Digitized by Google

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
900000145214

vendu 20tt lors de la vente de la bibliothèque de mr dufay
capitaine aux gardes.)

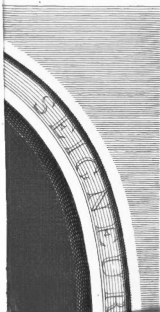
SEIGNEUR

LA VIE DE MONSIEUR DES-CARTES

Baudot

PREMIERE PARTIE.

A PARIS,
Chez DANIEL HORTHEMELS, ruë ſaint Jacques, au Mécénas.

M. DC. XCI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Veritas de terrâ orta est, et Justitia de Cœlo prospexit. Ps. 84.

A MONSEIGNEUR LE CHANCELIER.

ONSEIGNEUR,

L'union que Dieu a établie entre la Justice & la Vérité, me donne la hardiesse de présenter mon ouvrage à

ã ij VÔTRE

VÔTRE GRANDEUR. *Quelque égalité que cette union semble mettre entre elles, l'ordre de la Sagesse éternelle a voulu que la Vérité fût sous la protection de la Justice; & que l'une étant naturellement toute nuë & sans armes, l'autre se trouvât toûjours armée pour sa défense.*

C'est peut-être dans cette vuë, MONSEIGNEUR,
Ps. 84. v. 12. *que Dieu nous a fait représenter la Vérité sortant de la terre, & la Justice placée au dessus des tempêtes pour lui tendre la main. Le sort de la Vérité semble dépendre tellement de la*
Isaiæ. 59. v. 14. *présence de la Justice, que pour peu que celle-ci s'éloigne, celle-là se trouve souvent en proye à ses ennemis.*

Mais les intérêts de l'une sont tellement attachez à ceux de l'autre (pour ne pas dire que ce sont les mêmes,) qu'il ne seroit pas possible à la Justice d'abandonner la Vérité sans se détruire. Ce n'est point faire des-honneur à la Justice de croire
Baruch. 4. v. 13. *qu'elle ne peut subsister que par la Vérité; & de dire aprés un Prophéte, qu'on ne peut avoir d'accez auprés d'elle que par*
Jerem. 4. v. 2. *le moien de celle-ci. Dieu même dont la vie, au langage de l'Ecriture, n'est que Vérité & que Justice, a voulu que l'une fût toûjours inséparable de l'autre dans tous ses ouvrages. L'Homme qui s'imagine en être le chef-d'œuvre, ne peut*
Eccli. 34. v. 22. *entretenir aucun commerce avec son Créateur, que par la voie de la Vérité & de la Justice, qui n'ont qu'un même chemin pour le faire venir à nous, & pour nous conduire à*
3. Reg. c. 3. v. 6. *lui. Il semble qu'il ne réserve sa miséricorde que pour ceux qui suivront l'une & l'autre également. En un mot, ce n'est que dans l'union étroite de la Vérité & de la Justice que*
Zachar. 8. v. 8. *nous sommes à lui en qualité de son peuple, comme il veut bien être à nous en qualité de nôtre Dieu avec les mêmes conditions.*

C'est par l'une & par l'autre qu'il a voulu principalement

se

ſe rendre viſible à nous dans la perſonne du Roy, que nous regardons comme l'image vivante de la Divinité. Mais ſi le le plus grand honneur de LOUIS LE GRAND *eſt d'avoir été choiſi de Dieu pour faire regner la Juſtice & la Vérité ſur la terre: y-a-t-il, MONSEIGNEUR, quelque autre honneur dans le monde aprés celui-là, qui ſoit plus grand & plus ſolide que celui d'avoir été choiſi par un ſi puiſſant Monarque pour être le Chef de la Juſtice dans ſon Royaume, & le Protecteur de la Vérité ſous ſes ordres?*

Mais ſi nous révérons dans vôtre Perſonne le premier Miniſtre de la Juſtice que le Roy a reçûë de Dieu pour être diſtribuée aux Peuples: je ſerois preſque aſſez hardi pour regarder M. Deſcartes comme l'un des principaux Miniſtres de la Vérité que Dieu n'a point révélée, & dont il a bien voulu abandonner la recherche & la diſcuſſion aux Hommes. Si M. Deſcartes avoit été aſſez heureux pour rétablir la vraye Philoſophie par les ſoins qu'il a pris toute ſa vie de découvrir la Vérité dans le fonds de la Nature, ce ſeroit un avantage dont le genre humain ſeroit encore redevable au regne de LOUIS LE GRAND*: puiſque Sa Majeſté l'a honoré de ſa protection particuliére de ſon vivant; qu'elle l'a gratifié de penſions, pour faciliter l'exécution de ſes grands deſſeins; & qu'elle l'a comblé de toutes les bontez avec leſquelles elle a coûtume de reconnoître le vrai mérite.*

M. Deſcartes ne pouvoit mieux répondre aux bontez du Roy, qu'en ſacrifiant toutes ſes facultez à cette Vérité que Dieu ſemble avoir cachée dans tout ce qu'il a créé, & dont la découverte pourroit produire la félicité temporelle des hommes. Il avoit reçû de Dieu un amour violent pour cette Vérité. Cet amour ſe trouvant accompagné de toute la droi-

ture du sens & de toute la sincérité du cœur que l'on pût souhaiter, lui avoit fait poursuivre cette Vérité par tout où il s'étoit douté qu'il pourroit la découvrir. Et s'il falloit juger du succez de ses travaux par l'excellence des talens qu'il y a emploiez, nous aurions dequoi raisonnablement présumer que cette Vérité se seroit enfin présentée à lui sans déguisement.

Mais l'expérience de sa propre foiblesse lui aiant persuadé, que Dieu, qui donne gratuitement la connoissance des Véritez surnaturelles par la révélation, ne s'engage pas toujours à récompenser de la même maniére les travaux que l'on essuie dans la recherche des Véritez naturelles : il a cru satisfaire au moins de sa fidélité & de sa persévérance. Une Maîtresse telle que la Vérité ne pouvoit être mieux servie qu'avec ces deux qualitez, sur tout lorsque l'on considére que M. Descartes joignoit les sentimens du cœur avec les raisonnemens de l'esprit pour la reconnoître.

Ce sont là, MONSEIGNEUR, les motifs de la confiance avec laquelle j'ay esperé que Vous voudriez bien honorer de vôtre protection l'histoire d'un homme qui a procuré à la France la gloire d'avoir produit le chef de la Philosophie nouvelle, ou le restaurateur de celle que les Anciens cultivoient, avant que les Grecs l'eussent embarrassée de la diversité de leurs opinions. J'ose me flater que VÔTRE GRANDEUR *ne le trouvera pas entiérement indigne d'elle, soit par la vuë des grandes relations de la Justice avec la Vérité, soit même par la considération de la famille de ce célébre Philosophe, dont les parens ont été depuis plus d'un siécle l'ornement de l'un des principaux Parlemens du Royaume. C'est à la connoissance que vous avez euë de leur application à leurs devoirs, qu'ils sont redevables*

*bles de cette bienveillance particuliére, avec laquelle vous les avez toujours distinguez, depuis que vous êtes entré la premiére fois dans leur Province, aux Etats de laquelle vous avez souvent * assisté pour sa Majesté.*

* dix fois.

Mais, MONSEIGNEUR, toute immense que vôtre bonté a paru jusqu'ici aux peuples de cette grande Monarchie, il ne nous est point permis de douter que vôtre puissance n'ait une étenduë qui luy est proportionnée, puisqu'elle n'a point d'autres bornes que celle du Roy. Cette autorité supérieure que vous avez sur toute la Justice qui est l'ame des Empires, & qui est capable de rendre la Monarchie immortelle par son incorruptibilité, est à la vérité l'ouvrage du plus puissant des Princes de la terre, mais en même têms du plus sage de tous les Rois. De sorte que le jugement que ce grand Monarque a fait de vôtre personne en vous élevant au comble des dignitez de son Royaume, vous est encore infiniment plus glorieux que toute la puissance qu'il vous a communiquée. Aprés lui avoir donné durant une longue suite d'années des preuves continuelles de vôtre intégrité, de vôtre suffisance, & de vôtre vertu, vous auriez peut-être été content qu'il en fût demeuré au jugement qu'il faisoit de vôtre mérite; parce qu'encore que sa puissance soit capable d'élever de petites choses, son jugement n'en peut estimer que de grandes. Mais enfin il falloit avoir égard à la gloire de son Royaume: & il a voulu joindre en vous sa puissance à son estime, par l'intérêt qu'il avoit de rendre ses Sujets heureux.

La part que j'ay à cette félicité générale, & les justes ressentimens des bontez particuliéres dont il vous a plû de m'honorer, m'ont fait embrasser avec empressement l'occasion d'en témoigner ma reconnoissance au Public, qui doit

être persuadé que vôtre illustre Maison n'est pas moins l'asyle de la Vérité que le temple de la Justice. Si je dois regarder la vénération que j'ay pour l'une & pour l'autre comme la régle de celle que je dois avoir pour celui qui y préside ; je puis assurer avec vérité & avec justice qu'il n'y a point de respect plus profond ni plus sincére que celui avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

De Vôtre Grandeur,

Le tres-humble, & tres-obéissant serviteur, A. B.
adrien baillet

PREFACE.

LOrſqu'on eſt venu me propoſer d'écrire la Vie de Monſieur Deſcartes, j'étois dans tout l'éloignement que pouvoit m'en donner l'opinion que j'avois d'être le dernier des Ecrivains qu'on eût dû choiſir pour cet effet. Le mérite de ceux qui ſe ſont addreſſez à moy pour me charger de cette commiſſion, ne m'a pas empêché de combatre long-tems contre eux. Tant qu'ils ne m'ont attaqué qu'avec des raiſons, je n'ay pas manqué de forces pour leur réſiſter; mais je n'en ay point eu aſſez pour me défendre contre leur autorité.

La honte d'avoir ſuccombé m'auroit fait appréhender que M. Deſcartes n'eût à ſouffrir de ma foibleſſe, ſi je n'avois conſideré que ce grand homme n'a pas beſoin des forces d'autruy pour ſe ſoûtenir, ni d'aucun artifice pour paroître ce qu'il eſt. Comme il n'eſt pas de ceux dont la ré-

putation dépend de l'habileté d'un Panégyriste; j'ay crû que les obligations de mon engagement ne consistoient qu'à dire simplement ce qu'à été ce Philosophe; & à exposer ce qu'il a pensé, ce qu'il a dit, & ce qu'il a fait, de la même maniére que nous souhaiterions de voir des pensées, des paroles, & des actions toutes nuës.

S'il se trouvoit quelqu'un à qui cette simplicité ne fût point également sensible par tout, j'espérerois au moins que ma propre insuffisance & ma sincérité seroient de fort bons titres contre ceux qui me soupçonneroient d'avoir voulu prévenir ou surprendre un Lecteur. Je me suis fortement persuadé qu'on ne seroit point en droit d'éxiger autre chose de moi que la vérité des faits, avec un peu d'ordre ou de méthode. L'éxactitude & la fidélité avec laquelle j'ay tâché de représenter cette vérité par tout, pourroit suffir pour faire distinguer mon ouvrage d'avec un Roman: mais on ne l'auroit peut-être pas distingué d'une fausse Histoire, si aprés avoir vérifié les faits, je ne m'étois particuliérement étudié à leur donner l'ordre qu'ils ont tenu dans la vie de nôtre Philosophe. Nous éprouvons tous les jours que des véritez dérangées dégénérent en faussetez:

& l'on peut assurer qu'il y a peu d'Histoires où les faits ayent autant besoin d'être remis en leur place que dans celle de M. Descartes.

La beauté qui résulte de cet arrangement naturel est à mon avis ce qui doit plaire à un Lecteur bien sensé, plûtôt que l'art d'embellir ou de déguiser les faits qu'on rapporte : & je ne puis nier qu'aprés l'obligation étroite où je me suis mis de ne dire que des choses vrayes, le second de mes soins n'ait été de suivre toutes les proportions qui pouvoient faire la justesse de cet ouvrage.

Si mes efforts n'ont pas suffisamment répondu à mes devoirs ou à l'importance de mon sujet, on ne doit point s'imaginer que j'aye voulu me vanger de ceux qui m'ont chargé malgré moy d'une exécution si difficile. C'auroit été mal reconnoître l'honneur qui semble être attaché à cette commission. Afin de faire voir au contraire que je n'ay rien ômis de ce qui dépendoit de moy qui pût contribuer à la justification de leur choix, j'ay tâché de mettre dans un grand jour tout ce qui peut servir à distinguer Monsieur Descartes d'avec le reste des hommes, sans rien cacher néanmoins de ce qui luy a été commun avec eux.

A moins que l'on n'écrive la vie d'un homme tellement privé qu'il n'ait été d'aucune profeſſion & d'aucun état, l'on trouve toujours deux perſonnages à dépeindre dans celuy dont on fait l'hiſtoire. Quelques-uns ont crû que cette double peinture n'étoit deuë qu'aux Perſonnes publiques. Mais les grands ſuccez qu'ont eu pluſieurs vies de Particuliers qu'on a vû paroître principalement dans nôtre ſiécle, nous ont ſuffiſamment convaincus que pour avoir deux viſages il n'eſt pas toûjours néceſſaire d'être ſur le timon d'un Etat, ou au milieu des Armées, ou à la teſte des Compagnies ſouveraines, ou enfin ſur un ſiége de Prélature. Il ſuffit pour cela d'avoir eu de la relation avec d'autres hommes, eût-on paru enſeveli toute ſa vie dans une cellule ou dans un cabinet.

La condition d'une Perſonne privée que M. Deſcartes avoit choiſie ne l'avoit pas entiérement exclus du commerce avec le genre humain. Il a donc fallu repréſenter en luy non ſeulement l'homme intérieur dans ſes mœurs, ſes ſentimens, & ſa conduite particuliére; mais encore l'homme de déhors, je veux dire le Philoſophe & le Mathématicien dans ce qu'il a produit au public

public. C'eſt ce qui m'a conduit indiſpenſablement à l'hiſtoire de la Philoſophie & des Mathématiques qu'il a cultivées avec les plus grands hommes de ſon têms. Par cet endroit, ſa vie a des raports & des liaiſons trés étroites avec l'hiſtoire générale des Sciences, comme la vie d'un Pape ou d'un Roy en pourroit avoir avec l'hiſtoire Eccléſiaſtique ou Civile. Cette conſidération m'a engagé à parler de tous les Sçavans qui ont eu commerce avec luy, & à faire connoître les endroits de leur vie qui peuvent ſervir à la connoiſſance de la ſienne. Par la même raiſon, j'ay crû devoir expoſer l'état des affaires publiques auſquelles il avoit eu quelque part, avant que de ſe renfermer dans la ſolitude pour ne plus vacquer qu'à la Philoſophie. De ſorte que je n'ay pas crû pouvoir me diſpenſer de donner un abrégé également éxact & ſuccint de ce qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux juſqu'à la fin de l'an 1628 à Paris, en Hollande, en Allemagne, en Hongrie, en Italie, & à la Rochelle.

Mais j'aurois mal profité de l'avantage que les vies particuliéres ont au deſſus des hiſtoires générales, ſi je ne m'étois étroitement aſſujetti à découvrir l'intérieur de M. Deſcartes. C'étoit

un trésor caché jusqu'icy à la plus-part du monde. Les préventions que des gens mal informez ou mal intentionnez y avoient opposées sembloient l'avoir rendu inaccessible : & les protestations de ceux qui se vantoient d'y avoir été admis, n'étoient que de foibles sollicitations pour nous exciter à en demander la participation. N'ayant pû reçevoir moy-même cet avantage qu'aux conditions de le communiquer aux autres, j'ay crû devoir acquitter mes conditions de telle sorte que personne ne fût privé d'aucun des fruits qu'on en peut recueillir pour régler sa conduite, soit dans les mœurs, soit dans les sentimens.

C'est ce qui m'a fait entrer dans tout le détail des singularitez desquelles on doit attendre ces bons effets. Et sans m'arrêter au mauvais goût de ceux qui n'aiment que des histoires superficielles, je suis descendu jusqu'à des choses que ces délicats pourroient traiter de *minuties* si nous n'avions à leur opposer l'authorité des plus excellens Maîtres dans ce genre d'écrire, & les exemples de ceux qui dans l'antiquité & parmi les modernes n'ont reüssi à composer des vies que par la fidélité, & (si on l'ose dire)

par

par la plus ſcrupuleuſe éxactitude que l'on puiſſe apporter dans l'éxamen des moindres choſes qui peuvent être de quelque inſtruction.

Ce n'eſt point dans la vie d'un Philoſophe retiré du grand monde que l'on doit chercher une variété divertiſſante d'événemens éclatans, qui ſemblent n'être repréſentez que pour jetter dans la ſurpriſe, & pour attirer l'admiration. Mais on y trouve la ſageſſe & la vertu dans un état plus naturel & plus proportionné à la portée de tout le monde. La vie d'un Philoſophe conſiſte moins en actions & en exploits extérieurs, qu'en ſentimens & en penſées : mais parceque le Philoſophe eſt inſéparablement attaché à l'Homme, il s'agit principalement de ſçavoir comme la philoſophie aura gouverné la condition humaine dans les actions même les plus baſſes & les plus privées. C'eſt dans les mêmes vuës que j'ay tâché d'exprimer ſans déguiſement les défauts de nôtre Philoſophe : perſuadé non ſeulement qu'il y a preſque toûjours des marques de force & de grandeur dans les foibleſſes des grands génies ; mais que ces foibleſſes même renferment des enſeignemens ſalutaires pour les autres, & qu'elles ſervent particulierement

ticuliérement à caractériser la personne qu'on veut connoître.

Comme M. Descartes a toûjours eu grand soin d'éviter les extrémitez pour se garantir plus aisément de tout ce qui peut être outré & excessif dans la conduite de la vie, on le trouvera presque toûjours fort proche du juste milieu où doit être nôtre situation. Ainsi l'on aura toûjours beaucoup plus à suivre qu'à éviter dans ses actions & ses sentimens. Il sera d'autant plus facile à tout le monde de l'imiter, que sa vie privée ne nous produit point de ces faits inimitables, qui se lisent dans les Romans des Héros, où même dans les histoires des Solitaires de la Thébaïde. Son dessein ayant toujours été d'entretenir la correspondance que Dieu a établie entre l'ame & le corps, jamais il ne put s'imaginer qu'il fût nécessaire de détruire l'un sous prétexte de fortifier l'autre. Il croyoit seulement que l'un & l'autre avoient besoin d'un frein pour être retenus dans leurs bornes, & pour faire leurs fonctions selon l'ordre que Dieu leur a prescrit. C'est pourquoy à l'égard des choses qui ne sont point du ressort de la nature & de la raison humaine, il tâchoit de ré-

duire

duire ſon eſprit dans une eſpéce de ſervitude pour le tenir toûjours parfaitement ſoûmis à la foy de J. C. & à l'autorité de ſon Egliſe : & pour ſon corps il l'aſſujetiſſoit à l'eſprit par le rétranchement de tout ce qu'il croyoit capable de nuire à ſon ame.

S'il avoit été queſtion d'en faire un Saint, il ne m'auroit peut-être pas été difficile de prendre parti avec ceux qui ont crû que ſa Francine étoit un fruit plus légitime que n'étoit le frere aiſné de Salomon & Adéodat, enfans de deux Saints ; ou de prendre droit ſur ce qu'il ſe ſeroit relevé plus promptement que n'avoient fait ces deux célébres Pénitens d'un engagement où il ſemble que, ſelon cette ſuppoſition, il auroit pû demeurer avec moins de danger qu'eux. Mais par la liberté que j'ay priſe de regarder ſon mariage ſecret comme une choſe douteuſe & comme une tache véritable de ſon célibat, on doit juger de la diſpoſition où j'aurois été de ne le pas épargner ſur les licences qu'il auroit données à ſon eſprit touchant la Religion, ſi j'en avois pû remarquer aucune. Toutesfois pour montrer que je ne prétens pas avoir été le plus pénétrant des hommes en ce point, j'ay porté

la ſincérité juſqu'à ne rien diſſimuler de ce que les plus clair-voyans de ſes Envieux ont crû y avoir découvert. En quoy je ne me ſuis pas réſervé d'autre liberté que celle de diſcerner le vray d'avec le faux, & de deſarmer la calomnie le plus civilement qu'il m'a été poſſible.

C'eſt un bon office que la mémoire de M. Deſcartes auroit dû juſtement attendre d'un plus habile homme que je ne ſuis, & qu'elle auroit pû éxiger de quelque-un de ces hommes illuſtres, qui avoient connu le fonds de ſon cœur durant ſa vie, & qui ont fait glorieuſement revivre ſon eſprit aprés ſa mort. Je ne doute preſque pas que ce ne ſoit un ſemblable raiſonnement qui aura fait deviner au ſçavant M. Morhofius que M. *Chanut* Ambaſſadeur de France en Suede a écrit la vie de M. Deſcartes. A dire vray, il n'auroit pas été poſſible de jetter les yeux ſur une perſonne plus capable. M. Chanut étoit un grand maître dans l'art de penſer & d'écrire. Il connoiſſoit ſon amy par tous les endroits qui peuvent introduire à une connoiſſance parfaite, & il ne tenoit pas à luy que ce qu'il connoiſſoit de M. Deſcartes ne fût reconnu de toute la terre. Il avoit une conſcience

Polyhiſt. lib. 1. cap. 25. pag. 517.

à

à l'épreuve de toute corruption, & il n'auroit accordé à l'amitié que ce qu'il n'eût pû luy ôter ſans injuſtice. Avec ces diſpoſitions & toutes les excellentes qualitez dont il étoit doüé, il n'auroit pas pû ne pas réüſſir admirablement dans la compoſition d'une telle vie. Il nous auroit donné ſur tout une peinture achevée de ſon cœur & de ſon eſprit, & il nous auroit fait ſentir beaucoup mieux que perſonne ce caractére de probité & de religion qu'il avoit découvert dans ſon amy. Il ſeroit donc à ſouhaiter pour l'utilité publique que M. Chanut eût écrit la vie de M. Deſcartes. Mais il n'a pû ſe procurer luy-même cette ſatisfaction aprés avoir conſacré tout ſon têms & tous ſes ſoins au ſervice du Roy & de l'Etat.

Aprés M. Chanut, perſonne n'étoit capable de rendre ce bon office au public plus avantageuſement que M. *Clerſelier*. Il joüiſſoit d'un grand loiſir par le choix qu'il avoit fait d'une vie privée. Il connoiſſoit M. Deſcartes auſſi intérieurement que M. Chanut. Il poſſedoit preſque tous ſes écrits, & étoit aſſez abondamment fourni des mémoires néceſſaires pour perfectionner un ouvrage de cette nature. Il étoit luy-mê-

me autant homme de probité & de conſcience que M. Chanut & M. Deſcartes, & il n'étoit pas moins jaloux de la Vérité qu'eux. Les belles Préfaces qu'il a miſes à la teſte de tous les volumes qu'il a publiez des œuvres poſtumes de M. Deſcartes peuvent nous répondre de ce qu'il auroit été capable de faire. Ceux qui n'approuveront pas les raiſons qu'il a eu de ne pas entreprendre par luy même un ouvrage de cette importance doivent l'excuſer au moins en conſidération des ſoins qu'il a pris pour récueillir & conſerver les piéces originales qui devoient ſervir de fondement à cette hiſtoire.

La Reine de Suéde s'intéreſſant à la mémoire de nôtre Philoſophe qu'elle honoroit toûjours comme ſon Maître, & voyant qu'il n'y avoit plus lieu d'eſpérer ce ſervice de M. Chanut ni de M. Clerſelier avoit voulu engager le R. P. *Poiſſon* Prêtre de l'Oratoire à ce travail. Ceux qui ont vû le commentaire que ce Pére a donné ſur la Méthode de M. Deſcartes, où il ſe trouve quelques traits de ſon hiſtoire, & qui ſçavent qu'outre ce qu'il a fait ſur ſa Muſique, il avoit entrepris de faire encore un ample commentaire ſur toutes les œuvres de ce Philoſophe, peuvent

* Nic. J.

Préf. des Remarques ſur la Méthod.

vent juger de l'avantage que le Public auroit recueilli d'une juste histoire composée par un Auteur dont il reconnoît la doctrine & la piété. M. Clerselier persuadé que personne n'étoit plus capable ni mieux intentionné que ce Pére pour M. Descartes, & qu'on ne pouvoit avoir *plus de zéle* qu'il en témoignoit tant pour la personne que pour les sentimens de ce Philosophe, l'avoit sollicité de voûloir se charger d'en écrire la vie; & il luy avoit offert les mémoires & les autres secours qui dépendroient de luy. Mais quelques obstacles survenus avec le prétexte plausible de s'occuper de choses moins éloignées de la sainteté attachée à sa profession ont fait tomber toutes nos espérances.

Ibid.

Lettr. Mſ. de M. Jonquet du 10. Avril 1691.

Au défaut d'une vie parfaite, il s'est trouvé des Auteurs qui ont au moins tenté d'en donner des Abrégez ou des Fragmens. Celuy qui semble y avoir le moins mal réüssi est le sieur *Daniel Lipstorpius* de Lubeck Professeur dans l'Université de son pays. Cet Auteur n'ayant pas voulu laisser perdre les particularitez de la vie de M. Descartes qu'il avoit apprises en Hollande tant de M. Schooten l'ancien que de M. de Racy Docteur en Médecine, nous a donné en

V. Specimin. Phil. Cartes. part. 2. pag. 73.

deux feüilles d'impreſſion plus que l'on n'auroit dû attendre d'un Etranger qui n'a travaillé que ſur des relations ſurreptices. Quoyque ce ſoit trés peu de choſe par raport à la Vie de M. Deſcartes, on doit luy ſçavoir gré de ce qu'il a dit, ſans luy reprocher ſes omiſſions ou ſes négligences. Quelque grand que ſoit le nombre de ſes fautes, il eſt loüable de n'en avoir pas fait encore d'avantage. C'eſt à M. de Raey qu'il étoit particuliérement redevable de tout ce qu'il a dit de meilleur; mais parcequ'il a oublié de le reconnoître au moins publiquement, je me crois obligé de ſuppléer à ce defaut, & de rendre à M. de Raey la juſtice qui luy étoit duë par M. Lipſtorpius. Il eſt bon que l'on ſçache que ç'a été à l'inſçû de M. de de Raey & ſans ſa participation que M. Lipſtorpius a publié ce qu'il en avoit appris touchant la vie de M. Deſcartes. M. de Raey avoit un diſciple nommé M. *Van-Berhel* jeune homme de beaucoup d'eſprit & de grande capacité, à qui il avoit donné divers petits mémoires curieux. M. Lipſtorpius ayant reçû de M. Van-Berhel quelques-uns de ces mémoires qui régardoient M. Deſcartes, les avoit donnez de bonne foy au

Lettr. de M. Van Limborch du 15 Avril 1690.

Public

Public, ſans examiner s'il avoit beſoin du conſentement de M. de Raey, ou s'il devoit les autoriſer de ſon nom.

Ce fragment de la vie de M. Deſcartes fut imprimé à Leyde l'an 1653 parmi les eſſais de D. Lipſtorpius touchant la Philoſophie Carteſienne. Mais ſur la fin de la même année l'on vid paroître à Caſtres en Languedoc une eſpece d'Abrégé de la même vie compoſée par le Sieur *Pierre Borel* Médecin du Roy, & dédié à M. Péliſſon. Il fût réimprimé à Paris trois ans aprés; puis à Francford & à Leipſick en 1670 & en 1676. & enfin inſéré parmi les mémoires du ſieur Henning Witte imprimez à Francford l'an 1677. Il paroît que l'Auteur de ce petit abrégé n'a écrit que ſur ce qu'il pouvoit avoir appris de ſon amy M. de Ville-Breſſieux qui avoit demeuré pendant quelque-tems avec M. Deſcartes. De ſorte que ſi on en excepte quelques faits généraux, comme ſont ordinairement ceux qu'on ne retient qu'en gros pour les choſes paſſées dont on ne tient point de regiſtre, il ſemble qu'il n'y ait point de ſûreté dans tout le reſte. L'Auteur ne s'eſt pas fort embaraſſé des circonſtances particulieres qui pouvoient

Avec les Centur. de ſes Hiſt. & Obſerv. Médico-Phyſ.

Tom. 1. Memor. Phil. p. 580.

voient servir à vérifier ses faits. Il ne s'est assujetti à aucun ordre ni pour les têms ni pour les espéces. Il n'a donné à son écrit ni stile ni forme ; & la maniére dont il a confondu toutes choses peut nous faire juger qu'il n'y a rien dans son abrégé qui soit plus remarquable que l'industrie avec laquelle il a sçû entasser tant de fautes dans un si petit espace.

Borel. Vit. Cartes. compend. init.

M. Borel s'est fait la justice de ne regarder son écrit que comme une ébauche imparfaite & comme un simple prélude d'une juste histoire qu'il sembloit promettre, au cas qu'il se trouvât suffisamment pourvû de facultez, & des secours nécessaires à un ouvrage de cette nature. Et M. Lipstorpius a eu la modestie de s'excuser d'une semblable entreprise sur les difficultez qu'il y trouvoit tant de son côté que de celuy de M. Descartes. Mais vingt ans aprés il s'est rencontré un autre Allemand plus courageux, qui sans s'épouvanter des obstacles qui rebutoient les autres, a voulu enfin donner au Public le grand ouvrage qu'on attendoit depuis tant de tems. Il le fit paroître à Nuremberg l'an 1674 sous le titre magnifique de *M. Johannis Tepelii Historia Philosophiæ Cartesianæ.* C'est un

Pag. 73. spec. du Reg. mot.

Quid tanto dignum feret hic promissor hiatu? Hor.

un ouvrage de quatre petites feüilles d'impression, divisé en six Chapitres, dont il n'y a que le prémier qui regarde précisément la vie de M. Descartes. Il seroit peut-être plus utile s'il étoit moins superficiel, ou s'il avoit pû se garantir des fautes de ceux qu'il a copiez. Mais on ne peut disconvenir que le sieur Gérard de Vries n'ait eu tres-grande raison de l'estimer tres-peu, & de regarder ce petit écrit comme une piéce tout-à-fait indigne de son grand titre. M. Tépélius a crû peut-être en rehausser l'éclat par une pompeuse dédicace, dont le seul titre occupe six pages pour étaler les noms & qualitez de cinq Officiers de justice à la teste de son Epître. Ce qui nous fait regarder tout le corps de l'ouvrage comme un petit monstre plus capable de nous faire rire que de nous effrayer. Introd. Hist. ad Phil. Cart.

M. *de Vries* Professeur en Philosophie à Utrecht a donné de son côté une *Introduction historique à la Philosophie de M. Descartes* en forme de théses qu'il a fait soûtenir par deux de ses écoliers en 1683. Mais son dessein a été de nous représenter les âges differens ou du moins quelques avantures de la Philosophie en général jusqu'à M. Descartes, plûtôt que d'entrer

õ dans

dans un détail particulier de ce qui le regarde, si l'on en éxcepte la troisiéme partie de son Introduction où il employe la valeur d'une feüille d'impression pour quelques faits qui concernent la personne ou la doctrine de nôtre Philosophe. C'est dommage que M. de Vries n'ait rien entrepris de plus sur les actions de M. Descartes. On n'auroit pû récuser son témoignage pour le bien qu'il en auroit pû dire, puisque l'aversion qu'il fait éclater contre la personne de ce Philosophe & contre tous ceux qui semblent faire profession du Cartésianisme l'auroit mis à couvert des soupçons de la flaterie.

en 1690 sur la fin.

On vient de publier un autre ouvrage qui paroît beaucoup plus important, & que nous aurions pû conter parmi les essais historiques de la vie de M. Descartes, si nous avions le consentement de son Auteur. Le livre est anonyme, & il a pour titre *Voyage du Monde de Descartes*. On ne peut refuser à l'Auteur la gloire d'avoir bien éxécuté le dessein qu'il a eu de faire un roman: & l'on doit au moins luy en sçavoir autant de gré que l'on en sçavoit à M. Descartes, lorsque pour plaisanter avec ses amis, il appelloit sa Philosophie *le roman de la Nature*.

Rien

Rien ne paroît plus propre que cet ouvrage pour nous faire tomber des mains tant de fades Romans dans lesquels on a tâché d'envelopper la Philosophie. On peut oublier maintenant le *Songe* de Képler; le *Mundus alter & idem* de Joseph Hall; le *Voyage* des Princes fortunez du sieur de Verville; la *Solitude* de Cléomède; la *Macarise* du sieur Hédelin; la *Cité* du soleil de Campanelle; le *Monde* dans la lune; les *Etats & Empires* du soleil de Bergerac; & d'autres fictions qui n'étoient peut-être pas moins plaisamment imaginées que le Voiage du Monde de Descartes, mais qui ne laisseront pas d'en être effacées, les unes pour être trop mystérieuses, les autres pour être trop libres ou trop enjoüées, & d'autres enfin pour n'être pas soûtenues avec autant d'érudition qu'il en paroît dans ce Voyage. Quoyqu'il ne soit question ni de Chevalerie ni de Bergerie dans ce nouveau roman, l'Autheur n'a point laissé d'y porter ses idées au delà du vray-semblable. On peut présumer que l'indépendance où il s'est mis à l'égard des loix établies pour le genre héroïque ou pour le comique, luy a donné le droit de se rendre le maître de sa forme, com-

me il l'a été de sa matiére ; de s'y prescrire telles régles qu'il luy a plu ; & de bâtir même des véritez historiques sur un fondement fabuleux. Mais puisqu'il a jugé à propos de dépoüiller ces véritez de la plûpart des circonstances qui pourroient les faire reconnoître, nous n'oserions les regarder comme des véritez, de peur de ne pas bien entrer dans l'esprit de cet ingénieux Auteur, dont l'intention a été de donner simplement *un air de vérité à son histoire*.

J'estime cet Auteur fort heureux de pouvoir répondre à ses censeurs, qu'ils se tromperoient s'ils régardoient son ouvrage comme une vie de M. Descartes ou une histoire du Cartésianisme, & qu'ils auroient tort de vouloir juger de son *Voiage* dans cette préoccupation. Pour moy j'avouë l'intention que j'ay euë de faire tout sérieusement la vie de M. Descartes, & même l'histoire du Cartésianisme jusqu'à la mort de son Auteur : & je comprens aisément que j'aurois mauvaise raison de vouloir décliner le jugement de ceux qui voudront éxaminer mon ouvrage sur toutes les régles d'une vraye histoire.

Afin de leur faciliter les voyes, je crois devoir leur montrer du doit les sources où j'ay

puise

puisé, & leur indiquer les Personnes qui pourront garantir ce qui m'est venu par leur canal. Je déclare d'abord que je n'ay donné l'éxclusion à aucun livre imprimé tel qu'il pût être ; & que je me suis servi aussi utilement des écrits composez par les ennemis & les adversaires de M. Descartes, que des ouvrages faits par ses amis & ses sectateurs. Mais on me permettra de dire que rien ne s'est trouvé plus à mon usage que les œuvres mêmes de nôtre Philosophe ; & que parmi ces œuvres il n'y en a point eu de plus propres à mon dessein que les trois volumes de ses Lettres avec son discours de la Méthode. J'ay retiré aussi de grands avantages des Manuscrits qu'il avoit laissez en mourant entre les mains de l'Ambassadeur de France en Suéde ; & de plusieurs autres papiers qui se sont heureusement conservez chez quelques-uns de ses amis. J'ay tâché de mettre en œuvre les témoignages de tous ceux qui ont eu quelques relations avec M. Descartes, & sur tout des Personnes de probité, qui aiant vû & connû nôtre Philosophe à Paris, en Hollande, & en Suéde, sont encore au monde pour pouvoir prêter leur ministére à la Vérité.

La plûpart de ces secours me sont venus par le moyen de Monsieur *Legrand*, dont le mérite se fera beaucoup mieux connoître par la belle édition qu'il médite de toutes les œuvres de Monsieur Descartes, que par tout ce que j'en pourrois dire ici. Il ne s'est pas contenté de me mettre entre les mains les Manuscrits de nôtre Philosophe & les Mémoires de M. Clerselier : il s'est encore chargé de voir dans Paris toutes les personnes de qui il y avoit lieu de recevoir quelques lumiéres. Il a pris la peine d'écrire en Bretagne, en Touraine, en Languedoc, en Hollande, en Suéde, & en Allemagne, pour intéresser les parens, les alliez, & les amis du Philosophe dans ce dessein. Il a recouvré non seulement les lettres manuscrites de M. *Regius* Professeur d'Utrecht à M. Descartes; mais encore la plûpart de celles de M. Descartes à M. l'Abbé *Picot*, à M. *Clerselier*, au sieur *Tobie d'André*, & à d'autres; celles de M. le Chevalier de *Terlon* Ambassadeur de France en Suéde; quelques-unes de celles de la Princesse Palatine *Elizabeth de Bohéme*, de M. *Chanut* Ambassadeur de France en Suéde, & de divers Particuliers. Ce n'est pas encore tout le service que j'ay reçû de Monsieur Legrand.

Jean Baptiste

Il

Il a bien voulu me communiquer auſſi ſes lumiéres pour le déchiffrement que j'ay été obligé de faire des lettres imprimées de M. Deſcartes, dont l'édition a cauſé tant de peines à M. Clerſelier. Si l'on ajoute à toutes ces conſidérations que M. Legrand a été le plus ardent & le plus infléxible de ceux qui m'ont engagé à ce travail, on ne trouvera point étrange que je le regarde comme celuy à qui le Public en aura l'obligation, & comme un homme qui feroit honneur à mon ouvrage, s'il vouloit le gratifier de ſon adoption.

Aprés Monſieur Legrand, il eſt juſte que le Public ſçache quelles ſont les autres perſonnes qu'il aura à remercier de ce qu'il pourra trouver d'utile dans cet ouvrage. M. Deſcartes ſieur de *Kerleau*, & M. de *Chavagnes* Conſeillers au Parlement de Brétagne & neveux de nôtre Philoſophe avec l'illuſtre Mademoiſelle *Deſcartes* ſa niéce ont eu la bonté de communiquer les titres de leur Maiſon qui pouvoient ſervir à la généalogie de leur oncle, & à la connoiſſance de ſes affaires domeſtiques. M *de la Barre* Préſident au bureau des finances de Tours ancien amy du Philoſophe, & M. *Carreau* Médecin

decin de la ville de Tours, de qui le Public attend l'hiſtoire de cette ville, ont pris la peine de faire réchercher en Poitou & en Touraine ce qui pouvoit contribuer à l'éclairciſſement de ce qui s'eſt paſſé dans ces provinces au ſujet de M. Deſcartes. M. l'Abbé *Chanut* fils de l'Ambaſſadeur, & M. *Clerſelier des Noyers* fils de l'illuſtre amy de nôtre Philoſophe, ont bien voulu faire part de ce qu'il leur étoit reſté de Meſſieurs leurs péres qui pouvoit avoir raport à nôtre hiſtoire. M. *le Vaſſeur* Conſeiller à la Grand-Chambre fils du Seigneur d'Etioles qui étoit le parent, l'ami, & l'hôte de M. Deſcartes à Paris avant ſa rétraite en Hollande, n'a rien refuſé de ce qu'il ſçavoit par luy-même ou par M. ſon pére touchant ce ſujet. M. *Piques* Conſeiller en la Cour des Aydes, & M. *Belin* Tréſorier de France, qui ont vécu avec M. Deſcartes en Suède chez M. l'Ambaſſadeur, ont eu la même bonté pour les choſes dont ils ont eu connoiſſance. M. *Porlier* Directeur des hôpitaux en a uſé de même en ce qui concerne le commerce philoſophique qu'il a entretenu avec M. Deſcartes. On a auſſi reçû quelques lumiéres de M. *Macquets* Chapelain du Conſeil

Sur tout à Châtelleraut & à la Haye en Touraine.

seil souverain d'Artois, qui a vû nôtre Philosophe à Doüay & à Paris : & l'on n'a point négligé de consulter M. l'Abbé *Mydorge* Chanoine du Saint Sépulcre à Paris fils de l'amy de M. Descartes, sur tout pour les choses qui regardent M. son pére, chez qui il a vû souvent nôtre Philosophe durant les voyages qu'il fit à Paris en 1644 & en 1647. M. *Hardy* Conseiller au Parlement a eu pareillement la bonté de donner des éclaircissemens sur ce qui pouvoit regarder M. l'Abbé Picot son Oncle maternel, M. Hardy conseiller au Châtelet, & M. Hardy son pére * Maître des Comptes qui n'a été guéres moins ami de M. Descartes que ces deux Messieurs, & qui a voulu être aussi son hôte pendant quelque téms comme l'Abbé Picot. C'est de M. *de la Salle* * Chambellan ordinaire du feu Roy de Suéde que l'on tient la plûpart des choses qui regardent la personne de l'illustre Princesse disciple de nôtre Philosophe. C'est de M. le Chevalier de *Terlon*, de M. *Clerselier*, de M. d'*Alibert*, des Chanoines Réguliers de l'Abbaye de *S. Genevieve*, & de quelques autres témoins oculaires que l'on a emprunté ce qui concerne le transport du corps de M. Descar-

En la 2. Chambre des Requêtes.

* Cousin du Conseiller au Chatelet.

* C'est luy qui par ordre du feu Roy de Suéde accompagna le Prince Adolphe frére de ce Roy & Oncle de celuy qui regne aujourd'huy, dans ses voyages d'Allemagne & d'Italie, avec la qualité d'Envoyé extraordinaire : & qui a eu depuis de trés-grandes habitudes dans toute la Maison Palatine de la branche de Weldens.

tes de Stockholm à Paris. Les RR. PP. *Minimes* de la Place royale ont bien voulu permettre de leur côté que l'on consultât les lettres manuscrites de divers Sçavans de l'Europe au Pére Mersenne, qui se gardent en plusieurs Volumes dans leur Bibliothéque, & que l'on en recueillît tout ce qu'on pourroit raporter à M. Descartes. Je dois aussi au R. P. *Poisson* de l'Oratoire quelques particularitez qu'il avoit apprises tant de la bouche de la Reine de Suéde étant à Rome en 1677, que d'une lettre que le P. *Viogué* Aumônier de l'Ambassadeur en Suéde luy avoit écrite touchant la conduite particuliére & l'esprit de M. Descartes.

C'est par les mêmes sentimens de reconnoissance que je nomme M. l'Abbé *Nicaise* parmi mes bienfaiteurs. Il a pris la peine d'écrire à Rome, d'où M. *Auzout* qui a vû M. Descartes à Paris, & M. *Leibnitz* * qui a eu communication des originaux chez M. Clerselier, ont envoyé ce que la mémoire a pû leur suggérer sur ce sujet. Il en a usé de même auprés de M. *Grévius* à Utrecht, de M. *le Clerc* à Amsterdam, de M. de *Witte* à Dort, de M. *Bayle* à Rotterdam, & de M. de *Beauval* à la Haye: & ces Messieurs ont donné toutes les marques

* Le S. Guillaume Leibnitz Mathématicien d'Allemagne. &c.

ques possibles de leur bien-veillance par les bons offices & par les soins qu'ils ont pris de rechercher par toute la Hollande ce qui pourroit contribuer à l'histoire de M. Descartes. A dire vray, il semble que c'étoit principalement de la Hollande qu'on devoit attendre les plus grands secours pour ce dessein. Vingt & un ans de séjour y avoient fait la partie la plus importante de la vie de M. Descartes, & il contoit presque pour rien tout le têms qu'il avoit passé ailleurs. Cette considération avoit fait rechercher ce qui pouvoit rester d'amis ou de disciples de M. Descartes dans ces Provinces : & l'on n'a point crû pouvoir mieux s'addresser qu'au sçavant M. de *Raey* qui vit encore maintenant à Amsterdam, & qui fait toujours beaucoup d'honneur à son païs & à sa profession. L'attachement qu'il a toujours fait paroître pour la doctrine de M. Descartes, & les habitudes particuliéres qu'il avoit eües avec luy & avec la plûpart de ses amis de Hollande sembloient nous promettre toutes choses de son honnêteté. Il s'étoit trouvé présent à l'inventaire qui s'étoit fait à Leyde trois semaines [1] aprés la mort de M. Descartes d'un coffre qu'il

[1] Le 4 Mars 1650.

qu'il avoit laiſſé chez M. de Hooghelande, avec M. de la Voyette [2] Gentil-homme François, M. de Sureck Seigneur de Berghe [3], & M. de Schooten le pére [4] tous amis de nôtre Philoſophe. M. de Raey reſte aujourd'huy le ſeul de ceux qui auroient pû dire des nouvelles d'un paquet de papiers & de lettres qui ſe trouvérent dans ce coffre. On l'avoit donc fait prier tres-reſpectueuſement de vouloir donner ſur cela & ſur ce qu'il pouvoit ſçavoir d'ailleurs des éclairciſſemens pour l'hiſtoire de M. Deſcartes. M. *Van-Limborch* & M. *Le Clerc* dont le mérite & la réputation devoient tenir lieu de la meilleure recommandation que l'on pût avoir, l'en avoient ſollicité pour l'amour du Public. M. de Raey a eu la bonté de répondre ſur le prémier chef que les papiers qui s'étoient trouvez dans le coffre étoient en *trés petit nombre & de peu d'importance : & que M. Deſcartes avoit emporté les principaux en Suéde.* Cela eſt trés-conforme à ce que M. Deſcartes écrivit à M. de Hooghelande, lorſqu'il mit le coffre en dépôt chez luy. » Je ne ſçache point, dit-il, qu'il y ait rien de ſecret dans aucune de ces lettres que j'ay laiſſées » dans le coffre. Mais néanmoins de peur qu'il ne

2 Louis.

3 Antoine Studler.

4 François.

Lettr. mſ. de M. Van-Limborch du 10. Mars 1690.

Lettr. mſ. de M Van-Limborch du 15. Avril 1690.

Lettr. mſ. de M. Deſc. à M. Van Hooghelande.

ne s'y trouve quelques choses que ceux qui les « du 10. Août 1649.
ont écrites ne voudroient pas être luës de tout «
le monde, je crois que le plus sûr est de les «
brûler toutes, excepté celles de Voetius au Pé- «
re Mersenne que vous trouvérez insérées dans «
le couvercle du coffre, & que je desire être «
gardées pour servir de préservatif contre ses «
calomnies. Vous pourrez aussi lire toutes les «
autres, ou les laisser lire par quelques amis dis- «
crets avant que de les brûler : & même ne brû- «
ler que celles que vous voudrez, car je remets «
entiérement cela à vôtre discrétion. M. de «
Raey pourroit bien avoir été cet ami discret à qui M. de Hooghelande auroit fait lire ces lettres avant que de les brûler: & si elles n'ont pas été brûlées, il n'y a peut-être eu que la crainte de les rendre utiles au Public qui luy en a fait faire un mystére à M. Van-Limborch. Lettr. de M. Van Limb. du 15 Avril 1690. ms.
Mais pour le second chef, qui regarde la priére qu'on a faite à M. de Raey de vouloir contribuer par ses conseils & ses lumiéres à l'histoire de la vie de M. Descartes selon la connoissance qu'il en pourroit avoir, il est bon que l'on sçache que ce zélé Cartésien a mis la chose en délibération. Il a consulté M. le Bourg-

maiſtre *Hudde* autre Cartéſien de grande diſtinction, & aprés avoir mûrement conſidéré ce qu'on étoit capable de faire en France, ils ont été d'avis *de ne ſe mêler en aucune maniere dans cette deſcription de la vie de M. Deſcartes, & de n'y contribuer aucune choſe.* M. de Raey a dit en particulier à M. Van-Limborch *VITA CARTESII RES EST SIMPLICISSIMA, ET GALLI EAM CORRUMPERENT.* C'eſt ce qu'il a encore répété depuis à M. le Clerc, de peur que M. Van-Limborch n'eût pas bien compris la méchante opinion qu'il avoit de la bonne foy des François. Je ſouhaitte pour tout reſſentiment que Dieu beniſſe M. de Raey, & j'oſe eſpérer de toute la Nation qu'il a outragée, qu'il n'y trouvera perſonne qui daigne ſe vanger de luy.

ibid.

Sa conduite nous paroîtroit peut-être plus extraordinaire, ſi elle étoit unique en ce qui regarde M. Deſcartes; mais il a obligation à M. de *Roberval* de n'être pas le prémier à qui nous aurions ſouhaité l'humeur un peu plus officieuſe pour la mémoire de nôtre Philoſophe. Le refus que M. de Roberval fit autrefois de communiquer à M. Clerſelier les lettres originales de M. Deſcartes écrites au P. Merſenne, pour

pour rendre ſon édition plus éxacte, n'étoit pas ſans doute fort obligeant. Mais enfin laiſſant à part l'intérêt du Public, M. de Roberval ne devoit rien à M. Deſcartes; & à raiſonner en bon payen, il avoit quelque ſujet de ne pas contribuer à la publication de pluſieurs lettres où il n'étoit point favorablement traité. M. de Raey ne pouvoit avoir aucun prétexte ſemblable. Ou je me trompe, ou jamais il ne deſavoüera ce qu'il doit à M. Deſcartes pour l'affection & l'eſtime dont il en a été honoré juſqu'à ſa mort. Et tant qu'il n'alléguera que la crainte de trouver des corrupteurs pour perſiſter dans ſon refus, ſa timidité ne le mettra point à couvert des reproches de ceux qui ſçauront que la ſincerité avec laquelle on luy promettoit de n'en uſer que ſelon ſa volonté, étoit la même que celle qu'on verra regner dans tout mon ouvrages. Ce qu'on peut dire de plus favorable à la cauſe de M. de Raey, eſt que la perte qu'il fait ſouffrir au Public n'eſt nullement conſidérable, s'il a dit vray, lorſqu'il a proteſté qu'il ne luy reſtoit qu'une ſeule lettre de tous les papiers de Monſieur Deſcartes, & que cette lettre même ſe trouve imprimée * dans le recueil que

Lettr. de M. Van Limborch &c.

* c'eſt la xiv. du 2. tom.

que nous en avons.

Le tort que faiſoit M. de Roberval à M. Clerſelier ſembloit être d'une conſéquence beaucoup plus fâcheuſe. De toute cette multitude de lettres que M. Deſcartes avoit écrites au P. Merſenne, il en étoit tombé une portion aſſez conſidérable aprés la mort de ce Pére entre les mains de M. de Roberval, qui avoit la réputation d'être le principal des adverſaires de nôtre Philoſophe. M. Clerſelier aiant entrepris de publier un Recueil de toutes ſes lettres ſe ſeroit paſſé plus aiſément du ſecours de M. de Roberval, s'il avoit reçu de Suéde toutes les minutes de ces lettres dans le même état que M. Chanut les luy avoit envoyées. Mais le naufrage qu'elles firent ſur la Seine prés du Louvre, la néceſſité de les confier à des ſervantes pour les mettre ſécher ſur des cordes aprés trois jours de ſépulture au fonds de l'eau, & la difficulté de raſſembler enſuite tant de morceaux épars dont quelques uns ſe trouvoient pourris ou effacez, l'avoient contraint de recourir à la bienveillance de M. de Roberval. Les ſoumiſſions inutiles qu'il fit pour obtenir de luy la permiſſion de collationner ces minutes

ſur

ſur ce qu'il avoit d'originaux, l'avoient abſous devant le Public: mais elles avoient tellement chargé M. de Roberval, qu'on ne put le déclarer excuſable que ſur ſon peu de politeſſe & & ſur la bizarrerie de ſon humeur. Comme il avoit d'ailleurs (je veux dire du côté du génie & de l'érudition) tout le mérite que l'on pourroit conçevoir dans un Mathématicien du premier ordre, ces defauts ne furent point un obſtacle à l'honneur qu'on lui fit de l'incorporer dans l'Academie royale des Sciences. On peut juger par ſes belles inventions & par ſes excellens écrits s'il des-honora cette célébre Compagnie. Mais avec toute la ſubtilité de ſon eſprit, il ne put venir à bout de ſe polir ſur les exemples & les inſtructions de Meſſieurs ſes confréres en ce qui regarde les uſages de la ſocieté civile. Aprés ſa mort, le paquet des lettres de M. Deſcartes s'eſt trouvé par un retour de bonne fortune entre les mains de M. *de la Hire* Profeſſeur royal des Mathématiques, qui a crû devoir en faire un préſent à l'Académie, dont il eſt luy-même l'un des membres les plus conſidérables. La Compagnie loin de vouloir retenir un bien qui luy étoit devenu pro-

pre,

pre, ſongeoit à faire part de cette acquiſition au Public, & elle avoit convié M. de la Hire de prendre tous les ſoins que demandoit cette généreuſe réſolution. C'étoit confier la réputation de M. Deſcartes & de M. de Roberval à l'homme du monde le plus capable de la conſerver à l'un & à l'autre: & cette réputation n'auroit pû qu'augmenter encore entre de ſi excellentes mains, lorſqu'on conſidére que cet habile Mathématicien en a acquis une ſi belle pour luy même. Mais l'Académie ayant été avertie du beſoin que l'on auroit eu de ces lettres pour rendre la vie de M. Deſcartes plus accomplie, elle a eu la bonté d'en ordonner auſſi-tôt la communication à l'Auteur de cette vie, eût-il été queſtion de ſacrifier au Public tous les intéreſts de la Compagnie & ceux même de feu M. de Roberval, qui luy tenoient particuliérement au cœur. La joye que j'ay euë d'avoir retrouvé enfin dans cette illuſtre Academie les *Peireſc*, les *Du Puy*, les d'*Herouval* ſous d'autres noms * a été comblée par les bontez particuliéres de M. de la Hire qui a eu la patience de vouloir lire ces lettres avec nous, de nous faire remarquer leurs différences d'avec celles qui ſont imprimées, &

* M. de la Chapelle. M. Dodart. &c.

& de nous communiquer celles qui n'avoient pas encore vû le jour*. Le bien qui en pourra revenir au Public ne se terminera point à l'utilité que j'en ay retirée pour la vie de M. Descartes. L'Academie informée du dessein que l'on a de procurer une édition générale de tous les écrits de ce Philosophe, a donné toutes ses voix pour y joindre ces lettres, au lieu de continuer dans le dessein de les publier à part.

* Il s'en est trouvé prés de 30 qui n'avoient pas encore été imprimées.

Un homme plus prudent que moy auroit peut-être dissimulé tous ces grands secours pour en paroître plus original aux yeux de ses lecteurs. Mais j'espére que la justice que j'ay tâché de rendre à tout le monde poura servir de modéle pour celle que j'attens réciproquement de tout le monde. Comme la prémiére consiste à faire attribuer ce qu'on poura trouver de bon dans mon ouurage aux personnes que je viens de nommer, & à ceux que je cite encore dans tout le cours de cette histoire : la seconde consiste aussi à ne me point imputer de fautes que celles où ma propre ignorance & ma propre foiblesse m'auront fait tomber. Et je déclare dés à présent que s'il prenoit envie à quelqu'un d'accuser ma sincérité, ou

de vouloir rendre ma fidélité suspecte, je ne prétends point me faire jamais justice moy-même, mais seulement la demander à celuy qui connoît le fonds de nos cœurs, & qui parmi toutes les graces dont il m'a prévenu, a voulu que l'amour qu'il m'a donné pour la Vérité, fût accompagné d'une indifference assez grande pour tous les jugemens où il n'y a point d'équité.

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

Contenant ce qui s'est passé au sujet de M. Descartes depuis sa naissance, jusqu'à ce qu'il se fût défait de ses prejugez.

LIVRE SECOND.

Contenant ce qui s'est passé depuis qu'il se fût défait des préjugez de l'Ecole, jusqu'à son établissement en Hollande.

Sa

LIVRE TROISIE'ME.

Contenant ce qui s'est passé depuis qu'il eût quité la France pour se retirer en Hollande, jusqu'à ce qu'il se fût déterminé à publier ses ouvrages.

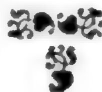

LIVRE QUATRIE'ME.

Contenant ce qui s'est passé au sujet de M. Descartes depuis la publication des Essais de sa Philosophie, jusqu'aux affaires qu'on lui suscita dans l'Université d'Utrecht.

Voyez le reste de cette Table pour les quatre derniers livres à la tête de la seconde Partie de cét ouvrage.

TABLE

TABLE CHRONOLOGIQUE DE LA VIE DE M^R DESCARTES;

Où ses principales actions se trouvent rangées selon l'ordre des années & des mois; & indiquées aux endroits de son Histoire où il en est parlé.

Vie de Descartes.	Regne de Henry IV.	Ans vulgaires de J. Christ.	
0 1	7 8	1596. 31 *Mars.*	NAissance de René Descartes à la Haye en Touraine. *Voiez le Livre* 1. *Chapitre* 2. *Page* 8.
		3 *Avril.*	Son baptême dans l'Eglise paroissiale de saint Georges. *L.* 1. *ch.* 3. *p.* 12.
8 9	15 16	1604. *à Pâques.*	Il est mis en pension au collége de la Fléche sous les Jésuites. *L.* 1. *ch.* 4. *p.* 18.
14 15	21 de Louis XIII. du 14. May. 1	1610. 4 *Juin.*	Il assiste à la cérémonie du transport du cœur du Roy Henry IV. *L.* 1. *ch.* 5. *p.* 23. 24.
16 17	2 3	1612. *Août.*	Il sort du collége. *L.* 1. *ch.* 7. *p.* 31.
17 18	3 4	1613 *Janvier.*	Il renonce aux livres & à l'étude. *L.* 1. *ch.* 7. *p.* 34.
		Avril.	Il est envoié à Paris pour voir le grand monde. *L.* 1. *ch.* 8. *p.* 35.
18 19	4 5	1614	Il se retire des compagnies pour étudier. *L.* 1. *ch.* 8. *p.* 37. 38.

Vie de Descartes.	Règne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.	
21	7	1617	Il va porter les armes en Hollande.
22		*May.*	*L. 1. ch. 9. p. 40. & suiv.*
	8		Il demeure en garnison dans Breda. *Ch. 9. & 10.*
22	8	1618	Il achéve son traité de Musique.
23	9	31 *Décemb*	*L. 1. ch. 10. p. 45. & suiv.*
23	9	1619	Il commence d'autres ouvrages qui sont demeurez imparfaits.
24		*Janv. Fév.*	
	10		*L. 1. ch. 11. p. 50. 51.*
		Juillet.	Il quite Breda, & va en Allemagne. *L. 1. ch. 12. p. 54.*
		Septembre.	Il prend parti dans les troupes du Duc de Baviére. *Là même. p. 58. 59. 62.*
		Novembre.	Il se défait des préjugez de son éducation & de ceux de l'Ecole. *L. 1. ch. 13. p. 65. Item l. 2. ch. 1. p. 79. 80. 81.*
		11 *Nov.*	Il tombe dans l'enthousiasme. *Là même. 81. 85. 86.*
		Décembre.	Il commence ses Olympiques. *Là même. p. 86.*
24	10	1620	Il passe l'été à Ulm en Soüabe.
25		*Juin, &c.*	*L. 1. ch. 14. p. 67. & suiv. & l. 2. ch. 2. p. 91.*
	11	*Octobre.*	Il va en Autriche & delà en Bohéme rejoindre les troupes du Duc de Baviére. *L. 1. ch. 14. p. 70.*
		8 *Nov.*	Il se trouve à la bataille de Prague. *P. 72. 73. là même.*
25	11	1621	Il va porter les armes en Hongrie sous le Comte de Bucquoy.
26		*Avril.*	*L. 2. ch. 3. p. 92. & suiv. 95. &c.*
	12	*Juillet, Août, &c*	Il renonce à la profession des armes, & fait divers voiages en Allemagne. *L. 2. ch. 4. p. 101. & suiv.*
		Decembre.	Il vient en Hollande. *L. 2. ch. 5. p. 104.*
26	12	1622	Il passe en Flandre & revient en France. Il va en Bretagne.
27		*Mars, &c.*	
	13		*L. 2. ch. 5. p. 105. 106.*

Il vient

Vie de Descartes.	Regne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.	
27 **28**	13	1623 *Février.*	Il vient à Paris. *là même, p. 106.*
	14	*May.*	Il retourne en Bretagne, & va ensuite en Poitou. *L. 2. ch. 6. p. 116. 117.*
		8 *Juillet.*	Il vend sa terre du Perron. *là même. p. 117.*
		Septembre.	Il va en Italie par les Suisses & la Valteline, *L. 2. ch. 7. p. 118.*
28 **29**	14 15	1624 *Novembre.*	Il vient à Rome pour le Jubilé. *L. 2. ch. 7. p. 121.*
29 **30**	15	1625 *Avril.*	Il va en Toscane. *L. 2. ch. 8. p. 123. 124.* Il se trouve au siége de Gavi. *là même. p. 126.*
	16	*May.*	* Il fait des Observations sur les Alpes. *là même. pag. 127.*
		Juin.	Il va en Poitou. *L. 2. ch. 9. p. 129.*
		Juillet.	Il vient à Paris où il demeure trois ans. *là même. p. 131. & suivantes.*
30 **31**	16 17	1626	Il va en Poitou avec M. le Vasseur. *L. 2. ch. 10. p. 136.*
32 **33**	18 19	1628 *Août.*	Il va voir le siége de la Rochelle où il sert encore en qualité de Volontaire. *L. 2. ch. 13. p. 155. 156. & suiv.*
		Novembre.	Il revient à Paris, & il se trouve à une célébre assemblée chez le Nonce. *L. 2. ch. 14. p. 160. 161.*
		Decembre.	Il quitte le grand monde & la ville de Paris. *L. 3. ch. 1. p. 168.*
33 **34**	19	1629 *Mars.*	Il quitte la France & se retire en Hollande pour le reste de ses jours. *là même. p. 169. 170.*
	20	*May.*	Il passe dans la Frise Occidentale. *L. 3. ch. 2. p. 175.* Il travaille à sa Métaphysique. *P. 178. 179. 180.*

Vie de Descartes.	Regne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.	
		Octobre.	Il vient s'établir à Amsterdam, où il s'applique particuliérement à l'Anatomie & à la Chymie. *L. 3. ch. 5. p. 195. & suiv.*
34 35	20 21	1630	Il est visité en Hollande par le P. Mersenne. *L. 3. ch. 6. p. 202. ch. 7. p. 212.* Il cesse d'envoier aux autres des Problémes & des questions de Mathématiques à résoudre pour se défaire peu à peu des opérations stériles d'Arithm. d'Alg. & de Géometr. *L. 3. ch. 8. p. 225.*
35 36	21 22	1631	Il fait un voiage en Angleterre. *L. 3. ch. 8. p. 229. 230.*
36 37	22 23	1632	Il reçoit chez lui M. de Ville-Bressieux pour être son domestique ou plûtôt son compagnon d'études. *L. 3. ch. 9. p. 232.*
37 38	23 24	1633	Il va demeurer à Deventer en Over-Issel. *L. 3. ch. 9. p. 233. 234.* Il s'applique particuliérement à l'Astronomie, mais sans beaucoup espérer d'y réüssir. *là-même, p. 235. 236.* Il compose, puis il supprime son Traité du Monde à la nouvelle de l'emprisonnement de Galilée. *L. 3. ch. 10. & ch. 11. p. 236. & 245. & suiv.*
38 39	24 25	1634	Il retourne demeurer à Amsterdam, & va voir M. de Charnassé Ambassadeur de France à la Haye. *L. 3. ch. 13. p. 255. 256.* Il fait le voiage de Danemarc avec M. de Ville-Bressieux. *L. 3. ch. 13. p. 259. 260.* Il ébauche son traité de l'Homme & de l'Animal. *L. 3. ch. 14. p. 262. 263.*
39 40	25	1635 *Février.*	Il fait ses observations sur la neige à six pointes. *L. 3. ch. 14. p. 266. 267.*

Il retourne

Vie de Descartes.	Regne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.	
	26	*May.*	Il retourne à Deventer pour y demeurer encore quelque têms. *là même. p. 267.*
		Octobre.	Il passe en Frise & se retire à Liewarden. *là même.*
40 41	26	1636 *Février.*	Il fait un petit Traité de Méchanique pour M. de Zuytlichem. *L. 3. ch. 14. p. 268.*
	27	*Mars.*	Il revient à Amsterdam, & fait son observation des couronnes d'autour des chandelles sur le Zuyderzée. *là même.*
41 42	27 28	1637 8 *Juin.*	Il publie les Essais de sa Philosophie en quatre Traitez. *L. 4. ch. 2. p. 280. & suiv. Item ch. 1. p. 273. & suiv. Item ch. 3. 4. &c. entiers.*
		Septembre.	Il fait un voiage en Flandre, & confére avec le Docteur Silvius à Doüay. *L. 4. ch. 5. p. 307. 308.*
		Novembre.	Il va demeurer à Egmond * en Nort-Hollande. L. 4. *ch. 5. p. 309.* (* *Egmond d'Abdye ou de Binnen.*)
42 43	28	1638 *pendant toute l'année.*	Il entre dans diverses disputes avec M. de Fermat, M. de Roberval, M. Petit, M. Morin, M. de Beaugrand, & autres Philosophes & Mathématiciens. *L. 4. ch. 7. 8. 9. 10. 11. 12. &c. depuis la p. 322. jusqu'à la fin du livre.*
	29	*May.* *Septembre.*	Il s'applique, puis il renonce à la fameuse question de la Roulette. *L. 4. ch. 13. & 14. p. 371. 378.*
		1 *d'Octobre*	Il envoie au P. Mersenne des observations sur un livre de Galilée touchant la Méchanique & le mouvement local. Il s'exerce avec M. de sainte Croix & M. Frenicle sur les Nombres.
		Nov. &c.	Il renouvelle ses amitiez avec M. Des-Argues & M. de Beaune. *L. 4. ch. 16. entier.*
		Août, Sept. Oct. Nov. &c.	Il acquiert de nouveaux Disciples à Utrecht où Regius enseigne publiquement sa Philosophie aprés Reneri.

Vie de Descartes.	Regne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.	
			L. 5. ch. 1. 2. 3. p. 1. jusqu'à la 25.
		Sept. Oct. &c.	Il cesse de répondre aux Problémes & aux questions qu'on lui proposoit sur l'Arithmétiqûe, l'Algébre & la Géométrie, afin de ne plus songer qu'au solide de la Philosophie qu'il avoit à cultiver. *L. 4. ch. 16. p. 395. 396.*
43 44	29 30	1639 *Juin.*	Il est attaqué par les Ministres & Théologiens Protestans. Voetius commence ses hostilitez contre lui. *L. 5. ch. 4. p. 32.*
		Octobre.	Il donne diverses instructions à Régius touchant la Physique & la Médecine. *L. 5. ch. 5. p. 35. 36. &c.*
		Novembre.	Il quitte Egmond de Binnen pour aller demeurer à Harderwick. *là même ch. 7. p. 47.*
		Decembre.	Il se remet à ses Méditations Métaphysiques pour les mettre en état de voir le jour. *là même p. 38. 39. ch. 5.*
44 45	30 31	1640 *Janvier.*	Il va demeurer à Leyde. *L. 5. ch. 7. p. 51.*
		May.	Il corrige les Ecrits de Régius pour le mettre à couvert de la censure de ses Collégues. *L. 5. ch. 8. p. 59. 62. &c.*
		30 Juin *1 Juillet.*	Il se broüille avec les Jesuites au sujet des théses du P. Bourdin, soûtenuës le dernier de Juin & le premier de Juillet. *L. 5. ch. 10. p. 72. 73. & suivantes.*
		22 Juillet.	Il leur fait une déclaration de guerre honnête & respectueuse. *là même. p. 75. 76. 77. 80. 81. 83. 84. 85.*
		7 Septemb.	Il perd sa fille Francine. *L. 5. ch. 12. p. 90.*
		1 Octobre.	Il quitte le séjour d'Amersfort pour retourner demeurer à Leyde. *là même. p. 91.*
		17 Octobre	Il perd son pére. *là même. p. 93.*
		Decembre.	Il est appellé à la Cour par le Roy Loüis XIII,

Vie de Descartes	Regne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.	
			XIII. mais il demeure dans sa solitude. *L. 5. ch. 12. p. 97. 98.*
45 46	31	1641 *Mars.*	Il se retire à Eyndegeest à une demi-lieuë de Leyde. *L. 6. ch. 7. p. 149. & ch. 9. p. 167. & suivantes.*
	32	28 *Août.*	Il publie ses Méditations Métaphysiques à Paris avec les Réponses aux Objections des Sçavans. *L. 6. ch. 1, 2. 3. 4. & 5. depuis la p. 99. jusqu'à la 138.*
		Octobre. Novembre. Decembre.	Il se trouve engagé dans les troubles de l'Université d'Utrecht par les theses de Régius, qui attirent la tempête sur lui. *L. 6. ch. 6. p. 142. 145. 146. & suiv. Item, ch. 7. jusqu'à la page 158.*
46 47	32 33	1642	Il publie ses Méditations en Hollande corrigées & augmentées des septiémes objections faites par l'unique Adversaire qu'il eût parmi les Jésuites, sç. le P. Bourdin, avec lequel il se reconcilie ensuite par les soins du P. Dinet. *L. 6. ch. 6. p. 165. 166.*
47 48	33	1643	Il défend la Confrérie du Rosaire ou de N. D. de Bosleduc contre le Ministre Voetius. *L. 6. ch. 10. p. 185. 186.*
		Avril.	Il refute le livre de Schoockius ou plûtôt de Voetius sous le nom de Scoockius, fait contre sa philosophie & sa personne. *L. 6. ch. 11. p. 188.*
			Il se broüille avec M. Gassendi par les pratiques de M. Sorbiére & de quelques autres broüillons. *L. 6. ch. 13. p. 205. 206. 207.*
	Regne de Louis le Grand du 14 May. 1	1/11 *May.*	Il quitte le voisinage de Leyde, & va demeurer pour un an dans le village d'Egmond du Hoef en Nord-Hollande. *L. 6. ch. 11. p. 191.*
		26 *Juin.* 6 *Juillet.*	Il est appellé en jugement devant les Magistrats d'Utrecht. Mais au lieu de comparoître, il répond par ecrit à la publication de ces Juges: & les recuse. *là même. p. 190. 191. 192. 194.*
		13/23 *Sept.*	Il est condamné contre toutes formes de jus-

Vie de Descartes.	Regne de Louis le Grand.	Ans vulgaires de J. Christ.	
			tice par des Juges qui n'avoient aucun droit sur lui. *P.* 192. 193. 194.
		23 *Sept.* c'est à dire, 3 d'*Octobre*	Il est cité de nouveau ou proclamé publiquement par l'Officier de Justice comme criminel. *là même.*
		Oct. Nov.	Il fait arrêter ces procedures par le Prince d'Orange & les Etats de la Province d'Utrecht. *P.* 195. *du même livre : & livre* 7. *ch.* 4. *p.* 250. 257. 258. 261. 262.
		Nov. Dec.	Il soûtient un autre procez à Groningue contre Schoockius. *L.* 6. *ch.* 11. *p.* 197. *& l.* 7. *ch.* 4. *p.* 249. *& suiv.*
48 49	1 2	1644. *May, Juin, Juill. Août.*	Il fait un voyage en France. Il part d'Egmond du Hoef le 1 de May, & s'arrête quelques jours à Leyde, à Amsterdam, à la Haye. Il arrive à Paris sur la fin de Juin. Il va en Touraine, en Bretagne & en Poitou. *L.* 6. *ch.* 13. *p.* 211. *ch.* 14. *p.* 215. 217.
		10 *Juillet.*	Il publie les Principes de sa Philosophie. *L.* 6. *ch.* 1. *p.* 221. 222. 223. *& suivantes.*
		Octobre. 15 *Nov.*	Il revient à Paris au mois d'Octobre, & retourne en Hollande, où il arrive au milieu de Novembre. *L.* 7. *ch.* 3. *p.* 239. 246. 247. *ch.* 4. *p.* 248. 249.
		Decembre.	Il travaille aux expériences nécessaires pour acquérir une connoissance parfaite des Animaux, des Plantes, & des Minéraux. *L.* 7. *ch.* 4. *p.* 244.
49 50	2 3	1645. 10 *Avril.* 26 *May.* 11 *Juin.*	Il gagne son procez de Groningue contre Scoockius ; & il fait finir les troubles excitez dans l'Université d'Utrecht à son sujet. *L.* 7. *ch.* 4. *p.* 251. *& suiv. Item* 255. 256. 258. *& suivantes.*
		23 *Juillet.*	Il desavouë Régius & sa doctrine, quoique celui-ci passât pour le premier Disciple, pour

l'Apôtre

Vie de Descartes.	Regne de Louis le Grand.	Ans vulgaires de J. Christ.	
			l'Apôtre & le premier Martyr du Cartésianisme. Schisme & révolte de M. Régius contre son maître. *L. 7. ch. 6. p. 268. 269. 270. ch. 8. p. 291. item ch. 13. p. 336. 337.*
		Août.	Il montre sa Bibliothéque aux curieux, c'est à dire, une gallerie où étoient des Animaux prêts à être dissequez. *L. 7. ch. 7. p. 273.*
		6 Octobre.	Entrevuë de M. Descartes & de M. Chanut à Amsterdam, lorsque celui-ci passoit pour la Suéde. *L. 7 ch. 7. p. 277. 279.*
50	3	1646 *Janvier. Février.*	Il fait sa Réponse aux Instances de M. Gassendi; & son Traité des Passions de l'Ame. *L. 7. ch. 7. p. 279. 280.*
51	4	*Février. Mars. Avril, & suiv.*	Il s'exerce sur les Vibrations avec Mylord Candische & M. de Roberval. Sur la Morale avec la Princesse Elizabeth. Sur la Physique avec M. le Comte & M. Porlier. *L. 7. ch. 8. p. 286. 287. 289. 290. item ch. 9. p. 301. 302. item ch. 7. p. 279.*
		Juillet. Août. Octobre. Novembre.	Il tombe dans des dégoûts pour la qualité d'Auteur, qui lui font perdre toute envie de jamais rien faire imprimer. Mais les complimens & les honnêtetez que lui font les Jesuites approbateurs de sa Philosophie, lui relévent un peu le courage contre la multitude de ceux qui méprisoient ou qui condamnoient ses Ecrits. *L. 7. ch. 7. p. 281. 282. 283. Item, ch. 8. p. 284. 285.*
51	4	1647. *Janvier & Février.*	Il est attaqué par les Théologiens de Leyde, & sur tout par Révius & Triglandius qui lui suscitent une persécution dans leur Université comme avoit fait Voetius dans celle d'Utrecht. *L. 7. ch. 11. p. 314. & suivantes.*
52	5	*1 Février. 11 May. 6 Juin.*	Il fait une Dissertation sur l'Amour pour la Reine de Suéde, qui songe à étudier sa Philosophie, & qui lui fait quelques objections par avance, ausquelles il répond. *L. 7. ch. 10. p. 309. 310. 311. ch. 7. p. 282. &c. ch. 10. p. 312. 313.*

Vie de Descartes.	Regne de Louis le Grand.	Ans vulgaires de J. Christ.	
	5	*May.* *Juin.*	Il prévient les entreprises des Classes, Synodes, Consistoires ou autres Assemblées Protestantes de Leyde; & se délivre des intrigues de ses deux calomniateurs Révius & Triglandius, par l'autorité du Prince d'Orange chef de leur Université. *L. 7. ch. 11. p. 318. 319. 320.*
		Juin. *Juillet.* *Août.* *Septembre.*	Il fait son second voyage en France, & arrive à Paris vers la S. Jean. Il va en Bretagne, en Poitou, en Touraine avec l'Abbé Picot, & revient à Paris au commencement de Septembre. *L. 7. ch. 12. p. 323. 324. & suiv.*
		6 Septemb.	Il reçoit pension du Roy par un Brevet du 6 de Septembre: & il retourne en Hollande accompagné de l'Abbé Picot. *L. 7. ch. 12 p. 327. 330. 331. 339. ch. 13.*
		20 Nov.	Il envoie à la Reine de Suéde son Traité des Passions, & ce qu'il avoit écrit du souverain Bien. *là même. p. 331. 332.*
		Decembre.	Il s'occupe aux expériences qu'on appelloit du Vuide, c'est à dire touchant la masse & la pesanteur de l'Air; & il les trouve de plus en plus conformes à ses Principes. *p. 333.*
52	5	1648. *Janvier.*	Il abandonne son Traité de l'Erudition pour s'appliquer à celui de l'Animal & de l'Homme. *L. 7. ch. 13. p. 337. 338.*
		Février.	Il censure par écrit les opinions de Régius sur l'esprit humain ou l'ame raisonnable: afin que les erreurs de ce premier schismatique de sa Secte ne lui fussent pas imputées par ceux qui s'obstineroient à le regarder comme son disciple. *L. 7. ch. 13. p. 334. 335. 336. 337.*
53		*Mars.*	Il reçoit le brevet d'une seconde pension, avec la proposition d'une charge honorable de la part du Roi pour l'attacher & l'établir en France. *L. 7. ch. 13. p. 338. 339.*
	6	*May.*	Il fait son dernier voyage en France. *là même. p. 340. 341. & suivantes.*
		Juillet.	Il se reconcilie solemnellement avec M. Gassendi

Vie de Descartes.	Regne de Louis le Grand.	Ans vulgaires de J. Christ.	
			Gassendi par l'entremise de M. le Cardinal d'Estrées. *p. 342. 343.*
		27 *Août.* 1 *Septemb.* 6 *Septemb.* 9 *Septemb.*	Il part de Paris le lendemain des barricades pour retourner en Hollande, arrive à Boulogne le 1 de Septembre, à Amsterdam le 6 du même mois, & trois jours aprés dans sa solitude d'Egmond; aiant perdu son bon ami le Pere Mersenne mort dés le premier jour du même mois. *L. 7. ch. 14. p. 350. 351. 352. &c.*
		11 *Decemb.*	Il entre dans un nouveau commerce Philosophique avec Henry Morus, qui fait paroître dans les commencemens une passion démesurée pour toute sa doctrine. *L. 7. ch. 15. p. 359. 360. 361.*
53	6	1649 21 *Février.*	Il délibére sur le choix d'un nouveau lieu pour y établir une demeure fixe jusqu'à la fin de ses jours. *L. 7. ch. 16. p. 368. 388. ch. 18.*
54		17 *Février.* 6 *Mars.*	Il est convié par la Reine de Suéde de l'aller voir à Stockholm. *là même, & pp. suivantes.*
		Avril.	Il est visité dans sa solitude d'Egmond par M. Chanut nouvellement nommé Ambassadeur ordinaire de France en Suéde: qui achéve de le
	7		résoudre au voyage de Suéde. *p. 372.*
		11 *Juin.*	Il accepte la correspondance de M. Carcavi qui avoit demandé d'être subrogé au P. Mersenne pour le commerce de la litterature. Mais il n'y trouve pas si bien son compte. *L. 7. ch. 17. p. 377. & suiv. 383.*
		30 *Août.*	Il regle toutes ses affaires par le pré-sentiment qu'il a de sa destinée le xxx Août.
		1 *Sept.*	Il quitte sa chére solitude d'Egmond le 1 de Septembre.
		5 *Sept.*	Il s'embarque à Amsterdam pour son voyage de Suéde le v^e du même mois.
		Octobre.	Il arrive à Stockholm au commencement du mois suivant. *L. 7. ch. 18. p. 386. 387.*

ADDITION A LA VIE de M. Descartes.

Aprés la mort de Descartes.	Regne de Louis le Grand.	Ans vulgaires de J. Christ.	
1		12 *Février.*	Ses funerailles. *L. 7. ch. 22. p. 426.*
		13 *Février.*	Inventaire fait en Suéde. *p. 427.*
		4 *Mars.*	Inventaire fait en Hollande. *p. 428.*
	8.	*May.*	Monument dressé *par* M. l'Ambassadeur Chanut à Stockholm. *p. 429.*
		Juillet ou suiv.	Médaille frappée en Hollande à sa mémoire. *p. 431.*
5	12	1654 *Juin.*	Conversion de la Reine de Suéde, qui en attribuë la gloire à M. Descartes & à M. Chanut aprés Dieu. *L. 7. ch. 23. p. 432. 433.*
17	24	1666 1 *May*	M. le Chevalier de Terlon Ambassadeur de France en Suéde, accompagné de M. de Pompone son successeur fait lever le corps de M. Descartes pour être transporté en France. *L. 7. ch. 23. p. 436.*
		Juin.	On embarque le corps à Stockholm pour Coppenhague, où le Chevalier de Terlon devoit passer pour sa nouvelle Ambassade de Dannemark. *là même* 437.
		2 *Octobre.*	Le corps parti de Coppenhague le 2 d'Octobre, arrive à Paris trois mois aprés. *là même* 438. 439.
17 18	24 25	1667 *Janvier.* 24 *Juin.*	Il est solemnellement enterré à sainte Geneviéve le jour de la naissance de S. Jean-Baptiste à 9 heures du soir. *p. 440. 441. 442.*

Errata de la Préface.

Page.	*Ligne.*	*Faute.*	*Correction.*	*Page.*	*Ligne.*	*Faute*	*Correction.*
iv	7	eu	eus	xvi	*en marge*	*hiantu*	*hiatu*
ix	9	sa	sa	xxiij	25	*effacez.*	Médecin
ibid.	10	n'étoit	n'étoient	xxvij	1	les	leurs
xiv	3	surreptices	subreptices	xxviij	*en marge*	M. esc.	M. Desc.
xv	10	dedié	dédiée	xxix	5	trouvérez	trouverez

Errata de la premiére Partie du Livre.

Page.	*Ligne.*	*Faute.*	*Correction.*	*Page.*	*Ligne.*	*Faute*	*Correction.*
4	*en marge*	originaires	originales	*ibid.*	22. 23	prendré	prendre
17	27	de onze	d'onze	111	12	ancienne	anciennes
25	23	tout	toute	136	5	*effacez.*	avec
35	27	de Escrime	d'Escrime	152	19	s'hazardé-rent	se hazardé-rent
48	17	faire	fait faire				
52	11	reconnoître	connoître	154	12	des	de
55	25	celles	celle	177	6	c'étoit	c'étoient
56	9	poësle	dais	181	8	Diviniré	Divinité
ibid.	16	sous le	au	189	39	{ Beecxmam	Beeckman
63	18	suivoit	suivir	205	32		
82	21	tonnére	tonnerre	206	21	peutêtre	peut être
85	35	.	,	218	37	daignez	daigniez
98	30	ne n'est	ce n'est	241	13	étoit	fut depuis
99	14	Lieutenant *ajoutez.*	{ d'une simple compagnie	243	*en marge*	Carolo	Carlo
				314	14	avoit	avoir
109	*en marge*	1923	1623	360	6	réfutation	réputation

Errata de la seconde Partie.

Page.	*Ligne.*	*Faute.*	*Correction.*	*Page.*	*Ligne.*	*Faute*	*Correction.*
6	5	Casuste	Casuiste	181	27	vint	vinst *ou* vint
20	31	reçuë	reçû	183	23	Roberbal	Roberval.
24	32	Péripaticiens	Péripatéti-ciens.	318	3	sçavoient	jugeoient
				325	39	irréprocheble	irréprochable
28	30	donné	donnée	330	36	vivans	vivant
35	26	point	pas même	349	11	C. de la Vil-leneuve	Rogier du Crévis
58	32	le	la				
60	26	possédoit	connoissoit	*ibid.*	18	d'écrire	à écrire
84	21, 22	. Je	, je	350	13	Herbronn	Herborn
93	*en marge*	*Iesuistaster*	*Iesuitaster*	361	34	*atura*	*Natura*
89	10	*l'Abbé Picot*	*M. de la Vil-leneuve*	372	26	Rei-	Reine
				391	12	voir ,	voir assez,
111	35	Alcmaër	Alcmaer	408	19	*ajoutez en marge*	tom. 1. des lettr. p. 58.
114	24	ouvrgées	ouvrages				
156	39	pour	par	411	4	pieds	pied
179	39	le Roy	Régius	411	7	rendu	rendus
205	18	sollicitions	sollicitations	423	13	encore	encore mieux
216	6	Vanleew	van-Leew	428	7	les affaires	des affaires
ibid.	18	présentoit	présentoient	445	13	*vin*	*vitre*
218	10	demie	demi-	451	33	qui	qu'il
219	19	dégout	goût	458	23	d'Oxenstern	Oxenstiern
222	19	des raisons	de ses raisons	476	29	exerçoient	exercens
280	9	imprimé	imprimées	555	17	des	de

S'il se trouve quelques Subjonctifs imparfaits qui semblent former le sens de l'Aoriste comme *fut, fit, put, dit, vint, contint*, &c. par le retranchement de la lettre *s* & l'omission de l'accent circonflexe ^ qu'on devoit y substituer, il sera aisé au Lecteur d'y suppléer par son attention.

PRIVILEGE

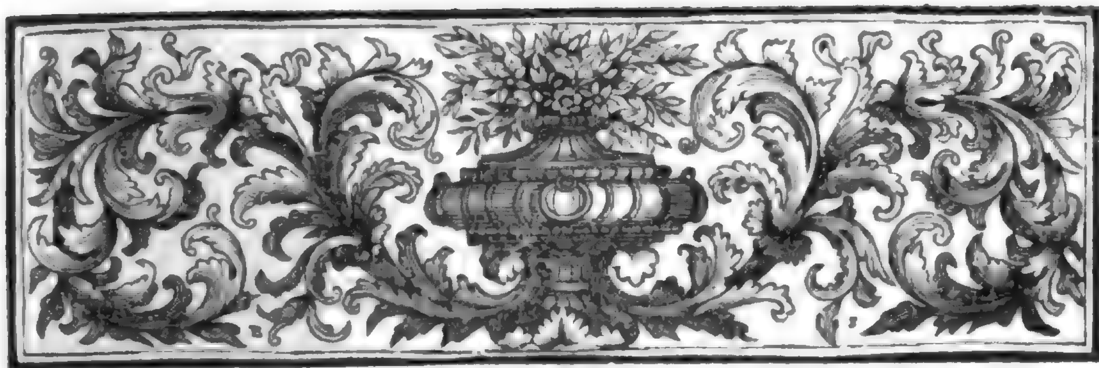

LA VIE
DE
M^R^ DESCARTES.

LIVRE PREMIER.

Contenant ce qui s'eſt paſſé à ſon ſujet depuis ſa naiſſance juſqu'à ce qu'il ſe fût défait de ſes Prejugez.

CHAPITRE PREMIER.

Où l'on parle de ceux à qui Monſieur Deſcartes devoit la vie ; de ſes Ancètres les plus proches de ſon Siecle ; & de l'état où étoit ſa famille, lorſqu'il vint au monde.

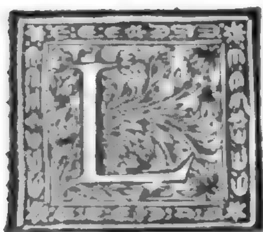

LA vie eſt un preſent de la Nature aſſez conſiderable pour ne pas negliger de ſçavoir à qui l'on en eſt redevable : & j'ay lieu d'eſperer que ceux à qui celle de M. Deſcartes ne ſera point entierement indifferente, me ſçauront gré de leur avoir fait connoître les Perſonnes dont la Providence a voulu employer le miniſtere pour la production de ce Philoſophe.

Je sçai qu'il en est presque des Philosophes comme des Saints de l'Eglise de Dieu: & que les uns non plus que les autres n'ont souvent rien à emprunter de leur famille. On peut dire même que les Personnes du siecle qui reçoivent quelque lustre de leur naissance, n'ont qu'un merite assez mediocre, lorsqu'elles sont obligées de recourir à celuy de leurs Parens & de leurs Ancêtres, pour en tirer quelque avantage.

J'avouë que ce n'est pas traiter M. Descartes en Philosophe que de parler de la noblesse de son sang, & de l'antiquité de sa race: & que ceux qui font profession de mépriser ces considerations trouveront peut-être que sa naissance pour être un peu trop illustre l'a éloigné de la Philosophie d'un degré plus qu'elle n'auroit fait, si elle avoit eu la mediocrité de celle de M. Gassendi, ou les défauts de celle du celebre Galilée.

Ce n'est donc pas pour rien ajoûter au merite, ou à la reputation de M. Descartes que je veux parler de son extraction, puisqu'à toute rigueur il n'en a point reçu plus que M. Gassendi, ou Galilée en auroient pû recevoir de la leur. Mais c'est pour faire voir que la gloire que ses Ancêtres ont pû meriter dans les Armées, & dans les Cours souveraines n'empêche pas qu'ils n'en aient reçu une toute nouvelle de nôtre Philosophe par un effet du retour que la retroaction est capable de produire.

Monsieur Descartes étoit sorti d'une Maison qui avoit été considerée jusqu'alors comme l'une des plus nobles, des plus anciennes & des mieux appuyées de la Touraine. Elle s'étoit même beaucoup étenduë dans la province de Poictou, & elle avoit poussé ses branches jusqu'en Berry, en Anjou & en Bretagne par le moien des belles alliances qu'elle y avoit contractées.

Il étoit fils de Messire *Joachim* Descartes qui eut pour pere *Pierre* Descartes, & pour mere Claude Ferrand sœur d'Antoine Ferrand premier Lieutenant particulier au Châtelet de Paris, & de Michel Ferrand qui fut pere de Monsieur Ferrand Doyen du Parlement de Paris. Pierre Descartes n'eut point d'autre enfant que Joachim. C'étoit un Gentilhomme aisé qui s'étoit retiré de bonne heure du service & des emplois pour goûter plus long-temps les fruits du repos qu'il s'étoit

s'étoit procuré. Mais il n'hesita jamais de l'interrompre, lors qu'il fut question de servir son Prince & sa Patrie. Il se signala même depuis en diverses occasions ; & s'étant jetté dans la ville de Poictiers l'an 1569. avec le Comte du Lude pour en soûtenir le siége contre les Huguenots, il contribua beaucoup à affermir le parti du Roy, à faire lever le siege, & à maintenir le peuple, & les troupes dans l'obeïssance du Prince legitime.

Ce Pierre étoit fils de *Jean* Descartes, & de Jeanne du Puy qui étoit fille & heritiere d'un cadet de la Maison de Vatan en Berry. Cette bisayeule de nôtre Philosophe mourut assez jeune : & son mary passa à de secondes nopces sans avoir pû neanmoins augmenter sa famille par ce nouveau mariage. Jean avoit eu pour Pere *Gilles* ou *Gillet* Descartes, & pour mere Marie Magdelaine Desmons qui étoit d'une famille tres-noble, & des plus anciennes du haut Poictou.

Gilles étoit fils d'un autre *Pierre* Descartes, & de Madelaine Taveau de la Maison de Mortemer. Il avoit eu un frere nommé à l'Archevêché de Tours. Ce Prelat portoit le nom de Pierre comme son Pere. Si le sieur Robert & Messieurs de Sainte-Marthe n'en ont point fait mention dans leur liste des Archevêques de Tours, on peut attribuer cette omission au peu de durée qu'eût ce Pontificat, & à la mort precipitée du nouvel Archevêque. On a lieu même de douter qu'il eût eu le loisir de se faire sacrer, & de prendre possession de son Siege dans toutes les formes.

Pierre Descartes pere de Gilles, & de l'Archevêque Pierre étoit fils d'un autre *Gilles* & de Marthe Gillier qui étoit de la Maison de Puy-Garreau. Ce Gilles n'étoit que le puîné de la Maison : mais il en devint en suite le Chef, parce que son aîné Pierre Descartes Seigneur de Mauny en Touraine prés de Ligueil n'eut qu'une fille qui porta son bien hors de la famille, & qui par son mariage passa dans la Maison de Lillette en Touraine, laquelle s'est trouvée depuis fonduë dans celle de Maillé.

Ceux qui voudront recourir aux titres de la Maison de Descartes qui se gardent chez M. de Kerleau, & M. de Chavagnes qui sont maintenant les premiers de cette Maison en Bretagne, & neveux de nôtre Philosophe, pourront encore faire remonter sa genéalogie plus haut. Mais quelque avan-

tage qu'on en voulût tirer pour la reputation de la famille, on peut dire que si ce n'étoit le merite des Vivans qui la soûtiennent avec honneur, il n'y auroit plus gueres aujourd'huy que la consideration de nôtre Philosophe qui fût en état de faire revivre ces Anciens dans la Posterité, & de rendre leur nom immortel. Il suffit de dire pour en faire remarquer la noblesse, que l'on n'y a jamais apperçu de mes-alliance; & pour en faire sentir l'antiquité, que l'on ne l'a point encore pû fixer par aucune datte d'annoblissement qui en ait montré la source.

Il y avoit encore en Touraine une autre branche de l'ancienne Maison de Descartes ou *Des Quartes*, qui se trouva transformée par les alliances dans des familles étrangeres du temps de Henry Second. Cette branche s'étoit divisée sous le regne de Charles VII. en Aînez qui sçurent se maintenir noblement jusqu'à la fin, *hantant les Ban & Arriere-ban sans avoir jamais derogé à leur état*; & en Puisnez qui tomberent dans la pauvreté, & qui furent obligez d'entrer dans le negoce pour subsister. De ces derniers étoit venu un Medecin de Châtelleraut en Poictou nommé Pierre Descartes, qui du tems de François I. soûtint un procez à la Cour des Aydes de Paris contre les Elûs de cette Ville, qui prétendoient le mettre à la taille. Il fut rétabli par la Cour dans tous les droits de sa Noblesse, aprés avoir fidellement representé sa genéalogie par generations non interrompuës jusqu'au Roy Charles Cinquiéme. Mais la branche des uns & des autres s'étant separée de celle de M. Descartes le Philosophe dés le tems de Philippes de Valois, je les ay jugez trop éloignez de luy, & trop indifferens à nôtre sujet, pour en rapporter icy les noms & les qualitez.

Registre de la Cour des Aydes du 4. Septembre 1547. avec les pieces originaires du procez.

V. les Registres comme cy-dessus.

Voions maintenant l'état où étoit la famille de M. Descartes au temps de sa naissance. Son Pere Joachim fils unique de Pierre se trouvant au bout de ses études, n'avoit point témoigné vouloir se déterminer à la profession des armes, soit qu'on luy eût fait sentir que la Noblesse Françoise étoit fatiguée, épuisée, & à demi ruinée par les guerres civiles & étrangeres, soit que l'exemple de son Pere luy fit connoître que la tranquillité de la vie étoit le moyen le plus seur pour conserver son bien. Mais l'aversion qu'il avoit pour l'oisiveté jointe à l'obligation de se determiner à un genre

genre de vie qui fut honorable le fit ſonger à prendre parti dans la Robe. Il tourna ſes vûës vers le Parlement de Bretagne, & il ſe fit pourvoir d'une charge de Conſeiller en cette Cour, le XIV. jour de Fevrier de l'an 1586. par la reſignation d'Emery Regnault. Comme les Offices de ce Parlement ne ſont que ſemeſtres pour le ſervice & la reſidence, il ne ſe ſoucia point d'établir ſa demeure ordinaire à Rennes, mais il ſe contenta d'y aller paſſer ſon ſemeſtre. Peu de temps aprés par Contract du XV. de Janvier de l'an 1589. il épouſa Jeanne Brochard fille du Lieutenant General de Poictiers, & de Jeanne Sain ou Seign, qui lui donna trois enfans durant le peu d'années qu'elle eut à vivre avec lui.

Elle ſurvêquit à ſa fille.

L'aîné appellé *Pierre* Deſcartes Seigneur de la Bretailliere de Kerleau, de Tremondée, de Kerbourdin &c. eſt mort Conſeiller au Parlement de Bretagne où il avoit eſté reçeu le x. d'Avril 1618. par les ſoins de ſon Pere, qui étoit venu enfin s'établir dans la Province. M. de la Bretailliere s'étoit allié dans la Nobleſſe de Bretagne, & il avoit épouſé par Contract du XVII. de Septembre en 1624. Dame Marguerite Chohan de Cockander, dont il avoit eu deux fils & quatre filles. L'un des garçons étoit Pierre Deſcartes Seigneur de Montdidier qui avoit été marié à une veuve de qualité & fort riche dans la Province, & qui mourut ſans enfans & ſans emploi. L'autre eſt Meſſire *Joachim* Deſcartes Seigneur de Kerleau &c. qui eſt aujourd'hui regardé comme le chef du nom & des armes de toute la maiſon, dont il ſoûtient le rang, & la dignité avec beaucoup d'honneur & de reputation. Il fut reçeu Conſeiller au Parlement de Bretagne le XXX. jour de May de l'an 1648. & par Contract ſigné le premier jour de l'année 1656. il épouſa Dame Marie Porrée du Parcq fille de Meſſire Nicolas Porrée du Parcq Conſeiller au même Parlement, & de Dame Julienne du Gueſclin, de la famille du fameux Bertrand Connétable de France. De ce mariage ſont venus deux garçons & trois filles. L'aîné qui a beaucoup de merite ſe nomme François Joachin; il vient d'être pourvû d'une charge de Conſeiller au Parlement, où il doit répondre avantageuſement à ce qu'on attend de lui. Le ſecond ſe nomme René comme ſon Grand-Oncle, & il eſt entré depuis un an au Noviciat des Jeſuites à Paris. Ses Superieurs

Kerleau eſt une Terre & Seigneurie de la paroiſſe de Luain ou Luyan, au Dioceſſe de Vannes. D'autres écrivent Eluen.

En 1690.

rieurs en ont tres-bonne opinion, & ils font esperer qu'il ne se rendra pas indigne de porter le nom du grand Philosophe. L'aînée des filles de M. Descartes de Kerleau appellée Marie, avoit épousé Messire Charles Bidé de la Grand-ville Conseiller au Parlement fils d'un President au Mortier, & petit-fils d'un Maître des Requêtes: mais elle perdit son mary en 1689. & elle est demeurée avec quatre petits enfans. Les deux autres filles ne sont pas encore pourvuës. Des quatre filles de M. de la Bretailliere frere aîné de nôtre Philosophe, les deux aînées embrasserent la profession Religieuse, la premiere nommée Anne Descartes aux Carmelites de Vannes, la seconde nommée Françoise aux Ursulines de Ploermel dans le Diocése de S. Malo: toutes deux filles de beaucoup d'esprit, & de grande pieté. La troisiéme appellée Marie Madelaine Descartes a épousé Messire François du Pereno Seigneur de Penvern, & de Persequen Gentilhomme tres-qualifié dans la Province. Ils ont eu plusieurs enfans dont les filles sont ou Religieuses, ou encore sans établissement. Des garçons, l'aîné appellé Joachim est Capitaine dans le Regiment de Jarzé, le second est au College. La quatriéme est Mademoiselle *Catherine* Descartes qui n'a point jugé à propos de s'engager dans les liens du mariage: & s'il est vrai d'un côté qu'elle soûtient dignement la memoire de son oncle par son esprit & son sçavoir, on peut dire de l'autre qu'elle sert de modele aux personnes de son sexe par sa vertu. C'est à sa gloire que quelques-uns ont publié que *l'Esprit du grand René étoit tombé en quenouille*.

Le second des enfans de Joachim Descartes Pere de nôtre Philosophe, fut une fille nommée *Jeanne*, qui fut mariée à Messire Pierre Rogier, Chevalier Seigneur du Crevis, & qui mourut fort peu de temps aprés son Pere. Leur mariage fut suivi de la naissance de deux enfans, d'un fils & d'une fille. Le fils appellé Messire François Rogier, est mort Conseiller au Parlement de la Province, & a laissé un fils de son nom, qui est Monsieur le Comte de Villeneuve. La fille nommée Susanne a épousé un Gentilhomme de Bretagne qui est M. de Lambely Baron de Kergeois.

Paroisse de Ploermel Diocese de S. Malo.

Le troisiéme des enfans de Joachim, & le dernier de ceux que luy donna Jeanne Brochard sa premiere femme, fut RENE' DESCARTES nôtre Philosophe, qui s'est vû obligé

obligé de porter la qualité de Seigneur du Perron malgré la fermeté avec laquelle il a toûjours refusé toutes sortes de titres. C'est sur l'exactitude de ce détail que l'on pourra redresser l'opinion de ceux qui en ont écrit autrement, & qui ont publié qu'il étoit l'unique enfant du second lit.

Nous verrons ce que c'est que le Perron dans la suite.

Lettr. à Fr. Schooten de l'an 1649. Borel vit. comp. init.

CHAPITRE II.

Naissance de M. Descartes. Du lieu & du temps de cette naissance. Etat de ce monde & particulierement de la Republique des Lettres au temps de sa naissance.

SI l'on avoit differé plus long-temps à recueillir exactement les circonstances de la vie de M. Descartes, il en seroit infailliblement arrivé de luy au sujet du lieu de sa naissance ce que l'on a publié à l'égard d'Homere, dont la naissance a été reclamée par sept Villes differentes, sur une incertitude causée par la negligence qu'on avoit apportée à écrire sa vie. On auroit vû dans la suite des temps diverses villes de la Touraine, du Poitou, & de la Bretagne s'attribuer la gloire d'avoir vû naître nôtre Philosophe dans leur enceinte. Déja le sieur Borel avoit écrit qu'il étoit né dans la ville de Châtelleraut en Poitou. Le Sieur Crasso avoit déja avancé que c'étoit dans le château du Perron, qu'il appelle Perri, & qu'il place mal à propos sur les limites de la Bretagne & du Poitou : Et plusieurs suivant une opinion assez communement répanduë dans le monde, le croyent natif de Rennes en Bretagne.

Mais il est constant que M. Descartes n'a point eu d'autre Patrie que la Haye en Touraine. C'est une petite Ville située entre la Touraine & le Poitou sur la riviere de Creuse, dans une distance presque égale d'environ dix lieuës entre la ville de Tours & celle de Poitiers, au Midy de celle-là, & à l'Orient d'été ou Nord-Est de celle-cy. Il n'y a point de contrée en France que l'on puisse preferer à cette partie meridionale de la Touraine soit pour la temperature de l'air & la douceur du climat, soit pour la bonté du terrain & des eaux, & pour les agrémens qu'y produit le mélange

C'étoit la sétiéme année du regne de Henry IV. qui ne devoit finir que le second jour d'Août. Ce bon Prince qui venoit d'être réconcilié solennellement avec l'Eglise Romaine, par l'absolution que le Pape luy avoit donnée le Dimanche 17. de Septembre de l'année précedente, pouvoit conter celle de la naissance de Descartes au nombre de ses plus heureuses, independemment de ce que pourroit être un jour ce Sujet nouveau né. Ce fut en 1596. qu'il reçut les soûmissions des Ducs de Mayenne, de Nemours, & de Joyeuse; qu'il recouvra la ville de Marseille sur les Espagnols par le moyen du Duc de Guise; qu'il reprit la ville de la Fere en Picardie; & qu'il reçut le Legat qui étoit le Cardinal de Medicis, envoyé par le Pape pour faire valoir plusque jamais l'ancienne union du S. Siege avec la France, & pour porter le Roy à faire avec l'Espagne la paix qui fut concluë à Vervins deux ans aprés. 1596.

Le Pape Clement VIII. commençoit la cinquiéme année de son Pontificat. L'Empereur Rodolphe II. achevoit la vingtiéme de son Empire: & Philippes II. Roy d'Espagne contoit la quarante-uniéme de son regne depuis la demission de l'Empereur son Pere. Il n'y avoit qu'un an que Mahomet III. étoit monté sur le trône des Othomans, & il portoit actuellement ses armes en Hongrie, dont le succez fut suivi de la prise d'Agria sur les Allemans.

La Pologne & la Suede étoient alors sous l'obéïssance de Sigismond III. Il y avoit dix ans qu'il étoit parvenu à la premiere Couronne par la voye de l'élection, & il n'y en avoit guéres plus de trois qu'il avoit recueilli la seconde par son droit hereditaire. Le Danemarc contoit en paix la neuviéme année du regne de Christiern IV. quoiqu'on eût attendu à le couronner jusqu'en cette même année à cause de son bas âge.

Ce fut aussi en cette année que les Pays-bas Catholiques reçurent leur nouveau Gouverneur l'Archiduc & Cardinal Albert qui en devint le maître & le proprietaire par le moyen de l'Infante Isabelle-Claire Eugénie, qu'il épousa deux ans aprés. Enfin ce fut cette année que la Hollande & l'Angleterre renouvellerent par un nouveau Traité leur alliance avec la France pour se fortifier contre leurs enne-

1596. mis ; & que l'Angleterre perdit son Amiral Drack au milieu des prospéritez dont elle jouïssoit sous la Reine Elisabeth qui étoit à la trente-neuviéme année de son regne.

L'ETAT de la République des Lettres n'étoit ni trop florissant, ni trop déchu au temps de la naissance de M. Descartes.

La *Grammaire*, & les *Humanitez* étoient encore traitées avec beaucoup d'honneur par Sanctius en Espagne, par Sylburge en Allemagne, qui mourut cette année, & par Passerat en France. On peut y ajoûter Scioppius, qui tout jeune qu'il étoit, brilloit déja parmi les Grammairiens & les Humanistes du prémier ordre.

La *Poësie* avoit reçu un grand échec à la mort du Tasse, qui étoit arrivée l'année précédente, & ne se soûtenant plus qu'assez foiblement en Italie dans la personne du Guarini, & de quelques jeunes Poëtes, elle se polissoit peu à peu en France par les soins de Malherbe.

La *Critique*, & la *Philologie* étoient dignement exercées par Lipse, par Jos. Scaliger, par Casaubon, par Nic. le Fevre, & par le Pere Sirmond, qui commençoit déja à se distinguer.

Pour ce qui regarde l'*Eloquence*, on peut dire qu'elle avoit eu beaucoup de peine à revivre aprés la mort de Perpignan, de Muret, & de Benci, qui n'étoit mort que depuis deux ans. On n'en voyoit plus que l'ombre dans le Barreau, la Chaire & l'Ecole: mais l'Avocat General Marion, & du Vair le Garde des Sceaux la maintenoient en France avec autant de force & de majesté que leur siecle en pouvoit souffrir.

La *Philosophie* ancienne, & particulierement celle d'Aristote se trouvoit alors rudement attaquée par François Patricius qui ne survêquit que d'un an à la naissance de M. Descartes : & le Chancelier Bacon jettoit déja les fondemens de la nouvelle Philosophie.

Les *Mathematiques* se trouvoient en assez bon état entre les mains de ceux qui travailloient alors à les perfectionner. La *Geométrie* étoit assez heureusement cultivée par Clavius à Rome, mais mieux encore par Monsieur Viéte en France. L'*Astronomie* par Tycho-Brahé & son Disciple Kepler, par le Landgrave de Hesse Guillaume, & ceux qui

qui travailloient ſous luy, & par Galilée qui commençoit à paroître. La *Chronologie* par Scaliger. La *Geographie* par Ortelius, & Merula aprés Mercator qui n'étoit mort que depuis deux ans: & la *Mechanique* avec ſes eſpeces par Steuin. Mais nous n'en pouvons pas dire autant de l'*Optique*, & de la *Muſique*, dont il ſemble que l'heure ne fût pas encore venuë. 1596.

Les progrez de la veritable *Médecine* n'étoient pas ſi conſidérables à la naiſſance de M. Deſcartes que ceux des Mathématiques. Ceux qui la profeſſoient, ou qui en écrivoient alors, n'avoient pas encore les lumieres que l'on a reçuës depuis pour pouvoir avancer dans la connoiſſance d'une ſcience ſi neceſſaire.

La *Juriſprudence* avoit été floriſſante pendant l'eſpace preſque entier de ce ſiecle, & particuliérement en France: mais elle paroiſſoit un peu déchuë depuis la mort de Cujas, & de Hotman. Elle ſe ſoûtenoit encore neanmoins ſur la capacité des deux Pithou, dont l'aîné mourut cette même année, ſur celle de Du Faur de Saint Jory, de Barclay le pere, & des principaux Magiſtrats du Parlement de Paris, qui pour lors étoient Gens de Lettres pour la plûpart.

Enfin la *Theologie* regnoit alors parmi les autres ſciences, par le miniſtere d'un Bellarmin, d'un Eſtius, d'un Du Perron, & par celuy des Facultez de Paris & de Louvain. Elle étoit encore ſous la vexation de Béze & de Hunnius parmi les Proteſtans de l'une & l'autre Secte.

Voilà quel étoit à peu prés l'état des Lettres au temps de la naiſſance de M. Deſcartes. Mais on peut dire qu'elles ſouffrirent une grande diminution par la mort qui arriva cette même année à diverſes perſonnes de marque qui en faiſoient profeſſion. Le nombre de ceux que Dieu fit naître en même temps pour remplir ce vuide, auroit été trop petit pour réparer la perte de tant d'excellens hommes, ſi M. Deſcartes n'eût ſuffi ſeul pour pluſieurs.

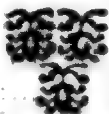

CHAPITRE III.

Batême de M. Descartes. Son nom, son surnom. Mort de sa Mere. Etat de sa santé dans ses premieres années. Son Pere se remarie. Enfans de ce second Lit.

1596. MR Descartes reçeut le Batême le 3. jour d'Avril, qui étoit le quatriéme de sa vie, & il fut tenu sur les fonds par son oncle maternel René Brochard sieur des Fontaines Juge-Magistrat à Poitiers, conjointement avec Michel Ferrand Lieutenant General à Châtelleraut. Mais il n'eut qu'une marraine qui étoit Madame Sain, parente de sa maison, dont le nom étoit Jeanne Proust, & qui étoit femme du Controlleur des Tailles, pour le Roy, à Châtelleraut. Il considéra toujours la grace de cette régénération avec un respect inviolable; & aprés sa mort on lui trouva son Extrait batistaire qu'il avoit religieusement conservé, & porté avec lui jusqu'en Suede, comme un certificat de son Christianisme. L'on a sçeu par cet Extrait que la cérémonie de son Batême s'étoit faite dans l'Eglise paroissiale de saint George de la Haye, par le ministére du Curé du lieu nommé Grisont.

Il fut nommé *René* par son prémier Parrain, & il fut arrêté dans la famille qu'il porteroit le surnom *du Perron*, qui étoit une petite Seigneurie appartenante à ses parens, & située dans le Poitou. Ce ne fut pas un titre vain pour lui. La terre du Perron lui fut donnée dans la suitte des temps pour son partage, lorsqu'il fut en état de la posséder. Il en retint le nom jusqu'à la fin de ses jours, nonobstant la vente qu'il fit de cette Terre, peu d'années aprés l'avoir reçeuë en propre.

Mais il paroît que ce surnom n'a été d'usage que pour les personnes de sa famille où il étoit question de le distinguer de son aîné. Il n'a presque jamais servi à le faire connoître hors de sa parenté & hors du collége. Il reprit le surnom de *Descartes* lors qu'il quitta la maison de son Pére: & les Etrangers parmi lesquels il se trouva engagé d'habitudes,

tudes, ne tardérent pas à le tourner en *Cartesius*. Cette maniere de changer les noms en Latin, tant par le retranchement de l'article des Langues vulgaires, que par la terminaison éloignée des manieres de les prononcer, étoit assez ordinaire parmi les Gens de Lettres pour empêcher que personne en fut surpris. Il fut peut-être le seul qui voulut y trouver à redire, jugeant qu'il étoit du devoir d'un Enfant de famille de ne pas laisser altérer ou corrompre un nom qui lui auroit été scrupuleusement conservé par ses Ancêtres. *Cartesius*, selon lui, étoit un nom feint, plus propre à le faire méconnoître des personnes de sa connoissance & à le faire désavouër de ses parens, qu'à le faire connoître à la Postérité. L'événement fit voir qu'il avoit encore autre chose à craindre de cette licence de latinizer son nom, puisque quelques-uns de ses ennemis cherchant à lui dire des injures, s'avisérent de l'appeller *Cartaceus Philosophus*. Mais il falut céder à l'impétuosité de l'usage qui l'emporta sur ses raisonnemens : & il a reconnu lui même dans la suite du temps, que *Cartésius* a quelque chose de plus doux que *Descartes*, dans les Ecrits Latins. Ce qui se trouve aujourd'hui confirmé par ses Sectateurs, qui s'appellent même en notre Langue *Cartesiens* plus volontiers que *Descartistes*, malgré l'épreuve que M. Rohaut & M. Clerselier avoient faite de ce dernier nom. Au reste la raison que M. Descartes avoit de rejetter le nom Latin de *Cartesius* paroîtra encore plus évidente & plus solide lors qu'on sçaura que l'ancienne orthographe du nom de la famille étoit *Des Quartes*; & dans les titres Latins du quatorziéme siecle, *De Quartis*.

1596.

Tom. 1. de ses. lettr. p. 387. tom. 2. p. 165. item pag. 284. Senguerdius apud Regium Epist. 22. MS. ad Cart. Philosophe de carte.

Clersel. lettr. à M de Ferm. tom. 3. des lett. p. 276.

Les couches de Madame Descartes qui avoient été assez heureuses pour l'enfant, furent suivies d'une maladie qui l'empêcha de relever. Elle avoit été travaillée dés le temps de sa grossesse d'un mal de poûmon qui lui avoit été causé par quelques déplaisirs qu'on ne nous a point expliquez. Son fils qui nous apprend cette particularité, s'est contenté de nous dire qu'elle mourut peu de jours aprés sa naissance.

Tom. 1. p. 75.

Les soins du Pére purent bien garantir l'Enfant des inconveniens que l'on devoit craindre de la privation des secours de la Mére : mais ils ne purent le sauver des infirmitez qui

1596. accompagnérent la mauvaise santé qu'il avoit apportée en venant au monde. Il avoit hérité de sa Mére une toux séche, & une couleur pâle qu'il a gardée jusqu'à l'âge de plus de vingt ans, & tous les Médecins qui le voioient avant ce temps là, le condamnoient à mourir jeune. Mais parmi ces prémiéres disgraces il reçeut un avantage dont il s'est souvenu toute sa vie: c'est celui d'avoir été confié à une Nourrisse qui n'oublia rien de ce que ses devoirs pouvoient exiger d'elle. Il en eut toute la reconnoissance imaginable: & jamais Nourrisson ne fut plus généreux que lui, puis qu'il pourvut à sa subsistance par une pension viagére qu'il lui créa sur son bien, & qu'il lui fit payer exactement jusqu'à la mort.

Son Pére avoit ménagé jusqu'alors les stations diverses de sa demeure de telle sorte, que les six mois de l'année qui lui restoient libre de l'éxercice de sa Charge, étoient destinez pour la Ville de Poitiers où il se retiroit volontiers auprés de son Beau-Pere, sur tout dans les prémieres années de son mariage. Neanmoins il ne s'étoit pas tellement assujetti à cette coûtume, qu'il ne se donnât la liberté d'aller joüir des plaisirs de la campagne, tantôt à sa terre du Perron, tantôt à la Haye en Touraine, dont la Seigneurie étoit alors partagée entre la maison de sainte Maure & celle de Descartes. Mais la mort de sa femme contribua beaucoup à le détacher des habitudes qu'il avoit en Poitou, & des inclinations qu'il sentoit pour la Touraine. Elle le fit songer à de nouveaux établissemens qu'il se procura quelque temps aprés dans la Bretagne, où il fixa le reste de sa vie par un nouveau mariage qu'il y contracta.

La femme qu'il épousa en secondes nopces étoit fille du prémier Présìdent de la Chambre des Comptes de la Province, & elle s'appelloit Anne Morin. Il en eut encore deux enfans, un garçon & une fille qui sont parvenus à une maturité d'âge, & qui ont contribué à la multiplication de la famille. Le garçon qui étoit l'aîné, portoit le nom du Pére. Il fut Seigneur de Chavagnes Paroisse de Sucé au Diocése de Nantes, & Conseiller au Parlement de Brétagne, de même que l'aîné du premier lit. Il eut plusieurs enfans de Marguerite du Pont fille de M. du Pont Président de la Chambre des Comptes

1. Il fut reçeu Conseiller le 10. Juillet 1627.

Comptes de Bretagne. L'aîné de ces enfans qui est Messire 1598.
Joachim Descartes de Chavagnes encore vivant a épousé 1599.
Mademoiselle Sanguin, nommée Prudence, fille de M. Sanguin Trésorier des Etats de Bretagne. De ce mariage sont venuës trois filles, Prudence, Céleste, & Susanne, qu'il a mariées avantageusement dans les meilleures Maisons de Bretagne; Prudence & Susanne dans celle de Rosnévinen, & Céleste dans celle de la Moussaye.

M. de Chavagnes ayant perdu sa femme en 1677. & voyant sa famille aussi heureusement établie qu'il pouvoit le souhaiter, ne trouva plus d'obstacle au desir qu'il avoit d'embrasser l'Etat Ecclésiastique. Il y est entré par tous les degrez de l'Ordination jusqu'à la Prêtrise, & il éxerce aujourd'huy sa Charge de Conseiller Clerc au Parlement avec beaucoup de dignité & d'approbation.

Il a plusieurs fréres, entre autres Messire François Descartes qui a épousé Dame N. de Laleu, dont il a eu un garçon & une fille: & le R. Pere Philippes Descartes Jesuite qui fit profession au mois de Septembre l'an 1656. Ce Pere qui s'est retiré à Rennes est regardé dans la Compagnie comme une personne qui s'est fait un grand mérite de son esprit & de sa pieté. Il a enseigné les Mathematiques avec beaucoup d'approbation, & il a été jugé capable des plus grands emplois de sa Compagnie. Mais il s'en est toûjours excusé, & l'on n'a pû refuser à la foiblesse de sa santé ce que l'on n'auroit pas voulu accorder d'ailleurs à sa modestie.

La fille que le Pére de nôtre Philosophe eut de son second lit, s'appelloit Anne comme sa Mére. Elle fut mariée à Messire Loüis d'Avaugour Chevalier, Seigneur du Bois de Cargrois, ou Kergrais qui est une terre de la paroisse de Quarquefou au Diocése de Nantes. Il étoit frere de M. d'Avaugour qui fut long-tems employé dans les Ambassades & autres négociations pour le Roy en Suéde, en Pologne, en Allemagne, & qui mourut à Lubeck le vi. jour de Septembre l'an 1657.

Chap.

CHAPITRE IV.

Dispositions de M. Descartes pour l'étude. Etablissement du Collége de la Fléche. Son Pére l'y met en pension sous les Jésuites. Progrez qu'il fait dans les Humanitez.

JOachim Descartes n'étoit pas tellement occupé des fonctions de sa Charge, & des établissemens de sa nouvelle famille en Bretagne, qu'il ne se donnât aussi le loisir de songer à son fils, qu'il avoit coûtume d'appeller *son Philosophe*, à cause de la curiosité insatiable avec laquelle il luy demandoit les causes & les effets de tout ce qui luy passoit par les sens.

La foiblesse de sa complexion, & l'inconstance de sa santé l'obligérent de le laisser long-temps sous la conduite des femmes. Mais dans le temps qu'on ne travailloit qu'à luy former le corps, & à luy acquerir de l'embon-point, l'Enfant donnoit des marques presque continuelles de la beauté de son génie. Il fit paroître au milieu de ses infirmitez des dispositions si heureuses pour l'étude, que son Pére pour commencer à cultiver ce fonds d'esprit, ne pût s'empêcher de luy procurer les éxercices convenables à ce dessein, malgré la résolution qu'il avoit prise de s'assurer de la santé corporelle de son fils, avant que de rien entreprendre sur son esprit.

On s'y conduisit avec tant de précaution, qu'on ne gâta rien. Aussi pouvoit-on dire que ces prémieres études n'étoient que des essais légers, & des ébauches assez superficielles de celles qu'on avoit intention de luy faire faire dans un âge plus avancé.

1604. Le Pére voyant son fils sur la fin de la huitiéme année de son âge, songeoit sérieusement aux moyens qui pourroient être les plus avantageux pour former son esprit & son cœur par une excellente éducation, lorsqu'il entendit parler de l'établissement d'un nouveau Collége qui se préparoit à la Fléche en faveur des Jésuites.

Le Roy Henry IV. ayant rétabli la Compagnie de ces Péres en France par un Edit vérifié au Parlement le 2. jour de

de Janvier 1604. ne termina point ses bontez pour eux à la simple restitution de ce qu'ils avoient perdu par leur retraitte. Leur présence fit réveiller en lui le dessein qu'il avoit conçeu depuis sa conversion, de fonder un Collége dans lequel la Noblesse Françoise pût être élevée dans les bonnes Lettres & dans les maximes de la véritable Religion. Ce Prince jetta les yeux sur eux pour l'accomplissement de ce grand dessein, & ils furent servis trés-efficacement dans une conjoncture si favorable par le sieur de la Varenne, qui étoit le plus zélé de leurs amis, & l'un des plus avancez à la Cour dans la faveur du Roy. Cét homme, qui s'étoit élevé par divers degrez jusques à la Charge de Controlleur Général des Postes, s'étoit piqué dés auparavant de rendre riche & célébre la petite Ville de la Fléche en Anjou, parce que c'étoit le lieu de sa naissance, & que le Roy lui en avoit donné le Gouvernement. Il venoit d'y faire établir un Présidial, une Election, & un Grenier à sel, le tout de nouvelle création, lorsqu'on lui présenta cette occasion de faire réussir les desirs qu'il avoit témoignez d'y voir un Collége de Jésuites. La chose ne fut pas plûtôt proposée au Roy qu'elle fut accordée. Ce bon Prince ayant choisi ce lieu, qui étoit celui de sa conception, & l'héritage de ses Ancêtres, pour être le glorieux Monument de la tendresse qu'il avoit pour ces Péres, leur donna son Palais pour en faire un Collége, avec de grandes sommes d'argent pour y rendre les bâtimens commodes & magnifiques. Il le dota trés richement par un revenu assuré de onze mille écus d'or, avec assignation de gages pour un Médecin, un Apoticaire, & un Chirurgien, qui devoient servir le Collége gratuitement. Afin que les Ecoliers ne fussent pas obligez d'aller étudier ailleurs les sciences qui ne s'enseignent pas ordinairement chez les Jésuites, il y établit encore quatre Professeurs publics de Jurisprudence, quatre de Médecine, & deux d'Anatomie ou de Chirurgie, avec de gros apointemens dans la dépendance des Péres du Collége. Il laissa aussi des fonds pour entretenir de toutes choses vingt-quatre pauvres Etudians; & pour marier tous les ans douze pauvres filles qu'on devoit élever dans la piété. Enfin il avoit resolu d'y fonder l'entretien de cent Gentilshommes pour les dresser dans

1604.

Guillaume Fouquet.

1604. tous les exercices convenables à la Noblesse. Mais n'aiant pas assez vécu pour l'exécution de ce dessein, cette belle maison est demeurée sur le pied des colléges ordinaires, dont on peut dire qu'elle a possédé long-temps le prémier rang en France, pour l'affluence des Ecoliers de qualité: & qu'elle le posséde encore aujourd'hui pour la magnificence des bâtimens.

Les Jésuites furent installez dans cette maison royale dés le mois de Janvier de l'an mil six cent quatre & M. Desc. ne differa d'y envoier son fils, que pour le garantir des rigueurs de la saison, ausquelles il craignoit de l'exposer dans un âge si tendre, & dans un lieu si éloigné des douceurs de la maison paternelle. L'hyver & le Caréme écoulez, il l'envoia pour commencer le semestre de Pâques, & le recommanda particuliérement aux soins du Pére *Charlet* qui étoit parent de la maison. Ce Pére, qui fut long-tems Recteur de la maison de la Fléche avant que de passer aux autres emplois de la Compagnie conçeut une affection si tendre pour le jeune Descartes, qu'il voulut se charger de tous les soins qui regardoient le corps aussi bien que l'esprit, & il luy tint lieu de Pére & de Gouverneur pendant huit ans & plus, qu'il demeura dans le Collége. Le jeune Ecolier ne ne fut point insensible à tant de bontez, & il en eut toute sa vie une reconnoissance dont il a laissé des marques publiques dans ses Lettres. Le Pére Charlet, de son côté ne tarda point de joindre l'estime à l'affection: & aprés avoir été son Directeur pour ses études & la conduite de ses mœurs, il s'en fit un ami qu'il conserva jusqu'à la mort, & qu'il entretint par un commerce mutuel de lettres & de recommandations.

Tom. 3. Lett. XXII. & XXIV.

Le jeune Descartes avoit apporté en venant au Collége une passion plus qu'ordinaire pour apprendre les sciences, & cette passion se trouvant appuiée d'un esprit solide, mais vif & déja tout ouvert, il répondit toujours avantageusement aux intentions de son Pere & aux soins de ses Maîtres. Dans tout le cours de ses Humanitez qui fut de cinq ans & demi, on n'apperçut en lui aucune affectation de singularité, sinon celle que pouvoit produire l'émulation avec laquelle il se picquoit de laisser derriére lui ceux de ses camarades

1604. 1605.

Tepel. Lipstorp.

rades

rades qui passoient les autres. Aiant un bon naturel & une humeur facile & accommodante, il ne fut jamais gêné dans la soumission parfaite qu'il avoit pour la volonté de ses Régens & de ses Préfets : & l'assiduité scrupuleuse qu'il apportoit à ses devoirs de classe & de chambre ne luy coûtoit rien. 1604. 1605.

Avec ces heureuses dispositions, il fit de grands progrez dans la connoissance des deux langues: & il a témoigné en avoir compris de bonne heure l'importance & la nécessité pour l'intelligence des livres anciens. Il aimoit les vers beaucoup plus que ne pourroient se l'imaginer ceux qui ne le considérent que comme un Philosophe qui auroit renoncé à la bagatelle. Il avoit même du talent pour la Poësie, aux douceurs de laquelle il a déclaré qu'il n'étoit pas insensible, & dont il a fait voir qu'il n'ignoroit pas les délicatesses. Il n'y renonça pas même au sortir du Collége, & l'on sera surpris d'apprendre qu'il finit les compositions de sa vie par des vers François qu'il fit à la Cour de Suéde, peu de tems avant sa mort.

Il avoit trouvé aussi beaucoup de plaisir à la connoissance des Fables de l'Antiquité, non pas tant à cause des mystéres de Physique ou de Morale qu'elles peuvent renfermer, que parce qu'elles contribuoient à luy réveiller l'esprit par leur gentillesse. Disc. de la Meth.

Il n'avoit pas moins d'estime pour l'Eloquence, que d'amour pour la Poësie: mais nous ne voyons pas qu'il ait donné aux éxercices de la Rhétorique d'autre tems que celuy de la classe. Il s'étoit mis en téte dés lors, que l'Eloquence comme la Poësie étoit un don de l'esprit plutôt que le fruit de l'étude. » Ceux, dit-il, qui ont le raisonnement le plus fort, » & qui digérent le mieux leurs pensées afin de les rendre clai- » res & intelligibles, peuvent toûjours le mieux persuader ce » qu'ils proposent, encore qu'ils ne parlassent que bas-Breton, » & qu'ils n'eussent jamais appris de Rhétorique. Et ceux qui » ont les inventions les plus agréables, & qui les sçavent expri- » mer avec le plus d'ornement & de douceur, ne laisseroient pas » d'être les meilleurs Poëtes, encore que l'art Poëtique leur » fût inconnu.

Il avoit pour l'Histoire toute l'inclination que peut donner la curiosité naturelle que l'on a de connoître l'état de

1604. 1605. ses semblables. Il sentoit dés ce bas-âge que les faits remarquables, & principalement les événemens extraordinaires des histoires relévent l'esprit: & qu'elles aident à former le jugement, lorsqu'elles sont luës avec discretion.

Pour récompense de la fidélité & de l'éxactitude avec laquelle il s'acquittoit de ses devoirs, il obtint de ses Maîtres la liberté de ne s'en pas tenir aux lectures, & aux compositions qui luy étoient communes avec les autres. Il voulut employer cette liberté à satisfaire la passion qu'il sentoit croître en luy avec son âge & le progrez de ses études, pour acquerir la connoissance claire & assurée de tout ce qui est utile à la vie, qu'on luy avoit fait espérer par le moyen des belles Lettres. C'est sur sa parole qu'il faut croire que non « content de ce qui s'enseignoit dans le Collége, il avoit par- « couru tous les livres qui traitent des sciences qu'on estime « les plus curieuses, & les plus rares. Ce qui ne doit s'entendre que de ce qui put alors luy tomber entre les mains. J'ajoûteray, pour desabuser ceux qui l'ont soupçonné dans la suite de sa vie, d'avoir peu d'inclination ou d'estime pour les livres, que nous trouvons peu de sentimens plus avantageux que ceux qu'il en avoit dés ce tems-là. Il s'étoit persuadé « que la lecture de tous les bons livres est comme une con- « versation avec les plus honnêtes Gens des siécles passez qui « en ont été les Auteurs, mais une conversation étudiée, en « laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs « pensées.

Disc. de la Method.

CHAPITRE V.

Des Amis que M. Descartes fit au Collége. De M. Chauveau. Du P. Mersenne. Transport du cœur du Roy Henry IV. au Collége de la Fléche où M. Descartes assiste. Il fait son cours de Philosophie. Fruits de ses études de Logique & de Morale.

ON met parmi les avantages du séjour des Colléges, les occasions qui s'y présentent de se lier les uns aux autres par des connoissances & des habitudes que l'on contracte avec ceux qui sont en societé de vie & d'études dans un mê- me

me lieu. C'est dans les Colléges que l'on jette les semences 1604.
des amitiez les plus fortes & les plus durables. Souvent même 1605.
me les animositez, les jalousies, & les inimitiez des Enfans se tournent en bien-veillance & en amitié, lorsque la raison & la longueur des annnées ont corrigé ce qu'il y auroit eu de défectueux dans le souvenir d'avoir vécu ensemble. Le nombre des amis que M. Descartes avoit faits à la Fléche peut avoir été fort grand ; mais il n'en est resté que deux ou trois, dont la connoissance soit venuë jusqu'à nous. Le prémier étoit un nommé M. *Chauveau*, dont il paroît avoir ignoré luy-même les avantures. J'ay connu autrefois, dit-il, dans une lettre écrite en 1641. un M. Chauveau à la Fléche qui étoit de Melun. Je serois bien-aise de sçavoir si ce ne seroit point celuy-là qui enseigne les Mathématiques à Paris. Mais je croy qu'il alla se rendre Jésuite, & nous étions luy & moy fort grands amis. Quoy qu'il en soit du Pere Chauveau Jésuite dont nous n'avons point de connoissance, on peut remarquer que M. Descartes a été lié d'amitié avec M. Chauveau le Mathématicien depuis l'édition de ses prémiers ouvrages jusqu'à sa mort ; & il en parloit encore en 1649. comme d'un homme qu'il avoit entretenu étant à Paris sur diverses choses qu'il n'approuvoit pas dans M. de Roberval.

Tom. 1. pag. 191.

L'autre ami de Collége étoit le fameux Pére *Marin Mersenne* Minime, que le Pére Rapin n'a point fait difficulté d'appeller *le Résident de M. Descartes à Paris*. Mersenne étoit de sept ans & demi plus âgé que luy, étant né le huitiéme jour de Septembre de l'an 1588. dans la petite bourgade d'Oysé au Maine. Il avoit beaucoup avancé le cours de ses humanitez dans le Collége de la ville du Mans, lorsque la nouvelle de l'établissement du Collége de la Fléche le fit rappeller par ses parens qui n'en étoient q. à trois lieuës. Il y vint étudier presqu'en même tems que M. Descartes, & y apprit la Rhétorique, la Philosophie, & les Mathématiques. La différence de l'âge & des éxercices ne leur permit pas sans doute de faire d'étroites habitudes ensemble dans ce Collége : & il est probable que Mersenne ayant quitté ce lieu pour venir en Sorbonne, ils furent assez long-tems sans entendre parler l'un de l'autre. Mais l'amitié qu'ils ont entretenuë depuis dans

Réfléx. sur la Physique.

1608. 1609. dans une correspondance qui n'a reçu d'interruption que par la mort de l'un des deux, avoit ses fondemens dans leur ancienne connoissance du Collége.

On pourroit mettre aussi parmi les personnes que M. Descartes avoit connuës à la Fléche, René le Clerc qui fut depuis Evêque de Glandéves, & qui avoit été comme luy des prémiers Ecoliers du nouveau Collége. Mais il y étoit venu déja fort avancé aussi-bien que le P. Mersenne, & nous ne voyons pas que dans la suite des tems M. Descartes ait eu des habitudes particuliéres avec ce Prélat.

1610. M. Descartes étoit dans la prémiére année de son cours de Philosophie, lorsque la nouvelle de la mort du Roy fit cesser les exercices du Collége. Ce bon Prince en donnant sa maison de la Fléche aux Jesuites, avoit souhaité que son cœur, celuy de la Reine, & de tous ses Successeurs y fussent portez aprés leur mort, & conservez dans leur Eglise. De sorte que le tems qui s'écoula depuis cette funeste nouvelle jusqu'au transport du cœur du Roy, & qui fut d'environ quinze jours, fut employé à des priéres publiques, à des compositions funébres de Vers & de Prose, & aux préparatifs de la réception de ce précieux dépôt.

Le Samedy xv. jour de May qui étoit le lendemain de la mort du Roy, le Sieur de la Varenne fit avertir le Pere Coton de venir au Louvre où l'on embaumoit le corps, afin de prendre le cœur, que le Pere Jaquinot Supérieur de la Maison de S. Loüis reçut des mains du Prince de Conty. Le cœur demeura dans la Chapelle domestique des Jésuites de Paris les trois jours suivans : & le lendemain qui étoit la veille de l'Ascension, il fut exposé à la vûë du Peuple dans leur Eglise où on le laissa jusqu'au Lundy lendemain de la Pentecôte. Ce jour qui étoit le dernier de May, le Pére Armand Provincial, accompagné de vingt Jésuites & de plusieurs Seigneurs de la Cour, transporta le cœur à la Fléche, où il s'étoit fait un grand concours de toutes sortes de personnes des Pays d'alentour pour sa réception. Selon les mesures qui avoient été prises dans le Collége pour le cérémonial de la pompe funébre, le Prevôt avec ses Archers sortit le prémier pour aller au devant du cœur. On fit marcher ensuite douze cens Ecoliers du Collége, puis les Péres Récollets, & 19. Paroisses venuës

Cerem. MS.

M. Franc. fol. 466. & suiv. tom. 1.

venuës de dehors, & suivies de celle de la Ville. Les Jésuites du Collége Royal revêtus de surplis chacun le cierge à la main paroissoient ensuite. Puis le sieur de la Varenne avec le Baron de Sainte Susanne son fils, & vingt-quatre Gentilhommes Pensionnaires étudians au Collége, du nombre desquels étoit M. Descartes. Aprés on voyoit les Officiers de la Justice, & les Bourgeois portant tous des torches blanches allumees. Toute cette procession marcha hors de la Ville, & alla recevoir le cœur dans un grand pré. Les Jésuites de Paris se joignirent à ceux de la Fléche, & le P. Armand prit dans ses mains le cœur qui avoit été posé jusqu'alors sur un carreau. Il étoit précédé d'un Héraut d'armes, accompagné de deux Exempts, & escorté de douze Archers des Gardes tenant le pistolet à la main, outre deux hommes qui soûtenoient les bras du P. Armand, lequel étoit suivi de tous les séculiers. Lors qu'on fut arrivé dans l'Eglise de saint Thomas, on fit le Service, & le Pere Coton prononça l'Oraison funébre. Aprés quoy le Duc de Montbazon prit le cœur de la main du Pére Armand, le porta jusqu'au Collége des Jésuites, où l'on avoit dressé au milieu de la grande cour un arc de 27 pieds de haut & de 26. de large. L'ouverture étoit large de dix pieds, & haute de dix-huit. On y passoit pour aller à la grande sale tenduë de velours, qui a servi de Chapélle depuis ce tems-là. Le Collége étoit tout revêtu de deüil comme la porte de la Ville & l'Eglise de saint Thomas. Mais ce qu'il y avoit de particulier, outre les litres, les écussons, les têtes de morts, les larmes, & les fleurs de lys d'argent, étoient les emblêmes, les devises, & les épigrammes, à la composition desquelles on ne pourra pas croire que M. Descartes n'a point eu de part, lorsqu'on songera au talent & à l'inclination qu'il avoit pour les Vers. Aux deux coins de l'Autel étoient deux colonnes couvertes d'or bruni, & un arc qui montoit de leurs chapiteaux jusqu'au lambris de la sale, & qui étoit traversé d'une corniche, du milieu de laquelle sortoit un fleuron doré avec ses branches, pour supporter le cœur du Roy. Le Héraut monté sur l'échaffaut le reçut des mains du Duc de Montbazon, l'éleva pour le faire voir à toute l'assemblée, & aprés le cry répété par trois fois, il le posa sur le fleuron pour y demeurer, jusqu'à ce qu'on eût achevé l'urne dans laquelle 1610.

il

1610. il devoit être mis devant le maître autel de l'Eglise. Cette cérémonie se fit le 4. de Juin, & il fut arrêté dans l'Hôtel de Ville de la Fléche, qu'à pareil jour il se feroit tous les ans une Procession solennelle depuis l'Eglise de S. Thomas jusqu'aux Jésuites ; qu'au retour l'on feroit un Service aussi solennel pour l'ame du Roy ; & que ce jour seroit chaumé d'oresnavant comme les Fêtes, en fermant les audiences de la plaidoirie, les classes du Collége, & les boutiques de la Ville.

Le Lundi suivant qui étoit le 7. de Juin, on ouvrit les classes pour reprendre les éxercices ordinaires du Collége : & M. Descartes continua l'étude de la Philosophie Morale, que son Professeur avoit commençé de dicter vers le mois d'Avril. La Logique, qu'il avoit étudiée pendant tout l'hiver précédent, étoit de toutes les parties de la Philosophie celle à laquelle il a témoigné depuis avoir donné le plus d'application dans le Collége. Il faut avoir acquis autant d'autorité qu'il en a maintenant dans le monde, pour avoir pû rendre probable le récit qu'il a fait de ses progrez en Logique. Il n'avoit pas encore quatorze ans achevez, qu'il rapportoit déja tout ce qu'il étudioit à la fin qu'il s'étoit proposée, de connoître tout ce qui pouvoit être utile à la vie. Dés ce tems là il s'âpperçut que les Syllogismes & la plûpart des autres Instructions de la Logique de l'Ecole servent moins à apprendre les choses que l'on veut sçavoir, qu'à expliquer aux autres celles que l'on sçait, ou même, à parler sans jugement de celles qu'on ignore, qui est l'effet que l'on attribuë à l'art de Raimond Lulle. Il reconnoissoit pourtant dans la Logique, beaucoup de préceptes qui sont tres-vrais & tres-bons ; mais il les trouvoit mêlez parmi beaucoup d'autres qu'il jugeoit nuisibles ou superflus, & il avoit autant de peine à les séparer, qu'un Statuaire en peut avoir à tirer une Diane ou une Minerve d'un bloc de marbre qui n'est point encore ébauché. De tout ce grand nombre de préceptes qu'il a reçeus de ses Maîtres dans la Logique, il n'a retenu dans la suite que les quatre Régles qui ont servi de fondement à sa nouvelle Philosophie. La prémiére de ne rien recevoir pour vrai qu'il ne connût être tel évidemment. La seconde, de diviser les choses le plus qu'il seroit possible pour les mieux résoudre. La troisiéme, de conduire ses pensées

Disc. de la Meth. p. 18.

Ibid. pag. 19.

Ibid.

Pag. 9. Disc. de la Meth.

ſées par ordre, en commençant par les objets les plus ſimples & les plus aiſez à connoître, pour monter par dégrez juſqu'à la connoiſſance des plus compoſez. La quatriéme, de ne rien omettre dans le dénombrement des choſes dont il devoit éxaminer les parties. 1610.

La Morale qu'il étudia dans le Collége ne lui fut pas entiérement inutile dans la ſuite de ſa vie. C'eſt peut-être aux effets de cette étude qu'on pourroit rapporter les deſirs qu'il a eus dans le têms de ſes irréſolutions, de conſacrer toute ſa vie à la ſcience de bien vivre avec Dieu & avec ſon Prochain, en renonçant à toute autre connoiſſance. Au moins avoit-il appris dans cette Morale à conſidérer les Ecrits des anciens Payens comme des palais ſuperbes & magnifiques qui ne ſont bâtis que ſur du ſable & ſur de la bouë. Il remarqua dés-lors que ces Anciens dans leur Morale élévent fort haut les vertus, & les font paroître eſtimables au deſſus de tout ce qu'il y a dans le monde : mais qu'ils n'enſeignent pas aſſez à les connoître ; & que ce qu'ils appellent d'un ſi beau nom n'eſt ſouvent qu'une inſenſibilité, un orgueil, un deſeſpoir, un parricide. Mais nous ne ſçavons pas ſi c'eſt à la Morale Scholaſtique de ſes Maîtres qu'il étoit redevable des quatre Maximes dans laquelle il a fait conſiſter tout la ſienne. La prémiére de ces Maximes étoit d'obéir aux Loix & aux Coutûmes de ſon Pays, retenant conſtamment la Religion dans laquelle Dieu l'avoit fait naître. La ſeconde, d'être ferme & réſolu dans ſes actions, & de ſuivre auſſi conſtamment les opinions les plus douteuſes lors qu'il s'y ſeroit une fois déterminé, que ſi elles étoient tres-aſſurées. La troiſiéme, de travailler à ſe vaincre ſoi-même plûtôt que la fortune, à changer ſes déſirs plûtôt que l'ordre du Monde, & à ſe perſuader que rien n'eſt entiérement en nôtre pouvoir que nos penſées. La quatriéme, de faire choix, s'il le pouvoit, de la meilleure des occupations qui font agir les hommes en cette vie : & de ſe déterminer ſans blâmer les autres, à celle de cultiver ſa raiſon, & d'avancer dans la connoiſſance de la vérité autant qu'il lui ſeroit poſſible.

Pag. 9. Diſc. de la Méth.

Pag. 24.

CHAPITRE VI.

De quelle maniere il achève son cours de Philosophie. Il apprend les Mathématiques. Ses progrez dans ces sciences. Son application particuliere à l'Analyse des Anciens, & à l'Algébre des Modernes. Il n'a point lû Viéte tant qu'il a été en France.

1611. 1612. MR Descartes fut encore moins satisfait de la Physique, & de la Métaphisique qu'on luy enseigna l'année suivante, qu'il ne l'avoit été de la Logique & de la Morale. Il étoit fort éloigné d'en accuser ses Maîtres, luy qui se vantoit d'être alors dans l'*une des plus célébres Ecoles de l'Europe, où il se devoit trouver de sçavans hommes, s'il y en avoit en aucun endroit de la terre:* & où les Jésuites avoient probablement ramassé ce qu'ils avoient de meilleur dans leur Compagnie, pour mettre le nouveau Collége dans la réputation où il est parvenu. Il ne pouvoit aussi s'en prendre à luy-même, n'ayant rien à desirer de plus que ce qu'il apportoit à cette étude, soit pour l'application, soit pour l'ouverture d'esprit, soit enfin pour l'inclination. Car il aimoit la Philosophie avec encore plus de passion qu'il n'avoit fait les Humanitez, & il estimoit tous les éxercices qui s'en faisoient en particulier & en public dans le Collége, quoyqu'il se trouvât dés-lors embarassé de doutes & d'erreurs qui l'environnoient, au lieu de cette connoissance claire & assurée de tout ce qui est utile à la vie, qu'on luy avoit fait espérer de ses études.

Pag. 6. de la Méth.

Stud. bon. mentis MS.

Pag. 7. 10.

Plus il avançoit, plus il découvroit son ignorance. Il voyoit par la lecture de ses livres, & par les leçons de ses Maîtres, que la Philosophie avoit toujours été cultivée par les plus excellens Esprits qui eussent paru dans le monde: & que cependant il ne s'y trouvoit encore aucune chose dont on ne disputât, & qui par conséquent ne fût douteuse. L'estime qu'il avoit pour ses Maîtres, ne luy donnoit point la présomption d'espérer qu'il pût rencontrer mieux que les autres. Considérant la diversité des opinions soûtenuës par des Personnes doctes touchant une même matiére, sans qu'il y en puisse avoir jamais plus d'une qui soit vraye, il s'accoûtumoit

Pag. 6. 10. de la Méth.

tumoit déja à réputer presque pour faux tout ce qui n'étoit que vray-semblable. S'il n'avoit eu qu'un seul Maître, ou s'il n'avoit point sçu ces différentes opinions qui sont parmi les Philosophes, il proteste qu'il ne luy seroit jamais arrivé de se retirer du nombre de ceux, qui doivent se contenter de suivre les opinions des autres, plutôt que d'en chercher eux-mêmes de meilleures. Il auroit eu plus de docilité pour se ranger parmi ceux, à qui la raison ou la modestie fait juger qu'ils sont moins capables de distinguer le vray d'avec le faux, que leurs Maîtres, ou d'autres Personnes dont ils peuvent être instruits. Mais ayant appris dés le Collége (ce sont ses termes) qu'on ne sçauroit rien imaginer de si étrange, & de si peu croyable, qu'il n'ait été avancé par quelqu'un des Philosophes; il n'a pû choisir un Guide, dont les opinions luy parussent préférables à celles des autres. C'est ce qui l'a obligé dans la suite des têms de se frayer un chemin nouveau, & d'entreprendre de se conduire luy-même.

1611. 1612.

Pag. 17. 18. ibid.

Malgré les obstacles qui arrêtoient son esprit pendant tout le cours de sa Philosophie, il fallut finir cette carriére en même têms que le reste de ses compagnons qui n'avoient trouvé ni doutes à former, ni difficultez à lever dans les cahiers du Maître. On le fit passer ensuite à l'étude des Mathématiques, ausquelles il donna la derniére année de son séjour à la Fléche : & il semble que cette étude devoit être pour luy la récompense de celles qu'il avoit faites jusqu'alors. Le plaisir qu'il y prit le paya avec usure des peines que la Philosophie scholastique luy avoit données; & les progrez qu'il y fit ont été si extraordinaires, que le Collége de la Fléche s'est acquis par son moyen la gloire d'avoir produit le plus grand Mathématicien que Dieu eût encore mis au jour. Ce qui le charmoit particulierement dans les Mathématiques, & sur tout dans l'Arithmétique & la Géométrie, étoit la certitude & l'évidence de leurs raisons. Mais il n'en comprenoit pas encore le vray usage : & dans la pensée qu'elles ne servoient qu'aux arts Méchaniques, il s'étonnoit de ce que leurs fondemens étant si fermes & si solides, on n'avoit rien bâti dessus de plus relevé. Entre les parties des Mathématiques, il choisit l'*Analyse* des Géométres, & l'*Algébre* pour en faire le sujet de son application particulié-

Pag. 9. disc. de la meth.

Pag. 18. ibid.

1612. re: & la diſpenſe qu'il avoit obtenuë du Pére Principal du Collége pour n'être pas obligé à toutes les pratiques de la diſcipline ſcholaſtique, luy fournit les moyens néceſſaires pour s'enfoncer dans cette étude auſſi profondement qu'il pouvoit le ſouhaiter. Le Pere Charlet Recteur de la Maiſon qui étoit ſon Directeur perpetuel, luy avoit pratiqué entre autres privileges celuy de demeurer long-têms au lit les matins, tant à cauſe de ſa ſanté infirme, que parce qu'il remarquoit en luy un eſprit porté naturellement à la méditation. Deſcartes qui à ſon réveil trouvoit toutes les forces de ſon eſprit recueïllies, & tous ſes ſens raſſis par le repos de la nuit, profitoit de ces favorables conjonctures pour méditer. Cette pratique luy tourna tellement en habitude, qu'il s'en fit une maniére d'étudier pour toute ſa vie: & l'on peut dire que c'eſt aux matinées de ſon lit, que nous ſommes redevables de ce que ſon eſprit a produit de plus important dans la Philoſophie, & dans les Mathématiques. Il s'appliqua dés le Collége à purifier & à perfectionner l'Analyſe des Anciens, & l'Algébre des Modernes. Juſqu'alors ces deux connoiſſances ne s'étoient étenduës qu'à des matiéres extrémement abſtraites, & qui ne paroiſſent être d'aucun uſage. La prémiére avoit toûjours été tellement aſtreinte à la conſidération des figures, qu'elle ne pouvoit éxercer l'entendement, ſans fatiguer beaucoup l'imagination. L'on s'étoit tellement aſſujetti dans la derniére à de certaines régles, & à de certains chiffres, qu'on en avoit fait un art confus & obſcur, capable ſeulement d'embaraſſer l'Eſprit, au lieu d'une ſcience propre à le cultiver. Il commença dés-lors à découvrir en quoy ces deux ſciences étoient utiles, en quoy elles étoient défectueuſes. Son deſſein n'étoit pas d'apprendre toutes les ſciences particuliéres qui portent le nom commun de Mathématiques: mais d'éxaminer en général les divers rapports ou proportions qui ſe trouvent dans leurs objets, ſans les ſuppoſer que dans les ſujets qui pourroient ſervir à luy en rendre la connoiſſance plus aiſée. Il remarqua que pour les connoître, il auroit beſoin, tantôt de les conſidérer chacune en particulier; & tantôt de les retenir ſeulement, ou de les comprendre pluſieurs enſemble. Pour les mieux conſidérer en particulier, il crut qu'il devoit les ſuppoſer dans des lignes,

Lipſtorp. de Reg. mot. pag. 75. init.

Pag. 21. & 22. Diſc. de la Méthode.

gnes, parce qu'il ne trouvoit rien de plus ſimple, ni de plus propre à être diſtinctement repréſenté à ſon imagination & à ſes ſens : c'eſt en quoy conſiſtoit tout l'uſage qu'il prétendoit faire de l'Analyſe Géométrique. Pour les retenir, ou les comprendre pluſieurs enſemble, il jugea qu'il falloit les expliquer par des chiffres les plus courts & les plus clairs qu'il ſeroit poſſible : qui eſt le ſecours qu'il pouvoit attendre de l'Algébre. Par ce moyen il ſe promettoit de prendre tout ce qu'il y a de meilleur dans l'Analyſe & dans l'Algébre, & de corriger tous les défauts de l'une par l'autre. Son travail luy a ſi heureuſement réüſſi, qu'il a trouvé dans la ſuite le moyen d'employer l'Analyſe par un uſage continuel non ſeulement dans la Géométrie, mais dans les matiéres même les plus communes, où l'on apperçoit par tout cette maniére de raiſonner avec la juſteſſe d'eſprit que cette méthode luy avoit acquiſe ; & qu'il a ſçu faire de l'Algébre la clef de ſa Géométrie, qu'il n'a point voulu laiſſer à la portée des eſprits vulgaires. Il ſemble que ce ſoit là ce qui auroit porté quelques perſonnes à croire que la Géométrie dont M. Deſcartes s'eſt ſervi depuis pour réſoudre une infinité de queſtions, ne ſeroit autre choſe que l'*Analyſe* des Anciens. Mais ces perſonnes mêmes reconnoiſſant qu'il ne reſtoit plus dans le monde aucune trace de cette Analyſe depuis les Anciens, ſemblent donner à M. Deſcartes la gloire de l'invention dans cette ſorte de ſcience, pour avoir déterré une méthode qui étoit demeurée enſevelie & preſque inconnuë aux Géométres depuis tant de têms. Ce n'eſt pas au moins ce qu'il y a employé d'Algébre qui a dû luy faire perdre la grace de la nouveauté : autrement les inventions les plus nouvelles & les plus inoüies n'auront plus rien de nouveau ni rien d'inoüi, dés qu'on ſe ſervira des lettres de l'Alphabet pour les exprimer, & les faire entendre aux autres.

1612.

Poiſſ. Rem. ſur la Méth. p. 38. & 108.

Ceux qui font M. Deſcartes Auteur de cette eſpéce d'Algébre, qu'ils appellent la clef de tous les Arts liberaux & de toutes les ſciences, & qu'ils eſtiment être la meilleure méthode qui ait jamais paru pour diſcerner le vray d'avec le faux, luy en attribuent l'invention dés le Collége, dans le têms que ſon Maître expliquoit en claſſe l'Analyſe vulgaire, qui, ſelon toutes les apparences, n'étoit autre choſe que l'Algébre.

1612.

gébre. Le Sieur Lipstorpius prétend qu'il laissa tous ses compagnons fort loin de luy dans ce genre d'étude, & qu'il alla infiniment au delà de ce que son Maître en pouvoit attendre. Mais il ajoûte à ce sujet une histoire dont la vérité semble dépendre d'une circonstance qui est absolument fausse. Il dit que son Maître ne pouvant plus luy proposer de questions ausquelles il ne donnât des solutions sur le champ, & se trouvant embarassé luy-même à résoudre celles qu'il permettoit à son Ecolier de luy faire, il luy avoüa nettement qu'il luy étoit inutile dorénavant, & qu'il n'étoit plus en état de luy rien apprendre de l'Algébre qui luy fût inconnu. Un jour qu'il luy avoit proposé la plus difficile des questions qu'il eût pû trouver, il parut si surpris de la nouveauté & de la subtilité avec laquelle Descartes en avoit donné la solution par le moyen de sa nouvelle méthode, qu'il ne pût revenir de son étonnement, qu'en disant qu'il croyoit que Viéte avoit écrit quelque chose sur ce sujet. Descartes ravi d'apprendre qu'il se fût rencontré avec quelqu'un qui l'eût prévenu dans cette invention, pria instamment son Maître de luy procurer les moyens d'avoir un Viéte. Lipstorpius ajoûte que Descartes ayant trouvé quelque chose d'abstrus & difficile à déchiffrer dans cet Auteur, pressa respectueusement son Maître de vouloir le secourir; que le Maître s'en excusa sur la difficulté de l'endroit, disant qu'il ne connoissoit qu'un homme capable de comprendre l'Analyse de Viéte; mais qu'aprés toutes les recherches possibles, cét homme si souhaitté ne s'étoit point trouvé; que ce fut ce qui porta Descartes à s'en tenir à ce qu'il avoit inventé luy-même sur l'Analyse indépendamment de l'invention de Viéte, & à se contenter de son propre génie dans ce qu'il pourroit inventer ou découvrir dorénavant. Mais il est à craindre que tout ce récit n'ait été le fruit de l'imagination de Lipstorpius, plûtôt que la rélation d'un fait véritable. Pour en faire voir le peu de vray-semblance, il suffit de produire le témoignage de M. Descartes, qui a marqué dans une lettre écrite de Hollande au Pére Mersenne en 1639, qu'il ne se *souvenoit pas même d'avoir jamais vû seulement la couverture de Viéte pendant qu'il avoit été en France.* C'est ce qu'il disoit pour convaincre de fausseté un Géométre qu'il ne connois-soit

Specim. Phil. Cartes. p. 75.

Tom. 2. de ses Lett. p. 454.

soit pas, mais qui se vantoit d'avoir étudié Viéte avec lui à Paris. Il étoit encore plus éloigné d'avoir vû la personne de Viéte que ses Ecrits, puisque ce grand Mathématicien, qui etoit natif de Fontenai-le-Comte en Poitou, & qui possédoit une Charge de Maître des Requêtes à Paris, étoit mort dés l'an 1603.

1611.

Thuan. hist. ad ann. 1603.

CHAPITRE VII.

Il quitte le Collége, pour lequel il conserve de l'estime. Sa reconnoissance pour ses Maîtres. Il n'a point étudié au Collége de Clermont. Maniére d'enseigner des Jésuites. Jugement de celle des Hollandois. M. Descartes renonce à l'Etude & aux Livres; & pourquoi?

MR Descartes aiant fini le cours de ses études au mois d'Août de l'an 1612, quitta le Collége de la Fléche aprés huit ans & demi de séjour, & s'en retourna chez son Pére, comblé des bénédictions de ses Maîtres. Quelques Auteurs ont écrit que dés auparavant il avoit passé de la Fléche à Paris pour achever ses Etudes dans le Collége de Clermont. C'est ce qu'ils ne pourront persuader qu'à ceux qui ignorent l'état où étoit le Collége des Jésuites à Paris pendant ces tems-là. Lors qu'il fût question du rétablissement de ces Péres en France : le Collége de Clermont n'avoit pas été compris parmi ceux qu'il leur étoit permis d'ouvrir. Le P. d'Orleans Jésuite dit que Henry IV. n'avoit pas voulu qu'on l'ouvrit, pour ne point nuire à celui de la Fléche, qu'il prenoit à tâche de rendre célébre par toutes sortes de moiens. Aprés la mort de ce Prince, les Jésuites firent une tentative pour obtenir permission de l'ouvrir: & le Roy Louis XIII. leur avoit accordé des Lettres patentes, dattées du 20. d'Août 1610. pour pouvoir y enseigner publiquement. Mais l'opposition de l'Université fit un obstacle à l'enregistrement de ces Lettres au Parlement, qui par un Arrêt du 22. Décembre 1611, remit les choses au point où Henry IV. les avoit fixées. De sorte que l'ouverture de ce Collége ne se fit qu'en 1618, c'est à dire, six ans aprés que

Tom. 3. de ses Lettr. p. 105.

Tepel. hist. Phil. Cart. p. 3.

Vie du P. Coton p. 151. l. 3.

Tom. 2. du M. F. fol. 165. ad ann. 1511.

Alegamb. & Sotvvel. Bibl. soc. jes.

1612. que M. Descartes avoit quitté le porte-feuille.

Il est donc constant qu'il n'a point fait ses classes ailleurs qu'à la Fléche. Mais l'estime qu'il pouvoit avoir conçuë pour les maniéres d'étudier dans les Ecoles publiques, ne s'est point bornée à l'unique Collége de cette Ville. Il a rendu hautement témoignage à l'excellence des éxercices établis dans tous les Colléges, & il a reconnu l'utilité de l'émulation que peuvent produire les études faites en commun lors qu'elles sont bien entenduës. Il avoit coûtume d'élever celui de la Fléche au dessus de tous les autres, parce qu'il en avoit acquis une connoissance plus particuliére par sa propre expérience, & parce que nous sommes toujours portez à loüer le lieu de nôtre éducation comme celui de nôtre naissance, & à vanter nos Maîtres comme nos Parens. Mais il y avoit autant de justice que d'inclination dans les maniéres obligeantes dont il parloit du Collége de la Fléche; & c'est sans aveuglement qu'il en fit les éloges à un de ses amis qui l'avoit consulté sur l'éducation de son Fils. Cét ami s'étoit proposé d'envoier son fils faire la Philosophie en Hollande, non seulement à cause de l'avantage de pouvoir être auprés de M. Descartes qui y demeuroit, mais encore à cause de la réputation que plusieurs Sçavans établis à Leyde avoient attirée sur la Hollande pour les Lettres. Voicy les termes ausquels M. Descartes détrompe cét ami. » Le désir que j'aurois, dit-il, de pouvoir vous rendre » quelque service en la personne de M. vôtre Fils, m'empê- » cheroit de vous dissuader de l'envoier en ces quartiers, si je » pensois que le dessein que vous avez touchant ses études s'y » pût accomplir. Mais la Philosophie ne s'enseigne ici que trés » mal. Les Professeurs n'y font que discourir une heure le jour, » environ la moitié de l'année, sans dicter jamais aucuns écrits, » ni achever le cours en aucun têms déterminé. De sorte que » ceux qui en veulent tant soit peu sçavoir, sont contraints » de se faire instruire en particulier par quelques Maîtres, » comme on fait en France pour le Droit, lors qu'on veut » entrer en Office. Or encore que mon opinion ne soit pas » que toutes ces choses qu'on enseigne en Philosophie soient » aussi vrayes que l'Evangile, toutesfois à cause qu'elle est » la clef des autres sciences, je crois qu'il est tres-utile d'en avoir

Tom. 2. de ses Lettres p 389. 390.

avoir étudié le Cours entier de la maniére qu'on l'enseigne dans les Ecoles des Jésuites, avant qu'on entreprenne d'élever son esprit audessus de la pédanterie, pour se faire sçavant de la bonne sorte. *Je dois rendre cét honneur à mes Maîtres, de dire qu'il n'y a lieu au monde où je juge qu'elle s'enseigne mieux qu'à la Fléche.* Outre que c'est ce me semble un grand changement pour la prémiére sortie de la maison paternelle, que de passer tout d'un coup dans un pays différent de langue, de façons de vivre, & de Religion : au lieu que l'air de la Fléche est voisin du vôtre. Comme il y va quantité de jeunes Gens de tous les quartiers de la France, ils y font un certain mélange d'humeurs par la conversation les uns des autres, qui leur apprend quasi la même chose que s'ils voiageoient. Enfin l'égalité que les Jésuites mettent entre-eux, en ne traittant guéres d'autre façon les plus relevez que les moindres, est une invention extrémement bonne, pour leur ôter la tendresse & les autres défauts qu'ils peuvent avoir acquis par la coûtume d'être chéris dans les maisons de leurs parens.

1612.

Le cas que M. Descartes a toujours fait du Collége de la Fléche n'étoit qu'un effet de l'estime qu'il avoit conçûë pour ses Maîtres, & qu'il a eu soin d'accompagner d'une reconnoissance perpétuelle pour l'obligation qu'il leur avoit de ses études. Ses lettres sont remplies des marques de son souvenir, & du respect qu'il a toujours conservé pour les Jésuites qui lui avoient donné leurs soins en particulier, & généralement pour toute leur Compagnie. Il n'a point fait de Livres, dont il n'ait eu soin de leur présenter des exemplaires en grand nombre. Il n'a point fait de voyage en France aprés en avoir quitté le sejour, qu'il ne leur ait rendu ses devoirs par de fréquentes visites, & qu'il ne se soit détourné du grand chemin de Rennes, pour retourner à la Fléche faire honneur à son éducation, & recueïllir ses anciennes connoissances. Enfin, il n'a jamais rougi de se faire passer pour le disciple des Jésuites, même dans les derniéres années de sa vie, & de leur offrir de se corriger sur leurs avis avec la même docilité qu'il avoit autrefois euë pour leurs instructions.

Tom. 3. de ses lettres p. 57. item p. 105. item p. 108. 109. & seq.

Tom. 2. pag. 556. &c.

Sa lettre au P. Dinet qui est à la fin de ses Méditat.

Mais s'il étoit satisfait de ses Maîtres au sortir du Collége,

1612. il ne l'étoit nullement de lui même. Il sembloit n'avoir remporté de ses études qu'une connoissance plus grande de son ignorance. Tous les avantages qu'il avoit eus aux yeux de tout le monde, & qu'on publioit comme des prodiges, ne se réduisoient selon lui, qu'à des doutes, à des embarras, & à des peines d'esprit. Les lauriers dont ses Maîtres l'avoient couronné pour le distinguer du reste de ses compagnons, ne lui parurent que des épines. Pour ne pas démentir le jugement des connoisseurs de ces têms-là, il faut convenir qu'il avoit mérité, tout jeune qu'il étoit, le rang que tout le monde lui donnoit parmi les habiles Gens de son têms. Mais jamais il ne fut plus dangereux de prodiguer la qualité de *Sçavant*. Car il ne se contenta pas de rejetter cette qualité qu'on lui avoit donnée : mais voulant juger des autres par lui même, peu s'en fallut qu'il ne prît pour de faux Sçavans ceux qui portoient la même qualité, & qu'il ne fit éclater son mépris pour tout ce que les hommes appellent sciences.

Lipstorp. de Reg. mot.

Salden. de lib.

Stud. bon. Ment. num. 5. MS.

Le déplaisir de se voir désabusé par lui-même de l'erreur dans laquelle il s'étoit flaté de pouvoir acquerir par ses études une connoissance claire & assurée de tout ce qui est utile à la vie, pensa le jetter dans le desespoir. Voiant d'ailleurs que son siécle étoit aussi florissant qu'aucun des précédens, & s'imaginant que tous les bons esprits dont ce siécle étoit assez fertile, étoient dans le même cas que lui, sans qu'ils s'en apperçeussent peut-être tous comme lui, il fut tenté de croire qu'il n'y avoit aucune science dans le monde qui fût telle qu'on lui avoit fait esperer.

Pag. 11. du Disc. de la M.

Item. stud. Bon. mens.

Le résultat de toutes ses fâcheuses délibérations fut, qu'il renonça aux livres dés l'an 1613, & qu'il se défit entiérement de l'étude des Lettres. Par cette espéce d'abandon, il sembloit imiter la plûpart des jeunes Gens de qualité, qui n'ont pas besoin d'étude pour subsister, ou pour s'avancer dans le monde. Mais il y a cette différence, que ceux-cy en disant adieu aux livres ne songent qu'à secouër un joug que le Collége leur avoit rendu insupportable : au lieu que M. Descartes n'a congédié les livres pour lesquels il étoit trés-passionné d'ailleurs, que parce qu'il n'y trouvoit pas ce qu'il y cherchoit sur la foy de ceux qui l'avoient engagé à l'étude. Quoi qu'il se sentît trés-obligé aux soins de ses

Maî-

Maîtres qui n'avoient rien omis de ce qui dépendoit d'eux pour le satisfaire, il ne se croioit pourtant pas redevable à ses études de ce qu'il a fait dans la suite pour la recherche de la vérité dans les Arts & les Sçiences. Il ne faisoit pas difficulté d'avouër à ses amis, que quand son Pére ne l'auroit pas fait étudier, il n'auroit pas laissé d'écrire en François les mêmes choses qu'il a écrites en Latin. Il témoignoit souvent que s'il avoit été de condition à se faire Artisan, & que si on lui eût fait apprendre un mêtier étant jeune, il y auroit parfaitement réüssi, parce qu'il avoit toûjours eu une forte inclination pour les Arts. De sorte que ne s'étant jamais soucié de retenir ce qu'il avoit appris au Collége, c'est merveille qu'il n'ait pas tout oublié, & qu'il se soit souvent trompé lui-même dans ce qu'il croioit avoir oublié.

1613.

Relat. de M. Belin. MS.

CHAPITRE VIII.

M. Descartes vient à Paris, où il perd la prémiére année dans l'oisiveté. Il fait amitié avec M. Mydorge, & il la renouvelle avec le P. Mersenne. Il se retire des compagnies & se renferme pendant deux ans pour se remettre à l'étude de la Philosophie, & des Mathématiques. Il est découvert par un ami fâcheux, qui le fait rentrer dans le monde.

MR Descartes passa l'hiver de la fin de 1612. & du commencement de 1613. dans la Ville de Rennes, à revoir sa famille, à monter à cheval, à faire des armes, & aux autres éxercices convenables à sa condition. On peut juger par son petit Traité de *Escrime*, s'il y perdit entiérement son têms. Son Pére, qui avoit déja fait prendre le parti de la Robe à son aîné, sembloit le destiner au service du Roy & de l'Etat dans les armées. Mais son peu d'âge & la foiblesse de sa complexion ne lui permettoient pas de l'exposer si-tôt aux travaux de la guerre. Il crût qu'il seroit bon de lui faire voir le grand monde auparavant. C'est ce qui le fit résoudre à l'envoier à Paris vers le printems. Mais il fit peut-être une faute de l'abandonner à sa propre conduite,

1613. ſans lui donner d'autre Gouverneur qu'un Valet de chambre, ni d'autres Inſpecteurs que des Laquais. Il ſe repoſoit avec trop de ſécurité ſur la ſageſſe d'un jeune homme de dix-ſept ans, qui n'avoit encore acquis aucune expérience dans le monde; & qui avoit trop peu de ſecours, n'aiant que ſes propres forces pour réſiſter aux occaſions de ſe perdre.

Il en eut aſſez pour ſe garantir des grandes débauches, & pour ne pas tomber dans les déſordres de l'intempérance: mais il ne ſe trouva point à l'épreuve des compagnies qui l'entrainérent aux promenades, au jeu, & aux autres divertiſſemens qui paſſent dans le monde pour indifférens, & qui font l'occupation des Perſonnes de qualité & des honnêtes gens du ſiécle. Ce qui contribua à le rendre plus particuliérement attaché au jeu, fut le ſuccés avec lequel il y réüſſiſſoit, ſur tout dans ceux qui dépendoient plûtôt de l'induſtrie que du hazard.

Mais ce qu'il fit de moins inutile pendant tout ce têms d'oiſiveté fut la connoiſſance qu'il renouvella avec pluſieurs Perſonnes qu'il avoit vuës à la Fléche, & l'amitié qu'il contracta avec quelques gens de mérite qui ſervirent à le faire un peu revenir de ce grand éloignement où il étoit de l'étude & des livres.

Le plus important de ces nouveaux amis, étoit le célébre M. *Mydorge*, qui avoit ſuccédé à M. Viéte dans la réputation d'être le prémier Mathématicien de France en ſon têms. Il s'appelloit Claude, & il étoit fils de Jean Mydorge Seigneur de la Maillarde Conſeiller au Parlement, l'un des meilleurs Juges de la Grand-Chambre, & de Madelaine de Lamoignon, ſœur de Chrêtien de Lamoignon Préſident au Mortier & tante de M. de Bullion Surintendant des Finances. Il étoit plus âgé que M. Deſcartes de prés d'onze ans, étant né l'an 1585. Il ſe maria dans le têms que M. Deſcartes commençoit à le connoître, & il épouſa Mademoiſelle de la Haye, fille d'un Auditeur des Comptes, ſœur de M. de la Haye Ambaſſadeur à Conſtantinople, & du Pére de la Haye Jéſuite. Il fut d'abord Conſeiller au Châtelet: mais au lieu de paſſer au Parlement, ou de ſe faire Maître des Requêtes comme les autres, il chercha un état qui pût luy

luy laisser le têms de vacquer à son aise aux Mathématiques. 1614.
Et il se fit Trésorier de France en la Généralité d'Amiens, seulement 1615.
pour avoir un titre, ayant du bien d'ailleurs trés-considérablement. M. Descartes trouva dans ce nouvel ami je ne sçai quoi, qui luy revenoit extrémement, soit pour l'humeur, soit pour le caractére d'esprit. Ce qui les unit si étroitement ensemble, qu'il n'y eut que la mort de M. Mydorge qui pût interrompre le commerce de leur amitié.

Ce fut aussi vers ce même tems qu'il retrouva à Paris Marin Mersenne, mais dans un extérieur fort différent de celuy sous lequel il l'avoit connu à la Fléche. Mersenne au sortir des écoles de Sorbonne étoit entré chez les Minimes, dont il avoit reçu l'habit le dix-septiéme de Juillet de l'an 1611. dans le Couvent de Nigeon prés de Paris, & avoit fait profession un an aprés dans un Couvent de Brie prés de Meaux. De là il étoit venu demeurer à Paris, où il fut ordonné Prêtre six mois aprés que M. Descartes fût arrivé en cette Ville. Le renouvellement de cette connoissance fut d'autant plus agréable au Pére Mersenne, que M. Descartes se trouvoit moins éloigné de sa portée, que quand il l'avoit vû petit garçon dans le Collége. D'un autre côté la rencontre fut utile & avantageuse à M. Descartes, puisqu'elle ne contribua pas peu à le détacher des habitudes qu'il avoit au jeu & aux autres passe-tems inutiles, par les visites mutuelles qu'ils se rendirent.

Ils commençoient à goûter les douceurs de leurs innocentes habitudes, & à s'entre-soulager dans la recherche de la vérité, lorsqu'il vint au P. Mersenne vers la Toussaints ou la Saint-Martin de l'an 1614. une obédience de la part de son Provincial, pour aller demeurer à Nevers. C'étoit pour y enseigner la Philosophie aux jeunes Religieux de son Ordre, & il fallut partir vers l'Avent ; afin de se trouver en état de commençer les leçons en 1615.

Cette séparation toucha M. Descartes assez vivement. Mais au lieu de luy donner la pensée de retourner à ses divertissemens & à son oisiveté, elle le fit encore mieux rentrer en luy-même, que la présence de son vertueux ami, & luy inspira la résolution de se retirer du grand monde, & de renoncer même à ses compagnies ordinaires, pour se remettre

1614. tre à l'étude qu'il avoit abandonnée. Il choisit le lieu de sa retraite dans le fauxbourg Saint-Germain, où il loüa une maison écartée du bruit, & s'y renferma avec un ou deux domestiques seulement, sans en avertir ses amis, ni ses parens.

Relat. MS. de M. Porlier.

On commençoit alors la tenuë des Etats du Royaume assemblez à Paris, dont l'ouverture s'étoit faite sur la fin d'Octobre 1614. par un jeûne public de trois jours, & par une procession générale depuis l'Eglise des Augustins jusqu'à Nôtre-Dame, où le Roy & la Reine-mére assistérent avec toute la Cour. Mais l'éclat de cette auguste Assemblée qui attiroit tous les curieux, & qui les faisoit venir des Provinces les plus reculées, ne fit point sortir nôtre nouveau Reclus de sa retraite. Il y demeura le reste de cette année, &
1615. les deux suivantes 1615. & 1616. presque entiéres sans sortir
1616. pour la promenade, sans voir même un ami, à l'exception peut-être de M. Mydorge, & de quelque autre Mathématicien. Etant ainsi rentré dans le goût de l'étude, il s'enfonça dans celle des Mathematiques, ausquelles il voulut donner tout ce grand loisir qu'il venoit de se procurer, & il cultiva particuliérement la Géométrie & l'Analyse des Anciens qu'il avoit déja recherchée dés le Collége.

Ceux de ses amis qui ne servoient qu'aux passe-tems & aux parties de divertissement, s'ennuyérent bien-tôt de ne le plus revoir. Ils le crurent d'abord retourné en Bretagne chez son Pére, & se contentérent de blâmer l'incivilité qu'ils luy imputoient de n'avoir pas pris congé d'eux, & de leur avoir fait un secret de ce qu'il devoit leur communiquer. Mais ayant appris qu'il n'étoit point en Bretagne, & voyant qu'il ne paroissoit à aucun bal ni à aucune assemblée: ils le crurent entiérement perdu pour eux, aprés la vaine espérance qu'ils avoient eûë au moins, de le retrouver à la Cour, ou au voyage de Guienne, au tems des mariages du Roy Loüis XIII. avec l'Infante d'Espagne, & de Madame de France sœur du Roy avec Philippes IV. fils du Roy d'Espagne.

M. Descartes avoit eu la prudence au commençement de sa retraite, de se précautionner contre les hazards de la rencontre, pour ne pas tomber entre les mains de ces Amis fâcheux

cheux qu'il vouloit éviter toutes les fois qu'il étoit obligé de sortir pour ses besoins. La chose ne luy réüssit point mal pendant l'espace de deux années. Mais il se reposa dans la suite avec un peu trop d'assurance sur le bonheur de sa solitude, & ne veillant plus sur sa route & ses détours avec la même précaution qu'auparavant, lorsqu'il alloit dans les ruës, il fut rencontré par un de ses anciens amis qui ne voulut pas le quitter qu'il ne luy eût découvert sa demeure. Il en coûta la liberté, pour ne rien dire de plus, à M. Descartes. L'ami fit si bien par ses visites réïtérées, & par ses importunitez, qu'il vint à bout de troubler prémiérement sa retraite & son repos, & de le déterrer en suite tout de bon de sa chére solitude pour le remener dans le monde, & le replonger dans les occasions de divertissement comme auparavant.

1616.

Rél. de Porl. &c.

Mais il s'apperçut bientôt qu'il avoit changé de goût pour les plaisirs. Les jeux & les promenades n'avoient plus pour luy les mêmes attraits qu'auparavant: & les enchantemens des voluptez ne purent agir en luy que trés-foiblement contre les charmes de la Philosophie & des Mathématiques, dont ces amis de joie ne purent le délivrer. Ils luy firent passer les fêtes de Noël, & le commençement de l'année suivante jusqu'aux jours gras, le moins tristement qu'il leur fut possible. Mais ils ne purent luy faire sentir d'autres douceurs que celles de la Musique, aux concerts de laquelle il ne pouvoit être insensible avec la connoissance qu'il avoit des Mathématiques.

1617.

CHAPITRE IX.

M. Descartes quitte la France, & va aux Pays-bas servir sous le Prince Maurice. Par quel motif il se résout à porter les armes. Il fait connoissance avec Béeckman qui devient son ami & son correspondant.

LE Royaume étoit alors divisé par les partis formez entre les Princes, & quelques Seigneurs, d'une part: & ceux qui avoient l'administration des affaires, de l'autre: &

le

1617. le repos public étoit troublé par une guerre civile qui passoit pour la troisiéme de cette espéce depuis la mort du Roy Henry IV. M. Descartes qui se voyoit âgé de 21. ans, crut qu'il étoit tems de songer à se mettre dans le service. Les importuns de son âge & de sa qualité l'avoient mis hors d'état de rentrer dans sa retraite, ou d'en pouvoir profiter. C'est ce qui le fit résoudre à sortir de la Ville, aprés en avoir eu la permission de son Pére. Son devoir joint à son inclination le portoit à vouloir prendre parti dans les troupes du Roy: mais il fallut prendre quelques mesures pour ne point paroître partisan du Maréchal d'Ancre, dont la domination étoit devenuë odieuse aux meilleurs serviteurs du Roy. Le prétexte de cette domination insupportable tenoit le Duc de Nevers, le Duc de Vendôme, le Duc de Mayenne, le Maréchal de Boüillon éloignez de la Cour, & dans une espéce de rebellion contre l'État. De sorte qu'il n'étoit ni glorieux, ni honnête de servir dans leurs armées. Il songeoit donc à se mettre dans les armées du Roy sous le Duc de Guise, ou le Comte d'Auvergne, lorsque l'envie de voir les Pays étrangers luy inspira le dessein d'aller servir parmi des Peuples qui fussent alliez du Roy. En quoi il se proposa l'éxemple de plusieurs jeunes Gentils-hommes de la Noblesse Françoise, qui alloient alors apprendre le métier de la Guerre sous le Prince Maurice de Nassau en Hollande.

Il préparoit son équipage, lorsqu'il apprit la mort du Maréchal d'Ancre qui fut tué au Louvre le Lundy 24. d'Avril par les Gens de M. de Vitry Capitaine des Gardes du Corps. Cét accident suivi du rappel des Mécontens à la Cour, changea la face des affaires dans l'Etat: mais il ne fit point changer de résolution à M. Descartes. Il partit pour les Païs-bas vers le commençement du mois de May, & il alla droit au Brabant Hollandois se mettre dans les troupes du Prince Maurice en qualité de Volontaire.

Il est vray que les Provinces unies joüissoient alors du repos que leur avoit procuré la tréve concluë le neuviéme d'Avril de l'an 1609. avec les Espagnols pour l'espace de douze ans. Mais on ne s'apperçevoit presque pas de la suspension d'armes parmi les troupes Hollandoises, que le Prince Maurice avoit soin de tenir en haleine par des éxercices continuels.

tinuëls. L'armée étoit répanduë dans les places frontiéres, & particuliérement dans le territoire & la ville de Bréda, qui étoit considérée comme un bien propre à la Maison de Nassau; quoi qu'elle fût incorporée à la République des Provinces. Le Prince Maurice âgé pour lors de cinquante ans étoit reconnu par toute l'Europe pour un grand Capitaine. Il étoit prudent, vaillant, & infatigable au travail. On ne luy donnoit point d'égal dans l'art d'assiéger, ou de sécourir une Place; de fortifier un camp; de surprendre l'ennemi; d'observer la discipline parmi les troupes. Mais sur tout il possédoit bien les Mathématiques; aimoit les Mathématiciens & les Ingénieurs; entendoit parfaitement les Fortifications; & avoit déja inventé plusieurs machines, pour passer les riviéres & assiéger les villes. 1617.

Il se peut faire que ces derniéres qualitez aient attiré particuliérement M. Descartes auprés de ce Prince. Mais il faut avoüer que son dessein n'étoit pas de devenir grand Guerrier à son école, quoy qu'il eût cherché cette occasion pour apprendre le métier de la guerre sous luy. En se déterminant à porter les armes, il prit la résolution de ne se rencontrer nulle part comme acteur, mais de se trouver par tout comme spectateur des rôles qui se joüent dans toutes sortes d'Etats sur le grand theâtre de ce monde. Il ne s'étoit fait soldat que pour étudier les mœurs différentes des hommes plus au naturel: & pour tâcher de se mettre à l'épreuve de tous les accidens de la vie. Afin de n'être gêné par aucune force supérieure, il renonça d'abord à toute charge, & s'entretint toûjours à ses dépens. Mais pour garder la forme, il fallut recevoir au moins une fois la paye: comme nous voyons que les Pélerins aisez & accommodez d'ailleurs se croyent obligez en partant pour leur pélerinage, de demander au moins une fois l'aumône, pour ne pas laisser périr la coûtume qui veut que l'on prenne la posture de suppliant & de mendiant. Il eut la curiosité de conserver cette solde pendant toute sa vie comme un témoignage de sa milice.

Lipstorp. Tepel.

Borel. comp. vit. Cart.

Il témoigne qu'il aimoit véritablement la guerre à cét âge: mais il prétend que cette inclination n'étoit que l'effet d'une chaleur de foye, qui s'étant appaisée dans la suite des tems, a fait tomber aussi cette inclination. Comme elle n'étoit que

Tom. 1. de ses Lett. p. 435. Let. 96.

F de

1617. de tempérament, & d'un tempérament un peu déréglé, elle ne s'est pas tournée en estime pour la profession des armes, lorsqu'il avoit occasion de s'expliquer sur ce qu'il en pensoit. C'est ce qu'il a fait connoître à l'un de ses amis en ces termes. » Bien que la coûtume, dit-il, & l'exemple fassent estimer le métier de la guerre comme le plus noble de tous : pour moy, qui le considére en Philosophe, je ne l'estime qu'autant qu'il vaut, & même j'ay bien de la peine à luy donner place entre les Professions honorables ; voyant que l'oisiveté & le libertinage sont les deux principaux motifs qui y portent aujourd'huy la plûpart des hommes.

Pag. 560. Lettr. 118. tom. 2.

Il parloit de la sorte sur l'expérience qu'il avoit des autres. Car pour luy il se montra toûjours grand adversaire de l'oisiveté & du libertinage, soit dans ses occupations militaires ausquelles il apportoit toute l'assiduité du plus ardent des Soldats, soit dans le loisir que luy laissoient ses fonctions, & qu'il emploioit à l'étude, lorsque les autres le donnoient à la débauche. Sur les preuves qu'il a données en quelques rencontres imprévûës de son courage & de sa conduite, on croira sans peine les Auteurs qui prétendent que son épée luy a acquis la réputation de Brave, quoy qu'il n'aspirât nullement à cette gloire. Mais on ne croira jamais le Sieur Borel, qui avance que M. Descartes s'est trouvé par deux fois au siége de Bréda, lorsqu'on sçaura qu'il n'a été que deux ans en Hollande pour cette fois, & que la ville de Bréda n'a souffert aucun siége pendant cét intervalle où l'on joüissoit encore de la tréve. Depuis l'an 1590. que cette Ville avoit été prise par le Prince Maurice, elle demeura sous la puissance des Etats jusqu'en 1625. que le Marquis de Spinola la remit sous la domination Espagnole aprés un siége de prés de dix mois : & elle ne fut reprise par les Hollandois que l'an 1637.

Borel. comp. vit. Cart.

Ibid. pag. 4. initio.

Cette ville étoit donc dans un repos entier sous le gouvernement du Prince Maurice pendant les deux années que M. Descartes porta les armes en Hollande ; & cette tranquillité donnoit lieu aux curieux d'y venir pour voir la Cour du Prince, & les ouvrages des Mathématiciens & des Ingénieurs qui travailloient sous luy. Ce fut à de semblables rencontres que M. Descartes se trouva redevable de la connoissance & de l'amitié du Sieur *Isaac Béeckman*. Cét homme versé dans

dans la Philosophie & les Mathématiques, étoit Recteur ou Principal du Collége de la ville de Dort, & profitant du voisinage de Bréda qui n'en est qu'à cinq lieuës, il se trouvoit assez souvent à la Cour du Prince Maurice, & venoit voir particuliérement M. Aleaume son Mathématicien, & les autres Ingénieurs. 1617.

C'est Jacques Aleaume qui a tant profité des ouvrages de Viéte & qui mourut en 1628.

Béeckman étoit actuellement dans la ville de Bréda, lorsqu'un Inconnu fit afficher par les ruës un Probléme de Mathématique pour le proposer aux Sçavans, & en demander la solution. Le Probléme étoit conçeu en Flamand, de sorte que M. Descartes, qui étant nouvellement venu de France n'entendoit pas encore la langue du Pays, se contentoit d'abord d'apprendre que c'étoit un Probléme proposé par un Mathématicien qu'on ne nommoit pas, mais qui se flattoit de se faire connoître glorieusement par cét endroit. Voyant le concours des Passans qui s'arrêtoient devant l'affiche, il pria le premier qui se trouva auprés de luy de vouloir luy dire en Latin ou en François la substance de ce qu'elle contenoit. L'homme à qui le hazard le fit adresser voulut bien luy donner cette satisfaction en Latin: mais ce fut à condition qu'il s'obligeroit à luy donner de son côté la solution du Probléme qu'il jugeoit en luy-même trés-difficile. M. Descartes accepta la condition d'un air si résolu, que cét homme qui n'attendoit rien de semblable d'un jeune cadet de l'armée, luy donna son nom par écrit avec le lieu de sa demeure, afin qu'il pût luy porter la solution du Probléme, quand il l'auroit trouvée. M. Descartes connut par son billet qu'il s'appelloit Béeckman: & il ne fut pas plûtôt retourné chez luy, que s'étant mis à examiner le Probléme sur les régles de sa Methode comme avec une pierre de touche, il en trouva la solution avec autant de facilité & de promptitude que Viéte en avoit apporté autrefois pour resoudre en moins de trois heures le fameux Probléme qu'Adrien Romain avoit proposé à tous les Mathématiciens de la Terre. Descartes pour ne point manquer à sa parole alla dés le lendemain chez Béeckman, luy porta la solution du Probléme, & s'offrit même de luy en donner la construction s'il le souhaitoit. Béeckman parut fort surpris: mais son étonnement augmenta tout autrement, lorsqu'ayant ouvert une longue conversa-

Lipstorp. de Reg. mot. pag. 76. 77.

Thuan. Hist. in Viét. ad ann. 1603. Lipstorp. ut supra p. 77.

1617. tion pour sonder l'esprit & la capacité du jeune homme, il le trouva plus habile que luy dans des sciences dont il faisoit son étude depuis plusieurs années. Son entretien luy fit sentir qu'il étoit encore toute autre chose que ce que la solution du Probléme de l'Inconnu luy avoit fait paroître. Il luy demanda son amitié, luy offrit la sienne, & le pria de consentir qu'ils entretinssent un commerce mutuel d'étude & de lettres pour le reste de leur vie. M. Descartes répondit à ces honnêtetez par tous les effets d'une amitié sincére : & pour luy donner des marques de la confiance qu'il avoit en luy, il consentit avec plaisir qu'il fût son correspondant pour la Hollande, comme il l'avoit souhaité. Leurs rélations durérent jusqu'en 1636. ou 1637. c'est-à-dire jusqu'à la mort de Béeckman. Il est vray que leur amitié souffrit une légére interruption quelques années aprés que M. Descartes se fût établi en Hollande en qualité de Philosophe : mais elle fut de peu de durée, & le Sieur Béeckman qui l'avoit causée par un défaut de conduite, eut soin de la réparer. M. Descartes pratiqua encore des connoissances avec d'autres Mathématiciens des Provinces-Unies, & sur tout avec un Isaac de Middelbourg qui luy proposa diverses questions de Mathématiques & de Physique pendant son premier séjour en Hollande.

Tom. 3. de ses Let. p. 552. 393. Tom. 2. p. 57. 58. & seqq. & pag. 530. &c.

Parnass. Cartesii MS.

CHAPITRE X.

Il demeure en garnison durant les mouvemens que les Arminiens donnérent au Prince Maurice. Il employe son loisir à composer son Traité de Musique. Histoire de cet ouvrage. En quel sens il n'est pas le premier de ceux qu'il avoit composez.

COmme M. Descartes étoit parmi des troupes qui sembloient ne devoir être employées que contre les Espagnols, il n'eut pas beaucoup de part aux mouvemens qui se firent dans le fonds de la Hollande pendant ce temps-là, au sujet des controverses de Religion survenuës entre les Arminiens & les Gomaristes. Les Arminiens s'appuyoient des Etats des Provinces particuliéres de Hollande, de West-Frise,

Frise, d'Utrecht, & d'Over-issel ; de plusieurs Magistrats, & sur tout de l'Avocat General Barneveldt, personnage d'un mérite éclatant, qu'ils prétendoient faire passer pour leur Chef & leur Protecteur. Les Gomaristes avoient pour eux, les Etats Généraux, le Prince Maurice, la Noblesse, les Gens de Guerre, & le petit Peuple. Trois mois avant que M. Descartes fût arrivé en Hollande, il s'étoit élevé contre les Arminiens une émotion populaire, dont la fureur les avoit obligez à prendre leurs suretez pendant tout le cours de cette année. Par une délibération du quatriéme jour d'Août, ils levérent des soldats en plusieurs endroits des Provinces. Ces soldats furent appellez *Attendans* : & pour faire connoître les intentions de ceux qui vouloient s'en servir, ils ne portoient ni les livrées du Prince d'Orange sur leurs habits, ni ses armes sur leurs enseignes. Cette entreprise obligea le Prince Maurice, qui étoit devenu Prince d'Orange, par la mort de son frére, arrivée le 20. de Février de l'an 1618. d'aller avec des troupes, de ville en ville, dans les Provinces, pour remédier à ces desordres.

1617.

Le Dimanche 19. de Févr. 1617.

1618.

M. Descartes n'étoit pas tellement assujetti au séjour de Breda, qu'il ne pût en qualité de Volontaire suivre ce Prince dans toutes ces courses. Mais il aima mieux rester avec la garnison, soit qu'il considérât ces troubles comme une guerre civile, incapable de lui faire honneur : soit qu'il ne crût pas que ce fût une chose honnête pour lui de se méler dans la passion de ce Prince contre Barneveldt, sur tout lors qu'il ne s'agissoit que des différens d'une Religion, aux partis de laquelle il n'avoit point d'interêt. Il n'abusa point de son loisir, mais il l'emploia à composer divers Ecrits pendant l'absence du Prince d'Orange. Le plus connu de ces Ecrits, & le seul de ces têms-la, qui soit venu jusqu'à nous par le moien de la presse, est son Traitté *de la Musique*. Il le fit en Latin suivant l'habitude qu'il avoit de concevoir & d'écrire en cette langue, ce qui lui venoit dans la pensée. Il n'y travailla pourtant qu'aux instantes sollicitations de l'un de ses amis qui se trouvoit alors à Breda. Il ne nous a point fait connoître cét ami ; mais nous sçavons que pour donner au sieur Béeckman, Principal du Collége de Dort, des preuves de l'amitié qu'il avoit contractée avec lui l'an-

1618. née précédente, il voulut bien lui communiquer ce petit Traitté, d'autant plus volontiers, que Béeckman témoignoit avoir une inclination particuliére pour la Musique. Il ne le lui confia néanmoins qu'à condition qu'il ne le feroit voir à personne, dans la crainte qu'il ne devinst public, ou par l'impression, ou par la multiplication des copies. Dieu ne permit pas qu'il eût cette satisfaction. Ses ennemis en aiant je ne sçai comment recouvré une copie assez défectueuse plusieurs années aprés, & sçachant quelle étoit son inquiétude & sa délicatesse sur ce point, voulurent lui causer le déplaisir de le faire imprimer tel qu'ils l'avoient, afin de se vanger de lui, de la maniére du monde la plus mortifiante que l'on puisse imaginer pour un Auteur. Mais loin de trouver matiére de triomphe dans une conduite si lâche & si indigne, ils s'en firent un nouveau sujet de mortification pour eux, & travaillérent contre leur intention à la gloire de leur Adversaire, & à leur propre confusion. Car il est arrivé que la publication de ce Traitté, qu'ils n'osérent exposer de son vivant, loin de déshonner sa mémoire parmi les Mathématiciens, lui attira l'admiration de tous ceux qui ont sçeu que c'étoit l'ouvrage d'un jeune homme. A dire vray, cette derniére considération à beaucoup servi à rehausser encore le prix de l'ouvrage, puis qu'il n'avoit alors que XXII. ans, comme il paroît par la datte du dernier jour de l'an 1618 qu'il a mise à la fin de son original Latin, que nous avons écrit de sa main. Quelques Auteurs ont écrit qu'il n'avoit pour lors que XX. ans : mais c'est faute d'avoir sçeu cette circonstance ; ou s'ils l'ont sçeuë, ils ont crû que le nombre rond favorisoit encore plus le dessein qu'ils ont eu de nous faire admirer cette merveille. Un Mathématicien, déja sur l'âge & consommé dans ces sortes d'études, s'imaginant que M. Descartes avoit renoncé à cét ouvrage, jusqu'à laisser périr son Original, voulut profiter de son absence, pour s'en faire honneur. Pendant que l'Auteur étoit en voiages ou à Paris, cét honnête Plagiaire montroit en Hollande une copie du Traitté écrite de sa main, pour insinuer à tout le monde qu'il en étoit l'Auteur : & il en écrivoit par tout avec ostentation, comme si c'eût été un bien qui lui fût propre. Le Plagiaire n'aiant pas eu assez d'adresse pour persuader

Lipstorp. de Regul. Mot.

Item tom. 2. des Lettr. p. 332.

Borel. &c.

Tom. 2. des Lettr. p. 397.

sa

1618.

sa supposition au Public, prit le parti de reconnoître ensuite que l'ouvrage étoit du jeune Descartes, mais il tâcha de faire croire qu'il avoit à ce Traitté la part qu'un Maître peut avoir à l'ouvrage d'un Ecolier qui travaille sous sa direction. M. Descartes se crût obligé de rabattre sa vanité, de lui faire sentir le tort qu'il avoit eu de ramasser à son profit un ouvrage qu'il avoit bien voulu laisser tomber, & de lui apprendre combien il étoit peu honnête de vouloir acquérir de la réputation au préjudice de la vérité. Mais il est fâcheux pour la mémoire du sieur Béeckman que nous ne puissions pas soupçonner un autre que lui, d'un fait si odieux. Il faloit être désintéressé & généreux comme M. Descartes pour passer ce trait d'ingratitude à un homme qui avoit appris de lui ce qu'il s'étoit vanté de lui avoir enseigné, & pour lui rendre son amitié comme auparavant.

Tom. 3. des Lettr. p. 56. & pag. 60.

Tant que M. Descartes à vécu, il n'a jamais pû consentir au désir de ceux qui demandoient la publication du petit Traitté. Il ne le regardoit que comme un morceau brute, & comme le plus imparfait de tous les Abrégez de la Musique. Mais on n'eut pas plûtôt apris les nouvelles de sa mort, qu'on le fit mettre sous la presse à Utrecht, & quelques années aprés à Amsterdam. On le traduisit même en Anglois, & on l'imprima à Londres, trois ans aprés sa mort. Les Etrangers n'ont pas été les seuls qui aient fait paroître de la curiosité pour cét Ouvrage. Le Pére Poisson de l'Oratoire, a jugé à propos de le communiquer à ceux de nôtre Païs. C'est dans cette vuë qu'il l'a traduit en nôtre Langue, & qu'il l'a fait imprimer à Paris, l'année d'aprés la translation des os de M. Descartes en France. Cette édition est accompagnée de quelques éclaircissemens Physiques, que le même Pére avoit faits en Latin, pour servir à l'Original de l'Auteur.

Il en avoit retiré l'original des mains de Béeckman sur la fin de l'an 1629. mais Béeckman en avoit déja laissé prédre des copies.

Si c'est le bénéfice de l'Imprimerie qui acquiert la qualité d'Auteur à un Ecrivain, ce n'est pas au Traitté de la Musique que M. Descartes est redevable de cette qualité. Malgré l'excellence de cét ouvrage, & la grande jeunesse de son Auteur, on peut sans conséquence avoüer qu'il n'est parmi ses Ecrits, ni le premier en mérite, ni le premier en rang, soit pour le têms de l'impression, soit pour celui de

la

1618. la composition. Dans cette supposition l'on a prétendu nous persuader qu'il avoit déja composé d'autres piéces plus achevées, & plus propres encore à nous faire juger de la grandeur de son esprit & de son sçavoir dans un âge si peu avancé. Mais j'apprehende que cette opinion n'ait pas d'autre fondement que l'autorité du Traducteur François du traitté de la Musique, qui fait parler M. Descartes, comme s'il eût voulût faire passer ce Traitté pour un *tronc informe*, auprés de quelques autres *piéces plus achevées*, qu'il auroit composées auparavant. Sans blesser le respect dû au mérite du Traducteur, on peut douter s'il a exprimé précisément la pensée de son Auteur. Les termes ausquels M. Descartes s'en est expliqué sur la fin du Traitté, semblent devoir nous persuader que ces *piéces* prétenduës ne sont autre chose que ce qui se peut trouver de bon dans le Traitté de la Musique par rapport à ce qu'il y voioit de défectueux. * Je souffre volontiers, dit-il à l'ami qui lui avoit faire cét ouvrage, que
» cette production imparfaite de mon esprit aille jusqu'à
» vous, pour vous faire souvenir de nôtre amitié, & pour
» étre un gage assuré de l'affection sincere que j'ai pour vous,
» C'est à condition, s'il vous plaît, que vous le tiendrez ense-
» veli dans le fonds de vôtre cabinet, afin de ne le point expo-
» ser aux jugemens des autres, qui pour trouver matiére à la
» censure, pourroient bien ne s'arrêter que sur *les endroits dé-*
» *fectueux de la piéce, sans vouloir jetter le yeux sur ceux où j'au-*
» *rois peut être gravé des traits plus vifs de mon esprit*. Je suis per-
» suadé que vous n'en userez pas de la sorte vous qui sçavez
» que cét ouvrage n'est que pour vous, & que c'est vôtre con-
» sideration seule qui me l'a fait brocher tumultuairement
» dans un corps de garde, où régnent l'ignorance & la fainéan-
» tise, & où l'on est toujours distrait par d'autres pensées, &
» d'autres occupations que celles de la plume.

* Pâtior hunc ingenii mei partum ita informem & quasi Ursæ fœtum nuper editum ad te exire, ut sit familiaritatis nostræ Mnemosynon, & certissimum mei in te amoris monimentum: hac tamen, si placet, conditione ut perpetuó in scriniorum vel musæi tui umbraculis delitescens aliorum judicia non perferat, qui sicut te facturum mihi polliceor, ab hujus truncis partibus benevolos oculos non diverterent ad illas in quibus nonnulla certè ingenii mei lineamenta ad vivum expressa non inficior, nec scirent hic inter ignorantiam militarem ab homine desidioso & libero penitusque diversa cogitante & agente tumultuosé tui solius gratiâ esse compositum. *Autograph. MS de Musica ad fin.*

Ce témoignage n'empêchera peut-être pas les admirateurs de la jeunesse de M. Descartes, de persister dans la créance qu'il avoit composé d'autres ouvrages avant son Traitté de Musique : mais au moins sera-t-il suffisant pour leur ôter l'envie de plus alléguer M. Descartes pour leur garant. On peut comprendre sans admiration, qu'il aura fait beaucoup de ces ouvrages que l'on qualifie du nom de cahiers ou de mémoires tels que chacun s'en dresse pour son usage particulier : mais il paroit que M. Descartes ne les a jugez ni plus achevez, ni plus excellens que celui de la Musique : puis que ni lui, ni ses amis, ni ses ennemis ne se sont pas souciez de les rendre publics. 1618.

CHAPITRE XI.

M. Descartes continuë de s'exercer à divers petits ouvrages, pendant que les Etats des Provinces-Unies & le Prince d'Orange sont occupez du Synode de Dordrecht, & du procès de Barneveld : Epoque de son sentiment sur l'Ame des Bêtes. Il quitte le service des Hollandois.

PEndant que M. Descartes partageoit son têms entre ses éxercices militaires & ceux de la Philosophie dans Breda, le Prince d'Orange emploioit tout le sien, aux mouvemens que lui donnoient les Arminiens dans plusieurs villes des Provinces-Unies. Il cassa leurs soldats *Attendans*; chassa leurs Ministres; dépossèda les Magistrats qui les favorisoient; & fit arrêter prisonniers à la Haye, l'Avocat Général Barneveld, Hoogerbets Pensionnaire de Leyde, & Grotius Pensionnaire de Roterdam. Pour pacifier les différens de Religion, & pour tâcher de remettre l'uniformité dans la créance, l'on avoit convoqué un Synode à Dort ou Dordrecht, dont l'ouverture se fit le Mardy 13. de Novembre 1618. & la clôture le 9. de May 1619. Quoi qu'il pût être appellé *Général*, pour toute la Religion Réformée, parce qu'on y fit venir les Deputez de tous les endroits où il y avoit des Calvinistes (hormis de la France, dont les Ministres n'eurent pas la liberté de sortir), les Etats Généraux ordonnérent qu'il ne seroit qua-

1618. 1619. lifié que *National*, comme s'il eût été propre & particu-liér aux ſeules Provinces-Unies. Les Gomariſtes, aſſiſtez de l'épée du Prince d'Orange y furent les plus forts, & déclarérent les Arminiens hérétiques. Trois jours aprés l'on fit le procés à M. de Barneveldt: & il eut la tête coupée, âgé de 76. ans, malgré la haute interceſſion du Roy Tres-Chrêtien en faveur de ce grand homme, dont tout le crime étoit d'avoir maintenu les loix du Païs, de n'avoir pas voulu ſe rendre eſclave de l'ambition du Prince d'Orange, & d'avoir traverſé les projets que ce Prince avoit faits pour ſe ſaiſir de la ſouveraineté.

Le 12. May.

M. du Maurier Mem. de Holl.

Béeckman & Deſcartes s'intéreſſérent ſi peu à toutes ces actions publiques, qu'ils n'en furent pas même les ſpectateurs. Le prémier, quoi que Recteur du Collége de la Ville où ſe tenoit le Concile National, n'eût aucune part à cette aſſemblée, ſoit pour n'avoir pas été député, ſoit pour n'être pas Théologien de profeſſion. Il ne fit rien de mieux pendant cét intervalle que de cultiver ſes nouvelles habitudes avec ſon ami, en lui propoſant des queſtions de Mathématiques à réſoudre. M. Deſcartes n'en demeura pas aux réponſes qu'il lui fit. Il compoſa encore divers petits ouvrages qui auroient été d'excellens garants du bon emploi de ſon têms, s'il leur avoit laiſſé voir le jour.

M. Chanut Ambaſſadeur de France en Suéde, & le Baron de Kroneberg commis par la Reine Chriſtine, pour aſſiſter à l'Inventaire de ce qu'il avoit laiſſé à ſa mort, trouvérent parmi les Ecrits de ſa compoſition, un Regiſtre relié & couvert de Parchemin, contenant divers fragmens de Piéces différentes auſquelles il paroît qu'il travailla pendant ce têms-là. C'étoit 1. *Quelques conſidérations ſur les Sciences* en général: 2. Quelque choſe de *l'Algébre*: 3. Quelques penſées écrites ſous le titre *Democritica*: 4. un recueïl d'Obſervations ſous le titre *Experimenta*: 5. Un Traitté commencé ſous celui de *Præambula: Initium ſapientiæ timor Domini*: Un autre en forme de diſcours, intulé *Olympica*, qui n'étoit que de douze pages, & qui contenoit à la marge, d'une ancre plus récente, mais toujours de la même main de l'Auteur, une remarque qui donne encore aujourd'hui de l'éxercice aux curieux. Les termes auſquels cette remarque étoit

étoit conçûë portoient, XI. *Novembris* 1620. *cœpi intelligere fundamentum Inventi mirabilis*, dont M. Clerselier ni les autres Cartésiens n'ont encore pû nous donner l'explication. Cette remarque se trouve vis à vis d'un texte qui semble nous persuader que cét Ecrit est postérieur aux autres qui sont dans le Registre, & qu'il n'a été commençé qu'au mois de Novembre de l'an 1619. Ce texte porte ces termes Latins, X. *Novembris* 1619. *cum plenus forem Enthousiasmo*, *& mirabilis scientiæ fundamenta reperirem &c.*

1618. 1619.

Mais le principal de ces Fragmens, & le prémier de ceux qui se trouvoient dans le Registre étoit un Recueil de *Considérations Mathématiques*, sous le titre de *Parnassus*, dont il ne restoit que trente six pages. Le sieur Borel a crû que c'étoit un livre composé l'an 1619, sur une datte du prémier jour de Janvier, que M. Descartes avoit mise à la tête du Registre. Mais il se peut faire que la datte n'ait été que pour le Registre en blanc, & qu'elle n'ait voulu dire autre chose, sinon que M. Descartes aura commençé à user de ce Registre le prémier de Janvier 1619, pour continuer de s'en servir dans la suite des têms selon ses vuës & sa volonté. L'opinion du sieur Borel n'en est pourtant pas moins probable, puisque M. Chanut a remarqué dans l'Inventaire de M. Desc. que tous les Ecrits renfermez dans ce Registre, *a* paroissent avoir été composez en sa jeunesse.

Post compend. vit. Cartes. pag. 17.

Il y est parlé de Pierre Roten, que M. Descartes n'a connu que l'année suivante en Allemagne, mais c'est peut être une addition postérieure.

a Cotté C de l'Inv.

Supposer que ces ouvrages de M. Descartes sont de l'an 1619, c'est donner à son sentiment *De l'Ame des Bêtes* plus de vingt ans d'ancienneté au delà de l'Epoque, à laquelle ses Adversaires & quelques Sçavans avec eux avoient tâché de le fixer. Quand on sçaura que c'est dans ces ouvrages de sa jeunesse que l'on a trouvé ce sentiment, on cessera peut-être de dire qu'il commença & finit ses « *Meditations* sans songer à l'Ame des Bêtes, & sans avoir « abandonné l'opinion qu'il en avoit euë dés son enfance On ne « croira plus que ce ne fut qu'en considérant les suites de son « principe touchant la distinction de la Substance qui pense, « & de la Substance étenduë, qu'il s'apperçut que la connois- « sance des Animaux renversoit toute l'œconomie de son sy- « stéme. On ne se persuadera plus que l'obligation de répondre aux objections qu'on luy a formées sur ce sujet, luy ait

1618.
1619.

V. la lettr. Ms. d'Isaac Béeckman au P. Mersenne en 1631. d'où l'on juge que dés long-têms auparavant il avoit debité son dogme des Automates à ses amis de Paris.

Conferez les Traitez Mss. *Thaumantis Regia*, faits en sa jeunesse : & un autre qu'il cite dans sa Méthode, comme fait long-têms auparavant, avec les lettres du 3. tome pag. 63. du 2. tom. pag. 9. 37. 230.

Item tom. 2. des Lettr. p. 36. 37.

Du Maur. Mem. de Holl.

fait naître une pensée dont il n'a été redevable qu'à la liberté de son esprit. Il n'étoit encore dans aucune nécessité de soûtenir que les Bêtes n'ont point de sentiment, puisqu'il n'avoit pas le don de prévoir ce qui pourroit lui arriver vingt ans aprés. Il n'avoit pas alors de principes à sauver, n'en aiant encore établi aucun pour la Philosophie nouvelle : au moins n'avoit-il encore lû à cét âge, ni saint Augustin, ni Péreira, ni aucun Auteur de qui il auroit pû prendre le sentiment de l'Ame des Bêtes. Cinq ou six ans aprés, M. Descartes étant retourné de ses voiages à Paris, découvrit ce sentiment à quelques-uns de ses amis, & leur fit reconnoître qu'il ne pouvoit s'imaginer que les Bêtes fussent autre chose que des Automates. De sorte que ceux qui trouveront de la difficulté à lui attribuer ce sentiment dés l'an 1619. en auront moins pour croire que cette opinion lui est venuë dans l'esprit au plûs tard vers l'an 1625. Ils ne refuseront peut-être pas de s'en tenir au témoignage de M. Descartes, qui nous apprend qu'elle lui étoit venuë quinze ou seize ans avant qu'il eût donné ses Méditations Métaphysiques. Au reste cette opinion des Automates est ce que M. Pascal estimoit le plus dans la philosophie de M. Descartes.

Aprés la mort de Barneveld, le Prince d'Orange qui luy avoit d'ailleurs l'obligation du Gouvernement général des Provinces sur terre & sur mer, crut avoir applani les difficultez qui se trouvoient dans le chemin qu'il se fraioit à la Souveraineté. Il ne songea plus qu'à s'assûrer de l'assistance des Princes de l'Allemagne & des autres quartiers du Nord, mais principalement de ceux qui luy étoient parens, alliez, ou amis. Il sembloit n'avoir pas beaucoup à craindre des Puissances Catholiques qui étoient autour de la Hollande, & il présumoit que l'on ne verroit point naître d'obstacles, ou de diversions de la part du Roy d'Espagne, ou des Archiducs Gouverneurs des Pays-bas Catholiques, tant que dureroit la tréve qui n'étoit pas inutile à l'avancement de ses affaires particuliéres. Mais tous ces avantages ne servirent de rien pour luy faire surmonter les difficultez de son dessein. Il fut fort surpris de voir que ceux qu'il avoit prévenus & animez contre Barneveld pour les mettre dans ses intérêts, se montrérent encore plus opposez

à

à la perte de la liberté publique que Barneveld, lorſqu'il les ſonda tout de bon ſur le point de la Souveraineté. Le grand nombre des parens, & des autres perſonnes qui étoient demeurées dans les intérêts des honnêtes gens à qui il avoit procuré la mort, la priſon, ou l'éxil, luy fit connoître qu'il s'étoit attiré l'averſion générale, & que des Républicains qui avoient ſecoüé la domination de la Maiſon d'Autriche, ne ſeroient pas d'humeur à ſubir le joug de celle de Naſſau. 1619.

M. Deſcartes ne pouvoit pas ignorer les pratiques de ce Prince, ni la diſpoſition des Peuples à ſon égard. C'eſt peut-être ce qui contribua à le détacher d'un païs, où il ne trouvoit pas cette variété d'occupations qu'il s'étoit promiſe en ſortant de la France. Les nouvelles qu'on avoit apportées à Breda des grands mouvemens de l'Allemagne, réveillérent la curioſité qu'il avoit de ſe rendre ſpectateur de tout ce qui ſe paſſeroit de plus conſidérable dans l'Europe. On parloit d'un nouvel Empereur, on parloit de la révolte des Etats de Bohéme contre leur Roy, & d'une guerre allumée entre les Catholiques & les Proteſtans à ce ſujet. M. Deſcartes voulant quitter la Hollande prit pour prétexte le peu d'éxercice que luy produiſoit la ſuſpenſion d'armes qui étoit entre les troupes du Prince d'Orange, & celles du Marquis de Spinola, & qui devoit durer encore deux ans ſelon les conventions de la tréve. Sa réſolution étoit de paſſer en Allemagne pour ſervir dans les armées Catholiques: mais avant que de ſe déterminer à aucun engagement, il fut bien-aiſe d'aſſiſter au couronnement du nouvel Empereur qui devoit ſe faire dans la ville de Francford.

1619.

CHAPITRE XII.

M. Descartes passe en Allemagne, & s'arréte à Francford pour assister au Couronnement de l'Empereur. Etat des affaires d'Allemagne, lorsqu'il y arriva. Il se met dans les troupes du Duc de Baviére qui étoient destinées contre celles de l'Electeur Palatin élû Roy de Bohéme.

MR Descartes partit de Bréda au mois de Juillet de l'an 1619. pour se rendre à Mastricht, & de-là à Aix la Chapelle, où il apprit l'état des affaires d'Allemagne, & les préparatifs que cette ville avoit coûtume de faire pour le couronnement des Empereurs. Etant arrivé à Mayence, il sçeut que l'Electeur Jean Schvvichard avoit cité les autres Electeurs de l'Empire selon les formes accoûtumées, & les avoit sommez de se rendre à Francford le $\frac{10}{20}$. de Juillet, pour procéder à l'élection d'un nouvel Empereur.

Il s'agissoit, pour la Couronne Impériale, de Ferdinand nommé auparavant l'Archiduc de Graecz. Ce Prince étoit fils de l'Archiduc Charles Prince de Stirie, & petit-fils de l'Empereur Ferdinand Prémier du nom, & de l'Impératrice Anne héritiére des Royaumes de Bohéme & de Hongrie. Son Pére étoit fils puîné de l'Empereur Maximilien II. De sorte que l'Empereur Mathias, & les Archiducs Maximilien d'Autriche, & Albert Prince & Gouverneur des Pays-bas étoient ses cousins germains. Ces trois fréres, je veux dire l'Empereur Mathias, & les Archiducs Maximilien & Albert se voyant sans enfans & valétudinaires, l'avoient fait couronner prémiérement Roy de Bohéme à Prague le vingtiéme Juillet l'an 1617; puis de Hongrie à Presbourg le prémier Juillet de l'année suivante. L'Archiduc Maximilien étant venu à mourir au mois de Novembre de la même année, & l'Empereur étant tombé malade vers le commençement de l'année suivante, leur frére Albert qui étoit leur unique héritier, remit aussi à Ferdinand l'administration de l'Autriche, avec pleine autorité pour en reçevoir tous les hommages & les sermens, par des lettres dattées de Bruxelles le second de Février

vrier 1619. De ſorte qu'à la mort de l'Empereur Mathias qui arriva le Mercredy dixiéme jour de Mars ſuivant, Ferdinand entra en poſſeſſion des Royaumes de Bohéme & de Hongrie, & de l'Archiduché d'Autrich e: & il prit ſes meſures pour ſe faire élire Roy des Romains, puis Empereur d'Allemagne.

M. Deſcartes ſe trouva à Francford vers le tems que Ferdinand y arriva comme Roy de Bohéme, & Electeur de l'Empire. Les autres Electeurs s'y étoient déja rendus auparavant, les trois Eccléſiaſtiques en perſonne, & les trois Proteſtans par leurs Ambaſſadeurs. Le 18/28 Juillet.

Ferdinand fut élû Roy des Romains avec les cérémonies ordinaires le dix-huitiéme d'Août ſelon l'ancien ſtile retenu par les Proteſtans, ou le vingt-huitiéme ſelon le nouveau ſtile établi depuis la réformation du Pape Gregoire XIII. Le jour même on dépêcha à Aix la Chapelle, & à Nuremberg, pour apporter à Francford la couronne & lés ornemens Impériaux: & l'on indiqua le couronnement au trentiéme jour d'Août ſelon l'ancien ſtile qui devoit être le neuviéme de ſeptembre ſelon le nouveau.

Si M. Deſcartes ne parut pas à cette prémiére cérémonie, ce fut peut-être en éxécution des ordres qu'on donne aux Etrangers, c'eſt-à-dire à ceux qui ne ſont pas de la ſuite des Electeurs, de ſortir du lieu où ſe fait l'élection du Roy des Romains. Mais il fut préſent à celles du couronnement, s'étant gliſſé dans la ville par quelque tour d'adreſſe, ou par quelque prétexte que nous ne connoiſſons pas: & il eut la curioſité d'obſerver de prés ce qui s'y paſſa. Dés la veille du jour de la cérémonie on ferma les portes de Francford, & l'on fit poſter les gens de guerre par corps de gardes ſur les remparts. Le matin du jour ſuivant l'on rangea les habitans par les places, depuis le palais de l'Empereur futur juſqu'à la cour, & depuis la cour juſqu'à l'Egliſe de ſaint Barthélemi où ſe devoit faire la cérémonie. Les Electeurs Eccléſiaſtiques s'étoient rendus à l'Egliſe avant les autres, pour changer leur habit Electoral, & ſe revêtir des ornemens Pontificaux. Le Roy des Romains[1] y fut conduit ſur les huit heures du matin. Il étoit précédé d'un grand nombre d'Officiers & de Gentilshommes qui marchoient à pied. Aprés eux ſuivoit le Lantgrave

Lipſtorp. de Reg. mot. p. 78.

Mercure François de l'an 1619. p. 101. & ſeqq.

Mem. de Louiſe Jul. de Naſſau Electr. Palatine pag. 134. & ſeqq.

1 Ferdinand.

1619. Lantgrave de Hesse [a], qui avoit été obligé de sortir de la ville douze jours auparavant avec l'Ambassadeur d'Espagne, & plusieurs Seigneurs pendant l'élection. Le Lantgrave étoit accompagné de son frére, & de ses deux fils, tous quatre à cheval. Ils étoient suivis de cinq Hérauts de l'Empire, qui marchoient devant les Ambassadeurs des trois Electeurs séculiers, portant à la main les marques de l'Empire, sçavoir le Globe, le Sceptre, l'Epée. Le Roy couronné & vêtu de l'habit Electoral, étoit à cheval sous un poësle porté par deux Consuls, & quatre Senateurs de Francford.

[a] Loüis.

Matenes. de elect. & coron. Ferd. II.

Nennich. de Inaugur. Ferd. II.

Merc. Franc. ad ann. 1619.

Lorsqu'il fut arrivé prés de l'Eglise, les Electeurs Ecclésiastiques assistez de leurs Suffragans, & des principaux du Clergé, allérent le reçevoir à la porte, le conduisirent à l'Autel, & le menérent à son fauteüil qui étoit élevé sur deux dégrez, & accompagné d'un prié-dieu & d'un dais richement parez. On commença en suite le *Kyrie-eleyson* en musique: & l'Electeur de Mayence qui officioit, fit les demandes accoûtumées au Roy élû Empereur, sçavoir, s'il ne promettoit pas de vivre & mourir dans la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine; de la défendre & la proteger; d'administrer la justice également à tous; d'augmenter & amplifier l'Empire; de défendre & protéger les orphelins, les pupilles, les veuves; & de rendre l'honneur dû à sa Sainteté. Il prêta le serment sur ces demandes: puis l'Electeur officiant se tournant vers l'assemblée, leur demanda s'ils ne vouloient pas se soûmettre sous le gouvernement & empire de Ferdinand, & luy jurer obéissance. L'assemblée ayant répondu qu'*oüy*, & criant qu'il falloit le couronner: l'Electeur officiant prit de l'huile sainte sur une patêne d'or, l'oignit au front, au sommet de la tête, à la poitrine, au bras droit, aux mains, disant à chaque fois: *Ungo te in Regem oleo sanctificato, in nomine Patris & Filii & Spiritûs sancti.*

L'onction finie, les Electeurs Ecclésiastiques avec leurs Suffragans conduisirent le Roi dans le Chœur, & le revêtirent des anciens habits Impériaux & Pontificaux apportez de Nuremberg, sçavoir, de la chappe, & de l'aube longue avec l'étole au coû qui lui pendoit sur les pieds. Ils lui mirent aussi les gans aux mains, & le remenérent habillé comme les Diacres, du Chœur à son siége, où l'Electeur officiant

officiant lui donna de nouveau la bénédiction. Aprés il fut reconduit au grand autel, où les Electeurs de Tréves [1] & de Cologne [2] prirent l'épée de Charlemagne qu'on y avoit posée avec la couronne & le sceptre, la tirérent du fourreau, & la mirent en la main du Roy élû Empereur, lorsque l'Electeur de Mayence lui dit, *Accipe gladium per manus Episcoporum.* L'épée remise au fourreau lui fut ceinte ensuite par les Ambassadeurs des Electeurs Séculiers, lors que le même Electeur officiant dit, *Accingere gladio tuo super femur tuum.* Aprés l'Officiant prit l'Anneau de dessus l'autel, & le mit au doit du Roy, puis le Globe, & le Sceptre qu'il lui mit aussi dans les mains, le Sceptre à la droite, le Globe à la gauche, avec le formulaire ordinaire de priéres. Les trois Electeurs Ecclésiastiques prirent la couronne Royale de dessus l'autel, la luy posérent conjointement sur la tête disant, *Accipe coronam regni*, & le couvrirent en suite du manteau d'or de Charlemagne. Le Roy rendit le Globe ou la Pomme à l'Ambassadeur de l'Electeur Palatin [3], & le Sceptre à celuy de l'Electeur de Brandebourg [4], puis il se retourna vers l'autel, & prêta le serment accoûtumé. Aprés on continua la Messe en musique. Le nouvel Empereur communia de la main de l'Electeur officiant, lequel assisté de ceux de Tréves & de Cologne, conduisit sa Majesté au milieu de l'Eglise sur un théâtre élevé, où l'on avoit dressé un trône magnifique, sur lequel ils le placérent pendant qu'on chantoit le *Te Deum.* Les Electeurs Ecclésiastiques déscendirent du théatre pour se déshabiller, & reprendre l'habit Electoral : mais l'Empereur demeura sur le trône, & créa plusieurs Chevaliers qu'il frappa de l'épée de Charlemagne. Etant descendu, il sortit de l'Eglise dans le même ordre presque qu'il y étoit entré. Les Officiers de sa Cour alloient devant ; puis les Conseillers de sa Majesté Impériale, & des Electeurs ; ensuite les Gentilshommes ; aprés eux les Barons, les Comtes, & les Princes. Ils étoient suivis des cinq Hérauts qui alloient devant l'Electeur de Tréves qui marchoit seul, & aprés luy les Ambassadeurs de l'Electeur Palatin & de Brandebourg ensemble, le prémier portant le Globe, l'autre le Sceptre. L'Ambassadeur de l'Electeur de Saxe [5] suivoit seul portant l'Epée ; aprés luy marchoit l'Empereur seul, vêtu de l'habit Impérial,

1619.

[1] Lothaire.
[2] Ferdinand.
[3] Frédéric.
[4] Jean Sigifmond.
[5] Jean George.

1619. la couronne en tête sous un dais porté par les mêmes personnes que devant. Les Electeurs de Mayence & de Cologne marchoient ensemble aprés l'Empéreur. Tous étoient à pied, & allérent en cét ordre jusqu'à la Cour par le pont du Mein couvert de tapis rouges, dont la prémiére piéce fut mise en morçeaux par le peuple, dés que l'Empereur fut passé. Ils étoient suivis de trois Officiers de sa Majesté Impériale, montez à cheval, & jettant au peuple des pieces d'or & d'argent qui étoient des jettons de deux espéces, sur le revers desquels étoit gravé le jour du couronnement.

9. de Septembre.

Quand on fut arrivé à la Cour, les grands Officiers de l'Empire se mirent en devoir de faire leurs charges pour l'écurie & la cuisine selon l'ancienne coûtume : & l'Empereur fit un festin somptueux, où chacun se trouvoit assis selon son rang, comme il est porté par la Bulle d'or.

Voilà ce que M. Descartes fut curieux de voir une fois pour toute sa vie, afin de ne pas ignorer ce qui se représente de plus pompeux sur le théâtre de l'Univers par les prémiérs Acteurs de ce monde. Il resta encore quelques jours à Francford, & il fut spectateur des courses à cheval, & des autres réjoüissances de la Cour Impériale, jusqu'à ce que les Ambassadeurs des Electeurs séculiers fussent retournez prés de leurs Maîtres. Il délibéroit du parti qu'il avoit à prendre, lorsqu'il apprit que le Duc de Baviére [1] levoit des troupes. Cette nouvelle le fit partir dans le dessein de s'y mettre, sans sçavoir précisément contre quel ennemi l'on préparoit ces troupes. Il ne pouvoit pas ignorer le bruit que faisoient les troubles de Bohéme par toute l'Allemagne. C'est tout ce qu'il en sçavoit. Comme il se soucioit peu d'entrer dans les intérêts des Etats & des Princes, sous la domination desquels la Providence ne l'avoit pas fait naître, il ne prétendoit pas porter le mousquet pour avancer les affaires des uns, ni pour détruire celles des autres. Il se mit donc dans les troupes Bavaroises comme simple Volontaire sans vouloir prendre d'employ : & l'on publioit alors, mais en général, qu'elles étoient destinées contre le bâtard de Mansfeld, & les autres généraux des Révoltez de Bohéme. Mais le Duc de Baviére fit connoître peu de têms aprés, qu'elles devoient marcher contre l'Electeur Palatin Fréderic

1. Maximilien.

Lipstorp. p. 78.

Frédéric V, que les Etats de Bohéme avoient élû pour leur Roy quatre jours avant le couronnement de l'Empéreur Ferdinand Second, que l'on vouloit exclure du Royaume de Bohéme par cette entreprise. L'engagement où se trouva M. Descartes par cette déclaration, ne luy causa point d'embarras, parce que son dessein n'étoit pas de servir autrement sous le Duc de Baviére, qu'il avoit fait sous le Prince d'Orange. Mais pour donner plus de jour à cet endroit de sa vie qui en est devenu l'un des plus importans par les occupations d'esprit, que luy procura le quartier d'hyver qu'il passa en Allemagne : il est bon de reprendre l'histoire de ces troubles de Bohéme dans leur source, & de faire un petit abrégé de leurs suites jusqu'au têms que M. Descartes en fut le spectateur.

CHAPITRE XIII.

Abrégé des commençemens de la guerre de Bohéme. Election de Frédéric V Palatin à la Couronne de Bohéme au préjudice de l'Empéreur Ferdinand II. Quelle part M. Descartes eut à cette guerre. Du traité que les Ambassadeurs de France firent faire à Ulm, entre les Chefs des armées Catholique & Protestante.

LEs troubles excitez en Bohéme étoient venus de la vaine espérance que les Hussites & les autres Protestans du Royaume avoient euë, de pouvoir secoüer le joug de la Maison d'Autriche. Ils étoient las d'obeïr à des Rois Catholiques : & voyant que l'Empereur Mathias, & les Archiducs Maximilien & Albert ses deux fréres étoient sans enfans & fort valétudinaires, ils se promettoient de se donner un Roy de telle Religion qu'ils le souhaitoient, aprés la mort de ces Princes. Mais lorsqu'ils virent l'Empereur Mathias du consentement des deux Princes ses fréres pourvoir à sa succession par l'élection qu'il fit faire l'an 1617 de son cousin germain Ferd. d'Autriche Archiduc de Graecz à la couronne de Bohéme, ils se soulevérent, & protestérent contre cette éle-ction. Elle étoit néanmoins trés-légitime. Ferdinand étoit le prémier Prince du sang Royal de Bohéme, seul héritier de

Confid. causar. belli Bohem. Anon. in IV.

Stat. controverf. Bohem. inter. Ferd. II. & Fréd. V.

pour l'Empereur Mathias, puis pour Ferdinand. 1619.

Ce fut cette occasion qui fit connoître que le Duc de Baviére ne seroit point favorable aux Protestans de Bohéme. Non content de donner le passage aux troupes Flamandes, il songea de son côté à en lever de nouvelles pour assister la Maison d'Autriche. C'est ce qui obligea les Protestans de Bohéme sous le nom d'Etats, de s'unir avec ceux de Moravie, de Silésie, & de Lusace par une confédération générale, dont les articles dressez presque tous contre la Religion Catholique au nombre de LXX furent signez le dernier jour de Juillet.

Il y avoit déja quelques jours que les Electeurs de l'Empire étoient assemblez à Francford pour l'élection du Roy des Romains. C'est pourquoy les Etats & les Directeurs de Bohéme incontinent aprés avoir ratifié leur confédération, dépêchérent des Deputez à Francford, pour faire sçavoir, que ne reconnoissant pas Ferdinand pour leur Roy, il n'étoit pas véritablement Electeur, & ne devoit pas assister à l'élection: mais que les droits d'Electeur étoient dévolus aux Etats de Bohéme qui demandoient d'être admis à l'élection. L'entrée de Francford ayant été refusée à ces Députez, ils se retirérent à Hanaw pour faire leurs protestations qui furent tres-inutiles. Ferdinand leur Roy fut élû Roy des Romains le $\frac{18}{28}$ d'Août, comme on l'a remarqué plus haut. Dés que la nouvelle de cette élection fut portée en Bohéme, les Etats du Royaume, c'est-à-dire les Protestans, s'assemblérent pour procéder à l'exclusion de Ferdinand, & pour se choisir un nouveau Roy. De sorte que le 26. d'Août qui étoit selon nous le cinquiéme de Septembre, ils élurent pour leur Roy *Frédéric* V Electeur Palatin, qui venoit de reconnoître Ferdinand pour légitime Roy de Bohéme, & légitime Electeur de l'Empire, à l'assemblée de Francford, où il avoit envoié ses Ambassadeurs pour l'élection du Roy des Romains. Les Etats de Silésie ratifiérent cette élection de Frédéric, & lui conférérent la qualité de Duc de Silésie. Mais il ne voulut rien faire sans prendre l'avis des Princes & des Etats Protestans d'Allemagne, qu'on appelloit *Correspondans*, pour s'être unis dans le dessein de soûtenir les Protestans de Bohéme dans leur révolte.

Mem. de L. J. Electrice Palatine, p. 136, 140, 144, 147. &c.

Consid. Caus. item. Stat. Controv. &c.

mois. Le Duc leur fit connoître le besoin qu'il avoit d'entretenir des troupes pour la sureté de ses Etats. Et pour ce qui concernoit la paix & le repos de l'Empire, il les renvoia aux résolutions de l'Assemblée des Princes & Etats Catholiques qui se tenoit à Wirtzbourg, en opposition de celle des Protestans *Correspondans* à Nuremberg. 1619.

Pendant ces mouvemens d'Etat, M. Descartes joüissoit de la tranquillité que lui donnoit l'indifférence où il étoit pour toutes ces affaires étrangéres. C'est à ce têms de repos que nous pourrions assigner l'abdication générale qu'il fit des préjugez de l'école, & les prémiers projets qu'il conçût d'une nouvelle Philosophie. A dire le vrai, nous ne voions pas comme il sera aisé de s'en défendre, si M. Descartes lui même est pris pour le juge du fait. Par la maniére dont il s'en est expliqué au commencement de la seconde partie de sa Méthode, il ne nous est presque pas libre de croire que la chose soit arrivée dans un autre hyver que celuy qui suivoit immédiatement le couronnement de l'Empereur Ferdinand II. Mais afin de ne point interrompre la suite des affaires d'Allemagne qui se sont passées dans les lieux où il s'est trouvé, il est bon de la continuer jusqu'à la bataille de Prague, qui a décidé de la fortune de l'Electeur Palatin.

M. Descartes, à ses méditations prés, n'eut donc autre chose à faire du reste de l'année 1619, qu'à visiter le pays par où l'on faisoit passer sa compagnie. Le desir de se donner plus d'occupation, lui fut une tentation de passer en Bohéme, où les armées Impériale & Bohémienne se battoient continuellement, prenoient & reprenoient leurs villes, & désoloient de plus en plus le plat pays. Mais l'assurance de se voir incessamment emploié en Soüabe dés le commencement de l'année suivante le retint parmi les Bavarois. Le Duc de Wirtemberg étoit de l'union des *Correspondans*, du parti du Prince Palatin Roy de Bohéme. C'est ce qui porta le Duc de Baviere à faire marcher d'abord ses troupes vers Donawert & Dilling, pour s'assurer des passages des troupes qu'il faisoit lever vers le Rhin, & pour tenir en haleine celles des *Correspondans*, jusqu'à ce qu'on vît le succez de l'Ambassade que l'Empéreur avoit envoiée au Roy de

Lipstorp. de Reg. mot. p. 78.

1619.

Avis sur les mouvem. de l'Europe par le Baron de Fridembourg. M. Fr.

de France pour demander du secours contre l'Electeur Palatin & les Bohémiens. L'Ambassadeur qui étoit le Comte de Furstemberg, arriva à Paris au mois de décembre, peu de têms aprés que M. de Luines fut reçeu Duc & Pair au Parlement. Ce Favory de Louis XIII s'étant beaucoup avancé durant la minorité du Roy, s'étoit alors rendu presque absolu dans l'Etat. Il dépendoit uniquement de lui de faire réüssir l'Ambassade d'Allemagne. C'est pourquoi le Comte de Furstemberg lui rendit de grandes assiduitez, & se fit joindre par le Marquis de Mirabel Ambassadeur d'Espagne à Paris pour doubler les sollicitations. L'interêt de l'Etat sembloit demander qu'on ne fit rien pour appuier la Maison d'Autriche rivale de celle de France, ni pour nuire à l'Electeur Palatin qui étoit de nos Alliez. Mais le Duc de Luines qui ne songeoit pour lors qu'à l'élévation de sa maison, promit à l'Ambassadeur d'Espagne de ruïner les affaires du Palatin, à condition que M. de Cadenet son frére épouseroit Mademoiselle de Picquigny de Chaûnes, l'une des plus illustres héritiéres du siécle, qui avoit été élevée auprés de l'Infante Isabelle à Bruxelles. On lui promit la condition. Et quelque instance que pût faire le Maréchal de Boüillon prés du Roy, pour empêcher qu'on ne donnât satisfaction à l'Ambassadeur de l'Empereur contre le Palatin son allié, le Duc de Luines fit dépêcher une Ambassade extraordinaire, que les Allemans appellérent *Célébre*, parce qu'elle fut composée du Duc d'Engoulême, de M. de Béthune Baron de Selles, & de M. de l'Aubespine Abbé de Préaux. Leur commission portoit ordre de procurer un bon accommodement entre les Princes *Correspondans* qui favorisoient l'Electeur Palatin, & le Duc de Baviére déclaré Général de l'Union des Catholiques.

Mem. de L. Aub. du Maurier. p. 288. 289.

Pendant ce têms là M. Descartes étoit en quartier d'hyver le long du Danube, où il trouvoit peu de gens capables de lier société avec lui pour la conversation. Dés qu'il eut appris qu'il devoit arriver des Ambassadeurs de France à Ulm ville Impériale de Soüabe sur le Danube, il se mit en disposition de les devancer, pour se donner le plaisir de revoir des personnes de son Païs, dont quelques uns pourroient être de sa connoissance. La qualité de Volontaire lui donnoit la

liberté

liberté de se détacher de l'armée Bavaroise selon sa volonté. Mais je n'ay pû sçavoir sur quels mémoires le sieur Lipstorpius a écrit que M. Descartes avoit suivi l'armée du Duc de Baviére dans ce voyage ; que cette armée venoit attaquer les Suéves, c'est-à-dire, les peuples de Soüabe ; qu'elle avoit investi la ville d'Ulm pour y former un siége ; & qu'on étoit allé jusqu'à la décharge de l'Artillerie, lors qu'on y vid arriver les Ambassadeurs de France. La ville d'Ulm ne s'étoit pas déclarée contre l'Empereur Ferdinand : & quoi qu'elle fût comprise parmi les villes de l'union des *Correspondans*, elle n'avoit donné d'ailleurs aucun sujet d'hostilité aux armées des Catholiques. Par cette raison elle fut trouvée commode pour la médiation du Roy de France, dont les Ambassadeurs s'y rendirent le sixiéme de Juin de l'an 1620. Ils y furent suivis deux heures aprés par le Duc de Wirtemberg, & par le Marquis d'Anspach Lieutenant général des troupes Protestantes. Les Députez de l'Electeur Palatin, ceux des Princes *Correspondans*, & ceux de Bohéme arrivérent le lendemain. Ceux du Duc de Baviére Général de l'union des Catholiques vinrent quelques jours aprés. Le Duc d'Angoulême aprés avoir reçu les visites des Princes & des Députez, fit l'ouverture de cette célébre Assemblée par un beau discours, où il découvrit les vraies sources du mal dont on se plaignoit de part & d'autre : & il fit connoître les intentions que le Roy son Maître avoit d'y apporter du reméde, au contentement des deux partis. 1620.

Depuis le mois de Mars il se tenoit une autre assemblée à Mulhausen en Turinge. Elle étoit composée d'Electeurs & de Princes de l'Empire tant Catholiques que Luthériens de la Confession d'Ausbourg, tous reconnoissans l'Empereur Ferdinand pour Roy de Bohéme. Les Electeurs de Mayence, de Cologne, & de Saxe y étoient en personnes. L'Electeur de Tréves, le Duc de Baviére, & le Lantgrave de Hesse y avoient leurs Députez. Aprés avoir délibéré long-têms des moiens de délivrer l'Empire de ses maux, ils avoient pris le parti d'écrire au nom de leur Assemblée à l'Electeur Palatin, pour l'exhorter à se désister de la couronne de Bohéme. Ils avoient pareillement écrit aux Etats de Bohéme & Provinces incorporées, aux Princes Protestans

1620. *Correspondans*, à la Noblesse, & aux Villes Impériales. Toutes ces lettres étoient dattées du XI. de Mars. L'Electeur Palatin leur fit réponse le XV. de May suivant, & les Etats de Bohéme peu de jours aprés. Mais les Princes *Correspondans* avoient différé de répondre jusqu'à l'Assemblée d'Ulm, d'où ils récrivirent en commun à Mulhausen, pour assurer les Electeurs & Princes, qu'ils entroient entiérement dans les considérations du bien public, & qu'ils espéroient beaucoup de la médiation des Ambassadeurs de France.

Pendant que le Duc d'Angoulême continuoit les séances de l'Assemblée à Ulm, le Duc de Baviére reçût sept à huit mille hommes de troupes Catholiques venuës du Rhin, & fit un corps d'armée de 25000 hommes avec lequel il passa le Danube à Donawert. Il vint camper à Winding *, pour prendre mieux ses mesures sur le résultat de l'Assemblée, dont il étoit encore incertain. A ces nouvelles, le Marquis d'Anspach sortit d'Ulm, rassembla ses troupes qui étoient au nombre de 15000 hommes, & les fit avancer pour observer l'ennemi. Le Duc de Baviére de son côté voulut gagner du pays, & campa son armée si prés de celle des *Correspondans*, que l'on pouvoit se parler de l'une à l'autre. Nous ne sçavons pas si M. Descartes quitta la ville d'Ulm en cette rencontre pour retourner au camp des Bavarois. Il paroît beaucoup plus vrai-semblable qu'il resta dans la ville, où il étoit venu de France grand nombre de jeunes Seigneurs & autres personnes qualifiées de son âge, que la curiosité avoit fait mettre à la suite des Ambassadeurs, laquelle étoit de quatre cens chevaux.

* Verting peut être.

Joachim Ernest de Brandebourg.

Merc. Franc. an. 1620. p. 139. & suiv.

Les deux armées étoient dans une grande discipline sans s'insulter, & sans rien entreprendre l'une sur l'autre. Tandis qu'elles s'entre-regardoient, le Traitté fut conclu à Ulm par le moien des Ambassadeurs de France aprés quatre semaines d'assemblée. Les articles de l'accord furent passez entre le Duc de Baviére, comme Général des Catholiques unis, & le Marquis d'Anspach comme Lieutenant Général de l'Union Evangélique ou Protestante, qui les signérent tous deux le 3. jour de Juil. 1620. Il fut arrêté qu'on ne prendroit point les armes les uns contre les autres entre les Princes & Etats de l'une & l'autre Union; qu'on ne se feroit tort en quoi

Ibid. p. 151 & suiv.

Du Maur. Mem. de Holl. p. 289.

quoi que ce fût ; qu'on ne toucheroit point à tout ce qui n'appartenoit ni à l'Electeur Palatin, ni à l'Archiduc d'Autriche ; & que l'on jouïroit de la liberté & du repos qui étoit entre les Catholiques & les Protestans avant les troubles. Qu'on ne prendroit point de part à la querelle particuliére de Bohéme, qui ne regardoit que l'Electeur Palatin & l'Empéreur Ferdinand ; & qu'on leur laisseroit démêler le différent entre eux. Ils n'exclurent de leur Traitté que le Roiaume de Bohéme avec les Provinces incorporées, c'est-à-dire, la Moravie, la Silésie & la Lusace. Exception qui fut pernicieuse au parti Protestant, & qui rétablit les affaires de la maison d'Autriche en Allemagne. 1620.

CHAPITRE XIV.

M. Descartes demeure à Ulm pendant quelque tems, & fait connoissance avec quelques Mathématiciens du Pays. Il s'éxerce avec Faulhaber sur des questions de Mathématiques. Il va en Autriche voir la Cour de l'Empereur. Il retourne au camp du Duc du Baviére ; & il se trouve à la bataille de Prague, dont il paroît n'avoir été que le Spectateur. S'il a pu voir les machines de Tyco Brahé ?

LEs Ambassadeurs de France ayant eu tout le succez qu'ils pouvoient espérer dans la conclusion du Traitté d'Ulm, s'embarquérent sur le Danube le sixiéme jour de Juillet, & arrivérent à Vienne en Autriche le 20 du même mois. Le Duc de Baviére retira ses troupes de la Soüabe, non pour les licencier, mais pour les mener dans la haute Autriche au service de l'Empereur. Mais M. Descartes voulut rester à Ulm pendant quelques mois, pour étudier plus à loisir le païs & les habitans. Il paroît que quelques Auteurs Allemans n'étoient pas assez bien informez de l'histoire de leur pays, lors qu'ils ont écrit que M. Descartes fut envoyé en quartier d'hyver à Ulm, incontinent aprés la conclusion du Traitté, qu'ils qualifient mal à propos du nom de Paix. Il suffit de remarquer deux choses pour se deffaire de cette pensée, 1. que les troupes Bavaroises parmi lesquels M. Descartes

Dan. Lipstorp. p. 78. Johan. Tepel. p. 4, 5. &c.

1620. s'étoit engagé, n'entrérent jamais dans la ville d'Ulm, & sortirent des extrémitez de la Soüabe immédiatement aprés le Traitté: 2. qu'on étoit alors au fort de l'été. Loin de donner des quartiers d'hyver aux troupes, le Duc de Baviére fit marcher les siennes en toute diligence le long du Danube contre les Protestans d'Autriche qui s'étoient liguez avec les Mécontens de Bohéme contre l'Empereur Ferdinand: & le Marquis d'Anspach par une marche toute opposée, fit avancer les siennes à grandes journées le long du Rhin, pour défendre le Palatinat contre le Marquis de Spinola envoié des Pays-bas avec des troupes Espagnoles pour secourir l'Empereur.

Il ne resta donc point de troupes soit Catholiques soit Protestantes dans la Soüabe, moins encore dans la ville d'Ulm, où M. Descartes ne prétendoit pas mener une vie de soldat durant le séjour qu'il y vouloit faire. Il y pratiqua des habitudes convenables à un honnête homme, & il y rechercha particuliérement la connoissance des personnes qui étoient en réputation d'habileté pour la Philosophie & les Mathématiques. Le principal de ceux à qui il rendit visite fut le sieur Jean *Faulhaber*, qui le reçût avec beaucoup de civilité, & qui lui donna lieu par ses honnêtetez de le hanter souvent. Faulhaber ayant remarqué dans plus d'une conversation qu'il n'étoit pas ignorant dans les Mathématiques, & qu'il en parloit pertinemment lors qu'il en étoit question, s'avisa un jour de lui demander s'il avoit oüy parler de l'Analyse des Géométres. Le ton délibéré avec lequel M. Descartes lui répondit qu'ouy, le fit douter de la chose. Le prenant sur sa réponse précipitée pour un jeune présomptueux, il lui demanda dans le dessein de l'embarasser, s'il se croioit capable de résoudre quelque problême. M. Descartes se donnant encore un air plus résolu qu'auparavant, lui dit qu'oui: & lui promit la solution des Problémes les plus difficiles sans hésiter. Faulhaber qui ne voioit en lui qu'un jeune soldat, se mit à rire: & pour se mocquer de lui, il lui cita quelques vers de Plaute, pour lui faire connoître qu'il le prenoit pour un Gascon aussi brave que ce glorieux Fanfaron dont il est question dans la comédie. M. Descartes picqué d'un parallele si disproportionné, & sensible à l'injure que lui faisoit cét

Lipstorp. p. 78, 79.

cét Allemand, luy présenta le défi. Faulhaber qui excelloit particuliérement en Arithmétique & en Algébre dont il avoit publié peu de têms auparavant un livre en Langue vulgaire, luy proposa d'abord des questions assez communes. Voyant qu'il n'hésitoit pas dans ses réponses, il luy en proposa des plus difficiles, qui n'embarrassérent pas le Répondant plus que celles de la prémiére espéce. Faulhaber commença à changer de contenance; & aprés luy avoir fait satisfaction sur les maniéres inconsidérées dont il l'avoit traité, il le pria trés-civilement de vouloir entrer avec luy dans le cabinet, pour conférer ensemble d'un sens plus rassis pendant quelques heures. Il luy mit entre les mains le livre Allemand, qu'il venoit de composer sur l'Algébre. Ce livre ne contenoit que des questions toutes nuës, mais des plus abstraites, sans explications. L'Auteur en avoit usé de la sorte, dans le dessein d'éxercer le génie des Mathématiciens d'Allemagne, ausquels elles étoient proposées pour les exciter à y donner telles solutions qu'ils pourroient. La promptitude & la facilité avec laquelle M. Descartes donnoit les solutions de celles qui luy tomboient sous la vûë en feüilletant, causa beaucoup d'étonnement à Faulhaber. Mais il fut bien plus surpris de luy entendre ajoûter en même têms les régles & les théorémes généraux qui devoient servir à la solution véritable de ces sortes de questions, & de toutes les autres de même nature. Cette nouveauté luy fit prendre le change : il eut assez d'ingénuité pour reconnoître son ignorance dans la plûpart des choses que M. Descartes luy faisoit voir, & il luy demanda son amitié avec empressement. 1620.

Il arriva dans le même têms qu'un Mathématicien de Nuremberg nommé Pierre Roten fit paroître les solutions qu'il avoit trouvées aux questions proposées dans le livre de Faulhaber. Roten pour luy rendre la pareille, ajoûta au bout de ses réponses d'autres questions nouvelles sans explication : & convia Faulhaber de les résoudre. Celuy-cy trouvant que la difficulté de ces questions étoit extraordinaire, communiqua la chose à M. Descartes, & le pria de vouloir entrer en société de travail avec luy. M. Descartes ne put luy refuser cette honnêteté. Le succez avec lequel il

1620. le tira d'embarras, acheva de le convaincre qu'il n'y avoit point de difficultez à l'épreuve du puissant Génie de ce jeune homme.

Ibid. p. 72. & 80.

On prétend que ce fut dans le même têms que M. Descartes découvrit par le moyen d'une Parabole l'art de construire d'une maniére générale toutes sortes de Problémes solides, réduits à une Equation de trois ou quatre dimensions. C'est ce qu'il a expliqué long-têms aprés dans le troisiéme livre de sa Géométrie.

Art. 20. pag. 95.

Il demeura en Soüabe jusqu'au mois de Septembre, sur la fin duquel il prit le chemin de Baviére pour passer en Autriche. Son dessein étoit apparemment de voir la Cour de Vienne, & d'y rejoindre la suite des Ambassadeurs de France, qui devoient passer en Hongrie pour conférer avec le Prince Betlen Gabor sur les moyens d'un accommodement avec l'Empereur. Cette opinion ne souffre pas grande difficulté, si l'on suppose avec quelques Auteurs, que M. Descartes renonça entiérement à la profession des armes durant son séjour à Ulm, lorsqu'il eut appris que le Duc de Baviére, nonobstant le traité fait avec les Princes *Correspondans*, ne laissoit pas de faire marcher ses troupes contre l'Electeur Palatin en Bohéme. Mais s'il est vray qu'il s'est trouvé à la fameuse bataille de Prague, comme l'assurent d'autres Auteurs, il est croiable qu'au lieu de suivre les Ambassadeurs, il sera retourné de la ville de Vienne droit au camp du Duc de Baviére.

Lipstorp. Tepel. &c.

Borel vit. Cart. compend.

Ce Prince avoit déja réduit tous les Protestans rebelles d'Autriche sous l'obéïssance de l'Empereur. Il étoit entré depuis en Bohéme: & ayant joint son armée avec celle du Comte de Bucquoy, il avoit déja remis dans le devoir quantité de villes & de places, lorsque M. Descartes arriva prés de luy. Il n'étoit pas le seul des jeunes Gentils-hommes François qui eût la curiosité de voir la fin de cette tragique scéne, que devoit représenter le nouveau Roy de Bohéme C. Palatin. Plusieurs y alloient pour apprendre le métier de la guerre, particuliérement sous le Comte de Bucquoy. Mais M. Descartes qui avoit d'autres vûës, & qui ne cherchoit qu'à connoître le genre humain dans toutes ses catastrophes, se contentoit de vouloir être le spectateur des autres.

Les plus apparens étoient Charles Duc de Lorraine, & le Comte de Harcourt encore fort jeune. Du Maur. p 192. 293.

Les

Les affaires des Bohémiens baissoient deplus en plus, non seulement par la jonction des deux armées Impériale & Bavaroise qui faisoient un corps de 50000 hommes vers le Midy: mais aussi par la descente que l'Electeur de Saxe venoit de faire avec 20000 hommes du côté du Septentrion. Cet Electeur qui avoit refusé la couronne de Bohéme aussi bien que le Duc de Baviere avant qu'on l'eût présentée à l'Electeur Palatin, avoit été chargé par l'Empereur de l'exécution du ban Impérial publié contre les Rebelles. Il étoit d'ailleurs mal satisfait de l'Electeur Palatin, qui n'avoit pas déféré à ses avis, ni à ceux de l'Assemblée de Mulhausen, touchant le désistement de cette Couronne qu'on luy avoit conseillé. En un mot il étoit le Chef des Luthériens de la Confession d'Ausbourg, qui comme les Catholiques ne pouvoient souffrir que les Calvinistes se rendissent les Maîtres d'un Royaume & de trois grandes Provinces par voye d'usurpation. 1620.

Il avoit déja réduit toute la Lusace, lorsque le Duc de Baviére & le Comte de Bucquoy aprés avoir pris quatorze ou quinze villes de la Bohéme, se mirent sur la route de Prague, parce que la saison déja avancée & fort rude ne permettoit pas qu'ils s'amusassent plus long-tems à former des siéges. Le Samedy VII. du mois de Novembre, ils se trouvérent à la portée du canon prés de l'armée de Bohéme qui les avoit cotoyez dans leur marche: & ils s'approchérent de la ville de Prague à une demi-lieuë de distance. Le lendemain Dimanche octave de la Toussaints, l'armée de Bohéme qui s'étoit avancée à un petit quart de lieuë de Prague, se campa sur un poste assez élevé. Le dessein de l'Electeur Palatin n'étoit autre que de demeurer sur la défensive, parce que ses troupes augmentées de dix mille Hongrois que luy avoit envoyez Betlen Gabor, étoient encore beaucoup inférieures à celles des Impériaux.

M. de L. Jul. El. Palatine p. 165. & seqq.

Le Duc de Baviére, & le Comte de Bucquoy en litiére d'une blessure qu'il avoit reçûë le Mercredy d'auparavant, voyant l'ennemi campé si avantageusement, & si bien déterminé à se battre, tinrent conseil pour délibérer si l'on présenteroit la bataille. Les avis alloient à ne rien hazarder, lorsque le Carme déchaussé qui avoit apporté l'épée benie au

Le P. Dominique d'Aragon.

1620.

au Duc de Baviére de la part du Pape, entra dans le Conseil comme un homme inspiré, & promit la victoire d'un ton aussi assuré, que s'il en eût eu parole de Dieu même. De sorte qu'aprés avoir envoyé reconnoître les avenuës & les passages par où l'on pourroit attaquer, & se dégager selon les besoins, l'armée fut rangée de telle maniére, que le Duc de Baviere tenoit l'aîle droite avec le Baron de Tilly son Maréchal de camp général [1]: & le Comte de Bucquoy assis tout armé dans sa litiére tenoit la gauche avec Tieffembach Maréchal de camp général de ses troupes. Le corps de reserve aprés l'arriere-garde étoit composé de Croates & d'Italiens. Mais l'armée étoit sans canons, au lieu que celle des Bohémiens en avoit dix.

[1] Il fut fait Côte depuis, & Général.

Mir. de ortu progressu & fine belli Bohem. M. Fr. p. 435. 422. Item. Habernf. de bell. Boh.

Le Pére Carme s'étoit mis à la tête de l'avant-garde le Crucifix à la main pour animer les soldats. Mais elle fut chargée si rudement par les Bohémiens, que les bataillons & les escadrons furent rompus d'abord malgré la prévoyance du Baron de Tilly. Le Comte de Bucquoy voyant le désordre que causoit l'artillerie ennemie sur les Bavarois, qui commençoient à plier à l'aîle gauche, sortit de sa litiére tout blessé & tout malade qu'il étoit; monta à cheval; dégagea le Baron de Tilly; remit le courage aux Soldats; changea l'ordre des bataillons; joignit tous les escadrons en un corps; se mit à leur tête; & secondé du Duc de Baviére qui avoit passé à l'aîle droite, il défit l'ennemi entiérement; prit les dix piéces de canon, 135 enseignes, sans conter le camp entier avec tout le bagage. L'Electeur Palatin avec plusieurs Seigneurs de son parti se sauva dans la vieille Prague, & dés la nuit suivante il sortit avec sa femme & ses enfans pour se retirer en Silésie. Il y eût 5000 hommes tuez sur la place, 2000 noïez dans la riviére de Molde, & plusieurs faits prisonniers. Les deux Généraux Catholiques qui n'avoient perdu que 400 hommes, firent avancer leur infanterie contre les murailles de la ville sur le soir. Les Habitans des trois villes n'osérent se hazarder à soûtenir un siége. De sorte que dés le lendemain ils ouvrirent les portes au Duc de Baviére, & au Comte de Bucquoy, qui aprés une entrée solennelle allérent aux Capucins chanter le *Te Deum*.

Prague est divisée en trois villes.

M. Des-

M. Descartes suivoit les victorieux par tout: & quoy que nous ne sçachions pas s'il avoit contribué à cette victoire, nous ne pouvons douter qu'il n'y ait eu part, conservant toûjours sa qualité de soldat Volontaire sous le Duc de Baviére. Aprés l'entrée des victorieux, on tint les portes des trois villes fermées pendant six jours, pour faire la recherche des principaux auteurs de la rebellion: & on ne leur accorda que la vie. Les Luthériens de la Confession d'Ausbourg y furent maintenus comme les Catholiques: mais on ôta aux Picards ou Picardites, c'est-à-dire aux Calvinistes, le libre éxercice de leur Religion, & on travailla d'autant plus à les humilier, qu'ils avoient paru plus zélez que les autres dans l'élection du Palatin. Les villes de Bohéme qui restoient au nombre de quarante du côté des Rebelles, vinrent apporter leurs clefs à l'envi. Il ne demeura que celles de Tabor & de Piltsen, où le bâtard de Mansfeld commandoit avec de fortes garnisons. On établit le Baron de Tilly pour commander dans Prague avec six mille hommes. Les Généraux voyant qu'il ne se présentoit plus d'ennemi à combattre, se retirérent avec leurs troupes, aprés que les principaux Seigneurs de la couronne de Bohéme eurent prêté le serment de fidélité & d'obéïssance à l'Empereur, entre les mains du Duc de Baviére, qui sortit de Prague le dix-huitiéme jour de Décembre, pour venir passer le reste de l'hiver à Munich. Il ramena une partie de ses troupes en Baviére, & laissa l'autre dans la partie méridionale de Bohéme, pour y prendre des quartiers d'hiver. 1620.

L'espace de six semaines pendant lesquelles l'armée Impériale séjourna dans Prague, fut plus que suffisant à Monsieur Descartes pour rechercher & visiter ce qu'il y avoit d'habiles gens dans cette ville. Le têms que les autres Soldats & les Officiers employoient à s'enrichir sur les Rebelles abandonnez à leur pillage, fut pour luy une occasion de loisir & de liberté plus grande, pour vaquer à des plaisirs plus honnêtes, qu'il trouvoit dans la conversation des curieux & des sçavans du lieu. La mémoire du fameux Tyco-Brahé y étoit toûjours vivante, & sa réputa-

1620. tion y avoit été maintenuë jusqu'alors dans un état aussi florissant, qu'elle étoit au têms de sa mort, par les soins de ses héritiers, & particuliérement de son illustre disciple Jean Képler Mathématicien de l'Empereur. Monsieur Descartes ne trouva rien de plus agréable durant ce séjour, que la conversation de ceux qui l'informérent des particularitez de la vie de ce grand Astronome, qui étoit venu autrefois de Danemarck s'habituer à Prague avec toute sa famille. Si nous en croyons quelques Auteurs, il prit un plaisir sensible à entendre parler de ses belles inventions, & à voir ses grandes machines que ses héritiers luy permirent d'éxaminer tout à loisir. Ces deux circonstances rapportées par le sieur Borel, paroîtront assez plausibles à ceux qui se contenteront de juger du fait par la seule curiosité de Monsieur Descartes. Mais on les trouvera plus que douteuses, lorsqu'elles seront éxaminées sur la vérité de l'histoire. Il est difficile que Monsieur Descartes ait pû se procurer des conférences doctes & curieuses avec les enfans, ou les parens de Tyco, s'il est vray qu'il n'en restoit point alors qui fussent en état de répondre à sa curiosité, ou qui demeurassent actuellement à Prague. Tyco avoit laissé en mourant six enfans qui se portérent tous pour héritiers: & ils eurent soin de publier quelques-uns de ses ouvrages posthumes, & de les dédier en leur nom aux Empereurs Rodolphe & Ferdinand en mil six cent deux, & mil six cent vingt-six. Mais nous apprenons d'un Mathématicien Saxon nommé Wilhelmus Johannis, que dés l'an mil six cent quinze, aprés avoir fait toutes les enquêtes possibles dans la ville de Prague sur les fils & les filles de Tyco-Brahé, il n'avoit trouvé personne qui eût pû luy en dire des nouvelles. Monsieur Descartes aura-t-il été plus heureux dans ses recherches? Il y avoit alors un fils de Tyco richement pourvû en Bohéme: mais il demeuroit en Province. De sorte qu'il ne pouvoit rester à Prague que le Baron de Tengnagel gendre de Tyco, que Monsieur Descartes pût voir sur les sciences. Aussi Tengnagel étoit-il homme de lettres, & Mathématicien: mais je doute qu'étant demeuré fidelle à l'Empereur Ferdinand

Borel. vit. Cart. comp. pag. 4.

L'an 1601.

Gass. de vit. Tyc. p. 231.

Franc. Gasneb. Tengnagelius.

dinand

dînand durant les troubles, il fût demeuré dans Prague parmi les Rebelles. 1620.

Il est encore moins certain que Monsieur Descartes ait eu la satisfaction de voir les machines & les instrumens de Tyco. La triste destinée de ces machines ne nous permet presque pas de le croire. Tyco les avoit fait transporter de Danemarck à Prague, & de Prague au château de Benach. Il les avoit fait remener ensuite à Prague dans le palais de l'Empereur, d'où on les avoit fait passer dans l'hôtel de Curtz. Aprés la mort de Tyco, l'Empereur Rodolphe craignant qu'on n'en fit quelque aliénation, ou quelque mauvais usage, voulut en avoir la propriété pour le prix de vingt-deux mille écus d'or, qu'il paya aux héritiers de Tyco. Et il y commit un Garde à gage, qui tint ce grand trésor si bien renfermé dans l'hôtel de Curtz, qu'il ne fut plus possible à personne de le voir, quelque qualité, quelque mérite, & quelque recommandation qu'on pût apporter pour cela. C'est tout dire que Képler même, tout privilégié qu'il étoit de la part de l'Empereur, de la part de Tyco, & du côté de sa profession, s'est plaint amérement de n'avoir pas été plus favorisé qu'un autre en ce point. Ces machines demeurérent ensevelies de la sorte jusqu'aux troubles de Bohéme. L'armée de l'Electeur Palatin croyant mettre la main sur un bien qui étoit propre à la Maison d'Autriche, les pilla comme des dépoüilles ennemies; en brisa une partie; & en convertit une autre à des usages tout différens. Le reste fut tellement distrait, qu'on n'a point pû sçavoir depuis ce que sont devenus tant de précieux monumens. Cette désolation étoit arrivée dés l'an mil six cent dix-neuf, de sorte que Monsieur Descartes, qui n'entra dans Prague qu'en mil six cent vingt, ne pourroit avoir vû ces machines que par une avanture miraculeuse, dont nous demanderions un autre garant que le sieur Borel. Il est vray qu'on vint à bout de sauver le grand globe céleste qui étoit d'airain : mais ce ne fut qu'en le retirant de Prague, d'où il fut emporté sur l'heure à Neissa en Silésie, où on le mit en dépôt chez les Jésuites. Il fut enlevé treize ans aprés par Udalric fils de Christiern Roy

P. Gass. vit. Tyc. lib. 6. pag. 251. & seq.

Détail historique de ces Instrumens & Machines au liv. 2. p. 43, 44, 45, 46.

Kepl. Ep. ad Hofmann. Ibid.

1620. de Danemarck, conduit à Coppenhague, & placé dans l'Académie royale. Il falloit donc mieux concerter la fi-
L'an 1632. ction touchant la curiosité de Monsieur Descartes à Prague, pour la rendre plus vray-semblable.

Mais pour dire de luy des choses plus certaines, nous allons retourner à ce qui se passa dans son esprit sur la fin de l'année précédente.

Fin du Prémier Livre.

LA

LA VIE DE M^R DESCARTES.

LIVRE SECOND.

Contenant ce qui s'est passé depuis qu'il se fût défait des Préjugez de l'Ecole, jusqu'à son établissement en Hollande.

CHAPITRE PREMIER.

Où l'on reprend son histoire à la fin de l'an 1619. Il se trouve dans une espéce de solitude, qui luy fait naître diverses pensées contre ce qui avoit été pensé avant luy. Il se hazarde à se dépoüiller de toutes les opinions qu'il avoit reçuës jusqu'alors. Récit de quelques songes qu'il eut, avec leur explication. Il commence son traité des Olympiques, qu'il n'a point achevé depuis.

APRE's avoir rapporté de suite les affaires qui se sont passées en Allemagne sous les yeux de M. Descartes, nous nous sommes fait un plus grand jour, pour exposer aux yeux des autres ce qui se passa dans son esprit, & dont il fut le seul acteur peu de têms aprés s'être engagé dans les troupes du Duc de Baviére. Nous avons

1619. remarqué qu'aprés avoir quitté sur la fin de Septembre de l'an 1619 la ville de Francford, où il avoit assisté au couronnement de l'Empereur, il s'arrêta sur les frontiéres de Baviére au mois d'Octobre, & qu'il commença la campagne par se mettre en quartier d'hiver. Il se trouva en un lieu si écarté du commerce, & si peu fréquenté de gens dont la conversation fût capable de le divertir, qu'il s'y procura une solitude telle que son esprit la pouvoit avoir dans son état de vie ambulante. S'étant ainsi assuré des dehors, & par bonheur n'ayant d'ailleurs aucuns soins ni aucunes passions au dedans qui pussent le troubler, il demeuroit tout le jour enfermé seul dans un poësle, où il avoit tout le loisir de s'entretenir de ses pensées. Ce n'étoient d'abord que des préludes d'imagination: & il ne devint hardi que par dégrez en passant d'une pensée à une autre, à mesure qu'il sentoit augmenter le plaisir que son esprit trouvoit dans leur enchaînement. Une de celles qui se présentérent à lui des prémiéres, fut de considérer qu'il ne se trouve point tant de perfection dans les ouvrages composez de plusieurs piéces & faits de la main de divers maîtres, que dans ceux ausquels un seul a travaillé. Il lui fut aisé de trouver dequoi soutenir cette pensée, non seulement dans ce qui se void de l'Architecture, de la Peinture, & des autres Arts, où l'on remarque la difficulté qu'il y a de faire quelque chose d'accompli en ne travaillant que sur l'ouvrage d'autrui, mais même dans la police qui regarde le gouvernement des Peuples, & dans l'établissement de la Religion qui est l'ouvrage de Dieu seul.

Disc. de la Méth. part. 2. p. 12. & seqq.

Ibid. p. 13. & 14.

Il appliqua ensuite cette pensée aux Sciences, dont la connoissance où les préceptes se trouvent en dépôt dans les livres. Il s'imagina que les Sciences, au moins celles dont les raisons ne sont que probables, & qui n'ont aucunes démonstrations, s'étant grossies peu à peu des opinions de divers Particuliers, & ne se trouvant composées que des refléxions de plusieurs Personnes d'un caractére d'esprit tout différent, approchent moins de la vérité, que les simples raisonnemens que peut faire naturellement un homme de bon sens touchant les choses qui se présentent à lui. Delà il entreprît de passer à la Raison humaine avec la même pensée. Il considéra

ſidéra que pour avoir été enfans avant que d'être hommes, 1619.
& pour nous être laiſſez gouverner long têms par nos appétits, & par nos maîtres, qui ſe ſont ſouvent trouvez contraires les uns aux autres, il eſt preſque impoſſible que nos jugemens ſoient auſſi purs, auſſi ſolides qu'ils auroient été, ſi nous avions eu l'uſage entier de nôtre raiſon dés le point de nôtre naiſſance, & ſi nous n'avions jamais été conduits que par elle.

La liberté qu'il donnoit à ſon génie ne rencontrant point d'obſtacles, le conduiſoit inſenſiblement au renouvellement de tous les anciens ſyſtêmes. Mais il ſe retint par la vuë de l'indiſcrétion qu'il auroit blâmée dans un homme, qui auroit entrepris de jetter par terre toutes les maiſons d'une ville, dans le ſeul deſſein de les rebâtir d'une autre maniére. Cependant comme on ne trouve point à redire qu'un Particulier faſſe abattre la ſienne lors qu'elle le menace d'une ruïne inévitable, pour la rétablir ſur des fondemens plus ſolides : il ſe perſuada qu'il y auroit en lui de la témérité à vouloir réformer le corps des ſciences ou l'ordre établi dans les Ecoles pour les enſeigner ; mais qu'on ne pourroit le blâmer avec juſtice d'en faire l'épreuve ſur lui même ſans rien entreprendre ſur autruy. Ainſi il ſe réſolut une bonne fois de ſe défaire de toutes les opinions qu'il avoit reçuës juſqu'alors, de les ôter entiérement de ſa créance, afin d'y en ſubſtituer d'autres enſuite qui fuſſent meilleures, ou d'y remettre les mêmes, aprés qu'il les auroit vérifiées, & qu'il les auroit *ajuſtées au niveau de la Raiſon*. Il crut trouver en ce point les moiens de réüſſir à conduire ſa vie, beaucoup mieux que s'il ne bâtiſſoit que ſur de vieux fondemens, ne s'appuyant que ſur les principes qu'il s'étoit laiſſé donner dans ſa premiére jeuneſſe, ſans avoir jamais éxaminé s'ils étoient vrays. Ibid. p.15,16.

Il prévoioit pourtant qu'un projet ſi hardi & ſi nouveau ne ſeroit pas ſans difficultez. Mais il ſe flatoit que ces difficultez ne ſeroient pas auſſi ſans remede: outre qu'elles ne méritcroient pas d'entrer en comparaiſon avec celles qui ſe trouveroient dans la réformation des moindres choſes qui touchent le Public. Il mettoit une grande différence entre ce qu'il entreprenoit de détruire en lui même, & les établiſſements publics de ce monde, qu'il comparoit à de grands corps

1619. corps, dont la chute ne peut être que tres-rude, & qui sont encore plus difficiles à relever quand ils sont abatus, qu'à retenir quand ils sont ébranlez. Il estimoit que l'usage avoit adouci beaucoup de leurs imperfections, & qu'il en avoit insensiblement corrigé d'autres, beaucoup mieux que n'auroit pû faire la prudence du plus sage des Politiques ou des Philosophes. Il convenoit même que ces imperfections sont encore plus supportables que ne seroit leur changement : de même que les grands chemins qui tournoïent entre des montagnes, deviennent si unis & si commodes à force d'être batus & fréquentez, qu'on se rendroit ridicule de vouloir grimper sur les rochers, ou descendre dans les précipices, sous prétexte d'aller plus droit. Son dessein n'étoit pas de cette nature. Ses vuës ne s'étendoient pas alors jusqu'aux intérêts du Public. Il ne prétendoit point réformer autre chose que ses propres pensées, & il ne songeoit à bâtir que dans un fonds qui fût tout à lui. En cas de mauvais succés, il croioit ne pas risquer beaucoup, puis que le pis qu'il en arriveroit, ne pourroit être que la perte de son têms & de ses peines, qu'il ne jugeoit pas fort nécessaires au bien du genre humain.

Dans la nouvelle ardeur de ses résolutions, il entreprit d'éxécuter la prémiére partie de ses desseins qui ne consistoit qu'à détruire. C'étoit assurément la plus facile des deux. Mais il s'apperçut bien tôt qu'il n'est pas aussi aisé à un homme de se défaire de ses préjugez, que de brûler sa maison. Il s'étoit déja préparé à ce renoncement dés le sortir du collége : il en avoit fait quelques essais prémiérement durant sa retraitte du fauxbourg S. Germain à Paris, & ensuite durant son séjour de Breda. Avec toutes ces dispositions, il n'eut pas moins à souffrir, que s'il eût été question de se dépoüiller de soi-même. Il crût pourtant en être venu à bout. Et à dire vrai, c'étoit assez que son imagination lui présentât son esprit tout nud, pour lui faire croire qu'il l'avoit mis effectivement en cét état. Il ne lui restoit que l'amour de la Vérité, dont la poursuitte devoit faire d'orénavant toute l'occupation de sa vie. Ce fut la matiére unique des tourmens qu'il fit souffrir à son esprit pour lors. Mais les moyens de parvenir à cette heureuse conquête ne lui caussérent

férent pas moins d'embarras que la fin même. La recherche qu'il voulut faire de ces moiens, jetta son esprit dans de violentes agitations, qui augmentérent de plus en plus par une contention continuelle où il le tenoit, sans souffrir que la promenade ni les compagnies y fissent diversion. Il le fatigua de telle sorte que le feu lui prît au cerveau, & qu'il tomba dans une espéce d'enthousiasme, qui disposa de telle maniére son esprit déja abatu, qu'il le mit en état de reçevoir les impressions des songes & des visions.

1619.

Cart. Olymp. init. Ms.

Il nous apprend que le dixiéme de Novembre mil six cent dix-neuf, s'étant couché *tout rempli de son enthousiasme*, & tout occupé de la pensée *d'avoir trouvé ce jour là les fondemens de la science admirable*, il eut trois songes consécutifs en une seule nuit, qu'il s'imagina ne pouvoir être venus que d'enhaut. Aprés s'être endormi, son imagination se sentit frappée de la représentation de quelques fantômes qui se présentérent à lui, & qui l'épouvantérent de telle sorte, que croyant marcher par les ruës, il étoit obligé de se renverser sur le côté gauche pour pouvoir avancer au lieu où il vouloit aller, parce qu'il sentoit une grande foiblesse au côté droit dont il ne pouvoit se soutenir. Etant honteux de marcher de la sorte, il fit un effort pour se redresser: mais il sentit un vent impétueux qui l'emportant dans une espéce de tourbillon lui fit faire trois ou quatre tours sur le pied gauche. Ce ne fut pas encore ce qui l'épouvanta. La difficulté qu'il avoit de se traîner faisoit qu'il croioit tomber à chaque pas, jusqu'à ce qu'ayant apperçû un collége ouvert sur son chemin, il entra dedans pour y trouver une retraite, & un remède à son mal. Il tâcha de gagner l'Eglise du collége, où sa prémiére pensée étoit d'aller faire sa priére: mais s'étant apperçu qu'il avoit passé un homme de sa connoissance sans le saluër, il voulut retourner sur ses pas pour lui faire civilité, & il fut repoussé avec violence par le vent qui souffloit contre l'Eglise. Dans le même tems il vid au milieu de la cour du collége une autre personne qui l'appella par son nom en des termes civils & obligeans: & lui dit que s'il vouloit aller trouver Monsieur N. il avoit quelque chose à lui donner. M. Desc. s'imagina que c'étoit un melon qu'on avoit apporté de quelque païs étranger. Mais ce qui

Cart. Olymp.

1619. le ſurprit d'avantage, fut de voir que ceux qui ſe raſſembloient avec cette perſonne autour de lui pour s'entretenir, étoient droits & fermes ſur leurs pieds: quoi qu'il fût toujours courbé & chancelant ſur le même terrain, & que le vent qui avoit penſé le renverſer pluſieurs fois eût beaucoup diminué. Il ſe réveilla ſur cette imagination, & il ſentit à l'heure même une douleur effective, qui lui fit craindre que ce ne fût l'opération de quelque mauvais génie qui l'auroit voulu ſéduire. Auſſi-tôt il ſe retourna ſur le côté droit, car c'étoit ſur le gauche qu'il s'étoit endormi, & qu'il avoit eu le ſonge. Il fit une priére à Dieu pour demander d'être garanti du mauvais effet de ſon ſonge, & d'être préſervé de tous les malheurs qui pourroient le menacer en punition de ſes péchez, qu'il reconnoiſſoit pouvoir être aſſez griefs pour attirer les foudres du ciel ſur ſa tête: quoiqu'il eût mené juſques-là une vie aſſez irréprochable aux yeux des hommes.

Dans cette ſituation il ſe rendormit aprés un intervalle de prés de deux heures dans des penſées diverſes ſur les biens & les maux de ce monde. Il lui vint auſſitôt un nouveau ſonge dans lequel il crût entendre un bruit aigu & éclatant qu'il prit pour un coup de tonnére. La frayeur qu'il en eut le réveilla ſur l'heure même: & ayant ouvert les yeux, il apperçût beaucoup d'étincelles de feu répanduës par la chambre. La choſe lui étoit déja ſouvent arrivée en d'autres têms: & il ne lui étoit pas fort extraordinaire en ſe réveillant au milieu de la nuit d'avoir les yeux aſſez étincellans, pour lui faire entrevoir les objets les plus proches de lui. Mais en cette derniére occaſion il voulut recourir à des raiſons priſes de la Philoſophie: & il en tira des concluſions favorables pour ſon eſprit, aprés avoir obſervé en ouvrant, puis en fermant les yeux alternativement, la qualité des eſpéces qui lui étoient repréſentées. Ainſi ſa frayeur ſe diſſipa, & il ſe rendormit dans un aſſez grand calme.

Un moment aprés il eut un troiſiéme ſonge, qui n'eut rien de terrible comme les deux prémiers. Dans ce dernier il trouva un livre ſur ſa table, ſans ſçavoir qui l'y avoit mis. Il l'ouvrit, & voyant que c'étoit un *Dictionnaire*, il en fut ravi dans l'eſpérance qu'il pourroit lui être fort utile. Dans le même inſtant il ſe rencontra un autre livre ſous ſa main, qui ne lui étoit

étoit pas moins nouveau, ne sçachant d'où il lui étoit venu. Il trouva que c'étoit un recueil des Poësies de differens Auteurs, intitulé *Corpus Poëtarum* &c. Il eut la curiosité d'y vouloir lire quelque chose : & à l'ouverture du livre il tomba sur le vers *Quod vitæ sectabor iter?* &c. Au même moment il apperçût un homme qu'il ne connoissoit pas, mais qui lui présenta une piéce de Vers, commençant par *Est & Non*, & qui la lui vantoit comme une piéce excellente. M. Descartes lui dit qu'il sçavoit ce que c'étoit, & que cette piéce étoit parmi les Idylles d'Ausone qui se trouvoit dans le gros Recüeil des Poëtes qui étoit sur sa table. Il voulut la montrer lui même à cét homme : & il se mit à feüilleter le livre dont il se vantoit de connoître parfaitement l'ordre & l'œconomie. Pendant qu'il cherchoit l'endroit, l'homme lui demanda où il avoit pris ce livre, & M. Descartes lui répondit qu'il ne pouvoit lui dire comment il l'avoit eu : mais qu'un moment auparavant il en avoit manié encore un autre qui venoit de disparoître, sans sçavoir qui le lui avoit apporté, ni qui le lui avoit repris. Il n'avoit pas achevé, qu'il revid paroître le livre à l'autre bout de la table. Mais il trouva que ce *Dictionnaire* n'étoit plus entier comme il l'avoit vû la prémiére fois. Cependant il en vint aux Poësies d'Ausone dans le Recuëil des Poëtes qu'il feüilletoit : & ne pouvant trouver la piéce qui commence par *Est & Non*, il dit à cét homme qu'il en connoissoit une du même Poëte encore plus belle que celle là, & qu'elle commençoit par *Quod vitæ sectabor iter?* La personne le pria de la lui montrer, & M. Descartes se mettoit en devoir de la chercher, lors qu'il tomba sur divers petits portraits gravez en taille douce : ce qui lui fit dire que ce livre étoit fort beau, mais qu'il n'étoit pas de la même impression que celui qu'il connoissoit. Il en étoit là, lors que les livres & l'homme disparurent, & s'effacérent de son imagination, sans néantmoins le réveiller. Ce qu'il y a de singulier à remarquer, c'est que doutant si ce qu'il venoit de voir étoit songe ou vision, non seulement il décida en dormant que c'étoit un songe, mais il en fit encore l'interprétation avant que le sommeil le quittât. Il jugea que le *Dictionnaire* ne vouloit dire autre chose que toutes les Sciences ramassées ensemble : & que le Recueil de Poësies intitu-

1619.

Divisé en 5. livres, imprimé à Lion & à Genéve &c.

 lé

1619. lé *Corpus Poëtarum*, marquoit en particulier & d'une maniére plus distincte la Philosophie & la Sagesse jointes ensemble. Car il ne croioit pas qu'on dût s'étonner si fort de voir que les Poëtes, même ceux qui ne font que niaiser, fussent pleins de sentences plus graves, plus sensées, & mieux exprimées que celles qui se trouvent dans les écrits des Philosophes. Il attribuoit cette merveille à la divinité de l'Enthousiasme, & à la force de l'Imagination, qui fait sortir les semences de la sagesse (qui se trouvent dans l'esprit de tous les hommes comme les étincelles de feu dans les cailloux) avec beaucoup plus de facilité & beaucoup plus de brillant même, que ne peut faire la Raison dans les Philosophes. M. Descartes continuant d'interpreter son songe dans le sommeil, estimoit que la piéce de Vers sur l'incertitude du genre de vie qu'on doit choisir, & qui commençe par *Quod vitæ sectabor iter*, marquoit le bon conseil d'une personne sage, ou même la Théologie Morale. Là dessus, doutant s'il révoit ou s'il méditoit, il se réveilla sans émotion: & continua les yeux ouverts, l'interprétation de son songe sur la même idée. Par les Poëtes rassemblez dans le Recueil il entendoit la Révélation & l'Enthousiasme, dont il ne desespéroit pas de se voir favorisé. Par la piéce de Vers *Est & Non*, qui est le Ouy & le Non de Pythagore, il comprenoit la Vérité & la Fausseté dans les connoissances humaines, & les sciences profanes. Voyant que l'application de toutes ces choses réüssissoit si bien à son gré, il fut assez hardy pour se persuader, que c'étoit l'Esprit de Vérité qui avoit voulu lui ouvrir les trésors de toutes les sciences par ce songe. Et comme il ne lui restoit plus à expliquer que les petits Portraits de taille-douce qu'il avoit trouvez dans le second livre, il n'en chercha plus l'explication aprés la visite qu'un Peintre Italien lui rendit dés le lendemain.

ναὶ ἢ οὐ.

Ce dernier songe qui n'avoit eu rien que de fort doux & de fort agréable, marquoit l'avenir selon luy: & il n'étoit que pour ce qui devoit luy arriver dans le reste de sa vie. Mais il prit les deux précédens pour des avertissemens menaçans touchant sa vie passée, qui pouvoit n'avoir pas été aussi innocente devant Dieu que devant les hommes. Et il crut que c'étoit la raison de la terreur & de l'éfroy dont ces

ces deux songes étoient accompagnez. Le melon dont on vouloit luy faire présent dans le prémier songe, signifioit, disoit-il, les charmes de la solitude, mais présentez par des sollicitations purement humaines. Le vent qui le poussoit vers l'Eglise du collége, lorsqu'il avoit mal au côté droit, n'étoit autre chose que le mauvais Génie qui tâchoit de le jetter par force dans un lieu, où son dessein étoit d'aller volontairement. C'est pourquoy Dieu ne permit pas qu'il avançât plus loin, & qu'il se laissât emporter même en un lieu saint par un Esprit qu'il n'avoit pas envoyé: quoy qu'il fût trés-persuadé que ç'eût été l'Esprit de Dieu qui luy avoit fait faire les prémiéres démarches vers cette Eglise. L'épouvante dont il fut frappé dans le second songe, marquoit, à son sens, sa syndérése, c'est-à-dire, les remords de sa conscience touchant les péchez qu'il pouvoit avoir commis pendant le cours de sa vie jusqu'alors. La foudre dont il entendit l'éclat, étoit le signal de l'Esprit de vérité qui descendoit sur luy pour le posséder.

1619.

A malo spiritu ad Templum propellebar.

Cette derniére imagination tenoit assurément quelque chose de l'Enthousiasme : & elle nous porteroit volontiers à croire que M. Descartes auroit bû le soir avant que de se coucher. En effet c'étoit la veille de saint Martin, au soir de laquelle on avoit coûtume de faire la débauche au lieu où il étoit, comme en France. Mais il nous assure qu'il avoit passé le soir & toute la journée dans une grande sobriété, & qu'il y avoit trois mois entiers qu'il n'avoit bû de vin. Il ajoûte que le Génie qui excitoit en luy l'enthousiasme dont il se sentoit le cerveau échauffé depuis quelques jours, luy avoit prédit ces songes avant que de se mettre au lit, & que l'esprit humain n'y avoit aucune part.

Quoy qu'il en soit, l'impression qui luy resta de ces agitations, luy fit faire le lendemain diverses réfléxions sur le parti qu'il devoit prendre. L'embarras où il se trouva, le fit recourir à Dieu pour le prier de luy faire connoître sa volonté, de vouloir l'éclairer . & le conduire dans la recherche de la vérité. Il s'adressa ensuite à la sainte Vierge pour luy recommander cette affaire, qu'il jugeoit la plus importante de sa vie. Et pour tâcher d'intéresser cette bien-heureuse Mére de Dieu d'une maniére plus pressante, il prit

1619. occasion du voyage qu'il méditoit en Italie dans peu de jours, pour former le vœu d'un pélerinage à Nôtre-Dame de Lorette. Son zéle alloit encore plus loin, & il luy fit promettre que dés qu'il seroit à Venise, il se mettroit en chemin par terre, pour faire le pélerinage à pied jusqu'à Lorette: que si ses forces ne pouvoient pas fournir à cette fatigue, il prendroit au moins l'extérieur le plus dévot & le plus humilié qu'il luy seroit possible pour s'en acquitter. Il prétendoit partir avant la fin de Novembre pour ce voyage. Mais il paroît que Dieu disposa de ses moyens d'une autre maniére qu'il ne les avoit proposez. Il fallut remettre l'accomplissement de son vœu à un autre têms, ayant été obligé de différer son voyage d'Italie pour des raisons que l'on n'a point sçeuës, & ne l'ayant entrepris qu'environ quatre ans depuis cette résolution.

Olympic. Cartes. ut supr.

Son enthousiasme le quitta peu de jours aprés: & quoique son esprit eût repris son assiéte ordinaire, & fût rentré dans son prémier calme, il n'en devint pas plus décisif sur les résolutions qu'il avoit à prendre. Le têms de son quartier d'hyver s'écouloit peu à peu dans la solitude de son poësle: & pour la rendre moins ennuyeuse, il se mit à composer un traité, qu'il espéroit achever avant Pâques de l'an 1620. Dés le mois de Février il songeoit à chercher des Libraires pour traiter avec eux de l'impression de cet ouvrage. Mais il y a beaucoup d'apparence que ce traité fut interrompu pour lors, & qu'il est toûjours demeuré imparfait depuis ce téms-là. On a ignoré jusqu'icy, ce que pouvoit être ce traité qui n'a peut-être jamais eu de titre. Il est certain que les *Olympiques* sont de la fin de 1619, & du commencement de 1620; & qu'ils ont cela de commun avec le traité dont il s'agit, qu'ils ne sont pas achevez. Mais il y a si peu d'ordre & de liaison dans ce qui compose ces *Olympiques* parmi ses Manuscrits, qu'il est aisé de juger que M. Descartes n'a jamais songé à en faire un traité régulier & suivi, moins encore à le rendre public.

Ibidem. Die 23 Febr.

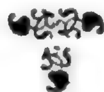

CHAP.

1619.
1620.

CHAPITRE II.

M. Descartes entend parler des Rose-croix, ou Confréres de la Rose-croix. On luy fait croire que leur societé n'a pour but que la recherche de la vérité dans les choses naturelles, & la vraye science. Il souhaite de les connoître & de conférer avec eux. Sa curiosité & ses soins devenus inutiles par l'impossibilité où il fut d'en trouver aucun de cette secte. Il se met en devoir de se passer du secours d'autruy pour l'exécution de ses desseins.

LA solitude de M. Descartes pendant cet hiver étoit toûjours fort entiére, principalement à l'égard des personnes qui n'étoient point capables de fournir à ses entretiens. Mais elle ne donnoit point l'exclusion de sa chambre aux curieux, qui sçavoient parler de sciences, ou de nouvelles de littérature. Ce fut dans les conversations de ces derniers qu'il entendit parler d'une Confrérie de Sçavans, établie en Allemagne depuis quelque tems sous le nom de *Fréres de la Rose-croix*. On luy en fit des éloges surprenans. On luy fit entendre que c'étoient des gens qui sçavoient tout, & qu'ils promettoient aux hommes une nouvelle sagesse, c'est-à-dire, la véritable science qui n'avoit pas encore été découverte. M. Descartes joignant toutes les choses extraordinaires que les particuliers luy en apprenoient, avec le bruit que cette nouvelle societé faisoit par toute l'Allemagne, se sentit ébranlé. Luy qui faisoit profession de mépriser généralement tous les Sçavans, parce qu'il n'en avoit jamais connu qui fussent véritablement tels, il commença à s'accuser de précipitation & de témérité dans ses jugemens. Il sentit naître en luy-même les mouvemens d'une émulation dont il fut d'autant plus touché pour ces Rose-croix, que la nouvelle luy en étoit venuë dans le têms de son plus grand embarras touchant les moyens qu'il devoit prendre pour la recherche de la Vérité. Il ne crut pas devoir demeurer dans l'indifférence à leur sujet, parce (disoit-il à son ami Musée) que si c'étoient des imposteurs, il n'étoit pas juste de les laisser joüir d'une réputation mal acquise aux dépens

Cartesii lib. de studio bonæ mentis. num. 5. MS.

Ibidem.

De Stud. B. M. ad Musæum ibid.

1619.
1620.

dépens de la bonne foy des peuples ; & que s'ils apportoient quelque chose de nouveau dans le monde qui valût la peine d'être sçû, il auroit été mal-honnête à luy, de vouloir mépriser toutes les sciences, parmi lesquelles il s'en pourroit trouver une dont il auroit ignoré les fondemens. Il se mit donc en devoir de rechercher quelqu'un de ces nouveaux sçavans, afin de pouvoir les connoître par luy-même, & de conférer avec eux. A propos de quoy j'estime qu'il est bon de dire un mot de leur histoire, pour la satisfaction de ceux qui n'en ont pas encore ouy parler.

On prétend que le prémier Fondateur de cette confrérie des Rose-croix étoit un Allemand né dés l'an 1378, de parens fort pauvres, mais Gentils-hommes d'extraction. A cinq ans on le mit dans un monastére où il apprit le Grec & le Latin. Etant sorti du couvent à seize ans, il se joignit à quelques Magiciens pour apprendre leur art, & demeura cinq ans avec eux: aprés quoy il se mit à voyager prémiérement en Turquie, puis en Arabie. Là il sçeut qu'il y avoit une petite ville nommée Damcar peu connuë dans le monde, & qui n'étoit habitée que par des Philosophes, vivans d'une façon un peu extraordinaire, mais d'ailleurs trés-versez dans la connoissance de la Nature. Son histoire, ou plûtôt son roman écrit par Bringern, dit qu'il y fut reçeu par les habitans du lieu avec beaucoup de civilité ; qu'on luy rendit toutes sortes de bons offices ; & qu'on luy fit un accueil aussi favorable que celuy que les Brachmanes avoient fait au fameux Apollonius de Tyane. On ajoûte que nôtre Allemand y fut salué d'abord par son nom, quoy qu'il ne l'eût encore déclaré à personne, qui est une circonstance copiée d'Apollonius ; & qu'on luy révéla beaucoup de choses qui s'étoient passées dans son monastére pendant le séjour d'onze années qu'il y avoit fait. Les habitans luy découvrirent qu'il y avoit long-têms qu'ils l'attendoient chez eux, comme celuy qui devoit être l'auteur d'une réformation générale dans l'Univers. Ils l'instruisirent ensuite sur diverses choses, & luy communiquérent la plûpart de leurs secrets. Aprés avoir demeuré trois ans parmi eux, il quitta leur païs pour venir en Barbarie, & s'arrêta dans la ville de Fez pour conférer avec les Sages & les Cabalistes, dont cette ville étoit fort abondante.

G. Naud. ch. 4. n. 2. tiré de Jean Bringern, &c.

Ville chimérique.

L'an 1615.

De-là

De là il passa en Espagne, d'où il se fit chasser pour avoir voulu y jetter les fondemens de sa nouvelle Réformation. Il fut obligé de se retirer en Allemagne, où il vêcut en Solitaire jusqu'à l'âge de 106 ans, au bout desquels on suppose qu'il mourut sans maladie en 1484; & que son corps qui demeura inconnu dans la grotte où il avoit vêcu, fut découvert six vingts ans aprés, & donna lieu à l'établissement des Fréres de la Rose-croix, qui se fit l'an 1604. 1619. 1620.

On dit qu'ils n'étoient que quatre Confréres d'abord, & qu'ils augmentérent ensuite jusqu'au nombre de huit. Une des premiéres choses qu'on peut leur attribuer est sans doute l'invention du Roman de leur Fondateur, parce qu'ils ont cru que les établissemens les plus célébres de ce monde se sont attiré de la vénération & du crédit par des origines fabuleuses. Pour ne pas laisser leur fondation sans miracle, ils feignirent que la grotte où reposoit leur Fondateur étoit éclairée d'un soleil qui étoit au fonds de l'antre; mais qui reçevoit sa lumiére du Soleil du monde. Par ce moyen on découvroit toutes les raretez renfermées dans la grotte. Elles consistoient en une platine de cuivre posée sur un autel rond, dans laquelle on lisoit *A. C. R. C. vivant je me suis réservé cét abrégé de lumiére pour sepulchre*: & en quatre figures avec leurs inscriptions, qui étoient pour la premiére, *jamais vuide*; pour la seconde, *le joug de la loy*; pour la troisiéme, *la liberté de l'Evangile*; pour la quatriéme, *la gloire entiére de Dieu*. Il y avoit aussi des lampes ardentes, des sonnettes, des miroirs de plusieurs façons, des livres de diverses sortes, & entr'autres, le Dictionnaire des mots de Paracelse, & le petit monde de leur Fondateur. Mais la plus remarquable de toutes ces raretez, étoit une inscription qu'ils assuroient avoir trouvée sous un vieux mur, & qui portoit ces mots: *Aprés six vingt ans je feray découverte.* Ce qui désignoit fort nettement l'an 1604, qui est celuy de leur établissement. Naud. ibid. pag. 37, 38.

On n'est pas encore aujourd'hy trop bien informé de la raison qui leur a fait porter le nom de *Rose-croix.* Mais sans s'arrêter aux conjectures ingénieuses des Esprits mystérieux sur ce point, on peut s'en tenir à l'opinion de ceux qui estiment qu'il leur est venu de leur Fondateur, quoyque ces Confréres eussent voulu persuader au Public que leur Maître n'avoit pas de nom. Rosen-creutz.

1619. 1620. La fin de leur Institut étoit la réformation générale du monde, non pas dans la Religion, dans la police du gouvernement, ou dans les mœurs; mais seulement dans les sciences: & ils s'obligeoient à garder le célibat. Ils embrassoient l'étude générale de la Physique dans toutes ses parties: mais ils faisoient une profession plus particuliére de la Médecine & de la Chymie. Michel Mayer qui a fait un livre des constitutions de la Confrérie, ne leur donne que six Statuts généraux. Le prémier, de faire la médecine gratuitement pour tout le monde. Le second, de s'habiller selon la mode du païs où ils se trouveront. Le troisiéme, de s'assembler tous les ans une fois. Le quatriéme, de choisir des successeurs habiles & gens de bien à la place de ceux qui viendront à mourir. Le cinquiéme, de prendre pour le cachet ou le sçeau de la Congrégation, les deux lettres capitales R. C. Le sixiéme, de tenir la société secrete & cachée au moins pendant cent ans. La Renommée a fait des gloses sur ces statuts, qui ont donné matiére à une multitude de Traitez qui se sont faits pour & contre eux.

Themis aurea cap. 6. 13. & seqq.

Ceux qui ont entrepris de les décrier comme des extravagans, des visionnaires & des impies, leur ont attribué des maximes fort étranges: & ils les ont fait passer pour une nouvelle secte de Luthériens Paracelsistes.

Monsieur Descartes ne sçavoit pas celuy de leurs statuts qui leur ordonnoit de ne point paroître ce qu'ils étoient devant le monde; de marcher en Public vêtus comme les autres; de ne se découvrir ni dans leurs discours, ni dans aucunes de leurs maniéres de vivre. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner que toute sa curiosité, & toutes ses peines ayent été inutiles dans les recherches qu'il fit sur ce sujet. Il ne luy fut pas possible de découvrir un seul homme qui se déclarât de cette Confrérie, ou qui fût même soupçonné d'en être. Peu s'en falut qu'il ne mît la societé au rang des chiméres. Mais il en fut empêché par l'éclat que faisoit le grand nombre des écrits Apologétiques, qu'on avoit publié jusqu'alors, & qu'on continua de multiplier encore depuis en faveur de ces Rose-croix tant en Latin qu'en Allemand. Il ne crut pas devoir s'en rapporter à tous ces écrits; soit parce que son inclination le portoit à prendre ces nouveaux Sçavans pour des

Stud. Bon. Ment. num. 5.

des imposteurs ; soit parce qu'ayant renoncé aux livres, il vouloit s'accoûtumer à ne juger de rien que sur le témoignage de ses yeux & de ses oreilles, & sur sa propre expérience. C'est pourquoy il n'a point fait difficulté de dire quelques années aprés, qu'il ne sçavoit rien des Rose-croix : & il fut aussi surpris que ses amis de Paris, lorsqu'étant de retour en cette ville l'an 1623, il apprit que son séjour d'Allemagne luy avoit valu la réputation d'être de la Confrérie des Rose-croix.

1620.

De stud. B. M.

Nic. Poiss. Rem. sur la Méth. de Descartes.

Se voyant ainsi déchû de l'espérance qu'il avoit euë, de trouver quelqu'un qui fût en état de le soulager dans la recherche de la Vérité, il retomba dans ses prémiers embarras. Il passa le reste de l'hiver & le carême sur les frontiéres de Baviére dans ses irrésolutions, se croyant bien délivré des préjugez de son éducation & des livres, & s'entretenant toûjours du dessein de bâtir tout de neuf. Mais quoyque cet état d'incertitude dont son esprit étoit agité, luy rendît les difficultez de son dessein plus sensibles que s'il eût pris d'abord sa résolution, il ne se laissa jamais tomber dans le découragement. Il se soûtenoit toûjours par le succez avec lequel il sçavoit ajuster les secrets de la Nature aux régles de la Mathématique à mesure qu'il faisoit quelque nouvelle découverte dans la Physique. Ces occupations le garantirent des chagrins & des autres mauvais effets de l'oisiveté, & elles le ménérent jusqu'au têms que le Duc de Baviére fit avancer ses troupes vers la Soüabe. Il les suivit, comme nous l'avons rapporté ailleurs, & il les quitta pour venir à Ulm, où il passa les mois de Juillet & d'Août avec une partie de ceux de Juin & de Septembre. De là il fut en Autriche voir la Cour de l'Empereur, aprés quoy il alla rejoindre l'armée du Duc de Baviére en Bohéme, & entra avec elle dans la ville de Prague, où il demeura jusqu'au milieu du mois de Décembre.

In otiis hibernis naturæ mysteria cõponens cum legibus Matheseos, utriusque arcana eâdem clave reserari posse, ausus est sperare. Chanut in Epit. Cartes.

* Il prit ensuite son quartier d'hiver avec une partie des troupes que le Duc de Baviére laissa sur les extrémitez de la Bohéme méridionale en retournant à Munich. Il se remit à ses méditations ordinaires sur la Nature, s'éxerçant aux préludes de ses grands desseins, & profitant de l'avantage qu'il avoit de pouvoir vivre seul au milieu de

ceux à qui il ne pouvoit envier la liberté de boire & de joüer, tant qu'ils luy laissoient celle d'étudier en retraite.

CHAPITRE III.

M. Descartes passa dans les troupes du Comte de Bucquoy pour aller en Hongrie. Etat de ce païs depuis la révolte des Hongrois sous la conduite de Betlen Gabor. Aprés la mort du Comte de Bucquoy, il quitte entiérement l'armée. S'il est vray qu'il ait servi contre le Turc?

1621. MR Descartes se trouvoit toûjours embarrassé dans ses irrésolutions, ne sçachant encore à quoy se déterminer sur le choix d'un genre de vie qui fût propre pour l'éxécution de ses desseins. Il en remit la décision à une autre fois : & pour tâcher de faire quelque diversion à ses inquiétudes, il reprit le mousquet dans la résolution de faire encore une campagne. Le bruit que les troubles de Hongrie avoient fait au camp des Bavarois l'année précédente, & ce qu'il en avoit pû apprendre des Hongrois même, qui s'étoient trouvez à la bataille de Prague parmi les troupes Impériales, luy fit naître l'envie de passer en Hongrie, & de prendre parti dans l'armée de l'Empereur qui marchoit contre les rebelles. Il quitta le service du Duc de Baviére pour aller en Moravie, où le Comte de Bucquoy incontinent aprés le rétablissement de sa santé, s'étoit mis en devoir de réduire les villes qui restoient de la faction de l'Electeur Palatin. Il l'alla trouver à Hradisch ville sur la Morave que ce Comte venoit de prendre, aprés un siége de peu de jours, & qui avoit servi jusques-là de lieu de communication entre les rebelles de Hongrie, & ceux de Bohéme pour se secourir mutuellement contre l'Empereur Ferdinand. Il s'engagea aux conditions des Volontaires vers la fin de Mars de l'an 1621 dans les troupes de ce Général, qui attendoit l'issuë de la conférence de Hainbourg, procurée le 25 de Janvier par les Ambassadeurs de France*, entre Betlen Gabor & les Etats de Hongrie d'une part, & l'Empereur qui étoit Roy légitime de Hongrie de l'autre.

Chanut in Epitaph. Cartes. Borel. comp. vit. Cartes. Lorenzo Crass. Elog.

* Le Duc d'Angoulême. Béthune Baron de Selles. L'Aubespine Abbé de Preaux.

Pour

Pour mieux entrer dans l'intelligence des affaires des uns & des autres, il faut sçavoir quelque chose des troubles survenus en Hongrie peu de têms aprés la naissance de ceux de Bohéme. Betlen Gabor ou Gabriel Bethlem, Hongrois d'origine, Grec de Religion, s'étoit emparé de la Principauté de Transilvanie, dont il avoit dépouillé Batori par l'assistance des Turcs. Pour pouvoir joüir de son usurpation avec plus d'assurance & de repos, il avoit fait avec l'Empereur Mathias en 1615 un Traitté de paix, où lui & les Etats de Transilvanie reconnoissoient cét Empereur pour légitime Roy de Hongrie, & promettoient de l'assister en toutes choses, lui & ses successeurs au royaume de Hongrie. Il avoit passé un autre Traitté tout semblable l'an 1619 avec Ferdinand légitime successeur de Mathias. Mais ayant oublié tous ses sermens quelques mois aprés, il ne fit pas difficulté de prendre sous sa protection les séditieux & les mécontens de Hongrie. Il fit plus, car s'étant assuré de la faveur du Grand Seigneur, dont il étoit vassal, & ayant fait une ligue offensive & défensive avec les Directeurs de Bohéme, c'est-à-dire, avec les Rebelles qui avoient élû le Palatin pour leur Roy, il entra sur la fin du mois d'Août 1619 dans la haute Hongrie avec une grosse armée : & prit la ville de Cassovie le cinquiéme de Septembre. L'épouvante y fut si grande que la plûpart des villes lui apportérent les clefs : & les Etats de la haute Hongrie se mirent sous sa puissance, à condition qu'il les maintiendroit dans leurs priviléges. Au mois d'Octobre il fit avancer son armée vers Presbourg, & envoya dix mille Transilvains au Comte de la Tour Général des troupes rebelles de Bohéme. Il obligea la ville de Presbourg de se rendre par une capitulation signée le 20 d'Octobre; se fit déclarer Prince de Hongrie par les Grands du Royaume; & permit la liberté de Religion par tout. Au commencement de l'année 1620, furent dressez les articles d'une confédération entre luy, les Etats de Hongrie & de Transilvanie d'une part, & l'Electeur Palatin, les Etats de Bohéme & des Provinces incorporées, de l'autre. Ils furent arrêtez le troisiéme Janvier au château de Prague, signez à Presbourg le 15 du même mois; & ratifiez à Prague le 15 d'Avril suivant. Dans le même têms l'Empereur qui tachoit

1621.

Edict Ferdinand advers. Hung. p.12. an. 1621. le 6. de Mars.

M. F. t. 6. & 7. an. 1619, 1621, &c.

1621. d'épargner le sang des Hongrois qui lui étoient demeurez fidéles, & qui craignoit que le Turc ne voulût profiter de ces desordres, fit une tréve avec Betlen Gabor pour faire cesser tout acte d'hostilité jusqu'au jour de saint Michel. Pendant la tréve, les Etats de Hongrie, sous prétexte d'aviser aux moyens de remettre tout le Royaume sous l'obéissance de l'Empereur, tinrent une Diéte générale à Neuhausel au commençement de Juillet. La délibération fut qu'on cõmençeroit la guerre à la fin de la Tréve, & que le Prince Betlen seroit couronné Roy de Hongrie au mois d'Octobre. La tréve finie, Betlen porta la guerre sur les confins de l'Autriche, & mit le siége devant Hainbourg, qu'il prit aprés la mort du Comte de Dampierre Général des troupes Impériales tué devant Presbourg; où il étoit allé mettre le siége pour faire diversion à celui de Hainbourg. Ayant appris que les Ambassadeurs de France étoient partis le 16 d'Octobre pour traitter un accommodement entre l'Empereur & lui, il envoya au devant d'eux 400 Cavaliers, puis 200 Gentilshommes; les reçût magnifiquement, & leur donna deux audiences dont on n'a jamais sçû le résultat. Mais étant retournez à Vienne, ils firent arrêter entre cinq Députez de l'Empereur & six du Prince Betlen une conférence à Hainbourg où ils devoient se trouver aussi, & la firent assigner au 25 de Janvier 1621.

Il s'étoit fait déclarer Roy dés le 25 d'Août 1620. Ibib. p. 19. tom. 7.

Pag. 409, t. 6. du Merc. Fr.

Pendant la tenuë de cette conférence, les deux armées ne laissoient pas d'agir l'une contre l'autre, & se battoient souvent avec beaucoup de perte de part & d'autre, lorsqu'elles se rencontroient en corps détachez. Mais Betlen voyant les Grands de son parti ébranlez par les tristes nouvelles de la défaite du Prince Palatin & des Confédérez de Bohéme, & ne contant pas trop sur l'issuë favorable de la conférence de Hainbourg, sortit de Presbourg, & emporta la couronne avec lui. Il se retira d'abord à Tirnaw, & delà à Altesol sur la riviere de Gran. Le 7. d'Avril, l'Empereur envoia ses conditions de paix à la conférence pour être offertes au Prince Betlen. Elles portoient qu'on lui laisseroit le titre de *Prince de Hongrie*, avec un revenu de 100000 florins & 100 marcs d'argent par an. Betlen témoigna qu'il étoit content d'accepter ces conditions, pourvû qu'on lui donnât Cassovie, avec certain nombre de villes de sureté. Il deman-

doit

doit outre cela que l'Empereur pardonnât généralement à tous les Confédérez de quelque Province qu'ils fussent, & ne fit aucune recherche du passé. L'Empereur rejetta cette proposition : sur son refus la conférence de Hainbourg fut rompuë avec la Tréve qu'on avoit renoüée & prolongée jusqu'alors, de sorte que rien n'empêcha plus le Comte de Bucquoy d'entrer en Hongrie. 1621.

M. Descartes le suivit au passage de la Morave, qu'il fit au mois d'Avril pour aller investir Presbourg avec une armée de 22000 hommes. Le Prince Betlen qui avoit laissé une forte garnison dans le château de la Ville, ayant pourvû aux munitions de Tirnaw, de Neuhausel, & des autres Places principales, se retira à Cassovie, & y emporta la couronne de Hongrie. La ville de Presbourg se rendit le 2 de May, & le château huit jours aprés. Le Comte de Bucquoy aprés avoir fait conduire les Hongrois qui étoient dans la citadelle à Neuhausel, & les Allemans en Moravie, mit une garnison Impériale dans Presbourg, & fit marcher son armée devant Tirnaw, qui ne résista point longtêms, non plus que les villes & places de S. Georges, de Moder, de Pesing, de Rosendorf, d'Altembourg, & quelques autres sur les deux rives du Danube, qui furent réduites en peu de têms avec toute l'Isle de Schut.

On prétend que M. Descartes se signala dans ces expéditions, & qu'il y acquit de la réputation. La chose n'est pas tout-à-fait hors d'apparence, mais il auroit été bon que nous l'eussions apprise de lui même, ou de quelque Auteur attaché uniquement à la vérité de l'histoire, plûtôt que de ses Panégyristes qui peuvent l'avoir devinée dans la pensée de lui faire honneur. Je crois qu'il faut s'en tenir à ses intentions, qui n'étoient de chercher ni la gloire ni la fortune dans la profession des armes, mais de parvenir de plus en plus à la connoissance des hommes, & du reste de la Nature.

Lor. Crass. in R. Cart. el. L. Morer. in Dictionar. Hist. &c.

Le Comte de Bucquoy, n'eut pas si bon marché du siége de Neuhausel, qui pensa ruïner le parti de l'Empereur en Hongrie. Les Impériaux eurent d'abord quelques avantages dans leurs approches : & les assiégez reçurent au commençement beaucoup de dommage des batteries qui étoient parfaitement

Artus in M. Gallo-Belg. Rich. au M. F. t. 7. p. 751. & suiv.

1621. parfaitement bien disposées. Mais outre que ces derniers ne manquoient de rien dans la Place, ayant la porte* libre du côté de la riviére, pour faire entrer autant d'hommes & de munitions qu'ils en pouvoient souhaitter : ils avoient encore hors de la ville 10000 * hommes, venus à leur secours ; sçavoir, 4000 envoyez de Cassovie par le Prince Betlen, & 6000 amenez de Bohéme & de Moravie par le Comte de la Tour, & campez avantageusement au delà de la riviére. Les assiégez firent de fréquentes sorties, & l'armée des troupes auxiliaires traversoit tellement les passages & les avenuës de l'armée Impériale, que le Comte de Bucquoy étoit obligé de faire une escorte de plusieurs compagnies de cavalerie & d'infanterie pour envoyer au fourrage. Nonobstant ces inconvéniens, le siége avançoit en fort bon ordre, lors que le 10 de Juillet un corps de 1500 chevaux Hongrois, détaché du camp de delà la riviére & passé à la faveur du canon des assiégez, vint attaquer 1500 cavaliers des Impériaux revenans du fourrage. A la prémiére alarme qui s'en donna, le Comte de Bucquoy accompagné de quelques Officiers courut se mettre à la tête de ses gens. Ayant consideré l'ordre des assaillans, il forma sur le champ divers escadrons, & fit avancer le Comte Torquati qui enfonça vaillamment l'avantgarde ennemie, & se trouva pêle mêle au milieu des Hongrois avec ses soldats. L'escadron qui suivoit ne fit pas bien son devoir, & sa fuite entraîna les autres qui venoient aprés. De sorte que Torquati & les siens furent enveloppez & faits prisonniers, & que le Comte de Bucquoy se trouva seul devant l'ennemi. Il eut beau courir d'escadron en escadron l'épée d'une main & le pistolet de l'aûtre pour rassurer les fuiards & les faire retourner. Ils n'eurent point d'oreilles pour lui : & ils l'abandonnérent si généralement qu'il fut coupé & investi seul par quinze Hongrois des mieux montez, qui l'attaquérent de toutes parts. Il se défendit tres longtêms contre-eux avec son courage ordinaire, jusqu'à ce qu'il reçut un coup de pistolet au travers du corps, puis un autre coup de lance qui le fit tomber de son cheval. Le Marquis de Gonzague qui l'apperçût de loin, accourut avec quelques-uns de ses gens pour le secourir. Il se jetta au milieu des Hongrois, en tua deux, & donna le loisir au Comte

* La porte de Caraiole.

* 11000 selon d'autres.

Rich. ibid. p. 755.

Comte de Bucquoy de se relever, & de marcher à pied environ cinquante pas vers l'armée malgré la perte de son sang. Les Hongrois survenus en plus grand nombre firent retirer le Marquis de Gonzague, jettérent le Comte de Bucquoy par terre de deux autres coups de lance, & ayant fait une décharge de tous leurs pistolets sur lui, il mourut sous la grêle de tant de coups, dont il s'en trouva treize qui étoient mortels. La honte & le courage reprirent le Marquis de Gonzague, qui revint à la charge avec le sieur de Camargues, & quelques soldats ralliez des fuiards. Ils percérent bravement jusqu'au lieu où étoit leur Général, qu'ils trouvérent mort. Le Marquis descendit de son cheval, sur lequel il chargea lui même le corps pour le transporter au camp.

1621.

Les Impériaux consternez de la perte de leur Général, ne songérent plus qu'aux moiens de lever le siége de Neuhausel. Mais pour sauver les apparences, ils demeurérent encore quelques jours, pendant lesquels ils prirent des mesures pour se retirer en bon ordre. C'est ce qu'ils firent durant la nuit du 27 de Juillet, & M. Descartes revint à Presbourg avec les François & les Wallons, qui étoient en grand nombre dans l'armée du Comte du Bucquoy.

Une avanture aussi funeste que celle dont il venoit d'être le témoin, acheva de le dégoûter de la profession des armes. Nous serions trop faciles si nous nous laissions aller à l'opinion de ceux qui ont publié qu'il a encore servi contre les Turcs. Quand M. Descartes auroit eu envie de le faire, il seroit difficile de trouver une occasion qui se fût présentée en ce têms-la pour favoriser ce dessein. Les Impériaux n'avoient rien à démêler pour lors avec les Turcs; & il auroit fallu que M. Descartes pour se satisfaire, eût passé en Pologne ou en Moldavie, qui étoit le théatre ordinaire de la guerre entre les Polonois & les Turcs. Dés l'an 1620, le jeune Sultan Osman avoit fait la paix avec la Perse pour déclarer la guerre à la Pologne. Les Turcs & les Polonois s'étoient battus mutuellement en diverses rencontres sur la fin de la même année, & au commençement de la suivante. La guerre dura jusqu'au mois de Novembre: & les Cosaques, tantôt seuls, tantôt avec les Polonois, y firent périr par le

L. Morери. & autr.

1621. fer plus de cent mille Turcs, jusqu'à ce qu'Osman se vid obligé de demander la paix, qui termina la campagne de cette année. M. Descartes partant du camp devant Neuhausel sur la fin de Juillet, seroit peut-être arrivé assez-tôt en Moldavie, pour voir les derniers combats. Mais les passages occupez par les Hongrois & Transilvains du parti de Betlen Gabor, ne pouvoient lui permettre ce voyage. Aussi voyons nous que ceux qui l'ont fait aller contre les Turcs, n'ont supposé la chose que sur l'erreur qui leur avoit fait croire que l'armée impériale de Hongrie étoit emploiée contre les Turcs.

CHAPITRE IV.

Monsieur Descartes renonce à la profession des armes, ou plûtôt il continue ses voyages sans s'assujettir à suivre les armées. Il va en Poméranie, & dans plusieurs endroits de la basse Allemagne. Il court risque de la vie sur les côtes de Frise.

CE fut donc immédiatement aprés la campagne de Hongrie, que M. Descartes éxécuta la résolution qu'il avoit prise longtêms auparavant de ne plus porter le mousquet. Il n'eut point à combattre en cette occasion ni contre son tempérament, dont la chaleur s'étoit ralentie par les travaux de quatre années de milice, ni contre son inclination qui ne le portoit plus qu'à rechercher de la tranquillité pour méditer sur sa Philosophie.

Son dessein n'étoit pas de revenir si tôt en France, soit à cause de la guerre que les Huguenots venoient d'y allumer, soit à cause de la peste, qui affligeoit particuliérement la ville de Paris depuis prés d'un an, & qui ne cessa qu'en 1623. Il entreprit donc de voyager dans ce qui lui restoit à voir des pays du Nord : mais ne n'est pas la peine de dire qu'il fut obligé de changer d'état. Ce qu'il entreprenoit n'étoit dans le fonds qu'une continuation de voyages qu'il vouloit faire, sans s'assujettir doénavant à suivre les armées, parce qu'il croyoit avoir suffisamment envisagé & découvert le Genre humain par l'endroit de ses hostilitez. Il avoit toujours parlé

parlé de sa profession militaire, d'une maniére si indifférente & si froide, qu'on jugeoit aisément qu'il considéroit ses campagnes comme de simples voyages, & qu'il ne se servoit de la bandouliére que comme d'un passeport qui lui donnoit accés jusqu'au fonds des tentes & des tranchées, pour mieux satisfaire sa curiosité. 1621.

Les envieux & les adversaires que la Providence lui destinoit dés lors, ne laissérent pas échapper cette circonstance de sa vie : & longtêms aprés l'on a vû un Ministre de Hollande lui reprocher cette action comme un trait de lâcheté. Selon cét Auteur, ç'a été le desespoir de pouvoir devenir Maréchal ou Lieutenant Général, qui l'a fait renoncer à la profession des armes, lui qui n'avoit jamais voulu être Enseigne ni Lieutenant. M. Descartes s'est contenté de rire de cette insulte. Le Ministre qui pour le rendre odieux parmi les Protestans, affectoit de le faire passer pour un Jésuite de robbe-courte, dressa son horoscope sur cét endroit, & devina qu'il étoit né sous l'étoile de S. Ignace de Loyola. Il prétendoit par cette extravagante imagination faire un paralléle de ce Saint & de ses Disciples avec M. Descartes & les Sectateurs de sa nouvelle Philosophie, donnant pour époque à la fondation de l'Institut du prémier, & à l'origine de la Philosophie du second, le renoncement de l'un & de l'autre au port des armes, dont il mettoit le principe dans un mouvement de desespoir. Quoique M. Descartes ne fût pas du nombre des Saints comme Ignace de Loyola, il ne laissa pas de souffrir ces reproches avec la patience d'un Saint : au moins tâcha-t-il d'imiter les disciples de ce Saint, qui ne le vangérent de cét outrage du Ministre que par le mépris & le silence.

Voetius sous le nom de Schoockius. p. 11. admir. method. Ph. Cart.

Et Cart. p. 18. 19. Epist. ad celeb. Voet.

Et Tepel. p. 5, 6.

Il s'est vû peu de grands hommes dans le monde qui n'aient pris le parti de voyager, depuis que le genre humain s'est répandu dans les divers endroits de la terre, & qu'il s'est trouvé partagé par la diversité du langage, de la religion, des mœurs, & des maniéres de vivre. Nous avons été trés-satisfaits des raisons que ces grands hommes nous ont alléguées de cette curiosité : & l'on doit espérer de la justice publique qu'on ne le sera pas moins de celles de M. Descartes, que personne n'accusera d'avoir été novateur en

1621. ce point. L'éxemple de ces grands hommes est une apologie de sa conduite, comme sa conduite pourra en être une pour eux quand ils en auront besoin. Le bon sens qui est de tous les siécles, lui a fait connoître comme à eux, que pour sçavoir éxactement, il ne faut pas s'en tenir aux méditations de son cabinet, ni aux habitudes de son païs natal. Il emploia donc le reste de sa jeunesse à voyager, sur tout dans les Provinces où il n'y avoit point de guerres. Il s'appliqua particuliérement à voir & éxaminer les Cours des Princes, à fréquenter les personnes de diverses humeurs, & de différentes conditions. Il s'étudia aussi beaucoup à recueillir diverses expériences, tant sur les choses naturelles que produisoient les différens climats par où il passoit, que sur les choses civiles qu'il voyoit parmy les peuples, d'inclinations & de coûtumes différentes. C'est ce qu'il appelloit *le grand livre du monde*, dans lequel il prétendoit chercher la vraye Science, n'espérant pas la pouvoir trouver ailleurs que dans ce volume ouvert publiquement, & dans soy-même, selon la persuasion où il étoit que les semences que Dieu a mises en nous ne sont pas entiérement étouffées par l'ignorance ou par les autres effets du péché. Suivant ces principes il voulut que ses voyages lui servissent à s'éprouver lui-même dans les rencontres que la Fortune lui proposoit, & à lui faire faire sur toutes les choses qui se présentoient, des réfléxions utiles à la conduite de sa vie.

Descart. Disc. de la Méthod. pag. 11. 12.

Ibidem. p. 11.

Car il flattoit son esprit de l'espérance de pouvoir rencontrer plus de vérité dans les raisonnemens que font les particuliers touchant les affaires qui les regardent, que dans ceux que fait un homme de lettres au fonds de son cabinet, touchant des spéculations qui ne produisent presque point d'autres effets que la vanité, qu'il en tire d'autant plus volontiers, qu'elles sont ordinairement plus éloignées du sens commun, aprés avoir mis tout son esprit & toute son industrie à les rendre probables.

Ibid. p. 12.

Mais à dire vray, lorsqu'il ne s'appliquoit qu'à considérer les mœurs des autres hommes, il n'y trouvoit guéres de quoy s'assûrer de rien. Il y apperçevoit presque autant de diversité qu'il en avoit remarqué autrefois parmi les opinions des Philosophes. De sorte que le plus grand profit qu'il

qu'il en retiroit, étoit que voyant plusieurs choses qui toutes extravagantes & toutes ridicules qu'elles nous paroissent, ne laissent pas d'être communément reçuës & approuvées par d'autres peuples, il apprenoit au moins à ne rien croire légérement, & à ne point s'entêter de ce que l'éxemple & la coûtume luy avoient autrefois persuadé. C'est ainsi qu'il se délivroit peu à peu de beaucoup d'erreurs, qu'il croioit capables d'offusquer nôtre lumiére naturelle. 1621.

Il quitta la Hongrie vers la fin du mois de Juillet de l'an 1621, & reprenant les extrémitez de la haute Allemagne, il rentra en Moravie pour passer en Silésie. Nous ne sçavons de quelle durée fut le séjour qu'il fit à Breslaw & dans les autres villes du païs. Les peuples commençoient un peu à respirer des ravages & des cruautez éxercées durant cette année dans toute la Silésie par l'armée du Marquis de Jagerndorff, que l'Electeur Palatin avoit laissé pour tâcher de faire revivre son parti & celuy des rebelles, lorsqu'il se retira dans la Marche de Brandebourg. La tenuë des Etats de Silésie, qui s'assemblérent à Breslaw vers le même têms, luy donna lieu de voir tout ce que la province avoit de plus considérable ramassé en un même lieu. L'Electeur de Saxe Commissaire général du Ban de l'Empire y arriva au mois de Novembre avec beaucoup d'appareil. Il y fit la cérémonie du serment de fidélité & d'obeïssance, que les Princes & les Etats du Duché de Silésie prêtérent entre ses mains à l'Empereur Ferdinand.

M. Descartes voulut ensuite pousser sa curiosité jusqu'au bout de l'Allemagne du côté du Nord, & il alla en Poméranie par les extrémitez de la Pologne vers le commençement de l'automne de la même année. Il trouva ce pays dans une grande tranquillité, & dans un assez petit commerce avec les peuples de dehors, si l'on en éxcepte la ville de Stettin. Aprés avoir visité principalement les côtes de la mer Baltique, il remonta de Stettin dans la Marche de Brandebourg. L'Electeur [1] étoit nouvellement revenu de la diéte de Warsovie en Pologne, & de la Prusse, où il étoit allé se faire rendre les hommages de la Noblesse & des Peuples, aprés en avoir reçû l'investiture du Roy de Pologne. Il étoit actuellement en guerre avec la Maison de Neubourg touchant la

[1] Georges Guillaume.

1621. succession des Duchez de Juliers, Cleves, Berg ou Monts. M. Descartes passa ensuite au Duché de Mécklebourg, & de là dans le Holstein, d'où quelques Auteurs ont crû qu'il étoit allé en Danemarck. Cette opinion n'auroit rien d'incroyable, si nous avions dequoy nous persuader que M. Descartes eût fait deux fois le voyage de Danemarck en sa vie. Mais s'il n'y fut qu'une seule fois, comme il semble l'insinuer dans les endroits de ses lettres où il a eu occasion d'en parler, il faut retrancher le voyage prétendu de l'an 1621, parce que celuy qu'il fit en Danemarck onze ou douze ans aprés, est indubitable, ayant pour caractére de certitude l'établissement fixe de M. Descartes en Hollande, & la compagnie de M. de Ville-Bressieux, appellé par le sieur Borel M. de Bressieux, qu'il ne connoissoit pas encore en 1621.

Lipstorp. p. 80.
Borel pag. 48.
Tepel. p. 6.
Lettr. MS.

Etant sur le point de partir pour se rendre en Hollande avant la fin de Novembre de la même année, il se défit de ses chevaux & d'une bonne partie de son équipage: & il ne retint qu'un valet avec luy. Il s'embarqua sur l'Elbe, soit que ce fût à Hambourg, soit que ce fût à Gluckstadt, sur un vaisseau qui devoit luy laisser prendre terre dans la Frise orientale; parce que son dessein étoit de visiter les côtes de la mer d'Allemagne à son loisir. Il se remit sur mer peu de jours aprés, avec résolution de débarquer en West-Frise, dont il étoit curieux de voir aussi quelques endroits. Pour le faire avec plus de liberté, il retint un petit bâteau à luy seul d'autant plus volontiers, que le trajet étoit court depuis Embden jusqu'au prémier abord de West-Frise. Mais cette disposition qu'il n'avoit prise que pour mieux pourvoir à sa commodité, pensa luy être fatale. Il avoit affaire à des mariniers qui étoient des plus rustiques & des plus barbares qu'on pût trouver parmi les gens de cette profession. Il ne fut pas long-tems sans reconnoître que c'étoient des scélérats, mais aprés tout ils étoient les maîtres du bâteau. M. Descartes n'avoit point d'autre conversation que celle de son valet, avec lequel il parloit François. Les Mariniers qui le prenoient plûtôt pour un Marchand forain que pour un Cavalier, jugérent qu'il devoit avoir de l'argent. C'est ce qui leur fit prendre des résolutions qui n'étoient nullement favorables à sa bourse. Mais il y a cette différence entre les voleurs

Cartes. fragm. cui titul. Experimenta. &c.

leurs de mer & ceux des bois, que ceux-ci peuvent en assurance laisser la vie à ceux qu'ils volent, & se sauver sans être reconnus : au lieu que ceux-là ne peuvent mettre à bord une personne qu'ils auront volée, sans s'exposer au danger d'être dénoncez par la même personne. Aussi les mariniers de M. Descartes prirent-ils des mesures plus sûres pour ne pas tomber dans un pareil inconvenient. Ils voyoient que c'étoit un étranger venu de loin, qui n'avoit nulle connoissance dans le pays, & que personne ne s'aviseroit de réclamer, quand il viendroit à manquer. Ils le trouvoient d'une humeur fort tranquille, fort patiente ; & jugeant à la douceur de sa mine, & à l'honnêteté qu'il avoit pour eux, que ce n'étoit qu'un jeune homme qui n'avoit pas encore beaucoup d'expérience, ils conclurent qu'ils en auroient meilleur marché de sa vie. Ils ne firent point difficulté de tenir leur conseil en sa présence, ne croyant pas qu'il sçût d'autre langue que celle dont il s'entretenoit avec son valet ; & leurs déliberations alloient à l'assommer, à le jetter dans l'eau, & à profiter de ses dépoüilles. 1621.

M. Descartes voyant que c'étoit tout de bon, se leva tout d'un coup, changea de contenance, tira l'épée d'une fierté imprévuë, leur parla en leur langue d'un ton qui les saisit, & les menaça de les percer sur l'heure, s'ils osoient luy faire insulte. Ce fut en cette rencontre qu'il s'apperçut de l'impression que peut faire la hardiesse d'un homme sur une ame basse ; je dis une hardiesse qui s'éléve beaucoup au dessus des forces & du pouvoir dans l'éxécution ; une hardiesse qui en d'autres occasions pourroit passer pour une pure rodomontade. Celle qu'il fit paroître pour lors eut un effet merveilleux sur l'esprit de ces misérables. L'épouvante qu'ils en eurent fut suivie d'un étonnement qui les empêcha de considérer leur avantage, & ils le conduisirent aussi paisiblement qu'il pût souhaiter.

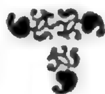

CHAP.

1621.
1622.

CHAPITRE V.

M. Descartes passe en Hollande, & de-là en Flandre. Il revient ensuite en France, & voit quelques-uns de ses amis à Paris, où il apprend ce qu'on y disoit des Rose-croix. Il détrompe ses amis sur le bruit qu'on avoit fait courir de luy à leur sujet. Ecrits du Pére Mersenne, de M. Gassendi & autres contre R. Fludd défenseur des Rose-croix. Eloge de M. Gassendi.

MR Descartes aprés un séjour de peu de durée dans la Frise occidentale vint en Hollande où il passa une bonne partie de l'hiver. Il vit à la Haye trois petites Cours différentes, dont la fréquentation faisoit un fort bel effet par la diversité des intérêts de ceux qui y abordoient. Celle des Etats Généraux où se traitoient les affaires de la République; celle du Prince d'Orange où l'on voyoit toûjours beaucoup de Noblesse étrangére; & celle de l'infortunée Reine de Bohéme Electrine Palatine, qui ne faisoit que naître, & où se rendoient les Dames & les personnes de divertissement, qui alloient charmer les chagrins & les disgraces de la Princesse. L'Electeur Palatin son mary n'y faisoit pas un séjour fort sédentaire auprés d'elle. Dés le mois de Mars suivant il la quitta pour aller au Palatinat, tâcher de rétablir ses affaires. Nous avons remarqué qu'aprés la funeste journée de Prague il s'étoit retiré en Silésie. De-là il s'étoit sauvé par la Marche de Brandebourg, où il ne demeura qu'autant de têms qu'il en falloit à l'Electrice sa femme accouchée à Custrin le douziéme de Janvier de son fils Maurice, pour relever de ses couches. Aprés il s'étoit transporté à Hambourg, puis à Sigenberg, pour assister à l'assemblée convoquée par le Roy de Danemarck & les autres Princes Protestans, afin d'aviser aux moyens d'arrêter les progrez que Spinola Général des Espagnols & des Flamans faisoit dans le Palatinat en faveur de l'Empereur. Au printêms il se mit en chemin avec sa famille & tout son train, & il arriva par terre en Hollande à la faveur d'une escorte considérable qui luy avoit été envoyée par le Prince d'Orange Maurice son oncle maternel. Il fut logé à la

Par la Westphalie.

à la Haye, & les Etats luy assignérent dix mille florins par mois pour l'entretien de sa personne & du reste de sa famille. Au mois de Mars de l'année suivante, il s'embarqua travesti & sans suite pour Calais, où ayant pris la poste il vint à Paris salüer le Roy *incognito*, & alla par la Lorraine au Palatinat, pour agir conjointement avec le Comte de Mansfeld, l'Evêque de Halberstad, le Marquis de Durlach & les autres chefs de son parti dans le rétablissement de ses affaires. Cét éclaircissement des avantures de l'Electeur Palatin est nécessaire à l'histoire de M. Descartes, par rapport aux habitudes qu'il contracta depuis dans la Maison de ce Prince à la Haye, & aux correspondances particuliéres qu'il eut pour la Philosophie avec la Princesse Elisabeth sa fille, qui luy étoit née peu de têms avant qu'il fut élû Roy de Bohéme.

1621. 1622.

Mém. de Louise Jul. Pal. pag. 206 p. 217. &c.

Quand M. Descartes arriva en Hollande, il n'y avoit que quatre mois que la tréve des Etats avec les Espagnols étoit expirée. La guerre avoit été déclarée de part & d'autre dés le troisiéme d'Août, & les Espagnols assiégeoient actuellement deux villes aux Hollandois, celle de Juliers sous la conduite du célébre Spinola, & l'Ecluse sous celle de Borgia Gouverneur de la Citadelle d'Anvers. M. Descartes resta dans les Provinces-unies, attendant l'événement de ces deux siéges, qui faisoient la matiére des entretiens de tout le monde, & qui ne finirent qu'en Janvier 1622 avec un succez fort différent. Spinola prit la ville & le château de Juliers sur les Hollandois; Borgia leva le siége de l'Ecluse, aprés avoir laissé perdre la plus grande partie de son armée par le froid & la misére. M. Descartes quitta la Hollande vers le commençement de Février suivant. Il entra dans les Pays-bas Espagnols, & fut curieux de voir la Cour de Bruxelles. L'Infante Isabelle gouvernoit seule ces provinces sous l'habit des Religieuses de sainte Claire, étant demeurée veuve de l'Archiduc Albert depuis le XIII de Juillet de l'année précédente. Elle soûtenoit la guerre contre les Hollandois avec autant de vigueur & de vigilance, qu'elle avoit de douceur & de bonté pour ses sujets. M. Descartes partit peu de jours aprés pour retourner en France. Mais ayant appris que la ville de Paris n'étoit pas encore délivrée de la contagion dont elle se trouvoit infectée depuis deux ans, il prit sa rou-

Elle devoit expirer dés le 9. Avril. Mais elle avoit été prolongée jusqu'au 3 d'Août.

Lipstorp. & alii ut supr.

1622. te par Roüen, & il passa delà droit à Rennes chez M. son pére vers le milieu du mois de Mars. Une absence de prés de neuf ans peut faire juger du plaisir qu'il reçut de ses proches, & de celuy qu'il leur donna, mais particuliérement à M. son pére, qui étoit déja des anciens de la Grand-Chambre, & qui se vit le Doyen du Parlement l'année suivante. M. Descartes avoit alors vingt-six ans achevez, & M. son pére prit occasion de sa majorité pour le mettte en possession du bien de sa mére, dont il avoit déja donné deux tiers à ses aînez: l'un à M. de la Bretailliére son frére, & l'autre à Madame du Crevis sa sœur. Ce bien consistoit en trois fiefs ou métairies, sçavoir le *Perron*, dont il portoit le nom, la *Grand-Maison*, & *le Marchais*; outre une maison dans la ville de Poitiers, & plusieurs arpens de terre labourable au territoire d'*Availle*. Comme tout ce bien étoit situé en Poitou, il fut curieux de l'aller reconnoître, afin de voir l'usage qu'il en pourroit faire. Il partit au mois de May pour se rendre en cette province, & il songea dés lors à chercher des traitans pour le vendre, afin de trouver de quoy acheter une Charge qui pût luy convenir. Il passa la plus grande partie de l'été tant à Châtelleraut qu'à Poitiers, & il retourna auprés de M. son pére, qui pendant le semestre de son repos, demeuroit beaucoup moins à Rennes que dans sa terre de Chavagnes au Diocése de Nantes; terre qui luy étoit venuë de sa seconde femme. L'année s'écoula sans que personne dans la parenté pût luy donner de bonnes ouvertures sur le genre de vie qu'il devoit choisir.

Anne Morin fille du prémier Président de la Ch. des Comptes.

Le peu d'occupation qu'il trouvoit dans la maison paternelle, luy fit naître le désir de faire un tour à Paris vers le commencement du carême de l'année suivante pour y revoir ses amis, & pour y apprendre les nouvelles de l'Etat & de la Littérature. Il arriva dans cette grande ville sur la fin du mois de Février. On commençoit à y respirer un air plus pur, & plus sain qu'on n'avoit fait depuis prés de trois ans, que la contagion l'avoit corrompu: & l'on goûtoit le repos que le Roy Loüis XIII avoit procuré à ses peuples l'année précédente par la réduction des Rebelles. Les affaires du Comte Palatin, les courses & les expéditions de Mansfeld, & la translation de l'Electorat du Palatin au Duc de Baviére déclaré

claré Electeur & Archipanetier de l'Empire à Ratisbonne 1623.
le quinziéme de Février, faisoient alors la matiére des entretiens publics. M. Descartes qui étoit mieux instruit qu'homme de France de l'origine & du progrez de tous ces troubles d'Allemagne, eut de quoy satisfaire la curiosité de ses amis sur ce point. En revanche ils luy firent part d'une nouvelle qui leur causoit quelque chagrin, toute incroyable qu'elle leur parût. Ce n'étoit que depuis trés-peu de jours qu'on parloit à Paris des Confréres de la Rose-croix, dont il avoit fait des recherches inutilement en Allemagne durant l'hiver de l'an 1619: & l'on commençoit à faire courir le bruit qu'il s'étoit enrollé dans la confrérie. M. Descartes fut d'autant plus surpris de cette nouvelle, que la chose avoit peu de rapport au caractére de son esprit, & à l'inclination qu'il avoit toûjours euë, de considérer les Rose-croix comme des imposteurs ou des visionnaires. Il jugea aisément que ce bruit desavantageux ne pouvoit être que de l'invention de quelque esprit mal intentionné, qui auroit forgé cette fiction sur quelqu'une des lettres qu'il en avoit écrites à Paris trois ans auparavant, pour informer ses amis de l'opinion qu'on avoit des Rose-croix en Allemagne, & des peines qu'il avoit perduës à chercher quelqu'un de cette secte qu'il pût connoitre.

Le P. Poiss. Rem. sur la Méth. de Desc. part. 2. pag. 30. 31. 32.

Merc. de 1623. pag. 371. & suiv.

Il s'étoit fait un changement considérable depuis l'Allemagne jusqu'à Paris sur les sentimens que le Public avoit des Rose-croix. On peut dire qu'à la réserve de M. Descartes & d'un trés-petit nombre d'esprits choisis, l'on étoit en 1619 assez favorablement prévenu pour les Rose-croix par toute l'Allemagne. Mais ayant eu le malheur de s'être fait connoître à Paris dans le même têms que les *Alumbrados*, ou les Illuminez d'Espagne, leur réputation échoüa dés l'entrée. On les tourna en ridicule, & on les qualifia du nom d'*Invisibles*; on mit leur histoire en romans; on en fit des farces à l'hôtel de Bourgogne; & on en chantoit déja les chansons sur le pont-neuf, quand M. Descartes arriva à Paris. Il en avoit reçu la prémiére nouvelle par une affiche qu'il en avoit lûë aux coins des ruës & aux édifices publics, dés son arrivée. L'affiche étoit de l'imagination de quelque bouffon, & elle étoit conçuë en ces termes. *Nous Deputez du collége principal des Fréres de la Rose-croix, faisons séjour visible & invisible en*

En 1623.

1623. *cette ville.... Nous montrons & enseignons sans livres ni marquês à parler toutes sortes de Langues des pays où nous habitons.* Sur la foy de cette affiche, plusieurs personnes sérieuses eurent la facilité de croire qu'il étoit venu une troupe de ces Invisibles s'établir à Paris. On publioit que de 36 deputez que le chef de leur société avoit envoyez par toute l'Europe, il en étoit venu six en France; qu'aprés avoir donné avis de leur arrivée par l'affiche que nous venons de rapporter, ils s'étoient logez au Marais du Temple; qu'ils avoient ensuite fait afficher un second placart portant ces termes. *S'il prend envie à quelqu'un de venir nous voir par curiosité seulement, il ne communiquera jamais avec nous. Mais si la volonté le porte réellement & de fait, à s'inscrire sur le registre de nôtre Confraternité, nous qui jugeons des pensées, luy ferons voir la vérité de nos promesses. Tellement que nous ne mettons point le lieu de nôtre demeure, puisque les pensées jointes à la volonté réelle de celuy qui lira cet avis, seront capables de nous faire connaître à luy, & luy à nous.*

Le hazard qui avoit fait concourir leur prétenduë arrivée à Paris avec celle de M. Descartes, auroit produit de fâcheux effets pour sa réputation, s'il eût cherché à se cacher, ou s'il se fût retiré en solitude au milieu de la ville, comme il avoit fait avant ses voyages. Mais il confondit avantageusement ceux qui vouloient se servir de cette conjoncture pour établir leur calomnie. Il se rendit visible à tout le monde, & principalement à ses amis, qui ne voulurent point d'autre argument pour se persuader qu'il n'étoit pas des Confréres de la Rose-croix ou des Invisibles; & il se servit de la même raison de leur *invisibilité*, pour s'excuser auprés des curieux, de n'en avoir pû découvrir aucun en Allemagne.

Sa présence servit sur tout à calmer l'agitation où étoit l'esprit du Pére Mersenne Minime son intime ami, que ce faux bruit avoit chagriné d'autant plus facilement, qu'il étoit moins disposé à croire que les Rose-croix fussent des *Invisibles*, ou des fruits de la chimére, aprés ce que plusieurs Allemands & Robert Fludd Anglois avoient écrit en leur faveur. Ce Pére ne put tenir secréte la joye qu'il avoit de revoir & d'embrasser M. Descartes. Depuis qu'ils s'étoient séparez sur la fin de l'an 1614, il étoit demeuré au couvent de Nevers où il avoit enseigné la Philosophie pendant trois ans, & la Théologie

Hil. de Cost. vie de Mers. pag. 15. 16.

logie durant un an à ses Religieux. Au bout de ce têms on l'avoit retiré de cét éxercice pour le faire Correcteur du même Couvent. Ayant achevé son *correctoriat* sur la fin de l'an 1619, il avoit reçû une obédience de son Provincial, qui lui ordonnoit de venir en qualité de Conventuël demeurer au couvent de Paris prés de la Place Royale, où il se trouva fixement établi pour le reste de ses jours. Lors que M. Descartes arriva à Paris, ce Pére faisoit actuellement rouler la presse sur son prémier tome des commentaires sur la Genése, qu'il dédia au prémier des Archevêques de Paris, prenant occasion de la nouvelle création de cette Eglise en Métropole, faite par une Bulle de Grégoire XV dés le 22 d'Octobre 1622, mais qui ne fut vérifiée & reçuë au Parlement que le 8 d'Août de l'an 1623, quoique le nouvel Archevêque eût prêté le serment dés le 19 de Février.

1623.

Jean Franc. de Gondy fut sacré Archevêque le Dimanche de la Séxagésime 19 de Février, il reçût le *Pallium* le jour de l'Ascension 25 de May.

Sous le titre général de Questions sur les six prémiers chapitres de la Genése, le P. Mersenne faisoit entrer dans son gros volume mille choses de sujets divers. L'affaire des Rose-croix, y trouva place, à plus juste titre sans doute que beaucoup d'autres qui ne regardoient pas de si prés le rapport de la Religion avec la recherche des choses naturelles. M. Descartes étoit venu assez à têms pour lui faire prendre des mesures assurées sur ce qu'il en vouloit insinuer: & quoi qu'il protestât qu'il ne sçavoit encore alors rien de certain touchant les Rose-croix, il ne pouvoit nier au moins qu'il ne fût parfaitement informé des bruits qu'on avoit fait courir d'eux par toute l'Allemagne. Le P. Mersenne qui n'avoit pas besoin d'un grand détail pour son dessein, se contenta d'en juger sur la foy de quelques livres que leurs adversaires & leurs défenseurs avoient publiez de part & d'autre. Il avoit lû entre les autres l'Apologie publiée à Leyde dés l'an 1616 *in octavo*, par Robert Fludd Gentilhomme Anglois, qui aprés avoir quitté la profession des armes, s'étoit mis à l'étude de la Physique, & avoit embrassé particuliérement celle de la médecine, de la chymie, de la cabale, de la magie, & de tout ce qui peut se trouver de mystérieux dans la nature. Le bon Pére Mersenne croyant qu'il n'étoit pas besoin de ménagement avec un hérétique, n'avoit pas fait beaucoup d'effort pour retenir son zéle con-

Necdum de illis quidquam certi compertum habeo. Stud. B. M. MS. art. 5.

Contre A. Libavius.

1623.

tre Fludd. C'est ce qui embarassa M. Gassendi dans la suite, lors qu'il fut question de défendre ce Pére contre cét Anglois, qui ne manqua pas de prendre pied sur quelques duretez du Pére, pour les lui rendre avec usure. Il fit contre le Pére Mersenne, deux ouvrages latins, dont il appella le prémier, *le combat de la Sagesse avec la Folie.* Il publia le second sous le nom de Joachim Frisius ou plûtôt Fritschius, & sous le titre de *Souverain bien, qui est le vray sujet de la magie, de la cabale, de la chymie, & de l'étude des confréres de la Rose-croix.* Si celui qui est le plus fort en injures & en aigreur de stile, devoit passer pour le vainqueur, on ne pouroit nier que le P. Mersenne n'eût été vaincu. Les mauvais traittemens qu'il reçût de Fludd excitérent l'indignation de divers Auteurs qui prirent la plume pour sa défense. Les plus zélez furent deux de ses confréres, François de la Nouë, & Jean Durel; le prémier sous le masque de *Flaminius*, & l'autre sous celui *d'Eusebe de saint Just.* Mais personne ne le fit avec plus d'avantage que l'illustre Monsieur *Gassendi* Prevôt de l'Eglise de Digne, & depuis Professeur royal des Mathématiques à Paris. M. Gassendi le prémier des Philosophes de la France aprés M. Descartes étoit plus jeune que le Pére Mersenne de trois ans & demi, plus âgé que M. Descartes de prés de quatre ans: & il survêquit à l'un & à l'autre. Les Panégyristes de ce grand Homme ne pourront élever son mérite si haut que nous ne puissions le concevoir encore au-dessus de tout ce qu'ils tâcheront d'en exprimer. Peut-être ne trouveront-ils pas d'éloge plus éclatant & plus solide pour lui, que celui d'avoir mérité d'entrer en paralléle avec M. Descartes; & d'avoir été l'un des plus sages, des plus modérez, & des plus raisonnables d'entre ses adversaires. Si Robert Fludd n'a point trompé M. Gassendi sur la peinture qu'il a faite des Rose-croix dans les ouvrages qu'il a publiez en leur faveur, il faut laisser à M. Gassendi la gloire d'avoir été plus heureux que M. Descartes, dans la découverte & dans la connoissance des Rose-croix. Mais si l'examen que M. Gassendi a fait de la Philosophie de Fludd, est une bonne censure de la société des Rose-croix: on peut dire que la conduite de M. Descartes dans sa maniére de vivre, d'étudier, & de raisonner, en a été une perpétuelle réfutation.

Tom. 3. operum Gassend. p. 215.

Sophiæ cum Moria certamen.

Summum Bonum quod est verum Magiæ, Cabbalæ, Alchymiæ, & Fratrum Roseæ crucis subjectum &c.

Exam. Fludd. Philos. part. 3. n. xiv, xv.

CHAP.

CHAPITRE VI.

M. Descartes rentre dans ses prémiéres inquiétudes sur le choix d'un genre de vie. Il abandonne les Mathématiques, & la Physique pour ne plus étudier que la Morale. Inutilité des Mathématiques, selon lui. Etude d'une Mathématique universelle. Utilité de la Physique pour l'étude de la Morale. Il n'a jamais sérieusement renoncé à la Physique. Il va en Province, & il vend sa terre du Perron.

LE grand monde que M. Descartes voyoit à Paris n'étoit pas capable de remplir tous les vuides de son séjour, ni de le tenir perpétuellement occupé hors de lui-même. Lors qu'il rentroit chez lui, il sentoit revenir ses anciennes inquiétudes sur le choix d'un genre de vie qui fût conforme à sa vocation, & qui fût commode pour l'éxécution des desseins qu'il avoit conçus touchant la recherche de la Vérité sous les ordres de la Providence. L'établissement où il voyoit la plûpart de ses amis, placez chacun dans des postes à garder le reste de leurs jours, ne servoit de rien pour fixer ses irrésolutions. 1623.

Il y avoit déja longtêms que sa propre expérience l'avoit convaincu du peu d'utilité des Mathématiques, sur tout lors qu'on ne les cultive que pour elles mêmes, sans les appliquer à d'autres choses. Depuis l'an 1620 il avoit entiérement négligé les regles de l'Arithmétique. Il témoigne même que dés auparavant il avoit tellement oublié la Division & l'Extraction de la racine quarrée, qu'il auroit été obligé de les étudier une seconde fois dans les livres, ou de les inventer de lui même, s'il avoit eu besoin de s'en servir. Les attaches qu'il eut pour la Géométrie subsistérent un peu plus longtêms dans son cœur. Les Mathématiciens de Hollande & d'Allemagne qu'il avoit vûs pendant ses voyages avoient contribué à les retenir jusqu'à son retour en France par les questions & les problémes qu'ils lui avoient proposez à résoudre. Mais on peut dire qu'elles étoient déja tombées en 1623, s'il est vrai qu'en 1638, *il y avoit plus de quinze ans*

Pag. 417 du 3. tom. de ses Lettr. écrit. en 1638.

Pag. 402. du

1623. *ans qu'il faisoit profession de négliger la Géométrie, & de ne plus s'arrêter jamais à la solution d'aucun problème, qu'à la prière de quelque ami.*

3. tom. de ses Lettr.

Cartes. Lib. de Direct. Ingen. Regula 4. Ms.

Durant ses études de Mathématiques il avoit eu soin de lire avec attention les Traittez qu'il en put trouver : & il s'étoit appliqué particuliérement à l'Arithmétique & à la Géométrie, tant à cause de leur simplicité, que parce qu'il avoit appris qu'elles donnent de grandes ouvertures pour l'intelligence des autres parties. Mais de tous les Auteurs qui lui tombérent pour lors entre les mains, pas un n'eut l'avantage de le satisfaire pleinement. A dire vray, il remarquoit dans ces Auteurs beaucoup de choses touchant les nombres, qui se trouvoient véritables aprés le calcul qu'il en faisoit. Il en étoit de même à l'égard des figures, & ils lui en représentoient plusieurs dont ses yeux ne pouvoient disconvenir. Mais son esprit éxigeoit autre chose d'eux. Il auroit souhaité qu'ils lui eussent fait voir les raisons pour lesquelles cela étoit ainsi, & qu'ils lui eussent produit les moiens d'en tirer les conséquences. C'est ce qui fit qu'il fut moins surpris dans la suite de voir que la plûpart des habiles gens, même parmi les génies les plus solides ne tardent point à négliger ou à rejetter ces sortes de sciences comme des amusemens vains & puériles, dés qu'ils en ont fait les prémiers essais. Aussi étoit-il fort éloigné de blâmer ceux qui ayant des pré-sentimens de leur inutilité, ne font point difficulté d'y renoncer de bonne heure, sur tout lors qu'ils se voient rebutez par les difficultez & les embarras qui se rencontrent dés l'entrée.

Cartes. ibid. Regula. 4.

Il ne trouvoit rien effectivement qui lui parût moins solide que de s'occuper de nombres tout simples & de figures imaginaires, comme si l'on devoit s'en tenir à ces *bagatelles* sans porter sa vuë au delà. Il y voioit même quelque chose de plus qu'inutile : & il croyoit qu'il étoit dangereux de s'appliquer trop sérieusement à ces démonstrations superficielles, que l'industrie & l'expérience fournissent moins souvent que le hazard ; & qui sont plûtôt du ressort des yeux & de l'imagination que de celui de l'entendement. Sa maxime étoit que cette application nous desaccoûtume insensiblement de l'usage de nôtre raison : & nous expose à perdre

dre la route que sa lumiére nous trace.

1623.

Voila une partie des motifs qui le portérent à renoncer aux Mathématiques vulgaires. Mais il paroît que le respect qu'il témoignoit pour les Anciens l'empêcha de pousser le mépris qu'il faisoit de ces Sciences au delà des têms & des lieux où il trouvoit de l'abus dans la maniére de les cultiver ou de les enseigner. Car venant à faire réflexion sur la conduite des anciens Philosophes, qui ne vouloient recevoir personne dans leurs Ecoles qui ne sçût les Mathématiques, & particuliérement la Géométrie, comme si cette science leur eût paru la plus aisée & la plus nécessaire de toutes pour préparer leurs esprits à la Philosophie : il aima mieux croire que ces Anciens avoient une Science de Mathématique toute différente de celle qui s'enseignoit de son têms, que de les confondre parmi les Modernes dans le jugement qu'il en faisoit. Le préjugé où il pouvoit être en faveur de ces Anciens n'alloit pourtant pas jusqu'à lui persuader qu'ils eussent une connoissance parfaite des Mathématiques. Les réjouïssances demesurées, & les sacrifices qu'ils faisoient pour les moindres découvertes étoient des témoignages du peu de progrés qu'ils y avoient encore fait, & de la grossiéreté de leur siécle dont ils n'étoient pas éxemts. L'invention de certaines machines que quelques Historiens ont relevées avec tant d'éloges & d'ostentation contribuoit encore à le confirmer dans cette pensée : supposant que toutes simples & toutes faciles qu'elles étoient, il suffisoit qu'elles fussent nouvelles & inconnuës au vulgaire pour attirer l'admiration publique.

Ibid. ut supr.

Les prémiéres semences de Vérité, que la Nature a mises dans l'esprit de l'homme, qui nous font corriger encore tous les jours nos erreurs par la lecture ou la conversation, & qui avoient tant de force dans l'esprit de ces Anciens dont le fonds étoit peut-être mieux préparé que le nôtre, ont pû produire, selon M. Descartes, des effets assez grands dans ces prémiers Philosophes, pour leur donner les véritables idées de la Philosophie & des Mathématiques : quoi qu'ils n'en pussent point encore avoir une connoissance parfaite, & qu'ils n'eussent pas toute la politesse des siécles posterieurs. Il appercevoit quelques traces de la véritable Mathématique

Cartes. Regul. 4. ibid.

1623. dans Pappus & dans Diophante, qui certainement n'en avoient pas été les prémiers inventeurs. Mais il ne croyoit pas ces sçavans hommes exemts de la jalousie, qui empêche souvent la communication des meilleures choses. Il les jugeoit capables d'avoir supprimé cette Science qu'ils avoient reçuë des Anciens, par la crainte de la rendre méprisable en la divulguant, sous prétexte qu'elle étoit trés-simple & trés-facile. Et il leur sçavoit mauvais gré de n'avoir voulu substituer à la place de cette véritable Science que des véritez séches & stériles, qu'ils produisoient comme des démonstrations & des conséquences tirées des principes de cette vraye Science, afin de les faire admirer comme des effets de leur Art merveilleux : au lieu de montrer l'Art en lui même pour ne dupper personne, & faire cesser l'admiration des simples.

M. Descartes ne fut pas le prémier qui s'apperçût du mauvais état où étoit cette Science des Anciens, & des abus qu'y avoient commis ceux qui l'avoient reçuë d'eux d'une maniére toute unie & toute simple. Il s'étoit trouvé dés le commencement de son siécle de trés-grands esprits, qui avoient tâché de la faire revivre sous le nom barbare *d'Algébre*, & qui avoient vû que pour y réussir il falloit la dégager de cette prodigieuse quantité de nombres & de figures inéxplicables, dont on a coûtume de la surcharger.

Les pensées qui lui vinrent sur ce sujet lui firent abandonner l'étude particuliére de l'Arithmétique & de la Géométrie, pour se donner tout entier à la recherche de cette Science générale, mais vraye & infaillible, que les Grecs ont nommée judicieusement *Mathesis*, & dont toutes les Mathématiques ne sont que des parties. Aprés avoir solidement consideré toutes les connoissances particuliéres que l'on qualifie du nom de Mathématiques, il reconnut que pour mériter ce nom, il falloit avoir des rapports, des proportions, & des mesures pour objet. Il jugea delà qu'il y avoit une Science générale destinée à expliquer toutes les questions que l'on pouvoit faire touchant les rapports, les proportions & les mesures, en les considérant comme détachées de toute matiére : & que cette Science générale pouvoit à trés-juste titre porter le nom de *Mathesis* où de Mathématique

Mathématique univerſelle ; puis qu'elle renferme tout ce qui peut faire mériter le nom de Science & de Mathématique particuliére aux autres connoiſſances. 1623.

Voila le dénouëment de la difficulté qu'il y auroit à croire que M. Deſcartes eût abſolument renoncé aux Mathématiques en un têms où il ne lui étoit plus libre de les ignorer. Il ne ſera pas plus aiſé de croire qu'il ait voulu dans le même têms faire le même traittement à la Phyſique, ſi l'on ne trouve le tour qu'on peut donner à une réſolution ſi ſurprenante. Il faut avouër que ſe trouvant quelquefois découragé par le peu de certitude qu'il remarquoit dans ſes découvertes de Phyſique, il avoit tenté déja plus d'une fois d'en abandonner les recherches, dans le deſſein de ne plus s'appliquer qu'à la ſcience de bien vivre.

Au milieu de ces loüables mouvemens il avoit embraſſé l'étude de la Morale. Il la reprit tout de nouveau depuis ſon retour à Paris : & l'on peut dire qu'il la continua pendant toute ſa vie. Mais ce fut ſans oſtentation, & plus pour régler ſa conduite que celle des autres. L'homme du monde qui ſemble l'avoir connu le plus intérieurement, nous apprend que la Morale faiſoit l'objet de ſes méditations les plus ordinaires. Mais il ne fut pas longtêms ſans retourner à ſes obſervations ſur la Nature : & l'on peut douter qu'il ait jamais renoncé ſérieuſement à la Phyſique, depuis qu'il ſe fut dépoüillé des préjugez de l'Ecole. La ſatisfaction que ſes recherches lui donnoient ſur ce point étoit ordinairement victorieuſe des petits déplaiſirs qui lui naiſſoient de l'inégalité du ſuccés dans les commençemens. Il s'apperçut bientôt que l'étude de la Phyſique n'étoit point inutile à celle de la Morale : & que rien ne lui étoit plus avantageux pour régler ſes actions que les démarches qu'il faiſoit dans le diſcernement du vrai & du faux. C'eſt ce qu'il a reconnu long têms depuis dans une lettre qu'il écrivit à M. Chanut, auquel il marque qu'il étoit entiérement de ſon avis, lors qu'il jugeoit » que le moien le plus aſſuré pour ſçavoir comment « nous devons vivre, eſt de connoître auparavant quels nous « ſommes ; quel eſt le monde dans lequel nous vivons ; & qui « eſt le Créateur de cét Univers où nous habitons. Il lui dé- « clare, comme un homme perſuadé de ce qu'il avance, que « la

M. Clerſelier. Pag. 6. préf. du tom. 1. des Lettr

Tom. 1. pag. 101.

1623. » la connoissance qu'il avoit bien ou mal acquise de la Physi-
» que, lui avoit beaucoup servi pour établir des fondemens
» certains dans la Morale : & qu'il lui avoit été plus facile de
» trouver la satisfaction qu'il cherchoit en ce point, que dans
» plusieurs autres qui regardoient la Médecine, quoi qu'il y
» eût emploié beaucoup plus de têms. De sorte qu'il ne pou-
» voit point se vanter aprés toutes ses recherches d'avoir trou-
» vé les moiens de conserver la vie ; mais seulement celui de
» ne pas craindre la mort, & de s'y préparer sans ce chagrin ou cette inquiétude qui est ordinaire à ceux dont la sagesse est toute tirée des enseignemens d'autrui, & appuiée sur des fondemens qui ne dépendent que de la prudence & de l'autorité des hommes.

M. Descartes fut deux mois & quelques jours à Paris, entretenant ses amis de cette illusion où il étoit touchant son prétendu renoncement aux Mathématiques & à la Physique. Ils se donnoient souvent le plaisir de démentir ses résolutions : & les moindres occasions qu'ils lui présentoient pour résoudre un probléme où pour faire une expérience, étoient des piéges inévitables pour lui. Les embarras de son esprit joints au besoin qu'il avoit de régler ses affaires particuliéres lui firent quitter la ville vers le commençement du
1623. mois de May, pour retourner en Bretagne auprés de ses Parens.

Aprés avoir passé quelques jours à Rennes, il prit le consentement de M. son pére, pour vendre en Poitou quelques héritages, dont il avoit eu la bonté de le mettre en possession depuis qu'il étoit devenu majeur : & il s'en alla à Poitiers, puis à Châtelleraut vers la fin du mois de May.

Il emploia dans ces négociations le mois de Juin entier & la moitié de celui de Juillet. Il disposa de la terre du Perron, qui lui étoit échut par le partage des biens de la succession de sa mére ; de deux autres métairies qui lui avoient été données autour de Châtelleraut ; & d'une maison à Poitiers.

Les deux métairies, appellées l'une la *Grand-Maison*, & l'autre *le Marchais*, étoient dans la parroisse *d'Availle*, que quelques uns appellent *Poitevine*, pour ne point confondre ce lieu avec Availle Limousine, qui est au delà de l'Isle Jourdain sur les limites du Poictou & du Limousin. Pour

ce

ce qui eſt de la terre & ſeigneurie du *Perron*: c'étoit un fief des plus nobles du Châtel-Heraudois ou Duché de Châtelleraut, au midi de cette ville dans la même parroiſſe d'Availle, vers le conflant du Clain & de la Vienne. Les deux métairies furent venduës par contrat du 5 de Juin 1623 à un riche Marchand de Châtelleraut; & la terre du Perron le fut à un Gentilhomme qualifié de la province, nommé Abel de Couhé ſieur de Châtillon, & de la Tour-d'Aſniére. Il en paſſa le contrat avec ce Gentil-homme devant les Notaires de Châtelleraut le VIII jour de Juillet ſuivant. Mais il ne laiſſa pas de retenir le nom de la terre conformement à leurs conventions, pour ſatisfaire au deſir de ſes parens; & il continua de s'appeller *Monſieur du Perron*, au moins dans ſa famille.

1623.

ou Châtel-Heraud.

CHAPITRE VII.

M. Deſcartes entreprend le voyage d'Italie, dont il avoit conçu le deſſein prés de quatre ans auparavant. Il paſſe par les Suiſſes, & fait diverſes obſervations ſur les chemins. Il voit une partie des mouvemens de la Valteline. Delà il paſſe au Tyrol, puis à Veniſe, à Lorette, & à Rome, où il ſe trouve durant le Jubilé.

LA mort du Pape Grégoire XV arrivée le huitiéme de Juillet, & ſuivie de l'élection d'Urbain VIII aprés un mois de conclave, réveilla dans l'eſprit de M. Deſcartes le deſir qu'il avoit eu, étant en Allemagne, de faire un voyage en Italie. La curioſité qui l'avoit porté autrefois à ſe procurer le ſpectacle de tout ce qui eſt accompagné de formes & de cérémonies parmi les grands, n'étoit pas encore entiérement éteinte. Mais il ne put la ſatisfaire ſur l'élection & le couronnement du nouveau Pape, à cauſe de la diligence avec laquelle on avançoit toutes choſes à Rome. Ainſi ne ſe ſouciant plus d'aller droit à Rome, il rangea ſes affaires ſuivant la diſpoſition où il étoit de paſſer deux hivers dans ce voyage: de ſorte que ſon ſéjour de Rome ne devoit plus ſe rencontrer qu'avec le commencement du Jubilé de l'an 1625.

Agé de 70 ans, aprés 2 ans & 5 mois de Siége.

Elu le 6 d'Août, couronné le 29 de Septembre.

1623.

Mari de sa Maraine.

La pensée d'éxécuter le dessein de ce voyage luy étoit venuë dés le mois de Mars, sur la nouvelle qu'il avoit reçeuë de la mort de M. Sain ou Seign son parent, qui de Controlleur des Tailles à Châtelleraut, étoit devenu Commissaire général des vivres pour l'armée du côté des Alpes. Le prétexte étoit d'aller mettre ordre aux affaires de ce parent, & de prendre cette occasion pour se faire donner, s'il étoit possible, la charge d'Intendant de l'armée. Il s'étoit pourvû de toutes les procurations nécessaires pour réüssir dans cette affaire; » & il devoit partir en poste le XXII du même » mois, aprés avoir mandé à ses parens qu'un voyage au delà » des Alpes luy seroit d'une grande utilité pour s'instruire des » affaires, acquerir quelque expérience du monde, & former des » habitudes qu'il n'avoit pas encore; ajoutant que *s'il n'en revenoit plus riche, au moins en reviendroit-il plus capable*. Mais l'empressement qu'il avoit de vendre le bien qu'il possédoit en Poitou, luy avoit fait différer le voyage.

Lettr. MS. de M. Descart. à son frére du 21 Mars 1623.

Cette circonstance n'est point sans difficulté pour le têms du voyage en Italie.

Borel. Lipstorp.

Il partit au mois de Septembre, & prit sa route vers la ville de Basle & les Suisses, avec la résolution de visiter ce qu'il n'avoit pû voir de la haute Allemagne dans ses prémiers voyages. Il luy auroit été facile de trouver à Basle, à Zurich, & dans d'autres villes, des Philosophes & des Mathématiciens capables de l'entretenir: mais il fut plus curieux de voir des animaux, des eaux, des montagnes, l'air de chaque païs avec ses météores, & généralement ce qui étoit le plus éloigné de la fréquentation des hommes, pour mieux connoître la nature des choses qui paroissent les moins connuës au vulgaire des sçavans. Lorsqu'il passoit dans les villes, il n'y voyoit les sçavans que comme les autres hommes, & il n'observoit pas moins leurs actions que leurs discours.

Des Suisses il passa chez les Grisons, parmi lesquels les mouvemens de la Valteline le retinrent pendant quelque têms. Dés l'an 1619 le Roy d'Espagne de concert avec les Archiducs & autres Princes de la Maison d'Autriche au Comté de Tyrol, avoit envoyé des troupes du Milanez pour envahir la Valteline sur les Grisons, à qui elle appartenoit. Le prétexte de l'invasion selon la méthode ordinaire des Roys d'Espagne, étoit la protection des Catholiques contre les Protestans: mais

mais le motif véritable étoit le dessein de faire un passage libre du Milanez au Comté de Tirol, & de joindre par ce moyen les Etats du Roy d'Espagne à ceux de la Maison d'Autriche en Allemagne. Les Etats voisins, & particuliérement la Seigneurie de Venise, le Duc de Savoye, le grand Duc de Toscane, & tous ceux qui redoutoient la puissance Espagnole en Italie, outre les Suisses & les Grisons, étoient interessez dans cette affaire. C'est ce qui avoit porté le Roy Loüis XIII à solliciter puissamment la restitution de la Valteline tant auprés du Pape, qu'auprés du Roy d'Espagne Philippes III, qui mourut sur le point de donner cette satisfaction au Pape qui luy en avoit écrit un bref, & au Roy qui luy avoit dépêché M. de Bassompierre. Philippes IV à son avénement à la couronne avoit paru fort disposé à faire éxécuter en ce point les derniéres volontez de son Pére. Mais le têms s'écoula insensiblement à des traitez divers, passez à Milan entre les Députez du Roy d'Espagne & de la Maison d'Autriche, & ceux des Grisons: jusqu'à ce que par un accord fait à Rome le quatriéme de Février 1623 entre le Pape & les Ministres de France & d'Espagne, on convint de mettre la Valteline en dépôt, entre les mains de sa Sainteté, qui y envoya le Marquis de Bagni comme Commissaire du saint Siége. Ce Marquis fut depuis Nonce en France, & Cardinal. Il faisoit profession d'aimer les gens de Lettres, & paroissoit curieux d'observations Physiques. Il n'est pas hors de vraysemblance que M. Descartes luy ait rendu ses civilitez dans Chiavenne ou dans Tirano, qui étoit la principale place de la Valteline où il commandoit. Mais cette rencontre ne doit pas le faire confondre avec un autre célébre Cardinal du même nom, plus ancien que luy de quelques années, qui n'étoit pas moins amateur des Lettres & des Sciences que ce Marquis, & qui honora particuliérement M. Descartes de son amitié. Celuy-ci se nommoit Jean François Guidi. Il fut Nonce en France aprés Spada au têms du siége de la Rochelle, & fut révêtu de la pourpre un an aprés. Mais le Marquis dont il est icy question n'éxerça la Nonciature qu'aprés Bolognetti Bichi, & Grimaldi, qui succedérent l'un aprés l'autre au prémier Cardinal de Bagni, qui mourut à Rome le 24 de Juillet 1641 âgé de 76 ans. Le Marquis étoit Romain de naissance, s'apelloit

1623.
1624.

Au commencement de l'an 1621.

Traité de Madrid du 30 Mars 1621, où le Roy d'Espagne accorde au Roy de France la restitution de la Valteline.

ou Bagné.

1624. s'appelloit Nicolas, fut Nonce en France durant le Pontificat entier d'Innocent X, & les deux prémiéres années d'Aléxandre VII, qui le fit Cardinal en 1657 : & il mourut à Rome le 23 d'Août 1663 âgé de 80 ans.

Urbain VIII.

Les négociations qui se traitoient à Rome sous le nouveau Pape pour la restitution de la Valteline, échoüérent par l'obstination que les Espagnols témoignérent à vouloir conserver la liberté du passage d'Italie en Allemagne par cette province. On reconnut en même têms qu'il n'y avoit eu que de la feinte dans les protestations que faisoit Philippes IV de vouloir éxécuter le Traité de Madrid, signé par le Roy son pére à l'article de la mort. C'est ce qui obligea le Roy Loüis XIII à prendre des voies de fait pour faire justice à ses Alliez. Il envoya des troupes dans la Valteline sous la conduite du Marquis de Cœuvres, qui chassa les Espagnols & les Autrichiens ; prit toutes les places ; & réduisit toute la province en moins de deux mois.

Depuis Maréchal d'Estrées.

M. Descartes ne put être présent à cette belle expédition, étant sorti de la Valteline dés le commencement des négociations de Rome. Il continua ses voyages par le Comté de Tyrol, d'où il alla à Venise aprés avoir vû la Cour de l'Archiduc Leopold frére de l'Empereur Ferdinand II à Inspruck. Il avoit pris ses mesures sur la disposition de ses affaires pour arriver à Venise au têms des Rogations, & il vit le jour de l'Ascension la fameuse cérémonie des épousailles du Doge avec la mer Adriatique. Ce Doge étoit François Contarini qui n'étoit en place que depuis huit mois, ayant succedé à Antoine Prioli mort au mois d'Août 1623. M. Descartes étant à Venise, songea à se décharger devant Dieu de l'obligation qu'il s'étoit imposée en Allemagne au mois de Novembre de l'an 1619, par un vœu qu'il avoit fait d'aller à Lorette, & dont il n'avoit pû s'acquiter en ce têms-là. Nous ne sçavons pas quelles furent les circonstances de ce pélerinage ; mais nous ne douterons pas qu'elles n'ayent été fort édifiantes, si nous nous souvenons qu'au têms de la conception de son vœu, il étoit bien résolu de ne rien omettre de ce qui pourroit dépendre de luy, pour attirer les graces de Dieu, & pour se procurer la protection particuliére de la sainte Vierge.

Borel. vit. Cart. com.

Olymp. MSS. Cartesii.

Ayant accompli son vœu à Lorette, il eut le loisir de vaquer

quer aux affaires qui avoient servi de prétexte à son voyage touchant l'intendance de l'armée *, avant que de se rendre à Rome, où il ne vouloit arriver qu'aprés la Toussaints. Il n'y avoit point alors de nouvelle plus universellement répanduë en Italie que celle du Jubilé des xxv ans, dont on devoit faire l'ouverture à Rome au commencement de l'année suivante. Le Pape Urbain VIII en avoit déja fait publier la célébration par une Bulle du 29 d'Avril, affichée & proclamée le 17 de May suivant. La cérémonie de l'ouverture y étoit indiquée pour la veille de Noël 1624, & celle de la clôture pour la fin de l'année 1625. Elle portoit ordre de visiter les trois principales Eglises, sçavoir, de saint Jean de Latran, des BB. Apôtres S. Pierre & S. Paul, & de Sainte Marie Majeure pendant l'espace de trente jours de suite, ou autrement pour les Romains ou habitans de la ville; & de quinze seulement pour les étrangers. Le Pape avoit publié quelques jours aprés une autre Bulle pour faire surseoir & suspendre absolument toutes les Indulgences de quelque nature qu'elles fussent, afin de rendre la nécessité de ce Jubilé plus universelle, & pour attirer plus de monde à Rome. Cette occasion fit naître quelques mouvemens de dévotion dans l'esprit de M. Desc. qui n'avoit eu d'abord pour motif de ce voyage que la curiosité de voir la ville de Rome & la Cour du Pape. Il arriva dans la ville peu de jours avant le commencement de l'Avent: & le concours prodigieux des peuples qui y abordoient de tous les endroits de l'Europe Catholique, ne tarda guéres à la remplir. L'affluence y fut pourtant moins grande, qu'elle n'avoit été au Jubilé séculaire de l'an 1600: & l'on attribua cette diminution au bruit des maladies épidémiques qui affligeoient la ville & le voisinage; à la guerre de la Valteline; & aux allarmes répanduës sur toutes les frontiéres d'Italie du côté de France.

1625.

* Cela ne réussit pas.

Le 2 de May, 1624. affichée le 17 du même mois.

Le plus apparent des pélerins du Jubilé fut Ladislas Prince de Pologne, qui du siége de Breda, & des Pays-bas Catholiques étoit passé en France, & delà s'étoit rendu à Rome, afin de pouvoir assister à la procession, que le Pape accompagné de tous les Cardinaux qui étoient dans la ville, fit en l'Eglise de saint Pierre la véille de Noël, pour faire l'ouverture. Il y vint aussi divers autres Princes parmi lesquels se trou-

Il fut Roy depuis.

Q va

1625.

Jacques de Longueval Gr. Bailly ou Gouvern. de Clerm. en Beauv.

va même l'Archiduc Leopold Comte de Tyrol malgré les affaires que le Maréchal d'Estrées & le sieur de Haraucourt Maréchal de camp luy donnoient dans la Valteline, & dans le Comté de Chiavenne. Par ce moyen M. Descartes trouva dans Rome un abrégé de toute l'Europe, & ce concours luy parut si favorable à la passion qu'il avoit toûjours euë de connoître le genre humain par luy-même, qu'au lieu de passer son têms à examiner des édifices, des antiques, des manuscrits, des tableaux, des statues, & les autres monumens de l'ancienne & de la nouvelle Rome, il s'appliqua particuliérement à étudier les inclinations, les mœurs, les dispositions, & les caractéres d'esprit dans la foule & le mélange de tant de nations différentes. Cette commodité le dispensa de faire d'autres voyages, & luy ôta l'envie d'aller au fonds de la Sicile & de l'Espagne chercher les peuples qui luy restoient à voir.

CHAPITRE VIII.

Retour de M. Descartes en France. Il passe par la Toscane: mais il n'y voit pas Galilée, qu'il n'a jamais connu parfaitement. Il se trouve au siége de Gavi, & à quelques autres expéditions contre les Génois & les Espagnols. Il va en Piémont. Il fait quelques observations sur les Alpes vers le pas de Suse.

MR Descartes demeura dans Rome jusqu'au commencement du printêms: & il méditoit actuellement son retour en France, lorsque le Pape nomma le Cardinal François Barberin son neveu pour y aller en qualité de Legat. Les Espagnols qui depuis long-têms sembloient disposer de la Cour de Rome par le nombre & le credit des créatures qu'ils y entretenoient, & par les grandes possessions qu'ils avoient en Italie, soupçonnoient ce Pape d'avoir les inclinations Françoises, parce qu'il ne s'interessoit pas assez ouvertement à la perte qu'ils venoient de faire de la Valteline. Ce fut pour les desabuser ou pour les appaiser, que par un Bref datté du 26 de Mars 1625 il envoya son neveu Legat en France, avec commission de demander deux choses au Roy,

Roy; la prémiére, qu'il fit remettre entre les mains de sa Sainteté la Valteline & tous les Forts que les François avoient pris; la seconde, que par son moyen les Grisons fussent privez de leur souveraineté sur la Valteline. Le Roy ayant été averti de ces projets, manda à M. de Béthune son Ambassadeur à Rome, que cette légation ne luy seroit pas agréable. C'est ce qui obligea le Pape de faire prendre à son neveu des mesures plus convenables aux dispositions de la Cour de France. 1625.

Rel. MS. des Facultez du Légat en 1625.

M. Descartes crut qu'il étoit bien-séant à un Gentilhomme François d'aller rendre des civilitez à un Cardinal Neveu, destiné pour faire dans son pays une fonction aussi importante qu'étoit cette légation. Le Cardinal les reçut avec les démonstrations de bienveillance, & les offres de service que son honnêteté particuliére luy faisoit avancer pour ceux qui l'abordoient. Mais parce qu'il étoit amateur des sciences, & protecteur de ceux qui en faisoient profession, il ne tint pas M. Descartes quitte de ses devoirs pour une visite ou deux, & pour des complimens superficiels. Il le goûta si bien, qu'il voulut l'honorer particuliérement de son amitié: & M. Descartes de son côté n'oublia pas à son retour de continuer ses assiduitez auprés de luy pendant le peu de têms qu'il fût en France, & de luy donner dans tout le reste de sa vie des marques de sa reconnoissance, tant par les présens qu'il luy fit faire de ses livres, que par des témoignages de respects & de dévoüement qu'il luy fit présenter de têms en têms par le ministére de ses amis.

Voyez cy aprés au sujet de Balzac.

Le Légat s'embarqua pour la France vers le commençement du mois d'Avril, menant avec luy grand nombre de Sçavans, parmi lesquels étoient le Cavalier del Pozzo, Jérôme Aléandre, Jean Loüis le Débonnaire beau-frére du jeune Barclay, Jean Baptiste Doni, Loüis Aubry du Mesnil, & d'autres. M. Descartes sortit de Rome vers le même têms, mais il voulut s'en retourner par terre pour ne pas perdre l'occasion de voir un païs qu'il étoit bien-aise de connoître. Il passa par la Toscane, & il vit peut-être la Cour du grand Duc Ferdinand II qui étoit encore alors fort jeune & en minorité, & qui avoit succédé à son pére Cosme II l'an 1621. Si nous en croyons le sieur Borel, il ne nous sera point permis de douter qu'il ait rendu visite aux personnes du pays qui

Cassianus à Puteo.

Vit. Cart. comp. p. 4.

1625. étoient en réputation d'habileté & de science, & sur tout au célébre Galilée qu'il devoit certainement oublier moins qu'aucun autre. Galilée étoit pour lors âgé d'environ soixante ans, & l'on peut dire qu'il étoit au période de sa belle réputation. Il étoit également connu & admiré des grands & des petits. Il n'étoit point de Prince, point de grand Seigneur qui passant par le lieu de sa demeure ne se fit un point d'honneur de luy rendre visite. Des curieux partoient des pays étrangers exprés pour venir le voir, comme on avoit fait autrefois au sujet de Tite-Live, & de son têms même à l'égard de M. Viéte. A toutes ces considérations prises du côté de Galilée, M. Descartes en pouvoit joindre du sien qui sembloient ne pouvoir le dispenser de voir ce grand homme; & c'est sans doute sur toutes ces apparences que le sieur Borel a décidé affirmativement qu'il l'avoit vû.

Voyez son âge précisément cy-aprés à l'an 1642 où il mourut.

Il faut avoüer pourtant qu'il n'eut point cette satisfaction. Nous ne sçavons pas quel fut l'accident qui luy en ôta l'occasion: mais enfin nous ne trouvons pas de replique à ce qu'il écrivit luy-même plus de treize ans aprés sur ce sujet, pour détromper le Pére Mersenne. » Pour ce qui est de Galilée (mande-t-il à ce Pére) je vous dirai que je ne l'ay jamais » vû; que je n'ay jamais eu aucune communication avec luy; » & que par conséquent je ne sçaurois avoir emprunté aucune » chose de luy. Aussi ne vois-je rien dans ses livres qui me fasse » envie, ni presque rien que je voulusse avoüer pour mien. » Tout le meilleur est ce qu'il y a de Musique. Mais ceux qui » me connoissent, pourroient croire qu'il l'auroit eu de moy » plûtôt que moy de luy. Car j'avois écrit presque les mêmes » choses il y a dix-neuf ans, auquel têms je n'avois point enco- » re été en Italie; & j'avois donné mon Ecrit au sieur N.. qui » comme vous sçavez, en faisoit parade, & en écrivoit ça & là » comme d'une chose qui venoit de luy.

Le 1 d'Octobre 1638.

Tom. 2. des Lettr. p. 397.

Béeckman peut-être.

Nous pouvons juger par ces paroles de M. Descartes qu'il n'a jamais connu Galilée que par sa réputation & par la lecture de ses livres. Encore faudra-t-il avoüer qu'il le connoissoit même assez mal par cet endroit, si l'on trouve que Galilée n'a rien écrit sur la Musique. Il est assez probable qu'il aura confondu le fils avec le pére en cette occasion: ce qui ne luy seroit point arrivé, s'il l'avoit vû chez luy, où il n'auroit pas manqué

manqué de s'informer de sa famille dans la conversation. 1625.
Vincent Galiléi, pére de Galiléo Galiléi, dont il est ici question, étoit un Gentil-homme Florentin, sçavant dans les Mathématiques, & particuliérement dans la Musique. On a de lui un ouvrage écrit en Italien, & divisé en cinq dialogues touchant la Musique ancienne & nouvelle. L'ouvrage est estimé, & Joseph Blancanus Jésuite Italien le juge nécessaire pour retablir la Musique des Anciens, & pour corriger celle des Modernes. Il n'y a point d'apparence que M. Descartes ait lû d'autre Traitté de Galilée que celui là, touchant la Musique. Vincent Galiléi, qui avoit fait instruire son fils avec autant de soin que s'il eût été légitime, & héritier de ses biens, n'avoit pas oublié de lui inspirer l'inclination qu'il avoit pour la Musique : mais il ne put empêcher qu'elle ne se tournât presque toute entiére vers l'Astronomie, aprés laquelle on peut dire que la Géométrie, & la Méchanique ont tenu le prémier rang dans son esprit parmi les Mathématiques. Au reste, M. Descartes paroît avoir été toujours si peu informé de ce qui regardoit la personne de Galilée, que si on excepte le point de sa condamnation & de sa prison à l'Inquisition, qui a fait trop d'éclat pour être ignoré des moins curieux, on peut dire qu'il n'a sçû aucune circonstance de sa vie. De sorte qu'il parut surpris, lors qu'en 1640 le Pére Mersenne lui parla de Galilée, comme d'un homme encore vivant, l'ayant crû mort longtêms auparavant.

Apparat. ad Mathem. discipl. stud. pag. 209.

Tom. 2. des Lettr. p. 224.

M. Descartes n'avoit pas encore passé les frontiéres de Toscane, lors qu'il apprit les nouvelles de la guerre qui s'allumoit entre la République de Génes & le Duc de Savoye Charles-Emmanuel prémier de ce nom. Le Roy Trés-Chrêtien ayant été informé de la mauvaise cause des Génois, & voyant que ces Républicains s'appuioient du secours du Roy d'Espagne, avoit envoyé dix mille hommes au Duc de Savoye sous la conduite du Connêtable de Lesdiguiéres. Le Duc de Savoye étoit en personne à cette guerre, & son armée renforcée du secours de France étoit de 25000 hommes de pied & de 3000 chevaux. Le Connêtable qui conduisoit l'avantgarde dont il avoit fait un corps d'armée détaché, s'étoit déja rendu maître des villes de Capriata, de Gua, de

1625.

de Novi. Il avoit batu divers partis Espagnols tant Napolitains que Milanois : & il avoit mis le siége devant la place de Gavi, lors que M. Descartes arriva dans son camp pour être le spectateur de ce qui s'y passeroit. Gavi étoit une ville de la seigneurie de Génes du côté du Milanez, dans une distance presque égale entre Tortone vers le Nord, & Génes vers le Sud. Elle avoit une forte citadelle bâtie sur un roc du mont Apennin, & flanquée de quantité de bastions, qui rendoient la place d'un tres-difficile accés, & qui avoient fait échoüer le fameux Barberousse du têms de François prémier. Le Connêtable, qui faisoit espérer en riant à ceux qui vouloient le détourner de cette entreprise, que *Barbe-grise feroit ce que Barbe-rousse n'avoit pû faire*, donna si bon ordre à tout, qu'ayant défait un secours de 1000 hommes envoyé par le Gouverneur de Milan, & taillé en piéce 300 hommes de la garnison dans une sortie qu'elle avoit faite, il se rendit maître de la ville le 23 jour d'Avril. Ce succés lui facilita les approches de la citadelle : & ayant fait aussi réüssir par dehors une baterie qu'il avoit trouvé moyen de dresser sur une montagne voisine qu'on avoit jugée impraticable jusqu'alors, il obligea le Gouverneur de lui rendre la place par capitulation le dernier jour d'Avril.

Borel Vit. comp. p. 4.

Le Connêtable de Lesdiguiéres avoit alors 84 ans.

Aprés la prise de cette ville, M. Descartes voulut être encore témoin d'une partie des merveilleux progrez de l'armée du Duc de Savoye, qui réduisit toute la riviére du Ponant, & prit sur les Génois 174 places en trés peu de têms. Mais la conquête ne fut pas d'une longue durée, & M. Descartes n'attendit pas que les Génois, & les Espagnols eussent commençé à respirer & à se remettre, pour quitter l'armée. Il vint droit à Turin, où il s'arrêta durant un jour ou deux, pour y voir ce qui se passoit parmi le Magistrat, & le Peuple. Car pour ce qui pouvoit regarder la Cour, elle étoit alors fort deserte par l'absence du Duc Charles Emmanuel, du Prince de Piémont Victor Amé, & du Prince Thomas ses enfans, qui étoient tous à l'armée. Il n'y avoit point de Duchesse de Savoye depuis plus de vingt-sept ans, que Catherine Michelle d'Autriche, fille de Philippe II Roy d'Espagne & d'Elizabeth de France, étoit morte le sixiéme de Novembre 1597. Mais il eut la satisfaction d'y voir

voir la Princesse de Piémont Christine de France, fille du Roy Henry IV, & sœur du Roy Louys XIII, mariée dés le commençement de l'an 1619. 1625.

De Turin il passa vers le milieu du mois de May par le pas de Suse pour rentrer en France. Mais il se détourna de quelques lieuës du côté de la Savoye pour éxaminer la hauteur des Alpes, & y faire quelques observations. Ce fut en cette occasion qu'il crut avoir deviné la cause du tonnerre, & trouvé la raison pour laquelle il tonne plus rarement l'hiver que l'été. Il remarqua que » les neiges étant échauffées & appesanties par le Soleil, la moindre émotion d'air étoit suffisante pour en faire subitement tomber de gros tas, que l'on nommoit dans le pays *Avalanches*, ou plûtôt *Lavanches*, & qui retentissant dans les vallées imitoient assez bien le bruit du tonnerre. De cette observation il conjectura depuis, que le tonnerre pourroit venir de ce que les nuës se trouvant quelquefois en assez grand nombre les unes sur les autres, les plus hautes qui sont environnées d'un air plus chaud tombent tout-à-coup sur les plus basses. La maniére dont il vid les neiges des Alpes échauffées par le Soleil lui fit juger que la chaleur de l'air qui est autour d'une nuée supérieure peut la condenser, & s'appesantir peu à peu de telle sorte que les plus hautes de ses parties commençant les prémiéres à descendre, en abattent & en entraînent avec elles quantité d'autres, qui tombent aussi-tôt toutes ensemble avec beaucoup de bruit sur la nuée inférieure. C'est par une suite de la même observation qu'il voulut expliquer pourquoi le tonnerre est plus rare l'hiver que l'été dans ces quartiers, ayant remarqué que la chaleur ne monte pas alors si aisément jusqu'aux plus hautes nuées pour les dissoudre. C'est pour cela que durant les grandes chaleurs, lors qu'aprés un vent Septentrional de peu de durée on sent de nouveau une chaleur humide & étouffante, c'est signe qu'il doit suivre bientôt du tonnerre. Car c'est une marque, selon lui, que ce vent Septentrional ayant passé contre la terre en a chassé la chaleur vers l'endroit de l'air où se forment les plus hautes nuées. Ce vent étant ensuite chassé lui-même vers l'endroit où se forment les plus basses par la dilatation de l'air inférieur que causent les vapeurs chaudes

Traitté des Météores Disc. 7. p. 241.

1625. des qu'il contient : non seulement les plus hautes en se condensant doivent descendre, mais les plus basses même demeurant fort rares, & se trouvant comme soulevées & repoussées par cette dilatation de l'air inférieur doivent leur résister de telle maniére que souvent elles peuvent empêcher qu'il n'en tombe aucune partie jusques à terre. Le bruit qui se fait ainsi au dessus de nous doit s'entendre beaucoup mieux à cause du retentissement de l'air qui est un corps résonnant, & il doit être plus grand à raison de la neige qui tombe, que n'est celui des *Lavanches* ou *Avalanches* dans les Alpes. Il suffit aussi que les parties des nuées supérieures tombent toutes ensemble, ou l'une aprés l'autre, tantôt plus vîte, tantôt plus lentement ; & que les nuées inférieures soient plus ou moins grandes ou épaisses, & qu'elles résistent plus ou moins, pour nous faire comprendre d'où peut venir la différence des bruits du tonnerre.

Les mêmes observations contribuérent aussi beaucoup à luy faire remarquer en quoi consistent les différences des éclairs, des tourbillons, & de la foudre ; leur origine & leurs effets. Il ne fut pas moins exact dans les autres observations qu'il fit sur les Alpes. C'est ce qui paroît par les instructions qu'il donna plusieurs années depuis au Pére Mersenne, qui devoit faire un voyage en Italie, & qui l'avoit consulté sur la maniére de prendre la hauteur de ces montagnes. Il lui marque dans la réponse qu'il lui fit sur la fin de l'an 1639, qu'il pourroit mesurer le mont Cénis étant au dela de Suse dans le Piémont, parce que la plaine en est fort égale ; & qu'il ne connoissoit point de meilleure maniére pour sçavoir la hauteur des montagnes, que de les mesurer de deux stations, suivant les régles de la Géométrie pratique.

Tom. 2. des Lettr. p. 200. Lettr. XXXIV.

CHAP.

CHAPITRE IX.

M. Descartes va en Poitou, & songe à acheter la charge de Lieutenant Général de Châtelleraut ; mais en vain. Il vient à Paris, où il se résoud de demeurer jusqu'à ce qu'il se fût procuré un établissement fixe. Il se prescrit des maximes pour se régler dans sa conduite particulière. Sa vie douce & innocente pendant l'espace de trois ans qu'il emploie à méditer sur la Philosophie & la Mathématique universelle.

MR Descartes vint en poste de Lyon en Poictou pour sçavoir l'état du bien qu'il y avoit laissé sans l'avoir pû vendre avant son départ, & pour rendre conte à Madame Sain sa marraine, de ce qu'il avoit fait pour les affaires de feu son mary dans l'armée d'Italie. Etant à Châtelleraut il fut sollicité de traitter de la charge du Lieutenant Général du lieu, qui se trouvoit pressé de s'en deffaire pour en acheter une autre à son fils : & on lui fit entendre qu'il l'auroit pour seize mille écus ou 50000 livres. Il rejetta d'abord ces propositions sous pretexte qu'il ne pouvoit mettre de son argent plus de dix mille écus contans en une charge de judicature. Mais, n'ayant pû résister aux instances de quelques amis qui lui offrirent de l'argent sans intérêt, il promit d'en écrire à Monsieur son Pére dés qu'il seroit à Poictiers. C'est ce qu'il fit le XXIV jour de Juin, pour le prier de l'assister de son conseil, & de le déterminer sur son choix. Il avoit sujet de craindre que son Pére, qui étoit pour lors à Paris, ne le jugeât incapable de remplir une charge de cette espéce, parce que n'ayant fait autre éxercice jusques là que de porter l'épée, il paroîtroit être venu trop tard pour entrer dans la profession de la robe. C'est surquoi il voulut le prévenir en lui marquant la disposition où il seroit d'aller se mettre chez un Procureur du Châtelet, jusqu'à ce qu'il eût appris assez de pratique pour pouvoir éxercer cette charge. Son dessein étoit d'aller voir M. son Pére à Paris, dés qu'il auroit reçû de ses nouvelles : mais l'appréhension de ne le plus retrouver en

1625.

Il n'en avoit vendu qu'une partie.

Lettr. de M. Desc. à son pére, du 24 Juin 1625.

Le sieur de Masparault.

A 29 ans.

R cette

1625 çette ville, fit que sans attendre sa réponse il partit en poste & arriva au commençement du mois du Juillet. Néantmoins il n'eut point la satisfaction d'y voir M. son Pére qui étoit retourné en Bretagne depuis peu de jours : ce qui joint avec les sollicitations des amis qui le vouloient voir établi à Paris, ne contribua pas peu à faire échoüer son affaire de Châtelleraut, & à le dégouter de la Province.

Il témoignoit n'être point mal satisfait de son voyage d'Italie. Le séjour lui en auroit encore plû d'avantage s'il ne se fût point apperçû que c'est *un pays mal sain pour les François*, sur tout lors qu'ils y mangent autant qu'ils feroient en France. Pour lui qui avoit appris de bonne heure à se gouverner dans son régime de vivre, qui beuvoit tres-peu, & qui ne prenoit ordinairement que des viandes grossiéres & peu nourrissantes, il ne s'étoit point mal précautionné contre la malignité du climat. Mais s'il y fût demeuré plus long têms, il auroit senti peut-être que sa compléxion n'auroit pas toujours été à l'épreuve des mauvaises impressions de l'air qu'on y respire, & qui cause diverses maladies par sa chaleur immodérée. Sans cela, il proteste qu'il auroit choisi l'Italie plûtôt que la Hollande pour lui servir de retraitte durant le reste de ses jours, aprés qu'il se fut déterminé à quitter la France.

Tom. 2. Let. XXXIII. pag. 193.

Ibid.

Il y avoit plus d'un mois que le Légat, qu'il n'avoit point vû depuis son départ de Rome, avoit fait son entrée dans Paris, lors qu'il y arriva : & la ville étoit alors occupée d'une nouvelle plus récente, qui étoit celle de la reddition de la ville de Breda faite au Marquis de Spinola par les Hollandois le cinquiéme de Juin aprés un siége de neuf mois. Il ne pouvoit être entiérement insensible à cette nouvelle, s'il se souvenoit du séjour de deux années qu'il avoit fait en cette ville, sous les drappeaux du Prince Maurice qui étoit mort depuis deux mois, & qui avoit eu pour successeur le Prince Fréderic Henry son frére.

Le 23. d'Avril 1625, âgé de 58. ans.

M. Descartes prit son logement chez un ami de son Pére, qui étoit aussi le sien en particulier, & qui avoit des rélations avec sa famille par quelque alliance. Cét amy étoit M. le Vasseur Seigneur d'Etioles, pére de M. le Vasseur, qui vit encore aujourd'hui, & qui est Conseiller à la Grand-Chambre

Relat. de M. le Vasseur.

Chambre. Là s'étant formé un modéle de conduite sur la maniére de vivre que les honnêtes gens du monde ont coûtume de se prescrire, il embrassa le genre de vie le plus simple & le plus éloigné de la singularité & de l'affectation qu'il put s'imaginer. Tout étoit assez commun chez lui en apparence : son meuble & sa table étoient toujours tres-propres, mais sans superflu. Il étoit servi d'un petit nombre de valets, il marchoit sans train dans les ruës. Il étoit vêtu d'un simple taffetas verd, selon la mode de ces têms-là ; ne portant le plumet & l'épée, que comme des marques de sa qualité, dont il n'étoit point libre alors à un Gentilhomme de se dispenser.

1625.

Disc. de la Méth. part 3. p. 31.

Il avoit remis à la fin de ses voyages à se déterminer sur le choix d'une profession stable pour le reste de ses jours : mais quoi qu'il ne parût pas beaucoup plus avancé dans ses déliberations qu'au commencement, il ne laissoit pas de s'affermir insensiblement dans la pensée de ne s'assujettir à aucun employ. Ce n'est pas qu'il ne fît encore une revuë fort sérieuse sur les occupations diverses qu'ont les hommes en cette vie, pour voir s'il en trouveroit quelqu'une à sa bien-séance, & qui fût conforme aux dispositions de son esprit. Mais aprés avoir éxaminé solidement toutes choses au poids de sa raison, il jugea qu'il ne pouvoit rien faire de meilleur que de continuer dans l'occupation où il se trouvoit actuellement, depuis qu'il s'étoit défait des préjugez de son éducation. Cette occupation consistoit uniquement à employer toute sa vie à cultiver sa raison, & à s'avancer de tout son possible dans la connoissance de la Vérité, suivant la méthode qu'il s'étoit prescrite.

De la Méth. pag. 28.

Les contentemens qu'il témoignoit avoir reçûs de son esprit, depuis qu'il avoit commencé à se servir de cette méthode étoient si sensibles & si solides, que ne croyant pas qu'on pût trouver ailleurs des douceurs plus innocentes & plus réelles, il ferma l'oreille à toute autre sollicitation.

Il n'étoit par la grace de Dieu esclave d'aucune des passions qui rendent les jeunes gens vicieux. Il étoit parfaitement guéri de l'inclination qu'on lui avoit autrefois inspirée pour le jeu, & de l'indifférence pour la perte de son têms. Quant à ce qui regarde la Religion, il conservoit tou-

1625. jours ce fonds de piété que ses Maîtres lui avoient inculquée à la Fléche ; & il la faisoit paroître dans les pratiques extérieures de la dévotion, aux devoirs de laquelle il étoit aussi assidu que le commun des Catholiques qui vivent moralement sans reproche. Quoique son esprit fût curieux jusqu'à l'étonnement de ceux qui le connoissoient, il étoit néantmoins trés-éloigné du libertinage en ce qui touche les fondemens de la Religion, ayant toujours eu grand soin de terminer sa curiosité aux choses naturelles. Il avoit compris de bonne heure que tout ce qui est l'objet de la Foy ne sçauroit l'être de la Raison, & qu'il y auroit de la témérité à prétendre l'y assujettir. De sorte qu'il regardoit les libertins comme des gens qui étoient dans un faux principe, & qui ne connoissoient pas la nature de la Foy, lors qu'ils croyoient que la Raison humaine est au dessus de toutes choses.

L'irrésolution qui pouvoit lui rester touchant les vuës générales de son état, ne tomboit point sur ses actions particuliéres. Il vivoit & agissoit indépendemment de l'incertitude qu'il trouvoit dans les jugemens qu'il faisoit sur les Sciences. Il s'étoit fait une morale à sa mode, selon les maximes de laquelle il prétendoit embrasser les opinions les plus modérées, les plus communément reçûës dans la pratique, & les plus éloignées de l'éxcez pour régler sa conduite, se faisant toujours assez de justice pour ne pas préférer ses opinions particuliéres à celles des personnes qu'il jugeoit plus sages & mieux sensées que lui. Il apportoit deux raisons qui l'obligeoient à ne choisir que les plus modérées d'entre plusieurs opinions également reçûës. » La prémiére, que ce sont
De la Mét. pag. 25. » toujours les plus commodes pour la pratique, & vrai-semblablement les meilleures, toutes les extrémitez dans les actions » morales étant ordinairement vicieuses. La seconde, que ce » seroit se détourner moins du vray chemin, au cas qu'il vint » à s'égarer, & qu'il ne seroit ainsi jamais obligé de passer » d'une extrémité à l'autre. Il paroissoit en toutes rencontres » tellement jaloux de sa liberté qu'il ne pouvoit dissimuler l'éloignement qu'il avoit pour tous les engagemens qui sont capables de nous priver de nôtre indifférence dans nos actions,

tions. Ce n'eſt pas qu'il prétendît trouver à redire aux loix, qui pour remédier à l'inconſtance des eſprits foibles, ou pour établir des ſûretez dans le commerce de la vie, permettent qu'on faſſe des vœux ou des contrats, qui obligent ceux qui les font volontairement & légitimement à perſévérer dans leur entrepriſe. Mais ne voyant rien au monde qui demeurât toûjours en même état, & ſe promettant de perfectionner ſes jugemens de plus en plus, il auroit crû offenſer le bon ſens, s'il ſe fût obligé à prendre une choſe pour bonne, lorſqu'elle auroit ceſſé de l'être, ou de luy paroître telle, ſous prétexte qu'il l'auroit trouvée bonne dans un autre têms. 1625.

A l'égard des actions de ſa vie qu'il ne croioit point pouvoir ſouffrir de délai, lorſqu'il n'étoit point en état de diſcerner les opinions les plus véritables, il s'attachoit toûjours aux plus probables. S'il arrivoit qu'il ne trouvât point plus de probabilité dans les unes que dans les autres, il ne laiſſoit pas de ſe déterminer à quelques-unes, & de les conſidérer enſuite non plus comme douteuſes par rapport à la pratique, mais comme trés-vrayes & trés-certaines, parce qu'il croyoit que la raiſon qui l'y avoit fait déterminer ſe trouvoit telle. Par ce moyen il vint à bout de ſe délivrer des repentirs & des remords qui ont coûtume d'agiter les conſciences des eſprits foibles & chancelans, qui ſe portent trop légérement à pratiquer comme bonnes les choſes qu'ils jugent aprés être mauvaiſes.

Il s'étoit fortement perſuadé qu'il n'y a rien dont nous puiſſions diſpoſer abſolument, hormis nos penſées & nos deſirs: de ſorte qu'aprés avoir fait tout ce qui pouvoit dépendre de luy pour les choſes de dehors, il ſuppoſoit comme abſolument impoſſible à ſon égard ce qui luy manquoit pour réüſſir. C'eſt ce qui le fit réſoudre à ne plus rien deſirer, qu'il ne pût acquerir. Il crut que le moyen de vivre content, étoit de conſidérer tous les biens qui ſont hors de nous comme également éloignez de nôtre pouvoir, & de ne pas regretter ceux qui nous manquent, dans la penſée qu'ils nous ſeroient dûs, lorſque ce n'eſt point par nôtre faute que nous en ſommes privez. Il faut avoüer qu'il eut beſoin de beaucoup d'éxercice, & d'une méditation ſouvent réïterée pour s'accoû-

1625. tumer à regarder toutes choses de ce biais. Mais étant venu à bout de mettre une fois son esprit dans cette situation, il se trouva tout préparé à souffrir tranquillement les maladies, & les disgraces de la fortune dans lesquelles il plairoit à Dieu de l'éxercer. Il croyoit que c'étoit principalemeut en ce point que consistoit le secret des anciens Philosophes, qui avoient pû autrefois se soustraire de l'empire de la Fortune; & malgré les douleurs & la pauvreté, disputer de la félicité avec leurs Dieux.

Ibid. pag. 27. 29.

Ces maximes qui ont été peut-être les seules (avec les véritez de la Foy qu'il avoit apprises en sa jeunesse) dans le préjugé desquelles il ait voulu demeurer inviolablement toute sa vie, n'étoient fondées que sur le dessein qu'il avoit de continuer à s'instruire de plus en plus. Il témoigne que jamais il n'eût pû borner ses desirs ni se rendre content, s'il n'eût été persuadé que le chemin qu'il avoit pris pour parvenir à toutes les connoissances dont il seroit capable, étoit le même qui devoit aussi le conduire à l'acquisition de tous les vrays biens, dont la joüissance pourroit jamais être en son pouvoir. Sçachant que nôtre volonté ne se porte à suivre ou à füir aucune chose qu'autant que nôtre entendement la luy represente bonne ou mauvaise, il croyoit qu'il luy suffiroit de bien juger pour bien faire, c'est-à-dire, pour acquerir toutes les vertus, & tous les biens qu'elles peuvent produire.

Avec ces dispositions intérieures il vivoit en apparence de la même maniére que ceux qui étant libres de tout employ ne songent qu'à passer une vie douce & innocente aux yeux des hommes; qui s'étudient à séparer les plaisirs des vices, & qui pour joüir de leur loisir sans s'ennuyer ont recours de têms en têms à des divertissemens honnêtes. Ainsi sa conduite n'ayant rien de singulier qui fût capable de fraper les yeux ou l'imagination des autres, personne ne formoit d'obstacle à la continuation de ses desseins, & il avançoit de jour en jour dans la recherche de la Vérité qui regarde les choses naturelles. Mais il se reservoit de têms en têms quelques heures, qu'il employoit particuliérement à reduire sa méthode en pratique dans des difficultez de Mathématique, ou dans d'autres même qu'il pouvoit rendre presque semblables à

Ibid. p. 31.

celles

celles des Mathématiques, en les détachant de tous les principes des autres ſciences qu'il ne trouvoit pas aſſez fermes. 1625.

CHAPITRE X.

M. Deſcartes va à la Cour, puis en Province voir ſes parens. Il revient à Paris où il contracte diverſes habitudes avec des ſçavans, & particuliérement avec ceux qu'il croioit avoir les mêmes inclinations que luy. Il fait amitié avec M Hardy, M. de Beaune, M. Morin, le Pére Gibieuf, & M. de Balzac, dont il prend la défenſe contre ſes envieux.

QUoyque M. Deſcartes ſe fût procuré une eſpéce d'établiſſement à Paris, il ne s'aſſujettit pourtant pas tellement à la réſidence pendant les trois ans qu'il y demeura, qu'il ne ſe donnât la liberté d'entreprendre de têms en têms des promenades à la campagne, & des voyages même en Province. Quelques ſemaines aprés ſon retour d'Italie, le deſir de revoir la Cour de France le fit aller à Fontainebleau, où il eut occaſion de ſalüer de nouveau le Légat du Pape, qui eut la dévotion de vouloir dire ſa prémiére Meſſe à la Cour le jour de l'Aſſomption de Nôtre-Dame, & de donner la communion au Roy, aux deux Reines, à Monſieur, aux Princeſſes, aux Dames, & à pluſieurs perſonnes de toute qualité qui avoient été averties de s'y préparer. M. Deſcartes ne put joüir long-têms des avantages qu'il pouvoit recevoir de la préſence du Légat, qui partit de Fontainebleau dés le XVIII du mois d'Août, & s'en retourna à Rome peu de jours aprés. Sa légation n'avoit pas été fort agréable à la Cour. Il étoit venu avec des facultez que le Parlement l'avoit obligé de réformer. Ses propoſitions avoient été trouvées préjudiciables aux intérêts de la France, & on avoit reconnu qu'elles ne tendoient qu'à favoriſer les Eſpagnols. C'eſt pourquoy on s'étoit contenté de luy rendre des honneurs extraordinaires, & de le traiter par tout avec beaucoup de magnificence.

Rel. MS. des Fac. du Légat à latere 1625.

Le départ du Légat fut ſuivi des heureux ſuccez qu'eurent les armées du Roy contre les Huguenots & les Rebel-

les

1625. les du Royaume, qui étoient conduits par Messieurs de Rohan & de Soubize. Le Maréchal de Thémines avoit remporté divers avantages sur le Duc de Rohan en Languedoc pendant tout le mois de Juillet, & avoit fait rentrer plusieurs villes dans le devoir. L'Amiral de Montmorency avec Messieurs de la Rochefoucaut, de Saint-Luc, & de Toiras battirent le Prince de Soubize en diverses rencontres, & le poussérent jusqu'à l'Isle de Ré, prés de laquelle ils remportérent au mois de Septembre une victoire signalée sur luy dans un combat naval qui fut suivi de la reddition de l'Isle.

1626. M. Descartes étoit retourné dés le mois d'Août à Paris, où il passa l'automne & l'hiver dans les éxercices que nous avons marquez. Mais l'année suivante il fit un voyage en Bretagne & en Poictou accompagné de M. le Vasseur d'Etioles. Il n'avoit point dans ces provinces d'affaire plus pressante que celle de rendre ses devoirs à M. son Pére, qu'il n'avoit vû depuis prés de trois ans, de revoir sa famille à Rennes, & les parens de feu Madame sa Mére à Châtelleraut & à Poitiers. Pendant qu'il étoit en cette derniére ville, on vint prier M. le Vasseur de vouloir honorer une thése de sa présence dans le collége des Jésuites. M. le Vasseur convia M. Descartes de vouloir l'y accompagner: ce qu'il fit avec plaisir, quoy qu'il fût déja en réputation de ne pas estimer la scholastique, ou la maniére dont les Péripatéticiens traitent la Philosophie. Il voulut disputer même à la thése, & les Jésuites se tinrent tellement honorez de la maniére dont il en usa dans un discours latin qu'il fit d'abord, & dans ses argumens, que le Pére Recteur députa le lendemain deux Péres de la Compagnie pour l'aller remercier.

Rel. de M. le Vass. MS.

Etant revenu à Paris vers le mois de Juin, il se logea au fauxbourg Saint-Germain, dans la ruë du Four aux trois Chappelets. Mais il ne luy fut plus aussi facile qu'auparavant de joüir de son loisir. Ses anciens amis, & particuliérement M. Mydorge, & le P. Mersenne avoient tellement étendu sa réputation, qu'il se trouva en peu de têms accablé de visites, & que le lieu de sa retraite se vit changé en un rendez-vous de conférences. Il ne put empêcher que le nombre de ses amis ne multipliât, mais au moins fut-il le maître de son discernement dans le choix qu'il en fit.

Lett. MS. de Desc. à son frére du 16 Juillet 1626.

L'un

1626.

L'un des prémiers & des plus parfaits de ces amis fut M. *Hardy* Conseiller au Châtelet qu'il vit chez M. Mydorge, & que M. Mydorge luy amena pour les unir ensemble, s'étant rendu la caution de son cœur. Monsieur Hardy avoit joint une grande connoissance des Mathématiques & des Langues orientales * à une insigne probité. Il s'appelloit Claude, & étoit fils de Sebastien Hardy Receveur des tailles au Mans. Il n'étoit encore alors que simple Auocat au Parlement, & il n'y avoit pas un an qu'il avoit fait imprimer les Questions d'Euclide avec les commentaires du philosophe Marin, que quelques-uns ont crû être le même que Marin disciple de Proclus. C'étoit la prémiére fois qu'on avoit vû paroître au jour le Grec original de ce traité d'Euclide & du commentaire de Marin. M. Hardy y avoit fait une traduction Latine incomparablement meilleure que n'étoit celle de Barthélemy Zambert : & il y avoit ajoûté d'excellentes notes de sa façon, outre celles que Zambert avoit traduites d'un vieux Scholiaste. M. Descartes fit toûjours depuis beaucoup de cas de l'amitié de M. Hardy. C'est ce qu'il luy fit connoître en toutes les rencontres où il se présenta quelque occasion de le servir, sur tout depuis qu'il se fût retiré en Hollande, d'où il se faisoit un plaisir particulier de luy envoyer les livres qui ne se trouvoient pas à Paris.

* Il en sçavoit trente-six, & l'on prétend que quelques unes ne lui avoient coûté qu'un jour.

Ce fut en 1625.

Data Euclidis.

Tom. 2. Lettr. cx. & cviii.

Un autre ami de conséquence que M. Descartes acquit dans le même têms, fut Monsieur de *Beaune* Seigneur de Gouliou, Conseiller au Présidial de Blois. C'étoit l'un des plus grands génies de son têms, au moins en ce qui concernoit les Mathématiques : & M. Descartes a laissé en plusieurs endroits de ses lettres des témoignages de l'estime toute extraordinaire qu'il faisoit de sa capacité & de son mérite. M. de Beaune ne se contenta pas de cultiver l'amitié de M. Descartes par des visites, lorsqu'ils se trouvoient tous deux à Paris, ou par des lettres durant leur absence. Il se fit encore depuis l'interpréte & le commentateur de sa Géométrie, & il prit hautement sa défense contre l'ignorance ou la malignité des envieux, que sa réputation luy avoit suscitez en France depuis l'impression de ses livres. M. Descartes n'eut point la satisfaction de revoir cét excellent ami plus d'une fois depuis sa retraite en Hollande. Mais on peut dire que rare-

Florimond.

Dans le 2 & le 3 tomes en plusieurs endroits.

1626.

ment il étoit absent de sa mémoire : & l'on doit juger de l'inquiétude où il étoit pour sa conservation, sur une fausse nouvelle qu'on avoit répanduë de sa mort vers la fin de l'an 1640. Il fit connoître par avance combien la perte d'un tel ami luy seroit sensible, parce, dit-il au Pére Mersenne, qu'il le tenoit pour un des meilleurs esprits qui fussent au monde.

Tom. 2. Lett. 111. p. 288.

Lettr. 11. p. 285. ibid.

M. Descartes fit encore amitié avec le sieur Jean Baptiste *Morin* Docteur en Médecine, & Professeur royal des Mathématiques à Paris. Il étoit natif de Ville-franche dans le Beaujolois, & plus âgé que M. Descartes : mais il luy survêquit de six ans & quelques mois. Il y avoit déja plusieurs années que M. Morin s'étoit mis au rang des Auteurs, lorsqu'il commença à connoître M. Descartes : & dés l'an 1619 il avoit publié à Paris un livre Latin sous le titre de nouvelle Anatomie du monde sublunaire. M. Descartes qui avoit un discernement fort grand des esprits, ne l'estima jamais au delà de son prix. Mais quoy qu'il sçût précisément ce qu'il pouvoit valoir, il ne laissa point de le considérer au moins dans les prémiéres années de leur connoissance, avec tous les égards & toutes les honnêtetez qu'il auroit pû avoir pour un ami qui auroit eu le cœur plus droit, & l'esprit plus solide. Il y avoit certainement de la justice à traiter ainsi M. Morin. Car on peut dire que M. Descartes avoit peu d'amis plus ardens & plus engagez que luy dans ses intérêts, si l'on s'en rapporte aux termes d'une longue lettre qu'il luy en écrivit douze ans depuis. » Le R. P. Mersenne, dit M. Morin, » vous peut assûrer que j'ay toûjours été l'un de vos partisans: » & de mon naturel je haïs & je déteste cette *racaille d'esprits* » *malins*, qui voyant paroître quelque esprit relevé comme un » astre nouveau, au lieu de luy sçavoir bon gré de ses labeurs, » & nouvelles inventions, s'enflent d'envie contre luy, & » n'ont autre but que d'offusquer ou éteindre son nom, sa gloi» re & ses mérites : bien qu'ils soient par luy tirez de l'igno» rance des choses, dont libéralement il leur donne la con» noissance. J'ay passé par ces piques, & je sçay ce qu'en vaut » l'aune. La postérité plaindra mon malheur : & parlant de » ce siécle de fer, elle dira avec vérité que la fortune n'étoit » pas pour les hommes sçavans. Je souhaite néanmoins qu'elle » vous soit plus favorable qu'à moy, afin que nous puissions voir

Tom. 1. des Lettr. p. 200. Lett. LVIII.

voir vôtre nouvelle Physique. Je vous prie de croire qu'entre « 1626.
tous les hommes de lettres de ma connoissance, vous étes «
celuy que j'honore le plus pour vôtre vertu & vos généreux «
desseins. «

L'amitié de M. Morin ne fut pas au reste inutile à M. Descartes pendant qu'il demeura à Paris. Elle luy fut d'un secours trés-sensible dans l'appareil des instrumens nécessaires pour faire ses nouvelles expériences : en quoy il secondoit l'industrie du Pére Mersenne qui travailloit aussi de la même maniére pour le service de M. Descartes.

Lipstorp. de Reg. Mot. pag. 81. part. 2. Item. pag. 17. part. 1.

Le Pére Guillaume *Gibieuf* Docteur de Sorbonne Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, fut aussi l'un des principaux amis que fit M. Descartes durant les trois années de sa demeure à Paris. Ce Pére étoit également habile dans la Philosophie & dans la Théologie. Mais il ne fut pas le seul de sa Congrégation avec lequel M. Descartes contracta des habitudes. Celuy-ci eut encore des liaisons assez particuliéres avec le Pére *de la Barde*,* le P. de *Sancy*, & le P. de *Gondren* qui fut depuis le second Général de la Congrégation : pour ne rien dire du Cardinal de *Berulle* qui conçut une affection & une estime toute particuliére pour nôtre Philosophe. Aprés cette considération, il ne sera plus besoin de précaution contre la double erreur du sieur Borel, qui n'a point fait difficulté de dire que le P. Gibieuf, & le P. de la Barde étoient les principaux ennemis de M. Descartes, & que ces deux Péres étoient Jésuites. Ces deux erreurs sont venuës apparemment du peu d'application avec laquelle le sieur Borel avoit lû la lettre que M. Descartes écrivit au Pére Mersenne le XIX de Janvier 1642. A dire vray, il y est parlé d'une Réponse de M. Descartes aux Péres Gibieuf & de la Barde, mais cette réponse n'étoit autre chose que des éclaircissemens à des difficultez que ces Péres luy avoient proposées pour s'instruire plûtôt, que pour disputer. De l'article qui regarde ces deux Péres, M. Descartes passe à un autre concernant les Jésuites, c'est ce qui a causé de la confusion dans les idées du sieur Borel.

Voyez les trois tomes de ses Lettres en divers endroits.

* La Barde a été depuis Chanoine de Nôtre-Dame.

Pag. 9. vit. Cart. compend.

Tom. 1. des Lettr. pag. 479, 480.

Tom. 3. des Lettr. p. 609.

Il semble qu'il n'ait connu le P. de la Barde que depuis sa retraite en Hollande. V. tom. 2. des Lettr. p. 300.

Cet Auteur a mieux rencontré, lorsqu'il a conté M. de *Balzac* parmi les amis de M. Descartes. Il ajoûte que M. de Balzac avoit reçu en 1625 un trés bon office de M. Descartes,

Ibid. p. 8.

1626. qui le servit fort à propos auprés du Cardinal Barberin Légat en France contre le Pére Goulu, appellé dans son couvent Dom Jean de saint François, Général des Feüillans, qui publia contre luy deux ans aprés deux volumes de lettres sous le nom de Phyllarque. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Descartes & M. de Balzac étoient dés lors dans le commerce de l'amitié la plus étroite & la plus sincére. Ce Philosophe qui estimoit encore plus le bon cœur de M. de Balzac que son bel esprit, ne laissoit pas de vanter aux occasions son éloquence & son érudition : mais sur tout il faisoit cas de la délicatesse de ses pensées, & du tour de ses expressions. Comme il sçavoit autant qu'homme du monde se conformer au goût du siécle & du pays où il avoit à vivre, il ne faisoit point difficulté de comparer la pureté de l'élocution qui regne dans les écrits de M. de Balzac, à la santé du corps qui n'est jamais plus parfaite que lorsqu'elle se fait le moins sentir. Il comparoit aussi les graces & la politesse que tout le monde admiroit pour lors dans M. de Balzac, à la beauté d'une femme parfaitement belle, qui ne consiste pas dans l'éclat, ou la perfection de quelque partie en particulier, mais dans un accord & un tempérament si juste de toutes les parties ensemble, qu'il n'y en doit avoir aucune qui l'emporte au dessus des autres, de peur que la proportion n'étant pas bien gardée dans le reste, on ne s'apperçoive de l'imperfection de tout le corps. C'étoit juger de la grammaire, & de l'éloquence de M. de Balzac en Philosophe & en Géométre : & l'on peut assurer que dés ce têms-là les complimens & les discours les moins sérieux de M. Descartes sentoient sa Philosophie & sa Géométrie. Mais il est à remarquer d'ailleurs que les grands sentimens qu'il faisoit paroître pour M. de Balzac avoient pour principal fondement leur amitié réciproque. Il se divertissoit quelquefois de l'amitié de M. de Balzac avec leurs amis communs : mais le mépris, ni l'indifférence n'entroient point dans ses plaisanteries. C'est ce qui paroît assez par la maniére dont il s'en expliqua un jour avec M. de Zuytlichem Gentilhomme Hollandois, à qui M. de Balzac avoit écrit une lettre de compliment sur la perte * qu'il avoit faite d'une personne qui luy étoit chére. » M. de Balzac, dit-il, étant si amateur » de la liberté, que ses jarretiéres même & ses aiguillettes luy pésent,

L'an 1627.

Tom. 1. des Lettr. p. 462 & suiv.

De la pureté & de l'ornement de ses discours.

Constantin. Hugenius ou Huyghens.

* Sur la mort de sa féme Susanne Baerle.

pésent, n'aura pû sans doute se persuader qu'il y ait des liens « au monde qui soient si doux qu'on ne sçauroit en être dé- « livré sans les regretter. Mais je puis d'ailleurs vous répondre « qu'il est des plusconstans en ses amitiez &c. Quand le peu « de séjour que le Légat fit à Paris en 1625 ne nous permettroit pas de croire que M. Descartes eût eu le loisir de plaider la cause de M. de Balzac devant lui contre les accusations du Pére Goulu, nous ne pourrions disconvenir d'ailleurs qu'il ne luy ait rendu ce bon office devant le public & toute la postérité. On pourra juger du reste par la maniére dont il a tâché de le disculper du soupçon de *philautie* ou d'amour propre qui étoit le principal des défauts qu'on imputoit à M. de Balzac, & qui lui avoit fait donner le nom de Narcisse par ses ennemis.

Tom. 2. des Lettr. p. 460.

Borel vit. Cart. comp.

Tom. 1. des Lettr. p. 465, 466, 470, 471.

S'il est quelquefois obligé, dit M. Descartes, de parler « de lui même, il en parle avec la même liberté qui le fait « parler des autres, & qui lui rend le mensonge insupporta- « ble. Comme la crainte du mépris ne l'empêche point de dé- « couvrir aux autres les foiblesses & les maladies de son corps, « la malice de ses Envieux ne lui fait point aussi dissimuler les « avantages de son esprit. C'est ce qu'on pourroit néantmoins « interpréter d'abord en mauvaise part dans un siécle où les « vices sont si communs & les vertus si rares, que dés qu'un « même effet peut dépendre d'une bonne ou d'une mauvaise « cause, les hommes ne manquent jamais de le rapporter à « celle qui est mauvaise, & d'en juger par ce qui arrive le plus « souvent. Mais lors qu'on voudra considérer que M. de Bal- « zac s'explique aussi librement sur les vertus & les vices « des autres que sur les siens, on ne se persuadera point qu'il « y ait dans un même homme des mœurs assez differentes « pour produire tout à la fois la malignité qui lui feroit dé- « couvrir les fautes d'autrui, & la flaterie honteuse qui lui fe- « roit publier leurs belles qualitez ; la bassesse d'esprit qui le « porteroit à parler de ses propres foiblesses, & la vanité qui « lui feroit décrire les avantages de son esprit, & les perfec- « tions de son ame. Au contraire, l'on s'imaginera bien plûtôt qu'il ne parle de toutes ces choses, comme il fait, que par « l'amour qu'il porte à la Vérité, & par une générosité qui « lui est naturelle. La postérité voyant en lui des mœurs tou- «

1626. » tes conformes à celles des grands hommes de l'Antiquité, » admirera la candeur & l'ingénuité de cét esprit élevé au » dessus du commun, & lui fera justice de ses Envieux qui re- » fusent aujourd'huy de reconnoître son mérite. Car la cor- » ruption du genre humain est devenuë si grande, que com- » me un jeune homme auroit honte de paroître retenu, & » tempérant dans une compagnie de gens débauchez de son » âge, de même la plûpart du monde se mocque aujourd'huy » d'une personne qui fait profession d'être sincére & véritable. » L'on prend beaucoup plus de plaisir à écouter de fausses ac- » cusations que de véritables loüanges, sur tout lors qu'il ar- » rive à des gens de mérite de parler un peu avantageusement » d'eux-mêmes. Car c'est pour lors que la vérité passe pour » orgueil; la dissimulation ou le mensonge pour modestie.

Il est aisé de juger par ces termes que M. Descartes parloit de bonne foy pour la défense de son ami : & il se peut faire que M. de Balzac ait eu autant de franchise, & d'ingénuité qu'il lui en attribuë dans les occasions qu'il prenoit de parler de luy-même. Mais nous avons vû de nos jours combien l'éxemple de M. de Balzac a été pernicieux aux Narcisses de nôtre têms. Quoi que la malignité du siécle ait augmenté de plusieurs degrez depuis ce têms-là, il ne seroit peut-être pas impossible à des défenseurs aussi philosophes, je veux dire, aussi peu flateurs qu'un Descartes, de faire accepter leurs excuses au public, s'ils avoient au moins le mérite d'un Balzac.

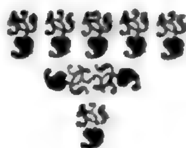

CHAP.

CHAPITRE XI.

Autres amis que M. Descartes fit en France, pendant les années 1625, 1626, 1627, 1628. M. des Argues, M. de Beaugrand, M. Silhon, M. Serisay, M. Sarazin, M. de Boissat, M. Frenicle, M. de Sainte Croix, M. de Marandé, M. Picot. M. Descartes apprend la mort du Chancelier Bacon, qui avoit entrepris de rétablir la vraye Philosophie. Eloge de Bacon.

MR Descartes ne fut pas long têms à Paris sans ressentir les incommoditez de sa réputation qui lui attiroit trop de visites. Peu s'en fallut qu'il ne mît au nombre de ces inconvéniens la multitude des amis qu'elle lui produisoit. Il n'y avoit presque pas de jours qui ne lui en fissent paroître quelqu'un de nouveau. Il songea de bonne heure à s'en décharger pour ne pas tomber dans l'accablement: mais il ne vint à bout de se débarrasser des plus inutiles, & des plus onéreux qu'au têms de sa retraite en Hollande pour le plûtôt.

M. des Argues * fut l'un de ceux qu'il se fit un devoir de conserver toute sa vie. Il étoit Lyonnois de naissance; se faisoit distinguer dés lors par son mérite personnel: & pour ne rendre pas inutile au Public la connoissance qu'il avoit des Mathématiques, & particuliérement de la Méchanique, il employoit particuliérement ses soins à soulager les travaux des Artisans par la subtilité de ses inventions. En quoi il s'attira d'autant plus l'estime & l'amitié de M. Descartes, que de son côté il songeoit déja aux moiens de perfectionner la Méchanique, pour abréger & adoucir les travaux des hommes. Ce fut M. des Argues qui contribua principalement à le faire connoître au Cardinal de Richelieu: & quoi que M. Descartes ne prétendît tirer aucun avantage de cette connoissance, il ne laissa pas de se reconnoître trés-obligé au zéle que M. des Argues faisoit paroître pour le servir. Il a survécu à M. Descartes de quelques années.

* Gerard.

V. le 2 & le 3 tom. des Lettr.

M. *de Beaugrand* Sécretaire du Roy, Mathématicien de Gaston

1626.

Gassend. p. 44. tom. 6. V. le 3. Vol. des Lettr. & ailleurs. Tom. 3. des Lettr. p. 524.

Gaston Duc d'Orléans, que M. Gassendi appelloit encore un jeune homme en 1631, a passé aussi pendant quelque têms pour l'amy de M. Descartes ; peut-être parce qu'il l'étoit du P. Mersenne. On ne peut pas nier qu'ils ne se soient connus assez particuliérement : mais leurs liaisons ne furent jamais fort étroites ; & l'estime que M. Descartes faisoit de son sçavoir sur le rapport de leurs amis communs, diminua beaucoup depuis qu'il eut publié son Traitté de la Géostatique. Il mourut prés de dix ans avant M. Descartes.

Tom. 2. pag. 524.

On peut mettre pareillement au nombre des amis que M. Descartes acquit à Paris M. *Silhon*, M. *de Serisay*, & M. *Sarazin*, aux intérets desquels il n'étoit pas indifférent, puis qu'il étoit curieux, même dans sa retraite de Hollande, d'apprendre de leurs nouvelles de têms en têms, quoi qu'ils ne parussent pas trop se mêler de Mathématiques. M. *Silhon*, étoit natif de Sos en Gascogne : il fut honoré de la qualité de Conseiller d'Etat, du têms du Cardinal Mazarin, auquel il se rendit agréable & nécessaire. Il étoit l'un de ceux que le Cardinal de Richelieu avoit choisis pour remplir le nombre des quarante Académiciens, lors qu'il fut question de former un corps régulier de l'Académie Françoise en 1634. Outre ce qu'il a fait de politique & d'historique, nous avons de lui un ouvrage *in quarto*, qui avoit quelque rapport avec les études de M. Descartes. C'est celuy de l'Immortalité de l'ame, qui selon M. Pélisson, est comme une Théologie naturelle. Il a survêcu de plusieurs années à M. Descartes, & il a eu pour successeur à la place d'Académicien, M. Colbert Ministre d'Etat en 1667.

Jean.

Rel. hist. de l'Acad. p. 350.

Jacques.

M. de *Serisay* étoit Parisien de naissance, & Intendant de la maison de M. le Duc de la Rochefoucaud. Il fut l'un des prémiers d'entre les sçavans & les beaux esprits, qui par leurs assemblées libres donnérent la naissance à l'Academie Françoise, quatre ou cinq ans avant qu'elle fût établie par Edit du Roy. Quoiqu'il se fût opposé à la proposition que le Cardinal de Richelieu avoit faite à leur assemblée de former un corps sous sa protection, & de s'assembler réguliérement par une autorité publique : on ne laissa

laissa pas de le créer Directeur de l'Académie à l'instant de son érection. Ce fut lui qui malgré les attaches qu'il avoit aux intérêts de son maître ennemi du Cardinal de Richelieu, fut chargé par la Compagnie de composer la lettre par laquelle ce Cardinal étoit supplié d'honorer l'Académie de sa protection. M. de Serisay resta dans le monde prés de trois ans au delà de M. Descartes, & il laissa sa place d'Académicien à M. Pélisson Maître des Requêtes. 1626.

M. *Sarazin* étoit de Caen en Normandie, & il fut Sécrétaire de M. le Prince de Conty, (Armand de Bourbon). Ses études, non plus que celles de M. de Serisay, n'avoient pas beaucoup de rapport avec celles de M. Descartes. Il n'en étoit pourtant pas moins son amy : & M. Descartes, qui avoit le goût de la politesse & du bel-esprit, sçavoit l'estimer autant, & peut-être plus que quelques-uns qu'on voioit dans l'Académie à son préjudice. Ils se faisoient des complimens, se rendoient des civilitez mutuelles par la médiation de quelque amy commun de Paris durant leur absence, & nous voyons que M. Sarazin avoit soin de lui faire présent de ses livres.

Jean François.

Tom. 2. des lettr. p. 465. lettr. c111.

Nous ne devons pas omettre M. *de Boissat* *, puisque M. Chorier nous apprend qu'il étoit des amis de M. Descartes. Dans cette supposition l'on pourra faire remonter leur amitié jusqu'à une source plus haute que n'est celle des autres amis que M. Descartes n'a connus qu'à Paris. Il est trés-probable qu'ils s'étoient déja vûs dés l'an 1625 au siége de Gavi en Italie, ou M. de Boissat avoit servi sous le Connêtable de Lesdiguiéres en qualité de Capitaine d'une compagnie dans le Régiment de Sancy. Il n'étoit pas moins amy de M. Gassendi que de M. Descartes : mais ayant à se déterminer sur une secte de Philosophie, il préféra celle de M. Descartes, dont il se rendit le disciple depuis qu'il eût publié ses livres. M. Gassendi n'en eut point de jalousie, il ne l'en aima pas moins, & le loüa même de son choix suivant la bonté de son naturel, qui lui faisoit au moins tourner en éloges les approbations que son intérêt particulier lui faisoit refuser à la Philosophie de M. Descartes. M. de Boissat Seigneur de Licieu en Lionnois étoit un Gentilhomme du Dauphiné, qui n'avoit pas moins d'esprit que

* Pierre.

Nic. Chor. de vit. Boissatii p. 136, & 140.

1626. de cœur. Il étoit de prés de huit ans plus jeune que M. Descartes, & il vêcut douze ans aprés luy. Il avoit été reçû dans l'Académie dés l'an 1634, avec Messieurs Voiture & de Vaugelas : & il eut pour successeur dans cette place M. Furetière l'an 1662.

Il semble qu'on pourroit aussi rapporter au têms de la demeure de M. Descartes à Paris, l'amitié qu'il eut avec M. *Frenicle*, qu'il appelle souvent M. de Bessy simplement; avec M. de *Sainte Croix*, M. de *Marandé*, & M. *Picot*, quoi que je n'aye pu encore fixer le commencement de leur connoissance. M. *Frenicle* sieur de Bessy étoit Parisien, mais originaire de la province de Bourgogne, & il passoit à Paris pour l'un des grands Arithméticiens du siécle. Il y a eu deux hommes de Lettres de ce nom en même têms, tous deux Mathématiciens, tous deux Poëtes. C'est avec l'ancien que M. Descartes paroît avoir eu ses habitudes. Ils s'écrivoient quelquefois de l'un à l'autre : mais pour l'ordinaire le Pére Mersenne recevoit les questions ou les demandes de M. de Bessy pour M. Descartes, & les réponses ou solutions de M. Descartes pour M. de Bessy.

M. *de sainte Croix*, étoit un autre Arithméticien insigne, mais encore plus intime amy de M. Descartes. Je crois que c'est le même que nous trouvons appellé par d'autres personnes André Jumeau, qui étoit Prieur de sainte Croix, & qui avoit été Précepteur de M. le Duc de Verneuïl. M. Descartes témoignoit estimer trés particuliérement la connoissance profonde que M. de sainte Croix avoit de l'Arithmétique & de l'Algébre : & il se faisoit un plaisir singulier de répondre à ses questions, parce qu'il y trouvoit presque autant de satisfaction que M. de sainte Croix en témoignoit pour ses réponses. Il mourut avant M. Descartes.

Tom. 2, & 3. des lett..

Pour M. de *Marandé*, l'on peut dire que ses livres l'ont fait assez connoître dans le monde. Mais il faut prendre garde de ne le pas confondre avec un Ecclésiastique de même surnom & du même têms. Celuy-cy se nommoit Léonard de Marandé, se qualifioit Conseiller & Aumônier du Roy, & se mêloit de Théologie. Mais l'amy de M. Descartes étoit Gréffier de la Cour des Aydes, & donnoit le reste du têms que luy laissoit son office à des traductions Françoises, &

à

à des exercices de Philosophie & de Mathématiques. 1626.

Mais de tous ces amis de M. Descartes, personne n'entra plus avant dans sa familiarité & dans la connoissance de ses affaires que le sieur Claude *Picot* Prieur du Rouvre, que nous appellons communément l'Abbé Picot. Il ne se contentoit pas de se déclarer publiquement le disciple & l'admirateur de M. Descartes, il voulut être encore le traducteur de ses *Principes*; son correspondant pour les lettres qu'il avoit à recevoir & à rendre; son hôte à Paris, dans les derniers voyages qu'il fit de Hollande en France; l'agent de ses affaires domestiques; le receveur de ses rentes de Bretagne & de Poitou. Cét Abbé étoit fils d'un Receveur général des Finances à Moulins [1]. Il étoit l'aîné de deux fréres [2], dont l'un étoit Conseiller de la Cour des Aydes à Paris, l'autre Auditeur des Comptes; & de deux sœurs mariées, l'une à M. Hardy Maître des Comptes [3], l'autre à M. Pinon Maître des Requêtes, tous amis de M. Descartes. Il mourut le 6 de Novembre 1668.

M. Descartes étant à Paris, ne songeoit qu'à rendre utiles les habitudes qu'il avoit avec ses amis & les gens de Lettres, lors qu'on y reçût la nouvelle de la mort du Chancelier *Bacon*, arrivée le neuviéme jour d'Avril 1626. Cette nouvelle toucha sensiblement ceux qui aspiroient aprés le rétablissement de la véritable Philosophie, & qui sçavoient que Bacon travailloit à ce grand dessein depuis plusieurs années. Ceux qui avoient esperé de le voir venir à bout d'une entreprise si extraordinaire regrétérent sa pérte plus particuliérement que les autres, voyant que Dieu qui l'avoit retiré en la soixante-sixiéme année de son âge, ne luy avoit pas accordé assez de vie pour l'éxécution de son dessein. Il est vray que six ans avant sa mort il avoit mis en lumiére le prémier volume de son grand ouvrage du rétablissement de la Philosophie sous le titre d'*Instauratio magna* dont son *nouvel organe* fait partie. Mais ce n'étoit qu'un essay de ses sublimes projets, capable seulement de laisser dans l'esprit de ses lecteurs une idée trés-grande de ce qu'il faisoit esperer à la Postérité. Aussi voyons-nous qu'il n'y approfondit rien; que les propositions & les axiomes qu'il y avance sont plûtôt des avis & des expédiens pour donner des ouvertures à méditer, que des maximes propres à établir des principes.

1 Jean Picot pére de cét Abbé avoit épousé Elizabeth sœur d'Antoine le Févre Prevôt des Marchands puis Conseiller d'Etat.

2 Antoine & François.

3 Cousin de M. Hardy Conseiller au Châtelet, dont on a vû l'éloge cy-dessus. pag. 127. & pére de M. Hardy Conseiller au Parlement en la 2 Chambre des Requêtes.

Il faut avoüer que l'exécution d'un dessein aussi héroïque que celuy de rétablir la vraye Philosophie étoit réservée à un génie encore plus extraordinaire que le sien. Mais c'est avec beaucoup de justice qu'il a reçu les éloges de toutes les personnes judicieuses qui n'ont pas pû ne pas goûter le plan qu'il avoit donné pour rebâtir sur de nouveaux fondemens. Il avoit remarqué que l'Esprit humain se trouvoit embarassé de plus en plus dans la recherche de la Vérité, principalement depuis que les Péripatéticiens étoient venus à bout de faire recevoir presque par tout leur méthode scholastique. Il n'avoit pû voir sans peine que cét Esprit fût privé des vrais secours pour cette recherche, ou qu'au moins il ne sçût pas bien user de ceux qu'il avoit; que de cette privation ou de ce mauvais usage des vrais secours fût venuë une ignorance presque totale des choses naturelles suivie de mille inconvéniens. Dans cette vûë il avoit crû devoir employer toute son industrie pour tâcher de réconcilier l'Esprit humain avec la Nature ou les choses naturelles, & de rétablir leur commerce. Il avoit jugé qu'il falloit commencer d'abord à corriger les erreurs passées, & à établir les moyens de prévenir celles qui pourroient arriver dans la suite des têms. Mais il ne pouvoit espérer ces bons effets ny des forces particuliéres de l'entendement humain, ny des secours de la Dialectique, parce que les prémiéres notions que nôtre esprit reçoit des choses luy paroissoient vicieuses & confuses, & que l'on faisoit mal, selon luy, de séparer ces notions des choses mêmes. C'est delà néanmoins que dépendent les secondes notions & les autres connoissances qui sont du ressort de la Raison humaine, de sorte que tout le systéme des sciences naturelles ne luy parut qu'une masse confuse de fausses idées. Il ne s'agissoit donc de rien moins que de dresser un systéme nouveau sur des fondemens tout différens de ceux des Anciens qui luy avoient paru si ruïneux. Mais il ne se rebuta point de la difficulté de l'entreprise: & il voulut bien s'exposer au danger de passer pour le plus téméraire des hommes, afin de fendre au moins la glace à ceux des esprits de sa trempe qui pourroient venir aprés luy.

M. Descartes n'eût aucun besoin de son exemple, si ce n'est peut être pour justifier la hardiesse qu'il avoit euë d'abandonner

d'abandonner le chemin des Anciens, comme avoit fait ce Chancelier. Mais quoyqu'il se fût fait une route toute nouvelle, avant que d'avoir jamais oüy parler de ce grand homme, ni de ses desseins, il paroît néanmoins que ses écrits ne luy furent pas entiérement inutiles. L'on voit en divers endroits de ses lettres qu'il ne desapprouvoit point sa méthode, & qu'il la jugeoit assez propre pour ceux qui vouloient travailler à l'avancement des sciences sur des expériences faites à leurs dépens. Quand les vûës de Bacon, qu'il n'appelle jamais autrement que *Verulamius* ou *Verulamio* à cause de la Baronie de Vérulam qu'il possédoit avec le Vicomté de saint Albans, luy auroient été absolument inutiles, on peut dire que la devise, ou plûtôt la prophétie de ce Magistrat, *Multi pertransibunt & augebitur scientia*, servit beaucoup à l'encourager dans l'espérance que d'autres qui viendroient aprés luy pourroient continuer ce qu'il auroit commencé.

1626.

Tom. 2. des lettr. p. 330. & 494. & p. 384.

Tom. 3. des lettr. p. 471.

CHAPITRE XII.

M. Mydorge fait préparer des verres de différente façon pour des lunettes & des miroirs à l'usage de M. Descartes. Eloge du sieur Ferrier excellent ouvrier pour des instrumens de Mathématiques. M. Descartes se sert de luy, & luy apprend à se perfectionner dans son art. Il quitte la maison de M. le Vasseur pour éviter les visites & le grand monde. Il est découvert dans sa retraite.

1627.
1628.

NOus avons pû remarquer que M. Descartes ne voyoit aprés le Pére Mersenne aucun de ses amis avec plus d'assiduité que M. Mydorge, qui a été le seul parmi un si grand nombre, qu'il ait appellé son *prudent & fidelle ami*. Aussi n'en avoit-il trouvé aucun dont la conversation luy fût plus avantageuse, & les services plus réels & plus sensibles. C'est ce qu'il éprouva particuliérement au sujet des verres que M. Mydorge luy fit tailler à Paris durant les années 1627 & 1628, qu'ils joüissoient l'un de l'autre à loisir. Rien au monde ne luy fut plus utile que ces verres pour connoître & pour expliquer, comme il a fait depuis dans sa Dioptrique, la nature de

Tom. 3. des lettr. p. 71.

1627. 1628. la lumiére, de la vision, & de la réfraction. M. Mydorge luy en fit faire de paraboliques & d'hyperboliques, d'ovales & d'élliptiques. Et comme il avoit la main aussi sûre & aussi délicate que l'esprit subtil, il voulut décrire luy-même les hyperboles & les éllipses. C'est ce qui fut d'un secours merveilleux à M. Descartes non seulement pour mieux comprendre qu'il n'avoit fait jusqu'alors la nature de l'éllipse & de l'hyperbole, leur proprieté touchant les réfractions, la maniére dont on doit les décrire ; mais encore pour se confirmer dans plusieurs belles découvertes qu'il avoit déja faites auparavant touchant la lumiére, & les moyens de perfectionner la vision.

Lipstorp. specim. part. 1. pag. 17.

Item. part. 2. p. 81.

Il devint luy-même en trés peu de têms un grand maître dans l'art de tailler les verres : & comme l'industrie des Mathématiciens se trouve souvent inutile par la faute des Ouvriers dont l'adresse ne répond pas toûjours à l'esprit des Auteurs qui les font travailler, il s'appliqua particuliérement à former la main de quelques Tourneurs qu'il trouva les plus experts, & les mieux disposez à ce travail. En quoy il eut la satisfaction de voir le succez de ses soins avant que de sortir de la France pour se retirer en Hollande. C'est ce qu'il fit connoître neuf ou dix ans aprés *, à l'un de ses amis qui luy avoit envoyé un verre à éxaminer. En luy marquant les défauts de ce verre taillé par un Tourneur Hollandois, il luy parle en ces termes, de la maniére dont il en avoit fait tailler un à Paris par le moyen du tour. » Le verre, dit-il, que je fis tailler » il y a huit ou neuf ans, réüssit parfaitement bien. Car en- » core que son diamétre ne fût pas plus grand que la moitié du » vôtre, il ne laissoit pas de brûler avec beaucoup de force à la » distance de huit pouces : & l'ayant mis à l'épreuve d'un mor- » ceau de carte avec de petits trous, on voyoit que tous les » rayons qui passoient par ces trous s'approchoient propor- » tionnellement jusqu'à la distance de huit pouces, où ils se » trouvoient trés-éxactement assemblez en un. Mais je vous » diray les précautions dont on usa pour le tailler. Prémiére- » ment je fis tailler trois petits triangles tous égaux qui avoient » chacun un angle droit, & l'autre de trente degrez, en sorte » que l'un de leurs côtez étoit double de l'autre. Ils étoient » l'un de cristal de montagne, l'autre de cristalin ou verre de Venise,

* En 1638.

tom. 2. des lettr. p. 364. 365.

Venise, & le troisiéme de verre moins fin. Puis, je fis faire « 1628.
aussi une régle de cuivre avec deux pinnules, pour y appli- «
quer ces triangles, & mesurer les refractions : & delà, j'ap- «
pris que la réfraction du cristal de montagne étoit beaucoup «
plus grande que celle du cristalin; & celle du cristallin que «
celle du verre moins pur. Aprés cela M. Mydorge, que je «
tiens pour le plus éxact à bien tracer une figure de Mathé- «
matique qui soit au monde, décrivit l'hyperbole qui se rap- «
portoit à la réfraction du cristal de Venise sur une grande «
lame de cuivre bien polie, & avec des compas dont les poin- «
tes d'acier étoient aussi fines que des aiguilles. Puis il lima «
exactement cette lame suivant la figure de l'hyperbole, pour «
servir de patron, sur lequel un faiseur d'instrumens de Ma- «
thématiques nommé *Ferrier* tailla au tour un moûle de cui- «
vre encavé en rond, de la grandeur du verre qu'il vouloit «
tailler. Et afin de ne corrompre point le prémier modéle en «
l'ajustant souvent sur ce moule, il coupoit seulement dessus «
des piéces de carte, dont il se servit en sa place, jusqu'à ce «
qu'ayant conduit ce moule à sa perfection, il attacha son «
verre sur le tour, & l'appliquant auprés avec du grais entre «
deux, il le tailla fort heureusement. Mais voulant aprés en «
tailler un concave de la même maniére, la chose luy fut im- «
possible, à cause que le mouvement du tour étant moindre au «
milieu qu'aux extrémitez, le verre s'y usoit toûjours moins, «
quoy qu'il s'y dût user davantage. Mais si j'eusse alors consi- «
déré que les défauts du verre concave ne sont pas de si gran- «
de importance que ceux du convexe, comme j'ay fait depuis, «
je crois que je n'eusses pas laissé de luy faire faire d'assez bon- «
nes lunettes avec le tour. «

Ce Ferrier dont parle M. Descartes, & qui luy avoit apparemment été adressé par M. Mydorge, n'étoit pas un simple artisan qui ne sçût remuer que la main. Il possédoit encore la théorie de sa profession, & sçavoit l'Optique & la Méchanique aussi sûrement qu'un Professeur du Collége Royal. Il n'étoit pas tout-à-fait ignorant dans le reste des Mathématiques; & nonobstant sa condition il étoit reçu parmi les sçavans, comme s'il eût été de leur nombre. Il s'attacha particuliérement à M. Descartes qui le prit en affection, & qui non content de l'employer d'une maniére à rehausser sa fortune

1626. 1627. 1628.

Borel. vit. comp. pag. 34. initio.

ne, voulut encore luy apprendre les moyens de se perfectionner dans son art. L'un des instrumens les plus excellens qu'il luy fit faire, fut une lunette nouvelle composée de verres hyperboliques, à laquelle il ne s'étoit encore rien vû de semblable. M. de Ville-Bressieux qui l'avoit vuë, & qui de plus avoit été present à sa fabrique, assuroit que par son moyen l'on découvroit distinctement les feüilles des plantes à trois lieuës de distance.

On peut considérer ce qui arriva à M. Descartes pendant cét espace des trois ans & demi qu'il passa dans Paris, comme un abregé des révolutions que son esprit avoit souffertes jusqu'alors, & qu'il souffrit encore depuis touchant ses études & les occupations de sa vie. Il s'étoit engagé de nouveau dans l'enfoncement des sciences abstraites, ausquelles il avoit renoncé auparavant: mais le peu de gens avec qui il en pouvoit communiquer, même au milieu de cette grande ville, l'en avoit dégoûté une seconde fois. Il avoit repris l'étude de l'Homme qu'il avoit tant cultivée durant ses voyages. Cette étude de nôtre nature & de nôtre état l'avoit encore persuadé plus qu'autrefois que ces sciences abstraites ne nous sont pas trop convenables, & elle luy avoit fait appercevoir, que luy-même en les pénétrant s'égaroit encore plus que les autres hommes en les ignorant. Il avoit cru trouver au moins parmi tant d'honnêtes gens beaucoup de compagnons dans l'étude de l'Homme, puisque c'est celle qui nous convient le plus. Mais il s'étoit vû trompé, & il avoit remarqué que dans cette ville qui passe pour l'abrégé du monde, comme à Rome, à Venise, & par tout où il s'étoit trouvé, il y a encore moins de gens qui étudient l'Homme que la Géométrie.

Cela le fit resoudre encore tout de nouveau à se passer de luy seul autant qu'il luy seroit possible, & à se contenter d'un petit nombre d'amis pour le soulagement de la vie. Mais sa réputation fut un grand obstacle à cette résolution. Elle avoit fait de la maison de M. le Vasseur une espéce d'Academie, en y attirant une infinité de gens qui s'introduisoient chez luy à la faveur de ses amis. Les curieux de littérature ne manquérent pas de s'y glisser parmi les autres: & se joignant à ceux de ses amis qui se plaisoient le plus à répandre sa réputation, ils s'hazardérent de luy proposer de prendre la plume pour

De son auberge des trois chappelets ruë du Four, il s'étoit logé chez M. le Vasseur.

pour faire part de ses connoissances & de ses découvertes au Public. Les Libraires même, qui ne cherchent qu'à trafiquer de la réputation des Auteurs, semblérent vouloir être aussi de la conspiration de ceux qui l'assiégeoient chez M. le Vasseur. Il nous apprend luy même que dés ce têms là il se trouva des gens de cette profession qui le sollicitérent, & lui firent offrir des présens pour l'engager à leur promettre la copie de ce qu'il pourroit composer, n'étant pas honteux de vouloir acheter l'honneur de le servir.

1628.

Lipstorp. de reg. mot. part. 2. specim

Tom. 1. des Lettr. p. 511.

Ces compagnies commencérent à luy rendre le séjour de Paris onéreux, & à luy faire sentir sa propre réputation comme un poids insupportable. Ce n'est pas qu'étant homme il n'eût une assez grande idée du reste des hommes pour souhaiter de se voir dans l'estime de tout le genre humain s'il en eût été connu. Il a toujours porté si haut la grandeur & la force de la raison de l'homme, qu'il ne faut pas douter de la passion qu'il auroit euë de s'y trouver avantageusement placé. Mais il ne prétendoit pas que cette estime dût être accompagnée de tant d'incommoditez: & pour commencer à se délivrer des importunitez de ceux qui le fréquentoient trop souvent, il quitta la maison de M. le Vasseur, & alla se loger en un quartier où il devoit se dérober à leur connoissance, & ne se rendre visible qu'à un tres-petit nombre d'amis qui avoient son secret. M. le Vasseur à qui il n'avoit pas jugé à propos de le communiquer fut quelque têms en inquiétude, ne trouvant personne qui pût luy apprendre de ses nouvelles. Mais le hazard luy ayant fait rencontrer son valet de chambre dans les ruës au bout de cinq ou six semaines, il l'arrêta sur le lieu, & l'obligea aprés beaucoup de résistance de lui découvrir la demeure de son maître. Le valet aprés luy avoir ainsi révélé le principal de son sécret, ne fit plus difficulté de luy déclarer le reste. Il luy conta toutes les maniéres dont son maître se gouvernoit dans sa retraite, & lui dit entre autres choses qu'il avoit coûtume de le laisser au lit tous les matins lors qu'il sortoit pour éxécuter ses commissions, & qu'il espéroit de l'y retrouver encore à son retour. Il étoit prés d'onze heures, & M. le Vasseur qui revenoit du Palais voulant s'assûrer sur l'heure de la demeure de M. Descartes, obligea le valet de se rendre

Rélat. MS. de M. le Vass.

Ce fut durant cet été qu'il voulut écrire de la Divinité. voyez cy aprés au liv. 3. ch. 1.

V son

1628. son guide, & se fit conduire chez Monsieur Descartes. Lorsqu'ils y furent arrivez ils convinrent qu'ils entreroient sans bruit, & le fidéle conducteur ayant ouvert doucement l'antichambre à M. le Vasseur, le quitta aussi tôt pour aller donner ordre au dîner. M. le Vasseur s'étant glissé contre la porte de la chambre de M. Descartes se mit à regarder par le trou de la serrure, & l'apperçût dans son lit, les fenêtres de la chambre ouvertes, le rideau levé, & le guéridon avec quelques papiers prés du chevet. Il eut la patience de le considérer pendant un têms considérable, & il vid qu'il se levoit à demy-corps de têms en têms pour écrire, & se recouchoit ensuite pour méditer. L'alternative des ces postures dura prés d'une demie heure à la vuë de M. le Vasseur. M. Descartes s'étant levé ensuite pour s'habiller, M. le Vasseur frappa à la porte de la chambre comme un homme qui ne faisoit que d'arriver & de monter l'escalier. Le valet qui étoit entré par une autre porte vint ouvrir, & affecta de paroître surpris. Monsieur Descartes le fut tout de bon quand il vid la personne qu'il attendoit le moins. M. le Vasseur luy fit quelques reproches de la part de Madame le Vasseur qui s'étoit crû méprisée dans la maniére dont il avoit abandonné sa maison. Pour luy il se contenta de luy demander à dîner afin de se racommoder ensemble. Aprés midy ils sortirent ensemble pour aller trouver Madame le Vasseur, à qui M. Descartes fit toute la satisfaction qu'elle pouvoit attendre, non d'un Philosophe, mais d'un galant homme qui sçavoit l'art de vivre avec tout le monde. Aprés son retour il eut beau regretter la douceur de sa retraite, & chercher les moiens de réparer la perte de sa liberté : il ne pût détourner le cours de sa mauvaise fortune, & il se vid en peu de jours retombé dans les inconvéniens dont il s'étoit délivré en se cachant. Le déplaisir qu'il en eut le chassa de son quartier, & luy fit naître le desir d'aller voir le siége de la Rochelle.

Rél. Mſ. ibid.

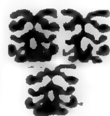

CHAP.

CHAPITRE XIII.

M. Descartes va au pays d'Aunis voir le siége de la Rochelle. Etat de cette ville & de l'armée lors qu'il y arriva. Il voit les travaux de la ligne & de la digue. Il se présente au service en qualité de volontaire. Il revient à Paris incontinent aprés l'entrée du Roy dans la Rochelle.

1628.

Borel. vit. comp. p. 4.

LE siége de la Rochelle qui a été l'un des plus remarquables du siécle étoit déja fort avancé lors que Monsieur Descartes y arriva. Il avoit été formé dés le mois de Septembre de l'année précédente aprés l'arrivée de Gaston de France, que le Roy avoit déclaré Général de l'armée. Le Roy lui même s'y étoit rendu au mois d'Octobre suivant, pour animer toutes choses de sa présence. Le reste de l'année avoit été employé à construire quelques forts au tour de la Rochelle sur le continent ; à faire venir l'armée navalle du Roy devant la Ville ; & à jetter les fondemens de la fameuse digue dans le canal de la baye, pour empêcher la communication des Rochelois avec les Anglois, qui étoient descendus au secours des rebelles. Au mois de Février de l'année suivante, le Roy étoit revenu à Paris ayant laissé le soin du siége & de toute l'armée au Cardinal de Richelieu, qu'il avoit fait son Lieutenant Général sous prétexte de l'absence du Duc d'Orléans. Le Roy étoit retourné au siége au mois d'Avril, où il avoit trouvé son camp plus incommodé des maladies que des sorties des Rochelois. La bonne police que le Cardinal de Richelieu avoit mise dans l'armée, le bel ordre qu'on observoit dans les travaux du siége, l'obstination & les miséres des assiégez attiroient de toutes parts une infinité de curieux pour voir un spectacle qui passoit de loin ceux d'Ostende & de Breda pour sa singularité.

M. Descartes se rendit au pays d'Aunis vers la fin du mois d'Août dans le même têms que le Comte de Soissons arriva de son voyage de Piémont pour saluër le Roy : & l'une des premiéres nouvelles qu'il apprit au camp fut celle de la mort du Duc de Buckingham Général des Anglois qui venoit

1628. d'être assassiné par un Anglois nommé Felton. Il se joignit avec quelques autres Gentilshommes comme membre de la noblesse de Bretagne & de Poitou, que le Roy avoit mandée pour combatre les Anglois, qu'on croyoit devoir bientôt paroître. Aprés avoir vu le quartier du Roy, celuy du Cardinal de Richelieu, & tout ce qui méritoit le plus d'être remarqué dans la disposition du camp, il s'appliqua particuliérement à considérer les travaux qu'on avoit faits autour de la ville, tant sur terre que sur mer. Il trouva sur tout dequoi satisfaire sa curiosité à observer les forts & les redoutes de la ligne de communication, & la construction de la digue.

La veille de S. Barthélemy.

M. Fr. p. 645. ad an. 1628.

La ligne de communication environnoit la ville de la Rochelle & la tenoit entiérement fermée à une demy-lieuë de distance. Elle avoit trois lieuës de long, huit pieds d'ouverture & six pieds de creux : de sorte que la cavalerie & l'infanterie alloient à couvert du canon de la Rochelle aux forts & aux redoutes par son moyen. Il y avoit sur cette ligne douze forts considérables & environ dix-huit redoutes. Les forts étoient tres-réguliérement batis, & presque tous égaux pour la force & les autres avantages. Mais le Fort-Louïs commandé par M. de Toiras étoit plus large que les autres, & accompagné de plus de bastions & de demy-lunes. La digue achevoit sur le canal la cloture de la ville que faisoit la ligne de communication sur terre. Elle avoit deux forts à ses extrémitez, celuy de Tavanes & celuy de Marillac. Elle étoit en tout de cent soixante pas, & elle avoit dix-huit pieds d'assiéte en largeur finissant en plate-forme à cinq pieds de talû. La plus grande partie de cette digue étoit de pierres, & le reste étoit de ponts bâtis sur des vaisseaux enfoncez & entourez de pieux & de pierres jettées en talû pour fortifier ces ponts. La digue avoit une ouverture par le milieu, faisant de chaque côté de l'ouverture un coude qui avançoit en mer, où l'on avoit mis une batterie de canons. Vis à vis de l'ouverture du côté de l'océan l'on avoit bati un fort sur l'eau pour en empêcher l'entrée aux Anglois, & de l'autre côté de l'ouverture l'on avoit fait au dedans de la baye une palissade flotante composée de trente-sept grands vaisseaux attachez les uns aux autres & tournez en prouë vers

p. 596 & 741.

vers la mer. Prés de la palissade étoient cinquante-neuf navires enfoncez, & un fort de bois en triangle commencé par Pompée Targon, qui étoit un Ingénieur célébre, plus capable néanmoins de concevoir de grands desseins que de les exécuter, selon le jugement qu'en porta le Marquis de Spinola, qui étoit venu voir le siége de la Rochelle en passant des Païs-bas pour retourner en Espagne. Derriére la digue vers la pleine mer, étoient les chandeliers de M. de Marillac. C'étoient de longues machines de bois enfoncées & liées d'une grosse charpente par dessus : elles étoient rangées en forme de haye le long de la digue à la distance du fort qu'on avoit bâti devant l'ouverture. Ensuite se voïoient les machines de M. du Plessis-Besançon disposées en paralléle des chandeliers de M. de Marillac : & ces machines étoient couvertes d'une demi-lune de vingt-quatre vaisseaux rangez en triangle ou en chevron, dont la pointe regardoit l'Ocean.

1628.

Pag. 595. ut supr.

Pag. 645.

Voila ce que M. Descartes fut curieux de remarquer, comme une infinité d'autres personnes, que ce spectacle avoit attirées au siége de la Rochelle. Il ne se contenta pas d'en repaître ses yeux : il se procura encore le plaisir de s'en entretenir avec les Ingénieurs, & particuliérement avec son amy M. des Argues, qui avoit eû quelque part à tous ces desseins, & qui étoit considéré du Cardinal de Richelieu pour la grande connoissance qu'il avoit de la Méchanique.

Le dessein du siége n'étoit pas de prendre la ville d'assaut, mais de la réduire à la nécessité de se rendre ; en quoy le Roy avoit fait l'honneur de dire au Marquis de Spinola qu'il vouloit imiter la conduite que ce grand Capitaine avoit tenuë au siége de Breda. Quelques longueurs que dût produire cette maniére, M. Descartes ne put se resoudre à partir du camp avant la reddition de la ville. Les assiégez étoient déja réduits depuis plusieurs jours à ne vivre que de cuirs boüillis avec du suif, de pain fait de racines de chardon, de limaçons & des insectes qu'ils pouvoient déterrer. Ces miséres en avoient attiré encore d'autres tout-à-fait inouïes, contre lesquelles les femmes même s'étoient toûjours obstinées, jusqu'à ce que la présence de la mort les fit résoudre à recourir à la miséricorde du Roy. Leurs députez allérent le Dimanche 10 de Septembre se jetter à ses pieds sur la digue, & luy

Pag. 594.

1628. demander le pardon que ce bon Prince leur accorda avec une facilité, dont ils abuſérent dés le lendemain par une perfidie qui étoit ſoûtenuë de l'eſpérance du ſecours des Anglois.

En effet ce ſecours qui conſiſtoit en une armée navale de 40 vaiſſeaux conduite par le Comte de Damby, accompagné de M. de Soubize & du Comte de Laval, parut devant Saint Martin de Ré le Vendredy 29 de Septembre. Le Roy manda auſſi-tôt les volontaires que la curioſité de voir le païs avoit écartez de l'armée ; & il alla luy-même reconnoître l'ennemi au village de Laleu. Les volontaires, principalement les Gentilshommes ſe rendirent avec ardeur auprés du Roy dans le deſſein de ſignaler leur zéle. Le nombre en fut ſi grand qu'on fut obligé de les ſéparer en trois brigades, dont la prémiére fut commandée par le Comte de Harcourt, la ſeconde par le Comte de la Rochefoucaud, & la troiſiéme par le Marquis de Neſle. Ainſi Monſieur Deſcartes qui croioit en partant de Paris n'aller au ſiége de la Rochelle que comme un voiageur, ſe trouva engagé de nouveau dans le ſervice, à l'éxemple des autres Gentilshommes de ſa ſorte, qui étoient venus comme luy ſans deſſein de ſe ſervir de leur épée. C'eſt peut-être la ſeule occaſion qui puiſſe aider à la juſtification de ce que le ſieur Borel a avancé touchant ce voiage de M. Deſcartes, lorſqu'il a prétendu qu'il n'avoit pas été ſimplement ſpectateur du ſiége de la ville, mais qu'il y avoit fait des fonctions militaires en qualité de volontaire.

Pag. 676. & 677. M. Fr.

Comp. vit. Cart. p. 4.

M. Deſcartes ſe trouvant au quartier du Roy par ce glorieux engagement, eut le loiſir de conſidérer la vigilance & les ſoins que prenoit ce Prince à diſpoſer luy-même ſon armée par mer & par terre. Le Mardy 3 d'Octobre les Anglois s'étant approchez furent battus quoiqu'ils euſſent le vent favorable ; & n'aiant pas réüſſi le lendemain à vouloir recommencer le combat, ils furent obligez de ſe retirer avec perte : ce qui acheva de déſeſpérer les Rochelois, qui avoient inutilement uſé leur artillerie dans ces deux combats. Les Anglois obtinrent du Roy une ceſſation d'armes pour quinze jours, pendant laquelle le Lord Montaigu vint avec un ſauf-conduit ſalüer le Roy de la part du Roy d'Angleterre, de qui il avoit ordre de faire des propoſitions de paix. A la faveur

C'eſt celuy qui avoit été à la Baſtille auparavant.

faveur de cette cessation quantité de Seigneurs Anglois vinrent voir l'armée de France & les travaux de la digue & de la ligne de communication ; & plusieurs Gentilshommes François, parmi lesquels étoit M. Descartes, furent à leur tour visiter la flote Angloise. 1628.

Les Rochelois qui étoient dans l'armée des Anglois ne voïant plus de ressource à leurs affaires, députérent vers le Roy pour demander leur grace : & dés le lendemain qui étoit le Vendredy 27 d'Octobre, les assiégez sans sçavoir la démarche de leurs compatriotes de dehors, envoïérent aussi des députez pour implorer la miséricorde du Roy, qui leur fut accordée avec une bonté qui les interdît & qui surprît toute la terre. Le traité de la réduction de la ville fut conclu le jour de S. Simon S. Jude ; & le lendemain le Maréchal de Bassompierre conduisit les députez qui devoient se prosterner aux pieds du Roy, & demander pardon au nom de toute la ville : ce qu'ils firent aprés avoir été présentez par le Cardinal de Richelieu. L'entrée des troupes dans la ville fut réglée pour les trois jours suivans. Il ne s'étoit point vû de spectacle plus affreux depuis le sac de la ville de Jérusalem. Il n'y eut point de soldat qui ne fût saisi d'horreur & touché en même têms de compassion, lors qu'on apperçeut dans la ville, non pas des hommes ordinaires, mais des squélétes mouvans qui se jettoient sur le pain avec une impétuosité, qui soulevoit le cœur & arrachoit des larmes aux plus insensibles. Il falut des réglemens de police pour empêcher que l'avidité de manger ne fit périr le peu de gens qui avoit pû résister à la famine & aux autres calamitez du siége. Le jour de la Toussains l'on célébra solennellement la Messe dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire qu'on y avoit rétablis la veille. Le Cardinal de Richelieu voulut dire la prémiére Messe, & l'Archevêque de Bourdeaux dit la seconde. Le Roy fit son entrée l'aprés midy sans beaucoup de pompe ; & il n'y eut point de cérémonie plus remarquable que celle des habitans qui sortirent de la ville au devant de luy deux à deux, & se prosternérent tête nuë dans la bouë lors qu'il passoit. Le *Te Deum* fut chanté ensuite par toute la Cour & l'armée ; & la Prédication faite par le Pére Suffren. La Procession solennelle du saint Sacrement par les ruës de la ville fut remise au Vendredy

1628. Vendredy 3 de Novembre à cause du service des Morts, dont la commémoration échéoit au Jeudy. M. Descartes n'aïant plus rien à voir au païs d'Aunis aprés la consommation de cette célébre expédition revint en poste à Paris, où il se trouva pour la Saint Martin.

CHAPITRE XIV.

Assemblée de Sçavans chez M. le Nonce, où M. Descartes est convié d'assister. Conférence sur la Philosophie, où le sieur de Chandoux Philosophe & Chymiste debite des sentimens nouveaux, & parle contre la Scholastique. M. Descartes est prié d'en dire son sentiment. Le Cardinal de Berulle l'engage par principe de conscience à travailler tout de bon à sa Philosophie. Il songe à se retirer pour toûjours.

PEu de jours aprés que M. Descartes fut arrivé à Paris, il se tint une assemblée de personnes sçavantes & curieuses chez le Nonce du Pape, qui avoit voulu procurer des auditeurs d'importance au sieur de Chandoux, qui devoit debiter des sentimens nouveaux sur la Philosophie. Chandoux étoit un homme d'esprit, qui faisoit profession de la Médecine, & qui éxerçoit particuliérement la Chymie. Il étoit l'un de ces génies libres, qui parurent en assez grand nombre du têms du Cardinal de Richelieu, & qui entreprirent de secoüer le joug de la scholastique. Il n'avoit pas moins d'éloignement pour la Philosophie d'Aristote ou des Péripatéticiens qu'un Bacon, un Mersenne, un Gassendi, un Hobbes. Les autres pouvoient avoir plus de capacité, plus de force, & plus d'étenduë d'esprit: mais il n'avoit pas moins de courage & de résolution qu'eux pour se fraier un chemin nouveau, & se passer de guide dans la recherche des principes d'une Philosophie nouvelle. Il avoit prévenu l'esprit de plusieurs personnes de considération en sa faveur : & le talent qu'il avoit de s'expliquer avec beaucoup de hardiesse & beaucoup de grace, luy avoit procuré un tres-grand accés auprés des Grands, qu'il avoit coûtume d'éblouïr par l'apparence pompeuse de ses raisonnemens.

Il

1628.

Il y avoit long-têms qu'il entretenoit les curieux de l'espérance d'une nouvelle Philosophie, dont il vantoit les principes, comme s'ils eussent été posez sur des fondemens inébranlables : & il en avoit promis le plan à M. le Nonce en particulier. L'un des Auteurs à qui nous sommes redevables de cette particularité a crû trop légérement que ce Nonce étoit le Cardinal Barberin, qui avoit quitté la France depuis plus de trois ans, & qui n'y avoit jamais éxercé de Nonciature, mais une Légation de cinq ou six mois seulement. Ce Nonce étoit M. de Bagné qui fut depuis Cardinal *, & qui étoit frére aîné de celuy que M. Descartes avoit eû l'honneur de connoître en son voiage d'Italie lors qu'il passa par la Valteline, où étant encore laïc il commandoit les troupes du S. Siége sous le nom de Marquis de Bagné. Pour faire plus d'honneur au sieur de Chandoux il avoit fait avertir non seulement un grand nombre de Sçavans & de beaux Esprits, mais encore plusieurs personnes qualifiées, parmi lesquelles on remarqua M. le Cardinal de Bérulle. M. Descartes dont il avoit appris le retour de la Rochelle fut convié de s'y trouver, & il mena avec luy le Pére Mersenne & le sieur de Ville-Bressieux, qui faisoit profession de Chymie aussi bien que de Méchanique. Le sieur de Chandoux parla dans l'assemblée comme un homme parfaitement bien préparé. Il fit un grand discours pour réfuter la maniére d'enseigner la Philosophie qui est ordinaire dans l'Ecole. Il proposa même un Systéme assez suivi de la Philosophie qu'il prétendoit établir, & qu'il vouloit faire passer pour nouvelle.

Petr. Borell. p. 4.

* Créé au mois de Décembre 1629. avec sept autres.

Estienne de Bressieux ou ville-Bressieux Médecin de Grenoble.

L'agrément dont il accompagna son discours imposa tellement à la compagnie qu'il en reçût des applaudissemens presque universels. Il n'y eut que M. Descartes qui affecta de ne point faire éclater au dehors les signes d'une satisfaction qu'il n'avoit pas effectivement reçûë du discours du sieur de Chandoux. Le Cardinal de Bérulle qui l'observoit particuliérement s'apperçut de son silence. Ce fut ce qui l'obligea à luy demander son sentiment sur un discours qui avoit paru si beau à la compagnie. M. Descartes fit ce qu'il put pour s'en excuser, témoignant qu'il n'avoit rien à dire aprés les approbations de tant de sçavans hommes qu'il estimoit plus capables que luy de juger du discours qu'on venoit d'entendre.

X Cette

1628. Cette défaite accompagnée d'un accent qui marquoit quelque chose de suspect, fit conjecturer au Cardinal qu'il n'en jugeoit pas entiérement comme les autres. Cela l'excita encore davantage à luy faire déclarer ce qu'il en pensoit. M. le Nonce & les autres personnes les plus remarquables de l'assemblée joignirent leurs instances à celles du Cardinal pour le presser de parler. De sorte que M. Descartes ne pouvant plus reculer sans incivilité, dit à la compagnie qu'il n'avoit certainement encore entendu personne qui dût se vanter de parler mieux que venoit de faire le sieur de Chandoux. Il loüa d'abord l'éloquence de son discours, & les beaux talens qu'il avoit de la parole. Il approuva même cette généreuse liberté que le sieur de Chandoux avoit fait paroître, pour tâcher de tirer la Philosophie de la véxation des Scholastiques & des Péripatéticiens, qui sembloient vouloir régner sur tous ceux des autres sectes. Mais il prit occasion de ce discours pour faire remarquer la force de la vray-semblance qui occupe la place de la Vérité, & qui dans cette rencontre paroissoit avoir triomphé du jugement de tant de personnes graves & judicieuses. Il ajoûta que lors qu'on a affaire à des gens assez faciles pour vouloir bien se contenter du vray-semblable, comme venoit de faire l'illustre compagnie devant laquelle il avoit l'honneur de parler, il n'étoit pas difficile de debiter le Faux pour le Vray, & de faire réciproquement passer le Vray pour le Faux à la faveur de l'Apparent. Pour en faire l'épreuve sur le champ, il demanda à l'assemblée que quelqu'un de la compagnie voulût prendre la peine de luy proposer telle vérité qu'il luy plairoit, & qui fût du nombre de celles qui paroissent les plus incontestables. On le fit, & avec douze argumens tous plus vray-semblables l'un que l'autre, il vint à bout de prouver à la compagnie qu'elle étoit fausse. Il se fit ensuite proposer une Fausseté de celles que l'on a coûtume de prendre pour les plus évidentes, & par le moien d'une douzaine d'autres argumens vray-semblables il porta ses Auditeurs à la reconnoître pour une Vérité plausible. L'assemblée fut surprise de la force & de l'étenduë de génie que M. Descartes faisoit paroître dans ses raisonnemens; mais elle fut encore plus étonnée de se voir si clairement convaincuë de la facilité avec laquelle nôtre esprit devient la duppe de

Borel. Vit. comp. Cart. pag. 4.

de la vray-ſemblance. On luy demanda enſuite s'il ne connoiſſoit pas quelque moien infaillible pour éviter les ſophiſmes. Il répondit qu'il n'en connoiſſoit point de plus infaillible que celuy dont il avoit coûtume de ſe ſervir, ajoûtant qu'il l'avoit tiré du fonds des Mathématiques, & qu'il ne croioit pas qu'il y eût de vérité qu'il ne pût démontrer clairement avec ce moien ſuivant ſes propres principes. Ce moien n'étoit autre que ſa regle univerſelle, qu'il appelloit autrement ſa Méthode naturelle, ſur laquelle il mettoit à l'épreuve toutes ſortes de propoſitions de quelque nature & de quelque eſpéce qu'elles puſſent être. Le premier fruit de cette Méthode étoit de faire voir d'abord ſi la propoſition étoit poſſible ou non, parce qu'elle l'éxaminoit & qu'elle l'aſſuroit (pour me ſervir de ſes termes) avec une connoiſſance & une certitude égale à celle que peuvent produire les régles de l'Arithmétique. L'autre fruit conſiſtoit à lui faire ſoudre infailliblement la difficulté de la même propoſition. Il n'eut jamais d'occaſion plus éclatante que celle qui ſe préſentoit dans cette aſſemblée pour faire valoir ce moien infaillible qu'il avoit trouvé d'éviter les ſophiſmes. C'eſt ce qu'il reconnut luy-même quelques années depuis dans une lettre qu'il écrivit d'Amſterdam à M. de Ville-breſſieux à qui il fit revenir la mémoire de ce qui s'étoit paſſé en cette rencontre.

1628.

Lettr. MS de Deſcart. à Ville-Breſſ.

Ibid. MS.

» Vous avez vû, dit-il, ces deux fruits de ma belle régle ou « Méthode naturelle au ſujet de ce que je fus obligé de faire « dans l'entretien que j'eus avec le Nonce du Pape, le Cardi- « nal de Bérulle, le Pére Merſenne, & toute cette grande & « ſçavante compagnie qui s'étoit aſſemblée chez ledit Nonce « pour entendre le diſcours de Monſieur de Chandoux touchant « ſa nouvelle Philoſophie. Ce fut là que je fis confeſſer à toute « la troupe ce que l'art de bien raiſonner peut ſur l'eſprit de « ceux qui ſont médiocrement ſçavans, & combien mes prin- « cipes ſont mieux établis, plus véritables, & plus naturels « qu'aucuns des autres qui ſont déja reçus parmi les gens d'é- « tude. Vous en reſtâtes convaincu comme tous ceux qui pri- « rent la peine de me conjurer de les écrire & de les enſeigner « au Public. . . . . . «

Ceux qui ne voudront pas juger de M. Deſcartes ſur la régle qui doit nous ſervir à diſtinguer le philoſophe d'avec

1620. le charlatan, & qui ne sçauront pas ce que luy étoit M. de Ville-Bressieux, à qui il étoit en droit de parler comme un maître à un disciple, prendront peut être la bonne opinion qu'il témoignoit avoir de sa régle & de ses principes pour un trait de vanité, & se porteront à croire qu'il auroit voulu prévenir ou arrêter la présomption du sieur de Chandoux par une autre présomption. Mais il suffira d'avoir une fois passé à M. Descartes la prémiére résolution qu'il avoit prise d'abord de ne s'attacher à suivre personne, & de chercher quelque chose de meilleur que ce qu'on avoit trouvé jusqu'alors, pour en avoir des pensées plus favorables. La sienne n'étoit pas de faire passer le sieur de Chandoux pour un charlatan devant l'assemblée.

Il ne trouvoit pas mauvais qu'il fit profession d'abandonner la Philosophie qui s'enseigne communément dans les écoles, parce qu'il étoit persuadé des raisons qu'il avoit de ne la pas suivre : mais il auroit souhaité qu'il eût été en état de pouvoir luy en substituer une autre qui fût meilleure & d'un plus grand usage. Il convenoit que ce que le sieur de Chandoux avoit avancé étoit beaucoup plus vray-semblable que ce qui se debite suivant la méthode de la scholastique, mais qu'à son avis ce qu'il avoit proposé ne valoit pas mieux dans le fonds. Il prétendoit que c'étoit revenir au même but par un autre chemin, & que sa nouvelle Philosophie étoit presque la même chose que celle de l'Ecole, déguisée en d'autres termes. Elle avoit selon luy les mêmes inconvéniens, & elle péchoit comme elle dans les principes, en ce qu'ils étoient obscurs, & qu'ils ne pouvoient servir à éclaircir aucune difficulté. Il ne se contenta point de faire ces observations générales ; mais pour la satisfaction de la compagnie il descendit dans le détail de quelques-uns de ses défauts qu'il rendit tres-sensibles, ayant toujours l'honnêteté de n'en pas attribuer la faute au sieur de Chandoux, à l'industrie duquel il avoit toujours soin de rendre témoignage. Il ajoûta ensuite qu'il ne croyoit pas qu'il fût impossible d'établir dans la Philosophie des principes plus clairs & plus certains, par lesquels il seroit plus aisé de rendre raison de tous les effets de la Nature.

Mem. MSS. de Claude Clerselier.

Il n'y eut personne dans la compagnie qui ne parût touché

ché de ses raisonnemens: & quelques-uns de ceux qui s'étoient déclarez contre la méthode des Ecoles pour suivre le sieur de Chandoux ne firent point difficulté de changer d'opinion, & de suspendre leur esprit pour le déterminer comme ils firent dans la suite à la philosophie que M. Descartes devoit établir sur les principes dont il venoit de les entretenir. Le Cardinal de Bérulle sur tous les autres goûta merveilleusement tout ce qu'il en avoit entendu, & pria M. Descartes qu'il pût l'entendre encore une autre fois sur le même sujet en particulier. M. Descartes sensible à l'honneur qu'il recevoit d'une proposition si obligeante luy rendit visite peu de jours aprés, & l'entretint des prémiéres pensées qui luy étoient venuës sur la Philosophie, aprés qu'il se fût apperçû de l'inutilité des moiens qu'on emploie communément pour la traitter. Il luy fit entrevoir les suites que ces pensées pourroient avoir si elles étoient bien conduites, & l'utilité que le Public en retireroit si l'on appliquoit sa maniére de philosopher à la Médecine & à la Méchanique, dont l'une produiroit le rétablissement & la conservation de la santé, l'autre la diminution & le soulagement des travaux des hommes. Le Cardinal n'ût pas de peine à comprendre l'importance du dessein: & le jugeant tres-propre pour l'éxécuter, il employa l'autorité qu'il avoit sur son esprit pour le porter à entreprendre ce grand ouvrage. Il luy en fit même une obligation de conscience, sur ce qu'ayant reçû de Dieu une force & une pénétration d'esprit avec des lumiéres sur cela qu'il n'avoit point accordées à d'autres, il luy rendroit un compte exact de l'employ de ses talens, & seroit responsable devant ce Juge souverain des hommes du tort qu'il feroit au genre humain en le privant du fruit de ses méditations. Il alla même jusqu'à l'assurer qu'avec des intentions aussi pures & une capacité d'esprit aussi vaste que celle qu'il luy connoissoit, Dieu ne manqueroit pas de benir son travail & de le combler de tout le succez qu'il en pourroit attendre.

1628.

Clersel. ibid.

Clersel. ibid.

L'impression que les exhortations de ce pieux Cardinal firent sur luy se trouvant jointe à ce que son naturel & sa raison luy dictoient depuis long têms acheva de le déterminer. Jusques là il n'avoit encore embrassé aucun parti dans

la

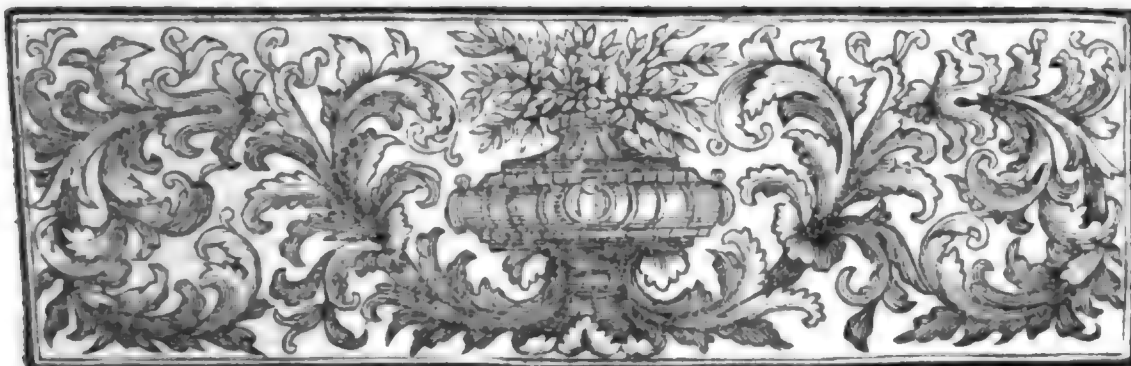

LA VIE DE Mr DESCARTES.

LIVRE TROISIÉME.

Contenant ce qui s'est passé depuis qu'il eût quitté la France pour se retirer en Hollande, jusqu'à ce qu'il se fût déterminé à publier ses Ouvrages.

CHAPITRE PREMIER.

M. Descartes dit adieu à ses parens & à ses amis. Il se retire en un lieu inconnu de la campagne, dans le dessein d'y passer le reste de l'hiver, afin de s'accoûtumer au froid & à la solitude. Il va s'établir en Hollande, Raisons qui luy ont fait préférer ce païs à l'Italie & à la France même.

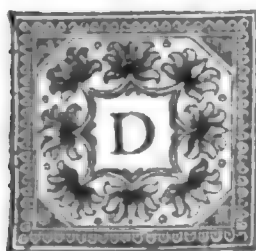

DURANT l'espace de neuf années entiéres que M. Descartes avoit emploiées à déraciner de son esprit toutes les erreurs qu'il croioit s'y être glissées, il avoit affecté de ne prendre aucun parti sur les opinions & les difficultez qui ont coûtume de partager les Sçavans & les Philosophes dans leurs disputes. Si l'on s'en rapporte à son témoignage, l'on sera obligé de croire qu'il n'ayoit pas encore *commencé*

1628.

Depuis la fin de Novembre de l'an 1619. jusqu'à la fin de l'an 1628.

1628. *commencé à chercher les fondemens d'aucune Philosophie plus certaine que la vulgaire.* » L'éxemple de plusieurs excellens esprits qui
Disc. de la Méthod. part. 3. pag. 31. » n'avoient pas réüssi dans le dessein qu'ils en avoient eû, luy
» avoit représenté la difficulté si grande, qu'il n'auroit peut-
» être pas osé l'entreprendre encore si-tôt, si l'on n'eût déja
» fait courir le bruit qu'il en étoit venu à bout. Cette opinion s'étoit établie parmi les curieux sans sa participation, & elle ne pouvoit avoir eû de fondement que sur la demangeaison que ses amis avoient de publier ce qu'ils en sçavoient. » Pour
Ibid. pag. 31, 32. » luy il prétend que s'il avoit contribué quelque chose à cette
» opinion par ses discours, ce seroit seulement pour avoir con-
» fessé plus ingénûment ce qu'il ignoroit, que n'ont coûtume
» de faire ceux qui ont un peu étudié, & pour avoir fait voir
» les raisons qu'il avoit de douter de beaucoup de choses que
» les autres estiment certaines. Mais la bonté de son cœur ne
» luy permettant pas de souffrir qu'on le prît pour autre qu'il
» n'étoit, il crut qu'il devoit faire tous ses efforts pour se ren-
» dre digne de la réputation qu'on luy donnoit.

Ibid. Ce desir le fit résoudre à s'éloigner de tous les lieux où il pouvoit avoir des connoissances, & à se retirer dans le fonds de la Hollande. Mais dans la crainte de rencontrer des obstacles à une résolution si extraordinaire de la part de ses parens & de plusieurs de ses amis, il voulut éviter l'occasion de ne pouvoir résister à leur autorité. Au lieu d'aller prendre congé d'eux, il se contenta de leur écrire sur le point de son départ, & s'excusa de ne pouvoir les embrasser & prendre leurs ordres de vive voix sous le prétexte du peu de têms que lui avoit laissé la précipitation de ses affaires. Il établit le P. Mersenne son correspondant pour le commerce des lettres qu'il devoit entretenir en France: & il convint avec luy de la maniére dont il luy garderoit le secret pour le lieu particulier de sa retraite, & pour la liberté dont ils useroient ensemble dans leurs sentimens sur les personnes & sur les choses dont il seroit question entre eux. Il commit le soin de ses affaires domestiques & de ses revenus à l'Abbé Picot, & n'ayant dit adieu qu'aux plus particuliers d'entre ses amis, il sortit de la ville vers le commencement de l'Avent de l'an 1628.

Il ne jugea point à propos d'aller droit en Hollande pour ne

ne pas exposer d'abord sa santé à la rigueur de la saison : mais il se retira en un endroit de la campagne qui nous est entiérement inconnu. Nous sçavons seulement que ce n'étoit point hors de la France, & qu'il passa l'hyver dans ce lieu de retraite loin des commoditez des villes, pour s'accoûtumer au froid & à la solitude, & pour faire l'apprentissage de la vie qu'il devoit mener en Hollande. C'est ce que nous apprenons d'une lettre qu'il a écrite à un de ses amis, auquel il étoit en peine de persuader que dans quelque train de vie que nous nous engagions, nous ne devons passer d'une extrémité à l'autre que par degrez : & que le changement subit incommode plus la santé qu'il ne la rétablit dans ceux même qui sont obligez de changer de lieu ou d'état pour se remettre.

1628.

Tom. 2. des lett. pag. 561. lettr. CXVIII.

L'hiver se passa, & M. Descartes prit la route de Hollande vers la fin du mois de Mars de l'an 1629. Il achevoit alors la trente-troisiéme année de son âge : & à peine fut-il arrivé à Amsterdam, qu'il reçût avis du mécontentement de ceux qui murmuroient contre sa retraite, & qui blâmoient sa résolution. Les plaintes qu'on en forma n'avoient point, à vray dire, d'autre source que l'estime & l'amitié des personnes de sa connoissance qui se croioient abandonnées. Elles se réduisoient à trois sortes de reproches qu'on luy faisoit ; prémiérement d'avoir quitté la France, où la reconnoissance pour sa naissance & son éducation sembloit devoir l'attacher ; ensuite d'avoir choisi la Hollande préférablement à tout autre endroit de l'Europe ; & enfin d'avoir renoncé à la société humaine en fuyant les compagnies.

1629.

M. Descartes, qui avoit préparé son esprit à tout événement, s'étoit aussi endurci le cœur contre la fausse tendresse : & persuadé que sa conduite n'avoit besoin d'aucune justification, il ne se mit pas en peine de faire cesser les plaintes de ses proches & de ses amis. Mais aprés que le têms eût dissipé leurs ressentimens dont la raison n'auroit peut-être pû venir à bout sur l'heure, il voulut bien donner des éclaircissemens à sa conduite pour la satisfaction de ceux qui auroient été touchez de ces sortes de reproches.

Il témoigne en divers endroits de ses écrits avoir eû deux raisons principales de quitter la France, dont le sejour ne luy

1629. avoit point paru compatible avec ses études. La prémiére se tiroit du côté des personnes avec lesquelles il auroit eû à vivre au dehors. Il n'auroit pû se dispenser de répondre à son rang, & à la maniére de vivre établie dans son païs pour les personnes de sa qualité. De ces engagemens naissoit une espéce d'obligation d'aller de têms en têms à la Cour & de se conformer à toutes ses pratiques. C'est ce qui luy auroit fait perdre la meilleure partie de son têms, comme il le marque à M. de Ville-Bressieux. Cette raison subsista toûjours dans son esprit, sans que la longueur de son absence y pût apporter du changement. C'est ce qui parut encore neuf ans aprés, lorsque sur les propositions honorables qu'on luy avoit faites de la part du Cardinal de Richelieu, il récrivit en ces termes au Pére Mersenne. » Il n'y a rien qui » fût plus contraire à mes desseins que l'air de Paris, à cause » d'une infinité de divertissemens qui y sont inévitables : & » pendant qu'il me sera permis de vivre à ma mode, je demeu- » reray toûjours à la campagne en quelque païs où je ne puis- » se être importuné des visites de mes voisins non plus que je » le suis icy en un coin de la Nort-Hollande. Il ajoûte que c'est la seule raison qui luy avoit fait quitter son païs, où les civilitez, pour ne pas dire les importunitez de ses alliez & de ses parens, n'étoient pas moins préjudiciables à son loisir & au repos de ses études que celles de ses voisins, & de ses amis, comme il l'a fait connoître dans les occasions ausquelles il fut obligé de s'en expliquer pour fermer la bouche à quelques-uns de ses envieux. Il ne laissoit pourtant pas d'alléguer encore une autre raison qui l'avoit porté à cette résolution. C'étoit la chaleur du climat de son païs qu'il ne trouvoit point favorable à son tempérament par rapport à la liberté de son esprit, dont la joüissance ne pouvoit être sans quelque trouble, lorsqu'il étoit question de concevoir des véritez, où l'imagination ne devoit point se mêler. * Il s'étoit apperçû que l'air de Paris étoit mêlé pour luy d'une apparence de poison trés-subtil & trés-dangereux ; qu'il le disposoit insensiblement à la vanité ; & qu'il ne luy faisoit produire que des chiméres. C'est ce qu'il avoit particuliérement éprouvé au mois de Juin de l'année 1628, lorsque s'étant retiré de chez M. le Vasseur pour étudier loin des compagnies,

Lipstorp. Specim. part. 2. pag. 81.

Lettr. MS. à Ville-Bress. sur la fin.

Tom. 3. des lettr. pag. 394. lettr. LXVIII.

Cum satis commodè in patriâ meâ versarer, nec alia prorsus ratio me ad alias sedes quærendas impelleret quam quod propter multitudinem amicorum & affinium, quorum consortio carere non poteram, minus mihi esset otii & temporis ad incumbendum studiis, &c. Cart. Ep ad Gisbert. Voetium part. 7. init. pag. 159.

* Tom. 1. des lettr. pag. 133.

compagnies, il entreprit de composer quelque chose sur la Divinité. Son travail ne pût luy réüssir faute d'avoir eû les sens assez rassis; outre qu'il n'étoit peut-être pas d'ailleurs assez purifié ny assez exercé pour pouvoir traiter un sujet si sublime avec solidité. 1629.

Pour satisfaire à ceux qui prétendoient luy former des scrupules sur le choix qu'il avoit fait de la Hollande pour sa retraite, il répondit prémiérement qu'étant né libre, & qu'aiant reçû assez de bien de ses parens pour n'être à charge à personne, il ne croioit pas qu'on pût luy interdire aucun endroit de la terre : que son dessein aiant été de vivre par tout où il se trouveroit sans engagement & sans employ, il n'avoit pas eû sujet de craindre de faire des-honneur aux habitans du païs où il auroit cherché à s'établir. Il leur fit entendre que ce n'étoit pas le caprice qui luy avoit fait préférer la Hollande aux autres endroits de l'Europe : & qu'il ne l'auroit pas choisie, s'il avoit trouvé quelque lieu plus propre à ses desseins. C'étoit un païs où il n'avoit aucune connoissance, sur tout dans la Nort-Hollande & la Frise, qu'il n'avoit vûë dans ses voiages qu'en passant du Holstein pour revenir en France. » La longue durée de la guerre y « avoit fait établir si bon ordre, que les armées qu'on y en« tretenoit sembloient ne servir qu'à conserver les particuliers dans une joüissance sure & tranquille des fruits de la paix qui régnoit dans le fonds des Provinces-Unies. Il avoit considéré que » la coûtume du païs ne portoit pas que l'on « s'entrevisitât si librement que l'on faisoit en France, & qu'« ainsi il luy seroit plus commode de vaquer à ce qu'il appelloit *ses divertissemens d'étude.* Il étoit assuré de vivre aussi « solitaire, aussi retiré que dans les déserts les plus écartez « parmi la foule d'un grand peuple fort actif, mais plus soi« gneux de ses propres intérêts que curieux de ceux d'autruy, « avec des gens attachez si généralement à leurs affaires, qu'il « ne devoit point appréhender qu'ils voulussent s'ingérer des « siennes. Il étoit au reste si bien persuadé d'avoir fait un bon choix, & il paroissoit si favorablement prévenu pour la Hollande, qu'il ne pût s'empêcher de proposer son exemple à suivre à ceux de ses amis qui luy témoignoient quelque envie de vouloir se retirer du monde. Rien n'est plus

De merit. Gisb. Voet. part. 7. p. 159.

Disc. de la Méthod. à la fin de la 3. part. p. 32.

Tom. 3. lettr. XXIII. pag. 111.

Disc. de la Méth. pag. 31. ut supr.

Lettr. MS. à Ville-Bress. écrite d'Amsterdam.

1629. glorieux pour la Hollande que la maniére dont il en écrivit deux ans aprés à M. de Balzac, qui luy avoit fait espérer de l'aller voir dans sa retraite en luy mandant le dessein qu'il avoit conçû de se retirer de la Cour & du monde. » Je ne trouve pas étrange, dit-il, qu'un esprit grand & généreux comme le vôtre ne se puisse accommoder à ces contraintes serviles où l'on se trouve dans la Cour. Et puisque vous m'assurez tout de bon que Dieu vous a inspiré de quitter le monde, je croirois pécher contre le S. Esprit, si je tâchois de vous détourner d'une si sainte résolution. Vous devez même pardonner à mon zéle, si je vous convie de choisir Amsterdam pour vôtre retraite : & de le préférer, je ne diray pas seulement à tous les couvents des Capucins & des Chartreux où beaucoup de gens se retirent, mais aussi à toutes les plus belles demeures de France & d'Italie, & même à ce célébre hermitage dans lequel vous étiez l'année passée. Quelque accomplie que puisse être une maison des champs, il y manque toûjours une infinité de commoditez qui ne se trouvent que dans les villes : & la solitude même qu'on y espére ne s'y rencontre jamais toute parfaite. Je veux que vous y trouviez un canal qui fasse rêver les plus grands parleurs, une vallée si solitaire qu'elle puisse leur inspirer du transport & de la joye. Mais il est difficile que vous n'aiez aussi quantité de petits voisins qui vont quelquefois vous importuner, & de qui les visites sont encore plus incommodes que celles que vous recevez à Paris. Au lieu qu'en cette grande ville * où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moy, qui n'éxerce la marchandise, chacun est tellement attentif à son profit, que j'y pourrois demeurer toute ma vie sans être jamais vû de personne. Je vas me promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple avec autant de liberté & de repos que vous pourriez faire dans vos allées : & je n'y considére pas autrement les hommes qui me passent devant les yeux, que je ferois les arbres qui se trouvent dans vos forêts, où les animaux qui y paissent. Le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que feroit celuy de quelque ruisseau. Que si je fais quelquefois réflexion sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous feriez de voir les païsans qui cultivent vos campagnes, considérant

Tom. 1. des lettr. pag. 474. & 475. lettr. CII.

Comparaison de la solitude de Balzac avec celle de Hollande.

* Amsterdam.

considérant que tout leur travail sert à embellir le lieu de « 1629.
ma demeure, & à faire ensorte que je n'y manque d'aucune «
chose. Que s'il y a du plaisir à voir croître les fruits dans vos «
vergers, & à s'y trouver dans l'abondance jusques aux yeux; «
pensez vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir icy «
des vaisseaux qui nous apportent abondamment tout ce que «
produisent les Indes, & tout ce qu'il y a de rare dans l'Eu- «
rope? Quel autre lieu pourroit-on choisir au reste du monde «
où toutes les commoditez de la vie & toutes les curiositez «
que l'on peut souhaiter soient si faciles à trouver qu'en ce- «
luy-cy? Sçavez-vous un autre pays où l'on puisse joüir «
d'une liberté si entiére; où l'on puisse dormir avec moins «
d'inquiétude; où il y ait toujours des armées sur pied pour «
nous garder sans nous être à charge; où les empoisonne- «
mens, les trahisons, les calomnies soient moins connuës; & «
où il soit demeuré plus de reste de l'innocence de nos Ayeux. «
Je ne sçay comment vous pouvez tant aimer l'air d'Italie, «
avec lequel on respire si souvent la peste; où la chaleur du «
jour est insupportable, la fraicheur du soir mal-saine; & où «
l'obscurité de la nuit couvre des larcins & des meurtres. Si «
vous craignez les hivers du septentrion, dites moy quelles «
ombres, quel évantail, quelles fontaines pourroient si bien «
vous préserver à Rome des incommoditez de la chaleur, «
comme un poële & un grand feu pourront icy vous exemp- «
ter du froid. Mais quelque avantage que la Hollande eût au dessus de l'Italie dans la pensée de M. Descartes, la vuë de la religion Catholique l'auroit infailliblement déterminé à se retirer au delà des Alpes, sans la crainte des maladies que la chaleur de l'air à coûtume de causer en Italie, où il pro- Tom. 1. des lettr. pag. 193. lettr. XXXIII.
teste qu'il auroit passé tout le têms qu'il a vêcu en Hollan- «
de. Par ce moyen il auroit ôté tout prétexte à la calomnie «
de ceux qui le soupçonnoient d'aller au préche: mais il «
n'auroit peut-être pas vêcu dans une santé aussi entiére & «
aussi longue qu'il fit jusqu'à son voyage de Suéde. «

Pour ce qui est du reproche qu'on luy faisoit de fuir la compagnie des hommes, il étoit bien persuadé que c'étoit moins sa cause particuliére que celle de tous les grands Philosophes, qui pour se procurer la liberté de vacquer à l'étude & à la méditation ont abandonné la Cour des Princes,

le

1620. le séjour de leur patrie, & souvent leur propre famille. Aussi n'avoit-il garde de répondre à cette accusation, s'estimant assez glorieux de pouvoir être condamné avec tant de grands hommes. Ses envieux qui ne pouvoient nier que rien n'est plus commode pour l'étude de la vraye Philosophie que la retraite & la solitude, ont tâché de tourner la sienne à sa honte, comme si au lieu d'user de sa solitude en Philosophe, il en eût abusé dans la mollesse ou dans quelque oisiveté criminelle. Il avoit certainement l'humeur fort éloignée de celle des mélancholiques & des misanthropes : & s'il n'avoit eu à vivre dans Paris qu'avec d'honnêtes gens, qu'avec des personnes capables de l'édifier, il n'auroit point cherché de séparation. Le mélange des uns avec les autres l'a fait résoudre de se priver de l'avantage qu'il auroit trouvé dans la compagnie des gens de bien & des sçavans, pour n'avoir pas à souffrir celle des personnes qui n'avoient point ces qualitez. C'est ce qu'il fit connoître long-têms aprés à M. Chanut. » Je me plains, dit-il, de ce que le monde est trop grand » à raison du peu d'honnêtes gens qui s'y trouvent. Je vou» drois qu'ils fussent tous assemblez en une ville : & alors je » serois ravi de quitter mon hermitage pour aller vivre avec » eux, s'ils me vouloient recevoir en leur compagnie. Car en» core que je fuye la multitude à cause de la quantité des im» pertinens & des importuns qu'on y rencontre, je ne laisse » pas de penser que le plus grand bien de la vie est de joüir de » la conversation des personnes qu'on estime. Ce n'étoit ni la fierté ni l'impatience qui luy mettoit ces expressions dans la bouche : & il ne parloit de la sorte que dans la persuasion où il étoit que Dieu demandoit de luy autre chose que de supporter les defauts des autres, ou de condescendre aux volontez de la multitude.

Lipstorp. de reg. mot. p. 82.

Cart. Epist. Lat. ad Voet. p. 21.

Tom. 1. des lettr. p. 100, 101. lettr. XXXII.

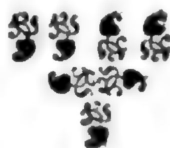

CHAP.

CHAPITRE II.

Etat de la Hollande au têms que M. Descartes y arriva. Détail des stations diverses du séjour qu'il y fit pendant vingt ans. Il passe en Frise où il travaille à ses méditations. Quel rapport sa Philosophie peut avoir avec la Théologie? Quelles questions Métaphysiques peuvent entrer dans sa Physique?

LOrs que M. Descartes arriva à Amsterdam, la République se trouvoit encore occupée de la distribution des richesses que les flotes des deux compagnies des Indes orientales & occidentales avoient enlevées depuis peu aux Espagnols & aux Portugais, & qui répandirent dans la Hollande cette prodigieuse abondance qui l'a renduë si florissante. Le Prince d'Orange (Fréderic Henry) commençoit le siége de Bosleduc, qui mérita d'être conté parmi les plus remarquables de ce siécle: & la ville que les Espagnols avoient toujours considérée comme imprenable changea de maître par une capitulation signée le 14 de Septembre suivant. M. Descartes content de la connoissance qu'il avoit acquise du train de ce monde dans ses voyages s'étoit deffait de la curiosité qui l'avoit fait intéresser jusqu'alors dans les affaires publiques, & il ne songea qu'à se procurer un lieu de repos.

1629.

A la fin d'Avril 1629.

Au milieu des commoditez qu'il trouva pour ses desseins, il se regarda toujours comme un étranger qui n'aspiroit points aux droits de citoien, & ne se logea qu'avec la résolution de changer souvent de demeure. L'espace de plus de vingt-ans qu'il passa en Hollande, qu'il appelloit son hermitage, n'ût presque rien de plus stable que le séjour des Israëlites dans l'Arabie déserte. La diversité de ses stations est quelque chose de si obscur & de si embarassant pour la connoissance de sa vie, que j'ay crû obliger le lecteur en lui rassemblant comme dans une carte les lieux differens de ces stations selon l'ordre qu'il a tenu dans sa route.

D'Amsterdam il alla demeurer en Frise prés de la ville de *Franeker* en 1629; & il revint dés la même année à 1629.

Amsterdam

1630. *Amsterdam*, où il passa l'hyver avec une grande partie de
1631. l'année suivante. S'il éxécuta le dessein de son voyage *d'Angleterre*, ce ne fut qu'en 1631 ; & il revint achever cette année à *Amsterdam*, au lieu de faire le voyage de Constantinople dont il avoit été sollicité. On ne sçait pas évidem-
1632. ment où il passa l'année 1632 : mais en 1633 il alla demeurer
1633. à *Déventer* dans la province d'Over-Issel. Delà il retourna à *Amsterdam*, où il passa une partie de l'année 1634, du-
1634. rant laquelle il fit quelques tours à la *Haye* & à *Leyde*, mais qui furent de peu de durée. Il fit ensuite le voyage de *Danemarc* avec M. de Ville-Bressieux, & il revint à *Amsterdam*, d'où il fit une retraite de quelques mois à *Dort*, aprés quoi il alla à *Amsterdam*, & delà il passa pour une seconde fois à *Déventer* en 1635. Il retourna ensuite dans la Frise occidentale, &
1635. demeura quelque têms à *Lievvarden*, qui est la ville princi-
1636. pale de la province. Il y passa l'hiver, & il revint ensuite à *Amsterdam*, où il demeura quelques mois, au bout desquels il passa a *Leyde*, pour vacquer sans doute à l'édition de ses ouvrages. Il alla demeurer ensuite prés de la ville *d'Utrecht*. Delà il fut pour la prémiére fois s'habituer à *Egmond de Binnen*
1637. ou *de Abdye*, le plus beau village de la Nort-hollande dans le ter-
1638. ritoire de la Ville d'Alcmaer, dont nous aurons occasion de parler aussi bien que de deux autres villages du nom d'Egmond, dans l'un desquels il fit aussi quelque séjour. Il semble qu'il retourna ensuite à *Utrecht* pour peu de têms, & qu'en 1639 il alla demeurer à *Hardervvic*, ville de la Veluve située
1639. sur les bords du Zuyder-Zée, & passa delà dans une maison de campagne prés *d'Utrecht*. Il se retira ensuite à *Leyde* vers
1640. le commencement de l'an 1640. Six mois aprés il fut à *Amersfort* ville de la Seigneurie d'Utrecht. L'année suivante il passa encore à *Leyde*, d'où aprés un séjour de quelques
1641. mois il se retira dans le village *d'Endegest* ou *Eyndegeest* à une
1642. demy-lieuë de Leyde. Il y demeura jusqu'à la fin de l'hyver de l'an 1643, aprés quoi il se retira à *Egmond de Hoef*, qui
1643. est aussi prés d'Alcmaer, & y loüa une maison depuis le prémier jour de May de cette année jusqu'à pareil jour de l'an 1644. Il retourna ensuite à *Leyde*, & delà il fit son prémier
1644. voyage de *France*, depuis le mois de Juin jusqu'en Novembre. Etant revenu en Hollande il s'établit si bien à *Egmond*

Il a parlé de ce séjour de Leyde, tom. 1. pag. 390.

de

de Binnen qu'il n'en sortit plus pour aller s'habituer ail- 1645.
leurs, mais seulement pour faire ses voiages dans la résolu-
tion de retourner toujours en ce lieu. De sorte que pour 1646.
expliquer favorablement la pensée de ceux qui ont crû qu'il
avoit demeuré tantôt à *Alcmaer* & tantôt à *Harlem*, il faut
dire que c'étoit des lieux de correspondance pour luy où l'on
recevoit de ses nouvelles, & où l'on addressoit ses paquets
& ses lettres pendant son séjour d'Egmond. On ne peut nier
néanmoins qu'il n'ait demeuré pendant quelque têms dans
une maison de campagne prés de *Harlem*, mais il n'est pas
aisé d'en marquer le têms précisément. D'Egmond il fut
quelquefois à *la Haye*, mais seulement pour se promener
& pour voir la Princesse Elizabeth de Bohéme, comme il
avoit fait souvent d'Endegeest les années précédentes. Il fut
aussi delà à *Amsterdam* voir M. Chanut. S'il fit encore quel-
ques courses à *Leyde*, à *Utrecht*, & à *Groningue* en Frise, du-
rant sa demeure à Egmond, ce fut pour solliciter des affai-
res qu'il avoit contre des Ministres & des Théologiens du
pays. L'an 1647 il fit son second voyage en *France* par la 1647.
Haye, *Rotterdam*, & *Middelbourg*, qui furent moins des lieux
de séjour que de passage pour ce voyage. Il dura depuis
le mois de Juin jusqu'à l'entrée de l'hiver qu'il retourna à
Egmond avec l'Abbé Picot qui l'avoit accompagné en *Tou-
raine*, en *Poitou* & en *Bretagne*. Aprés son troisiéme voyage
en *France* qu'il fit l'année suivante, & dont il fut de retour 1648.
à la fin du mois d'Août, il ne quitta plus *Egmond* que pour
aller en *Suede*, d'où Dieu ne permit pas qu'il revint. 1649.

Quoi qu'il se vantât de pouvoir garder la solitude au milieu de la foule des peuples aussi aisément que dans le fonds des deserts, il évitoit néanmoins le cœur des grandes villes, & affectoit de loger au bout de leurs fauxbourgs. Il leur préféroit toujours les villages, & les maisons détachées au milieu de la campagne, autant qu'il en pouvoit trouver de commodes pour son usage, pourvu qu'elles fussent dans le voisinages des villes pour en tirer sa subsistance avec plus de facilité. Jamais ou rarement faisoit-il addresser les lettres & les paquets qu'on luy envoyoit au lieu de sa demeure en droiture, afin de vivre mieux caché. C'étoit tantôt à Dort par M. Beeckman, à Harlem par M. Bloemaert, à Amsterdam

par Mad. Reyniers ou M. Van-Sureck; & tantôt à Leyde par M. Hooghland. Il n'y avoit ordinairement que le P. Mersenne en France, qui eût son secret là dessus: & il le luy garda si religieusement que plusieurs des gens de Lettres, & des curieux de France qui voyagérent pendant tout ce têms en Hollande, furent privez de la satisfaction de le voir pour n'avoir pû le déterrer. De son côté lors qu'il écrivoit à ses amis, sur tout avant qu'il se fût établi à Egmond, il datoit ordinairement ses lettres non pas du lieu où il demeuroit, mais de quelque ville comme Amsterdam, Leyde &c. où il étoit assuré qu'on ne le trouveroit pas. Lors qu'il commençoit à être trop connu en un endroit, & qu'il se voyoit visité trop fréquemment par des personnes qui lui étoient inutiles, il ne tardoit pas de déloger pour rompre ces habitudes & se retirer en un autre lieu où il ne fût pas connu. Ce qui luy réussit jusqu'à ce que sa réputation servît à le découvrir par tout où elle le suivoit comme son ombre.

Tom. 2. des lettr. p. 472.

Voila l'éclaircissement que j'ay crû nécessaire pour les stations diverses du séjour de M. Descartes en Hollande, étant persuadé que leur arrangement contribuera beaucoup à débarasser la suite de sa vie dans l'esprit des lecteurs.

1629.

Pour reprendre son histoire à son arrivée de France à Amsterdam où nous l'avions interrompuë, nous remarquerons qu'aprés une délibération de peu de jours il passa en Frise pour être encore plus éloigné du grand monde. Il se retira prés de Franeker, ville où se trouvoient quelques sçavans à cause de l'Université qu'on y avoit établie depuis l'an 1581: & il se logea dans un petit château qui n'étoit séparé de la ville que par un fossé. Il jugea le lieu d'autant plus commode pour luy que l'on y disoit la Messe en toute sûreté, & qu'on luy laissoit une liberté entiére pour les autres éxercices de sa Religion.

Tom. 2. des lettr. p. 512. lettr. cx.

Ce fut là qu'ayant renouvellé devant les autels ses anciennes protestations de ne travailler que pour la gloire de Dieu & l'utilité du genre humain, il voulut commencer ses études par ses méditations sur l'éxistence de Dieu & l'immortalité de nôtre Ame. Mais pour ne rien entreprendre sur ce qui est du ressort de la Théologie, il ne voulût envisager Dieu dans tout son travail que comme l'auteur de la Nature

à

à qui il prétendoit consacrer tous ses talens. Ce n'étoit pas la Théologie naturelle, mais seulement celle de révélation qu'il excluoit de ses desseins. Il est bon de l'entendre s'expliquer au P. Mersenne sur ce sujet. » Pour vôtre question de Théologie, dit-il, quoi qu'elle passe la capacité de mon « esprit, elle ne me semble pas toutesfois hors de ma profes- « sion, parce qu'elle ne touche point à ce qui dépend de la « révélation, ce que je nomme proprement Théologie: mais « elle est plûtôt Métaphysique, & elle se doit éxaminer par « la raison humaine. Or j'estime que tous ceux à qui Dieu a « donné l'usage de cette raison sont obligez de l'employer « principalement à le connoître, & à se connoître eux-mê- « mes. C'est par là que j'ay tâché de commencer mes études. « Et je vous diray que je n'eusses jamais sçû trouver les fon- « demens de la Physique, si je ne les eusses cherchez par cet- « te voye. Mais c'est la matiére que j'ay le plus étudiée de « toutes, & dans laquelle, graces à Dieu, j'ay trouvé assez de « satisfaction. Au moins pensé-je avoir trouvé comment on « peut démontrer les véritez Métaphysiques d'une façon qui « est plus évidente que les démonstrations de Géométrie. Je « dis cecy selon mon jugement, car je ne sçay pas si je le pour- « rois persuader aux autres. Les neuf prémiers mois que j'ay « été en ce pays je n'ay travaillé à autre chose, & je croy que « vous m'aviez déja oüy dire auparavant que j'avois fait des- « sein d'en mettre quelque chose par écrit, mais je ne juge « pas à propos de le faire que je n'aie vû prémiérement com- « ment la Physique sera reçûë. Si toutesfois le livre dont vous « parlez étoit quelque chose de fort bien fait, les matiéres « qu'il traite sont si dangereuses que je me sentirois peut-être « obligé d'y répondre sur le champ, s'il me tomboit entre les « mains. Mais je ne laisseray pas de toucher dans ma Physi- « que plusieurs questions Métaphysiques, & particuliérement « celle-cy; Que les véritez Mathématiques que vous nommez « éternelles ont été établies de Dieu & en dépendent entié- « rement, aussi bien que tout le reste des créatures. C'est en « effet parler de Dieu comme d'un Jupiter ou d'un Saturne, « & l'assujettir au styx & au destin, de dire que ces véritez « sont indépendantes de lui. Ne craignez point, je vous prie, « d'assurer & de publier par tout, que c'est Dieu qui a établi «

1629.

Tom. 2. lettr. CIV. p. 477, 478, 479.

C'étoit un écrit tendant à l'Athéisme, dont le P. Mersenne lui donnoit avis.

1629. » ces loix dans la Nature, de même qu'un Roy établit des loix » dans son royaume. Or il n'y en a aucune en particulier que » nous ne puissions comprendre si nôtre esprit se porte à la » considérer ; & elles sont toutes gravées dans nôtre ame & » comme nées avec nous, de même qu'un Roy imprimeroit » ses loix dans le cœur de tous ses sujets, s'il en avoit aussi » bien le pouvoir. Au contraire nous ne pouvons comprendre » la grandeur de Dieu encore que nous la connoissions. Mais » ce qui nous la fait juger incompréhensible est justement ce » qui nous la fait estimer davantage ; de même qu'un Roy à » plus de majesté lors qu'il est moins familiérement connu » de ses sujets, pourvû néanmoins qu'ils ne s'imaginent pas » être sans Roy, & qu'ils le connoissent assez pour n'en point » douter. On vous dira que si Dieu avoit établi ces Véritez, » il les pourroit changer comme un Roy fait ses Loix : A » quoi il faut répondre qu'ouy, si sa volonté peut changer. » Mais je les comprens comme éternelles & immuables : Et » moy je juge la même chose de Dieu. Mais sa volonté est li- » bre : ouy, mais sa puissance est incompréhensible. Et géné- » ralement, nous pouvons bien assurer que Dieu peut faire » tout ce que nous pouvons comprendre ; mais non pas, qu'il » ne peut faire ce que nous ne pouvons pas comprendre. Car » il y auroit de la témérité à penser que nôtre imagination à » autant d'étenduë que sa puissance.

Mentibus nostris ingenita. ibib.

Sur cét essay l'on peut juger de la liaison que M. Descartes prétendoit mettre entre sa Philosophie & la Théologie naturelle. Pour l'autre Théologie qui a ses fondemens sur l'inspiration divine, il se contenta toujours de la recevoir avec une profond respect sans vouloir jamais l'éxaminer : & sa délicatesse a été si grande sur ce point, qu'encore qu'il ne pût se résoudre à recevoir la maniére scholastique de la traiter, parce qu'il la trouvoit entiérement assujettie à Aristote, il a toujours mieux aimé se taire ou se rétracter que de rien avancer de contraire aux décisions de la Foy.

Tom. 2. lettr. cv. p. 481.

L'espace de neuf mois qu'il témoigne avoir donné à ses méditations sur l'éxistence de Dieu & celle de nos Ames, nous fait voir qu'il voulut poursuivre cette étude aprés avoir quitté sa demeure de Franeker où il ne demeura pas plus de cinq ou six mois. Il la continua durant les prémiers mois de

de son retour à Amsterdam l'hiver suivant. Mais le Traitté qu'il en avoit commençé fut interrompu par d'autres études, & il ne le reprit que dix ans aprés. Ce qui l'empêcha d'abandonner tout à fait cét ouvrage fut un extrait que le P. Mersenne luy envoya l'année suivante de ce dangereux écrit dont nous avons parlé, ne croyant pas qu'il luy fût permis de ne se pas opposer aux pernicieuses maximes qu'il renfermoit touchant la Diviniré. » Je vous ay trop d'obligation, dit-il dans sa réponse à ce Pére, de la peine que vous « avez prise de m'envoyer un extrait de ce manuscrit. Le plus « court moyen que je sçache pour répondre aux raisons qu'il « apporte contre la Divinité, & en même têms à toutes cel- « les des autres Athées, est de trouver une démonstration é- « vidente qui fasse croire à tout le monde que Dieu est. Pour « moy j'oserois me vanter d'en avoir trouvé une qui me sa- « tisfait entiérement, & qui me fait sçavoir plus certainement « que Dieu est, que je ne sçay la vérité d'aucune proposition « de Géométrie. Mais je ne sçay pas si je serois capable de la « faire entendre à tout le monde de la même maniére que je « l'entens : & je crois qu'il vaut mieux ne toucher point du « tout à cette matiére que de la traitter imparfaitement. Le « consentement universel de tous les peuples est suffisant « pour maintenir la Divinité contre les injures des Athées : & « un Particulier ne doit jamais entrer en dispute contre eux, « s'il n'est trés assuré de les convaincre. J'éprouveray dans la « Dioptrique si je suis capable d'expliquer mes conceptions, « & de persuader aux autres une vérité, aprés que je me la « suis persuadée, ce que je ne pense nullement. Mais si je « trouvois par expérience que cela fût, je pourrois bien ache- « ver quelque jour un petit Traitté de Métaphysique que j'ay « commencé étant en Frise, & dont les principaux points sont « de prouver l'éxistence de Dieu & celle de nos Ames lors « qu'elles sont séparées du corps, d'où suit leur immortalité. « Car je suis en colére quand je songe qu'il y a des gens au « monde si audacieux & si impudens que de combatre contre « Dieu.

1629.

1630.

Tom. 2. lettr. CIII. part. 2. p. 469, 470.

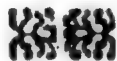

CHAP.

CHAPITRE III.

M. Descartes propose au sieur Ferrier ouvrier d'Instrumens de Mathématiques de venir demeurer avec luy. Avantages qu'il luy fait, mais sans effet. Instructions qu'il luy donne pour se perfectionner dans la taille des verres. Il tache de dissiper les sujets de chagrin qu'il croyoit avoir reçûs de M. Mydorge. Il luy reléve le courage dans sa mauvaise fortune. Il s'employe pour luy procurer quelque poste commode.

1629. MR Descartes n'abandonnoit pas tellement son têms à la Métaphysique, qu'il n'en réservât quelque portion pour les expériences naturelles, & particuliérement pour celles de la Dioptrique, ausquelles il s'étoit déja beaucoup appliqué en France. A peine se vid-il établi en Frise qu'il se souvint d'avoir laissé à Paris le sieur Ferrier, ce célébre ouvrier d'Instrumens de Mathématiques qu'il avoit employé pour la taille des verres. Il ne se crût pas déchargé du soin qu'il avoit pris autrefois de sa fortune pour le rendre aisé, & de son instruction pour le perfectionner dans son art. L'affection qu'il avoit conçûë pour cét homme, depuis que M. Mydorge le luy eût recommandé luy fit naître l'envie de l'attirer auprés de luy. Il n'oublia rien pour rendre trés-avantageuses les conditions qu'il luy proposoit tant pour les commoditez de la vie que pour la satisfaction de l'esprit. Il luy écrivit le dix-huitiéme de Juin, d'une maniére également honnête & pressante, & data sa lettre d'Amsterdam où il luy donna son addresse pour n'être pas obligé de découvrir le lieu de sa demeure. Il luy marqua pour l'inviter à venir encore plus volontiers, que depuis qu'il l'avoit quitté il avoit appris beaucoup de choses nouvelles touchant leurs verres: & qu'il espéroit le faire aller au delà de tout ce qui s'étoit jamais vû. Tout ce qu'il avoit dans l'esprit là-dessus luy paroissoit si facile à exécuter, & en même têms si certain, qu'il ne doutoit presque plus de ce qui pouvoit dépendre de la main, comme il avoit fait auparavant. Mais parce que ces choses ne pouvoient se mander par lettres, à cause de mille

Tom. 3 lettr. xcviii. p. 551. & suiv.

mille rencontres qui ne se prévoient pas sur le papier, & que l'on corrige souvent d'une parole lors qu'on est présent, il étoit nécessaire qu'ils fussent ensemble. Il luy promit que s'il étoit assez *brave homme* pour faire le voyage & venir passer quelque têms avec luy *dans le desert*, il luy laisseroit tout le loisir de s'exercer sans que personne le pût divertir; qu'il éloigneroit de luy tous les objets capables de luy donner de l'inquiétude; en un mot qu'il ne seroit en quoi que ce fût plus mal que luy, & qu'ils vivroient ensemble *comme fréres*. Il s'obligea de le défraier de toutes choses aussi long-têms qu'il luy plairoit de demeurer avec luy, & de le remettre dans Paris lors qu'il auroit envie d'y retourner. Ne pouvant luy faire donner d'argent à Paris sans faire connoître le lieu de sa demeure qu'il vouloit tenir caché, il lui fournit d'autres expédiens tant pour la dépense de sa personne que pour l'achât des outils & des meubles utiles à leur ménage. Il luy marqua sa route par Calais jusqu'à Rotterdam ou à Dort, où il l'addressa à M. BEECKMAN Recteur du Collége, qui devoit luy fournir de sa part de l'argent, & tout ce dont il pourroit avoir besoin pour achever son voyage. Il luy conseilla d'apporter du sien tout ce qu'il auroit de la peine à quitter: & en cas d'embarras, de venir plûtôt tout nud que d'y manquer. Il lui témoigna pourtant que s'il avoit actuellement quelque bonne fortune, il seroit faché de le débaucher; mais que s'il n'étoit pas mieux que lors qu'il l'avoit quitté, il ne devoit point mettre en délibération le voyage qu'il luy proposoit. Enfin il luy manda qu'en l'attendant il prendroit un logis entier pour eux seuls, où ils pourroient vivre tous deux *à leur mode* & *à leur aise*.

1629.

Pag. 552. ibid.

ou Dordrecht

La réponse que fit le sieur Ferrier à des offres si avantageuses luy fit connoître qu'il manquoit de résolution pour ce voyage, & qu'il ne devoit point s'attendre à luy, soit à cause de l'honneur qu'il avoit d'être actuellement employé pour Gaston de France frére du Roy, soit par l'espérance de rendre sa fortune meilleure à Paris qu'ailleurs.

Tom. 2. des lettr. p. 522. lettr. cx.

M. Descartes avoit déja fait provision d'un garçon qui « sçeût faire la cuisine à la mode de France. Il songeoit à « acheter des meubles, & vouloit prendre pour trois ans une « partie du petit château de Franeker, où il s'étoit contenté «

jusques-là

1629. jusques-là d'un simple appartement. Mais voyant que le sieur Ferrier ne venoit pas, il disposa ses affaires d'une autre maniére: de sorte qu'il quitta la Frise pour venir demeurer dans Amsterdam vers le commençement d'Octobre.

Il ne laissa point de servir le sieur Ferrier avec son affection ordinaire, & il luy en donna de nouvelles marques dés la prémiére semaine de son établissement à Amsterdam. Ferrier luy avoit écrit vers la fin de Juillet ou le commençement d'Août, pour luy faire sçavoir l'espérance qu'on luy avoit donnée de pouvoir travailler pour le Roy. M. Descartes pour luy faciliter les moyens d'avancer cette affaire, l'avoit recommandé aux Péres de l'Oratoire, dont la plûpart étoient ses amis particuliers. La chose réussissoit déja au gré de l'un & de l'autre, lorsque la mort du Cardinal de Bérulle, vint à rompre les mesures qui s'étoient prises sous sa protection. Ferrier ne manqua pas d'en récrire sur l'heure à M. Descartes, & il tacha de luy faire sentir combien cét accident faisoit de tort à ses intérets particuliérs. M. Descartes n'y fut pas insensible, & il luy fit connoître par la lettre qu'il luy écrivit d'Amsterdam le huitiéme d'Octobre combien il auroit souhaité que la fortune luy eût été plus favorable. Il luy manda qu'il ne devoit pas encore desespérer de pouvoir se loger au Louvre, nonobstant l'absence du Pére de Gondren qui devoit succeder au Cardinal de Bérulle dans la supériorité générale de sa congrégation. Il luy donna même avis d'aller trouver le Pére Gibieuf ou le Pére de Sancy, s'il venoit quelque place à vacquer avant le retour du Pére de Gondren, & de les engager par ses importunitez à luy garantir ce que l'un de leurs Péres, luy avoit fait obtenir. Ferrier qui à la recommandation de M. Descartes & de M. Mydorge s'étoit donné de l'accez chez les Sçavans, & chez les Grands même, étoit tombé insensiblement dans la négligence par un peu trop de complaisance pour luy même. M. Descartes s'en apperçût, & sans vouloir aller jusqu'à la cause, il luy conseilla d'emploier le têms présent, sans trop se fier sur l'avenir: & il luy dit nettement qu'il n'avanceroit jamais, s'il différoit toujours de trois mois en trois mois jusqu'à ce que ses affaires domestiques fussent en meilleur état. Il luy donna encore d'autres avis particuliérs sur divers instrumens

Tom. 3. pag. 553, 554. lettr. xcix.

1629.

ftrumens qu'il avoit à faire, & principalement fur les verres qu'il devoit tailler. Il voulut même luy envoyer les modéles de ce qu'il avoit penfé la deffus, & il luy promit qu'il ne luy manqueroit aucune chofe de ce qui pourroit dépendre de luy, non plus que s'il étoit à Paris.

Le fieur Ferrier eut pour toutes ces bontez de M. Defcartes tous les fentimens de reconnoiffance dont il étoit alors capable : & il luy récrivit le 26 du même mois pour le remercier, & luy demander l'éclairciffement de quelques difficultez fur ce qu'il luy avoit envoyé. Il luy témoigna vouloir inceffamment fe mettre en état de travailler fur fes inftructions, tant pour les modéles & les machines qu'il luy avoit décrites, que pour la taille des verres dont il luy avoit prefcrit la maniére. Mais fa mauvaife fortune forma divers obftacles à ces beaux deffeins à mefure qu'il faifoit paroître quelque bonne réfolution. Le refroidiffement qu'il trouvoit dans l'affection dont M. Mydorge comme ami de M. Defcartes l'avoit honoré jufqu'alors contribuoit auffi à l'abatre: & il fembloit l'affujettir tellement à fuivre fes ordres & fes lumiéres dans fon travail, qu'il ne luy laiffoit point la liberté de fuivre celles de M. Defcartes. C'eft au moins ce que le fieur Ferrier voulut infinuer dans fa lettre à M. Defcartes, qu'il n'auroit peut être pas été fâché de broüiller avec M. Mydorge, & de le prévenir, dans la penfée de tirer quelque avantage des foupçons mutuels de ces deux anciens amis.

Voyez la feconde partie de cette lettre que M. Clerfelier n'a pas fait imprimer, & qui eft reftée manufcrite.

Pag. 558, 557, 568, du III. volume des lettres.

M. Defcartes fit femblant d'écouter fes plaintes, & infiftant fur toutes chofes à luy faire employer fans delay *le têms préfent à quelque prix que ce fût*, il lui confeilla de changer de demeure, & de fouffrir plûtôt ailleurs toutes fortes d'incommoditez, pourvû qu'il pût avoir du têms pour travailler à ce qu'il luy marquoit. Au cas qu'il ne pût déloger, il luy perfuada de dire ouvertement fon deffein à M. Mydorge plûtôt que de différer à travailler ; de luy faire connoître, même de fa part s'il en étoit befoin, qu'il étoit impoffible de réuffir fur la maniére qu'il luy avoit prefcrite.

Pag. 554, 557.

Ferrier ne fouffrit qu'avec peine, fur tout depuis le départ de M. Defcartes, l'affiduité avec laquelle Monfieur Mydorge preffoit & examinoit fon travail. Il trouvoit

1629. un peu étrange qu'il le taxât si souvent d'ignorance, de lenteur, & de mal-adresse sans lui rien apprendre : au lieu que M. Descartes non content de le traiter toûjours avec douceur & beaucoup d'honnêteté, avoit encore eu la bonté de l'instruire de toutes choses, & de luy gouverner la main. Ferrier prétendoit devoir tout à M. Descartes, & rien à M. Mydorge. Il eut même l'indiscrétion de publier que M. Mydorge se faisoit passer pour le prémier auteur de divers secrets, dont il ne tenoit la connoissance que de M. Descartes. Mais M. Descartes sans s'arrêter à ses petits ressentimens voulut luy donner un exemple de son desintéressement, en luy marquant en général que la vanité des gens qui s'attribuent la gloire d'une chose à laquelle ils n'ont rien contribué, ne fait point d'impression sur ceux qui ne sont attentifs qu'à leurs devoirs. Il paroît que le sieur Ferrier ne trouvoit ses affaires domestiques en mauvais état, que pour avoir voulu trop se distinguer des artisans de sa profession, & pour s'être enfonçé dans la théorie de la Méchanique au préjudice de son travail. Il avoit été seur de sa subsistance tant que M. Descartes avoit été à Paris. Sa retraite devoit luy ouvrir les yeux sur la nécessité de travailler pour vivre, aprés avoir perdu un patron dont le semblable ne se trouvoit plus parmi les Sçavans de Paris à son égard. Mais la douceur qu'il avoit trouvée dans la méditation, & dans les entretiens des Mathématiciens, avoit beaucoup diminué en luy l'habitude du travail. De sorte que M. Descartes se crût obligé de l'exhorter fortement à réprendre la fabrique des instrumens communs, & des autres choses qui donnoient du profit présent selon sa profession. Que s'il avoit du têms de reste pour travailler dans l'espérance d'un plus grand profit à l'avenir, il luy conseilloit de l'employer aux verres. Que pour réussir surement dans cette derniére occupation, il falloit préparer toutes les machines à loisir, parce que ce seroit le moyen de pouvoir tailler ensuite chaque verre en un quart d'heure. Mais qu'au reste, il ne devoit pas espérer faire des merveilles du prémier coup avec ces machines. C'est un avis qu'il luy donnoit pour ne le pas laisser repaître de fausses espérances, & ne le pas engager à y travailler qu'il ne fût résolu d'y employer beaucoup de têms. Mais il luy faisoit espérer que

Pag. 568. Pag. 554. Pag. 557. Pag. 581.

que s'il avoit un an ou deux pour pouvoir disposer tout ce qui étoit nécessaire, on viendroit à bout de voir par son moyen s'il y a des animaux dans la lune. 1629.

M. Descartes ne se contenta pas de luy relever le courage par ses exhortations, il luy donna encore tous les éclaircissemens qu'il luy avoit demandez, avec de nouvelles instructions dans une longue lettre qu'il luy envoya peu de têms aprés. Comme il ne songeoit plus à l'attirer en Hollande, il eut soin de le recommander particuliérement au P. Mersenne, à qui il en écrivit, pour le prier de luy chercher quelque lieu plus commode que celuy où il étoit, tant pour vivre que pour travailler. » Je suis assuré, dit-il à ce Pére, de l'éxécution des verres du sieur Ferrier, pourvû qu'il y travaille seul, & qu'il soit en repos. C'est assurément quelque chose de plus grande importance que l'on ne s'imagine. Il y a tant de gens à Paris qui perdent de l'argent à faire soufler des charlatans : n'y en auroit-il point quelqu'un, qui voulût tenir le sieur Ferrier six mois ou un an à ne faire autre chose du monde que cela ? Car il luy faudroit du têms pour préparer ses outils ; & il en est de même qu'à l'Imprimerie où la prémiére feuille coûte plus de têms à faire que plusieurs autres.

Pag. 569. tom. 3. & p. 522. tom. 2.

Tom. 2. lettr. CXII. p. 531.

Cette inquiétude & cette ardeur que M. Descartes faisoit paroître dans l'empressement avec lequel il embrassoit les intérêts de Ferrier, méritoit bien que cét homme fit de son côté quelques démarches pour s'aider & correspondre à tant de soins. Néanmoins M. Descartes ne reçut point de réponse à la lettre qu'il avoit pris la peine de luy écrire le trézième de Novembre, & il n'entendit plus parler de luy du reste de l'année.

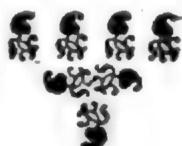

CHAPITRE IV.

M. Descartes reçoit avis d'une observation faite à Rome sur des Parhélies, & il y fait ses réfléxions. Il contracte amitié avec quelques Hollandois, & sur tout avec Reneri le prémier des disciples qu'il fit hors de France. Voyage de M. Gassendi en Hollande, où il ecrit aussi sa Dissertation sur les Parhélies de Rome. Occasion du Traitté que M. Descartes fit depuis sur les Météores.

1629.

LA lettre où M. Descartes recommandoit le sieur Ferrier au Pére Mersenne, contenoit aussi la réponse qu'il faisoit à ce que ce Pére luy avoit mandé du fameux phénoméne qui avoit paru à Rome cette année, & qui avoit donné de l'éxercice aux Philosophes du têms.

xx jour de Mars 1629.

Le xx de Mars on avoit vû dans cette ville cinq Soleils en même têms, c'est à dire, quatre *Parhélies* ou faux soleils autour du Soleil. Le Pére Scheiner Jésuite Allemand, qui étoit pour lors à Rome, en avoit fait l'observation avec quelques autres Mathématiciens du lieu: & le Cardinal Barberin qui étoit toujours fort zélé pour l'avancement des sciences, en avoit envoyé une description à M. de Peiresc Conseiller au Parlement de Provence, avec la figure du phénoméne. M. de Peiresc en avoit fait faire plusieurs copies, pour communiquer la chose à tous les Sçavans de sa connoissance, & pour les exciter à donner leurs réfléxions sur le phénoméne. Il en envoya une à M. Gassendi qui étoit pour lors en Hollande, & qui étoit parti de France avec M. Luillier Maître des Comptes dés la fin de l'année précédente pour le voyage des Pays-bas. M. Gassendi ayant trouvé dans Amsterdam deux amis que M. Descartes y avoit faits tout nouvellement avant que de se retirer en Frise, voulut aussi se lier avec eux, tant en considération de leur mérite particulier, que par le désir d'avoir pour amis ceux de M. Descartes, qu'il estimoit infiniment, mais qu'il n'avoit vû qu'une seule fois de sa vie, & qu'il ne connoissoit pas encore assez pour entretenir avec luy un commerce d'habitudes.

Vit. Peiresc. lib. 4. p. 142.

Sorbieres vie de Gassendi.

Epistol. Gassend. pag. 41.

Le

Le prémier de ces deux amis étoit M. de *Vvaessenaer* Gentil-homme de l'une des plus anciennes maisons de la province, mais qui étoit réduit à professer la médecine. Il avoit un fils qui étoit habile Mathématicien, & dont nous aurons occasion de parler avec plus d'étenduë dans la suite de la vie de M. Descartes. 1629.

L'autre amy étoit le sieur Henry *Reneri* ou Renier, qui est appellé mal à propos M. *Reveri* dans les lettres de M. Descartes, que M. Clerselier a fait imprimer, & dans la vie du P. Mersenne écrite par le P. Hilarion de Coste. Tom. 3. &c. pag. 96.

Ce Reneri qui a passé pour le prémier des sectateurs que la Philosophie de M. Descartes se soit faits dans les païs étrangers, étoit natif de la petite ville de Huy ou Hoey sur la Meuse dans le pays de Liége. Son pére n'étoit qu'un simple marchand & receveur du Chapitre de Huy : mais son grand-pére avoit été homme de grande considération à la Cour de Bruxelles, sous Marguerite Princesse de Parme, fille de Charles-Quint Gouvernante des Pays-bas ; & il avoit été choisi pour être Gouverneur du Prince Alexandre son fils. Nôtre Reneri étoit de trois ans plus âgé que M. Descartes : il avoit fait ses humanitez à Liége, & sa philosophie à Louvain. Mais étant revenu à Liége pour y étudier en Théologie, il eut le malheur de tomber sur les institutions de Calvin, dont la lecture luy changea tellement l'esprit qu'il abjura la Religion Catholique. L'obstination qu'il fit paroître à vouloir demeurer dans sa nouvelle résolution luy attira la disgrace de ses proches, & il ne put se soustraire à l'indignation de son pére que par la fuite. Il se retira en Hollande, & alla à Leyde étudier l'Ecriture Sainte au collége des François, où il trouva des gens qui voulurent bien contribuer à sa subsistance. Cinq ans aprés sa fuite, son pére se crût obligé de le deshériter aprés avoir inutilement travaillé pour le faire revenir. Reneri pour tâcher de remédier à son indigence ouvrit une école particuliére dans Leyde, où il s'entretint pendant quelque têms de la rétribution de ses écoliers. Sa fortune l'ayant mis ensuite un peu plus au large, il s'appliqua particuliérement à la Philosophie. C'est ce qui luy donna accez auprés de M. Desc. à qui il se fit connoître dés son arrivée en Hollande par l'entremise de M. Béeckmam *, ou

Anton. Æmil. orat. v. pag. 108, 109.

* Isaac.

1629. ou de quelqu'autre de ses anciens amis de la province.

M. Gassendi s'étant trouvé à Amsterdam au commencement du mois de Juillet, avoit reçû de Waessenaer & de Reneri tous les bons offices que les prémiéres ardeurs d'une amitié récente peuvent suggérer à des amis. Il fut si satisfait de leurs honnêtetez, que par reconnoissance il leur promit en partant d'Amsterdam pour Utrecht le dixiéme de Juillet, d'envoyer incessamment à l'un la description du phénoméne des *Parhélies* avec le discours de l'observation qui avoit été faite à Rome, telle qu'elle luy avoit été envoyée par M. de Peiresc; & à l'autre une explication ample & raisonnée sur les Parhélies, qu'il devoit composer à son prémier loisir. M. Waessenaer n'ût pas plûtôt reçû l'observation, que M. Reneri en tira une copie qu'il envoya sur le champ à M. Descartes. Il lui fit la même priére qu'à M. Gassendi, pour l'engager à dire sa pensée sur le phénoméne. Mais M. Descartes qui étoit occupé à quelque chose de plus important*, ne parut pas si diligent que M. Gassendi. Celuy-cy se voyant pressé d'acquiter sa parole par une lettre que M. Reneri lui avoit écrite le croyant encore à Utrecht, & qu'il recût à Leyde, travailla sur l'heure à sa Dissertation dans les mouvemens & les embarras de son voyage, & l'ayant achevée à la Haye, il la lui envoia dés le 14 de Juillet. Il y ajoûta un billet d'addition contenant une autre observation de quatre *Parhélies* ou faux soleils, qui avoient autrefois paru en Angleterre le huitiéme d'Avril de l'an 1223 sous le regne de Henry III. cette observation étoit tirée de l'histoire de Mathieu Paris, & elle lui avoit été envoiée de Leyde à la Haye par J. Gerard Vossius, qui lui avoit promis ce qu'il pourroit trouver dans ses papiers sur ce sujet.

*A ses Méditations.

Oper. Gassen. tom. 3. in fol. ad calcem.

M. Descartes voulant faire de plus amples informations, avant que de dire son sentiment sur le phénoméne de Rome, en écrivit au Pére Mersenne, & lui demanda en particuliér la description qu'il avoit de ce phénoméne, pour sçavoir si elle s'accordoit avec celle qu'on lui avoit fait voir. Le P. Mersenne, quoique hors de Paris depuis plus d'un mois pour le voyage des Pays-bas, ne manqua pas de la lui envoyer par la prémiére commodité: & M. Descartes l'ayant confrontée avec l'autre n'y trouva point d'autre différence, sinon

Tom. 2. des lettr. p. 330.

ſinon que celle du P. Merſenne marquoit qu'on avoit vû le phénoméne à Tivoli & à Rome, au lieu que celle de Reneri ou de Gaſſendi marquoit que c'étoit à Freſcati & à Rome; en quoi il ſe pouvoit faire que le bon Pére Merſenne eût pris par inadvertance le mot de *Tuſculi*, qui étoit dans l'original envoyé de Rome par le Cardinal Barberin, pour la ville de *Tivoli*. Cette différence étoit aſſez importante pour embaraſſer M. Deſcartes, qui attendit du P. Merſenne un nouvel éclairciſſement ſur ce point.

1629.

Gaſſend. de Parheliis p. 652.

Ou peut-être *Tiburi* pour *Tuſculi*.

C'eſt à cette obſervation des *Parhélies*, que le Public eſt redevable en partie du beau Traitté des Météores que M. Deſcartes lui donna quelques années aprés. Il interrompit ſes Méditations Métaphyſiques, pour examiner par ordre tous les Météores : & il travailla pluſieurs jours ſur cette matiére, avant que d'y trouver dequoi ſe ſatisfaire. Mais enfin s'étant mis en état par ſes obſervations de rendre raiſon de la plûpart des Météores, il en écrivit au P. Merſenne incontinent aprés être revenu de Franeker à Amſterdam : & il lui manda qu'il étoit réſolu d'en faire un petit Traitté qui « contiendroit l'explication des couleurs de l'Arc-en-ciel qui lui « avoient donné plus de peine que tout le reſte, & généra- « lement de tous les phénoménes ſublunaires. Il le pria en mê- « me têms de n'en parler à perſonne, parce que ſon deſſein étoit de l'expoſer en public comme un eſſay ou un *échantillon* de ſa Philoſophie, & d'y demeurer caché comme le peintre derriére ſon tableau, pour entendre plus ſurement ce que l'on en diroit. » C'eſt, dit-il à ce Pére, l'une des plus belles matiéres que je ſçaurois choiſir, & je tacheray de l'expliquer « de telle ſorte, que tous ceux qui entendront ſeulement le « François puiſſent prendre plaiſir à le lire. J'aimerois mieux « qu'il fût imprimé à Paris qu'ici : & ſi la choſe ne vous étoit « point à charge, je vous l'envoierois lors qu'il ſeroit fait, tant « pour le corriger, que pour le mettre entre les mains d'un Li- « braire. M. Deſcartes ne ſe hâta point d'écrire : mais ſon delay ne le fit point manquer à la parole qu'il avoit donnée pour expliquer le phénoméne des quatre faux ſoleils, dont l'un avoit une longue queuë à la maniére des cométes, & qui étoient accompagnez d'un grand cercle blanc & de deux Iris ou *Arcs-en-ciel de diverſes couleurs. Il s'en acquita d'une maniére

Lettr. cxxi du 2. tom.

Latere poſt tabellam. ibid. 530.

* Ou plûtôt deux couronnes autour du vrai Soleil de la couleur de l'Iris.

1629.

maniére plus courte & plus nette, mais au jugement du Public plus éxacte, que n'avoient fait les Astronomes Romains & François qui l'avoient prévenus. Il fit voir pourquoi de ces quatre faux soleils, les deux qui étoient plus prés du vrai Soleil étoient colorez dans leurs bords, moins ronds & moins brillans que le vrai Soleil, d'où il prouvoit qu'ils étoient formez par réfraction : & pourquoi les deux qui étoient plus éloignez étoient plus ronds mais moins brillans que les deux autres, & tout blancs sans mélange d'aucune autre couleur dans leurs bords, ce qui montroit qu'ils étoient causez par réfléxion. Il expliqua comment celuy de ces soleils que l'on voioit vers le couchant avoit la figure changeante & incertaine, & jettoit hors de soi une grosse queuë de feu qui paroissoit tantôt plus longue & tantôt plus courte. Il n'oublia point la nature des deux couronnes qui avoient paru autour du vrai Soleil, peintes des mêmes couleurs que l'Arc-en-ciel: & il fit voir pourquoi l'intérieure étoit beaucoup plus vive & plus apparente que l'extérieure ; pourquoi il n'en paroît pas toujours de telles lors qu'on void plusieurs soleils ; & pourquoi le Soleil n'est pas toujours exactement le centre de ces couronnes, qui peuvent avoir divers centres, quoi qu'elles soient l'une autour de l'autre.

Disc. x. des Météor. pag. 288 & suiv.

Voila ce qui a donné occasion au dixiéme ou dernier Discours de son Traitté des Météores, où il a éxaminé particuliérement la maniére dont se forment les nuës qui font paroître plusieurs soleils. Il prétend dans cét ouvrage, qu'il se fait comme un anneau de glace autour de ces nuës dont la surface est assez polie ; que cette glace est ordinairement plus épaisse vers le côté du Soleil que vers les autres ; que c'est ce qui la soûtient ; & que c'est ce qui fait paroître quelquefois dans le ciel un grand cercle blanc qui n'a aucun astre pour son centre, comme on l'avoit vû au phénoméne de Rome. Il explique comment on peut voir jusqu'à six soleils dans ce cercle blanc ; le prémier directement ; les deux suivans par réfraction ; & les trois autres par réfléxion. Pourquoi ceux qu'on void par réfraction ont d'un côté leurs bords peints de rouge, & de l'autre de bleu ; & pourquoi les trois autres ne sont que blancs, & ont peu d'éclat. D'où il arrive qu'on n'en void quelquefois que cinq, quelquefois

Il a expliqué aussi pourquoi dans le phénoméne de Rome le sixiéme soleil n'avoit point paru.

que

que quatre, quelquefois que trois : & pourquoi lors qu'on n'en void que trois, il ne paroît quelquefois au lieu du cercle blanc qu'une barre blanche qui les traverse. Pourquoi le Soleil étant plus haut ou plusbas que ce cercle blanc, il ne laisse pas de paroître à même hauteur ; & pourquoi cela le peut faire voir encore aprés qu'il est couché, & avancer ou reculer de beaucoup l'ombrage des horloges ou cadrans. Il rapporte aussi en quel cas on peut voir un septiéme soleil au dessus ou au dessous des six précédens, ainsi que M. Gassendi dans la vie de M. de Peiresc a remarqué que le Pére Scheiner en avoit vû pareil nombre dans la même ville de Rome au mois de Janvier de l'année suivante. Enfin M. Descartes explique dans ce Traité, comment on peut voir aussi trois soleils l'un sur l'autre ; & pourquoi en ce cas-là l'on n'a point coûtume d'en voir d'autres à côté, quoi qu'il ne soit pas impossible d'en voir quelquefois jusques à douze, & même en plus grand nombre.

1629.

Lib. 4. de vit. Peiresc pag. 142. ad ann. 1629.

Le 24. Janvier 1630.

CHAPITRE V.

Mort du Cardinal de Berulle, & de quelques Sçavans dont les études avoient du rapport avec celles de M. Descartes. Il s'applique particuliérement à l'Anatomie, & au reste de la Médecine. Utilité de cette étude pour ses desseins. Il n'aime point à composer, mais seulement à s'instruire. Reneri est proposé pour succeder à Burgersdick dans la chaire publique de Philosophie à Leyde ; mais il lui préfere un Préceptorat particulier.

MR Descartes à son retour de Frise perdit un excellent directeur, & un ami tres-sincére en la personne du Cardinal Pierre de Bérulle prémier Instituteur & Supérieur général de la congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Ce saint homme tomba saisi du mal à l'autel disant la messe le 2 jour d'Octobre 1629 dans l'hôtel du Bouchage ; & fut porté sur un lit dressé à la hâte, où il expira sur l'heure âgé seulement de 55 ans. Sa vertu lui avoit toûjours donné beaucoup d'éloignement pour les emplois où il y avoit quelque rang de distinction & quelques honneurs attachez. Il avoit refusé les Prélatures les plus considérables du Royaume, qui lui avoient été

Voiez la lettr. Ms. de Ferrier à Descartes, du 26. Octobre 1629.

de plusieurs autres habiles Médecins de ces derniers têms ; & particuliérement par les soins que M. Descartes prit de donner quelque accroissement à la Médecine, dont la science n'avoit point encore paru assez heureusement cultivée jusqu'alors.

1629.

Il ne se fut pas plûtôt établi à Amsterdam que ne pouvant oublier la fin de sa Philosophie, qui n'étoit autre que l'utilité du genre humain, il résolut de faire une étude sérieuse de la Médecine, & de s'appliquer particuliérement à l'Anatomie & à la Chymie. Il s'étoit imaginé que rien n'étoit plus capable de produire la félicité temporelle de ce monde qu'une heureuse union de la Médecine avec les Mathématiques. Mais avant que de pouvoir contribuer au soulagement des travaux de l'homme, & à la multiplication des commoditez de la vie par la Méchanique, il jugea qu'il falloit chercher les moiens de garantir le corps humain de tous les maux qui peuvent troubler sa santé, & lui ôter la force de travailler.

Borel. Vit. Cart. Comp. pag. 6.

Il est juste de l'entendre lui-même faire le récit de ses projets sur ce sujet. » Ayant acquis, dit-il, quelques notions générales touchant la Physique, & commençant à les éprouver dans diverses difficultez particuliéres, j'ay remarqué jusqu'ou elles peuvent conduire, & combien elles différent des principes dont on s'est servi jusqu'à présent. Elles m'ont fait voir qu'il est possible de parvenir à des connoissances fort utiles à la vie ; & qu'au lieu de cette Philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on en peut trouver une pratique, par laquelle connoissant la force & les actions du Feu, de l'Eau, de l'Air, des Astres, des Cieux, & de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connoissons les métiers divers de nos Artisans, nous les pourrions employer de la même façon à tous les usages ausquels ils sont propres, & ainsi nous rendre comme maîtres & possesseurs de la Nature. C'est ce qui seroit à desirer non seulement pour l'invention d'une infinité d'artifices qui nous feroient joüir sans aucune peine des fruits de la terre & de toutes les commoditez qui s'y trouvent ; mais principalement encore pour la conservation de la santé, qui est sans doute le prémier bien, & le fondement

Disc. de la Méthod. part. 6. p. 62, 63.

1629 » de tous les autres biens de cette vie. Car l'esprit même
» dépend si fort du tempéramment & de la disposition des
» organes du corps, que s'il est possible de trouver quel-
» que moien qui rende communément les hommes plus sa-
» ges & plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'icy, je crois que
» c'est dans la Médecine qu'on doit le chercher. Il est vray
» que celle qui est maintenant en usage contient peu de cho-
» ses dont l'utilité soit fort considérable : mais je m'assure sans
» aucun dessein de la mépriser, qu'il n'y a personne même
» parmi ceux qui en font profession, qui n'avouë que tout ce
» qu'on y sçait n'est presque rien auprés de ce qui reste à sça-
» voir. On pourroit s'éxemter d'une infinité de maladies tant
» du corps que de l'esprit, & peut être même de l'affoiblis-
» sement de la vieillesse, si on avoit assez de connoissance de
» leurs causes, & de tous les remédes dont la Nature nous a
» pourvûs. Or dans le dessein que j'ay d'emploier toute ma vie
» à la recherche d'une science si nécessaire, j'ay rencontré un
» chemin qui me fait espérer de la trouver infailliblement en
» le suivant, à moins que la briéveté de la vie ou le défaut
» d'expériences n'y mettent des obstacles. J'ay crû qu'il n'y
» avoit point de meilleur reméde contre ces deux empéche-
» mens, que de communiquer de bonne foy au Public le
» peu que j'aurois trouvé, & de convier en même têms les bons
» Esprits à faire leurs efforts pour aller encore au dela, en
» contribuant chacun selon son pouvoir aux expériences qu'il
» faudroit faire. Ceux-cy seroient secondez par d'autres qui
» viendroient aprés eux, & qui commenceroient où les précé-
» dens auroient fini : & joignant ainsi les vies & les travaux
» de plusieurs, nous irions tous ensemble beaucoup plus loin
» que chacun en particulier ne pourroit faire.

Ce fut donc dans cette persuasion qu'il voulut commencer l'éxécution de ses desseins par l'étude de l'Anatomie, à laquelle il employa tout l'hiver qu'il passa à Amsterdam. Il témoigne au P. Mersenne que l'ardeur qu'il avoit pour cette connoissance le faisoit presque aller tous les jours chez un boucher pour luy voir tuer des bêtes, & que delà il faisoit apporter dans son logis les parties de ces animaux qu'il vouloit anatomiser plus à loisir. Il en usa de même tres-souvent dans tous les autres lieux où il se trouva depuis ; ne

Tom. 2. des lettr. p. 191. lettr. XXXIII.

croyant

croyant pas qu'il y eût rien de honteux pour luy, ni rien d'indigne de sa condition dans une pratique qui étoit trés-innocente en elle même, & qui pouvoit devenir trés-utile dans ses effets. Aussi se mocqua-t'il des reproches de quelques Esprits mal-faits parmi ses envieux, qui prétendant se divertir aux dépens de sa réputation, avoient tâché de lui en faire un crime, & l'accusoient *d'aller par les villages pour voir tuer des pourceaux :* quoique le fait fût absolument faux en ce qui regarde les villages. Il faut avoüer qu'il lisoit peu alors, & qu'il écrivoit encore moins. Il ne négligea pourtant pas de voir ce que Vesalius, & quelques autres Auteurs des plus expérimentez avoient écrit sur l'Anatomie. Mais il s'instruisit d'une maniére beaucoup plus sure en faisant lui-même la dissection des animaux de différentes espéces : & il découvrit par sa propre expérience beaucoup de choses plus particuliéres que celles que tous ces Auteurs ont rapportées dans leurs livres. Il continua plusieurs années dans cét éxercice, en diversifiant néanmoins ses occupations par d'autres études. Son éxactitude alla si loin dans l'éxamen des moindres parties du corps de l'animal, que pas un Médecin de profession ne pouvoit se vanter d'y avoir pris garde de plus prés que luy. Il assuroit au P. Mersenne qu'aprés dix ou onze ans de recherches qu'il avoit faites dans l'Anatomie, il n'avoit trouvé aucune chose si petite qu'elle parût, dont il ne crût pouvoir expliquer en particulier la formation par les causes naturelles, de même qu'il a expliqué celle d'un grain de sel où d'une petite étoile de neige dans ses Météores. Mais aprés un nombre infini d'expériences & une assiduité de tant d'années pour cette sorte d'étude, il n'eut pas la vanité de se croire encore capable de guérir seulement une fiévre. Ce long travail n'avoit produit en lui qu'une connoissance de l'Animal en général, qui n'est nullement sujet à la fiévre. C'est ce qui l'obligea dans la suite à s'appliquer plus particuliérement à l'étude de l'Homme qui y est sujet.

1629.

Lettr. cv. du 2. vol. p. 491.

Lettr. xcviii du 2. vol. des lettr. p. 455.

Ibid. ut supr.

Ibid. ut sup.

Il joignit l'étude de la Chymie à celle de l'Anatomie dés la fin de l'an 1629 ; & il témoigne qu'il apprenoit tous les jours dans cette science comme dans l'autre quelque chose qu'il ne trouvoit pas dans les livres. Mais avant que de se

1629.

mettre à la recherche des maladies & des remédes, il voulut sçavoir s'il y avoit moyen de trouver une Médecine qui fût fondée en démonstrations infaillibles. Et il pria agréablement le P. Mersenne, qui lui avoit mandé au commencement de l'an 1630 qu'il étoit affligé d'une éréſipéle, & ses autres amis, de conserver au moins leur santé jusqu'à ce qu'il fût parvenu à ce degré de connoissance dans la Médecine.

Pag. 473. & 491. Lettr. CIV. CV. tom. 2.

Dans toute cette étude de Médecine, comme dans celles qu'il faisoit en même-têms de la Physique & de la Métaphysique, il songeoit bien moins à se faire jamais connoître au Public, qu'à s'instruire lui-même. C'est ce qui lui donna quelque repentir d'avoir laissé croire à ses amis à son départ de Paris, qu'il quittoit la France pour pouvoir plus commodément composer des écrits de sa Philosophie, & d'avoir encore promis l'été dernier au P. Mersenne un Traité des Météores au sujet du phénoméne des *Parhélies*. Il en écrivit à ce Pére au mois d'Avril, pour lui faire part des sentimens qu'il en avoit. Il lui protesta que nonobstant la promesse qu'il avoit faite d'écrire, jamais il n'en éxécuteroit le dessein, sans la crainte de passer pour un homme qui » n'en auroit point sçû venir à bout. » Car je ne suis pas si » sauvage, dit-il à son Ami, que je ne sois bien-aise, si on » pense à moi, qu'on en ait bonne opinion : mais j'aimerois » beaucoup mieux qu'on n'y pensât point du tout. Je » crains plus la réputation que je ne la desire, estimant » qu'elle diminuë toûjours en quelque façon la liberté & le » loisir de ceux qui l'acquiérent. Cette liberté & ce loisir sont » deux choses que je posséde si parfaitement, & que je mets » à si haut prix, qu'il n'y a point de Monarque au monde qui » fût assez riche pour les acheter de moi. Cela ne m'empê» chera pas d'achever le petit Traité que j'ay commencé; » mais je ne desire pas qu'on le sçache afin d'avoir toûjours » la liberté de le desavoüer: & j'y travaille fort lentement, » parce que je prens beaucoup plus de plaisir à m'instruire » moi-même, qu'à mettre par écrit le peu que je sçai. C'est ce » qui me porte à vous prier de faire en sorte auprés de ceux » qui croyent que je persévére toûjours dans le dessein d'é» crire, qu'ils se désabusent de cette opinion. Au reste je passe si

Tom. 2. p. 472.

Item tom. 1. des lettr. p. 473. à Balzac.

Tom. 2. p. 473.

Pag. 470. ibid.

Pag. 472. ibid. tom. 2 & pag. 473. tom. 1. à Balzac.

1630.

ſi doucement le têms en m'inſtruiſant moi-même, que je ne « me mets jamais à écrire mon Traité que par contrainte, & « pour m'acquitter de la réſolution que j'ai priſe de le mettre » en état de vous l'envoyer au commencement de l'année 1633, « ſi Dieu me conſerve la vie juſques-là. Je vous détermine le « têms pour m'y obliger davantage, & afin que vous m'en « puiſſiez faire des reproches ſi j'y manque. Vous vous éton- « nerez ſans doute que je prenne un ſi long terme pour écri- « re un diſcours qui ſera ſi court, que je m'imagine qu'on le « pourra lire en une aprés-dînée. La raiſon eſt, que j'ai plus « de ſoin d'apprendre ce qui m'eſt neceſſaire pour la condui- « te de ma vie, à quoi il m'eſt beaucoup plus important de « m'appliquer, que de m'amuſer à publier le peu que j'ai ap- « pris. Que ſi vous trouvez étrange que je n'aye pas conti- « nué quelques autres Traitez que j'avois commencez étant « à Paris, je vous en dirai la raiſon. C'eſt que pendant que j'y « travaillois, j'acquerois un peu plus de connoiſſance que je « n'en avois eu en commençant: & me voulant accommoder « ſelon cet accroiſſement de connoiſſance, j'étois contraint de « faire un nouveau projet un peu plus grand que le prémier. « De même que ſi quelqu'un aiant commencé un bâtiment « pour ſa demeure, acqueroit cependant des richeſſes qu'il « n'auroit pas eſperées, & changeant de condition en ſorte « que ſon bâtiment commencé fût trop petit pour lui, on ne « le blâmeroit pas de le voir recommencer un autre édifice « plus convenable à ſa fortune. «

Pag. 473. tom. 2.

Il prit depuis un terme encore plus long.

Pourquoi il n'a point achevé divers Traitez qu'il avoit commencé en France?

Pendant que M. Deſcartes diſpoſoit ainſi les fondemens de ſa nouvelle Philoſophie, celle d'Ariſtote qui s'enſeignoit avec éclat dans l'Univerſité de Leyde perdit l'un de ſes meilleurs appuis par la mort de François Burgerſdick, qui avoit vécu en réputation d'habile homme, & qui avoit paſſé pour l'un des plus éclairez & des moins entêtez d'entre les Péripatéticiens de ſon ſiécle. Burgerſdick qui avoit toûjours eu une haute eſtime pour le génie d'Ariſtote, ne l'avoit jamais crû loüable d'avoir affecté d'écrire avec obſcurité: & il ne le trouvoit excuſable que ſur la parole de Themiſtius ſon diſciple, qui proteſtoit que ce grand Maître n'avoit jamais eu intention d'écrire pour le Public. Il ſçavoit mauvais gré à la plûpart de ſes Interprétes, ſans en excepter même ſaint Thomas

1630.

Petr. Cunæus apud Henn. Vvitt. tom. 1. Mem. Philosoph. p. 319.

Thomas & Scot, de l'avoir rendu encor plus obscur & plus embarassé, en le faisant parler selon leur sens sous prétexte de l'éclaircir. Il eut assez de courage pour entreprendre de mieux faire que ceux qui l'avoient devancé, & de porter le remede jusqu'à la source du mal : & quoiqu'il ne soit pas seur de s'en tenir au rapport de ceux qui prétendent qu'il y a réüssi, on ne peut disconvenir que ses Ecrits ne soient aujourd'hui des plus estimez parmi les ouvrages de cette secte.

de Logique & de Morale.

Lorsqu'il fut question de lui choisir un successeur pour la chaire de Philosophie, on jetta les yeux sur le sieur Reneri l'ami de M. Descartes & de M. Gassendi, comme sur la personne la plus capable de remplir la place du défunt, & de soûtenir la réputation de l'Université de Leyde qui étoit l'une des plus florissantes de l'Europe. Cette fameuse Académie étoit alors au plus haut point de sa gloire. Jamais elle n'avoit été composée de tant de sçavans Professeurs, & jamais on n'y en a vû tant à la fois depuis ce têms-là. Les quatre Professeurs en Théologie étoient Jean *Polyander* de Mets, André *Rivet* de Saint-Maixant en Poitou, Antoine *Vvalæus* ou de Wale de Gand, & Antoine *Thysius* d'Anvers, tous célébres par leurs écrits. Les deux Regens ou Recteurs des deux Colléges Théologiques étoient Festus *Hommius*, & Daniel *Colonius*. On peut y joindre Loüis *de Dieu*, quoiqu'il ne fût que Ministre. Les plus célébres Professeurs en Droit depuis Bronchorstius mort prés de deux ans auparavant, étoient Pierre *Cunæus* & Corneille *Svvanemburg*, dont nous avons les ouvrages. Othon *Heurnius* & Adolphus *Vorstius* enseignoient avec éclat dans la Faculté de Médecine. Mais sur tout celle des Arts, quoiqu'affoiblie par la mort de Gilbert *Jacchée* Ecossois Professeur en Physique arrivée l'année précédente, par celle de Willebrord *Snellius* Professeur en Mathématiques, & par la retraite de J. *Meursius* Professeur en Langue Grecque, ne laissoit pas de se soûtenir avec beaucoup de dignité par le moyen de Daniel *Heinsius* Professeur en Politique & en Histoire, Bibliothécaire & Sécretaire de l'Université ; de Jacques *Golius* Professeur des Langues orientales & des Mathématiques ; de Gerard Jean *Vossius* * Professeur en Eloquence & en Chronologie ; de Gaspar

Il ne laissoit pas d'enseigner les Langues Orientales.

* Il quitta Leyde pour

Gaspar *Barlæus* Professeur en Eloquence & en Philosophie; & de François *Schooten* ou *Schotenius* Professeur de la Mathématique pratique en langue vulgaire. Plusieurs de ces sçavans Professeurs ont été depuis des amis de M. Descartes; & particuliérement Rivet qui étoit de son païs; Golius qui étoit de son âge; & Schooten dont nous aurons occasion de parler; outre l'illustre M. de *Saumaise*, qui ne vint à Leyde que deux ans aprés recevoir la qualité de Professeur honoraire, que Scaliger avoit portée avant lui.

1629.

Amsterdam en cette année: & Meursius 4. ans auparavant avoit changé le même lieu contre l'Université de Sore en Danemarck.

Pour M. de Saumaise il ne s'établit à Leyde qu'en 1632.

Reneri s'estimoit trés-honoré de pouvoir devenir le collégue de tant d'habiles gens, qui l'assuroient tous de leur faveur & de leur bienveillance *. Les Curateurs de l'Université lui faisoient les conditions de cet emploi si avantageuses, qu'ils l'avoient obligé de rejetter toutes les propositions de divers autres engagemens utiles & honorables qu'ón lui avoit faites dans l'intervalle de la vacance de la chaire. Mais voyant que l'élection d'un Professeur tiroit en longueur, & craignant que ces delais ne servissent à fortifier les intrigues de ses concurrens, il préféra aux espérances d'un avantage incertain la condition présente d'un Préceptorat de trois enfans qu'on lui présenta dans Leyde, avec des appointemens beaucoup plus grands que n'étoient ceux de la chaire qu'on briguoit pour lui. Ce qui acheva de le déterminer à cet emploi, fut la promesse que les parens des enfans lui firent par écrit d'une pension honnête qui devoit courir du jour qu'il quitteroit leurs enfans, & qui devoit le faire vivre en repos le reste de ses jours.

* Sur tout Rivet qui lui avoit procuré la connoissance de Gassendi.

Henr. Renerii epist. ad P. Gass. inter Gassendianas. pag. 395.

Ce nouvel engagement fait au mois de Décembre éloigna Reneri du voisinage de M. Descartes, en l'obligeant de quitter Amsterdam pour passer à Leyde au commencement de l'année suivante. Mais il ne changea rien à la conduite de ses études particuliéres de Philosophie, dont il voulut que M. Descartes fût le conseiller & le directeur. A l'égard des études de ses éléves, il aima mieux s'adresser à M. Gassendi, qui se mêloit de belles Lettres plus que M. Descartes, & qui avoit passé par la profession des Humanitez. Il lui en écrivit de Leyde le 6 de Janvier: & aprés l'avoir informé de sa nouvelle fortune, il lui demanda son avis sur la méthode qu'il jugeoit la meilleure pour avancer les enfans

1630.

Gassendi avoit enseigné la Rhétorique & la Grammaire à Digne, aussi bien que la Philosophie.

1630. dans les études, & le pria de décider sur les trois qu'il lui proposoit, sçavoir s'il est plus à propos 1 de les faire beaucoup lire ou traduire ; 2 de les faire apprendre beaucoup par cœur ; 3 de les faire beaucoup écrire ou composer, ce qui s'appelle faire des thémes au langage des colléges? M. Gassendi le satisfit un mois aprés par une ample réponse, où il tâcha de lui persuader l'utilité qu'il y a de joindre ensemble ces trois maniéres d'étudier, en les réglant avec discrétion sur la portée des esprits des enfans. Il n'oublia pas de le féliciter sur la pension viagére qui lui donneroit lieu de philosopher à son aise, en le dégageant des inquiétudes qui ont coûtume de troubler ceux qui sont obligez de travailler pour vivre. Mais sur tout il le consola d'avoir manqué la chaire de Professeur, » sur ce que la Philosophie » qui s'enseigne dans les écoles n'est pour l'ordinaire qu'une » Philosophie de théatre, dont l'appareil ne consiste que dans » l'ostentation, tandis que la vraye Philosophie se trouve re» fugiée sous le toit de quelques Particuliers, qui tâchent de » la retenir, & de la cultiver à l'ombre & dans le silence.

Le 8. Février 1630. Pag. 29. epist. tom. 6. oper.

Quam Philosophiam docemus in Scholis, theatricam facere tenemur. Nihil certè minus dignum hoc nomine tanto, quàm quod Philosophiam hodie nominant. Germana illa penè elapsa ex hominum manibus in umbra & silentio apud perpaucos hospitatur. Gassend. ibid. p. 30.

CHAPITRE VI.

Voyage du P. Mersenne aux Pays-bas, où il void M. Descartes. Mauvaise conduite du sieur Beeckman à l'égard de M. Descartes, qui lui fait de fortes réprimandes pour lui apprendre à vivre. Il reprend ses prémiers sentimens d'amitié pour Beeckman, aprés l'avoir fait rentrer en lui-même.

1630. MR Gassendi n'étoit pas encore rentré en France de son voyage des Païs-bas, lorsque le Pere Mersenne se mit en chemin pour faire le même voyage. C'est ce qu'on peut supposer sur la foi d'une lettre que M. Gassendi étant à Paris écrivit incontinent aprés son retour au sieur Béeckman Recteur ou Principal du collége de Dordrecht. La lettre est dattée du 15 de Septembre de l'an 1629 : & elle nous apprend que le Pere Mersenne avoit déja vû le sieur Béeckman à Dordrecht, & qu'il étoit actuellement à Gorckum, ville éloignée de trois lieuës de là. Le P. Hilarion de Coste n'a

Gassend. tom. 6. oper pag. 26. col. 1. epistolar.

n'a marqué ce voyage qu'en l'an 1630, parce qu'il dura effectivement jusqu'au mois de Septembre de cette année, & que cét Auteur n'avoit pas entrepris d'entrer dans le détail des courses, & des autres actions du P. Mersenne. De sorte que si dans les lettres que M. Descartes, & M. Gassendi écrivirent durant cét intervalle, l'on s'imagine voir le Pére Mersenne au milieu de Paris, par la maniére dont il y est parlé de lui, il faut l'attribuer à l'industrie de ce Pére, qui sçavoit servir ses amis par tout où il se trouvoit avec tant d'activité & de succés, qu'on ne s'apperçevoit pas de ses absences ni de ses empêchemens.

1629. 1630.

Vie de Mers. p. 28.
Gass. tom. 6. p. 33. &c.
Descart. tom. 2. p. 53. &c.

Ce Pére étant à Dordrecht avoit eu de longs entretiens avec le sieur Béeckman sur le sujet de M. Descartes, qu'il sçavoit être son ami particulier depuis plusieurs années. Le discours étoit souvent tombé sur les connoissances favorites de ce Pére, je veux dire sur la Musique, & tout ce qui concerne les Sons. Béeckman n'avoit rien dans son cabinet qui pût lui être plus agréable que la copie du petit traitté de Musique que M. Descartes avoit autrefois composé en sa considération lors qu'il étoit en garnison dans la ville de Breda, où ils avoient jetté les premiers fondemens de leur amitié. Les honnêtetez & les témoignages d'estime dont le P. Mersenne accompagnoit les conférences qu'il avoit avec lui augmentérent un peu la bonne opinion que Béeckman avoit déja de lui même. Le P. Mersenne étant sorti de Dordrecht continua de le traitter avec les mêmes civilitez dans les lettres qu'il lui écrivit, c'est ce qui fit croire enfin au sieur Béeckman qu'il étoit effectivement tel que ce Pére ne le dépeignoit que par compliment. La crainte de nuire à sa bonne fortune l'empêcha de démentir ce Pére dans ses réponses: & croyant mettre le comble à sa réputation, il lui insinua dans une de ses lettres que M. Descartes avoit appris de lui une bonne partie de ce qu'il sçavoit, tant sur la Musique que sur la Géométrie. Il colora cette vanité le mieux qu'il put par la vray-semblance qu'il établissoit sur leur ancien commerce de Breda, & sur le double de l'âge de M. Descartes, qui pouvoit lui former un extérieur de Maître par rapport à la jeunesse de M. Descartes. Mais Béeckman eut le malheur d'écrire ces pauvretez à un homme

Béeckman avoit 30 ans plus que M. Descartes.

1629. 1630.

me qui connoissoit M. Descartes mieux que luy. La sincérité avec laquelle le P. Mersenne étoit en pratique de mander à M. Descartes tout ce qui se passoit à son égard, ne permit pas qu'il lui dissimulât ce trait de l'ingratitude du sieur Béeckman, qui devoit à M. Descartes ce qu'il se vantoit de lui avoir donné.

Le 8 d'Octobre 1629.

M. Descartes ne parut pas beaucoup touché de la conduite du sieur Béeckman; mais il ne laissa pas d'en récrire au P. Mersenne dans les termes de la liberté dont on use auprés d'un ami, avec lequel on n'a point de mesures à garder lors qu'on n'écrit que pour lui. » Vous m'avez obligé, lui » dit-il, de m'avertir de l'impertinence de mon ami. L'hon- » neur que vous lui avez fait de lui écrire lui a sans doute don- » né tant de vanité, qu'il s'est éblouÿ : & il a crû que vous » auriez meilleure opinion de lui, s'il vous écrivoit qu'il a été » mon maître il y a dix ans. Mais il se trompe fort. Car il n'y » a pas de gloire d'avoir instruit un homme qui ne sçait rien, » & qui le confesse par tout librement. Je ne lui en manderai » rien puis que vous ne le voulez pas, encore que j'eusses de- » quoi lui faire honte, principalement si j'avois sa lettre toute » entiére.

Il se seroit abstenu de ces duretez s'il avoit cru que cela dût être public.

Tom. 2. des lettr. p. 530. 531.

Cependant le commerce de nouvelles & de sçiences continuoit toujours entre M. Descartes & le sieur Béeckman qui demeuroit en repos sur la discrétion du Pére Mersenne. Mais M. Descartes lui ayant redemandé, comme par occasion de quelque autre chose, son petit traité de Musique, dont il avoit l'original depuis onze ans, c'est-à-dire, depuis le têms de sa composition, l'inquiétude où le mit une demande si inopinée le fit écrire trois ou quatre fois de suite à M. Descartes pour le prier de luy laisser un ouvrage dont il croyoit avoir acquis la propriété, tant par l'indifférence qu'il avoit témoignée pour lui aprés l'avoir composé, que par la longueur du têms qui s'étoit écoulé depuis qu'il lui en avoit fait présent. Ses instances lui furent inutiles, & il fallut se dessaisir d'un bien, que M. Descartes pour se divertir de lui reconnoissoit pouvoir lui appartenir, *si dix ans suffisent pour la prescription*

Tom. 2. des lettr. p. 489, 486. item 512.

Béeckman se douta enfin de ce que le Pére Mersenne pouvoit

pouvoit avoir mandé à M. Descartes : & comme si la honte l'eût empêché de lui faire des excuses, il voulut recourir à des éclaircissemens, pour lui faire entendre que l'ouvrage qu'il s'étoit attribué étoit un manuscrit de sa main, où la ressemblance des choses avec celles de l'original du traité de la Musique dont il étoit question avoit fait croire au P. Mersenne que c'étoit l'ouvrage de M. Descartes. Ce détour déplut à M. Descartes, qui auroit souhaité que tout le monde eût eu la même droiture de cœur que lui ; & qui sur le rapport éxact du P. Mersenne qui avoit employé plus d'un jour à la lecture de ce manuscrit dans Dordrecht, ne pouvoit pas douter que Béeckman ne se fit passer pour l'auteur de son ouvrage. Il étoit véritablement touché de voir que cét homme se vantât d'avoir écrit de si belles choses sur la Musique, dans un têms où il n'en sçavoit que ce qu'il en avoit appris du livre de Jacques le Févre d'Etaples. Mais ni cette considération, ni les autres sujets qu'il avoit de se plaindre de l'ingratitude de cét homme qu'il avoit reconnuë en beaucoup d'autres rencontres n'auroient jamais attiré de réponse à Béeckman, si M. Descartes ne se fût trouvé dans la nécessité de mettre l'honneur du Pére Mersenne à couvert de ses insultes. » Vous vous trompez, lui dit-il, & vous jugez tres-mal de l'honnêteté d'une personne aussi religieuse qu'est le P. Mersenne, si vous le soupçonnez de m'avoir fait quelque rapport de vous. Mais pour ne me point engager à la justification ni de ce Pere ni d'aucun de ceux que vous pourriez accuser aussi injustement que lui : il faut vous dire que ce n'est ni de lui ni d'aucun autre, mais de vos lettres mêmes que j'ay appris ce que je trouve à reprendre en vous.

1629. 1630.

Pag. 495. du même tome.

Pag. 312. & 57. & suiv. du 2. tom.

Item pag. 466, 467.

M. Descartes venant de France au sortir de l'hiver de l'an 1629 pour se retirer en Hollande, étoit allé droit à Dordrecht voir le sieur Béeckmam comme un ancien amy avec lequel il prétendoit lier une société d'étude plus étroite que jamais. Pendant le peu de jours qu'il resta dans cette ville, Béeckman loin de lui donner quelques lumiéres, & de l'assister dans ses études, en arrêta le progrés durant quelque têms par les empêchemens qu'il y forma en lui demandant lui même du secours. »Tout occupé qu'il étoit à des considérations dont Béeckman se reconnoissoit incapable, il fallut

1630. » céder à ses importunitez, & luy apprendre des choses qu'il » avoit quittées depuis longtêms comme des exercices de jeu- » nesse. Béeckman lui fit voir un livre qu'il avoit composé sous le titre de *Mathematico-Physique*. M. Descartes eut assez de complaisance pour lui témoigner quelque estime de son ouvrage : & pour le combler de ses honnêtetez, il lui dit en le quittant qu'il s'estimeroit toujours heureux de pouvoir profiter de ses lumiéres, & qu'il feroit gloire de se dire *son écolier* & *son serviteur*. Civilité Françoise dont ce bon Hollandois fut la duppe. Car aprés une correspondance de plus de six mois, entretenuë par des lettres tres-fréquentes, puis interrompuë par la vanité & l'indiscrétion du sieur Béeckman, pendant un an entier, celuy-cy jaloux de la réputation de M. Descartes s'avisa de lui écrire aprés le retour du Pére Mersenne en France, & de lui mander « que s'il vouloit veil- » ler au bien de ses études il devoit retourner prés de luy à » Dordrecht, & qu'il ne pouvoit nulle part profiter d'avanta- » ge que sous sa discipline. Il lui tint encore d'autres discours aussi frivoles, feignant de s'intéresser beaucoup à son avantage, & d'avoir pour lui toutes les tendresses dont un Maître & un ami peut-être capable pour un disciple bien-aimé. Ce langage fit croire à M. Descartes que Béeckman n'avoit composé cette lettre que pour la montrer aux autres avant que de la lui envoyer, & pour répandre le bruit qu'il avoit souvent reçû de ses enseignemens. C'est ce qui le porta à luy répondre le XVII d'Octobre 1630, par une remontrance écrite en stile de maître. Il feignit de lui demander le dénouëment de l'intrigue de sa lettre, témoignant qu'il ne le croioit pas déchû de sa raison jusqu'à se méconnoître à son égard. Il aima mieux soupçonner d'artifice que de stupidité un homme qui se vantoit au dehors de lui avoir appris quelque chose, lors que sa conscience lui dictoit le contraire au dedans.

Pag. 56 lettr. 11 du 2 vol.

Depuis Octobre 1629. jusqu'en Octobre 1630.

Pour le guérir de sa foiblesse ou de sa malice, il voulut bien en considération de leur ancienne amitié lui faire connoître les choses qu'une personne peut apprendre à une autre. Il lui fit remarquer qu'il n'y a que ceux qui peuvent nous persuader par leurs raisons, ou du moins par leur autorité, qui méritent de passer pour des gens qui enseignent les

Pag. 59. lettr. XII. ibid. tom. 2.

les autres. Si quelqu'un ſans y être porté par le poids d'aucune autorité ni d'aucune raiſon qu'il ait appriſe des autres, vient à croire quelque choſe; l'eût-il entendu dire à pluſieurs, il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'ils la lui ayent enſeignée. Il ſe peut faire même qu'il la ſçache étant pouſſé par de vrayes raiſons à la croire; & que les autres ne l'ayent jamais ſceuë quoiqu'ils ayent été dans le même ſentiment, à cauſe qu'ils l'ont déduite de faux principes. Sur ce raiſonnement il avertit le ſieur Béeckman qu'il n'avoit rien appris davantage de ſa Phyſique imaginaire qu'il qualifioit du nom de *Mathematico-Phyſique*, qu'il avoit fait autrefois de la Batrachomyomachie d'Homére, ou des contes de la cicogne. Jamais ſon autorité ne lui avoit ſervi de motif pour croire aucune choſe, & ſes raiſons ne lui avoient jamais rien perſuadé. M. Deſcartes pouvoit avoir approuvé des choſes qu'il avoit entenduës de Béeckman, comme il arrive ſouvent dans la converſation: mais il prétend que cela avoit été ſi rare à ſon égard, que le plus ignorant des hommes en auroit pû dire autant par hazard qui s'accorderoit avec la vérité: outre que pluſieurs peuvent ſçavoir la même choſe ſans qu'aucun l'ait appriſe des autres. Il trouvoit Béeckman aſſez ridicule de s'amuſer avec tant de ſoin à diſtinguer dans la poſſeſſion des Sciences ce qui étoit à lui de ce qui n'en étoit pas, comme s'il eût été queſtion de la poſſeſſion d'une terre ou de quelque ſomme d'argent. Béeckman étoit bien perſuadé que ce qu'il ſçavoit étoit entierement à lui, quoiqu'il l'eût appris d'un autre: ainſi c'étoit par une étrange jalouſie qu'il prétendoit empêcher les autres qui auroient ſceu la même choſe, de dire qu'elle leur appartenoit. C'eſt ce qui portoit M. Deſcartes à le conſidérer comme ces malades d'eſprit que la folie rend heureux, & à le croire auſſi opulent que cet homme qui s'imaginoit que tous les vaiſſeaux qui abordoient au port de ſa ville lui appartenoient. Mais il le jugeoit trop aveuglé de ſa bonne fortune lorſqu'il vouloit être ſeul poſſeſſeur d'un bien commun, & ne pas ſouffrir que les autres s'attribuaſſent non ſeulement ce qu'ils ſçavoient & qu'ils n'avoient jamais appris de lui, mais auſſi ce qu'il confeſſoit lui-même avoir appris d'eux. C'eſt une injuſtice dont il le convainquit ſans peine à ſon égard.

1630.

1630. Béeckman prétendoit que l'Algébre que M. Descartes lui avoit mise autrefois entre les mains lui étoit devenuë tellement propre, qu'il ne restât pas même à M. Descartes la liberté de s'en dire l'auteur. Il lui avoit aussi écrit auparavant en des termes semblables touchant le traité de Musique. Mais il ne lui suffisoit pas d'avoir la copie de son Algébre & l'original de sa Musique, pour pouvoir se dire le prémier inventeur de l'une & de l'autre. Il avoit encore eu l'assurance de lui demander les prémiers broüillons qu'il en avoit faits, afin que son usurpation ne rencontrât plus d'obstacle à la gloire frivole qu'il recherchoit : comme si la mémoire que M. Descartes avoit de ces écrits n'eût pas été capable d'ailleurs de découvrir au Public ce qu'ils contenoient.

Pag. 60. ibid.

Béeckman avoit eu la prévoyance de marquer dans le registre, ou le manuscrit qu'il avoit fait voir au P. Mersenne, le têms auquel il prétendoit avoir pensé chaque chose ; mais l'inquiétude même qui paroissoit dans cette vaine précaution fut ce qui fit douter au P. Mersenne de la vérité de ces remarques, & de la fidélité du manuscrit. C'est ce qui fit dire à M. Descartes que le sieur Béeckman étoit malheureux au milieu de tant de richesses qui craignoient les voleurs, & qui demandoient tant de soins pour être conservées. Mais afin de le servir encore, malgré sa mal-honnêteté, dans la passion qu'il avoit d'acquérir de la gloire, il voulut bien lui apprendre les trois genres de choses que l'on peut trouver, pour lui faire juger s'il avoit jamais rien inventé qui méritât véritablement quelque loüange.

Pag. 486. & 489. ibid.

» Le prémier genre, dit-il, des choses qu'on peut inventer
» est de celles que nous pouvons trouver par la force seule de
» notre esprit, & par la conduite de notre raison. Si vous en
» avez de ce genre qui soient de quelque importance, j'avouë
» que vous méritez des loüanges : mais je nie que pour cela
» vous deviez apprehender les voleurs. L'eau est toûjours sem-
» blable à l'eau ; mais elle a tout un autre goût lorsqu'elle est
» puisée à sa source, que lorsqu'on la prend dans une cruche
» ou dans un ruisseau. Tout ce qu'on transporte du lieu de sa
» naissance en un autre, se corrige quelquefois : mais le plus
» souvent il se corrompt, & jamais il ne conserve tellement

Pag. 61, 62. tom. 2.

tous

tous les avantages que le lieu de sa naissance lui donne, qu'il ne soit tres-facile de reconnoître qu'il a été transporté d'ailleurs. Vous publiez que vous avez appris beaucoup de choses de moy. Je n'en demeure pas d'accord. Mais je vous permets de vous servir des choses que vous croyez avoir apprises de moi, & de vous les attribuer, si vous le jugez à propos. Je ne les ay point écrites sur des regîtres, & n'ay point marqué le têms auquel je les ay pû inventer. Je suis neanmoins tres-assuré que quand je voudrai que les hommes sçachent quel est le fonds de mon esprit, si petit qu'il puisse être, il leur sera aisé de connoître que ces fruits viennent de mon fonds, & qu'ils n'ont point été cueïllis dans celui d'un autre. 1630.

Il y a un autre genre d'inventions qui ne vient point de l'esprit, mais de la fortune: & j'avouë qu'il demande quelque soin pour être garanti des voleurs. Car si vous trouvez quelque chose par hazard, & que par un semblable hazard un autre vienne à entendre cela de vous: ce qu'il aura entendu sera aussi-bien à lui, que ce que vous aurez trouvé sera à vous; & il aura autant de droit de se l'attribuer que vous. Mais de telles inventions ne méritent pas beaucoup de loüanges, sur tout lorsqu'elles sont d'aussi petite conséquence que tout ce qui est dans vôtre manuscrit, où je m'assure que l'on ne trouvera pas la moindre chose du vôtre qui vaille mieux que sa couverture.

Le troisiéme genre d'inventions est celui des choses qui n'étant que de tres-petite valeur ou méprisables en elles-mêmes, ne laissent pas d'être estimées par leurs inventeurs comme des choses de grand prix. Mais ces personnes au lieu de loüanges n'attirent que la risée & la compassion de ceux qui reconnoissent leur aveuglement.

Le sieur Béeckman se vantoit d'avoir appris principalement deux choses à M. Descartes, *le tremblement des cordes*, *& l'hyperbole*. M. Descartes lui fit voir que la prémiére de ces deux connoissances lui étoit venuë d'Aristote; mais qu'il ne juroit pas qu'Aristote qui avoit volé tant de Philosophes ne fût aussi le voleur du sieur Béeckman, auquel en ce cas-là il conseilloit d'appeller cet Ancien en jugement pour le faire condamner à lui restituer sa pensée. Sur ce qu'il alléguoit

Pag. 63, 64, ibid.

1630. de l'*hyperbole* qu'il prétendoit lui avoir enseignée, il n'y eut que la compassion qui empêcha M. Descartes de rire, se souvenant que Béeckman ne sçavoit pas même ce que c'est qu'*hyperbole*, & qu'il n'en pouvoit parler tout au plus que comme un Grammairien. M. Descartes avoit rapporté quelques-unes des propriétez de l'*hyperbole*, particuliérement celle qu'elle a de détourner les rayons, dont la démonstration lui étoit échappée de la mémoire, & qui ne se présentoit pas pour lors à son esprit sur le champ. Mais il avoit démontré au sieur Béeckman sa converse dans l'*ellipse*, & il lui avoit expliqué en même têms certains théorêmes d'où elle pouvoit si facilement être déduite, que pour peu qu'on y prît garde, on ne pouvoit manquer de la rencontrer. C'est pourquoi il l'avoit exhorté à la chercher de lui-même; ce qu'il n'auroit jamais fait, aprés que Béeckman lui eût avoüé qu'il ne sçavoit rien des Coniques, s'il n'eût jugé que cette recherche étoit trés-facile. Béeckman chercha donc cette converse de l'*hyperbole* sur ses avis. Il la trouva, & la montra à M. Descartes, qui témoigna en être réjoüi: & lui dit qu'il se serviroit de cette démonstration, si jamais il écrivoit sur ce sujet. Béeckman le prit au mot, sans considérer que M. Descartes en avoit usé comme un Maître, qui apprenant à son écolier à faire des vers, lui donneroit une Epigramme dont il lui dicteroit de telle sorte le sens & la matiére, qu'il n'y eût qu'à transposer un mot ou deux pour mettre l'Epigramme dans sa perfection; & qui témoigneroit de la joye voyant l'écolier réüssir à transposer ainsi ce peu de mots. Mais Béeckman agissoit à l'égard de M. Descartes, de même que si cet écolier se croyoit grand poëte, & vouloit regarder son Maître comme son disciple, sous prétexte que le Maître pour l'encourager auroit ajoûté que si jamais il avoit à composer une Epigramme sur le même sujet, il ne voudroit pas se servir d'autres vers que des siens.

Pag. 65, 66. ibid.

Mais le mal qui faisoit principalement crier le sieur Béeckman, étoit la peine de voir qu'ayant souvent donné des loüanges à M. Descartes, celui-ci ne lui en avoit rendu aucune. Il s'en plaignit comme d'une injustice. Mais M. Descartes, qui étoit d'un caractére d'esprit fort opposé, lui récrivit

crivit qu'il avoit lui-même à se plaindre de ces loüanges, & qu'il ne l'avoit pas traité en ami toutes les fois qu'il avoit entrepris de le loüer. » Ne vous ai-je pas supplié plusieurs fois, lui dit-il, de ne me point traiter de la sorte, & même de vous abstenir de parler de moi en aucune maniére. La conduite que j'ai toûjours gardée jusqu'à présent, ne montre-t-elle pas assez que je suis ennemi de ces loüanges ? Ce n'est pas que je sois insensible : mais j'estime que c'est un plus grand bien de joüir de la tranquillité de la vie & d'un honnête loisir, que d'acquérir beaucoup de renommée ; & j'ai de la peine à me persuader que dans l'état où nous sommes, & de la maniére que l'on vit dans le monde, on puisse posséder ces deux biens ensemble. Mais vos lettres montrent clairement le sujet qui vous a porté à me loüer. Car aprés toutes vos belles loüanges, vous ne laissez pas de dire librement que vous avez coûtume de préférer vôtre *Mathématico-Physique* à mes conjectures, & que vous le faites sçavoir à nos amis. Ne faites-vous pas voir par là que vous ne cherchez à me loüer que pour tirer plus de gloire de cette comparaison ; & que vous ne rehaussez le siége que vous voulez fouler, qu'afin d'élever d'autant plus haut le trône de vôtre vanité ? 1630.

Une remontrance si peu attenduë interdit un peu le sieur Béeckman, qui ne sçavoit peut-être pas encore jusqu'où s'étendent les devoirs de l'amitié, ou qui ne croyoit pas M. Descartes capable de les remplir avec tant de force & de liberté. Il en parut d'autant plus vivement touché, qu'il avoit reconnu de tout têms l'humeur de M. Descartes moins vindicative & plus indifférente pour la réputation & la gloire. Il communiqua le sujet de son chagrin à celui qui partageoit avec lui le Rectorat du collége de Dordrecht, & il voulut décharger une partie de ses peines dans son sein. Ce collégue tâcha de secourir son ami, & prit la liberté d'écrire à M. Descartes pour empêcher la rupture ou le refroidissement de l'amitié qu'il avoit entretenuë avec le sieur Béeckman.

M. Descartes pour ne lui pas refuser cette satisfaction, voulut lui faire connoître qu'il se servoit de cette occasion comme d'une pierre de touche pour lui faire éprouver la sincérité

Pag. 68, 56. Voyez les lettres XI, & XII entiéres du 2. vol.

1630. sincérité & la solidité de l'amitié qu'il avoit pour lui. Il voulut bien excuser ses imperfections sur le défaut d'éducation & le peu de politesse qu'il avoit toûjours remarqué en lui; & lui conserver son amitié sous les mêmes conditions qu'auparavant. Mais leur commerce de lettres & de nouvelles ne recommença point si-tôt: de sorte que M. Descartes fut quelque têms dans la pensée qu'il ne lui écriroit plus de sa vie.

Pag. 467. tom. 2.

CHAPITRE VII.

Retour du P. Mersenne en France. Misére du sieur Ferrier, qui se trouve abandonné de M. Descartes. Dessein d'un voyage de M. Descartes en Angleterre. Ferrier employe la recommandation des amis de M. Descartes pour recouvrer sa bienveillance. Il la lui accorde comme auparavant, aprés avoir néanmoins justifié sa conduite à l'égard de cet homme.

LE Pére Mersenne avoit passé la plus grande partie de l'hiver en Hollande, où il avoit eu le loisir d'entretenir M. Descartes, & de joüir de sa présence dans Amsterdam, comme il auroit pû faire dans Paris. Il n'y eut point de ville, point de lieu tant soit peu considérable dans toutes les Provinces-Unies, qu'il ne fût bien-aise de parcourir; & il ne fit point difficulté de contracter amitié avec les Sçavans & les curieux du Païs qu'il pût connoître, sans s'arrêter à la diversité des Religions. Vers le commencement du printêms il revint dans les Païs-bas de la domination Espagnole, & il apporta autant de curiosité à visiter les provinces catholiques, qu'il avoit fait à l'égard de la Hollande. Mais lorsqu'il fut arrivé à Anvers, il y trouva des gens qui avoient appris une partie de ce qu'il avoit fait en Hollande, & qui pensérent lui susciter des affaires à ce sujet. Il paroît que ses confréres sur tout, & quelques autres Catholiques scrupuleux voulurent lui faire un crime du danger où il avoit exposé la sainteté de sa robe, & des démonstrations d'amitié qu'il avoit données & reçûës de plusieurs hérétiques couverts du manteau de Sçavans. Ce pauvre Pére prit cet accident pour une

Tom. 2. lettr. LXI. pag. 311. 312.

une mauvaiſe fortune: & il écrivit à M. Deſcartes pour lui faire part du chagrin qu'il avoit de voir que les meſures qu'il avoit priſes pour tenir ſecrétes les habitudes qu'il avoit faites en Hollande lui euſſent ſi mal réüſſi. M. Deſcartes le conſola de cet accident, comme d'une choſe ſans remede. Il voulut lui perſuader même qu'il n'étoit pas tant à plaindre qu'il ſe l'étoit imaginé, & qu'étant moralement impoſſible de tenir long-têms ſecret ſon voyage dans les villes de Hollande, il valoit mieux que la choſe ſe fût paſſée comme elle lui étoit arrivée à Anvers, que ſi on fût venu à le ſçavoir plus tard en un têms où il n'auroit pas été ſi aiſé de remédier à la fiction & à la calomnie. 1630.

Le Pére Merſenne ayant vû les villes & les Sçavans les plus conſidérables de la Flandre & du Brabant, prit ſa route vers l'Evêché de Liége pour aller aux eaux de Spa. La crainte d'arriver trop tard pour prendre les eaux à propos & dans leur ſaiſon, le fit avancer avec tant de diligence qu'il ſe trouva à Liége quinze jours plûtôt qu'il ne falloit pour faire le voyage de Spa, qui eſt à huit lieuës environ de cette ville. La longueur de ce ſejour lui parut ennuyeuſe, & M. Deſcartes à qui il le fit ſçavoir lui manda que de ſon côté il regrettoit beaucoup ces quinze jours qu'ils auroient pû employer enſemble à ſe promener & à s'entretenir de leurs études. Ce Pére aprés avoir viſité le païs du bas Rhin, revint à Paris dans ſon Couvent de la Place royale vers le mois d'Octobre, aprés plus d'un an d'abſence. C'eſt le calcul que l'on en peut faire ſur la datte des lettres de M. Gaſſendi; mais qui ne laiſſe pas de ſouffrir des difficultez, qu'on peut laiſſer à lever à ceux qui ſe chargeront de faire une nouvelle vie du P. Merſenne.

Gaſſend. tom. 6. epiſt. pag. 39.

Tom. 1. pag. 311. ut ſupr.

Sç. ſi le P. Merſenne interrompit ſon voyage pour revenir à Paris en Novembre & Décembre, & retourner enſuite en Hollande, comme il paroît. &c.

Cependant le ſieur Ferrier ouvrier d'inſtrumens de Mathématiques, ſe ſentoit de plus en plus accablé de la miſére où il étoit tombé, pour avoir négligé de ſuivre les avis de M. Deſcartes. La préſomption qui lui avoit fait croire qu'il pourroit marcher ſeul dans le travail des verres jointe au déplaiſir de n'avoir pû mettre mal M. Mydorge dans l'eſprit de M. Deſcartes, l'avoit porté à faire pluſieurs démarches contre ſon devoir, & à perdre le reſpect qu'il devoit à l'un & à l'autre, La place qu'il attendoit dans le Louvre lui manqua,

1630. qua. Le P. de Gondren nouveau Général de l'Oratoire, à qui M. Descartes avoit écrit en sa faveur, le P. Gibieuf & le P. de Sancy ausquels il l'avoit recommandé, n'avoient pas réussi à le servir aussi efficacement qu'ils auroient souhaité pour l'amour de M. Descartes. Ce petit revers de fortune lui fit ouvrir les yeux sur sa mauvaise conduite: & sans faire réfléxion aux sujets de mécontentement qu'il avoit donnez à M. Descartes, il lui fit proposer par le P. Mersenne de souffrir qu'il l'allât trouver en Hollande pour le servir, & pour travailler sous ses ordres. Le P. Mersenne avoit quitté M. Descartes depuis quelques semaines, lors qu'il reçût la lettre du sieur Ferrier ; & il en écrivit sur le champ à M. Descartes, pour l'avertir que cét homme se disposoit à se rendre auprés de lui, sans même se soucier de sçavoir sa volonté par avance. Il lui fit aussi un petit détail de ce qu'il avoit appris à son sujet depuis son éloignement de Paris, outre ce qu'il avoit pû lui dire de bouche touchant ses négligences ; & il lui manda qu'il avoit abandonné l'instrument que M. Morin Professeur en Mathématiques lui faisoit faire par ordre de Monsieur frére du Roy.

Depuis le 16. Octobre 1629.

* Elles sont au 3 vol. des lettres.

Tom. 2. des lettr. pag. 313. item 321. item 322. &c.

M. Descartes parut surpris de ces propositions dont le sieur Ferrier ne lui avoit rien mandé. Il y avoit cinq ou six mois qu'il n'avoit reçû de ses nouvelles, quoi qu'il lui eut écrit deux grandes lettres * qui ressembloient plûtôt à des volumes, où il lui expliquoit la plus grande partie de ce qu'il avoit pensé touchant la construction des lunettes. Il récrivit sur la fin du mois de Mars au Pére Mersenne qui étoit pour lors à Anvers : & il le pria de faire sçavoir promtement au sieur Ferrier qu'il ne songeoit plus à l'attirer auprés de lui, depuis qu'il lui en avoit ôté l'espérance, lors que l'année précédente étant à Franecker en Frise, il l'avoit convié d'aller demeurer avec lui. Il le fit souvenir du dessein qu'il avoit de faire le voiage d'Angleterre dans cinq ou six semaines, comme il croioit lui en avoir déja écrit. Il lui représenta que quand même il ne bougeroit de la ville d'Amsterdam, il ne pourroit plus avoir le sieur Ferrier chez lui sans incommodité. D'ailleurs ce que le P. Mersenne lui avoit ajouté touchant l'instrument de M. Morin que le sieur Ferrier n'avoit pû achever, lui auroit fait perdre l'envie de le

recevoir, quand il en auroit eu la commodité. Ferrier avoit mandé à M. Descartes l'année précédente que Monsieur* lui avoit ordonné d'achever cét instrument, & qu'on lui avoit fait venir exprés des étoffes d'Allemagne. Mais Ferrier n'ayant pû venir à bout de cét instrument depuis prés de trois ans qu'il y travailloit, ne donnoit pas lieu à M. Descartes d'espérer qu'il *éxécutât* les verres, pour lesquels il lui faudroit préparer des machines qu'il tenoit plus difficiles que cét instrument. Il craignoit que si aprés l'avoir gardé deux ou trois ans il ne venoit à bout de rien qui surpassât le commun, on ne pût lui en imputer la faute, où du moins celle de l'avoir fait venir pour rien. Ce n'est pas qu'il n'aimât encore le sieur Ferrier comme auparavant, & qu'il ne le considérât toujours comme un honnête homme. Mais parce qu'il ne connoissoit que deux personnes avec lesquelles il eût jamais eu affaire, & qu'il se plaignoit de toutes deux nonobstant leur mérite singulier, il jugeoit delà qu'il étoit trop difficile, ou trop malheureux. Aprés tout, il ne pouvoit s'empêcher de plaindre le sort de cét homme, & il auroit souhaité sincérement pouvoir le soulager dans sa mauvaise fortune. Il témoignoit ne connoître point en lui « d'autre défaut, sinon qu'il ne faisoit jamais son conte sur le « pied des choses présentes, mais seulement de celles qu'il es- « péroit, ou qui étoient passées; & qu'il avoit une certaine « irrésolution qui l'empêchoit d'éxécuter ce qu'il entreprenoit. «

1630.

* Gaston de France.

Ibid. p. 515.

M. Mydorge, & un autre.

Le P. Mersenne ayant reçû la lettre de M. Descartes, récrivit d'Anvers au sieur Ferrier pour le dissuader de son entreprise, sous prétexte du voyage que M. Descartes devoit faire en Angleterre; & sans lui marquer ouvertement les dispositions où il se trouvoit à son égard, il ne laissa pas de lui faire conjecturer qu'il y avoit quelque refroidissement. Cette nouvelle le fit tomber dans un abatement d'esprit qui le rendit languissant durant prés de six mois sans sçavoir à quoi se résoudre. Il ne sçavoit à qui, du Pére Mersenne, ou de Mydorge attribuer sa prétenduë disgrace: mais lors qu'il réfléchissoit sur luy même, il se faisoit la justice de ne s'en prendre qu'à sa mauvaise conduite. Il alla souvent solliciter les amis que M. Descartes avoit dans, Paris pour ménager

1630. ménager sa paix, & il attira leur compassion tantôt en leur dépeignant son malheur, tantôt en se jettant sur les éloges de M. Descartes. Il s'addressa particuliérement aux Péres de l'Oratoire & à M. Gassendi, qu'il attendrit & qu'il surmonta par ses importunitez. Les prémiers luy donnérent des lettres de recommandation à M. Descartes. Plusieurs autres personnes en firent de méme. Mais M. Gassendi s'étant excusé de lui écrire en droiture, sur ce que leur amitié ne consistoit point dans le commerce des lettres, voulut bien écrire à M. Reneri leur ami commun, à qui le sieur Ferrier addressoit le pacquet de lettres pour le faire tenir à M. Descartes. Sa lettre dattée du 12 de Novembre 1630 est assez courte pour pouvoir tenir icy sa place.

Tom. 6. oper. Gassend. epist. pag. 41, 42.

Il y a plus de deux mois, dit-il à M. Reneri, que je vous » ay récrit touchant vôtre Analyse. Je vous parlois aussi du » traitté que j'ay fait pour la défense du P. Mersenne contre » Robert Fludd, & de l'édition que j'ay fait faire ici de ma » Dissertation des Parhélies, dont je vous envoyois un exem- » plaire avec une lettre pour M. Golius. Aujourd'huy je vous » écris à l'occasion du pacquet qui vous est addressé pour M. » Descartes. Celui qui vous l'envoie est un ouvrier d'instru- » mens de Mathématiques nommé Ferrier, dont je ne crois » pas que l'industrie & l'habileté vous soient inconnuës. Cét » homme qui a toujours fait paroître de grands sentimens de » respect & d'affection pour M. Descartes * a eu le malheur » de tomber dans sa disgrace, je ne sçay par quel accident; » & il est au desespoir du refroidissement qu'il a remarqué » dans l'affection & les bontez dont il avoit coutume de le » combler. Il lui écrit une lettre pleine de soumission pour se » justifier auprés de luy; & il m'a pressé de l'accompagner de » l'une des miennes pour rendre témoignage à son innocen- » ce. Je m'en suis excusé sur ce que n'ayant pas eu l'honneur » de parler à M. Descartes plus d'une fois de ma vie, & n'en » usant pas avec lui dans les termes d'une si grande familia- » rité, il pourroit trouver à redire à ma liberté, & auroit » sujet de mépriser la recommandation d'une personne qui » semble le toucher de trop loin. Mais ne voulant rien négli- » ger de ce qui peut dépendre de moy pour la satisfaction » du sieur Ferrier, j'ay pris le parti de m'addresser à vous, comme

Le 5 de Septembre où il loue cette Analyse sans pourtant l'approuver. pag. 37.

* Les épithétes que M. Gassendi donne dans toute cette lettre à M. Descartes, sont *Praclarus vir, insignis vir, rarus vir, singularis vir.*

comme à une personne trés-étroitement liée à M. Descartes, & qui peut beaucoup sur son esprit. Au reste je crois connoître assez le sieur Ferrier pour vous répondre de la disposition de son cœur. Je l'ay vû souvent; j'ay eu de fréquentes conversations avec luy. Mais il ne m'a presque jamais entretenu que de M. Descartes, & toujours avec tant de témoignages d'estime, & des éloges si extraordinaires, que si je n'avois connu d'ailleurs le mérite de M. Descartes, je n'aurois pû me défendre de considérer des loüanges si magnifiques & si fréquentes, comme de véritables hyperboles. Jamais il ne m'en a parlé que comme d'une Divinité descenduë du ciel pour le bien du genre humain, prétendant n'admirer que lui dans le monde, & protestant qu'il luy est redevable de toutes choses. Enfin je l'ay toujours trouvé si uniforme & si constant dans son estime, dans son affection, & dans le zéle qu'il a pour son service, qu'il y auroit dequoi être surpris du refroidissement de M. Descartes, s'il n'avoit quelque autre raison que l'on ne connoît pas icy. Pour moy si j'avois à me faire mettre en réputation, je n'en voudrois pas confier le soin à d'autres qu'au sieur Ferrier: & je serois sûr de l'acquerir au plus haut degré, s'il l'entreprenoit avec le zéle qu'il a pour M. Descartes, à qui vous ferez connoître, si vous le jugez à propos, qu'elle est ma disposition à son égard, & la sincérité avec laquelle je suis son tres-humble serviteur. Le sieur Ferrier souhaite qu'on luy renvoye le pacquet au cas qu'on ne le rende point surement à M. Descartes en Hollande, ou qu'on ne puisse le lui faire tenir éxactement en Angleterre, où on luy a mandé qu'il avoit dessein d'aller dans peu de têms. &c.

1630.

M. Reneri ne manqua point de faire tenir le pacquet à M. Descartes, qui fut surpris d'y trouver un si grand nombre de lettres sur le même sujet. Il fut trés-satisfait de voir des témoignages de tant d'amis en faveur du sieur Ferrier. Mais de crainte que la facilité qu'il avoit à l'excuser en leur considération ne leur donnât lieu de croire que le sieur Ferrier ne fût innocent dans son malheur, il prit la peine de récrire à tous en particulier, faisant les uns juges de sa conduite, & donnant aux autres des éclaircissemens sur celle de Ferrier, qui ne leur avoit pas été assez connuë. Il écrivit

1630. aussi au sieur Ferrier, & fit un pacquet de toutes ces réponses qu'il addressa au P. Mersenne au mois de Décembre. Il les lui envoya toutes ouvertes, afin qu'il les lût avant que de les rendre, qu'il fût informé des pratiques secrétes du sieur Ferrier, & qu'il pût remédier aux impressions que les plaintes de cét homme auroient pû faire sur l'esprit de ses amis. Pour mettre ce Pére en repos sur les soupçons de Ferrier, qui auroit pû rejetter sur luy ou sur M. Mydorge la cause de sa disgrace, il assura ce Pére que pas un de ceux qui luy avoient écrit en faveur de Ferrier, ne l'avoit mêlé dans les plaintes de cét homme. Il ne prit point la liberté d'écrire à M. Gassendi, dont M. Reneri luy avoit communiqué la lettre: mais il chargea le P. Mersenne de le voir de sa part, de luy faire ses civilitez, & de le bien justifier auprés de luy. Pour les autres lettres qu'il écrivit à ce sujet, elles se sont presque toutes perduës: & l'on n'a encore rendu publiques que celle qu'il addressoit au P. de Gondren, & celle qui étoit pour le sieur Ferrier. Il témoignoit au P. de Gondren qu'il auroit souhaité qu'il lui eût ordonné quelque chose de plus difficile que de vouloir du bien au sieur Ferrier, pour pouvoir luy donner des preuves encore plus grandes de son obéissance, & de sa vénération. Qu'il étoit fort éloigné de vouloir du mal au sieur Ferrier; mais qu'il s'estimeroit heureux de pouvoir seulement s'éxempter de ses plaintes. » On ne peut sans cruauté, dit-il, vouloir du » mal à une personne si affligée; & pour ses plaintes, je les » excuse de même que s'il avoit la goute, ou que son corps » fût tout couvert de blessures. On ne sçauroit toucher si peu » à des gens qui sont en cét état, qu'ils ne crient, & qu'ils ne » disent souvent des injures aux meilleurs de leurs amis, & à » ceux qui s'efforcent le plus de remédier à leurs maux. J'eus» ses été fort aise d'apporter quelque soulagement aux siens: » mais parce que je ne m'en juge point capable, il m'oblige» roit beaucoup de me laisser en repos, & de ne m'accuser pas » des maux qu'il se fait à luy même. Je luy ay pourtant obli» gation de s'être addressé particuliérement à vous pour se » plaindre: & je m'estime heureux que vous daignez pren» dre connoissance du différent qu'il prétend avoir avec moi. » Je ne prétens pas vous ennuier en plaidant icy ma cause; mais

Tom. 2. des lettr. p. 321.

M. Descartes n'écrivit pas à M. Mydorge, parce qu'il lui avoit écrit l'ordinaire d'auparavant sur ce sujet. v. tom. 2. p. 313.

Tom 2 des lettr. p. 319. 320.

mais j'ai prié le Pére Mersenne, qui sçait parfaitement toute cette affaire, de vouloir vous en instruire. Je me contente de vous dire que le sieur Ferrier n'est fâché que de ce que j'ai vû plus clair qu'il ne souhaitoit. Il sçait fort bien dans sa conscience que je n'ai rien appris qui le touchât que de lui-même. S'il veut faire croire que l'on m'ait fait de lui quelques faux rapports, ce n'est que pour avoir plus de prétexte de se plaindre & de s'excuser. Mais il s'est trompé lorsqu'il a crû me desobliger beaucoup dans une chose qui m'étoit indifférente. Si vous trouvez que j'aye tort, vous m'obligerez extrémement de ne me point flater: & je ne manquerai pas d'obéïr exactement à tout ce que vous ordonnerez. 1630.

La lettre que M. Descartes écrivit au sieur Ferrier sur le même sujet, fit voir qu'il ne s'étoit point dépoüillé des sentimens de l'affection qu'il avoit eüe pour lui. Il se contenta de lui remettre devant les yeux, mais avec sa douceur & sa bonté ordinaire, une partie des sujets qu'il lui avoit donnez de n'être pas satisfait de lui, en lui offrant néanmoins ses services comme auparavant. Voici les termes ausquels il voulut bien s'excuser auprés de lui. » Je vous assure, Monsieur, que je n'ay point eu dessein de vous faire aucun déplaisir, & que je suis aussi prêt que jamais de m'employer pour vous en tout ce qui sera de mon pouvoir. J'ai discontinué de vous écrire, parce que j'ay vû par expérience que mes lettres vous étoient dommageables, & vous donnoient occasion de perdre le têms. J'ai mandé à un de mes amis ce que je reconnoissois de vôtre humeur, parce que sçachant que vous aviez accoûtumé de vous plaindre de tous ceux qui avoient tâché de vous obliger, j'étois bien-aise, si vous veniez quelque jour à vous plaindre de moy, qu'une personne de son mérite & de sa condition pût rendre témoignage de la vérité. Je l'ai aussi averti de ce que vous m'aviez écrit de lui, & lui ai fait voir vôtre lettre. Car étant témoin des obligations que je lui ai, & sçachant trés-certainement que vous ne le blâmiez que pour me prévenir, & m'empêcher de croire les véritez qu'il me pourroit dire à vôtre desavantage quoiqu'il ne m'en ait jamais rien appris, j'aurois crû commettre un grand crime, & me rendre complice de vôtre

Tom. 2. des lettr. pag. 316. 317. 318.

M. Mydorge.

Voyez cy-dessus ch. 5. & tom. 3. des lettr. pag. 568. 558. 555. &c.

Ee ij peu

1630. » peu de reconnoissance, si je ne l'en eusse averti. Mais puis-» que je tiens la plume, il faut une bonne fois que je tâche de » me débarasser de toutes vos plaintes, & de vous rendre con-» te de toutes mes actions. Si j'avois connu vôtre humeur & » vos affaires dés le commencement, je ne vous aurois jamais » conseillé de travailler à ce que j'avois pensé touchant les ré-» fractions. Mais vous sçavez qu'à peine vous avois-je vû une » fois ou deux, quand vous vous y offrîtes de vous-même. Le » desir que j'avois d'en voir l'éxécution m'empêcha de m'en-» quérir plus diligemment si vous en pourriez venir à bout; & « je ne fis point difficulté de vous communiquer ce que j'en » sçavois. Car je jugeois bien que c'étoit un ouvrage qui de-» mandoit beaucoup de peine & de dépense. Souvenez-vous, » s'il vous plaît, que je vous dis alors distinctement que l'é-» xécution en seroit difficile, & que je vous assurois bien de la » vérité de la chose, mais que je ne sçavois pas si elle se pouvoit » réduire en pratique, & que c'étoit à vous d'en juger & d'en » chercher les inventions. C'est ce que je vous disois expres-» sément, afin que si vous y perdiez du têms, comme vous » avez fait, vous ne m'en pussiez attribuer la faute, ni vous » plaindre de moi. Ayant connu depuis les difficultez qui vous » avoient arrêté, & étant touché du têms que vous y aviez « inutilement employé, j'ai pour l'amour de vous abaissé ma » pensée jusques aux moindres inventions des Méchaniques : » & lorsque j'ai cru en avoir trouvé suffisamment pour faire « que la chose pût réüssir, je vous ai convié de venir ici pour » y travailler. Pour vous en faciliter davantage les moyens, je » me suis offert d'en faire toute la dépense, aux conditions » que vous en auriez tout le profit, s'il s'en pouvoit retirer. Je » ne vois pas encore que vous puissiez vous plaindre de moi » jusques-là. Lorsque vous m'eûtes mandé que vous ne pou-» viez venir ici, je ne vous conviai plus d'y travailler : au con-» traire, je vous conseillai expressément de vous employer aux » choses qui pouvoient vous apporter du profit présent, sans » vous repaître de vaines espérances. Ensuite je jugeai par » vos lettres que ce que je vous avois écrit de venir ici vous » avoit diverti de vos autres ouvrages. Vous feignîtes de vous » préparer pour ce voyage, lorsque la chose vous étoit deve-» nuë impossible, & que je n'étois plus en état de vous rece-

voir

1630.

« voir auprés de moi. De sorte que pour vous empêcher de « traîner deux ou trois ans suivant vôtre humeur dans cette « vaine espérance, & pour qu'au bout du conte, voyant que « je n'aurois plus été disposé à vous recevoir, vous ne vous plai- « gnissiez pas de ce que vous vous y seriez préparé; je vous « mandai que vous ne vous y attendissiez plus, dautant que « je serois peut être sur le point de m'en retourner, avant que « vous fussiez prêt de venir. Pour vous en ôter le desir, je « vous écrivis une partie de ce que j'avois pensé, & je m'of- « fris de vous aider par lettres autant que j'en serois capable. « Mais, si vous y avez pris garde, je vous avertissois par les « mêmes lettres de ne vous point engager à y travailler, si vous « n'aviez beaucoup de loisir & de commoditez pour cela; & « que la chose seroit longue & difficile. Je ne veux pas m'en- « quérir de ce que vous avez fait depuis. Car si vous avez « plus estimé mes inventions que mon conseil, & que vous y « ayez travaillé inutilement, ce n'est pas ma faute, puisque « vous ne m'en avez pas averti. Vous avez été ensuite de cela « sept ou huit mois sans m'écrire. Je ne veux ni vous en dire « la cause, ni vous la demander. Car comme vous ne la pou- « vez ignorer, je vous prie aussi de croire que je l'ai fort bien « sçûë, quoique personne que vous ne me l'ait apprise. Tou- « tefois je ne m'en suis jamais mis en colére comme vous vous « l'imaginez. J'ai seulement eu pitié de voir que vous vous « trompiez vous-même: & parce que mes lettres vous en a- « voient donné la matiére, je ne vous ai plus voulu écrire. « Vous sçavez bien que si j'avois eu dessein de vous nuire, je « l'aurois fait il y a plus de six mois; & que si un petit mot « qu'on a vu de mon écriture vous a fait recevoir du déplai- « sir, mes priéres & mes raisons jointes à l'assistance de mes « amis n'eussent pas eu moins de pouvoir. Je vous assure de « plus qu'il n'y a personne qui m'ait rien mandé à vôtre desa- « vantage; & que celui que vous blâmez de vous avoir prié « que vous lui fissiez voir mes lettres, ne l'avoit pas fait par « une vaine curiosité comme vous le dites: mais parce que je « l'en avois tres-humblement supplié sans lui en dire la raison, « & qu'en cela même il pensoit vous faire plaisir. Mais afin « que vous ne preniez pas occasion de dire que j'aye des soup- « çons mal fondez, & que je me suis trompé dans mes juge- «

Le P. Mersenne.

Voyez p. 474. du to. 1. & pag. 467.

 mens,

1630. Le 8 Octobre, & le 13 Novembre 1629.

» mens, je vous prie de faire voir ces mêmes lettres que je
» vous avois écrites il y a quatorze ou quinze mois à ceux à
» qui vous avez donné la peine de m'écrire. Elles ne contien-
» nent rien que je desire que vous teniez secret, comme vous
» le feignez: & si j'ai fait quelquefois difficulté de le dire à
» d'autres, ç'a été purement pour l'amour de vous. Mais vous
» sçavez bien que ceux à qui je vous prie de les montrer ne
» vous y feront point de tort: & aprés les avoir vuës, s'ils trou-
» vent que j'aye manqué en quelque chose, & que j'aye eu de
» vous une autre opinion que je ne devois, je m'oblige de vous
» faire toutes les satisfactions qu'ils jugeront raisonnables.

M. Descartes aprés avoir bien voulu descendre dans tout ce détail, pour se justifier contre les plaintes & la mauvaise humeur du sieur Ferrier, qui avoit pensé le commettre si mal-à-propos avec ses amis, oublia de bon cœur les fautes que l'ingratitude avoit fait commettre à cet homme. Il le servit & l'assista de ses conseils & de son crédit comme auparavant. Il nous est resté parmi ses lettres des marques du commerce qu'il avoit encore avec lui neuf ou dix ans aprés: & nous avons les éloges qu'il fit encore depuis de son honnêteté, de sa reconnoissance, & de son habileté à des personnes ausquelles il le recommandoit pour lui rendre service.

Tom. 2. pag. 315.

Tom. 3. pag. 581. & pag. 585.

CHAPITRE VIII.

Histoire d'un livre que le P. Gibieuf fit imprimer, & le jugement qu'en fit M. Descartes. Il se lasse de nouveau des operations de Mathématiques. Mort du Mathématicien Kepler. On propose le voyage de Constantinople à M. Descartes, qui le refuse. Eloge de M. de Chasteüil. M. Descartes fait le voyage d'Angleterre. Son observation sur l'Ayman.

LE P. Mersenne dans le cours de ses voyages avoit mandé à M. Descartes parmi les diverses nouvelles de littérature celle de l'impression d'un livre du Pére Gibieuf, qui étoit sorti depuis peu de la presse de Cottereau à Paris, & qui étoit écrit en Latin sous le titre *de la liberté de Dieu & de*

1630. in 12°

de la Créature. Il lui avoit rendu conte en même-têms des choses principales, qui étoient contenuës dans le livre. L'importance des matiéres & la considération de l'Auteur excitérent dans M. Descartes le desir d'avoir incessamment ce livre. Mais en attendant que les Libraires d'Amsterdam en fussent pourvûs, il récrivit au Pére Mersenne en ces termes. » Si vous voyez le Pére Gibieuf, vous m'obligerez extrémement de lui témoigner combien je l'estime, lui & le Pére de Gondren, & combien je vous ai témoigné que j'approuvois & suivois les opinions que vous m'avez dit être dans son livre. Vous lui direz que je n'ai encore osé lui écrire, parce que je suis honteux de ne l'avoir encore pû recouvrer pour le lire, n'en ayant eu des nouvelles que depuis que vous avez été hors de Paris. Je ne serai pas fâché qu'il sçache aussi plus particuliérement que mes autres amis, que j'étudie à quelque autre chose qu'à l'art de tirer des armes. Pour les autres, vous m'avez obligé de leur parler comme vous avez fait, (en leur ôtant la pensée que j'aye aucun dessein de jamais rien faire imprimer de ma vie, & que je veüille étudier dans d'autres vuës que celle de mon instruction particuliére.)

1630.

Tom. 2. des lettr. pag. 314.

Pag. 321. initio.

Pag 472. tom. 2. & encore ailleurs.

Le Pére Gibieuf n'avoit pas oublié M. Descartes dans la distribution des présens qu'il vouloit faire de son livre à ses amis. Mais la commodité de lui faire tenir l'exemplaire qu'il lui avoit destiné, lui avoit toûjours manqué pendant tout le têms de l'absence du Pére Mersenne, qui étoit le seul en France qui sçût le lieu de la demeure de M. Descartes. Ce Pére ne manqua point de le lui envoyer à son retour avec d'autres livres, & ce qu'il avoit pû ramasser de nouveautez ou curiositez du têms selon sa coûtume. M. Descartes reçût le paquet vers la fin de l'année ; & il répondit à ce Pére vers le mois de Février de l'année suivante, pour le remercier & lui dire sa pensée en ces termes. » Je n'ai encore lû que fort peu du livre du Pére Gibieuf; mais j'estime beaucoup ce que j'en ai vû, & je souscris tout-à-fait à son opinion. M. Reneri m'a prié de le lui prêter, ce qui m'a empêché de le lire tout entier. D'ailleurs, comme j'ai maintenant l'esprit rempli d'autres pensées, j'ai crû que je ne serois pas capable de bien entendre cette matiére, qui est à mon

Pag. 322. lettr. LXIV. du 2. tom. & pag. 472. 473. ut supr.

Pag. 315. du 2. tom.

1630. » avis l'une des plus hautes & des plus difficiles de la Méta-
» physique. Si vous voyez le P. Gibieuf, je vous prie de ne lui
» point témoigner que j'aye encore reçu son livre. Car mon
» devoir seroit de lui écrire dés maintenant pour l'en remer-
» cier. Mais je serai bien-aise de différer encore deux ou trois
» mois, afin de lui apprendre par le même moyen des nou-
» velles de ce que je fais.

Nous avons perdu la lettre que M. Descartes écrivit au P. Gibieuf, pour lui rendre conte du fruit qu'il tira de la lecture de son livre : mais nous apprenons par ce qu'il en a mandé dans les occasions au P. Mersenne, qu'il approuvoit beaucoup cet ouvrage ; qu'il étoit entiérement d'accord avec son auteur sur le libre arbitre ; & qu'il s'est étudié dans la suite à expliquer l'indifférence de Dieu & de l'homme, & les autres matiéres concernant la volonté & la liberté, de la même maniére que cet auteur. Lorsqu'on lui fit des objections dix ans aprés sur l'endroit de ses Méditations où il parle de cette matiére, il ne crut pas devoir trop s'embarasser d'y répondre, jugeant que c'étoit plûtôt la cause du P. Gibieuf que la sienne, ou du moins qu'il auroit en lui un habile Avocat. » Quant à ce que j'ai écrit, dit-il, que

Tom. 1. des lettr. p. 506. & suiv.

» l'Indifférence est plûtôt un défaut qu'une perfection de la
» liberté en nous, il ne s'ensuit pas delà qu'il en soit de mê-
» me en Dieu. Et toutefois je ne sçache point qu'il soit de
» foy de croire qu'il est indifférent ; & je me promets que le
» Pére Gibieuf défendra bien ma cause en ce point. Car je
» n'ai rien écrit qui ne s'accorde avec ce qu'il a mis dans son
» livre *de la liberté de Dieu & de la Créature*.

Tom. 2. des Lettr. pag. 294.

Le livre du P. Gibieuf fit dans sa naissance beaucoup d'éclat parmi les Sçavans, sur tout parmi ceux qui se mêloient de Théologie. Un Religieux de l'Ordre des Augustins nommé A. Riviere, prêta son nom à un Théologien célébre qui demeuroit à Lyon pour l'éxaminer. Ce Théologien ne fut pas tout-à-fait du goût de M. Descartes dans le jugement qu'il en fit. Car ayant publié dés la même année un livre contre les Calvinistes sur la liberté de l'homme & la grace de Jésus-Christ, sous le titre de *Calvinismus Religio bestiarum*, il parut avoir voulu donner au Calvinisme des bornes plus étenduës qu'il n'avoit euës jusqu'alors, & y renfermer di-

1630. in VIII°

vers

vers Catholiques Romains, dont les principaux étoient Bannés ou Bagnez Dominicain Espagnol, Estius Chancelier de l'Université de Doüay, & particuliérement le P. Gibieuf. Mais ce prétendu Riviére ne réüssit pas à décrier la doctrine de ces Auteurs; & il eut la confusion de se voir luy même condamné à Rome, où son livre fut mis à l'*Index*, & censuré dans un Decret de la sacrée congrégation donné le XIX jour de Mars de l'an 1633. 1630.

La réputation que M. Descartes s'étoit faite en France sur les Mathématiques donnoit beaucoup d'éxercice au P. Mersenne. Les particuliers sçachant qu'il n'y avoit point d'autre voye de communication que le canal de ce Pére pour envoyer leurs consultations à M. Descartes, & pour en recevoir les réponses, alloient en foule à son couvent lui porter leurs questions, & retournoient y prendre les solutions & les éclaircissemens de M. Descartes. Ce concours donnoit à ce Pére une occupation dont il avoit la bonté de ne jamais se plaindre: & non content d'exhorter M. Descartes à répondre à toutes les questions qui luy étoient proposées dans les paquets qu'il luy envoyoit, il le provoquoit encore à luy envoyer de son côté des problêmes à proposer aux autres, dont il se chargeoit de lui renvoyer les solutions. M. Descartes qui n'avoit peut-être pas la patience du P. Mersenne, le fit souvenir qu'il avoit renoncé à l'étude des Mathématiques depuis plusieurs années; & qu'il tachoit de ne plus perdre son têms à des opérations stériles de Géométrie & d'Arithmétique, dont la fin n'aboutissoit à rien d'important. Il lui fit connoître qu'il n'étoit plus dans le dessein de proposer aucun probléme aux autres, & qu'il croyoit beaucoup prendre sur luy même que de se reduire dorênavant à ne résoudre que les problémes des autres, dont il se trouvoit déja fort fatigué.

Voyez cy-aprés.

Voyez ce qui en a été dit cy-dessus à l'an 1620 & à l'an 1623.

Dans l'année même que M. Descartes envoyoit au P. Mersenne pour la derniére fois des problémes de sa façon, qu'il avoit trouvez longtêms auparavant sans autre secours que celui de la Géométrie simple, c'est-à-dire, de la régle & du compas, le Public perdit l'un des prémiers Mathématicens de ce siécle en la personne de Jean *Képler*, qui mourut au mois de Novembre. Il étoit né à Weyl en Soüabe

Tom. 2. pag. 474.

1630. dans le Duché de Wirtemberg le 27 jour de Décembre de l'an 1571, & il s'étoit fait connoître dés l'an 1595 par des ouvrages qui lui avoient attiré l'estime de Galilée & de Tyco Brahé. Il avoit particuliérement cultivé l'Astronomie & l'Optique : & quoi qu'il ait laissé aprés lui beaucoup de choses à découvrir ou à perfectionner, il faut avoüer néanmoins que la lecture de ses écrits n'avoit pas été inutile à M. Descartes. Il avoit été Professeur des Mathématiques à Graecz en Styrie depuis l'an 1594, jusqu'à ce qu'en 1600 il alla demeurer en Bohéme avec Tyco Brahé ; & il fut fait Mathématicien de l'Empereur, à condition néanmoins qu'il ne quitteroit pas Tyco, & qu'il travailleroit sous luy. Le soin de ses appointemens l'ayant fait aller à la diéte de Ratisbonne qui se tenoit en 1630, il fut attaqué dans cette ville d'une maladie, qui l'emporta au commençement de Novembre, aprés 58 ans dix mois & quelques jours de vie.

Gassend. vit. Tyc. Brah. p. 180, 205. &c.

Gassend. in Indice vit. Tyconian.

Dans ce même têms M. Le Comte de Marcheville * nommé par le Roy pour être son Ambassadeur à la Porte, songeoit aux préparatifs de son voyage pour se mettre en état de partir à la fin de l'hyver. Ce Comte qui n'avoit pas moins de générosité pour avancer les sciences songeoit à rendre son ambassade remarquable, sur tout par le nombre & le mérite des Sçavans qu'il prétendoit mener à Constantinople & dans le Levant. M. Gassendi étoit retenu pour faire le voyage, & il en avoit déja écrit à ses amis d'Allemagne & des Pays-bas, pour leur offrir ses services dans tous les lieux où il devoit aller. Le sieur Jean Jacques Bouchard parisien demeurant à Rome, le sieur Holstein ou Holstenius de Hambourg Chanoine du Vatican, & quelques autres Sçavans d'Italie se préparoient pour se joindre à l'Ambassade. M. de Chasteüil, & le Pére Théophile Minuti Minime devoient se trouver incessamment chez M. de Peiresc à Beaugensier pour y attendre l'Ambassadeur : & l'on ne parloit de rien moins que d'enlever à l'Orient tous ses Manuscrits & ses autres raretez concernant l'avancement des sciences. Le Comte de Marcheville fit prier M. Descartes de vouloir bien honorer l'Ambassade de sa compagnie, & le sieur Ferrier qui cherchoit toutes les occasions de se remettre en commerce avec M. Descartes se fit charger

* Henry de Gournay.

V. epistol. Gassend. ad varios ann. 1630 & 1631.

ger de la commiſſion de lui en écrire. M. Deſcartes fut extrémement ſurpris de la propoſition de M. de Marcheville, parce qu'il ne croyoit pas être connu de luy, & qu'ils n'avoient rélation enſemble par aucun endroit. C'eſt ce qui lui rendit ſuſpecte la fidélité du ſieur Ferrier, & qui l'obligea d'en récrire au P. Merſenne en ces termes. » Il y a huit jours que j'ay reçû du ſieur F. une lettre, par laquelle il me convie comme de la part de M. de Marcheville à faire le voyage de Conſtantinople. Je me ſuis mocqué de cela : car outre que je ſuis maintenant fort éloigné du deſſein de voiager, j'ay crû plûtôt que c'étoit une feinte de mon homme pour m'obliger à luy répondre, que de m'imaginer que M. de Marcheville, de qui je n'ay point du tout l'honneur d'être connu, luy en eût donné charge, comme il me le mande. Néanmoins, ſi par hazard cela étoit vray, ce que vous pourrez ſçavoir ſans doute de M. Gaſſendi qui doit faire le voyage avec luy ; je ſeray bien aiſe qu'il ſçache que je me reſſens extrémement obligé à le ſervir pour les offres honnêtes qu'il me fait, & que j'euſſe cheri une telle occaſion il y a quatre ou cinq ans, comme l'une des meilleures fortunes qui euſſent pu m'arriver. Mais je ſuis maintenant occupé à des deſſeins qui ne me la peuvent permettre : & M. Gaſſendi m'obligeroit extrémement, s'il vouloit prendre la peine de luy dire cela de ma part, & de luy témoigner que je ſuis ſon trés-humble ſerviteur. Pour le ſieur Ferrier, comme ce n'eſt pas un homme ſur les lettres de qui je me vouluſſes aſſûrer pour prendre quelque réſolution, auſſi n'ay-je pas crû devoir lui faire réponſe. Je ſeray bien-aiſe que vous faſſiez voir à M. Gaſſendi ce que je vous écris ſur ce ſujet, & que vous l'aſſuriez que je l'eſtime & l'honnore extrémement. Je lui aurois écrit particuliérement pour cela, ſi j'euſſe penſé que ce qu'on me mandoit fût véritable. Au reſte je ſeray bien-aiſe qu'on ſçache que je ne ſuis pas, graces à Dieu, en condition de voyager, pour chercher fortune ; & que je ſuis aſſez content de celle que je poſſéde, pour ne me mettre pas en peine d'en avoir une autre: Mais que ſi je voyage quelquefois, c'eſt ſeulement pour apprendre, & pour contenter ma curioſité.

1630. 1631.

Tom. 2. des lettr. p. 313.

M. Deſcartes ne fut pas le ſeul qui manqua au voyage de

1630. 1631.

de Constantinople. M. Gassendi malgré toute l'envie qu'il en témoignoit ne put en être. Bouchard & Holstenius avec toute leur diligence ne purent tenir leurs affaires prêtes pour le têms du départ, quoique M. de Marcheville eût été obligé de le différer jusqu'au 20 jour de Juillet 1631. Il n'y eut de tant de Sçavans que M. de Chasteüil qui s'embarqua à Marseille avec M. l'Ambassadeur. Ce n'étoit pas dans le dessein de rechercher des Manuscrits ni de faire des observations physiques que M. de Chasteüil entreprenoit ce voyage. Mais il avoit engagé à sa compagnie le P. Minuti, qui quelque têms auparavant avoit rapporté du Levant à M. de Peiresc, un beau Manuscrit du Pentateuque Samaritain sur lequel M. de Chasteüil avoit fait de sçavantes notes, & qui étoit encore chargé par le même M. de Peiresc de rechercher & d'acheter ce qu'il pourroit trouver de Manuscrits de langues Orientales, comme avoit fait Golius.

Vit. Peiresc. lib. 4. p. 155.

Vie de chast. p. 40. chap. 9 & 10.

M. de Chasteüil surnommé le Solitaire du Mont Liban, étoit un Gentil-homme de la ville d'Aix en Provence, plus âgé que M. Descartes d'un peu plus de sept ans & demi. Il s'étoit fait remarquer dés sa prémiére jeunesse par la pratique des vertus chrétiennes, & par l'éxercice de ses études dans les sçiences humaines, & particuliérement dans les Mathématiques & les Langues orientales. Il avoit renoncé ensuite aux Mathématiques, & sur tout à l'Astrologie, pour se réduire à l'unique étude de l'Ecriture Sainte selon le sens littéral. Cette étude acheva de le dégouter de la compagnie des personnes du monde, & augmenta beaucoup l'amour de la solitude, que l'application aux Mathématiques lui avoit donné. Elle lui inspira même le desir d'abandonner ses parens & son propre pays, pour se retirer dans des lieux où il ne pût être connu ni fréquenté des personnes de sa connoissance. Il crut que le Mont Liban pourroit lui fournir la retraitte la plus avantageuse qu'il eût sçû trouver pour ses fins, tant parce que les Maronites qui y habitent sont des peuples catholiques, soumis au S. Siége, vivans dans la misére & la pauvreté, que parce qu'il espéroit trouver dans les monastéres de ses deserts des Religieux assez intelligens dans les Langues orientales, pour lui lever les difficultez de l'Ecriture Sainte, que les Sçavans de

François de Gallaup.

Il sçavoit en perfection l'Astrologie judiciaire.

Marchety vie de Chast.

de l'Occident ne pouvoient résoudre. Dans cette résolution il suivit l'Ambassadeur de France jusqu'à Constantinople, d'où aprés diverses conférences qu'il eut avec les Juifs sur le texte de l'Ecriture, il passa au Mont Liban l'année suivante. Il y demeura jusqu'à la mort dans les éxercices d'une vie austére & pénitente, & se sanctifia dans une solitude exquise, qui ne put être altérée, ni par les sollicitations du monde, ni par les mouvemens intérieurs de ses passions, ni par les pratiques de l'ennemi de nôtre salut.

1631.

Sa mort arriva le 15 de May 1644. la nuit de la Pentecôte.

La solitude de Monsieur Descartes n'étoit point de la même nature : & il ne nous appartient pas de vouloir pénétrer dans les desseins de Dieu, qui fait toujours reconnoître la sagesse de sa Providence dans la diversité des routes par lesquelles il conduit les hommes à leur fin. Il semble qu'elle ait été interrompuë cette même année par le voyage d'Angleterre, qu'il n'avoit pû faire l'année précédente selon les prémiéres mesures qu'il en avoit prises. Nous avons vû qu'il s'étoit préparé à ce voyage dés le mois de Mars de l'an 1630 dans le dessein de s'embarquer au mois d'Avril suivant. Les difficultez qui lui survinrent alors le conduisirent jusqu'au mois de Décembre, où il fit connoître qu'il n'en avoit pas encore perdu le dessein : & il est trés-probable qu'il attendit à l'éxécuter dans le Printêms ou dans l'Eté de l'année suivante. L'incertitude du têms auquel il faudroit placer ce voyage n'est pas une raison suffisante pour nous porter à nier qu'il l'ait fait. La maniére dont il parla neuf ans aprés de la ville de Londres, & de quelques observations qu'il sembloit avoir faites dans le voisinage de cette ville, ne nous permet presque pas de le révoquer en doute. Voici comme il s'en expliqua pour lors au P. Mersenne, qui lui avoit envoyé l'observation des déclinaisons de l'Ayman qui varient en Angleterre, par une lettre du quatriéme jour de Mars de l'an 1640. » Comme je ne crois pas, dit-il, que les déclinaisons de l'Ayman viennent d'ailleurs que des inégalitez de la terre, aussi ne crois-je point que la variation de ces déclinaisons ait une autre cause que les altérations qui se font dans la masse de la terre ; soit que la mer gagne d'un côté & perde de l'autre, comme on void à l'œil qu'elle fait dans ce pays ; soit qu'il s'engendre d'un côté des mines

Tom. 2. pag. 521.

Pag. 521 & 522. tom. 2.

Epist. Gass. ad Rener. p. 42.

Tom. 2. des lettr. pag. 217.

1631. » mines de fer, ou qu'on en épuise de l'autre ; soit seulement » qu'on ait transporté quelque quantité de fer, ou de bri- » que, ou d'argile d'un côté de la ville de Londres vers l'au- » tre. Car je me souviens que voulant voir l'heure à un qua- » dran où il y avoit une aiguille frottée d'ayman, étant aux » champs proche d'une maison qui avoit de grandes grilles » de fer aux fenêtres, j'ai trouvé beaucoup de variation dans » l'aiguille, en m'éloignant même à plus de cent pas de cette » maison, & passant de sa partie orientale vers l'occidentale, » pour en mieux remarquer la différence. Pour le ciel, il n'est » pas croyable qu'il y soit arrivé assez de changement en si » peu d'années, pour causer cette variation : car les Astrono- » mes l'auroient aisément remarquée.

CHAPITRE IX.

Mort funeste du sieur de Chandoux. Dessein de M. de Balzac d'aller demeurer en Hollande avec M. Descartes. M. de Villebressieux le va trouver, & demeure avec lui. Mort des Rois de Suéde & de Bohême, péres de Princesses Cartésiennes. M. Reneri est fait Professeur en Philosophie à Déventer. M. Descartes va demeurer en cette ville. Il se remet à l'étude de l'Astronomie. Il fait un plan pour l'histoire des apparences célestes.

MR Descartes joüissoit au milieu de la Hollande de tous les avantages d'une parfaite solitude & depuis que, malgré les promesses qu'il avoit faites à ses amis avant que de sortir de France, il s'étoit défait de la résolution de faire jamais rien imprimer, & d'acquérir de la réputation, il ne paroissoit plus rien qui fût capable de troubler la tranquillité d'esprit avec laquelle il cultivoit sa nouvelle philosophie. Le sieur de Chandoux, dont nous avons eu occasion de parler ailleurs, ne fit pas un usage si innocent de la sienne. L'ostentation avec laquelle nous avons vû qu'il produisoit ses nouveautez, ne se termina qu'à des fumées ; & l'événement de sa fortune ne servit pas peu pour justifier le jugement que M. Descartes avoit fait de sa philosophie. Chandoux depuis la fameuse journée où il avoit discouru avec

Tom. 1. des lett. p. 473.

avec tant d'éclat devant le Cardinal de Berulle, le Nonce de Bagné, & plusieurs Sçavans, s'étoit jetté dans les éxercices de la Chymie, mais d'une Chymie qui par l'altération & la falsification des métaux tendoit à mettre le desordre dans le commerce de la vie. La France étoit alors remplie de gens qui avoient voulu profiter des troubles du Royaume, pour ruiner la police des loix qui regardoient la fabrique & l'usage des monnoyes; & l'impunité y avoit introduit une licence qui alloit à la ruine de l'Etat. Le Roy Loüis XIII pour la réprimer fut obligé d'établir dans l'Arsenal à Paris une chambre souveraine qui fut appellée *Chambre de Justice*, par des Lettres patentes données à S. Germain le 14 de Juin 1631. Chandoux y fut accusé & convaincu d'avoir fait de la fausse monnoye avec plusieurs autres, & il fut condamné à être pendu en Gréve.

1631. 1632.

Merc. Fr. ad ann. 1631. p. 113.

Glersel. Rel.

M. Descartes quoique trés-sensible aux biens & aux maux de sa patrie, ne sçavoit de ses mouvemens & de ses troubles que ce que ses amis vouloient bien lui en mander. Mais rarement l'entretenoient-ils des affaires publiques. Les uns ne songeoient qu'à lui proposer des problêmes de Mathématiques, & lui parler d'observations physiques. Les autres ne se soucioient que de le féliciter du bonheur de sa solitude, & de lui témoigner la jalousie qu'ils en avoient. M. de Balzac fut du nombre de ces derniers. Il étoit revenu à Paris vers le carême, aprés une retraite de dix-huit mois qu'il avoit faite à sa terre de Balzac prés d'Engoulême: & M. Descartes avoit toûjours différé de lui récrire, dans la pensée qu'il seroit incessamment de retour à la ville ou à la cour, comme il le lui avoit fait espérer. Ayant appris son retour à Paris par le moyen du Pére Mersenne, il lui fit sçavoir de ses nouvelles: & pour montrer qu'il n'ignoroit pas l'art du compliment auprés d'un ami qui en étoit un grand maître, il lui demanda sa part du têms qu'il avoit résolu de perdre à l'entretien de ceux qui devoient l'aller visiter dans Paris, & il lui fit accroire que depuis deux ans qu'il étoit sorti de cette ville, il n'avoit pas été tenté une seule fois d'y retourner, sinon depuis qu'on lui avoit mandé qu'il y étoit. M. de Balzac sçut bien enchérir sur ce compliment. Il lui récrivit le 25 d'Avril 1631, & lui manda qu'il ne vivoit plus

Tom. 2. des lettr. p. 524.

Tom. 1. des lettr. p. 472. 473.

1631. 1632. plus que de l'espérance de l'aller voir à Amsterdam, *& d'embrasser cette chere tête si pleine de raison & d'intelligence.* Il alla même jusqu'à lui faire espérer de choisir pour l'amour de lui le lieu de sa demeure en Hollande, & de vivre avec lui dans une même solitude. » Ne pensez pas, lui dit-il, que je » vous fasse cette proposition au hazard. Je parle fort sérieu- » sement : & pour peu que vous demeuriez au lieu où vous » êtes, je suis Hollandois aussi bien que vous ; & Messieurs les » Etats n'auront pas un meilleur citoyen que moy, & qui ait » plus de passion pour la liberté. Quoi que j'aime extréme- » ment le ciel d'Italie, & la terre qui porte les orangers, » vôtre vertu seroit capable de m'attirer sur les bords de la » mer glaciale & jusqu'au fonds du Septentrion. Il y a trois ans » que mon imagination vous cherche, & que je meurs d'en- » vie de me réünir à vous, afin de ne m'en séparer jamais. » &c.

Balz. lettr. p. 235. des œuvr. in fol.

M. Descartes ne l'avoit pas vû depuis le mois de Juin 1628. qu'il s'étoit retiré de chez M. le Vasseur pour éviter les compagnies.

Il faut avoüer que M. de Balzac ne parloit presque à ses amis que par figures, particuliérement dans ses lettres ; & M Descartes qui le connoissoit depuis long-têms par ses conversations & par ses écrits, ne pouvoit pas n'étre pas accoûtumé à ses hyperboles. Mais aprés la protestation qu'il lui avoit faite en cette rencontre de lui parler *fort serieusement*, il est à croire qu'il y a eu d'autres obstacles que sa volonté, qui se sont opposez à l'éxécution de son dessein. M. de Ville-Bressieux médecin de Grenoble, vint plus facilement à bout de ceux qui l'auroient pû empêcher d'aller trouver M. Descartes. Son éloignement n'avoit servi qu'à augmenter la passion qu'il avoit conçûë pour sa philosophie, sur tout aprés l'avoir entendu raisonner dans l'assemblée qui s'étoit tenuë au sujet du sieur de Chandoux. Depuis ce têms là il n'avoit pas cessé de se considérer comme son disciple : & sa présence fut d'autant plus agréable en Hollande à M. Descartes, qu'il connoissoit en lui avec une grande facilité d'esprit beaucoup de génie pour les Méchaniques, & beaucoup d'inclination pour la Chymie. Il demeura d'abord avec luy pendant l'espace de quelques années, & il voulut être le compagnon de ses voyages, de ses études, & de ses expériences. Il s'en retourna ensuite en France, & les avantages qu'il avoit reçûs auprés de M. Descartes le firent revenir

Eum discendi cupiditate adierat. Borel. pag. 5.

venir prés de lui au bout de quelques années, jusqu'au prémier voyage que M. Descartes fit en France, où il le laissa lors qu'il reprit la route de Hollande. 1632.

Depuis long-têms l'on n'avoit vû une année plus funeste que celle de 1632, pour le grand nombre de Princes, de Seigneurs, de Généraux d'armées, & d'hommes célébres qui moururent en différentes postures. Mais nous n'en connoissons aucun qui eût la moindre relation avec M. Descartes, si l'on n'en excepte deux Princes, avec les filles desquels la Providence lui destinoit des habitudes pour la Philosophie, & sur tout pour la connoissance du souverain Bien, & celle de la Nature. Le prémier de ces Princes étoit le Roy de Suéde, qui fut tué à la journée de Lutzen, dans le combat qu'il avoit donné aux Impériaux le seiziéme jour de Novembre. Sa fille unique & son héritiére Christine n'étoit pour lors âgée que de six ans. L'autre étoit l'infortuné Comte Palatin du Rhin Roy de Bohéme pére de l'illustre Philosophe & Princesse Elizabeth. Sa mort suivit d'assez prés celle du Roy de Suéde. Il étoit aux termes de rentrer dans la possession de ses Etats, lors qu'il fut arrété dans Mayence par la contagion dont il fut frappé. On étoit venu néanmoins à bout d'expulser le venin, & il s'étoit mis en état de relever. Mais la nouvelle de la mort du Roy de Suéde le toucha & l'abatit tellement, qu'elle le fit retomber, & le mit au tombeau le vingt-neuviéme jour de Novembre étant de deux ans moins âgé que le Roy de Suéde.

Gustave Adolphe.

Vieux stile.

Frédéric V.

Vieux stile.

De même âge que M. Descartes.

M. Descartes étoit alors dans une suspension d'étude qui luy dura le reste de l'année, & qui le tint éloigné de ses livres & de ses papiers pendant prés de quatre mois. Pour s'y remettre il jugea à propos de changer de demeure vers le printêms de l'année suivante, & il choisit la ville de Déventer en Over-Issel, peut-être parce que M. Reneri lui en avoit vanté le séjour. Cét homme avoit quitté quelque têms auparavant le préceptorat qu'il avoit à Leyde, & il étoit allé depuis peu s'établir à Déventer, où il avoit été appellé pour y enseigner la Philosophie. M. Descartes manda cinq ou six jours aprés cette nouvelle au P. Mersenne, comme une chose assez avantageuse à leur amy commun. Pour le mieux persuader de l'avantage de cette nou-

Tom. 1. des lettr. p. 331.

Ibid. tom. 2. lett. LXVIII.

 velle

1633. velle condition, il luy dit que » l'Université ou collége de » Déventer est une Academie peu renommée à la vérité, mais » où les Professeurs ont plus de gages, & vivent plus commo- » dément qu'à Leide ni à Franecker, où M. Reneri eût pû » avoir place auparavant, s'il ne l'eût point refusée ou négli- » gée.

Ibid. lettr. LXXIII. pag. 344.

M. Descartes étant à Déventer se remit tout sérieusement à l'étude, & reprit le soin de continuer divers ouvrages qu'il avoit interrompus, & particuliérement sa Dioptrique & son traitté du Monde. Il s'appliqua tout de nouveau à la connoissance des choses célestes, afin de s'en acquiter avec encore plus d'exactitude : & il pria le P. Mersenne de lui envoyer ce qu'on disoit que le P. Scheiner faisoit imprimer touchant les Parhélies qu'il avoit observées à Rome, au sujet dequoi cét Auteur devoit traitter de divers autres phénoménes. Il est vray que ce Pére travailloit actuellement à cét ouvrage : mais il apporta tant de délais à sa publication, qu'il le laissa encore manuscrit à sa mort, qui arriva cinq mois aprés celle de M. Descartes.

Lettr. LXXII. Pag. 341.

Biblioth. Soc. Jes. per Nath. Sotvvel.

Lettr. LXVII. tom. 2.

Aprés quelques mois d'application particuliére aux observations astronomiques, il s'apperçut de la nécessité d'étudier à fonds la nature des cométes, & il écrivit au P. Mersenne pour luy mander que s'il sçavoit quelque Auteur qui eût particuliérement recueilli les diverses observations qui avoient été faites des cométes jusqu'alors, il l'obligeroit de lui en donner avis. » Car depuis deux ou trois mois, » dit-il, je me suis engagé fort avant dans le ciel; & aprés » m'être satisfait touchant sa nature & celle des astres que » nous y voyons, & plusieurs autres choses que je n'eusses pas » seulement osé espérer il y a quelques années : Je suis deve- » nu si hardi, que j'ose maintenant chercher la cause de la si- » tuation de chaque étoile fixe. Car encore qu'elles paroiss- » sent fort irréguliérement éparses çà & là dans le ciel, je ne » doute pourtant pas qu'il n'y ait entre-elles un ordre naturel » qui est régulier & déterminé. La connoissance de cét ordre » est la clef & le fondement de la plus haute & plus parfaite » science que les hommes puissent avoir touchant les choses » matérielles, d'autant que par son moyen on pourroit con- » noître *a priori* toutes les diverses formes & essences des

corps

« corps terrestres ; au lieu que sans elle il nous faut contenter « de les deviner *a posteriori*, & par leurs effets. Or je ne trou- « ve rien qui me pût tant aider pour parvenir à la connoissan- « ce de cét ordre, que l'observation de plusieurs cométes. C'est « pourquoi comme je n'ay point de livres, & que quand j'en « aurois, je plaindrois le têms qu'il faudroit employer à les lire, « je serois bien-aise d'en trouver qu'elqu'un, qui eût recueilli « tout ensemble ce que je ne sçaurois sans beaucoup de peine « tirer des Auteurs particuliers, dont chacun n'a écrit que d'u- « ne cométe ou deux seulement.

1633.

M. Descartes prit occasion de cette sorte d'étude pour faire au Pére Mersenne le plan d'une histoire des Apparences célestes telle qu'il la concevoit, sur ce que ce Pére lui avoit mandé qu'il connoissoit des gens qui se plaisoient à travailler pour l'avancement des sciences, jusqu'à vouloir même faire toutes sortes d'expériences à leurs dépens. » Si quelqu'un de cette humeur, dit-il, vouloit entreprendre d'écri- « re l'histoire des Apparences célestes selon la méthode de « Verulamius, & que sans y mettre aucunes raisons ni hypo- « théses il nous décrivît exactement le ciel tel qu'il paroît « maintenant ; quelle situation a chaque étoile fixe au respect « de ses voisines ; quelle différence, ou de grosseur, ou de cou- « leur, ou de clarté, ou du plus & du moins étincelant, &c. « De plus, si cela répond à ce que les anciens Astronomes en « ont écrit, & quelle différence il s'y trouve ; car je ne doute « point que les étoiles ne changent toujours quelque peu de « situation entre elles, quoi qu'on les estime fixes. Aprés ce- « la, qu'il y ajoutât les observations des cométes, mettant une « petite table du cours de chacune, comme Tycho Brahé à « fait de trois ou quatre qu'il a observées ; & enfin les varia- « tions de l'écliptique, & des apogées des planétes : ce seroit « un ouvrage qui seroit plus utile au Public qu'il ne semble « peut-être d'abord, & qui me soulageroit de beaucoup de « peine. Mais je n'espére pas qu'on le fasse, comme je n'espére « pas aussi de trouver ce que je cherche à présent touchant « les astres. Je crois que c'est une science qui passe la portée « de l'esprit humain : & toutefois je suis si peu sage que je ne « sçaurois m'empêcher d'y réver, encore que je juge que ce- « la ne servira qu'à me faire perdre du têms, comme il m'est « déja

Lett. LXVII. du 2. vol. pag. 330.

C'est le Chancelier Bacon.

1633. » déja arrivé depuis deux mois que je n'ay avancé de rien dans » mon traitté *du Monde*, que je ne laisserai pourtant pas d'a» chever avant le terme que je vous ay mandé.

CHAPITRE X.

M. Descartes achéve son traitté du Monde, qu'il n'a jamais fait imprimer. Ce que contenoit cét ouvrage. C'étoit un abrégé de sa Physique, ou plûtôt de tout ce qu'il croyoit sçavoir par sa propre expérience touchant la Nature.

Tom. 2. des lettr. p. 339. Item p. 332. Item p. 339. & 340. Item p. 349.

LE terme que M. Descartes s'étoit prescrit pour achever son traitté du Monde, étoit le têms de Pâques de l'an 1633 : & malgré la résolution qu'il avoit prise deux ou trois ans auparavant de ne rien mettre au jour, il s'étoit laissé aller aux instances du Pére Mersenne & de ses autres amis de Paris, à qui il faisoit espérer de le faire imprimer pour les étreines de l'an 1634. Mais le desir d'apprendre de plus en plus, & l'espérance de découvrir de jour en jour quelque chose de nouveau l'empêchérent de finir pour Pâques : & il manda au P. Mersenne, que s'il différoit à s'acquiter de sa dette, c'étoit avec intention de lui en payer l'intérêt. Ce qui le retarda fut la délibération de sçavoir s'il y décriroit la maniére dont se fait la génération des animaux. Il se résolut enfin de n'en rien faire, parce-que cela le tiendroit trop long-têms. De sorte qu'ayant achevé tout ce qu'il avoit dessein d'y mettre touchant les corps inanimez, il ne lui restoit plus qu'à y ajoûter quelque chose touchant la nature de l'homme: aprés quoi il devoit le mettre au net, & l'envoyer au Pére Mersenne. Mais il voulut le laisser reposer pendant quelques mois, afin de pouvoir mieux connoître ses fautes, & d'y ajouter ce qui lui seroit échappé.

Ibid. p. 344. 347, 343.

Disc. de la Méth. part. 5. p. 42. & suiv.

On peut dire que ce traitté qu'il appelloit *son Monde*, parce que c'étoit l'idée d'un monde qu'il avoit imaginé sur celui où nous vivons, renfermoit toute sa Physique en abrégé. Il avoit eu dessein d'y comprendre tout ce qu'il croioit sçavoir avant que de l'écrire touchant la nature des choses matérielles.

matérielles. Mais comme les Peintres, ne pouvant également bien représenter dans un tableau de plate peinture toutes les diverses faces d'un corps solide, en choisissent une des principales qu'ils mettent seule vers le jour, & *ombrageant* les autres ne les font paroître qu'entant qu'on les peut voir en la regardant : de même craignant de ne pouvoir renfermer dans son discours tout ce qu'il avoit dans la pensée, il entreprit seulement d'y exposer au long ce qu'il concevoit de la lumiére. Puis à son occasion il avoit ajoûté quelque chose du soleil & des étoiles fixes, à cause qu'elle en procéde presque toute ; des cieux, à cause qu'ils la transmettent ; des planétes, des cométes, & de la terre, à cause qu'elles la font réfléchir ; & en particulier de tous les corps qui sont sur la terre, à cause qu'ils sont ou colorez, ou transparens, ou lumineux ; & enfin de l'homme, à cause qu'il en est le spectateur.

1633.

Voyez aussi le tom. 2. des lettr. p 340.

Pour *ombrager* même toutes ces choses, & pouvoir dire plus clairement ce qu'il en jugeoit sans être obligé de suivre ni de refuter les opinions qui sont reçûës parmi les Doctes, il prit resolution de laisser ce Monde-ci à leurs disputes, & de parler seulement de ce qui arriveroit dans un nouveau Monde, si Dieu créoit dans les espaces imaginaires assez de matiére pour le composer. Il supposoit que Dieu voulût agiter diversement & sans ordre les diverses parties de cette matiére, de sorte qu'il en composât un chaos aussi confus que les Poëtes en puissent feindre ; & qu'ensuite il ne fît autre chose que prêter son concours ordinaire à la Nature, & la laisser agir suivant les loix qu'il a établies. Dans cette supposition il décrivit d'abord cette matiére : & pour la représenter d'une maniére plus claire & plus intelligible, il supposa expressément qu'il n'y avoit dans cette matiére aucune de ces formes ou qualitez dont on dispute dans les écoles, ni généralement aucune chose dont la connoissance ne fût si naturelle à nos ames, qu'on ne pût pas même feindre de l'ignorer. Il fit voir qu'elles étoient les loix de la nature : & sans appuyer ses raisons sur aucun autre principe que sur les perfections infinies de Dieu, il tâcha de démontrer toutes celles dont on eût pû avoir quelque doute. Il montra ensuite comment la plus grande par-

Disc. de la Méth. p.43.

1633. tie de la matiére de ce chaos devoit en conséquence de ces loix se disposer & s'arranger d'une certaine maniére qui la rendoit semblable à nos cieux : comment cependant quelques-unes de ses parties devoient composer une terre, & quelques-unes des planétes & des cométes, & quelques autres un soleil & des étoiles fixes. Aprés, il s'arrêta particuliérement sur le sujet de la lumiére, & il expliqua avec étenduë qu'elle étoit celle qui devoit se trouver dans le soleil & les étoiles. Il fit voir comment delà elle traversoit en un instant les espaces immenses des cieux, & comment elle se refléchissoit des planétes & des cométes vers la terre. Il y ajoûta aussi plusieurs choses touchant la substance, la situation, les mouvemens, & toutes les qualitez diverses de ces cieux & de ces astres, tâchant de faire connoître partout, qu'il ne se remarque rien dans ceux de ce monde, qui ne dût, ou du moins qui ne pût paroître tout semblable dans ceux du monde qu'il décrivoit. Delà il vint à parler de la terre en particulier, faisant voir comment toutes ses parties ne laissoient pas de tendre exactement vers son centre, quoiqu'il eût expressément supposé que Dieu n'avoit mis aucune pesanteur dans la matiére dont elle étoit composée. Il expliqua comment cette terre ayant de l'eau & de l'air sur sa surface, la disposition des cieux & des astres, mais sur tout de la lune, y devoit causer un flux & reflux qui fût semblable en toutes ses circonstances à celui qui se remarque dans nos mers ; & outre cela, un certain cours tant de l'eau que de l'air du levant vers le couchant, tel qu'on le remarque aussi entre les tropiques. Comment les montagnes, les mers, les fontaines, & les riviéres pouvoient naturellement s'y former ; les métaux y venir dans les mines ; les plantes y croître dans les campagnes ; & généralement tous les corps mêlez ou composez s'y engendrer.

Mais parce qu'aprés les astres il ne connoissoit rien au monde que le feu qui produise de la lumiére, il s'appliqua particuliérement à nous faire entendre clairement tout ce qui regarde sa nature. Il voulut expliquer comment il se fait, comment il se nourrit, comment il a quelquefois de la chaleur sans lumiére, & quelquefois de la lumiére sans chaleur ; comment il peut introduire diverses couleurs en di-

vers

vers corps & avec plusieurs autres qualitez; comment il en fond quelques-uns & en durcit d'autres; comment il peut les consumer presque tous, ou les réduire en cendres & en fumée; & comment de ces cendres il forme du verre par la seule violence de son action. 1633.

De la description des corps inanimez & des plantes, il voulut passer à celle des animaux, & particuliérement à celle des hommes. Mais il ne crut pas en avoir encore assez de connoissance pour en parler du même stile, c'est à dire, en démontrant les effets par les causes, & en faisant voir de quelles semences & en quelle maniére la Nature les doit produire. Il se contenta de supposer que Dieu formât le corps d'un homme de cet autre monde entiérement semblable à l'un des nôtres, tant pour la figure extérieure de ses membres, que pour la conformation intérieure de ses organes. Selon ce principe, Dieu ne devoit point composer ce corps d'une autre matiére que de celle qu'il avoit décrite; ni mettre en lui au commencement aucune ame raisonnable, ni aucune autre chose pour y servir d'ame végétante ou sensitive. Il devoit seulement exciter dans son cœur un de ces feux sans lumiére qu'il avoit déja expliquez, & qu'il ne concevoit point d'une autre nature que celui qui échauffe le foin, lorsqu'on l'a renfermé avant qu'il fût sec, ou qui fait boüillir le vin nouveau, lorsqu'on le laisse cuver sur la rape. Car examinant les fonctions que ce corps pouvoit avoir ensuite de cela, il y trouvoit exactement toutes celles qui sont en nous sans que nous y pensions, ni par conséquent que nôtre ame (dont la nature selon lui n'est que de penser) y contribuë. Ces fonctions n'étoient point différentes de celles qui font que les animaux sans raison nous ressemblent; & il n'y en trouvoit encore aucune de celles qui étant dépendantes de la pensée sont les seules qui nous appartiennent entant qu'hommes: au lieu qu'il les y trouvoit toutes, aprés avoir supposé que Dieu créât une ame raisonnable, & qu'il la joignît à ce corps d'une certaine maniére dont il donnoit la description. Pag. 46. ibid. disc. de la Méthode.

Il s'étendit particuliérement sur l'Anatomie, pour la connoissance de laquelle il avoit fait depuis trois ans la dissection d'une infinité d'animaux de différentes espéces. Il s'étendit Pag. 47. & 50.

sur

1633. sur le mouvement du cœur & du sang: & afin que ceux qui ne connoissent pas la force des démonstrations Mathématiques, & qui ne sont pas accoûtumez à distinguer les vrayes raisons des vrai-semblables ne pussent rien nier de ce qu'il avançoit sans l'examiner, il fit voir que ce mouvement qu'il expliquoit, suivoit aussi nécessairement de la seule disposition des organes du cœur, de la chaleur & de la nature du sang, que fait le mouvement d'une horloge, de la force, de la situation, & de la figure de ses contrepoids & de ses rouës. Il montra aussi la fabrique & les fonctions des muscles & des nerfs, d'où il prit occasion d'expliquer les changemens qui se font dans le cerveau pour causer la veille, le sommeil, & les songes; pour recevoir les idées que la lumiére, les sons, les odeurs, les goûts, la chaleur, le froid, & toutes les autres qualitez des objets extérieurs y peuvent imprimer par l'entremise des sens; & même celles que la faim, la soif, & les autres passions intérieures peuvent aussi y envoyer. Il montra ce qui doit y être pris pour le sens commun où ces idées sont reçûës; pour la mémoire qui les conserve; & pour la fantaisie qui peut les changer diversement, & en composer de nouvelles. Quoique cette partie ne fût point la derniére de son traité du Monde, selon la méthode qu'il lui avoit donnée, ce fut pourtant par elle qu'il en finit la composition, parce qu'il avoit été obligé d'anatomiser durant l'hiver de l'an 1633 un grand nombre de têtes d'animaux, pour découvrir certainement & expliquer en quoi consistent l'imagination & la mémoire. Par la distribution des esprits animaux dans les muscles, il montra ce qui fait mouvoir les membres de ce corps en autant de façons, & à propos d'autant d'objets qui se présentent à ses sens, & d'autant de passions intérieures qui sont en lui, que les nôtres se puissent mouvoir sans que la volonté les conduise. Ce qui l'engagea insensiblement à établir la différence qu'il trouvoit entre les automates ou machines mouvantes & le corps humain, entre les bêtes & l'homme.

Tom. 2. des lettr. p. 347.

De l'homme qu'il imaginoit dans son Monde. Pag. 55, 56. ibidem.

Enfin il mit le comble à son traité par l'exposition de l'Ame raisonnable. Il fit voir qu'elle ne peut être tirée de la puissance de la matiére comme les autres choses dont il avoit parlé, mais qu'elle doit être expressément créée: qu'il ne

ne suffit pas qu'elle soit dans le corps humain comme un pilote sur son vaisseau, sinon peut-être pour en mouvoir les membres ; mais qu'elle doit être plus étroitement unie avec lui, pour avoir outre cela des sentimens & des appetits semblables aux nôtres, & composer ainsi un homme véritable. Ce sujet lui parut trop important pour ne le point traitter avec plus d'étenduë que les autres : & il crut devoir précautionner les esprits foibles ou ignorans contre la surprise de ceux qui prétendent que l'ame des bêtes est de même nature que la nôtre, & que par conséquent nous n'avons rien à espérer, ni rien à craindre aprés cette vie. 1633.

CHAPITRE XI.

Galilée est mis dans les prisons de l'Inquisition, & son sentiment du mouvement de la terre condamné d'hérésie. Trouble que cette nouvelle causa parmi les Philosophes & les Mathématiciens. M. Descartes renonce à la publication de son traitté du Monde, & il fait voir le peu d'apparence qu'il y a de s'exposer & de s'attirer des affaires.

MR Descartes aprés avoir laissé reposer le traitté de *son Monde* pendant quelques mois, commençoit à le revoir pour l'envoyer ensuite au P. Mersenne, & le mettre entre les mains des Imprimeurs de Paris avec le privilége du Roi, lorsqu'il apprit la nouvelle de l'accident qui étoit arrivé à Galilée. Desc. de la Méth. part. 6. pag. 60. Tom. 2. des lettr. p. 344. 345.

Ce célébre Mathématicien avoit secoüé depuis long-têms le joug de la crainte qui retient les Italiens & les autres peuples soumis à l'Inquisition dans la réserve & la contrainte à l'égard de leurs sentimens. Se croyant à couvert de toute attaque sous la protection du Grand Duc de Toscane, laquelle le suivoit par tout, il s'étoit presque toûjours mocqué de la précaution dont les autres étoient obligez d'user, & il s'étoit hazardé de publier son opinion du mouvement de la terre dans ses écrits avec la même liberté dont il avoit coûtume d'en parler dans ses entretiens. Dés l'an 1613 il avoit été dénoncé au saint Office, pour avoir enseigné que V. le Decret de l'Inquisition.

1633. le soleil est le centre du monde & immobile; mais que la terre ne l'est pas, & qu'elle tourne d'un mouvement journalier. Les Cardinaux deputez de la Congrégation de l'Inquisition, avoient commis des Théologiens & des Docteurs pour examiner cette opinion qu'il avoit publiée, particuliérement dans son livre des *Taches du soleil*, & dans quelques autres de ses écrits. Ces censeurs avoient trouvé cette opinion non seulement *absurde & fausse en Philosophie*, mais encore *erronée en la Foy*; & l'on s'étoit contenté pour cette fois de censurer l'opinion sans vouloir causer d'autre chagrin à son Auteur, qui étoit en considération parmi plusieurs Cardinaux & autres personnes de marques, & qui étoit particuliérement chéri & estimé du Pape Urbain VIII.

contre lui du 22 de Juin 1633.

Imprimé à Rome in 4° en 1613.

Quelque têms aprés on eut avis à Rome que Galilée continuoit de dogmatiser sur le mouvement de la terre: & dans la sacrée Congrégation tenuë devant sa Sainteté le XXIX jour de Février de l'an 1616, il fut ordonné que le Cardinal Bellarmin feroit venir ce Philosophe chez lui, pour lui faire des remontrances en particulier, & pour le porter à se défaire volontairement de son opinion. Ce Cardinal qui considéroit le mérite de Galilée ne crut pas devoir employer avec lui d'autres moyens que ceux de l'exhortation, & il avoit eu parole de lui pour tout ce que la sacrée Congrégation en vouloit exiger. Nonobstant ces bonnes dispositions le Commissaire du saint Office, assisté de Notaire & de témoins, ne laissa pas de lui porter le commandement d'y renoncer dans les formes, avec défense de l'enseigner jamais ni en public ni en particulier. Galilée avoit promis d'obéïr, & avoit été renvoyé sans autre caution que sa parole. La Congrégation assemblée le V du mois de Mars suivant, avoit dressé un Decret contre cette doctrine de la mobilité de la terre & de l'immobilité du soleil qu'elle attribuoit à Pythagore, & qu'elle tenoit fausse & contraire à l'Ecriture sainte. Elle n'y avoit pas épargné le nom de Copernic, qui l'avoit renouvellée depuis le Cardinal de Cusa; ni celui de Diegue de Zuniga qui l'avoit enseignée dans ses commentaires sur Job; ni celui du Pére Foscarini Carme Italien, qui venoit de prouver dans une sçavante lettre addressée à son Général, qu'elle n'étoit point contraire à l'Ecriture. Mais elle avoit

Coll. Decretor. sacr. Congr. pag. 308, 309. 1616.

Imprimé en 1615. Ital.

eu

eu tant d'égards pour la personne de Galilée, qu'elle s'étoit abstenuë de le nommer parmi les autres, s'étant contentée de condamner généralement les autres livres qui renfermoient cette doctrine. Les Mathématiciens des païs étrangers, qui ne croyoient pas que le tribunal de l'Inquisition portât le caractére de l'infaillibilité, & qui n'en prenoient pas les juges pour de grands Astrologues, parlérent de la conduite de cette Congregation avec une liberté qui fit quelque honte à Galilée. Il eut de la peine de s'être engagé si solennellement à ne plus enseigner son opinion, sur tout depuis que la Congrégation par un Decret de l'an 1620 eût apporté de la modification à la censure des ouvrages de Copernic, & qu'elle eût permis de supposer le mouvement de la terre & de le défendre même par hypothése, pourvû qu'on n'en voulût pas faire une vérité indubitable. C'est pourquoi il prit occasion de ce nouveau Decret pour feindre qu'il vouloit défendre l'honneur de sa nation, & faire voir que ses Juges n'étoient pas si peu instruits dans l'Astronomie, qu'on ne dût déferer à leur jugement aussi aveuglément qu'il avoit fait. Ce fut ce qui le porta, disoit-il, à composer ses Dialogues du *Systéme du Monde* selon Ptolémée & Copernic, qu'il fit imprimer à Florence l'an 1632. Le Public en leur donnant son approbation n'eut pas de peine à découvrir sa ruse: & l'on crut y trouver une Apologie pour son opinion contre ses juges, plûtôt qu'une défense de ses juges contre son opinion, comme il sembloit l'avoir fait espérer. Messieurs de l'Inquisition ne furent pas long-têms trompez: & ayant appris qu'il y enseignoit son opinion comme auparavant, ils le citérent tout de nouveau devant leur tribunal, le renfermérent dans les prisons de l'Inquisition, & le firent accuser par le * Procureur Fiscal du saint Office. Nonobstant le Decret modifié de l'an 1620, il fut « déclaré suspect & atteint d'hérésie touchant le mouvement « de la terre & le repos du soleil, pour avoir avancé qu'on « pouvoit défendre comme probable une opinion qui avoit été « déclarée contraire à l'Ecriture. On lui signifia qu'*en conséquence il avoit encouru toutes les censures & les peines des sacrez* « *Canons, dont néanmoins on lui promit l'absolution, pourvû que* « *d'un cœur sincére & d'une foi non feinte il abjurât & détestât de-* «

1633.

Ind. Decret. pag. 214. 215.

Gassend. ad Schickardum ep. pag. 64. col. 2.

Dés le mois de Janvier 1633.

* Carolo Sincero.

V. le Decret du 22 Juin 1633.

 vant

1633. » *vant ses Juges les erreurs & héréſies ſuſdites.*

Po. II. sur la Méth. de Deſcart. pag. 171, 172.
Merc. Fr. ad an. 1633. t. 19. p. 696, 699.
Gaſſend. ep. ad Bulliald. pag. 58. col 2.
J. Nicii Erythræi Pinacoth. 1. n. 153. p. 281.
Ce Decret fut donné le 23 d'Août 1634.

Galilée ſe ſoumit à ce jugement, qui fut rendu le 22 de Juin 1633. Il abjura & déteſta ſa prétenduë erreur de bouche & par écrit, dans le Couvent de la Minerve dés le même jour: & ayant promis à genoux la main ſur les ſaints Evangiles, qu'il ne diroit & ne feroit jamais rien de contraire à cette ordonnance, il fut remené aux priſons de l'Inquiſition. Son grand âge, joint à la conſidération du Grand Duc ſon protecteur & de ſes autres patrons, ne permit pas qu'il y fut long-têms retenu. Il fut élargi, & renvoyé dés le mois de Juillet. Néanmoins afin que ſa faute ne demeurât point » entiérement impunie, & qu'il pût ſervir d'exemple à ceux « qui voudroient prendre de ſemblables libertez à l'avenir, il » fut ordonné que ſes Dialogues ſeroient défendus par un De- » cret public; que l'Auteur ſeroit arrêté & mis dans les pri- » ſons du ſaint Office; & que pour pénitence ſalutaire il di- » roit trois ans durant une fois la ſemaine les ſept Pſeaumes » pénitentiaux. Il fut de plus obligé de ſe retirer à la campagne dans une maiſon du territoire de Florence, d'où les Inquiſiteurs lui défendirent de ſortir le reſte de ſes jours.

La nouvelle de cette avanture s'étant répanduë par le le moyen de M. Naudé qui étoit à Rome, & des autres Sçavans du lieu qui en écrivirent à leurs amis, fit des impreſſions différentes ſelon la diſpoſition des Eſprits. Les Proteſtans d'Allemagne, de Hollande & d'Angleterre crurent pouvoir s'en divertir au préjudice de l'autorité de l'Inquiſition: Mais les Catholiques, & ſur tout les Mathématiciens de France en furent d'autant plus touchez, qu'ils appréhendoient qu'on ne rendît l'Egliſe catholique reſponſable des déciſions des Inquiſiteurs ſur les véritez naturelles,

Pag. 411 & 412. epiſt. Iſm. Bull. ad Gaſſ.

Longaniſſa Nunc. Apoſtol. ad Janſ. apud Voſſ. Mathem. pag. 452.

Les plus ſenſibles à cet accident furent M. Boüilliaud, qui l'avoit appris de M. l'Huillier Maître des Comptes, & M. Gaſſendi qui demeuroit alors en Provence. L'un & l'autre trompez ſur un faux bruit de la prompte délivrance de Galilée, ſans prétendre changer leur opinion qui étoit ſemblable à la ſienne, firent ce qu'ils purent pour mettre à couvert l'honneur du ſaint Siége, auquel ils étoient trés ſoumis. Mais le prémier ne put s'empêcher de faire voir que cette opinion n'a rien de contraire ni à l'Ecriture ni aux définitions des Conciles

Conciles & des Péres. Le second sembloit vouloir répondre de l'innocence de Galilée, & se rendre caution de sa foi : & dans l'incertitude où il étoit encore six mois aprés de sçavoir s'il étoit en liberté ou non, il lui écrivit une lettre de consolation le XIX de Janvier 1634 pour le fortifier contre tous les événemens de la fortune. On peut juger que M. de Peiresc n'y fut pas plus insensible que les autres, aprés avoir fait éclater si hautement la joye qu'il avoit euë l'année précédente, lors qu'il vid paroître les Dialogues de Galilée, & aprés avoir publiquement félicité nôtre siécle pour la connoissance du mouvement de la terre, à la faveur duquel Galilée & Gilbert avoient enfin appris au genre humain le flux & reflux de la mer, & les proprietez de l'ayman.

1633.

Pag 58. col. 2. Gassend. epistol.

Pag. 66, 67. ibid.

Vit. Peiresc. lib. 4 p. 161. ad ann. 1632.

Mais il semble que personne n'ait paru plus surpris de cét accident que M. Descartes, parce que personne n'avoit plus de vray respect & plus de soumission que luy pour le Saint Siége ; & que personne en même têms n'étoit peut-être plus persuadé que luy, que l'opinion du mouvement de la terre est la plus vray-semblable, & la plus commode sans préjudice à l'autorité de l'Ecriture. Il ne sçavoit encore rien de cette aventure sur la fin d'Octobre, lors que l'obligation de s'acquiter de la promesse qu'il avoit faite d'envoyer *son Monde* au P. Mersenne pour le jour de l'an, le fit songer à y mettre la derniére main. Il fut curieux pour cét effet de voir ce que Galilée auroit pû dire du mouvement de la terre dans son nouveau livre, & de confronter son opinion avec la sienne : & ayant écrit de Déventer où il demeuroit pour lors à ses amis de Leyde & d'Amsterdam pour faire chercher ce livre, ce fut par leurs réponses qu'il apprit la fortune du livre & la disgrace de l'Auteur. Cét accident causa dans son esprit une révolution que le Public auroit peine à croire, s'il en étoit informé par d'autres que lui même. » J'appréhende si fort le travail, dit-il au Pére Mersenne, que si je ne vous « avois promis *il y a plus de trois ans* de vous envoyer mon « traitté dans la fin de cette année, je ne crois pas que j'en « pusses venir à bout de long-têms. Je veux faire au moins « comme les mauvais payeurs, qui vont prier leurs créanciers « de leur donner un peu de delay, lors qu'ils sentent appro- « cher le terme de leur dette. En effet je m'étois proposé de «

Tom. 2. des lettr. p. 349.

 vous

1633.

Cette lettre est du 19 ou 20 de Novembre.

» vous envoyer *mon Monde* pour ces étreines ; & il n'y a pas
» plus de quinze jours que j'étois encore tout résolu de vous en
» envoier au moins une partie, si le tout ne pouvoit être transcrit
» pour ce têms-la. Mais je vous diray que m'êtant fait enque-
» rir ces jours passez à Leyde & à Amsterdam si le Systéme
» du monde de Galilée ne s'y trouveroit point, parce que j'a-
» vois appris qu'il avoit été imprimé en Italie l'année derniére:
» on m'a mandé qu'il étoit vray que le livre avoit été impri-
» mé, mais que tous les exemplaires en avoient été brûlez à
» Rome dans le même têms, & l'Auteur condamné à quelque
» amende. Ce qui m'a si fort étonné, que je me suis presque
» résolu de brûler tous mes papiers, ou du moins de ne les
» laisser voir à personne. Car je n'ay pû m'imaginer qu'un
» homme qui est Italien, & qui plus est trés-bien venu du
» Pape, à ce que j'apprens, ait pû être *criminalizé* pour autre
» chose, que parce qu'il aura sans doute voulu établir le mou-
» vement de la terre, que je sçay bien avoir été autrefois cen-
» suré par quelques Cardinaux. Mais je croyois avoir oüy
» dire que depuis ce têms-là on ne laissoit pas de l'enseigner
» publiquement, même dans Rome ; & j'avouë que si ce sen-
» timent du mouvement de la terre est faux, tous les fonde-
» mens de ma Philosophie le sont aussi, parce qu'il se démon-
» tre par eux évidemment. Il est tellement lié avec toutes les
» parties de mon traitté, que je ne l'en sçaurois détacher sans
» rendre le reste tout défectueux. Mais comme je ne voudrois
» pour rien du monde qu'il sortît de moy un discours, où il se
» trouvât le moindre mot qui fût desaprouvé par l'Eglise : aus-
» si aimé-je mieux le supprimer, que de le faire paroître estro-
» pié.

Ceux qui mandérent cette circonstance à M. Descartes ne la garentirent pas.

» Toutes les choses que j'expliquois dans mon traitté (par-
» mi lesquelles se trouve aussi cette opinion du mouvement
» de la terre, condamnée comme hérétique dans le livre de
» Galilée) dépendoient tellement les unes des autres, que
» c'est assez pour moy de sçavoir qu'il y en ait une qui soit
» fausse, pour me faire connoître que toutes les raisons dont
» je me servois n'ont point de forces. Quoique je les crusses
» appuyées sur des démonstrations trés-certaines & trés-évi-
» dentes, je ne voudrois toutesfois pour rien du monde les
» soutenir contre l'autorité de l'Eglise. Je sçay qu'on pourroit
dire

Tom. 2. p. 351, 352. C'est d'une autre lettre en Janvier 1634.

dire que tout ce que les Inquisiteurs de Rome ont décidé, « 1633.
n'est pas incontinent un article de Foy pour cela, & qu'il «
faut prémiérement que le Concile y ait passé. Mais je ne «
suis point si amoureux de mes pensées, que de vouloir me ser- «
vir de telles exceptions, pour avoir le moyen de les main- «
tenir. Le desir que j'ay de vivre en repos, & de continuer la «
vie cachée que j'ay commençée, fait que je suis plus content «
de me voir délivré de la crainte que j'avois d'acquerir plus «
de connoissances que je ne désire par le moyen de mon écrit, «
que je ne suis faché d'avoir perdu le têms & la peine que «
j'ay employée à le composer. Je n'ay jamais eu l'humeur por- « Pag. 350, recto.
tée à faire des livres : & si je ne m'étois engagé de promesse «
envers vous & quelques autres de mes amis, dans la pensée «
que le desir de vous tenir parole m'obligeroit d'autant plus «
à étudier, jamais je n'en serois venu à bout. Aprés tout, je «
suis assuré que vous ne m'envoieriez point de Sergent pour «
me contraindre à m'acquiter de ma dette ; & vous serez «
peut-être bien-aise d'être exemt de la peine de lire de mau- «
vaises choses. Il y a déja tant d'opinions en Philosophie qui «
ont de l'apparence, & qui peuvent étre soutenuës dans les «
disputes, que si les miennes n'ont rien de plus certain, & si «
elles ne peuvent êtres approuvées sans controverse, je ne «
les veux jamais publier. Toutesfois parce que j'aurois mau- «
vaise grace, si, aprés vous avoir tout promis & si long-têms, «
je pensois ne vous payer qu'en défaites : je ne laisserai donc «
pas de vous faire voir ce que j'ay fait le plûtôt que je pour- «
ray ; mais je vous demande encore s'il vous plaît un an de «
delay pour le revoir & le polir. Vous m'avez averti du mot «
d'Horace, *nonumque prematur in annum*, & il n'y en a enco- «
re que trois que j'ay commençé ce traitté.

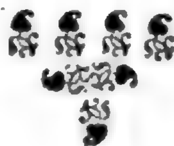

CHAP.

CHAPITRE XII.

Nouvelles inquiétudes de M. Descartes touchant l'affaire de Galilée. Témoignages divers de sa soumission au S. Siége, & même à l'Inquisition Romaine par le respect & la considération du S. Siege. Ce qu'il pense de la condamnation de Galilée. Il se résoud de supprimer son traitté du Monde. Jugement qu'il fait du livre de Galilée. Différence de son sentiment d'avec celuy de Galilée sur le mouvement de la terre. Ce qu'il fait pour ne point s'exposer dans la suite à la censure de Rome.

1633. 1634.

CEpendant M. Descartes souffroit pour Galilée dans son cœur, & s'intéressant à sa cause autant qu'aucun Mathématicien catholique de France, il pria le P. Mersenne de lui mander ce qu'il sçauroit de son affaire, & de son livre qu'il n'avoit encore pû trouver en Hollande. Ce Pére ne manqua point de lui faire part de tout ce qu'il en apprenoit, & il luy envoya un petit abrégé de ce que contenoit son livre du systéme du monde, en lui donnant avis qu'il y avoit un Ecclésiastique de sa connoissance dans Paris, qui nonobstant le Decret de l'Inquisition ne laissoit pas de faire imprimer un traitté exprés pour prouver le mouvement de la terre. M. Descartes parut surpris de cette liberté dans un Prêtre, quoi qu'il sçût assez que le Clergé de France n'est pas plus justiciable de l'Inquisition que les Laïcs du Royaume, où ce tribunal n'est point reconnu. Il s'offrit de le servir dans son travail & de lui donner quelques avis : & l'Ecclésiastique accepta ces offres avec joye. Mais M. Descartes ayant vû depuis un manifeste ou une relation de la condamnation de Galilée imprimée à Liége le xx de Septembre 1633, où étoient ces mots *quamvis hypotheticè à se illam proponi simularet* ; & jugeant que l'intention de Messieurs de l'Inquisition étoit de deffendre qu'on se servît même de cette hypothése dans l'Astronomie, nonobstant la permission qu'ils en avoient donnée en 1620, changea de résolution à l'égard de cét Ecclésiastique. Il ne le crût pas en sûreté même au milieu de Paris, de quelque maniére qu'il entreprît d'expliquer

Pag. 502 & 503. tom. 2.

Pag. 353, 354. tom. 2. Decret. sacr. congr. p. 214.

d'expliquer ou d'excuser son opinion du mouvement de la terre : & la crainte qu'il avoit de lui nuire fit qu'il n'osa lui envoyer aucun avis ni aucune des pensées qu'il avoit sur ce sujet. 1634.

La censure de Rome lui parut trop violente pour pouvoir subsister long-têms dans sa vigueur. Aussi ne voyant pas, disoit-il au P. Mersenne, que cette censure eût encore été autorisée * par le Pape, ni par le Concile, mais seulement par une congrégation particuliére des Cardinaux Inquisiteurs, ne perdoit-il pas l'espérance de voir qu'il en seroit de cette censure comme de celle des Antipodes, qui avoient été condamnez à Rome prés de neuf cens ans auparavant d'une maniére assez semblable. Cependant il fut curieux de sçavoir ce que l'on pensoit en France de cette censure, & il pria son ami de lui mander si elle y étoit bien reçûë, & si elle y devoit avoir quelque autorité. Ce n'étoit point dans le dessein de se deffaire de ses scrupules, puis qu'il faisoit profession d'ailleurs de déférer entiérement aux Inquisiteurs & aux Cardinaux de la Congrégation établie pour la censure des livres, & qu'il n'eût pas honte de dire encore trois ans aprés, que *l'autorité de ces Messieurs n'avoit guéres moins de pouvoir sur ses actions que sa propre raison en avoit sur ses pensées.* En effet l'année du delay qu'il avoit demandée au P. Mersenne étant expirée, il ne trouva point de prétexte plus spécieux que celuy de sa soumission à l'Eglise, pour s'excuser de lui envoier son traitté sans se rendre coupable d'infidélité à ses promesses. » La connoissance, lui dit-il, que j'ai de vôtre vertu me fait espérer que vous n'aurez que meilleure opinion de moy, voyant que j'ay voulu entiérement supprimer le traitté que j'avois fait de ma Philosophie, & perdre presque tout mon travail *de quatre ans*, pour rendre une entiére obéïssance à l'Eglise en ce qu'elle a défendu l'opinion du mouvement de la terre. En quoi il témoigna vouloir parler le langage confus qui regne dans les pays d'Inquisition, plûtôt que de s'exposer à être inquiété, si l'envie de publier son sentiment l'obligeoit de recourir à la distinction que nous faisons de l'autorité du S. Siége d'avec celle d'une congrégation particuliére.

P. 354. lettr. LXXVI.

« * Six mois aprés qu'elle avoit été donnée.

Le Pape Zacharie condamna Virgile Evéque de Saltzbourg pour avoir soutenu qu'il y avoit des Antipodes.

Disc. de la Méth. part. 6. pag. 60.

Lettr. LXXX. du 2 tom. pag. 358.

Enfin il vint à bout de recouvrer le livre de Galilée que

 lui

1634. lui apporta le sieur B. au mois de Février, & qui le lui prêta depuis le soir d'un Samedy jusqu'au matin du Lundy suivant. Il apprit en même têms que l'on attribuoit aux Jésuites de Rome une partie des procédures que la sacrée congrégation avoit fait faire contre Galilée. Mais quoique les Jésuites n'eussent point en général la réputation d'être des amis de ce Mathématicien, il ne put soupçonner personne dans leur compagnie qui eût été capable de lui joüer ce tour hormis le Pére Scheiner qui étoit broüillé avec luy depuis plusieurs années. Ce Pére venoit d'être rappellé de Rome par l'Empereur pour enseigner les Mathématiques en Allemagne: mais il avoit eu le loisir de déférer Galilée à l'Inquisition avant son départ. M. Descartes avoit si bonne opinion de la capacité des Jesuites, & de celle de Scheiner en particulier, » qu'il ne pouvoit croire que ce Pére même en son ame n'estimât l'opinion de Copernic véritable, sur tout aprés tant de preuves que les observations du livre de Galilée venoient de fournir pour ôter au soleil les mouvemens qu'on lui attribuë. Mais il vaut peut-être mieux épargner la sincérité & la bonne foy de ce Pére que sa capacité & sa science: & les ouvrages qu'il a donnez de son vivant & qu'il a laissez aprés sa mort sur le mouvement de la terre ne nous persuaderont pas qu'il y eût de la dissimulation dans tout ce qu'il a fait contre Galilée.

Béeckman ou Bornius.

Gassend. epist. ad Campanell. pag. 56. col. 2.

Tom. 2. des lettr. pag. 339.

M. Descartes feüilleta le livre de Galilée tout entier dans le peu de têms qu'on lui avoit donné pour le lire. Il trouva que l'Auteur raisonnoit assez bien du mouvement. Ce n'est pas qu'il approuvât généralement tout ce qu'il en disoit: mais selon ce qu'il en avoit pû voir, il croyoit que Galilée manquoit plûtôt dans les endroits où il suit les opinions déja reçûes que dans ceux où il s'en éloigne, excepté néanmoins en ce qu'il dit du flux & du reflux, qu'il concevoit autrement que ne l'explique Galilée, quoi qu'il le fit dépendre du mouvement de la terre aussi bien que lui. Il remarqua dans cét ouvrage quelques unes des pensées qu'il croyoit lui être tellement propres, que s'il les eût publiées auparavant, il auroit pû soupçonner Galilée de les lui avoir dérobées. Il reconnoissoit que les raisons de cét Italien pour prouver le mouvement de la terre sont fort bonnes, mais qu'il ne

Pag. 355 lettr. LXXVII.

ne les étalle pas assez pour persuader ses lecteurs ; & que les digressions qu'il y méle font qu'on ne se souvient plus des prémiéres lorsqu'on lit les derniéres. 1634.

Mais aprés avoir considéré avec un peu d'attention la maniére dont Galilée s'explique sur le mouvement de la terre, il la trouva si différente de la sienne, qu'il revint un peu de l'étonnement où la censure de Rome l'avoit jetté. Il comprit que les Inquisiteurs pouvoient raisonnablement avoir condamné cette maniére dans Galilée, sans qu'il dût appréhender que cette condamnation pût retomber sur celle dont il concevoit le mouvement de la terre, & dont il l'avoit exprimé dans son traité du Monde qu'il vouloit supprimer. Comme il sçavoit que ces Messieurs ne s'arrêtent souvent qu'aux termes & aux expressions des choses, quand il s'agit de les censurer, il crût que le moyen de les éviter sans néanmoins changer de sentiment étoit *de nier le mouvement de la terre*, & de continuer sur le pied qu'il avoit commencé. C'étoit sans doute se rendre suspect d'équivoque & de dissimulation, s'il n'eût eu soin de prévenir cette pensée dans nôtre esprit. » On pourra juger d'abord, dit-il, que c'est de bouche seulement que je nie le mouvement de la terre afin « d'éviter la censure de Rome, à cause que je retiens le sy- « stême de Copernic. Mais lorsqu'on examinera mes raisons, « je suis persuadé qu'on trouvera qu'elles sont sérieuses & so- « lides, & qu'elles font voir clairement qu'il faut plûtôt dire « que la terre se meut en suivant le systême de Tyco, qu'en « suivant celui de Copernic expliqué de la maniére que je « l'explique. Or si on ne peut suivre aucun de ces deux sy- « stêmes, il faut revenir à celui de Ptolémée, auquel je ne « crois pas que l'Eglise nous oblige jamais, vû qu'il est mani- « festement contraire à l'expérience. Tous les passages de l'E- « criture qui semblent être contre le mouvement de la terre « ne regardent point le systême du monde, mais seulement « la maniére de parler des peuples. De sorte que prouvant, « comme je fais, que pour parler proprement il faut dire que « *La terre ne se meut point* en suivant le systême que j'expose, je « satisfais entiérement à ces passages. «

Tom. 3. des lettr. pag. 586.

Le systême de Tyco n'a point été censuré à Rome.

M. Descartes s'avisa de cét expédient pour tâcher de contenter également les personnes qui n'agissent que par rai-

 son,

1634. ſon, & celles qui ne ſe gouvernent que par autorité ou par ſcrupules. Il laiſſa les prémiers dans la liberté de penſer ce qu'il leur plairoit, & de donner tel nom qu'ils voudroient au tranſport qui ſe fait de la terre dans ſa ſphére: & il empêcha les autres de s'allarmer contre cette hypothéſe, puiſqu'en effet ce n'eſt que fort improprement qu'on peut attribuer du mouvement à la terre. Car ayant ſuppoſé que le mouvement n'eſt autre choſe que l'application ſucceſſive d'un corps par tout ce qu'il a d'extérieur aux diverſes parties des corps qui l'environnent, il faiſoit voir que ce qu'on nomme le *mouvement journalier* de la terre appartient plûtôt à la maſſe compoſée de la terre, de la mer, & de l'air, qu'à la terre en particulier. Elle peut être cenſée ſelon lui dans un parfait repos, tandis qu'elle ſe laiſſe emporter par le torrent de la matiére où elle nage; de même que l'on dit qu'un homme qui dort dans un navire eſt en repos pendant que le navire ſe meut véritablement. Par le même raiſonnement il prétendoit que ce qui s'appelle *mouvement annuel* de la terre ne lui appartient aucunement, non pas même à la maſſe compoſée de la terre, des eaux & de l'air, mais plûtôt à la matiére céleſte qui emporte cette maſſe autour du ſoleil.

Carteſ. Principior. Philoſ. part. 3. n. 26, 28, 29, 19.

Rohault Phyſ. part. 2 p. 89. n. 12.

Quelque changement que M. Deſcartes ait donné au tour de ſes expreſſions touchant le mouvement de la terre en faveur des délicats & des ſcrupuleux, il ne changea jamais de ſentiment ſur ce point. Mais ayant ſupprimé ſon traité du Monde, il en tranſporta cette opinion dans le livre de ſes Principes qu'il fit imprimer dix ans aprés, animé par l'exemple de tout ce qu'il y avoit d'habiles Philoſophes & Mathématiciens catholiques, à qui le Decret de l'Inquiſition n'avoit point fait tant de peur qu'à lui. L'éclat que fit l'affaire de Galilée par toute l'Europe réveilla auſſi divers Prédicateurs Luthériens & Calviniſtes élevez ſous la diſcipline d'Ariſtote & de Ptolémée. Pluſieurs d'entre eux ſe trouvérent pour cette fois unis de ſentimens avec les Inquiſiteurs Romains. M. Deſcartes crut que les Philoſophes de l'Egliſe catholique ſectateurs de Copernic pourroient tirer quelque avantage de cette diſpoſition; & il ſembloit ſouhaiter dans cette vûë que les Miniſtres Proteſtans continuaſſent

1634.

nuassent de déclamer & d'écrire contre ce systême. » Je ne suis point fâché, dit-il au P. Mersenne, que les Ministres fulminent contre le mouvement de la terre : cela conviera peut être nos Prédicateurs à l'approuver. Mais à propos de cela, si vous écrivez à M. Naudé domestique du Cardinal de Bagni, vous m'obligeriez de l'avertir que rien ne m'a empêché jusqu'ici de publier ma Philosophie que la défense du mouvement de la terre. Je ne l'en sçaurois séparer, à cause que toute ma Physique en dépend. Vous pourrez lui mander que je serai peut être obligé de la publier à cause des calomnies de quelques personnes, qui faute d'entendre mes principes veulent persuader au monde que j'ai des sentimens fort éloignez de la vérité. Priez-le de sonder son Cardinal sur ce sujet, parce qu'étant extrémement son serviteur, je serois tres-marri de lui déplaire ; & qu'étant tres-zélé à la Religion catholique j'en révére généralement tous les chefs. Je n'ajoûte point que je ne veux pas me mettre au hazard de leur censure. Car croyant tres-fermement l'infaillibilité de l'Eglise, & ne doutant point aussi de mes raisons, je ne puis craindre qu'une vérité soit contraire à l'autre.

Tom. 1 des lettr. pag. 274, 275.

ou de Bagné.

Il entend ses *Principes* plûtôt que son *Monde*.

C'étoit l'envie d'être orthodoxe en tout jusqu'aux moindres choses qui faisoit parler M. Descartes avec tant de confiance. Il ne se croyoit point capable d'excés dans la bonne opinion qu'il avoit de tous ses sentimens qui pouvoient avoir rapport à la foi de l'Eglise ; & il ne trouvoit rien dans toute la Théologie & la Religion, avec quoi sa Philosophie ne s'accordât beaucoup mieux que la vulgaire. Il espéroit même que si ses opinions étoient jamais reçûës, toutes les controverses qui s'agitent dans la Théologie pourroient tomber d'elles-mêmes, parce qu'elles sont fondées pour la plûpart sur des principes de Philosophie qu'il estimoit faux. Mais malgré tout ce qu'il avoit avancé pour expliquer & justifier son sentiment touchant le mouvement de la terre, il n'osoit en parler encore long-têms aprés avec cet air de présomption qu'il faisoit paroître par tout le reste. » Il ne me reste plus qu'un seul scrupule, dit-il à l'un de ses amis, qui est touchant le mouvement de la terre. Et pour cela j'ai donné ordre que l'on consultât pour moi un Cardinal, qui me fait l'honneur de m'avoüer pour un de ses amis depuis

V. Disc. de la Méth. part. 6. pag. 60, 61.

Lettr. CXVII pag. 557, 558, t. 2.

1634. » plusieurs années, & qui est l'un des Cardinaux de cette con-
» grégation qui a condamné Galilée. J'apprendrai volontiers
» de lui comment je me dois comporter en ce point : & pour-
» vû que j'aye Rome & la Sorbonne de mon côté, ou du moins
» que je ne les aye pas contre moi, j'espére pouvoir soûte-
» nir seul sans beaucoup de peine tous les efforts de mes en-
» vieux.

Cette nouvelle consultation qu'il fit faire à Rome auprés de ce Cardinal de ses amis qu'il ne nomme pas, étoit toute différente de la tentative qu'il fit faire du côté du Cardinal de Baigné par le moyen du Pére Mersenne, quoiqu'il n'y eût point de différence, soit pour la matiére, soit peut-être pour le têms. Il ne seroit point nécessaire de multiplier ainsi ses démarches vers la Cour de Rome, si le Cardinal de Baigné avoit été de la congrégation qui avoit condamné Galilée. De tous les Juges ou Inquisiteurs généraux de cette congrégation deputez pour connoître de l'affaire de Galilée, il n'y avoit que François Barberin, autrefois Legat en France, qui fût particuliérement de ses amis. Les autres Cardinaux étoient Borgia, Centino, Bentivoglio, Scaglia, Antoine Barberin, Zacchia, Gessi ou Gipsi, Verospi, & Ginetti. Ce qui ne nous laisse aucun lieu de douter que cette consultation nouvelle qu'il fit faire à Rome touchant son sentiment du mouvement de la terre ne s'adresșât au Cardinal François Barberin, dans l'amitié & la protection duquel il paroissoit n'avoir pas moins de confiance que dans celle du Cardinal de Baigné.

Cet Antoine étoit le frére & non le neveu du Pape. Il avoit été Capucin.

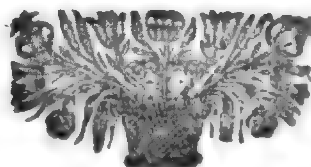

CHAP.

CHAPITRE XIII.

M. Descartes retourne à Amsterdam pour rendre son commerce de lettres plus sûr & plus commode. Il s'employe à diverses expériences de Perspective avec M. de Ville-Bressieux. Ils font ensemble le voyage de Danemarc, d'où M. de Ville-Bressieux ne revint qu'aprés M. Descartes. Eloge & dénombrement de diverses inventions & découvertes de M. de Ville-Bressieux.

MR Descartes ne se trouvoit point mal de son séjour de Déventer, où il demeuroit depuis le mois d'Avril de l'an 1633. Sa solitude y étoit fort entiére & fort tranquille. Il n'avoit en ce lieu presque point d'autre conversation que celle de son ami M. Reneri qui y professoit la Philosophie. Mais la douceur de la vie qu'il y menoit ne se trouvoit plus accompagnée des secours qu'il avoit accoûtumé de recevoir par le moyen des habitudes qu'il entretenoit auparavant avec divers Sçavans de France. Il s'apperçut même de la diminution de son commerce avec le P. Mersenne, soit que la ville de Déventer fût un peu trop écartée des grandes routes, soit que les Messagers du païs manquassent d'exactitude ou de fidélité. En effet, la plûpart des lettres qu'il avoit écrites à ce Pére sur la fin de Novembre & vers le commencement de Décembre s'étoient perduës, aussi-bien que celles que le même Pére lui avoit adressées vers le même-têms. Nonobstant les soupçons qu'il avoit de la mauvaise curiosité de quelque jaloux qui connoissoit leur écriture, & qui lui paroissoit tres-capable de rompre & de retenir leurs lettres, il aima mieux attribuer ces effets au hazard. C'est ce qui le fit résoudre à quitter la demeure de Déventer pour retourner à Amsterdam, d'où il manda au P. Mersenne qu'ils recevroient dorénavant avec plus de sureté ce qu'ils pourroient s'envoyer l'un à l'autre. Pag. 498 du tom. 2.

La résolution qu'il avoit faite de vivre dans cette ville aussi retiré qu'auparavant ne l'empêcha pas de faire de têms en têms le voyage de la Haye, pour y visiter l'Ambassadeur de France, qui étoit alors le Baron de Charnassé, & qui l'honoroit Hercule Baron de Ch.

1634. noroit particuliérement de son amitié. Il alla féliciter cet Ambassadeur du succés avec lequel il venoit de ménager un nouveau traitté entre la France & la Hollande : traitté qui fut comme le gage & l'avant-coureur de la guerre que le Roi Loüis XIII déclara l'année suivante à l'Espagne, par les conseils du Cardinal de Richelieu.

M. de Ville-Bressieux, qui selon toutes les apparances étoit demeuré à Amsterdam, ou s'étoit promené dans diverses villes de Hollande durant le séjour de M. Descartes à Déventer, vint se renfermer avec lui dans Amsterdam pour continuer ses études & ses expériences auprés d'un maître si affectionné. Depuis l'an 1627 qu'il s'étoit donné à M. Descartes, il avoit fait des progrés merveilleux dans la Méchanique & dans la Perspective. Il avoit un génie tout particulier pour appliquer heureusement les réfléxions que M. Descartes lui faisoit faire sur les régles qu'il lui donnoit pour travailler. Sur l'observation qu'il lui avoit fait faire à Paris avant que de quitter la France touchant la Perspective naturelle, il avoit ingénieusement imaginé l'instrument pour redresser les objets qui paroissent tracez & peints mais renversez dans une chambre bien fermée, lorsque la lumiére les pousse dedans par le moyen d'un trou, au bout duquel est le verre, sur une feüille de papier opposée, qui les reçoit tous renversez. Cela ne fut pas inutile à la Dioptrique de M. Descartes, qui en composa le cinquiéme discours sur cette observation, pour expliquer les images qui se forment sur le fonds de l'œil. Il en prit occasion pour faire voir que l'on s'étoit trompé jusques-là de croire que l'œil allât prendre les images dans les objets, & que les objets s'approchassent de l'œil: mais que cela se fait par la lumiére qui frappe l'objet. Cette lumiére étant réfléchie peint ou imprime dans le fonds de l'œil cette image qui se représente au fonds de l'œil, de même qu'elle paroît dans la chambre fermée, & qu'on la voyoit dans l'instrument de M. de Ville-Bressieux avant qu'on y mît le miroir qui la redressoit contre la superficie d'un plan de couleur blanche. M. Descartes estimoit d'autant plus cette observation de M. de Ville-Bressieux, que sa Machine tendoit à faire deux offices à la fois. Le prémier étoit de redresser l'objet, qui étoit un effet que M. Descartes ne lui

Lettr. Mss. de M. Descartes à Ville-Bress.

Image de la vuë. Chambre, œil, trou, prunelle, verre, humeur crystalline; papier ou linge blanc, peau intérieure &c.

lui avoit proposé d'abord que comme possible, M. de Ville-Bressieux ayant fait le reste par sa propre industrie. Le second étoit que sa machine se portoit par tout où le point de vuë étoit plus agréable à voir. C'est ce qu'il jugeoit digne du plus grand Prince de la terre, mais d'un Prince Philosophe & perfectionné dans le raisonnement. C'est pourquoi il voulut persuader à M. de Ville-Bressieux de tenir son instrument secret. 1634.

M. Descartes ne semoit pas dans une terre stérile ou ingrate, en communiquant ses lumiéres à M. de Ville-Bressieux. Il n'avoit pas encore trouvé de disciple plus reconnoissant: & je crois que c'est au sujet de cette invention dont il le congratule, qu'il faut attribuer la maniére dont M. de Ville-Bressieux le remercia quelques années depuis en ces termes. » Je ne puis assez dignement vous remercier des obligations que je vous ai. Il m'est impossible de m'en revencher qu'en vous faisant souvenir du bien que vous m'avez fait en général & en détail. Je vous ai si longuement étudié lorsque vous me faisiez l'honneur de m'aimer, & de vous servir de moi à vôtre voyage de la basse Allemagne, & à Paris pour l'exécution du grand miroir Elliptique que vous me fites faire de marbre artificiel. Il avoit six pieds de haut, & deux & demi de large. Etant enfermé dans la chambre il recevoit les objets du dehors par un trou assez petit, & rejettoit la figure au dehors par le même trou, & il la faisoit paroître redressée contre l'ordinaire des miroirs concaves, qui renversent l'objet dés qu'il est par delà le foyer ou le point brûlant, d'où je m'étois étonné d'un tel effet. Mais je viens d'apprendre que cela se fait, parce qu'il ne peut recevoir l'objet par un trou qu'entiérement renversé : & sa nature étant de renverser les images qu'il a reçûës droites, c'est ce qui est la cause d'un tel miracle.

Lettr. MS. de Ville-Bress. à Desc.

Ces traits de reconnoissance engagérent M. Descartes à disputer de la modestie contre M. de Ville-Bressieux. Il prit occasion de lui faire quelquefois le dénombrement de ses expériences & de ses inventions, afin de donner plus de lieu au prétexte qu'il vouloit avoir de têms en têms pour lui donner des éloges. Et plus celui-ci affectoit de rejetter sur M. Descartes la cause & les progrés de ses ouvrages, plus M.

1634. Deſcartes s'attachoit à diſſimuler qu'il y eût part, afin d'en laiſſer toute la gloire à un diſciple ſi modeſte.

C'étoit ſur ſes préceptes, & principalement ſur ſa grande maxime *que les choſes les plus ſimples ſont d'ordinaire les plus excellentes*, que M. de Ville-Breſſieux avoit trouvé la machine propre pour élever les eaux en grande quantité & avec beaucoup de facilité. Néanmoins M. Deſcartes lui en fit compliment, comme s'il eût inventé & découvert cette belle machine *par ſon pur genie*. Il faut avoüer qu'il s'étoit contenté de lui montrer la raiſon par laquelle cela devoit ſe faire. Auſſi-tôt M. de Ville-Breſſieux ſe tint aſſuré de l'effet, de même que s'il en avoit fait l'épreuve *en grand* & *en petit*; parce que M. Deſcartes l'avoit accoûtumé de bonne heure à ſe faire éclaircir de la cauſe de tous les effets que nous remarquons dans la Nature.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Ville-Breſſ.

Parmi les autres inventions particuliéres que M. de Ville-Breſſieux avoit imaginées auprés de M. Deſcartes, nous trouvons 1 La Spirale double pour décendre d'une tour en bas ſans danger; 2 Les Tenailles de bois pour monter par une corde menuë; 3 Le Tour fait avec deux bâtons ou morceaux de bois pour monter & pour décendre; 4 Le Pont roulant pour eſcalader une place qui a un profond & large foſſé; 5 Le Bateau à paſſer les riviéres fait de quatre ais de bois, qui ſe plioit & ſe portoit ſous le bras. 6. Mais ſur tout M. Deſcartes l'exhortoit à donner au Public ſon *Chariot-Chaiſe*, jugeant cette machine fort utile à tout le monde, & particuliérement aux ſoldats bleſſez. La ſtructure n'en étoit ni difficile, ni d'une grande dépenſe. Elle ſe pouvoit faire par tout où il y avoit des cerceaux de tonneau, & les deux rouës ne pouvoient en aucune maniére incommoder la perſonne qui étoit dans le chariot. Sa principale commodité conſiſtoit en ce qu'on y pouvoit être mené en ſanté & en maladie dans toutes ſortes de chemins par un ſeul homme avec moins de peine que n'en ont deux qui portent une chaiſe, & qu'on y étoit auſſi mollement que dans une chaiſe ou une litiére.

M. Borel qui avoit appris de M. de Ville-Breſſieux ſon ami particulier ce qu'il a écrit touchant M. Deſcartes, remarque que pendant qu'ils furent enſemble ils ne s'occupérent à rien tant qu'à des expériences de Dioptrique. Il prétend

prétend que M. Descartes fit voir à M. de Ville-Bressieux une infinité de choses qui passoient de loin la portée des autres Mathématiciens, principalement en ce qui regarde l'usage des lunettes & des miroirs. Il faisoit devant lui toutes ses épreuves, tantôt avec de la glace, tantôt avec du marbre noir *artificiel*. Il lui en faisoit polir & creuser de toutes grandeurs & de toutes figures; & aprés avoir produit tous les effets qu'il en pouvoit souhaiter, il les lui faisoit briser, & lui en faisoit faire de nouveaux de la même matiére. Toutes simples & toutes naturelles que fussent ces merveilles qu'il opéroit de jour en jour dans l'Optique, elles ne laissoient pas de causer beaucoup d'étonnement dans l'esprit de M. de Ville-Bressieux. Mais jamais il ne parut plus surpris que lorsque M. Descartes lui fit passer devant les yeux une compagnie de soldats au travers de sa chambre en apparence. L'artifice ne consistoit qu'en de petites figures de soldats qu'il avoit soin de cacher; & par le moyen d'un miroir il faisoit grossir & augmenter ces petites figures jusqu'à la juste grandeur de l'homme au naturel, & sembloit les faire entrer, passer, & sortir de la chambre.

1634.

Vit. Cart. Comp. pag. 7. & 8.

M. Descartes pour ne le pas tenir dans un enchantement perpetuel, trouva bon qu'il lui tint compagnie dans le voyage de Danemarck & de la basse Allemagne, qu'il entreprit vers ce têms-là. Ce qu'ils firent ensemble pendant tout ce voyage est devenu un mystére pour le Public par le peu de soin qu'ils ont eu d'en informer leurs amis. Nous sçavons seulement qu'étant décendus dans la Frise orientale, ils s'arrêtérent quelque têms à Embden pour y observer ce qu'ils y trouveroient de plus remarquable. Là M. de Ville-Bressieux fit une *speculation* sur la façade de la maison de ville que M. Descartes trouva fort bien imaginée & fort utile aux Ingénieurs, aux Peintres, & à toutes les personnes qui tirent des plans tant réguliers qu'irréguliers. Car il ne faut pas avoir, disoit-il, beaucoup d'habitudes à la peinture pour lever ou tracer un plan élevé en perspective sans connoître les regles de la Perspective, & sans sçavoir même les principes de Géométrie, dont on se sert ordinairement dans les leçons que l'on y donne pour la Perspective commune & ordinaire. C'est ce qui fait souvent que les maîtres

Borel p. 5. Ville Bress. lettr. Ms. à Desc.

Lettr. Ms. de Desc. à Ville-Bress. n. IV.

1634. ne sçavent pas dans cette profession ce qu'ils sont obligez de sçavoir ; & que les apprentifs y sont ordinairement fort embarrassez, sur tout dans les choses qui ne sont pas entiérement réguliéres, comme sont des *plans inclinez*, ou *en grotte*, ou *circulaires*. Cette considération augmentoit encore l'estime qu'il faisoit de cette nouvelle invention de M. de Ville-Bressieux : & il la jugeoit d'autant plus singuliére, qu'elle n'avoit été trouvée par aucun des Anciens, qu'elle étoit tres-simple & trés facile, qu'elle pouvoit s'apprendre par les esprits les plus lents & les plus grossiers, & que par son moien un apprentif se trouvoit en état de faire plus d'ouvrage en une demi-heure & mieux, que les Peintres n'en peuvent faire en une semaine selon la maniére ordinaire.

Autre lettre Ms. de Ville-Br. à Desc.

Etant remontez dans le Vaisseau au sortir d'Embden ils prirent la route de Hambourg, & M. de Ville-Bressieux témoigna depuis n'avoir point trouvé de momens dans toute sa vie plus avantageusement emploiez que ceux de ce trajet. M. Descartes voulut profiter du loisir que lui donnoit l'espace de ce passage, pendant lequel il se trouvoit hors d'état de s'occuper, pour lui inculquer divers principes, sur lesquels M. de Ville-Bressieux a fait depuis des expériences qui l'ont fait passer dans l'Université de Montpellier & dans plusieurs autres lieux, pour un génie extraordinaire dans la Chymie & la Méchanique. La principale des leçons qu'il luy donna, & dont il profita le plus sensiblement, fut de considérer la cause par laquelle se font toutes les choses qui nous paroissent les plus simples, & les effets de la Nature les plus clairs & les moins composez. *La grande Méchanique n'étant autre chose*, selon lui, *que l'ordre que Dieu a imprimé sur la face de son ouvrage, que nous appellons communément* LA NATURE. Il estimoit qu'il valoit mieux regarder ce grand modéle, & s'attacher à suivre cét éxemple, que les régles & les maximes établies par le caprice de plusieurs hommes de cabinet, dont les principes imaginaires ne produisent point de fruit, parce qu'ils ne conviennent ni à la Nature ni à la personne qui cherche à s'instruire.

N. 11. de la lettr. Ms. à Ville-Bres.

M. Descartes ne fit pas un fort long séjour en Danemarck. Il y laissa M. de Ville-Bressieux : & se voyant de retour à Amsterdam, il alla à Dordrecht pour visiter son ancien amy

amy Beeckman que la vieilleſſe & les maladies ſembloient menacer de la mort. Il avoit reçû peu de jours auparavant des nouvelles de M. de Ville-Breſſieux qui lui avoit écrit des frontiéres de Danemarck, pour lui mander les obſervations qu'il y avoit faites depuis leur ſéparation, & lui rendre conte du têms qu'il avoit employé auprés d'un ami chez qui il l'avoit laiſſé. Etant revenu à Amſterdam, il lui récrivit en ces termes. » J'ay parcouru & éxaminé la plûpart « des choſes qui ſont contenuës dans vôtre mémoire pendant « le cours du voyage que j'ay fait ces jours paſſez à Dort*, « d'où je ſuis revenu pour vous attendre à Amſterdam, où je « ſuis arrivé en bonne ſanté. Vous me trouvérez dans nôtre « logis du vieux Prince; & là je vous dirai mon ſentiment ſur « toutes ces choſes. Je vous conſeilleray de les mettre la plûpart en forme de propoſition, de problême, & de théorême; & de leur laiſſer voir le jour, pour obliger quelque autre à les augmenter de ſes recherches & de ſes obſervations. « C'eſt ce que je ſouhaiterois que tout le monde voulût faire, « pour être aidé par l'expérience de pluſieurs à découvrir les « plus belles choſes de la Nature, & bâtir une Phyſique claire, certaine, démontrée, & plus utile que celle qui s'enſeigne d'ordinaire. Vous pourriez beaucoup ſervir de vôtre « côté à deſabuſer les pauvres malades d'eſprit touchant les « *ſophiſtications* des métaux, ſur leſquels vous avez tant travaillé & ſi inutilement, ſans que vous ayez vû rien de vray en « douze années d'un travail aſſidu & d'un grand nombre d'expériences qui ſerviroient fort utilement à tout le monde « en avertiſſant les particuliers de leurs erreurs. Il me ſemble « même que vous avez déja découvert des *généralitez* de la « Nature; comme, qu'il n'y a qu'une ſubſtance matérielle « qui reçoit d'un agent externe l'action ou le moien de ſe mouvoir localement, d'où elle tire diverſes figures ou modes, qui « la rendent telle que nous la voyons dans ces prémiers compoſez que l'on appelle les élémens. De plus vous avez remarqué que la nature de ces élemens ou prémiers compoſez appellez Terre, Eau, Air, & Feu, ne conſiſte que dans la « différence des fragmens ou petites & groſſes parties de cette matiére, qui change journellement de l'un en l'autre par « le chaud & le mouvement des groſſiéres en ſubtiles; ou en «

1634.

Lettr. Mſ. d'Eſt. de Ville-Breſſ. à Deſc.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Ville-Breſſ. nomb. IX.

* ou Dordrecht.

C'eſt-à-dire des principes généraux.

1634. » *innobles*, c'est-à-dire, de subtiles en grossiéres, lors que l'action du chaud & du mouvement vient à manquer. Que de la prémiére mixtion de ces quatre prémiers il résulte un mélange qui pourroit être appellé le cinquiéme élement, ce que vous appellez principes, ou la plus noble préparation des élemens; puis qu'elle est, dites vous, une semence productive ou une vie matérielle qui se spécifie en toutes sortes de ces nobles individus particuliers qui sont sans contredit l'objet de nôtre admiration. Je suis au reste fort satisfait de vôtre sentiment, lors que vous me dites que les quatre élémens qui ont fourni la matiére, & le cinquiéme qui en résulte, se sont tellement changez tous cinq dans ce sujet, qu'aucun d'eux n'est plus ce qu'il étoit : mais que tous ensemble sont ou l'animal, ou la plante, ou le minéral. Ce qui quadre beaucoup avec ma maniére de philosopher, & qui revient merveilleusement à toutes les expériences méchaniques que j'ay faites de la Nature sur ce sujet.

CHAPITRE XIV.

M. Descartes fait un essay de son traité de l'Homme & de l'Animal. Erection de l'Université d'Utrecht. M. Reneri y est fait Professeur en Philosophie, & il l'enseigne suivant la méthode de M. Descartes. Autres Professeurs de cette Université. M. Descartes reçoit le livre de M. Morin sur les Longitudes, & il l'en remercie sans lui en dire son sentiment. Conduite bizarre de cét homme envers ses amis. Observation de M. Descartes sur la nége à six pointes. Il retourne à Déventer, & delà en Frise. Il fait son petit traité de Méchanique. Eloge de M. de Zuytlichem. Observation de M. Descartes sur les cercles colorez qui se forment autour des chandelles. Son traité des Lunettes. Mort de Beeckman, & de quelques autres Mathématiciens.

CE fut en 1634, & selon toutes les apparences aprés le voiage de Danemarck que M. Descartes écrivit par maniere d'ébauche un petit traité de l'*Homme* & de l'*Animal*, qu'il fit voir depuis à la Princesse Elizabeth de Bohéme fille du feu Electeur Palatin du Rhin : mais il se crût obligé de le

le refaire douze ou treize ans depuis, pour le mettre en état d'être plus agréablement reçû de cette Princesse. Ce travail qui n'étoit que le résultat des réfléxions que lui faisoient faire ses exercices d'Anatomie qu'il continuoit avec son assiduité ordinaire, ne fit point de diversion à ceux de Méchanique : & M. de Ville-Bressieux étant venu le rejoindre à son retour de Danemarck, il s'occupoit à rectifier ses observations & ses études, lors qu'il apprit le changement qui se faisoit dans la fortune de son autre disciple M. Reneri.

1634.

Tom. 1. des lettr. p. 78.

Les Magistrats d'Utrecht excitez par l'éxemple de plusieurs villes des Pays-bas & de l'Allemagne avoient résolu depuis quelque têms de changer le collége de leur ville en Académie ou Université. Ils avoient trouvé les fonds nécessaires pour l'entretien des bâtimens & la subsistance des Professeurs, & ils avoient fait expédier les titres de l'érection dés le XVI jour de Mars de cette année 1634. Ils s'appliquérent ensuite à chercher pour remplir leurs chaires les personnes du mérite le plus reconnu, & les plus capables de répondre au desir qu'ils avoient de rendre leur Université la plus florissante des Pays-bas. Le prémier de ceux sur qui ils jettérent les yeux fut M. Reneri, qu'ils trouvérent moyen de détacher de la ville de Déventer dés la même année, quoique les autres Professeurs ne dussent participer aux honneurs & aux priviléges nouvellement établis qu'au commençement de l'an 1636. Ces Professeurs furent pour la Théologie, Gisbert Voet, autrement Vout, dit Voetius, qui étoit déja Ministre, & qui avoit même assisté au Synode de Dordrecht; Charles de Maets, qui s'appelle en latin quelquefois *Maetius* & le plus souvent *Dematius*; Meinard Schotanus : pour le Droit, Antoine Matthieu le jeune, (car l'ancien professoit le Droit actuellement à Groningue, où il mourut l'année suivante âgé de 73 ans;) Cyprien Regneri appellé simplement Cyprianus, que M. de Saumaise a tâché de deshonorer en ne le faisant connoître que sous le nom de Coprianus; Bernard Schotanus, qui occupa la chaire de Mathématique avec celle de Droit : pour la Médecine, Guillaume Stratenus, retenu pour enseigner la Médecine pratique & l'Anatomie; puis Henry de Roy, dit *Regius*, Médecin d'Utrecht Professeur extraordinaire

Helvic. tab. chron.

Anton. Æmil. orat. v. p. 111.

Narrat. histo. novæ philos. Pag. 9.

1637.

1634. 1635. 1636.

extraordinaire en Médecine théorétique, & en Botanique : pour la Philosophie, Arnold Senguerdius, Daniel Berckringer de Danemarck, outre M. Reneri dont nous avons parlé : pour les belles Lettres, Antoine Emilius d'Aix la Chappelle Professeur en Eloquence ; & Juste de Lire ou Lyreus Professeur en Histoire & en Chronologie. Tous ces Professeurs sont assez connus du Public par leurs écrits indépendemment de ce que je pourrois dire à leur avantage. Tous se sont trouvez intéressez dans les affaires de M. Descartes peu de têms aprés l'établissement de cette Université, qui a été la prémiére école où l'on ait publiquement enseigné sa Philosophie nouvelle, & le prémier théatre où ses sectateurs & ses adversaires ayent commencé à éprouver leurs forces.

M. Reneri qui avoit puisé tout à loisir la Philosophie de M. Descartes dans sa source lors qu'il jouissoit de sa présence à Déventer, ne fit point difficulté de la communiquer à ses disciples. Mais il le fit avec une discrétion qui auroit été capable seule de nous persuader que la sagesse étoit l'ame de cette nouvelle Philosophie. Il étoit fort éloigné de faire croire à ses écoliers que ce qu'il avoit à leur debiter fût la Philosophie de Platon, d'Aristote, ou de Descartes : mais suivant les régles de la méthode de ce dernier, il établissoit dans leur esprit les principes de la Nature, qu'elle lui faisoit paroître les plus conformes à la Vérité. On ne trouva point mauvais qu'il frondât l'αὐτὸς ἔφα des Pythagoriciens ; & que sans se soumettre aveuglément à l'autorité d'aucun de nos maîtres, il usât particuliérement envers Aristote de la liberté qu'Aristote avoit prise à l'égard de Platon dont il avoit été le disciple. Il eût été à souhaiter que M. Regius l'un de ses collégues dans cette nouvelle Université, se fût conduit avec autant de prudence & de circonspection, lors qu'il entreprit de son côté d'introduire la doctrine de M. Descartes dans sa profession. Il auroit sans doute épargné beaucoup d'inquiétudes & d'embarras à M. Descartes, qu'il honoroit d'ailleurs comme son maître, & il se seroit peut-être garenti lui même de la tache qu'il a faite à son nom aprés la mort de M. Descartes, en tombant dans l'ingratitude.

Æmil. orat. 5. &c.

Sur la fin de l'année 1634 ou au commencement de la suivante

vante M. Descartes reçût le présent que M. Morin Profes- 1634.
seur Royal des Mathematiques lui fit du livre *des Longitudes célestes & terrestres* nouvellement imprimé *in quarto* à Paris. Il en avoit déja ouy parler au P. Mersenne, à qui il avoit écrit qu'il apprendroit avec plaisir l'histoire de ce nouvel ouvrage d'un de ses anciens amis ; & qu'il seroit curieux de sçavoir, si M. Morin, qui sembloit être extraordinairement suscité pour rétablir l'honneur de l'Astrologie (même de la judiciaire s'il eût été possible,) seroit capable de mettre cette science en quelque estime parmi les gens de Cour. M. Descartes n'eût pas plûtôt reçû ce livre qu'il en écrivit une lettre de remercîment à l'Auteur, sans attendre qu'il en eût fait la lecture. Il en usa ainsi par la crainte de blesser sa conscience, & d'aller contre sa sincérité ordinaire dans le compliment qu'il lui en vouloit faire. Il se contenta de lui mander que la peine qu'il avoit prise pour trouver les Longitudes ne méritoit rien moins qu'une récompense publique. » Mais, dit-il, « comme les inventions des Sciences sont d'un si haut prix, « qu'elles ne peuvent être payées ce qu'elles valent avec de « l'argent : il semble que Dieu ait tellement ordonné le mon- « de, que cette sorte de récompense n'est communément ré- « servée que pour des ouvrages méchaniques, ou pour des « actions basses & serviles. Ainsi, ajoute-t'il, je suis persuadé « qu'un artisan qui auroit fait de bonnes lunettes en pourroit « tirer beaucoup plus d'argent que moy de toutes les réveries « de ma Dioptrique *, si j'avois dessein de les vendre. M. Descartes qui étoit assez ennemi de la flaterie & peu prodigue d'éloges ne s'est point démenti dans ce compliment, puis que ce qu'il y avançoit d'avantageux à M. Morin, retomboit plûtôt sur la bonne volonté de l'Auteur & le dessein de l'ouvrage, que sur le succés de l'éxécution. M. Morin croyoit avoir fait un chef-d'œuvre d'Astronomie, & il ne croyoit pas qu'on pût commettre d'excés dans les loüanges qu'on auroit voulu lui donner : mais il ne trouva point autant de complaisance parmi les Mathématiciens de Paris, que dans M. Descartes. Il avoit prié M. Mydorge, M. Boulanger, M. de Beaugrand, & M. Gassendi, d'éxaminer son livre, & de luy en dire leur sentiment. Mais sa résignation à leur discernement n'étoit point sans réserve ; & pour n'en point mentir

Tom. 2. des lettr. p. 354.

Tom. 1. des lettr. p. 184.

* Il ne s'agit point de son traité, mais de ses expériences de Dioptrique.

1634.

M. Boulanger avoit été Lecteur du Roy aux Mathématiques, & Précepteur de Louys de Bourbon Comte de Soissons. Il mourut longtêms avant M. Descartes & le P. Mersenne.

Gassend. epistol. pag. 75. tom. 6. operum. & pag. 192,94, epist. ad Hortens.

Mart. Hort. epist. ad Gassend. pag. 432.

c'étoit moins un jugement qu'une approbation qu'il leur demandoit sous le nom d'éxamen. C'est à quoi ces Messieurs, sur tout MM. Mydorge, Boulanger, & de Beaugrand n'avoient peut-être pas pris garde, lors qu'ils s'avisérent de luy dire un peu trop ingenûment ce qu'ils pensoient de quelques endroits de son livre. De sorte que de ses juges il en fit ses parties. M. Gassendi qui étoit alors à Aix chez M. de Peiresc, craignant qu'il ne luy voulût aussi faire un procés s'il usoit de la même liberté, ne jugea point à propos de risquer une amitié si facile à perdre, & il retint sa plume au milieu de la lettre, où pour lui obéir il avoit commencé à luy en marquer son sentiment. Sans entrer donc dans la discussion des matiéres de son livre, il se contenta de lui faire des lieux communs sur les épines qui accompagnent les roses, & sur la malignité du Public qui censure souvent ce qu'il devroit approuver. Il joüit encore pendant quelques années des fruits de cette circonspection : mais enfin il fallut tomber comme plusieurs autres dans la disgrace de M. Morin, à qui la mauvaise humeur & la présomption firent perdre un grand nombre d'illustres amis, sans en excepter même M. Descartes, qui ménagea son cœur autant qu'il luy fut possible, & qui rendit d'ailleurs bonne justice à son habileté qui étoit plus que médiocre.

1635.

Tom. 1. des lettr. p. 100.

Tom. 2. des lettr. p. 521.

Gassend. tom. 4. operum pag. 102.

C'est à l'hyver de l'an 1635, que le Public est redevable de ce que M. Descartes à écrit sur la nége : & l'observation qu'il fit alors de celle qui se forme à six pointes, & qui se nomme *héxagone*, fut une des causes du traité des Météores qu'il mit au jour dix-huit mois aprés. Il s'étoit contenté quelques années auparavant d'étudier pour luy seul tout ce qui peut concerner la nége, la grêle, & la pluie. Il avoit éxaminé ce que Kepler avoit écrit & publié dés l'an 1611 à Francford *de Nive sexangulà & grandine acuminatà*. Au milieu de ces recherches il se souvint que M. Gassendi étant à Sedan avec M. Luillier dans le cours de son voyage des Pays-bas, avoit fait quelques observations sur la nége à six angles, qu'il avoit vû tomber dans cette ville le XIX jour de Janvier de l'an 1629. Il en écrivit au P. Mersenne pour le prier de lui faire sçavoir, s'il se trouvoit dans ces remarques de M. Gassendi quelque autre chose que ce qu'il avoit vû dans

dans Kepler. Aprés toutes ces précautions il se mit à la composition de son petit traité de la nége, de la pluie, & de la grêle, qui fait aujourd'hui le sixiéme discours de ses Météores. Il s'attacha particuliérement à expliquer comment les petites parties de glace qui composent les nuës s'entassent en divers floccons; comment ces floccons se grossissent, & tombent tantôt en nége, tantôt en grêle, & tantôt en pluie. D'où vient la figure de pyramide ou de pain de sucre à la grêle, & celle de rouë ou d'étoile de six rays à la nége. Il examina tout ce que nôtre curiosité peut nous faire souhaiter sur cette matiére avec sa briéveté & sa netteté ordinaire: & il parût si content des observations que la nége *héxagone* luy fit faire, qu'il témoigna depuis à M. Chanut, qu'il auroit souhaité que toutes les expériences dont il « avoit besoin pour le reste de sa Physique *pussent luy tomber* « *ainsi des nuës*, & qu'il ne fallût que des yeux pour les con- « noître.

1635.

Pag. 100. tom. 1. des lettr.

M. Descartes ne se souvenant plus des incommoditez que le commerce de ses correspondans avoit reçûës de sa solitude de Déventer, voulut retourner en cette ville pour se dégager des visites qu'il étoit obligé de recevoir à Amsterdam. Aprés cinq ou six mois de retraite & d'étude il passa en Frise vers la fin de l'automne, & alla se retirer à Liewarden, ville principale de la province à deux lieuës de Franecker, où il avoit demeuré dés l'an 1629. Là, il fit réfléxion sur la priére que M. de *Zuytlichem* luy avoit faite de luy donner quelque chose sur les Méchaniques. M. de Zuytlichem dont le nom étoit Constantin Huyghens Seigneur de Zuytlichem, de Zeelhem, & de quelques autres lieux, se trouvoit depuis quelques années au nombre des plus intimes d'entre les amis de M. Descartes. C'étoit un Gentilhomme Hollandois originaire du Brabant, Conseiller & Sécrétaire des commandemens du Prince d'Orange, homme fait également pour la Cour, pour la guerre, & pour le cabinet; homme d'un esprit délicat, aisé, agréable, appliqué, profond, mais libre & dégagé; d'une érudition fort diversifiée dans les langues & les sciences qu'il possédoit, & dans les Arts libéraux dont il sçavoit la pratique autant que la spéculative. Il avoit conçû d'abord pour M. Descartes, outre une estime toute

Voyez-cy aprés à l'an 1640. au sujet de Francine Descarte.

Hugenius.

A Paris on l'appelloit *Zuilchom*, & Sorbiére l'écrit ainsi dans l'un de ses ouvrages.

1636. extraordinaire une inclination trés-violente à le servir ; & il s'étoit rendu son correspondant en Hollande pour les lettres & les pacquets qui s'addressoient de France, d'Angleterre, & des Pays-bas à ce Philosophe, & pour une grande partie de ce qu'il avoit à envoyer en divers pays.

Les services & la bienveillance dont il étoit redevable à un tel amy luy ôtoient donc la liberté de lui rien refuser de ce qui dépendoit de lui : & ce fut pour luy obéir qu'il écrivit son petit traité des Méchaniques vers la fin de l'hyver, qui commença l'année 1636. M. de Zuytlichem l'avoit surpris dans un têms où il étoit le moins en disposition de travailler à des matiéres de cette nature : mais il fallut faire violence à son humeur. On peut dire qu'il brocha ce petit traité plûtôt qu'il ne le composa ; & il prit à la lettre l'intention de son amy, qui ne luy en demandoit que *trois petits feüillets.* Il ne se hâta point de le luy envoyer le voyant occupé au camp devant le fort de Skein, que le Prince d'Orange avoit envie de reprendre sur les Espagnols, qui s'en étoient rendus les maîtres la nuit du 16 de Juillet de l'année précédente. La place se rendit au Prince le dernier jour d'Avril aprés un siége de prés de huit mois : mais M. de Zuytlichem qui resta pendant quelque têms sur les lieux pour faire rétablir & fortifier cette importante place ne fut de retour à la Haye que vers le milieu du mois de Juin.

M. Descartes qui par la fidélité & l'exactitude de ses correspondans se trouvoit à Lieuwarden aussi commodément que dans Amsterdam pour le commerce des lettres, recevoit beaucoup de satisfaction des nouvelles qu'il apprenoit de ses amis. Ceux qu'il avoit à Paris étoient des plus ardens à le presser sur la publication de sa Philosophie ; & leurs importunitez le rappellérent enfin à Amsterdam vers le commencement du mois de Mars, pour délibérer de plus prés avec eux sur leurs demandes. Il fit une observation en venant de Frise, dont il crut devoir faire part à un de ses amis de Leyde, qui l'avoit convié à son arrivée de prendre un logement chez luy. Etant de nuit sur le Zuyder-zée pour passer de Frise à Amsterdam, il s'étoit tenu le soir assez long-têms la tête appuyée sur la main droite, dont il fermoit l'œil droit tandis que l'autre demeuroit ouvert. L'air étant assez

Tom. 2. des lettr. p. 464. 465.

C'est peut-être Corn. van Hooghelande

1636.

assez obscur on apporta une chandelle dans la chambre où il étoit: & ouvrant les yeux incontinent, il apperçût deux couronnes autour de cette chandelle plus parfaitement qu'il n'eût crû qu'elles pussent être. La plus grande de ces deux couronnes étoit bordée de deux cercles. Celuy du dehors étoit d'un rouge fort bien coloré, & celuy du dedans étoit bleu. Les autres couleurs de l'Arc-en-ciel se faisoient un peu remarquer entre ces deux cercles: mais elles n'y occupoient que fort peu d'espace. L'intervalle qui étoit entre les deux couronnes paroissoit autant & plus noir que l'air d'alentour. La petite couronne n'étoit qu'un cercle fort rouge comme l'autre, mais plus chargé de couleur en dehors qu'en dedans. L'intervalle entre ce petit cercle rouge & la flamme de la chandelle étoit tout blanc & comme lumineux. Cela dura de la sorte jusqu'à ce qu'il se fût endormi, c'est-à-dire, pendant l'espace d'environ trois heures. Il apprit de cette observation que les couronnes qui se forment autour des chandelles sont disposées tout au contraire de celles qui paroissent autour des astres, sçavoir le rouge en dehors; & qu'elles ne se forment point dans l'air, mais seulement de la disposition de nos yeux. Car fermant l'œil droit il ne les voyoit point du tout, fermant le gauche il ne les en voyoit pas moins, & mettant seulement le doit entre son œil & la flamme de la chandelle elles disparoissoient. Cette expérience luy plut tellement qu'il ne put s'empêcher de luy donner place dans son traité des Météores, où il explique les causes de ces couronnes, & même des rayons qui s'étendent en ligne droite autour des flambeaux. Mais il n'est point hors de propos de rapporter ici sur le même sujet ce qu'il en avoit mandé six ans auparavant au P. Mersenne, & que le desir d'être court ne permit pas qu'il inserât dans son traité. Vous m'étonnez, marque-t'il à ce Pére, de dire que vous « avez vû tant de fois une couronne autour de la chandelle. « De la maniére que vous la décrivez, il semble que vous « ayez moyen de la voir quand il vous plaît. Je me suis frotté « & tourné les yeux en toutes façons, pour tâcher d'appercevoir « quelque chose de semblable: mais il m'a été impossible. « Je suis pourtant d'accord avec vous pour en rapporter « la

Lettr. cii. p. 463. du 2. vol.

Disc. 9. des Météores p. 278, 279, 280.

Pag. 464. tom. 2. des lettr.

V. le Disc. 9. art. 8. des Météores.

Lettr. cv. du 2. tom. p. 480.

1634. » la cause aux humeurs de l'œil. Et pour cette raison je serois » bien aise de sçavoir de vous si c'est en vous levant la nuit, » & lors que vôtre vûë est encore chargée des vapeurs du » sommeil, ou bien aprés avoir beaucoup lû, ou veillé, ou » jeûné, que vous les voyez. La chose ainsi supposée, je pense » en pouvoir rendre la raison assez distinctement. Le Pére Mersenne luy manda quelque têms aprés l'opinion de quelques autres personnes sur le même sujet : & sur ce qu'il luy marqua qu'il avoit ouy dire touchant ces couronnes que le milieu en étoit verd ou bleu, & que l'une des extrémitez étoit rouge, & l'autre jaune, il lui répondit que cela étoit sans fondement & certainement faux. Il ajouta qu'il valoit beaucoup mieux s'en tenir à l'expérience de Monsieur Gassendi, dont l'autorité étoit beaucoup plus considérable.

Pag. 418. tom. 2.

» Je sçay par épreuve, dit-il, & par raison, que dans tous les » cercles ou iris qui peuvent se former il n'y a point d'autre » ordre pour les couleurs que celuy-cy. La prémiére est de » *rouge-pourpré*, la suivante d'*incarnat*, la troisiéme d'*orangé*, » la quatriéme de *jaune*, la cinquiéme de *verd*, la sixiéme de » *bleu*, la septiéme de *gris-de-lin*. Or il paroît plus ou moins » de ces couleurs selon que l'iris est plus ou moins parfaite. » En certaines iris, le rouge est au cercle convexe, & le bleu » ou gris-de-lin au concave. Ce qui a trompé la personne » qui avoit voulu vous persuader la chose autrement, ce sont » sans doute vos couronnes de la chandelle, ausquelles il aura » vû comme vous un cercle verd entre deux autres, dont » l'un étoit rouge, & l'autre jaune ou orangé. La raison est » que ce qui paroit autour de la chandelle n'est pas une cou- » ronne seule, mais deux différentes, dont chacune est rouge » en convéxe, & celle de dehors verte en concave. Mais cel- » le du dedans se terminant à la chandelle ne peut dégénérer » en aucune couleur moins teinte que la flamme même, com- » me seroient le verd, le bleu, & le gris-de-lin : c'est pour- » quoi elle demeure jaune jusqu'à la chandelle. C'est ainsi que Monsieur Descartes sans avoir vû les choses dont il étoit question, réformoit souvent les remarques de ceux même qui les avoient vûës, & qui croyoient les avoir bien observées.

V. le Disc. 8 des Mét.

Depuis

Depuis la condamnation de Galilée il avoit achevé & revû ſon traité des lunettes, qu'il avoit eu deſſein d'incorporer à *ſon Monde* avant cét accident. Mais depuis ſon retour à Amſterdam, il conſidéra que ce petit traité n'avoit rien de commun avec les raiſons qui l'obligeoient de ſupprimer ſon ouvrage. Ce fut ce qui le porta à l'en détacher dans le deſſein de le faire imprimer à part. Je ne ſçay s'il ſe préſenta quelque nouvel obſtacle à l'éxécution de ce deſſein : mais il paroît qu'ayant appris qu'un de ſes amis travailloit ſur le même ſujet, il lui envoya la partie de ce traité qui regardoit particuliérement la pratique ; & que ce qui pouvoit luy être reſté s'eſt trouvé fondu depuis dans ſa Dioptrique.

1636.

Tom. 2. des lettr. p. 465.

Ce fut vers la fin de cette année que Monſieur Deſcartes perdit le plus ancien des amis qu'il eût acquis dans la Hollande en la perſonne du ſieur Iſaac Beeckman Principal du collége de Dordrecht. Il s'étoit rendu habile dans la Muſique & dans les autres parties des Mathématiques, particuliérement depuis l'aventure de Breda, qui lui avoit procuré dix-neuf ans auparavant la connoiſſance & l'amitié de M. Deſcartes. Il paroît que ſon ſçavoir l'avoit fait diſtinguer parmi les habiles gens de ſa province, puiſque les étrangers qui y voyageoient le mettoient au nombre de ceux qu'ils devoient viſiter. La mort enleva encore vers le même têms deux autres Mathématiciens aſſez célébre, mais qui étoient de l'Allemagne. Le prémier étoit Daniel Schwenter de Nuremberg âgé pour lors de cinquante années, Profeſſeur dans l'Univerſité d'Altorf, dont nous avons une Géométrie pratique, & quelques autres ouvrages mêlez de Phyſique & de Mathématique. L'autre étoit Guillaume Schickard de Hernberg en Soüabe & Profeſſeur à Tubingue, qui avoit des habitudes particuliéres avec Monſieur Gaſſendi, principalement pour des obſervations Aſtronomiques. Nous ne voyons pas que M. Deſcartes eût de grandes relations avec luy, quoi qu'il ne fût inconnu à aucun des habiles Mathématiciens de l'Europe. C'eſt lui qu'il allégue au dernier diſcours de ſes Météores ſous le nom général de *Mathématicien de Tubingue* touchant

Tom. 3. des lettr. p. 393.

Voiez Henn. Witte. Voiez Lanſius, Bernegger. pag. 433, 435. poſt epiſt. Gaſſend.

1636. chant une obſervation des parhélies, qu'il avoit faite au mois de Juin de l'an 1633, quatre ans aprés celle de Rome, dont nous avons eu occaſion de parler. Ce n'eſt pas que Schickard eût jamais écrit à M. Deſcartes en particulier touchant ce phenoméne : mais il en avoit publié à Tubingue dés l'an 1633 une diſſertation que M. Deſcartes avoit luë. Il fut emporté de la peſte aprés environ quarante cinq années de vie au mois de Novembre de l'année 1635 * plûtôt que de la ſuivante, nonobſtant l'autorité de quelques Auteurs qui en ont écrit autrement.

Diſc. dern. des Météor. pag. 287.

Tom 2. des lettr de Deſc. pag. 296.

* Par la datte de quelques lettres où M. Gaſſendi ſuppoſe la mort de Schickard déja arrivée, il ſemble qu'il ſoit mort dés la fin de l'an 1635, vers le mois de Novembre. C'eſt auſſi ce qui paroit par la maniére dont le même Gaſſendi en a parlé dans la vie de M. de Peireſc à l'an 1636. livre 5. page 294.

LIVRE

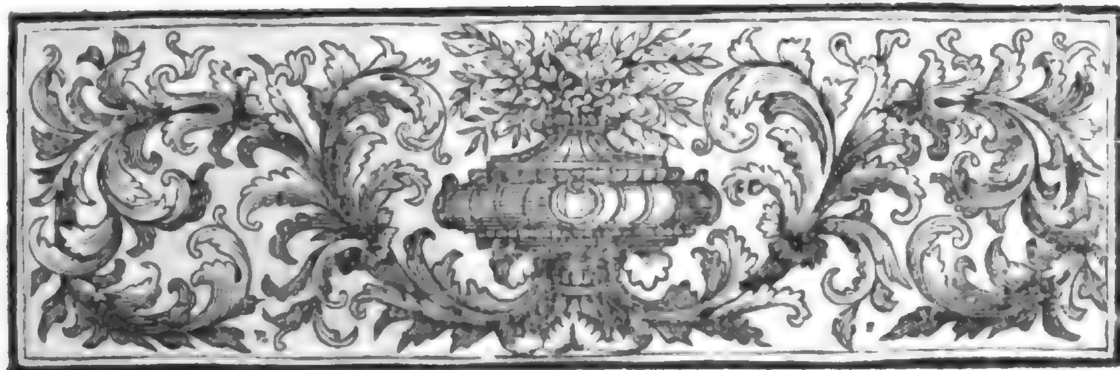

LA VIE DE M^R DESCARTES.

LIVRE QUATRIEME

Contenant ce qui s'est passé à son sujet depuis la publication des Essais de sa Philosophie, jusqu'aux affaires qu'on lui suscita dans l'Université d'Utrecht.

CHAPITRE PREMIER.

M. Descartes se résoud à faire imprimer les Essais de sa Philosophie, qui consistent en quatre traitez. Singularitez avantageuses d'un privilége du Roy pour l'impression de ces traitez. Embarras que lui cause ce privilége ; & le zéle excessif du Pére Mersenne pour le servir.

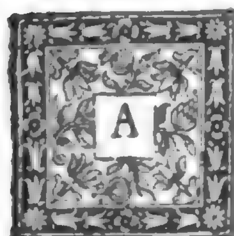

APRES la résolution que M. Descartes avoit faite de ne point laisser imprimer ses ouvrages de son vivant, il semble qu'il ne s'agissoit plus que de le tuer pour mettre le Public en possession d'un bien qui devoit lui appartenir. Ses amis lui firent faire réfléxion sur l'injustice de sa conduite, & le tirérent du danger de se voir immoler à la colére publique en le relevant de sa protesta-

1636. 1637.

Tom. 1. des lettr. p. 509.

 tion.

1636. 1637. tion. Il y avoit huit ans achevez qu'il vivoit retiré en Hollande, où il s'étoit trouvé autant seul & dégagé au milieu des peuples du plus grand commerce, que s'il avoit été dans les deserts les plus écartez. La longueur de ce terme sembloit fournir de justes prétextes aux reproches que luy faisoient ceux qui n'avoient consenti à son éloignement de Paris que pour récuëillir les fruits de sa solitude. D'ailleurs le nombre de quarante années de vie luy avoit acquis une maturité d'esprit capable de le mettre à couvert de tout ce qu'on a coûtume d'alléguer contre la précipitation des jeunes gens qui veulent paroître auteurs avant l'âge. Ces considérations le portérent à mettre en ordre ce qu'il trouvoit parmi ses papiers qui lui paroissoit le plus en état de voir le jour : & dés qu'il fut arrivé de Frise à Amsterdam, il fit sçavoir au Pére Mersenne que c'étoit tout de bon qu'il alloit se faire auteur, & qu'il n'étoit venu en cette ville que dans le dessein d'imprimer. Il y avoit long-têms que les Elzeviers soit par compliment soit par un sérieux empressement lui faisoient témoigner qu'ils s'estimeroient fort honorez de pouvoir être ses Libraires. Appuyez sur ce qu'il leur avoit toujours fait répondre avec civilité, & qu'il ne leur avoit point paru rejetter leurs propositions, ils le virent tranquillement à Amsterdam sans se soucier de le prévenir : & présumant qu'il ne leur échapperoit pas, ils voulurent le laisser venir, & parurent avoir envie de se faire prier. M. Descartes crut avoir pénétré d'abord dans leur esprit ; & il se résolut sur l'heure de se passer d'eux. Il pouvoit choisir d'autres Libraires dans Amsterdam, à Leyde, où dans telle autre ville de Hollande qu'il luy auroit plû : mais avant que de rien déterminer, il voulut en délibérer avec le P. Mersenne qui tenoit son conseil à Paris. Il manda à ce Pére qu'il étoit prêt de luy envoyer ses écrits, s'il jugeoit qu'ils pussent être imprimez à Paris plus commodément qu'en Hollande, & s'il vouloit bien prendre soin de l'impression selon les offres obligeantes qu'il luy en avoit faites autrefois. Dans cette supposition il le prévint sur les fautes nombreuses d'ortographe & de ponctuation qu'il auroit à corriger, & sur les figures tracées de sa main, c'est-à-dire assez mal, qu'il auroit à rectifier, & à faire comprendre au Graveur de Paris.

Tom. 2. des lettr. p. 527. 528.

Pag. 530, item p. 528.

Pag. 527. du 2. vol. des lettr.

Il

Il lui permit même de choisir un Libraire, & de traiter avec luy pour la stipulation de deux cens exemplaires, & la qualité du papier & des caractéres, sans achever néanmoins de conclure le traité, avant qu'il lui eût donné avis de ce qu'il auroit fait. Il lui envoya par avance le titre des quatre traitez qu'il s'agissoit d'imprimer, & qui, selon son calcul, ne devoient faire ensemble qu'un volume de cinquante ou soixante feüilles, de la forme qui s'appelle *in quarto*. Ce titre étoit alors conçû en ces termes, *le projet d'une Science universelle qui puisse élever nôtre nature à son plus haut degré de perfection. Plus la Dioptrique, les Météores, & la Géometrie; où les plus curieuses matiéres que l'Auteur ait pû choisir pour rendre preuve de la Science universelle qu'il propose sont expliquées, en telle sorte que ceux même qui n'ont point étudié les peuvent entendre.*

1636. 1637.

Son calcul s'est trouvé juste de l'édition de Hollande qui se fit l'année suivante.

Le P. Mersenne qui n'ignoroit point l'art d'accommoder le service de ses amis avec la pratique de la régle de son couvent, n'auroit pas manqué de conduire heureusement cette affaire jusqu'à la fin. Mais l'appréhension que M. Descartes eut des embarras qu'elle auroit causez à ce Pére, jointe à la considération de la netteté des caractéres, de l'excellence du papier, & des autres commoditez qu'il pourroit recevoir d'une impression de Hollande, à laquelle sa présence ne seroit pas inutile, le fit résoudre à choisir Jean Maire Imprimeur de Leyde. Il pouvoit se contenter du privilége que ce Libraire obtint des Etats le XXII de Décembre de l'an 1636. Mais son cœur n'auroit pas été content, si pour marquer son amour & sa parfaite soumission à son Roy, & pour procurer à son livre les avantages de ceux qui s'impriment en France par autorité publique, il ne s'étoit mis en devoir d'obtenir un privilége du Roy trés-Chrétien. Il lui fut accordé avec de grandes marques d'estime & de distinction le quatriéme de May de l'an 1637, pour faire imprimer non seulement les quatre traitez dont il étoit question, mais encore tout ce qu'il avoit écrit jusques-là, & tout ce qu'il pourroit écrire dans la suitte de sa vie, *en telle part que bon luy sembleroit, dedans & dehors le Royaume de France*, &c. Quoique le Roy fût déja informé du mérite de M. Descartes, il paroît que la faveur qu'on luy faisoit, regardoit moins sa personne que l'intérêt du bien public.

1636. 1637.

Il ne laissa point de la considérer comme si elle eût été pour luy seul. Il le pouvoit, sur la maniére des termes du privilége, qui portoient que Sa Majesté *desiroit le gratifier, & faire connoitre que c'etoit à lui que le Public avoit l'obligation des inventions* qu'il avoit à publier; & que *l'invention des sciences & des arts accompagnez de leurs démonstrations & des moiens de les mettre en exécution, etant une production des esprits qui sont plus excellens que le commun, a été cause que les Princes & les Etats en ont toujours reçû les Inventeurs avec toutes sortes de gratifications, afin que les lieux de leur obéissance où ces choses s'introduisent en deviennent plus florissans.*

Tom. 2. des lettr. p. 360.

Ou de noblesse.

Un privilége conçû en des termes si honorables auroit été un grand sujet de vanité à bien des Auteurs: & quelqu'un de ceux qui se picquoient d'en connoître la valeur avoit déja dit hautement, *qu'il l'estimoit plus qu'il n'auroit fait des lettres de chevalerie.* Mais ce qui pouvoit causer de la jalousie aux autres ne servit qu'à donner de la confusion & de l'embarras à M. Descartes. Pour se décharger de l'envie, il tâcha de rejetter l'affaire sur le P. Mersenne: & voulant trouver à redire au zéle que ce Pére avoit fait paroître pour son service en cette rencontre, il luy fit des reproches sur l'affectation qu'il avoit montrée à le vouloir faire distinguer des autres Auteurs en ce point; sur la facilité qu'il avoit euë à faire voir sa copie à quelques curieux contre sa volonté; & sur le peu de discrétion qu'il avoit eu pour rompre le secret, & déclarer son nom, aprés ce qu'il lui avoit mandé sur la résolution qu'il avoit prise de demeurer anonyme.

Tom. 2. pag. 518.

Tom. 3. des lettr. p. 424. 425. &c.

Il lui récrivit dans le mouvement du chagrin que lui causoit le retardement de ses affaires, qu'il auroit beaucoup mieux aimé un privilége dans la forme la plus simple, comme il l'en avoit expressément prié; & il le fit souvenir qu'il avoit rejetté ce qui paroissoit trop en sa faveur dans le projet qu'il lui en avoit envoyé. Il le pressa de l'envoyer de telle forme qu'il pût être, ou de lui mander qu'on l'avoit refusé plûtôt que de différer davantage. Il trouvoit mauvais que ce Pére eût demandé un privilége général pour tous ses ouvrages faits ou a faire, parce que c'étoit donner un juste sujet à M. le Chancelier de le refuser même pour la

copie

copie dont il étoit question. Car outre qu'il le faisoit parler dans ce privilége d'une maniére assez immodeste, & toute contraire à ses intentions, en lui faisant demander *octroy* pour des livres qu'il avoit témoigné n'avoir pas dessein d'imprimer : il sembloit vouloir le rendre malgré luy *faiseur* & *vendeur* de livres, ce qui étoit fort opposé à son humeur & trés indigne de sa profession. Tout ce qui pouvoit le regarder en cela étoit seulement la permission d'imprimer : car pour le privilége il n'est que pour les Libraires, qui craignent que d'autres ne contrefassent l'impression, en quoi les Auteurs n'ont point d'intérêt.

1637.

Tom. 1. des lettr. p. 493.

Le P. Mersenne se trouva un peu mortifié de la réprimende que lui faisoit son amy. M. Descartes s'en apperçût par la réponse que luy fit ce Pére : & craignant d'avoir traité avec trop de dureté une personne qui n'avoit manqué que par excez de bienveillance, il luy en fit excuse, & luy protesta qu'il n'avoit eu dessein de se plaindre que du trop de soin qu'il faisoit paroître pour l'obliger. C'étoit un effet de l'appréhension qu'il avoit de ce qui étoit effectivement arrivé depuis, que ce Pére ne mît la copie (qu'il ne lui avoit envoyée uniquement que pour la faire voir à M. le Chancelier) entre les mains de gens qui la retinssent pour la lire, sans se soucier de presser le privilége, nonobstant l'impatience du Libraire de Leide, qui étoit déja à la fin de son impression. Sur ce que M. Descartes avoit ajouté dans sa lettre de réprimende, *qu'il n'osoit écrire tout ce qu'il en pensoit*, le P. Mersenne s'étoit imaginé qu'il le soupçonnoit d'avoir voulu retenir son ouvrage pour le transcrire, & le convertir à son usage au préjudice de son Auteur. Cette pensée l'avoit véritablement affligé, croyant que sa fidélité étoit devenuë suspecte. M. Descartes plus vivement touché de cét endroit que du reste, luy récrivit en ces termes. » Je craignois que ceux à qui vous aviez laissé voir ma copie, afin « d'avoir d'autant plus de têms pour la lire & en faire ce « qu'ils jugeroient à propos, ne vous eussent persuadé de de- « mander un privilége général, qui ne manqueroit pas d'é- « tre refusé à ces conditions ; & qu'ainsi il ne s'écoulât beau- « coup de têms dans tous ces mouvemens. C'est pour cela « seul que je vous mandois que je *n'osois écrire ce que j'en pensois*. «

Tom. 2. des lettr. pag. 359, 360.

Pag. 425. du 3. tom.

Pag. 559. du 2. tom. lettr. LXXX.

 Car

1637. » Car je vous jure qu'il ne m'est jamais entré dans la pensée
» que vous eussiez envie de vous prévaloir de ce qui est dans
» ce livre ; & que je suis trés-éloigné d'avoir de telles opinions
» d'une personne, de l'amitié & de la sincérité de qui je
» suis trés-assuré : vû que je ne l'ay pas même pû avoir de
» ceux que j'ay sçû ne m'aimer pas, & être gens d'ailleurs
» qui tachent d'acquerir de la réputation à fausses enseignes,
» comme de B.. H.. F.. & leurs semblables. Si je me suis plaint
» de la forme du privilége, ce n'a été qu'afin que ceux à qui
» vous en pourriez parler ne crussent point que ce fût moy
» qui l'eusses fait demander en cette sorte : parce qu'on auroit
» eu ce me semble trés-juste raison de se mocquer de moy, si
» j'avois osé le prétendre si avantageux, & qu'il m'eût été re-
» fusé. Mais l'ayant obtenu, je ne laisse pas de l'estimer ex-
» trémement, & de vous en avoir une trés-grande obligation....
» Quant à ce que vous avez dit mon nom à quelques-uns, &
» que vous leur avez fait voir ce livre, je suis trés-persuadé
» que vous ne l'avez fait que pour m'obliger ; & il faudroit
» que je fusses bien de mauvaise humeur si je m'offensois d'u-
» ne chose que je sçay qu'on n'a faite que pour me servir :
» mais je me sens particuliérement redevable à cette Dame
» qui vous a écrit, de ce qu'il luy plaît de juger de moy si fa-
» vorablement.

Le P. Mersenne content de la satisfaction que lui faisoit M. Descartes, & des éclaircissemens qu'il en avoit reçûs, redoubla ses soins pour faire expédier le privilége, auquel il ne se trouva aucun obstacle ni delay de la part de M. le Chancelier. Aprés l'avoir retiré du Sçeau il en retint une copie collationnée pour s'en servir aux occasions, & envoia l'original à Jean Maire à Leyde par le prémier ordinaire de la poste, comme M. Descartes l'en avoit prié. Le Libraire, à qui cette attente avoit fait suspendre son impression & différer de tirer la derniére feüille, fit lire le privilége à M. Descartes qui se trouvoit à Leyde depuis quelque têms. Il parut frappé lors qu'il vid son nom exprimé dans le privilége, contre ce qu'il avoit expressément mandé au P. Mersenne. Il se mit dans la meilleure contenance qu'il put pour ne point laisser paroître son mécontentement ; & se servant du reméde qui luy restoit en main, il

Tom. 3. des lettr. p. 425.

retira

1637.

retira son privilége, & se contenta d'en donner un extrait au Libraire, où il supprima le nom de l'Auteur. Le reméde fut presque sans effet: & lors qu'il fut question de distribuer les présens de son livre, il s'apperçût au moins qu'il étoit inutile de dissimuler le nom de la personne, de la part de qui on devoit les recevoir. Il faut avoüer (dit-il à un Gentil-homme de la Cour du Prince d'Orange) » que n'ayant pas voulu mettre mon nom à mes Ecrits, je ne m'étois point « attendu qu'ils me dussent donner occasion de le faire dire à « des personnes aussi hautes que celles à qui il s'agit de les « presenter. Mais ayant reçû ces jours derniers un privilége « du Roy dans lequel il a été mis, quelque soin que j'aye eu « de le celer, je crois devoir faire maintenant comme si j'a- « vois eu dessein de le publier; & je ne puis presque plus sup- « poser qu'il soit inconnu. Mais parce qu'on a ajoûté quel- « ques clauses dans ce privilége que je n'ay jamais vuës en « d'autres livres, & qui sont beaucoup plus avantageuses pour « moy que je ne mérite, bien que je ne les aye point desirées, « & que je n'aye demandé qu'à être reçû au nombre des E- « crivains les plus vulgaires: j'en suis tellement obligé au Roy « que je ne sçay quels moiens je dois chercher pour lui faire « paroître ma reconnoissance Car je ne crois pas que nous « soyons seulement redevables aux Grands des faveurs que « nous recevons immédiatement de leurs mains, mais aussi de « toutes celles qui nous viennent de leurs Ministres, tant par- « ce qu'ils leur en donnent le pouvoir, que parce qu'ayant « fait choix de telles personnes plûtôt que d'autres, nous de- « vons croire que leurs inclinations à nous obliger sont les « mêmes que nous remarquons en ceux ausquels ils donnent « pouvoir de nous faire du bien. Ainsi quoique je n'aye pas « la vanité de croire que les pensées du Roy se soient abbais- « sées jusqu'à moy, & qu'il sçache rien du privilége que M. le « Chancelier a eu la bonté de me scéeller, je ne laisse pas d'en « avoir la prémiére & la principale obligation à sa Majesté. « Je reconnois en cela que la France est bien autrement & « beaucoup mieux gouvernée que n'étoit autrefois la ville « d'Ephése, où il étoit deffendu d'exceller: vû qu'on y gra- « tifie non seulement ceux qui excellent, au rang desquels je « n'ose aspirer, mais même ceux qui font quelque effort pour « bien

Tom. 1. des lettr. p. 478.

1637. » bien faire, encore que ce soit par des voies extraordinaires,
» qui est une chose de laquelle j'avouë qu'on auroit eu droit
» de m'accuser, si j'avois vécu parmi les Ephésiens.

CHAPITRE II.

Les Essais de la Philosophie de M. Descartes sortent de la presse avec un autre titre que celuy qu'il leur avoit destiné d'abord. Histoire du prémier des quatre traitez intitulé de la Méthode. *Dessein de cét ouvrage, avec les jugemens qu'en ont fait les Sçavans. Ce que c'est que la Logique de M. Descartes, & sa Morale.*

Tom. 2. des lettr. p. 35. lettr. VII.

LE privilége du Roy mis entre les mains du Libraire de Hollande fit achever l'impression des Essais de la Philosophie de M. Descartes quelque têms aprés qu'il eût quitté la ville de Leyde. Les quatre traitez qui les composoient, sortirent de la presse le VIII de Juin 1637, mais sous un autre titre que celui que l'Auteur avoit envoyé au Pére Mersenne pour l'édition qu'on en vouloit faire à Paris. Il est exprimé en ces termes. *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison, & chercher la Vérité dans les sciences. Plus la Dioptrique, les Météores, & la Géométrie, qui sont des essais de cette Méthode.* Ce nouveau titre semble marquer les intentions de l'Auteur avec un peu plus de simplicité & de modestie que celui qui ne promettoit rien moins que le projet d'une Sçience universelle, qui pût élever nôtre nature au plus haut degré de sa perfection. Mais ce titre, au moins pour le prémier traité, ne répondoit pas encore assez parfaitement à l'idée de son travail. Son dessein n'étoit pas d'y

Tom. 1. des lettr. p. 114.

enseigner toute sa méthode; » mais de n'en proposer que ce
» qu'il estimoit suffisant pour faire juger que les nouvelles opi-
» nions qui se verroient dans la Dioptrique & dans les Mé-
» téores, n'étoient point conçûës *à la légére*, & qu'elles va-
» loient peut-être la peine d'être examinées. Quoique les traitez de la Dioptrique, des Météores, & de la Géométrie ne fussent que les essais de cette Méthode, il ne put

Ibidem.

néanmoins montrer l'usage de cette Méthode dans ces trois

traitez,

traitez, parce que l'ordre qu'elle prescrivoit pour chercher les choses étoit différent de celuy dont il crut devoir user pour les expliquer. 1637.

Il commence ce discours de la Méthode par diverses considérations touchant les Sciences. Il propose ensuite les principales régles de la Méthode qu'il a cherchée pour son usage particulier dans la maniére de conduire sa Raison. Aprés il avance quelques maximes de la Morale qu'il a tirée de cette Méthode. Puis il fait une déduction des raisons par lesquelles il prouve l'éxistence de Dieu, & de l'Ame humaine, qui sont les fondemens de sa Métaphysique. On y void ensuite l'ordre des questions de Physique qu'il a cherchées, & particuliérement l'explication du mouvement du cœur, & de quelques autres difficultez qui regardent la Médecine, avec la différence qui se trouve entre nôtre ame & celle des bêtes. En dernier lieu il y fait une déduction des choses qu'il croid être requises pour aller plus avant dans la recherche de la Nature qu'on n'avoit fait jusqu'alors. Il finit en protestant que toutes ses vûës ne tendent qu'à l'utilité du prochain, mais qu'il est trés-éloigné de vouloir jamais s'appliquer *à ce qui ne peut être utile aux uns qu'en nuisant aux autres*, ne demandant pour toute reconnoissance à ceux qui devoient profiter de ses recherches, que la liberté de joüir de son loisir sans trouble.

Pag. 78. du disc. de la Méthode.

Plusieurs ont considéré ce discours de la Méthode de M. Descartes comme la Logique de sa Philosophie: & il est difficile de n'être pas de leur sentiment, lors qu'on considére que la fin de sa Méthode n'est autre que de former le jugement, & de prescrire des régles à l'esprit pour se conduire. Quelques uns ont prétendu que la véritable Logique de M. Descartes n'étoit autre que sa Géométrie, parce qu'ils l'ont regardée comme la clef de tous les arts libéraux, & de toutes les sciences. Ils ont supposé dans cette pensée que sans le secours d'aucune autre régle ni connoissance qu'on dût avoir apprise auparavant, elle peut servir seule non seulement à nous faire juger trés-heureusement de tout ce qui concerne la Philosophie, mais encore à faire une épreuve juste & certaine des inventions des autres, & à éxaminer ce qu'il y a de défectueux & de superflu dans ce qui a paru jusqu'ici,

Lipstorp. part. 1. specimin. Phil. Cart. Pag. 8.

1637. qu'ici, & ce qui reste à ajoûter pour porter les sciences & les arts à leur perfection, & pour les acquerir.

Gassend. tom. 1. oper. pag. 65, 66.

D'autres ont estimé que la vraye Logique de M. Descartes est proprement le traité qu'il donna trois ans aprés sous le titre de Méditations Métaphysiques, parce que c'est là principalement, où aprés avoir proposé le dépoüillement de tout préjugé & de toute connoissance acquise par l'éducation, la coûtume, & l'autorité, il établit la Pensée pour le grand principe sur lequel il vouloit bâtir toute sa Philosophie. M. Gassendi qui est l'un des principaux Auteurs de cette opinion s'est donné la peine de reduire cét ouvrage à ses principaux points, & d'en faire un abrégé, qu'il a intitulé *Logica Cartesii*.

Réfléx. sur la Philosophie. nombr. VIII.

Nous connoissons d'autres Auteurs qui ont parlé de la Logique de M. Descartes, comme d'un ouvrage qui n'a point encore vû le jour. Le P. Rapin qui est de ce nombre, avoit oüy dire que M. Descartes avoit commencé une Logique, mais qu'il ne l'avoit pas achevée; & qu'il en étoit resté quelques fragmens entre les mains d'un de ses disciples sous le titre *de l'érudition*. Ce disciple ne peut être que M. Clerselier qui s'est trouvé le possesseur unique de tout ce que M. Descartes avoit jamais écrit, tant de ce qui étoit fini que de ce qui n'étoit que commencé. Mais aprés une recherche éxacte qui s'est faite de cette Logique prétenduë parmi ses papiers, il ne s'est rien trouvé sous le titre d'*erudition*, ny même rien qui puisse passer pour Logique, si l'on en excepte *ses Regles pour la direction de l'Esprit dans la recherche de la Verité*, qui peuvent servir de modéle pour une excellente Logique, & qui font sans doute une portion considérable de sa Méthode, dont ce que nous avons d'imprimé à la tête de ses Essais ne fait qu'une petite partie.

C'est un manuscrit latin, non achevé, qui est entre nos mains.

Mais tant que l'ouvrage concernant la direction de l'Esprit de l'homme dans la recherche de la Vérité demeurera enseveli dans les ténebres, il nous sera permis de regarder le discours qu'il a publié de sa Méthode comme sa vraye Logique. Il faut avoüer que ce n'est qu'une ébauche d'une juste Dialectique, dont il s'est contenté de donner quelques traits. Il n'a point prétendu y former l'Esprit dans toutes ses fonctions, soit pour les sciences, soit pour la vie civile,

civile ; mais lui apprendre seulement à découvrir certaines véritez par la seule lumiére naturelle. On prétend neanmoins que ce peu qu'il a donné, mérite mieux le nom de Logique ou d'entrée à la Philosophie & à toutes les autres Sciences, que l'Organe d'Aristote, parce que cela est plus simple & moins Métaphysique, & que cela paroît plus propre à des esprits qui ne sont encore prévenus d'aucune connoissance. Mais ce que M. Descartes s'étoit contenté d'ébaucher, a été depuis porté à sa perfection par ses disciples : & aprés ce que Clauberg Professeur de Duysbourg en Allemagne, & principalement l'Auteur de *l'Art de penser* en France ont publié sur ce sujet, il n'est plus permis de se plaindre que la Philosophie de M. Descartes soit destituée d'une Logique réguliére & méthodique.

1637.

Je laisse trés-volontiers aux Sectateurs de nôtre Philosophe le soin de nous faire voir les avantages de sa Méthode au dessus de l'Organe d'Aristote, & de toutes les autres Logiques. On n'a point eu jusqu'ici grand sujet de les accuser de négligence sur ce point. Mais il faut avoüer que ce que ses Adversaires y ont reconnu de singulier & d'excellent mérite encore plus d'attention. Ils conviennent entre-eux que ce que M. Descartes propose dans ce Discours n'est pas mal imaginé ; & qu'encore que cela soit nouveau, il n'y paroît rien d'odieux, ni rien qui rebute nôtre esprit. Ils reconnoissent que pas un des Modernes n'a mieux rêvé que luy, & qu'on y trouve une profondeur de méditation qui luy est particuliére. S'ils se partagent dans leurs opinions, c'est pour dire avec H. Moore, qu'il y fait voir une modestie d'esprit qui le rend aimable, & une grandeur d'ame qui le fait admirer : ou avec le P. Rapin, qu'on y trouve des traits de sincérité qui découvrent le véritable fonds de son esprit, sur tout dans les endroits semblables à celui où il dit que l'on n'acquiert par la Philosophie que le moien de parler vray-semblablement de toutes choses, & de se faire admirer par les moins sçavans..

Poiss. Remar. sur la Métho. de Descart. p. 13, 14, 15.

Rap. Réfl. sur la Log. pag. 323. H. Mor. L. Ver. L. Val. & alii.

Les défauts de ce traité sont peut être les mêmes que ceux qu'on a coûtume de remarquer dans les ouvrages que les Auteurs n'ont faits d'abord que pour eux-mêmes, & qui ne doivent leur publication qu'au hazard. Car il est bon d'a-

1637. vertir ceux qui ont ſoupçonné M. Deſcartes d'avoir voulu faire le maître & le docteur dans ce traité, que ce n'eſt pas une méthode qu'il eût jamais eu la penſée de preſcrire aux autres, mais qu'il avoit ſuivie lui même, par le droit que lui donnoit la liberté de ſe conduire ſelon les lumiéres naturelles qu'il avoit reçûës de Dieu. Ses Adverſaires ont trouvé dans ce diſcours de la Méthode moins d'ordre, moins de régularité, que dans l'Organe d'Ariſtote; & ils ont crû que c'étoit le moins méthodique de ſes ouvrages. Auſſi faut-il avoüer que c'eſt moins un traité dogmatique de ſa Philoſophie, qu'une narration familiére de ſes études & de ſes imaginations, qu'il a crû devoir écrire d'un ſtile ſimple & négligé, pour être plus clair, & pour ſe rendre plus intelligible aux eſprits les plus médiocres. Mais perſonne ne mérite mieux d'être écouté ſur les défauts de ce traité que lui même. Il contoit pour rien cette prétenduë négligence que ſes Adverſaires y appercevoient, & cette confuſion que le mélange des matiéres morales, phyſiques, & métaphyſiques ſembloit y produire. Il paroiſſoit indifférent à ces défauts, ſi l'on excepte l'obſcurité, qu'il reconnoiſſoit dans l'article où il avoit eſſayé de parler de l'éxiſtence de Dieu. Voici comme il s'en excuſa à un Pére Jéſuite qui lui avoit rendu des témoignages fort avantageux de ce traité, & des autres qu'il y avoit joints. » Il eſt vray que j'ay été trop obſcur en ce que j'ay » écrit de l'éxiſtence de Dieu, dans ce traité de la Méthode. Et » quoi que ce ſoit la piéce la plus importante, j'avouë que c'eſt » la moins travaillée de tout l'ouvrage: ce qui vient en partie » de ce que je ne me ſuis réſolu de l'y joindre que ſur la fin, & » lors que le Libraire me preſſoit. Mais la principale cauſe de » ſon obſcurité vient de ce que je n'ay oſé m'étendre ſur les rai- » ſons des Scéptiques, ny dire toutes les choſes qui ſont néceſ- » ſaires pour dégager l'eſprit des ſens. Car il n'eſt pas poſſible » de bien connoître la certitude & l'évidence des raiſons qui » prouvent l'éxiſtence de Dieu ſelon ma maniére, qu'en ſe » ſouvenant diſtinctement de celles qui nous font remarquer » de l'incertitude dans toutes les connoiſſances que nous a- » vons des choſes matérielles: & ces penſées ne m'ont point » paru propres à mettre dans un livre, où j'ay voulu que les » femmes mêmes puſſent entendre quelque choſe, tandis que les

Tom. 1. des lettr. p. 509. 510.

Articl. 3. de la 4. part. du diſc. de la Méthod.

Tom. 1. des lettr. pag. 514, 515.

les plus subtils y trouveroient aussi assez de matiére pour « occuper leur attention. J'avouë aussi que cette obscurité « vient en partie, comme vous l'avez fort bien remarqué, « de ce que j'ay supposé que certaines notions, que l'habitu- « de de penser m'a rendu familiéres & évidentes, le devoient « être aussi aux autres : sur quoi je me suis proposé de donner « quelques éclaircissemens dans une seconde impression. «

Ceux qui trouveront dans ce discours de la Méthode d'autres endroits qu'ils jugeront avoir besoin d'éclaircissement, pourront être renvoiez aux commentaires qui ont été faits par les Cartésiens pour les expliquer. Les plus importants des ouvrages qui ont paru sur ce sujet, sont le livre du sieur Clauberg Professeur de Duysbourg, qui publia deux ans aprés la mort de nôtre Philosophe à Amsterdam une ample exposition de sa Méthode, avec des défenses contre Revius & Lentz ou Lentulus ; & celuy du Pére Poisson Prêtre de l'Oratoire, qui fit imprimer à Vendôme en 1670 les remarques qu'il avoit faites sur cette Méthode.

Ce n'étoit pas assez que les Adversaires de M. Descartes crussent ou voulussent faire croire qu'il ne connoissoit point d'autre *Logique* que ce qu'il en debite dans sa Méthode : il falloit encore qu'ils publiassent qu'il n'avoit point d'autre *Morale* que les quatre maximes qu'il s'étoit prescrites pour la conduite particuliére de sa vie, & que nous avons rapportées à la fin du cinquiéme chapitre du prémier livre de cet ouvrage. S'il avoit prétendu rendre la prémiére de ces maximes générale & commune à toutes sortes de personnes, il faut avoüer que ce seroit fait de sa réputation parmi les Chrêtiens. Elle consiste à obeïr aux loix de son pays ; à vivre dans la religion de ses péres ; à suivre un genre de vie qui soit également éloigné des deux extrémitez. Il n'y a aucune de ces trois conditions qui puisse faire rejetter cette maxime comme pernicieuse, si l'on considére que M. Descartes ne l'a établie que pour un homme tout semblable à luy, c'est-à-dire pour un François, pour un Catholique, & pour un Philosophe de vie commune que Dieu ne conduisoit point par les voyes de M. de Chasteüil, de M. de Pont-château, de M. de la Trappe, & des autres Solitaires François, que la Providence à choisis parmi la

Disc. de la Méthode pag. 24.

1637. noblesse & les sçavans, pour faire des exemples de la pratique la plus sévére des conseils évangéliques. M. Descartes n'avoit reçû cette maxime que pour lui seul; & il auroit été le prémier à la condamner dans un homme qui auroit eu d'autres qualitez, d'autres engagemens, & d'autres dispositions que lui. C'est à quoi ses Adversaires ont négligé de prendre garde. Mais sans nous arrêter à leur procédé, contentons nous de leur faire sçavoir que les quatre maximes de Morale qui se trouvent dans la Méthode de M. Descartes, toutes excellentes qu'elles sont, n'ont jamais passé dans son esprit pour un corps régulier & accompli de Philosophie Morale. Persuadé qu'il n'avoit point de vocation pour donner des loix aux autres, il est toujours demeuré soumis à celles qui lui étoient légitimement prescrites: & l'on peut assurer qu'il n'a jamais embrassé ni débité d'autre Philosophie Morale, que celle de S. Thomas qui étoit son auteur favori, & presque l'unique Théologien qu'il eût jamais voulu étudier.

CHAPITRE III.

Histoire des Essais de sa Méthode, ou des traitez qui suivent son discours de la Méthode. 1. de sa Dioptrique. 2. de ses Météores. 3. de sa Géométrie. Maniére subite & précipitée dont il travailla à ce dernier ouvrage. Pourquoi il n'en a pas voulu faire un traité accompli de Géométrie. Obscurité affectée de cét ouvrage, qui est intelligible à tres-peu de personnes. Qui sont ceux qu'il juge capables de l'entendre, & ceux qu'il n'en juge point capables. Question de Pappus difficile à résoudre, dont il ne facilite la solution qu'à demi.

LE prémier essai de la Méthode de M. Descartes est le traité de la *Dioptrique*, qu'il a partagé en dix parties qui sont autant de discours sur la lumiére, sur la réfraction, sur l'œil & les sens, sur les images qui se forment dans le fonds de l'œil, sur la vision, sur les lunettes, & la taille des verres. Le dessein de l'Auteur dans ce traité étoit de nous faire voir que l'on peut aller assez avant dans la Philosophie,

sophie pour arriver par son moyen jusqu'à la connoissance des arts qui sont utiles à la vie. Il n'y a rien omis de ce qui pourroit être nécessaire pour expliquer ce qu'il y a de plus important dans l'Optique & la Catoptrique. Mais il y a éclairci toute cette matiére d'une maniére si solide & si nouvelle, que l'étonnement public, qui fit naître l'admiration & la reconnoissance dans les esprits desireux de s'instruire, produisit dans quelques Mathématiciens une jalousie qui n'aboutit qu'à des animositez & à des disputes. Elles allumérent entre-eux une petite guerre, dont les suites ont été longues & facheuses, mais utiles néanmoins au Public, & glorieuses à M. Descartes. Si ce traité a eu ses adversaires comme les autres, il a eu aussi ses défenseurs & ses commentateurs. Ceux d'entre-eux qui se sont signalez du vivant de nôtre Philosophe pourront fournir de la matiére à l'histoire de sa vie dans la suite de cét ouvrage.

1637.

Le traité qui fait le second essai de sa Méthode est celuy des *Météores* qu'il a divisé en autant de parties ou chapitres que celuy de la Dioptrique. Il y traite des corps terrestres ; des vapeurs & exhalaisons ; du sel ; des vents ; des nuës ; de la pluie, de la nége, & de la grêle ; des tempêtes, de la foudre, & des autres feux qui s'allument en l'air ; de l'Arc-en-ciel ; de la couleur des nuës, & des cercles ou couronnes qui paroissent quelquefois autour des astres ; des parhélies ou apparition de plusieurs soleils. Nous avons rémarqué ailleurs que ce traité doit principalement son origine à l'observation des parhélies qui fut faite à Rome au mois de Mars de l'an 1629. Cette occasion luy avoit fait interrompre ses autres études, pour éxaminer ce phénoméne : & la satisfaction qu'il avoit reçûe de luy même en ce point, l'avoit fait passer de suite à la recherche des météores, dont il n'abandonna point l'étude qu'aprés s'être mis en état d'en pouvoir rendre raison. Mais il ne s'assujettit point à continuer l'ouvrage pour le conduire à sa fin. Les occasions qui se présentérent de faire depuis d'autres observations sur les météores, luy fournirent la matiére de quelques chapitres qu'il ne composa que quelques années aprés ; & il ne s'avisa de les incorporer au reste, que lors qu'il fut question de mettre le traité sous la presse. La lecture de cét ouvrage produisit à M.

dās les années 1635. 1636. sur la nége sur les *Halons*.

1637. à M. Descartes l'effet qu'il en avoit espéré. Cét effet n'étoit autre que la persuasion qu'il prétendoit donner à tout le monde de la différence totale qui se trouvoit entre sa maniére de Philosopher, & celle qui étoit en usage dans les écoles. En quoi l'on peut dire qu'il a rencontré moins d'adversaires pour ses Météores que pour tous ses autres ouvrages.

Le derniér des essais de sa Méthode qu'il voulût donner pour lors au Public est son traité de *Géométrie* qui comprend trois livres, où il s'agit principalement de la construction des problémes. Le dessein de l'Auteur dans cét ouvrage étoit de faire voir par voye de démonstration qu'il avoit trouvé beaucoup de choses qui avoient été ignorées avant luy, & d'insinuer en même têms qu'on en pouvoit découvrir encore beaucoup d'autres, afin d'exciter plus efficacement tous les hommes à la recherche de la Vérité. Il ne s'étoit pas résolu d'abord à rien publier de sa Géométrie parmi les essais de sa Méthode, & l'on commençoit déja l'impression de ses Météores, lors qu'il s'avisa d'y travailler. Les plus habiles Mathématiciens n'ont pû se persuader que ce fût un ouvrage fait à la hâte : mais il n'a point voulu que nous doutassions de ce fait aprés avoir écrit à un Pére Jésuite en ces termes. » Ma Géométrie est un traité que je
» n'ay presque composé que pendant qu'on imprimoit mes
» Météores, & même j'en ay inventé une partie pendant ce
» têms-là. Mais je n'ay pas laissé de m'y satisfaire autant &
» plus que je ne me satisfais d'ordinaire de ce que j'écris. On se tromperoit au reste de croire que M. Descartes eût eu intention de donner les élémens de la Géométrie dans cét ouvrage, qui demande d'autres lecteurs que des écoliers en Mathématiques. Il s'étoit étudié dans les trois traitez qui précédent celuy-cy, à se rendre intelligible à tout le monde, parce qu'il étoit question de faire comprendre des choses qui n'avoient pas encore été enseignées, ou dont on n'avoit pas encore donné les véritables principes. Mais voyant qu'il s'étoit fait avant luy beaucoup d'ouvrages de Géométrie, ausquels il ne trouvoit rien à redire, il ne crût pas devoir répéter dans son traité ce qu'il avoit vû de bon & de fort bien démontré dans les autres. Loin de vouloir les rendre inutiles

Vol. 3. des lettr. p. 115.

Avert. de la Géomét.

inutiles par son travail, il contribua solidement à les rendre nécessaires, puis qu'il faut les avoir lûs pour pouvoir comprendre sa Géométrie. C'est pourquoi il ne commença que par où ils ont fini. Il supprima les principes de la plus grande partie de ses régles, & leurs démonstrations. Il avoit prévu même que plusieurs de ceux qui auroient lû les autres Géométres, mais qui n'auroient acquis qu'une connoissance commune de cette science, pourroient trés-difficilement parvenir à l'intelligence de son écrit. » Je sçay, dit-il au Médecin Plempius, que le nombre de ceux qui pourront « entendre ma Géométrie sera fort petit. Car ayant omis tou- « tes les choses que je jugeois n'être pas inconnuës aux autres, « & ayant tâché de comprendre, ou du moins de toucher plu- « sieurs choses en peu de paroles, (même toutes celles qui « pourront jamais être trouvées dans cette science,) elle ne « demande pas seulement des lecteurs trés-sçavans dans tou- « tes les choses qui jusqu'icy ont été connuës dans la Géomé- « trie & dans l'Algébre, mais aussi des personnes trés-labo- « rieuses, trés-ingénieuses, & trés-attentives. «

1637.

Tom. 2. p. 34. des lettres.

Aprés tout, ce fut un peu par affectation & par malice qu'il se rendit difficile à entendre dans sa Géométrie: & s'il est fâcheux qu'il ait mérité pour ce point d'être mis en paralléle avec Aristote au sujet de son obscurité étudiée, il est encore plus fâcheux qu'il trouve aujourd'huy tant de gens qui prétendent qu'il ait eu plus de raison qu'Aristote d'en user de la sorte. On en jugera par ce qu'il en écrivit dix-huit mois aprés à M. de Beaune en ces termes. » J'ay omis dans ma Géométrie, dit-il, beaucoup de choses qui pou- « voient y être ajoutées pour la facilité de la pratique. Tou- « tesfois je puis assurer que je n'ay rien omis qu'à dessein, ex- « cepté le cas de l'*asymptote* que j'ay oublié. Mais j'avois prévû « que certaines gens qui se vantent de sçavoir tout n'auroient « pas manqué de dire que je n'avois rien écrit qu'ils n'eussent « sçû auparavant, si je me fusses rendu assez intelligible pour « eux: & je n'aurois pas eu le plaisir de voir l'incongruité « de leurs objections. Outre que ce que j'ay omis ne nuit à « personne. Car pour les autres, il leur sera plus avantageux « de faire des efforts pour tâcher de l'inventer d'eux-mêmes, « que de le trouver dans un livre. Pour moy je ne crains pas «

Tom. 3. des lettr. p. 410.

Tom. 3. des lettr. p. 410.

1637. » que ceux qui s'y entendent, prennent aucune de ces omis-» sions qu'ils m'imputent pour des marques de mon ignoran-» ce. Car j'ay eu soin de mettre en toute rencontre ce qu'il y » a de plus difficile, & de ne laisser que ce qu'il y a de plus » aisé.

Pag. 521. & ailleurs du même tome, & au tome 2.

Le peu de solidité qui a paru dans cette raison que M. Descartes n'a point été honteux de débiter encore au Pére Mersenne, & à quelques autres de ses amis, a fait juger à ses ennemis que sa solitude & sa philosophie n'avoient pas encore entiérement épuré ses passions. Ce qui donna aussi lieu à des jugemens si peu avantageux fut la bonne opinion qu'il parut avoir pour sa Géométrie, & qu'ils ne manquérent pas d'attribuer à des mouvemens de quelque secréte vanité, dans le têms même qu'ils joignoient leurs voix avec celles de ses admirateurs pour recõnoître qu'il ne s'étoit point vû de plus grand Géomettre depuis la naissance du monde. Il auroit apparemment prévenu cette médisance, si la complaisance pour des amis à qui il n'étoit point en état de rien refuser, ne l'avoit engagé à en dire ingénûment sa pensée.

Lipstorp. p. 72, & 83.

Tom. 3. des lettr. pag. 427, 428.

» Je ne suis pas bien aise, dit-il à l'un d'eux, d'être obligé de » parler avantageusement de moy même. Mais parce qu'il y » a peu de gens qui puissent entendre ma Géométrie, & que » vous desirez que je vous mande quelle est l'opinion que j'en » ay, je crois qu'il est à propos que je vous dise qu'*elle est* » *telle que je n'y souhaite rien d'avantage*. J'ay tâché par la Diop-» trique & par les Météores de persuader que ma méthode » est meilleure que la méthode ordinaire : mais je prétends » l'avoir démontré par ma Géométrie. Car dés le commence-» ment j'y résous une question qui par le témoignage de Pap-» pus n'a pû être trouvée par aucun des Anciens : & l'on peut » dire qu'elle ne l'a pû être non plus par aucun des Modernes, » puis qu'aucun n'en a écrit, & que néanmoins les plus habi-» les ont tâché de trouver les mêmes choses que Pappus dit » au même endroit avoir été cherchées par les Anciens. C'est » ce qu'ont fait les Auteurs de l'*Apollonius redivivus* [1], *de l'Apol-* » *lonius Batavus* [2], & les autres [3], du nombre desquels il faut » mettre aussi M. vôtre Conseiller [4], *de Maximis & Minimis*. » Mais aucun de ces Modernes n'a sçû rien faire que les An-» ciens ayent ignoré.

[1] Marinus Ghetaldus.
[2] Wilebrordus Snelius.
[3] Peut être entend-il F. Viete Auteur de l'Apolonius Gallus.
[4] P. Fermat conseiller de Toulouse.

Aprés

Aprés cela, ce que je donne au ſecond livre touchant la « 1637.
nature & les proprietez des lignes courbes, & la façon de «
les examiner, eſt, ce me ſemble, autant au delà de la Géo- «
métrie ordinaire, que la Rhétorique de Cicéron eſt au de- «
là de l'*A*, *B*, *C*, des enfans. M. Deſcartes parloit ainſi de «
luy même à des amis qui avoient ſa confiance, & qu'il croyoit diſcrets, ſans ſonger que ce que la prudence tient caché entre amis pendant la vie, eſt ſouvent ſujet à devenir public aprés la mort des uns ou des autres. Ses envieux qui paroiſſoient beaucoup plus ingénieux à ruiner ſa réputation que ſes amis ne l'étoient à la ménager, tâchérent de luy faire un nouveau crime du diſcernement qu'il avoit entrepris de faire entre ceux qu'il croyoit capables d'entendre ſa Géométrie, & ceux qu'il n'en jugeoit point capables. Il mettoit au rang des prémiers M. *de Méziriac* Gentil-homme de Breſſe de l'Academie françoiſe, qui n'étoit que de trois ans plus âgé que luy. Il faiſoit un cas tout particulier de ſon génie & de ſa capacité, ſur tout pour l'Arithmétique & l'Algébre, qu'il poſſédoit en un degré de profondeur qui l'égaloit à M. Viéte. Il s'en expliqua au P. Merſenne vers le mois de Février de l'année 1638 en ces termes. « Je m'attens fort à M. Bachet pour juger de ma Géométrie. J'ay regret que «
Galilée ait perdu la vuë, je me perſuade qu'il n'auroit pas mé- «
priſé ma Dioptrique. Mais il ne pût recevoir de M. de Mézi- «
riac pour ſa Géométrie la ſatisfaction qu'il ne pouvoit eſpérer de Galilée pour ſa Dioptrique: parce que M. de Méziriac perdit la vie vers le même têms dans la plus grande vigueur d'un âge d'homme, n'ayant guéres que quarante-cinq ans lors qu'il mourut.

Lettr. XCIII. & LXXXIII. du 3. tom.

Claude Gaſ. par Bachet.

Tom. 2. des lettr. p. 385. tom. 3. p. 190.

En 1638. V. Peliſſ. Hiſt. de l'Ac. pag. 228, & 262.

Son travail ſur Diophante d'Aléxandrie eſt plus que ſuffiſant pour juſtifier l'eſtime que M. Deſcartes faiſoit de luy: mais il eſt à croire que le Public auroit encore enchéri ſur cette eſtime, s'il avoit vû le traité d'Algébre de M. de Méziriac, & quelques autres manuſcrits de cét Auteur, dont le plus important eſt celuy des XIII livres des *Eléments d'Arithmétique ſervant pour l'Algébre*, écrit en latin, & acheté des héritiers de M. de Méziriac depuis environ quinze ou ſeize années, par une perſonne de la religion réformée, qui n'a point oublié de l'emporter hors du Royaume au têms de la révolution

Catal. des Mſſ. de Méziriac qui m'a été envoyé de Bourg en Breſſe.

1637 tion de l'état où étoient les Religionaires avant la révocation de l'Edit de Nantes.

Outre M. de Méziriac il se trouvoit encore en France quelques autres Mathématiciens que M. Descartes estimoit tres-capables d'entendre sa Géométrie. Il mettoit de ce nombre ses amis Messieurs Mydorge & Hardy, & il n'en excluoit pas M. de Fermat, lors qu'il eût reconnu son habileté. Il connoissoit aussi quelques personnes dans les Pays-bas, à la portée desquels il ne la jugeoit pas disproportionnée. Parmi ceux qui l'entendoient parfaitement dans la Hollande, il contoit deux Particuliers qui faisoient profession d'enseigner les Mathématiques aux gens de guerre, & dont l'un étoit le sieur Gillot qui avoit été quelque têms à M. Descartes. Il ne croyoit point les Pays-bas Espagnols dépourvûs de Mathématiciens assez habiles pour l'entendre. Il mettoit de ce nombre le sieur Vander Wegen Gentil-homme Brabantin, & Godefroy Wendelin Chanoine de Condé en Haynaut & Curé de Herck sur les confins du Brabant & du pays de Liege ami particulier de M. Gassendi : & il en écrivit au Médecin Vopiscus Fort. Plempius, pour le prier de luy faire sçavoir le sentiment qu'en auroient ces Messieurs. Mais il ne préféroit personne de quelque pays que ce fût à M. de Beaune Conseiller au Présidial de Blois, pour l'intelligence de sa Géométrie. Il reconnut par un écrit que le P. Mersenne lui envoya de luy, qu'il l'entendoit *tres-bien, & qu'il en sçavoit plus que ceux qui se vantoient plus que luy.* Il se confirma de plus en plus dans cette persuasion, & il s'en expliqua au même Pére l'année suivante en ces termes. » Le développement » que M. de Beaune a fait de mes solutions sert à démontrer » deux choses ; l'une, que M. de Beaune en sçait plus que » ceux qui n'en ont sçû venir à bout ; l'autre, que les régles » de ma Géométrie ne sont pas inutiles, ny si obscures qu'on » ne les puisse entendre, ny si défectueuses qu'elles ne suffisent » à un homme d'esprit pour faire plus que par les autres » Méthodes. Car il les a entenduës sans aucun interpréte, & » il s'en sert à faire ce que vos plus grands Géométres de Paris » ignorent.

Tom. 3. des lettr. p. 190. 191. tom. 2. p. 361. initio.

Pag. 399. tom. 3.

Tom. 2. pag. 34.

Tom. 2. pag 419.

Pag. 176 du même tome

C'étoit certainement une marque de grande distinction parmi les prémiers Mathématiciens du siécle de se trouver sans

sans présomption en état de pouvoir comprendre la Géométrie de M. Descartes. Ceux à qui il avoit bien voulu rendre luy-même ce témoignage pouvoient s'assûrer d'être trés-profondément dans son estime : mais il y avoit d'autant moins de confusion à craindre pour les autres, que la matiére étoit plus difficile & plus supérieure à la portée des esprits du commun. M. Descartes luy-même ne prétendoit pas ôter le titre de Mathématicien à ceux qui ne pouvoient aspirer à l'intelligence de sa Géométrie. Il est pourtant fâcheux pour la réputation de la prémiére Université de Hollande, qu'il n'ait pas trouvé un Professeur de l'Ecole publique en Mathématiques à Leyde qui pût l'entendre, non pas même Jacques Golius, qui étoit son ami d'ailleurs ; mais qui sembloit se distinguer davantage par la connoissance des langues orientales, & sur tout de l'Arabe, que par celle des Mathématiques qu'il professoit. Il n'avoit pas meilleure opinion des Professeurs d'Amsterdam. Martin Hortensius de Delpht en étoit sans doute le plus célébre & le plus habile, au jugement même de M. Gassendi qui le connoissoit trés-particuliérement. Cependant il est nommé par M. Descartes parmi ceux qui ne comprenoient point sa Géométrie. Il ne sçavoit point assez de Mathématiques, & particuliérement assez d'Algébre pour cela, & il l'entendoit encore moins que Golius. Pour les autres Mathématiciens & Philosophes de Hollande, ils parurent la plûpart si éloignez d'y rien comprendre (si l'on excepte le sieur François Schooten qui l'étudia depuis, & M. le Bourg-maistre J. *Hudde* qu'on ne connoissoit pas encore) qu'ils n'y trouvérent pas même un mot capable de leur ouvrir la bouche ; quoy qu'ils fussent excitez d'ailleurs à parler, soit par leur propre jalousie, soit par la mauvaise volonté des Ministres & autres Théologiens Protestans qui n'aimoient pas M. Descartes, & qui n'en étoient pas aimez.

1637.

Tom. 3 des lettr. p. 191.

Tom. 2. des lettr. pag. 35. item tom. 3. pag. 192. &c.

A l'égard des Mathématiciens de Paris & de quelques provinces de France, qu'il soupçonnoit de ne pouvoir atteindre à sa Géométrie, il se peut faire qu'il en ait jugé un peu de trop loin. Il se peut faire aussi qu'il n'ait été ny trop décisif, ny trop précipité, lors qu'il en a dit sa pensée au P. Mersenne en ces termes. » Vos Analystes n'entendent rien en ma Géo-

Pag. 191. tom. 3.

1637. » métrie, & je me mocque de ce qu'ils disent. Les constructions & les démonstrations de toutes les choses les plus difficiles y sont : mais j'ay omis les plus faciles, afin que leurs semblables n'y pussent mordre. Mais il n'avoit peut-être consulté que ses ressentimens dans le jugement qu'il porta depuis sur l'habileté de ceux qui trouvérent à redire à sa Géométrie. Il n'auroit sans doute osé dire à un autre qu'au P. Mersenne à qui il découvroit toutes ses foiblesses, » qu'il ne croyoit aucun de ses adversaires capable d'apprendre en toute sa vie tout ce qu'elle contient, pourvû qu'il ne fût pas plus habile que M. de Roberval. Il avoit pris des sûretez & des mesures suffisantes pour ne pouvoir être surpris ny convaincu de fausseté dans son jugement & dans sa prédiction. C'est ce qui a paru par la maniére dont il a traité la fameuse question de Pappus Mathématicien d'Aléxandrie, vivant du têms de Théodose l'ancien, à laquelle il avoit témoigné quatre ans auparavant avoir employé cinq ou six semaines pour en trouver la solution. La solution de cette question, qui demande un homme consommé dans l'Analyse des Anciens & dans l'Algébre des Modernes avoit été tentée par Euclide, & poursuivie par Apollonius, sans que ny Euclide, ny Apollonius, ny aucun des Mathématiciens jusqu'à Pappus, ny enfin ceux qui avoient paru dans le monde depuis Pappus jusqu'à M. Descartes fussent venus à bout de l'achever. Il ne crut pas devoir prodiguer au Public la découverte qu'il en avoit faite, pour ne pas donner lieu aux Mathématiciens de Paris qui luy portoient envie, de luy ravir ce petit honneur, & de se vanter aprés qu'ils la luy auroient dûë, de l'avoir apprise d'ailleurs, & dés auparavant, indépendemment de luy. » Le bon de cette affaire, dit-il, » touchant cette question de Pappus est, que je n'en ay mis » que la construction & la démonstration, sans en mettre toute l'analyse, laquelle ces Messieurs s'imaginent que j'ay mise seule, en quoy ils témoignent qu'ils l'entendent bien peu. » Mais ce qui les trompe, c'est que j'en fais la construction » comme les Architectes font les bâtimens, en prescrivant seulement tout ce qu'il faut faire, & laissant le travail des mains » aux Charpentiers & aux Massons. Ils ne connoissent pas » aussi ma démonstration, à cause que j'y parle par *A*, *B* : ce qui

pag. 521. du 3. tom.

Tom. 2. des lettr. p. 340. ad fin.

Liv. 1. de la Géométrie de Desc. 304 & 306.

Tom. 2. des lettr. p. 449. 450.

Tom. 3. des lettr. pag. 395.

qui ne la rend toutefois en rien différente de celle des An- « 1637.
ciens, sinon que par cette façon je puis mettre souvent en «
une ligne ce dont il leur falloit remplir deux ou trois pages. «
Et pour cette cause elle est incomparablement plus claire, «
plus facile, & moins sujette à l'erreur que la leur. Pour l'A- «
nalyse, j'en ay omis une partie, afin de retenir les esprits «
mal intentionnez dans leur devoir. Car si je la leur eusses «
donnée, ils se fussent vantez de l'avoir sçûë long-têms au- «
paravant : au lieu que maintenant ils n'en pourront rien di- «
re qui ne fasse connoître leur ignorance. «

CHAPITRE IV.

Jugement que faisoit M. Descartes des Essais de sa Philosophie. Liaison & rapport de ces quatre traitez. Manière dont ils sont écrits. Pourquoy en langue vulgaire : pourquoy sans nom d'Auteur. Distribution des exemplaires pour le Roy & le Cardinal de Richelieu par l'Ambassadeur de France, qui est tué au siége de Breda ; pour le Prince d'Orange par M. de Zuytlichem ; pour les Cardinaux Barberin & de Baigné, non par M. de Peiresc dont on fait l'éloge, mais par le Nonce du Pape ; pour les Jésuites, son ancien Maître en Philosophie, celuy de son neveu. M. de Roberval est oublié dans ces distributions. Cause & origine des animositez de M. de Roberval contre M. Descartes.

VOila quels furent les prémiers Essais publics de la Philosophie de M. Descartes, qui sans s'attacher à vouloir donner des compositions d'esprit achevées dans des proportions trop exactes, & polies selon les régles les plus scrupuleuses de la critique, n'a songé qu'à faire de simples épreuves de sa Méthode. Mais il n'avoit point négligé de choisir dans toute sa Philosophie les morceaux qu'il jugeoit les plus propres pour donner une juste idée de ce que le Public pouvoit espérer de luy. Il avoit au reste si bonne opinion de ces Essais, qu'il ne croyoit pas qu'on y pût trouver la valeur de trois lignes à rejetter ou à changer ; & il ne faisoit pas difficulté de dire que s'il se trouvoit quelque chose de faux dans quelqu'une des moindres parties de ce qu'il venoit

Tom. 3. des lettr. p. 417.

Tom. 2. des lettr. p. 449.

1637. venoit de faire imprimer, tout le reste de sa Philosophie ne valoit rien.

Quoique les matiéres de ces traitez semblent d'abord assez éloignées, il a fait en sorte néanmoins que les trois derniers eussent une liaison trés-étroite avec le prémier. C'est pour cela qu'aprés avoir proposé un échantillon d'une méthode générale qu'il avoit adoptée, sans pourtant prétendre l'enseigner aux autres, il a choisi dans la Dioptrique un sujet mêlé de Philosophie & de Mathématique ; dans les Météores un de Philosophie pure sans mêlange ; & dans la Géométrie un de Mathématique pure, pour faire voir qu'il n'y auroit rien dans tout ce qu'il pourroit avoir de connoissances naturelles qu'il n'eût dessein de rapporter & de réduire à cette Méthode, & où il n'espérât réüssir parfaitement, pourvû qu'il eût les expériences qui y seroient nécessaires, & le têms pour les considérer.

Tom. 3. des lettr. p. 494.

Sa maniére d'écrire dans tous ces traitez est celle que les honnêtes gens se sont toûjours prescrite dans tous les têms & les lieux où l'on a sçû vivre en hommes. Il s'est contenté d'y exposer ses pensées toutes unies sans songer à réfuter personne : & quoiqu'il ne pût oublier en écrivant, la distance dont il s'écartoit du commun des Philosophes, il témoigne avoir été fort éloigné de vouloir insulter à la moindre des opinions qui sont reçûës dans les Ecoles.

Tom. 2. des lettr. pag. 38. initio.

Quant à sa maniére de raisonner, il paroît qu'elle étoit considérée par les autres d'une façon toute différente qu'elle n'étoit effectivement selon luy. Il n'étoit point d'accord sur ce sujet avec ceux qui publioient que les explications des choses qu'il a données peuvent bien être rejettées & méprisées ; mais qu'elles ne peuvent être combatuës & réfutées par raison. Car n'admettant aucuns principes qu'il ne crût trés-manifestes, & ne considérant rien autre chose que les grandeurs, les figures, & le mouvement à la maniére des Mathématiciens, il s'est exclus de toutes les ressources que l'on se réserve pour se sauver au besoin, & il s'est fermé tous les subterfuges des Philosophes. De sorte que la moindre erreur qui se sera glissée dans ses principes pourra facilement être apperçûë & réfutée par une démonstration Mathématique. Mais au contraire, s'il s'y trouve quelque chose

Tom. 2. des lettr. pag. 34.

1637.

chose qui paroisse tellement vray & assûré qu'on ne puisse le renverser par aucune démonstration semblable, cela ne peut sans doute être méprisé impunément, du moins par ceux qui font profession d'enseigner. Car encore qu'il semble ne faire autre chose par tout que proposer ce qu'il dit sans le prouver : il est néanmoins trés-facile de tirer des syllogismes de ses explications, par le moyen desquels il a cru que les autres opinions touchant les mêmes matiéres pourroient être manifestement détruites, & que ceux qui voudroient les défendre auroient de la peine à répondre à ceux qui entendent ses principes.

Les raisons qu'il a eûës d'écrire en langue vulgaire plûtôt qu'en latin étoient trés-conformes au bon sens, faisant profession de travailler principalement pour la gloire & l'utilité de sa patrie, & de ne point distinguer les personnes sans Lettres d'avec les autres dans le service qu'il souhaitoit de rendre à tout le monde. Mais il semble que son principal motif en ce point ait été la crainte de trouver des lecteurs trop favorablement prévenus pour les Anciens : vice qui est fort ordinaire dans ceux qui ont étudié les langues, & qui par ce moyen ont assujetti leur raison à l'autorité des Anciens qu'ils ont lûs. „ Si j'écris, dit-il, en françois qui est la langue de mon païs, plûtôt qu'en latin qui est la langue de mes précepteurs ; c'est dans l'espérance que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croyent qu'aux livres anciens. Et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'étude, & qui sont les seuls que je souhaite avoir pour juges, ils ne seront point, je m'assûre, si partiaux pour le latin, que de refuser d'entendre mes raisons, parce que je les explique en langue vulgaire.

Disc. de la Méthod. part. 6. p. 77.

Il ne jugea point à propos de mettre son nom à ces quatre traitez, tant parce qu'il regardoit la qualité d'Auteur d'un œil trés-indifférent, & qu'il étoit fort peu persuadé de la solidité de la gloire à laquelle les écrivains du commun aspirent par leur plume ; que parce qu'il souhaitoit d'imiter le peintre de l'Antiquité, & se cacher derriére son ouvrage, ou demeurer inconnu dans la foule, pour écouter ce qu'on en diroit avec plus de liberté. Le sieur Lipstorpius attribuë

Apelles post tabulam. Tom. 2. des lettr. p. 530.

1637. cette ſuppreſſion de nom à la rare modeſtie de nôtre Philoſophe, & au mépris généreux qu'il faiſoit de la vaine réputation qu'on peut acquérir en ce monde. Mais pour ne point faire icy l'honneur à M. Deſcartes d'une vertu qui luy étoit commune d'ailleurs avec beaucoup d'honnêtes gens de ſon ſiécle : il faut avoüer que la qualité d'*Anonyme* eſt devenuë un ſigne aſſez équivoque par la diverſité des motifs qui ont porté les Auteurs à ſupprimer leur nom à la tête de leurs ouvrages. Ses envieux n'auroient pas négligé de profiter de l'indifférence où eſt le Public là-deſſus, & de faire attribuer ſa conduite à quelque défiance qu'il auroit eüë de la vérité de ſes raiſons. Mais il voulut aller au-devant des uns & des autres, & leur faire voir que ce n'étoit ny la modeſtie, ny la mauvaiſe honte qui l'avoit porté à ne point mettre ſon nom a ces prémiers ouvrages. Il témoigna depuis au Pére Dinet Provincial des Jéſuites en France, qu'il n'en avoit uſé de la ſorte que pour ſe mettre à couvert de l'envie qu'il prévoyoit, tout indigne qu'il en fût ſelon ſon jugement, que ces écrits devoient attirer ſur luy.

De Regul. Mot. part. 2. pag. 83. Tom. 1. des lettr. pag. 511.

Epiſtol ad R. P. Dinetum.

La trahiſon que luy fit le P. Merſenne rendit ſa précaution tout-à-fait inutile. Car ce Pére ne ſe contenta pas de le déceler en faiſant voir avant l'impreſſion à diverſes perſonnes le manuſcrit qu'il ne luy avoit confié que pour M. le Chancelier Séguier : il fit encore mettre ſon nom en tout ſon entier dans le privilége, où il laiſſa de concert avec M. des Argues inſérer les grands éloges dont nous avons parlé ailleurs, & qui donnérent autant de chagrin que de confuſion à M. Deſcartes.

Tom. 1. des lettr. p. 493. V. cy-deſſus. chap. 1. de ce 4. livre.

Quoique cette conduite dérangeât entiérement les meſures qu'il avoit priſes, elle ne luy fit pourtant pas perdre le jugement. Pour ſauver les reſtes de ſes intentions il retrancha ſon nom & ſes éloges du privilége, dont il ne voulut faire paroître qu'un extrait. Il n'eut pas plûtôt reçû les deux cens exemplaires dont il étoit convenu avec le Libraire, qu'il en régla la diſtribution dans l'ordre que ſes devoirs & ſon inclination luy preſcrivirent. Il en fit préparer d'abord pour le Roy, le Cardinal de Richelieu Miniſtre, le Chancelier, pluſieurs Seigneurs & Officiers de la Cour de France ; pour quelques Cardinaux Italiens, & d'autres perſonnes de la Cour

Cour de Rome, avec lesquelles il avoit autrefois contracté des habitudes; pour ses amis de tout état & de toute profession répandus dans l'Europe. Mais les prémiers distribuez furent ceux qu'on n'eut pas besoin d'envoyer hors de Hollande. Il en envoya d'abord à la Haye à M. de Zuytlichem son intime amy, qui se chargea de les faire tenir aux conditions qu'il luy marqua pour en déclarer ou n'en pas déclarer le nom de l'Auteur. Il le pria d'en présenter un au Prince d'Orange Frédéric Henry, par une lettre où il traitoit ce Prince d'*Altesse*, titre nouveau substitué depuis un an à celuy d'*Excellence*, par l'Ambassadeur de France, à qui les Princes d'Orange ont eû la prémiére obligation de cét honneur. » Je vous supplie, dit-il à M. de Zuytlichem, de vouloir présenter l'exemplaire à son Altesse, je n'ose dire au nom de l'Auteur, à cause que l'Auteur n'y est pas nommé, & que je ne présume point que mon nom mérite d'être connu d'elle: mais comme ayant été composé par une personne que vous connoissez, & qui est trés-devoüée & trés-affectionnée à son service. En effet je puis dire qu'ayant pris résolution de quitter mon païs & de m'éloigner de mes connoissances pour passer une vie plus douce & plus tranquille que je ne faisois auparavant, je ne me fusses point avisé de me retirer en ces Provinces, & de les préférer à quantité d'autres endroits où il n'y avoit aucune guerre, & où la pureté & la sécheresse de l'air sembloient plus propres aux productions de l'esprit, si la grande opinion que j'avois de son Altesse ne m'eût fait extraordinairement fier à sa protection & à sa conduite. Depuis, ayant joüy parfaitement du loisir & du repos que j'avois espéré trouver à l'ombre de ses armes, je luy en ay trés-grande obligation; & je pense que ce livre qui ne contient que des fruits de ce repos doit luy être offert plus particuliérement qu'à personne. «

1637.

Biz. Hist. métall. de Holl. p. 184.

Tom. 2. des lettr. pag. 557.

M. de Zuytlichem présenta le livre au Prince d'Orange avant son départ pour le Siége de Breda, que ce Prince alla mettre devant cette Ville le 23 de Juillet. Mais M. Descartes ne fut pas si promtement servi à la Cour de France. Il s'étoit souvenu des amitiez & des offres de service que luy avoit faites le Baron de Charnassé Ambassadeur de France à la Haye peu de têms auparavant, lorsqu'il étoit allé luy rendre

Hercules.

1637. dre visite à la compagnie de M. de Zuytlichem. C'est ce qui le porta non seulement à luy faire présent de son livre qu'il luy envoya depuis par le ministére du même M. de Zuytlichem : mais cela luy fit prendre encore la liberté de prier cét Ambassadeur de trouver bon que ce fût par son entremise qu'il pût présenter son livre au Roy & au Cardinal de Richelieu. M. de Charnassé ayant reçû de M. de Zuytlichem les deux exemplaires destinez à cela se fit un plaisir d'embrasser l'occasion qui se présentoit de faire connoître le mérite de M. Descartes au Roy & au Cardinal Ministre. Il luy promit de s'acquiter incessamment de cette commission : mais il fallut partir pour le siége de Breda, où M. de Zuytlichem l'avoit devancé par la nécessité d'accompagner le Prince d'Orange. La place résista aux Hollandois jusqu'au 10 d'Octobre suivant, auquel elle fut renduë par le Gouverneur Omer de Fourdin. Mais le Baron de Charnassé y fut tué en relevant la garde à la tête du Régiment d'Infanterie dont il étoit colonel pour les Etats, quoi qu'il fût Ambassadeur ordinaire de France en Hollande. Ces emplois n'étoient pas incompatibles : & il n'étoit pas extraordinaire de voir les Ambassadeurs de la Couronne passer successivement de la plume à l'épée, & de l'épée à la plume pour le service des Alliez. M. Descartes fit une perte en particulier à la mort de ce Seigneur, dont il estimoit le mérite : & cette mort le laissa dans l'inquiétude de sçavoir si le Cardinal de Richelieu avoit reçû son livre.

Tom. 1. des lettr. p. 477, 478, 479.

M. de Charnassé étoit tres-versé dans la Physique, les Mathématiques, & aimoit la Philosophie de Descartes.

Tom. 2. des lettr. p. 370.

L'expédition des exemplaires qu'il avoit destinez pour l'Italie semble avoir été encore plus traversée dans les voyes qu'il avoit choisies pour les faire tenir avec sûreté. Il en avoit fait préparer deux pour le Cardinal de Bagné, & il les avoit accompagnez d'une lettre à ce Cardinal, où il luy marquoit que ces deux exemplaires étoient pour luy seul. Il en avoit pareillement addressé un au Cardinal François Barberin, qu'il avoit connu particuliérement à Paris & à Rome. Quoique le motif de l'amitié dont il en étoit honoré fût plusque suffisant pour le porter à luy faire ce présent, il marqua néanmoins au P. Mersenne que ce qui l'obligeoit à ce devoir étoit l'observation des parhélies qu'il explique à la fin de ses Météores ; & que comme cette observation étoit venuë

Pag. 417 du même tom.

venuë de ce Cardinal, le présent qu'il luy vouloit faire n'étoit que la marque d'une reconnoissance dont il ne croyoit pas devoir se dispenser. Son dessein étoit d'addresser cét exemplaire à M. de Peiresc Conseiller au Parlement de Provence, l'amy particulier de ce Cardinal, & le correspondant général des gens de Lettres de l'Europe. Mais il n'avoit pas encore appris sans doute la mort de ce grand homme arrivée le 24 jour de Juin de la même année. Nous ne voyons pas qu'il entretint un commerce de lettres avec luy, & nous ne trouvons rien du côté de l'un ni de l'autre qui nous fasse voir le fondement de leur connoissance mutuelle. M. de Peiresc ne s'étant point borné à un genre particulier de bienveillance pour ceux qui travailloient à l'avancement des Lettres & des Sciences de toute espece, s'étoit fait une habitude de secourir tous les Sçavans qu'il avoit pû découvrir, & il avoit eu le cœur assez vaste pour n'en exclurre même aucun étudiant, pourvu qu'il fist profession d'aimer un peu les Lettres. Il assistoit les uns de sa bourse qui avoit toujours paru inépuisable quoi que ce fût celle d'un simple Particulier; il aidoit les autres de ses lumiéres, les fortifioit de ses conseils, les encourageoit au travail, levoit les obstacles, leur facilitoit les moiens de réüssir, & prévenoit leurs besoins & leurs desirs même avec une générosité dautant plus héroïque qu'elle étoit moins éclatante. M. Descartes n'étoit point de condition ny de fortune à pouvoir profiter de la libéralité de M. de Peiresc. Ne s'étant donné ny aux Antiques, ni aux Manuscrits, ny à rien de ce qui concerne ce que l'on peut apprendre par la lecture: il avoit mis M. de Peiresc hors d'état de pouvoir luy rendre aucun service. Mais l'inclination qui leur étoit commune pour les recherches de Physique & de Mathématiques pouvoit avoir formé quelque relation entre eux. Il n'est pas croyable que M. Descartes n'eût pas ouy parler souvent de M. de Peiresc à M. de Saumaise son voisin & son amy; que M. de Peiresc n'eût été aussi souvent entretenu des occupations de M. Descartes par M. Gassendi qui en étoit assez informé, & que le P. Mersenne qui étoit dans l'habitude d'écrire à tous les deux & d'en recevoir des lettres n'eût jamais mandé des nouvelles de l'un à l'autre.

1637.

M. de Saumaise hantoit M. Descartes en Hollande, & écrivoit souvent à M. de Peiresc.

1637. Quoi qu'il en ait été, la mort de M. de Peiresc obligea M. Descartes à prendre d'autres mesures pour faire tenir son livre au Cardinal Barberin ; & il fit ensorte par la négociation du P. Mersenne que le Nonce du Pape qui étoit à Paris voulût bien se charger de cette commission, & de celle de faire tenir en même têms les exemplaires au Cardinal de Bagné. Mais il survint je ne sçay quels obstacles à leur transport qui ne se fit de plus d'un an aprés. M. Descartes voyant qu'il n'en avoit point de nouvelles chercha long-têms dans son esprit des raisons pour expliquer ce retardement. Il ne pût s'en imaginer d'autres que celles du scrupule où l'on étoit au delà des Alpes sur les opinions nouvelles de Physique. L'inquiétude le porta à en écrire au P. Mersenne en 1639, pour le prier de s'informer de l'avanture de ces exemplaires, & de luy mander ce qui en étoit. » Je suis en peine, dit-il, de sçavoir si les exemplaires que M. » le Nonce vous avoit promis de faire tenir au Cardinal de » Bagné &c. ont été enfin addressez. Car j'ay sujet de me dou» ter que la difficulté qui s'est trouvée à les faire porter vient » de ce que l'on a eu crainte qu'ils ne traitassent du mouve» ment de la terre. En effet il y a plus de deux ans que le » Maire ayant offert d'en envoyer à un Libraire de Rome, » celuy-cy fit réponse qu'il en vouloit bien une douzaine d'é» xemplaires, pourvû qu'il n'y eût rien qui touchât le mou» vement de la terre : & les ayant reçûs depuis, il les a ren» voyez en ce païs, au moins a-t'il voulu les renvoyer.

ou Bagni.

Tom. 2. des lettr. p. 427. item. ibid. p. 172.

Libraire de Leyde qui les a imprimez.

M. Descartes n'avoit pas oublié les Jésuites dans la distribution de ses largesses. Il se souvenoit de ce qu'il devoit à ses prémiers maîtres qui étoient dans cette Compagnie, où il avoit aussi d'autres amis de nouvelle acquisition. Mais nous ne pouvons mieux exprimer sa reconnoissance envers son Régent de Philosophie que par les termes ausquels il luy en écrivit dés le mois de Juin de l'an 1637. » Je juge bien, dit» il à ce Pére, que vous n'aurez pas retenu les noms de tous » les disciples que vous aviez il y a vingt-trois ou vingt-quatre » années, lors que vous enseigniez la Philosophie à la Fléche ; » & que je suis du nombre de ceux qui sont effacez de vôtre » mémoire. Mais je n'ay pas crû pour cela devoir effacer de la » mienne les obligations que je vous ay. Je n'ay pas perdu le desir

Tom. 2. des lettr. pag. 356.

desir de les reconnoître, quoi que je n'aye point d'autre occasion de vous en rendre témoignage, sinon qu'ayant fait imprimer ces jours passez le volume que vous recevrez avec cette lettre, je suis bien aise de vous l'offrir comme un fruit qui vous appartient, & dont vous avez jetté les prémiéres semences en mon esprit, comme je dois aussi à ceux de vôtre Ordre le peu de connoissance que j'ay des bonnes Lettres. Si vous prenez la peine de lire ce livre, ou de le faire lire par ceux de vôtre Compagnie qui en auront le loisir; & si aprés en avoir remarqué les fautes, qui s'y trouvéront sans doute en tres-grand nombre, vous voulez me faire la faveur de m'en avertir, & ainsi continuer encore à m'enseigner: je vous en auray une trés-grande obligation, & je feray mon possible pour les corriger suivant vos bonnes instructions. « « « « « « « « « « « « « « «

1637.

Nous ne sçavons pas quels furent les effets de la priére qu'il fit à son ancien maître: mais il paroît que le service qu'il en attendoit luy fut au moins rendu par le maître de M. son neveu qui faisoit ses études sous les Jésuites. Ce Pére ayant reçû l'éxemplaire qui étoit pour luy, ne manqua point d'écrire à M. Descartes pour l'en remercier: & afin de rendre sa reconnoissance moins stérile & plus solide, il luy promit de le lire avec les yeux d'un vray amy, c'est-à-dire avec la derniére éxactitude, & de luy en rendre compte sans flaterie & sans indulgence. M. Descartes crut avoir trouvé l'amy qu'il cherchoit. Il récrivit à ce Pére pour luy marquer la joye qu'il en avoit, & l'assura qu'il prenoit en trés-bonne part la promesse qu'il luy faisoit de le traitter en amy, c'est-à-dire dans toute la rigueur selon les termes de ce Pére, mais selon nôtre Philosophe dans toute la faveur qu'il pouvoit souhaiter. Car ne desirant autre chose que de connoître la Vérité, il aimoit incomparablement mieux la rigueur, c'est-à-dire l'éxactitude & la diligence à remarquer tout, au moins dans ceux de la profession & de la Compagnie de ce Pére, *qu'il sçavoit n'être animez que d'un bon zéle, & n'être pas capables de commettre aucune injustice*, qu'il n'auroit fait leur *négligence*. Il luy témoigna qu'il n'étoit point pressé de recevoir son jugement, afin de luy laisser tout le loisir qui luy étoit nécessaire pour le rendre plus éxact: & il ne doutoit nullement que plus ce jugement viendroit tard, plus il ne lui fût favorable.

Tom. 3. des lettr. p. 115.

Il

1637. Il le pria sur tout de vouloir examiner sa Géométrie, ce qui ne se pouvoit faire que la plume à la main, & suivant tous les calculs qui y sont, mais qui paroissent d'abord d'autant plus difficiles qu'on y est moins accoûtumé. Pour ne le point effraier il voulut luy faire croire que ce n'étoit un travail que de peu de jours ; & il luy persuada de passer du prémier livre au troisiéme, afin d'y trouver plus de facilité.

La fortune des Auteurs est à plaindre jusqu'aux choses qui devroient le plus contribuer à leur plaisir & à leur gloire. Une de ces choses est sans doute la coûtume qu'ils ont de reconnoître leurs patrons, leurs bienfaiteurs, & leurs amis par les présens qu'ils font de leurs livres lors qu'ils les font imprimer. Mais par une malignité sécréte qui corrompt les meilleures choses de ce monde, il est arrivé trés-souvent que cette coûtume toute honnête toute loüable qu'elle paroît, a été jusqu'ici pernicieuse à plusieurs de ceux qui l'ont suivie. Si les Auteurs font peu de présens, ils font peu de mécontens par le grand nombre de ceux qui ne peuvent trouver mauvais de se voir exclus du petit nombre. S'ils font beaucoup de présens, ils font d'autant plus de mécontens, qu'il se trouve plus de gens qui croient pouvoir prétendre aux libéralitez de l'Auteur avec autant ou plus de prétexte que plusieurs de ceux qui y ont part. De sorte que plus un pauvre Auteur s'épuise en libéralitez, plus il s'expose au ressentiment de ceux qui se croient oubliez. Un seul de ces derniers est souvent plus ardent & plus ingénieux à ruïner la réputation de cét Auteur, que tous ses amis ne le font à l'établir. Deux cens exemplaires ne suffirent pas à M. Descartes pour satisfaire tout le monde. Mais s'il avoit pû prévoir l'avenir, il auroit sans doute oublié un Mydorge, un Hardy, un Picot, un Mersenne, je veux dire les plus intimes de ses amis, plûtôt que le bon Monsieur de *Roberval*. Il est vray que M. Descartes ne connoissoit pas cét homme ; & à peine avoit-il oüy parler une seule fois de luy à l'occasion de la chaire de Ramus, lors que le Pére Mersenne luy manda qu'il étoit un de ceux qui la briguoient. Monsieur de Roberval qui s'est élevé depuis au rang des prémiers Géométres de France étoit de six ans & de quelques mois plus jeune que M. Descartes. Il étoit né le 8 d'Août de l'an 1602, non dans le diocése de Soissons ; mais

Il y a double erreur sur ce sujet dans le dernier volume du Dictionnaire de Moreri.

mais dans celuy de Beauvais, quoique sa mére eût été surprise dans les champs de celuy de Soissons, où elle faisoit la moisson. Il s'appelloit Gilles *Personne*: mais étant venu à Paris il prit le nom de Roberval, lieu de la demeure de ses parens. S'étant trouvé en état d'enseigner les Mathématiques, il avoit obtenu la chaire qui s'appelle de Maître Gervais à Paris l'an 1632, & dix-huit mois aprés il avoit emporté à la dispute celle de Ramus, qu'il remplit jusqu'à la mort [1]; quoiqu'il en eût encore une autre au collége Royal aprés M. Morin [2]. Sans la profession que M. Descartes faisoit de demeurer en retraite, il auroit été moins excusable d'avoir ignoré jusques-là le mérite de M. de Roberval. Mais cette considération ne fut point assez forte sur l'esprit de celuy-cy pour le porter à l'excuser de ne luy avoir point fait présent de son livre. A dire le vray, il y avoit un peu de la faute du P. Mersenne, à qui M. Descartes avoit laissé la disposition d'un bon nombre d'exemplaires à distribuer, selon qu'il le jugeroit à propos, à ceux qu'il connoîtroit mieux que luy: de sorte que c'étoit moins M. Descartes que le P. Mersenne qui avoit oublié M. de Roberval. M. Descartes aprés s'être déterminé à joindre sa Géométrie aux autres essais de sa Méthode, avoit fait imprimer séparément une douzaine d'exemplaires de ce traité sur du papier choisi exprés; & les ayant fait relier avec une propreté extraordinaire, il les avoit addressez au P. Mersenne, pour être distribuez dans la ville & le Royaume à ceux qu'il jugeroit les plus habiles Géométres du têms pour les prévenir. M. de Roberval ne fut point compris dans ce nombre. Cela luy parut d'une distinction trop injurieuse pour n'en point avoir de ressentiment. Il s'en expliqua dés-lors assez ouvertement, & se prépara à bien critiquer la Géométrie de M. Descartes. Mais voyant ensuite qu'on ne luy avoit pas même fait part des 200 exemplaires du volume qui renfermoit les quatre traitez, il conçut contre M. Descartes une animosité immortelle, dont il n'eut pas la discrétion de dissimuler l'origine aux amis qu'il sçavoit d'ailleurs luy être communs avec M. Descartes.

1637.

1 Arrivée en 1675.

2 Ou M. Gassendi selon d'autres.

Tom. 2. des lettr. p. 354.

Rélat. de M. Chauveau Ms.

Rélat. Ms. de M. Fédé, &c.

CHAPITRE V.

S'il est croyable que M. Descartes se soit trouvé au siége de Breda. Il fait un voyage en Flandre, où on suppose qu'il a connu M. de la Bassecourt & le Docteur Silvius. Il va demeurer à Egmond en Nord-Hollande. Description de ce lieu. Il fait amitié avec Fromond, qui luy envoye des objections sur son livre, & qui en reçoit la réponse. Plempius fait ses objections sur le mouvement du cœur. Le P. Ciermans en fait aussi sur les couleurs de l'Arc-en-ciel. Qui étoient Plempius & le P. Ciermans. Estime que ce Pére faisoit de M. Descartes : & l'estime que M. Descartes faisoit des Jésuites.

1637. NOus ne pouvons mieux délasser M. Descartes des embarras que luy avoient causez l'impression & la distribution de son livre, qu'en luy faisant faire une promenade au siége de Breda, où se trouvoient quelques-uns de ses amis tant de France que de Hollande. C'est ce que nous pouvons imaginer de plus vray-semblable pour tâcher d'accorder quelque chose au sieur Borel, qui appuyé sur les relations de son ami de Ville-Bressieux, a publié d'un ton fort affirmatif que M. Descartes s'étoit trouvé personnellement à deux siéges de la ville de Breda. Nous avons remarqué ailleurs l'impossibilité où étoit M. Descartes d'assister à celuy de l'an 1625, où le Marquis de Spinola prit la ville sur les Hollandois. Nous ne voyons guéres plus d'apparence à croire qu'il eût voulu se trouver à celuy de cette année, où le Prince d'Orange reprit cette ville sur les Espagnols. Depuis le siége de la Rochelle, au retour duquel il avoit entiérement quitté l'épée pour prendre le manteau, il s'étoit tellement dépoüillé de son humeur guerriére, & il faisoit une profession si publique de *poltronnerie* (pour ne pas perdre ses termes,) qu'il est hors de toute apparence qu'il eût voulu servir dans les troupes avec ces dispositions.

Compend. Vit. Cartes. pag. 4.

Tom. 2. des lettr. p. 435.

Etant une fois sorti de sa retraite, & se voyant sur les frontiéres des Pays-bas catholiques, il peut avoir eu la pensée de passer en Flandre avant que de se renfermer dans le poësle.

poësle. Il paroît au moins qu'il fut à Doüay vers ce têms-là, s'il est sûr de se reposer sur la foy d'une personne de probité, qui soûtient avoir vû M. Descartes à Doüay, & l'avoir revû environ sept ans aprés à Paris, tant au collége de Boncourt avec le Chevalier d'Igby, qu'aux Théatins avec le P. Chappuis, ce qui n'est arrivé qu'en 1644. Selon cette relation, M. Descartes accompagné d'un Gentil-homme Polonois, vint rendre visite à M. de la Bassecourt Gouverneur ou Commandant de la ville de Doüay pour le Roy d'Espagne, qui le retint huit ou dix jours à le régaler & à l'entendre raisonner sur sa Philosophie, dont il étoit devenu amoureux. Le Gouverneur s'appliquant sur tout à des-ennuyer son hôte par la diversité des objets qu'il luy présentoit, n'avoit pas oublié de luy procurer la compagnie des plus habiles gens de l'Université du lieu à sa table, afin de lier entre eux de curieuses & sçavantes conversations aprés le repas. L'un des plus renommez étoit un petit Docteur bossu appellé François *Silvius*, habile Thomiste, l'un des grands Théologiens de son siécle, & le prémier ornement de l'Université depuis la mort d'Estius. Il étoit de Braine-le-Comte sur les extrémitez du Haynaut & du Brabant : il occupoit la Chaire royale & ordinaire de Théologie depuis environ dix-huit ans ; & sa mort ne prévint celle de M. Descartes que d'un an & quelques semaines. M. de la Bassecourt ayant convié ce Docteur de venir manger tous les soirs chez luy tant que M. Descartes y seroit, se procura à luy-même un plaisir dans leurs entretiens, dont il se fit un honneur le reste de ses jours. M. Descartes y parloit peu selon son ordinaire : mais ce qu'il disoit étoit accompagné d'un flegme mêlé de gayeté. L'ardeur du discours étoit le plus souvent entre le Docteur Silvius & le Gentil-homme Polonois. La conversation dégénéroit presque toûjours en dispute qui duroit fort avant dans la nuit, mais jamais hors des termes de la Philosophie : & la chaleur les emportoit presque toûjours au grand divertissement de M. de la Bassecourt. On en revenoit toûjours à M. Descartes comme à l'arbitre des parties : & jamais il n'abusoit de leur confiance, ny de leur soûmission à son jugement. Il commençoit par les faire revenir l'un & l'autre des extrémitez où la dispute les avoit jettez, & il

1637.

M. Macquets demeurant à Arras.

1637. terminoit leur différent en peu de mots, mais d'une maniére qui contentoit l'un sans mécontenter l'autre, parce qu'outre la douceur & l'honnêteté qu'il y apportoit, il proposoit sa pensée d'un air de doute plûtôt que de décision. Autant que la modestie de M. Descartes plaisoit à M. Silvius, autant celui-cy témoignoit-il être peu satisfait de la violence avec laquelle il se sentoit poussé par le Polonois. Ce fût pourtant ce Docteur qui fut cause qu'on disputa de la Philosophie jusqu'au départ de M. Descartes. Car nonobstant la résolution qu'il avoit prise dés le prémier jour de ne vouloir plus se commettre avec le Gentil-homme, il ne laissoit pas de revenir le lendemain avec de nouveaux arguments pour réparer le mauvais succés de la veille : & quoy qu'il s'en retournât toûjours faisant de nouvelles protestations de ne plus entrer en lice, les civilitez de M. Descartes jointes à l'envie de tirer au moins une fois raison du Polonois, luy faisoient oublier sa protestation, & il n'y eut que l'adieu de M. Descartes qui fut capable de luy faire garder enfin la promesse qu'il renouvelloit tous les jours de ne plus retourner à la charge.

M. Descartes comblé des amitiez de M. de la Bassecourt s'en retourna en Hollande vers le commencement de l'hyver · mais il ne demeura dans Amsterdam qu'autant qu'il luy fallut de têms pour chercher un lieu de retraite, où il pût se donner quelque sorte d'établissement sans s'éloigner trop des commoditez de la vie. Il crut avoir enfin trouvé ce qu'il souhaitoit dans la Nort-Hollande prés de la ville d'Alcmaer au Comté d'Egmond. Il y avoit alors dans ce Comté trois villages du nom d'Egmond, dont il en reste encore aujourd'huy deux dans un état assez florissant. Celuy qui paroît maintenant ruiné presque entiérement s'appelloit *Egmond sur mer* ou *Op-zée*, pour parler avec ceux du pays. Il étoit situé à l'Occident d'Alcmaer, mais les flots dont ses maisons ont été batuës l'ont tellement miné qu'il n'y reste plus maintenant que quelques cabanes pour servir de retraite à des Pêcheurs. Le lieu n'est point en réputation d'être fort sain ny fort commode, aussi M. Descartes n'y fit-il jamais de séjour. A une demie lieuë dela, mais toûjours à l'occident d'Alcmaer est un autre Egmond, qui s'appelle *t'Huis te Egmond*

Egmond, ou Egmond-la-Maison & tout prés est le hameau de *Hoef*, qui est un lieu de plaisance à cause des beaux jardins qu'on y entretient. M. Descartes a pris quelquefois son logement dans cét Egmond, & même dans le hameau de Hoef, qui est censé faire partie de cét Egmond. Mais sa principale demeure & le lieu du plus long séjour qu'il ait fait en Hollande est *Egmond*, surnommé cy-devant *de Abdie*, à cause d'une célébre Abbaye de Bénédictins qui y florissoit avant les révolutions de la Religion dans les Provinces-Unies. Cét Egmond à qui il semble que l'on donne aujourd'huy le surnom de *Binnen* a toujours passé pour le plus beau village de la Nort-Hollande. Il est au Sud-Ouest d'Alcmaer, à une lieuë & demie de cette ville, & à un quart de lieuë d'Egmond-de-Hoef. M. Descartes ayant été informé des commoditez qui s'y trouvent pour la vie alla s'y loger dés la fin de l'an 1637.

1637.

On prononce Houf.

Il fut porté principalement à préférer ce lieu à tout autre dans le païs par la considération de sa Religion, pour l'exercice de laquelle il ne croyoit pas devoir se contenter d'un culte intérieur. Or il y avoit dans Egmond une Eglise pour les Catholiques, dont ce village étoit rempli : & l'exercice de nôtre Religion y étoit entiérement libre & tout public. Ce qui contribua aussi à l'y arrêter fut le voisinage d'Alcmaer & de Harlem, où étoit pareillement un grand nombre de Catholiques, & entre autres quelques Prêtres de ses amis, gens de bien, fort connus & fort aimez dans le païs, faisant profession des Mathématiques, & des autres sciences. Aprés avoir donc établi ses correspondances à Harlem, & à Amsterdam, il se renferma dans Egmond de Binnen pour y goûter les plaisirs de la solitude qu'il avoit tant cherchée jusques-là, & qu'il n'avoit pas encore trouvée ailleurs si accomplie.

Pendant qu'il étoit occupé de son déménagement, il laissoit aux sçavans & aux curieux le loisir de lire son livre. Un de ceux qui parurent des prémiers à luy en rendre compte fut le Docteur *Fromond*, ou *Froimond*. Cét homme qui étoit d'environ neuf ans plus âgé que M. Descartes, & qui mourut trois ans aprés luy, s'étoit déja acquis une belle réputation dans les Païs-bas Catholiques & pour la Philosophie, & pour la Théologie, qu'il avoit enseignées avec beaucoup

Libert. Froma.

1637. de suffisance, tant à Anvers qu'à Louvain. Il étoit actuellement Professeur Royal des Saintes Ecritures dans l'Univer- de cette derniére Ville depuis environ deux ans, c'est-à-dire, depuis la promotion de Jansenius son prédécesseur à l'Evêché d'Ypre. M. Descartes qui connoissoit ce Docteur de réputation, ayant appris qu'il étoit celuy qui avoit le mieux écrit sur les Météores au jugement des habiles gens, ne s'étoit pas contenté de voir l'ouvrage qu'il en avoit fait imprimer en cinq livres à Anvers dés l'an 1631 : mais pour luy donner des marques de son estime il luy avoit envoyé un exemplaire de ce qu'il venoit de faire imprimer. M. Fromond ne crut pas pouvoir mieux reconnoître ses honnêtetez, qu'en se mettant incessamment à la lecture de ce nouveau livre, dont il sçût assez faire valoir le prix. Il recueillit même les difficultez qui l'arrêtérent, & les points dont il ne pouvoit convenir avec l'Auteur, suivant la priére que M. Descartes luy en avoit faite. Il les mit en forme d'objections, qu'il luy envoya incontinent. M. Descartes les reçût avant son départ pour Egmond, & il fut surpris de la diligence d'un homme qui avoit d'ailleurs beaucoup d'occupation. Il reçût en même têms d'autres objections touchant le mouvement du cœur de la part de *Plempius* son amy, Professeur en Médecine à Louvain, qui s'étoit fait l'entremetteur du commerce qu'il commençoit d'avior avec Fromond.

Tom. 3. des lettr. p. 174.

Tom. 2. des lettr. p. 381.

M. Descartes récrivit à Plempius d'une maniére qui faisoit paroître qu'il appréhendoit de trouver des marques d'une trop grande précipitation dans ses remarques & dans celles de Fromond, vû le peu de têms qu'ils avoient eû pour lire son livre, outre que plusieurs de ses autres lecteurs luy avoient mandé qu'on ne pourroit en porter un jugement équitable *qu'aprés l'avoir lû & relû plusieurs fois.* Néanmoins il témoigna être trés-obligé à Plempius de l'applaudissement que son livre recevoit dans son païs, & à Fromond de la faveur qu'il luy avoit faite de luy en écrire ses sentimens : s'imaginant que *dans le jugement d'un si grand homme, & si bien versé dans les matiéres qu'il traitoit, il trouveroit comme ramassées les opinions de beaucoup d'autres.* Pour ne pas abuser de l'honneur que luy faisoit Fromond il voulut imiter sa diligence, & répondre sur l'heure aux principales objections qu'il

Pag. 33. du tom. 2.

Dés le lendemain. p. 174. tom. 3.

qu'il luy avoit proposées touchant divers endroits de sa Méthode, de sa Dioptrique, & de ses Météores. Il addressa sa réponse à Plempius pour la faire voir à Fromond, & le pria de luy faire sçavoir s'il en auroit été satisfait aprés l'avoir lûë, & s'il n'auroit rien à repliquer pour demander quelque nouvel éclaircissement. Nous avons cette réponse traduite du latin en nôtre langue au second tome de ses lettres. Plempius ne l'eût pas plûtôt reçûë qu'il la fit voir à Fromond, & manda ensuite à M. Descartes ce qu'il avoit fait. M. Descartes fut surpris d'apprendre que sa réponse eût donné occasion à Fromond de croire qu'il auroit été un peu picqué de son écrit, à quoy il n'avoit pourtant nullement songé. Il s'étoit seulement contenté d'imiter son stile, & de luy rendre une partie des expressions qu'il avoit employées dans cét écrit: en quoy il fut obligé de forcer son inclination pour se rendre plus conforme à luy. Il s'étoit imaginé que Fromond qui étoit accoûtumé à la pratique des écoles de Philosophie & de Théologie pour les exercices, & à la controverse contre les Protestans, avoit voulu donner un air de dispute aux questions dont il s'agissoit entre eux: & ce n'avoit été que pour l'obliger, & pour condescendre à ses maniéres qu'il s'étoit assujetti à luy répondre en stile scholastique, contre son humeur & sa coutume; » de peur, dit-il à Plempius, « qu'en soûtenant son effort trop lâchement & avec trop de « mollesse, ce jeu luy fût moins agréable. Et comme ceux qui « se font la guerre aux échecs ou aux dames n'en sont pas pour « cela moins bons amis, continuë-t-il, jusques-là même que « l'addresse en ce jeu est souvent la cause où l'occasion de l'a- « mitié qui se contracte, & qui s'entretient entre plusieurs « personnes: ainsi j'ay tâché de mériter sa bien-veillance par « ma réponse.

1637.

Pag. 35. tom. 2.

Pag. 51. lettr. IX. tom. 2.

M. Descartes ne fut point trompé dans le jugement qu'il faisoit de l'affaire qu'il avoit avec Fromond. Elle leur fut une occasion de se connoître l'un & l'autre plus particuliérement, & de lier entre eux une étroite amitié, qu'ils eurent soin d'entretenir par des recommandations mutuelles, jusqu'à la mort de M. Descartes. Voicy ce qu'il en écrivit quelques mois aprés à M. de Zuylichem qui avoit ouy parler de leur dispute. » Pour Monsieur Fromond, dit-il, le petit

1637.

» petit différend qui a été entre luy & moy ne méritoit pas
» que vous en eussiez connoissance : & il ne peut y avoir eû si
» peu de fautes dans la copie que vous en avez vûë, que ce
» n'ait été assez pour défigurer entiérement ce que vous y
» eussiez pû trouver de moins desagréable. Au reste, cette
» dispute s'est passée entre luy & moy comme un jeu d'échecs.
» Nous sommes demeurez bons amis aprés la partie achevée,
» & nous ne nous renvoyons plus l'un à l'autre que des com-
» plimens.

Pag. 378. initio. t. 2.

M. Descartes ne fit pas moins de cas des objections que Plempius luy avoit faites sur le mouvement du cœur. Elles contenoient selon luy tout ce qu'on pouvoit luy objecter raisonnablement sur cette matiére : & parcequ'il les luy avoit faites comme un amy *pour mieux découvrir la Vérité*, & dans un dessein sincére de s'instruire, il crut devoir luy répondre du même stile qu'il luy avoit écrit, & la chose fut terminée alors à la satisfaction de l'un & de l'autre. En effet, M. Descartes contoit alors Plempius parmy l'un de ses meilleurs amis, & Plempius ne dissimuloit à personne l'honneur & l'avantage qu'il croyoit recevoir de cette amitié. Il étoit natif d'Amsterdam, & s'appelloit Vopiscus Fortunatus de son nom de batême. Il étoit de cinq ans & prés de neuf mois plus jeune que M. Descartes, à qui il survéquit prés de XXII ans. Il avoit fait la plus grande partie de ses études aux Païs-bas Catholiques, & en Italie; & s'étoit fait passer Docteur en Médecine à Boulogne. Etant revenu dans le païs, il exerçoit la Médecine à Amsterdam, lorsqu'en 1633 il fut appellé par l'Infante Isabelle Gouvernante des Païs-bas Espagnols, pour professer cette science à Louvain dans une chaire de l'Université. L'amitié qu'il avoit pour M. Descartes étoit plus ancienne que celle de Fromond : aussi sembla-t-elle finir plûtôt. Nous verrons au moins dans la suite de cette histoire, que Plempius y causa de l'altération quelques années aprés.

Pag. 381 & 378 du même tom.

Plempius étoit né le 23 Déc. 1601, & il mourut le 12 Déc. 1671.

Voyez cy-aprés livr. 5. chap. 5.

Il n'eût pas plûtôt lû le livre de M. Descartes, qu'il voulut procurer à d'autres la satisfaction qu'il en avoit reçûë. Ce fut dans cette vûë qu'il préta le livre au Pére *Clermans* qui enseignoit actuellement les Mathématiques dans le collége des Jésuites à Louvain. Ce Pére qui avoit pris sa naissance

Jean.

ſance à Boſleduc n'étoit guéres plus âgé que M. Deſcartes. 1637.
Il n'y avoit que dix-huit mois qu'il avoit fait les quatre vœux ſolennels dans la Compagnie. Il ſe dégoûta depuis de la profeſſion des ſciences humaines, & ſon zéle pour la propagation de l'Evangile luy fit demander la miſſion pour la Chine, où ſes Supérieurs luy permirent d'aller prêcher : mais il mourut en Portugal l'an 1648. M. Deſcartes n'avoit aucune habitude avec ce Pére : mais ayant appris de Plempius qu'il avoit entrepris la lecture de ſon livre, il manda à celuy-cy qu'il ſeroit fort aiſe que ce Pére voulût y faire ſes remarques, & les mettre par écrit : » parce, dit-il, qu'il n'étoit pas à croire qu'il pût rien venir que de bon & de bien concerté d'aucun de cette Compagnie ; & que plus les objections qu'on luy propoſeroit ſeroient fortes, plus elles luy ſeroient agréables.

Tom. 2. des lettr. p. 52.

En effet, n'ayant point d'autre paſſion dans tout ce qu'il écrivoit que de découvrir la Vérité, & ne ſe croyant pas capable ſeul d'en venir à bout, il cherchoit pour ainſi dire des adverſaires plûtôt que des approbateurs, afin que l'obligation de leur répondre & d'examiner leurs objections le rendît de plus en plus exact, & luy ouvrît les yeux ſur ce qu'il n'auroit pû découvrir auparavant. Je ſouhaite, témoignoit-il à M. de Zuytlichem, que pluſieurs m'attaquent de la même maniére qu'ont fait M. Fromondus, le Docteur Plempius, & quelques autres ; & je ne plaindray pas le têms que j'employeray à leur répondre, juſqu'à ce que j'aye dequoy en remplir un volume entier. Car je me perſuade que c'eſt un aſſez bon moyen pour faire voir ſi les choſes que j'ay écrites peuvent être réfutées ou non. J'euſſes déſiré ſur tout que les RR. PP. Jéſuites euſſent voulu être du nombre des oppoſans : & ils me l'avoient fait eſpérer par lettres de la Fléche, de Louvain, & de Lille. Mais j'ay reçû depuis peu une lettre de l'un de ceux de la Fléche, où je trouve autant d'approbation que j'en ſçaurois deſirer de perſonne, juſqu'à m'aſſûrer qu'il ne deſire rien en ce que j'ay voulu expliquer, mais ſeulement en ce que je n'ay pas voulu écrire : d'où il prend occaſion de me demander ma Phyſique & ma Métaphyſique avec grande inſtance. Et parceque je ſçay la correſpondance & l'union qui eſt entre ceux de cét Ordre,

Pag. 378. tom. 2.

1637. » le témoignage d'un seul est suffisant pour me faire espérer
1638. » que je les auray tous de mon côté.

Nous ne sommes pas encore au têms d'examiner si l'espérance de M. Descartes a été vaine : il suffit de remarquer maintenant que le Pére Ciermans fit quelques observations sur les Météores, avec quelques réfléxions sur la Géométrie de M. Descartes ; & qu'il luy fit tenir ses objections touchant les couleurs de l'Arc-en-ciel par l'entremise de Plempius, sans toutesfois se faire connoître à luy. M. Descartes les trouva si judicieuses & si solides qu'il ne mit point en délibération d'y répondre : & le P. Ciermans parut si satisfait de sa réponse, qu'il luy permit de faire imprimer ce qu'il luy avoit envoyé avec cette réponse, pourvû qu'il eût soin de n'y pas exprimer son nom, qu'il sçavoit bien luy avoit été indiqué par le Sr Plempius contre leur convention. M. Descartes fit remercier ce Pére de toutes ses honnêtetez par le même Plempius : & il prit dés-lors la résolution de faire imprimer toutes les objections qui luy avoient été faites par Fromond, Plempius, Ciermans, & par divers Sçavans de France sur sa Dioptrique, ses Météores, & sa Géométrie, avec ses réponses à ces objections. Mais il fallut attendre qu'il s'en fût amassé suffisamment pour remplir un juste volume : & pendant ce têms il survint des obstacles qui traversérent l'exécution de ce dessein. Si le Public a recouvré enfin quelque chose de tout ce que ces obstacles & l'indifférence de M. Descartes avoient pensé luy faire perdre, il en est redevable aux soins de M. Clerselier, qui a pris la peine de traduire entr'autres l'écrit du P. Ciermans, avec la réponse qu'y fit M. Descartes, & de les insérer dans le prémier volume de ses lettres. On y voit ce que ce Pére pouvoit juger du reste de la Philosophie & de la force de l'esprit de M. Descartes par ces Essais. » Ce » qui luy plaisoit principalement étoit cette hardiesse qui faisoit que s'écartant des chemins battus & des routes or- » dinaires, il avoit l'assûrance de chercher de nouvelles terres, » & de faire de nouvelles découvertes. C'étoit, selon ce Pé- » re, découvrir un nouveau monde en Philosophie, & tenter » des routes inconnuës, que de rejetter comme faisoit M. Des- » cartes toutes ces troupes de Qualitez, pour expliquer sans » elles, & par des choses qui sont sensibles, & comme palpables,

Pag. 381, 382, du 2. tom.

Pag. 457, du 2. tom.

C'est la LV & la LVI des lettr. du premier vol. Pag. 163, 171.

bles, tout ce qu'il y a de plus caché dans la Nature. On y trouve un éloge particulier du traité de Géométrie dont il prétend que l'excellence seule ne manqueroit point d'acquérir une gloire immortelle à son Auteur. Cét ouvrage, à son avis, méritoit d'être mis en un volume à part, au lieu d'être rejetté sur la fin d'un livre, en quoy il se plaignoit que M. Descartes ne luy avoit pas rendu justice. » Il croyoit qu'il auroit été plus à propos de luy faire porter le nom de *Mathématiques pures*, que celuy de *Géométrie*, parceque les choses que contient ce Traité n'appartiennent pas davantage à la Géométrie qu'à l'Arithmétique, & aux autres parties des Mathématiques. Il dit que les autres traitez sont remplis d'une infinité de trés-belles choses qui se recommandent assez d'elles-mêmes, & qui n'ont besoin de l'approbation de personne pour faire connoître la grandeur de leur prix; que de toutes les autres matiéres même qui y paroissent sujettes à plus de dispute, & à une diversité d'opinions plus grande, il n'y en a point trouvé une qui ne fût digne d'une loüange trés-particuliére, tant pour la beauté de l'invention, que pour la nouveauté des raisons dont il se sert pour les expliquer & les éclaircir. Il y avoit remarqué neanmoins quelques endroits où il *auroit souhaité* un peu plus de vérité, ou du moins plus de lumiére pour la reconnoître. Pour luy en indiquer quelqu'un il avoit choisi le Discours de l'Arc-en-ciel, qui est l'endroit où il luy sembloit avoir fait paroître le plus d'esprit, & sur lequel il vouloit luy faire quelques objections. Il finit son écrit en exhortant M. Descartes de tout son possible à ne se point lasser de donner au Public de têms en têms quelques nouveaux témoignages de la beauté de son esprit. M. Descartes satisfit ce Pére, tant sur les couleurs de l'Arc-en-ciel, que sur le titre de son traité de Géométrie : & il luy promit tous les éclaircissemens qui dépendroient de luy, s'il luy faisoit la faveur de luy proposer les autres difficultez qu'il trouveroit dans ses écrits.

1637. 1638.

Pag. 164. *ibid.*

Pag. 184. *ibid.*

1637.
1638.

CHAPITRE VI.

M. Descartes envoye son petit écrit de Méchanique à M. de Zuytlichem. Imperfection de cét écrit, quoique préférable aux gros volumes des autres. Mort de Madame de Zuytlichem & son éloge. M. Descartes console son mary, & excuse M. de Balzac d'avoir manqué à ce devoir. Mort de M. de Reael. Différence de sentimens entre M. Mydorge & M. Descartes sur la vision. Il refuse d'envoyer sa vieille Algébre à M. Mydorge, & pourquoy? Zéle de M. des Argues pour servir M. Descartes, qui s'oppose au dessein du Cardinal de Richelieu touchant la taille des verres & la fabrique des lunettes qu'on vouloit faire sur les régles de sa Dioptrique.

LE Prince d'Orange ayant heureusement pour les Etats terminé la campagne par la prise de Breda, retourna à la Haye pour y passer l'hyver: & M. Descartes prit cette occasion du relâche de M. de Zuytlichem pour luy envoyer le petit traité de Méchanique qu'il avoit composé à sa sollicitation prés de deux ans auparavant lors qu'il étoit en Frise. Cét écrit n'étoit qu'un mémoire imparfait de ce qui luy étoit venu dans la pensée sur ce que son ami exigeoit de luy. c'étoit un cahier où il avoit jetté sans beaucoup d'ordre ce qu'il croyoit précisément de plus nécessaire: & l'on peut dire que la crainte de s'engager dans un traité régulier & d'une juste longueur, luy avoit fait omettre exprés ce qu'il y a de plus beau dans la Méchanique. Cette considération faisoit qu'il ne pouvoit souffrir que M. de Zuytlichem en fit tant de cas: & pour répondre à toutes les honnêtetez que celuy-cy employa pour l'en remercier, il se contenta de luy dire que *les trois feüilles* qui composoient son traité *ne valoient pas* ensemble *la moindre des paroles* de son remerciment. Il luy en avoit tellement abandonné la propriété qu'il ne prétendoit point qu'il le luy renvoyât jamais, ny même qu'il en fit prendre des copies à d'autres. Mais cette cession étoit sans qu'il y songeât une permission à M. de Zuytlichem d'en user comme de son bien, selon qu'il le jugeroit à propos, & de

Tom. 2. des lettr. p. 375. item p. 367, 368. item pag. 374 & 376.

le

le communiquer à qui bon luy sembleroit. Il usa de son droit mais avec sa permission peu de têms aprés à l'égard de M. de Pollot qui hantoit la cour du Prince d'Orange & celle de la Reine de Bohéme à la Haye, & qu'il sçavoit d'ailleurs être l'ami particulier de M. Descartes, & luy rendre de fort bons services dans toutes les occasions qui se rencontroient. M. Descartes en écrivit à M. de Pollot pour l'assûrer qu'il n'y trouvoit pas à redire. » Pour le petit écrit des Méchaniques, dit-il, que j'envoyay il y a quelque têms à M. de Zuytlichem, je ne m'y suis reservé aucun pouvoir. Ainsi comme je ne sçaurois trouver que trés-bon qu'il vous le communique, s'il luy plaît ; aussi ne sçaurois-je trouver mauvais qu'il s'en abstienne pour la honte que j'ay qu'on voye de moy un écrit si imparfait. Ces sentimens font assez connoître combien il auroit été éloigné de souffrir que cét écrit fût jamais imprimé ; & il est croyable que ny M. de Zuytlichem, ny M. de Pollot, ny aucun autre de ses amis ne se seroit point résolu à luy rendre ce mauvais office aprés sa mort, s'il avoit acquitté de son vivant la parole qu'il leur avoit donnée de travailler à un traité complet & régulier des Méchaniques. Mais le sieur Borel se trouvant en Hollande aprés sa mort, & ayant recouvré une copie de l'écrit imparfait qu'avoient eu M. de Zuytlichem & M. de Pollot, ne fit point difficulté de la donner avec deux lettres addressées à la Princesse Elizabeth pour les mettre sous la presse. Cét écrit que les connoisseurs estiment comparable aux plus gros ouvrages de Méchanique, fut imprimé à Paris l'an 1668 in IV avec celuy de la Musique par les soins du P. Poisson de l'Oratoire. Cependant pour ne point omettre mal à propos ce qui peut servir de réponse à ceux qui voudroient maintenant qu'on eût égard aux imperfections de ce traité, il faut les avertir que » la crainte qu'avoit M. Descartes de s'engager dans un traité qui fût beaucoup plus long que M. de Zuytlichem n'avoit demandé, a été cause qu'il y a omis *le plus beau de son sujet* : comme entr'autres choses, 1 la considération de la vitesse, 2 les difficultez de la balance, 3 & plusieurs moyens qu'on peut avoir pour augmenter la force des mouvemens qui différent de ceux qu'il a expliquez. Ainsi c'est sur sa paresse plûtôt que sur l'ignorance de son sujet que doivent

Pag. 379. tom. 2.

C'est la LXXXVI. lettr. du 2. vol.

Pag. 379. ut supr.

Compend. Vit. pag. 49.

Lipstorp. specim. Phil. Cart. p. 84.

Voyez cy aprés livre 7. chap. 19. touchant le Pére Poisson.

Tom. 2. des lettr. pag. 374.

1637. vent le juger ceux qui voudront luy faire son procez.

1638. M. de Zuytlichem à qui le Public a la premiére obligation de cét ouvrage étoit encore dans le deuil qu'il avoit pris pour la mort de sa femme, qui étoit décédée dés le mois d'Avril de l'année 1637. Cette Dame s'appelloit Susanne de Baerle, & elle fut pleurée par tous les amis de M. de Zuytlichem, c'est-à-dire, par une infinité de personnes de marque répanduës dans l'Europe. C'étoient des larmes dûës à son mérite particulier plûtôt qu'à la douleur de son mary. Elle ne s'étoit pas contentée de luy donner des enfans qui ont dignement soûtenu la dignité & le nom de leur famille par leurs excellentes qualitez, elle s'étoit encore distinguée par une conduite irréprochable & par tout ce qui peut former la réputation d'une personne d'honneur. Elle avoit outre cela des connoissances qui l'élevoient au dessus du commun de son séxe: & qui plus est, elle étoit bel esprit. Elle sçavoit écrire sérieusement, & plaisanter agréablement en prose & en vers latins. Elle avoit pris plaisir à s'exercer entr'autres contre le Poëte Barlæus à cause de la rencontre de son surnom avec le sien: & ils s'envoyoient des vers l'un à l'autre avec une liberté de stile fort grande à la vérité, mais toûjours innocente du côté de Madame de Zuytlichem, qui voulant un jour luy reprocher sa timidité, mit à la tête de la piéce qu'elle luy addressoit *Susanna Barlæus Gaspari Barlææ*. M. Descartes avoit été trés-sensible à la perte que M. de Zuytlichem avoit faite d'une femme de ce mérite, & il s'étoit acquitté de bonne heure des devoirs que luy prescrivoit leur amitié mutuelle. Il luy avoit écrit dés le mois de May une lettre de consolation qu'il n'avoit remplie que des maximes de la Philosophie, pour faire souvenir son ami qu'il ne devoit pas être moins Philosophe en cette occasion que dans les autres accidens de la vie. M. de Zuytlichem avoit toûjours espéré que M. de Balzac, qui passoit alors pour un charmant discoureur, & pour un grand Maître dans l'art de consoler les affligez; & qui jusques-là s'étoit rendu fort assidu à luy écrire, ne luy manqueroit pas en cette rencontre. Mais toute l'année 1637 s'écoula sans qu'il reçût rien de sa part, & qu'il entendît même parler de luy. Il s'en plaignit à M. Descartes comme à un ami commun, capable de

Inter. Hugen. Epigr. &c.

Tom. 1. des lettr. p. 484.

le

se vanger de la négligence de M. de Balzac, ou d'inventer des raisons propres à l'excuser. M. Descartes prit ce second parti dans la réponse qu'il fit à M. de Zuytlichem. Il voulut luy faire croire que M. de Balzac, amateur comme il étoit de la liberté, n'avoit pû sans doute se persuader qu'il y eût des liens au monde qui fussent si doux, qu'on ne pût en être délivré sans les regréter. Mais qu'au reste il étoit des plus constans dans ses amitiez, encore qu'il ne fût pas toûjours des plus diligens à le faire connoître par ses lettres.

1637. 1638.

Tom. 2. des lettr. p. 460.

M. Descartes & M. de Zuytlichem firent en cette année là perte d'un autre ami commun, qui étoit Laurent *Realius* ou Monsieur Reael. Il avoit eu les prémiers emplois sur la flote & dans les Indes pour les Hollandois. Il passoit pour le prémier homme du siécle dans la Philosophie *magnétique*; & Gilbert ny Cabeus n'avoient rien à luy apprendre sur ce sujet. Il possédoit parfaitement la navigation, & il n'étoit guéres moins versé dans le reste des Mathématiques.

Constant. Hugenii Poem. pag. 138, & 115.

Desc. tom. 2. des lettr. pag. 307.

Cependant la lecture du livre de M. Descartes commençoit à produire ses effets selon la différente disposition des esprits. Il se trouva peu de choses dans tout ce qu'il avoit écrit, qui ne parût douteux pour les uns & nouveau pour les autres. Les vrais Sçavans ne furent pas effrayez de ce qu'il y avoit de nouveau, & qui ne pouvoit rendre M. Descartes odieux qu'à ceux qui étoient entêtez de leurs préjugez : mais ils prirent occasion de ce qui leur paroissoit douteux, pour se préparer à luy faire des objections selon qu'il leur avoit fait témoigner qu'il le souhaitoit pour procurer de plus grands éclaircissemens à la Vérité. M. Mydorge son ami auroit été des plus propres à cela, s'il ne s'étoit déja trouvé par avance de même sentiment que luy dans plusieurs choses dés le têms qu'ils se voyoient à Paris. Il auroit pû du moins luy proposer des difficultez sur divers endroits du discours sixiéme de la Dioptrique, où M. Descartes traite de la vision d'une maniére différente de celle dont il avoit coûtume d'expliquer luy-même cette matiére. Mais il se contenta d'en parler au P. Mersenne, qui ne tarda point d'en écrire à M. Descartes; & de luy témoigner que M. Mydorge ayant lû sa Géométrie auroit souhaité voir sa vieil-
le

1637. 1638.

le Algébre pour se faciliter l'intelligence de quelques endroits qu'il trouvoit obscurs dans le second livre de la Géométrie. M. Descartes répondit au P. Mersenne sur l'un & l'autre point. » Je ne trouve pas étrange, luy dit-il, que M. » Mydorge ne soit pas d'accord avec moy en plusieurs choses » de ce que j'écris de la vision. Car c'est une matiére qu'il a » cy-devant beaucoup étudiée : & n'ayant pas suivi les mêmes » principes que moy, il doit avoir pris d'autres opinions. Mais » j'espére que plus il examinera mes raisons, plus elles le satisferont : & il a l'esprit trop bon pour ne se rendre pas du » côté de la Vérité. Je ne ferois nulle difficulté de luy envoyer » ma vieille Algébre, si elle en valloit la peine. C'est un écrit » qui ne me semble pas mériter d'étre vû : & par ce qu'il n'y » a personne, que je sçache, qui en ait de copie, je seray bien » aise qu'il ne sorte plus de mes mains. Mais s'il veut prendre la peine d'examiner le troisiéme livre de ma Géométrie, » j'espére qu'il le trouvera assez facile, & qu'il viendra ensui- » te aisément à bout du second.

Pag. 370. du 2. vol.

M. de la Barre & d'autres en ont eu depuis.

Il paroît que M. Mydorge suivit ce conseil, & qu'il ne s'en trouva point mal. Il n'eut plus d'objections à faire à son amy: & loin de le fatiguer avec beaucoup d'autres par cét endroit, on peut dire qu'il fit le Descartes à Paris, en se chargeant de répondre pour son amy absent, aux objections qu'on ne voulut pas envoyer en Hollande. Il ne fut pas le seul à Paris qui s'étudia à luy rendre de bons offices. M. des Argues dont nous avons déja eu occasion de parler, n'oublia rien pour le servir auprés du Cardinal de Richelieu, & pour faire valoir ses inventions de Dioptrique à ceux qui approchoient de son Eminence. Il s'addressa au P. Mersenne pour faire sçavoir à M. Descartes l'état où il avoit mis les choses, & pour luy mander que le Cardinal avoit écouté les propositions qu'on luy avoit faites de travailler à des lunettes sur les régles qu'il en donne dans sa Dioptrique. M. Descartes récrivit au P. Mersenne pour luy marquer son éloignement sur ces résolutions. Il le pria de témoigner à M. des Argues & aux autres personnes qui se méloient de cette affaire, qu'il leur étoit trés-obligé de la bonne opinion qu'ils avoient donnée à la Cour de ses inventions de Dioptrique : mais qu'il *ne croyoit point que les pensées de M. le Cardinal dûssent s'abbaisser jusqu'à*

Tom. 2. des lett. pag. 370.

Tom. 3. des lett. p. 393.

jusqu'à une personne de sa sorte. Ce n'étoit point par une modestie de contre-têms qu'il résistoit aux intentions de ces Messieurs : c'étoit par la crainte qu'on ne réussist mal en son absence, & qu'on ne rejettât ensuite sur luy même les fautes des ouvriers. Car il croioit que sa présence étoit nécessaire pour diriger la main des Tourneurs, & leur donner de nouvelles instructions à mesure qu'ils avanceroient ou qu'ils manqueroient. Il donna avis de ce qui se passoit à Paris sur ce sujet à Messieurs de Zuytlichem & de Pollot. Il manda au prémier qu'il avoit tout lieu de bien espérer du Tourneur qu'il luy avoit envoyé tant pour son habileté que pour son affection au travail ; qu'il iroit volontiers à Amsterdam exprés pour voir ses modéles, & pour luy faire comprendre tout ce qu'il y auroit à observer ; & que si le Tourneur en venoit à bout, il feroit son possible auprés de ses amis de Paris pour luy faire obtenir un privilége exclusif, qu'il n'y auroit que luy qui pût vendre de ces lunettes en France. Cependant il se sentit tellement obligé à M. des Argues pour ses bons offices, & pour d'autres services encore qu'il luy avoit rendus depuis sa retraite en Hollande, qu'il luy fit offrir tout ce qui dépendroit de luy pour les reconnoître : & voulant entrer dorênavant en commerce de lettres avec luy, il pria le P. Mersenne de luy mander ses qualitez & son addresse, parce que ne s'étant pas vûs depuis le siége de la Rochelle, il ne s'étoit point avisé de s'informer de ce qui le regardoit.

1637.
1638.

Tom. 2. des lettr. p. 373. & 370.

Tom. 2. des lettr. p. 373.

CHAPITRE VII.

M. de Fermat reçoit un éxemplaire de la Dioptrique de M. Descartes avant la distribution des autres éxemplaires. Eloge de M. de Fermat. Il fait des objections contre cét ouvrage, & le P. Mersenne les envoye à M. Descartes. M. de Fermat fait envoyer aussi à M. Descartes son traité géométrique de Maximis & Minimis *pour l'éxaminer. Origine de la fameuse querelle entre M. Descartes & M. de Fermat. M. Petit fait aussi des objections contre la Dioptrique de M. Descartes. Eloge de M. Petit. M. de Fermat recherche sa connoissance & son amitié.*

1637. 1638.

Tom. 2. des lettr. p. 516.

Tom. 3. des lettr. p. 336.

Tom. 3. des lettr. p. 173.

L'Imprimeur de Leyde avoit procuré par ses longueurs de l'éxercice à la patience, je ne dis pas de M. Descartes, mais des Mathématiciens de Paris, à qui le P. Mersenne avoit donné avis de l'impression de ses Essais dés le commencement de l'an 1636. La seule Dioptrique avoit gémi plus d'un an sous la presse. M. de Beaugrand l'un des plus curieux & des plus impatiens, avoit aposté quelqu'un à Leyde pour luy en envoyer les feuilles à mesure qu'on les imprimoit. Par ce moyen il se trouva pourvû d'un éxemplaire avant que M. Descartes eût eu la commodité d'en faire tenir à ses amis du prémier ordre. M. de Beaugrand l'ayant parcouru se hâta de l'envoyer à Toulouse par la voye de Bourdeaux, pour le faire lire à M. de Fermat Conseiller au Parlement de Languedoc, qui avoit témoigné une passion plus qu'ordinaire pour voir ce qui viendroit de la plume de M. Descartes. Le P. Mersenne ayant sçû ce qu'avoit fait M. de Beaugrand écrivit à M. de Fermat, pour luy faire connoître les intentions de M. Descartes à l'égard de ceux qui liroient ses ouvrages, & qui seroient capables d'y former des difficultez & des objections pour éclaircir les véritez. Il ajoûta qu'on ne le dispenseroit point de rendre ce service à M. Descartes, puis qu'il en étoit trés-capable; & il luy demanda en particulier son sentiment sur sa Dioptrique; en récompense de quoi il luy promit les autres traitez de M. Descartes qui devoient paroître incessamment.

Ce

Ce Pére connoiſſoit le mérite de M. de Fermat depuis quelques années, & aprés les preuves diverſes qu'il en avoit déja reçûës il n'étoit preſque plus en état de ſe tromper dans le jugement qu'il faiſoit de ſon habileté. M. de Fermat étoit un de ces heureux ſujets que la Nature rend propres à tout. Il n'étoit pas ſeulement l'un des beaux eſprits de ſon têms pour la délicateſſe & le goût de la véritable beauté des choſes. Il avoit encore le génie d'une ſi vaſte étenduë, qu'ayant embraſſé la connoiſſance de pluſieurs ſciences tres-éloignées les unes des autres, il les poſſédoit auſſi parfaitement que s'il ne ſe fût appliqué qu'à une en particulier. Il étoit grand Humaniſte, Poëte délicat & heureux dans les langues mortes & vulgaires, trés-verſé dans toute l'Antiquité; adroit & ſeur à tirer le ſens & la penſée des endroits les plus impénétrables des Auteurs difficiles & obſcurs. Il étoit de plus trés-habile dans la Juriſprudence, & il rempliſſoit les devoirs de ſa charge avec une application & une ſuffiſance, qui l'a fait paſſer pour un des grands Juriſconſultes de ſon têms. Mais ce qui fait voir que ſon eſprit étoit d'une force & d'une profondeur égale à ſon étenduë, c'eſt qu'il étoit devenu ſi grand Mathématicien, qu'aprés M. Deſcartes, & le fils du Préſident Paſcal ſon ami, le Public n'a trouvé perſonne à luy préférer parmi les prémiers hommes de cette profeſſion. Il excelloit dans toutes les parties des Mathématiques, mais particuliérement dans la ſcience des Nombres, dans la belle Géométrie, & dans l'Optique. C'eſt ce qui a paru non ſeulement par les beaux ouvrages qu'il a donnez au Public, mais ſur tout par les occaſions qu'il a euës de meſurer ſes forces avec M. Deſcartes, qui auroit peut-être connu ſon mérite moins parfaitement, ſi le P. Merſenne ne s'étoit aviſé de les commettre enſemble. Ce Pére avoit déja envoyé des queſtions de M. de Fermat à M. Deſcartes avant la publication de ſes Eſſais : mais il ne s'étoit point ſoucié de luy déclarer même le nom de ce Magiſtrat, & il s'étoit contenté de ne le luy faire connoître que par le terme appellatif de *Conſeiller de Toulouſe*. Ce ne fut pourtant pas un obſtacle à la pénétration & au diſcernement de M. Deſcartes, qui ne laiſſa pas d'en récrire au P. Merſenne dés le mois de May de l'an 1637 en ces termes. » Vous m'envoyez une propoſi-

1637.
1638.

1637. 1638. » tion d'un Géométre Conseiller de Toulouse; qui est fort » belle, & qui m'a fort réjoüy. Comme elle se résoudra fort » facilement par ce que j'ay écrit dans ma Géométrie, & com» me j'y donne généralement la façon, non seulement de » trouver tous les lieux plans, mais aussi tous les solides: j'es» pére que si ce Conseiller est homme franc & ingénu, il sera » l'un de ceux qui en feront le plus d'état, & qu'il sera des plus » capables de l'entendre. Car je vous diray que j'appréhen» de fort qu'il ne se trouve que trés-peu de personnes qui puis» sent l'entendre.

Tom. 2. des lettr. pag. 360, 361.

M. de Fermat assuré par le P. Mersenne des dispositions favorables de M. Descartes à l'égard de ceux qui se donneroient la peine d'examiner ses écrits, se mit à la lecture de sa Dioptrique; & il envoya à ce Pére dés le mois de Novembre de la même année, autant de remarques ou d'objections qu'une lettre de quatre ou cinq pages en pouvoit contenir. Il s'excusa de n'en avoir pû envoyer d'avantage sur le peu de têms que M. de Beaugrand luy avoit donné pour parcourir le traité. La nécessité de renvoyer promtement l'éxemplaire à Paris n'en fut pas le seul prétexte: il en rejetta encore la cause sur ce que la matiére étoit d'elle-même trés-subtile, & trés-épineuse. De sorte que le têms luy manqua pour digérer ses réfléxions, & pour rendre ses pensées moins obscures & moins embarrassées. Le P. Mersenne envoya à M. Descartes la lettre de M. de Fermat telle qu'il l'avoit reçûë, sans toucher même aux endroits trop librement exprimez, pour être vûs par d'autres que celuy à qui elle étoit écrite. M. Descartes récrivit à ce Pere pour l'en remercier dés le x ou xii de Décembre, & fit une Réponse à part pour M. de Fermat, mais addressée néanmoins à ce Pére, à qui il laissoit la liberté de l'envoyer ou de ne la pas envoyer à M. de Fermat. Il le pria en même têms » de con» tinuer toûjours à luy mander tout ce qui se diroit & s'écri» roit contre luy, & même de convier ceux qu'il y verroit dis» posez à luy envoyer des objections, leur promettant de leur » en envoyer les réponses sans y manquer, & de faire impri» mer leurs objections mêmes dés qu'il en auroit reçû suffisam» ment pour en faire un juste volume, pourvû qu'ils y donnas» sent leur consentement.

Tom. 3. des lettr. p. 169.

Cette lettre renferme les objections de M. de Fermat.

Pag. 174. tom. 3. & pag. 177, 178.

M.

M. de Fermat persuadé qu'il manquoit quelque chose à ses objections sur la Dioptrique de M. Descartes pour les mettre hors d'atteinte, ne doutoit nullement qu'il ne se servît de son avantage pour y répondre. C'est ce qui luy fit mettre dés-lors sa ressource dans l'espérance d'une replique, où ce qu'il auroit à dire fût mieux digéré que la prémiére fois. Mais dans l'intervale du têms qu'il avoit fallu à ses objections pour aller de Toulouse à Paris & de Paris à Egmond en Nord-Hollande, il reçût la Géométrie de M. Descartes par les soins du P. Mersenne : & ayant lu ce traité, il luy envoya en diligence par le même Pére son écrit *de Maximis & Minimis* sous le nom de M. de Carcavi, qui étoit alors son confrére au Parlement de Toulouse, qui avoit été jusques-là le confident de ses études, qui fut aprés sa mort le dépositaire de ses écrits, & qui a été depuis Conseiller au Grand Conseil & Garde de la Bibliothéque du Roy jusqu'à la mort de M. Colbert. Ce présent que M. de Fermat faisoit à M. Des-tes n'étoit pas seulement une marque de son estime & de sa reconnoissance, mais encore un avertissement de ce qu'il croyoit que M. Descartes avoit oublié sans y penser, ou omis mal à propos dans sa Géométrie. M. Descartes fut prié de la part de l'Auteur de l'examiner avec autant de liberté que M. de Fermat en avoit pris touchant sa Dioptrique. Cela fit un nouvel incident dans la querelle que M. de Fermat avoit innocemment excitée, & qu'il croyoit être en état de terminer dans peu de jours. Mais il ne luy fut pas aisé d'étindre ces prémiéres étincelles. Le feu de la dispute prit de grands accroissemens par le zéle de ceux qui voulurent y entrer ; & elle roula toute dans la suite sur deux points importans, dont l'un regardoit la Dioptrique, & l'autre la Géométrie. Voila le sujet de cette fameuse querelle, qui a duré même au delà de la mort de M. Descartes. Voila ce que M. de Fermat appelloit sa *petite guerre contre M. Descartes* ; & ce que M. Descartes appelloit *son petit procez de Mathématique contre M. de Fermat.*

1637. 1638.

Pag. 300. ibid.

Ibid. pag. 298. & retrò pag. 178.

Sallo Journ. des Sçav. du 9. Fév. 1665.

Tom. 3. des lett. pag. 168.

Item ibid. pag. 193.

L'Ecrit latin de M. de Fermat, intitulé *de Maximis* * *& Minimis, & de Tangentibus*, avoit été fait pour servir non seulement à la détermination des problêmes plans & solides ; mais encore à l'invention des tangentes ou touchantes

* Des plus grandes & des moindres de toutes les Quantitez.

Sallo 9. Févr. 1665.

1637. 1638. chantes & des lignes courbes, des centres de gravité des solides; & même aux questions numériques. Il attendoit les remarques de M. Descartes sur toutes ces choses, & il n'avoit pas même encore reçû sa réponse aux objections qu'il avoit faites à sa Dioptrique, lors qu'il apprit qu'il s'étoit présenté un nouveau combatant contre la Dioptrique de M. Descartes. Ce brave étoit M. *Petit*, qui portoit pour lors la qualité de Commissaire provincial de l'Artillerie & d'Ingénieur du Roy, & qui fut depuis Intendant des fortifications. C'étoit un jeune homme pourvû de beaucoup de génie pour les Mathématiques, qui excelloit particuliérement dans l'Astronomie, & qui avoit une passion particuliére pour les choses dont la connoissance dépend des expériences. Il avoit fait imprimer l'année précédente ses Discours Chronologiques pour la défense de Scaliger, de Temporarius, & du P. Petau contre le sieur de la Peyre; & il étoit nouvellement revenu d'un voyage d'Italie, où le Cardinal de Richelieu l'avoit envoyé pour le service du Roy, lors qu'il entendit parler de la Dioptrique de M. Descartes à Paris. Il la lût, & y fit des objections dans le même têms que le P. Mersenne reçût celles de M. de Fermat. M. Petit, qui avoit dés-lors une grande correspondance avec ce Pére pour les expériences & les recherches, fut curieux de voir les objections de M. de Fermat avant que ce Pére les envoyât à M. Descartes. Il en écrivit ensuite à ce Pére, tant pour le remercier, que pour luy marquer le jugement qu'il faisoit des objections de M. de Fermat auprés des siennes. Le P. Mersenne envoya la lettre de M. Petit à M. de Fermat, qui la trouva *trés-excellente*, soit pour la matiére, soit pour le stile. Elle luy laissa un desir trés-ardent de faire connoissance avec son Auteur, & il pria le P. Mersenne que ce fût par son moyen. Il le sollicita aussi de luy procurer la lecture d'un Discours que M. Petit promettoit touchant *la réfraction* dans sa belle lettre; & il luy demanda (comme par un privilége présomptif de leur amitié future) la communication des expériences qu'il avoit faites, ajoûtant qu'il pourroit bien y mêler de la Géométrie, s'il les trouvoit conformes à son sentiment. Il tira une copie de la lettre & des objections de M. Petit sur la Dioptrique de M. Descartes;

[Margin notes: Pierre. — Vie du P. Mersenne, pag. 39. — Tom. 3. des lettr. de Desc. pag. 167 & 168.]

&

& il renvoya l'original au P. Mersenne, ayant pris la liberté d'y effacer sur la fin quelques paroles qui marquoient que les objections de M. Petit contre la Dioptrique de M. Descartes étoient plus fortes & moins sujétes à replique que les siennes. Ce n'étoit point parcequ'il en voulût douter, disoit-il, puisqu'il avoit conçû une trés-grande opinion de l'esprit de M. Petit, mais parcequ'il souhaitoit *d'être mis à l'écart, & de voir toutes ces belles disputes plûtôt comme témoin que comme partie.* « 1637. « 1638.

Mais cette disposition ne dura au plus que jusqu'à ce qu'il eut reçû des nouvelles de M. Descartes : aprés quoy il ne fut plus le maître de son cœur. Quoiqu'il crut être alors dans une parfaite indifférence, il ne laissoit pas de témoigner grande impatience pour voir la réponse de M. Descartes à ses objections de Dioptrique, & les remarques qu'il devoit faire sur son traité *de Maximis & Minimis*. Il craignit que le Pére Mersenne fist difficulté de les luy envoyer au cas qu'il s'y trouvât quelques termes peu obligeans pour luy. C'est sur quoy il voulut le prévenir, afin de lever tous les obstacles qui pourroient le priver de cette satisfaction. » S'il y a, dit-il à ce Pére, quelque petite aigreur dans ces réponses ou dans ces remarques, comme il est difficile qu'il n'y en ait, vû la contrarieté qui se trouve entre nos sentimens, cela ne doit point vous détourner de me les faire voir. Car je vous proteste que cela ne fera aucun effet dans mon esprit, qui est si éloigné de vanité, que M. Descartes ne sçauroit m'estimer si peu que je ne m'estime encore moins. Ce n'est pas que la complaisance me puisse obliger de me dédire d'une vérité que j'auray connuë : mais je vous fais par là connoître mon humeur. Obligez-moy, s'il vous plaît, de ne différer plus à m'envoyer ses écrits, ausquels par avance je vous promets de ne faire point de replique.

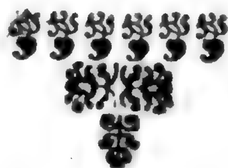

CHAP.

1637.
1638.

CHAPITRE VIII.

Réponse de M. Descartes aux Objections de M. de Fermat sur la Dioptrique. Ecrit de M. de Fermat de locis planis & solidis. *Jugement que fait M. Descartes de l'écrit de M. de Fermat* de Maximis & Minimis, *& de l'esprit de son Auteur. Sa Réponse à cét écrit. Il souhaite que plusieurs la voyent, & pourquoy? Le Pére Mersenne la fait voir à Messieurs Pascal & de Roberval qui repliquent pour M. de Fermat. Réponse de M. Descartes à ces deux Messieurs. Eloge du Président Pascal. Jugement que fait M. Descartes de la Replique de M. de Fermat sur la Dioptrique.*

Cette réponse se trouve au 3. vol. des lettr. pag. 175.

LA Réponse que M. Descartes fit aux Objections de M. de Fermat sur sa Dioptrique, & qu'il avoit envoyée au Pére Mersenne dés le milieu du mois de Décembre de l'an 1637, n'avoit rien pour le stile ny pour les maniéres qui pût faire la moindre peine à M. de Fermat, ou donner le moindre scrupule à ce Pére. Aussi ne fit-il pas difficulté de la luy envoyer de la même main qu'il l'avoit reçûë : & peu de jours aprés il envoya à M. Descartes un autre traité de M. de Fermat qui commençoit à craindre que M. Descartes ne connût qu'à demy ce qu'il sçavoit faire en Mathématiques. Ce nouveau traité avoit pour titre *de locis planis ac solidis*. C'étoit un écrit analytique concernant la solution des problêmes plans & solides : & M. de Fermat avoit été bien aise que le P. Mersenne l'addressât comme de son propre mouvement à M. Descartes, sans témoigner que ce fût de la part de l'Auteur, afin qu'il ne parût pas qu'il n'auroit travaillé sur les problêmes plans & solides, qu'aprés avoir vû ce qu'en avoit écrit Monsieur Descartes dans sa Géométrie.

Sallo du 9. Février 1665.

M. Descartes manda au P. Mersenne dés le mois de Janvier de l'année suivante qu'il avoit reçû ce nouvel écrit ; & il luy renvoya en même têms l'original de M. de Fermat contre sa Dioptrique, parceque ce Pére luy avoit marqué que c'étoit à l'insçû de l'Auteur qu'il le luy avoit envoyé.

Tom. 3. de ses lettr. pag. 298.

Il

Il n'en usa pas de même à l'égard de son écrit *de Maximis & Minimis*, c'est-à-dire, des plus grandes & des moindres de toutes les Quantitez, sous prétexte que c'étoit un Conseiller de ses amis, & non M. de Fermat luy-même qui l'avoit donné à ce Pére pour le luy envoyer. » J'ay cru, dit-il dans sa lettre à ce Pére, que je devois retenir l'original de cet écrit, & me contenter de vous en envoyer une copie, vû principalement qu'il contient des fautes qui sont si apparentes, qu'il m'accuseroit peut-être de les avoir supposées, si je ne retenois sa main pour m'en défendre. En effet, selon que j'ay pû juger par ce que j'ay vû de luy, c'est un esprit vif, plein d'invention & de hardiesse, qui s'est à mon avis précipité un peu trop, & qui ayant acquis tout d'un coup la réputation de sçavoir beaucoup en Algébre pour en avoir peut-être été loüé par des personnes qui ne prenoient pas la peine, ou qui n'étoient pas capables d'en juger, est devenu si hardy, qu'il n'apporte pas, ce me semble, toute l'attention qu'il faudroit à ce qu'il fait.

1638.

M. Carcavi.

M. Descartes accompagna cette lettre de la réponse qu'il avoit faite au traité de M. de Fermat *de Maximis & Minimis*, & il manda au P. Mersenne qu'il seroit fort aise de sçavoir ce que cét Auteur diroit tant de cette réponse que de celle qu'il luy avoit addressée auparavant touchant les objections où la démonstration contre sa Dioptrique. Il est vray que l'une & l'autre réponse sembloient n'être que pour le P. Mersenne, si l'on s'en rapporte à leur addresse : mais M. Descartes auroit été trés-fâché que M. de Fermat ne les eût pas vûës. Il pria donc ce Pére de les luy envoyer incessamment, ajoûtant qu'il n'avoit pas voulu y nommer M. de Fermat, afin qu'il eût moins de confusion des fautes qu'il avoit été engagé d'y remarquer, non dans le dessein de rien faire qui fût choquant ou des-agréable à M. de Fermat, mais seulement de se deffendre.

Et parce, dit-il, que M. de Fermat pourroit se vanter à mon préjudice dans ses écrits ou dans ses discours, je crois qu'il est à propos que plusieurs voyent aussi mes deffenses. C'est pourquoy je vous prie de ne les luy point envoyer sans en retenir copie. Que s'il vous parle de vous envoyer encore d'autres écrits pour me les faire voir, priez-le, s'il vous plaît,

Pag. 391 du 3. tom.

1638. » de les mieux digérer que les précedens. Autrement, vous » m'obligeriez de ne point prendre la peine de me les addresser. » Car entre nous, si, lorsqu'il voudra me faire l'honneur de me » proposer des objections, il ne veut pas se donner plus de pei- » ne qu'il a pris la prémiére fois, j'aurois honte de me voir » réduit à la peine de répondre à si peu de chose; & d'un autre » côté je ne m'en pourrois honnêtement dispenser, lorsqu'on » sçauroit que vous me les auriez envoyées. Je seray bien aise » que ceux qui me voudront faire des objections ne se hâ- » tent point, & qu'ils tâchent d'entendre tout ce que j'ay écrit » avant que de juger d'une partie. Car le tout se tient, & la » fin sert à prouver le commencement. Mais je me promets » que vous continuerez toujours à me mander franchement ce » qui se dira de moy, soit en bien, soit en mal. Au reste cha- » cun sçachant que vous me faites la faveur de m'aimer com- » me vous faites; on ne dit rien de moy en vôtre présence » qu'on ne présuppose que vous m'en avertissez: & ainsi vous » ne pouvez plus vous en abstenir sans me faire tort.

Pag. 299. ibid. Voyez aussi la p. 287 du même tom.

Quelques defauts que M. Descartes trouvât pour lors dans ses prémiers écrits de M. de Fermat, il ne laissoit pas d'y appercevoir déja des marques de l'habileté de cét illustre inconnu: & l'estime qu'il conçût pour son mérite s'accrut à mesure que leur dispute augmenta. Il se croyoit encore alors dispensé des égards & des ménagemens qu'il auroit fallu prendre s'ils se fussent connus, ou s'ils se fussent écrit immédiatement l'un à l'autre. C'est ce que M. de Fermat fut obligé d'excuser dans la suite, lorsqu'ils en vinrent à des éclaircissemens sur leur conduite de part & d'autre.

Tom. 3. pag. 178.

Pendant que M. de Fermat au milieu des occupations du Palais & de ses affaires domestiques s'appliquoit à faire une replique à la réponse que M. Descartes avoit faite à ses objections sur la Dioptrique, le P. Mersenne reçût les remarques de M. Descartes sur le traité *de Maximis & Minimis*. Mais au lieu de l'envoyer droit à M. de Fermat suivant l'intention de M. Descartes qui l'en avoit prié depuis qu'il eût appris que ce traité étoit de luy, il jugea à propos de les faire voir à deux des amis particuliers de M. de Fermat, qui étoient à Paris. L'un étoit M. *Pascal* Président en la Cour des Aydes d'Auvergne, l'autre étoit Monsieur de Roberval

Elles sont la XVI lettr. du 3. vol.

Professeur

Profeſſeur des Mathématiques en la chaire de Ramus. 1638.

Ces Meſſieurs ayant appris que M. de Fermat étoit occupé de la compoſition de ſa replique à M. Deſcartes ſur des matiéres de Dioptrique, & craignant que M. Deſcartes ne voulût tirer avantage des embarras & des delais de M. de Fermat, crurent devoir épouſer la querelle de leur amy. Ils le diſpenſérent pour ſon ſoulagement du ſoin de pourſuivre la querelle de Géométrie, & ils ſe chargérent de répondre à M. Deſcartes en faveur de ſon traité *de Maximis & Minimis* contre la réponſe ou les remarques que M. Deſcartes y avoit faites. Ils envoyérent (mais toujours par le canal du Pére Merſenne) leur réponſe à M. Deſcartes, avant que la replique de M. de Fermat ſur la Dioptrique fût venuë. M. Deſcartes lût cette réponſe des deux amis avec aſſez de ſurpriſe. Il loüa leur zéle, approuva les diſpoſitions de leur cœur, & jugea M. de Fermat heureux d'avoir été prévenu d'un tel ſecours dans un ſi grand beſoin. Il ne put même s'empécher de concevoir de l'eſtime pour la capacité dont il voyoit des marques dans l'écrit de ces deux perſonnages: mais il trouva que s'ils avoient bien rempli les devoirs de l'amitié à l'égard de M. de Fermat, ils s'étoient aſſez mal acquittez de la commiſſion qu'ils avoient priſe de le décharger & de le défendre. Nous avons perdu cét écrit de Meſſieurs Paſcal & de Roberval: au moins n'a-t-il pas été poſſible à M. Clerſelier de le recouvrer, pour pouvoir l'inſérer parmy les piéces ſervant à ce fameux procez qu'il a jettées pêle-mêle dans le troiſiéme volume des lettres de M. Deſcartes. Il eſt fâcheux que nous ne puiſſions juger de la bonté de cette piéce que ſur le témoignage de M. Deſcartes, c'eſt-à-dire, de la partie intéreſſée & ſuſpecte: mais l'inconvénient ne paroîtra point irréparable à ceux qui voudront examiner les piéces, ou traitez dont elle fut ſuivie. Il ſuffira de remarquer que la piéce quoique écrite au nom de deux amis de M. de Fermat, étoit toute du ſtile de M. de Roberval, & que M. Paſcal n'y avoit point eu d'autre part que celle du conſentement & de la communication. Au moins étoit-ce l'opinion de M. Deſcartes, qui l'attribuoit toute au ſeul M. de Roberval.

Pag. 188. tom. 3.

Pag. 189. ibid.

A dire le vray la politeſſe & les autres avantages de l'é-

 ducation

1638. ducation que M. Pascal avoit sur M. de Roberval ne permettoient pas que ny M. Descartes, ny ceux qui avoient l'honneur de connoître cét illustre Magistrat, eussent cette pensée de luy. Ils sçavoient assez que le stile de la langue ou de la plume n'étant que l'expression de l'ame, M. Pascal auroit choisi pour écrire contre M. Descartes des maniéres plus conformes à luy-même. Le mérite de cét homme se faisoit déja reconnoître alors par bien d'autres endroits que par celuy des Mathématiques. Les qualitez qui composent & qui perfectionnent le Magistrat & l'homme-de-bien, le faisoient déja considérer comme une personne dont on ne devoit point borner les services à sa province : & M. Descartes qui n'avoit pas le discernement mauvais n'hésita point à se flater de son amitié dans le têms même qu'il le voyoit engagé dans le parti de ses adversaires. M. Pascal* étoit de Clermont en Auvergne & de l'une des bonnes maisons de la province. Son pére avoit été Trésorier de France à Riom ; & sa mére qui portoit pareillement le surnom de Pascal étoit fille du Sénéchal d'Auvergne à Clermont. Il étoit de huit ans plus âgé que M. Descartes, & il mourut un an aprés luy. Il avoit un fils* qui ne contoit encore alors que la quinziéme année de sa vie, qui se distinguoit déja parmi les vieux Mathématiciens, & qui eut part ensuite à l'estime & à l'amitié de M. Descartes. L'éducation de ce fils avoit servi de motif au pére pour quitter la province aprés avoir fait passer sa charge de Président à l'un de ses fréres, & pour se retirer à Paris comme en un lieu favorable à ses desseins. Ils luy réüssirent si bien, qu'aprés avoir mis ce fils en état d'effacer les autres, il en fut effacé luy-même.

C'est ce qu'on peut juger par le second écrit de Roberval.

* Estienne.

Né en 1588. mort en 1651.

* Blaise.

M. Descartes supposoit que le P. Mersenne auroit envoyé sa réponse sur le traité *de Maximis & Minimis* à M. de Fermat : & il fut surpris d'apprendre par une lettre de ce Pére datée du 8 de Février qu'il avoit différé de la luy envoyer, sur ce que deux de ses amis luy avoient dit qu'il avoit erré en quelque endroit. En quoy il vid un nouveau trait de la crédulité ordinaire du Pére, qui avoit été assez bon pour se laisser persuader par les amis de sa partie à son préjudice ; & qui ne s'étoit point apperçû qu'ils ne le détournoient que pour gagner du têms, & pour l'empécher de laisser voir sa réponse

Tom. 3. pag. 186, 188.

réponse à d'autres. Quoy qu'il en soit, l'écrit que les deux amis de M. de Fermat avoient fait contre cette réponse pour défendre le traité géométrique *de Maximis & Minimis*, fut réfuté par M. Descartes avant la fin du mois de Février: & ayant reçû enfin la replique de M. de Fermat touchant la Dioptrique, il y fit diverses réponses dans le même mois, qu'il addressa à ses principaux amis, l'une à M. Mydorge, une autre à M. Hardy, une troisiéme au Pére Mersenne.

1638.

Cette réfutation se trouve au 3. vol. des lettr. pag. 305. Voyez aussi la pag. 312. du 3. vol.

Cette replique de M. de Fermat à la réponse que M. Descartes avoit faite contre ses objections sur sa Dioptrique étoit addressée au P. Mersenne comme les autres piéces qui l'avoient précédée, & elle se trouve imprimée parmi les lettres de M. Descartes. L'Auteur protestoit à l'entrée que ce n'étoit point par envie ny par émulation qu'*il continuoit cette petite dispute*, mais seulement pour découvrir la Vérité. De quoy il présumoit que M. Descartes ne luy sçauroit pas mauvais gré, d'autant plus qu'il connoissoit *son mérite trés-éminent*. C'est, dit-il à ce Pére, ce dont j'ay voulu vous faire une déclaration trés-expresse à la tête de ma replique; & j'ajoûteray, avant que d'entrer en matiére, que je ne desire pas que mon écrit soit exposé à un plus grand jour que celuy que peut souffrir un entretien familier, de quoy je me confie à vous.

Tom. 3. pag. 178. lettr. 21.

Cette restriction pensa mettre M. Descartes en colére aprés la priére qu'il avoit faite au P. Mersenne de ne recevoir aucun écrit de qui que ce fût pour le luy envoyer, si ceux qui luy en présenteroient n'écrivoient au bas qu'ils consentoient qu'il le fist imprimer avec sa réponse. Il n'avoit fait d'exception à cette régle que pour les Jésuites, les Prêtres de l'Oratoire, & les honnêtes gens qui seroient reconnus n'avoir point d'autre passion que celle de chercher la Vérité. Et s'il n'avoit résisté à sa mauvaise humeur, il auroit exclu du nombre de ces derniers M. de Fermat, malgré les caractéres d'honnête homme dont ses écrits étoient marquez.

Pag. 187. tom. 3.

Pag. 312. tom. 3. & p. 187. ibid.

Il fermoit déja le pacquet où étoit la réponse à Messieurs Pascal & de Roberval sur le traité géométrique *de Maximis & Minimis* de M. de Fermat, lors que la replique de celuy-cy touchant le second discours de sa Dioptrique luy fut renduë. Il en lut d'abord le prémier article, & il fut rebuté de

Pag. 312. ut supra.

1638. sa lecture par la condition que l'Auteur sembloit exiger du P. Mersenne, pour ne la point laisser imprimer. Mais ayant fait ensuite réfléxion sur luy-même, il en reprit la lecture d'un sens plus rassis. Le fruit de cette lecture qui prévint les réponses qu'il fit ensuite, fut qu'il ne trouva dans cét écrit pas un seul mot qui pût excuser les fautes qu'il avoit remarquées dans les objections précédentes de M. de Fermat, où qui eût aucune force contre ce qu'il luy avoit répondu. Il prétendoit que dans chaque article de ce qu'il objectoit de nouveau, il faisoit un paralogisme, où qu'il corrompoit le sens des raisons qu'il luy avoit alléguées, ou enfin qu'il ne les avoit pas comprises. C'est ce qu'il s'obligea de faire voir aussi clair que le jour (pour me servir de ses termes) pourvû que M. de Fermat trouvât bon que le Public & la Postérité en fût juge, suivant ce qu'il avoit marqué dans le discours de sa Méthode. Car son loisir n'étoit point destiné pour répondre aux objections des Particuliers, ny même pour les lire, à moins qu'en les rendant publiques conjointement avec ses réponses, elles ne pussent servir pour tous ceux qui auroient les mêmes doutes.

Disc. de la Méth. pag. 75. art. 7. de la derniére partie.

Et pag. 312. du 3. tom.

CHAPITRE IX.

Procédures du différent survenu entre M. Descartes & M. de Fermat. Bureau où leur cause doit être examinée par M. Mydorge & M. Hardy du côté de M. Descartes, & par M. Pascal & M. de Roberval du côté de M. de Fermat. Neutralité du P. Mersenne du consentement des parties. Dénombrement des piéces servant à l'instruction de ce procez. M. Pascal s'éloigne de la ville. M. de Roberval soûtient seul la cause de M. Fermat avec un zéle qui convient peu à la dignité & au nom des parties.

Pag. 336. tom. 3.

MR Descartes voyant qu'il n'y avoit point de nécessité qui eût obligé M. de Fermat à luy envoyer son traité *de Maximis & Minimis* à examiner, avoit pris cette action pour un défi. La maniére de l'appeller jointe au mérite & à la dignité de la personne qui luy envoyoit le cartel l'empêcha d'éviter cette rencontre. Il sembla répondre au défi par l'écrit

l'écrit qu'il envoya au P. Mersenne contre le traité *de Maximis*. La ville de Toulouse & le desert d'Egmond étoient des extrémitez où il étoit difficile que les parties pussent agir, & elles avoient assez de fierté pour ne vouloir pas avancer l'une en faveur de l'autre. La Providence y ménagea un milieu, & disposa tellement les choses, que la ville de Paris où étoient leurs habitudes, leurs amis, & leurs adversaires, devint insensiblement le bureau où leurs différents devoient être examinez. Le P. Mersenne sans y songer avoit donné lieu à cette disposition, en mettant entre les mains de Messieurs Pascal & de Roberval à Paris l'écrit de M. Descartes qu'il devoit envoyer à Toulouse pour M. de Fermat. Ces deux Messieurs s'étant chargez de répondre pour M. de Fermat sembloient agir suivant la même disposition de la Providence sans la connoître. M. Descartes de son côté s'étant mis en devoir de répondre à ces deux Messieurs parut consentir que l'on connût de son affaire à Paris. Il finit sa réponse en les suppliant de croire, » que s'il y avoit quelque animosité particuliére entre M. de Fermat & luy, comme ils sembloient le marquer dans leur écrit, elle étoit toute entiére du côté de M. de Fermat. Car de sa part il croyoit n'avoir aucun sujet de sçavoir mauvais gré à ceux qui vouloient s'éprouver contre luy dans un combat, où souvent l'on peut être vaincu sans infamie. Voyant que M. de Fermat avoit des amis importans qui s'intéressoient si fort à sa défense, il ne pouvoit douter qu'il n'eût des qualitez aimables qui les y conviassent. D'ailleurs il estimoit extrémement dans ces amis la fidélité qu'ils luy témoignoient: & parce que c'est une vertu également rare & précieuse, il assûre qu'elle suffisoit seule *pour l'obliger à être leur trés-humble serviteur*.

1638.

Cette réponse au prémier écrit de M. Pascal & de Roberval est au 3. vol. pag. 305.

Pag. 311 & 312 tom. 3.

Mais puisque ces Messieurs avoient jugé à propos de se rendre *les Avocats de sa partie* dans une cause qui luy paroissoit peu soutenable, il témoignoit espérer de leur prudence qu'ils ne voudroient pas être ses juges, & qu'ils ne trouveroient pas mauvais qu'il les recusât avec quelques autres des amis de M. Fermat. Les autres Mathématiciens que l'on auroit pû engager à connoître de cette affaire, n'étoient pas sans doute en petit nombre à Paris. Mais les uns n'étoient pas en état d'entendre assez parfaitement la Géométrie de

Ibid. pag. 312. ut supr.

M.

1638. M. Descartes, les autres n'étoient pas assez connus de luy, si l'on en excepte deux illustres Géométres, au jugement desquels il pouvoit sûrement s'en rapporter. Ces deux personnages étoient M. Mydorge & M. Hardy, qui étoient reconnus publiquement pour ses intimes amis. Cette considération ne les rendoit pas moins récusables à M. de Fermat, que M. Pascal & M. de Roberval l'étoient à M. Descartes pour leur amitié avec M. de Fermat. Il fallut donc se résoudre à les choisir non pour ses juges, mais pour ses Avocats; ou pour parler aux termes du cartel présenté par M. de Fermat, M. Mydorge & M. Hardy furent retenus par M. Descartes pour être ses seconds, & pour être opposez à M. Pascal & à M. de Roberval, qui s'étoient offerts à M. de Fermat pour le seconder dans le combat. Le P. Mersenne fut prié de demeurer dans la neutralité, & de se contenter de la fonction de simple spectateur, afin de ne devenir suspect à aucun des partis dans les services qu'il pourroit rendre aux uns de la part des autres. M. Descartes le souhaitoit ainsi en cette rencontre comme dans toutes les autres, suivant les égards & les ménagemens dont il usoit ordinairement auprés du P. Mersenne, de l'amitié duquel il ne prétendoit pas abuser; & il avoit soin sur toutes choses de ne jamais commettre mal à propos ny sa personne ny la sainteté de sa robe.

Pag. 313. ibid.

Tom. 3. pag. 297.

Tom. 1. des lettr. p. 371.

Vous ne devez pas craindre, dit-il à ce Pére, que les avis „ que vous aurez la bonté de me donner touchant ce qui se „ dira contre moy, tournent jamais à vôtre préjudice. Car il „ n'y a rien que je ne souffrisses plûtôt que de vous intéresser „ dans mes querelles. Mais je m'assûre aussi que de vôtre côté „ vous ne voudriez pas me tenir les mains pendant qu'on me „ bat, pour m'empêcher de me défendre: & ceux qui vous „ donnent des objections contre moy ne peuvent raisonnablement „ s'en prendre à vous des réponses que j'y feray, ny se „ fâcher que vous me les envoyiez. Car sçachant l'affection que „ vous me portez, ils ne vous les peuvent donner à d'autres fins „ que pour me les faire voir: & toute la civilité dont j'ay crû „ pouvoir user jusqu'icy envers M. de Fermat, a été que j'ay „ feint d'ignorer son nom, afin qu'il sçache que je ne répons „ qu'à son écrit, & que vous ne m'avez envoyé que ses objec„ tions, sans y engager sa réputation.

Ce

1638.

Ce qui détermina M. Descartes à régler ainsi l'état de sa dispute fut prémiérement une lettre du P. Mersenne datée du VIII de Février 1638, qui fut suivie d'une autre que le même Pére luy écrivit quatre jours aprés touchant les mouvemens que se donnoient Messieurs Pascal & de Roberval en faveur de M. de Fermat. Le jour même qu'il reçût cette derniére il écrivit à M. Mydorge & à M. Hardy pour leur donner avis de ce qui se passoit, & pour les intéresser dans sa cause. Il enferma ces lettres dans le pacquet qu'il addressoit au Pére Mersenne : mais il voulut insérer la réponse qu'il faisoit au prémier écrit de Messieurs Pascal & de Roberval dans la lettre qu'il écrivoit à M. Mydorge, afin que si ce Pére craignoit que ces Messieurs ne trouvassent mauvais qu'il eût fait voir cette réponse * à M. Mydorge plûtôt qu'à eux, il pût s'en excuser par ce moyen.

Pag. 188, & 190. du 3. vol.

Pag. 188.

* Cette réponse est la XVII lettr. du 3. vol. de Desc. pag. 305.

Nous avons perdu la lettre qu'il en écrivit à M. Hardy: mais on nous a conservé celle qui étoit à M. Mydorge *, & qui contient, outre les instructions nécessaires pour la connoissance de son procés de Mathématique, une réponse au dernier écrit de M. de Fermat, qui étoit sa replique à la réponse que M. Descartes avoit faite aux objections qu'il avoit proposées contre sa Dioptrique. Il manda à M. Mydorge qu'ayant appris du P. Mersenne qu'il avoit soutenu son parti depuis quelque têms en sa présence, il contoit sur son affection ordinaire pour toutes les autres occasions où il s'agiroit de luy rendre de semblables services, & qui pourroient être d'autant plus fréquentes dans la suite qu'il apprenoit qu'on le mettoit souvent sur le tapis dans les bonnes compagnies. Pour imiter ceux qui se trouvant obligez d'emprunter de l'argent, s'addressent toujours plus librement aux personnes à qui ils doivent déja, qu'ils ne font à d'autres, il voulut ajoûter à toutes les autres obligations dont il luy étoit redevable, celle de luy devoir encore le succés de cette affaire. Il le pria donc de voir les piéces de *son procés* : & il luy recommanda en même têms d'oublier ou de suspendre les sentimens de son amitié, pour ne suivre que les régles de la justice & de la vérité. [1] La prémiére des piéces qu'il le prioit de voir étoit la lettre de M. de Fermat au P. Mersenne, contenant les objections de cét Auteur contre sa

* Cette lettre avec la réponse à la replique sur la Dioptrique se trouve à la page 192 du 3. vol.

[1] C'est la XXXVII lettre du 3. vol.

1638.

Dioptrique. [2] La seconde étoit sa réponse à cette lettre de M. de Fermat. [3] La troisiéme étoit l'écrit latin de M. de Fermat, *de Maximis & Minimis, & de inventione Tangentium linearum curvarum* qu'il luy avoit fait envoyer, pour luy faire voir qu'il avoit oublié cette matiére dans sa Géométrie; & qu'il avoit aussi une maniére pour trouver les Tangentes des lignes courbes meilleure que celle que M. Descartes avoit donnée. [4] La quatriéme étoit la réponse à cét écrit *de Maximis*. [5] La cinquiéme étoit l'écrit de quelques amis de M. de Fermat en replique à sa réponse contre l'écrit latin de M. de Fermat, & que M. Desc. attribuoit au seul M. de Rob. [6] La sixiéme étoit la réponse de M. Desc. à ces amis de M. de Fermat, c'est-à-dire, à Messieurs Pascal & de Roberval. [7] La septiéme étoit la replique de M. de Fermat à la prémiére réponse de M. Descartes touchant sa Dioptrique. [8] Pour la huitiéme piéce qui étoit la réponse de M. Descartes à cette replique de M. de Fermat au sujet de la Dioptrique, elle étoit contenuë dans la lettre même qu'il luy envoyoit, & elle en composoit la plus grande partie.

[2] C'est la XXXIX lettr. du 3. vol.
[3] Cét écrit n'est point parmi les lettres de M. Descartes.
[4] C'est la LVI lettre du 3. vol.
[5] L'écrit de ces Mess. est perdu.
[6] C'est la LVII lettr. du 3. vol.
[7] C'est la XL lettr. du 3. vol.
[8] C'est la XLII lettr. du 3. vol.

Pag. 194. du 3. vol.
Pag. 193 du 3. vol.

Voila quelles étoient les piéces du procés que M. de Fermat avoit intenté à M. Descartes, & que le Pére Mersenne devoit fournir à M. Mydorge, hormis la sixiéme que M. Descartes luy envoyoit en droiture avec la huitiéme dans un même pacquet, & dont il le prioit de retenir une copie, avant que l'original qui étoit pour les deux amis de M. de Fermat leur fût mis entre les mains par le P. Mersenne, à qui M. Mydorge avoit commission de le rendre. Aprés avoir répondu aux principaux endroits de la replique de M. de Fermat, M. Descartes finit sa lettre à M. Mydorge en le priant que M. Hardy eût aussi la communication de toutes ces piéces de son procez, afin qu'ils pussent l'un & l'autre éxaminer sa cause à fonds. Car il étoit juste, selon luy, que deux des amis de M. de Fermat s'étant présentez pour soûtenir sa cause, il emploiât aussi pour la défense de la sienne deux de ses amis en qui il avoit le plus de confiance, & qu'il estimoit des plus habiles pour l'affaire dont il étoit question.

Pag. 197, ibid

M. Descartes écrivit en même têms au P. Mersenne, pour le prier de vouloir retenir des copies de toutes les piéces qu'il devoit communiquer tant à M. Mydorge qu'aux deux amis

Pag. 189 du même tome.

amis de M. de Fermat, & de les faire voir à tous ceux qui en auroient la curiosité, mais particuliérement à M. des Argues, s'il en vouloit prendre la peine. Mais il jugeoit qu'il étoit trés-important qu'on ne vid point un papier sans l'autre; & il auroit souhaité pour cela que toutes ces piéces fussent écrites de suite en un même cahier. Il renvoya à ce Pére dans le même pacquet la copie du traité de M. de Fermat, *de locis planis & solidis*, qu'on luy redemandoit sans avoir eu la commodité de le lire : & il le pria de retenir une autrefois des copies de tout ce qu'il lui envoyeroit en Hollande, ou qu'il souhaiteroit qu'on luy renvoiât.

1638.

Tom. 2. des lettr. p. 371.

Tom. 3. des lettr. p. 189.

M. Mydorge ne tarda point à remettre entre les mains du P. Mersenne l'original de la réponse que M. Descartes avoit faite à l'écrit de Messieurs Pascal & de Roberval au sujet du traité *de Maximis & Minimis* : & ce Pére la porta aussi-tôt à M. de Roberval, au collége de Maître Gervais. Celuy-cy sans laisser rallentir la chaleur où l'avoit mis la lecture de cette réponse composa incontinent une replique sous le nom des deux amis de M. de Fermat, c'est-à-dire de M. Pascal, & du sien. C'est un nom qu'ils avoient légitimement acquis par le prémier service qu'ils avoient rendu à M. de Fermat, qu'ils prétendoient n'avoir connu jusques-là que de réputation, non plus que M. Descartes. Mais il falloit que M. de Roberval imposât à M. Pascal, ou qu'il eût parole de luy pour continuer la dispute de M. de Fermat en son nom contre M. Descartes. M. Pascal, n'étoit plus à Paris pour lors : & M. de Roberval eut assez de bonne foy pour marquer son absence en souscrivant seul à leur replique commune. M. Pascal ne put point avoir dans la suite beaucoup de part à ce différent. Il s'étoit crû obligé depuis quelques jours de s'éloigner de la ville, & de se retirer loin du commerce public, de peur que sa présence n'irritât quelques puissances offensées, & qu'elle ne les portât à faire quelque chose au préjudice de sa liberté. La disgrace où il croyoit être tombé n'étoit que la suite de celle de l'un de ses intimes amis qui avoit été arrêté & conduit à la Bastille pour quelques troubles excitez à l'Hôtel de Ville. M. Pascal persuadé de la droiture du cœur de son amy avoit remarqué qu'il y avoit plus de malheur que de crime dans la maniére dont il avoit don-

C'est la XVIII lettr. du 3. vol.

Pag. 321. du 3. vol.

Vers la fin de Mars 1638. v. la lettr. Ms. de des Argues à Mersenne du 4 Avril 1638.

1638. né occasion au trouble. Il ne s'étoit pas contenté de parler en faveur de son amy, il avoit encore osé prendre la défense de diverses personnes injustement traitées par la véxation de quelques officiers intéressez. Il avoit appris de plus que cette affaire avoit été rapportée avec des circonstances trés odieuses à M. le Chancelier Seguier. C'est pourquoi la crainte d'avoir déplû à ce prémier Magistrat du Royaume l'avoit fait écarter pour prévenir les effets de son ressentiment. Il demeura environ un an dans son éloignement, jusqu'à ce que M. le Cardinal de Richelieu informé de son mérite & du sujet de sa retraite par Madame la Duchesse d'Aiguillon & par M. le Chancelier même le fit revenir en 1639, & l'établit peu de têms aprés Intendant de Normandie à Roüen.

M. Descartes ayant reçû le second écrit ou la replique des amis de M. de Fermat à la réponse qu'il leur avoit faite n'eut pas de peine à y reconnoître le stile de M. de Roberval. La dureté des maniéres & les expressions des-obligeantes d'*absurdité*, *d'ignorance*, & *de mauvaise foy*, luy firent juger que M. Pascal étoit véritablement absent ou qu'il n'avoit point de part à la composition de ce nouvel écrit. Aussi n'attribua-t'il qu'à M. de Roberval la précipitation avec laquelle on entreprenoit à la fin de cét écrit de juger généralement de sa Méthode, de sa Dioptrique & de ses Météores, lors qu'il ne s'agissoit que de quelques omissions qu'on imputoit à sa Géométrie. Il en récrivit au P. Mersenne sur la fin du mois de Mars, & il luy manda qu'il n'étoit point résolu de faire réponse à ce second écrit, parce qu'il remarquoit que celuy qui l'avoit composé, *se picquoit*. Mais il pria ce Pére que quand il verroit la colére de M. de Roberval appaisée, il luy fist connoître *le peu de raison qu'il avoit eu de s'échauffer*, & le peu de conformité que la passion qu'il avoit de censurer tout ce qui venoit de luy pouvoit avoir avec la modération dont Messieurs de Fermat & Pascal en usoient d'ailleurs à son égard. Nonobstant ses maniéres rebutantes & ses préventions, il le fit assurer par le Pére Mersenne » qu'il étoit son trés-humble serviteur, & qu'il ne s'offensoit » pas plus de tout ce qui étoit dans son écrit, que l'on fait or- » dinairement dans le jeu, de la colére de ceux qui perdent. » Mais que, comme il n'y a point de plaisir à joüer contre ceux qui

Pag. 322, & 323.

Pag. 320, & 321. du 3. vol.

Pag. 322, & 323 ibid.

Pag. 324 ibid.

qui se fâchent, il prendroit le parti dorênavant de ne plus « 1638.
répondre à aucun écrit, où il remarqueroit plus de passion «
que d'amour pour la Vérité. «

M. de Roberval malgré la singularité de son humeur auroit peut-être été satisfait de tant d'honnêteté : mais le Pére Mersenne qui avoit un talent particulier pour commettre les Sçavans entre-eux, & pour prolonger les disputes qu'il avoit excitées, ne fut pas content de la résolution que M. Descartes avoit faite de ne point répondre à M. de Roberval. Il luy en écrivit le XVI de Mars : & M. Descartes pour luy procurer du repos de ce côté-là, se crut obligé de luy envoyer néanmoins la réponse qu'il attendoit; mais il prit garde de n'y rien laisser glisser qui pût remuer encore la bile de M. de Roberval.

C'est la IX lettr. du 3. vol

Du mois d'Avril 1638.

CHAPITRE X.

M. de Fermat cherche à faire sa paix avec M. Descartes dont il demande l'amitié. M. Descartes la luy accorde avec joye, & à M. Pascal. Il l'offre même à M. de Roberval. Il s'excuse sur sur quelques termes qui avoient paru aigres à M. de Fermat, rend raison de sa conduite, porte son jugement sur la régle de M. de Fermat, & ils s'écrivent pour s'assurer mutuellement de leur amitié. M. de Fermat ne laisse pas de faire revivre secrétement quelques restes de leur dispute. M. Descartes en témoigne de l'étonnement, & fait un abrégé historique de la question pour justifier sa conduite. M. de Fermat témoigne n'avoir jamais été pleinement satisfait de M. Descartes même aprés sa mort. Mais M. Rohault & M. Clerselier supléérent à ce defaut.

CEpendant M. de Fermat commençoit à se lasser de la dispute : & craignant que le zéle de M. de Roberval ne la fit prolonger, non seulement il laissa sans repartie ce que M. Descartes avoit écrit contre sa derniére replique touchant la Dioptrique, mais il écrivit encore au P. Mersenne pour le prier de faire sa paix avec M. Descartes, & de luy procurer en même têms l'honneur de sa connoissance. D'un autre côté M. Mydorge & M. Hardy qui souffroient avec

Le 20 d'Avril 1638.

Pag. 168. du 3. tom.

 peine

1638. peine qu'un homme du mérite & du rang de M. de Fermat se broüillât si mal à propos avec M. Descartes, songeoient aux moiens de les réconcilier & de changer leur dispute en une correspondance parfaite, dont les fruits se pussent goûter dans une communication mutuelle de leurs lumiéres. Ils en parlérent au P. Mersenne, qui en écrivit à M. Descartes avant même qu'il en eût reçû la derniére réponse au second écrit des deux amis de M. de Fermat. M. Descartes ne dissimula point à ce Pére que cette proposition luy étoit trés-agréable, & il luy en récrivit en ces termes dans le têms même que M. de Fermat luy demandoit son amitié par la médiation du même Pére, sans qu'il sçût encore rien de sa disposition. » Pour ce que vous ajoutez, dit-il, que ces Messieurs qui ont pris connoissance de nôtre entretien ont envie » de nous rendre amis M. de Fermat & moy, vous les assurerez, s'il vous plaît, qu'il n'y a personne au monde qui re» cherche ni qui chérisse l'amitié des honnêtes gens plus que je » fais; & que je ne crois pas que M. de Fermat puisse me sça» voir mauvais gré de ce que j'ay dit franchement mon opinion » de son écrit, aprés m'y avoir provoqué en galant homme. » Rien n'est plus contraire à mon humeur que de reprendre » les autres : mais je ne pouvois éviter cette occasion aprés » son défi, sinon en le méprisant : ce qui l'auroit sans doute » plus offensé que ma réponse. Il écrivit en même têms à M. Mydorge & à M. Hardi, pour les remercier de la bonté avec laquelle ils avoient soutenu son parti touchant la régle *de Maximis* de M. de Fermat, & du tour heureux qu'ils avoient donné à cette dispute pour la terminer à son avantage & au gré des deux parties.

Au mois d'Avril.

Pag. 330. 331. du 3. vol.

Pag. 332, 335 327, ibid.

M. de Fermat en faisant ces démarches vers M. Descartes ne se considéroit pas comme un homme vaincu & desarmé qui n'auroit eu de ressource que dans la clémence du victorieux. Et M. Descartes de son côté regardoit la demande que M. de Fermat luy faisoit de son amitié comme un fruit, non de sa victoire, mais d'une paix qui étoit également glorieuse & utile à tous les deux. Quoique leur paix se fist sans conditions, M. de Fermat qui ne croyoit pas devoir négliger les choses qui pouvoient servir à sa justification, écrivit au P. Mersenne pour luy marquer qu'il avoit été trom-

pé

pé par la prémiére réponse que luy avoit faite M. Descartes ; & que s'étant imaginé trouver quelque aigreur dans ses expressions, il avoit crû devoir imiter son stile pour tacher de se soutenir contre un adversaire de cette importance. Le P. Mersenne ne manqua pas d'envoier cettre lettre de M. de Fermat à M. Descartes, qui récrivit à ce Pére en ces termes. » J'ay vû ce qu'il vous a plû me communiquer des lettres que M. de Fermat vous à écrites. Et prémiérement pour ce qu'il dit avoir trouvé des paroles plus aigres dans mon prémier papier qu'il n'en avoit attendu, je le supplie tres-humblement de m'excuser, & de penser que je ne le connoissois point. Mais son écrit *de Maximis* me venant en forme de cartel de la part d'un homme qui avoit déja taché de réfuter ma Dioptrique avant même qu'elle fût publiée, comme pour l'étouffer avant sa naissance, en ayant eu un éxemplaire que je n'avois point envoié en France pour ce sujet : il me semble que je ne pouvois luy répondre avec des paroles plus douces que j'ay fait, sans témoigner quelque lâcheté ou quelque foiblesse. Et comme ceux qui se déguisent au carnaval ne s'offensent point que l'on se rie du masque qu'ils portent, & qu'on ne les saluë pas lors qu'ils passent par la ruë, comme l'on feroit s'ils étoient dans leurs habits accoutumez : aussi ne doit-il pas, ce me semble, trouver mauvais que j'aye répondu à son écrit tout autrement que je n'aurois fait à sa personne, laquelle j'estime & honore comme son mérite m'y oblige. Je n'ay pas été surpris qu'il ait approuvé les raisons de Messieurs Pascal & de Roberval, car la civilité ne luy permettoit pas d'en user autrement : & en effet je ne sçache point qu'on en eût pû donner de meilleures pour le sujet dont il étoit question. Mais je me suis étonné que M. de Fermat n'ajoutant point d'autres raisons à celles de ces Messieurs, il ait voulu supposer que celles-là m'ont pleinement persuadé ; & se servir de ce prétexte pour s'abstenir d'envoyer la Tangente de la ligne courbe que je luy avois proposée. Car j'ay assez témoigné par toutes mes lettres qu'ils n'avoient répondu directement à aucune de mes objections ; & que ce n'est pas une marque de la bonté de sa régle *de Maximis*, de dire qu'elle ne réüssit pas dans l'exemple que j'ay donné, qui est l'unique raison qu'ils en ont apportée.

Pag. 336.

Par l'artifice de M. de Beaugrand.

Pour

1638. » Pour tous les autres éxemples que vous m'avez mandé à di-
» verses fois vous avoir été envoyez par M. de Fermat, enco-
» re qu'ils fussent vrays, ce que je suppose puis que je ne les ay
» point vûs, ils ne peuvent prouver que sa méthode soit gé-
» néralement bonne, mais seulement qu'elle réussit en cer-
» tains cas, ce que je n'ay jamais eu intention de nier.

» La civilité m'obligeroit de ne plus parler de cette affaire
» aprés m'avoir tacitement donné les mains, s'il n'assuroit no-
» nobstant cela, que sa méthode est incomparablement plus
» simple, plus courte, & plus aisée que celle dont j'ay usé
» pour trouver les Tangentes. A quoi je suis obligé de répon-
» dre que dans mon prémier écrit, & dans les suivans, j'ay
» donné des raisons qui montrent le contraire; & que ni luy
» ni ses défenseurs n'y ayant rien répondu, ils les ont assez
» confirmées par leur silence. Encore que l'on puisse recevoir
» sa régle pour bonne étant corrigée, ce n'est pas une preuve
» qu'elle soit si simple ni si aisée que celle dont j'ay usé, si ce
Pag. 338. » n'est qu'on prenne les mots de *simple* & *d'aisée*, pour la mê-
ibid. » me chose qu'*industrieuse* : en quoi il est certain qu'elle l'em-
Pag. 302, » porte, parce qu'elle ne suit que la maniére de prouver qui
& 303. du » réduit *ad absurdum*, comme j'ay averti dés mon prémier écrit.
3. vol. » Mais si on les prend en un sens contraire, il en faut aussi ju-
» ger le contraire par la même raison. Pour ce qui est *d'être*
» *plus courte*, on pourra s'en rapporter à l'expérience qu'il se-
» ra aisé d'en faire dans l'éxemple de la Tangente que je luy
» avois proposée. Si je n'ajoute rien d'avantage c'est par le de-
» sir que j'ay de ne point continuer cette dispute: & si j'ay mis
» ici quelque chose qui ne soit pas agréable à M. de Fermat,
» je le supplie trés-humblement de m'en excuser, & de consi-
» dérer que c'est la nécessité de me défendre qui m'y a con-
» traint, & non aucun dessein de luy déplaire. Il aura aussi la
» bonté de m'excuser si je ne rêpons pas à ses autres questions,
» c'est un éxercice auquel je renonce entiérement.

M. de Fermat ayant reçû du P. Mersenne toutes les assûrances qu'il pouvoit souhaiter de la part de M. Descartes, se donna enfin la satisfaction de luy écrire en droiture pour luy offrir son amitié & ses services. On peut mettre l'acquisition d'un tel ami au nombre des meilleures fortunes de M. Descartes. Il connut parfaitement le prix d'une amitié si importante,

importante, & il y fut si sensible qu'il n'eut point de termes assez passionnez pour l'en remercier. C'est tout dire qu'il crut avoit conquis une Bradamante, sans songer que c'étoit présumer trop de luy-même que de se comparer tacitement à un Roger.

1638.

Pag. 347 du tom. 3.

Il ne suffisoit pas à M. de Fermat d'avoir été payé de l'amitié de M. Descartes en récompense de la sienne : il voulut encore s'assurer de son estime, sçachant ce qu'elle pourroit luy valoir dans le monde. Il luy en écrivit de nouveau pour le prier de luy marquer précisément jusqu'où il pourroit porter l'opinion qu'il devoit avoir de luy-même. Et pour l'engager à ne point employer la flaterie dans son jugement, il l'assura qu'il s'en feroit une régle pour se mesurer auprés des autres. M. Descartes luy répondit vers la fin de Juillet en ces termes. » Je sçay bien que mon approbation n'est point nécessaire pour vous faire juger quelle opinion vous « devez avoir de vous-même : mais si elle y peut contribuer « quelque chose, comme vous me faites l'honneur de me l'é- « crire, je crois être obligé de vous avoüer icy franchement « que je n'ay jamais connu personne qui m'ait fait paroître « qu'il fût si sçavant en Géométrie que vous... Je vous prie de « croire que si j'ay témoigné cy-devant n'approuver pas tout- « à-fait certaines choses particuliéres qui venoient de vous, ce- « la n'empéche pas que la déclaration que je viens de faire ne « soit trés-vraye. Mais comme on remarque plus soigneusement les petites pailles des diamans que les plus grandes ta- « ches des pierres communes, ainsi j'ay crû devoir regarder « de plus prés à ce qui venoit de vôtre part, que s'il fût venu « d'une personne moins estimée. La même raison me console « de voir que de bons esprits s'étudient à reprendre les cho- « ses que j'ay écrites, de sorte qu'au lieu de leur en sçavoir « mauvais gré, je me sens obligé de les en remercier : & cette « considération seule suffiroit pour me rendre ce que je vous « suis d'ailleurs. «

« Pag. 148, 149. ibid.

M. Descartes pour n'être point satisfait à demi de sa réconciliation, voulut qu'elle s'étendît aussi jusqu'aux deux amis de M. de Fermat, qui avoient pris la défense de son écrit géométrique *de Maximis & Minimis*. Dés le mois d'Avril il avoit crû pouvoir en espérer quelquechose, sur ce que

M. Pascal.
M. de Roberval.

Pag. 395. tom. 3.

1638. le P. Merſenne luy avoit mandé que ces Meſſieurs n'avoient pas une liaiſon ſi particuliére avec M. de Fermat qu'on le luy avoit fait croire. Cela étant il n'avoit point douté qu'ils ne fuſſent diſpoſez à préférer la Vérité aux intérêts perſonnels de M. de Fermat, & qu'ils ne s'y rendiſſent dés qu'ils la reconnoîtroient. C'eſt pourquoy ſa conſcience n'ayant rien à luy reprocher à leur ſujet, & ne croyant pas avoir mis une ſyllabe dans ſa réponſe qui pût les des-obliger, il pria le P. Merſenne de leur témoigner qu'il ne recherchoit rien tant que l'amitié des honnêtes gens, & que par cette conſidération il faiſoit beaucoup de cas de la leur.

Ces Meſſieurs, c'eſt-à-dire, M. de Roberval au nom des deux, parceque M. Paſcal s'étoit retiré, le regardant déja comme un amy qu'ils prétendoient traiter avec honnêteté, ſembloient vouloir établir le commerce de leur amitié dans la propoſition de diverſes queſtions géométriques, qu'ils ne pouvoient réſoudre, & qu'ils croyoient ne pouvoir être réſoluës par ſa méthode. M. Deſcartes trouva que ce parti n'étoit point avantageux pour luy. Car il y a une eſpéce de loy établie entre les Géométres, qui défend de propoſer aux autres des queſtions qu'ils ne peuvent réſoudre eux-mêmes, puiſqu'il y en a d'impoſſibles, comme la quadrature du cercle, &c. De plus, il ſe trouvoit des queſtions qui bien que poſſibles alloient néanmoins au-delà des colonnes qu'il avoit poſées, non pas qu'il fallût d'autres régles & plus d'eſprit, mais parceque cela demandoit plus de travail. De ce genre étoient celles dont il avoit parlé dans ſa réponſe à M. de Fermat ſur ſon écrit *de Maximis & Minimis*, pour l'avertir que s'il vouloit aller plus loin que luy, c'étoit par-là qu'il devoit paſſer. D'ailleurs il y en a qui appartiennent à l'Arithmétique plûtôt qu'à la Géométrie, comme celles de Diophante, & deux ou trois de celles dont Meſſ. Paſcal & de Roberval avoient fait mention dans leur écrit, qu'il ne promettoit pas de réſoudre toutes. Ce n'eſt pas que ces derniéres fuſſent plus difficiles que celles de Géométrie : mais il ſuffiſoit pour luy ôter la penſée d'y travailler qu'elles fuſſent inutiles, ou qu'elles ne fuſſent point du partage d'un eſprit de ſa ſorte, mais de ceux qui ne pouvant prendre un eſſor ſupérieur s'aſſujettiſſent par un travail opiniâtre à examiner la ſuite des nombres.

Pag. 321. ibid.

Pag. 400. ibid.

Le

Le P. Merſenne qui ſe faiſoit un plaiſir de concilier les eſprits aprés les avoir excitez les uns contre les autres, pria M. Deſcartes de ſupprimer dans ces favorables conjonctures de réünion, un écrit fait par un de ſes zélez partiſans contre Meſſieurs de Roberval & de Fermat pour ſa défenſe, parcequ'il craignoit que cela n'éloignât & n'aigrît des eſprits ſi bien diſpoſez à la réconciliation. M. Deſcartes répondit à ce Pére qu'il avoit grande raiſon de luy donner cét avis ; que « quand l'auteur de cét écrit ne luy auroit pas permis de le « ſupprimer il n'auroit pas laiſſé de le faire ; qu'autrement il « auroit participé à la faute de cét auteur ; qu'au reſte, il n'a- « voit aucun droit de faire imprimer des médiſances, hormis « celles dont il pourroit être obligé de ſe juſtifier luy-même, « ou qu'il ſeroit néceſſaire de réfuter. «

1638.

Pag. 399. du tom. 3.

Le cœur de M. de Roberval ne paroiſſoit pas fait pour celuy de M. Deſcartes, auſſi ne purent-ils jamais demeurer parfaitement unis. Il n'en étoit pas de même de celuy de M. de Fermat, dont on peut dire que M. Deſcartes fut le maître le reſte de ſes jours. Mais ce qui eſt aſſez ordinaire dans des amis qui ont des lumiéres différentes, il eſt certain que leurs eſprits ne ſuivirent pas toujours la loy de leurs cœurs. M. de Fermat perſuadé comme auparavant de l'excellence de ſa méthode, n'étoit pas convenu des exceptions que M. Deſcartes y avoit faites pour la rendre telle. Il continua ſans préjudice de leur nouvelle amitié de publier ſes complaiſances pour l'invention de cette méthode, & il ſembloit même attribuer à quelque defaut d'attention ce que M. Deſcartes jugeoit qu'on y pouvoit retoucher. Le Pére Merſenne ne manqua point de donner avis de cette conduite à M. Deſcartes, à qui elle parut aſſez incompréhenſible. Il en récrivit à ce Pére le XXIII d'Août & luy fit un abrégé hiſtorique de leur diſpute pour le rendre enſuite le juge de cette conduite. » Vous m'envoyâtes, dit-il, l'hyver paſſé de la « part de M. de Fermat une régle pour trouver *les plus grandes* * *& les moindres* en Géométrie. Je la crus défectueuſe, « & je le vérifiay par l'exemple même qu'il avoit donné. Mais « j'ajoûtay qu'en la corrigeant on pouvoit la rendre aſſez « bonne ; quoiqu'elle ne fût pas ſi générale que ſon auteur « prétendoit. Je fis voir néanmoins qu'on ne pourroit pas s'en

Tom. 3. des lettr. pag. 359.

* *De Maximis & Minimis*

Pag. 302, 303. *ibid.*

Xx ij ſervir

1638. » ſervir de la maniére qu'elle étoit dictée pour trouver la Tangente d'une certaine ligne que je nommay : & pluſieurs raiſons me faiſoient juger alors qu'il ne l'avoit trouvée qu'*à tâtons*. Ayant vû ſon écrit, je jugeay par ſes démarches qu'il avoit envie de s'éprouver en Géométrie. Mais ne croyant pas que ce ſujet fût aſſez propre à ce deſſein, parcequ'il n'étoit ny des plus difficiles ny des plus importans ; je pris la liberté de luy en propoſer trois ou quatre autres, qui ſont toutes choſes auſquelles il auroit ſans doute répondu depuis, s'il avoit eu dequoy. Au lieu de cela, quelqu'un * de Paris qui favoriſoit ſon party ayant vû mon écrit ᵃ entre vos mains, tâcha de vous perſuader que je m'étois trompé, & vous pria de différer de l'envoyer à Toulouſe. Vous me le mandâtes, & je vous aſſuray que je ne craignois rien de ce côté là. Vous m'envoyâtes quelque têms aprés une réponſe faite pour M. de Fermat par ce même homme de Paris, dans laquelle ne trouvant autre choſe ſinon qu'il ne vouloit pas qu'une certaine ligne pût être nommée *la plus grande*, il me fit ſouvenir de ces Avocats, qui pour faire durer un procez cherchent quelque choſe à redire dans les formalitez qui ne ſervent de rien au fonds de la cauſe. Je crûs devoir vous avertir dés-lors qu'il n'uſoit de cette procédure que pour donner plus de loiſir à ma partie de penſer à me répondre ; & l'événement montre aſſez que mes conjectures ont été vrayes. Ennuyé des longueurs de cette petite chicanerie, je leur ay enfin mandé tout au long ce qui devoit être ajouté à la régle dont il étoit queſtion pour la rendre vraye, ſans pour cela changer la maniére dont elle étoit conçûë, & qui m'avoit fait dire qu'on ne pouvoit s'en ſervir pour trouver la Tangente que j'avois propoſée.

*Roberval.

ᵃ La Réponſe au traité *de Maximis & Minimis*.

Pag. 327 du 3. tom.

» Depuis ce têms-là, ſoit que ce que j'avois corrigé dans cette régle luy ait donné plus de lumiére, ſoit qu'il ait eu plus de bon-heur qu'auparavant ; enfin aprés ſix mois de délay, il a trouvé moyen de la tourner d'un nouveau biais, par l'aide duquel il exprime en quelque façon cette Tangente. Jugez ſi cela vaut la peine de chanter ſi haut ſa victoire. Il n'étoit rien de plus facile que de rencontrer ce nouveau biais ; & il l'a pû tirer de ma Géométrie, où je me ſers d'un ſemblable moyen pour éviter l'embarras qui rend ſa

Pag. 360 du 3. vol.

prémiére régle inutile dans cét exemple. Mais il n'a point « 1638.
satisfait à ce que je luy avois proposé, qui n'étoit pas de «
trouver cette Tangente, vû qu'il la pouvoit avoir de ma «
Géométrie, mais de la trouver en ne se servant que de sa «
prémiére régle, puisqu'il l'estimoit si générale & si excel- «
lente. Il eût été sans doute plus avantageux pour luy de ne «
point parler de cette Tangente, parce que le grand bruit «
qu'il en fait donne lieu de croire qu'il a eu beaucoup de «
peine à la trouver, & de remarquer que son silence sur les «
autres choses que je luy ay objectées est un témoignage «
qu'il n'a rien eu à y répondre, & qu'il ne sçait pas encore «
le fondement de sa régle. J'avoüe que depuis qu'il a vû ce «
que j'ay mandé qu'on y devoit corriger, il ne peut plus igno- « Pag. 334. & 335. ibid.
rer le moyen de s'en servir. Mais s'il n'a point eu commu- «
nication de ce que j'ay mandé depuis à M. Hardy touchant «
la cause de l'élision de certains termes qui semble s'y faire «
gratuitement, il me permettra de douter encore qu'il la sça- «
che démontrer. «

Voilà ce que M. Descartes manda secrétement au Pére Mersenne touchant la conduite de M. de Fermat, mais sans prétendre qu'elle dût causer la moindre altération dans leur amitié. Au lieu d'insister davantage sur un sujet de si petite importance, il aima mieux s'en remettre à la Vérité, à la force de laquelle il ne desespéroit pas de voir un jour céder l'esprit de M. de Fermat, & celuy de M. de Roberval.

Cependant M. de Fermat ne vouloit rien diminuer de la bonne opinion qu'il avoit une fois conçûë de sa régle & de sa méthode. Il avoit raison sans doute de l'estimer aprés l'avoir corrigée sur les réfléxions que M. Descartes luy fit faire: (Pag. 361, 362. ibid.) mais il fit connoître qu'il étoit homme en feignant que c'étoit la même qu'auparavant, comme s'il n'y eût point apporté de changement. Cela luy produisit de têms en têms de légéres contestations, non pas avec M. Descartes qui devoit son têms & ses talens à autre chose qu'à la dispute, mais avec le jeune Gillot que M. de Fermat appelloit son écolier; avec M. Chauveau son ancien compagnon de classe au collége de la Fléche; & avec d'autres Mathématiciens de Paris, qui depuis cét éclat se déclaroient Cartésiens de jour en

 jour,

1638. jour, en dépit de la jalousie de M. de Roberval. M. de Fermat chercha encore autre chose à souhaiter dans la Géométrie de M. Descartes. M. Chauveau qui n'avoit pas l'indifférence de M. Descartes sur ces matiéres crut devoir arrêter ces libertez dans M. de Fermat, contre lequel il écrivit sans consulter M. Descartes, qui ne l'auroit sans doute pas permis. Il eut néanmoins la considération de ne point faire imprimer sa réponse, & il se contenta de faire remarquer à plusieurs de ses amis en particulier les fautes dont il chargeoit M. de Fermat, & l'excellence des écrits de M. Descartes. M. des Argues dont l'habileté étoit généralement reconnuë des Géométres du têms, prit aussi la défense de M. Descartes contre M. de Fermat dans une assez longue dissertation qu'il addressa au P. Mersenne en forme de lettre écrite le 4 d'Avril de l'an 1638. Mais comme il sembloit être l'amy commun de tous les Sçavans illustres qui étoient entrez dans cette fameuse querelle, on n'est point surpris de voir qu'il y dise beaucoup de bien, non seulement de M. Mydorge & des autres partisans de M. Descartes, mais encore de M. de Fermat, de M. Pascal, & de M. de Roberval ses adversaires, dont il souhaitoit de tout son cœur que le mérite fût enfin récompensé de l'amitié de M. Descartes.

V. le 1. vol. des lettr. MSS. au P. Mers.

L'état de la dispute s'étant fait connoître ensuite dans les païs étrangers, on prétend qu'il n'y a presque point eu d'habile Géométre qui ne soit entré dans le parti de M. Descartes. C'est ce que l'on a remarqué principalement en Hollande, où l'on a vû même le docte M. Jean Hudde écrire exprés sur ce sujet plusieurs années aprés que la chose parut assoupie entre M. Descartes & M, de Fermat. Mais nous ne pouvons dissimuler ce que le feu Pére Prestet de l'Oratoire l'un des plus habiles Mathématiciens de nos jours a fait en ces derniéres années pour la défense de M. Descartes. Si l'on en croid ce Pére, la méthode générale qu'il a donnée pour déterminer quelles sont *les plus grandes & les moindres quantitez*, est la plus belle & la meilleure de toutes celles qu'on a inventées. Il avouë qu'elle ne paroît pas d'abord, & que ce n'est qu'avec un peu d'attention qu'on en peut voir l'excellence & la simplicité, parce qu'il en parle assez légérement

V. édition lat. Geomet. Cartes. ubi Huddenij de Maximis & Minimis.

Liv. 2 de la Géométr. de Desc.

Prestet tom. 2 des Nouv. Elem. de Math. pag 486, 487.

&

& sans luy donner de nom. C'est ce qui avoit trompé M. de Fermat, qui avoit repris mal à propos M. Descartes de n'avoir rien dit sur un sujet de cette importance, faute d'application ou de méditation sur cét endroit. M. de Fermat ayant proposé dans le même têms sa méthode des *plus grandes & des moindres quantitez* comme une invention rare & nouvelle, elle avoit été reçûë avec applaudissement par Messieurs Pascal & de Roberval. Mais M. Descartes l'ayant examinée de plus prés qu'eux, l'avoit trouvée défectueuse & fausse en diverses rencontres. Quoy qu'il eût montré les moyens de la corriger & de la rendre juste, il n'avoit pourtant pû l'approuver entiérement, parce qu'elle ne pouvoit servir à conclure que par la maniere imparfaite de prouver *qui réduit à l'absurde*. Mais en même têms il avoit négligé d'éclaircir la sienne, & c'étoit peut-être avec un peu trop de fierté ou d'indifférence qu'il ne voulut jamais produire d'autres exemples que ceux qui se trouvoient déja dans sa Géométrie. M. de Fermat & ses deux défenseurs avoient sçû profiter de cette mauvaise disposition; & ils l'avoient tellement fait valoir, qu'encore que le bon droit ne fût pas entiérement pour eux, ils n'avoient pas laissé de grossir leur parti. Ils s'étoient soûtenus pendant quelque têms par leur propre capacité, & sur tout par la vivacité de leur imagination avec d'autant plus d'addresse, qu'ils avoient fait rouler le fort de la dispute sur des équivoques, depuis qu'ils s'étoient vûs trop vivement pressez sur le point capital. M. Descartes de son côté, dont le grand cœur méprisoit quelquefois trop certains petits secours, quoique d'ailleurs trés-légitimes & même nécessaires, pour vouloir trancher les nœuds des difficultez sans en faciliter les dénouëmens, avoit négligé pour un têms de tirer tous les avantages qu'il étoit assûré de remporter dans la suite. C'est ce qui fait qu'il se trouve encore aujourd'huy d'habiles gens qui jugent la victoire douteuse entre ces deux grands hommes. Mais le P. Prestet ne croid pas qu'on puisse raisonnablement l'adjuger à M. de Fermat, aprés que l'on aura examiné & compris l'une & l'autre méthode, & qu'on les aura soigneusement conférées ensemble.

1638.

Ibid. ut supra

Ibid.

Pendant que les partis s'échauffoient sur la question de Géométrie concernant l'art de trouver les plus grandes & les moindres

1638. moindres quantitez, M. de Fermat laissoit assoupir son autre dispute qui concernoit la Dioptrique ; & il ne s'avisa point de la réveiller du vivant de M. Descartes. Mais aprés sa mort il parloit volontiers de ce différent, insinuant que M. Descartes ne l'avoit jamais satisfait pleinement sur les difficultez qu'il luy avoit proposées. M. Rohault croyant sur ses maniéres de parler que M. Descartes avoit oublié ou négligé de luy répondre, prit la plume pour luy fermer la bouche. Cette erreur innocente produisit cette réponse à M. de Fermat, que nous avons maintenant au troisiéme volume des lettres de M. Descartes. M. de Fermat qui ne connoissoit pas encore M. Rohault, & qui ne vid son écrit que long-têms aprés, dissimuloit toûjours que M. Descartes luy eût répondu, & sembloit même inviter de têms en têms quelqu'un de ses amis à reprendre cette ancienne querelle. M. Clerselier s'offrit, & il la termina à la gloire de M. Descartes, & à la satisfaction de M. de Fermat, qui mourut peu de têms aprés en bon Cartésien.

V. les lettr. imprim. de M. de Fermat *in folio.*

Pag. 215. tom. 3.

pag. 297. tom. 3.

CHAPITRE XI.

Dispute de M. Petit Intendant des Fortifications avec M. Descartes sur quelques points de sa Dioptrique. M. Petit est convaincu par ses expériences, qui se rapportent à la doctrine de M. Descartes. Il fait quelques autres objections sur l'existence de Dieu & l'immortalité de l'Ame, mais vaines & frivoles. Dispute de M. Morin Professeur Royal avec M. Descartes sur la lumiére avec les réponses & les repliques de l'un à l'autre. M. Morin se plaint de la fortune : M. Descartes se mocque d'elle.

MR Petit ne tarda point tant à rendre les armes à M. Descartes que M. de Fermat. Nous avons vû qu'il faisoit plus de cas de ses objections contre la Dioptrique de M. Descartes que de celles de M. de Fermat. Mais soit qu'il fût un peu prévenu pour luy-même, soit que ses objections fussent effectivement meilleures, il profita de l'avantage qu'il avoit sur M. de Fermat par le moyen de ses expériences, qui s'accordant

s'accordant merveilleusement avec la doctrine de M. Descartes, ne servirent pas peu à le des-abuser & à luy faire rechercher de bonne heure son amitié. M. Descartes avoit mandé au P. Mersenne vers la fin de Février de cette année qu'il ne se souvenoit point d'avoir jamais vû ce M. Petit dont il luy parloit dans sa lettre, & dont il luy avoit envoyé les objections. Mais quel qu'il pût être, il avoit prié ce Pére de ne le point décourager, & de ne luy pas ôter le desir de continuer d'écrire contre luy, sans même user de ménagement. Au mois d'Avril suivant, il récrivit à ce Pére pour le prier de convier M. Petit de luy envoyer au plûtôt le reste de ce qu'il avoit à objecter contre sa Dioptrique, ou autre chose, afin de n'être pas obligé de prendre la plume à deux reprises pour luy répondre. Tant que M. Petit tint ses remarques renfermées dans les bornes de la Dioptrique, il ne fit rien de contraire à sa profession ny rien de desagréable à M. Descartes, qui se fit un divertissement de luy répondre dans ses heures de récréation d'aprés le repas. Il paroît que M. Petit se voyant pressé par le P. Mersenne d'envoyer à M. Descartes le reste de ce qu'il avoit promis contre sa Dioptrique, & que n'ayant rien en effet sur ce sujet, il avoit ramassé quelque chose de ce qu'il avoit oüy dire en l'air sur l'endroit du discours de la Méthode concernant l'existence de Dieu & l'immortalité de l'Ame, afin de ne point passer pour un homme léger & fanfaron dans ses promesses. Le P. Mersenne en attendant ce qu'il promettoit incessamment sur la Dioptrique, envoya son papier à M. Descartes, qui luy en récrivit en ces termes au mois de May de la même année. » Je n'ay nullement approuvé l'écrit du sieur Petit, & je juge qu'il a eu envie d'être de fête, & de faire des objections sans avoir eu toutefois aucune chose à objecter. Car il n'a fait que se jetter dans quelques mauvais lieux communs, empruntez des Athées pour la plûpart : & il les entasse sans beaucoup de jugement, s'arrêtant principalement à ce que j'ay écrit de Dieu & de l'Ame, dont il semble n'avoir pas compris un seul mot. Ce qui m'avoit porté à vous prier de tirer de luy ses objections contre ma Dioptrique, c'est parce que je croyois qu'il n'en avoit point, & que je doutois s'il seroit capable d'en faire qui eussent aucune couleur sans montrer son peu

1638.

Tom. 3. des lettr. pag. 190, 191.

Pag. 397. ibid. Item 403.

Ibid. pag. 397.

Pag. 389. & 390. du 3. tom.

Il entend les secondes objections que M. Petit avoit promises en l'air.

1638. » de suffisance. Mais ce qui luy a fait promettre d'en faire, » c'est qu'il a eu peur qu'on luy demandât pourquoy il n'avoit » pas choisi pour le sujet de ses objections la Dioptrique, où il » dit avoir employé dix ou onze ans d'étude, plûtôt qu'une » matiére de Morale ou de Métaphysique qui n'est point du tout » de sa profession. Cette matiére ne pouvant être entenduë » que de fort peu de personnes, quoique chacun se mêle vo- » lontiers d'en juger, les plus ignorans sont capables d'en dire » beaucoup de choses qui passent pour vray-semblables parmi » ceux qui ne les examinent pas de fort prés. Au lieu que » dans la Dioptrique il ne pourroit entrer tant soit peu en » matiére, qu'on ne reconnût trés-évidemment sa capacité. Il » ne l'a déja que trop montrée, lors qu'il a voulu soûtenir que » les verres sphériques seroient aussi bons que les hyperboli- » ques, sur ce qu'il s'est imaginé qu'il n'étoit pas besoin qu'ils » eussent plus d'un pouce ou demi-pouce de diamétre.

Dans ses prémiéres objections.

Trois mois s'écoulérent sans que M. Petit entendît parler du souvenir de M. Descartes. L'impatience le fit aller trouver le P. Mersenne, pour sçavoir quand pourroient venir les réponses qu'il attendoit aux objections qu'il luy avoit envoyées sur l'existence de Dieu. Le P. Mersenne qui sçavoit la disposition de M. Descartes à cét égard, n'osa la déclarer à M. Petit craignant de le mettre en mauvaise humeur. Pour luy donner quelque satisfaction il en écrivit à M. Descartes au mois de Septembre, & il le pria de luy écrire quelque chose qu'il pût montrer à M. Petit afin de ne le point fâcher. M. Descartes écrivit à ce Pére le prémier jour d'Octobre, qu'il n'avoit point coûtume de flater ses adversaires; & que si M. Petit se fâchoit de son silence, il auroit encore beaucoup plus de sujet de se fâcher d'une réponse qu'il luy feroit, parce qu'assûrément il ne l'épargneroit pas dans une matiére où il donnoit tant de prise sur luy. Les raisons que M. Petit avoit apportées dans son écrit pour prouver l'existence de Dieu luy avoient paru *si badines, qu'il sembloit s'être voulu mocquer de Dieu en les écrivant.* Il est vray qu'il y en avoit une qu'il avoit empruntée du livre de M. Descartes, mais il luy avoit ôté toute sa force par le changement de place & l'altération qu'il luy avoit causée. Il manda donc au P. Mersenne qu'il pourroit dire à M. Petit » qu'il attendoit

Tom. 2. des lettr. p. 399.

doit ses objections* contre sa Dioptrique, afin que si elles en valoient la peine, il pût répondre à l'un & à l'autre tout à la fois. Mais que pour ce qu'il avoit écrit de Dieu, il craindroit qu'on ne se mocquât de les voir disputer l'un contre l'autre sur cette matiére, vû qu'ils n'étoient ny l'un ny l'autre Théologiens de profession. « 1638. « *Ses secondes objections. « « Item pag. 581. tom. 2. «

M. Petit s'étant mieux instruit dans la suite ne demeura pas long-têms parmi les adversaires de M. Descartes. Non content de devenir son ami il se rendit son partisan & son défenseur : & M. Descartes ayant appris qu'il prenoit goût à sa Méthaphysique qu'il donna deux ans aprés, considéra ce bon effet comme une vraye conquête, & il ne pût s'empêcher de dire à son sujet lorsque le P. Mersenne luy en manda la nouvelle, qu'*il y a plus de joye dans le ciel pour un pécheur qui se convertit, que pour mille justes qui persévérent*. Pag. 245 & 255. item pag. 599. du 3. tom.

La dispute que M. Descartes eut avec M. Morin Professeur Royal des Mathématiques à Paris, luy donna plus d'exercice que celle de M. Petit, mais elle le fatigua moins que celle de M. de Fermat. Elle commença le XXII jour de Février de l'an 1638 par des objections que M. Morin luy fit sur la Lumiére. Elles se trouvent imprimées au prémier tome des lettres de M. Descartes: & l'on peut dire qu'elles méritoient le plus d'être conservées à la postérité de toutes celles qui ont été formées contre les nouvelles opinions. Aussi M. Descartes les jugea-t'il dignes de considération dés qu'il les eût reçûës, & préférables à celles de M. Petit pour leur solidité, & pour la nature de leur difficulté. Il en écrivit plus d'une fois au P. Mersenne pour luy faire témoigner de sa part à M. Morin, que non seulement il avoit reçû son écrit en trés-bonne part; mais qu'il luy avoit encore obligation de ses objections, comme étant trés-propres à luy faire rechercher la Vérité de plus prés; » & qu'il ne manqueroit pas d'y répondre le plus ponctuellement, le plus civilement, & le plûtôt qu'il luy seroit possible. M. Morin luy avoit marqué qu'il trouveroit fort bon que ses objections fussent imprimées. M. Descartes luy promit de faire en sorte qu'elles le fussent avec la réponse qu'il y feroit aux conditions qu'il souhaiteroit. Il offrit même d'envoyer sa réponse en manuscrit à M. Morin, afin qu'il y pût changer ou retrancher ce qu'il jugeroit à pro- «

Tom. 1. des lettr. p. 185.

C'est la LVIII lettr. du 1. vol.

Tom. 3. des lettr. p. 390.

Pag. 396. « tom. 3. & « pag. 360.

1638. » pos avant qu'on l'imprimât. C'est ce qu'il fit au mois de Juillet suivant, aprés avoir gagné du têms par le delay qu'il avoit été obligé d'apporter à cette impression. M. Morin avoit fini ses objections par des protestations d'amitié, d'estime & de vénération tout à fait extraordinaires pour M. Descartes, & par des plaintes sur le malheur où il se voyoit par les pratiques de ses Envieux, en souhaitant que la Fortune luy fût plus favorable qu'elle n'étoit ordinairement au commun des Sçavans. M. Descartes à qui ce langage ne convenoit guéres, eut plus de peine à répondre à cette conclusion qu'à tout le reste. » Je ne prétens nullement, luy dit-il à ce sujet, mériter les honnêtetez dont vous usez à mon égard sur la fin de vôtre écrit, & je n'aurois néanmoins pas de grace à les réfuter. C'est pourquoy je puis seulement dire que je plains avec vous l'erreur de la Fortune, en ce qu'elle ne reconnoît pas assez vôtre mérite. Mais pour mon particulier, graces à Dieu, elle ne m'a encore jamais fait ny bien ny mal : & je ne sçay pas même pour l'avenir si je dois plûtôt desirer ses faveurs que les craindre. Car comme il ne me paroît pas honnête de rien emprunter de personne qu'on ne puisse rendre avec usure, il me semble que ce seroit une grande charge pour moy que de me sentir redevable au Public.

Pag. 210. du 1. tom.

Pag 200. ibid.

Pag 219, 220. tom. 1.

Le Pére Mersenne qui sembloit avoir joint quelques-unes de ses difficultez avec les objections de M. Morin trouva la réponse à ces difficultez dans celle que M. Descartes faisoit aux objections de M. Morin. Ils en parurent l'un & l'autre tellement satisfaits que le P. Mersenne luy en récrivit le prémier jour d'Août suivant au nom des deux en ces termes. » Vous nous avez tellement consolez & enrichis des excellentes réponses que vous nous avez faites à M. Morin & à moy, que je vous assure qu'au lieu de trente-huit sols de port qu'on a mis sur le pacquet, voyant ce qu'il contenoit, j'en eusses volontiers donné trente-huit écus. Nous avons lû la réponse ensemble : & M. Morin a trouvé vôtre stile si beau, que je vous conseille de ne le changer jamais. Car vos similitudes & vos raretez satisfont plus que tout ce que produisent les autres...... Vous avez, au reste, fait un grand coup dans la réponse à M. Morin de montrer que vous ne méprisez pas, ou du moins que vous n'ignorez pas la Philosophie

Lettr. Ms. du P. Mersenne pag. 1. & 5, 6.

1638.

sophie d'Aristote. C'est ce qui a contribué à augmenter l'es- «
time que M. Morin témoigne avoir pour vous. C'est aussi ce «
dont j'assûre toûjours ceux qui trompez par la netteté & la «
facilité de vôtre stile, que vous sçavez rabaisser pour le ren- «
dre intelligible au vulgaire, croyent que vous n'entendez «
point la Philosophie scholastique : mais je leur fais connoître «
que vous la sçavez aussi bien que les maîtres qui l'enseignent, «
& qui paroissent les plus enflez de leur habileté. «

M. Morin craignant de perdre quelque chose de sa réputation, s'il se contentoit de ce qu'avoit fait le P. Mersenne en écrivant à M. Descartes pour le remercier simplement au nom des deux, ne laissa point d'examiner ensuite sa réponse dans la pensée d'y trouver de la matiére à une replique. Il repliqua en effet dés le XII jour du même mois : & nous avons encore ce second écrit inséré au premier tome des lettres de M. Descartes, & suivi d'une nouvelle réponse que M. Descartes y fit dés le mois de Septembre avec une diligence qui le surprit, mais qui luy fit connoître qu'il avoit de la considération pour luy. M. Morin feignit de n'être pas entiérement satisfait de cette seconde réponse, & il en prit occasion de luy faire une nouvelle replique au mois d'Octobre, afin de se procurer l'honneur d'écrire le dernier. M. Descartes toûjours fort éloigné d'ambitionner une gloire si fausse, acheva de reconnoître à cette marque le caractére de l'esprit de M. Morin. Il ne voulut pas luy refuser la satisfaction qu'il souhaitoit de luy, puis qu'elle luy coûtoit si peu. C'est pourquoy il manda au P. Mersenne vers le milieu du mois de Novembre qu'il ne feroit plus de réponse à M. Morin puisqu'il ne le desiroit pas. D'ailleurs il n'y avoit rien dans le dernier écrit de M. Morin, qui pût luy donner occasion de répondre quelque chose d'utile ; & cét ouvrage n'avoit servi qu'à luy faire remarquer qu'ils étoient encore plus éloignez de sentiment sur la lumiére, sur le mouvement de la terre, & sur la disposition des cieux, qu'ils n'étoient au commencement de leur dispute.

Pag. 221. du 1. tom.

Pag. 234. du 1. tom.

Cét écrit se trouve au 1. vol. des lettr. de M. Desc. pag. 242.

Pag. 416. tom. 2.

CHAPITRE XII.

M. Descartes reçoit le livre de M. de Beaugrand sur la Géostatique. Jugement qu'il fait de ce livre avant que de l'avoir vû, mais qui ne laisse pas d'être conforme à la Vérité. Sujets de mécontentement qu'eut M. Descartes de cét homme. Réfutation de ce livre par M. de la Brosse, blâmée d'abord, puis approuvée par M. Descartes, qui se trouve de l'avis de M. de Fermat, tant sur M. de Beaugrand que sur M. de la Brosse. M. Descartes ayant lû la Géostatique de M. de Beaugrand en envoye son sentiment par écrit à M. des Argues & au P. Mersenne. Il leur envoye ensuite son écrit de la question Géostatique qu'il appelloit, tantôt Statique, *tantôt* écrit de Méchanique, *mais il ne veut pas qu'on l'imprime.*

1638. MR Descartes n'étoit pas tellement occupé des réponses qu'il avoit à faire aux objections de Messieurs de Fermat, de Roberval, Petit, & Morin, qu'il n'eût quelques momens de reste pour les livres nouveaux, & particuliérement pour ceux qui concernoient les Mathématiques, & la Physique. Il en reçût un assez bon nombre de toutes grandeurs cette année, venus de France par le moyen du P. Mersenne, de M. de Zuytlichem, & de quelques Libraires de Hollande. L'un des principaux pour la forme fut celuy de M. de Beaugrand Sécrétaire du Roy touchant la Géostatique, imprimé dés l'année précédente de la grandeur qui s'appelle *in folio*, circonstance qui dés lors formoit un préjugé contre la bonté d'un livre. Mais M. Descartes étoit déja préoccupé d'ailleurs d'une maniére peu favorable à M. de Beaugrand, de la capacité duquel il n'avoit jamais eu une opinion fort avantageuse. M. de Beaugrand avoit encore contribué de son côté à diminuer l'estime que M. Descartes pouvoit avoir euë de son cœur & de son esprit, lors qu'il s'étoit laissé aller à la jalousie contre M. des Argues. Voyant que celuy-cy s'intéressoit avec le P. Mersenne pour servir M. Descartes dans la poursuite du privilége qu'on demandoit à la Cour de France pour l'impression de ses ouvrages, il

il crut devoir y jetter des obstacles, suivant le mauvais engagement où il s'étoit mis de prendre le contrepied de M. des Argues. Par une suite de ces démarches il continua de rendre de mauvais offices à M. Descartes : & n'ayant pû empêcher que ses Essais s'imprimassent avec la permission du Roy en Hollande, il ne trouva plus d'autre ressource à la passion qu'il avoit de luy nuire que celle de décrier ses ouvrages avant même qu'il les eût pû voir, & de les étouffer dans leur naissance s'il eût été possible. A peine avoit-il pû se saisir d'un exemplaire de la Dioptrique, soit en surprenant la bonté du P. Mersenne à qui M. Descartes faisoit envoyer les derniéres épreuves, soit en abusant de la fidélité de l'Imprimeur de Leyde, qui luy avoit envoyé les feuilles à mesure qu'on les tiroit de la presse comme nous l'avons remarqué ailleurs ; qu'il avoit fait paroître son empressement pour luy trouver des censeurs plûtôt que des lecteurs. Enfin il sembloit avoir voulu combler sa mauvaise volonté en inserant quelque chose contre luy dans son livre de la Géostatique qui s'imprimoit actuellement, sur la lecture précipitée qu'il avoit faite de quelques endroits de sa Dioptrique avant que de l'envoier à M. de Fermat.

1638.

Pag. 374. du 3. tom.

Tom. 3. des lettr. p. 426.

En 1637.

Il faut avoüer que M. Descartes parut un peu trop sensible d'abord à l'irrégularité de cette conduite pour un Philosophe de son rang : & l'indifférence qu'il témoigna pour voir le livre de la Géostatique pouvoit être suspecte d'affectation. Le préjugé qu'il en conçût contre cét ouvrage se trouva (heureusement pour sa réputation) véritable & solide : mais il semble que le hazard & le ressentiment n'y avoient guéres moins de part que son discernement. Le livre de M. de Beaugrand eut presque autant de censeurs qu'il rencontra de lecteurs intelligens. L'un des prémiers qui le réfutérent fut M. de la Brosse Médecin de profession : & il falloit que le livre fût d'une grande foiblesse pour tomber sous ces prémiers coups, qui au jugement des habiles de la profession, n'étoient ni trop rudes, ni trop adroitement portez.

M. de Fermat qui étoit ami particulier de M. de Beaugrand regarda cette disgrace avec des yeux qui marquoient la tendresse & la compassion de son cœur. Il n'auroit sans doute rien épargné pour soutenir ses intérets, s'il avoit eu lieu

1637. de défendre sa cause sans faire tort à sa propre réfutation : & il s'en étoit expliqué au P. Mersenne dés le mois d'Octobre ou de Novembre de l'année précédente en ces termes. » Vous m'avez envoyé deux discours, dit M. de Fermat à ce » Pére, dont l'un est contre M. de Beaugrand, & l'autre est » de la composition de M. des Argues. J'avois déja vû le second » qui est agréable & fait de bon esprit. Pour le prémier (celuy de M. de la Brosse contre M. de Beaugrand) il ne peut » être mauvais si nous en retranchons les paroles d'aigreur. » Car la cause de M. de Beaugrand est tout-à-fait déplorée. Je » luy écrivis les mêmes raisons de vôtre imprimé à luy même, » dés qu'il m'eût envoyé son livre. Le jugement de M. Descartes s'accordoit parfaitement avec celuy de M. de Fermat en » ce point. Je n'ay reçû, dit-il au même Pére, que depuis peu » de jours les deux petits livres *in folio* que vous m'avez en- » voyez, dont l'un qui traite de la perspective (*& qui est de* M. » *des Argues*) n'est pas à dés-approuver, outre que la curiosité » & la netteté de son langage est à estimer. Mais pour l'autre » (celuy de M. de la Brosse) je trouve qu'il réfute fort mal » une chose que je crois fort aisée à réfuter ; & que son silence » auroit été meilleur que ce qu'il a fait. Il apprit ensuite avec plaisir qu'il s'étoit rencontré en ce point avec M. de Fermat, & il en rabatit encore quelque chose de l'estime qu'il pouvoit avoir euë auparavant pour M. de Beaugrand. » Il » faut, dit-il, que la démonstration prétenduë de la Géostati- » que soit bien défectueuse, vû que M. de Fermat même qui est » tant ami de l'Auteur, la dés-approuve ; & que moy qui ne » l'ay point vuë, ay jugé qu'elle étoit mal réfutée, par la rai- » son seule que je n'ay pû m'imaginer qu'elle fût si peu de cho- » se que ce que je voyois que l'on réfutoit.

Au 3. vol. des lettr. de Desc. p. 173.

Tom. 2. des lettr. pag. 360.

Pag. 174. tom. 2. lettr. du XII de Décembre.

Ces maniéres de juger sainement d'autruy, quoi que différentes dans ces deux hommes rares, peuvent être considérées comme des traits de la supériorité que les génies du prémier ordre ont au dessus des esprits du commun. M. de Fermat ferme les yeux aux intérets de son ami, & approuve la réfutation que l'on fait de son livre, à quelques duretez prés. M. Descartes oublie les mauvais offices d'un homme qui avoit recherché toutes les voies de le dés-obliger, & ne peut approuver une foible réfutation d'un méchant livre, au dé-

cry

cry duquel il sembloit avoir quelque interêt. Cette différence apparente ne part que d'un fond égal d'intégrité dans l'un & dans l'autre : & sans songer à s'imiter ils ont également soin de prévenir les effets de leur passion, & ils se réünissent dans leur jugement principal, qui se terminoit à considérer la Géostatique comme un mauvais ouvrage, & à ne point approuver sa réfutation dans les maniéres & le stile de M. de la Brosse. 1638.

Les instances que le Pére Mersenne & M. des Argues firent à M. Descartes l'emportérent pourtant sur la résolution qu'il avoit prise de ne point voir le livre de M. de Beaugrand. Il le fit donc chercher à Leyde & à Amsterdam, mais inutilement, & il fallut le faire venir de Paris. Il s'étoit défendu jusques-là de le voir, non par un sentiment de mépris, mais par l'expérience qu'il avoit d'ailleurs de la médiocrité de l'Auteur, & par un éloignement merveilleux qu'il avoit *pour reprendre les fautes d'autruy*. C'étoit suivant cette disposition d'esprit qu'il se déclaroit souvent contre les écrits satyriques, & contre les réfutations trop aigres. C'étoit aussi ce qui l'avoit empéché d'approuver le livre de M. de la Brosse contre M. de Beaugrand. Outre, dit il, que M. de la Brosse s'étoit arrêté à reprendre des choses qu'on pouvoit excuser : aprés quoy il avoit finy sa réfutation sans faire voir la suite du raisonnement qu'il réfutoit. De sorte que ceux qui comme M. Descartes n'avoient point vû la Géostatique de M. de Beaugrand avoient tout sujet de juger que M. de la Brosse s'étoit contenté de *l'égratiguer*, *ou de luy arracher les cheveux*, sans luy avoir fait de profondes blessûres.

Tom. 3. pag. 429.

pag. 426, 427. ibid.

Enfin il reçût le livre de la Géostatique vers le commencement du mois de Juin, par le moyen de son *Limousin*, c'est-à-dire, d'un nouveau valet de chambre que le P. Mersenne luy avoit envoyé pour succéder au jeune Gillot qui étoit devenu un homme d'importance par les libéralitez de son Maître,* & qui s'étoit rendu assez habile sous luy pour enseigner les Mathématiques aux autres. Il n'eut pas plûtôt lû la Géostatique qu'il reconnut la précipitation avec laquelle il avoit jugé de M. de la Brosse. Ayant trouvé le livre encore plus mauvais que son préjugé ne le luy avoit fait concevoir, il comprit avec M. de Fermat comment la réfutation de ce

Tom. 2. des lettr. p. 380. & lettr. Ms. de Mersen.

* Voyez cy-aprés chap. 16.

1638. livre pouvoit être bonne, quoiqu'en la considérant séparément il ne pût la regarder comme une bonne piéce à cause de l'aigreur de ses termes, & du peu de liaison qu'il avoit trouvé dans son raisonnement.

Quand au jugement qu'il fit de la Géostatique aprés l'avoir lûë, il se vid obligé de l'envoyer au P. Mersenne, tant pour la satisfaction de ce Pére que pour celle de M. des Argues, à qui il n'étoit plus en état de rien refuser. C'est ce qu'il fit peu de jours aprés dans une lettre qu'il en écrivit à ce Pére en ces termes. » Quoique les fautes qui se trouvent » dans l'écrit de la Géostatique soient si grossiéres qu'elles ne » puissent surprendre personne, & que pour ce sujet elles méritent » plûtôt d'être méprisées que contredites : néanmoins, » puisque vous desirez en sçavoir mon opinion, je la mettray » icy en peu de mots.

pag. 416. tom. 3. des lettr. pag. 341, 342, & suivant. du 3. tom.

» Je n'ay trouvé dans tout ce beau livre *in folio* qu'une seule » proposition, quoique l'Auteur en conte treize. Car pour » les trois prémiéres & la dixiéme, ce ne sont que des choses » de Géométrie si faciles & si communes qu'on ne sçauroit » entendre les Elémens d'Euclide sans les sçavoir. Les V, VI, » VII, VIII, IX, & XI^mes ne sont que des suites, ou des répétitions » de la quatriéme ; & elles ne peuvent être vrayes, si » elle ne l'est. Pour la VII, la XII, & la XIII^me il est vray qu'elles » ne dépendent pas ainsi de cette quatriéme : mais parce » que l'Auteur s'en sert pour tâcher de les prouver, & même » qu'il ne se sert pour cela que d'elle seule, & que d'ailleurs » elles ne sont non plus que les autres d'aucune importance, » elles ne doivent point être contées. De sorte qu'il ne reste » que la quatriéme toute seule à considérer : & elle a déja » été si bien réfutée par M. de la Brosse qu'il n'est pas besoin » d'y rien ajoûter. Car de cinq ou six fautes qu'il y remarque, » la moindre est suffisante pour faire voir que le raisonnement » de cét Auteur ne vaut rien du tout. J'ay eu grand » tort l'année passée en voyant cette réfutation de M. de la » Brosse, sans avoir vû le livre qu'il réfutoit, de ne la pas » approuver. Mais la seule raison qui m'en empécha, fut que » je ne pouvois m'imaginer que les choses qu'il reprenoit fussent » si absurdes qu'il les représentoit : & je me persuadois » qu'il exaggéroit seulement quelques omissions, ou des fautes

commises

commiſes par inadvertance, ſans toucher aux principales « 1638.
raiſons de l'Auteur. Mais je vois maintenant que ces prin- «
cipales raiſons, que je ſuppoſois devoir être dans ſon beau li- «
vre, ne s'y trouvent point. Et quoique j'aye vû beaucoup de «
quadratures du cercle, de mouvemens perpétuels, & d'au- «
tres ſemblables démonſtrations prétenduës qui étoient fauſ- «
ſes, je puis dire néanmoins avec vérité que je n'ay jamais vû «
tant d'erreurs jointes enſemble en une ſeule propoſition. «
Dans les paralogiſmes des autres on a coutume de ne ren- «
contrer rien d'abord qui ne ſemble vray, en ſorte qu'on a «
de la peine à remarquer entre beaucoup de véritez quelque «
petit mélange de fauſſeté, qui eſt cauſe que la concluſion «
n'eſt pas vraye. Mais c'eſt icy le contraire. On a de la peine «
à remarquer aucune vérité ſur laquelle cét Auteur ait ap- «
puyé ſon raiſonnement : & je ne ſçaurois deviner autre choſe «
qui luy ait donné occaſion d'imaginer ce qu'il propoſe, ſi- «
non qu'il s'eſt équivoqué ſur le mot de *centre* ; & qu'ayant «
oüi nommer le centre d'une balance auſſi bien que le cen- «
tre de la terre, il s'eſt figuré que ce qui étoit vray à l'égard «
de l'un, le devoit être auſſi à l'égard de l'autre, d'où il eſt «
tombé dans un trés-grand nombre de fautes groſſiéres.... «
En général, on peut dire que tout ce que contient ce livre «
de Géoſtatique eſt ſi peu de choſe, que je m'étonne que les «
honnêtes gens aient jamais daigné prendre la peine de le «
lire : & j'aurois honte de celle que j'ay priſe de vous en mar- «
quer mon ſentiment, ſi je ne l'avois fait à vôtre priére. Je «
ſçay que de vôtre côté vous ne me l'avez demandé qu'à deſ- «
ſein de me faire dire mon opinion de la matiére que l'Au- «
teur y traite, ſans vous ſoucier beaucoup de la maniére dont «
il l'a traitée. Mais c'eſt un ſujet qui mérite bien que j'y em- «
ploye quelqu'une de mes meilleures heures, au lieu que je «
n'en ay donné à celuy-cy qu'une de celles que je voulois per- «
dre. C'eſt pourquoy j'aime mieux vous l'envoyer ſéparément «
au prémier voyage.

C'eſt ce qu'il fait voir p. 343, 344, 345, 346.

p. 346, 447, ibid.

Pour ne point manquer à ſa parole, il travailla inceſſamment à l'*éxamen* qu'il avoit promis à ces deux amis de la *queſtion géoſtatique* en elle-même ; & il en fit un petit traité qu'il leur envoya vers le XXII, ou XXIII jour du mois de Juillet. Le P. Merſenne en fut ſi content qu'il luy en récrivit

1638. le prémier jour d'Août, pour luy dire qu'à son sens il s'étoit surpassé luy-même dans cét écrit, & que ce petit traité renfermoit toutes les méchaniques, excepté la seule force de la *percussion*. Le P. Mersenne ne crut pas devoir demeurer dans les termes de ce compliment, & quinze jours aprés il manda à M. Descartes que M. Des Argues & les autres sçavans à qui il avoit fait voir cét écrit étoient d'avis qu'il fût imprimé. M. Descartes luy répondit vers le commencement de Septembre que l'écrit ne méritoit nullement d'être publié : mais que si on desiroit absolument qu'il le fût, la chose luy étoit assez indifférente, pourvû que son nom n'y parût pas, & que l'on en retranchât quelques termes d'aigreur, & quelques épithétes trop dures qu'il avoit employées contre le Géostaticien, dans la pensée qu'elles tomberoient, & qu'elles périroient sous la main du P. Mersenne, avec la lettre qu'il luy en écrivoit en particulier. Ce n'est pas que selon luy ces épithétes ne convinssent assez bien à M. de Beaugrand en le traitant à la rigueur : mais il reconnoissoit qu'il ne luy convenoit pas de les écrire ; & qu'elles ne luy étoient échapées de la plume qu'*en faveur du tour qu'il avoit joüé* au Pére Mersenne, à M. des Argues & à luy, pour le privilége de ses Essais.

Lettr. Mſ. du P. Mersenne.

pag. 373. 374 du 3. vol.

C'auroit été un beau trait de générosité à M. Descartes de ne point se laisser aller à ses ressentimens du prémier coup. Mais ayant eu cette foiblesse, il étoit encore assez glorieux pour luy de s'en relever de si bonne heure. Pour la réparer encore d'une maniére plus digne de luy, il révocqua par une lettre du 1^er d'Octobre au P. Mersenne la permission qu'il sembloit luy avoir donnée d'imprimer son écrit de Géostatique, sous prétexte qu'il ne l'avoit pas composé dans cette vûë. Il allégua aussi pour raison que ce petit traité n'étoit pas assez achevé pour marcher seul. D'un autre côté ç'auroit été à son avis luy donner une trés-mauvaise compagnie que de le joindre avec son sentiment du livre de M. de Beaugrand. D'ailleurs il auroit eu honte qu'on en eût pris occasion de croire qu'il se seroit arrêté sérieusement à dire son opinion de ce livre. Outre que ces deux écrits étans joints ensemble n'auroient fait qu'*un livre digne d'être couvert de papier bleu*. Mais afin que son refus ne chagrinât point entiérement le Pére

Tom. 2. de ses lettr. p. 399.

Ce sentiment comprend six pages de la lettre LXII. du 3. tom. des lettr.

pag. 399. *ut supr.*

Pére Merſenne, il ajoûta que ſi ſon écrit de la Géoſtatique contenoit quelque choſe qui valût la peine qu'on le vît, il croyoit qu'il ſeroit plus à propos de l'inſérer dans le recueil des objections qu'on luy avoit faites juſques-là & qu'on devoit luy faire dans la ſuite. En effet, ce recueil ne devoit être qu'un ramas de toutes ſortes de matiéres: & ſon deſſein étoit de le faire imprimer volume à volume à meſure qu'il verroit groſſir les matiéres, tant des objections des autres, que de ſes réponſes & de ſes autres écrits volans. 1638.

Quelques Mathématiciens ſectateurs de M. Deſcartes ont crû que cét écrit de la Géoſtatique étoit fondu dans la cellule du P. Merſenne, & que ce Pére pour avoir refuſé de le communiquer aux envieux de M. Deſcartes, ſembloit avoir innocemment contribué à la perte que le Public en auroit faite, dans la ſuppoſition que les amis à qui il l'avoit fait lire, le luy auroient remis entre les mains, ſans en avoir pris copie. Mais il paroît que cét écrit n'eſt autre que celuy que nous trouvons imprimé au prémier volume des lettres de M. Deſcartes touchant la queſtion de ſçavoir, *ſi un corps péſe plus ou moins étant proche du centre de la terre qu'en étant éloigné.* On n'aura preſque point lieu d'en douter, ſi l'on remarque que cét écrit eſt l'effet de la promeſſe qu'il avoit faite dix jours auparavant, c'eſt-à-dire, vers le milieu de Juillet à M. des Argues & au P. Merſenne, de leur envoyer un examen ou diſſertation de la queſtion géoſtatique par le prémier ordinaire d'aprés celuy par lequel il leur envoyoit ſon ſentiment ſur la Géoſtatique de M. de Beaugrand. Quelques Carteſiens de nos jours ont crû que cét écrit étoit véritablement *la Statique* de M. Deſcartes, & ils ſemblent avoir voulu confondre le genre avec ſon eſpéce: mais M. Deſcartes leur en a donné l'exemple en ſe ſervant [a] de la même expreſſion en quelques rencontres, & même en d'autres occaſions d'un terme encore plus général pour appeller ce traité ſon [b] *petit écrit de Méchanique*. Nous avons vû que M. Deſcartes pour ôter au P. Merſenne l'envie de le faire imprimer s'étoit ſervi du prétexte qu'il n'étoit pas achevé. En effet, il s'endormit ſur la fin, de ſorte que s'étant allé repoſer, il fit tranſcrire l'écrit le lendemain au matin, & l'envoya à la poſte pour Paris ſans le relire, & ſans ſonger qu'il n'avoit pas fini.

Lettr. Mſſ. du P. Merſenne pag. 7, 8.

C'eſt la LXXIII. lettre du prémier volume pag. 327, & ſuiv.

pag. 347. *initio.* tom. 3.

[a] Pag. 398. du 2. tom.

[b] Tom. 2. des lettr. p. 413.

1638. Monsieur des Argues s'en apperçût, & il en dit sa pensée au P. Mersenne, qui en écrivit le prémier jour de Septembre à M. Descartes pour luy en donner avis, & pour luy faire sçavoir en même têms que quelques-uns faisoient difficulté d'admettre le principe qu'il avoit supposé dans son examen de la question géostatique.

Le P. Mers. avoit déja écrit à M. Descartes dés le 1. d'Août pour le remercier de cét écrit.

M. Descartes jugea ces deux points trop importans pour différer long-têms à en répondre au P. Mersenne. Il luy envoya donc dés le XII de Septembre une ample explication pour servir de démonstration au principe qu'il avoit supposé dans son écrit, persuadé que quand il auroit sauvé ce principe de la critique, il mettroit à couvert toutes les déductions qu'il en avoit faites. Quant à l'autre point qui regardoit le defaut qu'avoit remarqué M. des Argues à la fin de son écrit, M. Descartes avoüa le fait; & il reconnut que non-seulement il n'avoit pas achevé son écrit, mais qu'il s'étoit même trompé dans les derniéres lignes qu'il en avoit écrites, parce que l'accablement où le sommeil l'avoit réduit luy avoit fait perdre l'attention qui luy étoit nécessaire. C'est ce qui luy fit prier le P. Mersenne de remercier M. des Argues de son avis, & ensuite d'effacer les derniéres lignes de son écrit * ou commençoit le defaut.

C'est la LXXIV lettr. du 1. vol.

pag. 412, 413. tom. 2.

pag. 413. du 2. tom. des lettr.

pag. 346, du 1. vol.

* *Ce qu'il veut qu'on efface commence au dernier* alinea *par ces mots.* Et même on peut démontrer que ce centre, &c. *jusqu'à la fin de la piéce.*

CHAP.

CHAPITRE XIII.

Question fameuse de la ligne appellée la Roulette. *Histoire de cette ligne découverte par le P. Mersenne & expliquée par M. de Roberval. Personne d'entre les Géométres du siécle n'en peut donner la démonstration que M. de Fermat & M. Descartes, aprés M. de Roberval. Examen du récit historique qu'en a fait M. Pascal le jeune. M. Descartes donne l'explication de sa Démonstration. Il envoye aussi au Pére Mersenne la solution de diverses choses concernant la Roulette que M. de Roberval avoit témoigné ne pas sçavoir.*

LE rang que M. Descartes tenoit parmi les Mathématiciens du siécle ne permettoit pas qu'il se passât rien de considérable dans leur corps sans sa participation. Il ne parut rien de plus éclatant chez eux que la fameuse question de la *Roulette* qui les exerça pendant le cours de l'année 1638, & qui se trouvant agitée à Paris comme dans le lieu de son centre, fut déférée à M. Descartes en Hollande, & à M. de Fermat en Languedoc. On la publioit comme une invention de M. de Roberval, & l'on peut dire que rien n'avoit encore donné tant d'accroissement à la réputation où il s'est vû de l'un des prémiers Géométres de son têms. Le nom de *Roulette* étoit de la fabrique du P. Mersenne, à qui il semble que l'on avoit la prémiére obligation de cette nouuelle découverte. Mais pour satisfaire la curiosité de ceux qui souhaiteront de sçavoir par quels degrez on est arrivé à la connoissance de cette ligne & de sa nature, il est à propos de faire un abrégé historique de ce qui la regarde : & je reprendray la chose à sa source, d'autant plus volontiers qu'elle est de beaucoup postérieure à la naissance de Monsieur Descartes.

Cette prémiére circonstance de sa nouveauté doit sans doute nous surprendre, de voir qu'une ligne si commune, qui n'est guéres moins fréquente dans l'usage du mouvement que la ligne droite & la ligne circulaire, & qui se décrit incessamment aux yeux de tout le monde, n'ait pas été considérée

1638. ſidérée par les Anciens, dans les écrits deſquels on prétend qu'il ne s'en trouve point de veſtige. Cette ligne n'eſt autre choſe que le chemin que fait en l'air le clou d'une rouë, quand elle roule de ſon mouvement ordinaire, depuis que ce clou commence à s'élever de terre, juſqu'à ce que le roulement continu de la rouë l'ait rapporté à terre aprés un tour entier achevé. Mais dans cette définition il faut ſuppoſer pour la commodité des opérations géométriques que la rouë ſoit un cercle parfait; que le clou ſoit un point marqué dans la circonférence de ce cercle; & que la terre que touche ce point en commençant & en finiſſant ſon tour ſoit parfaitement unie ou plane.

Hiſtoria Trochoidis ſeu Cycloid. p. 1.

On prétend que le Pére Merſenne fut le prémier qui la remarqua, & qu'il en fit l'obſervation vers l'an 1615 en conſidérant le roulement des rouës. Sans une autorité du poids de celle de M. Paſcal le jeune nous aurions de la peine à nous perſuader que cette obſervation fût même ſi ancienne en la donnant au P. Merſenne. Ce Pére n'avoit encore alors que 26 à 27 ans. Il demeuroit à Nevers, éloigné du commerce des Mathématiciens, auquel il ſemble ne s'être engagé que depuis ſon établiſſement au couvent des Minimes de la Place royale à Paris; ce qui n'arriva que quatre ans aprés le têms auquel on ſuppoſe qu'il fit cette obſervation. Quoy qu'il en ſoit, ce fut ce Pére qui luy donna le nom de la *Roulette*, à cauſe que ſa deſcription ſe fait par un tour de rouë. Aprés en avoir fait la remarque il voulut en reconnoître la nature & les propriétez. Mais comme il n'étoit pas auſſi heureux à réſoudre les belles queſtions qu'à les former, il n'eut point aſſez de pénétration pour venir à bout de celle-cy. Cela l'obligea d'en faire la propoſition à d'autres, & il exhorta à rechercher la nature de cette ligne tous les habiles gens de l'Europe qu'il en jugea capables, & entre autres le célébre Galilée. Mais aucun d'eux n'y put réüſſir, & tous ſemblérent perdre l'eſpérance de voir jamais la ſolution de cette difficulté.

Hiſt. Troch. ibid.

Dix-neuf ou vingt années ſe paſſérent de cette ſorte, juſques à ce qu'en 1634 ce Pére voyant réſoudre à M. de Roberval nouvellement Profeſſeur en la chaire de Ramus pluſieurs problémes, il ne le crût pas incapable de luy donner

la

la solution de la Roulette. Il ne fut pas trompé. M. de Roberval démontra que l'espace de la Roulette est triple de la rouë qui la forme : & il s'avisa pour lors de l'appeller en latin *Trochoïdes* plûtôt que *Rotula*, d'un nom tiré du grec correspondant au mot françois de *Roulette*. Il fit connoître au Pére Mersenne que la question étoit résoluë : & il luy déclara même cette raison *triple*, en exigeant néanmoins de luy qu'il la tiendroit sécréte pendant l'espace d'un an qu'il prendroit pour proposer de nouveau cette question à tous les Géométres. Le Pére ravi de ce succés, leur écrivit à tous, si nous en croyons M. Pascal, & il les pressa d'y penser tout de nouveau, en leur déclarant que M. de Roberval l'avoit résoluë sans leur dire comment. L'année & plus, selon le même Auteur, se passa, sans qu'aucun en eût trouvé la solution. Le P. Mersenne leur écrivit pour la troisiéme fois en 1635, & il leur découvrit alors que la raison de la Roulette à la Rouë étoit comme trois à un. Avec ce nouveau secours, continuë M. Pascal, il s'en trouva deux qui en donnérent la démonstration. Le P. Mersenne reçût leurs solutions presque en même têms, l'une de M. de Fermat Conseiller au Parlement de Toulouse, l'autre de M. Descartes, toutes deux différentes l'une de l'autre, & encore de celle de M. de Roberval. De telle sorte néanmoins qu'en les considérant toutes trois ensemble, il n'étoit pas difficile de reconnoître quelle étoit celle du véritable Auteur, c'est-à-dire de M. de Roberval, qui avoit le prémier donné la solution du probléme. Car la démonstration de M. de Roberval avoit un caractére tout particulier pour se faire distinguer des deux autres : elle étoit prise par une voye si belle & si simple, qu'il étoit aisé de voir que c'étoit la naturelle. Ce fut en effet par cette même voye que M. de Roberval arriva depuis à des dimensions bien plus difficiles sur ce sujet, à quoy ny la méthode de M. de Fermat ny celle de M. Descartes n'ont pû servir.

1638.

Hist. Troch. pag. 2.

Ce récit paroît si bien circonstancié, & il nous est venu de la part d'un Auteur d'un si grand nom, qu'il semble qu'il ne nous resteroit plus rien à examiner touchant la vérité de ce fait, principalement aprés M. Pascal, qu'on devroit supposer en avoir été le mieux informé des hommes, & qui

1638. semble avoir perfectionné la connoissance de tout ce qui peut regarder la Roulette. Mais comme nous ne devons pas faire paroître moins d'amour que luy pour la vérité, nous pouvons prendre la liberté qu'il nous auroit donnée luy-même de retoucher à son récit avec d'autant moins de scrupule, qu'il nous auroit prévenu sans doute en ce qui regarde la part que M. Descartes peut avoir euë dans la question de la Roulette, s'il avoit sçû la maniére dont le P. Mersenne & M. Descartes vivoient ensemble, & s'il avoit pû voir ce qu'ils se sont écrit l'un à l'autre sur ce sujet.

Je passe la difficulté que j'ay déja trouvée à croire que le P. Mersenne se fût avisé de remarquer la Roulette dés l'an 1615, & qu'il eût été vingt ans depuis sans pouvoir trouver personne, non pas même Galilée qui fût capable de rechercher la nature de cette ligne. Je veux que la multitude presque infinie d'opérations Géométriques qu'il avoit faites pendant plusieurs années avec M. Descartes, M. Mydorge, & M. Hardy avant la retraite du prémier en Hollande, ne luy eussent rien produit sur ce sujet, quoique M. Descartes fût dés-lors en réputation de ne pouvoir demeurer court sur ce qui peut être du ressort de la Géométrie. Mais s'il étoit certain que ce Pére de concert avec M. de Roberval eût écrit *à tous les Géométres* dés l'an 1634 pour leur proposer la question de la Roulette & leur en demander la solution, il est plus que probable qu'il n'auroit pas oublié M. Descartes, à qui depuis cinq ans il étoit en habitude d'écrire réglément toutes les semaines en Hollande, & trés-souvent de trois jours en trois jours sur des sujets de Mathématiques beaucoup moins importans. S'il en avoit écrit dés-lors à M. Descartes, il en auroit infailliblement reçû quelque réponse selon leurs conventions, par lesquelles le P. Mersenne s'étoit obligé de luy mander tout, & M. Descartes de luy répondre exactement à tout. Le P. Mersenne n'auroit certainement pas été réduit à luy écrire sur la Roulette une seconde & troisiéme fois pour en arracher une réponse qu'on prétend n'être venuë qu'aprés plus d'un an, c'est-à-dire en 1635, qui est un caractére de fausseté trés-manifeste. Il est assez visible que la prémiére fois que le P. Mersenne écrivit à M. Descartes touchant la Roulette & la démonstration de M. Roberval n'arriva

Pag. 2. hist. Troch. ut supra.

1638.

n'arriva que trois ans aprés le têms auquel on ſuppoſe qu'il luy en écrivit pour la troiſiéme fois. La lettre de ce Pére eſt du XXVIII d'Avril 1638. Elle apprenoit à M. Deſcartes » que M. de Roberval avoit trouvé quantité de belles ſpéculations nouvelles, tant géométriques que méchaniques ; qu'entre autres choſes il avoit démontré que l'eſpace compris par une ligne courbe, dont les extrémitez tombent ſur les deux bouts d'une ligne droite en demi cercle, eſt triple de la Roulette ou cercle qui ſe meut dans cét eſpace depuis le prémier point d'une extrémité juſqu'au dernier point de l'autre ſur le plan ou la ligne droite ; que cét eſpace eſt fait par la Roulette même qui ſe meut, lors que la ligne droite eſt égale à la circonférence de cette Roulette, &c.

Elle eſt au 3. vol. des lettr. de Deſcart. pag. 380. lett. LXVII.

M. Deſcartes répondit à cette lettre vers le milieu du mois de May ſuivant, en des termes qu'il eſt néceſſaire de rapporter mot à mot, pour ſervir de preuve à ce qu'on vient de marquer. » J'ay reçû, dit-il à ce Pére, vos lettres du vingt-huitiéme d'Avril & du prémier de May en même têms : & outre les lettres des autres, j'y trouve vingt-ſix pages de vôtre écriture auſquelles je dois réponſe. Véritablement c'eſt une extréme obligation que je vous ay, & je ne ſçaurois penſer à la peine que je vous donne que je n'en aye un trés-grand reſſentiment. Mais *ad rem.* Vous commencez par une invention de Monſieur de Roberval, touchant l'eſpace compris dans la ligne courbe que décrit un point de la circonférence d'un cercle (ou Roulette) qu'on imagine rouler ſur un plan ; à laquelle j'avouë que je n'ay cy-devant jamais penſé, & que la remarque en eſt aſſez belle. Mais je ne vois pas qu'il y ait dequoy faire tant de bruit, d'avoir trouvé une choſe qui eſt ſi facile, que quiconque ſçait tant ſoit peu de Géométrie ne peut manquer de la trouver, pourvû qu'il la cherche. M. Deſcartes donne enſuite la démonſtration de la Roulette que le Pére Merſenne ſouhaitoit de luy : & l'on ne doutera point que cette lettre que M. Paſcal n'avoit point vûë non plus que celle du P. Merſenne, ne ſoit de l'an 1638, lors qu'on remarquera qu'il y eſt fait mention de ſes différens avec M. de Fermat, M. de Roberval, M. Petit, & M. Morin, & de pluſieurs autres faits hiſtoriques arrivez cette année & ſur la fin de la précédente. Le

Pag. 384. du 3. tom

Pag. 389, 390, 391, 392, 393, du même tome.

1638. P. Merſenne ne manqua point de faire voir à M. de Roberval la démonſtration de la Roulette que M. Deſcartes luy avoit envoyée : mais celuy-cy la trouva trop courte pour être bonne, en quoy il fit connoître qu'il avoit le goût fort différent de celuy de M. Deſcartes. Ce Pére en récrivit au mois de Juin ſuivant à M. Deſcartes, qui voulut bien luy donner ſur ce point des éclairciſſemens qu'il luy envoya au mois de Juillet, en luy marquant qu'il ne luy avoit point envoyé la démonſtration de la Roulette au mois de May dernier comme une choſe d'aucune valeur, mais ſeulement afin de faire voir à ceux qui en faiſoient grand bruit, qu'elle étoit trés-facile. » Je l'avois écrite, dit-il, fort ſuccinctement, » tant afin d'épargner le têms, que parce que je penſois que » ces Meſſieurs (c'eſt-à-dire M. de Roberval & peut-être M. » Paſcal le pére) ne manqueroient pas de la reconnoître pour » bonne, ſi-tôt qu'ils en verroient les prémiers mots. Mais » puiſque j'apprens qu'ils la nient, je l'éclairciray icy de telle » ſorte, qu'il ſera facile à chacun d'en juger.

Pag. 366. du même tome.

Aprés ce préambule, M. Deſcartes donna au P. Merſenne une explication trés-ample de ſa démonſtration de la Roulette, & l'avertit ſur la fin qu'il n'y avoit rien à changer à cette démonſtration, & que l'éclairciſſement qu'il venoit d'y ajoûter n'étoit diffus qu'afin de pouvoir être entendu par ceux qui ne ſe ſervoient point d'Analyſe, les autres n'ayant beſoin *que de trois coups de plume* pour la trouver par le calcul.

Depuis la page 366 juſqu'à la page 370. ibid.

Il ſe trouvoit dans diverſes queſtions dépendantes de celle de la Roulette pluſieurs choſes dont M. de Roberval témoignoit n'avoir point de connoiſſance. Il en écrivit au P. Merſenne, pour le prier de s'en informer à d'autres, & de leur en demander l'explication. Le Pére s'addreſſa à M. Deſcartes, ſa reſſource ordinaire, & il en fut ſatisfait par une lettre écrite du XXIII d'Août de la même année. » Je vous » envoye, luy dit-il, des ſolutions de tout ce que M. de Ro- » berval dit ne ſçavoir pas dans la lettre dont vous m'avez en- » voyé la copie. Mais je vous prie de les faire voir à pluſieurs » avant luy, & même de ne luy en point donner l'original. Car » j'ay tant remarqué de procédures indirectes dans ſa condui- » te, que je crois qu'il ne faut pas trop s'y fier. Et s'il n'avoit

Pag. 405 du tom. 3.

pû

pû comprendre ma prémiére démonſtration de la Roulette, " 1638.
il ne comprendra peut-être pas non plus tout ce qui eſt dans "
celles-cy. Mais il m'auroit coûté trop de peine, pour expli- "
quer & éclaircir toutes choſes en les réduiſant à la portée des "
enfans. Je ſeray bien aiſe de ſçavoir ce qu'il aura dit de ma "
derniére explication de la démonſtration de la Roulette : car "
je crois qu'elle eſt ſi claire, que s'il la nie, les moindres éco- "
liers ſeront capables de ſe mocquer de luy. "

CHAPITRE XIV.

Suite de l'hiſtoire de la Roulette. S'il eſt vray que M. de Roberval en ait trouvé les tangentes. M. Deſcartes défend M. de Fermat contre M. de Roberval, qui attaque enſuite la démonſtration de M. Deſcartes, ſans effet. Il veut perſuader qu'il a trouvé les tangentes & ce qui en dépendoit ſans le ſecours de M. Deſcartes & de M. de Fermat. La queſtion de la Roulette ſe communique aux Italiens ſous le nom de Cycloïde *par le moyen de M. de Beaugrand, qui envoye à Galilée les copies de ce qui s'en étoit écrit en France. M. Deſcartes renonce à la part qu'il avoit à cette invention, pour en laiſſer toute la gloire à M. de Roberval.*

MR Paſcal non content d'avoir préferé la ſolution ou la démonſtration que M. de Roberval avoit donnée de la Roulette à celles de M. de Fermat & de M. Deſcartes même, ajoûte que M. de Roberval n'en demeura point là ; & dans le même têms, c'eſt-à-dire en 1635 ſelon ſon calcul, mais en 1638 ſelon les marques que nous en avons rapportées, il donna encore deux autres ſolutions, dont l'une fut *la dimenſion du ſolide de la Roulette autour de la baſe* ; l'autre, l'*invention des touchantes* * *de cette ligne* par une méthode qu'il trouva alors & qu'il divulga incontinent, laquelle eſt ſi générale qu'elle s'etend aux tangentes de toutes les courbes, & conſiſte dans la compoſition des mouvemens. Mais il faut conſidérer que M. Paſcal n'a rapporté cela que long-têms aprés la mort de M. ſon pére, & ſur la foy du ſeul M. de Roberval, qui n'étoit pas toûjours à l'épreuve de la diſſimulation &

Hiſt. Troch. pag. 2.

* Ou tangentes.

1638.

de la hablerie, comme le témoignent encore aujourd'huy ceux des vivans qui ont eu l'honneur de le connoître. M. Descartes qui ne traitoit toute cette question que par ce qu'il en étoit prié, & qui agissoit avec le P. Mersenne & M. de Fermat sans déguisement, & sans songer à se faire honneur de la part qu'il pouvoit avoir dans cette invention, semble nous fournir dequoy suspendre nôtre créance sur ce sujet. M. de Fermat avoit prié le P. Mersenne d'envoyer de sa part à M. Descartes ce qu'il avoit fait sur la Roulette pour en sçavoir son sentiment, & ce Pére s'étoit acquité de sa commission dés le mois de Juillet. M. Descartes récrivit en droiture à M. de Fermat au mois d'Août suivant, pour luy marquer que » la tangente de la ligne courbe que décrit le mouvement d'une Roulette qu'il avoit fort bien démontrée, étoit une preuve trés-assûrée de la connoissance profonde qu'il avoit de la Géométrie. Car, dit-il, comme elle semble dépendre du rapport qui est entre une ligne droite & une ligne circulaire, il n'est pas aisé d'y appliquer les régles qui servent aux autres. Et M. de Roberval, qui est sans doute aussi l'un des prémiers Géométres de nôtre siécle, confessoit ne la sçavoir pas, & même ne connoître aucun moyen pour y parvenir. Il est vray que depuis ce têms-là il a dit aussi qu'il l'avoit trouvée, mais ç'a été justement le lendemain d'aprés avoir sçû que vous & moy la luy envoyions. Et une marque certaine qu'il se trompoit, est qu'il disoit avoir trouvé en même têms que vôtre construction étoit fausse, lorsque la base de la ligne courbe étoit plus ou moins grande que la circonférence du cercle. Ce qu'il eût pû dire tout de même de la mienne, si ce n'est qu'il ne l'avoit pas encore vûë, car elle s'accorde entiérement avec la vôtre.

Pag. 348, 349. du 3. tom. des lettr.

Voyez cy-dessus à la fin du chapitre précédent.

Item. tom. 2. des lett. pag. 401.

Au reste pour ne pas se départir trop légérement du sentiment de M. Pascal, on pourroit dire que M. de Roberval, aprés avoir chargé le P. Mersenne de sçavoir de M. Descartes & de M. de Fermat, s'ils pourroient luy apprendre ce qu'il avoüoit ne pas sçavoir, auroit médité profondément sur ces questions en attendant leurs réponses, & auroit trouvé les tangentes ou touchantes dont il étoit en peine, avant que de rien recevoir de leur part. Quoi qu'il en soit, M

Pag. 405. du 3. tom. des lettr.

Pag. 350. du 3. tom.

Descarte.

Desc. témoigna dans sa réponse au P. Mersenne qu'il étoit fort aise de voir les questions, que M. de Roberval & les autres Géométres luy avoient déclaré qu'ils ne sçavoient pas, parce qu'en les cherchant il auroit occasion d'éprouver si son Analyse étoit meilleure que celle dont ils se servoient. La prémiére de ces questions étoit de trouver *les tangentes des courbes décrites par le mouvement d'une Roulette*. A quoy M. Descartes répondit « que la ligne droite qui passe par le point de la courbe dont on veut trouver la tangente, & par celuy de la base auquel touche la Roulette pendant qu'elle le décrit, coupe toujours cette tangente *à angles droits*. Il répondit aussi à toutes les autres choses pour l'instruction de M. de Roberval d'une maniére qui auroit satisfait un homme plus sincére ou moins difficile. Pour luy, il n'est pas étrange qu'il n'ait pas été entiérement satisfait de luy-même, parce qu'il s'étoit assujetti à suivre ce qui luy avoit été prescrit, & qu'il auroit été obligé d'écrire trop de choses, s'il avoit entrepris de démontrer cette tangente, & les autres questions d'une maniére plus belle & plus géométrique. Ce qui ne diminuoit pourtant rien de l'excellence des réponses qu'il envoya au P. Mersenne pour M. de Roberval, & les autres Mathématiciens de Paris. Il en étoit si persuadé qu'il finit en disant à ce Pére que si ces Géométres n'étoient pas contents de ces solutions, il ne pourroit jamais venir à bout de les contenter, quand même il auroit le don de faire des miracles; & qu'en ce cas-là il n'y tâcheroit plus de sa vie.

Et 354. ibid.

« Ces réponses se trouvent depuis la page 350 jusqu'à la 358. du 3. tom.

Pag. 358 ibid.

M. de Roberval ne pouvant persuader le Public que sa démonstration étoit aussi ancienne que celles de M. de Fermat & de M. Descartes, ni même qu'il eût montré la sienne avant que d'avoir vû les deux autres, ne s'appliqua plus qu'à chercher des défauts dans celles-cy, pour avoir lieu de leur préférer la sienne. M. Descartes persista à dire que M. de Fermat avoit fort bien trouvé la tangente de la Roulette*, & qu'elle se rapportoit à la sienne; que M. de Roberval, qu'il jugeoit moins habile en Géométrie que M. de Fermat, s'exposoit à la risée publique, de ne prétendre avoir trouvé la tangente de la Roulette, qu'aprés avoir appris qu'il l'avoit envoyée au P. Mersenne; & qu'il s'étoit trompé luy-même en prétendant par une pure chicanerie que la démonstration

Tom. 2. des lettr. p. 400, 401. item p. 414.

* *Il disoit que la maniére dont M. de Fermat avoit éxaminé la tangente de la Roulette étoit la même dont Archiméde s'est servi pour la tangente de la spirale, &c.* tom. 2. p. 414.

1638. tion de M. de Fermat n'étoit pas vraye.

M. de Roberval pour accorder quelque chose aux mouvemens de sa jalousie, s'avisa de dire que M. Descartes n'auroit pas trouvé l'espace de sa Roulette, si le P. Mersenne ne luy eût mandé qu'il étoit *triple du cercle*. M. Descartes trouva cette défaite peu judicieuse, & il en récrivit au P. Mersenne en ces termes. L'espace de sa Roulette n'est triple qu'en » un seul cas; & la façon dont je l'ay trouvé s'étend à tous les » autres, même lors que la Roulette est une ellipse ou deux » hyperboles. D'ailleurs je n'ay pas eu assez bonne opinion de » luy pour m'arrêter à ce qu'il pouvoit dire ou penser. Enfin » l'éxemple de M. de Fermat, qui aprés l'avoir sçû comme » moy du cercle, a nié au commencement qu'il fût vray, mon» tre assez que cela n'aide guéres à en trouver la démonstra» tion: comme en effet, à cause qu'il n'est vray que dans un » seul cas, il y peut plûtôt nuire qu'y servir, lors qu'on veut » chercher généralement ce qui en est. Quant au solide de la » Roulette, il est beaucoup plus grand que vous ne mandez; » & je crois qu'on en peut trouver la juste grandeur. Mais re» nonçant tout de bon comme je fais à la Géométrie, je ne veux » point m'arrêter à la chercher.

Si Roberval avoit trouvé la dimension du solide de la Roulette?

Pag. 405. du 2. tom.

M. de Roberval croyant qu'il y auroit de la confusion à se taire se réduisit à dire que M. Descartes avoit changé de *medium* dans sa démonstration de la Roulette. M. Descartes le nia, & luy fit voir le tort qu'il avoit luy-même de se vanter d'avoir un *medium* pour trouver les tangentes de la Roulette qui s'appliquoit à tous les cas. Car celuy qu'il luy avoit envoyé d'Egmond étoit si général, qu'il ne servoit pas seulement pour tous les cas de la Roulette circulaire, mais aussi pour les lignes décrites par tels autres corps que ce puisse être que l'on fasse rouler sur un plan, soit curviligne, soit rectiligne. M. de Roberval alléguoit la différence de sa démonstration d'avec celle de Messieurs Descartes & de Fermat, pour faire voir qu'il l'avoit trouvée sans leur secours: & le P. Mersenne pour luy rendre service n'avoit rien oublié de ce qu'il l'avoit prié de faire pour en persuader ces Messieurs.

Pag. 414. du tom. 2.

Ces petites contestations durérent jusqu'au mois de Novembre, où M. Descartes manda à ce Pére, qu'encore qu'il luy eût envoyé *quatre ou cinq fois* la construction de M. de Roberval

berval pour la tangente de la roulette, il n'avoit point trouvé qu'elle valût rien en aucune des façons que ce Pére la luy avoit envoyée ; qu'elle pourroit être bonne d'ailleurs sans croire néanmoins qu'il l'eût trouvée de luy même indépendemment de celle de M. de Fermat, & de la sienne ; qu'il étoit aisé de déguiser une même construction en cent façons; & que s'il étoit vray qu'il l'eût trouvée, il auroit fait en sorte du moins que sa démonstration s'accordât avec sa construction.

M. de Roberval trouva la plûpart des Mathématiciens de Paris plus faciles à la persuasion, que ni M. Descartes ni M. de Fermat. M. de Beaugrand que le mauvais succez de sa Géostatique & de ses discours contre M. Descartes n'avoit pas entiérement exclus de leur nombre crut qu'il y alloit de sa réputation à prendre quelque part à une question si fameuse. L'année 1638 n'étoit pas encore achevée qu'ayant ramassé les solutions du plan de la Roulette dont M. de Roberval avoit eu soin de faire multiplier les copies à la main, avec l'excellente méthode de M. de Fermat son ami, *de Maximis & Minimis*, il envoya l'une & l'autre à Galilée en Italie, sans en nommer les Auteurs. Il est vray qu'il ne dit pas précisément que cela fût de luy : mais, selon la remarque de M. Pascal, il écrivit de sorte, qu'en n'y prenant pas garde de prés, il sembloit que ce n'étoit que par modestie qu'il n'y avoit pas mis son nom. Et pour déguiser un peu les choses, il changea les prémiers noms de *Roulette* & de *Trochoide*, dont l'un étoit du P. Mersenne, & l'autre de M. de Roberval, en celuy de *Cycloide*, qui étoit de sa façon. Ce qui, selon M. de Roberval, n'étoit pas fort extraordinaire à M. de Beaugrand, qui ne faisoit point difficulté de s'attribuer les inventions & les travaux des autres, en changeant quelques termes & supprimant leur nom.

Hist. Trochoid. pag. 2. & 3. Epistola Roberval. ad Torricellium die 7. jul. 1646. apud Timaur. Antiat. p. 13.

Mais pour suppléer à une omission de M. Pascal, nous dirons sur la foy du même M. de Roberval *, que M. de Beaugrand s'étant rendu propriétaire de la démonstration de la Roulette faite par M. Descartes, ne fit autre chose que la copier de sa main telle qu'il l'avoit reçûë du P. Mersenne, & l'envoya en même têms à Galilée comme s'il en eût été l'Auteur ; de sorte qu'il devint tout à la fois plagiaire de M. de Roberval,

* Demonstrationem quæ à D. Descartes missa fuerat Joannes de Beaugrand excepit, & propriâ manu scriptam, (cujus duplum ipse Mersennus, & ego, & multi alii perlegimus) ad ipsum Galilæũ misit ; est que penitus eadem cum unâ ex tribus quas à D. du Verdus jam Romæ degente tanquam in Italiâ inventas nuper accepi. *Roberv. ibid.*

1638. Roberval, de M. de Fermat, & de M. Descartes, c'est-à-dire de trois personnes assez indifférentes pour leurs propres compositions, & qui n'auroient pas fait difficulté de luy en faire présent, s'il s'étoit humilié jusqu'à les leur demander, sans en excepter même M. Descartes, quoi qu'il l'eût offensé mal à propos en diverses rencontres.

Depuis ce têms-là, M. Descartes n'eut pas grande part à tout ce qui se passa touchant la Roulette, si l'on en excepte les occasions qu'il a eües d'en discourir avec le P. Mersenne en particulier, & avec M. Carcavi aprés la mort de ce Pére. Dés la fin du mois de Septembre, il avoit tâché de s'en débarrasser pour une bonne fois; & sans prétendre rien à la gloire de cette invention qu'il laissoit de bon cœur à M. de Roberval pour s'appliquer à d'autres choses, il écrivit au P. Mersenne pour s'en désister. C'est ce qu'il fit en témoignant qu'il étoit dégoûté d'ailleurs de toutes les maniéres de M. de Roberval, & sur tout de sa façon favorite de conclurre *ad absurdum*, qu'il pratiquoit le plus qu'il luy étoit possible, parce qu'il l'estimoit plus subtile que l'autre. En quoi M. Descartes sembloit taxer son mauvais goût, alléguant que cette maniére de philosopher n'avoit été pratiquée par Apollonius & par Archiméde, que lors qu'ils n'avoient pû donner de meilleures démonstrations. Au reste, dit-il au P. Mersenne, » M. de Roberval n'a eu besoin d'aucune industrie » pour trouver la figure de la Roulette, puis que je luy en avois » envoyé la définition. Et son écrit ne sert qu'à me faire con» noître qu'ils l'ont fort examinée, & qu'ils ont travaillé long » têms avant que d'en pouvoir trouver la tangente. Car il y a » six ou sept mois [1] que je la leur avois proposée, & ils n'ont » commencé à en parler que depuis un mois [2]. Mais je vous » prie de ne me plus broüiller avec M. de Roberval.

Pag. 376. du 3. tom. de ses lettres.

[1] Sur la fin d'Avril 1638. & le commencement de May.

[2] En Août 1638.

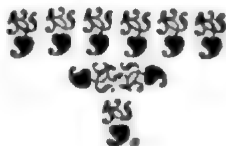

CHAP.

CHAPITRE XV.

Continuation de l'histoire de la Roulette depuis que M. Descartes l'eût abandonnée, jusqu'à la mort de M. Pascal le jeune. Torricelli s'attribuë touchant la Roulette ce qui étoit dû à M. de Roberval. M. Descartes est du nombre de ceux qu'il persuade. Torricelli fait restitution à M. de Roberval avant que de mourir. M. Pascal le jeune pour prévenir favorablement les esprits touchant son ouvrage de la Religion, propose des prix par toute l'Europe à ceux qui trouveroient ce qui restoit à connoître de la Roulette. Personne ne gagne ces prix. Ce qui fait connoître M. Pascal pour le plus grand Mathématicien de son têms. Le sieur Dati défend Torricelli contre luy.

POur ne point abuser de la disposition où est le Lecteur d'entendre le reste de l'histoire de la Roulette, nous quitterons M. Descartes un moment pour en continuer la suite en peu de mots jusqu'au têms de M. Pascal le jeune. M. de Roberval à l'imitation de M. Descartes & de M. de Fermat sembloit avoir laissé assoupir la question en France, & M. de Beaugrand avoit en quelque façon confié sa fortune aux Italiens. Il n'en reçut point de nouvelles pendant le reste de sa vie qui ne fut que de dix-huit ou dix-neuf mois. (Il mourut en 1640.) On ne sçait pas l'usage qu'en fit Galilée à qui M. de Beaugrand l'avoit addressée ; & son grand âge joint à la perte de sa vuë, nous donne lieu de croire qu'il mourut sans s'être (En 1642.) beaucoup soucié de remuer cette question. Il eut pour successeur dans la profession des Mathématiques le sieur Evangéliste *Torricelli* : & tous ses papiers étant venus entre ses mains, il y trouva entr'autres ces solutions de la Roulette sous le nom de *Cycloide*, écrites de la main de M. de Beaugrand. Torricelli crut qu'il en étoit l'Auteur, & ayant appris qu'il étoit mort depuis quelques années, il jugea qu'il y (Hist. Troch. per Bl. Pasc. pag. 3.) avoit assez de têms écoulé pour faire que la mémoire en fût perduë. C'est ce qui le fit songer à en profiter.

Il en prit occasion par la publication de divers ouvrages de Géométrie qu'il fit imprimer en un volume *in quarto* à

Florence l'an 1644. La Cycloïde n'y fut pas oubliée : mais il attribua à Galilée, ce qui étoit dû au P. Merſenne, d'avoir formé la queſtion de la Roulette ; & à ſoy-même, ce qui étoit dû à M. de Roberval, & à M. Deſcartes, d'en avoir donné le prémier la ſolution & la démonſtration. En quoi il fut non ſeulement ſuſpect de mauvaiſe foy, & parut inexcuſable du vol qu'il croyoit avoir fait à feu M. de Beaugrand, mais encore malheureux pour n'avoir pû ſe maintenir long-têms dans une poſſeſſion ſi injuſte. Peu de gens y furent trompez hors de l'Italie : & il eſt fâcheux que M. Deſcartes qui n'avoit pas ſçû le tour que luy avoit joüé M. de Beaugrand ait été de ce petit nombre. Peut-être y avoit il en cela moins de ſurpriſe de ſon côté que de ce plaiſir que nous ſentons à voir humilier ceux dont nous ne ſommes pas contents. M. Deſcartes avoit crû juſques-là que M. de Roberval étoit véritablement Auteur de la prémiére ſolution ou démonſtration de la Roulette, & qu'il avoit trouvé l'aire ou l'eſpace de la ligne qu'elle décrit : il avoit nié ſeulement qu'il en eût trouvé les tangentes qu'il croyoit luy avoir enſeignées, ou ſeul, ou conjointement avec M. de Fermat. Mais ſans ſçavoir le tort qu'on luy faiſoit dans cette prétention, il voulut bien faire cette petite injuſtice à M. de Roberval ſur la foy de Torricelli, qu'il ne ſoupçonnoit pas d'être plagiaire. C'eſt ce qui porta M. Carcavi quelques années aprés à le tirer de cette erreur, & à luy faire connoître la conduite de M. de Beaugrand & du ſieur Torricelli, d'une maniére néanmoins qui marquoit de la confuſion dans ſon eſprit ou dans ſa mémoire pour les têms & l'ordre des choſes, & qui par cét endroit auroit laiſſé à M. Deſcartes un nouveau ſujet de douter de la vérité du fait, s'il s'en fût mis en peine.

Pag. 449. du 3. tom. des lettr. de Deſc.

Lettr. de Carcavi. p. 457. du 3. tom. des lettr. de Deſcartes.

Quoiqu'il en ſoit, le ſieur Torricelli donna matiére de rire en France à ceux qui virent qu'il s'attribuoit en 1644 une invention qui étoit reconnuë depuis prés de huit ans pour être de M. de Roberval, & dont M. des Argues amy particulier de M. Deſcartes avoit fait imprimer un témoignage authentique dans un écrit qu'il avoit publié dés le mois d'Août de l'an 1640, avec privilége du Roy. M. de Roberval ne fut pas inſenſible à l'uſurpation de Torricelli. Il s'en

Paſc. Hiſt. Troch. & Carcav. lettr. à Deſcartes.

Robervall. Epiſtol. lat. ad Torricell.

En 1644.

s'en plaignit à luy-même par une lettre qu'il luy en écrivit dés la même année que son livre parut : & le P. Mersenne en fit autant, mais d'un stile encore plus sévére. Torricelli touché des preuves de ce Pére, & ne voulant pas que la confusion de cette entreprise demeurât attachée à sa mémoire dans l'esprit de la postérité, se crud obligé de luy donner les mains ; & sans perdre le jugement il céda l'invention de la Roulette à M. de Roberval. La lettre qu'il en écrivit à Paris dattée de l'an * 1646, s'est conservée en original jusqu'à présent en passant des mains du P. Mersenne en celles de M. de Roberval, & de celles de M. de Roberval en celles de M. Carcavi. Il y déclare sans détour que cette ligne Cycloïde ou la Roulette ne luy appartenoit pas, & que jusqu'à la mort de Galilée, c'est-à-dire, en 1642, on n'en avoit rien sçû en Italie. Mais il n'y est point parlé de la restitution dûë à M. Descartes, parceque M. de Roberval n'avoit pas jugé à propos d'avertir Torricelli de ce qui luy appartenoit dans les papiers que M. de Beaugrand avoit envoyez à Galilée.

* Un an devant sa mort.

Pag. 457. letr. de Carcav. tom. 3. Hist. Troch. pag. 3.

* Le sieur Dati produit une autre lettre de Torricelli à Roberval, où celuy-là se contente d'avoüer qu'on pouvoit avoir trouvé la Roulette en France, sans qu'il en eût rien sçû, & que ce qu'il avoit publié sur ce sujet ne laissoit pas d'être de son invention. Mais qu'au reste il en abandonnoit volontiers la gloire à celuy qui la briguoit avec tant de passion. Timaur. Antiat. p. 15.

Cependant comme le livre de Torricelli étoit public, & que son des-aveu ne l'étoit pas, l'erreur ne laissa pas de se glisser, sur tout dans l'esprit de ceux qui n'étoient point en commerce de Mathématiques avec le P. Mersenne, où Messieurs des Argues, de Fermat, Descartes, de Roberval. M. Pascal le jeune *a* quoique fils d'un Mathématicien trés-instruit de tout ce qui s'étoit passé là-dessus, & trés-uni avec M. de Roberval, avoüe qu'il fut du nombre de ceux qui y furent trompez ; & que dans ses premiers écrits il avoit parlé de cette ligne comme étant de Torricelli, parceque M. de Roberval s'étoit peu soucié d'ailleurs de s'attribuer cette invention, & qu'il avoit négligé d'en rien faire imprimer.

Torricelli aprés cette petite disgrace (selon la pensée des Mathématiciens de Paris) ne pouvant plus passer auprés de ceux qui sçavoient la vérité, pour auteur de la *dimension de l'espace de la Roulette*, ny même de celle *du solide autour de la base* que M. de Roberval luy avoit déja envoyée ; il essaya de résoudre celuy d'*autour de l'axe*. Mais il ne put y reüssir ; & il mourut peu de têms aprés ayant reçû auparavant de M. de Roberval la conviction de son erreur, & la véritable & géométrique solution de ce qu'il cherchoit.

a Pasc. ibid. Carcav. ibid.

c Carcavi a brouillé toutes ces choses dans sa lettre à Descartes.

M. de Roberval ne s'arrêta pas à la seule dimension de la prémiére & simple Roulette & des solides, mais il étendit ses découvertes à toutes sortes de Roulettes *allongées* ou *accourcies*, dont M. Descartes avoit touché quelque chose par avance dans l'explication de sa démonstration. Il se servit pour cét effet d'une méthode générale qui donnoit avec une facilité égale les touchantes, la dimension des plans & de leurs parties, leurs centres de gravité & les solides; tant autour de la base qu'autour de l'axe.

La connoissance de la Roulette étoit parvenuë à ce point, lorsque M. Pascal le jeune qui avoit renoncé à la Géométrie depuis quelques années, & qui méditoit un grand ouvrage sur la vérité de la Religion Chrétienne, fut sollicité par ses amis de donner d'abord un essay de la force de son esprit dans les Mathématiques pour prévenir les esprits forts, les libertins, & les athées, en faveur du traité de la Religion qu'il préparoit contre eux. Il les crut: & pour faire voir qu'il ne prétendoit pas conduire les esprits de ceux qu'il espéroit convaincre & persuader de nôtre Religion par les voyes ordinaires de ceux qui l'avoient devancé dans cette carriére, il reprit ses anciennes pensées de la Géométrie. Il se forma des méthodes pour la dimension & les centres de gravité des solides, des surfaces planes & courbes & des lignes courbes, ausquelles il luy parut que peu de choses pourroient échapper. Son dessein n'étoit pas de s'en servir pour donner ensuite des preuves & des démonstrations géométriques de la Foy Chrétienne dans son ouvrage de la Religion, mais de faire voir seulement qu'étant d'ailleurs capable de tout ce qui se peut humainement de ce côté là, ce ne seroit ny par ignorance, ny par foiblesse d'esprit qu'il auroit recours à des preuves morales qui devoient aller plus au cœur qu'à l'esprit.

Hist. Troch. pag. 4.

Pour faire l'essay des méthodes qu'il se forma sur quelqu'un des sujets les plus difficiles, il se proposa ce qui restoit à connoître de la nature de la *Roulette*; sçavoir, [1] *les centres de gravité de ses solides & des solides de ses parties*; [2] *la dimension & les centres de gravité des surfaces de tous ces solides*; [3] *la dimension & les centres de gravité de la ligne courbe même de la Roulette & de ses parties*. Il commença par les centres de gravité des

des solides & des demi-solides, qu'il trouva par le moyen de sa méthode, & qui luy parurent si difficiles par toute autre voye, que pour sçavoir s'ils l'étoient en effet autant qu'il se l'étoit imaginé, il se résolut d'en proposer la recherche à tous les Géométres, & même avec des prix pour ceux qui en viendroient à bout. Ce fut alors qu'il fit ses écrits latins sur ce sujet, & qu'il les envoya par tout pour exécuter son dessein sans en nommer l'auteur.

Au mois de Juin 1658.

Pendant qu'on cherchoit ces problémes touchant les solides, il s'appliqua à résoudre tous les autres, jusqu'à ce qu'il eût reçû les réponses des Géométres sur le sujet de ses écrits. Il s'en trouva de deux sortes. Les uns s'imaginérent avoir résolu les problémes proposez, & gagné les prix : c'est pourquoy il fallut faire l'éxamen de leurs écrits. Les autres ne prétendans rien à ces solutions se contentérent de donner leurs prémiéres pensées sur cette ligne. Il trouva de fort belles choses dans leurs lettres, & des maniéres fort subtiles de mesurer le plan de la Roulette, & entr'autres dans celles de M. *Sluze* [1] alors Chanoine de la Cathédrale de Liége, frére du sçavant Cardinal de ce nom ; de M. *Ricci* [2] de Rome disciple de Torricelli, qui est mort Cardinal sous Innocent XI ; de M. *Huyghens* [3] fils de l'amy de M. Descartes M. de Zuytlichem de Hollande l'un des ornemens de l'Académie royale des sciences à Paris, & vivant encore aujourd'huy en Hollande ; & de M. *Wren* [4] Anglois, Pensionnaire du collége de Wadham qui s'étoit signalé dans la connoissance des Mathématiques dés sa prémiére jeunesse.

1 Renat. Franc. Slusius.

2 Michaël Angelus Riccius.

3 Christianus Hugenius.

4 Christophorus opinor iam tum juvenis.

Il reçût aussi vers le même têms la dimension de la Roulette & de ses parties & de leurs solides à l'entour de la base seulement du Pére *Lallouëre* [5] Jésuite de Toulouse qui l'envoya toute imprimée. Mais il trouva que les problémes dont il y donnoit la solution n'étoient autres que ceux que M. de Roberval avoit résolus depuis si long-têms Il est vray que sa méthode étoit différente : mais il étoit aisé de déguiser des propositions déja trouvées, & de les resoudre d'une maniére nouvelle par la connoissance qu'on a eûë de la prémiére solution. M. Pascal en fit donner avis à ce Pére par M. Carcavi de la maniére la plus obligeante & la plus civile qu'il luy fut possible ; & le Pére y fit réponse, pour servir

5 Antonius Lalovera nat. anno 1600.

Les Péres Taquet & Fabri Jésuites en ont aussi écrit amplement, & J. Wallis Anglois.

vir de prélude aux sept livres *de Cycloide* qu'il fit imprimer deux ans aprés in IV° à Toulouse.

Pag. 6. hist. Troch.

Mais entre tous les écrits de cette nature, rien ne parut plus beau à M. Pascal que ce qui avoit été envoyé par M. Wren. Car outre la belle maniére qu'il donnoit de mesurer le plan de la Roulette, il avoit donné la comparaison de la ligne courbe & de ses parties avec la ligne droite. Sa proposition étoit que la ligne de la Roulette est quadruple de son axe, dont il avoit envoyé l'énonciation sans démonstration. Et comme il étoit le prémier qui l'eût produite, M. Pascal ne fit point difficulté de luy décerner les honneurs de la prémiére invention, quoiqu'il se fût rencontré en France des Géométres, & entr'autres M. de Fermat, & M. de Roberval, qui en avoient trouvé la démonstration dés qu'on en eût communiqué l'énonciation.

Voilà ce qui s'étoit trouvé de plus remarquable dans les écrits envoyez par ceux qui ne prétendoient rien aux prix proposez par M. Pascal. Quant aux autres qui se trouvérent réduits à deux, on en devoit commencer l'examen depuis le premier d'Octobre suivant en présence de M. Carcavi, entre les mains de qui l'on avoit déposez les prix. Le prémier des deux aprés avoir communiqué son écrit en particulier & reconnu son defaut, prévint le jour de l'examen, & donna son désistement. L'autre persista à soûtenir qu'il avoit trouvé *une méthode entiére pour la résolution de tous les problèmes avec les solutions & les démonstrations en cinquante quatre articles.* Rien de tout cela ne parut aux Juges établis pour cette affaire. On jugea que ni dans son écrit ni dans les corrections qu'il avoit envoyées aprés coup, il n'avoit trouvé *ni la véritable dimension des solides autour de l'axe*, *ni le centre de gravité de la demi-Roulette*, *ni de ses parties*, (ce qui avoit été résolu depuis long-têms par M. de Roberval) ni aucun *des centres de gravité des solides*, ni *de leurs parties, tant autour de la base qu'autour de l'axe*, qui étoient proprement les seuls problémes proposez par M. Pascal, avec la condition des prix, comme n'ayant encore été résolus par personne. De sorte qu'il fut conclu que M. Carcavi remettroit entre les mains de M. Pascal les prix, qui luy avoient été confiez en dépôt, comme n'ayant été gagnez de personne; &

Examen & jugement des écrits, p 3, & 4.

Pag. 4. du récit hist.

& que M. Pascal se découvrant enfin donneroit les véritables solutions de ces problémes, dont tous les autres Mathématiciens n'avoient pû venir à bout. C'est ce qu'il fit avant la fin de l'année 1658, & ayant recueïlli les lettres & les autres écrits concernant cette matiére, il en fit un volume in IV° qu'il publia au commencement de l'année suivante sous le nom supposé du sieur *A. d'Ettonville* & sous le titre de *Traité de la Roulette*.

Depuis ce têms-là nous ne voyons pas que personne ait fait aucune découverte nouvelle sur la nature de la Roulette, dont l'histoire consiste toute à sçavoir ;

1. Que le prémier qui a remarqué cette ligne dans la Nature, mais sans en pénétrer les propriétez, a été le Pére *Mersenne* qui luy a donné le nom de *Roulette* ;

2. Que le prémier qui en a connu la nature, & qui en a démontré l'espace, a été M. de *Roberval* qui l'a appellée d'un nom tiré du grec *Trochoïde* ;

3. Que le prémier qui en a trouvé la Tangente a été M. *Descartes* ; & presque en même têms M. de *Fermat*, quoique d'une maniére défectueuse : aprés quoy M. de *Roberval* en a le prémier mesuré les plans & les solides, & donné le centre de gravité du plan & de ses parties ; Tom. 3. des lettr. p. 406, 457.

4. Que le prémier qui l'a nommée *Cycloïde* a été M. de *Beaugrand* sans y rien contribuer du sien ; que le prémier qui se l'est attribuée devant le Public & qui l'a donnée au jour a été le sieur *Torricelli* ;

5. Que le prémier qui en a mesuré la ligne courbe & ses parties, & qui en a donné la comparaison avec la ligne droite a été M. *Wren*, sans la démontrer.

6. Que le prémier qui a trouvé le centre de gravité des solides, & demi-solides de la ligne & de ses parties, tant autour de la base qu'autour de l'axe a été M. *Pascal* le jeune ; que le même a aussi trouvé le prémier le centre de gravité de la ligne & de ses parties ; la dimension & le centre de gravité des surfaces, demi-surfaces, quart-de-surfaces, &c. décrites par la ligne & par ses parties tournées autour de la base & autour de l'axe ; & enfin la dimension de toutes les lignes courbes des Roulettes allongées ou accourcies.

On n'en avoit tiré que 120 exemplaires, dont l'Auteur en avoit donné 60, & le Libraire vendit les 60 autres en peu de jours. Il ne s'en trouve plus.

Le petit nombre des exemplaires que le prétendu sieur d'Ettonville s'étoit contenté de faire tirer de son livre n'empêcha pas que l'histoire de toute cette affaire ne se répandît dans les pays étrangers. Il étoit important sur tout qu'elle passât les Alpes, & qu'elle pénétrât au moins jusqu'à la ville de Florence, où Galilée & Torricelli jouïssoient en paix des honneurs de la Roulette que l'on croyoit en France devoir être rendus au P. Mersenne & à M. de Roberval. Lors qu'on y eut vû l'histoire de la Roulette écrite en françois & en latin de la maniére qu'on l'a rapportée cy-dessus, le trouble se mit dans les esprits de la plûpart des gens de Lettres de la ville. Les amis & les disciples de Galilée & de Torricelli se trouvérent offensez du tour des-obligeant que l'Auteur de cét écrit avoit donné à la conduite que le dernier avoit tenuë dans cette affaire ; & l'un des plus zélez d'entre eux prit la plume pour vanger son Maître & pour luy faire restituer sa réputation. Ce zélé étoit le sieur Charles Dati Académicien de la Crusca, qui fit imprimer à Florence l'an 1663 in IV° un écrit italien addressé aux Philaléthes ou Amateurs de la Vérité sous le masque de *Timauro Antiate* & sous le titre *Della vera Storia della Cicloide*, &c. Là cét Auteur aprés une protestation magnifique de ne dire que la vérité toute simple, sans préjugé & sans passion, a recours d'abord à la vray-semblance, pour dire qu'il est probable que Galilée s'étant avisé de cette ligne vers l'an 1600 l'aura communiquée au P. Mersenne. C'est dommage que ses preuves sont postérieures à Torricelli, sur la foy duquel elles paroissent fondées. Elles devoient au moins être antérieures au têms, où nous avons remarqué que M. de Beaugrand avoit envoyé à Galilée ce qui s'étoit fait en France sur la Roulette.

Pag. 3. & 4. della Storia. &c.

Mais quoiqu'il ne se trouve rien de convaincant dans l'écrit du sieur Dati pour la justification de Torricelli, on peut accorder au mérite de ce célébre Mathématicien ce que l'habileté médiocre de son Avocat n'auroit pû obtenir pour luy. On peut donc l'absoudre du crime de plagiaire, d'autant plus volontiers que le vol étoit de petite conséquence, & que Galilée & luy peuvent trés-naturellement avoir trouvé sans

le

le ſecours de Merſenne & de Roberval une choſe à laquelle ils ne ſe ſeroient ſouvenus de travailler qu'aprés avoir vû les obſervations de ceux-cy.

C'eſt en quoy conſiſte preſque tout le raiſonnement du ſieur Jean Wallis Anglois, qui a pris la défenſe de Torricelli contre M. Paſcal en plus d'une rencontre. Il faut avouër qu'une même choſe peut être imaginée ou trouvée en différens endroits de la terre par des eſprits qui ne ſe ſeront point communiqué leurs lumiéres. Mais le ſieur Wallis ne ſera qu'un trés-foible adverſaire de M. de Roberval tant qu'il n'aura que des poſſibilitez à oppoſer à un fait auſſi bien circonſtancié qu'eſt celuy que rapporte M. Paſcal dans ſon hiſtoire de la Roulette.

Præfat. ad tract. de Cycloïd.
Item Epiſt. ad Chriſtian. Hugenium.

1638.

CHAPITRE XVI.

M. des Argues n'est pas content que M. Descartes renonce à la Géométrie. M. Descartes en sa considération s'explique sur ce renoncement. Il luy fait envoyer l'Introduction qu'un Gentilhomme Hollandois de ses amis avoit composée pour faciliter l'intelligence de sa Géométrie. Bartolin en fait une autre. M. de Beaune travaille à ses notes sur la même Géométrie. Estime singuliére qu'en fait M. Descartes. Ses exercices d'Arithmétique avec M. de Sainte Croix & M. Frenicle. Eloge de Gillot qui avoit été domestique de M. Descartes. Il cesse de répondre aux questions de Géométrie & d'Arithmétique.

Tom. 2. des lettr. p. 402.

LA principale raison que M. Descartes avoit alléguée pour se dispenser de chercher le *solide de la Roulette* etoit qu'il renonçoit tout de bon à la Géométrie. Cette nouvelle ne plut pas aux Géométres de Paris du nombre de ses amis, qui attendoient de luy des opérations de plus en plus extraordinaires sur cette science. M. des Argues sur tous les autres ne put s'empêcher d'en témoigner son déplaisir au P. Mersenne, qui le fit trouver bon à Monsieur Descartes comme un témoignage de l'estime qu'il avoit pour tout ce qui pouvoit venir de sa part. M. Descartes le prit en bonne part, & se tint trés-obligé à M. des Argues de son inquiétude. En considération de ses soins il récrivit au Pére Mersenne au mois de Septembre de l'an 1638 pour luy faire sçavoir qu'il n'avoit résolu de quiter que la Géométrie abstraite, c'est-à-dire, la recherche des questions qui ne servent qu'à exercer l'esprit : & qu'il n'avoit pris ce parti que pour avoir d'autant plus de loisir de cultiver une autre sorte de Géométrie, qui se propose pour question l'explication des phénoménes de la Nature. Qu'au reste M. des Argues reconnoîtroit bien-tôt que toute sa Physique n'*étoit autre chose que Géométrie* , s'il prenoit la peine de considérer ce qu'il avoit écrit du sel, de la nége, de l'arc-en-ciel, &c. dans ses Météores.

Tom. 3. des lettr. p. 371, 372.

Item pag. 392.

M.

1638.

M. des Argues étoit de ce petit nombre d'amis en faveur desquels il avoit bien voulu mettre une exception à la régle qu'il s'étoit prescrite quinze ans auparavant de ne plus perdre son têms à donner la solution des problémes de Géométrie. Il fit même quelque chose de plus pour l'amour de M. des Argues en particulier. Car ayant sçû que les endroits de sa Géométrie imprimée, où il avoit affecté d'ètre obscur, faisoient de la peine à cét ami, il voulut luy en donner luy-même les éclaircissemens par un écrit qu'il fit exprés, pour luy faire connoître jusqu'où alloit le zéle qu'il avoit pour son service. Il pria le Pére Mersenne de l'assûrer de la reconnoissance qu'il avoit de tous ses bons offices, & de luy témoigner que ce n'étoit pas pour luy qu'il avoit souhaité de se rendre obscur, mais pour certains envieux qui se seroient vantez d'avoir sçû sans son secours les mêmes choses qu'il avoit écrites.

Tom. 3. pag. 402.

Tom. 2. des lettr. p. 381, 504, 505.

V. la lettre Mf. de M. des Argues au P. Mersenne du 4. Avril 1638. sur la fin.

Tom. 1. des lettr. Mss. de diverses personnes au P. Mersenne.

Outre ces éclaircissemens sur quelques endroits proposez par M. des Argues, il consentit qu'un Gentil-homme Hollandois de ses amis entreprît une Introduction réguliére de toute sa Géométrie pour en faciliter l'intelligence à toutes sortes de lecteurs. Il l'envoya à Paris dés la fin du mois de May ou le commencement de Juin, & elle fut trouvée si excellente & si courte, qu'on crut qu'il en étoit l'Auteur. Il jugea qu'il étoit de son devoir de des-abuser ceux qui étoient dans cette opinion, & de faire joüir pleinement son ami de la récompense duë à l'Auteur de ce travail. Le P. Mersenne, à la sollicitation de diverses personnes, demanda à M. Descartes la permission de faire imprimer cette Introduction à Paris. M. Descartes s'étant chargé d'en parler à l'Auteur récrivit au Pére que ce Gentil-homme ne desiroit point qu'elle fût imprimée, à moins qu'on voulût se contenter d'en faire tirer seulement une douzaine ou deux d'exemplaires pour ceux à qui ce Pére en voudroit donner des copies ; ce qui auroit été encore plus commode que de la faire transcrire. « Mais s'il étoit question d'une impression publique, le Gen- « til-homme témoigna qu'il aimeroit mieux la faire faire luy- « même en Hollande ; & qu'en ce cas là, il y voudroit encore ajoûter beaucoup de choses ; ce qu'il offroit de faire avec le têms.

Pag. 394. tom. 3. des lettr.

Tom. 3. pag. 390.

Tom. 3. pag. 405.

Pag. 400. tom. 2.

 Les

1638.

Tom. 2. des lettr. pag. 429.

Les plus habiles se plaignirent de la briéveté de cét écrit: & M. Descartes prenant la défense de l'Auteur, crut leur donner satisfaction, en leur représentant que ce n'étoit pas un commentaire mais une Introduction. Nous devons croire que ce fût plûtôt la vûë de cét écrit que la mauvaise disposition de ses envieux qui l'a empêché de raccommoder sa Géométrie, comme il témoignoit avoir eu dessein de faire en faveur du commun des lecteurs, pour la rendre plus proportionnée à leur intelligence. Quant à l'Introduction, nous ne voyons pas qu'on en ait tiré d'autres copies que manuscrites. C'est peut-être ce qui porta le sieur Bartolin à en publier une autre de sa composition, dans laquelle il s'est étudié principalement à applanir les difficultez qu'y fait naître l'Algébre, dont M. Descartes a fait la clef de sa Géométrie.

Tom. 3. ibid. pag. 521.

Poiss. Remarq. sur la Méthod. de Desc. pag. 38 & 93.

C'est encore à l'année 1638 que le Public est redevable des excellentes notes que Monsieur de Beaune Conseiller au Présidial de Blois fit sur la Géométrie de M. Descartes. M. de Beaune ne voyoit personne devant luy sur les rangs pour les Mathématiques; & il se trouvoit côte à côte de Méssieurs de Fermat, Mydorge, Hardy, de Roberval, & des autres Géométres qui passoient pour les prémiers du siécle. C'est ce qui donna un nouvel éclat au traité de M. Descartes, & qui en augmenta merveilleusement la considération auprés de ceux, ou qui ne pouvoient l'entendre, ou qui ne la pouvoient estimer son prix par eux-mêmes.

Tom. 3. des lettr. p. 105.

M. de Beaune envoya ses notes à M. Descartes vers la fin de la même année. Il les lut avec une attention mêlée d'un plaisir indicible, qui augmenta jusqu'à la fin de la lecture, d'autant plus qu'il n'y rencontra rien qui ne se trouvât parfaitement conforme à sa pensée. C'est une des plus rares singularitez que l'on ait encore pû remarquer dans la Republique des Lettres, qui est remplie de commentateurs, de scholiastes & de traducteurs, mais qui à peine est en état d'en produire un de chaque espéce qui ait pû légitimement mériter jusqu'icy de la part de son Auteur l'honneur que M. de Beaune reçut de M. Descartes en cette occasion. Il en écrivit au Pére Mersenne, pour luy témoigner la satisfaction qu'il avoit d'avoir trouvé enfin l'homme que la Providence sembloit

Tom. 2. des lettr. p. 454.

sembloit avoir préparé pour fortifier sa Géométrie contre les rebuts des ignorans & les censures des envieux. Il dit à ce Pére, pour luy marquer quels étoient les fondemens de sa reconnoissance, qu'il n'y avoit pas un seul mot dans les notes de M. de Beaune qui ne fût *entiérement selon son intention*; & qu'il avoit fort bien vû dans sa Géométrie les constructions & les démonstrations des lieux plans & solides, dont les autres disoient qu'il * n'avoit mis qu'une simple analyse. Il manda la même chose à M. de Beaune dans une lettre de remerciment qu'il luy addressa le même jour * par le moyen du même Pére. Outre la joye qu'il eut de voir qu'il eût si précisément pris sa pensée & son sens par tout, il admira encore la pénétration avec laquelle il avoit pû reconnoître des choses qu'il n'avoit mises dans sa Géométrie que d'une maniére trés-obscure. Les scholiastes ordinaires qui songent souvent à leur propre gloire plûtôt qu'à celle de leurs Auteurs sont ravis de trouver en les expliquant l'occasion de les corriger & de les redresser, afin de pouvoir se vanter d'avoir enchéri sur eux. M. de Beaune fit connoître en cette rencontre qu'il étoit fort éloigné d'une pareille passion, si ce n'étoit point par compliment que M. Descartes luy fit croire, qu'il avoit remarqué qu'il avoit eu dessein d'excuser dans ses notes les fautes de sa Géométrie, plûtôt que de les découvrir. C'est ce qu'il prit pour un témoignage sincére de son affection dont il le remercia, ajoûtant qu'il ne l'auroit pas moins remercié s'il les avoit remarquées, à cause de l'utilité qu'il en auroit pû retirer. Pour luy faire voir qu'il ne se flatoit pas jusqu'au point de n'y reconnoître aucun manquement, il luy fit un détail de quelques endroits ausquels il auroit pû faire des additions ou des retranchemens.

1638.

* M. Descartes

* C'étoit le 20 Février 1639.

Pag. 409. du 3. tom. de ses lettr.

M. de Beaune luy avoit envoyé en même têms quelques unes de ses réfléxions sur les lignes courbes avec quelques difficultez dont il le prioit de luy donner la solution. M. Descartes avoit intérêt de le satisfaire en ce point *& mieux & plûtôt* qu'aucun autre. C'est ce qui le fit user d'une diligence toute extraordinaire pour prévenir ceux de France, à qui M. de Beaune auroit pû proposer les mêmes difficultez à résoudre. Il luy manda donc ce qu'il avoit trouvé touchant ses

Pag. 454. tom. 2.

1638. ses lignes courbes : & il luy dit que la proprieté de ces lignes dont il luy avoit envoyé la démonstration luy avoit paru si belle, qu'*il la préferoit à la quadrature de la parabole trouvée par Archiméde.*

Pag. 411, 412 du 3. tom.

Enfin pour luy faire sentir les effets de l'amitié la plus sincére, il voulut que le P. Mersenne luy donnât non seulement la communication du procés de Mathématique qu'il avoit avec M. de Fermat, mais encore des objections qu'il avoit faites depuis peu sur le nouveau livre de Galilée concernant la Méchanique & le mouvement local tout récemment imprimé à Leyde. Ces observations avoient été envoyées au P. Mersenne le prémier jour d'Octobre de l'an 1638 dans une longue lettre, où il luy répondoit encore sur divers sujets, & entr'autres sur le livre de M. Boüilliaud touchant *la nature de la Lumiére*, imprimé à Paris depuis six ou sept mois, & sur le peu de solidité qu'il prétendoit avoir remarqué dans le jugement que ce sçavant Mathématicien (qu'il estimoit beaucoup d'ailleurs) faisoit de sa Philosophie en la confondant avec celle d'Epicure & de Démocrite.

Pag. 455 & 456. tom. 2.

Pag 391. ibid.

Elles sont au 2. tome des lettres de Descart.

Pag. 402. tom. 2.

Item p. 379. ibid.

M. Descartes avoit encore d'autres amis du même rang que M. de Beaune, à qui il n'étoit ny libre ny honnête de refuser la solution des difficultez qu'ils ne pouvoient apparemment espérer d'un autre. Les principaux de ceux qui luy donnérent des exercices de cette nature pendant cette année, furent Monsieur de Sainte Croix, & Monsieur Frenicle, qu'il avoit coûtume d'appeller M. *de Bessy*. Ces deux Messieurs avoient la réputation d'être les prémiers Arithméticiens du siécle, & M. Descartes ne considéroit pas moins leur amitié que leur esprit & leur sçavoir. M. de Sainte Croix sur tout parut s'appliquer à ne luy proposer que les questions de la plus fine subtilité : & M. Descartes voyant par la nature de ces questions à qui il avoit affaire, s'estimoit trés-heureux de pouvoir se tirer de toutes ces difficultez à son gré. De sorte qu'il ne fit point difficulté d'assûrer souvent au P. Mersenne qu'il considéroit la satisfaction que M. de Sainte Croix témoignoit de ses réponses comme une grace toute particuliére, dont il prétendoit luy être redevable toute sa vie, parce qu'il n'étoit luy-même content qu'à demi de la plûpart

Tom. 2. des lettr. pag. 382, 383, 388, 389, 403.

Tom. 3. des lett. pag. 430. item p. 408. & pag. 339, 340, 363, 365.

plûpart des solutions qu'il envoyoit à M. de Sainte Croix. 1638.

Leur commerce n'étoit pas toûjours borné à des opérations d'Arithmétique & d'Algébre ; il s'étendoit encore jusqu'aux soins de leurs affaires domestiques. M. de Sainte Croix avoit témoigné être en peine d'un garçon qui pût le soulager dans ses études de Mathématiques en qualité de sécrétaire ou de copiste. M. Descartes sembloit avoir alors sur les bras le jeune Gillot qui avoit été autrefois à luy, tant en la même qualité qu'en celle de valet de chambre ; & il cherchoit actuellement à l'établir à Paris. Au sortir d'avec M. Descartes, Gillot étoit passé en Angleterre, d'où ses parens le retirérent, lorsqu'il commençoit à réüssir dans la profession qu'il faisoit d'enseigner les Mathématiques en particulier. Il étoit revenu delà auprés de M. Descartes en Hollande, & il s'étoit mis à enseigner les mêmes sciences à divers officiers de l'armée du Prince d'Orange. Mais cét employ étant assez inconstant & caduc, M. Descartes donna sans beaucoup de délibération dans l'ouverture qui luy fut faite par le Pére Mersenne, qui luy proposoit la condition de M. de Sainte Croix, en quoy il suivit la résolution qu'il avoit prise de ne pas négliger la prémiére occasion qu'il auroit de fixer l'état de Gillot, & de donner à la ville de Paris un homme capable d'enseigner sa méthode en général, & sa Géométrie en particulier. Car il entendoit l'une & l'autre mieux qu'aucun des autres Mathématiciens, ayant eu le loisir d'étudier l'esprit même de M. Descartes lorsqu'il vivoit sous luy. Il avoit même donné depuis peu des marques d'une capacité plus qu'ordinaire à M. de Fermat, lorsque M. Descartes indigné de la maniére dont celuy-cy dissimuloit qu'il eût été satisfait de sa réponse au Théoréme des nombres qu'il luy avoit proposé, luy ordonna, par une apparence de mépris ou d'indifférence pour M. de Fermat, de luy répondre touchant les nombres rompus, conformément à ce qu'il avoit démontré touchant les nombres entiers ; sur les centres de gravité de diverses figures, & d'autres questions les plus difficiles. Le sieur Gillot y avoit si bien réüssi que M. de Fermat fut obligé d'avouër qu'il en sçavoit moins en ce point que l'*Ecolier de M. Descartes*. (c'est ainsi qu'il appelloit Gillot ;) ou du

Tom. 3. des lettr. pag. 399.

Tom. 2. des lettr. pag. 383, 384.

Item tom. 3. pag. 377.

Pag. 339, 340. du 3. tom. & 383. du 2. tom. & 386.

Cette réponse est à la page 383, 384. du 2. vol. des lettr.

Lettr. MS. de P. Mersenne bis.

Ddd moins

1638. moins qu'il en avoit reçû une satisfaction compléte par sa réponse.

Pag. 392, 393. du 3. tom. Pag. 339. ibidem.

Gillot, selon le jugement qu'en faisoit son Maître, étoit un garçon trés-fidéle, de trés-bon esprit, & d'un naturel fort aimable. Quoy qu'il n'eût jamais été au collége ny appris de belles Lettres, il ne laissoit pas d'entendre un peu de latin & d'anglois. Il sçavoit le françois comme s'il ne fût jamais sorti de son païs, & le flamand comme s'il eût toûjours demeuré en Hollande. Il possédoit parfaitement l'Arithmétique & la Géométrie, & il sçavoit assez de la méthode de M. Descartes pour apprendre seul & de luy-même tout ce qui pouvoit luy manquer dans les autres parties de Mathématique. Ayant acquis tant de talens, il n'étoit plus en état ny même en âge de se réduire à une servitude simple. C'est pourquoy M. Descartes qui l'avoit toujours beaucoup distingué parmi son domestique, dit nettement au P. Mersenne que M. de Sainte Croix pouvoit le prendre prés de luy comme un homme de Lettres ou un sécrétaire : mais qu'il ne devoit pas attendre des sujétions de luy comme d'un valet, parce qu'ayant toûjours vécu avec des personnes, qui bien qu'au dessus de luy, n'avoient pas laissé de le souffrir souvent *comme camarade*, il ne s'étoit jamais accoûtumé à ces assujettissemens. Il luy fit aussi donner avis de ne pas exiger de Gillot toutes les civilitez qui se pratiquoient à Paris plus que d'un Etranger qui n'y auroit jamais été élevé, & de ne le pas tenir trop long-têms sur les opérations & les calculs difficiles des nombres, de peur qu'il ne se rebutât, parce que c'est un travail fort infructueux & qui avoit besoin de trop de patience pour un esprit vif comme celuy de Gillot.

M. Descartes ne jugeoit pas moins avantageusement de M. Frénicle que de M. de Sainte Croix. Il témoigna au P. Mersenne par une lettre du 23 d'Août que ce qu'il luy en avoit envoyé étoit plus que suffisant pour luy faire connoître

Pag. 408. tom. 3. des lettr.

que son *Arithmétique devoit être excellente, puis qu'elle le conduisoit à des choses où l'Analyse a bien de la peine à parvenir.* Ce jugement est d'un poids d'autant plus grand que M. Descartes étoit moins prodigue d'éloges, sur tout écrivant au P. Mersenne, à qui il avoit coûtume de confier ses pensées sans autre

autre précaution que la discrétion du Pére. Ainsi ce n'étoit point par compliment que répondant vers le même têms à une lettre de M. Frénicle, il luy témoigna quelque surprise « de voir qu'il fût plus sçavant dans la science des nombres « qu'il n'auroit crû qu'il fût possible sans le secours de l'Algé- « bre, dont cependant M. Frénicle ne se servoit pas. C'est ce qui auroit excité en luy le desir d'en pouvoir conférer avec cét habile Arithméticien s'il s'en étoit estimé capable pour lors, où si c'eût été une étude à laquelle il se fût appliqué. Mais, dit-il, je sçay si peu d'Arithmétique (de cette espéce) « qu'il n'y a pas encore un an que j'ignorois ce qu'on nomme « les parties *aliquotes* d'un nombre, & qu'il me fallut emprun- « ter un Euclide pour l'apprendre au sujet d'une question qu'on « m'avoit proposée. Cette déclaration étoit sans doute un ef- « fet de cette sincérité inviolable qui régnoit dans les discours & dans les écrits de M. Descartes, & qui luy fit avoüer con- séquemment que le defaut d'attention à quelques-uns des calculs de M. Frénicle l'avoit fait tomber dans quelques méprises qu'il avoit reconnuës depuis. Il n'y avoit que la complaisance pour ses amis & la considération pour le méri- te de ceux du rang où étoient prés de luy Messieurs de Sainte Croix, Frénicle, de Beaune, des Argues, &c. qui fussent capables de le faire retourner aux opérations d'Algébre & de Géométrie, ausquelles il avoit renoncé pour chercher quelque chose qui fût plus utile à l'homme. L'amitié ne luy permettoit pas de secoüer ce joug, mais il ne laissoit pas de tenter sécrétement avec le Pére Mersenne les moyens de s'en délivrer sans leur déplaire. Le plus court de ces moyens étoit de prier ce Pére de rompre ce commerce. La réponse qu'il fit aux questions numériques de M. de Sainte Croix au mois de Juin 1638 l'avoit tellement fatigué, qu'il conjura ce Pére de ne luy en envoyer plus aucunes de quelque nature qu'elles pussent être. » Car, dit-il, lorsque je les ay reçûës, il « est mal aisé que je m'abstienne de les chercher, principale- « ment si je sçay qu'elles viennent, comme celles-cy, de quel- « que personne de mérite. Et m'étant proposé une étude pour « laquelle tout le têms de ma vie, quelque longue qu'elle puis- « se être, ne sçauroit suffir, je ferois trés-mal d'en employer

1638.

Pag. 431 ; tom. 2.

Pag. 484 ; 485. du 3. tom.

Pag. 171, 177, 452. du 2. tom.

Pag. 437. tom. 3.

1638. » aucune partie à des choses qui n'y servent point. Mais ou-
» tre cela, pour ce qui est des nombres, je n'ay jamais pré-
» tendu y rien sçavoir; & je m'y suis exercé si peu, que je puis
» dire avec vérité, qu'encore que j'aye appris autrefois la di-
» vision & l'extraction de la racine quarrée, il y a toutefois
» plus de dix-huit ans que je ne les sçay plus: & si j'avois
» besoin de m'en servir, il faudroit que je les étudiasse dans
» quelque livre d'Arithmétique, ou que je tâchasse de les in-
» venter tout de même que si je ne les avois jamais sçûës.

Ce fut en ce têms qu'il lut Viéte pour la prémiére fois. tom. 3. des lettr. pag. 418, 458, 395. tom. 2. pag. 382, 454.

Il tâcha de se défaire des autres avec la même honnêteté & sous de semblables prétextes; de sorte qu'aprés avoir desaccoûtumé peu à peu ses principaux amis de luy proposer des problémes & des objections stériles, il se mit peu en peine de plaire ou de déplaire à ceux qui ne cherchoient qu'à se faire un nom auprés des habiles gens par un commerce de Mathématique avec luy dont ils pussent se vanter. Ainsi las de porter la qualité onéreuse d'oracle, il se dispensa presque entiérement de répondre avant la fin de l'an 1638; & il se contenta de faire un triage des meilleures objections qui luy avoient été faites jusqu'alors, & des plus beaux problémes qui luy avoient été proposez pour les faire imprimer avec ses réponses, quand il plairoit à celuy à qui il appartient de disposer de toutes choses.

Tom. 3. pag. 391. item pag. 299, & 187, 426, 429.

Tom. 2. pag. 447.

Fin de la prémiére Partie.

LA VIE
DE
MONSIEUR
DES-CARTES.

SECONDE PARTIE.

A PARIS;
Chez DANIEL HORTHEMELS, ruë saint Jacques;
au Mécénas.

M. DC. XCI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LA VIE DE Mr DESCARTES.

LIVRE CINQUIÉME.

Contenant ce qui s'est passé à son sujet, depuis le temps de la connoissance qu'il fit avec les Professeurs d'Utrecht, jusqu'à la publication de ses Meditations Metaphysiques.

CHAPITRE PREMIER.

M. de Roy, ou Regius apprend la Methode & les Principes de la Philosophie de M. Descartes par la bouche de M. Renery, & par la lecture des Essais de cette Philosophie. Il les enseigne à ses Ecoliers, & il parvient par ce moyen à une Chaire de Professeur en Medecine dans l'Université d'Utrecht. Obstacles survenus durant la brigue de cette Chaire. M. Regius regarde M. Descartes comme l'Auteur de sa fortune & de ses connoissances. Il se declare son Disciple, & se devoüe à luy d'une maniere particuliere. Confusion dans les Lettres imprimées de M. Descartes.

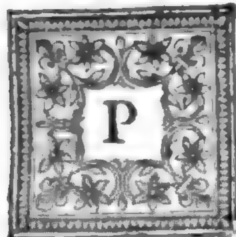

PENDANT qu'on fatiguoit M. Descartes en France par des Objections & des Problêmes, 1638.
on ne songeoit presque en Hollande qu'à se dépoüiller de la vieille Philosophie pour prendre la sienne. Plus la jalousie s'efforçoit de publier qu'il étoit tombé dans des erreurs ordinaires à l'homme, plus il semble que ses nouveaux

1638. Sectateurs s'étudioient à l'élever au-dessus de la condition humaine. L'Université d'Utrecht qui sembloit estre née Cartesienne aprés qu'on eut fait venir Monsieur Renery pour prévenir même son érection, se remplissoit insensiblement de ses Disciples sous la discipline de cét habile Professeur. Celuy qui se distingua le plus fut un jeune Medecin nommé *Henry de Roy*, dit, *Regius*, natif de la Ville même. Aprés avoir été en divers endroits de la Frise Occidentale, & de la Province particuliere de Hollande, tant pour y apprendre que pour y enseigner pendant quelques années, il étoit revenu dans le lieu de sa naissance vers le temps auquel M. Renery avoit été appellé de Deventer pour y professer la Philosophie. Il s'y étoit procuré même une espece d'établissement par un mariage, qui ne l'empécha pas de hanter M. Renery avec l'assiduité d'un Ecolier, depuis qu'il l'eût goûté, & qu'il eût reconnu son mérite. L'amitié étroite qu'ils lierent ensemble fut suivie d'une confiance entiere que M. de Roy eût en M. Reneri. Celuy-ci s'en servit avantageusement pour le degager insensiblement de ses Préjugez, & il luy communiqua cette Methode excellente qu'il avoit reçeuë de M. Descartes pour conduire sa raison dans la recherche de toutes sortes de veritez. M. de Roy, que nous appellerons doresnavant *Regius* dans la suite de cette Histoire, pour nous rendre conformes au langage le plus ordinaire, ne borna point sa reconnoissance à M. Reneri; mais il la fit remonter jusqu'à M. Descartes, pour lequel il conçeut dés lors une haute estime, accompagnée d'une veneration profonde. Ce n'étoient encore jusques-là que les fruits de leurs conversations. Le Livre de M. Descartes vint ensuite à paroître. M. Regius fut des plus ardens à le lire, & l'estime qu'il avoit conçeuë pour M. Descartes se tourna incontinent en une vraye passion. Elle luy fit oublier peu à peu les considerations qui l'avoient empéché jusqu'à lors de rechercher sa connoissance par luy-même, & de luy presenter ses respects immediatement. Il demeura encore prés d'un an dans cette reserve, croyant devoir s'étudier à mériter l'amitié de ce grand homme, avant que de la luy demander. Non content de s'être imprimé dans l'esprit les principes de sa nouvelle Philosophie, dont il avoit trouvé les Essais dans son livre

Lettr. MSS. de Regius. Item instrum. Acad. Ultraject.

livre conformes à ce que Monsieur Reneri luy en avoit appris auparavant, & de les avoir adoptez à la place de ceux qu'on luy avoit autrefois enseignez dans les Ecoles, il se mit endevoir de les digerer encore pour l'usage des autres. Il enseignoit actuellement la Philosophie, & la Medecine à des particuliers dans la Ville: & pour ne point faire diversion à l'étude particuliere qu'il faisoit de la Philosophie de Monsieur Descartes, il s'avisa de la mettre par cahiers, & de la debiter à ses Ecoliers sous le nom de Physiologie, à mesure qu'il la comprenoit. La simplicité de l'hypothese, le bel enchainement des Principes & des raisonnemens, la netteté & la facilité avec laquelle il leur en faisoit deduire les veritez, les ravit de telle sorte, que sans en demeurer aux termes d'une reconnoissance ordinaire pour le Maître à qui ils étoient si redevables, ils firent une espece de ligue pour cooperer à son avancement, & pour s'employer à le faire mettre en place, soit dans le Conseil de Ville, soit dans l'Université. Dieu fit naître en peu de temps une occasion semblable à celle qu'ils cherchoient pour executer leur bonne volonté.

Tom. 3. des Lettres de Desc. pag. 4 6.

Epist. ad P. Dinetum artic. 15.

Il n'y avoit dans la nouvelle Université qu'un Professeur pour toutes les parties de la Medecine. Ce Professeur étoit le Sieur Guillaume de *Straaten*, ou *Stratenus*, qui s'étoit retranché à n'enseigner que l'Anatomie & la Medecine Pratique. Le nombre des Etudians qui se rendoient de divers endroits à son Ecole augmentant de jour en jour fit bien-tôt comprendre à Messieurs de l'Université l'obligation qu'il y avoit de pourvoir au soulagement du Sieur Stratenus. Ils s'assemblerent pour en deliberer, & ils jugerent que pour l'avantage de l'Université, il seroit besoin d'un second Professeur en Medecine pour enseigner la Botanique & la Medecine Theoretique. M. Reneri dont l'autorité étoit fort considerable parmi ses Collegues, avoit beaucoup de part à la deliberation, & se servant de son credit pour faire connoître le merite de M. Regius, il fit que quelques uns jetterent les yeux sur luy, pour remplir la Chaire qu'on devoit dresser. M. Regius assisté d'une si puissante recommandation alla voir le Recteur de l'Université, qui étoit pour lors le sieur Bernard *Schotanus*, Professeur en Droit & en Mathematiques dans la méme Université, & qu'il avoit connu assez particuliere-

Narrat. hist. pag. 9.

1638. ment dans l'Université de Franeker, durant son séjour en Frise. Il fit aussi sa cour au sieur Juste de Lire, ou *Liræus*, Professeur en Histoire & en Humanitez, & il le pria de vouloir se joindre au sieur Schotanus pour soliciter auprés du Senat, ou Conseil de la Ville, l'érection d'une seconde Chaire en Medecine. La consideration de M. Reneri qui s'interessoit dans cette affaire fit agir ces deux Messieurs avec assez d'ardeur & de bonne foy: & non contens d'exposer au Senat la necessité d'une seconde Chaire de Medecine, ils luy proposerent encore M. Regius comme le sujet le plus capable qu'ils connussent pour la remplir. Le Senat dont les membres particuliers n'avoient pas encore oüy parler de M. Regius écouta la premiere proposition assez volontiers, sur tout aprés avoir eû le consentement du Sieur Stratenus, à qui il s'agissoit de donner un Collegue, sans préjudice de son honneur & de ses interêts. A cette nouvelle, le nombre des concurrents à la Chaire future, se multiplia en peu de temps. Les autres Professeurs, & quelques personnes qualifiées de la Ville, dont M. Regius n'étoit pas connu, presenterent leurs amis, ou leurs créatures à l'envy pour la remplir. On en produisit deux entre les autres qui étoient soûtenus d'un grand mérite personnel, & de trés-puissantes recommandations; l'un excelloit dans la Botanique; l'autre avoit une grande connoissance de la Medecine en general, de la Philosophie, des Mathematiques, des Langues Orientales, & particulierement de l'Arabe.

L'éclat que fit cette affaire ne manqua point d'animer les esprits des Disciples de M. Regius. Ils étoient en petit nombre, mais pour la plûpart jeunes Gens de famille tres-bien élevez, & presque tous déja en état d'entrer en charge. Ils crurent que l'occasion qu'ils cherchoient de le servir étoit venuë, & n'épargnerent ni leurs parens ni leurs amis pour obtenir les suffrages du Senat en sa faveur. Quoique M. Regius fût Docteur en Medecine, & qu'il ne luy manquât rien de ce qui pouvoit le faire aspirer legitimement à cette chaire, il étoit neanmoins en danger de se voir exclus par la brigue des deux autres. Mais l'aprobation qu'avoit son écrit de Physiologie jointe à la difference que l'on remarquoit dans la maniere de raisonner qui distinguoit ses Disciples d'avec ceux des Ecoles publiques & vulgaires, fit juger qu'il avoit

Epist. ad P. Dinet. art. 15. Item Narrat. Histor. Acad.

avoit une Philosophie toute particuliere, & qu'il devoit être un excellent Maître dans l'art ou la methode d'enseigner. C'est ce qui porta Messieurs du Senat à le preferer aux autres dans le choix qu'ils devoient faire. Cette disposition favorable des esprits servit beaucoup à faire éclater la jalousie des autres, & à faire faire diverses informations de la vie & des sentimens de M. Regius, pour chercher quelque pretexte aux obstacles qu'on souhaitoit de former à sa promotion. On se mit d'abord à semer des bruits desavantageux à sa reputation, & on s'efforça de prevenir le sieur Stratenus Professeur ordinaire en Medecine, sans le consentement duquel on ne pouvoit rien faire. Mais comme ses mœurs avoient toujours paru assez irréprochables aux yeux des hommes, l'Envie se vid obligée de se retrancher sur ses sentimens. Elle les attaqua tant du côté de la Philosophie que de celuy de la Theologie. On accusa d'abord son esprit d'être trop singulier, & d'avoir trop de penchant pour les Paradoxes. Mais il luy fut aisé d'étouffer cette calomnie, par le secours de M. Reneri & par ses manieres de raisonner qui estoient toutes Cartesiennes, c'est à dire, tres conformes au bons sens. Non content de s'être justifié devant le Recteur Schotanus & le sieur de Lire, il voulut bien leur promettre qu'il n'avanceroit jamais rien dans ses leçons ou ses disputes touchant la Medecine, qui fût contraire aux opinions communement reçeuës dans l'Université & dans les autres Ecoles établies par autorité publique; & qu'il auroit toujours pour le sieur Stratenus le respect & la déference qui luy seroit duë. Cette batterie n'aiant pas reüssi, on en dressa une autre pour attaquer sa Religion, & l'on tacha de le rendre suspect d'Arminianisme, qui étoit alors une raison d'exclusion pour les emplois de la robe en Hollande depuis le Concile de Dordrecht. On en forgea le pretexte sur ce que quelques années auparavant demeurant dans la ville de Naerden où il faisoit la Medecine, & gouvernoit le College en qualité de Principal, il étoit arrivé quelques troubles à son sujet parmi les vaisseaux de la flote Hollandoise. Cette nouvelle accusation fit plus d'impression sur l'esprit du sieur Schotanus & du sieur de Lire que celle qui ne regardoit que la Philosophie. Le scrupule les porta à venir décharger leur conscience, premierement devant M. Regius à qui ils devoient un avis de charité sur ce point, puis devant

1638.

1638. le sieur *Gisbert Voet*, ou *Vout*, dit *Voetius* Professeur en Theologie zelé Gomariste, qu'ils pretendoient consulter dans cette affaire comme leur Casuiste.

Voetius ne connoissoit point encore Regius, & à peine avoit-il oüi parler de luy jusques-là. Il en fut d'autant plus hardi à se charger de la connoissance de sa cause, qu'il n'étoit encore prévenu de rien à son égard. Il voulut même pour l'amour de la justice pousser la generosité & le des-interessement jusqu'à n'avoir point d'égard aux sollicitations qu'on luy avoit faites en faveur des autres Competiteurs qui concouroient avec M. Regius pour la brigue de la chaire. Il se fit donc accompagner du Sieur de Lire, & se transporta chez M. Regius pour tirer de luy les éclaircissemens necessaires touchant ces bruits des-avantageux. M. Regius ne se contenta pas de luy faire une exposition de sa créance, & de luy montrer qu'elle étoit parfaitement conforme à celle de la Seigneurie & de l'Université : il voulut encore luy découvrir la source de la calomnie dont ses envieux tachoient de le noircir. Il luy produisit ensuite un certificat en bonne forme qu'il avoit reçeu de l'Eglise ou Consistoire de Naerden en quittant cette ville, pour pouvoir être admis à la Communion de l'Eglise d'Utrecht & des autres lieux des Provinces unies. M. Voetius en fut si satisfait qu'il l'embrassa, luy demanda son amitié, & luy promit sa voix, en l'assurant de la joie qu'il auroit de le voir au nombre de ses Confreres.

Sur le raport de ces deux Messieurs, le Recteur fit assembler l'Université. M. Regius y fut proposé & agréé, mais il fut reglé qu'on ne le considéreroit que comme Professeur extraordinaire. Le sieur Stratenus Professeur ordinaire en Medecine aiant ensuite donné son consentement en pleine assemblée, on deputa M. Reneri & M. Voetius vers le Senat, pour luy demander au nom de l'Université plusieurs Professeurs extraordinaires, pour la Morale Pratique, pour la Metaphysique, pour la Philologie, & pour la Medecine Botanique. M. Voetius se chargea de parler pour la derniere Profession en faveur de M. Regius, dont il fit les éloges aux Magistrats. Ce qui fit d'autant plus de plaisir à M. Reneri, qu'il avoit plus d'interêt de cacher ses inclinations & d'ôter tout lieu de croire qu'on eût eu égard à autre chose qu'au merite

merite du Postulant. Ainsi M. Regius fut reçeu d'une voix commune avec l'approbation generale de la Ville & de l'Université. Il sçeut si bien gagner les cœurs de tous ses Collegues, qu'aprés avoir porté pendant quelques mois la qualité de Professeur extraordinaire, il fut mis dés la même année au nombre des Ordinaires. 1638.

Il crut avoir toute l'obligation du succés de cette affaire à M. Descartes, dont la Philosophie avoit formé en luy ce merite qui l'avoit fait preferer aux autres Concurrens. La place qu'il occupoit luy donnant un degré de hardiesse plus qu'il n'avoit auparavant, il se defit du scrupule qui l'avoit empêché jusques-là de luy écrire en droiture pour luy presenter ses respects. Afin de ne pas rendre sa modestie ou sa timidité suspecte d'ingratitude, il prit la liberté de luy écrire le XVIII. d'Aoust pour le remercier d'un service qu'il luy avoit rendu sans le sçavoir. Il luy demanda la grace d'être reçeu au nombre de ses serviteurs, avantage qu'il avoit recherché & qu'il croioit avoir merité depuis qu'il s'étoit rendu son disciple. Et pour ne luy point faire un mystere d'une chose qu'il ne pouvoit sçavoir, c'est à dire de la maniere dont il prétendoit que M. Descartes l'avoit fait Professeur dans l'Université, il luy fit un détail de la connoissance qu'il avoit acquise de sa Methode & de sa Philosophie, premierement par la bouche de M. Reneri, qui l'avoit amplement informé des qualitez heroiques de son esprit, & ensuite par la lecture des Essais qu'il avoit publiez l'année precedente. Il luy marqua ensuite comment il s'étoit heureusement servi de cette Methode pour enseigner sa Philosophie à quelques Particuliers suivant ses principes : & il luy apprit que le grand succés de cette entreprise avoit porté les Magistrats de la Ville, & les Professeurs de l'Université à le choisir pour remplir la chaire de nouvelle erection. Il le conjura de ne point abandonner *son propre ouvrage*, & de ne point luy refuser les assistances necessaires pour soutenir cette premiere reputation. Il luy protesta que de son côté il feroit tout ce qui dependroit de luy pour ne rien faire qui fût indigne de la qualité de son disciple qu'il preferoit à tous les autres avantages de sa vie : & qu'il suivroit les pas de M. Reneri le plus prés qu'il luy seroit possible.

Lettre 1. de Regius MS.

Pour se mettre d'abord en possession des droits attachez à

1638. à cette qualité, il prit la liberté de luy envoyer ses *Essais de Medecine*, qui n'étoient autre chose que des Notes assez courtes sur Trincavel, & le pria de les examiner avec toute la severité d'un Maître. Il passa même, appuié sur l'experience que M. Reneri luy avoit donnée de ses bontez, jusqu'à luy demander les objections qui luy avoient été faites depuis peu contre *la Circulation du sang*, avec les Réponses qu'il y avoit données. Et pour luy faire voir jusqu'où pourroit aller la confiance avec laquelle il vouloit luy abandonner son esprit comme son cœur, il luy dit nettement qu'il ne luy viendroit aucune difficulté qu'il ne luy proposât, & dont il n'esperât de luy les solutions, comme d'un homme à qui il pretendoit tout devoir, & qu'il regardoit comme extraordinairement suscité pour conduire la raison des autres hommes, & les tirer de leurs anciennes erreurs.

M. Descartes reçeut dés le xx. du mois la lettre de cet inconnu dans le pacquet de M. Reneri, qui luy servoit d'introducteur pour cette premiere entrée. Le plaisir que luy donnerent ces beaux effets de sa Philosophie ne luy permit pas de differer de répondre à ses civilitez, & de luy accorder son amitié avec tous les fruits qu'elle pourroit produire. Il récrivit en même temps à M. Reneri pour se rejouir avec luy du succés avec lequel il introduisoit sa Philosophie dans l'Université, & pour luy permettre d'amener M. Regius avec luy, lorsqu'il luy feroit l'honneur de le venir voir. C'étoit répondre à la demande que M. Regius luy avoit fait faire par M. Reneri. Mais les occupations de son nouvel employ & les incommoditez de M. Reneri le priverent de cette satisfaction pendant plus de six ou sept mois, au bout desquels il prit sujet de remercier M. Descartes de toutes ses bontez pour luy demander permission de l'aller voir seul. Sa lettre est dattée du ix. de Mars 1639. & ne pouvant y renvoyer le Lecteur, parce qu'elle n'est pas encore publique, il est à propos de luy en representer le sens en abregé pour des raisons dont on luy laissera ensuite l'examen. Je n'ay point de termes, (dit M. Regius à M. Descartes) pour exprimer la joie » que m'a donnée la lettre admirable que vous me fîtes l'hon» neur de mécrire *au mois d'Août dernier*. Elle a tellement » augmenté le peu de reputation dont j'étois redevable d'ail» leurs & à vous & à M. Reneri, qu'elle a attiré à mon école

non

non seulement plusieurs étudians en Médecine : mais même « 1638.
des Philosophes, des Jurisconsultes, des Théologiens & d'au- «
tre Auditeurs étrangers, pour écouter les leçons publiques & «
particuliéres que je fais de la Médecine suivant les principes «
de vôtre Philosophie, que j'ay puisez dans vos excellens ouvra- «
ges, ou appris de la bouche de M. Reneri.... Cela pouvoit «
suffire ce semble pour me réhausser le courage, & pour me «
faciliter de plus en plus les voyes de la Nature. Cependant «
vôtre bonté vous fait faire encore bien d'autres démarches «
en ma faveur, & au lieu que vous m'aviez accordé la grace «
de vouloir bien me souffrir à la compagnie de M. Reneri tou- «
tes les fois qu'il vous rendroit visite, vous me permettez main- «
tenant de vous aller voir seul à cause de ses fréquentes indis- «
positions. J'espére profiter de ma permission dans cette sé- «
maine qui finira nos vacances: & si je ne vous suis point à char- «
ge, je passeray deux ou trois jours prés de vous, afin de pouvoir «
vous consulter sur divers desseins que je me suis proposez, &c. «

Vers le commencement du mois d'Août de l'an 1638, M. Reneri avoit fait le voyage d'Egmond, & avoit rendu à M. Descartes une assez longue visite qui fut la derniére qu'il pût lui rendre de sa vie. Il luy avoit apporté la hauteur de la tour d'Utrecht, (qui étoit de 350 pieds de Roy*,) trés exactement mésurée dans la résolution de l'envoyer ensuite au Pére Mersenne, à qui toutes ces curiositez étoient bonnes. Mais le sujet principal de sa visite étoit l'affaire de l'Université d'Utrecht, dont il avoit été bien aise de l'informer de vive voix. Ce fut en cette occasion que M. Descartes entendit parler de M. Regius pour la prémiére fois ; & aprés tout le bien que M. Reneri luy en dit, il ne pût pas ne se laisser pas prévenir en sa faveur. M. Descartes ne crût point pouvoir mieux payer la peine de M. Reneri, qu'en luy faisant part des questions dans l'examen desquelles celuy-cy l'avoit trouvé occupé lors qu'il l'étoit venu visiter. Il luy fit voir la derniére explication qu'il venoit de donner pour la démonstration de la Roulette au sujet de M. de Roberval; & la réponse qu'il avoit faite peu de jours auparavant aux objections de M. Morin sur la lumiére. Il luy montra aussi l'examen qu'il venoit de faire de la Géostatique de M. de Beaugrand, pour sçavoir si un corps pése plus ou moins étant proche du centre de la terre, que lors qu'il en est éloigné,

Tom. 2. des lettr. p. 404.

* En contant le coq ou la giroüette, laquelle avec la pomme qui la soutenoit étoit haute de 16 pieds & 7 pouces.

V. le livre précédent.

Tom. 1. des lettr. pag. 201.

Ibid. p. 327.

1638.

Tom. 3. Letr. LXIII. & LXIV.

éloigné. M. Reneri qui ne quittoit jamais M. Descartes sans avoir fait d'amples provisions, s'en retourna comblé de toutes sortes de satisfactions, & ravi sur tout d'avoir vû les glorieux témoignages de l'amitié de M. de Fermat, & de plusieurs Sçavans illustres de France.

A son retour il assura M. Regius, qu'il seroit le trés-bien venu chez M. Descartes, & qu'il le trouveroit préparé à tout ce qu'on pouvoit attendre de sa bonté. M. Régius qui n'avoit point d'autre têms pour voyager, que celuy des vacances de l'Université qui se donnoient deux fois l'an [1] à l'occasion des deux foires de la ville, voyant expirer celles du mois d'Août, ne pût faire autre chose que d'écrire à M. Descartes la lettre du XVIII de ce mois dont nous avons parlé. M. Descartes ayant répondu civilement à cette lettre, récrivit au P. Mersenne le XXIII du même mois pour luy envoyer la mésure la Tour d'Utrecht que M. Reneri luy avoit laissée. Cette lettre imprimée par M. Clersélier, marque d'une maniére un peu trop décisive, que c'étoit M. *le Roy* [2] ou Régius qui la luy avoit portée, & que ce n'étoit pas même la prémiére visite qu'il luy avoit renduë à Egmond. Mais il y a de quoy s'étonner que la suite de la lettre n'ait pû détromper M. Clersélier. *J'ay réçû cette sémaine*, dit M. Descartes au P. Mersenne, [3] *des lettres d'un Docteur que je n'ay jamais vû, ni connu, qui me remercie de ce que je l'ay fait Professeur en Médecine dans une Université où il n'eût jamais osé prétendre sans moy. Ce qui luy est arrivé, parce qu'ayant enseigné en particuliér quelque chose de ma Philosophie à des Etudians de ce lieu-là, ils y ont pris un tel goût qu'ils ont prié le Magistrat de leur donner ce Professeur.* Ce Docteur inconnu n'est autre que M. Régius; & l'erreur qui a fait glisser son nom à la place de celuy de M. Reneri, ne peut être venuë que de la liberté que M. Clersélier a prise d'achever le mot que M. Descartes n'avoit exprimé dans sa minute que par la capitale R., n'ayant pû obtenir de M. de Roberval l'original de la lettre tombé entre ses mains aprés la mort du P. Mersenne. [4] L'inflexibilité de M. de Roberval à donné lieu encore à quelques désordres dans l'édition de ces lettres: mais le Public aura bien-tôt la satisfaction d'y voir toutes choses rectifiées dans un nouvelle édition qu'on luy en prépare.

[1] Aux mois de Mars & d'Août.

[2] Pag. 404 du 3. tom. des lettr.

[3] Pag. 406 ibidem.

[4] *Il s'en trouve quelquefois deux ou trois confuses ensemble cõme si elles n'en faisoient qu'une, quoy que la fin soit souvent antérieure au commencement pour le têms; quelquesfois un morceau pris d'ailleurs ou même une lettre entiére de sujet tout différent se trouve insérée dans le milieu d'une autre lettre; rarement y trouve-t-on les dattes; & les noms propres des Personnes & des lieux s'y trouvent presque supprimez par tout. Ce qui n'a pas donné peu d'exercice à l'historien de sa vie.*

CHAP.

1638.

CHAPITRE II.

M. Descartes fait un abregé de Médecine, & s'apercevant qu'il vieillissoit il songe aux moyens de conserver sa santé. Succés de M. Reneri dans la profession de la Philosophie. Prudence avec laquelle il enseigne la Methode de M. Descartes. Il est soulagé dans ses exercices, & emploie le temps de son repos à mediter sur la Geometrie de M. Descartes & sur sa Physique. Du Livre de la Verité, *traduit en François. Jugement qu'en fait M. Descartes. Amitié étroite de M. Bannius & de M. Bloemaert Prêtres Catholiques de Hollande avec M. Descartes. Leur éloge & leur défense. Jugement de la Musique de M. Bannius.*

MR Descartes n'eut aucune violence à se faire pour donner à M. Regius la satisfaction qu'il souhaitoit de luy, sur tout en ce qui concernoit la Médecine. Outre qu'il comprit l'importance qu'il y avoit de ménager sagement le zéle d'un nouveau Disciple si bien intentionné, il se trouvoit actuellement appliqué à des études de Médecine lorsqu'il reçeut sa prémiere lettre. C'est ce que nous pouvons juger par la maniere dont il en écrivit à Monsieur de Zuytlichem qui avoit eu la curiosité de sçavoir ce qu'il faisoit pour lors. « Je veus satisfaire, luy dit-il, au dernier point de vôtre lettre, en vous disant à quoi je m'occupe. Je n'ay jamais eu tant de soin de me conserver que maintenant : & au lieu que je pensois autrefois que la mort ne me pût ôter que trente ou quarante ans tout au plus, elle ne sçauroit désormais me surprendre qu'elle ne m'ôte l'esperance de plus d'un siecle. Car il me semble voir tres-évidemment que si nous nous gardions seulement de certaines fautes que nous avons coûtume de commettre au régime de nôtre vie, nous pourrions sans autre invention parvenir à une vieillesse beaucoup plus longue & plus heureuse que nous ne faisons. Mais parce que j'ay besoin de beaucoup de temps & d'experiences pour examiner tout ce qui sert à ce sujet, je travaille maintenant à composer un *Abregé de Médecine* que je tire en partie des livres, & en partie de mes raisonnemens.

Tom. 2. des Lett. p. 374. Voyez aussi la pag. 169. du 2. tom. où il témoigne esperer de vivre encore plus de trente ans.

1638. » mens. J'espere pouvoir me servir par provision de ce travail » pour obtenir quelque delay de la Nature, & par ce moien » poursuivre mieux mon dessein dans la suite dés temps. Il semble qu'il en avoit fait le sujet principal de ses Méditations depuis qu'il s'étoit vû débarassé de la distribution de son Livre, & qu'il s'étoit retiré à Egmond. La nécessité fâcheuse où il s'étoit trouvé depuis, de répondre à une légende accablante d'Objections & de Problémes luy avoit encore mieux » fait sentir l'utilité de ce travail. Les poils blancs qui commen» cent à me venir, dit-il dans une lettre de la même année au » même M. de Zuytlichem, m'avertissent que je ne dois plus » étudier en Physique à autre chose qu'aux moyens de les re» tarder. C'est maintenant à quoi je m'occupe, & je tâche de » suppléer par industrie au défaut des experiences qui me man» quent. En quoi j'ay tellement besoin de tout mon temps, que » j'ay pris resolution de l'y employer tout entier, & que j'ay » même relegué mon Monde bien loin d'icy, afin de n'être » point tenté d'y mettre la derniere main.

Pag. 367. du 2. tom. des Lettr.

Son Traité de Physique.

Depuis l'érection du College d'Utrecht en Université, M. Reneri s'étoit trouvé comme accablé sous le poids de sa Profession, tant à cause de la multitude de ses Ecoliers, que de la longueur de ses exercices. Les Magistrats voyoient avec plaisir les grands succés de sa maniere d'enseigner, qui n'étoit autre que la Méthode de M. Descartes, mais debitée avec une discrétion merveilleuse. Rien n'étoit plus propre pour acquerir la réputation qui étoit necessaire à une Université naissante : & l'on peut dire qu'elle commençoit déja à effacer la gloire des autres Universitez des Provinces-Unies par cette noble liberté de philosopher, & de rejetter les erreurs de la Philosophie vulgaire, pour faire place à quelque chose de plus solide. Mais ils jugérent sagement qu'il étoit de l'interêt de l'Université de conserver long-temps cét incomparable Professeur, dont la santé ne se trouvoit déja que trop altérée par les fatigues d'un employ si onéreux. Car il faisoit six leçons publiques par semaine, & douze particulieres dans sa chambre devant & aprés sa classe : de sorte qu'il ne luy restoit pour ses études que le temps qu'il devoit à son repos. C'est ce qui l'avoit porté à renoncer au commerce des lettres & des nouvelles, & à prendre congé de

Lettr. Lat. MS. de Reneri au P. Mersenne au 3. tome des Lettr. adress. à ce P.

Ibidem.

la

1638.

la plûpart de ses amis, s'étant reduit à l'unique M. Descartes qu'il ne croioit pas moins necessaire à son ame, que son ame l'étoit à son corps. Les Magistrats se crurent donc obligez de le soulager, & ils reduisirent ses obligations à quatre leçons par semaines, en le conjurant de ménager ses forces avec plus d'indulgence qu'auparavant, & de retrancher autant qu'il pourroit de leçons particulieres de sa chambre.

La mauvaise santé de M. Reneri ne luy permit pas de refuser ces agrémens ; & dés que la bonté des Magistrats l'eût mis en état de respirer plus à son aise, il se servit de cét avantage pour renouër ses anciennes habitudes avec les Sçavans de sa sorte. Il écrivit au P. Mersenne pour le prier de le seconder en commençant par luy même & par M. Gassendi, dont il espéroit que l'amitié ne seroit point rompuë, quoique leur commerce eut souffert une longue interruption. Il se contenta neanmoins pour cette fois d'avertir ces deux anciens amis qu'il étoit encore au monde, & il leur demanda quartier pour trois mois avant que de reprendre sa coûtume de leur écrire & de leur répondre, parce qu'il étoit actuellement sur la Geometrie de M. Descartes, à l'étude de laquelle il sacrifioit ces trois mois. Il ne laissa pas d'informer par avance le P. Mersenne de ce qui faisoit alors la matiere de ses occupations particulieres aprés celles de sa classe. Les momens que la Geometrie de M. Descartes luy laissoit de reste étoient emploiez à l'Optique & à diverses observations qu'il faisoit sur les plantes & les animaux, au sujet desquels il examinoit ce qu'on avoit ignoré avant luy, & ce que les Anciens n'avoient pu découvrir faute de Microscope. Mais le principal objet de ses Meditations, si nous l'en croions, étoit l'esprit de M. Descartes qu'il observoit jour & nuit, en son absence, en sa presence, dans ses livres, dans ses conversations, qui étoient devenues moins fréquentes depuis que l'un étoit à Utrecht, & l'autre à Egmond. Il y avoit prés de dix ans qu'il l'avoit choisi pour son Guide dans la Recherche de la Verité ; & il ne reconnoissoit point d'autre Etoile qui pût luy faire découvrir la vraye science. En un mot de Disciple fidelle & assidu, il étoit devenu son Adorateur & son Sectateur perpétuel.

Lettr. de M. Reneri au P. Mers.

Is est meus lux, meus Sol: erit ille mihi semper Deus, &c. ibid.

M. de Zuylichem qui faisoit profession d'aimer les amis

1638.
1639.

de M. Descartes, & qui estimoit M. Reneri tres particulierement, se trouvant à Utrecht pour les affaires du Prince d'Orange & du Brabant Hollandois luy avoit appris que ce Pere venoit d'imprimer un excellent Livre sous le titre de la Verité. Je ne sçai s'il avoit voulu luy donner à entendre son Livre *de la Verité des Sciences*, où ce Pere tâchoit de réfuter les opinions des Sceptiques ou Pyrrhoniens. Quoi qu'il en soit, il prit la même occasion en luy recommandant un de ses Ecoliers qui alloit à Paris, pour le prier de faire envoier des exemplaires de son Livre *de la Verité*, aux Libraires de Hollande, afin qu'il pût s'en pourvoir & qu'il eût la satisfaction de le lire. Dans le même temps le P. Mersenne envoia à M. Descartes un Livre écrit en François portant le même titre *de la Verité*, sans que nous puissions juger si c'étoit le livre que M. de Zuytlichem avoit indiqué à M. Reneri. Ce qui nous détourne de le croire est la réponse que fit M. Descartes au P. Mersenne avant que de l'avoir reçeu, en luy marquant qu'il *avoit lû ce Livre en Latin il y avoit plus d'un an, & qu'il en avoit écrit son jugement pour lors à M. Hesdin* (ou Esding) *qui le luy avoit envoyé.* Ces termes ne sont pas propres à nous faire comprendre que ce Livre fût de la composition du P. Mersenne. Il nous éloigne encore d'avantage de cette pensée par la maniere dont il répondit au même Pere l'année suivante aprés l'avoir reçeu. » J'ay enfin reçeu, dit-il, les deux » exemplaires du Livre *de Veritate* que vous m'avez fait la fa- » veur de m'envoier. J'en donnerai un à M. *Bannius* en vôtre » nom à la premiere commodité, parce que ç'a été ce me sem- » ble vôtre intention. Je n'ay maintenant aucun loisir de le » lire. C'est pourquoi je ne puis vous en dire autre chose sinon » que lorsque je l'ay vû cy-devant en Latin, je trouvay au » commencement plusieurs choses que je jugeois fort bonnes, » & où l'Auteur témoigne sçavoir plus de Métaphysique que » le commun. Mais parce qu'il me sembloit ensuite qu'il mê- » loit la Religion avec la Philosophie, ce qui est entierement » contre mon sens, je ne le lûs pas jusqu'à la fin: & ce fut tout » ce que j'en écrivis à M. Esding qui me l'avoit envoié. J'ay » dessein de le relire dés que j'auray le loisir de voir quelques » Livres, je liray aussi le Philolaüs (touchant le mouvement de » la Terre) de M. Bouillaud en ce temps-là: mais maintenant » j'étudie sans aucun Livre.

On

Ibid. tom. 3. des Lettres à Mersenn.

Tom. 2. des Lettr. de Descartes p. 177.

M. Reneri étoit mort durant le Carême de cette année.

Pag. 178. tom. 2.

Son abregé de Médecine pour lequel il avoit eu besoin de Livres étoit achevé dés l'année precedente.

On pourroit conjecturer qu'il n'auroit été question que d'une Traduction Françoise du Livre Latin *de la Verité* composé par le Baron Herbert de Cherbury, qui faisoit alors du bruit parmi le Monde sçavant. Le jugement que M. Descartes en avoit fait d'abord s'étoit trouvé assez conforme avec celuy des habiles Gens de Paris, quoiqu'il se fût donné moins de liberté qu'eux pour le déclarer. Sur ce que le P. Mersenne lui récrivit quelque temps aprés, il luy répondit qu'il avoit bien remarqué que M. Herbert prenoit beaucoup de choses pour des Notions communes qui ne l'étoient point : étant certain qu'on ne devoit recevoir pour Notion, que ce qui ne peut être nié de personne.

1638. 1639.

Pag. 195. du 2. tom. des Lett.

Quoiqu'il en soit, il paroît que le Pere Mersenne se mêloit de la distribution de ce Livre traduit en Francois, comme un homme qui auroit eu part du moins à son édition ; & M. Descartes ne manqua point de s'acquiter de la commission que ce Pere luy avoit donnée d'en faire tenir un exemplaire à M. Bannius leur amy commun. C'étoit le sieur *Jean Albert Bannius* Prêtre de l'Eglise Catholique en Hollande, demeurant à Harlem, où M. Desc. avoit encore un autre ami intime nõmé *Augustin Alstenius Bloemaert* ou *Bloumart*, qui étoit aussi Catholique & Prêtre de la même Eglise, tres riche de son patrimoine, & de plus son correspondant pour les lettres & les pacquets qu'on luy adressoit. Ils étoient tous deux Mathematiciens, amateurs de la paix & des sciences, vertueux & menant une vie frugale & exemplaire au milieu des Protestans, dont ils s'étoient presque généralement acquis l'estime & l'affection. M. Descartes quittoit de temps en temps la solitude d'Egmond pour les aller voir ; & comme ils n'étoient guéres plus grands beuveurs ni plus grands joueurs que lui, la débauche ordinaire qu'ils faisoient ensemble étoit quelque concert de Musique dont M. Bannius avoit coûtume de les regaler. Je ne puis faire une peinture plus simple & plus fidelle de ces deux excellents hommes qu'en rapportant une lettre de recommandation que M. Descartes écrivit, quelque-temps aprés en leur faveur à M. de Zuytlichem Conseiller & Secretaire du Prince d'Orange.

Voyez divers endroits des Lettr. de M. Desc.

Pag. 381. du 2. tom. &c. V. une Lettr. MSS. de Bannius à Bosvvel pour le P. Mersenne au 3. tom. des Lettr. MSS. à Mersenn.

Tom. 2. des Lettr. pag. 181 & suiv.

Si vous n'aviez jamais dit aucun bien de moy, je n'aurois peut-être jamais eu de familiarité avec aucun Prêtre de ces quartiers,

*Il entend l'indiscretion de cer-

1638. 1639.

quartiers. Car je n'en ay qu'avec deux, dont l'un est M. Bannius, de qui j'ay acquis la connoissance par l'estime qu'il vous avoit oui faire du petit Traité de Musique qui est autrefois » échappé de mes mains. L'autre est son intime amy M. Bloe» maert que j'ay aussi connu par la même occasion. Ce que je » n'écris pas à dessein de vous en faire des reproches. Au con» traire je les ay trouvé si braves-gens, si vertueux, & si exemts » des qualitez pour lesquelles j'ay coûtume d'éviter en ce pais » la frequentation de ceux de leur robe, * que je conte leur » connoissance entre les obligations que je vous ay. Mais je suis » bien aise d'avoir ce prétexte pour excuser un peu l'importu» nité de la priere que j'ay à vous faire en leur faveur. Ils desi» rent une grace de son Altesse, & ils croient la pouvoir ob» tenir de sa clémence par vôtre intercession. Je ne sçay point » le particulier de leur affaire: mais si vous permettez à M. » Bloemaert de vous en entretenir, je m'assure qu'il vous l'expo» sera de telle sorte que vous ne trouverez rien d'incivil dans » sa Requête, & que vous ne remarquerez pas moins de pru» dence & de raison dans ses discours, qu'il y a d'art & de beau» té dans les airs que compose son Amy.

» Je diray seulement icy, que je crois les avoir assez fré» quentez, pour connoître qu'ils ne sont pas de ces personnes » simples qui se persuadent qu'on ne peut être bon Catholi» que, qu'en favorisant le party du Roy, qu'on nomme Catho» lique; ny de ces seditieux qui le persuadent aux simples. » Ils sont trop dans le bon sens, & dans les maximes de la » bonne Morale, pour tomber dans des excés de cette nature. » A quoy j'ajoûte, qu'ils sont icy trop accommodez, & trop » à leur aise dans la médiocrité de leur condition Ecclesiasti» que, & qu'ils chérissent trop leur liberté pour n'être pas » bien affectionnez à l'état dans lequel ils vivent. Si l'on pré» tendoit leur faire un crime d'être Papistes, je veux dire de » reçevoir leur Mission du Pape, & de le reconnoître de la » même maniere que font les Catholiques de France, & de » tous les autres Pais où il y en a, sans que cela donne de la » jalousie aux Souverains qui y commandent: c'est un crime si » commun, & si essentiel à ceux de leur Profession, que je » ne me sçaurois persuader qu'on voulût le punir à la rigueur » dans tous ceux qui en sont coupables. Et si quelques-uns peuvent

tains Missionnaires étourdis qui gâtoiét les affaires des Catholiques en Hollande par leur ignorance, qui rendoient le Pape odieux par leur mauvaise conduite.

Le Prince d'Orange étoit traité d'Altesse depuis peu par le moié de l'Ambassadeur de France, Herc. Baron de Charnassé.

Les Espagnols ennemis des Hollandois.

peuvent en être exceptez, je suis persuadé qu'il n'y en a point qui le méritent mieux que ces deux Messieurs, ny pour qui vous puissiez vous employer plus utilement auprés de son Altesse. J'ose dire même, que ce seroit un grand bien pour le Païs, que tous ceux de leur profession leur ressemblassent. Vous trouverez peut-être étrange que je vous écrive en ces termes de cette affaire, principalement si vous sçavez que je le fais de mon mouvement, sans qu'ils m'en ayent requis. Je ne doute point d'ailleurs qu'ils n'ayent plusieurs autres Amis, dont ils pourroient croire que les priéres auroient plus de force envers vous que les miennes : & je sçay que l'un d'eux vous est trés connu par luy-même. Mais pour ne vous rien dissimuler, je vous avouëray, qu'outre l'estime tres-particuliere que je fais d'eux, & le desir que j'ay de les servir, je considére aussi mon propre intérêt en cette occasion. Car il y a en France, entre mes Faiseurs d'Objections, des gens qui me reprochent la demeure de ce Païs, à cause que l'éxercice de ma Religion n'y est pas libre. Ils prétendent même que je ne suis point si excusable que ceux qui portent les armes pour la défense de cet Etat, parce que les interêts en sont joints à ceux de la France, & que je pourrois faire par tout ailleurs la même chose que je fais icy. A quoy je n'ay rien de meilleur à répondre, sinon qu'ayant icy la libre fréquentation & l'amitié de quelques Ecclésiastiques, je ne sens point que ma conscience y soit contrainte. Mais si ces Ecclésiastiques étoient estimez coupables, je n'espére pas en trouver d'autres plus innocens en ce Païs, ny dont la fréquentation soit plus permise à un homme qui aime si passionnément le repos, qu'il veut éviter même les ombres de tout ce qui pourroit le troubler.

M. Bannius excelloit dans la pratique de la Musique, où il étoit fort sçavant au jugement de M. Descartes. Pour la Théorie, peut-être se laissoit-il égaler ou vaincre même par le Pére Mersenne, avec lequel il entretenoit une étroite amitié, que M. Descartes & M. de Zuytlichem avoient liée. Ils s'entre-communiquoient leurs lumiéres, & ils s'envoyoient leurs écrits sur la parole de M. Descartes, qui étoit la caution mutuelle de l'un à l'autre, & qui étoit ordinairement chargé de revoir leurs piéces. Il leur donnoit tantôt des no-

Tom. 3. des Lettres. pag. 573.

Fide jubente Domino Descartes. J. Alb. Bann. Letter. Mſ. ad Merſ. 17. April.

1638.
1639.

Sur tout depuis Janvier jusqu'en Decembre 1638.

tes ou des corrections, & tantôt de nouveaux desseins. Mais cela regardoit plus particuliérement M. Bannius, à cause de la commodité du voisinage qui leur procuroit de fréquentes conférences. Mais au reste toutes les vertus & toute l'amitié de M. Bannius n'étoient pas capables d'aveugler M. Descartes, jusqu'au point de luy ôter le jugement lorsqu'il s'agissoit de mesurer l'estime qu'il falloit faire de son habileté dans cette science. C'est ce qui paroît par la maniére dont il en écrivit plus d'un an aprés au P. Mersenne qui luy en avoit demandé son sentiment. » Pour la Musique de M. Bannius, dit-il, je crois qu'elle différe de l'air de Bosset, comme la *Chrie* d'un Ecolier qui a voulu pratiquer toutes les régles de sa Rhétorique différe d'une Oraison de Ciceron où il est malaisé de les reconnoître. Je luy en ay dit la même chose, & je suis persuadé qu'il le reconnoît maintenant. Mais cela n'empêche pas qu'il ne soit *trés-bon Musicien*, & d'ailleurs fort honnête homme, & mon bon Amy; ny aussi que les Régles ne soient bonnes aussi-bien en Musique qu'en Rhétorique. Ce n'étoit pas l'ignorance de cette science, mais la contrainte, & la trop grande attache à ses Régles qu'il remarquoit dans les compositions de M. Bannius.

Pag. 272. 273. tom. 2. des Lettres.

CHAPITRE III.

Mort de M. Reneri Professeur à Utrecht le prémier des Sectateurs de M. Descartes, qui ait enseigné ses Principes publiquement. Panégyrique de M. Descartes fait par ordre des Magistrats dans l'Oraison funébre que M. Emilius prononça à l'honneur de M. Reneri. M. Regius devient le prémier des Disciples de M. Descartes. Amitié de M. Emilius avec M. Descartes. Modestie de M. Descartes quand il s'agit de souffrir ou de rejetter les loüanges. On augmente les appointemens de M. Regius, qui est fait Professeur extraordinaire des Problêmes, & des nouveautez de Physique, &c.

IL ne plût point à Dieu de laisser long-tems à M. Descartes le double plaisir de voir enseigner publiquement ses Principes dans les Ecoles de Philosophie & de Médecine

à Utrecht, par les deux plus habiles Professeurs de l'Université. Il semble que la Providence n'avoit attendu qu'aprés l'affermissement qui étoit nécessaire au nouvel établissement & à la réputation de M. Regius, pour ôter M. Reneri du poste qu'elle luy avoit fait occuper. A peine M. Regius pouvoit-il se vanter de n'avoir plus besoin de luy, qu'Elle le retira de ce monde d'une maniere à nous faire comprendre que les jugemens de Dieu ne nous sont pas moins impénétrables que ses desseins. 1639.

M. Reneri avoit beaucoup diminué, pour ne pas dire entiérement ruïné sa santé par ses longues veilles en un temps où l'âge d'homme a coûtume de se montrer dans sa plus grande vigueur. Il n'avoit guéres plus de quarante-cinq ans lors qu'il tomba dans des infirmitez qui le conduisirent à la mort par une longue & cruelle maladie. Tant qu'il avoit pû joüir d'une santé parfaite, il étoit demeuré renfermé dans l'état du célibat, pour être plus libre dans ses études : & l'amour de la Philosophie avoit tenu en luy les autres passions assoûpies & mortifiées. Mais ennuyé des longueurs d'une fiévre maligne qui le tint pendant l'espace de plus de six mois, il s'étoit laissé aller aux persuasions de ceux qui luy firent accroire qu'un mariage pourroit non seulement le rétablir dans sa premiére santé ; mais encore le décharger des soins particuliers de sa personne, dont une compagne fidelle se chargeroit avec affection. Il avoit disposé ses affaires pour être terminées durant les vacances de Mars de l'an 1639. & le jour de la célébration de ses noces qui fut le 15. ou 16. de ce mois s'étant mis à table avec les conviez, il fut surpris de son mal ordinaire avec une *obstruction d'hypocondres*, qui l'obligea de se faire porter sur le lit, où il mourut quelques heures aprés entre les bras du sieur Bernard Busschovius son amy, qui l'assista & l'entretint de l'autre vie dans cette extrémité. C'est ce qu'on a sçeu à Paris de la bouche du sieur Bornius qui venoit d'achever son cours de Philosophie sous luy, quoyque nous ne trouvions rien de cette funeste circonstance dans les rélations des autres.

Ant. Æmilii Orat. 5.

Ant. Æmil. orat. 5.

Epistol. Gassend. tom. VI. pag. 51.

Cét accident fit perdre à la Secte des Cartésiens son premier Docteur, & à l'Université d'Utrecht le premier de ses

1639.

Profeſſeurs depuis ſon érection. Celle-cy l'avoit conſidéré comme ſon principal appuy, & ſon plus bel ornement: & elle fit voir combien ſa perte luy étoit ſenſible, & combien elle croyoit luy être redevable par la magnificence & l'éclat des derniers devoirs qu'elle luy rendit. On luy fit dans la grande Egliſe de la Ville de ſplendides funérailles, auſquelles le Sénat ou les Magiſtrats aſſiſtérent en corps avec l'Univerſité environnée d'une grande multitude de peuple. Le lendemain l'on ſe raſſembla pour entendre l'Oraiſon funébre du défunt. Elle fut prononcée au nom de l'Univerſité par le ſieur Antoine Emilius, Profeſſeur en éloquence & en hiſtoire. On admira la beauté du diſcours, & on fut touché des réfléxions de l'Orateur. Mais on s'apperçeut bien-tôt que ce n'étoit pas moins le Panégyrique de M. Deſcartes vivant, que l'Oraiſon funébre de feu M. Reneri. La principale loüange que M. Emilius avoit à donner à l'illuſtre défunt, étoit d'avoir eû aſſez de courage pour ſe défaire de l'autorité des Anciens & des Modernes qui l'avoient précédé, afin de rentrer dans la liberté que Dieu a donnée à nôtre raiſon pour ſe conduire dans la recherche de la Verité, qui eſt la ſeule Maîtreſſe dont nous ſoyons obligez de nous rendre Sectateurs. C'étoit une réſolution véritablement héroïque qui ne pouvoit convenir qu'à des eſprits du premier ordre. Mais il falloit que M. Deſcartes qui la luy avoit inſpirée comme à quelques autres perſonnes qui s'étoient attachées à luy dés le commencement de ſa retraite en Hollande, fût le Directeur de cette entrepriſe. M. Emilius fit valoir avec beaucoup d'éloquence les grands progrés que M. Reneri avoit faits dans la connoiſſance de la Nature ſous un Chef de cette qualité. Il rehauſſa de couleurs fort vives l'honneur & l'avantage que la Ville & l'Univerſité avoient reçûë de la diſpoſition où s'étoit trouvé M. Reneri de pouvoir y enſeigner les principes de la véritable Philoſophie, qu'il prétendoit être demeurée inconnuë au genre humain juſqu'à M. Deſcartes. L'Auditoire en parut perſuadé, & les Magiſtrats aprés avoir honoré ce diſcours de leur approbation, ordonnérent qu'il ſeroit imprimé & publiquement diſtribué ſous leur autorité, tant pour honorer la mémoire de leur Profeſſeur, que pour donner des marques éclatantes de la reconnoiſſance qu'ils avoient

Le 18. jour de Mars.

Pag. 114. & ſuiv. des oraiſ. d'Emil.

Lett. 10. Mſ. de Regius à Deſcartes.

avoient du ſervice important que leur avoit rendu M. Deſcartes en formant un tel Diſciple. 1639.

Tout cela ſe paſſa ſans la participation de M. Deſcartes, qui n'apprit la mort de M. Reneri que par une lettre que M. Regius luy en écrivit le lendemain. Il parut même qu'il n'en reçût la nouvelle que pluſieurs jours aprés, lorſque M. Regius s'étant douté que ſa lettre d'avis avoit été perduë, luy récrivit le XVII. de May 1639. Il luy manda de nouveau une partie de ce qui le regardoit dans l'oraiſon de Monſieur Emilius. Il luy demanda en même tems la permiſſion de l'aller voir à Egmond aux Fêtes de la Pentecôte pour l'informer de ce qui s'étoit paſſé, & pour ſe faire inſtruire de diverſes choſes dont il avoit beſoin. Enfin il le conjura de vouloir luy donner auprés de luy la place de feu M. Reneri, ajoutant que s'il la luy accordoit, *il s'eſtimeroit auſſi heureux que s'il étoit élevé juſqu'au troiſiéme Ciel.*

Lettr. 3. Mſ. de Regius à Deſcartes.

Il eſt certain qu'aprés M. Reneri, perſonne ne pouvoit alors ſe vanter de mériter mieux que M. Regius la qualité de premier Diſciple de M. Deſcartes. Il avoit du côté de l'eſprit les talens les plus propres à ſoutenir ce rang avec la dignité & la ſuffiſance néceſſaire. La profeſſion qu'il faiſoit de la Médecine avec la Phyſique luy donnoit encore une commodité pour cela, & un avantage que n'avoient pas les autres Cartéſiens de Hollande & de France qui n'enſeignoient pas publiquement, & qui n'étoient Philoſophes que pour eux-mêmes. Mais il auroit été à ſouhaiter pour ſa réputation particuliére que M. Reneri en luy apprenant la Méthode & les Principes de M. Deſcartes eût ſçu luy inſpirer en même tems ſa modeſtie & ſa prudence : ou qu'il luy eût au moins donné quelque reméde pour le guérir de la préſomption qui penſa le perdre dans la ſuite, lorſqu'il voulut eſſaïer de marcher ſeul, & quitter ſon Maître de vuë.

Il y avoit long-tems que M. Emilius cherchoit à s'introduire dans la connoiſſance & la familiarité de M. Deſcartes. Les habitudes qu'il avoit euës autrefois avec M. BEECKMAN Principal du Collége de Dort lui avoient découvert une partie de ſon mérite, & cét homme lui avoit inſpiré une vénération profonde pour lui. Depuis la mort de M. BEECKMAN, s'étant lié trés étroitement avec M. Reneri qu'il conſidéroit

Lettr. Mſ. d'Emil. à Deſcart. n. IX. parmy celles de Regius.

1639.

déroit non seulement comme son Collégue, mais encore comme son Compatriote à cause du païs de Liége qui leur avoit donné la naissance, il sentit augmenter extraordinairement la passion qu'il avoit conçuë à Dort pour son esprit. La seule conversation de M. Reneri l'avoit rendu sectateur de ses opinions & serviteur de sa personne, jusqu'à ce que la lecture des ouvrages même de M. Descartes acheva de faire cette conquête pour la secte de la nouvelle Philosophie. A la mort de cét intime ami, il s'étoit trouvé d'autant plus honoré de la commission qu'il avoit reçuë d'en faire l'oraison funébre qu'on avoit mieux secondé son inclination sans qu'il eût été obligé de la faire paroître, & sans se rendre par conséquent suspect de flaterie. Mais il benit sur tout la Providence, lors que le prémier Magistrat de la Ville luy envoya ordre exprés de faire *les éloges de M. Descartes & de la nouvelle Philosophie* dans l'Oraison funébre de M. Reneri. Ce qu'il considéra comme une faveur du Ciel, qu'il n'auroit jamais osé espérer quand il auroit eû la pensée de la solliciter. Il n'abusa point d'une occasion si favorable que Dieu luy présentoit pour se produire à M. Descartes, dont on peut dire qu'il mérita l'amitié en s'acquittant simplement d'une obligation qui luy étoit devenuë indispensable par la nécessité d'obéïr à ses Maîtres légitimes. Aussi n'eût-il pas plûtôt prononcé l'Oraison funébre que non content de luy en faire donner avis par M. Regius, il luy en envoya une copie manuscrite, avec des lettres pleines de respect & d'estime, sous prétexte que ce discours le regardant personnellement, & qu'ayant reçu ordre du Magistrat de le donner à l'Imprimeur de l'Université pour le rendre public, il étoit à propos qu'il vît ce qu'il y avoit à changer avant l'impression. La modestie de M. Descartes eût quelque chose à souffrir à la lecture de tant d'éloges. Mais ne luy appartenant pas de trouver à redire au jugement, & à la conduite du prémier Magistrat de la Seigneurie d'Utrecht, qui l'avoit ainsi ordonné, il ne crût pas devoir y toucher. Il se contenta de remercier son Auteur, & de le reçevoir au nombre de ses amis.

V. les Lettr. de Reg. & d'Emil. à Descart.

Les termes de *l'unique Archimede de nôtre siécle, de l'unique Atlas de l'Univers, de confident de la Nature, de puissant Hercule, d'Ulisse, & de Dedale*, & plusieurs autres expressions figurées, dont il s'est servi dans son latin, ne luy sont venuës qu'au défaut de ce qu'il vouloit dire.

Mais il fit connoître peu de jours aprés qu'il n'avoit souffert tous ces éloges que parce qu'il n'avoit pas été en son

pouvoir

pouvoir de les ſupprimer. Car M. Emilius luy ayant envoyé avec un peu trop de confiance des vers qu'il avoit faits ſur le même ſujet pour les voir, & les luy ayant enſuite redemandez parce qu'il n'en avoit point retenu de copie, & qu'il deſiroit de les faire imprimer, M. Deſcartes chercha un excuſe pour ne les luy pas renvoyer: & il vengea le mieux qu'il pût par cette ſuppreſſion ſa pudeur & ſa modeſtie offenſée dans l'Oraiſon funébre de M. Reneri. Ce n'étoit pas dit M. Deſcartes aux Magiſtrats d'Utrecht, « que les louanges « qui venoient d'une perſonne du mérite de M. Emilius duſſent « luy déplaire. Mais ſçachant qu'il ſeroit impoſſible d'être « loué un peu extraordinairement par ceux qui ſont trés louables « eux-mêmes, que ceux qui prétendroient l'être, & ne « le ſeroient pas, ne s'en offençaſſent: il luy ſuffiſoit de ſçavoir « la bonne opinion que M. Emilius avoit de luy, ſans deſirer « qu'il la publiât.

1639.

Tom. 3. des Lettr. pag. 3.

La perte que M. Regius avoit faite en particulier d'un ſi excellent directeur de ſes études dans la mort de M. Reneri, ne luy fit pourtant pas perdre entiérement le courage. Aprés s'être aſſûré des bontez de M. Deſcartes, il continua le deſſein qu'il avoit entrepris de renfermer dans des propoſitions courtes tout ce qu'il croyoit ſçavoir touchant la Phyſiologie. Il étoit preſque ſur la fin de cét ouvrage lors qu'il en écrivit à M. Deſcartes pour luy communiquer les difficultez qu'il y trouvoit: ayant pris un chemin qui luy paroiſſoit nouveau, & qui pouvoit être dangereux à un homme qui n'étoit pas encore aſſez expérimenté dans les voyes de la Nature. Il le pria par avance de prendre la peine de le revoir quand il l'auroit achevé, & d'uſer de ſon droit en y réformant tout ce qu'il jugeroit avoir beſoin de réforme.

le 17. May 1639.

Lettr. 3. de Reg. à Deſc.

Nous avons remarqué que dés la premiére année de ſa Profeſſion publique il avoit été reçu au rang des Profeſſeurs ordinaires. Il n'y eut pas un de ſes Collégues qui ne témoignât en être ſatisfait, & qui ne reconnût même que c'étoit une juſtice que l'on rendoit à ſon mérite. Pluſieurs pouſſérent la bien-veillance & l'honnêteté juſqu'à dire publiquement qu'il ne ſuffiſoit pas d'augmenter les honneurs de ſa charge: mais qu'il en falloit augmenter auſſi les appointemens. M. Reneri vint à mourir ſur ces entrefaites, M. Regius

1639. gius se voyant privé d'un excellent solliciteur en sa personne, crut pouvoir sans honte se charger d'un soin de ses propres intérêts, & poursuivre cette affaire, pour ne pas rendre inutile toute la bonne volonté que ses Collégues luy témoignoient. Ils assemblérent leur Université : & sur la proposition favorable du Recteur Schotanus il fut résolu qu'on en feroit la demande aux Magistrats. Le Recteur luy-même fut deputé au Sénat pour cét effet, avec le sieur Arnold Senguerdius Professeur en Philosophie. Les Magistrats n'eurent aucune peine à l'accorder, tant à cause de la satisfaction que M. Regius avoit donnée à tout le monde jusques-là, que parce que le sieur Stratenus son Ancien, qui avoit le plus d'intérêt de s'y opposer, & de demander ces augmentations de gages pour luy, étoit des prémiers & des plus ardens à solliciter pour son nouveau Collégue. Ainsi les appointemens de M. Regius qui n'avoient été que de 400. Florins jusqu'à lors, furent rehaussez de la moitié : mais il ne commença que l'année suivante à toucher les 600. Florins. Encore y attacha t'on un nouvel employ qui consistoit à expliquer les Problêmes de Physique, lors qu'il ne seroit pas occupé de sa Botanique, c'est-à-dire, de l'explication des Plantes & des Simples. Il fit part à M. Descartes de la joye qu'il avoit reçûë de cette commission, parce qu'elle luy présentoit de nouvelles occasions d'enseigner, & d'étendre sa nouvelle Philosophie. Il ne faut pas dissimuler qu'il avoit adroitement brigué cét employ qui étoit de surérogation dans l'Université, & qu'il avoit été servi dans sa poursuite par Voetius Professeur en Théologie, qui étoit encore alors dans ses intérêts. Mais ce qu'il avoit envisagé comme un avantage considérable pour faire valoir ses talens, & pour débiter avec éclat toutes les opinions nouvelles de Physique & de Médecine, que les vieux Péripaticiens & Galénistes ne souffroient pas volontiers qu'on enseignât dans les Ecoles où ils régnoient, fut un prétexte ensuite au même Voetius pour luy susciter des affaires. Son peu de conduite fut cause que l'embarras retomba sur M. Descartes, & que l'affaire dégénéra ensuite en un long & fâcheux procez, qu'il fut obligé de soûtenir au préjudice de sa solitude, & de la tranquillité de sa vie.

Narrat Hist. Acad. Ultr. pag. 12.

Lettr. 11. MS. de Reg. à Desc.

CHAP.

CHAPITRE IV.

Mort du Mathématicien Hortensius, avec une remarque de M. Descartes sur son Horoscope. Mort d'Elichman, & du Philosophe Campanelle. Jugement que M. Descartes faisoit des écrits & de l'esprit de ce dernier. Origine des troubles excitez dans l'Université d'Utrecht, au sujet de la Philosophie de M. Descartes, par Gisbert Voetius. Histoire de cét homme, son portrait. Jugemens des Sçavans sur son esprit, & ses écrits. Moyens dont il se sert pour attaquer la Philosophie de M. Descartes. Ses Théses touchant l'Athéïsme.

MR Reneri né fut pas le seul des Philosophes & des Mathématiciens de la connoissance de M. Descartes que la République des Lettres perdit la même année. Sa mort fut suivie de celle de Hortensius & d'Elichman en Hollande; & de Campanelle en France: sans parler de celle de Meursius Hollandois en Danemarck, grand Humaniste, & Historien, qui n'avoit point de rélation d'études ny aucunes habitudes avec M. Descartes. Les deux prémiers en étoient connus assez particuliérement, mais il n'avoit jamais entretenu grand commerce avec eux. Aussi ne voyons-nous pas que hors l'occasion qu'il eut de mander leur mort au P. Mersenne, qui sembloit avoir plus de liaison avec eux, il se fût avisé de faire mention d'eux dans ses Lettres, bien loin de leur en écrire, ou d'en recevoir d'eux.

Tom. 2. de ses Lettr. pag. 178.

Il nous paroît qu'il en étoit ainsi d'Elichman au pied de la Lettre. Il est vray que M. Descartes a parlé une fois de Hortensius dans les trois volumes de ses Lettres, (outre les deux rencontres où il s'étoit souvenu de sa mort) : mais c'étoit pour dire au P. Mersenne qu'il ne sçavoit pas assez de Mathématiques pour entendre sa Géométrie. Il s'appelloit Martin, étoit natif de la Ville de Delft en Hollande, & étoit Professeur des Mathématiques à Amsterdam. Comme il se mêloit plus particuliérement d'Astronomie, cette inclination l'avoit uni plus étroitement à M. Gassendi avec qui il faisoit commerce de lettres & d'observations. Il mourut dans la plus

Tom. 3. des Lettr. pag. 191.

1639.

grande vigueur de son âge, n'ayant pû résister à l'appréhension de mourir au têms que son imagination luy avoit marqué ensuite d'une opération d'Astrologie, par laquelle il avoit aussi prédit la mort à deux autres personnes pour la même année. C'est ce que M. Descartes fit sçavoir quelques mois aprés au P. Mersenne en ces termes. Hortensius étant en Italie il y a quelques années, se voulut mêler de faire son Horoscope, & dit à deux jeunes hommes de ce Païs (*de Hollande*) qui étoient avec luy, qu'il mourroit en l'an 1639: & que pour eux ils ne vivroient pas long-tems aprés. Etant mort en effet cét Eté, comme vous le sçavez, ces deux jeunes hommes en ont eû une telle appréhension, que l'un d'eux est déja mort; & l'autre, qui est le fils de Heinsius, est si languissant & si triste, qu'il semble faire tout son possible afin que l'Astrologie n'ait pas menti. Voilà une belle science, qui sert à faire mourir des personnes qui n'eussent peut-être pas été malades sans elle.

pag. 208. du 2. tom. des Lettr.

Fils de Daniel, frere de Nicolas.

Quant à ce qui regarde Jean Elichman que M. Descartes appelle Heylichman, c'étoit un Sçavant venu du fonds de la Silésie pour s'habituer en Hollande, où on l'avoit étably dans une chaire de Professeur pour luy donner de l'emploi. Il avoit l'esprit d'un caractére assez semblable à celuy de Golius. Il n'étoit pas ignorant dans les Mathématiques, mais il éxcelloit plus particuliérement dans la connoissance des langues Orientales, & sur tout de l'Arabe.

Epist. Lat. Schurm. pag. 192.

Pour Campanelle, nous ne trouvons rien qui nous persuade qu'il ait été connu de M. Descartes, autrement que par la lecture de quelques uns de ses livres. Il est vray qu'il avoit fait un voyage l'année précédente en Hollande dans le dessein d'y visiter les Sçavans; & que M. Descartes étoit celuy qu'il y devoit chercher le premier, autant qu'on en peut juger par les inclinations de son génie, & par la profession qu'il faisoit de travailler à une Philosophie nouvelle. Mais il faut que M. Descartes ait été trop bien caché pour Campanelle, ou qu'il ne nous soit point resté de preuves de leur entre-vûë. Monsieur Descartes ne portoit aucune envie à la réputation de Campanelle, ni aux découvertes qu'il croyoit avoir faites dans la Nature. Sur ce que le Pére Mersenne avoit voulu luy envoyer un des ouvrages de

On ne sçavoit si M. Descartes étoit alors à Egmond, ou à Hardervvick.

de ce Dominicain en 1638, il l'avoit remercié de sa bonne volonté : & luy avoit marqué, qu'il n'avoit aucune envie de le voir, ajoûtant, que ce qu'il avoit vû autrefois de Campanelle ne luy permettoit pas de rien espérer de bon de son livre. Le P. Mersenne n'étoit plus en état de rappeller le livre qui étoit parti peu de jours aprés sa lettre d'avis. De sorte que M. Descartes pour ne pas rendre sa peine inutile se mit en devoir de le lire, jusqu'à ce que le mauvais stile de l'Auteur l'ayant dégoûté, il se contenta de parcourir le reste, ne s'attachant qu'à voir s'il y avoit quelque opinion nouvelle, & differente de celles qu'il avoit autrefois remarquées dans les autres ouvrages de ce Philosophe. Il le renvoya aussi-tôt à ce Pére, & il luy manda ce qu'il pensoit du livre & de son Auteur en ces termes. Vôtre Campanelle m'ayant trouvé occupé à répondre à quelques Objections qui m'étoient venuës de divers endroits, j'avouë que son langage & celuy de l'Allemand qui a fait sa longue Préface, ont fait que je n'ay osé converser avec eux, avant que j'eusse achevé les dépéches que j'avois à faire, crainte de prendre quelque chose de leur stile. Pour la Doctrine, il y a quinze ans que j'ay lû le livre *De Sensu Rerum* du même Auteur, avec quelques autres Traitez, & peut-être que celuy-cy en étoit du nombre. Mais j'avois trouvé dés-lors si peu de solidité dans ses écrits, que je n'en avois rien gardé dans ma mémoire. Je ne sçaurois maintenant en dire autre chose, sinon que ceux qui s'égarent en affectant de suivre des chemins extraordinaires, me paroissent beaucoup moins excusables que ceux qui ne s'égarent qu'en compagnie & en suivant les traces de beaucoup d'autres.

1639.

Pag. 415. 416. tom. 2. des Lettres.

Tom. 2. des Lettr. pag. 377.

Les affaires de M. Descartes nous rappellent à Utrecht, où nous avons laissé les Magistrats fort satisfaits de la justice qu'ils avoient fait rendre publiquement à son mérite par M. Emilius. L'uniformité n'étoit pas si grande parmy les Professeurs de l'Université. Tous gardoient, à la vérité, un extérieur égal dans les applaudissemens qu'ils donnoient à l'Oraison funébre de leur Collégue. Tous rendoient même à M. Descartes des loüanges semblables à celles qu'ils avoient entenduës dans ce discours. Mais tous n'étoient pas sincéres : & nous verrons dans peu de tems que ceux qui selon leur

1639. rang & leur ministére sembloient devoir donner aux autres des exemples d'équité, se sont trouvez les plus foibles contre les sollicitations de l'envie. Personne n'étoit plus élevé ny plus considéré dans l'Université que le sieur Gisbert Voetius. Il étoit le principal Ministre du Temple, & le premier des Professeurs en Théologie. Il portoit par tout cét air triomphant qu'il avoit rapporté du Synode de Dort où il s'étoit trouvé du côté des victorieux, c'est à dire de ceux, qui assistez de l'épée & du crédit du Prince d'Orange, étoient venus à bout de condamner le parti des Remontrans : & il s'étoit acquis par la Ville une espéce d'autorité sur les esprits par je ne sçay quelle réputation de gravité & de suffisance. Toutes ses qualitez étoient soûtenuës par un peu d'amour propre pour sa personne, accompagné d'un mépris intérieur pour toutes celles qu'il n'avoit pas. De sorte que s'étant accoûtumé de longue habitude à ne pas estimer ce qu'il ignoroit, & ignorant en Philosophie tout ce qui n'étoit pas renfermé dans les bornes de la Scholastique triviale, on auroit pû luy pardonner le peu de goût & l'éloignement qu'il avoit eû d'abord par les ouvrages de M. Descartes, s'il n'en avoit pris l'alarme comme d'une nouveauté pernicieuse qu'il eût fallu exterminer.

La considération qui étoit dûë au mérite de M. Reneri l'avoit retenu dans le silence jusqu'à sa mort. Mais étant allé à son Oraison funébre avec sa prévention, les éloges inespérez qu'il y entendit de M. Descartes luy donnérent tant de jalousie, qu'il en sortit avec la résolution de mettre en œuvre tout ce que son industrie pourroit luy fournir pour détruire cette nouveauté. Mais l'approbation que le Magistrat avoit donné à ces éloges l'obligea d'aller bride en main, pour ne pas se commettre mal à propos avec ses Supérieurs. C'est pourquoy abandonnant ce qui étoit du ressort de la Philosophie, contre quoy il ne luy étoit ny seur ny honnête de s'élever, il se réduisit à ramasser ce qui pourroit se rapporter à la Théologie dans le discours de la Méthode de M. Descartes, pour en faire la matiére de ses censures : & faire bannir de l'Université par ce moyen sa Philosophie, comme pernicieuse à la Religion Protestante, & au repos des Etats des Provinces Unies. Si Voetius n'entreprenoit rien

au

au dessus de ses forces en se chargeant d'une exécution si difficile, il devoit certainement être un homme d'une capacité plus qu'ordinaire. Il sera aisé d'en juger par la connoissance que les personnes de son tems & de sa Religion nous ont donnée de luy, en nous dépeignant les qualitez de son ame, & les caractéres de son esprit. 1639.

Il étoit né dans la petite ville de Heusden, sur les confins de la Hollande & du Brabant, six ou sept ans avant M. Descartes; & il fut honoré d'une longue vie, s'il est vray qu'elle fut de 87. ans, puisqu'il ne mourut qu'en 1676. D'autres ont crû qu'il étoit d'Utrecht même.

Il avoit été Ministre dans un village voisin de Bosle-duc pendant six ans, puis dans sa ville de Heusden pendant dix-sept avant son établissement à Utrecht, où il étoit Professeur en Théologie & Pasteur du Peuple. L'inclination qu'il avoit naturellement pour la contestation le rendit plus habile dans la Théologie contentieuse que dans les autres connoissances: & l'on peut dire qu'il n'auroit point mal servi son parti, si Dieu n'avoit eû la bonté de luy opposer Jansenius, puis Fromond, Docteurs de Louvain pour la deffense de l'Eglise Catholique. Si le témoignage de M. Descartes est recevable, lors qu'il s'est mis en devoir de rendre bénédiction pour malédiction à son ennemy, Voetius faisoit honneur à son ministére dans le Temple, & à sa profession dans l'Ecole par son assiduité & son zéle; préchoit plus souvent que ses Collégues; disputoit en toute rencontre; affectoit une gravité continuelle; faisoit le dévôt dans son geste, dans le mouvement de ses yeux, dans le ton de sa voix; débitoit la Morale sévére aux autres; gourmandoit hautement le vice; & pour faire voir qu'il ne faisoit point acceptation des personnes, il attaquoit plus volontiers les grands que les petits, & reprenoit même en eux des choses assez indifférentes, de peur de se rendre suspect de lâcheté. Enfin son extérieur étoit toujours fort composé. C'étoit un bel homme de dehors. La lecture des compilateurs de Lieux communs, des Commentateurs, & des Dictionnaires, faisoit presque toute son érudition. Ses écrits ont fait juger que sa doctrine étoit toute locale, & que rarement se donnoit-il la peine d'aller puiser aux sources. Si l'on en croid le sieur Bosius Protestant, ils sont remplis de fautes *honteuses & grossiéres.*

Epist. ad celeberr. Voet. part. 2. & 8. pag 25. & 114.

Pag. 51. part. 4. Epist. ad celeb Voet. Bosius Not. tit. Eccl. script. pag. 18. Salden. de lib. p. 315.

1639. *stéres*. Il citoit presque toujours les Auteurs sans les avoir lûs, ou sans les avoir compris. Il s'étoit gâté l'esprit dans les livres des Controversistes, des Athées, des Impies, & des Bouffons qu'il avoit lûs dans le dessein de les combattre. Il n'avoit aucune élévation, & la bassesse de ses pensées étoit la marque de la médiocrité de son génie. Il avoit peu de discernement, & il étoit fort rare de trouver de la liaison dans ses raisonnemens.

Toutes ces qualitez étoient plus que suffisantes pour former un Ennemy dangereux à M. Descartes, si cét ennemy avoit été assez heureux pour faire entrer le Jugement & la Raison dans son parti. Mais on peut dire de la bonne fortune de M. Descartes qu'elle ne luy a fait rencontrer dans Voetius qu'un homme de petit jugement & de peu de raison. C'étoit un esprit bouru & volage selon M. de Sorbiére, qui étoit de sa communion lors qu'il le reconnut tel; si étourdy & si indiscret, qu'il ne faisoit point difficulté de médire & de calomnier grossiérement dans ses Sermons. Ce qui obligea un jour le Ministre M. Heydanus de le faire descendre de chaire, & de l'interdire pour cette raison. Il étoit vain & ambitieux; outre cela, grand ignorant selon M. Morhofius; & par une conséquence de son humeur, hardy, teméraire, & décisif; faisant le Prélat & le petit Tyran dans Utrecht devant les peuples, au rapport de Loüis du Moulin, & le Pédant devant les personnes d'esprit & les gens de lettres. Mais sur tout il se faisoit considérer comme *la gloire & l'ornement des Eglises Belgiques*, & non content de prendre ce titre magnifique dans ses écrits, il se le faisoit encore donner par les autres. Ses Idolâtres le regardoient comme le Jean Baptiste de la nouvelle Réforme des Protestans à cause de la liberté qu'il prenoit d'attaquer les personnes qualifiées, & de traiter ceux qui ne luy plaisoient pas de *Juifs* & *d'engeance de vipéres*.

Lettr. & Rel. in IV° pag. 687.

Regij Epist. Ms. 19. ad Cart.

Poly-histor. pag. 211. 245.

Tom. 2. des Let. de Desc. p. 262.

Salden. de lib. p. 370. 371. ex Mol.

Ecclesiarum Belgicarum decus & ornamentum.

Pag. 613. du 3. Vol. des Lettr.

Voilà l'ébauche du tableau qu'on peut faire de l'esprit de ce Monsieur Voetius; & pour le rendre finy, il suffiroit d'ajouter les traits qui se trouvent dans un livre latin fait contre luy, par un celébre & sçavant Ministre de la ville de Groningue en Frise, sous le titre d'*Ultima patientia*. Mais nous nous contenterons d'un trait de son histoire, qui nous

Tom. 3. des Lettr. pag. 460.

Samuël des Marêts.

nous paroît nécessaire pour donner des éclaircissemens à ce « 1639.
que nous serons obligez de rapporter dans la suite touchant «
les affaires qu'il a suscitées à M. Descartes. C'est ce que nous «
ferons dans les termes ausquels M. de Sorbiére nous a dé- «
crit une visite qu'il luy avoit renduë. Nous ne voulûmes point «
partir d'Utrecht sans y voir ce Gisbert Voetius Ministre & « Relat. in VIII° pag. 182. 183. 184.
Professeur en Théologie, qui a tant fait parler de luy dans «
ces Provinces par son esprit de contradiction. Il a toujours «
été le contre-tenant de quelqu'un de ses Collégues, ou de «
quelque autre sçavant homme. Je l'ay vû acharné, tantôt con- «
tre Vedelius, & Desmarêts; tantôt contre Regius, & Descar- «
tes; puis contre Borel, Courcelles, & une infinité d'autres avec «
qui il a pris plaisir d'entrer en querelle. Il s'étoit mis en tête «
de faire donner à son Consistoire l'administration de tous les «
anciens revenus Ecclésiastiques d'Utrecht, pour être em- «
ployez en partie à des œuvres de charité, & en partie au «
payement de ses gages. Lors qu'on changea la Religion dans «
la Ville, il y avoit cinq Colléges, ou Chapitres de Chanoi- «
nes, dont les Prébendes furent conservées à ceux qui les te- «
noient. Mais le Service estant ruïné on ne substitua point d'au- «
tres Ecclésiastiques à leur place: on y mit des Laïcs de la nou- «
velle Réforme, qui furent regardez comme des Bénéficiers «
de l'Estat. Voetius voyant ainsi le bien de l'Eglise entre les «
mains de gens qu'il estimoit profanes, déclama contre le mau- «
vais usage qu'on en faisoit: & comme il étoit fort écouté du «
Peuple, il se hazarda de précher contre le Magistrat, & de « Voetius écrivit & fit imprimer contre ces Chanoines. &c. tom. 3. des Lett. de Desc. pag. 613.
faire des assemblées pour aviser aux moyens de mettre tout «
le revenu des Prébendes entre les mains de son Consistoire. «
Le Magistrat qui avoit coûtume d'en disposer en faveur des «
familles qu'il vouloit gratifier, en prit l'alarme, & fit assem- «
bler le Conseil de la Ville, d'où on envoya signifier à Voetius «
& à son Consistoire, que dorênavant deux Députez du Ma- «
gistrat assisteroient à toutes leurs assemblées: & qu'on eût à «
leur préparer deux chaises au haut bout. Les Commissaires «
se mirent en devoir d'y venir depuis ces délibérations: mais «
à mesure qu'ils y entroient par une porte, les Ministres & les «
Anciens se retiroient par une autre, & demeurérent ainsi «
quelques mois sans faire aucune assemblée publique. Le Con- «
seil jugea à propos d'user de toute son autorité pour les obli- «
ger

1639. » ger de s'assembler. Mais il n'en eut point assez pour changer
» l'esprit de Voetius, qui s'étoit endurcy le cœur contre tout
» respect humain depuis plusieurs années. Comme ce *Gladia-*
» *teur* s'étoit éxercé toute sa vie, continuë M. de Sorbiére,
» a battre le fer, nous remarquions qu'il se tenoit toujours sur
» ses gardes en posture de parer ou de porter quelque coup.

Un ennemy de ce caractére n'étoit guéres en état de nuire à la réputation de M. Descartes, mais il pouvoit contribuer à rehausser l'éclat de sa Philosophie, & à préparer son Auteur à soûtenir les attaques de quelques Adversaires plus formidables. Il commença ses hostilitez par des Théses qu'il fit au mois de Juin de l'an 1639. touchant l'Athéïsme; & pour garder quelque ordre dans les productions de sa mauvaise volonté, il s'abstint d'y nommer d'abord celui à qui il en vouloit, & se contenta d'y jetter les fondemens de la calomnie dont il croyoit devoir le charger pour venir à bout de le ruiner. Cette calomnie, dans laquelle il a toûjours persisté depuis, consistoit à faire passer M. Descartes pour un Athée: & afin qu'on ne pût s'y tromper, en prenant quelque autre pour lui, il mêla dans ses Théses parmi les marques de l'Athéïsme, toutes les choses qu'il sçavoit être attribuées à M. Descartes par le bruit commun, quoi qu'il n'y en eût aucune qui ne fût bonne.

Tom. 3. des Lettr. pag. 3.

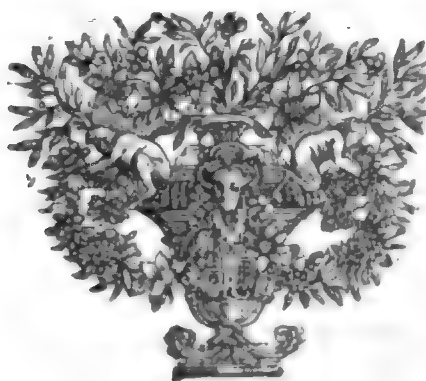

CHAP.

CHAPITRE V.

M. Regius prend des précautions contre la mauvaise humeur de Voetius qu'il avoit à ménager. Préjudice qu'il fait à sa personne, & à la Philosophie Cartésienne dans ses Leçons problématiques de Physique. Son indiscrétion à une Thése des Péripatéticiens. Amis que M. Descartes avoit à Utrecht. Il instruit Regius sur divers points de Physique. Son sentiment sur la circulation du sang. Ingratitude & malhonnêteté de Plempius à l'égard de M. Descartes, qui la souffre plus patiemment que Regius. Il tâche de se retrancher touchant le commerce des lettres, pour se procurer plus de retraite & de repos; mais ce fut en vain. Le P. Mersenne lui envoye le Traité des Coniques de M. Pascal le jeune. Jugement qu'il en fit.

MR. Regius étoit du nombre de ceux qui connoissoient un peu le foible de Voetius, & qui lui témoignoient par conséquent le plus de soumission pour ses volontez, & le plus de confiance en sa conduite. Ayant sçû l'art de le gagner & de l'engager dans ses intérêts, lors qu'il étoit question d'obtenir une chaire de Professeur, il comprit la peine qu'il auroit à se conserver auprés de lui, s'il n'usoit de quelque dissimulation. Il s'étoit apperçû que le zéle qu'il avoit fait paroître pour la Philosophie de M. Descartes, au delà même de ce qu'avoit fait M. Reneri, ne lui avoit point plû: & que le grand succés de ses Leçons lui avoit fait peine. C'est ce qui lui avoit donné la pensée de se précautionner davantage dans sa chaire de Médecine: & de réserver le principal de la nouvelle Philosophie pour les Problêmes qu'il enseignoit certains jours de la semaine hors des heures des Leçons publiques. En quoi il sembloit se reposer sur le consentement des Professeurs, sans en excepter Voetius, qui l'avoit même servi une seconde fois dans la demande de cette nouvelle commission. Mais quelque liberté qu'il laissât à ses Auditeurs pour la créance des Problêmes, il ne rejettoit pas les occasions de faire voir le ridicule ou le foible des anciennes opinions. Et l'on peut dire que cette maniére artificieu-

1639.

ſe de détruire inſenſiblement les principes de la Philoſophie vulgaire qui eſt receuë dans les Ecoles, étoit encore plus dangereuſe pour elle que ſa maniére ouverte & ſincére d'enſeigner les principes de M. Deſcartes dans ſes Leçons de Médecine. C'eſt ce qui fit peine à ceux de ſes Collégues qui conſervoient quelque eſtime pour la Philoſophie qu'on leur avoit appriſe, & qui croyoient avoir beaucoup accordé à M. Regius en luy permettant d'enſeigner les nouvelles opinions avec les anciennes. M. Regius ne s'aſſujettiſſant pas aſſez (hors de ſes Ecrits & de ſes Leçons) à prendre l'eſprit de M. Deſcartes, qui étoit un eſprit de douceur & de modération, donna encore à ſes Collégues un nouveau ſujet de mécontentement par un trait de légéreté qu'il fit paroître à une Théſe de Philoſophie ſoûtenuë le neuviéme de Juillet 1639 par le ſieur Florent Schuyl, ſous le Profeſſeur Senguerdius. L'Aggreſſeur qui diſputoit, avoit compoſé ſes argumens ſelon les opinions de la Philoſophie nouvelle: & avoit choiſi la nature & les propriétez de l'aiman pour en faire le ſujet. Le Répondant, quoi que fort bien éxercé ſur les cahiers de ſon Maître, parut un peu embaraſſé: mais le Profeſſeur ayant pris la parole pour le dégager, M. Regius ſe leva, & ſans reſpecter ni l'Aſſemblée ni la Profeſſion l'interrompit, luy inſulta mal-à-propos, & voulut ajuger à l'Aggreſſeur une victoire que l'honnêteté & la coûtume l'obligeoient de laiſſer au Répondant. Cette action que nous n'avons appriſe que par le canal de Voetius choqua généralement tous les Profeſſeurs de l'Univerſité, & les diſpoſa la plûpart à écouter ce que Voetius vouloit leur inſinuer contre les nouveautez. Les éxercices finirent peu de jours aprés cette Théſe: & M. Regius écrivant à M. Deſcartes le quatorziéme de Juillet qui commençoit les vacances, ſe garda bien de luy mander ce qu'il avoit fait à la Théſe. Il ſe contenta de luy faire ſçavoir qu'il avoit achevé ſon Cours public de Médecine cette année; qu'il étoit toûjours demeuré fortement attaché à ſes « principes & à ſa métode; & qu'il ſouhaitoit avec paſſion de « conférer avec luy ſur la meilleure maniére de faire un nou- « veau Cours l'année ſuivante, qui commençoit aprés la foire du mois d'Aouſt, ſelon le réglement de l'Univerſité.

Narrat. Hiſtoric. Acad. Ultr. pag. 14.

Lettre 4. Mſ. de Reg. à Deſc.

M. Deſcartes lui avoit fait eſpérer de l'aller voir en un

voyage

voyage qu'il sembloit avoir promis de faire à Utrecht au temps de la foire. Il avoit plusieurs amis tant à la Ville que dans le voisinage, ausquels il n'avoit point rendu visite depuis sa retraite dans la solitude d'Egmond. Les principaux, outre Messieurs Wassenaer, Parmentier, Van-Dam, Van-Leevv, Van-Sureck dont nous parlerons ailleurs, étoient le sieur *Godefroy de Haestrecht* Gentilhomme du pays de Liége, qui étoit venu s'habituer à Utrecht, & qui demeuroit actuellement au château de Renoude, village à la distance d'une demi-lieuë de la ville, où il cultivoit la Philosophie de M. Descartes au milieu du repos & des commoditez de la vie. Le sieur *Jean Alphonse* Officier dans les armées, qui demeuroit à Utrecht dans les intervalles du service, & qui se faisoit un plaisir de joindre les éxercices de la Philosophie avec ceux de la Guerre. Monsieur *Vander-Hoolck* l'un des principaux Magistrats de la ville, avec qui M. Descartes avoit de grandes habitudes, & qui protégeoit M. Regius pour l'amour de lui dans les relations que l'Université pouvoit avoir avec le Sénat ou le Conseil de la Ville.

1639.

Lettr. 3. Mſ. de Regius à Deſc.

M. Regius vid passer la foire, & finir le tems de ses vacances sans avoir eu l'avantage qu'il avoit espéré. Il fallut reprendre les Leçons publiques avant que de pouvoir réparer la chose par un voyage qu'il auroit souhaité de faire à Egmond. Et comme il lui falloit au moins deux jours libres pour cette course, il ne les pût trouver que vers le milieu de Septembre, auquel sa femme ne permit point qu'il s'éloignât d'elle à cause d'une grossesse de huit mois & demi où elle avoit besoin de lui.

Lettr. 5. Mſ. de Reg. à Deſc.

Le tems de M. Descartes n'en fut pas plus épargné. Il ne fut presque occupé que de ses réponses aux consultations de M. Regius pendant les mois de Septembre & d'Octobre. Quelques longues, quelques fréquentes que fussent les lettres d'un disciple si zélé, il ne plaignoit point pour l'instruire un tems qu'il ne croyoit pas devoir jamais regretter. L'importance des questions & des difficultez qu'il lui proposoit, l'empêchoit de rien négliger pour le mettre en état d'établir ses principes. Elles rouloient la plûpart sur la nature des Anges, sur celle de l'Ame de l'homme, sur son union avec le corps, sur l'ame des bêtes & des plantes, sur la vie, sur le

1639.

mouvement du cœur, & ſur la circulation du ſang.

L'opinion de M. Deſcartes ſur cette derniére queſtion, l'avoit miſe en grand crédit parmi les Sçavans: & elle avoit merveilleuſement contribué à rétablir ſur ce ſujet la réputation de Guillaume Harvée, qui s'étoit trouvé mal-traitée par les ſatyres & le décri de divers Médecins des Pays-Bas, la plûpart ignorans ou entêtez des anciennes maximes de leurs Facultez. C'eſt ce qui fit que le Public reçût aſſez mal ce que deux Médecins nommez Pariſanus & Primeroſius firent imprimer à Leyde chez le Maire vers le mois de Septembre de cette année touchant la circulation du ſang, contre le ſentiment de Harvée. Ce n'eſt pas qu'on ne pût former des objections plauſibles contre ce ſentiment; & M. Deſcartes dés le commencement de l'an 1638 avoit mis celles que M. Plempius Médecin de Louvain ſon ami luy avoit faites, au nombre des meilleures difficultez que l'on pût ſuſciter à cette opinion. Il y avoit répondu avec toute l'éxactitude que méritoit l'importance du ſujet, & la conſidération de la perſonne. M. Plempius n'ayant pas été plénement ſatisfait d'une prémiére réponſe, tant ſur ce qui regardoit le mouvement du cœur, touchant lequel M. Deſcartes n'étoit d'accord ni avec Harvée ni avec Ariſtote, que ſur ce qui concernoit la circulation du ſang, luy avoit fait de ſecondes objections, auſquelles il avoit répondu de nouveau. Mais quoiqu'il eût paru content dans le tems, il fit enſuite une choſe tout-à-fait indigne de leur amitié, & même de l'honnêteté qui ſe pratique entre des étrangers. Il jugea à propos pour augmenter l'éclat de ſa propre réputation, de parler dans un livre qu'il devoit bien-tôt rendre public, de ce qui s'étoit paſſé entre M. Deſcartes & luy, touchant les deux queſtions du mouvement du cœur & de la circulation du ſang. Il donna pour cét éfet tout le luſtre néceſſaire aux Objections qu'il luy avoit faites. Mais lorſqu'il fut queſtion des Réponſes qu'il en avoit reçûës, loin de traiter M. Deſcartes comme un ami qui méritoit d'être conſidéré, il n'eut pas même pour ſes Réponſes la fidélité qui s'éxige entre des Adverſaires qui ſe réfutent & qui ſe regardent comme ennemis.

M. Regius fut outré d'une conduite ſi malhonnête, & ayant confronté ſon livre avec les Réponſes que M. Deſcar-

Lettr. 6. Mſ. de Reg. à Deſc.

Ces objections de Plempius & ces Réponſes de Deſcartes ſe trouvent au 1. tom. des Lettr. de Deſc. depuis la page 358. juſqu'à la 383.

Lettr. 10. Mſ. de Regius.

tes

tes avoit faites prés de deux ans auparavant à ses Objections, il ne pût retenir l'indignation qui luy fit prendre la plume pour en marquer ses ressentimens à M. Descartes. Les couleurs qu'il donne dans sa lettre à l'ingratitude & à la mauvaise foy de M. Plempius sont si vives, qu'on ne peut les exprimer de sa langue en la nôtre sans entrer dans de semblables transports de colére contre une conduite si lâche. Il dit qu'à l'égard des endroits où M. Descartes découvroit les secrets les plus cachez de la Nature, & où consistoit la principale force de ses Réponses, Plempius a eû la malice de faire le muët, ou d'en omettre au moins la plus grande partie. Et que pour ceux qu'il rapporte, il les estropie & les mutile de telle maniére qu'il en corromp entiérement le sens. Qu'à l'endroit où il traite de la circulation du sang, il se contente de rapporter simplement les difficultez, comme si on n'y avoit pas encore fait de réponses, quoique celles que M. Descartes y avoit données fussent trés-convaincantes. Qu'à l'endroit où M. Descartes rapporte plusieurs causes qui jointes ensemble produisent le battement du cœur, Plempius n'en rapporte qu'une qui est la chaleur. Si M. Descartes aprés avoir allegué les raisons nécessaires pour la conviction d'une chose, y en ajoute quelque autre moins nécessaire servant seulement à un plus grand éclaircissement de la chose : Plempius est assez de mauvaise foy pour ne s'attacher qu'à cette derniére raison, comme si elle avoit été donnée pour fondamentale ou essentielle : & laissant à supposer que ce seroit l'unique qui auroit été alléguée par M. Descartes, il s'étudie à la rendre ridicule : ce qu'il fait ordinairement dans les endroits qu'il ne comprend pas.

1639.
1640.

Plempius ne se souvenoit point dans ce livre, d'avoir écrit autrefois qu'il ne croyoit pas que l'on pût convaincre Monsieur Descartes *d'avoir jamais avancé une fausseté, ou même une bagatelle*. Et on l'a soupçonné de ne s'être jetté dans des excés opposez, que pour se raccommoder avec quelques-uns de ses Collégues, qui sembloient vouloir l'accuser d'hérésie sur d'autres points traitez dans quelques-uns de ses ouvrages précédens, où il avoit assez mal réüssi.

V. la Préface du livre de Plempius au Président de la Rose.

Plempius pouvoit avoir des prétextes que nous ne sçavons pas pour révoquer les éloges qu'il avoit donnez, ou les sen-

1639. 1640. timens d'estime qu'il avoit eûs autrefois pour M. Descartes. Mais c'est une pitoyable rétractation que d'éfacer des louanges avec des injures, comme a fait Plempius, qui a eû la force d'étouffer dans son cœur les mouvemens de reconnoissance, qu'il avoit témoignée auparavant pour les bien-faits de M. Descartes, par une ingratitude que M. Regius traite de perfidie atroce & punissable.

M. Descartes ne parut pas fort émû d'une conduite si extraordinaire, & il auroit été d'avis de n'y opposer que le silence. M. Regius n'en jugea pas de même. Il vengea son Maître d'une maniére qui fit apparemment ouvrir les yeux à Plempius, puisqu'il changea son sentiment sur la circulation du sang pour embrasser celuy de M. Descartes. Mais si son cœur en fut changé à l'égard de M. Descartes, il paroît qu'il est demeuré toujours dans un grand endurcissement pour M. Regius.

Let.37. Mss.de Reg. à Hoogland.

M. Descartes s'étoit renfermé plus étroitement qu'à son ordinaire sur la fin de cette année pour mettre ses Méditations Métaphysiques en état de voir le jour l'année suivante. L'absence du P. Mers. hors de Paris luy avoit parû favorable au silence qu'il vouloit garder pour quelque tems avec les personnes avec qui il étoit en commerce de lettres. Mais cette résolution fit gronder plusieurs de ses amis de Paris : & le P. Mersenne qui s'étoit chargé de leurs plaintes au retour des voyages qu'il avoit faits durant l'Eté & l'Automne en diverses Provinces du Royaume, luy récrivit pour luy faire connoître l'inquiétude qu'il causoit à des personnes de trés-grand mérite & à ses amis, lors qu'on étoit plus de quinze jours sans reçevoir de ses lettres. Il ajouta, que l'intérêt que ces Messieurs prenoient à sa santé leur feroit croire qu'il seroit malade lorsqu'il passeroit ce terme, & qu'il devoit leur épargner ce chagrin.

Vie du Pére Mers.pag.28.

Tom. 2. des Lettr. pag. 435. & 443.

M. Descartes pour correspondre à la bonté & aux soins de ses amis, manda au P. Mersenne qu'il veilleroit à sa propre conservation : mais aprés leur en avoir témoigné sa reconnoissance, & avoir donné à ce Pére l'explication qu'il souhaitoit aux difficultez qu'il luy avoit envoyées, il finit par une priére réïtérée qu'on le laissât en repos, c'est-à-dire, qu'on n'exigeât point de réponses de luy » Je me suis pro-

posé,

posé, dit-il au Pére, une étude pour le reste de cét Hyver « 1639.
qui ne souffre aucune distraction. C'est pourquoy je vous « 1640.
supplie trés-humblement de me permettre de ne vous plus «
écrire jusques à Pâques, s'il ne survient quelque chose de «
pressé. Vous ne laisserez pas cependant de m'envoyer les let- «
tres qui me seront adressées : & celles qu'il vous plaira de «
m'écrire seront toujours les trés-bien venuës. Pour vous mon- «
trer le cas que je fais de la charité que vous me témoignez «
en craignant que je ne sois malade lorsque vous étes long- «
tems sans reçevoir de mes lettres, je vous promets que s'il «
m'arrive en cela quelque chose d'*humain*, j'auray soin que «
vous en soyez averty incontinent. Et ainsi tandis que vous «
n'aurez point de mes nouvelles, vous croirez toujours, s'il «
vous plaît, que je vis, que je suis sain, & que je philosophe. «

Le Pére Mersenne ne s'épouvanta point de cette résolution, & continuant son commerce ordinaire, il luy étoit facile de faire naître des sujets ausquels M. Descartes ne pourroit se défendre de répondre. Un de ces sujets les plus propres à le faire parler fut le prodige qui parut vers le même tems parmy les Mathématiciens de Paris, & dont il luy donna avis par une lettre dattée du XII. de Novembre 1639. Le prodige étoit qu'un jeune garçon de seize ans avoit composé un Traité des Coniques, qui faisoit le sujet de l'étonnement de tous les vieux Mathématiciens à qui on l'avoit fait voir. Ce jeune Auteur étoit le fils de M. Pascal, que le Roy Loüis XIII. avoit fait depuis peu Intendant de Justice à Roüen : & l'on ne croyoit point le flater en publiant qu'il avoit passé sur le ventre à tous ceux qui avoient traité ce sujet avant luy, pour aller joindre Apollonius, qui sembloit même avoir été moins heureux que luy en quelques points. M. Descartes qui n'admiroit presque rien, dissimula comme il put la surprise que luy causa cette merveille. Il répondit

Blaise Pascal né en 1623.

assez froidement au P. Mersenne, qu'il ne luy paroissoit pas «
étrange qu'il se trouvât des gens qui pussent démontrer les «
Coniques plus aisément qu'Apollonius, parceque cét An- «
cien est extrémement long & embarrassé, & que tout ce qu'il «
a démontré est de soy assez facile. Mais qu'on pouvoit bien «
proposer d'autres choses touchant les Coniques *qu'un enfant* «
de seize ans auroit de la peine à démêler. «

Tom. 1. des Lettr. pag. 194.

C'est

1639. 1640.

C'est ainsi qu'il se préparoit à croire ce fait, au cas qu'il se trouvât véritable. Mais il voulut s'en rapporter au témoignage de ses yeux: & il fallut que le P. Mersenne fit tirer une copie du Traité, & qu'il le luy envoyât. M. Descartes ne le reçût qu'au mois de Février de l'année suivante. Mais avant que d'en avoir lû la moitié il jugea que son jeune Auteur avoit appris de Monsieur des Argues. Il le manda ainsi au Pére Mersenne, ajoutant, qu'*il avoit été confirmé incontinent aprés dans cette pensée par la confession que l'Auteur même en avoit faite.* M. de Roberval, M. le Pailleur, & les autres amis de Messieurs Pascal se récriérent contre une opinion qui ne leur paroissoit pas assez obligeante pour un enfant d'un si rare mérite: En quoy ils furent suivis de Messieurs de Port-Royal, qui firent donner sur ce point un avis à M. Clercelier, aprés qu'il eût rendu public ce témoignage de M. Descartes par la premiére édition de ses lettres. M. Descartes dont toutes les vûës, toutes les pensées, & toutes les études ne tendoient qu'à la recherche de la vérité, & qui aimoit mieux s'interdire la parole que d'y employer la dissimulation ou la fausse complaisance, avoit mandé sans artifice la chose comme il la croyoit. Il étoit fort glorieux pour cét Enfant, que M. Descartes n'ayant rien à contester sur l'excellence de cét ouvrage, eût mieux aimé luy chercher un Auteur parmi les plus consommez d'entre les Mathématiciens, que de s'exposer à perdre pour d'autres occasions la créance qu'il avoit acquise sur les esprits qui le connoissoient sincére, par la facilité qu'il auroit euë à croire une chose qu'il n'auroit pas été en état de faire croire aux autres sur sa simple parole. C'est pourquoy lorsqu'ensuite de quelques éclaircissemens il vid qu'il étoit hors d'apparence de rien attribuer de cét ouvrage à son amy M. des Argues, il aima mieux croire que M. Pascal le Pére en étoit le véritable Auteur, que de se persuader qu'un Enfant de cét âge fût capable d'un ouvrage de cette force. Son éxemple peut servir à nous faire voir que hors des matiéres de révélation & de foy, il ne suffit pas qu'un fait soit véritable pour être crû, mais qu'il doit être encore vray-semblable. C'étoit se retrancher dans les termes du Vray-semblable, de croire que l'Intendant Pascal auroit voulu par une tendresse de Pére se dépoüiller de la gloire d'avoir fait ce Traité pour en revétir

Ibid. pag. 214.

Pag. 217. du tom. 2. de ses Lettr.

Préface de l'Equili. des liqueurs.

revétir

vêtir un fils qu'il étoit question de mettre dans une réputation où il se voyoit déja suffisamment établi luy même. 1639.

CHAPITRE VI.

Traité de M. des Argues touchant les Sections Coniques. Avis que luy donne M. Descartes touchant son dessein. Différence de la maniére d'écrire pour les Curieux d'avec celle d'écrire pour les Sçavans, ou pour les gens de la Profession. Ouvrage de M. Mydorge sur les Sections Coniques. Continuation de cét ouvrage. Observations de M. de Beaune sur les lignes courbes, & autres questions qu'il propose à M. Descartes. Instances qu'il luy fait, mais en vain, pour publier son Monde. Mauvaise santé de M. de Beaune. Il travaille aux Lunettes sur les instructions de M. Descartes, qui espére plus de luy que de M. du Maurier.

C'Est aussi le Vray-semblable qui avoit pû engager Monsieur Descartes dans cette erreur de fait, lorsque se souvenant de la liaison de M. des Argues avec Messieurs Pascal, & voyant dans le Traité du jeune Auteur de seize ans des choses qu'il croyoit avoir vûës peu de têms auparavant dans l'écrit de M. des Argues, il jugea que celuy-cy pouvoit avoir eû part à ce Traité, d'autant plus volontiers que le jeune Pascal y alléguoit M. des Argues. Il est certain que M. des Argues écrivit vers le même têms quelque chose sur les sections Coniques. Mais avant qu'on parlât encore du Traité de M. Pascal, il avoit dressé un projet de son dessein qu'il avoit fait envoyer à M. Descartes par le Pére Mersenne, afin d'avoir son sentiment sur la maniére de traiter cette matiére qu'il jugeroit la plus convenable. Il faut avouër que M. des Argues écrivoit le mieux en nôtre langue de tous les Mathématiciens François aprés M. Descartes, & qu'il avoit un talent merveilleux pour exprimer agréablement & au goût même des plus délicats les choses les plus stériles & les plus abstraites. M. Descartes ne voulant point satisfaire à demi un homme à qui il se croyoit redevable de beaucoup de services, luy récrivit en ces termes. » Sur ce que j'ay pû conjecturer du Traité des *Sections Coniques*, dont le Pére Mersenne m'a en-

Tom. 2. des Lettr. pag. 187. 188.

« Tom. 2. des Lettr. p. « 169. 170.

1639. » voyé le projet, j'ay jugé que vous pouviez avoir deux des-
» seins qui seroient fort bons & fort loüables ; mais qui ne de-
» manderoient pas tous deux la même maniére d'y procéder.
» L'un seroit d'écrire pour les Doctes, & de leur enseigner
» quelques nouvelles proprietez de ces sections qui ne leur
» soient pas connuës. L'autre seroit d'écrire pour les Curieux
» qui ne sont pas doctes, & de faire que cette matiére qui n'a
» pû être entenduë jusqu'icy que de fort peu de personnes, &
» qui est néanmoins fort utile pour la Perspective, la Peinture,
» l'Architecture, &c. devienne vulgaire & facile à tous ceux
» qui la voudront étudier dans vôtre livre.
» Si vous étes dans le prémier dessein, il ne me paroît pas
» nécessaire d'y employer aucuns nouveaux Termes. Car les
» Doctes étant déja accoûtumez à ceux d'Apollonius ne les
» changeront pas aisément pour d'autres quoique meilleurs :
» & ainsi les vôtres ne serviroient qu'à leur rendre vos démons-
» trations plus difficiles, & à les détourner de les lire. Si vous
» prenez le second, il est certain que vos Termes qui sont
» François, & dans l'invention desquels on remarque de l'es-
» prit & de la grace, seront bien mieux reçûs par des person-
» nes non préoccupées, que ceux des Anciens ; & même ils
» pourront servir d'attrait à plusieurs pour leur faire lire vos
» écrits, comme ils lisent ceux qui traitent des Armoiries, de
» la Chasse, de l'Architecture, &c. sans vouloir être ny Hé-
» raults, ny Chasseurs, ny Architectes, mais seulement pour
» en sçavoir parler en mots propres. Mais si vous avez cette
» intention, il faut vous résoudre à composer un gros livre, &
» à y expliquer toutes choses si amplement, si clairement, &
» si distinctement, que ces Messieurs qui n'étudient qu'en bail-
» lant, & qui ne peuvent se peiner l'imagination pour entendre
» une proposition de Géométrie, ny tourner les feüillets pour
» regarder les Lettres d'une Figure, ne trouvent rien dans vô-
» tre discours qui soit plus mal-aisé à comprendre, que la des-
» cription d'un Palais enchanté dans un Roman. Pour cét éfet,
» il me semble qu'afin de rendre vos Démonstrations plus tri-
» viales, il ne seroit pas hors de propos d'user des termes & du
» calcul de l'Arithmétique, comme j'ay fait dans ma Géomé-
» trie. Car il y a bien plus de gens qui sçavent ce que c'est
» que *Multiplication*, qu'il n'y en a qui sçavent ce que c'est que
» *Composition de Raisons, &c.* Au

C'est aussi ce que M. de Fermat avoit reconnu dans le stile de M des Argues.

Au reste ce fut une chose assez digne de la remarque des Curieux de voir la fécondité de cette année en productions d'esprit sur un même sujet, & dans une même ville. Outre ce que nous avons rapporté de M. Pascal & de M. des Argues, l'on vid paroître les quatre livres Latins *des Sections Coniques* de Monsieur Mydorge, le plus prudent des Amis de M. Descartes. La composition en étoit achevée avant que ny M. Pascal, ny M. des Argues, eussent commencé leurs Traitez. Le Pére Mersenne estimoit l'ouvrage de M. Mydorge préférable à celuy d'Apollonius: & il nous a donné l'un & l'autre avec les meilleurs Traitez de Mathématiques qui ayent jamais été faits par les Anciens & les Modernes dans son gros recueïl qui a pour titre, *Abrégé de la Géométrie universelle, & des Mathématiques Mixtes.* Monsieur Mydorge avoit déja écrit des Coniques plusieurs années auparavant, & M. Descartes en avoit fait mention dés l'an 1633 au sujet de la Proposition de Pappus, pour détromper ceux qui s'étoient persuadé que M. Mydorge l'avoit mise dans ses Coniques. Le sujet ne luy parut pas encore épuisé par le grand volume in folio qu'il en publia cette année. Il y travailla depuis, & il en composa quatre autres livres pour servir de continuation aux précédens. Mais il les garda dans son cabinet jusqu'à sa mort, & ils sont demeurez manuscrits jusqu'à présent.

1639.

A Paris en 1639.

Voss. de scient. Mathem.

Tom. 2. des Lettr. de Desc. pag. 345.

Relat. de l'Abbé Mydorge son fils.

M. de Beaune qui s'étoit acquis sur l'esprit de M. Descartes le même crédit que M. des Argues, avoit paru si satisfait des solutions qu'il avoit données à ses Difficultez concernant *les lignes courbes*, que sous prétexte de l'en remercier il prit la liberté pendant tout le cours de cette année de luy en proposer encore d'autres, ou de l'entretenir de ses desseins, en luy demandant la communication des siens. M. Descartes ayant remarqué d'abord une différence considérable entre les observations qu'il luy envoyoit, & ce qui luy venoit de la part de plusieurs autres, y trouva d'autant plus de plaisir, qu'il y avoit plus d'utilité à retirer pour luy que dans les écrits des autres. Il étoit de son aveu trés-solide dans les Questions qu'il formoit; trés-ingénieux, & trés-méthodique dans sa maniére de les proposer; & ses solutions étoient toujours véritables, ou les plus vray-semblables. Dans une des

V. cy-dessus livr 4. chap. 16.

Tom. 2. des Lettr. pag. 166. 167. 168.

1639. Réponses qu'il luy fit sur quelques questions de Méchani-
1640. que, il luy étoit échappé de dire que toute *sa Physique n'étoit autre chose que Méchanique*, & qu'il luy avoit déclaré comme à un confident des choses qu'il *n'avoit point voulu dire ailleurs, à cause que la preuve en dépendoit de son Monde*. M. de Beaune ne laissa point périr cét avertissement. A la prémiére occasion qu'il eut de luy écrire, il luy fit des instances trés-fortes pour le porter à la publication de ce Traité de son Monde, que la peur des Inquisiteurs & des Zélez luy avoit fait resserrer lorsqu'il apprit la condamnation de Galilée. Ce fut la prémiére fois qu'il reçût un refus de M. Descartes, qui tâcha de le colorer par ces termes ausquels il luy récrivit sur la fin de l'an 1639. » Vous avez, dit-il, un extréme pouvoir » sur moy, & j'ay grande honte de ne pas faire ce que vous té- » moignez desirer. Mais il faut, s'il vous plaît, que vous excu- » siez ma des-obéïssance, puisque c'est l'estime que je fais de » vous qui la cause. Il faut aussi que vous me permettiez de » vous dire, qu'encore que les raisons pour lesquelles vous me » mandez que je dois publier mes Rêveries soient trés-fortes, » pour l'intérêt de mes Rêveries mêmes, c'est-à-dire, pour » faire que mes Rêveries soient plus aisément reçûës & mieux » entenduës, je n'examineray point celles que vous apportez. » Car vôtre autorité est suffisante pour me faire croire qu'elles » sont trés-fortes. Mais je diray seulement que les raisons qui » m'ont cy-devant empéché de faire ce que vous voulez me » persuader maintenant, n'étant point changées, je ne puis aussi » changer de résolution sans témoigner une inconstance qui » ne doit pas entrer dans l'ame d'un Philosophe. Cependant » je n'ay pas juré de ne permettre point que mon Monde voye » le jour pendant ma vie; comme je n'ay pas juré aussi de » faire en sorte qu'il le voye aprés ma mort. Mais j'ay des- » sein tant en cela qu'en toute autre chose, de me régler se- » lon les occurrences, & de suivre autant que je pourrrai les » conseils les plus seurs & les plus tranquilles........... Comme » on laisse les fruits sur les arbres aussi long-tems qu'ils y peu- » vent devenir meilleurs, quoiqu'on n'ignore pas que les vents, » la grêle, & plusieurs autres hazards peuvent les perdre à cha- » que moment: ainsi je croy que mon Monde est de ces fruits

» qu'on

qu'on doit laiſſer meurir ſur l'arbre, & qui ne peuvent trop tard être cüeillis. « 1639. « 1640.

Voilà ce que M. Deſcartes jugea à propos de répondre en droiture à M. de Beaune : & lorſqu'il aſſûra le Pére Merſenne qu'il *n'avoit rien à répondre à M. de Beaune touchant la publication de ſon Monde*, il prétendoit faire voir la diſtinction qu'il faiſoit de cét ami d'avec pluſieurs autres, en marquant que tout ce qu'il pourroit luy répondre ſans luy donner ſatisfaction, ne méritoit point le nom de Réponſe. Tom. 2. des Lettres. pag. 171.

On ſçût à Paris ce que M. Deſcartes avoit envoyé à M. de Beaune touchant les lignes courbes : & cette nouvelle excita la curioſité des Mathématiciens, qui témoignérent à M. de Beaune le deſir de le voir. Mais il ne crut pas devoir prodiguer un bien qui n'étoit que pour luy, & il ſe contenta de s'en expliquer au P. Merſenne, pour faire trouver bon à M. Deſcartes qu'il en eût uſé ainſi, ſur tout à l'égard de certaines gens qui ne cherchoient qu'à profiter des lumiéres d'autruy, ſans ſe mettre en peine de les reconnoître. M. Deſcartes manda au P. Merſenne, qu'il étoit fort aiſe que M. de Beaune eût refuſé de faire voir à M. de Roberval & *aux autres*, ce qu'il luy auoit envoyé touchant la Ligne courbe, croyant qu'il ſeroit aſſez têms de le leur montrer, lorſqu'ils avoüeroient qu'ils ne la pouvoient trouver. Il le pria en même têms de ne luy pas envoyer ce que M. Petit avoit fait ſur ſa Dioptrique, ſans que M. de Beaune l'eût vû, au cas qu'il luy plût en prendre la peine, & ſans qu'il jugeât qu'elle méritât de luy être envoyée. En un mot il ne manquoit rien à l'eſtime qu'il faiſoit de l'habileté de M. de Beaune, ni à la confiance qu'il avoit en ſon amitié. » J'ay, dit-il au P. Merſenne, un puiſſant défenſeur en M. de Beaune. Sa « voix eſt plus croyable que celles de mille de mes Adverſaires. « Car il ne juge que de ce qu'il entend fort bien ; & eux de ce « qu'ils n'entendent point. Un homme de ce mérite auroit fait « ſans doute un uſage excellent de la ſanté. Mais il ne plut point à Dieu de luy en donner une qui fût parfaite. Il permit que ſa patience fût éxercée par diverſes eſpéces de maux, dont il fut tourmenté juſqu'à la fin de ſes jours. On peut dire qu'il n'étoit encore alors que dans les préludes de ſes ſouffrances. Il étoit principalement ſujet à la goutte, mais il

Tom. 2. des Lettr. 171.

Ibid. pag. 171. 172.

1639. 1640. avoit fait avec elle des compoſitions qui ne préjudicioient point à ſes opérations de Mathématiques. M. Deſcartes le ſuppoſoit ainſi, lorſqu'il luy manda qu'il auroit appréhendé que ſon indiſpoſition ne le détournât du travail des Lunettes, ſi elle étoit autre que la goutte : mais que ce mal ne pouvoit à ſon avis être mieux ſurmonté que par éxercice.

Pag. 166. du 2. Tom. Item. pag. 204.

Le ſuccés des lunettes & de la taille des verres luy tenoit toujours fort à cœur. Il en avoit écrit quelque têms auparavant à ſon ancienne créature le ſieur Ferrier, quoiqu'il eut beaucoup perdu de ſes prémiéres eſpérances. Il en entretenoit encore de têms en têms M. Pollot & M. de Zuytlichem, qui y occupoient les meilleurs ouvriers d'Amſterdam ſur ſes inſtructions. Il avoit pratiqué depuis peu une correſpondance avec M. *du Maurier* dans les mêmes vûës : non pas qu'il le crût plus capable de réüſſir que les autres, mais parcequ'il ſe croyoit obligé d'encourager ceux qui ſe préſentoient d'eux-mêmes à faire des dépenſes pour ce travail. Je ſuis bien aiſe, dit-il, de ce que M. du Maurier travaille aux lunettes. Car ſoit qu'il y réüſſiſſe, ſoit qu'il n'y réüſſiſſe pas, cela me vangera du mauvais écrit de ſon impertinent Parent. Il témoigna au P. Merſenne peu de jours aprés, c'eſt-à-dire, à la veille du départ de ce Pére pour ſon voyage d'Italie, qu'il étoit ravi que M. du Maurier eût bonne eſpérance de ſon travail des lunettes, quoique dans le fonds il n'en attendît point de grands éfets, & qu'il n'eût d'eſpérance pour ce point qu'au ſeul M. de Beaune. Sa défiance ſe trouva confirmée par une Lettre que luy écrivit M. du Maurier, où il promettoit trop pour pouvoir éxécuter. C'eſt ce qui augmenta ſes eſpérances du côté de M. de Beaune.

Pag. 186. du 2. Vol.

Pag. 198. du 2. Vol.

Pag. 204. du 2. Tom. & pag. 198.

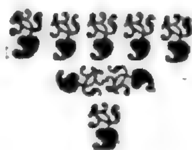

CHAP.

1639.
1640.

CHAPITRE VII.

M. Descartes se rapproche de ses amis d'Utrecht, & vient demeurer prés de cette ville, puis à Leyde. Estime qu'on faisoit de luy dans l'Université de Leyde. Son amitié avec Heydanus & Rivet. Eloge du prémier qui préche à la Cartésienne. Caractére de l'esprit du second. Impression d'un Livre anonyme contre M. Descartes faite sans succés. Accidens arrivez en Hollande au commençement de l'année 1640. Histoire d'une fameuse gageure de Mathématique entre Stampion & Wassenaer, où M. Descartes se trouve mêlé. Caractére de l'esprit de Stampion qui perd la gageure. Dessein d'un voyage en France différé, puis rompu.

MR Descartes avoit quitté le séjour d'Egmond depuis quelque tems, & il s'étoit retiré à Hardervvick, peut-être dans le dessein de se dérober à ceux qui s'accoutumoient à l'importuner. M. Regius se trouvant encore trop éloigné de luy, crut qu'étant une fois hors de sa chére solitude de Nort-Hollande, toute autre demeure luy seroit assez indifférente. C'est ce qui le porta à luy en écrire au commençement du mois de Décembre, pour le conjurer de vouloir se rapprocher d'Utrecht, tant pour son intérêt particulier qui luy faisoit considérer la commodité qu'il auroit de conférer avec luy plus souvent, que pour la satisfaction de quantité d'amis qu'il avoit dans la ville, & sur tout de M. le Colonel Alphonse, qui l'avoit chargé de luy marquer sa passion là-dessus. Il prit cette occasion pour luy faire le recit de ce qui s'étoit passé à son sujet en une célébre compagnie, où il s'étoit trouvé dans la ville de Leyde. Il y étoit allé au mois de Novembre, aprés que sa femme fut relevée de ses couches qui luy avoient produit un fils qui ne vêcut que trois jours, pour être présent à la réception d'un de ses parens au rang des Docteurs en Droit. Durant le Festin que le nouveau Docteur donna aux Professeurs & à plusieurs autres personnes, la plus-part gens de lettres, le discours ne manqua pas de tomber sur M. Descartes, dont plusieurs des conviez se disoient amis. Il en fut parlé comme du plus rare génie du siécle, & comme

Le 3. de ce mois.

1639. comme d'un homme extraordinairement suscité pour nous
1640. ouvrir les voyes de la véritable Philosophie. Les plus ardens à publier son mérite furent M. Golius Professeur des Mathématiques & des langues Orientales, & le sieur Abraham *Heidanus* Ministre, & célébre Prédicateur de la ville. Ce dernier dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler étoit en trés-grande considération dans le païs. Si nous en croyons M. de Sorbiére, il avoit sçû joindre à la gravité de sa Profession une douceur qui rendoit aimables en luy toutes les belles qualitez de l'esprit qu'on se contente d'estimer ou d'admirer dans les autres : & l'Ecole Cartésienne qui ne faisoit encore que de naître le révéroit déja comme son principal Protecteur. Ces deux Messieurs ne se lassoient pas de faire admirer à la Compagnie la grandeur de l'esprit de M. Descartes & la beauté de ses découvertes. Mais sur ce que M. Regius les interrompit, pour dire qu'il n'y avoit point eû de Philosophes dans toute l'Antiquité, ny dans les têms postérieurs, que M. Descartes ne surpassât infiniment, M. Heidanus luy demanda ce qu'il pensoit des Pythagoriciens & de leur Philosophie. A quoy M. Regius répondit que le fort de la Philosophie Pythagoricienne consistoit principalement dans la science des Nombres, mais que si le plus habile d'entre eux pouvoit revenir dans le monde, il ne paroîtroit rien auprés de M. Descartes.

Lettr. & Rel. in VIII. pag. 137.

Il falloit au reste que M. Heidanus n'eût guéres des défauts ordinaires aux Ministres Protestans, pour avoir pû acquerir l'amitié de M. Descartes avec son estime. On peut dire aussi qu'il étoit le seul de cette Profession, sur tout parmi les Calvinistes, qui pût se vanter d'être de ses amis, si on en excepte le sieur *André Rivet*, natif de Saint Maixant en Poitou, qui par la considération du Païs, & par quelque aversion qu'il avoit pour le Ministre Voetius, avoit recherché l'amitié de M. Descartes, & tâchoit de l'entretenir par le moyen de M. de Zuytlichem qu'il voyoit souvent à la Cour du Prince d'Orange. Mais quelque considération que M. Descartes eût pour le sieur Rivet, il ne fut jamais trompé dans le jugement qu'il fit de son amitié. Rivet étoit assez habile Théologien dans sa Secte, mais fort chétif Philosophe, & il fut obligé d'avoüer quelques années aprés, qu'il n'avoit pas assez de

Outre le sieur Desmarêts, dont il sera parlé dans la suite.

de génie pour comprendre les écrits de M. Descartes. Mais il affectoit de se dire l'ami de M. Descartes, parceque l'envie de devenir célébre luy faisoit rechercher l'amitié des hommes célébres. Par cette considération il s'étoit aussi rendu ami de M. Gassendi, & du P. Mersenne, quoique l'un fut Prêtre, & l'autre Religieux : mais il n'avoit pas toujours la discrétion nécessaire à ceux qui entreprennent de dire ce qu'ils pensent quand ils écrivent à des amis communs. Dans une lettre qu'il avoit écrite au P. Mersenne le 29 d'Avril de l'an 1638, il luy avoit parlé de M. Descartes en ces termes. « Je n'ay pas vu M. Descartes depuis la publication de son livre, *dont l'attente a fait plus d'éclat que la publication.* J'entens que Fromond de Louvain luy a envoyé ses objections ausquelles il a répondu. Mais jusqu'à ce qu'il donne la clef de ses secrets, ils seront lettres closes à plusieurs. M. Rivet ne croyoit point parler à M. Descartes en écrivant de la sorte au P. Mersenne, parce qu'il ignoroit peut être leurs conventions. Il paroît que ce fut sur l'avis que ce Pére luy en donna, ou à quelque autre de même nature qu'il luy avoit donné au mois de Février précédent, qu'il luy répondit en ces termes. Je vous remercie de l'avis que vous me donnez du sieur Rivet. Je connois son cœur il y a longtêms, & celuy de tous les Ministres de ce Païs-cy, *dont pas un ne m'est ami.* Mais neantmoins ils se taisent, & sont muets comme des poissons. Ces derniéres paroles servent d'explication à ce qu'avoit dit M. Rivet, que *l'attente de son livre avoit fait plus d'éclat que sa publication.* En éfet cette attente avoit fait crier les Ministres, & la publication les fit taire. Ce qui leur fit appliquer le premier vers du second de l'Eneide par M. Reneri Professeur d'Utrecht dans une de ses lettres au P. Mersenne, & par M. Descartes même. M. Rivet n'a pas laissé de sentir toujours depuis une demangeaison merveilleuse de s'entretenir de M. Descartes dans ses lettres au Pére Mersenne. Les moindres bagatelles étoient des sujets suffisans de luy écrire, pourvû qu'il pût y faire entrer M. Descartes.

1639. 1640.

Rivet écrivoit à M. Gassendi & au P. Mersenne, mais non à M. Descartes.

Lettr. MSS. à Mersenn. tom. 3. p. 188.

Pag. 191. du 3. vol. des Lettr. de Descart.

Conticuere omnes, &c.

Tom. 2. des Lettr. p. 200.

Ce n'étoit point le caractére de M. Heidanus qui ne fut point long têms sans mériter d'être excepté par M. Descartes même, du nombre des Ministres dont il n'étoit pas ami. Il se mit si bien à l'étude du livre de M. Descartes, qu'il le com-

1640. prit, le goûta, &en adopta les ſentimens juſqu'à ſe déclarer hautement Sectateur de cette nouvelle Philoſophie. Mais au lieu de faire parade de l'amitié qu'il conçût pour M. Deſcartes, ou de la rendre ſtérile comme M. Rivet, il s'étudia à s'en rendre de plus en plus digne, en faiſant uſage de cette nouvelle Philoſophie par tout, même dans ſes Prédications morales. C'eſt ce que nous apprenons de M. Deſcartes, qui ſe ſervit de ſon exemple pour l'oppoſer aux Prédicateurs Catholiques qui ſe plaignoient que ſa Philoſophie leur faiſoit *perdre leurs belles comparaiſons touchant la lumière.* » Il y a, dit-il, » un Miniſtre à Leyde qui eſt eſtimé le plus éloquent de ce » Païs, & qui eſt le plus honnête homme de ſa Profeſſion que » je connoiſſe. Il ſe nomme Heide (ou Heidanus.) Il ſe ſert » de ma Philoſophie en chaire; & il en tire des comparaiſons » & des explications qui ſont fort bien reçûës. Mais c'eſt parce » qu'il l'a bien étudiée : ce que n'ont peut-être pas fait ceux » qui ſe plaignent qu'elle leur ôte leurs vieilles comparaiſons, » au lieu qu'ils devoient ſe réjouïr de ce qu'elle leur en fournira de nouvelles.

Tom. 3. des Lettr. pag. 509.

Cependant on imprimoit à la Haye un Livre contre M. Deſcartes. C'étoit le prémier des ouvrages qu'on devoit publier pour combattre & ruïner ſa Philoſophie: & il étoit de la derniére conſéquence que l'Auteur y réüſſit, afin que les autres Adverſaires qui viendroient aprés puſſent en tirer d'heureux augures. L'Auteur riſquoit beaucoup en ſe préſentant le prémier dans le combat, mais il eut la diſcrétion de ſupprimer ſon nom, pour ne pas l'expoſer à la flétriſſûre, en cas de mauvais ſuccés. L'événement juſtifia ſa prudence. Le livre parut pour les Etreines de l'an 1640. Le grand nom de celuy qu'il attaquoit excita la curioſité de le voir, & en peu de têms il ſe trouva entre les mains des Curieux de France & d'Angleterre. La choſe tourna toute à la gloire de M. Deſcartes. On diſpenſa l'Auteur de ſe nommer, & l'on fut indigné ſeulement de voir que l'Anonyme eut abuſé de l'attente de ceux qui demandoient autre choſe que des ſottiſes, contre les Principes d'une Philoſophie qu'il étoit queſtion de réfuter ſérieuſement. M. Deſcartes n'en parut ny plus humilié ny plus élevé, & il laiſſa ce petit nuage ſe diſſiper de luy-même. Il écrivit quelques jours aprés au P. Merſenne pour

Epiſt. Lat. ad celeberr. Voet. p. 174.

Pag. 2. du Tom. 2. des Lettr.

pour luy mander que la nuit d'aprés le jour des Rois, il s'étoit levé dans le Païs où il étoit un vent si étrange, qu'il avoit arraché plusieurs arbres, quoiqu'ils n'eussent alors aucunes feüilles. C'auroit été toute autre chose si l'accident fut arrivé en Eté, où les arbres sont couverts de feüilles. 1640.

M. Descartes avoit quitté le séjour de HARDERWICK pour se loger dans une maison de campagne prés de la ville d'Utrecht, par complaisance pour M. Regius & les autres amis qu'il avoit en cette ville. Mais soit que l'Hyver luy parût trop violent dans cette contrée, soit qu'il ne voulût pas être si prés de Voetius qui auroit pû luy causer quelque chagrin par ses pratiques, soit enfin que l'affaire de Waessenaer* contre Stampioen requît sa présence au lieu où elle se devoit juger, il quitta le voisinage d'Utrecht, & s'en alla demeurer à Leyde. M. de Zuytlichem quitta la Cour pour l'y venir visiter en ce commencement d'année. Il luy apprit qu'il ne s'étoit élevé aucun orage sur la Mer dans le têms que la Terre avoit été battuë de si grands vents. Il luy rapporta encore une autre nouvelle, dont il crut devoir faire part au Pére Mersenne. La ville de Terveer en Zélande avoit souffert jusqu'à lors beaucoup d'incommoditez de la Mer, qui en avoit emporté ou fait abysmer plusieurs maisons en diverses rencontres. La cause de ce désastre étoit un Banc de sable qui étoit au-devant, & qui faisoit que l'eau de la Mer prenoit son cours vers la ville. Mais depuis quelques jours, ce Banc avoit disparu subitement : de sorte que la Mer se trouvoit trés-profonde à l'endroit où il avoit été, & la ville délivrée de ses fréquentes insultes.

* On écrit *Waessenaer* & *Stampioen*, mais on prononce *Wassenar* & *Stampioun* ou *Stampion*.

Pag. 208. ibidem.

Ce n'est pas encore tout ce que M. Descartes mandoit au P. Mersenne. Le Ministre Rivet qui ne pouvoit s'abstenir de parler de M. Descartes dans les lettres qu'il écrivoit à ce Pére, luy avoit mandé une chose dont M. Descartes n'avoit pas jugé à propos de l'informer, ne la regardant que comme une bagatelle. Le P. Mersenne conçut par les expressions de M. Rivet, que la chose méritoit d'autant plus d'être sçûë, qu'elle regardoit M. Descartes trés-particuliérement, & il luy en avoit écrit pour la seconde fois le dernier jour de Décembre 1639, pour apprendre de sa propre bouche ce qui en étoit. Il s'agissoit d'une gageure fameuse de Mathématique

Tom. 2. des Lettr. p. 200. item. 214. item. 202.

1640. tique entre deux Hollandois, dont l'un étoit *Jean Stampioen*, & l'autre, *Jacques Waessenaer* le jeune, dont le Pére étoit Professeur des Mathématiques à Utrecht, & ami intime de M. Descartes. Stampioen qui étoit aussi fils d'uu Mathématicien à Amsterdam, avoit publié dés l'an 1639 un assez gros livre d'Algébre en langue vulgaire du Païs, aprés avoir fatigué le public pendant plusieurs années par de magnifiques promesses, & par des fanfaronnades qui n'avoient produit jusques-là que des Affiches, des Programmes, & des Placards pleins de vanitez extravagantes, pour préparer le monde à reçevoir son grand ouvrage d'Algébre avec le respect & l'estime qu'il en attendoit. Avant que de donner le livre même, il en avoit fait imprimer le titre avec son portrait qu'il avoit fait distribuer. Tous ces préparatifs formérent un préjugé légitime contre son livre. On le fit voir à M. Descartes, & on luy apprit en même têms que le jeune Waessenaer songeoit à le réfuter. C'étoit une chose assez facile, mais afin qu'il pût s'en acquiter au gré des Sçavans, Monsieur Descartes luy donna les avis qui lui étoient nécessaires, tant pour la méthode qu'il devoit garder dans sa Réfutation, que pour le choix des remarques qu'il luy envoya pour rendre son livre solide.

Lettr. 3. de Reg. Ms.

Le jeune Waessenaer publia son livre peu de têms aprés, & il rendit celui de Stampioen méprisable par la multitude des fautes qu'il y remarqua. Stampioen qui n'avoit pas d'autres moyens d'opposition contre ceux qui le contredisoient, que de vouloir gager contr'eux, & qui réüssissoit souvent à les épouvanter par sa hardiesse, ne répondit point à Waessenaer autrement qu'en luy proposant une gageure; & il luy envoya le cartel du défi, par divers billets imprimez qu'il luy fit délivrer par les Sergens ou Huissiers, & qu'il fit distribuer en même têms à la plûpart des Sçavans & autres curieux du Pais. Waessenaer étoit sommé par ces billets de maintenir & démontrer ce qu'il avoit écrit contre Stampioen : mais il ne crut pas devoir s'engager à rien avant que de consulter M. Descartes, dont il suivoit la Méthode & l'Analyse Géométrique, comme nous l'apprenons de Regius & de Lipstorpius. Mais il est plus à propos d'entendre faire le recit de cette histoire à M. Descartes, qui la décrivit en ces termes au P. Mersenne qui la luy avoit demandée. Il

Rélat. hist. de la Gageure de Stamp. & Vvaessenaer Ms.

Reg. ut supr. & Epist. 6. Listorp. de certitud. Phil. Cart. p. 12. & 13.

«1640.

« Tom. 2. des Lettr. pag. 202. 203.

Il faut, dit-il, que je commençe ma lettre par la badinerie que le sieur Rivet vous avoit écrite, puisque c'est par elle que vous avez commencé la vôtre du dernier Décembre 1639 ; & que je vous dise qu'il s'est trouvé un homme de ce Païs * si habile dans l'Art des Charlatans, que sans rien sçavoir en Mathématiques, il n'a pas laissé de faire profession de les enseigner, & de passer pour le plus Sçavant de tous ceux qui s'en mêlent. Il n'avoit point d'autres qualitez pour cela que la hardiesse de se vanter qu'il sçavoit tout ce qu'il avoit oüy dire être ignoré par les autres ; de faire des livres qui promettoient des merveilles dans le titre, mais qui ne contenoient au dedans que des fautes, ou des piéces dérobées ; de répliquer sans raison tout ce qui luy venoit en pensée à ceux qui le contredisoient ; & de les provoquer par gageures. De sorte qu'il ne se rencontroit personne qui osât luy resister, jusqu'à ce qu'enfin ayant fait imprimer un assez gros livre qu'il avoit continuellement promis depuis six ou sept ans, un jeune homme d'Utrecht en a fait un autre, où il a remarqué toutes ses fautes, & découvert toutes ses finesses. Pour luy ôter sa vieille pratique de vouloir gager, il luy a donné avis de ne point parler de gager, qu'il ne déposât auparavant l'argent entre les mains de quelque Professeur en Mathématique ; & qu'il ne consentît que l'argent seroit pour les Pauvres au cas qu'il perdît : autrement, qu'on se mocqueroit de ses *bravades*, & qu'on verroit par là qu'il ne vouloit gager que de paroles. Nonobstant celà ce Mal-avisé n'ayant point d'autres armes pour se défendre, n'a pas laissé de provoquer celuy d'Utrecht à gager, par un Ecrit imprimé. A quoy l'autre répondit, qu'il devoit donc déposer son argent, & dire touchant quoy il vouloit gager, & à quels Juges il vouloit s'en rapporter. Car le Charlatan n'avoit rien déterminé de tout cela. Aprés ce second avertissement il fut assez imprudent pour mettre *six cens livres* entre les mains du Recteur de l'Université de Leyde ; & de faire un second défi, sans dire encore sur quoy il vouloit gager, ny quels Juges il vouloit choisir. L'autre déposa aussi son argent, & il le fit sommer par un Notaire de spécifier sur quoy il vouloit gager, & *quels Juges il vouloit croire*. A quoy le Charlatan ne voulut rien répondre sur le champ. Mais à cinq ou six jours de là, il fit

* J. J. Stampioen.

Vvaessenaer le fils.

G iij «imprimer

1640. » imprimer un troisiéme défi, où il spécifia une chose pour laquelle il vouloit gager, sans nommer encore les Juges. Et » parce qu'il avoit appris que celuy d'Utrecht s'étoit servi de » mon conseil en tout ce qu'il avoit fait, il me nomma dans ce » troisiéme défi. C'est ce qui a donné sujet à M. Rivet de vous » faire son conte à mon sujet. Depuis ce têms-là, on a fait tout » ce qu'on a pû pour faire qu'il se soûmît à quelques Juges, » & on l'a tellement engagé peu à peu qu'il ne peut éviter d'être condamné, (depuis qu'il a enfin nommé les Professeurs « en Mathématique de l'Université de Leyde pour juger l'affaire.) Comme on avoit vû clairement par ses subterfuges » qu'il ne vouloit gager que de paroles, les Curateurs des Pauvres ont fait arrêter son argent, parceque c'étoit pour eux » qu'il étoit consigné. Mais parce qu'on luy a donné un mois » pour écrire ses défenses, & un mois aux Arbitres pour donner leur Sentence, il ne peut être tout-a-fait condamné que » vers la fin du mois de Mars.

Listorp. ut sup. & Rel. Ms. &c.

M. Descartes ne trouvoit rien à redire à l'Ecrit du sieur Waessenaer, sinon qu'il avoit été trop indulgent à l'égard du sieur Stampioen, parceque sans s'arrêter uniquement à reprendre ses fautes, il avoit bien voulu reçevoir pour bon tout ce qu'il avoit dit, & s'étoit contenté d'ajouter ce qu'il avoit omis. C'est de quoy il s'étoit fort bien acquité, en suivant éxactement les régles de la Géométrie de M. Descartes, & en se servant même de ses Notes. Aussi ne fit-il point difficulté de se rendre responsable de cét Ecrit.

Tom. 3. des Lettres de Desc. pag. 419. 420. 421. 422. 423.

Géométrie de M. Descart. page 380. 381. 382.

Cependant il étoit arrivé un fâcheux contre-têms au sieur Waessenaer lorsqu'il fut question de se rendre à Leyde, où l'on avoit transporté le bureau de cette affaire. Il étoit tombé dangereusement malade sur la fin d'Octobre d'une fausse pleurésie, accompagnée d'une trés-grande difficulté de respirer. Le mal le réduisit fort bas, & le conduisit fort avant dans le mois de Novembre. De sorte que M. Regius qui étoit son Médecin se crut obligé d'en écrire à M. Descartes, & d'en informer même Messieurs de Leyde, afin qu'on ne crût pas qu'il eût pris ce prétexte pour ne pas se trouver à l'assignation donnée de sa part au sieur Stampioen, & qu'il se fût défié de la bonté de sa cause. Il ne luy fut pas aussi aisé de consoler son Malade que ce contre-têms chagrinoit plus que

Lettre 6. de Reg. Ms.

que la douleur du mal. Il n'en put venir à bout qu'en lui représentant que M. Waessenaer son Pére pourroit aller à Léyde s'il en étoit besoin pour la consignation de son argent, & pour y tenir toutes choses en bon état devant les Juges & la Partie jusqu'à ce qu'il fût rétabli. 1640.

L'affaire fut prolongée jusqu'au mois de May, parce que les Juges voyant la cause de Stampioen désespérée crurent devoir lui accorder le délay nécessaire pour faire imprimer ses Défenses, qui ne servirent qu'à les convaincre encore d'avantage de son ignorance. Ils jugérent en faveur de Waessenaer, & adjugérent les six cens livres de Stampioen au pauvres. M. Descartes envoia aussi tôt une copie de la Sentence à M. Régius en lui marquant l'indulgence des Juges, mais qui nonobstant la douceur des termes qu'ils y avoient emploiez, n'avoient pas laissé de faire connoître qu'il approuvoient tout dans Waessenaer, & condamnoient tout dans Stampioen.

Tom. 2. des lettr. p. 214, & 215.

Tom. 1. des lettr. p. 388.

Lettr. 12. de Reg. Ms.

Cependant on eut avis que ce Stampioen par une supercherie digne de son génie, vouloit envoyer un écrit en France pour en demander le jugement aux Mathématiciens du Royaume. On craignit qu'il ne leur envoyât une autre Régle, afin que s'ils jugeoient qu'elle fût bonne, il pût emploier leur témoignage contre le jugement de ceux de Leyde, pour faire croire que ceux de France auroient approuvé la Régle que l'on condamnoit à Leyde. On jugea donc à propos de les prévenir sur ce sujet, afin qu'ils ne s'y laissassent point surprendre; & on leur envoya une Régle servant au même sujet que la précédente, laquelle avoit été trouvée par le jeune Waessenaer dés le commencement de la gageure, & communiquée dés lors aux Mathématiciens, tant de Léyde que d'Utrecht & d'Amsterdam. Ainsi Stampioen se trouva abandonné de tout le monde.

Relat. Ms. de la gageure. pag. 5.

Pour tirer la racine Cube des Binomes &c.

Le P. Mersenne étoit parti de France pour son voyage d'Italie dans l'impatience de sçavoir le succez de cette affaire. Il avoit substitué le frére *Valentin* à sa place, pour recevoir en son absence toutes les lettres de M. Descartes, & lui faire tenir de France tout ce qu'on auroit à lui envoier. M. Descartes agréa le frére Valentin pour les lettres seulement qu'il devoit écrire au P. Mersenne, & le déchargea du soin de toutes les autres, dont il donna la commission à Monsieur

Tom. 2. des lettr. p. 198, & 217.

1640. Monsieur de *Martigny* l'un de ses amis, & de ceux de l'Abbé Picot, jusqu'au retour du Pére en France. Ce fut donc par le frére Valentin qu'il informa ce Pére de toute la procédure faite entre Waessenaer & Stampioen : mais il ne put lui envoier un éxemplaire de la gageure, qu'on fit imprimer depuis, parce que ce Pére n'entendoit point le Flamand.

Pag. 215. initio. tom. 2.

Ce n'étoit pas assez que M. Descartes eût conduit le sieur Waessenaer dans toute son affaire, on l'engagea encore à se charger de l'impression qu'il fallut faire de l'histoire de cette gageure. Ce fut ce qui retarda ou qui fit rompre même un voyage qu'il méditoit de faire cette année en France pour des affaires de famille, & pour aller consoler M. son Pére dans son grand âge & ses infirmitez. » Mes affaires domestiques m'appellent en France, dit-il, à M. de Zuytlichem, » & si je puis trouver commodité pour y aller dans cinq ou » six semaines, je me propose d'en faire le voyage. Mais Waes» senaer ne désire pas que je parte avant l'impression de ce que » l'opiniâtreté de son adversaire l'a contraint d'écrire. Quoi» que ce soit une drogue dont je suis fort las, l'honneur tou» tesfois ne me permet pas de m'éxempter d'en voir la fin, ni » le service que je dois à ce pays, d'en dissimuler la vérité. Vous » la trouvérez dans sa préface, dont je lui feray encore diffé» rer l'impression quinze jours ou plus s'il est besoin, afin d'en » attendre vôtre jugement, si vous me faites la faveur de me » l'écrire, & il nous servira de loi inviolable. Cependant son » adversaire a fort bien sçeu que tout son livre ne valoit rien, » avant même que de le publier, comme les subterfuges de » sa gageure l'ont assez montré, & qu'il a eu la science de » Socrate, en ce qu'il a sçû qu'il ne sçavoit rien. Mais avec » cela il a une impudence incroyable à calomnier, & à se van» ter de sçavoir des choses impossibles & extravagantes ; ce » qui est à mon jugement la qualité la plus dangereuse & la » plus nuisible qu'un homme de sa condition puisse avoir.

De Leyde lettr. Ms. de Desc. à son Pére du 28 Octob. 1640.

Tom. 3. des lettr. p. 563.

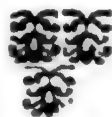

1640.

CHAPITRE VIII.

L'esprit de Voetius s'aigrit contre M. Descartes & M. Regius, au sujet des Théses de ce dernier touchant le mouvement du cœur & la circulation du sang. M. Descartes corrige ces Théses, & veut bien y assister, pourvû que ce soit dans l'Ecoute de Mademoiselle de Schurmans. Eloge de cette Demoiselle, dont le cœur est gâté par Labadie, & l'esprit par Voetius ; par le prémier, sous prétexte d'une plus grande réformation ; par le second, sous prétexte de s'enfoncer dans les controverses de la Théologie. Primerose & Silvius réfutent les Theses de M. Regius, qui se défend. Ordonnance des Curateurs de l'Université d'Utrecht à laquelle M. Descartes fait une explication en forme de Réponse.

PEndant que plusieurs de Messieurs de la Ville & de l'Université d'Utrecht faisoient paroître leur empressement pour posséder Monsieur Descartes dans leur voisinage, le Ministre Voetius prenoit ses mesures pour réüssir dans le dessein de le perdre de réputation, & de le faire déclarer ennemi de la Religion en général, & des Eglises Protestantes en particulier, par ceux même qui l'honoroient le plus de leur estime & de leur bien-veillance. Il avoit fait soutenir de secondes & de troisiémes Théses, où il avoit renouvellé la calomnie de l'Athéïsme contre luy, afin de préparer peu à peu l'esprit du Peuple, & de faire changer ensuite les bonnes dispositions des Magistrats. L'impression de l'Oraison funébre de Monsieur Reneri faite pour le commençement de l'année 1640, par l'ordre des mêmes Magistrats, avoit encore aigri son esprit de nouveau, mais elle ne l'avoit pas découragé. Il avoit crû au contraire, que sous les acclamations publiques que l'on donnoit à M. Descartes, il pourroit agir plus sourdement, & avec moins de soupçons contre luy. Mais pour venir à bout de cette entreprise, il falloit ruïner M. Regius. C'est à quoy il travailla de toutes ses forces, s'étudiant à rechercher dans ses leçons & ses écrits de quoy lui susciter un procés.

Lettr. & Disc. de Sorbiére in 12°. pag. 231.

Lettr. MSS. de Reg. 8. & 10. Lett. d'Emil. à Desc. &c.

Il commença par l'examen des opinions nouvelles que

H* Monsieur

1640. M. Regius debitoit dans la chaire de Médecine, & il luy fit un crime devant ses collégues de tout ce qui ne s'y trouvoit pas conforme aux maximes des anciens Médecins & Philosophes, établies & reçûës dans les Universitez de Hollande. Ses plaintes n'étoient que secrétes durant les prémiers mois. Mais las de se plaindre en particulier, il les fit éclater au sujet d'une Thése ou Dispute publique, que M. Regius devoit faire le dixiéme jour de Juin 1640, touchant *la Circulation du Sang* qu'il enseignoit comme M. Descartes & Harvée, mais qui passoit encore pour une hérésie parmi les ignorans & les entêtez. Voetius parvint par ses intrigues à faire révolter la plûpart des Professeurs de l'Université contre ce sentiment. De sorte que le Recteur de l'Université, qui d'ailleurs étoit des amis de M. Descartes, & qui favorisoit même M. Regius, ne put résister aux instances que luy firent les autres Professeurs de Médecine & de Philosophie, pour empécher M. Regius d'enseigner de pareilles nouveautez. Il luy proposa la chose de telle maniére qu'il sembloit vouloir l'éxhorter à prendre des mesures pour prévenir les murmures de ses collégues, & ne pas troubler la paix de l'Université. Monsieur Regius luy ayant représenté l'importance qu'il y a de ne pas rejetter ou trahir une vérité sous le prétexte seul qu'elle auroit le caractére de la nouveauté, & de ne pas adopter les erreurs sous le voile d'une vénérable antiquité; il fallut assembler l'Université, pour délibérer sur le refus qu'il sembloit faire d'acquiescer au desir de ses confréres. Il y fut résolu que M. Regius prendroit quelque autre sujet qui seroit moins éloigné des opinions reçûës dans la Médecine vulgaire: ou que s'il étoit ferme à vouloir retenir celuy de la *Circulation du Sang* au sens de Harvée, il le feroit au moins par maniére de *Corollaire* ou d'addition à ses Théses, avec le formule ordinaire *Exercitii causa defendemus*. Voetius dans le manifeste qu'il en fit imprimer au nom de l'Université prétend que Regius promit d'acquiescer à cét expédient qui luy avoit été proposé; & qu'il n'en fit rien. Il ajoute, que sans attendre une seconde délibération de l'Université il fit imprimer ses Théses, s'étant contenté de changer quelques mots dans la prémiére, qui ne servoit que d'entrée aux autres. Cette liberté fut prise

Lettr. de Regius, &c.

Bernardus Schotanus Profess. en Droit & en Mathémat.

Narrat. hist. Acad. Ultraj. pag. 14, 15.

pour

pour un attentat contre l'honneur & l'autorité de l'Université, à qui il appartenoit de droit d'ordonner l'impression ou la suppression des Théses. On députa vers le Magistrat pour s'en plaindre: & il fut répondu, qu'on passeroit les Théses à M. Regius, puisqu'elles étoient imprimées; mais qu'à l'avenir il ne s'en imprimeroit plus sans l'ordre du Recteur de l'Université.

M. Regius avoit eû soin auparavant de prendre avec M. Descartes des mesures nécessaires pour mettre ses Théses hors d'atteinte, & il luy avoit fait croire en luy proposant la chose, qu'il n'avoit dans ces Théses point d'autre dessein que d'étendre sa Philosophie, & de luy donner de l'éclat. Ses Ecoliers le pressoient, dit-il, incessamment de faire imprimer sa Physique, afin d'exposer aux yeux de tout l'Univers une Philosophie qui ne faisoit encore bruit que dans quelques Provinces. Il y fit réfléxion, & ayant crû qu'il seroit à propos de sonder les esprits par quelque essay, il avoit eû la pensée de la réduire auparavant en questions, & de la proposer dans des disputes publiques. Mais quelques-uns de ses Collégues appréhendant que les nouvelles opinions dont elle étoit remplie ne fissent quelque tort à leur Université, à cause que son établissement étoit encore assez récent, crurent qu'il valoit mieux la faire imprimer comme l'Ecrit d'un simple Particulier. M. Regius estima neanmoins qu'il seroit bon de la faire précéder d'une dispute publique pour en être le prélude, & il choisit ses opinions concernant le mouvement du Cœur, des Artéres, & du Sang, pour en former ses Théses, qu'il envoya ensuite à M Descartes pour les corriger.

En May 1640.

Lettr. xr. de Regius, Ms.

M. Descartes étoit encore à Leyde où il songeoit à mettre ses Méditations en ordre pour les envoyer à Paris. Mais il quitta toute autre chose pour servir son ami, & ayant revû & corrigé ses Théses il les luy renvoya accompagnées de ses corrections, avec une diligence qui surprit & qui ravit M. Regius. Il réforma ses Théses sur les remarques qu'il luy avoit envoyées, & n'oublia pas sur tout d'ôter le nom forgé de *Cartesius*, pour y remettre celuy de *Descartes*, comme il l'avoit souhaité. Il luy récrivit le xx. c'est-à-dire, le xxx. de May pour l'en remercier, & le prier instamment de vouloir honorer ses Théses de sa présence. Ce qu'il croyoit luy

C'est la xxxxi. lettr. du 1. vol. elle n'est point traduite.

Page 187 du 1. vol.

 devoir

1640.

devoir être d'autant moins onéreux, qu'il le voyoit sur le point de quitter le séjour de Leyde pour aller demeurer à Amersfort à trois petites lieuës d'Utrecht. M. Descartes s'étoit offert le prémier à ce voyage d'Utrecht, pour l'assister de plus prés, s'il en étoit besoin; & pour entendre même la dispute de ses Théses, pourvû que l'on n'en sçût rien, & qu'il pût demeurer caché dans l'Ecoute ou la Tribune de Mademoiselle de * *Schurmans*. M. Regius luy promit d'accomplir éxactement ces conditions, & le supplia de vouloir être son hôte pendant le séjour qu'il feroit dans la ville, ajoutant que les Fêtes de la Pentecôte avoient fait différer le jour des Théses jusqu'au $\frac{10}{20}$ de Juin; mais que la chose n'étant pas encore determinée, il auroit soin de luy donner avis du jour fixé pour cela, dés qu'il l'auroit fait afficher.

Pag. 389 initio ibid.

* Anne Marie

Lettr. 12. de Reg. MS.

Nous pouvons juger par la proposition que M. Descartes fit à M. Regius de se servir de l'Ecoute de Mademoiselle de Schurmans, que cette merveilleuse fille ne luy étoit pas inconnuë. Elle n'étoit encore âgée pour lors que de XXVIII ans, mais elle avoit devancé la plupart des vieillards dans la connoissance des arts & des sciences. Elle possédoit un trés-grand nombre de Langues qu'elle sçavoit parler & écrire également. Elle n'en ignoroit aucune de celles qui sont vivantes ou vulgaires en Europe, sans en excepter le Turc. Parmi celles de l'Orient elle s'étoit appliquée particuliérement à l'Ebreu, au Syriaque, au Chaldéen, & à l'Arabe. Elle possédoit toutes les finesses de la Langue Grecque. Elle écrivoit en Latin avec plus de politesse que les Sçavans qui n'avoient fait autre chose pendant toute leur vie; & en François presque aussi délicatement que Balzac, au sentiment de M. de Saumaise. Elle n'avoit pas seulement la théorie de tous les beaux arts, elle s'étoit encore perfectionnée dans leur pratique, & y avoit acquis une délicatesse exquise. De sorte qu'on alloit voir avec admiration les merveilleux ouvrages de ses mains, tant de Peinture, de Miniature, d'Enluminure, & de Sculpture, que de Gravûre, au burin & au diamant, sur le cuivre, sur le verre, sur la cire, sur le bois, & sur la pierre. Elle étoit fort éxercée dans les autres arts, comme de la Poésie, de l'Eloquence, & de la Dialectique. Elle ne s'étoit pas moins enfoncée dans les sciences, dans celles

Elle étoit née en 1612.

Salmas. in Præfat. ad Misc. Defin.

Le Laboureur voyage de la Reine de Pologne.

Gassend. Epist. p. 198, & 216.

Rivet. & alii passim.

1640.

celles mêmes qui paroissent les plus abstraites & les plus épineuses. Outre les Mathématiques, elle sçavoit la Philosophie Scholastique & la Sophistique. Elle disputoit & répondoit mieux que les vieux Professeurs des Universitez, & que les Hibernois. Enfin, elle avoit étudié la Théologie des Ecoles à fonds, & possédoit parfaitement l'Ecriture Sainte, & S. Thomas, sans parler de plusieurs Péres Grecs & Latins. Tant d'excellentes connoissances étoient soutenuës par une modestie incomparable, & par un amour extraordinaire pour la retraite, l'étude, & la priére. Elle ne s'étoit point bornée aux seuls commandemens de l'Evangile, elle en avoit encore embrassé les conseils les plus sévéres. Elle s'étoit retranchée les plaisirs les plus innocens, elle pratiquoit une abstinence extraordinaire, ayant pris pour sa devise le beau mot du Martyr S. Ignace *Amor meus crucifixus est*; Elle avoit même voüé sa virginité à Jesus-Christ, & elle luy garda en ce point une fidélité inviolable jusqu'à la fin. En un mot, il ne luy manquoit que l'avantage d'être née, ou d'avoir été élevée dans le sein de l'Eglise catholique. N'ayant pas trouvé les Ministres d'Utrecht assez réformez ny assez spirituels, elle s'étoit mise sous la direction de Rivet : jusqu'à ce que le sieur J. Labadie étant venu prêcher une nouvelle Réformation parmi les Protestans, elle se rangea sous sa discipline dans la vûë d'une plus grande perfection, & perdit dans l'esprit des Calvinistes, qui prirent Labadie pour un schismatique ou un faux prophéte, les fruits de toutes ses bonnes œuvres.

ὁ ἔρως ἐμὸς ἐσταύρωται

Pag. 264. oper. Schurmann.

Un nouveau Donatiste

M. Descartes sans être prophéte avoit eû quelque préssentiment de ce qui devoit arriver à cette pauvre fille. Il jugeoit que la curiosité demesurée de trop sçavoir, & de pénétrer dans les mystéres les plus inaccessibles de la Théologie pour les personnes de son séxe, pourroit bien l'entraîner trop loin, & dégénérer en une présomption qui luy attireroit le sort des vierges folles & imprudentes de l'Evangile. On en voyoit déja de grandes dispositions en elle, depuis que le sieur Voetius, à qui d'ailleurs elle n'avoit point confié son cœur, s'étoit mis en devoir de luy donner des leçons de Théologie, & de l'éxercer dans les controverses de Réligion. C'est ce que M. Descartes manda la même année au Pére

1640. Merſenne au retour de ſon voyage d'Italie. » Voetius, dit-il, a
» gâté la Demoiſelle de Schurmans. Car au lieu qu'elle avoit
» l'eſprit éxcellent pour la Poëſie, la Peinture, & les autres
» gentilleſſes de cette nature, il y a déja cinq ou ſix ans qu'il
» la poſſéde tellement, qu'elle ne s'occupe plus qu'aux contro-
» verſes de la Théologie. Ce qui luy fait perdre la converſa-
» tion de tous les honnêtes gens.

Tom. 2. des Lettr. pag. 262.

Pour revenir aux Théſes de M. Regius, nous ne ſçavons ni en quel jour du mois de Juin préciſément elles furent ſoutenuës, ni même ſi M. Deſcartes y aſſiſta. Mais nous ſçavons que leur grand ſuccés déplut beaucoup à Voetius, & que les Médecins de la vieille doctrine en murmurérent un peu. Primeroſe l'un d'entr'eux dont nous avons déja eû occaſion de parler, & qui s'étoit hazardé quelque têms auparavant à écrire contre Harvée, entreprit de réfuter ces Théſes de M. Regius : & l'on vid paroître peu de têms aprés ſon écrit imprimé à Leyde, où il attaquoit principalement le dogme de la *Circulation du Sang*. M. Regius en eût avis dés la fin du mois d'Août, & il prépara auſſi-tôt une Réponſe à ce nouvel adverſaire, qui non content de l'avoir voulu réfuter, avoit jugé à propos de le charger encore d'injures. Une conduite ſi mal-honnête luy avoit échauffé la bile, & ſans ſonger qu'un homme ſage ne doit point pécher par éxemple, il avoit employé dans ſa Réponſe tantôt l'aigreur, tantôt la plaiſanterie, lorſqu'il n'étoit queſtion que d'une réfutation ſérieuſe & modérée.

Narrat. hiſt. Acad. Ultraj. Item. lettr. XIV. de Reg.

Il envoya cette Réponſe à M. Deſcartes le VII d'Octobre ſuivant pour la luy faire corriger : & il tâcha de s'excuſer auprés de luy ſur la dureté des expreſſions, ſous prétexte que le ſtile mordant de Primeroſe luy avoit donné trop d'indignation ; & de luy faire agréer qu'il eût pris le parti de la raillerie en divers endroits, pour répondre à quelques impertinences de cét auteur. M. Deſcartes uſa de ſon droit d'autant plus volontiers que M. Regius l'avertiſſoit qu'il y alloit de ſon intérêt. Il y corrigea diverſes choſes, il y en fit ajouter quelques unes, & en fit retrancher d'autres, parmi leſquelles étoient les termes d'aigreur qu'il luy fit bannir, en luy faiſant voir l'importance qu'il y a de traiter un adverſaire avec beaucoup de douceur & d'honnêteté. Monſieur Regius

Lettr. XIII. de Regius.

Page. 389. tom. 1. des Lettr.

Regius voulant marquer qu'il ne vouloit aussi rien faire que du consentement & de l'avis de ses Collégues, communiqua sa réponse à ceux d'entre eux qu'il sçavoit sur tout n'être pas si bien intentionnés pour luy que les autres. Il la fit voir à Voetius, à Liræus, & à Charles de Maets, dit *Dematius*, l'un des Professeurs en Théologie, qui se contentérent de luy dire de traiter simplement son sujet, & de retrancher ce qui pourroit s'y trouver de picquant & de railleur. Ces Messieurs appellent cét adversaire *Primerosius*, comme fait aussi M. Regius. Cependant il est nommé *Silvius* en deux rencontres par M. Descartes, & il se trouvoit effectivement un jeune Docteur en Médecine du nom de Silvius à Leyde dans ce même têms, & dont M. Descartes avoit fait mention en une autre occasion. Pour concilier ces diversitez l'on pourroit s'imaginer que Primerosius auroit emprunté le nom de Silvius. Mais agissons avec plus de simplicité, & convenons plûtôt que M. Regius s'étoit attiré deux adversaires en même têms ; qu'il les a réfutez tous les deux séparément ; qu'il a communiqué sa Réponse contre Primerosius aux Professeurs ses collégues que nous avons nommez, mais qu'il a envoyé à M. Descartes celle qu'il avoit faite contre Silvius ; que comme les Professeurs luy avoient conseillé de traiter plus doucement Primerosius qui étoit dans leurs sentimens touchant la *Circulation du Sang*, de même M. Descartes l'avoit averti d'en user avec plus d'honnêteté à l'égard de Silvius, dont il approuvoit plûtôt le sentiment que celuy de M. Regius sur *les veines lactées* : Enfin, que c'est la Réponse à Silvius que M. Descartes a corrigée, & sur laquelle nous avons encore deux lettres Latines qu'il en écrivit à Monsieur Regius.

1640.

Narrat. hist. pag. 15. Reg. Epist. 14.

Cartes. tom. 1. Epist. pag. 389. & 391.

Pag. 388. tom. 1. ibid.

Ce sont la 82 & la 83 du 1. vol.

Les Curateurs de l'Université d'Utrecht sollicitez par Voetius, Dematius, & quelques autres Professeurs, de remédier aux troubles qu'ils feignoient que les Théses & les opinions singuliéres de M. Regius commençoient à exciter parmi eux, avoient publié une Ordonnance pour empécher d'introduire des nouveautez ou des maximes contraires aux statuts de l'Université. La chose étoit assez équivoque. C'est ce qui porta M. Descartes à la démêler, & à faire une explication de l'Ordonnance des Curateurs en forme de Réponse.

Lettr. 13. de Regius.

Monsieur

1640. Monſieur Vander-Hoolck l'un des Magiſtrats de la ville, qui fut même Conſul l'année ſuivante, trouva cette Réponſe fort belle & fort judicieuſe: & il gouta merveilleuſement le deſſein qu'avoit M. Deſcartes de laiſſer continuer M. Regius dans la maniére d'enſeigner la Philoſophie nouvelle, en ſe contentant de modérer ſon zéle, & de réformer ce qu'il y auroit de trop hardi dans ſes opinions. M. Regius lui avoit envoyé divers petits Ecrits ſur différens ſujets de Phyſique, auſquels il avoit ſatisfait trés-ponctuellement, quoiqu'il fût alors occupé de beaucoup d'autres affaires.

Pag. 392. du 1. vol. des Lettr.

Lettr. 13 de Reg. Mſſ.

CHAPITRE IX.

M. Deſcartes déclare ſon ſentiment touchant le ſiége de l'Ame dans le cerveau. Vſage de la petite Glande appellée Conarium. *Réfléxion de M. de Sorbiére peu obligeante pour M. Deſcartes. Sentiment de M. Deſcartes touchant la Mémoire, qu'il diviſe en trois eſpéces, corporelle, locale, & intellectuelle. Projet de faire paſſer M. Deſcartes & M. Mydorge en Angleterre pour s'y établir ſous la protection & par les bien-faits du Roy de la Grand'-Bretagne. Il eſt ſans effet. Eloge de M. Cavendiſch ou Candiſch ami de M. Deſcartes & de M. Mydorge. Deux eſpéces de Sectateurs de la Philoſophie de M. Deſcartes. Amitié de M. de Saumaiſe avec M. Deſcartes. Mauvaiſe humeur de M. de Saumaiſe envers ſes meilleurs amis. M. Deſcartes n'en eſt pas exempt.*

MR Regius n'étoit pas le ſeul des Diſciples de la nouvelle Philoſophie que M. Deſcartes eût à inſtruire. Il s'en préſentoit tous les jours de nouveaux qui n'étoient ni moins ſincéres, ni moins ardens que lui dans la recherche des véritez naturelles; mais qui nous ſont demeurez la plûpart inconnus par l'indifférence qu'ils ont témoignée de ſe faire connoître à d'autres qu'à M. Deſcartes. C'eſt à l'un de ces derniers venus, que nous ſommes redevables de l'explication de ſon ſentiment touchant le ſiége de l'Ame dans le Cerveau. Cét inconnu qui n'étoit pas un homme de petite conſidération, luy avoit demandé vers le mois de Mars quel étoit

Son nom commençoit par une M.

étoit l'usage de la petite Glande que l'on nomme *Conarium*. 1640.
M. Descartes luy répondit, que selon son opinion, *cette Glande est le principal siége de l'Ame*, & *le lieu où se font toutes nos pensées*. La raison qui le portoit à le croire ainsi, étoit qu'il ne trouvoit aucune partie dans tout le cerveau, excepté celle-là seule, qui ne soit double. Or selon luy, puisque nous ne voyons qu'une même chose des deux yeux; que nous n'entendons que la même voix, ou le même son des deux oreilles; & enfin, que nous n'avons jamais qu'une pensée en même têms : il faut de nécessité que les espéces qui entrent par les deux yeux, ou par les deux oreilles, aillent s'unir en quelque lieu pour être considérées par l'Ame; & il est impossible d'en trouver aucun autre dans toute la tête que cette Glande. Outre qu'elle est située le plus à propos du monde pour ce sujet, étant justement au milieu, entre toutes les concavitez, soutenuë & environnée des petites branches des artéres carotides, qui apportent les esprits dans le cerveau.

Autrement Glande Pinéale.

Tom. 2. des Lettr. p. 217, 218.
Item pag. 231.
Item, page 277, 278, du 2. tom.

Cette opinion appuyée sur un grand nombre d'expériences faites sur toutes sortes de cerveaux depuis dix ou douze ans, n'étoit pas sans doute aussi ridicule qu'elle l'a paru à M. de Sorbiére, lorsqu'il la trouva plusieurs années aprés dans le Traité des Passions de M. Descartes. Aussi ne pût-il venir à bout d'en faire rire M. Patin, qui étoit d'ailleurs l'un des grands rieurs de nôtre siécle. Il luy en écrivit de Leyde dans cette intention aprés la mort de M. Descartes en ces termes. « On a icy de nouveau *les Passions de l'Ame* par M. Descartes, où vous aurez le plaisir de voir « l'Ame raisonnable perchée sur la Glandule Conaire, pour y re- « çevoir toutes les impressions que luy donnent les petites cor- « des des nerfs tenduës de la superficie du corps jusqu'à ce « fonds du cerveau : & pour ouvrir ensuite les petits robinets, « qui distribuent les esprits animaux d'où se fait la distention « des muscles. La personne à qui M. Descartes se découvrit pour la prémiére fois sur ce sentiment, avoit souhaité pareillement sçavoir de lui ce qu'il pensoit des *Espéces qui servent à la Mémoire*.

Lettr. & Disc. de l'Edit. in IV° pag. 436.

Ces Espéces, selon la réponse qu'il luy fit, sont comme les plis qui se conservent dans du papier, aprés qu'il a été une fois

Pag. 209. tom. 2. ut sup.

1640. fois plié. Et ainsi il croyoit qu'elles sont principalement reçûës dans toute la substance du Cerveau, quoiqu'il ne voulût pas nier qu'elles ne pussent être aussi en quelque façon dans la Glande, appellée *Conarium*, sur tout en ceux qui ont l'esprit le plus hébété. Car pour les esprits fort bons & fort subtils, il estimoit qu'ils doivent avoir cette Glande toute libre & fort mobile : comme nous voyons aussi que dans les Hommes elle est plus petite que dans les Bêtes, ce qui est tout le contraire des autres parties du Cerveau. Il croyoit d'ailleurs que de toutes ces Espéces qui servent à la Mémoire, quelques-unes peuvent être en diverses autres parties du corps, comme l'habitude d'un Joüeur de Luth n'est pas seulement dans sa tête, mais aussi en partie dans les muscles de ses mains : la facilité de plier & de disposer ses doits en diverses façons qu'il a acquise par habitude contribuant à le faire souvenir de ce qu'il doit faire. C'est ce qui paroîtra moins difficile à croire, si l'on considére que ce qu'on appelle *Mémoire locale*, est hors de nous. Lors que nous avons lû quelque livre, toutes les Espéces qui peuvent servir à nous faire souvenir de ce qui est dedans ne sont pas dans nôtre cerveau : mais il y en a aussi plusieurs dans le papier de l'éxemplaire que nous avons lû. Il n'importe pas que ces Espéces n'ayent point de ressemblance avec les choses dont elles nous font souvenir. Car souvent celles qui sont dans le cerveau n'en ont pas davantage, comme il l'avoit déja remarqué au quatriéme Discours de sa Dioptrique. Mais outre cette *Mémoire* qui dépend du Corps, il en reconnoissoit encore une autre tout-a-fait *intellectuelle*, qui ne dépend que de l'Ame seule.

Item. pag. 118, & 119.

Il sembloit douter que la Mémoire fût distinguée de l'entendement & de l'imagination. Il ne croyoit pas qu'elle pût s'étendre ou augmenter, mais seulement plus ou moins se remplir.
V. Stud. bon. mentis. Cartes. Ms.

Art. 9.

La personne à qui M. Descartes déclaroit ainsi sa pensée sur l'usage de la petite Glande Conaire ne crut pas lire un Roman en lisant sa lettre, comme fit depuis M. de Sorbiére en lisant le Traité des Passions. Elle luy en fit de trés-humbles remercimens par des lettres, & par de grands témoignages de services déposez pour lui sur la bonne foy du Pére Mersenne, à qui M. Descartes fit connoître aussi les mêmes sentimens en répondant à une lettre que ce Pére avoit reçûë d'Angleterre sur le projet d'un établissement qu'on y méditoit pour nôtre Philosophe.

Il

Il ne paroissoit pas fort éloigné d'une semblable proposition, quoiqu'il ne sçût rien alors de ce qu'on faisoit pour lui. Je n'ay point oüy parler, dit-il à ce Pére, de ce que vous me » mandez qu'on vous a écrit d'Angleterre, qu'on étoit sur le » point de m'y faire aller. Mais je vous diray entre nous que « c'est un Païs dont je préférerois la demeure à beaucoup « d'autres. Et pour la Religion, on dit que le Roy même est « Catholique de volonté. C'est pourquoy je vous prie de ne « point détourner leurs bonnes intentions. « Le promoteur de cette entreprise étoit un Seigneur Anglois nommé *Charles Cavendisch*, que nous prononçons *Candische*, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, grand Mathématicien, frére unique du célébre Duc de Newcastl, dont nous avons la vie écrite par la Duchesse sa femme. Milord Candische étoit devenu éperdûment amoureux de la Philosophie de M. Descartes, & il regardoit sa Méthode comme un éxcellent moyen de porter les Mathématiques à leur perfection. Il avoit obtenu du Pére Mersenne qu'il lui envoyeroit des copies de ce qui luy revenoit de la main de M. Descartes, à qui ce Pére avoit demandé pourtant la permission d'en user ainsi, sans ôter au Seigneur Anglois la pensée que ce petit commerce se feroit à l'insçû de M. Descartes. Et le Pére en fut quitte pour s'obliger à marquer au bas de tout ce qu'il feroit tenir à ce Seigneur, que M. Descartes ne *luy écrivoit jamais que fort à la hâte, ni jamais à dessein que cela fût vû de personne que du Pére.*

Il mourut deux ans aprés M. Desc.

Tom. 2. des Lettr. pag. 216.

M. Candische voyant que M. Descartes ne témoignoit point beaucoup de répugnance pour passer en Angleterre, voulut tenter en même têms son intime ami M. Mydorge qu'il estimoit aussi trés particuliérement, & qu'il sçavoit avoir déja dépensé de grandes sommes pour les lunettes, & pour diverses expériences. M. Mydorge ayant un établissement, & une famille considérable dans Paris, fut plus difficile à ébranler que M. Descartes. Cét obstacle ne fut point capable d'arrêter le zéle de M. Candische. Il en parla au Roy Charles I. qui aimoit les sçiences & les beaux arts, & qui avoit formé le dessein de rassembler le plus qu'il pourroit de grands génies pour faire des expériences de Physique. Ce Prince avoit eû la bonté de promettre qu'il se chargeroit

Rélat. Mſ. de l'Abbé Mydorge, &c.

1640. volontiers de la famille de M. Mydorge. Mais les commencemens des troubles de la Grand'-Bretagne leur ayant fait appréhender, à M. Descartes & à luy, que les grandes sommes que le Roy vouloit destiner aux expériences Physiques n'allassent aux frais de la guerre ; qu'ils ne fussent privez du repos dont on les flattoit, & en même têms de tous les effets de la bonté de ce Prince, ils restérent, l'un en Hollande, & l'autre à Paris, & continuérent les exercices de leur amitié avec M. Candische comme auparavant.

Ce n'étoit pas une amitié stérile. Elle n'étoit pas, comme celle de plusieurs autres, inutile à l'avancement de la Philosophie de M. Descartes qui ne dissimuloit point l'avantage qu'il reçevoit, non seulement des avis qu'ils luy donnoient, mais encore plus des difficultez dont ils l'obligeoient de les débarasser. Le grand nombre des Sectateurs de sa Philosophie les faisoit déja distinguer en deux Classes, dans la prémiére desquelles on rangeoit ceux qui y contribuoient quelque chose de leur fonds, soit en luy donnant de nouvelles lumiéres par leurs observations, soit en l'obligeant de prendre garde à luy-même par leurs objections. L'autre espéce dont la multitude commençoit déja à épouvanter les autres Sectes, étoit de ceux qui se contentoient d'embrasser sa Philosophie sans être en état de l'orner ou de la défendre. C'est au nombre de ces derniers qu'il faut ranger le célébre *M. de Saumaise*, dont les grands talens étoient destinez pour autre chose que pour la Philosophie, & la recherche des véritez naturelles : s'il est vray que ce grand homme ait fait profession d'être Cartesien, comme nous l'assûrent Lipstorpius, Tepelius, & les autres Auteurs qui ont parlé des prémiers Sectateurs de la nouvelle Philosophie. On ne pouvoit être Cartesien du vivant de M. Descartes sans être son ami, sur tout si l'on avoit à vivre avec luy. M. de Saumaise sembloit être porté par diverses considérations à rechercher l'amitié de M. Descartes, & à luy faire part de la sienne. Il étoit Gentilhomme François comme luy, retiré dans un Païs étranger avec luy, âgé de peu d'années plus que luy ; l'un & l'autre venus de parens qui faisoient l'ornement & l'appuy des Parlemens de leurs Provinces, l'un & l'autre dans la même situation à l'égard de leur parenté, l'un & l'autre

Specim. Hist. Cartes.

Hist. Phil. Cartes.

1640.

l'autre privez de leurs Péres en une même année. L'avantage que M. Descartes avoit sur luy touchant la Religion de leurs Péres, n'étoit pas plus un obstacle à leur amitié en Hollande parmi les Protestans, qu'il l'auroit été en France parmi les Catholiques. Aussi ne peut-on pas disconvenir qu'ils ne fussent amis, & M. Descartes avoit rendu dés l'an 1638 des témoignages suffisans de cette amitié à M. de Zuytlichem, à l'occasion des remercimens qu'il avoit à luy faire pour des nouvelles, & pour un livre* qu'il luy avoit envoyez, & dont il croyoit avoir toute l'obligation à M. de Saumaise. L'amitié de M. Descartes n'auroit pas été assez glorieuse à M. de Saumaise, si elle n'avoit été accompagnée de son estime, étant aussi grand ennemi de la flaterie & du mensonge que nous l'avons remarqué ailleurs. M. Descartes estimoit donc M. de Saumaise, & pour me servir de ses termes, il « l'estimoit à tel point, qu'il tenoit à beaucoup de bonheur « d'avoir quelque part en ses bonnes graces. Mais comme c'étoit « une espéce de fatalité attachée à ceux d'entre les amis de M. de Saumaise qui avoient du mérite, d'éprouver les effets de sa mauvaise humeur: la bonne fortune de M. Descartes voulut qu'il se trouvât envelopé dans leur sort, crainte que la calomnie ne le contât un jour parmi certains amis de Monsieur de Saumaise, qui avoient l'esprit assez bas & le cœur assez lâche, pour estimer ou adorer les défauts de ce grand homme. Il est vray qu'il ne luy arriva qu'une seule occasion en sa vie d'essuyer son chagrin, mais une occasion de néant: & il en fut redevable à sa propre prudence qui le tint presque toujours éloigné de sa conversation, lors même qu'il demeuroit à Leyde, ou résidoit M. de Saumaise. Il faut entendre sur ce sujet M. Descartes même qui se trouva en cette année* plaisamment obligé de se justifier au Pére Mersenne de l'amitié que M. de Saumaise le soupçonnoit d'entretenir avec *Heinsius*, c'est-à-dire, avec un ennemi qu'il haïssoit d'une haine trés-parfaite.

Le sieur de Saumaise, dit M. Descartes au P. Mersenne, « à grand tort, s'il me prend pour ami de Heinsius, auquel je « n'ay encore jamais parlé, & que j'ay sçû avoir aversion de « moy, il y a longtêms, à cause que j'étois ami de Balzac (qui « a censuré sa Tragédie d'Hérode, & qu'il est Pédant. Mais «

Tom. 1. des lettr. p. 379.

* Ce livre étoit de Monsieur Boüilland. *De Natura lucis.*

Ibid. pag. 379.

* 1640. Rivet Epist. ad Mersen. MS. du 19 Avril 1638. Sorbiére lettr.

V. aussi le tom. 2. part. 2. des Jug. des sc. aux Crit. Gramm.

1640. » Monsieur de Saumaise *est ingénieux à se forger des adversaires.* » Heinsius a fait imprimer un vers à la fin de son livre sur le » Nouveau Testament, composé en sa faveur par M. de Zuyt- » lichem. M. de Saumaise a declamé contre ce vers dans la » Préface de son second tome *de Vsuris*, disant que ceux qui » flatent ainsi les auteurs des livres qu'ils n'ont point vûs *utrem* » *inflare pergunt*, &c. M. de Zuytlichem s'en plaignit à Mon- » sieur Rivet, auquel M. de Saumaise écrivit une lettre, non « pas tant pour s'excuser que pour se défendre. M. de Zuyt- » lichem a fait quelques remarques sur cette lettre, lesquelles » il m'envoya pour me les faire voir, & je luy en manday » mon sentiment. De sorte qu'encore que je ne me souvienne » plus de ce qui étoit dans ma lettre qui étoit si peu étudiée » que je n'en avois pas fait de broüillon, je suis assûré de n'y » avoir rien mis au desavantage de M. de Saumaise, sinon » peut-être, qu'*il étoit un peu trop aisé à offenser.* Car c'est » celle qu'il dit avoir vûë : & à vous dire le vray, je n'ay » jamais eû grande familiarité avec luy.

Tom. 2. des Lettr. de Desc. p. 274.

CHAPITRE X.

M. Descartes se broüille avec les Jésuites contre son attente. Estime & déférence qu'il avoit pour leur Compagnie en général, & pour ses membres particuliers. Il est attaqué par le P. Bourdin dans des Thèses de Mathématique, & par un Ecrit particulier. M. Descartes écrit au P. Recteur du Collége de Clermont, pour faire changer cette maniére de réfuter ses écrits, pour sçavoir les sentimens de la Société, & pour se préparer à soûtenir le choc des Jésuites, au cas qu'ils luy refusassent leur bienveillance & la charité qu'il espéroit d'eux. Il informe ses amis de ce qui se passe, & il répond d'abord à l'Ecrit du P. Bourdin.

LEs plus beaux établissemens de ce monde n'ont jamais manqué de contradictions. Ce sont des épreuves nécessaires à leur solidité : & l'on a toûjours jugé de leur durée par l'inutilité des efforts de ceux qui se sont opposez à leurs commencemens, ou qui ont tâché d'ébranler leurs fondemens. La Philosophie de M. Descartes n'avoit pas encore

core trouvé d'obſtacles à ſon avancement qui euſſent paru juſqu'icy difficiles à ſurmonter. Tout ſembloit être riant pour elle, lorſque huit ou dix jours aprés avoir triomphé à Utrecht dans les Théſes publiques de M. Régius, elle fut attaquée à Paris dans d'autres Théſes publiques ſoûtenuës au collége de Clermont. 1640.

Cette nouvelle ſurprit d'autant plus M. Deſcartes, qu'il s'étoit crû juſques-là l'ami & le trés-obéïſſant ſerviteur d'une Compagnie à qui il étoit redevable de ſon éducation : outre que pluſieurs d'entre les Jéſuites de la prémiére diſtinction, l'honoroient d'une affection trés-ſincére, & que quelques-uns en particulier s'étoient rendus ſectateurs de ſa Philoſophie. Néanmoins ſon eſprit rentra dans le calme, ayant conſidéré que ce qui s'étoit paſſé au collége des Jéſuites de Paris, n'étoit que l'accompliſſement des priéres qu'il avoit faites plus de deux ans auparavant aux Péres de ſa connoiſſance, de faire éxaminer particuliérement ſes ouvrages par les Philoſophes & les Mathématiciens de leur Compagnie. Il leur avoit voulu perſuader dés lors qu'il n'étoit guéres moins de leur intérêt que du ſien, qu'ils vouluſſent bien avoir cette charité pour luy. » Il n'y a perſonne, diſoit-il à l'un d'eux qui la luy avoit promiſe, qui me ſemble avoir plus d'intérêt à éxaminer mon livre que ceux de vôtre Compagnie. Car je vois déja tant de gens ſe porter à croire ce qu'il contient, que je ne ſçay pas de quelle façon ils pourront dorênavant enſeigner la Phyſique, & ſur tout les Météores, comme ils font tous les ans dans la plûpart de vos colléges, s'ils ne réfutent ce que j'en ay écrit, ou s'ils ne le ſuivent. Et parce que je ſçay que la principale raiſon qui fait que les Vôtres rejettent fort ſoigneuſement toutes ſortes de nouveautez en matiére de Philoſophie, eſt la crainte qu'elles ne cauſent auſſi quelque changement dans la Théologie, je veux icy particuliérement vous avertir qu'il n'y a rien du tout à craindre de ce côté-là pour les miens. J'ay ſujet de rendre graces à Dieu de ce que les opinions qui m'ont ſemblé les plus vrayes dans la Phyſique par la conſidération des cauſes naturelles, ont toûjours été celles qui s'accordent le mieux de toutes avec les myſtéres de la Religion, comme j'eſpére le faire voir clairement aux occaſions.

V. pag. 511, 513, 518, 519, 526 du 1. tome.

Tom. 2. des Lettr. p. 369. pag. 378. 379. du 2. tom.

Mais

1640.

Mais le grand nombre de ceux qui luy envoyérent depuis leurs objections, luy ayant fait juger qu'il pourroit être tombé dans quelques erreurs, ou avoir parlé en divers endroits avec trop d'obscurité, il avoit témoigné desirer » que » les Péres Jésuites sur tout eussent voulu être du nombre de » ces opposans : & ils le luy avoient fait espérer par des let- » tres de la Fléche, de Louvain, & de Lille. Mais, dit-il à M. » de Zuytlichem, j'ay reçu depuis une lettre de l'un de ceux » de la Fléche, où je trouve autant d'approbation que j'en » puisse desirer de personne. Jusques là qu'il dit qu'il ne desi- » re rien en ce que j'ay voulu expliquer, mais seulement en » ce que je n'ay pas voulu écrire. D'où il prend occasion de » me demander ma Physique & ma Métaphysique avec grande » instance. *Et comme je sçay la correspondance & l'union qui est* » *entre ceux de cet Ordre, le témoignage d'un seul est suffisant pour* » *me faire espérer que je les auray tous de mon côté.*

pag. 378. 379, du 2. tom. Item pag. 368. ibid.

L'éxemple du Pére Ciermans Jésuite de Louvain luy avoit fait connoître de bonne heure qu'il espéroit trop, & que les particuliers de la Compagnie se donnent quand il leur plaît la liberté de se séparer de sentimens dans des opinions problématiques, sans blesser la *correspondance & l'union qui est entre tous ceux de l'Ordre*. Mais le procédé du Pére Ciermans l'ayant charmé : l'honnêteté & la bonne foy avec laquelle il luy avoit proposé ses objections en particulier, sans même vouloir être connu, luy avoit fait espérer que tous ceux de cette Compagnie qui trouveroient quelque chose à redire dans ses écrits pourroient garder une conduite semblable dans leurs objections ou leurs réfutations, à cause de *la correspondance* & *de l'union*, que forme l'esprit de la Société dans tous ses membres. Dieu permit au Pére *Pierre Bourdin* de le tromper. Ce Pére qui étoit venu de la Fléche au Collége de Clermont, dit depuis quelques années de Loüis le Grand, étoit natif de Moulins en Bourbonnois, & il n'étoit que d'un an & quelques mois plus âgé que M. Descartes. Il étoit entré en 1612. dans la Compagnie des Jésuites, où aprés avoir enseigné la Rhétorique pendant sept ans, il professoit actuellement les Mathématiques avec beaucoup de réputation depuis cinq ans, & il mourut d'une chute trois ans & demi aprés M. Descartes.

Né en 1595. Bibl. soc. J. par Sotvvel.

en 1653.

Ayant

Ayant été curieux de voir le discours de la Méthode suivi des trois Traitez qui en composent les Essais, sur le bruit que ce livre anonyme faisoit à Paris, il s'étoit arrêté principalement sur le Traité de la Dioptrique, où il avoit remarqué quelque chose qui ne luy paroissoit pas conforme à ce qu'il pensoit sur cette matiére. Mais ne songeant qu'à remplir le devoir d'un bon Professeur, qui est de convertir toutes ses lectures & ses réfléxions à l'usage de ses Ecoliers, il inséra dans les Théses de Mathématiques qu'il devoit leur faire soutenir ce qu'il avoit à refuter, au lieu de prendre le parti d'envoyer ses objections à l'auteur même, comme en avoient usé Messieurs de Fermat, Petit, Morin & les autres Mathématiciens. Il avoit choisi pour soutenir la principale de ces Théses un jeune homme de beaucoup d'esprit & de feu, nommé *Charles Potier*, fils du Lieutenant Particulier du Présidial de Château-Thierry, seigneur de Berales, qui fut dans la suite de sa vie l'un des admirateurs & des sectateurs de M. Descartes, malgré les impressions de son Maître. La Thése dédiée à M. l'Abbé Lestandart fut soutenuë pendant deux jours de suite, qui étoient le dernier de Juin, & le prémier de Juillet 1640. On en écrivit aussi-tôt à M. Descartes, & on lui manda qu'il y avoit trois articles qui sembloient le regarder. On lui en envoya l'extrait, & celuy qui prit ce soin étoit le Pére Mersenne, qui s'étoit trouvé de retour de son voyage assez à propos pour assister à la Thése, & pour défendre les opinions de son ami dans la dispute. Ce Pére n'avoit pas oublié de lui envoyer en même têms le *préambule* de la Thése, c'est-à-dire, le discours préliminaire composé par le Professeur pour faire l'ouverture de la dispute, parcequ'il étoit entiérement contre lui: en lui marquant que c'étoit le Professeur même qui le lui envoyoit par son ministére.

1640.

Claudio Lestandart Abb. de Valle Secreta.

Art. 3 de la p. 11. Art. 3, & 4. de la p. 15. de la Thése.

M. Descartes qui avoit oublié la maniére dont on se comporte dans les colléges, ayant vû le discours préliminaire, & les articles de la Thése, s'imagina qu'on avoit eû intention de lui faire insulte publiquement. Il avoit espéré que les Jésuites sur tous les autres, auroient plûtôt pris le parti de l'avertir de ses fautes en particulier. Mais voyant qu'ils n'avoient pas même daigné suivre l'éxemple des autres qui lui avoient envoyé leurs objections pour luy donner lieu de ré-

 pondre,

1640. pondre, il crut qu'au lieu de vouloir le corriger, on s'étoit étudié à le traduire en ridicule devant le plus beau monde de Paris; & qu'on avoit profité de son absence pour pouvoir le condamner sans l'entendre. Il faut avoüer que sa patience pour ce coup ne fut point à l'épreuve de cette tentation. Il perdit l'indifférence qu'il avoit témoignée en tant de rencontres pour ce qui se passoit à son préjudice; & il se mit sérieusement en colére lorsqu'il vid que le Professeur, sous prétexte de former un sujet de dispute à ses Ecoliers, lui avoit attribué des opinions qu'il n'avoit point, pour les réfuter plus facilement. Il eut tort sans doute de ne pas considérer qu'en ces occasions les Maîtres sont souvent obligez de forger des chiméres à leurs disciples pour les accoutumer au combat; que tout ce qui se passe dans ces actions publiques n'est qu'un jeu & un divertissement d'esprit; que ce qui s'y dit n'est d'aucune conséquence contre la vérité des opinions d'un auteur qu'on y attaque; que selon l'usage des Ecoles il est de l'honneur du Maître & du Répondant de paroître au moins sortir victorieux de la dispute; que ces petits triomphes n'ont qu'un jour de durée, & que les applaudissemens ne regardent ni le Maître, ni les opinions du Maître, mais seulement l'Ecolier de qui on est content, lorsqu'il a bien répété un argument, & qu'il a répondu (bien ou mal) conformement aux leçons de son Maître.

Clersel. Préf. du 3 vol. des Lettr. p. 4.

Tom. 3. des Lettres p. 50.

Tom. 2. pag. 233. 234.

Son chagrin augmenta lorsque rappellant dans son esprit les effets que pouvoit produire, selon luy, la correspondance & l'union qui est entre tous les membres de ce grand corps, il crut devoir conclure de l'éxemple du P. Bourdin qu'il alloit avoir tous les Jésuites sur les bras; sur tout, depuis qu'il eut sçû que plusieurs d'entr'eux ne parloient pas bien de ses écrits. Et parcequ'il croyoit qu'il ne pouvoit *rien venir que de bien concerté* d'aucun de cette Compagnie, il prit l'alarme, & regarda dés lors cette Compagnie comme une armée formidable qui venoit à luy. Il n'en fut point déconcerté, mais rassemblant tout son courage, il résolut de marcher seul contre tous, sans s'arrêter à combattre ni le Pére Bourdin, ni aucun autre en particulier. Il ne perdit pas le jugement dans une résolution si étrange, il vid qu'il falloit aller bride en main pour éviter les fausses démarches; & dans cette vûë il commença

Tom. 3. p. 61, & suivans.
Tom. 2. page 52.

commença par s'adresser au Pére Recteur du collége de Clermont, auquel il écrivit en Latin le XXII de Juillet une lettre également respectueuse & vigoureuse, dans laquelle il marquoit sa disposition à peu prés en ces termes. « Ayant reconnu, dit-il, dans les Péres de vôtre Compagnie une bonté toute particuliére pour vouloir enseigner les autres : j'ay crû que vous agréeriez l'occasion que je vous présente aujourd'hui d'éxercer cette bonté à mon égard. Il n'est pas nécessaire pour cela que j'aye l'honneur d'être connu de vôtre Révérence ; il suffit que j'aye appris qu'à l'occasion de quelques Théses soutenuës depuis quelques jours dans vôtre collége, on ait fait connoître publiquement qu'il y a des erreurs dans mes écrits qu'il faut corriger. J'ay crû qu'il m'étoit assez inutile de sçavoir le nom du Pére qui semble m'avoir fait espérer ce bon office, & qui selon toutes les apparences n'est autre que vôtre Professeur en Mathématiques : parce qu'étant avoüé, sans doute, de sa Compagnie, ce n'est point tant à luy qu'à la Compagnie que j'ay dû m'adresser pour obtenir cette charité. Comme je sçai que tous ceux qui composent vôtre Corps sont tellement unis ensemble, qu'aucun d'eux ne fait jamais rien qui ne soit approuvé de toute la Compagnie, ce qui fait que ce qui vient de quelqu'un des vôtres doit avoir beaucoup plus d'autorité que ce qui vient des autres particuliers : ce n'est pas sans fondement que je souhaite & que je me promets d'obtenir de vôtre Révérence, ou plûtôt de toute vôtre Compagnie, une faveur qui a été promise publiquement par un des Péres de la même Compagnie. Vous conviendrez que je ne suis pas tout-a-fait indigne de cette faveur, si je vous dis que je ne suis pas de ces esprits opiniâtres qui ne veulent rien rabattre de leurs prémiers sentimens ; & que je n'ai pas moins de docilité pour apprendre, que vos Péres pourroient avoir de facilité pour enseigner. C'est ce que je croyois avoir suffisamment déclaré dans le discours de la Méthode, qui sert de préface à mes Essais, où j'avois prié en termes exprés tous ceux qui auroient quelques objections à faire contre ce que j'ai écrit, de prendre la peine de me les envoyer. On a jugé à propos d'en user autrement chez vous, mais puisqu'on n'y a point trouvé mes opinions indignes d'être réfutées publiquement, il

1640.

Tom. 3 des Lettr. pag. 51. & 54.

Omnia membra vestri corporis tam arctè inter se esse conjuncta, ut nihil unquam ab uno fiat quod non ab omnibus approbetur. Pag. 53.

Part. 6. art. 7.

1640. » il est juste que par une suite de la même charité vous m'ap-
» preniez ce qui s'y est dit pour les réfuter, & que de vôtre côté vous ayez le plaisir de me voir rentrer sous vôtre discipline. Pour vous faire mieux sentir la nécessité qui doit vous presser de faire éxaminer tous mes ouvrages, je vous donne avis d'un grand nombre de personnes qui sont en réputation d'avoir de l'esprit, & qui se trouvent portez à suivre mes opinions. De sorte qu'il est trés-important de les réfuter de bonne heure, si elles se trouvent fausses, pour en prévenir les suites. C'est au reste ce que personne ne sçauroit faire plus commodément que vos Péres. Car vous avez parmi vous un si grand nombre de sçavans Philosophes, que si chacun d'eux vouloit se donner la peine de me faire seulement une objection, je suis persuadé qu'elles comprendroient ensemble tout ce que les autres me pourroient objecter. Vous me permettrez donc d'attendre cela de vous, non seulement parce que ç'a été mon intention dés que j'ay laissé sortir mes écrits de la presse, & que la chose m'avoit déja été promise depuis deux ou trois ans par quelques-uns de vos Péres, mais encore parce qu'il m'est resté une espéce de droit sur vôtre charité, acquis par une éducation de prés de neuf ans dans l'un de vos colléges. Mais indépendemment de cela, l'estime que je fais de vôtre doctrine, & le respect que j'ay pour vôtre vertu ne me permettront pas de préférer les corrections des autres aux vôtres.

M. Descartes crut devoir confier cette honnête déclaration de guerre à une personne sage & discrete : & par cette considération il en chargea son ami M. Mydorge, pour la rendre au P. Recteur, & luy faire comprendre en même têms qu'il n'y avoit aucune témérité de s'être adressé en droiture à sa Révérence, aprés que le Pére Bourdin avoit commencé la guerre dans les formes, non point par sa Thése, dont il ne seroit plus question, mais par une *Vélitation* ou escarmouche qu'il luy avoit envoyée. Il écrivit le méme jour au Pére Mersenne pour le remercier de l'affection avec laquelle il l'avoit défendu à la Thése des Jésuites, & pour luy envoyer des Théses toutes Cartésiennes de l'Université d'Utrecht, soutenuës sur la fin de Juin dans les Ecoles de Médecine. Il lui fit sçavoir ce qu'il mandoit au Pére

xxii. Juillet.

Pag. 50. du 3. tom.

Pére Recteur du collége de Clermont, pour prier tous les Jésuites en général de s'adresser à luy, s'ils avoient des objections à luy faire, & pour l'avertir qu'il ne vouloit avoir affaire à aucun particulier de la Compagnie, à moins qu'il ne fût avoüé de tout l'Ordre. Comme il mettoit cét incident au nombre des événemens les plus considérables de sa vie, il en voulut informer aussi ses autres amis à qui il en parla comme d'un mal nécessaire, que Dieu permettoit pour luy procurer un plus grand bien. Il en écrivit à M. de Zuytlichem Sécretaire du Prince d'Orange en ces termes. Je crois que je vais entrer en guerre avec les Jésuites, car leur Mathématicien de Paris a refuté publiquement ma Dioptrique dans ses Théses. Sur quoy j'ay écrit à son Supérieur, afin d'engager tout leur Corps dans cette querelle. Car encore que je sois assez persuadé depuis longtêms, qu'il ne fait pas bon s'attirer des adversaires : j'estime pourtant que puisqu'ils s'irritent d'eux-mêmes, & que je ne les puis éviter, il vaut mieux une bonne fois que je les rencontre tous ensemble, que de les attendre l'un aprés l'autre, en quoy je n'aurois jamais de fin.

1640.

« Pag. 593. du 3. tom.

En attendant ce qu'il plairoit au P. Recteur de répondre à sa lettre, il se mit à lire la *Vélitation* du P. Bourdin, à qui il fit une réponse par la seule appréhension que ce Pére qui n'en souhaitoit pas ne tirât avantage de son silence devant ses Ecoliers. En quoy il voulut faire voir qu'il considéroit plûtôt sa personne & sa profession que son écrit. Il trouva qu'on ne luy imputoit dans cét écrit que des choses qu'il auroit été au desespoir d'avoir écrites ou pensées, de sorte qu'il fallut s'en prendre moins à son habileté, qu'à sa sincérité. Il addressa cette réponse au P. Mersenne le xxx de Juillet pour la faire voir au Pére Bourdin, feignant d'ignorer que ce Pére fût auteur des Théses du collége de Clermont, où l'on avoit attaqué ce qu'il avoit écrit de la réfléxion, & de la réfraction. Aussi témoigne-t-il que la lettre qu'il avoit écrite huit jours auparavant au Pére Recteur pour demander les objections de tous les Jésuites contre ses ouvrages, n'étoit pas pour le Pére Bourdin, qu'il distingue de ses confréres assez peu obligeamment, en disant, qu'il *aimeroit presque mieux étre vaincu par ces guerriers armez de toutes piéces,*

Tom. 2. pag. 230. 233. 234.

Tom. 1. page 76.

Lettr. au P. Dinet. p. 560.

C'est la 2. let. du 3. vol.

Le XXII. juil.

Vel vinci malim ab istis cataphractis quàm de isto velite triumphare.

1640. *que de triompher de ce soldat qui n'étoit armé qu'à la légére.*

Cependant le mois d'Août s'écouloit, & on lisoit chez les Jésuites la réponse à l'écrit du P. Bourdin, sans que Monsieur Descartes entendît parler de sa lettre au Pére Recteur. M. Mydorge qui étoit chargé de la donner au Pére, n'avoit pas jugé à propos de suivre l'ardeur de son ami, craignant de l'exposer à une tempête. Pour ne rien faire qu'avec conseil, il alla trouver le P. Mersenne à qui il communiqua la lettre. Ils en conférérent sur sa lecture, & jugeant d'une même voix qu'il étoit dangereux pour leur ami d'exécuter sa commission à la lettre, ils lui en écrivirent en commun pour délibérer sur quelques autres mesures. M. Descartes qui se doutoit de ce qu'il appréhendoit, leur récrivit une lettre commune pour les remercier de leurs soins & de leur affection. Mais il leur dit nettement que les considérations pour lesquelles ils avoient trouvé bon que sa lettre ne fût pas donnée au P. Recteur, étoient celles qui lui faisoient regretter que ce Pére ne l'eût pas encore reçûë. Il les pria de nouveau de faire en sorte qu'elle luy fût donnée : & s'addressant en particulier au P. Mersenne qui avoit l'humeur moins scrupuleuse que M. Mydorge quand il s'agissoit de commettre les Sçavans, & de faire des querelles utiles à l'avancement des sciences, il l'engagea à luy rendre ce service. Il accompagna sa lettre d'une autre qu'il luy écrivit en Latin, dans l'intention qu'il la feroit voir au Pére Recteur, en luy rendant celle qu'il avoit pris la liberté de luy écrire le XXII du mois précédent. Son dessein étoit de montrer que loin d'avoir songé à soulever contre luy tous les Péres de la Compagnie, il avoit eû en vûë de s'acquérir leur bien-veillance par cét expédient : & il fit souvenir le Pére Mersenne sur tout, de faire beaucoup valoir auprés du Pére Recteur sa docilité & son respect pour toute la Compagnie.

Le P. Phélipeaux, & les autres. p. 75. tom. 3.

Pag. 66. & 71. tom. 3.

Pag. 61. du 3. tom. elle est addressée au P. Mersenne.

Elle est au 3. vol. en Latin & en Franç. pag. 66. & 70.

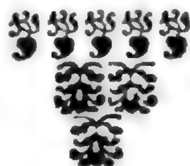

CHAP

CHAPITRE XI.

Le Pére Bourdin écrit à M. Descartes, & il en reçoit une réponse que nous avons perduë. Peu de jours aprés il reçoit la réfutation de sa Vélitation. Conditions que M. Descartes demande au Pére Bourdin pour agir de bonne foy dans leur différent. Le Pére Recteur reçoit enfin la lettre de M. Descartes, & au lieu d'accepter ses propositions, il ordonne au P. Bourdin de luy rendre raison de son procedé, & de ne faire qu'une cause personnelle de sa querelle avec M. Descartes. Le P. Bourdin se broüille avec le P. Mersenne au sujet d'un écrit François en forme de Lettre qu'il luy avoit confié, & que celuy-cy avoit envoyé à M. Descartes, sans sa participation. M. Descartes répond à cét Ecrit. M. des Argues prend sa défense contre le P. Bourdin. M. Descartes se prépare à la guerre contre les Jésuites, & à la réfutation de la Philosophie Scholastique. Jugement qu'il fait des Conimbres, du Feüillant & de Raconis. Il travaille à un cours Méthodique de sa Philosophie.

LE Pére Bourdin ne fut point longtêms aprés sa Thése sans sçavoir qu'il avoit donné du chagrin à M. Descartes : & quoiqu'il n'eût peut-être agi en cela que d'intelligence & de concert avec M. Petit qui avoit l'honneur d'être son Parent ou son allié, & qui n'avoit pas réüssi à envoyer ses objections à M. Descartes touchant la Dioptrique, il ne put être indifférent au trouble qu'il avoit causé dans son esprit. L'inquiétude qu'il en eut luy fit prendre la plume dés la fin du mois de Juillet pour luy en écrire. Il parut touché des raisons qui sembloient justifier le mécontentement que M. Descartes avoit de la conduite qu'il avoit gardée dans sa Thése ; & il luy avoüa qu'il n'avoit manqué à prendre le parti auquel il avoit invité dans son discours de la Méthode ceux qui auroient des objections à luy faire, que parcequ'il n'avoit pas encore lû cét endroit. M. Descartes répondit à cette lettre d'une maniére que nous ne pouvons sçavoir, parceque sa réponse s'est perduë. Mais le Pére Bourdin ayant reçû peu de jours aprés, la réfutation que Monsieur

Tom. 3. des Lettr. pag. 50.

Pag. 101. & pag. 93. ibid.

Art. 7. part. 6.

1640. sieur Descartes avoit faite de sa *Velitation*, il crut y trouver de quoy se plaindre à son tour de M. Descartes: & il luy en récrivit le VII jour d'Août une seconde lettre, qui ne fut renduë à M. Descartes que le sixiéme jour de Septembre suivant. M. Descartes luy répondit avec une diligence semblable à la sienne: & il luy fit comprendre qu'un homme qui n'avoit point fait difficulté d'attaquer & de condamner même comme fausse & ridicule une doctrine lorsqu'elle luy sembloit *seulement douteuse*, avoit mauvaise grace de blâmer son adversaire d'avoir réfuté un écrit qu'il avoit jugé *absolument faux*. Le P. Bourdin avoit trouvé mauvais que M. Descartes eût entrepris de réfuter un écrit *qui n'étoit point achevé*; Mais M. Descartes le pria de considérer qu'il importoit peu que cét écrit fût achevé, ou seulement commencé, puisqu'il avoit trouvé dans son commencement assez d'*argumens* pour pouvoir hardiment le condamner de fausseté; au lieu que le P. Bourdin avoit avoüé que dans tout l'ouvrage de Monsieur Descartes qui étoit complet, il n'avoit trouvé que dequoy douter de sa doctrine.

Le 8. de Sept. 1640.

Pag. 101. & suiv. tom. 3.

M. Descartes avoit eû soin de faire imprimer l'écrit du Pére Bourdin (avec les notes, ou la réfutation qu'il y avoit faite) tel qu'il l'avoit reçû, sans y changer une seule lettre. Il en prit occasion d'éxhorter ce Pére à luy rendre la même justice au cas qu'il eût envie d'écrire quelque chose contre ses remarques. Il le pria de ne les point proposer estropiées, ou imparfaites; mais de les représenter telles qu'elles étoient, avec la lettre qu'il y avoit jointe. Il luy donna encore divers autres avis qu'il croyoit nécessaires à ce Pére pour le faire agir de bonne guerre, s'il étoit résolu de la soutenir contre luy: & il luy conseilla de préférer un combat ouvert à la ruse & aux tergiversations, s'il n'aimoit mieux accepter l'offre qu'il luy faisoit de l'amitié dont il honoroit tous ceux qui aimoient la Vérité, tels, dit-il, qu'étoient sans doute tous les Péres de la Compagnie de Jésus, *ne doutant point pour cette raison qu'ils ne luy fussent tous amis.*

Ibid. pag. 102.

C'est la Lett. x. & xi. du 3. vol.

Pag. 97. & 103. ibid.

Pendant que M. Descartes, & le P. Bourdin s'éxerçoient ainsi dans les préludes de leur guerre future, la lettre du prémier fut enfin renduë au bout de deux mois au Pére Réćteur, qui la reçût avec une sérénité de visage qui justifia les raisons

Elle étoit du Juilet.

1640.

raisons de M. Descartes contre les scrupules & les appréhensions de M. Mydorge. Le P. Recteur ne parut point mal satisfait des sentimens de son cœur, mais il ne crut pas que toute la Compagnie dût s'intéresser dans un différent où elle n'avoit aucune part. Il se contenta de permettre au P. Bourdin de vuider sa querelle personnelle comme il pourroit avec M. Descartes : & au lieu de répondre à cette lettre, il ordonna à ce Pére *de faire luy-même la réponse, & de rendre raison de son procédé à M. Descartes.* Ce furent les termes par lesquels le P. Bourdin voulut commencer sa réponse, tant pour dégager le Pére Recteur de sa dette, que pour faire voir qu'il n'étoit point desavoüé de sa Compagnie, quoique sa querelle ne fût que personnelle.

Lettre au P. Dinet art. 3.

M. Descartes voyant la main du P. Bourdin, & le sceau de la Compagnie dont la lettre de ce Pére étoit cachetée, s'imagina d'abord qu'elle lui avoit été écrite par l'ordre de ses Supérieurs. Mais s'il s'étoit souvenu que c'est une pratique ordinaire aux personnes Religieuses, qui n'a aucune conséquence, il se seroit contenté de respecter ce caractére extérieur de la Compagnie qu'elle portoit, sans avoir la simplicité de croire qu'elle eût été dictée par l'esprit de la Compagnie, & qu'elle dût avoir par conséquent plus d'autorité qu'un simple particulier n'est capable d'en donner à ce qu'il fait de son pur mouvement.

Le P. Bourdin luy déclara dans cette lettre, qu'*il n'avoit jamais entrepris, & qu'il n'entreprendroit jamais aucun combat particulier contre ses opinions.* Mais il lui promit de lui envoyer dans huit jours ses Traitez, c'est-à-dire, les raisons dont il s'étoit servi pour ne pas approuver ses opinions. M. Descartes regardant en cette occasion le P. Bourdin comme le Sécretaire de sa Compagnie, reçût cette réponse comme une marque de la bonté & de la considération que toute cette Compagnie avoit pour lui : mais il trouva que l'honneur qu'elle luy faisoit de lui dire qu'elle ne vouloit point *entreprendre de combat particulier contre ses opinions*, étoit fort embarrassant. Car il auroit souhaité que tous les Jésuites lui eussent une bonne fois déclaré ce qu'ils pouvoient trouver à redire à ses opinions, afin qu'il pût remédier par des corrections ou des éclaircissemens aux inconvéniens de celles

Lettre au P. Dinet, ibid.

Nullum à se suscipi, nec irè susceptum peculiare prælium adversus meas opiniones, &c. Ibid.

L * qui

1640. qui se trouveroient fausses, & qui n'étant pas réfutées à propos traînent souvent aprés soy une suite d'erreurs trés fâcheuse. Il ne put s'imaginer que pour l'épargner ou le favoriser en ce point, ils eussent voulu abandonner les intérêts de la Vérité, & négliger l'utilité que la République des Lettres tireroit de la réfutation de ses erreurs. C'est ce qui lui fit conclure qu'ils avoient des sentimens favorables pour ses écrits, & qu'ils n'y trouvoient rien à redire. C'est pourquoi il se crut obligé de les en remercier, & pour ne leur point donner sujet de se plaindre de ses importunitez, il addressa les témoignages de sa réconnoissance pour eux au Pére Mersenne, à qui il en écrivit en Latin, c'est-à-dire, en la langue dont il s'étoit servi jusques-là dans tout ce qu'il leur avoit écrit.

Tom. 3. des Lettr. p. 88. 91.

Il y joignit une réponse particuliére qu'il fit à une lettre Françoise que le Pére Bourdin avoit mise quelques semaines auparavant entre les mains de ce Pére, sans prétendre qu'il dût la lui envoyer; mais supposant seulement qu'elle ne seroit que pour lui, & au plus pour ceux à qui il pourroit la faire voir sans la laisser sortir de ses mains. Le P. Bourdin voyant que sa lettre ne revenoit point, entra dans quelques soupçons, sans sçavoir encore rien de la réponse: & se doutant de ce qui étoit arrivé en effet, il fit sçavoir au P. Mersenne quoiqu'en devinant, qu'il trouvoit fort mauvais qu'il eût osé envoyer à M. Descartes sans son consentement une lettre comme de sa part, qui n'avoit *point de nom*, *point d'addresse*; qui *n'étoit ny signée ny cachetée*; & qui étoit écrite en une langue qui n'étoit point celle dont il avoit coutume de parler à M. Descartes. Enfin il lui dit d'un ton de Maître qu'il prétendoit ravoir sa lettre incessamment. Le P. Mersenne qui n'avoit pas prévû cét embarras récrivit incontinent à M. Descartes; l'informa de la mauvaise humeur où il avoit mis innocemment le P. Bourdin, quoiqu'il ne lui eut pas encore communiqué sa derniére réponse; & le pria pour appaiser ce Pére de lui renvoyer la lettre dont il étoit question. M. Descartes voyant le P. Mersenne assez déconcerté de la vespérie du P. Bourdin, songea plûtôt à le rassûrer & à défendre son procedé, qu'à luy envoyer ce qu'il luy demandoit. » Quoique le P. Bourdin ne vous ait point prié, lui

Pag. 89. & 94. ibid.

Au commencement de Novembre 1640.

Tom. 2. des Lettr. pag. 269. 270.

luy dit-il, de m'envoyer sa lettre françoise, je ne voy pas « 1640.
néanmoins qu'il puisse trouver mauvais que vous l'ayez fait, «
puisqu'il ne vous a point prié aussi de ne me la pas envoyer. «
Comme il vous l'a envoyée pour vous faire voir ce qu'il a eû «
intention de m'écrire, & qu'il vous en a donné en même «
têms une autre pour moy, dans la vûë de me témoigner la «
même chose qu'à vous, il vous sera aisé de lui dire, que *ç'a* «
été pour le gratifier que vous me l'avez envoyée. Au reste, tout «
bien considéré, je crois n'avoir rien mis de trop dans ma ré- «
ponse. Car quelque amitié, quelque douceur que le Pére «
Bourdin, & ceux de ses confréres qui voudront se joindre à «
lui me fassent paroître, je suis assûré qu'ils m'observeront «
soigneusement. Ils auront d'autant moins d'occasion de me «
nuire qu'ils verront que je leur répons plus fortement, & «
ils jugeront que si j'use ailleurs de douceur, c'est par modé- «
ration, & non par crainte, ou par foiblesse. Outre que ce «
qu'a écrit le P. Bourdin ne mérite rien moins que ce que «
je lui mande. «

Cette lettre fut retardée plusieurs jours, parceque Monsieur de Zuytlichem qui devoit la faire tenir au P. Mersenne étoit parti sur le point de l'envoyer, pour faire le voyage de Groningue en Frise avec le Prince d'Orange. Ce Pére avoit tenu jusques-là le P. Bourdin dans l'incertitude de sçavoir si M. Descartes avoit eû communication de sa lettre françoise, & il espéroit la lui rendre sans qu'il pût avoir de preuve qu'elle fût sortie de son cabinet. Mais il crut ses mesures rompuës lorsqu'il ne la trouva point dans le pacquet que M. Descartes lui avoit envoyé le 19 de Novembre. Il lui manda sur l'heure qu'il n'y avoit point de composition avec le P. Bourdin, & qu'il falloit absolument renvoyer la lettre qu'il redemandoit. M. Desc rtes la luy renvoya donc en lui mandant qu'il ne sçavoit comment il pourroit la rendre au P. Bourdin, en continuant de dissimuler à ce Pére ce qui lui étoit arrivé, parcequ'il avoit écrit dessus, & y avoit mis à la marge une apostille de sa main, en l'en- «
voyant à un de ses amis pour la lui faire voir. Car, dit-il «
à ce Pére, je ne vous puis celer que je l'ay montrée à plu- «
sieurs. Et comme les Jésuites ont par tout des intelligences, «
& même qu'il y en a un en cette Ville * fort familier à un de «

* A Leyde où il étoit revenu d'Amersfort aprés la mort de sa fille.

 mes

1640. » mes amis, il se peut faire qu'ils sçachent déja que vous m'a-
» vez envoyé cette lettre. C'est pourquoy, sauf un meilleur
Tom. 2. des Lettr. pag. 271. 272. » avis, il seroit ce me semble aussi bon d'avoüer franchement
» au P. Bourdin que vous me l'aviez envoyée dans la pensée
» de lui faire plaisir. C'est ce qu'il ne pourra trouver mau-
» vais, à moins que de faire croire qu'il auroit voulu mainte-
» nir devant vous des choses contre moy, qu'il n'oseroit néan-
» moins, ou ne pourroit maintenir devant moy. Cependant il
» en a composé de gros Traitez pour les dicter à ses disciples:
» & un Danois venu ici de Paris depuis ce têms-là m'a témoi-
» gné en avoir vû un entre les mains de l'un des soutenans
» nommé *Potier*. Je vous envoye de nouveau la réponse que j'a-
» vois faite à leur lettre latine, afin que vous puissiez la leur faire
» voir toute seule: car il me semble nécessaire qu'ils sçachent
» en quel sens j'ai pris leurs paroles. Si vous trouvez bon d'a-
» voüer au Pére Bourdin que vous m'aviez envoyé sa lettre,
» vous pourrez aussi luy faire voir en confidence la réponse que
» j'y avois faite, & lui dire que vous n'aviez pas voulu la luy
» montrer auparavant, parceque vous la jugiez trop forte, &
» que vous craigniez que cela n'empéchât que nous ne pus-
» sions devenir amis. Enfin en confessant la vérité toute pure.
» Je crois que vous ferez plaisir *à l'un & à l'autre*. Car j'espére
» que voyant que j'ai *bec & ongle* pour me défendre, il sera
» d'autant plus retenu à parler de moy quand il en aura occa-
» sion. Et quoiqu'il me fût peut-être plus avantageux d'être
» en guerre ouverte contre eux, & que j'y sois entiérement
» résolu s'ils m'en donnent juste sujet, j'aime toutefois beau-
» coup mieux la paix, s'ils s'abstiennent de parler.

Il est étrange que M. Descartes n'ait pû se défendre de l'imagination qui lui faisoit croire qu'il avoit affaire à tous les Jésuites lorsqu'il n'étoit question que du Pere Bourdin, aprés les assûrances même que ce Pére lui avoit données que leur querelle étoit personnelle. Ses amis en étoient mieux persuadez que lui. M. des Argues entre les autres ayant gé-néreusement entrepris sa défense en un pas si glissant, crut
Pag. 269. & 272. du tom. 2. qu'il suffisoit pour l'exécution de son dessein de s'adresser au seul P. Bourdin. Cét ami ne se contenta pas de plaider la cause de M. Descartes contre le Pére: il chercha encore les moyens

moyens de faire entrer celui-ci dans des voyes de paix & d'amitié. C'est ce que le P. Mersenne manda à M. Descartes, qui témoigna être extrémement obligé à M. des Argues de vouloir prendre la peine *de catechiser le P. Bourdin:* ajoutant, que c'étoit le meilleur expédient qu'on pût prendre pour lui faire *chanter la palinodie de bonne grace*, *pourvû qu'il voulût se laisser convertir.* 1640.

Mais l'heure du P. Bourdin n'étoit pas encore venuë : & M. Descartes ne parut pas surpris de voir les difficultez qu'il avoit à se rendre. Il est vrai qu'il n'attendoit plus les *Traitez*, c'est-à-dire les écrits contenant les raisons dont ce Pére s'étoit servi pour attaquer ses opinions, parceque le terme de *huit jours* que le Pére lui avoit demandé pour les lui envoyer étoit déja expiré plusieurs fois. Mais ayant reçû quelque têms aprés des lettres de quelques autres Péres de la Compagnie qui lui promettoient encore ces écrits de sa part dans *six mois*, il ne douta plus que ce ne fût un stratagéme pour corriger ces écrits à loisir, & les mettre en état de ne pas craindre sa censure. Il conjectura par les lettres de ces Péres qu'il alloit se détacher du corps de la Compagnie un puissant parti de Jésuites contre lui, pour soutenir leur confrére. Sçachant que leurs forces principales consistoient dans l'art de la Dialéctique dont on fait de grands éxercices dans la Compagnie pour se rendre aguerri dans la dispute contre toutes sortes d'adversaires, il crut devoir de son côté recourir aux armes de la Scholastique dont il sembloit s'être dépoüillé depuis tant d'années, sans songer qu'il en dût avoir jamais besoin.

Lettr. au P. Dinet art. 2. pag. 561. 562.

Tom. 3. des Lettr. page 117.118.item. pag. 609. 610.

Il communiqua son dessein au Pére Mersenne qui l'attendoit à Paris sur la fin de cette année ; & il lui en écrivit en ces termes. » Je ne feray point encore mon voyage pour cét hiver. Car puisque je dois reçevoir les objections des Péres Jésuites dans *quatre ou cinq mois*, je crois qu'il faut que je me tienne en posture pour les attendre. Cependant j'ai envie de relire un peu leur Philosophie (ce que je n'ai pas fait depuis vingt ans ,) afin de voir si elle me semblera maintenant meilleure qu'elle ne faisoit autrefois. Pour cét effet, je vous prie de me mander les noms des Auteurs qui ont écrit des cours de Philosophie , lesquels sont les plus suivis parmi les Jésuites, & s'ils en ont quelques nouveaux. Je ne me sou- « « « « « « « « «

Tom. 2. des Lettr. p. 249. 250.

 viens

1640. » viens plus que des *Conimbres.* * Je voudrois sçavoir aussi s'il » y en a quelqu'un qui ait fait un *Compendium* de toute la Phi- » losophie de l'Ecole, & qui soit suivi : car cela m'épargne- » roit le têms de lire leurs gros livres. Il y avoit ce me semble » un Feüillant ou un Chartreux qui l'avoit fait, mais je ne me » souviens plus de son nom.

* C'est à dire du cours de Philosophie donné par les Profess. Jés. de l'Univ. de Conimbre, ou Coïmbre en Portugal.

En attendant la réponse du P. Mersenne, il fit acquisition du Feüillant qui se trouva dans les boutiques de Leyde. Le P. Mersenne qui n'avoit pas grand commerce avec la Scholastique ne put lui en indiquer de meilleur, ni en ajouter à ceux que M. Descartes luy avoit nommez, d'autre que *de Raconis.* Mais il l'exhorta de ne point épargner la Philosophie de l'Ecole, telle qu'on l'enseignoit de leur têms dans les colléges, croyant que l'heure de la sacrifier à la Vérité étoit venuë, & luy faisant entendre qu'il étoit le seul de qui les amateurs de la Vérité & de la Sagesse attendoient ce service. M. Descartes lui répondit le XI du mois de Novembre, & lui manda qu'il ne croyoit la Philosophie de l'Ecole nullement difficile à réfuter, à cause de la diversité des opinions qui s'y enseignent: » étant aisé de renverser tous les fondemens dont » les Scholastiques sont d'accord entr'eux, & qui font que » toutes leurs disputes particuliéres paroissent ineptes. Il luy déclara en même têms les vûës qu'il avoit sur la Philosophie par rapport à celle des écoles.

Charles François Abra de Raconis depuis Evêque de la Vaur.

Tom. 1. des Lettr. pag. 163.

Son dessein étoit d'écrire par ordre un cours entier de sa Philosophie en forme de théses, où sans aucune superfluité de discours, il mettroit seulement toutes ses conclusions avec les vrayes raisons d'où il les tiroit, ce qu'il espéroit de pouvoir faire en peu de mots. Dans le même livre suivant son projet, il devoit faire imprimer un cours de la Philosophie ordinaire, tel que pouvoit être celuy du frére Eustache, avec ses notes à la fin de chaque question: où il prétendoit ajouter les diverses opinions des autres, & ce qu'on devoit croire de toutes selon luy. Enfin il faisoit espérer pour servir de conclusion à son ouvrage qu'il feroit une comparaison des deux Philosophies, c'est-à-dire, de la sienne & de celle des autres. Mais il obligea le Pére au secret, parceque son dessein étant encore assez éloigné de son exécution, il seroit aisé aux zélez Peripatéticiens de le faire avorter par leurs pratiques.

Item. pag. 175. ibid.

Il

Il lui donna avis par la même voye qu'il avoit acheté la Philoſophie du Frére Dom Euſtache de Saint Paul, dit plus communément le *Feüillant*, parcequ'il lui paroiſſoit le meilleur livre qui eût encore été fait touchant cette matiére. Il fut ſeulement en peine de ſçavoir ſi cét Auteur étoit mort ou vivant, parce qu'ayant deſſein de faire ſervir ſon ouvrage en éxemple de ce qu'il auroit eû à dire touchant la Scholaſtique, il auroit été bien aiſe de prendre des meſures pour ménager la perſonne de ce Religieux, dont il n'auroit eû que du bien à dire. Il lui promit auſſi de voir le cours de Philoſophie de Monſieur de Raconis qu'il lui avoit indiqué, parce qu'au cas qu'il fût plus court que le Feüillant, & auſſi bien reçû que lui, il n'héſiteroit point à le lui préférer pour ſon deſſein. Mais ſçachant que Monſieur de Raconis étoit encore plein de vie, il témoigna ne vouloir rien faire en cela ſur les écrits d'un homme vivant qu'avec ſa permiſſion, qu'il ne croyoit pas qu'on dût lui refuſer, lorſqu'on ſçauroit ſon intention, qui n'étoit autre que de conſidérer celui qu'il choiſiroit, comme le meilleur de tous ceux qui ont écrit de la Philoſophie, & de ne le reprendre point plus que tous les autres.

1640.

Pag. 263. & 275.

Comme il ſembloit fonder le ſuccés de ce deſſein ſur celui qu'auroient ſes Méditations Métaphyſiques, il croyoit devoir le remettre à l'année prochaine, pour ne vacquer qu'à l'édition préſente de ce nouvel ouvrage, qui ſelon les apparences ne pouvoit être ſous la preſſe avant la fin de l'année, ou peut-être même, avant celle de l'hiver. Mais il n'eût pas toute la patience dont il s'étoit flaté ſur ce point. L'empreſſement qu'il avoit de réduire tous les principes de ſa Philoſophie, de les écrire avant que de partir de Hollande pour la France, & de les publier même ſi la choſe étoit poſſible avant la fin de l'année ſuivante, lui fit prendre la plume pour faire les prémiers eſſais de ce deſſein. De ſorte que le Pére Merſenne qui venoit de recevoir la copie des Méditations, pour traiter de leur impreſſion avec les libraires de Paris, fut ſurpris d'apprendre avant la fin du mois de Novembre qu'il avoit déja commencé à faire un abrégé de toute ſa Philoſophie, & qu'il parloit même d'en faire imprimer *tout le cours par ordre*, avec un abrégé de la Philoſophie de l'Ecole, & des

Pag. 275. 276. Item. p. 264.

Pag. 263. ibid.

Pag. 275. ibid.

1640. des remarques de sa façon sur les défauts de cette Philosophie, & sur les opinions diverses des Auteurs. Il espéroit de faire en sorte par la méthode qu'il y garderoit, qu'en voyant les paralleles de l'une & de l'autre, ceux qui n'auroient pas encore appris la Philosophie de l'Ecole, l'apprendroient beaucoup plus facilement de son livre que de leurs Maîtres: parce qu'ils apprendroient par le même moyen à la mépriser, & que les moins habiles d'entre les Maîtres seroient capables d'enseigner la sienne par ce seul livre.

Ayant vû quelques jours aprés la Philosophie de Monsieur de Raconis, il en récrivit au Pére Mersenne le 3. de Décembre suivant, & lui manda que cette Philosophie étoit bien moins propre à son dessein que celle du Pére Eustache. Pour ce qui est des *Conimbres*, il les trouva trop longs. Mais il témoigna qu'il auroit souhaité de bon cœur qu'ils eussent écrit aussi succinctement que le Feüillant, parce qu'ayant affaire aux Jésuites, il auroit préféré volontiers leur cours à tous les autres.

Tom. 3. des Lettr. p. 99.

CHAP. XII.

CHAPITRE XII.

Mort de Francine Descartes, avec un abrégé de sa vie. Doutes sur le mariage secret de son pére. Reproches de ses envieux sur ce point. Il remédie promptement au déréglement de son célibat. Il retourne d'Amersfort à Leyde. Voetius sollicite les Protestans & les Catholiques contre lui. Il s'addresse au P. Mersenne pour le porter à écrire contre M. Descartes, & lui promet des matiéres pour cét effet. Conduite plaisante de ce Ministre pour gagner ce Religieux. Mort du pére de M. Descartes. Il rompt le voyage qu'il méditoit en France. Il charge l'Abbé Picot du soin de ses affaires domestiques. Mort de M. Dounot Mathématicien du nombre de ses amis. Mort de M. de Beaugrand, avec le caractére de son esprit. Faux bruit de la mort de M. de Beaune. Mort du Feüillant. Le Roy rappelle M. Descartes pour l'honorer d'une charge & d'une pension dans son Royaume. Il s'en excuse, & demeure dans sa retraite.

LE mariage de Monsieur Descartes est pour nous l'un des mystéres les plus secrets de la vie cachée qu'il a menée hors de son païs loin de ses proches & de ses alliez. Il n'étoit rien de plus convenable à la profession d'un philosophe que la liberté du célibat. Mais d'un autre côté il étoit difficile à un homme qui étoit presque toute sa vie dans les opérations les plus curieuses de l'Anatomie, de pratiquer rigoureusement la vertu du célibat, conformement aux loix que la sainteté de nôtre Religion prescrit à ceux qui demeurent dans cét état. M. Descartes ne trouvoit rien en lui, ce semble, qui pût former un obstacle à la liberté où il étoit de se marier. Quelque raison qu'il ait eüë de ne point paroître publiquement ce qu'il pouvoit être chez lui, il nous a donné lieu de croire qu'il aura usé de cette liberté, puisqu'il a jugé à propos de se déclarer publiquement le pére d'une petite fille qu'il perdit en bas âge.

Elle s'appelloit Francine, & elle étoit née à Déventer le IX, c'est-à-dire, le XIX de Juillet 1635: & selon l'observation de son pére, elle avoit été conçüë à Amsterdam le Dimanche XV d'Octobre

Apostille MS. de la main de Desc. &c.

1640. d'Octobre de l'an 1634. Elle avoit été bâtisée à Déventer le XXVIII de Juillet, selon le stile du pais, qui étoit le septiéme jour d'Août selon nous. M. Descartes songeoit à la transplanter en France pour lui procurer une éducation convenable; & sçachant quelle étoit la vertu de Madame du Tronchet sa parente, mére de M. l'Abbé du Tronchet qui est aujourd'huy Chanoine de la Sainte Chapelle, il fit agir auprés de cette Dame afin qu'elle eût la bonté de vouloir veiller sur la personne qu'elle seroit priée de choisir elle même pour mettre auprés de sa fille; & que cette enfant pût être élevée dans la piété sous ses grands éxemples. Pendant que les choses sembloient se disposer à cela, & que Madame du Tronchet songeoit aux mesures qu'il falloit prendre pour seconder de si loüables intentions, M. Descartes perdit sa chére Francine, qui mourut à Amersfort le VII de Septembre de l'an 1640, qui étoit le troisiéme jour de sa maladie, ayant le corps tout couvert de pourpre. Il la pleura avec une tendresse qui lui fit éprouver que la vraye philosophie n'étouffe point le naturel. Il protesta qu'elle luy avoit laissé par sa mort le plus grand regret qu'il eût jamais senti de sa vie: ce qui étoit un effet des éxcellentes qualitez avec lesquelles Dieu l'avoit fait naître.

Sa douleur auroit peut-être été moindre s'il avoit eû quelque autre enfant qu'elle. Il est vrai que la médisance n'a rien oublié pour lui en substituer d'autres. La calomnie quoique soutenuë par l'autorité & les écrits d'un grave Ministre des Réformez d'Utrecht, lui parut si mal établie, qu'il se contenta d'en rire; & de répondre au reproche que lui en faisoit son ennemi, que n'ayant point fait vœu de chasteté, & n'étant point éxempt des foiblesses qui sont naturelles à l'homme, il ne feroit point difficulté de les avoüer publiquement s'il en avoit. Mais encore qu'il n'en eût aucun, * il consentoit néanmoins de ne point passer pour un grand saint dans l'esprit d'un Ministre, qui n'avoit pas grande opinion de la continence des Ecclésiastiques de l'Eglise Romaine qui vivent dans le célibat.

Voet. in Philos. Cart. &c.

Epist. ad celeberr. Voet. p. 16.

* Francine étoit morte.

Voilà peut-être ce qu'on peut dire de plus simple pour faire comprendre aux envieux de M. Descartes la vérité de ce que M. Clerselier nous a rapporté de *l'intégrité de sa vie*, qu'il prétend n'avoir *jamais été attaquée que par des Médisans*, & qui selon lui a *toujours paru d'autant plus pure qu'on a tâché avec plus d'effort*

Préf. du 1. tom. des Lettr. pag. 14.

d'effort de la noircir. Mais le déplaisir que j'ai de ne pouvoir point en cette rencontre proposer la solitude de M. Descartes comme un modéle de retraite & de mortification à ceux qui voudroient aller chercher la vraye Philosophie loin du grand monde, & hors de la corruption du siécle, me fait entrer pour un moment dans le parti de ses Envieux, pour médire aprés eux de son prétendu mariage avec la mére de la petite Francine. Il me paroît si clandestin que toute la bonne volonté des Canonistes les plus subtils ne réüssiroit pas à le bien distinguer d'un concubinage. Et il est à craindre que M. Descartes n'ait fourni dans le fonds de sa prétenduë solitude dequoi prouver aux solitaires de sa sorte que toute vie cachée n'est pas toujours innocente. Mais si les envieux de Monsieur Descartes sont venus à bout de me persuader qu'il s'est fait une bréche à cette intégrité de vie dont il honoroit sa solitude, & la profession de sa Philosophie : il est juste qu'ils rentrent avec moi dans les sentimens d'équité à son égard, & qu'ils reconnoissent qu'il s'est relevé promptement de sa chûte, & qu'il a rétabli son célibat dans sa prémiére perfection, avant même qu'il eût acquis la qualité de pére. C'est un témoignage dû à la sincérité de M. Clersélier, à qui M. Descartes déclara durant son voyage de Paris en 1644 qu'il y avoit *prés de dix ans* que Dieu l'avoit retiré de ce dangereux engagement ; que par une continuation de la même grace il l'avoit préservé jusques-là de la récidive ; & qu'il espéroit de sa miséricorde qu'elle ne l'abandonneroit point jusqu'à la mort. C'est ce que nulle considération que celle d'une confiance sans réserve ne l'obligeoit de découvrir à M. Clersélier : & jamais le Public n'auroit sçu cette circonstance humiliante de sa vie, s'il n'en avoit fait luy-même une confession publique, en écrivant l'histoire de sa Francine sur la prémiére feüille d'un livre qui devoit être lû de plusieurs.

1640.

Relat. Mf. de Clersel.

Trois semaines aprés la mort de cette enfant, il délogea de la ville d'Amersfort pour aller reprendre sa demeure à Leyde : & il quita le voisinage d'Utrecht, où les esprits partagez sur sa Philosophie s'échauffoient de plus en plus par les pratiques de Voetius. Ce Ministre se méfiant de ses propres forces, & de celles de ceux qu'il avoit attirez dans son parti contre M. Regius & M. Descartes, ne s'étoit pas contenté de

Amersfort n'est qu'à trois lieuës d'Utrecht.

1640. répandre l'alarme parmi les Proteſtans, auſquels il repréſentoit M. Regius comme un broüillon ſuſcité pour troubler les Ecoles, & M. Deſcartes comme un ennemi de la Religion Proteſtante, & comme un eſpion envoyé de France contre les intérêts des Provinces-Unies: Il crût devoir chercher encore du ſecours parmi les Catholiques: & pour en obtenir plus facilement, il tâcha de leur perſuader qu'ils avoient affaire à un ennemi commun, & qu'il ne s'agiſſoit de rien moins que de défendre la Religion en général contre un Sceptique & un Athée. Il alla ſolliciter les eſprits juſqu'au fonds des cloîtres de Paris, & il eut la hardieſſe même de tenter le Pére Merſenne, ſous prétexte que ce Pére étoit tout aguerri contre les Athées, les Pyrrhoniens, les Déïſtes & les Libertins qu'il avoit déja combattus par divers ouvrages. Il voulut perſuader à ce bon Pére que M. Deſcartes étoit *venu trop tard* pour forger une nouvelle Secte; qu'il introduiſoit des dogmes étranges & inouïs: mais qu'il ne laiſſoit pas d'avoir ſes admirateurs; & qu'il y avoit des idolâtres qui le regardoient comme *une Divinité nouvellement décenduë des Cieux*. Il ajouta que perſonne n'étoit plus capable que ce Pére de combattre & de terraſſer ce nouveau Philoſophe, parceque ce Pére excelloit principalement dans les connoiſſances où ce Philoſophe ſembloit établir ſon fort, c'eſt-à-dire, dans la Géométrie & dans l'Optique. Il lui témoigna que c'étoit un travail trés-digne de ſon *érudition & de ſa ſubtilité*. Et pour l'y engager avec des termes encore plus preſſans, il lui dit qu'aprés s'être montré juſques là le *Défenſeur de la Vérité dans ſa maniére de traiter la Théologie* & de la concilier avec les connoiſſances humaines, il ne devoit pas douter que la même Vérité ne l'attendît pour la garantir de la véxation de ce nouveau Philoſophe; & qu'elle ne le regardât comme le libérateur qui luy étoit deſtiné.

Tom. 3. des Lettr. p. 4.

Veritas à te aſſerta hactenus, & in conciliatione Theologiæ ac Metaphyſicæ & Phyſicæ cum Matheſi oſtenſa te requirit vindicem, &c.

C'étoit peut-être la prémiére fois qu'on avoit entendu les Miniſtres Proteſtans féliciter des Catholiques Romains, & ſur tout des Religieux, d'avoir heureuſement défendu la Vérité en matiére de Théologie. La choſe étoit d'autant plus remarquable que Voetius ſembloit devoir être le dernier de qui on eût dû eſpérer une ſemblable confeſſion, aprés s'être déchaîné ſans ſujet contre l'Egliſe Romaine en d'autres occaſions,

casions, & s'étre broüillé même avec quelques autres Ministres qui n'avoient pû souffrir ses excés & ses impostures. Mais comme les Catholiques ne sçeurent aucun gré de cét aveu à Voetius, & que les Protestans ne lui en firent aucun crime : on le regarda comme une suite du déréglement de son esprit auquel les uns & les autres étoient déja tout accoutumez. Il ne falloit point d'autre marque de ce déréglement que la malignité avec laquelle il affectoit dans le même têms de faire passer M. Descartes pour *un Jésuite de robe-courte*, pour un *Jésuite sauvage*, afin de le décrier & de le rendre odieux,

Epist. ad celeb. Voet. &c.

Jesuitaster, sub Ignatii Loiolæ sidere natus.

Le P. Mersenne feignit de se laisser attirer aux enchantemens du discours de Voetius: & voulant faire voir même qu'il étoit encore plus ami de la Vérité que de M. Descartes, il lui répondit qu'il ne lui refuseroit point sa plume, pourvû qu'on voulût lui fournir de la matiére & des raisons suffisantes pour attaquer les opinions de ce Philosophe. On prétend que ce Religieux parloit sérieusement. Voetius en fut si persuadé qu'il fit répandre incontinent le bruit que le P Mersenne écrivoit contre M. Descartes. Il chercha ensuite des matériaux de tous côtez, & sollicita tous ses amis pour envoyer du secours au P. Mersenne. Mais une année entiére se passa sans qu'il pût rien faire tenir à ce Pére qu'une comparaison qu'il avoit faite de M. Descartes avec Vaninus, le priant de faire bien valoir ce morceau comme une piéce importante, & de mettre dans un beau jour le paralléle du nouveau Philosophe avec cét impie qui avoit été brûlé à Toulouse.

Tom. 3. des Lettr. pag. 51.

Tom. 2. in proleg. pag. 11. 12.

Cependant M. Descartes étoit à Leyde revoyant la Philosophie Scholastique, & faisant un cours méthodique & abrégé de la sienne, lorsqu'il fut frappé de la triste nouvelle de la mort de M. son pére arrivée au mois d'Octobre de cette année. Ce Magistrat étoit Doyen du Parlement de Bretagne depuis dix-sept ans. Mais il n'y fut jamais Président comme l'a écrit le sieur Lipstorpius : beaucoup moins fut-il Conseiller du Présidial de Châtelleraut en Poictou, comme l'a crû le sieur Borel. Il mourut d'une maladie qui avoit commençé par une espéce d'apopléxie, âgé de LXXVIII ans, dans sa maison de Chavagnes, qui étoit une terre considérable venuë de sa se-

Lipstorp. pag. 73. de Reg. mot.

Borel vit. comp. p. 2.

1640.

conde femme, & située dans une Paroisse du Diocése de Nantes. Son corps fut inhumé le xx jour d'Octobre dans l'Eglise des Cordeliers de Nantes, & fut mis dans la Chapelle de Ruys, où est *l'anfeu* ou la cave des Seigneurs de Chavagnes. Il fut suivi quelque têms aprés en l'autre monde par Madame du Crevis sa fille qui étoit aînée de nôtre Philosophe.

Lettr. Mſ. de M. de Kerl.

V. le Registre mortuaire des Cordeliers de Nantes.

Dix ou douze jours aprés la mort du Doyen du Parlement de Bretagne, M. Descartes son fils qui n'avoit reçu aucun avis de tout ce qui étoit arrivé, lui récrivit de Leyde pour lui marquer les obstacles qui s'étoient opposez au voyage qu'il avoit eû dessein de faire en France l'Eté dernier. Il y réïtéroit tous les témoignages du respect & de l'obéïssance qu'il lui devoit. Il lui marquoit la passion qu'il avoit de le revoir pour lui demander ses ordres & sa bénédiction. Et il n'oublioit pas de lui faire entendre les raisons qu'il avoit de demeurer en Hollande plûtôt qu'en France pour philosopher à l'abri des intrigues de quelques Péripatéticiens qu'il croyoit mal intentionnez pour lui, dans la créance qu'il en vouloit à leur Philosophie. Cette lettre ayant été reçûë dans la famille un mois aprés la mort du Pére, fit souvenir les enfans qu'ils avoient encore un frére vivant: & l'aîné prit la plume par bienséance, pour lui faire sçavoir les nouvelles de la maison.

Lettr. Mſ. de Desc. à son pére du 18. Octob. 1640.

Lettr. Mſ. de Desc. à son frére aîné du 3. Décemb. 1640.

Au reste il parut un peu surprenant que la parenté de nôtre Philosophe l'eût traité en une rencontre si importante avec tant d'indifférence que de ne le pas informer de la maladie de son pére, & de ne pas se presser même de lui faire sçavoir sa mort. Il fallut que le P. Mersenne s'avisât de la lui mander par une lettre qui prévint celle de M. de la Bretailliére son frére: & suppléât ainsi au défaut de ceux qui sembloient le conter pour peu de chose dans sa famille, & qui ne le regardant presque plus que sous le titre odieux de *Philosophe*, tâchoient de l'effacer de leur mémoire, comme s'il eût été la honte de sa race. Il n'en avoit pas été de même de M. son pére qui avoit conservé pour lui une tendresse & une bonté parfaite jusqu'à la mort. Le fils en avoit toujours été trés-persuadé: & le voyage qu'il avoit médité de faire en France l'Eté dernier avoit pour une de ses fins d'aller revoir & embrasser un si bon pére avant le voyage de l'autre

Tom. 3. des Lettr. p. 100.

Clersel. Rel. Mſ. & Lettr. Mſ. de Mr Chanut à M. le Vasseur d'Etioles.

tre

tre monde. De ſorte qu'il eut un regret ſenſible que des affaires d'auſſi médiocre importance qu'étoient la gageure de Waeſſenaer, & la querelle du Pére Bourdin, lui euſſent ſervi de prétexte pour différer ſon voyage juſqu'à l'hiver ; & l'euſſent privé de la conſolation qu'il auroit reçûë des derniéres paroles d'un pére à qui il étoit de ſon devoir d'aller fermer les yeux.

Tom. 3. de ſes Lettr. pag. 593.

Tom. 2. des Lettr. pag. 249. 233. 246. 285. 288.

Cétaccident fut cauſe qu'il rompit le projet de ſon voyage, & qu'il ne ſongea plus à l'éxécuter qu'aprés qu'il auroit composé le cours de ſa Philoſophie qu'il croyoit publier en moins d'un an. Mais cét ouvrage ayant été depuis relégué avec ſon Monde, & l'un & l'autre n'ayant abouti qu'à la publication de ſes Principes, qui ne parurent qu'aprés un terme de prés de quatre ans, ſon voyage en France ſe trouva inſenſiblement remis juſqu'au têms qu'il en fut débarraſſé. Monſieur ſon pére n'ayant pas jugé à propos de le traiter en *Philoſophe* ni en *Etranger*, comme il ſemble que firent Meſſieurs ſes fréres, avoit eû la bonté en mourant de lui laiſſer quelques biens à partager avec eux. M. Deſcartes ayant perdu le principal en perdant M. ſon pére, ne jugea point que le reſte valût la peine qu'il prendroit de ſe tranſporter ſur les lieux. Il établit pour procureur de ſes affaires ſon ami M. de la Villeneuve du Boüexic, qui le ſervit avec toute l'affection, toute l'éxactitude & toute la diligence qu'il n'auroit oſé eſpérer d'aucun autre. Cét ami, auquel il ſe fioit plus qu'en luy-même, ayant reçû ſa procuration * ne tarda point à éxécuter ſa commiſſion : & ayant réglé toutes choſes avec ſes Parens, ils paſſérent entr'eux divers contrats l'an 1641, dont ils envoyérent les copies collationnées à M. Deſcartes, & qui furent trouvées parmi les papiers de ſon Inventaire *a*.

Tom. 2. des Lettr. p. 285.

Et Lettr. MS. de Deſc. à ſon frére du 3. Décembre 1640.

Et du 28. Décembre 1641.

*Cette Procuration étoit du 13. Février 1641.

a Inventaire page 7.

M. Deſcartes ayant perdu en une même année, & en moins de ſix ſemaines les deux perſonnes les plus chéres qu'il eût dans le monde*, pouvoit porter patiemment la perte que Dieu permit qu'il fit encore de quelques amis dans cette année. Il regretta celle de M. *Dounot*. » Il l'avoit connu de réputation » plus de vingt ans auparavant, ayant ſçû dés-lors qu'il étoit » ami de l'un de ſes plus intimes, nommé M. le V...* qu'il ho- » noroit extrémement. Il parut d'autant plus ſurpris de ſa mort, que peu de têms auparavant il avoit eû de bonnes nouvelles

* Son pére & ſa fille.

Ou Donaut.

Tom. 2. p. 284. 251.

* Seroit-ce M. le Vayer ?

1640.

velles de sa santé, & que pour *mériter ses bonnes graces* il lui avoit envoyé par le Pére Mersenne l'explication d'une régle qu'il avoit donnée pour tirer la *racine cubique des Binomes.* Il étoit en réputation d'être habile Mathématicien: mais il n'en faisoit pas beaucoup de parade.

Ibid. pag. 252. Vie de Mers. pag. 81.

M. Descartes regretta même celle de M. de Beaugrand, quoiqu'il parût que celui-ci eût indignement abusé de son amitié depuis trois ans & demi. Il n'étoit certainement pas ignorant dans les Mathématiques, mais il s'étoit rendu ridicule & odieux aux vrais Mathématiciens pour avoir voulu passer la mesure des connoissances qu'il y avoit acquises. Afin de pouvoir soutenir la réputation qu'il croyoit y avoir remportée, il s'étoit fait une habitude de piller ceux qu'il sçavoit avoir réüssi dans quelques Traitez; de se rendre ainsi le propriétaire des inventions & des ouvrages d'autrui; & de les distribuer comme venant de lui aprés s'être contenté de supprimer les noms des vrais Auteurs, & de changer quelques-uns de leurs termes en des synonymes équivalens. C'est ce que M. de Roberval avoit eû soin de faire remarquer au P. Mersenne, & au sieur Torricelli. C'est ce que M. Pascal le jeune a reconnu au sujet de la Cycloïde ou Roulette, comme nous l'avons rapporté lorsque l'occasion s'en est présentée.

Roberval Ep. ad Mers. p. 8. & 13. & ad Torricell. 6.

Histor. Trochoid.

Mais il parut trop d'empressement dans ceux qui mandérent à M. Descartes vers le même têms la mort de son illustre ami M. de Beaune. Il se récria contre cette nouvelle comme s'il eût eû d'abord un pré-sentiment de sa fausseté. De sorte que les ordinaires suivans ne lui en ayant pas apporté la confirmation, il récrivit au Pére Mersenne au commencement de Janvier, & lui dit en lui souhaitant l'année heureuse, qu'il prioit Dieu pour les ames de Messieurs Dounot, & de Beaugrand: mais que pour M. de Beaune il prioit Dieu qu'il le conservât. Que puisqu'il n'avoit point de nouvelles de sa mort il ne la vouloit point croire, ni s'en attrister avant le têms; qu'au reste, il le regretteroit extrémement, parcequ'il le tenoit pour un des meilleurs esprits qui fussent au monde.

Tom. 2. des Lettr. p. 284. 285.

Enfin le Pére Mersenne luy annonça encore une autre mort, dont la connoissance lui étoit nécessaire pour les desseins qu'il avoit sur la Philosophie scholastique. Ce fut celle

Pag. 288. du tom. 2.

du

du Feüillant Dom Eustache de S. Paul, de la vie duquel il avoit témoigné être en peine dans cette vüë, & dont il avoit demandé plus d'une fois des nouvelles au Pére Mersenne. Item 263.
Dom Eustache étoit mort d'une apopléxie de trois heures, Item 275.
âgé de 67 ans. Il étoit Parisien de naissance, & s'appelloit Asseline du nom de sa famille. Il étoit né l'an 1573, avoit Abreg. chron.
été Docteur de Sorbonne, & s'étoit rendu Feüillant en 1605. de D. de S.
Il avoit été Supérieur d'une maison de sa Congrégation à Romuald à
Rome, & Visiteur de divers Monastéres de Religieuses en l'an 1640.
France. M. Descartes témoigna être fâché de cette mort, parce qu'encore qu'elle parût lui donner plus de liberté pour faire ses notes sur la Philosophie de cét Auteur, il auroit toutesfois mieux aimé le faire par sa permission & de son vivant, afin qu'il fût en état d'agréer lui-même ce travail.

L'on suppose que ce fut à la fin de cette année, ou vers le commencement de la suivante que le Roi Loüis XIII voulut reconnoître publiquement le mérite de M. Descartes selon l'opinion qui s'en est depuis répanduë par le monde. Ce Monarque averti par le Cardinal de Richelieu, ou par le Chancelier Seguier, que ce bel ornement de son Royaume Lor. Crass.
seroit toujours hors de sa place tant qu'il seroit hors de ses Elog. p. 303.
Etats, songeoit à le placer dans un rang assez élevé, soit à la Cour, soit dans le Parlement, pour le faire voir à tous ses Borel. vit.
peuples: & à lui faire soutenir ce rang par une grosse pen- Com. p. 5.
sion. Mais si la vérification de ce fait dépendoit des circonstances dont quelques Auteurs en ont accompagné le récit, nous ne pourrions nous dispenser de le reléguer parmi les fables, ou de le laisser au moins parmi les choses les plus douteuses. M. Lipstorpius prétend que le Roi Loüis XIII Pag. 85. de
l'appella en France sous des conditions trés-honorables Reg. Mot.
précisément dans le têms de la gageure de Waessenaer, c'est-à-dire, six ou huit mois plûtôt que nous ne pensons. Il ajoute que le Roi lui offrit une des prémiéres charges de la Robe dans Paris, ou celle de prémier Président du Parlement de Bretagne *pour remplir la place de son Pére qui étoit déja mort*. Mais cette derniére circonstance suffit pour détruire toute la vray-semblance de la chose, & elle n'est qu'une suite de l'erreur où étoit cét Auteur touchant la charge du pére de M. Descartes. Le sieur Moreri dit que ces Diction. Hist.

N * propositions

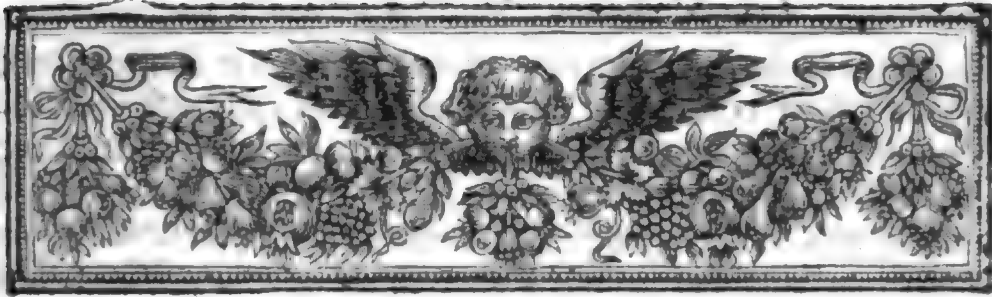

LA VIE DE Mr DESCARTES.

LIVRE SIXIÉME.

Contenant ce qui s'est passé depuis la publication de ses Méditations Métaphysiques, jusqu'à la publication de ses Principes de Physique.

CHAPITRE PREMIER.

Edition des Méditations Métaphysiques de M. Descartes, malgré sa résolution de ne plus imprimer. Histoire de cét ouvrage. Dessein & motifs de son Auteur. Pourquoy il veut se munir de l'autorité des sçavans. Pourquoy il recherche l'approbation ou le jugement des principaux Théologiens parmi les Catholiques. Délibérations diverses sur la maniére de s'y prendre. Il s'addresse au P. Gibieuf pour conduire le Pére Mersenne dans le ménagement de toute cette affaire. Il dédie son ouvrage à Messieurs de Sorbonne, c'est-à-dire, à toute la Faculté de Théologie de Paris. Titre de l'ouvrage. Pourquoi il est écrit en Latin.

CE fut en 1641 que l'on vid paroître publiquement le second des ouvrages de M. Descartes. Il fut imprimé à Paris chez Michel Soly in VIII°, avec le Privilége du Roy & l'Approbation des Docteurs en Théologie, sous le titre Latin de *Méditations touchant la prémiére Philosophie, où l'on démontre l'éxistence de Dieu, & l'immortalité* de

1641.

Les 1. furent *les Essais.*

Les 2. furent *les Méditations.*

Les 3. furent *les Principes.*

1641. *de l'Ame*. Mais le Public sera peut-être surpris d'apprendre que c'est à la conscience de nôtre Auteur qu'il est uniquement redevable d'un si beau présent. Si l'on avoit eû affaire à un Philosophe sans conscience, ou si la conscience du Philosophe ne s'étoit opposée aux raisons qu'il prétendoit avoir de ne plus jamais imprimer aucun de ses écrits, c'étoit fait de ses Méditations, aussi-bien que de son *Monde*, de son *Cours Philosophique*, de sa *Réfutation de la Scholastique*, & de divers autres ouvrages qui n'ont pas vû le jour, hormis les *Principes* qui avoient été nommément compris dans la condamnation qu'il en avoit faite. Cette distinction étoit bien dûë à ses Méditations Métaphysiques, quoiqu'on pût dire que sa résolution pour le reste étoit étrange, & peut-être un peu injuste. Mais il faut l'entendre avant que de le condamner luy-même. » Je n'ai, dit-il, aucune intention de faire jamais imprimer mes Principes, ni le reste de ma Physique, ni même aucune autre chose que mes *cinq ou six feüilles touchant l'existence de Dieu, à quoi je pense être obligé en conscience.* Car pour le reste, je ne sçai point de loy qui m'oblige à donner au monde des choses qu'il témoigne ne point desirer. Et si quelques-uns le desirent, sçachez que tous ceux qui font les doctes sans l'être, & qui préférent leur vanité à la vérité ne le veulent point. Pour une vingtaine d'approbateurs qui ne me feroient aucun bien, il y auroit des milliers de *malveillans* qui ne pourroient s'empécher de me nuire quand ils en auroient occasion. C'est ce que l'expérience m'a fait connoître depuis trois ans : & quoique je ne me repente pas de ce que j'ai fait imprimer, j'ai neanmoins si peu d'envie d'y retourner que je ne le veux pas même laisser imprimer en Latin, autant que je pourray l'empécher.

Tom. 2. des Lettr. p. 113, 302.

L'ouvrage de ses Méditations n'étoit pas d'une composition fort récente. Il y avoit plus de dix ans qu'il s'y étoit appliqué ; & il avoit voulu consacrer à la Vérité sa retraite de France en Hollande par un travail de peu de mois sans doute, mais qui devoit être un monument éternel de sa reconnoissance envers son Créateur. Depuis ce tems-là il l'avoit laissé dans son cabinet comme une piéce imparfaite, dans laquelle il n'avoit songé qu'à se satisfaire. Mais ayant

Etant en Frise.

considéré

considéré ensuite la difficulté que plusieurs personnes auroient de comprendre le peu qu'il avoit mis de Métaphysique dans la quatriéme partie de son discours de la Méthode, il voulut revoir son ouvrage, afin de le mettre en état de pouvoir être utile au Public, en donnant des éclaircissemens à cét endroit de sa Méthode, auquel cét ouvrage pourroit servir de commentaire. Il comparoit ce qu'il avoit fait en cette matiére aux démonstrations d'Apollonius, dans lesquelles il n'y a véritablement rien qui ne soit trés-clair & trés-certain lorsqu'on considére chaque point à part. Mais parcequ'elles sont un peu longues, & qu'on ne peut y voir la nécessité de la conclusion si l'on ne se souvient éxactement de tout ce qui la précéde, à peine peut-on trouver un homme dans toute une ville, dans toute une province, qui soit capable de les entendre. Néanmoins sur le témoignage du petit nombre de ceux qui les comprennent, & qui assûrent qu'elles sont vrayes, il n'y a personne qui ne les croye. De même M. Descartes croyoit avoir entiérement démontré l'éxistence de Dieu, & l'*immatérialité* de l'Ame humaine. Mais parceque cela dépendoit de plusieurs raisonnemens qui s'entre-suivoient, & que si on en oublioit la moindre circonstance il n'étoit pas aisé de bien entendre la conclusion, il prévoyoit que son travail feroit peu de fruit: à moins qu'il ne tombât heureusement entre les mains de quelques personnes trés-capables, qui fussent particuliérement en réputation d'être grands Métaphysiciens; qui prissent la peine d'éxaminer sérieusement ses raisons; & qui disant sincérement ce qu'ils en penseroient, donnassent par ce moyen le branle aux autres pour en juger comme eux, ou du moins pour n'oser leur contredire sans raison.

Tom. 3. des Lettr. pag. 592.

Ibid. 592. 593.

C'est ce qui le fit résoudre d'abord à faire voir son ouvrage aux plus habiles Théologiens de l'Eglise Catholique, & à quelques sçavans même des autres Communions qui passoient pour les plus subtils en Philosophie & en Métaphysique, afin que l'ayant soumis à leur censure ils pussent luy faire sçavoir leurs difficultez & leur jugement avant la publication; & qu'il pût faire imprimer leurs objections & ses réponses en même têms que son traité. Il communiqua son dessein aux deux principaux amis qu'il avoit dans l'une

1641. & l'autre Communion qui fussent les plus propres pour l'y servir, au P. Mersenne en France, & à M. de Zuytlichem en Hollande. Il leur manda la pensée qui lui étoit venuë d'en faire tirer seulement *vingt* ou *trente* éxemplaires par maniére d'épreuves, & de les envoyer à autant de Théologiens pour leur demander leur sentiment, avant qu'il pût tomber entre les mains des Ministres Protestans, & des autres personnes mal affectionnées qui l'attendoient pour y contredire. La mauvaise volonté qu'il avoit remarquée dans certains esprits chicaneurs qui se rendroient d'autant plus éloquens dans cette matiére qu'ils la comprendroient moins, l'obligeoit à se munir de l'approbation des Docteurs les plus capables & les plus autorisez : & à donner quelque crédit à un ouvrage *qui regardoit la gloire de Dieu* avec plus de soin & d'empressement que son humeur ne lui permettroit d'en avoir, s'il s'agissoit d'une autre matiére.

Tom. 2. des Lettr. p. 192. 248. 249. Item. pag. 233.

Tom. 3. pag. 593. initio.

La difficulté qu'il trouva depuis dans cét expédient lui fit récrire au P. Mersenne pour prendre avis sur d'autres mesures. » Je ne voy pas, lui dit-il, que nous puissions faire imprimer les 20 ou 30 éxemplaires de mon petit Traité de Métaphysique comme je vous l'avois mandé, sans qu'il soit vû de tous ceux qui seront curieux de le voir, soit par la communication de ceux à qui je l'aurai envoyé, soit par l'infidélité du Libraire qui ne manquera pas d'en faire imprimer plus d'éxemplaires que je ne voudrai. Il seroit peut-être plus à propos d'en faire faire une impression publique du prémier coup. Car enfin je ne crains pas qu'il y ait rien qui puisse desagréer aux Théologiens. Mais j'aurois seulement desiré avoir l'approbation de plusieurs, pour empécher les *cavillations* des ignorans qui auroient envie de contredire, s'ils n'étoient retenus par l'autorité des personnes doctes. Dans cette pensée j'ai crû qu'il seroit bon que je vous envoyasse mon Traité en manuscrit, & que vous le fissiez voir au Pére Gibieuf, auquel je pourrois aussi écrire pour le prier de l'éxaminer : & je suis trompé, s'il manque à me faire la faveur de l'approuver. Vous pourriez ensuite le faire voir aussi à quelques autres selon que vous le jugeriez à propos. Et ainsi avec l'approbation de trois ou quatre, ou même de plusieurs, on

Pag. 249. tom. 2.

le

le feroit imprimer. Je le dédierois même à Messieurs de Sorbonne en général, si vous le trouviez bon, afin de les prier d'être mes protecteurs dans la cause de Dieu. Car je vous dirai que les *cavillations* de quelques-uns m'ont fait résoudre à me munir dorênavant le plus que je pourrai de l'autorité d'autrui, puisque la Vérité est si peu estimée lorsqu'elle est toute seule.

« 1641

Cela se contredit avec la page 480. du 1. vol.

Cependant il avoit fait voir son manuscrit à quelques amis d'Utrecht qui l'en avoient instamment sollicité, & particuliérement à Messieurs Regius & Emilius qui en furent charmez jusqu'à l'extase. M. Descartes qui ne cherchoit pas les éloges de ses amis leur avoit enjoint d'éxaminer l'Ecrit, tant en Grammairiens qu'en Philosophes. Il fallut obeïr, mais ils ne trouvérent à toucher qu'à la ponctuation & à l'ortographe. Pour lui faire voir néanmoins que les grands éloges qu'ils avoient donnez à cét ouvrage ne devoient pas lui être suspects, ils lui proposérent deux difficultez touchant l'idée que nous avons de l'Etre infini & infiniment parfait, & lui demandérent un plus ample éclaircissement à ce qu'il en avoit écrit dans son Traité. M. Descartes leur accorda cette satisfaction avec plaisir, souhaitant de bon cœur qu'aux éloges prés, les Docteurs de Sorbonne fissent le même jugement qu'eux de son Traité.

Dés le mois de Mai 1640.

Lettr. 11. de Regius MS. du 5. de Mai.

Tom. 1. des lettr. page 384. 385.

V. la fin de la lettr. 12. MS. de Regius.

Le tems s'écoula sans qu'il pût vacquer à l'édition qu'il avoit projettée, parceque la crainte de la rendre publique & commune en Hollande avant qu'on l'eût vûë en France la lui avoit fait différer jusqu'à la veille de son départ pour le voyage de France, où il vouloit être lui-même le porteur de ses éxemplaires. L'été expira; son voyage fut rompu; & il lui vint de nouvelles pensées qui lui représentérent la difficulté qu'il y auroit de faire approuver son livre par le Corps entier de la Sorbonne, par lequel il entendoit non seulement les Docteurs de la maison & société particuliére de Sorbonne, mais généralement tous ceux de la Faculté de Théologie de Paris. Il retourna donc à son prémier dessein de ne faire tirer qu'un trés-petit nombre d'éxemplaires pour tenir lieu seulement de copies manuscrites, & servir d'épreuves à ceux dont il attendoit l'approbation ou le jugement. Il pria le P. Mersenne que quand il les lui auroit envoyez, il ne les

Page 233. du 2. tom.

1641. les mît qu'entre les mains des Théologiens qu'il *jugeroit les plus capables, les moins préocupez des erreurs de l'Ecole, les moins intéressez à les maintenir, & enfin les plus gens de bien, sur qui il reconnoitroit que la vérité & la gloire de Dieu auroit plus de force que l'envie & la jalousie.* Ce n'est pas qu'il changeât le dessein qu'il avoit de dédier son livre à la sacrée Faculté de Théologie de Paris : mais il vouloit faire voir dés-lors ce qu'il a depuis assûré, que son espérance n'avoit pas été d'obtenir leur approbation en Corps. Il prévoyoit que ses pen- » sées ne seroient pas au goût de la multitude, & qu'elles se- » roient aisément condamnées où la pluralité des voix auroit » lieu. Il témoigna même ne pas se soucier beaucoup de celles » des particuliers, soit parcequ'il auroit été fâché qu'ils eus- » sent rien fait à son sujet qui pût être desagréable à leurs con- » fréres, soit parceque ces sortes d'approbations s'obtiennent » si facilement pour les autres livres que *la cause pour laquelle* » *on pourroit juger qu'il ne les auroit pas eûës ne lui feroit point desa-* » *vantageuse*. Lors donc qu'il offrit ses Méditations à la Faculté, ce n'étoit dans le fonds ni pour mandier leur approbation, ni pour attirer même leur protection sur son livre, quoi- » qu'il leur en fit le compliment ; » Mais pour les faire d'au- » tant mieux éxaminer, afin que si ceux d'un Corps si célébre » ne trouvoient point de justes raisons pour les entreprendre, » cela pût l'assurer des véritez qu'elles contenoient.

Tom. 1. des Lettr. p. 410.

Cela se contredit avec la p. 249. du tom. 2.

Pour sauver la contradiction qui paroît entre ce langage, & celui qu'il avoit tenu auparavant, il faut deviner qu'il ne mettoit point de différence entre *l'éxamen* & la *protection*, entre le *jugement* & l'*approbation* des habiles gens. De sorte que suivant la bonne opinion qu'il avoit de son ouvrage, c'étoit chez lui la même chose qu'*éxaminer* son livre & le *protéger*, qu'en *juger* & *l'approuver*.

Conciliation de ses contradictions.

Avant que de faire tirer les éxemplaires qu'il destinoit aux Docteurs choisis de qui il espéroit des objections, il jugea à propos d'en envoyer une copie manuscrite au P. Mersenne pour la faire lire en particulier au P. Gibieuf, & pour lui donner lieu de songer plus efficacement aux moyens de l'impression de Paris, & d'avertir par avance ceux à qui il devoit procurer la lecture des éxemplaires. Il envoya le pacquet le x de Novembre de l'an 1640 à M. de Zuylichem qui eut commission

Tom. 2. des Lettr. pag. 265. & 269.

mission de lire le Traité avant que de le faire tenir au Pére Mersenne. Il en avoit donné l'avis à ce Pére dés le lendemain par une lettre où il le prévenoit touchant le titre du livre, & la stipulation des exemplaires que le Libraire fourniroit. Le pacquet qui fut retardé de plus de huit jours contenoit, outre le Traité de Métaphysique & les objections d'un Prêtre des Païs-bas avec la réponse, trois lettres dont la prémiére étoit l'Epître dédicatoire de l'ouvrage à Messieurs de Sorbonne ; la seconde étoit pour le Pére Gibieuf Docteur de Sorbonne ; & la troisiéme pour le P. Mersenne. Il mandoit au Pére Gibieuf que l'honneur qu'il lui avoit fait depuis plusieurs années de lui témoigner que ses sentimens sur la Philosophie ne lui paroissoient pas incroyables, & la connoissance qu'il avoit de sa doctrine singuliére lui avoient fait souhaiter avec passion qu'il prît la peine de voir l'Ecrit de Métaphysique que le Pére Mersenne devoit lui communiquer. Quoiqu'il ne crût pas qu'il y eût d'autre chemin pour démontrer l'existence de Dieu, & faire connoître la nature de l'Ame humaine que celui qu'il avoit pris, il ne prétendoit pourtant pas l'avoir parfaitement suivi, & n'y avoir pas omis beaucoup de choses qui auroient eû besoin d'explication. Mais il se flatoit de pouvoir remédier à tout ce qui y manqueroit pourvû qu'on l'en avertît, & de rendre les preuves dont il se servoit si évidentes & si certaines, qu'elles pourroient être prises pour des démonstrations. Mais le grand point qu'il croyoit y manquer étoit qu'il ne pourroit faire que toutes sortes d'esprits fussent capables de les entendre, ou qu'ils voulussent même prendre la peine de les lire, si elles ne leur étoient recommandées par d'autres personnes que par leur Auteur. Ne sçachant personne au monde plus propre à cela que Messieurs de Sorbonne, ni de qui il pût espérer des jugemens plus sincéres, il s'étoit proposé de *rechercher leur protection*. Mais parce que le Pére Gibieuf étoit l'un des principaux de leur Corps, il avoit eû particuliérement recours à son assistance, sur l'expérience qu'il avoit d'ailleurs de son affection, sur tout en une occasion où il s'agissoit de *défendre la cause de Dieu*. C'est pourquoi il le prioit dans sa lettre de conduire le Pére Mersenne par ses conseils dans la maniére dont il faudroit ménager toute cette affaire, de procurer

1641.

Le pacquet fut retardé de huit jours, & remis entre les mains de M. Descart. par M. de Zuytlich, qui ne put l'envoyer à cause de son voyage de Frise. M. Descart. l'envoya par le Messager pour le prix de trois livres de port.

Pag. 166. ibid.

1641. curer à son livre des juges favorables, & de se mettre de leur nombre.

Quant à la lettre pour Messieurs de Sorbonne, il laissa au P. Mersenne le soin de régler les termes & les autres formalitez du titre & de la souscription. Il s'étoit principalement chargé de faire voir aux Docteurs l'importance de démontrer par les raisons de la Philosophie l'éxistence de Dieu & l'immortalité de l'Ame, quoiqu'il suffise aux fidelles de croire l'un & l'autre par la Foy. Il les fit souvenir que c'étoit obeïr aux ordres du Concile de Latran, qui ordonne aux Philosophes chrétiens de répondre aux argumens de ceux qui tenoient l'Ame mortelle. Et il voulut leur persuader qu'ayant trouvé une excellente méthode pour résoudre toutes sortes de difficultez dans les sciences, plusieurs personnes lui avoient représenté qu'il étoit de son devoir d'en faire l'épreuve sur une matiére si importante. Mais en relevant ses raisons jusqu'à les faire passer pour des démonstrations certaines & évidentes, il pensa perdre les fruits de sa modestie dans l'esprit de plusieurs anciens Docteurs de la Faculté, qui n'étant accoutumez ni à son langage ni à sa méthode le crurent suspect de la vanité qui accompagne ordinairement les introducteurs de nouveautez. Il étoit d'avis que le P. Gibieuf corrigeât cette lettre, & la mît en état d'être présentée à une assemblée de la Faculté lorsqu'on distribuëroit les éxemplaires imprimez du livre à chaque Docteur, ou du moins à ceux que la Faculté nommeroit pour l'éxaminer.

Sous Leon X. sess. 8.

V. ses lettr. MSS. au Pére Mersenne de l'an 1641.

Pour ce qui étoit du Traité même, M. Descartes l'avoit envoyé sans titre & sans nom au Pére Mersenne, afin qu'il en pût *être le parrain*, & *qu'il le bâtisat* du nom qu'il lui plairoit. Il lui marqua néanmoins celui de *Méditationes de prima Philosophia*, comme le titre qui lui paroissoit le plus convenable, parce qu'il n'y traittoit pas en particulier seulement de Dieu & de l'Ame, mais en général de toutes les premiéres choses qu'on peut connoître en philosophant par ordre. Il n'avoit plus les mêmes raisons qu'autrefois pour y supprimer son nom. Il étoit devenu si connu dans le monde, qu'il y auroit eû de l'affectation à ne le pas mettre à la tête du livre, & qu'on auroit pris selon lui cette suppression plûtôt pour

Pag. 265. & 267. du 2. tom.

Item p. 599. 600. du 3. vol.

pour un effet de vanité que de modestie. Il étoit d'avis qu'on mît *Descartes*, même en Latin. Deux mois aprés il récrivit que ce nom François étant trop rude en Latin, il croyoit qu'il faudroit mettre dans l'impression *Cartesius*, qui étoit déja en vogue parmi les gens de Lettres. Mais ce second avis ne fut pas suivi.

1641.

Pag. 284. tom. 2.

Il ne jugea point à propos de publier d'abord l'ouvrage en François comme il avoit fait ses Essais : mais ayant écrit ceci principalement pour les doctes, & d'une maniére également relevée & nouvelle, il crut devoir parler leur langue, & s'exprimer à leur mode autant qu'il lui avoit été possible.

CHAPITRE II.

Le Pére Mersenne procure des Censeurs à M. Descartes pour lui faire faire des objections contre les Méditations Métaphysiques, afin d'éclaircir la Vérité, & de perfectionner son ouvrage. Abrégé de ces Méditations. Pourquoi M. Descartes ne traite pas de l'Immortalité de l'Ame, mais seulement de sa distinction réelle d'avec le corps. Sa maniére d'écrire. Il s'attache moins à l'ordre des matiéres qu'à celui des raisons. Histoire des prémiéres objections contre son livre faites par M. Catérus Théologien des Païs-bas. Il veut que M. des Argues soit du nombre de ses Juges. Bonne opinion qu'il a de son ouvrage. En quoi consiste principalement l'excellence de ces Méditations.

LE Pére Mersenne ayant reçû enfin l'ouvrage attendu depuis tant de têms voulut récompenser la patience de ceux à qui il l'avoit promis par l'activité & l'industrie dont il usa pour le leur communiquer. Il en écrivit peu de têms aprés à M. Descartes : & il lui promit les objections de divers Théologiens & Philosophes pour les étreines de l'année 1641. M. Descartes en parut d'autant plus surpris qu'il s'étoit persuadé qu'il falloit plus de têms pour remarquer éxactement tout ce qui étoit dans son Traité, & tout ce qui y manquoit d'essentiel. Le P. Mersenne pour lui faire voir qu'il n'y avoit ni précipitation ni négligence dans l'éxamen qu'il en faisoit faire, lui manda qu'on avoit déja remarqué que dans un

1641. Traité qu'on croyoit fait exprés pour prouver l'Immortalité de l'Ame, il n'avoit pas dit un mot de cette *Immortalité.* M. Descartes lui répondit sur le champ, qu'on ne devoit pas s'en étonner. Qu'il ne pouvoit pas démontrer que Dieu ne puisse anéantir l'Ame de l'homme; mais seulement qu'elle est d'une nature entiérement distincte de celle du Corps, & par conséquent qu'elle n'est point sujette à mourir avec lui. Que c'étoit là tout ce qu'il croyoit être requis pour établir la Religion; & que c'étoit aussi tout ce qu'il s'étoit proposé de prouver. Pour détromper ceux qui voudroient s'entretenir de cette pensée, il fit changer le titre du second Chapitre, ou de la seconde Méditation, qui portoit *de Mente humanâ* en général, au lieu de quoi il fit mettre *de naturâ Mentis humanæ, quod ipsa sit notior quam corpus*, afin qu'on ne crût pas qu'il eût voulu y démontrer son Immortalité.

Pag. 279. du 2. tom.

annihiler.

Pag. 292. du 2. tom.

Huit jours aprés, M. Descartes envoya au P. Mersenne un abrégé des principaux points qui touchoient Dieu & l'Ame pour servir d'argument à tout l'ouvrage. Il lui permit de le faire imprimer par maniére de sommaire à la tête du Traité, afin que ceux qui aimoient à trouver en un même lieu tout ce qu'ils cherchoient pussent voir en racourci tout ce que contenoit l'ouvrage, qu'il crut devoir partager en *six Méditations.*

Pag. 280. & 281. tom. 2.

Dans la *prémiére* il propose les raisons pour lesquelles nous pouvons douter généralement de toutes choses, & particuliérement des choses matérielles, jusqu'à ce que nous ayons établi de meilleurs fondemens dans les sciences que ceux que nous avons eû jusqu'à présent. Il fait voir que l'utilité de ce doute général consiste à nous délivrer de toutes sortes de préjugez, à détacher nôtre esprit des sens, & à faire que nous ne puissions plus douter jamais des choses que nous reconnoîtrons ensuite être trés-véritables.

Dans la *seconde*, il fait voir que l'Esprit usant de sa propre liberté pour supposer que les choses de l'éxistence desquelles il a le moindre doute n'éxistent pas en effet, reconnoît qu'il est impossible que cependant il n'éxiste pas lui-même. Ce qui sert à lui faire distinguer les choses qui lui* appartiennent, d'avec celles qui appartiennent au Corps. Il semble que c'étoit le lieu de prouver l'immortalité de l'Ame que le

* A l'esprit ou à la nature intellectuelle.

le lecteur devoit attendre de son ouvrage. Mais il voulut le prévenir en mandant au P. Mersenne qu'il s'étoit contenté dans cette *seconde* Méditation de faire concevoir *l'Ame sans le Corps*, sans entreprendre encore de montrer quelle est *réellement distincte du Corps*: parcequ'il n'avoit pas encore en ce lieu-là les *prémisses*, dont on peut tirer cette conclusion que l'on ne trouveroit que dans la *Sixiéme* Méditation. C'est ainsi que ce judicieux Philosophe tâchant de ne rien avancer dans tout son Traité dont il n'ût des démonstrations trés-exactes, se croyoit obligé de suivre l'ordre des Géométres qui est de produire prémiérement toutes les choses d'où dépend la proposition que l'on cherche avant que de rien conclure. La prémiére & la principale chose qui est requise selon lui pour bien connoître l'Immortalité de l'Ame est d'en former une idée ou conception trés-claire & trés-nette qui soit parfaitement distincte de toutes les conceptions que l'on peut avoir du Corps ; c'est ce qu'il a fait dans la *seconde* Méditation. Il faut sçavoir outre cela que toutes les choses que nous concevons clairement & distinctement sont vrayes de la même maniére que nous les concevons ; c'est ce qu'il a été obligé de remettre à la *quatriéme* Méditation. Il faut de plus, avoir une conception distincte de la nature corporelle ; c'est ce qui se trouve en partie dans la *seconde*, & en partie dans la *cinquiéme* & la *sixiéme* Méditations. L'on doit conclure de tout cela, que les choses que l'on conçoit clairement & distinctement comme des substances diverses telles que sont l'Esprit & le Corps, sont en effet des substances réellement distinctes les unes des autres ; c'est ce qu'il conclud dans la *sixiéme* Méditation. Revenons à l'ordre des Méditations, & de ce qu'elles contiennent.

1641.

Pag. 192. tom. 2.

Pag. 279. du 2. tom.

Dans la *troisiéme* il développe assez au long le principal argument qu'il a pour prouver l'éxistence de Dieu. Mais n'ayant pas jugé à propos d'y employer aucune comparaison tirée des choses corporelles, afin d'éloigner autant qu'il pourroit l'esprit du lecteur de l'usage & du commerce des sens, il n'avoit pû éviter certaines obscuritez, ausquelles il avoit déja remédié dans ses réponses aux prémiéres objections qu'on lui avoit faites dans les Païs-bas, & qu'il avoit envoyées au P. Mersenne pour être imprimées à Paris avec son Traité.

1641. Dans la *quatriéme* il prouve que toutes les choses que nous concevons fort clairement & fort distinctement sont toutes vrayes. Il y explique aussi en quoi consiste la nature de l'erreur ou de la fausseté. Par où il n'entend point le péché ou l'erreur qui se commet dans la poursuite du bien & du mal, mais seulement l'erreur qui se trouve dans le jugement & le discernement du vrai & du faux. Ainsi l'on ne doit point appliquer ce qu'il dit aux choses qui appartiennent à la foy ou à la conduite de la vie ; mais seulement à celles qui regardent les véritez spéculatives, & qui peuvent être connnuës par l'aide de la seule lumiére naturelle.

Dans la *cinquiéme* il explique la nature corporelle en général. Il y démontre encore l'éxistence de Dieu par une nouvelle raison, dont la difficulté se trouve levée dans ses réponses aux prémiéres objections dont nous avons déja parlé. Il y fait voir comment il est vrai que la certitude même des démonstrations géométriques dépend de la connoissance de Dieu.

Dans la *sixiéme* il distingue l'action de l'entendement d'avec celle de l'imagination, & donne les marques de cette distinction. Il y montre que l'Ame de l'homme est réellement distincte du Corps, & que néanmoins elle lui est si étroitement unie qu'elle ne compose que *comme une même chose (unum quid)* avec lui. Il y expose toutes les erreurs qui procédent des sens, avec les moyens de les éviter. Enfin, il y apporte toutes les raisons desquelles on peut conclure l'éxistence des choses matérielles. Ce n'est pas qu'il les jugeât fort utiles pour prouver ce qu'il leur a fait prouver en ces endroits ; sc. qu'*il y a un monde*, *que les hommes ont des corps*, & autres choses semblables qui n'ont jamais été mises en doute par aucun homme de bon sens : mais parce-qu'en les considérant de prés on vient à connoître qu'elles ne sont pas si fermes, ni si évidentes que celles qui nous conduisent à la connoissance de Dieu, & de nôtre Ame. De sorte que celles-ci sont les plus certaines & les plus évidentes qui puissent tomber en la connoissance de l'esprit humain.

Contre l'*Ens per accidens* de Regius.

Il faut remarquer que M. Descartes ne s'est point atache dans tout ce qu'il a écrit à suivre l'ordre des matiéres, mais

Pag. 279. tom. 2.

seulement

seulement celui des raisons. C'est-à-dire, qu'il n'a point entrepris de dire en un même lieu tout ce qui appartient à un même sujet, parcequ'il lui auroit été souvent impossible de le bien prouver, d'autant qu'il y avoit des raisons qui devoient être tirées de bien plus loin les unes que les autres. Mais en raisonnant par ordre, c'est-à-dire, en commençant par les choses plus faciles pour passer ensuite aux plus difficiles, il en a déduit ce qu'il a pû, tantôt pour une matiére, tantôt pour une autre. Ce qui étoit à son avis le vrai chemin pour trouver précisément la Vérité, & pour la bien expliquer. Il estimoit que l'ordre des matiéres n'est bon que pour ceux dont toutes les raisons sont détachées, & qui peuvent dire autant d'une difficulté que d'une autre.

1641.

Ibid. pag. 280.

C'est pour cela qu'il ne jugeoit pas à propos, ni même possible d'insérer dans le texte de ses Méditations la réponse aux objections qu'on y pouvoit faire, parceque cela auroit interrompu toute la suite, & auroit même ôté la force de ses raisons, laquelle dépend principalement de ce qu'on doit détourner sa pensée des choses sensibles d'où la plûpart des objections seroient tirées. Mais il avoit mis celles qui lui étoient déja venuës des Païs-bas à la fin de son Traité, pour servir de modéle aux autres s'il en venoit, & pour montrer le lieu où on pourroit les faire imprimer les unes ensuite des autres en insérant ses réponses à la fin de chaque objection.

Ces prémiéres objections avoient pour Auteur M. *Caterus* Prêtre demeurant ordinairement à Alcmaer en Hollande, Docteur en Théologie de la Faculté de Louvain. Elles avoient été faites dés la fin de l'été de l'an 1640 à la sollicitation de deux amis de M. Descartes, à qui il avoit envoyé une copie manuscrite de ses Méditations pour en avoir leur sentiment, & pour faire voir l'écrit à ceux de leur connoissance qu'ils jugeroient capables de lui donner de bons avis. Ces deux amis, qui étoient M. Bloemaert & M. Bannius Prêtres de Harlem, aprés l'avoir lû pour leur propre satisfaction, l'avoient addressé à leur ami commun d'Alcmaër qu'ils sçavoient être trés-profond & trés-exercé dans la Théologie, & dans la Philosophie. Ils lui avoient marqué que n'étant pas en état de faire des objections à M. Descartes, comme il sembloit l'éxiger d'eux, & de tous ses véritables amis, ils attendoient

Pag. 279. 280. 281.

1641. tendoient de lui ce service comme une des obligations de leur amitié, en l'assurant que M. Descartes le trouveroit trés-bon, & qu'il ne manqueroit pas de lui répondre. M. Caterus s'étant laissé vaincre répondit à ces deux amis par des objections qu'il fit sur quelques endroits de la III, la V, & la VI Méditations, & qu'il accompagna de toutes les honnêtetez & de toute la modestie qui précéde & qui conduit ordinairement les vrais sçavans, & les amateurs de la Vérité. Les deux amis envoyérent à M. Descartes les objections telles qu'ils les avoient reçûës : & ce fut pareillement à eux qu'il addressa la réponse qu'il y fit. Il tâcha sur tout de ne pas se laisser vaincre en honnêtetez, & en témoignages d'estime pour M. Caterus dont il se fit un nouvel ami pour le reste de ses jours. M. Caterus étoit natif de la ville d'Anvers, d'une maison connuë dans le Païs par divers éxemples de piété. Il étoit plus âgé que nôtre Philosophe d'environ cinq ans; & il avoit pour frére puîné un Jésuite qui se signaloit par la prédication en Flandre, tandis que de son côté il travailloit en Hollande à faire revenir doucement les égarez à la foy catholique. M. Descartes étant sur le point d'envoyer son Traité au P. Mersenne pour être publié en France, avoit fait demander à M. Caterus la permission d'y envoyer aussi ses objections pour être imprimées avec sa réponse à la fin du Traité. Elle lui fut accordée à condition que l'Auteur ne seroit pas nommé ni au titre des objections, ni dans la réponse. C'est pourquoy Monsieur Descartes voulant lui donner cette satisfaction manda au Pére Mersenne d'effacer le nom de ce pieux & sçavant Théologien par tout où il le trouveroit.

Pag. 281. tom. 2.

Pag. 279. ut supra.

A l'égard des Sçavans de Paris qui devoient donner leurs objections, il pria le même Pére de ne les point presser si vivement, se souvenant de ce que M. Caterus lui avoit dit, Qu'il falloit beaucoup de têms pour pouvoir y remarquer tout ce qui s'y trouveroit digne de remarque. Je serai bien » aise, mande-t-il au Pére, qu'on prenne du têms pour faire » les objections. Car il importe peu que ce Traité soit encore » deux ou trois ans sans être divulgué. Et parce que la co- » pie en est fort mal écrite, & qu'elle ne pourroit être vûë » que par un lecteur à la fois, il me semble qu'il ne seroit pas mauvais

Ibidem.

Pag. 280. tom. 2.

mauvais qu'on en fît imprimer par avance 20 ou 30 éxemplaires. Je ferai fort aise de payer ce que cela coutera : & c'est ce que j'aurois fait faire *dés ici*, si j'avois pû me fier à aucun Libraire, & si je n'avois appréhendé que les Ministres de ce Païs ne le vissent avant nos Théologiens. Pour le stile, je souhaiterois de bon cœur qu'il fût meilleur qu'il n'est. Mais hors les fautes de Grammaire, s'il y en a, & ce qui peut sentir le Gallicisme ou la phrase Françoise, je crains qu'il ne s'y puisse rien changer sans préjudice du sens. Au reste, je ne serois point fâché que M. des Argues fût aussi l'un de mes Juges, s'il luy plaisoit d'en prendre la peine, & je me fie plus en lui seul qu'en trois Théologiens. On ne me fera point aussi de déplaisir de me faire plusieurs objections, & des plus fortes. Car je me promets qu'elles serviront à faire mieux connoître la vérité ; & graces à Dieu je n'ai pas peur de n'y pourvoir point satisfaire. Je vous prie seulement de faire toujours voir les prémiéres objections avec mes réponses à ceux qui m'en voudront faire d'autres, afin qu'ils évitent les redites, & qu'ils ne me proposent point ce à quoi j'aurois déja répondu.

1641

Pag. 282. 283.

Pag. 281. & fusius pag. 292. tom. 2.

Idem pag. 285. ibid.

Le Pére Gibieuf en auroit fait d'excellentes s'il avoit été moins persuadé de l'excellence de cét ouvrage. Mais il ne songea qu'à servir M. Descartes pour lui en faciliter l'approbation. Il jugea à propos de faire voir ses Méditations au Supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, pour avoir lieu de lui mander plus de choses qui pussent lui faire un plaisir auquel il ne pouvoit être que trés-sensible, ayant pour ce fruit de ses veilles une affection toute paternelle. Cette affection contribuoit sans doute à le lui faire considérer comme une piéce accomplie, & à lui faire rejetter les défauts que ses censeurs y trouvoient sur le peu d'intelligence ou la mauvaise disposition de ses lecteurs. Tantôt il remercioit Dieu de se voir satisfait de son travail, croyant avoir trouvé comment on peut démontrer les véritez Métaphysiques d'une maniére qui est plus évidente que les démonstrations de Géométrie. Tantôt il se laissoit aller à la complaisance de marquer aux autres l'opinion avantageuse qu'il en avoit conçûë. Assûrez-vous, dit-il au P. Mersenne, qu'il n'y a rien dans ma Métaphysique que je ne croye être, *ou trés-connu*

Pag. 284. tom. 2.

Pag. 278. du 2. tom.

Pag. 287. du 2. tom. *Vel lumine*

P * *par*

1641. » *par la lumiére naturelle, ou démontré trés-éxactement* ; & que je
» me fais fort de le faire entendre à ceux qui voudront &
» pourront y méditer. Mais je ne puis pas donner de l'esprit
» aux hommes, ni faire voir ce qui est au fonds d'un cabinet
» à des gens qui ne veulent pas entrer pour le regarder.

naturali notissimum, vel accuratè demonstratum.

Il fondoit toute l'estime qu'il avoit pour cét ouvrage (qu'il ne faisoit pas même difficulté de preférer à ses Essais) sur l'intention qu'il avoit eûë de renfermer tous les principes de sa Philosophie dans ces six Méditations, comme il l'avoüa depuis au Pére Dinet Provincial des Jésuites de France. C'est ce qu'il déclara même en secret au P. Mersenne dés le mois de Janvier 1641, nonobstant les raisons qu'il croyoit avoir pour faire un mystére de ces principes qu'il n'avoit pas voulu découvrir dans ses Essais. Entre nous, dit-il à ce Pére, ces
» six Méditations contiennent tous les fondemens de ma Phy-
» sique. Mais il ne faut pas le dire, s'il vous plaît. Car ceux
» qui favorisent Aristote feroient peut-être plus de difficulté de
» les approuver. J'espére que ceux qui les liront s'accoutume-
» ront insensiblement à mes principes, & qu'ils en reconnoî-
» tront la vérité avant que de s'appercevoir qu'ils détruisent
» ceux d'Aristote.

Epist. ad P. Dinet. art. 38.

Tom. 2. des lettr. p. 292.

Ce livre renferme tout le fonds de sa doctrine, & l'on peut dire que c'est une pratique trés-éxacte de sa Méthode. C'est le seul de ses ouvrgees qu'il sembloit avoir adopté comme s'il eût abandonné tout le reste. Et selon M. Clerselier, il avoit coutume de le vanter dans la conversation familiére de ses plus intimes amis, comme contenant des véritez importantes qui n'avoient jamais été bien éxaminées avant lui, & qui donnoient pourtant l'ouverture à la vraye Philosophie, dont le point principal consiste à nous convaincre de la différence qui se trouve entre l'Esprit & le Corps. C'est ce qu'il a fait dans ces Méditations par une voye *Analytique*, c'est-à-dire, par une méthode d'inventer & de résoudre, qui ne nous apprend pas seulement cette différence, mais qui nous découvre en même têms le chemin qu'il a suivi pour parvenir à cette connoissance. Par ce moyen il a paru que la plûpart des faux raisonnemens de la Philosophie vulgaire ne sont fondez que sur le peu de connoissance que l'on a eû jusqu'ici

Clersel. Rel. Mss. &c.

qu'icy de la distinction véritable qui est entre l'Esprit & le Corps, & en quoy elle consiste. Ignorance qui fait que souvent l'on attribuë à l'un ce qui appartient à l'autre, & qui est cause de toutes les extravagantes pensées que les Anciens ont eûës de leurs Dieux, & de celles que l'on a encore aujourd'huy touchant les actions des Bêtes, & leur principe. M. Descartes en détruisant ces pensées semble avoir détruit le principal retranchement des Libertins & des Athées, qui ne peuvent raisonner que sur ces faux principes. Car s'il étoit vray qu'un peu de matiére disposée d'une certaine façon dans les Animaux fût capable des sentimens, des passions, des imaginations, du choix, du raisonnement, en un mot, de toutes les pensées que quelques uns leur attribuent : il n'y auroit point de raison qui pût nous convaincre que ce ne fût pas la même chose dans les hommes. Mais quand par les principes de M. Descartes & par les voyes qu'il a tenuës, on a une fois bien conçû la distinction qui est entre l'Esprit & le Corps; sçavoir, que l'essence du Corps consiste simplement *dans l'étenduë*, & qu'il ne peut être capable que des suites & des propriétez qui en dérivent; & que l'Esprit ou l'Ame de l'homme est une *chose qui pense*, capable de toutes les fonctions qui marquent en nous quelque perfection ou connoissance, & qui ne peuvent être conçûës comme dépendantes d'une chose étenduë de quelque maniére qu'on la puisse subtiliser : on ne peut aprés cela tomber dans aucune erreur touchant la nature de nôtre Ame, ny même touchant la Divinité.

1641.

Mss. Rel. de Clersel.

De l'ame des des Bêtes.

Ainsi M. Descartes ne s'est pas contenté comme les grands Philosophes & Mathématiciens des derniers siécles d'orner & d'enrichir la République des Lettres par les beaux secrets de la Physique qu'il a révélez au Public. « Ce qui l'a rendu recommandable pardessus les autres, est principalement ce « qu'il a écrit des *choses Métaphysiques* : étant le seul, selon les « Cartésiens, qui nous en ait fait concevoir les véritables idées. « En quoy il faut prendre garde de ne pas confondre les *Choses* « *Métaphysiques* avec les *Véritez Métaphysiques*, qui ont une « grande différence entre elles. Celles-cy ne sont autre chose « que certaines propositions claires & évidentes communément « connuës de tout le monde, qui nous servent de régle pour «

Clersel. tom. 2. des lettr. pag. 6. & 7. de la préf.

1641. » juger de la vérité des Choses ; mais qui ne nous ménent à » la connoissance de l'existence d'aucune ; & qui considérées en » elles-mêmes ne sont point conçûës comme les proprietez d'au- » cune substance, mais seulement comme des véritez qui resi- » dent dans l'entendement sans subsister ailleurs. Au lieu que » par les *choses Métaphysiques* on entend des Choses ou des Sub- » stances intelligentes, ou même des Propriétez qui appar- » tiennent à ces Substances, lesquelles sont détachées de la » Matiére, & ont une subsistance propre indépendante d'elle, » qui sont connuës sans elle, & connuës avant elle. Ce n'est pas que plusieurs grands personnages n'eussent parlé des choses intellectuelles avant M. Descartes, & qu'ils n'eussent même traité dignement leur sujet. Mais personne avant luy n'avoit bien distinctement conçû en quoy consiste précisément l'essence d'une chose si spirituelle ; personne ne l'avoit si nettement distinguée de celle des choses matérielles ; personne n'avoit si heureusement separé les fonctions des unes d'avec les fonctions des autres. C'est en quoy consiste la principale obligation que la Philosophie & la Religion ont à M. Descartes, si l'on s'en rapporte au sentiment de M. Clerselier, & de quelques habiles Théologiens qui se sont rendus ses sectateurs.

Clersel. ibid. Item, Rel. MS. du même.

Le Pére Rapin qui n'étoit pas de ce nombre s'est contenté de dire que M. Descartes a approfondi les matiéres de la Métaphysique plus que les autres Philosophes, sans en excepter ny le Chevalier d'Igby, ny les Jésuites Suarez & Fonséca, dont il avoit parlé auparavant & qui passent pour les meilleurs & les plus profonds Métaphysiciens de l'Ecole.

Reflex. sur la Philosoph. pag. 370.

CHAPITRE III.

Histoire des secondes Objections faites par divers Théologiens & Philosophes de Paris contre les Méditations Métaphysiques. Réponse de M. Descartes, suivie d'un autre Ecrit disposé selon la méthode des Géométres. Livre de M. Morin de Deo. *Jugement qu'en fait M. Descartes, & sa modestie à parler de l'*Infini. *Histoire des troisiémes Objections faites par M. Hobbes Anglois. Conduite de M. Hobbes dans l'étude de la Philosophie. Jugement de son esprit. Cours méthodique de la Philosophie Cartésienne. M. Descartes renonce à la Réfutation de la Philosophie scholastique. Il répond aux Remarques de M. Hobbes sur sa Dioptrique, & veut rompre commerce de lettres avec luy aprés avoir connu son génie.*

LE Pére Mersenne voulant tenir sa parole à M. Descartes luy envoya dés le mois de Janvier de l'an 1641 les objections qu'il avoit pû recueïllir de la bouche des Théologiens & des Philosophes, qu'il avoit consultez dans Paris. Leurs difficultez n'étoient ny fort considérables ny en grand nombre, quoique ce Pére eût tâché d'y joindre quelques-uns des siennes, & qu'il eût fait son possible pour en faire naître aussi sur sa réponse aux premiéres Objections, qu'il luy avoit fait tenir dans le dessein de la faire examiner avec le reste. Ces secondes Objections qui étoient au nombre de sept regardoient quelques endroits répandus dans toutes les Méditations, hors la premiére. Il parut à M. Descartes qu'elles avoient été faites par des personnes sincéres, & qui étoient d'ailleurs persuadées de la solidité de ses principes, & de la vérité de la pluspart des choses qu'il avoit avancées. Il y fit une réponse fort exacte. Et parce que les Auteurs de ces objections avoient témoigné par la plume du Pére Mersenne que ce seroit une chose fort utile, si à la fin de ses solutions, aprés avoir premiérement avancé quelques définitions, quelques demandes, & quelques axiômes, il concluoit le tout selon la méthode des Géométres ; afin que d'un seul regard les lecteurs pussent y voir ce qui de-

(Aux objections de Catérus.)

(V. les secondes objections à la fin.)

1641. voit les satisfaire, & qu'il remplît tout d'un coup l'esprit de la connoissance de la Divinité : il fut ravi qu'ils luy eussent fait une proposition si agréable & si facile à éxécuter. Il joignit donc à sa réponse pour leur satisfaction un autre Ecrit contenant, *Les raisons pour prouver l'existence de Dieu, & la distinction qui est entre l'esprit & le corps humain, disposées d'une maniére Géométrique*. L'Ecrit consiste en dix définitions, sept demandes, dix axiômes ou notions communes, & quatre propositions contenant les démonstrations que l'on avoit souhaitées. Tout cela fut rangé dans l'édition des Méditations aprés les objections de M. Catérus sous le titre de *secondes Objections* avec leurs réponses séparées.

Pag. 286 du 2 tom. Pendant que M. Descartes songeoit à répondre aux secondes objections, il reçut de M. de Zuytlichem qui étoit nouvellement de retour à la Haye un petit livre de M. Morin, avec l'écrit d'un Philosophe Anglois qui luy étoient adressez de Paris par le Pére Mersenne. Sur ce que ce Pére luy avoit écrit au mois de Décembre de l'année précédente touchant ce nouveau livre de M. Morin où il traitoit *de Dieu*, il avoit témoigné quelque desir de le voir d'autant plus volontiers que le Pére luy avoit mandé que l'Auteur y procédoit en Mathématicien : quoique dés-lors il n'en conçût pas une grande espérance, & qu'il ne crût pas M. Morin fort capable de réüssir dans un genre d'écrire où il sembloit ne s'être jamais beaucoup éxercé. Il en fit sçavoir son sentiment au P. Mersenne sur la fin de Janvier en ces termes. » J'ay parcouru le livret de M. Morin (*de Deo*,) dont » le principal défaut est qu'il traite par tout de l'Infini com- » me si son esprit étoit au dessus, & qu'il en pût comprendre » les proprietez. C'est une faute qui est presque commune à » tous ceux qui ont entrepris d'écrire sur ce sujet, & que j'ay » tâché d'éviter avec soin. Car je n'ay jamais traité de l'Infi- » ni que *pour me soumettre à luy*, & non point pour déterminer » ce qu'il est, ou ce qu'il n'est pas. M. Morin, avant que de » rien expliquer qui soit en controverse dans son XVI théo- » réme où il commence à vouloir prouver que Dieu est, ap- » puye son raisonnement sur ce qu'il prétend avoir réfuté le » mouvement de la Terre, & sur la pensée que tout le Ciel » tourne autour d'elle : ce qu'il n'a nullement prouvé. Il suppose

Pag. 283 & 284. Ibid.

Pag. 289. Ibid.

suppose aussi qu'il ne peut y avoir de nombre infini, &c. ce qu'il ne sçauroit pareillement prouver. Ainsi tout ce qu'il met jusqu'à la fin, est fort éloigné de l'évidence & de la certitude Géométrique qu'il sembloit promettre au commencement. Ce qui soit dit entre nous s'il vous plaît, parce que je ne desire nullement luy déplaire.

« 1641.

L'Ecrit du Philosophe Anglois que M. Descartes reçût en même têms que le livre de M. Morin, n'étoit autre chose que les objections que M. *Hobbes* avoit faites sur les Méditations Métaphysiques à la sollicitation du Pére Mersenne. M. Hobbes cherchoit depuis long-têms une occasion telle qu'elle pût être pour se faire connoître à M. Descartes, & faire avec luy quelques habitudes pour la Philosophie. Il étoit âgé de huit ans plus que M. Descartes, & il ne mourut qu'aprés une vie de quatre-vingts-onze ans. Il avoit autrefois oublié son Grec & son Latin pour se donner plus parfaitement à la Philosophie Scholastique, & sur tout à la Logique & à la Métaphysique, dans laquelle il brilloit sur tous les Hibernois en sa jeunesse. Mais ayant remarqué ensuite que les gens d'esprit se moquoient de luy, il renonça aux vains éxercices de cette sorte de Philosophie, comme n'étant propre qu'à gâter un esprit & à fournir de la chicane à des Sophistes. Pour se frayer un chemin nouveau à la Philosophie, il avoit repris les belles Lettres & s'étoit mis à la lecture de tous les anciens Grecs & Latins, sans se rendre pourtant leur esclave & sans négliger aussi ce que les meilleurs Scholastiques ou Modernes avoient imaginé, jusqu'à ce que les conseils des deux premiers Philosophes de l'Angleterre, le Chancelier Bacon & le Baron de Cherbury*, le déterminérent tout-à-fait à se défaire de tous ses préjugez, & à bâtir tout de neuf. Il voulut commencer par l'étude des Mathématiques à cause de la certitude, de l'évidence, & de la netteté de ces connoissances. Mais il fit en ce point la même faute qu'avoit faite Scaliger de s'y appliquer trop tard, étant âgé pour lors de plus de quarante ans: & il trouva comme Scaliger de nouveaux *Viètes*, qui le redressérent dans la suite pour avoir voulu se commettre avec eux. Ce fut principalement aprés l'an 1634 qu'étant venu en France il s'apliqua tout de bon à la Philosophie naturelle

Tom. 2. des lettr. pag. 284. 286.

Thomas.

Né à Malmesbury le 5. Avril 1588.

Vit. Hobb. item vit. Auctar.

* Edoüard Herbert.

Vvallis, &c.

1641. turelle dont il avoit pris le goût dans les conversations du Pére Mersenne avec lequel il avoit fait d'étroites liaisons, nonobstant la diversité de leur Réligion. Ce Pére luy ayant fait remarquer que tout se fait dans la Nature d'une maniére *Méchanique*, luy avoit en même têms inspiré une forte passion pour connoître M. Descartes, de qui il tenoit cette maxime & la plûpart des beaux principes que M. Hobbes luy entendoit débiter. Mais son retour de l'an 1637 en Angleterre avoit rompu ses projets, jusqu'à ce que la lecture des Essays de la Méthode de M. Descartes ralluma en luy ce desir. Les troubles de la Grand-Bretagne l'ayant fait revenir en France sur la fin de l'an 1640, il trouva dans Paris le repos & la sureté qu'il cherchoit pour cultiver sa Philosophie à loisir, & il se lia plus étroitement que jamais avec le P. Mersenne & M. Gassendi, qui étoient les principaux conseillers & les compagnons de ses études.

Vit. Hobb. Auctar.

Tom. 2. des lettr. de Descartes. *passim.*

Ce fut précisément en ce têms-là que le P. Mersenne luy procura l'occasion qu'il avoit tant recherchée pour pouvoir entretenir quelque commerce de lettres avec M. Descartes: & ce Pére en luy communiquant le manuscrit des Méditations Métaphysiques luy déclara que pour mériter l'amitié & l'estime de M. Descartes il falloit faire les objections les plus fortes qu'il pourroit trouver contre cét ouvrage, & les envoyer à son Auteur, qui ne manqueroit pas de les honorer d'une réponse. M. Hobbes crut ce Pére, & fit des objections contre les Méditations de M. Descartes qu'il mit entre les mains du Pére pour les luy faire tenir, sans luy permettre néanmoins de déclarer encore pour cette premiére fois son nom à M. Descartes. Le P. Mersenne avoit accompagné l'écrit de M. Hobbes d'un mot de recommandation pour son ami, afin que M. Descartes connût son mérite, & qu'il sçût sur tout de quelle Philosophie ce sçavant Anglois faisoit profession. M. Descartes ravi d'apprendre que le nombre des vrais Philosophes fût augmenté d'un aussi noble & aussi excellent sujet qu'étoit M. Hobbes, voulut étudier son génie dans ses objections, mais il ne les trouva point assez propres pour luy faire juger de sa solidité & de sa profondeur. Il en écrivit au P. Mersenne en luy envoyant sa réponse à ces objections dés le mois de Janvier: & il luy témoigna

moigna la crainte qu'il avoit que le reste que M. Hobbes avoit à luy envoyer ne fût pas meilleur. Mais pour ne se pas rendre indigne de l'amitié d'un homme en qui il reconnoissoit du mérite d'ailleurs, & qui devoit avoir quelque goût en ce qu'il faisoit cas de luy, il protesta de ne vouloir rien faire ny rien dire qui fût capable de le dés-obliger. Il se contenta de déclarer au Pére Mersenne ce qu'il pensoit de sa Philosophie en ces termes. » Je n'ay pas peur, dit-il, que sa Philosophie semble être la mienne, quoiqu'il ne veuïlle considérer comme moy que les figures & les mouvemens. Ce sont bien les vrais principes : mais si on commet des fautes en les suivant, elles paroissent si clairement à ceux qui ont un peu d'entendement, qu'il ne faut pas aller si vîte qu'il fait, pour y bien réüssir. 1641.

« « « « « « «

Tom. 1. des lettr. pag. 186.

La réponse que fit M. Descartes à ses objections étoit insérée dans le corps même de ces objections, & jointe à la fin de chaque article. On garda le même ordre dans l'édition des Méditations sous le titre de *Troisiémes Objections*. Le P. Mersenne avoit été prié quelques jours auparavant par M. Descartes de ne luy envoyer de toute l'année aucunes objections ny aucunes questions à résoudre que celles qui regardoient sa Métaphysique, parce qu'il étoit bien-aise de pouvoir joüir de tout cét espace de têms pour disposer sa Philosophie dans une telle méthode qu'elle pût être aisément enseignée. Il s'agissoit du cours Philosophique qu'il avoit entrepris dés l'année précédente de mettre en ordre selon ses principes & sa méthode, avec un abrégé de la Philosophie scholastique qu'il vouloit mettre à côté pour en faire un paralléle & pour la réfuter en y joignant ses notes. La prémiére partie de ce bel ouvrage qu'il n'avoit pas encore achevée au commencement de cette année, contenoit presque les mêmes choses que ses Méditations Métaphysiques, sinon qu'elle étoit d'un stile tout différent, & que ce qu'il avoit avoit mis tout au long dans celles-cy se trouvoit plus abrégé dans celle-là : comme il y avoit aussi des choses dans cette prémiére partie de son cours Philosophique qui étoient plus étenduës que dans ses Méditations. Il continua cét ouvrage pendant quelque têms, mais il perdit bien-tôt l'envie qu'il avoit euë d'y faire une exposition de la Philo-

Pag. 184. Ibid.

1641.

Tom. 1. des lett. pag. 184.

1641. ſophie ſcholaſtique pour la réfuter. C'eſt néanmoins ce qu'il diſſimula pour tenir ſes adverſaires en haleine, & les entretenir toûjours dans la crainte de ſon éxamen & de ſa cenſure. Mais comme il n'avoit point de ſecret pour le P. Merſenne, il luy en découvrit ſa penſée quelque têms aprés en ces termes. » Il eſt certain, dit-il, que j'aurois choiſi le » *Compendium* du Pére Euſtache * comme le meilleur de tous » les Scholaſtiques, ſi j'en avois voulu réfuter quelqu'un. » Mais auſſi eſt-il vray que j'ay entiérement perdu le deſſein » de réfuter cette Philoſophie. Car je vois qu'elle eſt ſi ab- » ſolument & ſi clairement détruite par le ſeul établiſſement » de la mienne, qu'il n'eſt pas beſoin d'autre réfutation. Mais » je n'ay pas jugé à propos d'en rien écrire à ceux que vous » ſçavez *, ny de leur rien promettre là-deſſus, à cauſe que » je pourray peut-être changer de deſſein, s'ils m'en donnent » occaſion.

Tom. 3. des lettr. pag. 118.

*Du Feuïllant.

* Aux Jéſuites.

Tom. 2. pag. 284.

Mais nonobſtant la priére que M. Deſcartes avoit faite au Pére Merſenne dés le commencement de l'année de ne luy point envoyer d'autres objections que celles qui regar, deroient ſes Méditations Métaphyſiques, ce Pére ne pût s'empêcher de luy communiquer les remarques que M. Hobbes avoit faites ſur ſa Dioptrique, ny Monſieur Deſcartes luy refuſer la ſatisfaction de répondre à ſon ami. Quoique la choſe eût été concertée aux Minimes de la Place Royale, on feignit néanmoins que M. Hobbes avoit écrit d'Angleterre & addreſſé ſes remarques au P. Merſenne, qui les avoit fait tenir à M. Deſcartes par la voye de M. de Zuytlichem. M. Hobbes débutoit dans ſon Ecrit par un commencement qui ne regardoit point la Dioptrique de M. Deſcartes. » Il y parloit de Dieu & de l'Ame comme » de *choſes corporelles*. Il y diſcouroit ſur ſon *Eſprit interne* qu'il » établiſſoit comme le principe de toutes choſes, & il y traitoit » beaucoup d'autres ſujets qui ne touchoient nullement M. » Deſcartes. Car encore qu'il prétendît que la *Matiére ſubtile* de celuy-cy fût la même choſe que ſon *Eſprit interne*, l'une n'étoit nullement reconnoiſſable dans l'autre. Prémiérement parce que M. Hobbes vouloit que ſon *Eſprit interne* fût la cauſe de la dureté, au lieu que la *Matiére ſubtile* de M. Deſcartes eſt plûtôt la cauſe de la molleſſe. Enſuite parce

Tom. 3. des lettr. pag. 119 ou 122.

Spiritus intus alens, & mens infuſa per artus molem agitans ſeſeque ingenti corpore miſcens.

ce qu'il n'étoit pas aisé de comprendre par quel moyen cét *Esprit interne*, qui de sa nature devoit être trés-mobile, pouvoit être si bien renfermé dans les corps durs qu'il n'en pût jamais sortir : ny comment il se glissoit & entroit dans les corps moûs lorsqu'ils deviennent durs. 1641.

Sans s'engager à la discussion de cette opinion de M. Hobbes, il se réduisit à éxaminer seulement les raisons par lesquelles il tâchoit de réfuter sa Dioptrique dans la suite de son Ecrit, qui étoit dressé en forme de lettre Latine écrite au P. Mersenne. Il fit sa réponse en même langue, & l'addressa au même Pére. M. Hobbes y fit une longue réplique qui fut envoyée à M. Descartes dés le septiéme de Février. Mais tout le commerce de cette paisible dispute résidoit dans le Pére Mersenne qui en étoit le centre, sans que M. Descartes & M. Hobbes se parlassent ou s'écrivissent immédiatement. M. Hobbes traitant M. Descartes avec beaucoup de respect & de retenuë tâcha de défendre son *Esprit interne* : & ajoûtant que par cét *Esprit interne* il n'entendoit autre chose qu'un *corps subtil & fluide*, il crut se justifier par là d'avoir dit que son *Esprit interne* étoit la même chose que la *Matiére subtile* de M. Descartes, ne voyant pas, disoit-il, la différence qu'il y a entre un corps subtil & une matiére subtile. Il répondit aussi aux difficultez que M. Descartes trouvoit dans le reste de son hypothése. Pag. 117. ou 137. du 3. tom.

Le Pére Mersenne qui n'avoit envoyé d'abord qu'une partie de l'Ecrit de M. Hobbes à M. Descartes luy envoya le reste avec cette replique. Ce qui obligea M. Descartes à une nouvelle réponse pour ce reste, parce qu'il sçut que quelques personnes assez habiles tenoient pour de vrayes & légitimes démonstrations ce qui étoit contenu dans cét Ecrit, quoique cela fût contraire à ce qu'il avoit publié touchant les réfractions. C'est tout ce qu'il put obtenir de son génie pour celuy de M. Hobbes dont il se lassa en peu de têms. Au lieu de répondre au dernier Ecrit, c'est-à-dire à la réplique de M. Hobbes, il écrivit au Pére Mersenne pour luy marquer les raisons qu'il avoit de rompre de bonne heure tout commerce avec ce Philosophe, afin de pouvoir le conserver au nombre de ces amis du commun qui s'estiment de Pag. 149. ou 153. ibid. Pag. 157. & suiv.

1641. loin & qui s'aiment sans commnication. Il luy manda de nouveau l'opinion qu'il avoit de cét Esprit qu'il jugeoit opiniâtre & dangereux même dans sa singularité, quoiqu'il ne fût pas doüé d'une grande justesse ny d'une grande force pour le raisonnement. Mais afin que M. Hobbes ne crût pas l'avoir épuisé en réponses, & qu'il ne prît pas son silence pour une impuissance, il envoya au Pére Mersenne les réponses toutes dressées à son dernier Ecrit. Il pria ce Pére que si le Philosophe Anglois étoit dans une semblable pensée, il débitât, comme de son chef, ces réponses qu'il luy envoyoit, sans qu'il parût en aucune maniére qu'elles luy fussent venuës de plus loin que du couvent des Minimes de Paris.

CHAPITRE IV.

Histoire des quatriémes objections faites sur les Méditations de M. Descartes par M. Arnaud Docteur de Sorbonne. Qualitez de l'esprit & des connoissances de ce Docteur. Estime que M. Descartes fait de ses objections. Efforts qu'il fait pour y répondre. Ressemblance de la Philosophie de M. Descartes avec celle de S. Augustin. Utilité des objections de M. Arnaud pour corriger les Méditations de M. Descartes. Difficulté sur la maniére d'expliquer la Transsubstantiation. M. Descartes & M. Arnaud se sont peu connus depuis. Ouvrages divers de M. des Argues estimez de M. Descartes.

PEndant que le mois de Février se consumoit en objections & en réponses sur les Méditations & sur la Dioptrique entre M. Hobbes & M. Descartes, le P. Mersenne avoit eu soin de communiquer diverses copies des Méditations à plusieurs Docteurs de la Faculté de Théologie pour les convier à éxaminer l'ouvrage, & à luy donner leurs corrections ou leurs objections pour M. Descartes. Mais soit qu'ils l'approuvassent entiérement, soit qu'ils le méprisassent, soit enfin qu'ils ne l'entendissent point, il ne se trouva personne dans tout ce grand & vénérable corps qui voulût s'ériger en censeur de M. Descartes, si l'on en excepte un

un jeune Docteur ou Licencié de Sorbonne, qui ayant lû autrefois les Essais de la Méthode de M. Descartes avec plaisir, avoit acquiescé au desir du Pére Mersenne avec l'espérance de retrouver le même plaisir dans la lecture des Méditations. 1641.

Ce Docteur étoit le célébre Monsieur *Arnaud* que l'on croid encore aujourd'huy plein de vie, & qui par cette considération doit nous dispenser de parler de luy. Il n'étoit encore alors âgé que de vingt-huit ans & de quelques mois: & M. Descartes malgré tout son discernement auroit été trompé par ses objections sur ses Méditations, comme il l'avoit été dix-huit mois auparavant sur l'âge de M. Pascal par son Traité des Coniques, si le Pére Mersenne n'y avoit pourvû en le prévenant. M. Arnaud n'ayant pû obtenir de ce Pére qu'il liroit les Méditations gratuitement, se crut obligé de faire deux personnages dans l'éxamen qu'on demandoit de luy. Il parut d'abord en Philosophe pour luy représenter les principales difficultez qu'on pourroit luy objecter touchant les deux grandes questions de la nature de l'Esprit humain, & de l'éxistence de Dieu. Il fit ensuite la fonction d'un Théologien pour marquer à M. Descartes les choses qu'il jugeoit capables de choquer les oreilles accoûtumées aux expressions ordinaires de la Théologie, ou qu'il ne jugeoit point assez conformes au langage des Catholiques touchant quelques dogmes particuliers.

On dit qu'il est né en 1612. le 6. de Février.

M. Descartes n'avoit pas encore eu d'adversaire plus raisonnable ny plus habile que ce jeune Docteur, qui non content de s'être approfondi dans toutes sortes de connoissances, faisoit encore régner un esprit parfaitement géométrique dans tous ses raisonnemens. Mais au lieu de perdre le têms à l'admirer, il mit toute son application à luy répondre. Ce qui luy donna d'autant plus d'éxercice qu'il avoit à satisfaire un esprit auquel il ne luy étoit pas possible d'imposer ou de donner le change, & qu'il s'agissoit de soudre en même têms des difficultez trés-solides & trés-subtilement proposées. Il écrivit au Pére Mersenne pour luy marquer qu'il n'auroit pû souhaiter un éxaminateur de son livre plus clairvoyant & plus officieux. Qu'il en avoit été traité avec tant de douceur & d'honnesteté, qu'il ne pouvoit presque s'imaginer

M. Arnaud n'avoit pas encore le bonnet de Docteur, qu'il ne prit qu'en 1642.

Epist. prælimin. ad resposs.

1641. giner que ce fût un adversaire qui eût voulu écrire contre luy : mais qu'il avoit éxaminé ce qu'il avoit combattu avec tant de soin, qu'il espéroit que rien ne luy seroit échappé ; & que ses maniéres vives & pénétrantes à pousser les choses ausquelles il ne pouvoit accorder son approbation luy faisoient croire qu'il n'avoit point eû la complaisance de luy rien dissimuler. Aussi témoignoit-il être moins touché de la qualité de ses objections qu'il n'étoit réjoüy de voir qu'elles fussent en si petit nombre, & qu'un esprit raisonnable ne pût y en ajouter davantage qui fussent bonnes. Il envoya au même Pére sa Réponse à ces objections le jour de Pâque de l'an 1641. Elle commençoit par un remercîment à M. Arnaud pour deux bons offices qu'il luy avoit rendus en écrivant contre luy. Le prémier étoit d'avoir proposé les raisons de son livre, de telle maniére qu'il sembloit avoir eû peur que les autres ne les trouvassent pas assez fortes & convaincantes. L'autre étoit de l'avoir fortifié d'un grand secours en le munissant de l'autorité de S. Augustin. En effet, la prémiére chose que M. Arnaud prétendoit avoir trouvée dans ces Méditations Métaphysiques qui luy parût digne de remarque étoit de voir que M. Descartes établît pour fondement & pour prémier principe de toute sa Philosophie, ce qu'avant luy S. Augustin avoit pris pour la base & le soutien de la sienne.

Lettr. MS. de Desc. de l'an 1641.

Sc. *je pense donc je suis.* lib. 2. de libero arbitr. cap. 3. & lib. 11. cap. 26. de Civ. Dei.

M. Descartes ayant considéré long-têms la force des argumens de M. Arnaud touchant la Philosophie, jugea qu'aprés avoir tâché de résoudre ceux qui regardoient la *nature de l'Esprit humain,* il devoit changer de méthode, craignant de ne pouvoir pas résister à la force de ceux qu'il luy avoit proposez touchant l'*éxistence de Dieu.* C'est pourquoy au lieu de se mettre en devoir de soutenir ses efforts comme il avoit fait jusques-là, il voulut imiter ceux qui ont à se défendre contre un adversaire qui a l'avantage : & il ne s'étudia plus qu'à éviter adroitement ses coups plûtôt que de s'opposer directement à leur violence. Il reconnut de bonne foy que tout ce que M. Arnaud luy objectoit concernant l'éxistence de Dieu pouvoit luy être accordé de la maniére qu'il l'entendoit, & qu'il l'avoit expliqué. Mais ayant pris les mêmes choses dans un autre sens que M. Arnaud lorsqu'il les avoit

écrites,

écrites, il se contenta de faire voir que ce sens pouvoit être favorablement reçû, & regardé comme véritable aussi bien que celuy de M. Arnaud. 1641.

Quand M. Descartes en fut venu à la réponse qu'il avoit à faire aux difficultez qui pouvoient arrêter les Théologiens, il déclara » qu'il s'étoit opposé aux *prémiéres* raisons de M. Arnaud [1]; qu'il avoit tâché de parer les *secondes* [2]; mais qu'il donnoit entiérement les mains aux *troisiémes*, excepté la derniére qui concernoit l'Eucharistie. Il entreprit donc de répondre à cette derniére difficulté, jugeant que s'il venoit about de satisfaire M. Arnaud sur ce point, il luy seroit aisé de contenter tous les esprits raisonnables. On ne peut nier qu'il ne s'en soit acquité avec beaucoup de subtilité & de vray-semblance. De sorte que tant qu'on disputera dans les Ecoles de la maniére dont le Corps de J. C. existe au S. Sacrement, & qu'on voudra l'expliquer par les maximes de la Physique, on aura sujet de beaucoup espérer du succés des efforts que feront les Cartésiens pour expliquer cette maniére d'éxister sur les principes de leur Maître. Aussi M. Descartes ne desespéroit-il pas de voir venir le têms auquel l'opinion de nos Scholastiques qui admet des *Accidens réels* seroit rejettée par les Théologiens comme *peu sure en la Foy, contraire à la Raison*, & *tout-à-fait incompréhensible*: & que la sienne seroit reçûë en sa place comme *certaine* & *indubitable*.

1. *De Mente humanâ.*
2. *Deo.*

M. Arnaud avoit donné à M. Descartes divers avis également importans & judicieux pour aller audevant des chicanes qu'on pouvoit appréhender de la part des esprits malintentionnez. M. Descartes, non content d'en témoigner publiquement sa reconnoissance, voulut faire voir encore des fruits de la déférence qu'il avoit pour son jugement, & de l'estime qu'il faisoit de ses conseils. Il récrivit donc au Pére Mersenne pour luy envoyer, séparément de sa réponse, les endroits que M. Arnaud jugeoit à propos de retoucher & de changer dans ses Méditations. Il pria ce Pére de faire mettre ces additions ou corrections dans le texte même de son ouvrage, mais séparées par des crochets par maniére de parenthéses, afin de montrer la docilité qu'il avoit pour les avis d'autruy, sans prétendre s'en attribuer la gloire, & d'éxciter par une générosité si modeste tous ses éxaminateurs, & ses

Respons. ad 4. object.

Tom. 3. des lett. pag. 596. 597.

1641. ſes adverſaires mêmes à luy donner de ſemblables avis dans l'eſpérance d'une juſtice ſemblable.

Pag. 600. ibid. Mais en luy envoyant ſa réponſe aux objections de Monſieur Arnaud il retint le dernier feüillet où il expliquoit la Tranſſubſtantiation ſuivant ſes principes, parcequ'il deſiroit lire les Conciles ſur ce ſujet avant que de le luy envoyer pour le joindre au reſte. Mais aprés avoir lû ce qu'il ſouhaitoit, il ajouta quelque choſe à ce dernier feüillet que le P. Merſenne jugea à propos de retrancher dans l'édition, craignant que cela ne fit naître quelque obſtacle à l'approbation des Docteurs. M. Deſcartes ſouhaitoit que M. Arnaud vît ſa réponſe, afin qu'il en jugeât, & qu'il pût luy communiquer ſes repliques, ou luy donner de nouveaux avis. Mais la choſe n'alla point plus loin, & l'on prétend que M. Arnaud témoigna être ſatisfait de M. Deſcartes ſur tous les points qu'il luy avoit objectez, ſans en excepter même celuy de l'Euchariſtie, où il l'avoit le plus embarraſſé. C'eſt au moins ce que nous pouvons avancer ſur la foy du Pére Merſenne contre ceux qui veulent encore aujourd'huy douter de la vérité de cette circonſtance. Voicy les termes auſquels ce Pére en écrivit quelque têms aprés au Miniſtre Voetius ennemy de Monſieur Deſcartes. » Je demanday derniérement, dit-il, à l'Auteur des quatriémes objections qui eſt eſtimé l'un des plus ſubtils Philoſophes, & l'un des plus grands Théologiens de cette Faculté, s'il n'avoit rien à repartir aux réponſes qui luy avoient été faites par M. Deſcartes. Il me répondit que non, & qu'il ſe tenoit pleinement ſatisfait. Il m'ajouta même qu'il avoit enſeigné & publiquement ſoutenu la même Philoſophie; qu'elle avoit été fortement combatuë en pleine aſſemblée par pluſieurs ſçavans hommes, mais qu'elle n'avoit pû être abbatuë ny même ébranlée.

(Tom. 1. des lettr. pag. 198.)

(Lettr. de Merſ. à Voet. au 2. tom. des lettr. de Deſcartes.)

M. Deſcartes ayant appris quelle étoit la diſpoſition de M. Arnaud s'en forma un préjugé pour ſa Philoſophie d'autant plus avantageux qu'il le jugeoit moins capable d'erreur dans ſes connoiſſances, ou de diſſimulation dans ſa conduite. Il ne fit point difficulté de mander depuis aux Péres de l'Oratoire que tout jeune Docteur que fut M. Arnaud, il ne laiſſoit pas d'eſtimer plus ſon jugement que *celuy d'une moitié des Anciens* de toute la Faculté.

(Tom. 1. des lettr. p. 480.)

De

De toutes les objections qui se firent contre les Méditations de Monsieur Descartes, il ne s'en trouva point à qui le Public fit plus d'honneur qu'à celles de ce Docteur: & Monsieur Descartes les jugeant préférables à toutes les autres ne fut point honteux de s'en faire honneur de son côté comme d'un nouvel appuy pour sa Philosophie. Il ne tint pas à luy qu'il n'entretint cette habitude naissante avec un amy de cette conséquence. Mais Monsieur Arnaud quoy que grand Philosophe & grand Géometre avoit dés-lors tellement dévoüé son têms à la Théologie & à tout ce qui touchoit immédiatement la Religion, qu'il ne luy en restoit presque plus pour les éxercices des sciences humaines. M. Desc. se contenta donc de l'honorer & de l'aimer sans communication. Il en donna des marques trois ans apres écrivant à l'Abbé Picot sur les chagrins que luy donnoient les procez que les Théologiens Protestans luy avoient suscitez à Utrecht & à Groningue. » La disgrace de M. Arnaud, dit-il, me touche davantage que les miennes. Car je le conte au nombre « de ceux qui me veulent du bien : & je crains au contraire que « ses ennemis ne soient aussi pour la plûpart les miens. Toutes- « fois je ne sçay point encore le sujet de mécontentement qu'il « peut leur avoir donné: & je me console sur ce que mes écrits ne « touchent ny de prés ny de loin la Théologie, & que je ne crois « pas qu'ils y puissent trouver aucun prétexte pour me blâmer. «

1641.

Lettr. MSS. de Descartes à Clerselier, du 10 d'Avril 1645.

Lettr. MSS. à Picot du 1. Avril 1644.

Troubles sur le livre de la Fréq. Comm.

Néanmoins l'indifférence de M. Arnaud pour l'entretien d'un commerce de lettres avec M. Descartes n'alla point jusqu'à se refuser la satisfaction de luy donner aux occasions des témoignages de son estime. Ayant sçu que M. Descartes étoit à Paris durant l'Eté de l'an 1644, il ne put s'empécher de l'envoyer visiter par un jeune Ecclésiastique de ses * Amis, & de luy faire offrir ses services. Il luy fit même proposer quelque nouvelle difficulté sur sa maniére d'expliquer la Transsubstantiation selon ses principes, mais plûtôt pour donner matiére au jeune Ecclésiastique d'un entretien avec ce grand homme, que pour avoir de luy aucune réponse, dont il eût besoin sur la difficulté proposée. L'Ecclésiastique rendit conte de sa visite à M. Arnaud avec les complimens de M. Descartes: mais il ne parla presque que de la surprise où il avoit été, non seulement de trouver un Philosophe trés-ac-

* M. Wallon de Beaupuis.

1641. ceſſible & trés-affable, mais encore de voir un ſi grand génie dans une ſimplicité & une taciturnité toute extraordinaire.

Tom. 2. des lettr. pag. 281.

Pour revenir au livre des Méditations Métaphyſiques, nous avons vû que M. Deſcartes avoit fait prier M. des Argues de vouloir être du nombre de ſes juges. Mais il ſe contenta d'en être le lecteur & l'approbateur. Au lieu de ſon jugement, il fit tenir à M. Deſcartes par le P. Merſenne un papier qui ſelon toutes les apparences contenoit le projet ou une portion du livre *de la maniére de poſer l'eſſieu aux Cadrans ſolaires*, qu'il publia quelque têms aprés. M. Deſcartes le lut avec plaiſir, & trouva que l'invention en étoit fort belle, & d'autant plus ingénieuſe qu'elle étoit plus ſimple. Elle étoit parfaitement conforme à la théorie, mais il luy fit donner pour réüſſir plus ſurement dans la pratique un expédient plus commode que celuy qu'il avoit inventé. M. des Argues luy avoit fait en même têms préſent d'un nouveau livre de ſa compoſition touchant la maniére de couper les pierres à bâtir. Le livre parut ſous le titre de *la Pratique du trait*, *&* *Preuves pour la coupe des pierres dans l'Architecture*. M. Deſcartes le parcourut ſur le champ, & il ne différa de l'étudier, que parcequ'il n'en avoit pas encore reçû les figures qui étoient de la gravûre d'Abraham Boſſe. Il en fit remercier l'Auteur par le Pére Merſenne, à qui il donna en même têms commiſſion de luy faire ſçavoir ce que M. des Argues diſoit avoir trouvé touchant l'Algébre, afin qu'il pût juger en peu de mots de ce que ce pouvoit être. M. Deſcartes avoit le goût aſſez difficile: mais ſoit que l'amitié l'aveuglât, ſoit que M. des Argues fût un trés-habile homme, il avoit coutume de loüer tout ce qu'il voyoit de luy, & il l'eſtimoit avec d'autant plus de raiſon, qu'il voyoit que M. des Argues faiſoit ſervir ſes connoiſſances à l'utilité publique de la vie plûtôt qu'à la vaine ſatisfaction de nôtre curioſité. Son génie luy fit encore produire d'autres ouvrages dans la ſuite des têms, & M. Deſcartes en fut toujours partagé des prémiers. De ce nombre furent le livre de la *Perſpective*, & celuy de la maniére de *graver en taille douce à l'eau forte*. M. des Argues ne fit plus rien aprés la mort de M. Deſcartes, auquel il survéquit de plus d'onze ans, étant prés de trois ans plus âgé que luy

Pag. 290. ibid.

Ces deux ouvrages de M. des Argues ne furent publics qu'en 1643. chez des Hayes ruë de la Harpe.

Lettr. MſS. à Merſenne en Décembre 1643.

luy. Il avoit préféré la vie retirée à celle de la Cour dés le vivant de son amy ; & il passa le reste de ses jours à méditer sur les Mathématiques, & à cultiver le bien qu'il avoit à Condrieu dans le Lyonnois. 1641.

CHAPITRE V.

*Histoire des cinquiémes Objections faites par M. Gassendi venu nouvellement de sa province pour l'Assemblée du Clergé à Mante, & pour s'établir à Paris. Origine de l'animosité & de la jalousie de M. Gassendi contre M. Descartes. Jugement de M. Descartes sur la Dissertation que M. Gassendi avoit faite autrefois des Parhèlies de Rome. Douceur & modération de M. Gassendi. Son adresse & sa dissimulation envers M. Descartes. Sincérité choquante de celuy-cy dans la réponse à ses Objections. Broüillerie de ces deux amis entretenuë & augmentée dans la suite par quelques esprits inquiets. Histoire des sixiémes objections. Edition des Méditations. Modestie de M. Descartes sur le titre de ses réponses. Réfléxion sur les approbations du livre mis long-tèms aprés à l'*Index. *Objections de Huelnerus venuës apres coup. Eloges des Méditations de M. Descartes, & de la Méthode d'Acontius par cet Huelnerus.*

LE nombre des objections contre les Méditations Métaphysiques n'augmentoit pas autant que M. Descartes témoignoit le souhaiter : & l'industrie du P. Mersenne ne réüssissoit pas comme il l'avoit espéré d'abord à luy susciter des censeurs qui fussent capables d'en faire, ou qui en eussent la volonté. Il semble que la Providence voulut tirer l'un & l'autre d'inquiétude en faisant venir M. Gassendi de Provence à Paris, où elle luy destinoit un établissement par des voyes toutes opposées à celles par où elle avoit conduit M. Descartes. Elle avoit fait passer celuy-cy du grand monde dans une solitude pour cultiver la Philosophie : & elle tiroit celuy-là d'un coin de province pour le produire en public sur le prémier théatre du royaume. Etant arrivé à Paris le 9 de Février de l'an 1641, il ne manqua point de rendre visite au Pére Mersenne qui étoit l'un des principaux amis qu'il

Gassend. epistolar. pag. 103 tom. 6. oper.

1641. qu'il eût dans la ville. Le Pére cherchant à le régaler, n'eût point de nouveauté plus importante à luy communiquer que le manuscrit des Méditations de M. Descartes: mais il ne luy en proposa la lecture que comme une faveur qui ne s'accordoit qu'à ceux qui s'engageoient à la reconnoître par des objections contre l'ouvrage. M. Gassendi voulut bien acheter cette satisfaction à ce prix-là: mais il demanda six semaines de terme au Pére pour pouvoir s'acquiter de sa dette. L'occasion principale de son voyage à Paris étoit une affaire qu'il vouloit faire terminer à l'Assemblée du Clergé qui devoit se tenir à Mante en Vexin: & il falloit partir le XXIII de Février pour être présent à l'ouverture de l'Assemblée qui devoit se faire le XXV. Dés le prémier jour son affaire touchant la députation de sa province avoit été proposée par les soins de divers Prélats à qui il l'avoit fait recommander par plusieurs de ses amis. On luy donna des Commissaires de l'un & de l'autre ordre du Clergé pour l'éxaminer. M. l'Archevêque de Toulouse qui en étoit le prémier, & qui connoissoit le mérite & l'humeur de M. Gassendi la fit régler au plûtôt, pour le délivrer des embarras des affaires civiles par un accommodement avec sa Partie, qui le rétablissoit dans le repos nécessaire à ses études. Il partit de Mante dés le second jour de Mars; & dés qu'il fut de retour à Paris, il manda ses livres & ses papiers de Digne pour travailler, non seulement à l'édition de la vie de M. de Peiresc qu'il avoit composée quelque têms auparavant, mais encore à la réfutation qu'il méditoit des Méditations de M. Descartes.

Pag. 103. & 104. ibid.

Pag. 104. col. 1. & 2. epist. Gass.

L'amitié qui avoit uni ces deux grands hommes jusqu'alors n'étoit jamais montée jusqu'au degré où les amis ne sont plus en état de découvrir ou de se reprocher leurs défauts quand ils y sont arrivez. Telle qu'elle étoit dans les commencemens de leur connoissance, M. Descartes l'avoit toûjours conservée dans une situation égale: mais il n'en étoit plus de même du côté de M. Gassendi depuis l'édition du traité des Météores de M. Descartes. M. Gassendi étoit un homme charmant pour le commerce de la vie. Il étoit grand distributeur d'éloges à l'égard de toutes sortes de gens de Lettres, si l'on en excepte les Péripatéticiens, ou les sectateurs d'Aristote qui étoient devenus l'objet de ses inimitiez. Mais il

Depuis l'an 1637.

il n'avoit pû se mettre au nombre des Sçavans sans en contracter l'humeur. Il avoit appris d'eux, & sur tout des Humanistes ou Philologues, à répandre l'encens avec une libéralité intéressée, dans l'intention d'en recevoir réciproquement : & s'il n'avoit point la maladie des Poëtes, qui est de vouloir être loüé, il sembloit être atteint un peu de celle des Grammairiens, qui est de vouloir être cité dans les écrits des autres. 1641.

Il en avoit donné quelque marque lors qu'on vid paroître les Essais de la Philosophie de M. Descartes. Celuy de ces Essais qui revenoit le plus au genre de ses études étoit le traité des Météores, où M. Descartes n'avoit pas oublié le Phénoméne des Parhélies ou faux soleils qui avoient paru à Rome, & dont l'observation avoit été envoyée en France par le Cardinal Barberin. M. Gassendi trouva qu'il n'y étoit pas cité, & regarda le silence de M. Descartes comme une injustice, par rapport à la créance où il étoit que M. Descartes n'avoit eû communication de cette observation que par son canal, & qu'il n'avoit pû ignorer une Dissertation qu'il en avoit faite, & qu'il avoit addressée à M. Reneri leur ami commun. M. Descartes qui avoit abandonné ce genre d'érudition qui ne s'acquiert que par la lecture des Auteurs, & qui faisoit profession de n'écrire que sur ses propres méditations, ne pouvoit point par conséquent s'assujettir à la citation des autres. Mais s'il eût pû prévoir la délicatesse de M. Gassendi sur ce point, il n'eût eû garde sans doute de luy refuser une si légére satisfaction pour conserver son amitié. Quand le Pére Mersenne luy eût fait connoître la faute que son ignorance luy avoit fait commettre, il ne put s'empêcher d'admirer la modération qu'avoit euë M. Gassendi de retenir son ressentiment pendant plus de trois ans, jugeant qu'il ne se seroit peut-être pas encore expliqué si-tôt sur son mécontentement, si la vûë de ses Méditations Métaphysiques ne l'en avoit fait souvenir. Mais d'un autre côté il ne put comprendre comment un homme qui faisoit profession de ne jamais s'émouvoir contre ceux même qui luy en donnoient sujet, s'étoit rendu sensible à une bagatelle sans aucun sujet. C'est ce qu'il fit connoître au P. Mersenne vers le commencement du mois d'Avril en luy marquant

Voyez cy-dessus au livre 3. chap. 4. de cette vie.

1641. quant le peu de cas qu'il faisoit de sa Dissertation & de celle de Schickard Mathématicien de Tubingue sur le Phénoméne des Parhélies. » Je vous assûre, dit-il au Pére, qu'il » n'y a pas un seul mot de raisonnement dans le livret Allemand de Guill. Schickard qui fût à mon usage, non plus » que dans la Lettre ou *Dissertation* Latine que M. Gassendi a écrite à M. Reneri sur ce même Phénoméne. Mais » celuy-cy a tort s'il s'offense de ce que j'ay tâché d'écrire la » vérité d'une chose dont il avoit auparavant écrit des chiméres : où s'il a crû que je devois le citer en ce lieu-là, où je » n'ay pas eû de luy une seule chose, sinon que c'est de ses » mains que l'observation du Phénoméne de Rome qui est à » la fin de mes Météores est venuë à M. Reneri, & delà à » moy, comme par les mains des messagers & sans qu'il y ait » rien contribué. J'aurois crû luy faire plus de tort, si j'avois » averti les lecteurs qu'il a écrit de ce Phénoméne, que je n'ay » fait de m'en taire.

Tom. 2. des lettr. pag. 296.

V. le dernier Disc. des Météores.

Cette mauvaise disposition de l'esprit de M. Gassendi accompagnée d'une jalousie secréte que la réputation ou les desseins de M. Descartes avoient fait naître en luy, fut un préservatif excellent contre sa douceur naturelle, qui auroit été à craindre dans ses objections contre les Méditations, où M. Descartes avoit besoin de toute la sévérité des plus habiles censeurs. Il n'oublia rien pour se bien acquiter de la réfutation qu'il avoit entreprise. La diligence qu'il y apporta fut si extraordinaire que dés le troisiéme jour de May il manda au Comte d'Alais, depuis Duc d'Angoulesme Gouverneur de Provence & son patron particulier, qu'il étoit déja vers la fin de son examen. Le travail dura néanmoins jusqu'au XIV. du mois, auquel reprenant la complaisance qu'il avoit tâché de suspendre dans tout son Ecrit, il finit par une protestation que son unique dessein en écrivant contre M. Descartes n'avoit été que de s'entretenir dans l'honneur de son amitié, qu'il prétendoit se conserver inviolablement. Il ajoûta que s'il luy étoit échapé quelque chose qui parût trop dur ou avancé d'une maniére inconsidérée, il le désavoüoit sur l'heure, & consentoit que tout ce qui pourroit déplaire à M. Descartes fût rayé de son Ecrit.

Pag. 106. & 107. Epist. Gassend.

Ses

Ses honnêtetez ne se bornérent pas à une si belle fin : il voulut encore écrire dés le lendemain une lettre particuliére à M. Descartes, qui jusques-là n'en avoit jamais reçû de luy, & qui ne luy avoit jamais écrit. La lettre étoit pléne d'éloges, non seulement pour l'esprit de M. Descartes, mais pour l'ouvrage même qu'il avoit entrepris de censurer, en luy marquant que la grandeur du sujet, la force des pensées, & la pureté de la diction luy avoient plû extraordinairement. Il le félicita même du grand succés avec lequel il travailloit à l'avancement de la véritable science. Mais ce qu'il ajoûta ensuite touchant le prétendu déplaisir qu'il avoit de l'obligation que le P. Mersenne luy avoit imposée de luy envoyer ses doutes & ses scrupules ; touchant sa prétenduë incapacité ; touchant la foiblesse de ses raisonnemens & l'inutilité de ses réfléxions, étoit le fruit d'une dissimulation si fine & si approchante de la modestie, que plusieurs ne firent point difficulté de la préférer à la sincérité simple & austére de M. Descartes, & d'improuver la droiture choquante avec laquelle celuy-cy jugea à propos de luy répondre.

1641.

Ce langage affecté de M. Gassendi n'étoit que pour M. Descartes. Il en avoit un autre pour ceux avec lesquels il traitoit sans dissimulation, tels qu'étoient les Ministres M. Daillé en France & M. Rivet en Hollande, ses amis particuliers. Il ne fut pas honteux d'avoüer à ce dernier qu'*il n'avoit examiné de si prés la métaphysique de M. Descartes que parce qu'il avoit reçû de luy quelque mal-honnêteté*. Il faut laisser à d'autres la commission de concilier M. Gassendi parlant de M. Descartes avec M. Gassendi parlant à M. Descartes, sans arrêter le lecteur sur la consideration d'un motif si peu digne d'un Prêtre Catholique & d'un homme qui affectoit de passer pour le plus doux des Sçavans.

Quod Metaphysicam Viri paulò studiosius disquisierim, factum ideo fuit quòd ille in me se gessisset præter decorum. Pag. 217. epist. col. 2. initio.

Mais quoique la vengeance de M. Gassendi fût sans fondement & trés-injuste en elle-même, elle ne laissa pas d'être utile à M. Descartes, qui reçût son écrit par la voye du P. Mersenne sous le titre de *Disquisitio Métaphysica seu Dubitationes*, &c. Il y répondit d'une maniére moins affectée sans doute que n'avoit été celle de Monsieur Gassendi, dont le stile luy parut trés-beau & trés-agréable, quoiqu'il voulût se persuader qu'il avoit moins employé les raisons d'un Philosophe

Le P. Mersenne l'envoya en Hollande le 16. de May 1641.

1641. Philosophe pour réfuter ses opinions, que les artifices d'un Orateur pour les éluder. Mais on ne peut nier que le desir de ménager davantage son Adversaire, l'empêcha de soûtenir le caractére de sa simplicité ordinaire. Car s'étant mis en tête de faire répondre l'*Esprit* à la *Chair*, comme si c'étoient deux personnages qu'il eût voulu introduire sur le théâtre, il donna lieu à M. Gassendi de se reconnoître sous celuy de la *Chair*, malgré la précaution qu'il avoit prise pour luy ôter cette pensée dés le commencement de sa réponse.

V. la fin de sa réponse.

» Ce fut en vain qu'aprés avoir levé le masque à la fin il voulut faire les éloges de M. Gassendi comme d'un parfait & subtil Philosophe ; comme d'un personnage autant recommandable pour l'intégrité de ses mœurs & la candeur de son esprit, que pour la profondeur & la subtilité de sa doctrine. En vain protesta-t'il que son amitié luy seroit toûjours tréschére, & qu'il tâcheroit de la mériter de plus en plus. En vain luy témoigna-t'il la joye & la reconnoissance qu'il avoit pour son beau discours, dans lequel nonobstant sa longueur & son éxactitude, il n'avoit apporté aucune raison qui eût pû détruire les siennes. M. Gassendi ne parut pas entiérement content de ce langage, autant qu'on peut le conjecturer par les plaintes qu'il en fit à M. le Comte d'Alais, & il s'imagina que M. Descartes avoit voulu payer ses complimens en espéces semblables. Il luy en fit une querelle sérieuse, que quelques-uns de ses amis & quelques esprits broüillons eurent grand soin d'entretenir par de faux rapports & des médisances qui détruisirent une partie de la charité que ces deux Philosophes chrêtiens se devoient l'un à l'autre. Nous parlerons de la réplique de M. Gassendi en son lieu. Il suffit de dire maintenant qu'il n'y eut que sa Disquisition avec la Réponse de M. Descartes qui entra dans la prémiére édition des Méditations sous le titre de *cinquiémes objections*. Mais sur quelques plaintes que M. Gassendi fit au P. Mersenne touchant cette réponse, M. Descartes sans en vouloir rien rabatre se crut obligé de récrire au Pére en ces termes. » Il me semble que M. Gassendi seroit fort injuste, dit-il, s'il s'offensoit de la réponse que je luy ai faite. » Car j'ay eu soin de ne luy rendre que la pareille, tant à ses » complimens qu'à ses attaques, quoiqu'il ait eû l'avantage

Epistol. Gass. pag. 111, 112. tom. 6. oper.

Tom. 2. des lettr. pag. 98.

sur

fur moy, en ce que j'ay toûjours oüy dire que le prémier coup « 1641.
en vaut deux : de sorte que quand je luy aurois rendu le «
double, je ne l'aurois que justement payé. Il se peut faire qu'il «
soit touché de mes réponses, à cause qu'il y reconnoît la Vé- «
rité : mais pour moy, je ne l'ay point été de ses objections «
pour une raison toute contraire. Si cela est, ce n'est point «
ma faute. «

Cependant le Pére Mersenne ramassoit tout ce qu'il pouvoit obtenir d'objections dans Paris & dans les provinces, & les envoyoit à M. Descartes à mesure qu'il les recevoit, outre celles qu'il tâchoit de former luy-même par une étude reïtérée de ses Méditations. M. Descartes les voyant de diverses piéces & de compositions différentes tâcha de leur donner quelque ordre, & les transcrivit toutes de sa main en la maniére qu'elles pouvoient le plus commodément être jointes ensemble. Il les renvoya ensuite avec la réponse qu'il y fit. Le Pére Mersenne leur donna pour titre en Latin *sixiémes Objections faites par divers Théologiens, Philosophes & Géométres*. En quoy il éxécuta ponctuellement la priére qui luy en avoit été faite par M. Descartes, qui avoit recommandé principalement de laisser pour inscription à ses réponses, *Responsia ad objectiones*, plûtôt que d'y mettre celuy de *Solutiones objectionum*, afin, disoit-il, de laisser juger au lecteur si ses réponses en contenoient les solutions ou non. Car, ajoûta-t'il, il faut laisser mettre *Solutiones* à ceux qui n'en donnent que de fausses : comme font ordinairement ceux qui ne sont pas nobles, & qui se vantent le plus de l'être.

Tom 2. des lettr. pag. 197.

Tom. 3. des lettr. pag. 599, 600.

Le P. Mersenne croyant n'avoir plus rien à attendre, passa le privilége du livre au Libraire par procuration de M. Descartes, & fit expédier l'édition qui ne parut achevée que le 28 jour d'Août de l'an 1641. Mais au lieu de se contenter de faire marquer au bas de la prémiére feüille que le livre paroissoit avec l'*approbation des Docteurs* comme avec *le privilége du Roy*, nous souhaiterions aujourd'huy qu'il eût fait mettre une copie de ces approbations en bonne forme, comme il a eû soin de n'y pas omettre l'extrait du privilége. Ny les approbations, ny le privilége n'ont pas empêché que le livre des Méditations avec les Objections n'ait été mis *vingt-deux ans* aprés à l'*Index* de Rome par les

Le 2. d'Août 1641.

Ann. 1663.

S*. soins

1641.

ſoins & l'induſtrie du Pére Fabri, avec la reſtriction de la clémence ordinaire des Juges de la Congrégation ſelon la formule *donec corrigatur*, dont l'éxécution eſt remiſe aux calendes Grecques.

Tom. 2. des lettr. pag. 165. & pag. 211.

Le Pére Merſenne ſe contenta d'envoyer trente ou quarante exemplaires en Hollande, comme M. Deſcartes l'en avoit prié. Il diſtribua les autres ſur le pied des libéralitez qui s'étoient pratiquées dans la diſtribution des Eſſais : mais M. Deſcartes luy recommanda ſur tout de ne pas oublier M. le Cardinal de Bagné qui luy faiſoit l'honneur de ſe ſouvenir toûjours de luy.

V. pag. 211. où l'on void qu'ils s'écrivoient encore.

Lettr. du 19/29 Août 1641. de Huelnérus à Merſenne MS.

Peu de jours aprés la publication du livre, ce Pére reçût quelques objections nouvelles de la part d'un ſçavant Cartéſien nommé le ſieur *Huelner*, qui luy manda qu'il luy en auroit envoyé un plus grand nombre s'il ne s'étoit rencontré dans pluſieurs réfléxions avec l'Auteur des ſecondes Objections, & avec M. Gaſſendi Auteur des cinquiémes qu'il trouvoit trés-exactes. Il ne les envoya point dans le deſſein de les rendre publiques; mais de faire connoître ſeulement le reſpect & l'eſtime qu'il avoit pour M. Deſcartes. Il témoignoit goûter ſur toutes choſes la méthode avec laquelle il avoit traité ſon ſujet; il en admiroit les propriétez, & relevoit les avantages qu'elle avoit ſur celle des Ecoles ordinaires. Mais ſur tout il eſtimoit ſon jugement, & les raiſons pour leſquelles il avoit préféré la méthode *analytique* ou de réſolution, à la méthode *ſynthétique* ou de compoſition, tant pour enſeigner que pour démontrer. Il n'avoit encore trouvé rien de ſemblable juſques-là hors le petit livre *de la Méthode* composé par Jacques Acontius, qui outre cét excellent traité, avoit encore donné un bel eſſay de la Méthode analytique dans ſon livre des *Stratagémes de Satan*, qu'il conſeille de lire à tous ceux qui aiment la paix de l'Egliſe, quoique Acontius n'y ſoit pas exempt des préjugez de ſa Communion, & qu'il ait eu intention d'y favoriſer ceux de ſon parti.

CHAP.

CHAPITRE VI.

Voetius est fait Recteur de l'Université d'Utrecht. Regius craignant pour la Philosophie de M. Descartes & pour luy-même, luy fait sa cour & luy rend toutes sortes de soumissions. Il luy donne ses Théses à corriger par déférence. L'éclat de ces Théses luy fait reprendre sa mauvaise volonté contre luy & contre M. Descartes. Régius choque les autres Professeurs mal à propos. Il envoye ses Théses à corriger à M. Descartes, & luy demande les secours nécessaires pour mettre ses dogmes hors d'atteinte. Voetius reçoit réponse aux sollicitations qu'il avoit faites auprés du P. Mersenne pour le faire écrire contre M. Descartes. Grands éloges de la Philosophie de M. Descartes conforme à la doctrine de S. Augustin & utile à la Religion. Pratiques de Voetius contre Regius qu'il veut faire déclarer hérétique. Théses de Voetius contre les opinions de Régius & de M. Descartes.

TAndis que M. Descartes étoit occupé de ses réponses aux objections que l'on faisoit à ses Méditations Métaphysiques, le Ministre Voetius Professeur en Théologie fortifioit de plus en plus le parti qu'il avoit commencé à soulever dans l'Université d'Utrecht contre sa Philosophie. Jusques-là il n'avoit agi que par des bruits odieux qu'il avoit fait semer parmi le peuple, & par divers libelles qu'il avoit eû soin de faire glisser auprés de ceux qu'il avoit jugé capables de prévention. Mais il procura un grand renfort à sa faction, lors que par un effet de ses intrigues il se vid élevé au Rectorat de l'Université le XVI de Mars 1641, & revêtu de presque toute l'autorité qui étoit nécessaire pour l'éxécution de ses desseins sur M. Descartes. M. Regius prévoyant que les efforts du nouveau Recteur devoient tomber sur luy chercha tous les moyens de le gagner, ou du moins de prévenir les effets de sa mauvaise volonté. Il alla d'abord le féliciter de son Rectorat, & luy offrir ses soumissions. L'ayant mis en belle humeur par ses complimens, il crut luy faire sa cour en luy proposant de signaler son

Epist. ad P. Dinet. art. 16.

1641. Rectorat par quelque action éclatante pour laquelle il luy offroit ses services. Il voulut luy persuader qu'il avoit conçû un dessein trés propre à cela, sans luy dire encore néanmoins que ce dessein n'étoit autre que celuy de publier sa Philosophie nouvelle avec l'approbation de l'Université en corps. Voetius qui n'étoit point accoûtumé à rejetter les occasions d'acquerir de la gloire, crut que Regius vouloit effectivement luy en présenter une belle ; & sur la proposition que luy fit celuy-cy d'opter pour cét effet entre un livre à imprimer & une thése publique à soûtenir, le Recteur choisit l'expédient de la thése : & souhaita seulement que ses questions se renfermassent le plus qu'il seroit possible dans les bornes de la Médecine, pour ne point donner de jalousie aux Professeurs de Philosophie. M. Regius profita de ces dispositions pour obtenir encore autre chose, alléguant pour flater plus agréablement Voetius que l'autorité du Recteur retiendroit toûjours aisément les autres Professeurs dans le devoir ; & que d'ailleurs il le prioit de se souvenir qu'il étoit aussi Professeur en Philosophie pour les leçons problématiques & les paradoxes de Physique, qu'il enseignoit extraordinairement dans l'Université aprés les leçons de Médecine par ordre du Magistrat. Le Recteur charmé de la déférence & des honnêtetez de M. Regius, qui luy avoit apporté ses théses à corriger, se contenta d'y faire quelques remarques pour sauver l'honneur de la Philosophie ancienne : & non content de souffrir qu'il laissât ses paradoxes ou nouvelles opinions dans ses théses par maniére de corollaires ou d'additions aux opinions reçûës de l'Ecole, il luy permit encore de mettre le nom de M. Descartes à la tête de ces théses.

Narrat. historic. Acad. pag. 17, 18.

Lettr. 14. de Regius MS. à Desc.

Tom. 1. des lettr. de Desc. pag. 391.

La prémiére dispute publique de ces théses se fit le XVII jour d'Avril de l'an 1641. M. Regius y présidoit ; & celuy qui la soûtenoit sous luy étoit le jeune Monsieur *de Raey*, qui s'est rendu depuis fort célébre par ses écrits & son sçavoir, & qui est encore aujourd'huy au nombre des vivans. L'habileté du Président & du Répondant à faire triompher les opinions nouvelles fit bien-tôt repentir Voetius de toutes ses condescendances. Il prit sujet d'un tumulte & de quelques sifflemens que les Professeurs Péripatéticiens firent faire

Epist. Cart. ad P. Dinet. num. 17.

faire à leurs écoliers dans la sale contre M. Regius, pour reprendre les desseins qu'il avoit eus avant son Rectorat de luy faire perdre sa chaire, & de le chasser de l'Université. 1641.

Item Narrat. hist. Acad. pag. 23. 19.

M. Regius pour défendre ses sentimens contre la médisance & les vers satyriques de ses envieux jugea à propos de faire imprimer une exposition simple de cette prémiére dispute. Il en écrivit le xxi d'Avril à M. Descartes pour l'informer de toutes choses, & pour luy marquer que ces oppositions ne servoient qu'à luy augmenter le courage avec lequel il espéroit soûtenir les efforts des adversaires de leur Philosophie commune. Mais pour luy faire sentir les besoins qu'il avoit de son secours, il luy donna avis que la plus grande partie de l'Université se soulevoit contre luy par les pratiques de Voetius, qui prétendoit employer le crédit de son Rectorat à la ruine du Cartésianisme. Il luy exagéra sur tout la fierté du jeune Voetius Maître-és-Arts, qui ne manquoit pas d'esprit, mais que l'autorité de son pére sembloit avoir rendu insolent dans les accusations fausses & ridicules dont il avoit prétendu le charger.

Lettr. 14. MS. de Reg.

Il lui envoya en même têms la suite des théses qu'il devoit encore faire le v jour de May, avec les remarques que le Recteur y avoit faites avant que de les lui passer. M. Descartes ne trouva rien de trop déraisonnable dans les remarques du Recteur. Mais s'étant crû obligé de se rendre à la priére que M. Regius lui faisoit d'éxaminer ses théses à toute rigueur, il y corrigea diverses choses qu'il auroit été fâché qu'on pût lui attribuer. Car on croyoit déja tout communément dans le païs que M. Regius n'avoit point d'autres opinions que celles de M. Descartes. De sorte que le monde n'étant plus en état de se défaire de cette pensée, il étoit important que M. Descartes ne passât rien à M. Regius qu'il ne voulût bien adopter, & dont il ne pût avantageusement entreprendre la défense. Il commençoit dés-lors à remarquer des semences d'erreur dans ce que M. Regius imaginoit de sa tête, & sur tout en ce qui concerne l'Ame raisonnable: mais il étoit encore le maître de son esprit, & il n'avoit aucun sujet de se plaindre de sa docilité & de sa soûmission. Il ne lui étoit pas aussi facile de le faire

Tom. 1. des lettr. de Desc. Pag. 395.

1641. entrer dans les voyes de la douceur & de la modération à l'égard de ceux qu'il vouloit réfuter, comme il a paru par des leçons d'honnêteté & de modestie qu'il fut obligé de luy donner de têms en têms au sujet de Waleus homme de mérite aimant la paix, de Silvius, de Primerosius, & de Voetius même.

Les secondes Théses soutenuës le 5 de May n'eurent pas moins d'éclat que les prémiéres, & elles ne firent pas moins de peine aux Professeurs de Philosophie, de Médecine & de Mathématique, ausquels Voetius voulut persuader que Regius avoit juré la ruïne de la Philosophie qu'ils professoient, & qu'il sappoit les fondemens de leurs connoissances. Aprés les disputes de Physiologie, il en eût d'autres dans le cours de l'été touchant les opérations de l'Esprit; touchant les Passions de l'Ame, la Substance, la Quantité, le Mouvement; & sur les principales questions de Médecine. Mais ses Théses quoyque corrigées par M. Descartes, à qui il ne donna pas peu d'éxercice pendant tout le reste de l'année 1641, ne servirent qu'à augmenter la jalousie qu'on avoit de sa réputation, & à aigrir les esprits des autres Professeurs qui étoient déja mal disposez pour luy. De sorte qu'on prit une résolution sérieuse de s'opposer aux progrez de ses nouveautez, & d'en faire la cause commune de l'Université contre luy & Monsieur Descartes. Le Recteur Voetius, qui avoit été long-têms retenu extérieurement par les soumissions que luy avoit renduës M. Regius en luy faisant éxaminer & approuver ses Théses de la maniére qu'il avoit toujours jugé à propos, leva enfin le masque: & se déclara le chef de ses adversaires, sous prétexte que dans quelques articles de ses derniéres Théses, qu'il n'avoit pas crû nécessaire de luy faire éxaminer pour leur peu de conséquence, il s'étoit glissé quelque légére expression qui n'étoit pas conforme au langage ordinaire des Ecoles.

Lettr. 14. Mſ. de Reg.

Tom. 1. des lettr. de Descart. pag. 396, 397, 398, 399, &c. Lettr. 15. Mſ. de Reg.

Epist. ad celeberr. Voet. pag. 28. & 31.

Voetius avant que de se déterminer à la déclaration d'une guerre ouverte contre M. Descartes avoit espéré de voir sortir des mains du Pére Mersenne un livre qu'il l'avoit prié l'année précédente d'écrire contre luy, pour le faire déclarer athée, impie & libertin. Mais l'impatience de voir les fruits de ses sollicitations luy ayant fait renouveller ses instan-

ces

ces sur ce sujet aprés onze ou douze mois de fausse confiance, il obligea enfin le P. Mersenne à luy expliquer les raisons de son silence, & du refus qu'il luy avoit fait de se rendre le ministre de sa passion. Il est vray, dit ce Pére à Voetius, que vous m'avez excité il y a un an à prendre la plume contre la Philosophie de Monsieur Descartes: mais voyant que les matiéres & les autres sécours que vous m'aviez promis de la part de vos amis & de la vôtre n'étoient point venus aprés tant de têms, j'avois lieu de croire que vous aviez quitté les armes, & que vous vous étiez entiérement défait de cét esprit de contention que vous faisiez paroître contre M. Descartes. Néanmoins ayant appris depuis peu que vous aviez dessein de composer vous-même un livre entier pour combattre cette nouvelle maniére de philosopher, & que vous répandiez le bruit que dans peu de jours l'on me verroit pareillement m'élever contre elle: j'ay crû devoir vous donner avis de ce que je pense sur ce sujet.

1641.

Cette letr. est à la tête du 2. vol. des Lettr. de M. Desc.

Je vous avouë que j'avois toujours eû une grande idée de sa Philosophie: mais depuis que j'ay vû ses Méditations avec les réponses faites aux objections qui luy avoient été proposées, j'ay crû que Dieu avoit versé dans ce grand homme des lumiéres toutes particuliéres pour nous découvrir les véritez naturelles. J'ay été surpris qu'un homme qui n'a pas étudié en Théologie ait répondu si solidement sur des points trés-importans de nôtre Religion. Je l'ay trouvé si conforme à l'esprit & à la doctrine de S. Augustin, que je remarque presque les mêmes choses dans les écrits de l'un & de l'autre. L'esprit de M. Descartes se soutient si bien dans toutes ses réponses; il est si ferme sur ses Principes; outre cela il est si chrétien, & il inspire si doucement l'amour de Dieu, que je ne puis pas me persuader que cette Philosophie ne tourne pas un jour au bien & à l'ornement de la vraye Religion.

Aprés avoir vû cét excellent Géométre soutenir, comme il fait, que cette doctrine ne peut être contestée par celuy qui l'a une fois bien comprise, & convaincre par ses raisons tous ceux qui ont tâché de luy resister, je me suis confirmé dans la pensée, que cette Philosophie, ou pour mieux dire cette maniére de philosopher étoit la véritable, & que par

sa

1641. » ſa propre lumiére elle ſe feroit jour avec le têms à travers » des nuages que l'envie & l'ignorance pourront luy oppoſer.

C'eſt à-dire les Principes.

» Attendons, Monſieur, qu'il ait mis cette Philoſophie au » jour: autrement nous aurions mauvaiſe grace de vouloir por- » ter nôtre jugement d'une choſe que nous ne connoiſſons » point. Pour moy je puis juger ſur ce que j'ay déja vû de » luy juſqu'icy, qu'il n'avance rien qui ne s'accorde avec Platon » & Ariſtote, pourvû qu'ils ſoient bien entendus, & à quoy » S. Auguſtin ne pût ſouſcrire : de ſorte que plus un homme » ſera ſçavant dans la doctrine de S. Auguſtin, plus ſera-t-il » diſpoſé à embraſſer la Philoſophie de M. Deſcartes. D'ail- » leurs, tous les écrits particuliers que j'ay vûs de luy, & où » il réſout pluſieurs queſtions de Philoſophie & de Géomé- » trie, m'ont laiſſé une ſi haute eſtime de la ſubtilité & de la » ſublimité de ſon eſprit, que j'ay peine à croire que jamais » perſonne ait eû une ſi grande connoiſſance des choſes na- » turelles. Pour vous, Monſieur, je ne puis comprendre com- » ment vous pouvez vous réſoudre à combattre ſa Philoſo- » phie ſans l'avoir vûë. Quoy qu'il en ſoit, j'ay grand deſir de » voir vôtre ouvrage; & ſi j'y trouve quelque choſe de vray, » ſoyez perſuadé que je l'embraſſeray malgré l'attache que » j'ay à ſes principes.

Le Pére Merſenne, au lieu d'adreſſer cette Réponſe à Voetius, l'envoya toute ouverte à M. Deſcartes, laiſſant à ſa diſcrétion le pouvoir d'en faire ce qu'il jugeroit à propos: & M. Deſcartes aprés l'avoir lûë & fermée eut la fidélité de l'envoyer luy-même à Voetius ſans y avoir touché. Mais les choſes étoient alors tellement aigries, que Voetius n'étoit plus en état de profiter des remontrances du P. Merſenne. Il avoit pris le parti d'attaquer M. Deſcartes par deux endroits, prémiérement par la diſpute en oppoſant ſes théſes à celles de Regius, & enſuite par la plume en réfutant ſes Ecrits.

Tom. 3. des lettr. pag. 5.

Les moyens que l'on prit par la voye des théſes parurent les plus promts pour s'oppoſer aux progrez de la nouvelle Philoſophie: outre que M. Regius donnoit plus de priſe ſur elle de ſon côté, ſoit par l'indiſcrétion qu'il avoit d'attaquer les autres Profeſſeurs contre l'intention de Monſieur Deſcartes, ſoit par le zéle inconſidéré qui le faiſoit aller trop

trop loin dans quelques-unes des opinions qu'il avançoit quelquefois dans la chaleur de la dispute, où M. Descartes n'étoit pas pour le retenir. Voetius comme Recteur & comme son adversaire engagea Stratenus Professeur en Médecine, & Ravensperger Professeur en Mathématiques, à réfuter dans leurs théses des mois de Novembre & Décembre ces nouvelles opinions, en établissant celles qui avoient toujours été communément reçûës dans les écoles. Pour luy il se reserva le soin d'attaquer dans ses théses de Théologie ce qu'il jugeoit être préjudiciable à la Religion dans ce qu'il appelloit *paradoxes* de Regius.

1641.

Narrat. hist. pag. 19, 20, 21, 24, 25, 26.

Touchant la circulation & autres questions en Oct. Nov. & Dec. de 1641.

Comme les derniéres théses de ce Médecin étoient remplies de diverses questions qui n'avoient point de rapport ny de liaison entr'elles, & qu'elles étoient plûtôt selon la fantaisie de ceux qui les soutenoient que de celuy qui y présidoit : quelqu'un des Soutenans avoit mis inconsidérément dans une de leurs assertions, *Que de l'union de l'Ame & du Corps, il ne se faisoit pas un être de soy, mais seulement par accident*, appellant être par accident tout ce qui étoit composé de deux substances tout-à-fait différentes ; sans nier pour cela l'union substantielle par laquelle l'Ame est jointe avec le Corps, ny cette aptitude ou inclination naturelle que l'une & l'autre de ces parties ont pour cette union. C'est ce qui paroissoit en ce qu'on avoit ajouté dans la suite de l'assertion, *que ces substances s'appelloient imparfaites par rapport au composé qui résultoit de leur union.* Ces expressions, à dire vray, parurent un peu dures à M. Descartes qui auroit souhaité que M. Regius eût eû le loisir de l'en consulter pour les ôter ou les adoucir. Mais quoique dans le fonds elles ne parussent d'aucune importance, & qu'elles ne marquassent même rien qui fût différent de l'opinion commune, il suffit à M. Voetius qu'elles ne fussent pas conformes au langage ordinaire de l'École, pour déclarer M. Regius hérétique, & faire procéder à sa déposition. Ce fut en vain que M. Regius tenta de l'appaiser par ses soumissions comme auparavant. Il eût beau s'excuser sur ce que cette maniére de parler n'étoit pas de luy, mais de Gorlæus, dans les écrits duquel il l'avoit prise telle qu'elle se trouvoit insérée dans sa dispute. Voetius fit ordonner au nom de la Faculté de Théo-

Soutenuës le VIII. de Déc. 1641.

Epist. Cartes. ad P. Dinet. num. 18.

Ex mente & corpore non fit unum per se sed per accidens.

Substantia incompleta ratione compositi, quod ex earum unione oritur.

Tom. 3. des lett. pag. 6.

Epist. Cart. ad Dinet. pag. 180. 181.

Narrat. hist. Acad. Traject. pag. 23, 24.

1641. logie, c'est-à-dire, de luy-même, de ses deux collégues Dematius & Mainard Schotanus, & des Ministres Pasteurs de la ville, que les étudians en Théologie s'abstiendroient des leçons de M. Regius comme de dogmes pernicieux à la Réligion.

Narrat. hist. pag. 17, 18, & suiv.

Peu de jours aprés, le même Voetius fit imprimer des théses ausquelles il ajouta trois Corollaires comme de la part de la Faculté Théologique, pour servir d'avertissement & d'instruction à tous les Etudians contre certains Novateurs ou Auteurs de paradoxes, qui choquoient les véritez établies dans l'Ecriture Sainte. Les trois Corollaires étoient.

Ens & unum per accidens.

1. *L'opinion de l'athée Taurellus & de David Gorlæus qui enseignent que l'Homme composé de l'Ame & du Corps est un Etre par accident, & non de soy-même, est absurde & erronée.*

2. *Le mouvement de la Terre introduit par Képler & les autres est opposé directement & évidemment à l'autorité de l'Ecriture Sainte : & il ne convient nullement avec les raisons de la lumiére naturelle que la Philosophie a enseignées jusqu'icy.*

3. *La Philosophie qui rejette les Formes substantielles des choses avec leurs facultez propres & spécifiques, ou leurs qualitez actives, & conséquemment les natures distinctes & spécifiques des choses, telle que Taurellus, Gorlæus, & Basson, ont táché de l'introduire de nos jours, ne peut point s'accorder avec la Physique de Moïse, ny avec tout ce que nous enseigne l'Ecriture. Cette Philosophie est dangereuse, favorable au Scepticisme, propre à détruire nôtre créance touchant l'Ame raisonnable, la procession des personnes divines dans la Trinité, l'Incarnation de Iesus-Christ, le péché originel, les miracles, les prophéties, la grace de nôtre régénération, & la possession réelle des Démons.*

Ces corollaires suivis d'une appendice, avec les théses Théologiques sur le Jubilé Romain devoient être publiquement soutenus les XVIII, XXIII, & XXIV jours de Décembre. Mais le dessein de Voetius étoit de les faire signer par avance aux autres Professeurs en Théologie, & même à tous les Théologiens qui étoient Ministres ou Prédicateurs : & de députer ensuite quelques-uns de ses collégues vers le Magistrat, pour luy donner avis que le Médecin, c'est-à-dire M. Regius, auroit été condamné d'hérésie par un Consistoire ou un Concile Ecclésiastique, & mis au rang de Taurellus & Gorlæus ; & que par ce moyen le Magistrat ne pût se

Lettr. 15. de Reg. Ms.

1641.

se dispenser honnêtement de l'ôter de la chaire. M. Regius ayant eû vent de ce qui se tramoit contre luy, alla promptement avertir M. Vander-Hoolck l'un des Consuls qui le protégeoit, & qui étoit amy intime de M. Descartes. Le Consul manda aussi-tôt le Libraire qui imprimoit les Théses & se fit apporter les Corollaires. Il fit venir en même têms le Recteur de Voetius qui devoit présider à ces théses ; luy ordonna de corriger les Corollaires ; d'en ôter le titre, & ce qui pourroit intéresser la réputation de M. Regius ; & de ne pas abuser publiquement du nom & de l'autorité de la Faculté de Théologie pour satisfaire sa passion particuliére. Voetius parut assez étourdy de cét ordre qui luy fut donné le XVI de Décembre, & fort à propos pour M. Regius. Car le lendemain qui étoit la veille de son action publique, il fit assembler la Faculté pour luy communiquer l'ordre qu'il avoit reçû, & pour luy faire part du mauvais succés qu'avoit eû le projet que les Théologiens avoient pris pour faire condamner d'hérésie M. Regius, qui de son côté se présenta à l'Assemblée, pour assurer la Faculté qu'il n'avoit jamais eû intention de toucher à la Théologie ny d'en blesser les maximes.

Narrat. hist. Acad. Traj. pag. 30, 31, 32.

Epist. ad P. Dinet. n. 18. & 19.

On réforma donc les Corollaires ; on ôta de leur titre le nom de la Faculté Théologique ; & on corrigea ce qui pouvoit regarder personnellement M. Regius, & M. Descartes. Mais comme les endroits des théses, où l'un & l'autre étoient nommez ou désignez par leurs écrits ou leurs opinions, étoient déja imprimez, la précaution du Consul fut inutile pour ce point : & Voetius se crût fort heureux d'avoir ce prétexte pour couvrir sa dés-obéïssance & sa mauvaise volonté.

Les théses furent soutenuës le XVIII de Décembre pour la prémiére dispute, continuées durant les deux jours qui précédoient la fête de Noël. Le Répondant, qui étoit le sieur Lambert Vanden *Vvaterlaet* *, s'y signala autant que son Président, par la chaleur qu'on y fit paroître contre les opinions nouvelles, soutenuës avec une ardeur égale par les Opposans, qui étoient presque tous écoliers de M. Regius.

* Gemerthanus.

Epist. 15. Reg. Ms. ad Cart. & Epist. Cart. ad P. Dinet.

Le Président trouvant qu'on n'y parloit pas assez de Monsieur Descartes chercha sur la fin de la dispute quelque

1641. question trés-difficile, pour embarrasser l'un de ces Opposans dans la réponse, sans avoir néanmoins intention de l'écouter favorablement. C'est pourquoy voyant que l'Opposant se mettoit en devoir de le satisfaire sur la question par des réponses conformes aux Principes de la Philosophie nouvelle, il l'interrompit brusquement pour dire que ceux qui ne s'accommodoient pas de la maniére ordinaire de philosopher en attendoient une autre de M. Descartes, comme les Juifs attendent leur Elie qui doit leur apprendre toute vérité.

CHAPITRE VII.

Regius prend le party de se défendre contre les théses de Voetius par la plume, plûtôt que par la dispute. M. Descartes l'exhorte plûtôt au silence; luy fait quelques remontrances sur sa conduite passée; luy donne divers avis pour l'avenir. M. Regius luy envoye le projet de sa Réponse à Voetius pour la corriger. M. Descartes ne la trouve point bonne. Il le porte à rétracter de bonne foy ce qu'il avoit avancé mal à propos, & à prendre les voyes de douceur & de modestie dans sa Réponse, dont il luy trace le modéle, & dont il luy fournit les matiéres. Troubles causez par l'édition de cette Réponse. On en ordonne la suppression. Decret des Magistrats, & jugement des Professeurs de l'Université pour défendre à M. Regius d'enseigner la Philosophie de M. Descartes, qui conseille à M. Regius d'y acquiescer. Libelles de Voetius.

VOetius parut triompher de la Philosophie nouvelle pendant les trois jours, suivant les constitutions scholastiques établies dans les colléges touchant l'issuë des théses. Mais M. Regius prévoyant que s'il ne disoit mot, plusieurs le croiroient sérieusement vaincu : & d'un autre côté, s'il entreprenoit de se défendre par des disputes publiques, on ne manqueroit pas de luy étouffer la voix par des huées, des sifflemens, & des battemens de mains, comme on avoit fait à ses derniéres théses du VIII de Décembre, prit le party de répondre par écrit aux théses de Voetius. Il en écrivit à M. Descartes le 24 jour de Janvier de l'année suivante

Narrat. hist. Acad. p. 22.
Epist. Cart. ad P. Dinet. num. 17.

vante

vante pour l'informer de tout ce qui s'étoit passé, & luy demander avis sur l'avenir. Il luy marqua combien les esprits s'aigrissoient contre luy, & comment le party de Voetius se fortifioit de jour en jour: ajoutant que M. le Consul Vander-Hoolck leur protecteur étoit d'avis qu'il gardât le silence, ou qu'il calât la voile en traitant Voetius & les autres Professeurs avec le plus de douceur & de respect qu'il luy seroit possible. Il luy envoya en même têms la Reponse qu'il avoit préparée contre les théses de Voetius, afin qu'il l'examinât avec le même droit qu'il avoit sur ses autres écrits.

1642.

Lettr. 15. MS. de Reg.

Dans le même têms, M. le Colonel Alphonse qui s'étoit trouvé à Utrecht pendant ces troubles; qui avoit lû & éxaminé les écrits de M. Régius avec soin; qui l'avoit beaucoup servi auprés des Magistrats, & qui avoit attiré toute la jeune noblesse du païs à des conférences particuliéres qu'il faisoit de la Physique, étoit allé voir M. Descartes à Eyndégeest prés de Leyde, où il s'étoit retiré depuis le mois de Mars 1641. Il l'entretint de tout ce qui s'étoit passé à Utrecht beaucoup mieux que ne fit la lettre de Regius: & ils se trouvérent tous deux de même avis que M. Vander-Hoolck. Aprés que ce sage & prudent ami l'eût quitté, il récrivit à M. Régius pour luy faire une douce remontrance sur sa conduite, & pour luy suggérer les moyens de remédier au mal qu'elle lui avoit attiré.

Tom. 1. des lettr. pag. 401. & suiv.

Il lui témoigna que sa pensée avoit toûjours été qu'il ne falloit point proposer d'opinions nouvelles comme nouvelles; mais qu'en retenant le nom & l'apparence des anciennes, on devoit se contenter d'apporter des raisons nouvelles, & employer les moyens propres à les faire goûter. » Qu'étoit-il « nécessaire, lui dit-il, que vous allassiez rejetter si publiquement « les *Formes substantielles* & les *Qualitez réelles*? Ne vous souveniez « vous pas que j'avois déclaré en termes exprés dans mon Trai- « té des Météores, que je ne les rejettois pas, & que je ne pré- « tendois pas les nier; mais seulement qu'elles ne m'étoient « pas nécessaires pour expliquer ma pensée, & que je pouvois « sans elles faire comprendre mes raisons. Si vous en aviez usé « de même, aucun de vos auditeurs ne se seroit revolté, & « vous ne vous seriez point fait d'adversaires. Mais sans s'amu-

Disc. 1. des Météor. art. 9. pag. 164.

1642. » ser à condamner inutilement le passé, il faut aviser aux moyens » de faire un bon usage de l'avenir. Il ne s'agit plus que de » défendre avec la plus grande modestie qu'il vous sera possi» ble ce qu'il y a de vrai dans ce que vous avez proposé ; » & de corriger sans entêtement ce qui ne paroît point » vrai, ou qui est mal exprimé : étant persuadé qu'il n'est » rien de plus loüable ni de plus digne d'un Philosophe que » l'aveu sincére de ses fautes.

Item pag. 405, 406. tom. 1. des lettr.

Il lui conseilla sur tout de rétracter de bonne foy ce qu'il avoit laissé avancer par un de ses Répondans dans ses théses, *que l'homme est un être par accident* ; & d'avoüer qu'il n'avoit pas bien entendu ce que l'école veut dire par le terme d'*Ens per accidens*, plûtôt que de le vouloir défendre par quelque faux point-d'honneur.

Pag. 402. tom. 1. des lettr.

A l'égard de la réponse qu'il vouloit faire à Voetius & dont il lui avoit envoyé le projet, il luy manda sincérement qu'il n'en approuvoit pas trop le dessein, & qu'il n'en voyoit pas assez l'utilité. Mais que s'il étoit dans la résolution de la faire paroître, il devoit la réformer entiérement ; qu'il y avoit beaucoup de choses dures & choquantes, beaucoup d'expressions impropres & trop hardies, beaucoup de choses étrangéres à son sujet, peu convenables à la conjoncture présente des affaires ; en un mot, qu'il seroit plus court & plus aisé de faire une autre réponse de nouveau que d'entreprendre de corriger celle-là : & qu'encore qu'il fût fort occupé pour lors, il ne feroit pas difficulté de lui donner un jour ou deux de son têms pour luy dresser un modéle de réponse, s'il persistoit dans la résolution d'en faire une.

M. Regius qui croyoit que le projet de réponse qu'il avoit envoyé à M. Descartes étoit un chef-d'œuvre de modération, en ce qu'il s'étoit abstenu d'y parler avec aigreur, & d'y faire mention des corollaires & de l'appendice des théses, fut assez surpris de la maniére dont M. Descartes luy en expliquoit ses sentimens. Il alla trouver incontinent le Consul M. Vander-Hoolck, sous prétexte de luy porter les complimens de M. Descartes : & le consulta sur ce qu'il avoit à faire. M. Vander-Hoolck qui s'étoit trouvé à une délibération faite depuis quelques jours avec les autres Magistrats de la ville pour assoupir les troubles de l'Université, & pour recommander

recommander aux trois Professeurs de Théologie de veiller à la conservation de la Réligion Protestante contre les nouveautez dangereuses, lui parut fort réservé sur son sujet: & il se contenta de luy dire qu'il couroit risque de perdre sa chaire de Professeur. Que selon la situation des affaires, toute réponse seroit mal reçûë ; & qu'il étoit à craindre que les moyens d'honnêteté & de douceur que lui avoit conseillez M. Descartes ne fussent pris pour des railleries. M. Emilius Professeur en Eloquence & en Histoire, à qui M. Regius avoit fait voir son écrit avant que de l'envoyer à M. Descartes, jugeoit pareillement qu'il étoit dangereux de faire une réponse, & que rien n'étoit plus propre que le silence pour calmer l'orage.

1642.

Narrat hist. Acad. Traject. p. 52,53.

Lettr. 16. MS de Reg.

Ces avis ne changérent point la résolution de M. Regius, qui jugea que si sa réponse n'étoit bonne pour le public, elle seroit au moins de quelque utilité pour ses écoliers. Voyant qu'on en parloit déja tout publiquement à Amsterdam & à la Haye, d'où M. de Zuytlichem, M. Rivet, M. Pollot, & d'autres amis & sectateurs de la nouvelle Philosophie avoient déja mandé à Utrecht qu'on leur envoyât cette réponse avec les théses de Voetius, il en écrivit à M. Descartes le 2 de Févrièr, & le supplia qu'à telle fin que ce pût être il voulût la corriger, & la luy renvoyer en l'état qu'il croyoit qu'on pourroit la publier. Il luy proposa en même têms de la faire paroître sous un nom étranger, & de prendre celui de *Hornius* ou Van-Hoorn, qui étoit celui de l'un de ses anciens écoliers demeurant pour lors à Leyde. Enfin il le conjura de considérer que s'il avoit fait quelques fautes dans toutes ses démarches, elles ne venoient que du zéle extraordinaire qu'il avoit pour publier & faire recevoir sa Philosophie; & que ne s'étant attiré la haine des autres Professeurs que pour avoir préféré ses principes à ceux de la Philosophie ancienne, il étoit de la justice & de son intérêt même de ne le point abandonner dans des besoins si pressans.

Pour lui faire paroître l'injustice de Voetius dans une plus grande évidence, il la lui fit considérer dans trois circonstances. Prémiérement, Voetius ayant lû la *Physiologie* de Regius & une partie de sa Physique, que Vander-Hoolck lui avoit conseillé de soumettre à son éxamen pour voir si tout étoit

1642. étoit conforme à l'Ecriture sainte, loin d'y trouver rien à redire, il avoit permis pendant son Rectorat même qu'on en fit des disputes publiques. Secondement, il avoit souffert avant son Rectorat, & encore depuis, que M. Ravensperger soutint publiquement & en sa présence même le mouvement circulaire de la Terre. En troisiéme lieu, ayant appris que la thése où l'on avoit disputé si l'*Homme est un Etre de soy, ou par accident* luy avoit déplû, il étoit allé trouver le lendemain les trois Professeurs en Théologie pour leur faire des excuses, & les assurer qu'il n'avoit eû aucune intention de choquer les véritez Théologiques. D'ailleurs, que la thése avoit été insérée par son Répondant sans sa participation; mais qu'au reste il étoit prêt de réparer cette faute en la maniére qu'ils jugeroient à propos. Les Professeurs avoient regardé la chose tous trois avec assez d'indifférence. Mainard Schotanus s'étoit contenté de dire que la chose n'étoit pas de grande conséquence. Dematius passant outre avoit approuvé même la conduite de Regius en ce point. Et Voetius quoyque déja déclaré contre luy avoit dit seulement qu'il ne vouloit point se mêler de cette affaire. Cependant on avoit vû paroître peu de jours aprés, & contre l'intention même du Magistrat les corollaires injurieux de ses théses, sans parler d'un autre Ecrit dont les corollaires furent suivis sous le titre d'*Appendix ad Corollaria Theologico-Philosophica nuperæ disputationi de Jubileo Romano subjecta, &c.*

Main. Schotanus, Charl. Dematius, Gisb. Voetius.

M. Descartes voyant que M. Regius souhaitoit absolument de faire paroître sa Réponse, crut devoir user de condescendance pour ne pas le rebuter. Il lui dressa un nouveau projet de réponse, rempli de termes obligeans & de loüanges pour Voetius. Il luy fournit des formules d'estime pour les autres, & de modestie pour luy-même. Il lui marqua diverses maniéres insinuantes pour se faire lire avec plaisir, & faire écouter ses raisons. Et sur tout il luy recommanda de se garder de l'air ironique dans le tour qu'il falloit donner aux éloges de ses adversaires. Ce modéle de réponse avec les matiéres, les raisons & les moyens de la remplir, nous est resté parmi ses lettres comme l'un des plus beaux monumens de sa douceur & de sa prudence. Mais quelque raisonnable & quelque honnête que fût cette maniére d'écrire, il ne laissa

Pag. 403. & suiv. du 1. vol. des lettr.

Depuis la pag. 403. jusqu'à 415.

laissa pas d'entrer dans une juste défiance de son succés, sur l'idée qu'il avoit de l'humeur impérieuse & bourruë de Voetius, & de la mauvaise disposition des Professeurs prévenus & animez. C'est pourquoi il ordonna à M. Regius en lui renvoyant son écrit avec le modéle de réponse de ne rien faire sans prendre & suivre l'avis de M. Van-Leuw, & sur tout de M. Emilius leur collégue, dont la prudence & la fidélité lui étoit connuë. M. Vander-Hoolck lui avoit aussi donné le même conseil, lors qu'il reçût ses complimens sur le choix qu'on avoit fait de lui * pour être député de la province d'Utrecht à l'assemblée des Etats Généraux. De sorte que M. Regius ayant enfin arraché le consentement de M. Emilius mit sa réponse sous la presse, d'où elle sortit le XVI de Février, & il en envoya dés le lendemain deux exemplaires à M. Descartes.

1642.

Pag. 414. 415.

* Vander-Hoolck.

Lettr. 17. de Reg. MS.

L'écrit avoit pour titre *Responsio seu Notæ in Appendicem ad Corollaria Theologico-Philosophica*, *&c.* & au jugement de ceux qui l'avoient lû, il ne contenoit rien dont Voetius pût se plaindre à moins que son humilité n'eût été choquée par les qualitez d'*homme sçavant & célébre*, d'*homme de bien & ennemi de la médisance*, que Regius lui avoit données. Mais quoi qu'il n'y fût point maltraitté de paroles, il crut néanmoins que Regius lui avoit fait une injure irrémissible, parce qu'il l'avoit vaincu par le nombre & la force de ses raisons, qui découvroient beaucoup mieux son ignorance & son animosité que n'auroient pû faire des termes de véhémence & d'aigreur. Pour prévenir les suites, il crut qu'il falloit étouffer le livre dans sa naissance : & prenant pour prétexte qu'il avoit été imprimé sans ordre du Magistrat ; que son Imprimeur étoit un Catholique, & son Marchand Libraire un Remontrant ; il convoqua l'assemblée générale de son Université, où il se plaignit de cét écrit comme d'un libelle fait contre lui, contre la dignité Rectorale, contre l'honneur des Professeurs & de toute l'Université par un de ses collégues. Il en demanda la suppression, & en même têms l'extermination de toute cette nouvelle Philosophie qui troubloit le repos de toute l'Université. Plusieurs souscrivirent à cét avis, & trois d'entre eux sçavoir Dematius ou de Maets Professeur en Théologie, Mathæus Professeur en Droit, & Lyræus Pro-

Epist. Cart. ad P. Dinet. art. 21.

Les 18 & 19. de Février 1642.

Narrat. hist. Acad. pag. 53.

Epist. Cart. ad P. Dinet. art. 21.

Epist. 18. MS. Reg. ad Cart.

V* fesseur

1642. fesseur en Humanitez furent députez vers le Magistrat pour lui porter les plaintes de l'assemblée.

Le Magistrat pour les appaiser envoya saisir 130 exemplaires du livre chez le Libraire, qui dés le premier jour en avoit debité 150, & en avoit envoyé ensuite un grand nombre à Amsterdam & à la Haye. De sorte que ce qui resta d'exemplaires devint exorbitamment cher, & fit rechercher le livre comme une chose trés-rare & trés-précieuse. Ces circonstances, loin d'appaiser l'esprit de Voetius selon l'intention du Magistrat, ne servirent qu'à l'irriter, voyant que cette suppression faisoit que le livre de Regius étoit couru avec plus d'empressement qu'auparavant, & qu'il étoit lû avec plus de soin. Il ne songea plus qu'à se vanger également de M. Regius & de M. Descartes : & il assembla presque tous les jours son Université pour prendre de nouvelles délibérations contre la Philosophie de ce dernier, sans qu'il fût permis à M. Regius d'y assister. Le XXI de Février il dressa un Résultat de délibération qu'il fit signer par la plûpart des Professeurs, pour pouvoir être présenté au Senat ou Conseil de la ville au nom de l'assemblée des quatre Facultez, afin qu'on pût obtenir une sentence du Magistrat, tant pour la proscription de la Philosophie nouvelle, que pour la suppression de l'Ecrit de Regius comme d'un libelle injurieux au Recteur de l'Université, & capable de détourner la jeunesse d'aller prendre ses leçons. M. Regius écrivit le V de Mars suivant à M. Descartes pour l'informer du mauvais succés de sa réponse à Voetius, & de tout ce qui se passoit à son desavantage; & pour le prier d'employer son crédit auprés de M. Vander-Hoolck & de ses autres amis pour détourner la tempête qui menaçoit leur Philosophie commune & sa personne particuliére.

Ibid.

Ibid.

M. Descartes au lieu de le plaindre aima mieux le congratuler de la persécution qu'il souffroit pour la Vérité, croyant que tous ces troubles ne lui produiroient que de la gloire. Il lui en écrivit une longue lettre, dans laquelle il lui marquoit toutes les raisons qu'il avoit de ne rien appréhender, & de bien espérer de l'excellence de sa cause. Cependant on délibéra dans le Conseil de la ville d'Utrecht sur la requête des Professeurs de l'Université, qui y avoit été lûë

Pag. 416. du 1. tom. des lettr.

lûë publiquement dés le xxiv de Février : & la résolution prise les jours suivans, on y donna le xv de Mars un decret portant défense à M. Regius de ne plus faire d'autres leçons que celles de la Médecine, & de ne plus tenir de conférences particuliéres. Il étoit permis par le même decret aux Professeurs de l'Université de s'assembler pour porter leur jugement sur le livre de M. Regius. De sorte que Voetius triomphant de cét arrêt convoqua son assemblée dés le xvii du même mois ; & y fit porter, contre toute forme de justice, un jugement qui paroissoit rendu au nom de toute l'Université, mais qu'il avoit minuté seul & prononcé comme Recteur, étant tout à la fois le juge & la partie de M. Regius, qui ne fut ni appellé ni entendu dans ses défenses. Irrégularité, dont le blâme sembloit moins retomber sur les Professeurs de qui on ne devoit exiger autre chose que l'art de bien régenter, que sur les Magistrats qui avoient érigé des Régens en juges sans leur donner en même têms la suffisance & l'intégrité nécessaire pour juger. Il n'y eut que huit Professeurs qui eurent part à ce jugement. Sc. G. Voetius, Ch. Dematius, M. Schotanus, A. Mathæus, G. Stratenus, J. Liræus, Arn. Senguerdius, & Dan. Berckringer, qui prononcérent contre la Réponse de M. Regius à Voetius & contre la Philosophie nouvelle. Les autres furent honteux de suivre la passion de Voetius, mais ils étoient les plus foibles. Il n'y eut que M. Emilius qui forma opposition à ce jugement, & M. Cyprien * Professeur en Droit qui protesta de nullité, voyant que l'on n'alléguoit aucune raison recevable pour rendre ce jugement valide. Il voulut même qu'il fût fait mention de son opposition dans l'acte du jugement, & qu'on le nommât pour n'être point confondu mal à propos avec les auteurs d'une action si peu raisonnable sous le nom général des Professeurs de l'Université.

M. Regius manda toutes ces procédures à M. Descartes le xxxi de Mars 1642 : & lui envoya le decret du Magistrat du xv du même mois, le jugement de ces Professeurs dont nous venons de parler, & les théses de Voetius le fils dressées par son pére. Il lui donna avis en même têms que Voetius avoit suborné un jeune Etudiant pour écrire contre sa réponse ; mais que les sçavans & les honnêtes gens tant d'Utrecht

1642.

Narrat. hist. Acad. pag. 63. 64.

Epist. Cartes. ad celeb. Voet. pag. 166, 167.

Ibid. & Narr. pag. 67.

Son Rectorat finissoit alors.

Lettr. 19. MS. de Reg.

Lettr. 36. MS. de Reg. à desc.

* Cyprianus Regneri qui ne connoissoit point M. Descartes & n'étoit point ami particulier de Regius.

Narrat histor. Lettr. 19. MS. de Reg.

1642.

Pag. 425. tom. 1. des lettr.

que des autres villes de Hollande commençoient à se déclarer contre la conduite de Voetius. M. Descartes lui répondit d'une maniére à lui faire comprendre qu'il falloit plûtôt rire que se mettre en colére des théses du jeune Voetius (qui n'avoit fait que prêter son nom à son pére, parce que Madame Voetius sa mére l'avoit jugé trop jeune pour entrer en lice,) & du jugement de son Université, qui paroissoit être encore dans son enfance aussi bien que le fils de Madame Voetius. Il ne lui tint pas le même discours à l'égard du decret des Magistrats. Il lui fit remarquer que ces Messieurs ne pouvoient en user plus prudemment, ni même avec plus d'indulgence dans la conjoncture présente des affaires, pour se délivrer des importunitez de Voetius & de ses Collégues. Que s'il l'en croyoit, il leur obéïroit à la lettre, & n'enseigneroit rien autre chose que la Médecine selon Hippocrate & Galien. Que s'excusant sur la révocation de son pouvoir à ceux qui lui demanderoient autre chose, il exciteroit une passion plus grande dans les esprits pour ce qu'il enseignoit auparavant, & les animeroit innocemment contre ses adversaires. Qu'il étoit victorieux pourvû qu'il sçût se taire; & qu'il ne pouvoit rentrer dans le combat sans s'exposer à de nouveaux dangers.

C'étoit la raison que les Professeurs alléguérent, pour marquer que les nouveautez de la Philosoph. de Desc. étoient dangereuses à leur Université naissante.

Epist. ad P. Dinet. num. 31.

Le fils de Voetius n'étoit pas si jeune qu'il ne fût déja en âge d'enseigner les autres. Il étoit déja reçû au nombre des Professeurs de l'Université: & l'on peut dire que les théses qui portoient son nom étoient les prémiers essais de sa maîtrise. Elles ne contenoient que ce que son pére avoit déja avancé dans les siennes en faveur des formes substantielles contre M. Regius. Elles furent suivies de la publication d'un autre libelle qui parut vers le mois d'Avril suivant sous le nom de cét Etudiant * qui avoit répondu dans les théses du mois de Décembre, où le Recteur Voetius présidoit. Le titre de ce libelle étoit *Prodromus* *, *sive Examen tutelare orthodoxæ Philosophiæ principiorum.* Pour aller au devant des fâcheuses plaisanteries des railleurs qui sembloient se ranger plus volontiers du côté de M. Regius que de l'autre, on grossit le libelle d'une seconde partie, dans l'intention de défendre encore mieux l'honneur de l'Université & des anciennes opinions. Mais pour le titre de *Prodrome*, Voetius avoit

* Lambert Waterlaet.

* Ce libelle s'est trouvé dans l'inventaire de M. Descartes.

Ibid. num. 32.

avoit deſſein de faire entendre que cét ouvrage n'étoit que l'Avant-coureur d'un autre encore plus important, qu'il méditoit contre la Philoſophie de M. Deſcartes ſous le nom de quelque autre de ſes diſciples. * 1642.

*Schoockius, &c.

Pour ce qui eſt de la réfutation que Voetius avoit entrepriſe contre la Réponſe de M. Regius à ſes théſes par le miniſtére de ſes étudians, l'on peut dire qu'elle échoüa entre les mains d'un Moine renégat, ou fugitif, comme l'appelle M. Regius, pour avoir voulu diſſimuler qu'il en fût l'auteur. Pour éloigner le Public encore davantage de cette penſée, il avoit confié l'écrit à ce Moine pour l'aller faire imprimer à Leyde, afin qu'il parût que Meſſieurs Deſcartes & Regius avoient encore des ennemis ailleurs qu'à Utrecht. L'écrit n'étoit point fort gros tout ſeul: mais pour en faire un juſte volume au goût du Libraire, Voetius avoit donné ordre qu'on imprimât enſemble ſon *Appendice* aux corollaires de ſes théſes du Jubilé, avec la Réponſe que M. Regius y avoit faite, & que l'on réfutoit par cét écrit. De ſorte que le livre devoit être de dix feüilles ſelon la ſupputation de l'Imprimeur, de qui les amis de M. Deſcartes l'avoient appris. Mais le Recteur de l'Univerſité de Leyde qui étoit M. Golius ayant été averti de ce qui ſe paſſoit, ſe transporta incontinent chez l'Imprimeur de cette Réfutation, & fit faire en ſa préſence une information de cette entrepriſe. L'Imprimeur la rejetta toute ſur le Moine, qui ſe trouva heureuſement abſent de l'Imprimerie, & qui prit la fuite pour aller à Utrecht donner avis à Voetius de ce qui étoit arrivé à ſon ouvrage, & lui rendre conte de ſa commiſſion.

Lettr. 25. Mſ. de Regius.

Pag. 425. du 1. tom. des lettr.

Lettr. 20. Mſ. de Reg.

Item. lettr. 25. Mſ.

M. Deſcartes conſidéroit toutes ces pratiques avec trop d'indifférence pour en avertir ſes amis. Mais M. Huyghens ſecond fils de M. de Zuytlichem habile Mathématicien dés-lors, & fort attaché à la Philoſophie de M. Deſcartes à l'éxemple de M. ſon pére, ſe chargea du ſoin d'en informer le Pére Merſenne. Il lui écrivit d'une maniére à lui faire comprendre que l'Ecrit qui portoit le nom de M. Regius étoit de M. Deſcartes. » Par mes derniéres lettres, dit-il, « vous aurez reçû la défenſe de M. Deſcartes ſous le nom de « Regius contre Voetius. Un petit Moine ſuppoſé y fait im- « primer une Réplique que j'aurai ſoin de vous envoyer dés « qu'elle

Lettr. de Chriſt. Huyghens de la Haye le 7. Avril 1642. au 3. tom. des lettr. Mſſ. à Merſenne.

1642. » qu'elle verra le jour. En attendant vous trouverez ici la
» Censure de l'Academie d'Utrecht en grosse lettre, marquant la foiblesse dudit Voetius, & en même têms son pouvoir parmi ses collégues, induits par sa seule autorité à publier une censure si impertinente. *Per sententiam de sententiâ.*

CHAPITRE VIII.

Sentimens favorables des Péres de l'Oratoire pour les Méditations Métaphysiques de M. Descartes. Eloges du Pére de la Barde. Mort du P. Gibieuf. Sentimens favorables des Jésuites pour les mêmes Méditations. Eloge du P. Vatier, & du P. Méland, qui approuvent tout ce qu'il a écrit, & même sa maniére d'expliquer la Transsubstantiation. Le Pére Méland fait un abrégé de ses Méditations, & les met en stile scholastique & intelligible aux esprits les plus médiocres. Le Pére Bourdin fait les septiémes Objections d'une maniére qui met M. Descartes en mauvaise humeur. Il répond à ces objections, & écrit une Dissertation en forme de Lettre au P. Dinet contre le Pére Bourdin & Voetius. Sa réconciliation avec le Pére Bourdin. Seconde édition des Méditations.

Depuis l'édition des Méditations Métaphysiques, Monsieur Descartes faisoit la matiére des conversations sçavantes dans Paris, & dans les provinces du Royaume. Chacun en parloit selon les lumiéres de son esprit, ou selon les mouvemens de son cœur. Mais il en étoit venu peu de nouvelles à M. Descartes pendant l'absence du Pére Mersenne, qui avoit fait un voyage en Italie aux mois d'Octobre & de Novembre. A son retour il luy avoit addressé diverses réponses qu'il avoit faites aux complimens qu'il avoit reçûs de plusieurs Péres de l'Oratoire, dont les principaux étoient les Péres Gibieuf & de la Barde. Il avoit satisfait à quelques difficultez que ce dernier luy avoit proposées, & il avoit appris ensuite que ce Pére s'étoit rendu le défenseur de son livre des Méditations contre ceux qui l'accusoient de mettre tout en doute. Il en écrivit vers le mois de Février de l'an 1642 à un autre Pére de l'Oratoire de ses amis particuliers que

Epist. Hier. Bardi ad Gass. pag. 442. col. 1. tom. 6. op. Gass.

Tom. 3. des lettr. p. 609.

Tom. 2. des lettr. p. 300. 301.

que nous ne connoiſſons pas, mais qui étoit Docteur de Sorbonne comme le Pére Gibieuf. » J'ai aſſez éprouvé, dit-il à ce Pére, combien vous favoriſiez le deſir que j'ai de faire quelque progrez dans la recherche de la Vérité : & le témoignage que vous m'en rendez encore par vos lettres m'oblige extrémement. Je ſuis auſſi trés-obligé au R. Pere de la Barde pour avoir pris la peine de lire mes penſées de Métaphyſique, & m'avoir fait la faveur de les défendre contre ceux qui m'accuſoient de mettre tout en doute. Il a trés-parfaitement pris mon intention : & ſi j'avois pluſieurs protecteurs tels que vous & luy, je ne douterois point que mon parti ne ſe rendît bien-tôt le plus fort. Mais quoyque je n'en aye que fort peu, je ne laiſſe pas d'avoir beaucoup de ſatisfaction de ce que ce ſont les plus grands hommes & les meilleurs eſprits qui goûtent & favoriſent le plus mes opinions. Je me laiſſe aiſément perſuader que ſi le P. Gibieuf eût vécu, il en auroit été des principaux. «

Tom 2. des lettr. pag. 479. 480.

En effet, il perdit un excellent amy, & un bon protecteur de ſa philoſophie à la mort de ce ſçavant homme, qui auroit été celuy d'entre les Théologiens modernes qu'il auroit joint le plus volontiers à S. Thomas ſon principal directeur, s'il avoit jamais pû ſe réſoudre à traiter aucune matiére Théologique.

Pag. 495. du 1. tom.

Les Jéſuites ſembloient être un peu plus partagez que les Péres de l'Oratoire ſur la philoſophie de M. Deſcartes : & la diverſité des opinions étoit grande dans leur Compagnie ſur ſes Méditations Métaphyſiques. Les uns ſe contentoient de goûter ſes principes & ſes raiſonnemens, ou de loüer ſes bonnes intentions & ſes efforts, ſans aller au de-là, comme le Pére Noël, le P. Fournier, le P. J. François, le P. Grand-Amy, le P. Dinet, qui étoit Provincial de France à Paris, le P. Charlet ſon parent, qui étoit Aſſiſtant du Général de la Compagnie à Rome. Le P. Dinet qui avoit été autrefois ſon Préfet à la Fléche, ayant fait un voyage à Rome ſur la fin de la même année * ne manqua point d'entretenir le Pére Charlet du livre de ſes Méditations : & il voulut donner avis au Philoſophe de tout ce qui s'étoit dit de plus obligeant entr'eux à ſon ſujet, par une lettre qu'il lui en écrivit de Rome vers le commencement de l'Avent. M. Deſcartes crut devoir

* 1642.

Lettr. lat. de Deſc. à Merſ. Mſ.

1642. devoir faire part de la joye qu'il en reçût au P. Mersenne, dans le têms des étreines de l'année suivante. Il lui marqua aux termes du P. Dinet l'estime que le P. Charlet faisoit de ses études, & l'affection qu'il avoit pour sa personne ; croyant que ce Pére n'attendoit à se déclarer ouvertement pour sa Philosophie qu'aprés la publication de ses Principes. Quelques autres Péres de la Compagnie ne faisoient point difficulté d'embrasser sa Philosophie, & de s'en déclarer les Sectateurs. De ce nombre étoient le Pére Vatier, & le Pére Mêland. Le Pére Vatier lui étoit connu trés-particuliérement depuis quelques années. Il avoit fort approuvé sa Méthode & les Essais de sa philosophie dés le têms qu'on les avoit vû paroître. Les Méditations ne furent pas moins dans son approbation, autant qu'on peut le conjecturer par les termes ausquels M. Descartes en écrivit au Pére Mersenne. » Pour ce qui est de mes raisons de l'éxistence de Dieu, dit-» il, j'espére qu'elles seront à la fin autant ou plus estimées » qu'aucune autre partie du livre. Le Pére Vatier montre » qu'il en fait état : & il me témoigne autant d'approbation » par ses derniéres lettres *touchant tout ce que j'ai écrit*, que j'en » pourrois souhaiter de personne. De sorte que ce qu'on vous » a dit de lui n'est pas vray-semblable. Ce que l'on avoit dit au P. Mersenne étoit une petite calomnie, suivant laquelle on avoit voulu luy faire croire que le Pére Vatier avoit eû quelque dessein de censurer les écrits de M. Descartes. Le Pére Vatier en ayant eû vent écrivit incontinent à M. Descartes pour le prévenir contre une fausseté si des-obligeante. Le Pére Mersenne le sçût, quoique cette lettre n'eût point passé par ses mains, & il fut curieux de sçavoir de M. Descartes ce qu'elle contenoit, ne jugeant point le P. Vatier capable d'une dissimulation telle qu'auroit été celle de se déclarer Cartésien, & d'écrire en même têms contre Monsieur Descartes. Il reçût la satisfaction qu'il demandoit sur ce point le XVII jour de Mars de l'an 1642 auquel M. Descartes lui écrivit en ces termes. » La Lettre du Pére Va-» tier n'est que pour m'obliger. Car il y témoigne fort être » de mon parti, & il dit qu'il a desavoüé de cœur & de bou-» che ce qu'on avoit fait contre moi. Il ajoute encore ces mots. » *Je ne sçaurois m'empêcher de vous confesser que suivant vos principes*

Lettr. Mſ. du 4. Janvier 1643.

Pag. 527. du tom. 1. & tom. 2. des lettr. p. 552.

Lettr. Mſ. de Desc. à Merſ. du 23. mars 1643.

Tom. 3. des lettr. p. 189, 190.

Pag. 607. du 3. tom.

Termes de la lettr. du P. Vatier à M. Descart.

tipes vous expliquez fort clairement le mystére du saint Sacrement « 1642.
de l'Autel, sans aucune entité d'accidens. Le sujet de sa lettre «
est sur ce qu'il suppose qu'on m'a dit qu'il avoit eû dessein «
de censurer mes écrits ; à quoy je lui répons que je n'en ay «
jamais oüy parler, & que je n'en ay jamais eû aucune opi- «
nion. «

Voyez le tom. 1. des lettr. de Descartes p. 526. & suiv.

Pour ce qui est de la connoissance que M. Descartes avoit eûë du P. Méland, il faut avoüer qu'elle étoit plus récente que celle du P. Vatier : mais leur amitié n'en étoit pas moins bien établie ; & l'on peut dire que c'étoit une des conquêtes des Méditations Métaphysiques de Monsieur Descartes. Ce ne fut ni par inclination ni par préjugé, mais uniquement par raison, que ce Pére embrassa ses opinions, puisque jusques-là ils n'avoient point encore oüy parler l'un de l'autre. Le P. Méland avoit été pénétré de la lecture des Méditations. Non content de les avoir digérées pour son usage particulier, il voulut les rendre encore utiles à d'autres. Pour les proportionner à la portée de plus de monde, il s'avisa de les réduire dans une méthode plus scholastique & plus intelligible aux esprits communs. M. Descartes considéra l'importance de ce service comme il le devoit, & il ne l'estima pas moins avantageux pour son traité de Métaphysique, que le travail de M. de Beaune l'avoit été pour sa Géométrie. Il s'en expliqua depuis en des termes pleins de reconnoissance, écrivant à un Pére Jésuite
que nous ne connoissons pas. » Si le témoignage de M. «
de Beaune, dit-il, suffit pour faire valoir ma Géométrie, «
j'ose me promettre que celui du Rév. Pére Méland ne sera «
pas moins efficace pour autoriser mes Méditations, vû prin- «
cipalement qu'il a pris la peine de les accommoder au stile «
dont on a coutume de se servir pour enseigner. Je lui en ay «
une trés-grande obligation : & j'espére qu'on verra par ex- «
périence que mes opinions n'ont rien qui doive les faire re- «
jetter par ceux qui enseignent ; mais qu'elles se trouveront «
au contraire fort commodes & fort utiles. Cette occasion é- «
tablit entre eux une correspondance mutuelle, qui fut entretenuë par le commerce des lettres. Celle que M. Descartes écrivit à ce Pére pour le remercier de son travail est fort longue. Mais n'ayant encore été imprimée nulle part, il

Tom. 5. des lettr. pag. 105.

1642.

faut faire au lecteur le plaisir de lui communiquer l'extrait du commencement qui regarde nôtre sujet. » Vôtre lettre du xxii d'Octobre, dit-il à ce Pére, ne m'a été renduë que depuis huit jours. Ce qui est cause que je n'ai pû vous témoigner plûtôt combien je me ressens vôtre obligé; non pas de ce que vous avez pris la peine de lire & d'examiner mes Méditations, car n'ayant point été auparavant connu de vous, je veux croire qu'il n'y aura eû que la matiére qui vous y ait invité; ni aussi de ce que vous les avez digérées de la maniére que vous avez fait, car je ne suis pas si vain que de penser que vous l'ayez fait à mon sujet, & j'ay assez bonne opinion de mes raisonnemens pour croire que vous avez jugé qu'ils méritoient d'être rendus intelligibles à plusieurs, à quoy la nouvelle forme que vous leur avez donnée peut beaucoup servir: mais de ce qu'en les expliquant vous avez eû soin de les faire paroître avec toute leur force, & d'interpréter à mon avantage plusieurs choses qui auroient pû être perverties, ou dissimulées par d'autres. C'est en quoy je reconnois particuliérement vôtre franchise, & où je vois que vous m'avez voulu favoriser. Je n'ay trouvé pas un mot dans l'écrit qu'il vous a plû me communiquer, auquel je ne souscrive entiérement. Et bien qu'il y ait plusieurs pensées qui ne sont point en mes Méditations, ou du moins, qui n'y sont pas déduites de la même sorte, il n'y en a toutefois aucune que je ne voulusses bien avoüer pour mienne. Aussi pourray-je dire que ce n'a pas été de ceux qui ont éxaminé mes écrits comme vous, que j'ay parlé dans le discours de la Méthode, quand j'ay dit que je ne reconnoissois pas les pensées qu'ils m'attribuoient; mais seulement de ceux qui les avoient recüeillies de mes discours étant en conversation familiére.

Lettr. Ms. de Desc. au P. Méland.

Disc. de la Méthode, part. 6. art. 5.

Mais parmi tant d'amis & de sectateurs que M. Descartes avoit dans la Compagnie des Jésuites, & qu'il ne faisoit point difficulté de reconnoître pour ses Maîtres: il avoit un censeur en la personne du P. Bourdin, qui ne pouvoit point lui être inutile. Ce Pére sembloit avoir acquis le droit d'éxaminer les Ecrits de M. Descartes depuis la dispute qu'il avoit euë avec lui sur sa Dioptrique, & il usa de ce droit dés qu'il se vid en état de lire ses Méditations. Il y

Lettre au P. Dinet, & tom. 3. des lettr.

y forma des objections qu'il ne jugeoit point d'abord devoir envoyer à M. Descartes, parce que la conduite qu'ils avoient gardée l'un envers l'autre ne pouvoit lui faire conjecturer la maniére dont il les recevroit. M. Descartes ayant sçû cette disposition s'imagina que le P. Bourdin avoit fait ces objections pour d'autres que pour lui: ce qui lui parut contraire aux maximes de la charité chrétienne & au bon ordre de la République des Lettres, qui veut que la correction serve prémiérement à celui qu'on entreprend de corriger. 1642.

Pour l'obliger à suivre les pas des Auteurs des autres objections, il résolut de s'adresser au R. P. Dinet Provincial, & de le prier de faire rentrer par son autorité le P. Bourdin dans les voyes d'équité & de bien-veillance à son égard, soit en publiant ses objections, soit en les lui envoyant pour pouvoir y répondre, & les joindre aux autres qui étoient déja imprimées. Le Pére Provincial qui avoit de l'amitié & de la considération pour M. Descartes engagea le P. Bourdin à lui accorder la satisfaction qu'il lui demandoit. De sorte que bon gré ou malgré le P. Bourdin, il reçût ses objections, qui étoient dressées dans la forme d'une juste dissertation, où ses Méditations se trouvoient réfutées avec toute la vigueur d'un Adversaire. Il jugea d'abord par le stile & les maniéres de cét écrivain qu'il s'étoit trompé de croire que l'union étroite des membres de ce grand corps dût faire attribuer à toute la Compagnie ce qu'il plaisoit aux particuliers de penser ou d'écrire, ou faire juger qu'il ne paroissoit rien d'aucun d'entr'eux qui ne fût approuvé de tous les autres. Aussi protesta-t-il que la Réponse qu'il fit à ces Objections n'étoit que pour le P. Bourdin, qui sembloit avoir voulu s'éloigner de l'accommodement qui se ménageoit entre eux, par le moyen des confréres de l'un, & des amis de l'autre. Il se peut faire que M. Descartes ait été trop sensible aux coups du P. Bourdin, & qu'il ait eû tort de prendre pour des insultes ou des ironies les protestations que ce Pére avoit faites au commencement & à la fin de sa Réfutation, qu'*il ne blesseroit point les loix de l'amitié qui étoit entr'eux, ny les régles de l'honnêteté qui se pratique entre les Sçavans.* Mais pour luy donner des marques plus sincéres de son amitié, il crut de-

Epist. ad Dinet. init.

Epist. ad Dinet.

Object. & Réponse. septiémes.

Ut amicitiæ observantiæque leges erga viros doctos salvæ & incolumes retineantur. Object. pag. 3, 4, 107, 138.

1642. voir le recommander à son Supérieur, comme un malade qui est mené au Médecin par son ami.

Il écrivit dans cette intention une longue lettre en forme de dissertation au Pére Dinet, qui étoit encore Provincial. Mais il ne put lui montrer le mal du P. Bourdin qu'il ne lui découvrît le sien en même têms. Le défaut de prudence, de bonne foy, de science, de douceur, de modestie, de charité, & de toutes les bonnes qualitez convenables à ceux qui sont animez & conduits par l'esprit de la Société, étoit ce qu'il trouvoit le plus à redire dans l'écrit & la conduite particuliére du P. Bourdin : mais par un mauvais effet de ce fâcheux exemple, il sembloit avoir lui-même contracté dans sa Réponse à l'Ecrit du Pére quelques-unes des mauvaises qualitez dont il l'accusoit devant son Supérieur. Il prétendoit principalement tirer avantage sur le Pére de ce qu'étant Religieux il sembloit être obligé à une plus grande perfection que lui, sans prendre garde que les choses dont il lui faisoit des crimes n'étoient pas moins blâmables dans le dernier des chrétiens, que dans ceux du prémier rang ; & qu'elles étoient contraires au Décalogue & à l'Evangile, avant qu'on se fût avisé de faire des constitutions Réguliéres & Monastiques.

Voyez cette Lettre imprimée avec les septiémes Objections en Latin à Amsterdam, & en François à Paris.

L'atteinte que le P. Bourdin avoit donnée à la bonne opinion qui se répandoit de sa philosophie dans Paris, donna occasion à nôtre Philosophe de faire au P. Dinet un récit historique des avantures de cette philosophie depuis l'édition de ses Essais. Les troubles de l'Université d'Utrecht n'y furent pas oubliez. Le Ministre Voetius y fut dépeint dans toutes ses intrigues : mais l'on peut dire que les couleurs qu'il y employa, quoique fort-propres & fort-simples, furent des semences pour de nouveaux chagrins qu'il eut à recueïllir dans la suite des têms de la part de Voetius & de sa cabale.

Il n'en reçut aucun de la part du Pére Dinet & de la Compagnie des Jésuites, quoiqu'il semblât en avoir mérité par le peu d'indulgence dont il avoit usé à l'égard du P. Bourdin, & qu'il crût aprés avoir envoyé cette lettre & sa réponse contre lui, ne devoir songer qu'à soûtenir le choc des Jésuites, malgré tous les soins qu'il avoit pris pour sépa-

Tom. 2. des lettr. pag. 309.

rer

1642.

rer la cauſe perſonnelle du P. Bourdin de celle de ſa Compagnie. Il faut avoüer que ſon deſſein étoit d'attirer en un juſte combat tous ceux d'entre les Jéſuites qu'il croyoit être partiſans ou fauteurs du P. Bourdin, & qu'il ſçavoit qui parloient mal de lui & de ſa philoſophie entre eux, ou dans les converſations particuliéres qu'ils avoient par la ville. Mais loin de remporter aucun avantage ſur la Société, il fut vaincu par la prudence & par la bonté du P. Dinet, qui ôta au Pére Bourdin toute envie de plus ſe broüiller avec luy; le fit taire; & diſpoſa ſon eſprit à la réconciliation. Le P. Dinet fut choiſi peu de têms aprés pour être Confeſſeur du Roy Loüis XIII: mais il ne ceſſa point d'être l'ami & le fauteur de M. Deſcartes. Le Pére Charlet Aſſiſtant de France prés du Général, & quantité d'autres perſonnes conſidérées dans la Compagnie des Jéſuites voulurent auſſi ſe mêler de ſes intérêts: & leurs ſoins furent ſuivis deux ans aprés des gages de l'amitié que le P. Bourdin & M. Deſcartes jurérent entre eux pour le reſte de leurs jours.

Tom. 3. pag. 117, 118.
Tom. 3. pag. 609, 610.
Item pag. 15. tom. 3.
Tom. 1. pag. 517, 518.
Lettr. Mſ. de Deſcartes à Merſ. du 23. Mars 1643.
Tom. 3. pag. 104, 105.
Voyez cy-aprés à l'an 1644. &c.

L'Ecrit du P. Bourdin contre les Méditations, avec la Réponſe de M. Deſcartes inſérée à la fin de chaque article, fut imprimé ſous le titre de *ſeptiémes Objections* à la fin de la ſeconde édition Latine des Méditations qui ſe fit à Amſterdam chez Elzevier l'an 1642, où M. Deſcartes fit corriger le titre de celle de Paris, & ſubſtituer le terme de *diſtinction de l'Ame d'avec le Corps* à la place de celui d'*immortalité de l'Ame*. Il eut ſoin de faire joindre auſſi ſa lettre au P. Dinet à la fin de cette édition, qui ſe trouvant ainſi plus compléte que la prémiére, parut plus que ſuffiſante pour payer la patience avec laquelle les Hollandois & les autres Etrangers avoient attendu la lecture de l'ouvrage. On avouëra que le conſentement de M. Deſcartes pour cette nouvelle édition ne pouvoit nuire à la réputation de ſa bonne conſcience ni aux intérêts du Libraire de Paris à qui il avoit cédé ſon privilége, quand on aura éxaminé ſes vûës & ſes démarches. On l'avoit averti que pluſieurs Libraires de Hollande avoient envie de faire cette impreſſion, & qu'il ne les pourroit empêcher parce qu'ils étoient tous perſua-

Il l'avoit fait imprimer ſéparément auparavant.
Lettr. 21 & 22. MS. de Regius.
Tom. 2. des lettr. pag. 303. 304.

1642. dez que le privilége du Libraire de Paris n'étoit que pour la France. On lui avoit fait entendre d'ailleurs que les Libraires du païs usoient de toute sorte de liberté sur ce point: de sorte même qu'un privilége des Etats ne les retiendroit pas. C'est pourquoi il aima mieux qu'il y en eût un qui le fit avec son consentement, ses corrections, & ses additions, que de voir que d'autres le fissent à son insçû & avec beaucoup de fautes. C'est ce qui le fit consentir qu'Elzevier d'Amsterdam l'imprimât, à condition néanmoins qu'il n'en envoyeroit aucun éxemplaire en France, afin de ne point faire tort au Libraire Soly, dont il n'avoit pourtant pas eû grande satisfaction jusques-là, en ce qu'il ne lui avoit encore envoyé aucun éxemplaire.

Pag. 298. & 304. ibid.

Outre les septiémes Objections & la lettre au P. Dinet, il fit mettre de nouveau une addition à la fin des quatriémes Objections touchant la Transsubstantiation que le P. Mersenne avoit jugé à propos de retrancher de l'édition de Paris. Mais il n'éxécuta point le dessein qu'il avoit eu d'y joindre l'*Hyperaspistes* ou le défenseur, avec la réponse qu'il y avoit faite à la priére du P. Mersenne.

Pag. 299, 302, 304. ibid.

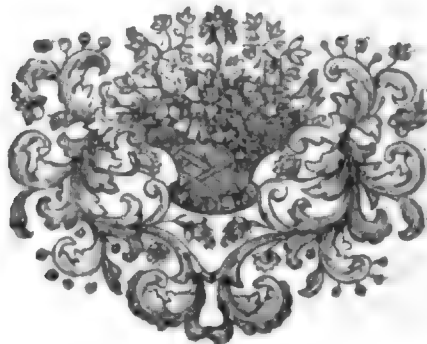

CHAP.

1642.

CHAPITRE IX.

Demeure de M. Descartes au château d'Eyndegeest prés de Leyde. Avantages & commoditez de ce lieu. Description des trois petites Cours de la Haye, sç. du Prince d'Orange, des Etats Généraux & de la Reine de Bohéme. Habitudes de M. de Sorbiére auprés de M. Descartes. Caractére de l'esprit de cet homme. Il rend de mauvais offices à M. Descartes auprés de M. Gassendi. Visites fréquentes que M. Regius rend à M. Descartes. Traduction des Méditations par M. le Duc de Luines, & des Objections par M. Clerselier. Excellence de ces traductions revûës par M. Descartes. Pourquoi les ouvrages François de M. Descartes tant originaux que traduits valent mieux que les Latins. Jugement de M. Descartes sur le livre De Cive *de M. Hobbes. Histoire de cét ouvrage, & des bons offices que M. de Sorbiére a rendus à son Auteur.*

Les Traduct. valent mieux que les originaux, hors la Géométrie Latine.

DEpuis Pâques de l'année précédente M. Descartes s'étoit logé dans le château d'un village nommé Eyndegeest à une demi-lieuë de Leyde du côté de la mer. Là il recevoit des visites plus volontiers qu'il n'avoit fait ailleurs, soit que l'âge & les disputes l'eussent humanisé plus qu'auparavant, soit qu'il fallût accorder quelque chose au bruit de sa réputation ou à la belle situation de sa demeure. Il y fut visité au commencement de l'année 1642 par le sieur *Samuël de Sorbiére* Médecin de profession, Epicurien de secte, neveu du célébre *Samuël Petit* Ministre de Nismes. C'étoit un homme d'esprit & de sçavoir, qui faisoit sa principale étude de rechercher les Sçavans répandus dans l'Europe, & de profiter plus de leurs conversations que des livres. De sorte qu'il étoit en réputation d'être encore plus curieux que sçavant, & plus coureur qu'homme de cabinet. Il ne parut pas moins charmé des agrémens de la demeure de M. Descartes que de ceux de sa conversation. Il nous en a fait depuis la description en ces termes. » Je courus, dit-il, à « Endelgeest (*Eyndegeest*) à une demi-lieuë de Leyden du « côté de Warmont, dés que je fus en Hollande au commencement

Lettr. & Disc. de Sorbiére, édit. in 4°. pag. 679, 681.

1642. » mencement de l'an 1642. J'y visitai M. Descartes dans sa solitude avec beaucoup de plaisir, & je tâchai de profiter de sa conversation pour l'intelligence de sa doctrine .... Je remarquai avec beaucoup de joye la civilité de ce Gentilhomme, sa retraite, & son œconomie. Il étoit dans un petit château en trés-belle situation, aux portes d'une grande & belle Université, à trois lieuës de la Cour, & à deux petites heures de la mer. Il avoit un nombre suffisant de domestiques, toutes personnes choisies & bien-faites; un assez beau jardin, au bout duquel étoit un verger, & tout à l'entour des prairies, d'où l'on voyoit sortir quantité de clochers plus ou moins élevez, jusqu'à ce qu'au bord de l'horizon il n'en paroissoit plus que quelques pointes. Il alloit à une journée delà par canal à Utrecht, à Delft, à Rotterdam, à Dordrecht, à Harlem, & quelquefois à Amsterdam. Il pouvoit aller passer la moitié du jour à la Haye, revenir au logis le même jour, & faire cette promenade par le plus beau chemin du monde, par des prairies & des maisons de plaisance, puis dans un grand bois qui touche ce village comparable aux plus belles villes de l'Europe, & superbe en ce têms-là par la demeure & l'établissement de trois Cours. Celle du Prince d'Orange qui étoit toute militaire y attiroit deux mille Gentils-hommes en équipage guerrier; le collet de buffle, l'écharpe orangée, la grosse botte, & le cimeterre en étoient les principaux ornemens. Celle des Etats Généraux étoit composée des députez des Provinces-unies & des Bourg-maîtres qui soûtenoient la dignité de l'Aristocratie en habit de velours noir avec la large fraize & la barbe quarrée. La Cour de la Reine de Bohéme veuve du Roi Frederic V Electeur Palatin sembloit être celle des Graces, ayant quatre filles prés desquelles se rendoit tous les jours le beau monde de la Haye pour rendre hommage à l'esprit, à la vertu, & à la beauté de ces Princesses, dont l'aînée prenoit plaisir à entendre discourir M. Descartes.

Pag. 682. ibidem.

» Je loüai merveilleusement le choix que M Descartes avoit fait d'une demeure si commode, & l'ordre qu'il avoit mis à son divertissement aussi bien qu'à sa tranquillité. Et delà je passai à l'observation de ses études & de ses autres occupations. Je considérai plus particuliérement que le reste l'a-

dresse

dresse de ce Philosophe en ce qui regardoit sa méthode, & « 1642.
le dessein qu'il avoit d'établir ses raisonnemens dans les A- «
cadémies ... Je voulus entrer avec lui dans quelque détail «
de ses opinions : mais il me renvoya à ses Ecrits, qu'il disoit « Pag. 679.
avoir composez le plus clairement qu'il lui avoit été possi- « ibidem.
ble. Et j'ai admiré depuis ce têms-là qu'il n'ait pas voulu »
expliquer ses pensées de divers biais, & de la même ma- «
niére que quelques-uns de ses disciples les donnent à enten- «
dre. Il demandoit à ses disciples aussi bien qu'Aristote la «
docilité & la patience nécessaire pour rebattre une doctrine «
dans l'esprit, jusqu'à ce qu'on l'eût fortement imprimée dans «
sa mémoire. Ainsi je ne m'étonne pas que ceux qui lui ont «
obéï ayent tellement formé leur esprit à sa philosophie, «
qu'il semble qu'ils l'ont plus à cœur qu'il ne l'avoit lui-mê- «
me. Il n'est pas jusqu'aux Lullistes & aux Paracelsistes qui «
ne se persuadent que le galimathias qu'ils se sont opiniâtrez «
d'apprendre, est fondé sur de bonnes raisons. Mais la phi- «
losophie de M. Descartes a bien plus de droit qu'aucune «
autre de s'insinuer dans les esprits des personnes curieuses ; «
parce qu'elle est pleine d'excellentes choses puisées dans «
toutes les bonnes sources, & que le mélange de ce qui est «
moins solide y est fait avec beaucoup d'addresse. On void «
paroître ce bel esprit en divers endroits, où il donne de clai- «
res idées de ce qu'il dit : puis il disparoît en quelques au- «
tres, & il se plonge dans ses suppositions, sans qu'il y ait «
moyen d'attraper sa pensée, à moins que l'on ne distingue «
promtement avec lui l'*Intellection* d'avec l'*Imagination*. Celle- «
là n'est qu'un terme de sa subtilité, qui s'insinuë plus aisément «
que l'autre dans les matiéres où l'on ne trouve plus de fonds, «
& où le bon sens trouve de la résistance. Mais il a préparé «
son lecteur à cette distinction par sa Métaphysique, où il a «
choisi le plus beau prétexte du monde de raisonner impuné- «
ment à la Platonicienne, & d'accoûtumer ceux qui l'écou- «
tent à recevoir un simple arrangement de paroles pour une «
suite de choses plus réelles. C'est ce dont il ne me reste rien «
à dire aprés la Disquisition de M. Gassendi. «

Il faut tenir compte à M. de Sorbiére du peu de bien qu'il a dit de M. Descartes en toute sa vie. Il n'étoit peut-être rien de plus loüable en lui que la violence qu'il s'est

1642. faite dans les occasions pour en arracher les témoignages de sa conscience. Il est seulement à craindre qu'on ne le soupçonne d'en avoir dit tout ce bien par un mouvement de cette légéreté avec laquelle il avoit coûtume de debiter tout le mal qu'il sçavoit, ou qu'il croyoit sçavoir des plus grands hommes de son têms, chez qui il cherchoit à se fourrer à la faveur du nom & du mérite de son oncle, ou sous le prétexte d'apprendre des nouvelles de Sçavans aux Sçavans, & de se rendre leur facteur. Il avoit un talent particulier pour découvrir les défauts de ceux qui le recevoient à leur table & jusques dans leur cabinet, & qui lui permettoient de les regarder en des-habillé, par une confiance, ou plûtôt par une simplicité qui est naturelle à cette espéce de Sçavans qui ont renoncé au commerce du grand monde. Il s'étoit déja donné tout entier à M. Gassendi avant que d'avoir vû M. Descartes; il en étoit le panégyriste perpétuel; il fut depuis le prédicateur de sa Philosophie, l'abbréviateur & le compilateur de ses écrits, & l'historien de sa vie. Il fut aussi l'espion continuel de M. Gassendi auprés de M. Descartes pendant tout le têms qu'il fut en Hollande; & il n'oublia rien pour détruire celui-ci dans l'esprit de l'autre par des rapports desobligeans. Non content d'irriter M. Gassendi contre M. Descartes, il se chargea encore du soin de faire imprimer en Hollande, & de distribuer avec les éloges nécessaires les écrits qu'il avoit déja faits, & qu'il luy fit faire encore depuis contre les Méditations de Monsieur Descartes.

Sorb. pag. 685, 686. ibid.

C'étoit par un autre esprit & dans d'autres intérêts que M. Regius rendoit à M. Descartes de fréquentes visites dans Eyndegeest, qu'il regardoit comme l'école où il alloit puiser les enseignemens, ausquels le simple commerce des lettres ne pouvoit suffisamment fournir. Monsieur Descartes le considéroit souvent chez lui moins comme un disciple qui eût besoin d'instruction, que comme un ami à qui il devoit procurer quelque divertissement. Aussi voyons-nous qu'il avoit soin quelquefois de convier avec lui sa femme & sa fille de le venir voir à Eyndegeest. Il n'étoit pas difficile à M. Regius de mener souvent sa famille à M. Descartes, qui la regardoit avec la même tendresse qu'il auroit fait la sienne,

Tom. 1. des lettr. pag. 428.

V. aussi les lettr. MSS. de Regius.

sienne. Outre la voye des canaux, il avoit encore pour cela les commoditez d'un bon carrosse qu'il entretenoit chez lui, & dont il se servoit volontiers pour procurer la promenade à ses amis, comme M. de Sorbiére le témoigne de lui-même. Il y trouva M. Picot qui demeuroit avec M. Descartes depuis la fin de l'année précédente : & la relation qu'ils eurent ensemble, en se considérant comme disciples d'un même Maître & nourris de la même doctrine, forma entre eux une amitié pareille à celle qui les unissoit avec M. Descartes.

1642.

Lettr. & Rel. in VIII. pag. 182.

Lettr. MSS. de Desc. à Picot, & de Regius à Descartes.

M. de Sorbiére s'étoit habitué à Leyde pour étudier plus particuliérement les défauts de M. de Saumaise. Mais il ne s'occupoit pas tellement de la considération de ce grand homme qu'il ne retournât souvent à Eyndegeest par maniére de promenade, & qu'il n'en rapportât toûjours quelque nouveau prétexte d'animer M. Gassendi à écrire contre M. Descartes. Mais pour donner un contrepoids au tort que la plume de cét excellent homme pourroit faire aux Méditations de M. Descartes, Dieu permit qu'un Seigneur de la Cour de France entreprît de faire une traduction Françoise des mêmes Méditations, pour en faire connoître plus particuliérement le mérite dans le Royaume, & en procurer la lecture à tous ceux qui n'ayant pas l'usage de la langue des sçavans, ne laisseroient pas d'avoir de l'amour & de la disposition pour la Philosophie. Il faut avoüer que la fin de l'auteur de la traduction n'avoit été que la satisfaction particuliére qu'il trouvoit à exercer son stile sur de grands sujets, sans songer à rendre service au Public. Mais sa traduction ayant été recueïllie & envoyée à M. Descartes par sa permission, elle fut jugée propre à faire beaucoup d'honneur à nôtre Philosophe & à donner un grand relief à sa Philosophie, & Monsieur le Duc de Luines* son auteur fut prié d'en souffrir la publication.

Lettr & Disc. de Sorb.

Peu de jours aprés M. Clerselier * l'un des plus zélez & des plus vertueux amis de M. Descartes entreprit de traduire aussi en nôtre langue les objections faites à ces Méditations avec les réponses de M. Descartes. Cette traduction étoit excellente aussi bien que celle de M. le Duc de Luines. Mais l'un & l'autre jugérent que si elles devoient voir le

* Loüis Charles d'Albert mort le 10 d'Octobre 1690 âgé de 69 ans.

* Mort en 1684 le 13 d'Avril âgé de 70 ans.

1642. jour, il falloit qu'elles fussent revûës auparavant par l'auteur même des Méditations, afin qu'en les confrontant avec sa pensée il pût les mettre le plus prés de leur original qu'il seroit possible, & leur en imprimer le caractére. M. Descartes fut obligé de se rendre à un avis si important. Mais sous prétexte de revoir ces versions, il se donna la liberté de se corriger lui-même, & d'éclaircir ses propres pensées. De sorte qu'ayant trouvé quelques endroits où il croyoit n'avoir pas rendu son sens assez clair dans le Latin pour toutes sortes de personnes, il entreprit de les éclaircir dans la traduction par quelques petits changemens, qu'il est aisé de reconnoître à ceux qui conférent le François avec le Latin. Une chose qui sembloit avoir donné de la peine aux traducteurs dans tout cét ouvrage, avoit été la rencontre de plusieurs mots de l'art, qui paroissant rudes & barbares dans le Latin même, ne pouvoient manquer de l'être beaucoup plus dans le François, qui est moins libre, moins hardi, & moins accoûtumé à ces termes de l'Ecole. Ils n'osérent pourtant les ôter par tout, parce qu'ils n'auroient pû le faire sans changer le sens dont la qualité d'interprétes devoit les rendre religieux observateurs. D'un autre côté M. Descartes témoigna être si satisfait de l'une & l'autre version, qu'il ne voulut point user de la liberté qu'il avoit d'en changer le stile, que sa modestie & l'estime qu'il avoit pour ses traducteurs lui faisoit trouver meilleur que n'auroit été le sien. De sorte que par une déférence réciproque qui a retenu les traducteurs & l'auteur, il est resté dans l'ouvrage quelques-uns de ces termes scholastiques, malgré le dessein qu'on avoit eû de lui ôter le goût de l'école en le faisant changer de langue. Cét éclaircissement touchant la traduction des Méditations & des Objections est nécessaire, non seulement pour justifier les traducteurs sur les changemens dont l'auteur est le seul responsable, mais pour faire voir aussi que la traduction Françoise vaut beaucoup mieux que l'original Latin, parce que M. Descartes s'est servi de l'occasion de la revoir pour retoucher son original en nôtre langue. C'est un avantage qu'a eû aussi dans la suite la version Françoise des Principes de M. Descartes faite par l'Abbé Picot. De sorte que tous ses ouvrages François tant originaux

Lettr. Msf. de Desc. à Clersel. du 10. d'Avril 1645.

Ibid. lettr. à Clerselier Msf.

originaux que traduits sont préférables à ceux qui sont Latins. C'est-à-dire que toutes les traductions qu'il a revûës valent mieux que ses originaux même. 1642.

Pour ne rien omettre de ce qui peut regarder la traduction des Méditations, il suffit de remarquer qu'encore qu'elle ait été faite en 1642, néanmoins la revision ou la correction par M. Descartes ne s'en fit qu'en 1645, & que la prémiére impression qui en fut faite à Paris ne fut en état de paroître que pour les étreines de l'an 1647.

Dans le têms que l'on s'occupoit à traduire les Méditations de M. Descartes à Paris, l'on vid paroître dans la même ville un nouveau livre de la composition du philosophe Anglois, qui avoit fait l'année précédente les troisiémes objections contre ces Méditations. L'Anglois qui n'étoit autre que M. Hobbes ayant trouvé à son prémier retour de France en Angleterre l'an 1637 des étincelles d'une guerre intestine, qu'il prévoyoit devoir s'allumer dans son païs par la révolte des Ecossois contre l'autorité royale & la dignité épiscopale, s'étoit crû obligé de chercher les moyens de les éteindre ou d'en prévenir les suites. Dans cette pensée il avoit dressé quelques mémoires pour la défense de la Royauté en Angleterre & des droits du Souverain. Le dessein de son ouvrage consistoit à faire voir qu'il ne peut pas y avoir de sûreté publique sans la paix, point de paix sans un commandement absolu, point de commandement absolu sans la guerre. Que pour faire la guerre avec succez & à l'avantage des peuples, il étoit nécessaire que les forces & les richesses de l'Etat fussent rassemblées dans la main d'un seul. Que la crainte des armes ne sert de rien pour avancer la paix dans ceux qui sont portez à la guerre par un mal qu'ils craignent plus que la mort. Que la paix ne peut pas être solide ni de longue durée parmi les citoyens, si l'on ne convient des choses que l'on croid être nécessaires au salut éternel. Les troubles ayant obligé M. Hobbes de repasser en France trois ans aprés, il y apporta ses mémoires, & les ayant mis en ordre il en forma un livre qu'il fit imprimer à Paris sous le titre d'*Elementa philosophica de Cive*. Quoi que le nombre des exemplaires en fût fort petit, on eut soin d'en faire tenir un à M. Des-

Th. Hobbes.

Vit. Hobb. auctar. pag. 14, 16.

1642. cartes ; & peu de têms aprés il reçût une lettre d'un Pére Jésuite de ses alliez, parent de Madame de la Bretailliére sa belle sœur, qui le prioit de lui mander son sentiment touchant ce nouveau livre. Il en récrivit à ce Pére en ces termes. » Je juge, dit-il, que l'Auteur du livre *De Cive* est le même que celui qui a fait les troisiémes objections contre mes Méditations. Je le trouve beaucoup plus habile en Morale qu'en Métaphysique, ni en Physique : quoique je ne puisse nullement approuver ses principes ni ses maximes, qui sont trés-mauvaises & trés-dangereuses, en ce qu'il suppose tous les hommes méchans, ou qu'il leur donne sujet de l'être. Tout son but est d'écrire en faveur de la Monarchie : ce qu'on pourroit faire plus avantageusement qu'il n'a fait, en prenant des maximes plus vertueuses & plus solides. Il écrit aussi fort au desavantage de l'Eglise, & de la Religion Romaine, de sorte que s'il n'est particuliérement appuyé de quelque faveur fort puissante, je ne vois pas comment il peut exemter son livre d'être censuré.

Tom. 3. des lettr pag. 104.

Ce jugement de M. Descartes sur le livre de M. Hobbes est devenu dans la suite celui de toutes les personnes sages. L'ouvrage ne fut d'aucun effet parmi les esprits séditieux & les rebelles de son païs. Son Auteur touché de le voir inutile craignit de ne l'avoir pas rendu assez intelligible ni assez public. C'est ce qui le porta à le retoucher, à l'éclaircir, & à l'augmenter de nouvelles remarques. Mais il ne fut pas d'avis d'y corriger certaines maximes dangereuses que M. Descartes & d'autres gens de bien y avoient remarquées. Cette considération n'empécha point M. de Sorbiére de faire imprimer le livre cinq ans aprés en Hollande, ni M. Gassendi de lui donner son approbation, comme fit aussi le P. Mersenne. En quoi ils ne se trouvérent pas entiérement d'accord avec Messieurs de Rome de la Congrégation de *l'Indice*. M. de Sorbiére ne termina point à cette nouvelle édition du livre *De Cive* les bons offices qu'il voulut rendre à M. Hobbes. Il traduisit encore son ouvrage en nôtre langue, & fit imprimer sa traduction dans la même boutique l'an 1649, avec une préface contenant les éloges de l'ouvrage & de son Auteur.

Vit. Hobb. auctar. pag. 16, 18, 19, 20.

Sorb. lettr. & disc. in 12° pag. 211, 221, &c.

CHAP. X.

1642.

CHAPITRE X.

Les Boots écrivent contre Ariſtote. Mort de Galilée. Jugement que M. Deſcartes faiſoit de lui. Voetius employe Schoockius pour écrire contre M. Deſcartes. Quelle part Schookcius pouvoit avoir à ce livre. M. Deſcartes le réfute à meſure qu'on lui en envoye les feüilles. Regius eſt enveloppé dans la cauſe de M. Deſcartes. Il ne peut ſe tenir d'enſeigner la philoſophie carteſienne nonobſtant la défenſe du Magiſtrat. Hiſtoire de la Confrairie de Nôtre-Dame de Boſleduc commune aux Catholiques & aux Proteſtans. Voetius écrit contre cét établiſſement. Deſmarets répond. Voetius replique. M. Deſcartes refute Voetius pour Deſmarets & les Magiſtrats de Boſleduc. Continuation du livre de Voetius ou Schoockius contre M. Deſcartes, ſuivie de la continuation de la Réponſe de M. Deſcartes. Connoiſſance & amitié de M. Deſmarets avec M. Deſcartes. Voetius eſt blâmé par les Miniſtres du Synode de la Haye pour ſa conduite envers Meſſieurs de Boſleduc.

LA Philoſophie ancienne, ou pour mieux parler la maniére ancienne de philoſopher recevoit de jour en jour de nouvelles attaques par les nouveaux philoſophes. Les deux Boots Médecins de Londres entre les autres voulurent ſe ſignaler par un livre qu'ils firent paroître à Dublin en *1642 contre Ariſtote. Regius en donna avis à M. Deſcartes par une lettre du IV d'Avril, où il lui témoigna que ce qu'il en avoit lû lui avoit paru aſſez bon pour renverſer la matiére prémiére & détruire les formes ſubſtantielles. Le livre étoit petit, & ne paroiſſoit pas encore ſuffiſant pour ſapper les principes d'Ariſtote & des Péripatéticiens. Il avoit pour titre, *Philoſophia naturalis reformata, id eſt Philoſophiæ Ariſtotelicæ accurata examinatio ac ſolida confutatio, & novæ ac verioris introductio per Gerardum ac Arnoldum Botios fratres Hollandos Medicinæ Doctores.*

* Ou même dés le mois de Juillet 1641.

Lettr. 20. Mſ. de Reg. à M. Deſc.

Mais la Philoſophie nouvelle fit dans le même têms une perte trés-conſidérable de l'un de ſes principaux Auteurs dans la mort du célébre Galilée, âgé de 78 ans. Quoique M. Deſcartes

Tom. 3. des lettr. de Deſc. pag. 457.

1642. M. Descartes ne connût son mérite qu'à demi, il ne laissa pas de le considérer comme l'un des prémiers hommes du siécle, tant pour les Mathématiques que pour la Philosophie. Il l'avoit estimé particuliérement pour cette généreuse liberté qu'il avoit fait paroître à secoüer le joug qu'on impose ordinairement à ceux qui font profession de philosopher, à se défaire des erreurs de l'école, & à examiner les matiéres physiques par des raisons mathématiques, qu'il croyoit être aussi-bien que lui l'unique moyen de trouver la Vérité. Les envieux de M. Descartes avoient tâché de le rendre suspect de quelque jalousie secréte à l'égard de ce grand homme : & pour fondement de leurs soupçons ils avoient allégué le silence sous lequel ils l'accusoient de l'avoir passé en une occasion où il s'agissoit de l'invention des lunettes. M. Descartes fit voir l'injustice de ce soupçon dans une lettre au P. Mersenne, & se contenta de dire que Galilée même ne s'étant pas attribué l'invention des lunettes, il n'avoit dû parler que de l'inventeur Metius en cette occasion.

Tom. 2. des lettr. p. 391.

Tom. 3. des lettr. p. 188.

Jac. Metius d'Almaer Disc. 1. de la Dioptrique.

Nôtre Philosophe se trouvoit alors diverti de ses études & de sa retraite par de fréquentes visites que lui rendoient la plûpart des curieux de France qui voyageoient en Hollande. Plusieurs partoient exprés des provinces même les plus éloignées pour l'aller voir uniquement, sans autre intention que de faire honneur à sa philosophie. D'autres y alloient pour s'instruire : & de ce nombre étoient divers amis qu'il avoit faits, & dont nous n'avons pas encore eû occasion de parler. C'étoient M. *des Barreaux*, M. de *Villarnoux*, M. de *Vitry-la-ville* Gentilshommes sçavans, & grands amateurs de sa philosophie, Monsieur de *Gandais*, Monsieur *Holleng*, Monsieur *Chilot* qui fut depuis Mathématicien du Roy de Portugal; M. de *Faber* qui fut depuis Gouverneur de Sedan, & Maréchal de France, & qui mourut en 1662; M. l'Abbé de *Launay* qui lui faisoit volontiers des objections. Mais il n'eût point d'amis plus assidus à le fréquenter pendant cette année 1642 que M. l'Abbé Picot & M. l'Abbé de *Touchelaye* le jeune, qui avoit étudié sous le P. Bourdin Jésuite, & qui avoit un frére aîné pareillement Bénéficier à Tours, intime ami de M. Descartes.

Epist. MS. Cartesij ad Mers. ad ann. 1641, 1642, 1643, &c.

Bor. & Lipst.

Lettr. MS. de Desc. à Mers. du 27. May 1641.

Cependant les ennemis de la Philosophie nouvelle avançoient

çoient leurs desseins à Utrecht. Voetius avoit doublé ses forces en associant un jeune Professeur de l'Université de Groningue en Frise, nommé Martin *Schoockius*, qui avoit été de ses écoliers, & qui ne manquoit pas de génie pour écrire contre M. Descartes, qui au jugement de plusieurs venoit de le couler à fonds dans l'Epître au P. Dinet. Jusques-là Voetius n'avoit point fait difficulté de mettre son nom à tous les libelles qu'il avoit publiez en forme de théses contre sa philosophie, & dont le nombre montoit jusqu'à sept différens écrits, en comprenant les théses de son fils sur les formes substantielles, & le Jugement Académique de l'Université d'Utrecht qui étoit aussi de sa composition. Mais pour ne point dégoûter le Public de son nom, & pour faire croire que M. Descartes avoit encore d'autres ennemis que lui, il voulut que Schoockius mît son nom à la tête du livre, comme s'il en eût été le véritable pére, ou l'unique auteur. C'étoit un artifice propre à tirer Voetius d'embarras, au cas que le succés du livre ne fût pas heureux. Mais comme cét artifice ne parut qu'à la fin de l'édition du livre, où l'on réserve ordinairement à tirer la feüille du titre & de la préface, M. Descartes y fut trompé. Car ayant appris que le livre qu'on disoit être composé par Voetius s'imprimoit à Utrecht par ses soins, & en ayant reçû les six prémiéres feüilles, sans qu'il y fût fait mention de Schoockius, & sans même qu'on eût encore ouy parler de ce jeune homme : & ayant voulu le réfuter à mesure qu'on l'imprimoit, sans attendre la fin de l'édition; il fut surpris de voir que l'adversaire qu'il avoit apostrophé dans sa Réponse à face découverte ne lui parût plus qu'un masque dans la suite. Mais s'étant douté de la dissimulation du personnage sur certaines expressions de son livre qui ne lui convenoient pas, & qui marquoient que l'auteur *enseignoit la Philosophie dans le coin le plus reculé des Païs-bas*, & *honoroit Voetius son Maître comme s'il eût été son pére*, il voulut bien le traiter dans la continuation de sa Réponse comme un auteur déguisé, sans cesser néanmoins de parler à lui, parceque l'incivilité du stile, la grossiéreté des injures, la répétition continuelle des mêmes calomnies, & les autres caractéres de l'esprit de Voetius qu'il reconnoissoit dans ce livre ne lui permettoient point de parler à d'autres.

1642.
1643.

Tom. 3. des lettr. pag. 52, 53, &c.

Lettr. 22 MS. de Reg. à Desc.

Lettr. 25. MS. de Reg.

Epist. ad celeberr. Voet. pag. 78, 79, 80, & passim.

Lettr. 23. MS. de Reg.

Tom. 5. des lettr. pag. 8.

1642.
1643.

Schoockius n'étoit pas tellement chimére qu'il ne servît au moins de copiste à Voetius, qui avoit besoin sans doute de ce soulagement pour pouvoir vacquer aux autres procédures qu'il faisoit contre M. Descartes par des voyes de fait. L'Epître au P. Dinet lui tenoit au cœur. L'exposition toute simple que M. Descartes y avoit donnée de sa conduite, & le petit commentaire qu'il y avoit fait au Jugement Académique de l'Université, qui en étoit devenu tout ridicule, lui avoient dérangé le cerveau. Il consulta quelques Avocats de ses amis sur l'affront public qu'il en recevoit, & prit des mesures pour l'appeller en Justice & lui intenter dans les formes un procez en réparation d'honneur envers une personne de son rang, un prémier Professeur en Théologie, un prémier Ministre de l'Evangile des plus réformez, occupant la place que les Prélats y avoient possédée avant la Réformation. De sorte qu'écrivant & agissant tout à la fois contre M. Descartes il avoit intention *de le battre, & de lui faire encore payer l'amende.*

Lettr. 22. MS. de Regius.

Item lettr. 23. MS. du même.

Tom. 3. des lettr. pag. 7, 8, &c.

Dés le mois de Juin de l'an 1642. la conspiration avoit commencé entre les deux Voetius pére & fils & Schoockius, que M. Regius ne désigne dans ses lettres que du nom de Moine renégat, pour écrire conjointement contre M. Descartes. Mais elle ne produisit sa conclusion qu'à la foire du mois de Juillet suivant, pendant laquelle Schoockius étant venu à Utrecht voir ses amis selon sa coûtume s'étoit laissé engager à l'issuë d'un grand & magnifique repas que lui avoit donné Voetius, de prendre la plume en faveur de son ancien Maître contre l'Epître au P. Dinet. Schoockius ne témoignoit pas d'abord toute l'ardeur qu'on souhaitoit d'un disciple zélé pour l'honneur du Maître : mais le redoublement des instances que lui fit Voetius, qui se fit joindre aussi par Dematius & d'autres de ses amis qu'il avoit priez à dîner avec lui, acheva de le résoudre à faire ce qu'il vouloit. Il fut donc réglé que Schoockius emporteroit à Groningue les mémoires qui lui seroient fournis d'Utrecht, & que quand il les auroit mis en ordre il envoyeroit incessamment ce qu'il en auroit dressé pour être imprimé à Utrecht sous sa direction. C'est ce qui fit languir en partie l'impression de l'ouvrage jusqu'en 1643. Mais Voetius pour soutenir l'espérance

Voyez cy-dessus.

Tom. 3. des lettr. pag. 40, & 52.

Tom. 3. des lettr. pag. 32, 33, 34, 35.

Item lettr. 23. MS. de Reg. Lettr. 22, 23, 24, &c. de Regius. MS.

pérance de ses écoliers, & du petit peuple à qui il publioit ses chagrins & ses desseins contre M. Descartes, avoit soin de répéter ses vieilles calomnies, & d'en forger de nouvelles dans sa classe & dans ses autres entretiens, sans oublier de les faire entrer de nouveau dans les derniéres théses Théologiques de la même année ausquelles il présida. 1642. 1643.

M. Regius se trouvoit enveloppé dans la fortune de M. Descartes: mais quoique le gros de l'orage parût détourné de sa tête par la grande diversion que l'Epître au P. Dinet avoit fait faire sur M. Descartes, il paroissoit néanmoins plus à plaindre que lui, parcequ'il étoit justiciable du tribunal que Voetius assiégeoit par ses amis & ses intrigues. Voetius avoit remarqué que la plûpart des véritez que M. Descartes avoit debitées de lui au P. Dinet ne pouvoient lui avoir été révélées que par M. Regius. Il ne se trompoit point; mais c'étoit par une nouvelle injustice qu'il prétendoit le poursuivre dorênavant comme un traître, ne l'ayant regardé jusques-là que comme un novateur, un broüillon & un ennemi de l'Aristote des écoles. Il ne sollicitoit rien moins que son abdication, & l'on parloit déja tout communément de la perte de sa Chaire, comme de l'histoire d'un fait arrivé. De sorte qu'on ne le considéroit plus que comme la victime de l'Université & le *prémier Martyr* de la secte cartésienne. M. Regius nonobstant le conseil que lui avoit donné M. Descartes d'éxécuter à la rigueur le Decret des Magistrats, par lequel il lui étoit défendu d'enseigner autre chose qu'Hippocrate & Galien, & les opinions communément reçûës dans l'Université, ne pouvoit s'empécher de proposer les nouveaux sentimens avec les anciens. Il manda à M. Descartes qu'il « se trouvoit obligé d'en user de la sorte, parcequ'il appré« hendoit de faire déserter la plûpart de ses auditeurs, qui ne « vouloient pas se contenter des sentimens de Galien, d'Hippo« crate & d'Aristote. Voetius pour le mortifier avoit obtenu « depuis un autre Decret datté du 12 d'Août 1642, par lequel il étoit défendu à tout Libraire de la ville, & de toute la Seigneurie d'Utrecht, d'imprimer ni debiter aucuns libelles ou autres écrits contre les théses, & les autres disputes de l'Université. Voetius ne permettoit à personne de douter que l'écrit de M. le Roy en forme de réponse à ses théses n'eût

Lettr. Msf. de Regius 26.

Tom. 3. des lettr. pag. 390, 391.

Pag. 6. du 3. vol.

Lett. 22. Msf. de Reg.

Narrat. hist. Acad. Traject. pag. 67, 68.

1642. 1643. donné occasion à ce nouveau Decret. Mais ni Voetius, ni le Decret des Magistrats ne purent faire considérer cét écrit de M. Regius comme un libelle diffamatoire; & il passe encore aujourd'huy pour une bonne piéce faite contre de méchantes théses.

Insensiblement l'année 1642 s'écouloit, sans que l'impression du livre que Voetius faisoit compiler à Groningue par Schoockius, fit de grands progrez sous la presse de Jean van-Waesberge Libraire d'Utrecht. On l'avoit commencée vers le milieu d'Octobre dans l'espérance de la finir avant la fin de Novembre. Mais elle se trouvoit retardée ou rallentie par la concurrence d'un autre livre que Voetius faisoit imprimer en même têms sous son nom, & qui partageoit les soins qu'il donnoit à celui qu'il faisoit imprimer sous celui de Schoockius. Le livre qu'il publioit sous son nom propre n'étoit pas contre M. Descartes, mais contre une ville entiére des Provinces unies, à laquelle néanmoins il se trouva engagé, tout étranger qu'il étoit, de prêter sa plume contre ce séditieux Ministre.

Frédéric Henry. En l'an 1629.

Lorsque le Prince d'Orange réduisit la ville de Bosleduc sous l'obéïssance des Hollandois, comme nous l'avons remarqué en son lieu, il trouva dans la ville une celébre *confrairie de Nôtre-Dame*, autrement *du Rosaire*, dont l'établissement étoit beaucoup plus ancien que la domination Espagnole. Elle n'étoit composée que de Magistrats & de la Noblesse de la ville. C'est ce qui la rendoit trés-puissante, qui la faisoit respecter par les Catholiques, & qui la faisoit craindre en même têms par les nouveaux Réformez du païs, qui la regardoient comme une assemblée mêlée d'Etat & de Religion. Le nouveau Gouverneur pour les Hollandois jugea cette confrairie d'autant plus dangereuse à l'intérêt de ses Maîtres, qu'il étoit moins en son pouvoir de la supprimer; & les confréres qui étoient tous les principaux de la ville avoient grand soin de lui faire entendre que cette confrairie étoit comprise dans l'article de leur liberté qu'on leur avoit accordée par leur capitulation. Pour prévenir tous les soupçons de cabale & de délibérations clandestines que le prétexte de cette assemblée de Religion pourroit produire, & en même têms pour entretenir la paix & l'union entre

Epist. Cartesii ad celeberr. Voetium, pag 96, 97, & seqq.

entre les habitans de la ville, il fut réglé par le Conseil des Etats que la confrairie de Nôtre-Dame seroit commune d'orênavant aux deux Religions, & que les Catholiques y admettroient les Protestans : mais que pour ne blesser la conscience de personne, l'on en retrancheroit les pratiques qui pourroient choquer les uns ou les autres en y conservant les actes de Religion ausquels les Catholiques & les Protestans n'auroient point de répugnance. Le Gouverneur de la ville demanda aussi-tôt d'être reçû au rang des confréres de la Vierge Marie, & il présenta en même têms treize autres Protestans des plus qualifiez de la ville ou de la garnison pour y être admis. L'embarras fut grand du côté des confréres catholiques, & ils ne manquérent point d'alléguer que la pureté de leur Religion ne pouvoit souffrir un mêlange de cette nature. Mais le Gouverneur les fit souvenir que lors qu'il fut arrêté dans les articles de leur capitulation que tous les biens ecclésiastiques de la ville seroient mis au fisc du vainqueur, ils n'avoient fait excepter les revenus de cette confrairie qu'en alléguant qu'elle n'étoit point une société *spirituelle* ou *religieuse*, mais une société *civile*; & que ses biens n'étoient point ecclésiastiques. De sorte qu'ils ne pûrent refuser cette honnêteté au Gouverneur & aux autres Protestans qui se présentérent avec lui.

1642.
1643

Ibid.

Cette nouvelle union quoi qu'un peu bizarre se conservoit avec assez de bonne foi de part & d'autre, sans que les Docteurs de Louvain ou les Jésuites de Flandre se missent en devoir de crier ou d'écrire contre elle. Aussi n'avoient-ils pas le zéle du Ministre Voetius, qui n'eut pas plûtôt appris la chose, que se trouvant indigné du fait, il se servit de ses armes ordinaires, qui étoient ses théses, pour attaquer les auteurs d'une société qui lui paroissoit si monstrueuse. Il ne crut pas devoir plus respecter l'autorité de ses Maîtres en cette occasion, qu'il avoit coûtume de faire en d'autres, où il avoit déja signalé souvent son indiscrétion & son étourdissement. Il prit pour sujet de ses disputes *l'Idolâtrie indirecte & de participation*, & il mit en question de sçavoir, *si la confrairie de la Vierge Marie peut en bonne conscience être tolérée par le Magistrat Protestant ou Réformé, lors qu'il peut la détrui-*

Ibid. pag. 37, 98.

1642. 1643. *re, quand même elle seroit purgée de l'Idolâtrie papistique? Et supposant que le Magistrat la tolére, si aucun Réformé ou Protestant peut s'y faire enrôler sous condition de ne pas préjudicier à sa Religion?* Ses conclusions furent que cela ne pouvoit être ni permis ni toléré; que c'étoit participer à l'idolâtrie d'autrui; & qu'encore que le Magistrat se laissât aller à la négligence ou à la dissimulation en ce point, il n'étoit pas permis aux particuliers de la Réligion Réformée de se ranger dans ces confrairies. Il prétendoit que les Catholiques en tiroient de grands avantages sur les Réformez, à qui ils avoient tout sujet de reprocher qu'il n'y avoit que les petits profits de la confrairie, les régales & les festins des confréres qui les y attirassent. Une des marques de distinction pour la confrairie étoit une écharpe rouge dont on avoit les épaules & le dos couvert, lors qu'on conduisoit le corps d'un confrére en terre. Cette pratique fut changée en celle de porter au tour du bras un chappellet d'où pendoit une médaille qui avoit pour inscription, *Sicut lilium inter spinas*. Les confréres Réformez pour appaiser leurs Ministres tâchoient de leur faire entendre qu'il y avoit une providence particuliére de Dieu dans la société de leur confrairie avec les Catholiques, & que selon eux *ce lys entre les épines* n'étoit autre chose que les confréres Réformez parmi les confréres Catholiques. Voetius revint à la charge pour les relancer de toute sa force sur cette plaisante direction d'intention, qu'il croyoit avec raison devoir être l'objet de la raillerie des Catholiques. Mais en les poussant avec son aigreur ordinaire sur la prétenduë idolâtrie qu'il leur imputoit, il ne pût s'empêcher de porter des coups contre l'autorité des Magistrats Réformez de Bosleduc.

Comme le lys entre les épines.

Ces Messieurs s'en tinrent trés-offensez: & voyant que les théses de Voetius étoient publiques, ils jugérent que ses calomnies ne pourroient être réfutées que par un écrit qui fût aussi public. Ils choisirent pour leur Avocat, non pas un écrivain catholique, mais un confrére même de Voetius, un des Ministres de leur ville, qui étoit le sieur Samuël des Marets natif d'Oysemont en Picardie, qui fut depuis principal Ministre de Groningue, & l'un des sçavans Théologiens qu'eussent les Calvinistes de son têms. M. Desmarets n'étoit pas

pas ennemi de Voetius, & il n'avoit guéres moins de zéle 1642.
que lui contre la Religion Romaine. Aussi s'acquitta-t'il de 1643.
sa commission avec toute la modération & toute la précaution imaginable à l'égard de Voetius & de la Religion prétenduë Réformée. Il se contenta de mettre dans un jour évident la bonne intention des Magistrats, & de les justifier contre les accusations de Voetius. Loin de traiter ce Ministre comme un calomniateur & de vouloir découvrir ses fautes, il déclara que c'étoit moins contre lui qu'en sa faveur qu'il avoit pris la plume. Il se contenta de lui faire voir qu'il avoit été mal informé du fait, & qu'il avoit écrit sur de fausses hypothéses. Il convenoit avec lui de la thése, c'est-à-dire de la décision générale de la question de sçavoir *s'il est permis aux Réformez d'embrasser les cérémonies des Catholiques*, & n'y parloit jamais de Voetius qu'avec éloge. Ayant été obligé de rejetter la malignité de la calomnie sur quelqu'un, il aima mieux feindre des masques de personnes mal intentionnées, qui auroient surpris la facilité de Voetius & auroient abusé de sa crédulité, que de le faire lui-même auteur de la calomnie. Il omit même la question principale du sujet qu'il avoit à traiter, & qui consistoit à sçavoir s'il avoit été permis à ce Ministre de condamner par un écrit public & de son autorité privée les prémiéres personnes de la ville, & nommément les Magistrats sans les avoir entendus ou avertis, & sans avoir fait les informations nécessaires. En un mot il n'avoit rien dit qui dût beaucoup toucher Voetius, sinon que toutes les personnes sages avoient jugé qu'une dispute publique & scholastique faite sous lui dans un lieu éloigné, n'étoit pas un remède propre pour le mal qu'il prétendoit guérir: & que comme on trouvoit fort bon à Bosleduc que les réformateurs d'Utrecht réformassent les déréglemens de la ville d'Utrecht, on auroit souhaité aussi qu'ils eussent laissé à ceux de Bosleduc le soin de corriger les désordres de Bosleduc. Pour ménager encore davantage l'honneur & la réputation de Voetius, M. Desmarets avoit eû soin de ne faire tirer qu'un fort petit nombre d'exemplaires, & de n'en faire distribuer qu'à ceux qui avoient vû les théses de Voetius contre la confrairie de Nôtre-Dame de Bosleduc.

Epist. ad celeb. Voet. ut supr.

Toutes

1642.
1643.

Toutes ces précautions furent inutiles. Les honnêtetez de M. Desmarets ne servirent qu'à irriter cét esprit intraitable, comme avoient fait celles que M. Regius avoit employées dans sa Réponse à ses theses des formes substantielles. Peu de jours aprés il dressa tumultuairement un libelle de peu de feüillets contre le livre de Desmarets, & il eut l'effronterie de le faire paroître sous le nom supposé d'un Ministre de Bosleduc & sous le titre de *Retorsio Calumniarum quas Tertullus Societatis Marianæ Advocatus, &c.* Mais il fut condamné incontinent par le Magistrat de la police, comme un libelle diffamatoire, rempli de mensonges & d'impostures, & propre à exciter des séditions : sa lecture fut défenduë par les crieurs publics au son du tambour * & de la trompette, comme Voetius même a eû soin de le faire sçavoir à la postérité.

Allusion à ce Tertullus Avocat contre S. Paul.
Lettr. 25. Mss. de Reg.
Sono tubarum & tympanorum pag. 420. de confraternit. Marian.
* Ou de la cloche ou du tocsin.

Le libelle diffamatoire du prétendu Ministre de Bosleduc contre le livre de Desmarets n'étoit que l'avant-coureur d'un juste volume que Voetius entreprit à la hâte pour fronder la confrairie de Nôtre-Dame de Bosleduc. Les Magistrats de cette ville en eurent avis : & s'étant assemblez pour délibérer des moyens de réprimer l'insolence de ce broüillon, ils en écrivirent en corps aux Etats de la province d'Utrecht, & aux Magistrats de la ville. Voetius se vanta même depuis, qu'ils lui firent l'honneur de lui écrire en particulier, pour lui faire tomber la plume des mains ; mais que ce fut en vain. Car encore que le Magistrat d'Utrecht eût arrêté l'impression de ce nouveau livre, & qu'il eût défendu à Voetius de la continuer pour satisfaire aux ordres des Etats de la province, il ne laissa point d'agir secrétement pendant les mois de Novembre & de Décembre, s'étant contenté de changer l'Imprimeur & la forme du livre, qui d'in VIII° devint in XII°, afin qu'il pût le faire voir au Synode *Gallo-Belgique* qui devoit s'assembler à la Haye en 1643 ; & que se relevant de l'obéïssance qu'il devoit aux Magistrats laïcs par l'autorité ecclésiastique du Synode auquel Messieurs de Bosleduc avoient bien voulu s'en rapporter pour décider de leur confrairie, il trouvât moyen d'y rendre sa cause triomphante. Messieurs de Bosleduc furent avertis du peu de soumission qu'il témoignoit pour ses

Pag. 421. de confrat. Marian.
Lettr. 25. Mss. de Reg.
Argum. Ep. ad celeb. Voet.
Tom. 2. des lettr. de Desc. pag. 541.
Lettr. 25. Mss. de Reg.

ſes ſupérieurs. Quelques-uns en furent indignez, & entre autres M. Brederodius Proteſtant, perſonnage qualifié, qui étoit de la confrairie, & qui fit menacer Voetius de lui faire donner les étriviéres. Mais les autres aimant mieux le mépriſer, jugérent plus à propos de l'abandonner à ſes propres inquiétudes. Il parut que Voetius avoit trop préſumé de la faveur des Miniſtres des ſept Provinces unies qui ſe trouvérent au Synode *Gallo-Belgique*. Malgré le zéle qu'ils avoient tous à détruire juſqu'aux moindres veſtiges de l'ancienne Religion, ils ſe crurent obligez d'approuver la conduite de Meſſieurs de Boſleduc, & de blâmer celle de leur confrére Voetius. Il n'y eut que la conſidération du miniſtére qu'ils honoroient dans eux-mêmes, & l'appréhenſion de donner ſujet aux Catholiques de les remercier, qui arrêta leur cenſure.

1643.

Ibid. lettr. 25. Item lettr. 26. Mſ. de Reg.

Art. 14. Synodi Gallo-Belg. ann. 1643.

Cependant l'interruption du livre que Voetius faiſoit imprimer à Utrecht ſous le nom de Schoockius contre la philoſophie cartéſienne avoit cauſé auſſi l'interruption de la réponſe que M. Deſcartes y faiſoit. Mais la deſoccupation où il ſe trouva dans le têms qu'on lui envoya le livre de ce Miniſtre contre la confrairie de N. D. de Boſleduc, lui fit donner quelques heures de ſon loiſir à la lecture & à l'éxamen de ce livre. C'eſt ce qu'il fit, non en controverſiſte Catholique, pour lui ôter tout prétexte de calomnier dans la ſuite l'Egliſe Romaine en ſa perſonne, mais comme auroit pû faire un honnête payen, qui n'auroit eu que les lumiéres naturelles, & qui n'auroit parlé que ſur les principes de la raiſon humaine. Il trouva que Voetius en avoit étouffé preſque tous les ſentimens, pour ne ſuivre que ſa paſſion : & comme il ne s'agiſſoit plus ici de philoſophie cartéſienne ni de ſes propres intérêts, il ne craignit pas de faire voir ſa malignité, ſon entêtement, ſes injuſtices, ſon arrogance, & une partie de ſes abſurditez dans cet ouvrage, où il déchiroit les Magiſtrats de Boſleduc & le Miniſtre Deſmarets, ſous prétexte d'écrire contre la confrairie de Nôtre-Dame. M. Deſcartes ne s'étant propoſé autre choſe dans cette nouvelle réfutation que de ſuivre les régles de l'équité naturelle, n'avoit point prétendu faire ſa

Argum. Ep. ad celeb. Voet. pag. 5, 6.

Pag. 109. Ep. ad celeberr. Voet.

1643.

cour à ceux dont il avoit pris la défense. Néanmoins il ne pût se défendre de l'amitié de M. Desmarets, qui s'attacha prémiérement à luy par les mouvemens de la reconnoissance, puis par la raison & par les attraits de sa philosophie, dont il se rendit le sectateur. C'est à quoy se rapportoit sans doute l'impiété que fit paroître le jeune Voetius, qui osant comparer son pére à Jésus-Christ même, n'avoit point fait difficulté de représenter Descartes & Desmarets sous le personnage d'Hérode & de Pilate, & de dire à leur sujet *Herodes & Pilatus amici facti sunt, ut innoxiæ famæ ac per Dei gratiam illibatæ maculam aspergerent.* A dire vray, leur connoissance étoit d'une datte plus ancienne que le livre de Voetius contre la confrairie de Bosleduc. L'on n'en doutera point si l'on considére que M. Descartes prenoit la peine de faire venir d'Utrecht à Eyndegeest les feüilles de ce livre pour les faire tenir à M. Desmarets, qui étant déja retenu pour le Ministére de Groningue, devoit rester encore à Bosleduc jusqu'au mois de May suivant.

Tom. 3. des lettr. pag. 45, &c.

Tom. 2. des lettr. pag. 540, 541.

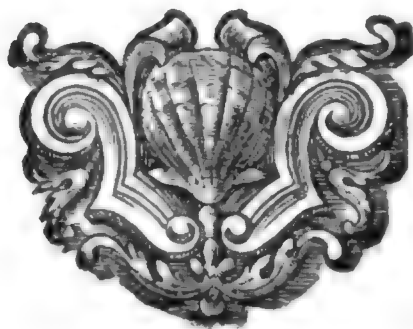

CHAP.

CHAPITRE XI.

Edition du livre de Voetius ou Schoockius contre M. Descartes. Edition de la réponse de M. Descartes à cét ouvrage & à celui de Voetius contre la confrairie de N. D. de Bosleduc. Procédures contre M. Descartes à Utrecht. Il répond à la prémiére publication des Magistrats, qui par une injustice sans exemple travaillent à lui faire son procez secrétement, sans le faire avertir qu'aprés qu'il n'étoit plus têms. Autres injustices des mêmes Magistrats aveuglez ou possedez de l'esprit de Voetius. Monsieur Descartes s'addresse à l'Ambassadeur de France, qui par l'autorité du Prince d'Orange fait arrêter ces procédures, lors qu'elles étoient sur le point de leur consommation. M. Descartes en examine l'injustice, & il se justifie aprés avoir découvert les principaux points de la calomnie de ses ennemis. Il cite Schoockius devant les Juges de Groningue, où il espére meilleure justice qu'à Utrecht.

VOetius ayant expédié l'édition de son livre de la confrairie contre les Magistrats de Bosleduc & M. Desmarets, retourna à celle du livre de Schoockius contre M. Descartes, qui se trouva ainsi engagé à en continuer la réfutation. Il ne s'y prescrivit point d'autre méthode que celle de son adversaire, qui ne luy fournissoit ses refléxions qu'à mesure qu'on luy envoyoit ses feuïlles. De sorte que sans s'assujettir à séparer ce qu'il avoit écrit pour Desmarets d'avec ce qu'il écrivoit pour sa propre défense, la réfutation qu'il fit du livre de Voetius touchant la confrairie de N. D. se trouva insérée dans celle qu'il fit de l'ouvrage de Schoockius dans l'espace qu'avoit produit son interruption.

Cét ouvrage parut enfin à Utrecht chez Waesberge au mois de Mars de l'an 1643 sous le double titre de *Philosophia Cartesiana*, sive, *admirandæ Methodus novæ Philosophiæ Renati Descartes.* L'Auteur avoit affecté l'équivoque dans l'un & dans l'autre, afin de tromper plus sûrement ceux dont il appréhendoit d'être rebuté; d'exciter plus efficace- Lettr. MS. de Desc. à Mers. du 23 Mars 1643.

1643. ment la curiosité de ceux qui étoient passionnez pour tout ce qui portoit le nom de M. Descartes ; & d'attirer plus de marchands & de lecteurs par cette supercherie. L'ouvrage étoit divisé en quatre parties. La prémiére regardoit M. Regius, dont le prétendu Schoockius ne faisoit point difficulté d'attribuer toutes les opinions à M. Descartes. La seconde servoit à l'éxamen des principes & de la méthode de sa philosophie. La troisiéme n'étoit qu'un choix de quelques-uns de ses dogmes particuliers de Métaphysique & de Physique, pour faire un essay de la réfutation qu'on en pourroit entreprendre. La quatriéme n'étoit que pour montrer que cette nouvelle maniére de philosopher conduisoit droit au scepticisme, à l'enthousiasme, à l'athéisme & à la phrénésie. Le livre étoit muni d'une préface où l'on entreprenoit de réfuter principalement la lettre de M. Descartes au P. Dinet, que Voetius étoit déja venu à bout de faire condamner dans le Conseil de la ville, ou plûtôt dans son Consistoire, comme injurieuse à la Religion Réformée, au Ministére évangélique, & à la personne de l'un des principaux Pasteurs de la ville. Cette préface étoit une vraye dissertation contenant plus de soixante pages ; & elle pouvoit passer pour la partie du livre la plus criminelle : aussi étoit-elle de Voetius seul, sans que Schoockius pût s'en attribuer même les apparences, comme il étoit en droit de faire à l'égard du reste du livre.

Epist. ad celeb. Voet. pag. 79.

Tom. 3. des lettr. pag. 15.

Pag. 35. tom. 3.

Peu de jours aprés sa publication l'on vid paroître à Amsterdam chez Elzevier la Réponse de M. Descartes sous le titre d'*Epistola Ren. Descartes ad celeberrimum virum D. Gisbertum Voetium, in quâ examinantur duo libri nuper pro Voetio Vltrajecti simul editi ; unus de confraternitate Marianâ, alter de Philosophiâ Cartesianâ.* Cét ouvrage se trouve coupé en neuf parties que l'auteur n'a point jugé nécessaire de lier ensemble par une suite trop raisonnée. La prémiére, la troisiéme, la cinquiéme, la huitiéme & la neuviéme contiennent la réponse au livre de la *Philosophie Cartésienne* ou *de la Méthode admirable.* La sixiéme est un éxamen du livre contre la confrairie de Nôtre-Dame de Bosleduc. La seconde & la septiéme sont une espéce d'information particuliére que l'on fait de la conduite de Voetius ; & la quatriéme

En Latin & en Flamand.

Tom. 2. des lettr. pag. 541. à la fin.

1643.

triéme est un jugement de ses livres & de sa doctrine, d'où il faut excepter ceux qu'il avoit écrits contre l'Eglise Romaine, & quelques autres que M. Regius n'avoit pû trouver chez les Libraires d'Utrecht. Le grand nombre de ces parties n'est point assûrément une preuve de la grosseur du livre ; & l'Auteur affecta d'y conserver le titre d'*Epître* pour marquer qu'il ne s'étoit point départi de la promesse qu'il avoit faite d'être fort court. C'est pour cela qu'il avoit laissé passer sans réponse quantité de faussetez puériles & ridicules dont le livre de Voetius ou Schoockius étoit remply ; & de la nature desquelles étoit entre les autres celle d'accuser M. Descartes de n'*avoir cherché la faveur & la protection des Jésuites, que pour se mettre à couvert des coups du Sçavant Pére Mersenne, & des autres Théologiens & Philosophes de France*. Supposition qui n'étoit plus pardonnable à Voetius, depuis que le P. Mersenne luy avoit écrit, tant pour le détromper de sa fausse imagination, que pour le guérir de son animosité contre M. Descartes.

Le stile de cette piéce n'est point sans doute fort châtié : mais il suffisoit à M. Descartes qu'il fût aisé, & à la portée de toutes sortes de lecteurs. On doit principalement s'arréter à deux considérations qu'il a eûës en composant cét ouvrage ; celle de sa personne ou de son intérêt personnel, & celle d'autruy. Il faut avoüer que la considération d'autruy comme de Desmarêts, de Messieurs de Bosleduc, de M. Regius luy a quelquefois laissé appeller les défauts de Voetius par leur nom. C'est ce qui a fait dire à M. Saldenus * l'un des disciples affectionnez de Voetius, qu'il se trouvoit quelques termes d'aigreur contre son maître dans cét ouvrage. Mais lorsqu'il ne s'agissoit que de luy-même, il semble qu'il ait affecté de faire triompher sa douceur des emportemens de son adversaire. Aussi protesta-t-il à Messieurs de la ville d'Utrecht [a] que le motif principal qui l'avoit porté à répondre à leur Ministre n'avoit pas été l'énormité des injures dont il avoit rempli le livre de Schoockius. Elles étoient trop absurdes & trop éloignées de la vrai-semblance pour mériter ses ressentimens. Mais il voulut donner, en se rendant ce service à lui-même, quelque satisfaction à divers honnêtes gens de la Religion même de Voetius, qui étoient indignez qu'un hom-

Lettr. 36. MS. de Regius.

Tom. 2 des des lettr. pag. 512, 513.

Sperare audet sua deliria locum inventura esse circa doctrinam de Transsubstantiatione, cujus occasione se Romanæ Catholicæ Religioni favere profitetur, in gratiam scilicet Patrum Societatis Jesu, ad quorum asylum fugit, quò ab iis defendi possit contra doctissimum Mersennum, aliosque Theologos ac Philosophos Gallos, à quibus inflictas plagas pertinacius persentiscit quàm ut dissimulare queat.

* Saldenus de libris. p. 330.

[a] Tom. 3 des lettr. p. 8, 9.

1643. me auſſi vicieux que lui & d'un mérite auſſi ſuperficiel que le ſien eut aſſez de crédit & d'autorité pour brider la populace, & pour bander les yeux aux trois quarts de la prémiére bourgeoiſie de la Ville. D'ailleurs l'engagement où il avoit été de ſe défendre enfin, aprés avoir eû la patience de ne rien répondre à neuf ou dix libelles injurieux de Voetius & de ſes diſciples, ne pouvoit pas ne pas être de quelque utilité à l'Etat de la Seigneurie, parcequ'il faiſoit connoître aux plus ſimples les véritez qu'il ſçavoit de Voetius, pour le récompenſer des fauſſetez que ce Miniſtre publioit de luy. Enfin puiſque Voetius prétendoit luy faire un *procez d'injures* pour l'obliger à vérifier les choſes qu'il avoit dites de luy en paſſant & par maniére d'abrégé dans la lettre au P. Dinet: il avoit crû devoir les expliquer toutes, & les prouver ſi clairement dans ce ſecond écrit que cela pût l'exempter de la peine de les prouver devant des Juges.

Pag. 10. ibid.

M. Deſcartes ayant donc dreſſé ſon ſecond écrit de telle ſorte qu'il pouvoit aſſez ſe défendre par luy-même, & défendre auſſi le prémier: il en envoya des exemplaires aux deux Conſuls ou Bourgmaiſtres d'Utrecht par deux perſonnes des plus qualifiées de la ville, qui leur firent des complimens de ſa part. Mais les intrigues & les procédures de Voetius avoient déja préoccupé la plûpart des Magiſtrats en faveur d'une perſonne aux intérêts de laquelle ils croyoient l'honneur de leur Religion attaché. De ſorte que M. Deſcartes fut ſurpris quelques ſemaines aprés, lorſqu'il apprit la publication d'un Acte donné contre ſes deux Ecrits, c'eſt-à-dire contre ſes deux Lettres au P. Dinet, & à Giſbert Voetius le XIII, ou ſelon nous le XXIII jour de Juin 1643, ſigné C. de Rider. Ce n'eſt pas qu'il témoignât être mal content de ce que cét Acte contenoit au regard de Voetius. Car il croyoit y trouver la condamnation manifeſte de ce Miniſtre, en ce que les Magiſtrats qui avoient donné cét Acte reconnoiſſoient que cét homme étoit inutile & nuiſible même à la ville d'Utrecht, ſi les choſes qu'il avoit écrites de luy étoient vrayes. Or il étoit trés-aſſûré de leur vérité: mais il ne pouvoit comprendre que des Magiſtrats qui devoient ſçavoir ce qui étoit, & ce qui n'étoit pas de leur devoir, euſſent voulu le citer pour les vérifier, comme s'ils avoient eu quelque juriſdiction

Vanleew, & Vander-Hoolk.

V. l'Ecrit intit. *Aengevangen Proceduren.*

Tom. 3. des lettr. p. 10.

Borel a été mal informé lorſqu'il a écrit que M. Deſcartes & ſes diſciples

risdiction sur luy ; & il s'étonnoit aussi que cette citation eût été faite avec éclat au son de la cloche, comme s'il avoit été criminel.

1643.

ont été chassez d'Utrecht au son de la cloche. pag. 9.

Il y avoit prés de six semaines qu'il avoit quitté le voisinage de Leyde pour retourner en Nord-Hollande, & il s'étoit logé à Egmond du Hoef, où il avoit loüé une maison fort commode pour un an, à commencer depuis le prémier jour de May 1643. Il avoit eû soin d'en faire donner avis aux Bourgmaistres de la ville d'Utrecht, en leur faisant présenter son livre contre Voetius. Ainsi il trouva un peu étrange que les Magistrats eussent supposé qu'ils étoient incertains du lieu de sa demeure, pour avoir un prétexte de rendre la citation plus publique. Néanmoins parceque cette maniére de procéder pouvoit avoir diverses interprétations, & qu'il croyoit avoir mérité l'amitié de ces Messieurs plûtôt que leur aversion, il ne voulut pas croire qu'ils eussent eû intention de luy nuire ; mais seulement de faire éclater l'affaire, afin que celuy qui étoit coupable & sujet à leur jurisdiction pût être puny avec l'approbation de tout le monde.

* Lettr. 1 & 5 MSS. à Picot.

Tom. 3. des lettr, p. 10.

C'est pourquoy jugeant qu'il étoit à propos qu'il les imitât, & qu'il suivit les intentions qu'il leur attribuoit, il fit imprimer aussi sa Réponse à cette publication en langue du païs. Elle parut dattée d'Egmond op de Hoef le VI de Juillet selon le stile des Catholiques. Dans cét écrit qui n'étoit que de trois ou quatre pages il remercioit prémiérement ces Messieurs de la résolution qu'ils faisoient paroître pour éxaminer les mœurs d'un homme qui l'avoit offensé, & il les prioit ensuite comme par occasion de vouloir aussi s'informer s'il n'étoit pas complice du livre imprimé sous le nom de Schoockius, sous le titre de *Philosophia Cartesiana*, ou, *Admiranda Methodus*, &c. où il étoit calomnié. Il ne prétendoit point absolument que Voetius en fût coupable, quoiqu'il en fût entiérement persuadé, ou qu'il l'en crût au moins responsable. Mais parce que tout le monde l'en soupçonnoit, il croyoit avoir juste raison de prier ces Messieurs qu'il leur plût en faire information. Il déclara aussi expressément qu'il ne vouloit point se rendre partie contre Voetius, & *qu'il protestoit d'injures* en cas qu'ils voulussent prétendre quelque droit de jurisdiction sur luy. Enfin il s'offroit, au cas qu'il se

Intitulée *Antwordt*, &c.

V. le jeune Voetius dans le Recüeil *Aengevangen*.

Pag 11 tom. 3. des lettr.

Item pag. 19. pag. 20.

1643.

ſe trouvât quelque choſe dans ſes écrits dont ils déſiraſſent plus de preuves qu'il n'en avoit donné, de leur en fournir de ſuffiſantes, lors qu'il leur plairoit de l'en avertir.

C'étoient les termes de Schoockius.

Cette réponſe de M. Deſcartes à la publication des Magiſtrats d'Utrecht fit connoître à Voetius qu'il devoit redoubler ſes ſollicitations. Il lacha ſes émiſſaires par la ville, pour animer la populace contre cét ennemi prétendu de leur Paſteur & de leur Religion. Il ſuborna le plus qu'il pût de témoins; & il n'en pût trouver que cinq qui étoient toutes créatures de ſa faction, & qui ne dépoſérent autre choſe, ſinon que Schoockius étoit l'auteur du livre qui portoit ſon nom Les moins récuſables de ces témoins corrompus étoient Schoockius, & ce Waeterlaet diſciple de Voetius, qui avoit été le Répondant des fameuſes théſes de Voetius contre M. Deſcartes & M. Regius, & qui avoit ſervi à corrompre Schoockius, comme celuy-cy le déclara depuis devant les Juges de Groningue, au tribunal deſquels M. Deſcartes fut obligé de le traduire. Sans autres éclairciſſemens les Commiſſaires que le Senat ou le Conſeil de la ville avoit établis pour connoître de cette affaire donnérent une ſentence contre M. Deſcartes, où ſes deux écrits addreſſez l'un au P. Dinet l'autre à Voetius furent déclarez libelles diffamatoires le XIII, c'eſt-à-dire ſelon nous, le XXIII de Septembre de l'an 1643 ſans qu'il fût averti de rien, & ſans avoir reçû même aucune nouvelle de ſes amis d'Utrecht depuis le mois de Juin. Quelques ſemaines s'écoulérent encore dans ce ſilence myſtérieux, juſqu'à ce que vers le milieu d'Octobre il reçut deux lettres l'une aſſez prés de l'autre, écrites d'une main inconnuë & ſans nom, par leſquelles on luy donnoit avis que l'Officier de Juſtice par ordre des Magiſtrats l'avoit cité pour comparoître en perſonne comme criminel. On ajoûtoit qu'il n'étoit pas même en ſûreté dans la province où il demeuroit, à cauſe que par un accord fait entre les deux provinces particuliéres d'Utrecht & de Hollande, les ſentences qui ſe donnoient dans l'une s'éxécutoient auſſi dans l'autre.

Pag. 22 & 23 du 3 tom. des lettr.

Pag. 11 & 12 tom. 3.

Luc Van-Vuyren. Chriſt. Rodenburg.

M. Deſcartes ne ſçût que penſer de ces lettres qui n'étoient de la main d'aucun de ſes amis d'Utrecht. Il crut d'abord que c'étoit une raillerie, & il ne s'en s'en émût point.

Mais

Mais aprés y avoir fait une ſeconde réfléxion, il s'en alla à la Haye pour s'en enquérir. Il y apprit que la choſe étoit telle qu'on la luy avoit écrite; & il ſçût que la citation avoit été faite le 23 de Septembre, c'eſt-à-dire le 3 d'Octobre. On luy fit connoître en même têms qu'il ne s'agiſſoit de rien moins que d'aller répondre à Utrecht ſur les crimes de l'athéiſme envers Dieu, & de la calomnie envers un homme de bien. Voyant que les choſes étoient deſeſpérées pour luy, faute d'avoir été ſommé & averti de ce qui s'étoit paſſé à Utrecht depuis le mois de Juin, il ne trouva plus d'autre reméde que celuy d'aller trouver Monſieur de la Thuillerie Ambaſſadeur de France, pour luy demander ſa protection contre ces entrepriſes. L'Ambaſſadeur ſans ſçavoir d'ailleurs que les beſoins de M. Deſcartes fuſſent preſſans alla incontinent parler à M. le Prince d'Orange, croyant luy donner une nouvelle marque de ſon amitié par la diligence qu'il apportoit à le ſervir. M. le Prince d'Orange fit écrire auſſitôt aux Etats de la province d'Utrecht, & les Etats de la province employérent inceſſamment l'autorité qu'ils avoient ſur les Magiſtrats de la ville, pour procurer à M. Deſcartes la ſatisfaction qu'il demandoit. Mais le ſecours vint trop tard, quoyqu'il produiſit tout l'effet que M. Deſcartes avoit ſouhaité. L'ignorance où il étoit de ſes propres affaires fut cauſe qu'ayant demandé trop peu de choſes à l'Ambaſſadeur, le reméde ne parut pas ſuffiſant pour arrêter le mal dans ſa ſource.

1643.

Acngevangen procédure du jeune Voetius &c.

Lettr. Mſ. ou Requête de Deſc. à M. de la Thuillerie.

Il n'avoit demandé autre choſe, ſinon que le cours de ces procédures extraordinaires fût arrêté, parce qu'il croyoit qu'elles étoient les prémiéres qu'on eût faites contre luy: & il ne ſçavoit rien de la ſentence que les Magiſtrats avoient donnée contre luy le $\frac{13}{23}$ de Septembre, où les deux écrits qui traitoient de Voetius avoient été condamnez. Ce fut aprés coup qu'il apprit ce qui s'étoit paſſé: & la difficulté qu'il fit encore pendant quelque têms d'en rien croire venoit de ce qu'il avoit dans Utrecht des amis qui ne l'en avoient pas averti, quoyqu'ils n'üſſent point manqué auparavant de luy donner avis de la publication du $\frac{13}{23}$ de Juin. Mais ceux qui l'informérent à la Haye de la vérité du fait, & qui par les habitudes qu'ils avoient à Utrecht avoient

Elles aboutiſſoient à faire brûler ſes deux écrits par la main du bourreau.

V. Le Recueil du jeune Voetius, &c. ut. ſupr.

1643. appris toutes choses d'origine, eurent la bonté de luy découvrir encore le mystére de toute l'intrigue. Ils luy firent remarquer que la publication du $\frac{13}{23}$ de Juin avoit éte faite d'une maniére plus éclatante que d'ordinaire ; avec plus d'appareil & une convocation de peuple plus solennelle ; qu'elle avoit été imprimée, affichée, & distribuée avec grand soin par toutes les principales villes des Provinces unies : de sorte que ce n'étoit point merveille qu'il en eût eu connoissance. Mais que depuis la réponse qu'il y avoit faite le sixiéme de Juillet, on avoit entiérement changé de stile dans la procédure ; & que ses ennemis avoient eu autant de soin d'empêcher que ce qu'ils préparoient contre luy ne fût sçû, que s'il avoit été question de surprendre quelque ville ennemie. Ils avoient voulu néanmoins observer quelques formes : & pour ce sujet la sentence qu'ils avoient obtenuë des Magistrats avoit été lûë dans la Maison de ville ; mais à une heure ordinaire, aprés d'autres écrits, & lors qu'on se fut apperçû de l'absence de ceux qu'on jugeoit capables d'en avertir M. Descartes. Pour les citations de l'Officier de Justice, qui devoient suivre la sentence, ils ne s'étoient point souciez de prendre tant de précautions, croyant que M. Descartes, éloigné des lieux comme il étoit, ne pourroit point en être averti assez tôt pour y apporter du reméde. En effet ses livres étant déja condamnez, & luy-même cité en personne, ils se doutoient bien qu'il ne comparoîtroit pas, & que la sentence seroit donnée par defaut. Ils étoient assûrez que cette sentence n'iroit pas moins qu'à le condamner à de grosses amendes, à le bannir des Provinces unies, & à faire brûler ses livres : & l'on prétendoit que Voetius avoit déja transigé avec le bourreau pour faire un feu d'une hauteur demesurée, & dont on pût faire mention dans l'histoire comme d'une chose extraordinaire.

Tom. 3. des lettr. pag. 12, 13.

Du bourreau.

V. la lettr. Mf. de Desc. à Picot du 7 de Novembre 1643.

Le dessein de ses ennemis étoit aprés cela de faire imprimer sous le nom de l'Université d'Utrecht une Narration historique de tout ce qui auroit été fait (semblable à celle que Voetius avoit publiée sur la fin de Septembre, * contenant ce qui s'étoit passé contre M. Regius, depuis qu'il eût acquis une chaire de Professeur, jusqu'à la défense qui luy fut faite d'enseigner la Philosophie nouvelle sous le titre de

* Ou au commencement d'Octobre. 1643, à Utrecht in 12° chez Guill. Strick.

Narratio

Narratio historica quà defensæ quà exterminatæ novæ Philosophiæ.) On devoit ajoûter à cette seconde Narration historique les témoignages de vie & de mœurs * que Voetius avoit demandez, tant aux Professeurs de l'Université, qu'aux Ministres & Anciens du Consistoire. On devoit l'accompagner aussi de quelques piéces de vers, tant pour louër Voetius, que pour blâmer M. Descartes, afin que les exemplaires en étant répandus par toute la terre selon les mesures qu'ils en avoient prises, M. Descartes ne pût plus aller en aucun lieu, où il ne trouvât son nom diffamé, & où la gloire du triomphe de Voetius ne s'étendît.

1643

V. la lettr. de Desc. aux Magistrats d'Utrecht.

* Ces témoignages ont été imprimez dans le Recueil de jeune Voetius, intitulé *Aengevangen.*

M. Descartes ayant appris que la considération de l'Ambassadeur de France avoit fait arrêter les procédures, voulut avant que de quitter la Haye employer l'industrie de ses amis pour tâcher de découvrir les fondemens ou les prétextes qu'on avoit eus pour procéder contre luy de la sorte. Tout ce qu'il put apprendre fut, que depuis la prémiére publication des Magistrats, tous les fauteurs & les émissaires de Voetius avoient été continuellement occupez à médire de luy dans toutes les compagnies; que par ce moyen ils avoient tellement animé le peuple, qu'aucun de ceux qui sçavoient la vérité, & qui avoient horreur de leurs calomnies, n'osoit rien dire à son avantage, sur tout aprés avoir vû le traitement qu'on avoit fait à M. Regius. Mais que néanmoins lors qu'on examinoit toutes les choses que ces émissaires debitoient de luy, on trouvoit qu'elles se rapportoient à deux points. » L'un, qu'il étoit disciple des Jésuites; que « c'étoit pour les favoriser qu'il avoit écrit contre le grand « défenseur de la Religion Réformée Gisbert Voetius; & « que selon les apparences il avoit été envoyé par eux pour « exciter des troubles dans ces provinces. L'autre point étoit « qu'il n'avoit jamais été offensé de Voetius; que celuy-cy « n'étoit point l'auteur du livre écrit contre luy, mais Schoockius seul qui se trouvant aussi alors dans Utrecht l'en a- « voit entiérement déchargé, & vouloit bien en retirer sur « luy tout l'honneur ou tout le blâme qu'il pourroit produire. « En effet il paroissoit que la sentence donnée contre luy n'étoit fondée que sur ces deux points, s'il est vray qu'elle fût telle qu'on la trouve imprimée dans le libelle anonyme, où le

Lettr. ou Req. à M. de la Thuillerie Mſ. & tom. 3 des lettr.

Pag. 1. du 3 vol des lettr.

Intit. *Aengevangen Procedueren, &c.*

1643. le jeune Voetius recueïllit les procédures faites contre M. Descartes.

Avec ces éclaircissemens M. Descartes crut devoir travailler à sa justification, afin de faire voir son innocence & l'équité de sa cause à tous ceux qui pouvoient en avoir conçû une opinion desavantageuse. La chose étoit aisée pour le prémier point, lors qu'on considéroit son païs & sa Religion. » Il n'y avoit que les ennemis de la France ou de l'E-
» glise Romaine qui pussent luy faire un crime d'être ami des
» Jésuites, c'est-à-dire, de ceux à qui nos Roys ont coûtume
» de communiquer le plus intérieur de leurs pensées en les
» choisissant pour confesseurs. Réfléxion qui paroissoit d'autant plus remarquable, que le Pére Dinet qui avoit été choisi depuis peu pour être Confesseur de Loüis XIII étoit le seul auquel on luy reprochât d'avoir écrit. Les zélez Religionnaires devoient d'ailleurs trouver moins mauvais qu'un Gentil-homme François fût de la même Religion que son Roy, que de voir le Ministre Voetius, un Théologien de profession, un chef du clergé réformé, qui affectoit de se faire appeller *Ecclesiarum Belgicarum decus & ornamentum*, chercher néanmoins à se liguer avec quelques-uns de nos Religieux, * jusqu'à les appeller les défenseurs de la Vérité, pour mieux s'insinuer dans leurs bonnes graces. La malignité de Voetius dans les reproches qu'il luy faisoit de l'amitié qu'il avoit pour les Jésuites, étoit encore plus évidente, lors qu'on considéroit que l'Ecrit qu'il alléguoit pour cela étoit composé contre un Jésuite même avec lequel il s'étoit reconcilié depuis. De sorte que ce Ministre qui se déclaroit l'ennemi juré des Jésuites sembloit néanmoins s'être rendu leur procureur, en obtenant des Magistrats de sa ville la condamnation de cét Ecrit.

Pag. 15 initio.

La gloire & l'ornement des Eglises Calvinistes des Païs-bas.

* Sç. les Minimes. Voyez cy-dessus.

Le P. Bourdin.

Pour ce qui est de l'autre point concernant le véritable Auteur du livre qui portoit le nom de Schoockius, il en pouvoit venir aisément à bout, en nommant des témoins qu'il avoit en grand nombre pour vérifier le fait. Mais il crut que le chemin le plus droit étoit de s'addresser à Schoockius, afin qu'il pût être puni au lieu de Voetius, s'il vouloit se charger de son crime; ou que s'il n'avoit point assez de charité pour cela, il fût au moins obligé de découvrir la

Pag. 16 du 3. vol. des lettr.

la vérité pour mériter le pardon. Il prit donc le party de le citer à Groningue devant ses Juges naturels, avec lesquels il n'avoit jamais eu la moindre habitude. Quoique Schoockius les eût tous pour amis, & qu'il fût même actuellement Recteur de leur Université lorsqu'il forma sa plainte contre luy, il eut pourtant assez bonne opinion de leur intégrité & de leur suffisance, pour espérer qu'ils ne luy refuseroient pas la justice qu'il leur demandoit. 1643.

Cette affaire acheva de perdre la réputation de Voetius parmy les honnêtes gens de sa Religion. Elle couvrit de confusion les Magistrats d'Utrecht, dont plusieurs tâchérent de s'excuser sur ce que n'ayant pas étudié, & ne sçachant pas quels pouvoient être les différens des gens de Lettres, ils s'étoient crus obligez de prendre les intérêts de leur Ministre & de leur Théologien contre un Catholique étranger, estimant que le zéle pour leur Religion rectifieroit suffisamment leur ignorance & leurs procédures les moins réguliéres. Elle servit aussi à faire connoître la multitude des amis que M. Descartes avoit à la Haye, à Leyde, à Amsterdam, & généralement par toutes les Provinces-unies, & à luy en acquérir un grand nombre de nouveaux, qui blâmérent hautement les procédures d'Utrecht, dés quelles devinrent publiques : de sorte que la principale occupation de M. Descartes pendant les mois d'Octobre & de Novembre, fut d'écrire des lettres de remercimens par centaines. Divertissement moins odieux, mais aussi nuisible à ses occupations que les sollicitations de son procez.

Lettr. MS. à Mers. du 11 de Décembre 1643.

Lettr. MS. à Picot du 7. Novemb.

1643.

CHAPITRE XII.

L'Abbé Picot quitte M. Descartes pour retourner en France, & fait un voyage en Touraine pour acheter une terre. Avis que M. Descartes luy donne là-dessus. M. de Ville-Bressieux demande à retourner auprés de M. Descartes. Raisons de le détourner devenuës inutiles. Il demeure avec luy jusqu'au voyage de France. M. Descartes fait un Ecrit touchant les jets d'eau. Il reçoit des desseins de jardins. Invention du P. Grand-Amy pour faire une aiguille qui ne décline point. Nouveau sujet d'estime de M. Descartes pour M. de Roberval. M. Descartes reçoit quelques livres nouveaux & quelques expériences, dont il dit son sentiment.

LA suite dans laquelle on vient de voir le détail des affaires que M. Descartes a eües à Utrecht pendant tout le cours de cette année, étoit nécessaire pour ne pas distraire l'esprit du lecteur à qui il est toujours pénible de partager son attention. Dés le commencement de l'année, ou sur la fin de la précédente l'Abbé Picot qui l'étoit venu voir avec l'Abbé de Touchelaye Gentil-homme de la ville de Tours, frére de son amy, l'avoit quitté pour retourner en France : & sur ce qu'il luy avoit communiqué le dessein qu'il avoit de faire un voyage en Touraine pour y acheter une terre, M. Descartes luy récrivit le 2 jour de Février en ces termes. » Je souhaite que vous puissiez trouver en Touraine une terre à vôtre contentement. C'est un beau païs: » mais je crains que la menuë Noblesse n'y soit importune, » comme elle est presque par toute la France. Pour mon humeur, je choisirois plûtôt d'acquérir du bien en un mauvais » païs qu'en un bon, à cause que pour le même argent j'aurois une étenduë de terre beaucoup plus grande, & ainsi » je ne serois pas si aisément incommodé de mes voisins. Mais » c'est d'ailleurs une grande douceur d'en avoir qui soient » honnêtes gens : & je vous allégueray pour exemple M. de » *Touchelaye*, dont le voisinage vous seroit sans doute fort a» gréable. Il luy communiqua à son tour les desseins qu'il avoit

Lettr. Mſ. de Deſc. 7 Février 1643.

voit de faire imprimer prémiérement sa Philosophie, c'est-à-dire ses Principes de Physique pendant l'année qu'il devoit passer dans la maison qu'il venoit de loüer à Egmond du Hoef: & au bout de l'an, dont le terme pour le loüage devoit expirer le 1 de May de 1644, de venir en France, pour tâcher de sortir d'affaire avec M. de la Bretailliére son frére aîné, dont Monsieur Picot connoissoit les dispositions peu favorables. 1643.

M. de Ville-Bressieux Médecin de Grenoble, dont nous avons eû déja occasion de parler, sollicitoit son retour auprés de M. Descartes, dans le têms que M. Picot prenoit ses mesures pour revenir d'auprés de luy. Il luy en écrivit par la voye du P. Mersenne dés la fin de l'année précédente. M. Descartes en récrivit à ce Pére en ces termes. » Je ne suis point fâché d'avoir appris des nouvelles de celuy dont vous m'avez envoyé un mot de lettre. C'est un homme fort curieux, qui étant autrefois avec moy sçavoit déja quantité de ces petits secrets de Chymie qui se debitent entre les gens de ce métier. S'il a continué comme il paroît l'avoir fait, il en doit sçavoir beaucoup maintenant. Mais vous sçavez que je ne fais aucun état de tous ces secrets. Ce que j'estime en luy, est qu'il a des mains pour mettre en pratique ce qu'on luy pourroit prescrire en cela, & je le connois d'assez bon naturel. Il m'offre de venir icy: mais je ne le souhaiterois pas maintenant, à cause que je ne veux point m'arreter à faire aucunes expériences, que ma Philosophie ne soit imprimée. Mais aprés cela, s'il est vray qu'il soit entiérement libre, & qu'il n'ait point de meilleure fortune, je ne serois point fâché de l'avoir pour quelque têms avec moy. Je vous prie néanmoins de ne le luy pas dire, car il peut arriver mille obstacles avant ce têms-là qui pourroient l'empécher: & je ne voudrois pas luy donner sujet de se tromper dans son conte, qui est la faute des Chymistes la plus ordinaire. Mais si vous sçavez l'état de sa fortune, & ce qu'il fait maintenant, je ne serois point fâché de l'apprendre de vous. M. de Ville-Bressieux tâcha de retenir sa passion pendant prés d'un an: mais ayant redoublé ses instances par de nouvelles lettres, & par d'autres sollicitations, M. Descartes pria le P. Mersenne de luy faire sçavoir qu'il le dispensoit de ce voyage, parcequ'il

Tom. 2. des lettr. p. 511. 512.

Lettr. MS. à Mer. du 11 Déc 1643.

1643. parcequ'il devoit aller à Paris dans quatre ou cinq mois pour ses affaires domestiques. Cette raison ne fut pas assez forte pour arréter M. de Ville-Bressieux. Il alla trouver M. Descartes en Nort-Hollande, auprés de qui il demeura jusqu'au voyage de France, où il l'accompagna, comme nous l'apprenons de son ami M. Borel, qui témoigne qu'il ne le quitta pas même dans Paris.

Borell. vit. comp. pag. 5.

Comme les amusemens de M. Descartes n'étoient point sans quelque motif d'utilité, & que souvent ils étoient plus importans que les occupations sérieuses de plusieurs autres, nous ne ferons pas difficulté de rapporter icy quelques-uns de ceux qui contribuérent pendant cette année à le divertir du double embarras que luy causoit son procez d'Utrecht, & l'impression de ses Principes commencée vers le milieu de l'Eté. Ce fut pendant ce têms qu'il envoya à M. de Zuytlichem son opinion touchant les *jets d'eau*. Il en fit une juste dissertation à la sollicitation du P. Mersenne, qui s'étant défié de son propre crédit s'étoit adressé à M. de Zuytlichem, dans la pensée que M. Descartes seroit plus éxact & plus ardent par la considération de ce Gentil-homme, que par la sienne. Ce qui porta M. Descartes à faire la leçon à ce bon Pére sur son peu de confiance, & à luy reprocher l'erreur où il auroit été de croire qu'il se pût trouver quelque autre de ses amis, qui eût eu plus de pouvoir que luy sur son esprit. Les raisonnemens qu'il avoit employez pour établir son opinion dans cét écrit luy paroissoient si vrays, qu'il manda à M. de Zuytlichem, que » s'il pensoit que le mouvement perpétuel d'Amsterdam le fût autant, il ne douteroit pas que » celuy qui en étoit l'Auteur n'eût bien-tôt trouvé les *quinze* » *ou vingt chetifs millions d'écus* dont il craignoit qu'il n'eût en- » core besoin pour l'achever.

Tom. 2. p. 510. V. l'Ecrit ibid. p. 542.

Pag. 504. ibid.

Ce fut aussi vers le même têms qu'il reçût les desseins des Jardins des Tuilleries & de Luxembourg, qu'il avoit recommandez à ce Pére touchant le soin de choisir d'habiles dessinateurs, en luy marquant qu'il ne plaindroit point *sept* ou *huit pistoles* pour chaque dessein. Il en avoit encore chargé de nouveau l'Abbé Picot: mais son voyage en Touraine fut cause que M. Hardy Conseiller au Châtelet voulut prendre le soin de toute cette affaire en son absence. Ils furent tirez

Tom. 2 des lettr. p. 506.

Item p. 304. ejusd. tom.

tirez par les Jardiniers mêmes de ces deux jardins, qui s'étoient trouvez les plus propres & les plus habiles pour cela: & M. Descartes les fit prier de ne point prendre d'argent d'une autre main que de celle du P. Mersenne, à moins que l'Abbé Picot ne les eût payez par avance. Ce qu'il avoit demandé en cette occasion étoit moins pour luy que pour un de ses amis, qui s'étoit borné à ne souhaiter même que ce qui regardoit le Luxembourg. Il en avoit écrit plus d'un an auparavant au P. Mersenne en ces termes. » J'ay une priére à vous faire de la part d'un de mes intimes amis. C'est « de nous envoyer le plan du jardin de Luxembourg, & même « aussi des bâtimens, mais principalement du jardin. On « nous a dit qu'il y en avoit des plans imprimez. Si cela est, « vous m'obligerez de m'en envoyer un; ou, s'il n'y en a point, « de faire en sorte de l'avoir du Jardinier qui l'a fait. Si cela « ne se pouvoit, je vous prierois de le faire tracer par le jeu- « ne homme qui a fait les figures de ma Dioptrique; & de luy « recommander qu'il observe bien toute l'ordonnance des ar- « bres & des parterres: car c'est principalement ce dont on a « affaire. «

1643.

M. Descartes reçût encore dans le même têms l'invention du P. Grand-amy Jésuite, pour faire une aiguille qui ne décline point. Il manda au P. Mersenne en le remerciant de la luy avoir envoyée, que » la raison luy persuadoit que cette aiguille devoit beaucoup moins décliner que les autres, « mais non pas qu'elle ne dût point absolument décliner. Il « luy témoigna qu'il seroit fort aise d'en apprendre l'expérience, afin de voir si elle s'accorderoit avec ses raisons, ou plûtôt ses conjectures. Sçavoir, » Que la vertu de l'aiman « qui est dans toute la masse de la terre se communique en « partie suivant la superficie des poles vers l'équateur, & en « partie aussi suivant des lignes qui viennent du centre vers la « circonférence. Or la déclinaison de l'aiguille paralléle à « l'horizon est causée par la vertu qui se communique sui- « vant la superficie de la terre, à cause que cette superficie « étant inégale, cette vertu y est plus forte vers un lieu que « vers un autre. Mais l'aiguille qui regarde vers le centre é- « tant principalement tournée vers le pole par la vertu qui « vient de ce centre ne reçoit aucune déclinaison; & elle ne «

Pag. 510. tom. 2. Voyez aussi p. 307. tom. 2.

1643. » déclineroit point du tout, si sa vertu qui vient de la superfi-
» cie n'agissoit aussi quelque peu contre elle.

Il reçut encore, mais un peu plus avant dans l'année, une belle question de Géométrie de la part de M. de Roberval, avec sa figure & sa démonstration. Quoique nous ne puissions dire maintenant quelle étoit cette question, nous sommes obligez pour l'honneur de M. de Roberval de rapporter les marques de l'estime qu'en faisoit M. Descartes. » Il » y a fort long-têms, dit-il au P. Mersenne, que j'ay reçû la » question de M. de Roberval avec la figure, & je pensois » vous en avoir remercié, & vous avoir écrit que je la tiens » pour l'une des plus belles que j'aye jamais vûës. Sa démon- » stration est extrémement juste & ingénieuse. J'ay à le re- » mercier luy-même du favorable jugement qu'il fait de moy » à la fin de sa lettre. A quoy j'ajoute, que je rends graces » trés-humbles à M. de Carcavy de m'avoir fait la faveur de » m'envoyer cét écrit: ce que je n'avois pû faire auparavant, » parceque vous ne m'aviez point mandé qu'il vint de luy. Ce témoignage mérite de devenir public, pour faire voir que si l'amitié de M. de Roberval avec M. Descartes étoit chancelante & sujette aux révolutions que produisoient les mouvemens divers du cœur de M. de Roberval; leur estime réciproque étoit au moins toujours égale, & toujours parfaite.

Lettr. Mſ. à Merſ. du 11. Déc. 1643.

Outre des questions, des inventions, & des desseins, M. Descartes reçût aussi quelques livres nouveaux pendant le cours de cette année. Les principaux furent la Perspective de M. des Argues dont nous avons parlé ailleurs; les Lettres de M. Gassendi; & un traité de l'usage des Orgues. On voulut aussi luy envoyer quelques manuscrits de Monsieur Hobbes, soit pour satisfaire sa curiosité, soit pour luy en faire dire sa pensée. Mais il rappella l'idée que la lecture du livre *de Cive* luy avoit laissée l'année précédente de l'esprit de M. Hobbes; & il témoigna au P. Mersenne qu'*il n'étoit pas curieux de voir les écrits de cét Anglois.* Il luy manda aussi qu'ayant eu chez luy les Epîtres de M. Gassendi pendant quelques jours, il n'en avoit presque lû que l'*Index*, qui se trouvoit au commencement, d'où il avoit appris que l'Auteur ne traitoit d'aucune matiére qu'il eût besoin de lire.

Lettr. Mſ. à Merſ. du 11 Déc. 1643.

Pag. 507 du 2. tom. des Lettr.

Mais

Mais il en prit occasion de demander à ce Pére, s'il étoit vray que M. Gassendi eût la bonne lunette de Galilée, comme il l'en avoit assuré autrefois ; si elle étoit aussi excellente que Galilée avoit voulu faire croire ; & comment paroissoient pour lors les satellites de Saturne par son moyen. Il le remercia par la même voye de l'expérience de l'air pesé dans une arquebuze à vent, lorsqu'il y est condensé : croyant néanmoins que c'étoit plûtôt l'eau mélée parmi l'air ainsi condensé qui pése tant, que non pas l'air même. Il satisfit aussi le même Pére sur d'autres expériences concernant le mouvement des boules de mail de différentes grandeurs ; du noyau de cerise qui sort obliquement des doits ; mais particuliérement sur l'expérience du poids, qui va du Midy au Septentrion, & qui s'accordoit fort bien avec ses spéculations touchant le flux & le reflux de la mer.

1643.

Pag. 508, 509, 510, du 2 tom.

Pag. 505, tom. 2, & pag. 508.

Pour le traité de l'usage des Orgues il paroît qu'il étoit fort au goût de M. Descartes, quoique l'ouvrage se fût attiré des censeurs. Il s'intéressa beaucoup à sa fortune, & il en voulut consoler son auteur qui étoit de ses amis. » Je ne m'étonne plus, dit-il, que l'on contredise à mes écrits, & que mes opinions rencontrent beaucoup d'adversaires, puisque vôtre innocent traité de l'usage des Orgues qui est plus doux que leur harmonie, & que je ne croyois pas moins puissant que la harpe de David pour chasser les esprits malins, a trouvé des amateurs de discorde qui l'ont attaqué. J'ay pris plaisir à voir à la fin du livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, comment la seule ombre de vôtre nom peut fulminer & frapper de haut ceux qui le méritent. Vous n'auriez sçû choisir une meilleure maniére de répondre aux impertinences d'un étourdy : & pour les apostilles * que j'ay vûës au commencement de ce même livre, je veux croire qu'elles viennent d'un sçavant homme, mais je ne vois pas quelles contiennent aucune démonstration. Il me semble que c'est vouloir un peu trop faire le pédagogue, ou le censeur dans des matiéres où il y a des raisons à dire de part & d'autre, que d'entreprendre de s'opposer à celles qui ont déja été écrites par un honnête homme.

Pag. 506. du 2. vol. des lettr.

* ou NB. i. e. *Nota benè.*

1643

CHAPITRE XIII.

Libelle diffamatoire contre la personne & les Méditations de M. Descartes, sorti de la boutique de Voetius. Instances ou Repliques de M. Gassendi à la Réponse que M. Descartes avoit faite à ses objections sur les Méditations. Intrigues de M. de Sorbiére pour servir M. Gassendi contre M. Descartes, & pour imprimer en Hollande ce qu'il avoit écrit contre lui. Douceur de M. Gassendi préjudiciable à la bonne cause de M. Descartes. Objections de M. Caramuël contre les Méditations de M. Descartes, & son commerce avec M. Gassendi. Sorbiére & Bornius décrient les Méditations de M. Descartes, & ils élévent M. Gassendi au dessus de lui. Préparatifs du voyage de M. Descartes en France. Dispute sur le vuide.

LES difficultez que la lecture des Méditations Métaphysiques de M. Descartes faisoit naître dans l'esprit des lecteurs n'avoient pas été entiérement épuisées par le grand nombre des objections qui avoient paru avec ses réponses. Quoique l'Auteur en fût assez persuadé, il ne laissoit pas d'espérer de la part des personnes raisonnables la dispense de répondre dorênavant à celles qu'il plairoit aux Particuliers de luy faire dans la suite. Il étoit trés-juste qu'il l'obtint pour des objections de la nature de celles qui composoient le libelle *in primam Philosophiam Cartesianam Notæ, auctore Theophilo Cosmopolita*, imprimé in XVI durant l'été de cette année sans nom d'Imprimeur, sur une copie qu'on feignoit avoir été imprimée d'abord à la Haye. L'imposture & la calomnie y régnoient depuis le titre jusqu'à la conclusion du libelle. L'extravagance du stile & la grossiéreté des injures dont il étoit rempli ressembloit si fort à celles que M. Regius attribuoit à Voetius dans sa classe & ses conversations, qu'on peut raisonnablement présumer que de tout ce qui pouvoit appartenir à Voetius, il n'y avoit que son nom de caché dans tout ce libelle, & que son esprit s'y produisoit par tout. Voetius n'en usoit presque plus autrement dans les écrits diffamatoires qu'il avoit soin de faire répandre

Lettr. MSS. 23, 24, de Regius à Descartes.

dre

dre contre M. Descartes, souvent sous un nom emprunté, & quelquefois sous un nom postiche. 1643.

Ce n'étoit pas à des libelles de cette espéce qui périssoient dans leur naissance, mais à des livres de la force & de la bonté de ceux de M. Gassendi que M. Descartes devoit répondre. Il en convenoit à l'égard des prémiers, & il auroit souhaité de bon cœur qu'il en eût été de même à l'égard des autres. Mais M. Gassendi l'obligea de rentrer dans une lice d'où il croyoit être sorti avec assez d'avantage par ses réponses aux cinquiémes objections, que ce sçavant Philosophe avoit faites à ses Méditations. M. Gassendi s'étoit laissé aller aux persuasions de M. de Sorbiére & de quelques autres de ses amis, qui luy avoient représenté l'importance de faire des Repliques aux Réponses de M. Descartes. Il avoit employé les prémiers mois de l'année 1642 à ce travail, pendant que M. Descartes étoit occupé des affaires de M. Regius. M. de Sorbiére qui regardoit cét ouvrage comme le fruit de ses sollicitions, s'étoit chargé de prévenir les esprits en sa faveur, & d'en établir la réputation dans toute la Hollande avant qu'on pût le voir. Il avoit déja obtenu parole d'Elzevier pour l'imprimer à Amsterdam, & s'étoit retenu luy-même pour en corriger les épreuves. M. Gassendi de son côté pour ne point négliger sa réputation, avoit eu soin de faire sçavoir ce qu'il faisoit à ceux qu'il connoissoit n'être pas fort affectionnez à M. Descartes, & il leur faisoit passer son Ecrit de main en main pour tirer quelque avantage de leurs mauvaises dispositions.

M. Descartes en fut averti: mais n'ayant pas le don de dissimulation, il alla innocemment découvrir à M. de Sorbiére ce qu'il pensoit d'une semblable conduite : & ne sçachant pas qu'il parloit à l'espion de M. Gassendi, qu'il recevoit chez luy comme un de ses amis, il luy déclara un peu trop franchement que c'étoit M. Gassendi qu'il avoit dans la pensée, lors qu'il s'étoit plaint de certaines gens qui donnoient à lire secrétement à ses ennemis ce qu'ils écrivoient contre luy. M. de Sorbiére ne laissa point périr cette déclaration : & aprés l'avoir envenimée de la maniére qu'il jugeoit la plus propre pour blesser M. Gassendi, il la luy envoya, en luy marquant que puisque M. Descartes trouvoit

Sorbiér. Epist. ad Gassend. pag. 447. col. 1. tom. 6. oper. Gassend.

Item lettr. & disc. de Sorb. pag. 685, 686. &c.

1643. mauvais qu'il tint ses *Instances* ou Repliques cachées, il devoit luy donner la satisfaction qu'il luy avoit demandée de les voir paroître en public.

Il luy en écrivit encore depuis, pour le porter à luy envoyer son manuscrit en Hollande afin de le mettre sous la presse; & il employa même la médiation du P. Mersenne, qui ne fit point difficulté de se joindre à luy dans la persuasion qu'il s'agissoit de rendre quelque service à M. Descartes & au public. De sorte que M. Gassendi s'étant laissé vaincre luy envoya sa copie le 9 jour de Juin 1643 avec une lettre d'excuse sur son retardement, dont il attribuoit la cause à la multitude des curieux de la ville qui avoient retenu, & communiqué même son Ecrit dans les provinces à d'autres curieux. Il luy en abandonna la disposition avec la liberté d'en faire tout ce qu'il jugeroit à propos; & il ne luy imposa point d'autre obligation que celle de se souvenir que son Ecrit n'avoit été fait que pour ceux de leurs amis, qui ne pouvoient souffrir que M. Descartes *se vantât d'avoir eu des adversaires*. C'est-à-dire que M. Gassendi prétendoit prouver par son ouvrage contre M. Descartes, qu'il n'étoit point son adversaire. En quoy il ne réüssit ny dans l'opinion du Public, ny dans celle de M. de Sorbiére, qui ne cherchoit dans toute sa conduite qu'à faire un illustre adversaire à M. Descartes. M. de Sorbiére ayant reçû l'Ecrit, crut devoir le joindre avec les prémiéres objections qu'il avoit faites aux Méditations Métaphysiques, & faire imprimer l'un & l'autre ouvrage avec les Réponses que M. Descartes avoit déja publiées à la fin de ses Méditations. Il en fit un corps de composition, qu'il divisa par parties selon l'ordre & le nombre des Méditations de M. Descartes. Il soudivisa chaque partie par chapitres ou articles, à la tête desquels il mit à la priére de l'auteur des titres ou sommaires de sa façon, pour la commodité des lecteurs, qui veûlent être prévenus de ce qu'ils vont lire. Il fit en sorte que chaque article contint prémiérement une des anciennes objections sous le nom de *Dubitatio*, en suite la réponse de M. Descartes, selon que les unes & les autres avoient déja été imprimées, puis la réplique à cette réponse sous le nom d'*Instantia*, qui étoit ce qui n'avoit pas encore paru. Il y fit une maniére

V. Vit. Gass. per Sorber. pag. 5.

Epist. Gassend. ad Sorberium præfix. edit. Dubit. & instant.

maniére de préface, dans laquelle il fit dire au Libraire tout ce qu'il voulut, sans s'exposer ouvertement au chagrin de M. Descartes. L'ouvrage parut l'année suivante in IV° à Amsterdam sous le titre de *Disquisitio Metaphysica, seu Dubitationes & Instantiæ adversus Renati Cartesii Metaphysicam & Responsa* : & il fut r'imprimé quatorze ans aprés à Lyon in *folio* au troisiéme volume de ses œuvres. 1643.

M. de Sorbiére* aprés avoir suffisamment maltraitté M. Descartes dans la préface de cette édition, fit sçavoir sa retenuë & sa modération à M. Gassendi; & il luy manda que la violence qu'il s'étoit faite pour ne pas dire plus d'injures à l'adversaire, étoit un effort qu'il avoit fait pour tâcher d'imiter la douceur qui paroissoit dans son livre. L'application qu'avoit M. de Sorbiére à profiter des belles qualitez des grands hommes dans leurs conversations, étoit sans doute fort loüable. C'est dommage qu'il ne s'avisât point de vouloir joindre à la douceur de M. Gassendi la franchise de M. Descartes, & cette *bonne conscience* qu'il avoit toûjours reconnuë en luy, & dont il témoignoit *avoir eû des preuves convaincantes*, lors qu'il étoit à la Haye & à Eyndegeest. Mais ses efforts n'ont servi qu'à nous montrer qu'au moins la douceur de M. Gassendi étoit inimitable pour luy. Aussi étoit-elle en un degré où peu de gens pussent se vanter de pouvoir atteindre. Elle se faisoit admirer même des Cartésiens, à qui M. Descartes avoit appris par la pureté de ses maximes à s'attacher non à sa personne ou à ses intérêts, mais à la vérité & à la justice, quelque part que l'une & l'autre se trouvassent. C'est pourquoy le sieur Adrien *Heereboord* Professeur en Philosophie dans l'Université de Leyde, quoique Cartésien déclaré, ne fit point difficulté de complimenter M. Gassendi sur la modération qu'il avoit apportée dans cét ouvrage. Il loüa même la facilité du stile, l'industrie & le jugement qu'il y avoit fait paroître, sans appréhender la jalousie de M. Descartes. L'occasion luy parut favorable pour luy demander son amitié, qu'il croyoit avoir méritée par l'estime qu'il auoit conçûë pour luy, depuis qu'il avoit lû les beaux ouvrages que M. Gassendi avoit composez contre les sectateurs d'Aristote. Le langage de M. Regius, qui prétendoit que ce gros livre d'*Instances* étoit rempli

* Sous le nom du Libraire pag. 188. tom. 6. op. Gassend.

Pag. 462. tom. 6. oper. Gassend.

Pag. 692. des lettr. & disc. de Sorb. in IV.

Pag. 688. des lettr. de Sorb. in IV°.

Pag. 465. tom. 6. des œuvres de Gassendi.

Lettr. de Heereb ord du 25. Février 1644.

1643. rempli d'aigreurs & d'insultes, étoit fort opposé à celuy de M. Heereboord. Mais pour les concilier, il suffit de remarquer que l'un parloit de M. Gassendi à M. Gassendi, dans l'intention de captiver sa bienveillance à l'insçû de M. Descartes; & que l'autre parloit de M. Gassendi à M. Descartes pour l'exciter à la vengeance contre un adversaire dont le mérite luy paroissoit fort à craindre pour le succés de leur Philosophie.

Lettr. 27. MS. de Reg. du 19. Février 1644.

M. Descartes fit ce qu'il put pour mépriser les Instances de M. Gassendi, & pour s'en interdire la lecture, par la crainte d'y trouver matiére de réponse, & de prolonger ainsi une querelle dont il étoit las. Ses amis ne purent le vaincre pour lors sur les difficultez qu'il fit de les lire: mais il apprit au moins à ne pas mépriser ce qui n'étoit nullement méprisable. De sorte que pour n'ètre pas le seul de son sentiment, il voulut bien convenir avec ceux qui avoient lû le livre, qu'il méritoit une réponse: mais se contentant de la promettre, il en remit l'éxécution aprés l'édition de ses Principes qui étoient sous la presse, son voyage en France, & son nouveau procez de Groningue qui devoit se vuider à son retour. Cependant il apprit que l'Imprimeur Blaew préparoit sa fonte pour mettre ses Méditations avec l'Ecrit de M. Gassendi sous ses presses. Mais il luy fit donner avis de n'en rien faire, parce que ses éxemplaires seroient saisis en France en vertu de son privilége au profit du Libraire de Paris * qui en jouïssoit. Ce n'est pas qu'il se souciât beaucoup de l'intérêt du Libraire de Hollande [1]: mais selon qu'il s'en étoit expliqué au Pére Mersenne dés le mois de Décembre de l'année précédente 1643, il avoit peur que le Libraire de Paris ne s'accordât avec celuy de Hollande par des moyens préjudiciables à la réputation de l'Auteur. De sorte que le privilége luy paroissoit plus nuisible qu'utile entre les mains du Libraire de Paris. » Si Soly, dit-il à ce » Pére, a vendu son édition de mes Méditations, il me semble » que le privilége ne devroit plus être à luy: où s'il le retient, il » en devroit faire une nouvelle avec mon consentement, à la» quelle j'ajoûterois ou j'ôterois ce que je jugerois à propos, » non pas en souffrir une pour aider à vendre les médisances » de mes ennemis.

* Soly.

[1] Blaew.

Lettr. MS. à Mersenn. du 11. Décemb. 1643.

Cependant

Cependant le fameux M. Caramuël, que M. Descartes prenoit pour un Bohémien à cause de son surnom de Lobkowitz, & qui ayant été nommé à l'Abbaye de Disemberg le jour des cendres par le Roy d'Espagne à la recommandation de la Reine Mére Régente en France, avoit quitté nouvellement le séjour de Louvain pour venir s'établir au bas Palatinat du Rhin, écrivit à M. Gassendi de Creuznach où il avoit choisi sa demeure, pour luy faire sçavoir quelle étoit sa disposition pour luy & pour M. Descartes. Il luy manda en Latin comme auroit pû faire Balzac en François, » que la curiosité l'ayant fait aller à la foire de Francford pour y voir quantité d'Ecrivains de sa connoissance, il commençoit à regarder son voyage comme une expédition inutile & malheureuse, lors que sur le point de son retour, il luy vint à la rencontre sans qu'il songeât à luy au lieu de ceux qu'il cherchoit & qui le fuyoient. La boutique de Blaew, dit-il, a fait une simonie civile avec mon ambition dans le marché de vos divines & célestes spéculations contre M. Descartes : & je ne puis revenir de l'étonnement où j'ay été, de voir qu'on y ait pû mettre un prix. M. Caramuël rentrant ensuite dans le sérieux du stile, luy déclara qu'il ne connoissoit point M. Descartes : mais qu'il ne laissoit pas de l'aimer pour la vivacité de son esprit, & que par cette considération il le plaignoit de s'être écarté du grand chemin où tous les autres avoient coûtume d'entrer. L'on ne s'apperçoit point jusques-là de la médiocrité du jugement d'un aussi grand génie qu'étoit M. Caramuël : mais il se trahit en ajoûtant qu'il ne *manquoit qu'une queux à un esprit aussi aiguisé* qu'étoit celuy de M. Descartes, comme s'il avoit dit qu'il ne manque à un flambeau ardent que le feu qui est nécessaire pour l'allumer. M. Caramuël trouvoit M. Descartes trop indifférent, trop dédaigneux, & assez peu civil dans les maniéres dont il en avoit usé avec M. Gassendi. Mais soit qu'il devinât que M. de Sorbiére ou M. Gassendi même luy en eussent donné quelque sujet, soit qu'il se prît luy-même pour quelque personnage de plus grande importance que M. Gassendi, soit enfin qu'il eût dessein d'employer des moyens plus doux & plus honnêtes en écrivant contre ses Méditations, il crut

1644.

Pag. 487. tom. 6. oper. Gassend. col. 1. & 2.

P. 465, 466. tom. 6. oper. Gassend.

Acuta menti cos deficit.

1644.

Lettr. de Bonnius à Gassend. pag. 489. tom. 6. op. Gassend.

Lettr. Ms. à Picot du 28. Juillet 1645.

In Bibl. Car. Visch. Cisterc. pag. 187.

avoir lieu d'espérer qu'il en seroit traitté avec plus d'honnêteté & plus de considération, pourvû qu'il sçût aussi bien vivre que penser. Il ne fut point trompé. Il fit un gros livre d'Objections contre la Métaphysique de M. Descartes, mais sans sortir des termes de l'estime & de l'admiration qu'il témoignoit avoir pour luy. Il voulut même luy écrire une lettre pleine de civilité pour le prévenir, & luy faire trouver bon qu'il luy envoyât ses objections avant que de les rendre publiques, ajoûtant que s'il vouloit les honorer d'une réponse, il feroit imprimer le tout ensemble avec son consentement. Le tour étoit obligeant, & il plut si fort à M. Descartes, que malgré la résolution qu'il avoit prise de ne plus faire de réponses à de semblables objections, il se prépara à recevoir celles de M. Caramuël, & à luy donner toute la satisfaction qu'il souhaitoit. Mais M. Descartes n'entendit plus parler de luy ny de ses objections. Depuis ce têms-là, M. Caramuël a prédit que les opinions de M. Descartes seroient un jour toutes communes, & universellement reçûës, si l'on en retranchoit trés-peu de choses.

Pag. 470. tom. 6. op. Gassend.

* C'est dommage que Samson Jonsson fût relaps, & qu'il retourna au Cartésianisme dés l'année suivante. V. le tom. 1. des lettr. de Desc. pag. 75.

V. aussi la lettr. Ms. 32 de Regius touchant Jonsson.

* Pag. 688. des lettr. de Sorb. in 4°.

M. de Sorbiére ne réüssissoit point mal à broüiller de plus en plus M. Descartes avec M. Gassendi. Il avoit grand soin de mander à celuy-cy tous les miracles que son livre opéroit dans les Provinces unies contre la secte du Cartésianisme. Il n'oublia point sur tout la conversion du Prédicateur de la Reine de Bohéme Electrine Palatine, nommé le sieur Samson *Jonsson*, qui étoit Cartésien outré avant la lecture de la *Disquisition* de M. Gassendi *. De sorte que selon luy les Méditations de M. Descartes étoient coulées à fonds, & qu'il seroit obligé d'en refaire de nouvelles, s'il continuoit dans la pensée d'établir une secte. Ce n'étoit point mal faire sa cour à M. Gassendi, qui témoignant au dehors n'avoir point d'autre ambition que celle de se rendre le restaurateur de la secte d'Epicure, ne renonçoit pas à la gloire de devenir chef des Epicariens. M. de Sorbiére se trouvoit secondé dans son zéle pour la réputation de M. Gassendi par le sieur Henry *Bornius* d'Utrecht, qui avoit été autrefois disciple de M. Reneri en Philosophie, mais qui s'étoit fait Gassendiste depuis à la compagnie de M. Gassendi, quoique M. de Sorbiére * semble insinuer qu'il se

rendît

rendît Cartésien de nouveau depuis ce têms-là. Bornius se mêlant de faire imprimer le plus qu'il pouvoit des ouvrages de M. Gassendi en Hollande, n'étoit pas moins ardent à luy faire sçavoir le mal qu'il entendoit dire de M. Descartes dans ces Provinces; & il luy manda un jour que l'on ne disoit plus ny bien ny mal de ses Méditations en Hollande, & que sa réfutation en avoit fait disparoître les panégyristes. Si nous en croyons cét Auteur, rien n'étoit plus décrié dans ce païs que cét ouvrage de M. Descartes, depuis qu'on y avoit vû celuy de M. Gassendi. Les disciples* de M. Descartes en étoient allarmez: & sur les instances qu'ils luy faisoient de vouloir pour l'amour de la Philosophie réfuter incessamment cét écrit, il s'étoit contenté de leur dire froidement que M. Gassendi n'avoit pas pris sa pensée; que son gros livre ne méritoit aucune réponse; qu'il pourroit néanmoins en toucher un mot en leur considération dans l'édition que l'on faisoit de ses Principes, & que sur le peu qu'il en diroit un enfant de cinq ans seroit capable de soudre les plus grosses difficultez de M. Gassendi. Qu'au reste il luy étoit indifférent d'être estimé ou méprisé par ceux que de semblables raisons auroient pû persuader.

1644.

Pag. 480 & 489. tom. 6. op. Gass.

* Regii Epist. Ms. ad Cartes.

Pag. 480. op. Gass. ibid. Item, Réponse à Clerselier pag. 498 de la trad. des Médit.

Mais l'impression de son livre étoit trop avancée pour faire croire que sa promesse ne fût pas une défaite, ou si l'on peut emprunter le langage de ses ennemis, une pure rodomontade. S'étant apperçû du mauvais effet que de semblables discours commençoient à produire dans les esprits de ceux qui l'observoient, il prit le parti contraire, qui étoit de ne plus rien promettre, & d'éxécuter néanmoins la résolution où il étoit de réfuter M. Gassendi. Mais il falloit partir pour son voyage de France. Aprés avoir mis son procez de Groningue hors d'état de pouvoir luy causer aucune surprise, il quitta le Hoef le prémier jour de May de l'an 1644, & vint le lendemain à Leyde, d'où il manda à l'Abbé Picot qu'il ne choisiroit point d'autre hôte que luy, puis qu'il le souhaitoit; & qu'il iroit droit à la ruë des Ecouffes se loger dans sa maison. Il espéroit voir la fin de l'impression de son livre avant que de sortir de Hollande, & en apporter luy-même les exemplaires qu'il vouloit distribuer en France. Mais les longueurs de ceux qui en tailloient les figures

Egmond du Hoef.

Entre la ruë du Roy de Sicile & des Francs-bourgeois.

Lettr. Ms. Picot du 2. May 1644.

1644. figures luy firent juger qu'elle ne seroit achevée de plus de deux mois. Ainsi il abandonna la chose aux soins de ses amis. En attendant les commoditez nécessaires à son départ, il jugea à propos de faire une course à Amsterdam pour y donner les ordres convenables à l'Imprimeur Elzevier. Trois ou quatre jours aprés il passa à la Haye pour y prendre congé de ses amis. M. de Sorbiére qui feignoit d'être de leur nombre l'y attendoit avec les armes qu'il avoit demandées * à M. Gassendi quinze jours auparavant, & qu'il avoit reçûës le dernier jour d'Avril, pour l'attaquer sur son opinion *du Vuide*. M. Descartes ne refusa point de répondre à toutes ses difficultez : mais il avoit affaire à un homme préoccupé, qui s'étoit mis dans des précautions suffisantes pour ne pas se laisser persuader. Les expériences du Vuide que l'on commençoit à faire alors de toutes parts n'étoient point capables de faire changer à M. Descartes l'opinion qu'il avoit de l'impossibilité du Vuide, & il prétendoit que ces expériences mêmes servoient à établir son sentiment. Il s'étoit mocqué dés l'an 1638 de la *crainte* ou de l'*horreur du Vuide* dans l'éxamen qu'il fit du livre de Galilée, où ce grand Philosophe prétendoit que *la cause de ce que les parties d'un corps continu s'entretiennent est la crainte du Vuide*. Il avoit fait voir que ce que Galilée attribuoit au Vuide ne devoit être attribué qu'à la pesanteur de l'air; prétendant que si c'étoit la crainte du Vuide qui empêchât que deux corps ne se séparassent, il n'y auroit aucune force qui fût capable de les séparer. M. de Sorbiére ayant usé toute sa poudre contre M. Descartes, & ne pouvant demander de nouveaux argumens sur le Vuide à M. Gassendi, transporta sa conversation sur d'autres sujets, pour ne point fatiguer M. Descartes à demi. Il luy proposa diverses questions sur les qualitez de la mollesse ou liquidité & de la dureté des corps, sur la raréfaction & la condensation, s'appliquant plûtôt à trouver de quoy objecter, qu'à comprendre ce qu'on luy répondoit. Dés le lendemain, qui étoit le x du mois de May, il prit la plume pour rendre compte de son expédition à M. Gassendi, & il ne luy parla des opinions qu'il avoit entenduës & des réponses qu'il avoit reçûës de M. Descartes, que comme d'autant de monstres hideux qu'il avoit

Item pag. 106 du 3. vol. des lettr. *initio*.

* Le 18 d'Avril 1644.

Epistol. Gass. pag. 186, 187, &c.

Sur la Matiére subtile.

Tom. 2 des lettr. p. 392 & pag. 418.

Pag. 469 & 187. tom. 6. op. Gass.

avoit vû sortir de sa bouche. Il l'assura en même têms qu'il n'y avoit point de replique à attendre de luy contre ses *Dubitations* & ses *Instances*, mais qu'il avoit jugé par ses discours que l'éloignement qu'il faisoit paroître pour repliquer étoit un effet de sa foiblesse ou de sa présomption. 1644.

CHAPITRE XIV.

Traduction latine des Essais de la Philosophie de M. Descartes, c'est-à-dire, du Discours de la Méthode, de la Dioptrique & des Météores, faite par M. de Courcelles l'ancien. Qui étoit M. de Courcelles : Ses ménagemens entre M. Descartes, & M. Gassendi. M. Descartes revoit cette traduction, & en approuve l'impression. Inquiétudes & tristesse des amis de M. Descartes en Hollande au sujet de son voyage en France. Il arrive à Paris, où il voit peu de monde. Il va en Bretagne par Blois & par Tours, où il void ses amis. Il régle ses affaires domestiques avec ses fréres, dont l'aîné ne luy est point assez favorable. Il revient à Paris.

LE sieur Elzevier voyant avancer son impression des Principes de M. Descartes vers la fin, fit solliciter l'Auteur de luy permettre d'imprimer en même têms la traduction latine de ses Essais, aprés laquelle les étrangers qui n'avoient point l'usage de la langue Françoise aspiroient depuis la prémiére édition de ces Essais. Cette Traduction avoit été faite depuis peu de mois par M. de *Courcelles* l'ancien Ministre & Théologien François, retiré en Hollande comme M. Rivet, M. Desmarets, M. Blondel, M. de Saumaise, & plusieurs autres sçavans Calvinistes de France. M. de Courcelles avoit embrassé le party des Arminiens, & avoit même donné lieu à quelques zélez Gomaristes de le soupçonner de Socinianisme. Il étoit originaire d'Amiens en Picardie, mais il étoit né à Genéve le 2 de May 1586. Aprés avoir été quelque têms Ministre des Réformez en France, il avoit passé en Hollande, & avoit succédé à Simon Episcopius dans la chaire en théologie des Remontrans à Amsterdam, où il eut Arnaud de Poelenbourg pour suc-

Estienne.

Bibliotheca Anti-Trinit.

 cesseur,

1644. cesseur, & aprés luy Philippes de Limborch. Il mourut à Amsterdam le 22 de May de l'an 1659.

C'étoit alors la mode parmy les gens de Lettres du prémier ordre de briguer l'amitié de M. Descartes & de M. Gassendi, & l'on ne croyoit pas pouvoir se maintenir dans la réputation de bel esprit ou de sçavant homme, si l'on n'étoit connu de ces deux Philosophes, ou si l'on n'avoit au moins quelque relation avec eux. M. de Courcelles étoit l'ami particulier de l'un & de l'autre : & parce qu'il sçavoit que M. Descartes avoit alors le cœur ulcéré des playes que les livres, & les Emissaires de M. Gassendi luy avoient faites, il ne croyoit pas pouvoir se maintenir dans ses bonnes graces, qu'en dissimulant ce qu'il étoit à M. Gassendi, & qu'en faisant quelque chose qui pût luy être fort agreable, & l'éloigner en même têms de la pensée qu'il fût du nombre de certains espions, qu'il croyoit ne s'approcher de luy que pour le livrer à M. Gassendi. C'étoit se ménager auprés de l'un & de l'autre avec la prudence d'un amy équitable & sincére : mais c'étoit connoître assez mal ce cœur ulcéré, qui ne laissoit pas d'aimer tendrement tous ceux de ses amis de France & de Hollande, qui se trouvoient engagez dans l'amitié de M. Gassendi, & qui n'étoit pas libre même au milieu de ses petits chagrins, de ne pas aimer M. Gassendi, depuis qu'il avoit attaché son affection à l'estime qu'il avoit conçûë pour luy. M. de Courcelles crût donc ne pouvoir rien faire de plus agréable à M. Descartes, ni de plus digne d'un Cartésien aussi zélé qu'il étoit, que de traduire les Essais de sa Philosophie en une langue qui pût contribuer à rendre toute la terre Cartésienne. Il mit en Latin le Discours de la Méthode, la Dioptrique, & le traitté des Météores. Mais il ne toucha point à la Géométrie, soit qu'il la jugeât au-dessus de sa portée, soit qu'il eût avis que M. Schooten se fût chargé de la traduire.

Van-Limborch, lettr. MS. du 10 Mars 1690. à M. Hartsoeker.

M. Descartes ayant donné son consentement pour l'impression de la traduction des trois traittez, fut prié de la revoir auparavant, pour juger de sa conformité avec son Original. Il ne refusa point d'user de son droit d'Auteur, & se servit de cette occasion pour y faire quelques changemens, comme nous avons remarqué qu'il fit à ses Méditations sur

la

la traduction françoise de M. le Duc de Luynes. Ce fut donc sur ses propres pensées qu'il fit des corrections, plûtôt que sur les paroles du Traducteur Latin, à qui il rendit le témoignage d'avoir été fidelle & scrupuleux, jusqu'à s'efforcer de rendre le sens de l'Auteur mot pour mot. Ce témoignage de M. Descartes en faveur de M. de Courcelles se trouvant à la tête de la traduction latine a dû satisfaire toutes les personnes raisonnables, qui auroient été en peine de sçavoir la raison des différences qui se trouvent entre le François & le Latin : & il peut servir à condamner la mauvaise foy du sieur Jacques de Réves, dit *Revius*, qui a prétendu faire un crime d'infidélité à M. de Courcelles de tous ces changemens, & qui a fait injure à M. Descartes en soûtenant que tous ces endroits n'exprimoient point sa pensée.

1644.

Clauberg Def. pag. 5.

Cependant la nouvelle du voyage de M. Descartes donnoit de l'inquiétude à ses amis : & ceux d'entre eux qui affectoient d'être les plus prévoyans dans les accidens qui dépendent de l'avenir, appréhendoient les obstacles qui pourroient s'opposer à son retour. Leur inquiétude pouvoit être fondée sur quelque ambiguité pareille à celle des termes ausquels il avoit écrit à l'Abbé Picot deux mois auparavant. » Je suis résolu, luy dit-il, d'aller voir cét Eté à Paris ce « qu'on y fait : & si j'y trouve l'air assez bon pour y pouvoir « demeurer sans incommodité, je seray ravy d'y joüir de vôtre « conversation, que je n'espére plus en ces quartiers. Dailleurs, ils appréhendoient que le ressentiment des indignitez commises à son égard par les Magistrats & les Professeurs d'Utrecht, ne luy fissent perdre l'inclination pour leur païs & le desir d'y revenir. M. Regius, qui quoique séparé d'intérêt depuis quelque têms d'avec M. Descartes par un consentement mutuel pour ne pas se nuire l'un à l'autre dans l'affaire d'Utrecht, n'étoit pas moins attaché à luy qu'auparavant, ne sentoit pas moins vivement cét éloignegnement de son cher Maître, que s'il eût été question de la séparation de son ame d'avec son corps. M. Descartes qui avoit des raisons particuliéres pour le détacher peu à peu, avoit pris ses mesures d'assez loin pour le préparer à cét événement, & sembloit l'y avoir assez bien disposé par lettres, & de vive voix. Néanmoins toute la Philosophie ne fut point capable

Lettr. Mss. à Picot du 1. d'Avril.

Lettr. Mss. à Mers. 1644.

Lettr. 27 Mss. de Reg.

V. ibid. la lettr. du 19 Février 1644.

1644. capable de luy inspirer la constance nécessaire pour supporter cette séparation, dont il nous a décrit la peine en des termes d'autant plus touchans qu'il sembloit moins se fier à la promesse qu'il luy avoit faite de revenir en Hollande. Aprés luy avoir présenté les vœux de sa femme, de sa fille, de M. le Baron de Haestrecht, de M. le Conseiller Vanleew, de M. Parmentiers, & de M. Van Dam célébre Médecin d'Utrecht dans sa lettre d'adieu, il luy protesta que sans les engagemens qui le lioient avec sa femme, ses enfans, & sa profession, il le suivroit par tout, & s'attacheroit à sa personne de la maniére qu'il espéroit l'être à son cœur pour toute sa vie. Enfin, il le conjura de vouloir adoucir les rigueurs de la nécessité qui le retenoit, en continuant, quelque part qu'il fût, de l'assister de ses conseils & de ses instructions.

Lettr. 30. Ms. de Reg. du 4 Juin.

La belle saison s'avançoit sans que l'Imprimeur & le Graveur des figures pussent finir. M. Descartes pour ne point laisser perdre les commoditez du voyage qui se présentoit, se vid obligé de partir les mains vuides, aprés s'être assuré de l'affection & de l'industrie de M. Schooten Professeur des Mathématiques à Leyde, qui s'étoit chargé des figures, & avoir laissé la liste de ses amis de Hollande pour qui il ordonnoit les présens de son livre. Avant que de s'embarquer en Zélande, il vit en passant le sieur Jean de Beverwick, dit *Beverovicius*, Gentil-homme de Dordrecht, Conseiller & Médecin ordinaire de cette ville, qui faisoit imprimer actuellement à Rotterdam, pour la quatriéme édition, le Recueïl de ses questions épistolaires enrichi d'un grand nombre de piéces nouvelles, dont la principale étoit celle qui contenoit le sentiment de M. Descartes *sur la circulation du Sang*. M. Beverovicius luy avoit écrit dés l'année précédente pour luy témoigner la passion qu'il avoit de voir ces « Démonstrations Méchaniques, par lesquelles M. Descartes « établissoit si nettement la circulation du sang, qu'il ne restoit « plus aucun sujet de doute sur cette doctrine. M. Descartes s'étoit rendu à ses instances d'autant plus volontiers qu'il avoit remarqué plus d'infidélité dans la conduite du sieur Plempius Médecin de Louvain, qui avoit estropié & corrompu les réponses qu'il avoit faites à ses objections sur la même

Pag. 106 du 3 vol. des lettr. *initio*.

Lipstorp. pag. 84.

Lettr. 31. Ms. de Reg. à Desc.

Né en 1594.

De Termino vitæ fatali.

Tom. 1. des lettr. pag. 354. 355.

Beverovicius appelle M. Descartes le *Restaurateur des sciences*.

même matiére en les mettant au jour. Nous avons cette explication du sentiment de M. Descartes sur la circulation du sang conforme à celuy de Harvée, & sur le mouvement du cœur différent de celuy du même Anglois au prémier volume de ses lettres par maniére de réponse à Monsieur Bévérovicius. 1644. C'est la LXXVI. pag. 555.

M. Descartes n'arriva à Paris que vers la fin du mois de Juin. Sa résolution étoit de ne voir personne qu'aprés son retour de Bretagne & de Poitou. Mais il ne pût empécher les visites de ceux à qui l'Abbé Picot avoit donné avis de son arrivée. La maison de cét Abbé ne fut pas l'unique rendez-vous de tant d'amis qui se pressoient d'aller embrasser un amy qu'ils n'avoient vû depuis prés de quinze ans. On l'alloit aussi chercher au Palais des Tournelles chez son illustre amy M. Mydorge, & on le trouvoit encore quelquefois les matins aux Minimes de la Place Royale chez le P. Mersenne. Ce Pére ne s'étoit pas contenté de marquer son addresse à leurs amis communs, il avoit encore averty plusieurs de ceux qui aspiroient aprés l'honneur de le connoître, & d'en être connu. De ce nombre se trouva M. *Mélian*, qui sur l'avis du Pére alla le XI de Juillet aux Minimes rendre visite à M. Descartes, qui le reçut avec joye au nombre de ses amis. Lettr. Mſ. de Mélian au P. Mersf. du x Juillet 1644.

Il partit dés le lendemain de Paris pour Orleans, & delà il décendit à Blois chez M. de Beaune Conseiller au Présidial, qui avoit composé sur sa Géométrie les excellentes Notes dont nous avons eû occasion de parler ailleurs. Il trouva cét amy assez incommodé de la goutte. Son mal étoit assez grand pour luy interdire les fonctions de dehors: mais il n'étoit pas suffisant pour luy ôter l'usage de la Philosophie, & des Mathématiques dans sa chambre. » Il n'avoit pas encore abandonné le travail des lunettes, & il en montra quelques-unes à M. Descartes, dont les verres étoient Sphériques, & qui se trouvoient assez bonnes. « Lettr. Mſ. à Picot du 29 Juillet.

De Blois il passa à Tours, où il fut reçû par le frére puîné de M. de Touchelaye avec tout l'accueïl qu'il auroit pû espérer d'un amy trés-intime, & acquis par une longue conversation. Il devoit cela aux recommandations & à la bienveillance de son aîné, qui n'avoit pû se rendre à Tours com- « Ibid. ut supr.

1644. me il l'auroit souhaité. Ce Gentil-homme ne luy permit pas de prendre un logement ailleurs que chez luy pendant le têms qu'il s'arrêta dans cette ville, & il n'y vid que six personnes outre luy, qui étoient M. le Président *le Blanc*, M. de la Barre Président au bureau des finances de Tours qui vit encore aujourd'huy, M. *Sain* son cousin fils de sa Marraine, & trois Feüillans, dont nous ignorons les noms. Ils avoient déja tous oüy parler du livre de ses Principes comme d'un ouvrage imprimé, de sorte que M. Descartes ne pût se dispenser d'en faire envoyer pour eux une demie douzaine d'exemplaires en cette ville, avec une douzaine pour Nantes, lorsqu'il en fut venu de Hollande.

Il en augmenta le nombre depuis.

De Tours il alla droit à Nantes, où il ne trouva personne de ceux qu'il y cherchoit. C'est ce qui le fit passer à Rennes sans s'arrêter. Il y vid ses deux fréres Conseillers au Parlement, l'aîné, qui étoit M. Descartes de la Bretalliére; l'autre, qui étoit du second lit, & s'appelloit M. de Chavagnes. Il partit avec eux le XXIX de Juillet pour aller au Crévis à douze lieuës de Rennes chez M. Rogier leur beau frére, Seigneur du lieu, qui étoit veuf de la sœur * aînée de nôtre Philosophe, & Garde-noble des deux enfans qu'elle luy avoit laissez. Toute la famille s'y étant rassemblée, hormis une sœur, qui étoit Madame * Du Bois-d'Avaugour, puînée de M. de Chavagnes, & qui demeuroit auprés de Nantes, on travailla conjointement à l'accommodement des affaires domestiques qui faisoient tout le sujet du voyage de nôtre Philosophe en France. Il eut tout lieu de se loüer de M. de Chavagnes, & de ses beaux-fréres: mais il eut de la peine à trouver autant d'équité & de raison dans son aîné qui sembloit n'avoir jamais eu beaucoup de considération pour luy. Ce peu de sentiment pour un frére qui méritoit encore toute autre chose que ce que la nature pouvoit éxiger, auroit laissé une tache au nom de M. Descartes de la Bretailliére, si ce défaut n'avoit été avantageusement réparé par ses enfans, qui rendent avec usure à la mémoire de leur Oncle, ce qu'il sembloit que leur pére luy avoit refusé de son vivant.

* Jeanne Descartes.

* Anne Descartes.

M. Descartes du Perron (c'est ainsi qu'il faut nommer nôtre Philosophe tant qu'il sera dans son païs, & parmy sa parenté, pour le distinguer de son aîné,) aimoit véritablement

Il étoit à Kerleau le 14 d'Août, où il passa quelque contrat avec ses fréres.

ment ſes proches , & il avoit certainement plus d'indifférence qu'eux pour la poſſeſſion des biens, du partage deſquels il s'agiſſoit entre eux. C'eſt ce qui le porta à leur faire terminer les affaires plus promtement qu'il n'auroit dû, s'il y avoit cherché ſon avantage. Il en récrivit le XVIII d'Août à l'Abbé Picot, auquel il avoit déja fait ſçavoir toute la route de ſon voyage en partant de Rennes pour le Crévis, & luy avoit marqué M. de la Sebiniére à Nantes pour l'addreſſe des lettres qu'il luy écriroit de Paris durant ſon ſéjour en Bretagne. Il manda à cét Abbé qu'il avoit par la grace de Dieu expédié la principale affaire qu'il eût en ce païs là, non pas à la vérité ſi bien qu'il auroit pû deſirer, mais mieux ſans doute que s'il avoit été obligé de plaider. Il eſpéroit achever les autres de moindre importance & toutes ſes viſites avant l'hyver, & ſe rendre vers le milieu du mois d'Octobre à Paris, où il prétendoit ne reſter que cinq ou ſix jours. L'amour de ſa chére ſolitude de Nord-Hollande s'étant réveillé dans ſon cœur luy avoit déja fait prendre les meſures de ſon retour, & l'embarras des affaires domeſtiques avoit beaucoup augmenté ſon impatience. Pluſieurs de ſes amis s'étoient flatté de l'eſpérance de luy voir prendre un établiſſement à Paris, & à ne point mentir il en ſouhaitoit luy-même les occaſions. Mais l'expérience luy faiſoit remarquer de jour en jour qu'il vaut ſouvent mieux ſe faire ſouhaiter de loin, que de ſe laiſſer poſſéder avec trop de facilité à des perſonnes dont il ſeroit fâcheux d'éprouver enſuite les dégouts. Luy même s'appercevoit que plus il étoit proche des objets, moins il ſe ſentoit de paſſion pour eux ; & qu'il avoit encore plus de dégoût pour la France & pour Paris, lorſqu'il étoit en Hollande & à Egmond, que lorſqu'il étoit en France & à Paris.

1644.

Ruë de Verdun.

Lettr. Mſſ. à Picot du 18. Août 1644.

Ce fut au Crévis qu'il apprit que les éxemplaires imprimez de ſes Principes étoient enfin arrivez de Hollande à Paris : & M. Picot luy manda qu'il n'avoit point trouvé d'expédient plus propre à ſe conſoler de ſon abſence, que la traduction françoiſe de cét ouvrage, qu'il avoit commencée dés ſon départ de Paris ſur l'éxemplaire imparfait * qu'il avoit apporté par avance de Hollande dans ſa valiſe. Il demeura au Crévis juſqu'à la Fête de S. Loüis, ſans pouvoir vacquer à autre choſe qu'aux viſites de la nobleſſe voiſine, & aux

* Sans figures.

1644. honnêtes passe-têms que luy procuroient Messieurs Rogier, pére & fils. Il fallut aller ensuite à Chavagnes au territoire de Nantes pour satisfaire le Seigneur du lieu, qui l'y retint plus long-têms qu'il n'auroit souhaité dans des amusemens semblables à ceux dont on l'avoit diverty au Crévis. Il écrivit à Chavagnes le XI de Septembre à l'Abbé Picot qui luy avoit mandé dans sa derniére qu'il avoit déja traduit les deux prémiéres parties de ses Principes, & il luy marqua que pour luy il n'avoit pas encore sçû trouver depuis son départ de Paris le têms de lire la traduction françoise de ses Méditations faite par M. le Duc de Luynes, qu'il avoit apportée dans la pensée de s'en faire une occupation agréable dans le cours de son voyage.

Il partit le Jeudy suivant pour aller en Poitou aprés avoir acquité les visites qu'il avoit à rendre dans la ville de Nantes aux personnes les plus qualifiées. Il usa de toute la diligence possible pour abréger les affaires & les visites qu'il devoit dans cette province, afin de ne pas manquer à la parole qu'il avoit donnée de se trouver à Paris vers le milieu d'Octobre. Au sortir de la ville d'Angers se trouvant dans la paroisse de Saint Mathurin sur le point de passer la Loire, il fit venir un Notaire * de la ville de Beaufort, & passa une procuration nouvelle à M. du Bouëxic de la Villeneuve le XIX de Septembre, pour pouvoir vendre & aliéner tous les contrats de constitution de rentes qui luy étoient dûës par la cession de M. de la Bretalliére son frére aîné.

* René Marion.

Procur. MS. du 19 Sept. 1644.

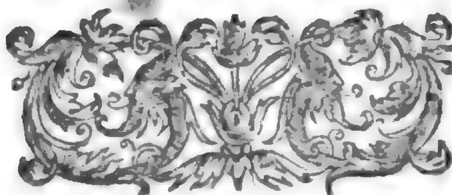

LIVRE VII.

LA VIE DE Mr DESCARTES.

LIVRE SEPTIEME.

Contenant ce qui s'est passé depuis l'édition des Principes de sa Philosophie jusqu'à sa mort.

CHAPITRE PREMIER.

Edition des Principes de la Philosophie de M. Descartes. Différence de cét ouvrage d'avec son cours philosophique mis en théses, & son traité du Monde. Division du traité des Principes, ce qu'il contient. Conformité de ces principes avec ceux d'Aristote expliquez d'une maniére particuliére. En quoy consiste la nouveauté de ses opinions. M. Descartes a épargné les Scholastiques en considération des Jésuites ses amis. Différence de sa Philosophie d'avec celle de Démocrite. Quelle certitude peuvent avoir les explications qu'il a données aux choses naturelles. Il a soumis ses Ecrits à l'autorité de l'Eglise catholique. Comment sa Physique est achevée. Ce qui y manque encore pour la rendre compléte, & dont il nous est resté des fragmens.

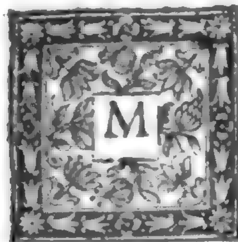

Monsieur Descartes arrivant à Paris trouva l'Abbé Picot & le P. Mersenne occupez du soin d'envoyer dans les provinces du Royaume les exemplaires de ses Principes destinez pour les amis de dehors : mais qui attendoient l'Auteur pour luy laisser la satisfaction de faire luy même ses présens à ceux de la Ville. 1644.

Lettr. Mſ. du 29 Juillet à Picot.

Le P. Mersenne étoit sur le point de faire son voyage.

 * L'ouvrage

1644.

Tom. 2. des lettr. pag. 516.

L'ouvrage étoit sorti trés-bien conditionné de la presse de Louïs Elzevier avec le privilége du Roy & celuy des Etats Généraux dés le x jour de Juillet. L'impression avoit duré un an entier, tant à cause des figures que pour la traduction latine des Essais dont on vouloit l'accompagner. Il est à propos que l'on sçache que l'Auteur n'avoit commencé la composition de cét ouvrage qu'en l'année 1642 : mais qu'encore qu'il l'appelle quelquefois sa *Philosophie*, ce n'étoit ny *le Cours* de sa Philosophie, qu'il avoit écrit par ordre en forme de théses sur la fin de l'an 1640 & le commencement de la suivante ; ny son fameux traité *du Monde*, qui n'a jamais vû le jour, si ce n'est aprés avoir été réduit en fort petit abrégé, qui parut pour la prémiére fois l'an 1664 d'une maniére trés-imparfaite sous le titre *du Monde* ou *Traité de la Lumiére*. Depuis que l'accident de Galilée l'eût porté à la suppression de ce traité, il avoit été souvent sollicité de reprendre les prémiéres résolutions qu'il avoit euës auparavant de le publier. Et il étoit souvent passé d'une résolution à l'autre, selon que la force des raisons & l'autorité de ses amis avoient balancé son esprit contre les conjonctures des affaires du têms, ou ses autres occupations. Il avoit crû même en dernier lieu que les guerres scholastiques qui s'étoient élevées en divers endroits entre les partisans de l'ancienne & de la nouvelle Philosophie depuis la publication de ses Méditations étoient une occasion favorable pour donner *son Monde*. Et il l'auroit donné au plûtard en 1643, s'il n'avoit jugé à propos de le faire paroître en Latin, & de luy faire porter le titre de « *Summa Philosophiæ*, afin qu'il pût être admis plus aisément » dans la conversation des gens de l'Ecole, qui le persécutoient » sur sa seule réputation, & qui tâchoient de l'étouffer avant » sa naissance, aussi bien que les Ministres Protestans & quel- » ques autres de ses ennemis. Mais la paresse de se traduire luy même jointe à la crainte de se voir obligé de retoucher l'ouvrage en trop d'endroits, le porta à s'imaginer que le Public se contenteroit d'avoir seulement les Principes de sa Philosophie, dont il considéroit l'exposition comme un travail assez borné.

Pag. 263. du 2. tom.

Il a été depuis imprimé trés-correctement à la fin de la 2. impression du traité de l'homme, par les soins de M. Clerselier en l'année 1677.

Pag. 307 du 2. tom.

Pag. 308. ibid.

Quoiqu'il ne s'étudiât pas moins à la briéveté qu'à la clarté dans la composition de ce nouvel ouvrage, il tâcha pourtant

tant

tant de ne rien omettre de tout ce qu'on pouvoit exiger de luy en matiére de Physique, afin de ne plus laisser de prétexte aux plaintes de ceux qui pourroient regretter son gros traité *du Monde* & son *Cours de Philosophie*, qui bien que trés-differens entre eux, se trouvent aujourd'huy réduits à la même fortune, & condamnez par leur suppression à d'éternelles ténébres. Le traité *des Principes* qui leur a été substitué se trouve divisé en quatre parties, dont la *prémiére* contient les Principes de la connoissance humaine, qui est ce qu'on peut appeller la Prémiére Philosophie ou la Métaphysique. Ainsi pour bien entendre cette prémiére partie, il est à propos de se munir auparavant de la lecture des Méditations de M. Descartes, parce qu'elles regardent les mêmes sujets concernant le doute général & hypothétique de toutes choses, la distinction de la substance qui pense ou de l'Ame d'avec le Corps, l'existance de Dieu, & tout ce qui peut dépendre de ces prémiéres véritez.

1644.

Summa Philosophiæ & Cursus Philosophicus, auroient été les titres de ces deux ouvrages.

La *seconde* contient ce qu'il y a de plus général dans la Physique, sçavoir, l'explication des prémiéres loix de la Nature, & des principes des choses matérielles, les propriétez de la substance corporelle ou du corps, de l'espace, du mouvement &c.

La *troisiéme* contient l'explication particuliére du systême du monde, & principalement de tout ce que nous entendons par les cieux & les corps célestes. La *derniére* enfin comprend tout ce qui concerne la Terre.

Il semble que M. Descartes ait voulu nous donner dans cét ouvrage plus de choses qu'il n'affectoit de faire espérer dans le titre, puisque sous le seul nom de principes de Philosophie, il nous a donné l'explication de tous les phénoménes généraux de la Nature. Pour expliquer le systême du monde il suit nettement l'hypothése de Copernic, quelque raffinement qu'il y ait apporté, pour jetter de la poussiére aux yeux des Inquisiteurs Romains, comme s'il eût eu à craindre la persécution qu'ils avoient fait souffrir au pauvre Galilée. Il rend les raisons naturelles, qui peuvent servir à établir cette hypothése : aprés quoy il décend dans le détail du monde visible, & il montre comment les astres ont pû se former au centre de chaque tourbillon : comment les planétes

1644. planétes & les cométes se sont engendrées, comment elles se sont placées dans les tourbillons où elles sont décenduës, & quelles sont les raisons des mouvemens réguliers & irréguliers qui paroissent dans les unes & dans les autres. Il passe ensuite à ce qui nous touche de plus prés. Il explique en quoy consiste la nature de ce que nous appellons vulgairement les quatre Elémens, leurs différences, leurs effets: sur tout, il examine attentivement tout ce qui se peut dire de la nature du feu, & des merveilleux effets qu'il produit, & ce que l'industrie des hommes invente tous les jours par son moyen. Il explique par des maniéres toutes nouvelles ce que c'est que la pesanteur & la légéreté; la dureté & la mollesse ou liquidité. Il s'étend principalement sur la nature de la lumiére. Il fait voir en quoy elle consiste; comment elle se communique en un instant; comment elle se répand de tous côtez & traverse les corps les plus durs; comment elle se rompt en passant par divers milieux. Il montre que les couleurs ne sont que les différentes modifications de la lumiére. Il enseigne de nouveau la maniére & les figures des verres des lunettes de longue vûë & des microscopes. En un mot il y explique le flux & le reflux de la mer, & toutes les propriétez de l'ayman d'une maniére qui paroît si naturelle & qui répond si bien à son systême, que ces deux rares & merveilleux effets de la Nature peuvent servir beaucoup à nous persuader de sa vérité. Mais ce qu'il y a de bien remarquable dans M. Descartes, est qu'aprés avoir prémiérement établi la distinction qui se trouve entre l'esprit & le corps, aprés avoir posé pour tous principes des choses corporelles, la grandeur, la figure, & le mouvement local, qui sont toutes choses si claires & si intelligibles, qu'elles sont reçûës de tout le monde, il a sçû expliquer presque toute la Nature, & rendre raison de ses effets les plus étonnans sans changer de principes, & sans se démentir en quoy que ce soit.

Principior. part. 4. num. 200.

Item tom. 3 des lettr. pag. 107.

Il semble que M. Descartes eût voulu rassûrer les esprits de ceux qui appréhendoient pour la Philosophie regnante des colléges, lors qu'il a voulu leur persuader que ses principes n'étoient point contraires à ceux de l'école. » J'ay tâché, dit-il, d'expliquer toute la nature des choses matérielles

matérielles de telle maniére, que je n'ay absolument posé « 1644.
aucun principe qui n'ait été admis par Aristote & par tous « les autres Philosophes de tous les siécles précédens. De « sorte que la Philosophie que je viens de proposer, loin d'ê- « tre nouvelle, comme elle paroîtra peut-être sur ses appa- « rences, peut passer pour la plus ancienne de toutes celles « qu'on ait jamais introduites dans le monde, & pour la plus « vulgaire qu'on y ait enseignée. Car je me suis contenté de « considérer les figures, les mouvemens, & les grandeurs des « corps : aprés quoy j'ay examiné, selon les loix de la mécha- « nique, confirmées par des expériences journaliéres & cer- « taines, ce qui doit suivre du concours réciproque ou de la « rencontre de ces corps. Or qui a jamais douté que les corps « ne se meuvent; qu'ils ne soient grands ou petits; qu'ils ne « soient différemment figurez; que leurs mouvemens ne chan- « gent selon la diversité de leurs grandeurs & de leurs figures; « & que de leur choc mutuel il ne se fasse plusieurs divisions « ou séparations entre eux, & divers changemens dans leurs « figures? «

Une de ses précautions principales dans cét ouvrage a été d'éviter de tout son possible les faux préjugez de ceux à qui il suffisoit de sçavoir qu'il n'eût pas suivi le stile ordinaire des scholastiques pour en concevoir une mauvaise opinion. L'événement a fait voir s'il a tout à fait réüssi à leur persuader que sous cét air de nouveauté il ne cachoit aucune *opinion nouvelle*, & qu'il n'admettoit aucun *principe qui n'eût été reçû par Aristote & par tous ceux qui se fussent jamais mélez de philosopher*. Il a eu au moins le plaisir de tromper ces Messieurs, qui s'étoient imaginez que son dessein étoit de réfuter les opinions reçûës dans les écoles, & de leur donner un tour ridicule, afin de les rendre méprisables en les faisant tomber. Car il a affecté de n'en parler non plus que « s'il ne les eût jamais apprises. «

Pag. 107. tom. 3.

Et pag. 110. ibid.

Au reste, si M. Descartes a fait plaisir aux scholastiques de les avoir épargnez, il faut qu'ils sçachent qu'ils en ont toute l'obligation aux Péres Jésuites, à la considération desquels ils doivent attribuer sa réserve & son silence. Il est bon de l'entendre parler luy-même à l'un de ses amis. Je suis un peu surpris, dit-il, d'apprendre que ce qui pourra empê-

Tom. 1 des lettr. pag. 492.

1644. » cher mes principes d'être reçûs dans l'école, est » qu'ils ne
» sont pas assez confirmez par l'expérience, & que je n'ay
» point réfuté les raisons des autres. Je croyois avoir démon-
» tré en particulier presque autant d'expériences qu'il y a de
» lignes dans mes écrits. Ayant rendu généralement raison
» dans mes principes de tous les phénoménes de la Nature,
» j'avois tâché d'expliquer par le même moyen toutes les ex-
» périences qui peuvent être faites touchant les corps inani-
» mez. Mais ce que je remarque de plus surprenant, est qu'en-
» core que l'on n'en ait jamais bien expliqué aucune par les
» principes de la Philosophie vulgaire, ceux qui la suivent ne
» laissent pas de m'objecter le défaut d'expériences.

» Je trouve encore assez étrange que ce soient principale-
» ment ces Messieurs qui desirent que je réfute les argumens
» de l'école. Car je crois que si je l'entreprenois, je leur ren-
» drois un mauvais office. Je vous avouë qu'il y a long-têms
» que la malignité de quelques-uns m'a donné sujet de le faire :
» & ils pourront bien enfin m'y contraindre. Mais parce que
» ceux qui y ont le plus d'intérêt sont les Péres Jésuites, la
» considération du Pére Charlet, qui est mon parent, & qui
» est maintenant le prémier de leur compagnie depuis la mort
» du Général duquel il étoit Assistant, celle du Pére Dinet
» qui a été Provincial puis Confesseur du feu Roy, & celle
» de quelques autres Péres des principaux de leur corps, les-
» quels je crois être véritablement mes amis, a été cause que
» je m'en suis abstenu jusqu'icy : & même, que j'ay tellement
» composé mes principes, qu'on peut dire qu'ils ne sont point
» du tout contraires à la Philosophie commune, mais seule-
» ment qu'ils l'ont enrichie de plusieurs choses qui n'y étoient
» pas. D'ailleurs si l'on reçoit dans les écoles une infinité
» d'autres opinions qui sont contraires les unes aux autres : je
» ne vois pas trop pourquoy l'on ne pourroit pas aussi bien y
» recevoir les miennes. Mais je ne voudrois pas les en prier :
» parce que si elles sont fausses je serois fâché qu'ils fussent
» trompez ; & si elles sont vrayes, ils ont plus d'intérêt à les
» rechercher que je n'en ay à les recommander.

Ismael Bullialdus & alii.

Il avoit à cœur de détromper aussi ceux qui s'étant jettez dans des extrémitez opposées s'étoient persuadez qu'il n'avoit fait que renouveller la Philosophie ancienne de Démocrite.

Démocrite. » Il est vray que Démocrite avoit imaginé aussi 1644.
des corpuscules qui avoient diverses figures, diverses gran- «
deurs, & des mouvemens différens, de l'assemblage desquels « Part. 4.
se formoient selon luy tous les corps sensibles ; & qu'avec « Princip. num. 202.
tout cela, sa maniére de philosopher est rejettée communé- «
ment de tout le monde. Mais ce n'est point parce qu'elle «
admettoit des corpuscules si menus qu'ils pussent échapper à nos sens, & qui ne laissassent point d'avoir leurs grandeurs, leurs figures, & leurs mouvemens différens : puisque personne ne peut sérieusement douter qu'il n'y en ait beaucoup de cette nature, aprés ce qu'en a dit M. Descartes. La Philosophie de Démocrite n'est rejettée que parce qu'elle supposoit que ces corpuscules étoient indivisibles, en quoy M. Descartes la rejette comme les autres ; parce qu'elle admettoit au tour de ces corpuscules un vuide réel, dont M. Descartes a démontré la nullité ; parce qu'il attribuoit à ces corpuscules une pesanteur ou gravité que M. Descartes ne reconnoît en aucun corps considéré seul, mais seulement par rapport à la situation & au mouvement des autres corps dont il semble dépendre ; enfin, parce qu'il ne montroit pas la maniére dont chaque chose pouvoit naître du seul choc ou concours des corpuscules, ou que s'il la montroit en quelques-unes, ses raisons n'avoient aucune suite ny liaison entre elles ou avec ses principes, en quoy consiste une des principales différences de sa Philosophie d'avec celle de M. Descartes, qui est toute suivie.

Aprés tout, M. Descartes n'avoit point la présomption de croire qu'il eût expliqué toutes les choses naturelles, sur tout celles qui ne tombent pas sous nos sens de la maniére qu'elles sont véritablement en elles-mêmes. Il croyoit faire beaucoup en approchant le plus prés de la vray-semblance, à laquelle les autres avant luy n'étoient point parvenus, & en faisant en sorte que tout ce qu'il avoit écrit *répondît exactement à tous les phénoménes de la Nature.* C'est ce qui luy paroissoit suffisant pour l'usage de la vie, dont l'utilité semble être l'unique fin que l'on se doit proposer dans la Médecine, la Méchanique, & dans tous les autres arts qui peuvent se perfectionner par les secours de la Physique. Qu'Aristote avec toute la bonne opinion qu'il avoit euë de luy-

Num. 204. part. 4. Princip.

Aristot. Meteorolog. lib. 1. cap. 7.

1644. même n'avoit jamais prétendu aller au delà, & qu'il avoit crû qu'à l'égard des choses qui ne nous sont point sensibles, c'étoit assez qu'il apportât des raisons probables pour faire voir qu'elles pouvoient être de la maniére qu'il les expliquoit.

Num. 205. part. 4. Princip. Mais on peut dire à la gloire de la Vérité à laquelle M. Descartes a toûjours été disposé de tout sacrifier, que de toutes les choses qu'il a expliquées, il n'y en a point qui ne paroissent au moins moralement certaines par rapport à l'usage de la vie, quoy qu'elles soient incertaines par rapport à la puissance absoluë de Dieu. (Lettr. Ms. 31. de Reg.) Ceux qui considéreront l'addresse avec laquelle il rappelle à un fort petit nombre de principes clairs & intelligibles une multitude presque infinie de choses trés-cachées, quand même ils croiroient qu'il n'auroit posé ces principes que par hazard & sans raison, ne laisseront pas de reconnoître qu'il n'est presque pas possible que tant de choses pussent se trouver si naturellement suivies & si heureusement liées, si les principes d'où elles sont déduites étoient faux.

On est même obligé d'avoüer qu'il y en a plusieurs qui sont absolument & plusque moralement certaines, telles que sont les démonstrations mathématiques, & les raisonnemens évidens qu'il a faits sur l'existence des choses matérielles. Mais il a eu assez de modestie pour ne se donner nulle part l'autorité de décider, & pour ne jamais assûrer rien : & l'on peut dire qu'il n'a jamais rien fait de plus loüable ny de plus digne de la grandeur de son génie, que de soumettre tout ce qu'il a écrit, prémiérement à l'autorité (Num. 207. part. 4. Princip.) de l'Eglise catholique, & ensuite au jugement de toutes les personnes raisonnables, ne prétendant exiger de la créance des hommes, que ce que la raison leur pourra persuader comme évident & invincible.

M. Descartes prévoyoit que ceux qui ne pourroient trouver rien à redire à ce qu'il avoit donné, n'en useroient pas de même à l'égard de ce qu'il n'avoit pas donné ; & qu'ils ne manqueroient pas de luy objecter que sa Physique étoit défectueuse ; qu'il n'y parloit ny des animaux, ny des plantes, ny de plusieurs autres choses importantes que les autres Physiciens ont coûtume de traiter, mais qu'il sembloit s'être

s'être borné mal à propos aux corps inanimez. Pour prévenir une semblable objection, il avertit un Pére Jésuite de leur faire remarquer que toutes ces choses qu'il avoit omises n'étoient nullement nécessaires pour l'intelligence de ce qu'il avoit écrit; & que nonobstant la briéveté de son traité il n'avoit pas laissé d'y comprendre tout ce qui pouvoit regarder les matiéres qu'il avoit entrepris d'y traiter, de sorte qu'il ne croyoit point avoir jamais besoin d'en écrire davantage. 1644. Tom. 3 des lettr. p. 108.

Mais quoique ce qu'il avoit eu intention de donner sous le titre de *Principes de Philosophie* fut achevé de telle maniére qu'on ne fût point en droit de rien demander de plus pour la perfection de son dessein, il ne laissoit pas de faire espérer à ses amis l'explication de toutes les autres choses, qui faisoient dire que sa Physique n'étoit point compléte. Il se promettoit d'expliquer de la même maniére la nature des autres corps plus particuliers qui appartiennent au globe terrestre, comme les minéraux, les plantes, les animaux & particuliérement l'Homme. Aprés quoy il se proposoit sur la mesure des jours qu'il plairoit à Dieu de luy donner, de traiter avec la même exactitude de toute la Médecine, de toute la Méchanique, & de toute la Morale, pour donner un corps de Philosophie entier. Il n'étoit pas encore si âgé, & il ne luy restoit point tant de choses à connoître, qu'il n'eût pû achever ses grands desseins avec le succés qu'il en pouvoit espérer, s'il eût eu la commodité de faire les expériences dont il auroit eu besoin, & si la mort ne l'avoit surpris au dessous de plus de trente années de vie qu'il sembloit pouvoir encore vivre. Son traité des Passions, les piéces postumes qu'on a publiées aprés sa mort, & quelques écrits qui sont restez sont des marques de la solidité de ses promesses.

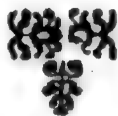

1644.

CHAPITRE II.

M. Descartes dédie ses Principes à la Princesse Palatine Elizabeth de Bohème sa disciple. Abrégé de l'histoire de cette Princesse avec celle de ses fréres & de ses sœurs depuis la mort de son pére Frédéric V. Application particuliére de la Princesse Elizabeth aux sciences les plus profondes, aux Mathématiques & à la Philosophie, sous les instructions & la conduite de M. Descartes. De quelle maniére cette Princesse pouvoit être la seule qui pût avoir une intelligence parfaite des écrits de M. Descartes. Ecole Cartésienne établie à Heruorden par cette Princesse. Affliction où elle tombe par la conversion du Prince Edoüard. M. Descartes la console par des raisonnemens humains tirez seulement de la Nature, & de la prudence du siécle.

UN ouvrage d'aussi grande importance qu'étoit celuy des Principes de M. Descartes ne pouvoit être dédié à une personne qui fit alors plus d'honneur à sa secte que la sérénissime Princesse Palatine Elizabeth de Bohême. Cette Princesse Philosophe faisoit pour lors le sujet de l'admiration de l'Univers. Nonobstant ce que nous avons dit de la curiosité & de l'attache de quelques Dames Parisiennes pour la Philosophie de M. Descartes, elle n'a point laissé d'être considérée comme la prémiére disciple de nôtre Philosophe. Et parceque la supériorité de son génie la fait regarder comme le chef des Cartésiennes de son séxe, il est essentiellement du dessein de l'histoire de M. Descartes de faire icy un abrégé de la sienne.

Elle étoit née le 26 de Décembre 1618.

La Princesse Elizabeth étoit l'aînée des filles de Frédéric V. Electeur Palatin du Rhin élû Roi de Bohême dont nous avons rapporté la destinée, & d'Elizabeth de la Grand-Bretagne, fille, sœur, & tante de Roys d'Angleterre de la maison de Stuart. Elle étoit sœur de Madame l'Abbesse de Maubuisson, de Madame la Duchesse de Hanovre, de Madame la Princesse de Transilvanie, de Madame la Princesse d'Anhalt. Elle étoit tante de Madame belle-sœur du Roy, & de Madame la Princesse d'aujourd'huy. A peine vid elle

1644.

elle le jour, qu'elle se trouva la compagne des avantures & des adversitez de son pére, jusqu'à ce que ce Prince eût enfin trouvé une retraite paisible à la Haye pour sa famille, composée dans la suite des années de quatorze enfans, de sept garçons & de sept filles, dont un garçon seulement & deux filles moururent en bas âge. Frédéric ayant été emporté de la peste à Mayence âgé seulement de 36 ans, comme nous l'avons rapporté, sa veuve conserva jusqu'à la fin de ses jours le titre de Reine de Bohême, & demeura jusqu'à sa mort à la Haye, où elle établit une petite Cour pour les Dames du païs. L'aîné des fréres de nôtre Princesse Philosophe fut noyé dans le Zuyderzée par le choc d'un vaisseau, qui venant sur luy à toutes voiles coula à fonds la barque où il étoit, sans qu'on pût le garantir de ce malheur. Charles Loüis son second frére qui fut depuis Electeur, & Robert son troisiéme frére passérent en Angleterre auprés du Roy Charles leur Oncle maternel; & ils furent suivis peu de têms aprés de deux autres fréres plus jeunes Edoüard & Maurice. Il ne resta auprés de la mére que le dernier des garçons nommé Philippes avec les filles, qui se trouvérent bien-tôt réduites au nombre de cinq par la mort de deux d'entre elles, puis au nombre de trois par le mariage de deux autres avec le Prince de Transsilvanie, & avec le Prince d'Anhalt.

l'an 1632.

Lettr. Mſ. de M. de la Salle à M. Legrand.

Elizabeth fut recherchée par Uladislas IV Roy de Pologne aprés la mort de Renée Cécile d'Autriche sa prémiére femme. Mais l'amour de la Philosophie dont elle étoit déja toute possédée, & qui sembloit avoir prévenu toute autre passion en elle fut assez ingénieux pour luy suggérer une honnête défaite; & de toutes les offres que luy fit faire le Roy de Pologne, elle ne voulut accepter que son estime. Aprés cette épreuve elle se fortifia dans la généreuse résolution de demeurer fille, pour vacquer avec plus de liberté à la Philosophie de M. Descartes, qu'elle avoit adoptée par un choix que la raison avoit réglé sur l'inclination qu'elle avoit pour la véritable sagesse. Pour mieux préparer son esprit à cette importante étude, elle avoit eû soin de le cultiver dés sa plus tendre enfance par la connoissance d'un grand nombre de langues*, & de tout ce que l'on comprend sous le nom de

* Elle en avoit appris

1644.

fix de la Reine sa mére avec les Princesses ses sœurs.

de belles Lettres qu'elle possédoit parfaitement sans en être embarrassée, & dont elle usoit avec une délicatesse qui étoit le fruit d'une éducation aussi polie que celle qu'elle avoit reçûë de la sçavante Reine sa mére. L'élévation & la profondeur de son génie ne permit point qu'elle s'arrétât à ces connoissances, où ont coutume de se borner les plus beaux esprits de son séxe, qui se contentent de vouloir briller. Elle voulut passer à celles qui demandent la plus forte application des hommes, & elle se rendit habile dans la Philosophie & les Mathématiques, jusqu'à ce qu'ayant vû les Essais de la Philosophie de M. Descartes, elle conçut une si forte passion pour sa doctrine, qu'elle voulut bien conter pour rien tout ce qu'elle avoit appris jusques-là, & se mettre sous sa discipline, pour élever un nouvel édifice sur ses principes. Aprés s'être informée de ce qui pouvoit regarder l'Auteur au Burggrave de Dhona, à M. de Zuytlichem, à M. Pollot, & à tous ceux qui se déclaroient ses amis & sectateurs de sa Philosophie, elle le fit prier de la venir voir, afin qu'elle pût puiser la vraye Philosophie dans sa source. Le desir de la servir de plus prés & avec plus d'assiduité avoit été l'une des principales raisons qui avoient fait préférer à M. Desc. le séjour de Leyde & d'Eyndegeest aux lieux les plus retirez de la Hollande. Jamais maître ne profita mieux de la docilité, de la pénétration, & en même têms de la solidité de l'esprit d'un disciple. L'ayant accoutumée insensiblement à la méditation profonde des plus grands mystéres de la Nature, & l'ayant éxercée suffisamment dans les questions les plus abstraites de la Géométrie & les plus sublimes de la Métaphysique, il n'eut plus rien de caché pour elle; & il ne fit point difficulté d'avouër en luy dédiant ses Principes, qu'il n'avoit encore trouvé qu'elle qui fût parvenuë à une intelligence parfaite des ouvrages qu'il avoit publiez jusqu'à lors. Cette réfléxion faite dans toute la simplicité de son cœur, & sans aucune éxaggération n'a point laissé de donner lieu à la mauvaise plaisanterie du sieur de Sorbiére, qui représentoit dans ses discours M. Descartes publiant qu'il n'y avoit dans le monde qu'un homme qui étoit le Médecin Regius, & une fille qui étoit la Princesse Elizabeth, qui entendissent sa Philosophie. M. Descartes par ce témoignage qu'il rendoit

Tom. 3. des lettr. &c. item tom. 1.

Pag. 687. des lettr. & disc. in 4°.

à

à la capacité extraordinaire de la Princesse se contentoit de la vouloir distinguer de ceux qui n'avoient pû comprendre sa Métaphysique, quoiqu'ils eussent l'intelligence de sa Géométrie, & de ceux qui n'avoient pû entendre sa Géométrie, quoiqu'ils fussent fort exercez dans les véritez Métaphysiques. » L'expérience, dit-il à la Princesse en une autre occasion, m'a fait connoître que la plûpart des esprits qui ont de la facilité à entendre les raisonnemens de la Métaphysique ne peuvent pas concevoir ceux de l'Algébre ; & réciproquement que ceux qui comprennent ceux-cy sont d'ordinaire incapables des autres. Et je ne voy que celuy de vôtre Altesse auquel toutes choses sont également faciles. C'est une des plus grandes raretez de ce monde de pouvoir heureusement allier une connoissance parfaite de l'Algébre, & de tout ce qu'il y a de plus abstrait dans les Mathématiques avec celle des choses Métaphysiques. L'intelligence parfaite des écrits de M. Descartes dépend néanmoins de cette heureuse union de choses extrémes, qui paroissent incompatibles ensemble dans les esprits du commun. C'est ce qui rehausse infiniment le mérite de la Princesse, & qui sert à justifier le jugement qu'en faisoit M. Descartes.

1644.

Epist. dedic. Princip.

Tom. 3. des lettr. pag. 465.

La Princesse continua de Philosopher de vive voix avec M. Descartes, jusqu'à ce qu'un accident l'obligea de quitter le séjour de la Hollande. Mais afin que son éloignement d'auprés son cher Maître ne luy fût point préjudiciable, elle changea ses habitudes en un commerce de lettres, par le moyen duquel elle trouva dequoy s'instruire de plus en plus dans la recherche de la Vérité, & dequoy se consoler dans ses disgraces. Mais pour faciliter l'intelligence de ces lettres, qui se trouvent dattées de divers endroits de l'Allemagne, & de celles que M. Descartes luy a écrites de son côté dans les derniéres années de sa vie, il est à propos de continuer l'abrégé que nous avons commencé de l'histoire de cette Princesse.

Ce n'est pas qu'ils ne s'écrivissent dés l'an 1643, depuis que M. Descartes avoit quitté Eyndegeest pour Egmond du Hoef. V. le tom. 1. des lettr.

Elle demeura en Hollande jusqu'à la mort du sieur d'Espinay Gentil-homme François, qui avoit été obligé de se retirer de son païs pour éviter les effets de la jalousie d'un grand Prince qu'il servoit, au sujet d'une Demoiselle de Tours, qu'il prétendoit épouser. Ce Gentil-homme avoit

Lettr. Mss. de M. de la Sal. e à M. Legrand.

Gg * beaucoup

1644. beaucoup de ces qualitez de l'esprit & du corps, qui servent à gagner l'estime & l'affection des autres : & il ne fut pas long-têms en Hollande sans s'attirer de nouvelles jalousies, qui le firent assassiner en plein jour à la Haye dans le marché aux herbes par le Prince Philippes cadet de toute la maison Palatine. Le bruit courut alors qu'une action si noire avoit été concertée sur les conseils de la Princesse Elizabeth. La Reine sa mére, qui prenoit beaucoup de part à cette affaire, en conçut tant d'horreur, que sans se donner la patience d'en examiner le fonds, elle chassa sa fille avec son fils de chez elle, & ne voulut jamais les revoir de sa vie. Le Prince Philippes se retira à Bruxelles; & s'étant attaché au service d'Espagne, il fut tué à la bataille de Rétel étant à la tête d'un régiment de cavalerie. La Princesse Elizabeth se retira à Grossen auprés de l'Electrice doüairiére de Brandebourg sa parente, où elle demeura pendant un têms assez considérable, ne s'occupant guéres que de la Philosophie dont elle faisoit ses plus profondes méditations. Elle vivoit avec la fille de la doüairiére, qui étoit la sœur du jeune Electeur de Brandebourg Frédéric Guillaume, & qui fut mariée depuis au Lantgrave de Hesse-Cassel Guillaume. Durant ce séjour elle se fit un plaisir de former l'esprit & le cœur de cette jeune Princesse; & elle l'instruisit avec tant de succés, qu'elle en fit une personne d'un trés-grand mérite. Le mariage qui se fit ensuite entre l'Electeur de Brandebourg & la fille du Prince d'Orange Frédéric Henry, avec laquelle nôtre Princesse Philosophe avoit eu d'étroites liaisons pendant tout le têms de sa demeure à la Haye, luy donna de fréquentes occasions d'aller à Berlin chez les nouveaux mariez, & d'y faire d'assez longs séjours, mais toûjours à la compagnie de la doüairiére mére de l'Electeur.

La paix de l'Allemagne heureusement concluë à Munster ayant rétabli tout le monde dans ses Etats, nôtre Princesse alla demeurer à Heidelberg avec l'Electeur Charles Loüis son frére *. Elle y passa quelques années, jusqu'à ce que la mes-intelligence qui se mit entre ce Prince & l'Electrice sa femme Charlotte de Hesse vint à rompre leur ménage & leur société conjugale. La broüillerie étant montée jusqu'au point

* Pére de Madame, qui a épousé Monsieur frére unique du Roy.

point de les rendre insupportables l'un à l'autre, l'Electrice sous prétexte d'une partie de chasse se retira à Cassel chez le Lantgrave son frére, par le moyen de plusieurs relais qui avoient été disposez à cét effet : & elle ne revint à Heidelberg qu'aprés la mort de son mari arrivée le $\frac{6}{16}$ Septembre de l'an 1680. La Princesse Elizabeth s'étant jettée dans le parti de sa belle-sœur contre celuy de l'Electeur son frére, elle fut obligée de se retirer ensuite du Palatinat, & prit aussi la route de Cassel. Le Prince Robert leur frére, qui avoit embrassé les mêmes intérêts, fut obligé de se retirer en Angleterre, où son cadet le Prince Maurice * étoit au service du Roy Charles II leur cousin germain. Cette division dans la maison Palatine a duré jusqu'à la fin de la vie des uns & des autres. La Princesse Elizabeth passa plusieurs années à Cassel de la maniére du monde la plus douce & la plus agréable qu'elle eût pû souhaiter avec l'Electrice sa belle-sœur & son amie intime, qui étoit sœur du Lantgrave Guillaume, & avec son ancienne éléve sœur de l'Electeur de Brandebourg, qui étoit devenuë la femme du Lantgrave, & qui par ses vertus morales faisoit les délices de la Cour & des peuples du Lantgraviat de Hesse.

1644.

* Maurice périt sur les côtes d'Afrique, par un ouragan qui fracassa une partie de l'escadre que commandoit Robert son frére, pour enlever à la flote des Parlementaires les richesses qu'elle rapportoit des Indes orientales.

Enfin nôtre Princesse Philosophe accepta sur la fin de ses jours l'Abbaye de Hervorden ville Hanséatique de la Westphalie dans le Comté de Ravensperg. Le bénéfice étoit d'environ vingt mille écus de rente : & ce fut pour lors qu'elle commença enfin à goûter la satisfaction que l'on a d'être chez soy, & dans un repos assûré. Elle fit de cette Abbaye une Académie philosophique pour toutes sortes de personnes d'esprit & de Lettres, sans distinction de séxe ny même de Religion. Les Catholiques Romains, les Calvinistes, les Luthériens y étoient également reçûs, sans en exclure même les Sociniens & les Déistes. C'étoit assez pour y être admis que l'on fût philosophe, & sur tout amateur de la Philosophie de M. Descartes. La vertu de son cher Maître, qu'elle témoignoit avoir reconnuë & honorée trés-particuliérement, ne luy permettoit pas de ne pas estimer la Religion catholique, dont elle luy avoit vû faire les exercices. Les engagemens de sa naissance & les préjugez de sa

V. les lettr. MSS. de la Princ. Elizab. de Boh.

1644.

prémiére éducation la retenoient attachée à la Religion de sa famille, qui étoit le Calvinisme dont elle fit profession au moins extérieurement jusqu'à la mort. Son dernier établissement l'engageoit à s'accommoder au Luthéranisme, ayant à vivre dans une Abbaye de constitution Luthérienne, & à gouverner des Religieuses qui en faisoient profession. Cette Abbaye fut considérée comme une des prémiéres écoles Cartésiennes, mais elle ne subsista que jusqu'à la mort de la Princesse, qui arriva vers le mois de Mars de l'an 1680 aprés plus de soixante & un ans de vie.

Elle étoit née le 20 de Décembre 1618.

Les habitudes spirituelles de cette Princesse avec M. Descartes donnérent encore occasion à quelques relations qu'il eut avec les deux autres Princesses ses sœurs par rapport à elle, tant parce que le devoir & la bienséance l'obligeoient de rendre ses hommages à leur naissance lors qu'il alloit voir sa disciple, que parce que dans un âge plus avancé elles voulurent servir de médiation & de concours à la communication de leur aînée avec nôtre Philosophe, en souffrant que les lettres mutuelles de l'un à l'autre passassent par leurs mains. La Princesse *Sophie* qui étoit la puînée de toutes se retira de Hollande quelque têms aprés la paix de Munster, & passa à Heidelberg prés de l'Electeur son frére, où elle demeura jusqu'à son mariage avec Ernest Auguste de Brunswick-Lunebourg Administrateur d'Osnabruck, & depuis Duc de Hanovre aprés la mort de Jean Frédéric son frére, qui n'avoit laissé que des filles de son mariage avec leur niece Bénédicte Palatine sœur de Madame la Princesse de Condé. Mais pour Madame la Princesse *Louïse Hollandine* * filleule du Roy Louïs XIII, à laquelle M. Descartes prenoit la liberté d'écrire plus souvent, elle avoit voulu demeurer à la Haye auprés de la Reine de Bohéme sa mére : jusqu'à ce que celuy qui fit sortir Abraham de son païs & de sa parenté l'appellât à un genre de vie plus pur par un effet tout extraordinaire de sa miséricorde. Son ame s'étant trouvée tout d'un coup éclairée d'une maniére surnaturelle, & son cœur ne pouvant résister aux mouvemens de l'Esprit qui la conduisoit, elle partit sans prendre congé de la Reine sa mére, feignant une simple promenade à Skéveling au bord de la mer, pour ne luy point

Pag. 72, 56, 60, 63. &c. du 1 vol. des lettr.

* Elle étoit née le 18 Avril 1622.

Nous avons trois de ses lettres à cette Princesse imprimées au 1. volume.

point donner de ſoupçons. Là le Prince Edoüard ſon frére, marié en France avec Anne de Gonzagues fille de Charles Duc de Mantoüe & ſœur de Loüiſe Marie Reine de Pologne vint la prendre avec une frégate, & l'amena en France où elle ſe fit Catholique : & pour s'engager encore plus étroitement à la pratique des conſeils de l'Evangile les plus difficiles, elle voulut embraſſer la vie Religieuſe ſous la régle de S. Bernard. Elle fut depuis établie Abbeſſe à Maubuiſſon prés de Pontoiſe, d'où elle regarde les tempêtes de ce monde avec une tranquillité profonde. Nôtre Princeſſe Philoſophe ne parut point aſſez ſoumiſe aux ordres de Dieu, dans la vûë de cette heureuſe révolution arrivée à ſa ſœur. Comme elle l'avoit toûjours aimée tendrement, elle ſentit ſon éloignement juſqu'aû vif.

1644.

Pére de Madame la Princeſſe d'aujourd'huy.

En 1658.

En 1664.

Mais M. Deſcartes n'étoit plus au monde pour calmer ſon eſprit, & pour luy faire reconnoître le doit de Dieu dans ce coup extraordinaire de ſa Providence, comme il avoit fait pluſieurs années auparavant au ſujet de la converſion du Prince Edoüard leur frére. Elizabeth n'avoit pas trouvé mauvais que ce Prince paſſât de l'Angleterre en France, & qu'il y fit quelque alliance capable de donner de l'appuy à la maiſon Palatine, dont le rétabliſſement luy tenoit au cœur. Mais elle n'avoit pû digérer ſon changement de Religion. Le chagrin qu'elle en eut fit de telles impreſſions ſur ſon corps, qu'elle en tomba malade : & peu s'en fallut que cette converſion ne la fit murmurer contre la miſéricorde de Dieu pour ſon frére. M. Deſcartes ſe trouva obligé de travailler tout à la fois à la guériſon de ſon eſprit & à la juſtification de la conduite de Dieu dans la lettre de conſolation qu'il luy en écrivit. Mais parce qu'il n'avoit jamais remarqué en elle beaucoup de diſpoſition pour examiner la vérité de nôtre Religion, il crut devoir n'employer que des raiſons purement humaines & proportionnées aux ſentimens qu'elle en avoit pour la réſoudre, & pour ſoumettre ſon eſprit aux ordres éternels, laiſſant à Dieu même le ſoin de luy toucher le cœur en éclairant ſon eſprit, & de la prévenir des mêmes graces qu'il avoit faites au Prince catholique.

Je ne puis nier, luy dit-il, que je n'aye été ſurpris d'ap- «

1644. » prendre que vôtre Alteſſe ait eu du déplaiſir juſqu'à s'en
» trouver incommodée dans ſa ſanté, pour une choſe que la
» plus grande partie du monde trouvera bonne, & que plu-
» ſieurs fortes raiſons peuvent rendre excuſable envers les au-
» tres. Tous ceux de la Religion dont je ſuis, qui ſont ſans
» doute le plus grand nombre dans l'Europe, ſont obligez de
» l'approuver, quand même ils croiroient y voir des circonſ-
» tances & des motifs apparens, qui ne leur paruſſent pas
» entiérement loüables. Car nous croyons que Dieu ſe ſert de
» divers moyens pour attirer les ames à ſoy; & que tel eſt en-
» tré dans le cloître avec une intention qui pouvoit n'être pas
» aſſez pure, lequel y a mené dans la ſuite une vie fort ſainte.
» Pour ceux qui ſont d'une autre créance, s'ils en parlent mal,
» on peut récuſer leur jugement. Car comme dans toutes les
» autres affaires touchant leſquelles il y a divers partis, il eſt
» impoſſible de plaire aux uns ſans déplaire aux autres, s'ils
» conſidérent qu'ils ne ſeroient pas de la Religion dont ils ſont
» préſentement, ſi eux, ou leurs péres, ou leurs ayeuls n'a-
» voient quitté la Romaine, ils n'auront pas ſujet de railler
» ou d'accuſer d'inconſtance ceux qui quittent la leur. Pour
» ce qui regarde la prudence du ſiécle, il eſt vray que ceux
» qui ont la fortune chez eux, ſemblent avoir quelque raiſon
» de demeurer autour d'elle, & de joindre leurs forces enſem-
» ble, pour empêcher qu'elle n'échappe. Mais ceux de la
» maiſon deſquels elle eſt fugitive, ne font point mal, ce me
» ſemble, de s'accorder à ſuivre divers chemins, afin que s'ils
» ne la peuvent trouver tous, il y en ait au moins quelqu'un
» qui la rencontre. Cependant par ce qu'on croit que chacun
» d'eux a pluſieurs reſſources, ayant des amis en divers partis,
» cela les rend plus conſidérables que s'ils étoient tous enga-
» gez dans un ſeul. C'eſt ce qui m'empêche de croire que ceux
» que vous ſoupçonnez d'avoir été auteurs de ce conſeil, ayent
» en cela voulu nuire à vôtre maiſon.

Tom 1. des lettr. pag. 39, 40.

Raiſon de la diſperſion des enfans de la maiſon Palatine.

CHAP.

1644.

CHAPITRE III.

Retour de M. Descartes à Paris, où il void les Jésuites, renouvelle ses amitiez avec eux, & particuliérement avec le P. Bourdin son ancien adversaire. Il rentre dans de nouveaux chagrins contre quelques autres Péres de la Compagnie qui parloient mal de ses Ecrits. Entrevûës & amitiez avec M. Clerselier & M. Chanut qui le méne chez M. le Chancelier, & travaille inutilement pour luy procurer une pension du Roy. Il void le Chevalier d'Igby son ancien amy, avec lequel il a des conférences. Jugement de Thomas Anglus. M. Descartes void M. de Roberval. Caractére de l'esprit & des amitiez de cét homme. Le P. Mersenne va en Italie, & M. Descartes retourne en Hollande. Il est arrété à Calais, où il lit la version de ses Principes.

SUr les mesures que M. Descartes avoit prises à son retour du Poitou pour se rendre en Hollande avant les glaces, il s'étoit réduit à la nécessité de ne pouvoir point passer plus de dix ou douze jours à Paris. Il les employa en des visites continuelles, qu'il rendit à ses anciens amis, qu'il n'avoit vûs depuis le siége de la Rochelle, & à ceux que sa réputation luy avoit faits pendant son absence. L'un de ses prémiers soins fut de voir les Jésuites du Collége de Clermont, où se firent les derniéres cérémonies de sa réconciliation avec le Pére Bourdin, en présence de leurs amis communs de la Compagnie. Ce Pére ne prétendit point s'en tenir à de simples embrassemens, ou à des témoignages vulgaires d'une amitié stérile : il voulut la rendre agissante par tous les services qu'il seroit capable de rendre à M. Descartes; & il s'établit son correspondant pour les lettres qu'il auroit à envoyer aux Péres de sa Compagnie dans les provinces, & pour celles qu'il auroit à recevoir d'eux. Il fit présent du nouveau livre de ses Principes à ceux d'entre eux, qui étoient de ses principaux amis, & leur en envoya encore une douzaine d'exemplaires pour ceux qui n'étoient point à Paris. Il y en avoit deux pour le Pére Charlet

Tom. 2. des lettr. pag. 15. Item pag. 104, 108, 109, 111, &c.

1644. let Aſſiſtant du P. Général à Rome ; deux pour le P. Dinet, qui depuis la mort du Roy Loüis XIII * dont il venoit de recueïllir les circonſtances édifiantes pour l'uſage du Public, avoit été retenu pour être auſſi le Confeſſeur du Roy Loüis XIV par la Reine régente ſa mére ; un pour le Pére F. (c'étoit peut-être le P. Jean François) ſon ancien maître ; un pour le P. Vatier, un pour le P. Fournier, un pour le P. Meſland, un pour le P. Grand-Amy, &c. Il accompagna ces préſens de lettres pour être envoyées avec les livres : & de celles qui ſont venuës juſqu'à nous, il n'y en a aucune qui ne fût remplie des marques de ſa vénération pour leur vertu, de ſon eſtime pour leur ſçavoir, de ſa reconnoiſſance pour l'éducation qu'ils luy avoient donnée autrefois, & de la confiance avec laquelle il ſe flatoit qu'ils feroient valoir ſa nouvelle Philoſophie. Mais cette confiance, qui ne fût pas entiérement vaine à l'égard des Péres que nous avons nommez, devint ſuſpecte de quelque préſomption à pluſieurs autres Jéſuites, qui ne connoiſſoient pas le fonds de ſon cœur. Parceque la naïveté des Anciens n'étoit plus à la mode dans l'art d'écrire, quelques-uns voulurent cenſurer celle qu'il faiſoit paroître dans la bonne opinion qu'il témoignoit avoir pour ſes ouvrages. Ils ſe mocquérent dés-lors de la prédiction tacite qu'il faiſoit que ſes écrits pourroient être un jour ſubſtituez à ceux qu'on dictoit dans les écoles publiques ; & ils travaillérent de bonne heure à le rendre faux Prophéte : en quoy l'on auroit tort de ſe plaindre qu'ils euſſent mal réüſſi juſqu'à préſent.

* Arrivée le jour de l'Aſcenſion 14 de May 1643.

Pag. 108, 109, ut ſupr.

Tom. 3 pag. 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, &c.

Tom. 2 pag. 52, 369, 378.

Tom. 1. pag. 492, 512.

Tom. 3. pag. 58, 59, 60.

On luy donna ſur la conduite de ces derniers des avis qui penſérent le broüiller de nouveau avec quelques-uns de cette Compagnie, qu'on prétendoit repandre des bruits fort peu obligeans touchant ſa Philoſophie. Il ſentit renaître les penſées qu'il avoit eües autrefois de réfuter celle qu'ils enſeignoient. Il vint à bout néanmoins de les étouffer. Il fit plus même pour la conſidération de ceux de cette Compagnie qui étoient véritablement ſes amis. Car il empêcha un autre de ſes amis, qui n'étoit pas des leurs, de publier un traité qu'il avoit composé pour le vanger de tous leurs diſcours deſavantageux, & pour mettre en paralléle les defauts de la Philoſophie qu'ils enſeignoient dans leurs écoles, avec les avantages de celle qu'il avoit publiée dans ſes écrits.

Pag. 512 tom. 2.

Item la lettre Mſ. à ſon pére écrite dés le 28 Octobre 1640.

Il

Il se crut obligé durant son séjour de Paris d'aller aussi rendre visite à Monsieur le Duc de Luynes, qui luy avoit donné des marques si éclatantes de son estime par l'honneur qu'il luy avoit fait de traduire ses Méditations, & de luy abandonner sa traduction avec la liberté d'en faire ce qu'il jugeroit à propos. 1644.

Il vid aussi M. *Clerselier* Avocat en Parlement, qui avoit traduit les objections faites contre ses Méditations avec ses réponses à ces objections. C'étoit un homme d'une probité insigne, qui ayant borné toutes ses vûës aux avantages d'une vie privée & tranquille, n'avoit point eû d'autre ambition que de rendre la vertu florissante dans sa famille, & de cultiver les sciences avec un nombre choisi d'excellens amis. Il avoit pour beau-frére M. *Chanut*, qui n'étoit encore alors que Président des Trésoriers de France en Auvergne, & qui fut depuis Ambassadeur en Suéde, Plénipotentiaire en Allemagne, Ambassadeur en Hollande, & Conseiller d'Etat ordinaire. Mais comme ce vertueux homme passe maintenant pour le second auteur du Cartésianisme, tant par la révision & la publication des ouvrages de M. Descartes, que par la composition de ses propres écrits, il est juste d'en donner une connoissance un peu plus particuliére à ceux qui aiment cette Philosophie. M. Clerselier étoit né le xxi de Mars de l'an 1614, & avoit eû pour pére Claude Clerselier, Conseiller Sécrétaire du Roy, dont il portoit le nom, & pour mére Marguerite l'Empereur. N'étant encore âgé que de seize ans il avoit été trés-richement marié le 5 de Novembre de l'an 1630 avec Anne de Virlorieux âgée de xx ans, qui étoit fille du Greffier en chef du domaine de Bourbonnois, & qui luy apporta aussi une dot considérable. Elle donna à M. Clerselier quatorze enfans, dont la plûpart moururent fort jeunes. Il eut seulement deux filles mariées, & un fils qui est mort sans enfans. La prémiére des filles nommée Catherine avoit épousé M. de la Haye * Maestre de camp d'un Régiment de Cavalerie. Il donna l'autre nommée Géneviéve à un Provincial de Picardie nommé *Jacques Rohault*, d'assez médiocre mais de fort honnête famille. Tous les parens de la Demoiselle, hors son pére, eurent beaucoup de déplaisir de cette mes-alliance : & le nouveau gendre même s'étant

Claude.

Pierre.

* Adrien Chanut.

Hh * rangé

1644. rangé de leur party avoit tâché de s'en excuser. Mais rien ne pût vaincre M. Clerselier, qui trouvant sa fille toute disposée à luy obéïr, & trés contente de ce party, voulut absolument ce mariage pour la considération seule de la Philosophie de M. Descartes, dont il prévoyoit que son gendre devoit être un puissant appuy. L'événement a justifié son choix fort avantageusement, & le célébre M. Rohault passera toûjours pour l'un des principaux ornemens de la famille des Clerseliers. Il ne reste plus aujourd'huy que deux enfans de M. Clerselier, dont l'un est M.* Clerselier Desnoyers, qui n'est point marié, & qui s'est retiré du service aprés avoir porté les armes pendant vingt ans en qualité de Capitaine d'Infanterie & de Dragons. L'autre est Mademoiselle Anne Marie Clerselier, qui est maintenant majeure, mais qui n'a jamais voulu écouter aucune proposition de mariage, quelque avantageuse qu'elle ait pû être. Voilà en quoy consistoit cette heureuse famille qui partageoit les soins & les délices de M. Clerselier avec la Philosophie Cartésienne. Il mourut dans la réputation de l'un des plus pieux Philosophes de son têms le XIII d'Avril 1684 âgé de 70 ans, & fut enterré à saint Barthélemy dans la Chappelle de sainte Catherine, où l'on void son Epitaphe. La passion qu'il avoit conçûë pour la Philosophie & les Ecrits de M. Descartes se communiqua tellement à sa personne, que tous les intérêts de l'un devinrent les intérêts de l'autre. M. Descartes mit l'acquisition d'un tel amy au nombre des meilleures fortunes de sa vie. Il luy découvrit les secrets les plus intimes de son cœur : & l'on peut hardiment conter leur union parmy les exemples qu'on allégue pour prouver que la vraye amitié est plus forte que la mort.

* François.

M. Clerselier fit entendre à M. Descartes qu'il avoit encore un excellent amy dans sa famille dont il étoit déja trés-connu, & qu'il seroit fort aise de connoître réciproquement. C'étoit son beau-frére M. Chanut, personnage d'un mérite fort extraordinaire, qui s'étoit déja fait une belle réputation dans le monde par l'intégrité de ses mœurs, par sa doctrine, & par sa capacité dans les affaires, qui le faisoit regarder à la Cour comme un homme utile à l'Etat. Le nom de M. Chanut n'étoit pas inconnu à M. Descartes; & deux ans auparavant

Né le 22. Février 1601.

Voyez un plus ample éloge de M. Chanut cy-aprés.

Tom. 2. des

savant le P. Mersenne luy en avoit écrit comme d'un homme qui estimoit ses écrits, & qui jugeoit trés-avantageusement de luy. Cette favorable prévention que le P. Mersenne luy avoit donnée luy fit regarder la faveur que luy fit M. Clerselier de le mener chez M. Chanut comme le service le plus signalé qu'il pût attendre de leur nouvelle amitié. Celle qu'il jura avec M. Chanut ne fut pas moins étroite : & l'on peut dire que l'unique défaut qu'elle avoit d'être un peu trop récente par rapport à leur âge, se trouva si bien réparé par son ardeur, qu'elle parut préférable à beaucoup d'autres plus anciennes, & comparable à celle des Mersennes, des Mydorges & des Hardis. C'est un témoignage que M. Chanut luy rendit quelque têms aprés en ces termes. » Je vous écris avec tant de confiance, qu'il sembleroit à qui ne me connoîtroit pas, « ou qu'une étroite amitié de quarante années, ou que quelque égalité ou ressemblance dans les inclinations m'auroit « donné cette liberté. Pour ce dernier, j'avouë qu'il y a une « si grande distance de vos pensées aux miennes, & que je me « sens si foible auprés de vous, que l'on seroit trompé de penser « que vous m'aimassiez par ressemblance. Quant à l'autre, je « ne vous puis plus celer que mon cœur est tellement porté « à vous aimer & à vous respecter, que si je n'ay les mérites « d'une longue affection, j'en ay au moins la chaleur & la fermeté, « avec l'espérance que le têms me donnera ce seul avantage « qui me manque pour vivre avec vous comme je le desire. « M. Chanut pour commencer à donner à M. Descartes des preuves solides de son amitié naissante voulut le mener chez Monsieur le Chancelier qui reçût nôtre Philosophe avec tous les témoignages d'estime qu'on pouvoit attendre d'un Magistrat qui étoit homme de Lettres, fauteur des Sçavans, & qui avoit connu le mérite de M. Descartes par la lecture des Essais de sa Philosophie, lorsqu'il fut question de luy accorder le privilége de l'impression. M. Chanut ne crut pas devoir s'en tenir à ces prémiéres démarches : il voulut encore employer le crédit qu'il avoit auprés de Monsieur le Chancelier, & même celuy que ses amis avoient sur l'esprit du Cardinal Mazarin pour procurer à M. Descartes une pension du Roy, qui pût le mettre en état de faire de grandes expériences, & d'augmenter les connoissances qu'il avoit de

1644.

lettr. pag. 311.

Lettr. MS. de Chanut datée du 25 Août 1646.

Relat. MS. de Porlier.

1644.

la Nature. La chose ne réüssit pas au gré de M. Chanut: & M. Descartes étant sur son départ pour retourner en Hollande fut obligé de le consoler en luy marquant qu'il ne recherchoit point ces sortes de secours, & que s'étant fait une maxime de se contenter de ce qu'il avoit plu à Dieu de luy donnner, il croiroit avoir remply tous ses devoirs, s'il consacroit à l'utilité publique tout ce qui dépendoit de luy, c'est-à-dire, tous ses talens & tout son patrimoine, sans se soucier d'y employer le bien d'autruy.

Relat. Mſ. de M. Macquets d'Arras.

On prétend que pendant ce peu de jours qu'il avoit à passer à Paris il hanta souvent les Péres Théatins nouvellement établis en France, qu'il alla presque tous les jours entendre la messe chez eux, qu'il fit amitié particuliére avec plusieurs de leurs Péres, & nommément avec le Pére *Chappuys*.

Il mourut l'an 1665.

L'ouvrage ne fut imprimé qu'en 1651 aprés la mort de M Desc.

Voyez en les pag. 269, 274, 275, 276.

Rélat. de Macquets.

Ce fut aussi en ce voyage qu'il vid le Lord Kénelme Comte d'*Igby*, Seigneur Anglois, Catholique, Chevalier de la jarretiére, Chancelier de la Reine d'Angleterre, & son Résident à Rome, trés-connu en France par ses habitudes & ses écrits. Le Chevalier d'Igby venoit d'achever la composition de son grand livre de l'Immortalité de l'Ame, & il eut de longues & de fréquentes conférences avec M. Descartes au collége de Boncourt, où ils s'étoient donnez le rendez-vous. Quoiqu'ils ne pussent s'accorder sur quelques points de Métaphysique touchant la nature & l'état de l'Ame, ils ne laissoient pas de s'estimer beaucoup l'un & l'autre. Ils se traitoient avec des honnêtetez & des déférences réciproques, qui charmoient les témoins de leurs conférences. C'étoient des fruits d'une amitié qui étoit ancienne de plus de six ans, quoiqu'ils ne se fussent point encore vûs jusqu'alors, à moins que l'on ne suppose un voyage de ce Chevalier en Hollande.

Tom. 2. des lettr. pag. 382, 483.

Tom. 2. pag. 505.

Tom. 2. pag. 222.

Tom. 3. des lettr. pag. 205 & 199.

Dés l'an 1638 M. d'Igby s'étoit déclaré le défenseur des écrits & de la réputation de M. Descartes, En 1642 M. Descartes s'étoit fort intéressé à la détention & à l'élargissement de M. d'Igby: & quoiqu'il ne nous paroisse pas qu'ils s'écrivissent dans le têms de leur éloignement, leur amitié n'en étoit pas moins bien soûtenuë. M. d'Igby la continua aprés la mort de M. Descartes, en la faisant passer à sa mémoire qui luy parut toujours chére, & à ses sectateurs qu'il honora

honora de son estime. Ce Seigneur avoit prés de luy le fameux Thomas *Anglus* Gentil-homme Anglois, Prêtre catholique d'une des plus anciennes maisons d'Angleterre, revêtu d'un extérieur Hibernois, vivant dans une grande, mais volontaire pauvreté. Son vray surnom étoit *White*, qu'il avoit coutume de déguiser, tantôt en *Candidus*, tantôt en *Albius*, quelquefois en *Bianchi*, quelquefois en *Richvvorth*: mais il n'étoit presque connu en France que sous le nom de Thomas Anglus. C'étoit un Péripatéticien encore plus extraordinaire que M. le Chevalier d'Igby, & il le surpassoit assurément pour l'obscurité de ses conceptions, & pour l'incompréhensibilité de ses pensées. Il étoit du reste l'un des Philosophes les plus subtils de son têms, & il s'étoit affranchy de l'assujettissement de la Scholastique, qui retient la plûpart des Péripatéticiens. M. Descartes qui l'appelloit ordinairement *Monsieur Vitus* avoit conçû de l'estime pour luy sur les témoignages avantageux que M. d'Igby luy en avoit rendus. Il souffrit volontiers que Thomas Anglus luy fit des objections. La nature de ses objections & la haute idée que M. d'Igby luy avoit donnée de son esprit luy firent espérer de le voir bien-tôt rangé parmy les sectateurs de sa Philosophie. Mais l'événement fit voir qu'il présumoit un peu trop de la docilité de Thomas Anglus. Celuy-cy se laissa broüiller la cervelle dans les questions épineuses de la prédestination, de la liberté, & de la grace, qui commençoient à troubler les facultez Théologiques de Louvain, & de Paris. Persuadé que M. Descartes n'étoit point appellé de Dieu pour luy donner les solutions nécessaires à ces difficultez toutes surnaturelles, il aima mieux recourir aux lumiéres d'Aristote pour percer ces ténébres mystérieuses. Ce qu'il en a écrit avec cette assistance ne ressemble point mal à des oracles pour l'obscurité: & c'est peut-être ce qui l'a rendu inintelligible à Messieurs de la Congrégation Romaine de l'*Index*, & qui l'a fait regarder par les Jésuites comme un Théologien sauvage. M. Descartes s'étoit tellement réduit à la connoissance des choses naturelles, que loin de jamais envisager avec d'autres yeux que ceux de la Foy aveugle & soûmise les matiéres sublimes que Thomas Anglus prétendoit pénétrer, il ne voulut pas même entrer en paralléle avec

1644.

Albius étoit équivoque à cause d'*Albion* & d'*Albus*.

Decrèt. sacr. congr. collect.

Labbeo dictus *Theologaster*.

1644. M. le Chevalier d'Igby pour la connoiſſance de l'état ſurnaturel de nos Ames dans l'autre vie, aprés tout ce qu'il avoit écrit de leur diſtinction d'avec nos Corps dans ſes Méditations. Je ne ſçay ſi c'étoit par modeſtie ou autrement qu'il en écrivit en ces termes à la Princeſſe Elizabeth. » Pour » ce qui eſt de l'état de l'Ame aprés cette vie, dit-il, j'en ay » bien moins de connoiſſance que Monſieur d'Igby. Car laiſ- » ſant à part ce que la foy nous en enſeigne, je confeſſe que par » la ſeule raiſon naturelle nous pouvons bien faire beaucoup de » conjectures à nôtre avantage, & avoir de belles eſpérances: » mais non point en avoir aucune aſſurance. Cette réfléxion de M. Deſcartes ne peut manquer d'être fort utile à ceux qui entreprendront de lire le gros livre de M. le Chevalier d'Igby touchant l'Immortalité de l'Ame.

Tom. 3. des lettr. pag. 38.

Quoique M. Deſcartes s'attachât principalement durant ſon ſéjour de Paris à voir ceux de ſes amis qu'il n'avoit jamais vûs, le nombre en étoit trop grand, & le terme qu'il avoit preſcrit à ſon ſéjour étoit trop court, pour pouvoir leur donner à tous la ſatisfaction qu'il auroit ſouhaitée. Mais il ſe crut obligé ſur tous les autres de ne pas oublier M. de Roberval. Il voulut l'aſſurer de ſon eſtime, luy offrir de nouveau ſon amitié, & luy déclarer de vive voix que toutes les impreſſions de leurs petits démêlez étoient parfaitement effacées de ſon eſprit. M. de Roberval fit ce qu'il put pour bien répondre à l'honneur que luy faiſoit M. Deſcartes, & il proteſta de la diſpoſition où il étoit de luy rendre *ce qu'il devoit à ſon mérite & à ſa condition*. Mais le peu de liaiſon que M. Deſcartes remarqua dans ſes entretiens luy fit aiſément reconnoître la vérité de l'idée qu'il s'étoit formée de ſon eſprit: & il luy fut aiſé de juger que l'amitié de ce grand Géométre étoit un bien trés-périſſable. Il luy fit pourtant la juſtice de croire qu'il y avoit moins de malice ou d'affectation que de naturel & de tempérament dans ſes maniéres peu polies & deſobligeantes: & il reçût ſon amitié telle qu'il la pouvoit donner, ſans l'obliger à la garantir plus ſolide & plus durable qu'elle n'étoit.

Tom. 3. des lettr. pag. 487.

Pag. 442 du même tome.

Pag. 514, 438, 520, & les ſuivantes, juſqu'à 524. 441, & ſuivantes &c. du 3 tom.

Aprés la fête de ſaint Simon, le P. Merſenne délivré de l'impreſſion du gros recueïl de piéces Phyſiques & Mathématiques qu'il intitula *Cogitata Phyſico-Mathematica*, & n'ayant plus

plus rien au départ de M. Descartes qui pût le retenir à la Ville, partit pour un voyage de huit ou neuf mois qu'il avoit à faire en Italie : & M. Descartes ayant laissé le reste des exemplaires de ses Principes sous la disposition de l'Abbé Picot chez la veuve Pelé Libraire de la ruë S. Jacques, prit la route de Calais pour retourner en Hollande. Il fut arrêté par les vents dans cette ville pendant prés de quinze jours, où il ne put s'occuper d'autre chose que de la lecture de la version françoise que l'Abbé Picot son hôte avoit faite de son livre des Principes, & dont il avoit apporté les deux prémiéres parties avec luy. Il en écrivit au Traducteur le VIII de Novembre, pour luy marquer qu'il la trouvoit excellente, & qu'il ne pouvoit la souhaiter meilleure. L'Abbé Picot ne luy envoya la troisiéme partie que dans le mois de Février de l'année suivante, & il n'en parut pas moins satisfait. L'Abbé l'ayant accompagnée de quelques difficultez dont il demandoit l'explication, M. Descartes en luy envoyant cette explication, luy manda que ces difficultez mêmes, de la maniére dont il les luy avoit proposées, faisoient honneur à sa traduction, & montroient « que le Traducteur entendoit parfaitement la matiére ; parce qu'elles « n'auroient pû tomber dans l'esprit d'une personne qui ne « l'auroit entenduë que superficiellement. Pour la quatrié- « me partie de cette version elle ne fut achevée de plus de six « mois aprés. «

1644.

Lettr. à Picot Mſ. du 8. Novemb. 1644.

Tom. 3. des lettr. pag. 612. du 17 Févr. item lettr. Mſ. de Desc. à Picot du 9 Févr. 1645.

Lettr. Mſ. à Picot du 1. Juin 1645.

1644.

CHAPITRE IV.

Arrivée de M. Descartes en Hollande. Mort de M. Bannius Prêtre Hollandois son amy. Réjoüissances de ses amis d'Utrecht pour son retour. Il songe à poursuivre son procez de Groningue contre Schoockius. Issuë de celuy d'Utrecht contre Voetius. Procédures de celuy de Groningue devant le Sénat Académique, c'est-à-dire, les Professeurs de l'Université. Sentence renduë contre Schoockius en faveur de M. Descartes.

MR Descartes à son arrivée en Hollande, qui fut le xv du mois de Novembre, apprit de M. Bloemaert la mort de leur intime ami le sieur Jean Albert Bannius Prêtre de Harlem, l'un des prémiers Musiciens du siécle. Cette mort étoit survenuë environ six semaines aprés son départ de Hollande: & le Pére Mersenne luy en avoit déja donné l'avis à Paris sur les nouvelles qu'il en avoit reçûës de M. Huyghens fils de M. de Zuytlichem, par une lettre écrite le xiv. d'Août au camp de l'armée du Prince d'Orange devant le Sas de Gand. M. Bannius avoit été soudainement emporté d'un catarrhe, suivi d'une défaillance qui l'avoit surpris la nuit dans un état de convalescence. Cét accident avoit été précédé d'une assez longue maladie: & se croyant hors de tout danger, il avoit renvoyé le jour d'avant sa mort tous ses parens qui étoient venus le visiter. C'étoit un homme d'une conduite irréprochable, également aimé des Catholiques & des Réformez de son païs, considéré de tous les Sçavans de son têms. La Musique sur toutes les autres sciences perdit infiniment à sa mort, au jugement de M. Huyghens & du P. Mersenne. Il y avoit dans ses principes des choses trés-considérables pour la théorie, principalement depuis qu'il avoit embrassé la Philosophie de M. Descartes, quoique la pratique ne réüssit pas si bien entre ses mains, comme M. Descartes l'avoit remarqué long-têms avant M. Huyghens.

[Margin: Christianus Hugenius.]

[Margin: Lettr. Ms. de Chr. Huyghens à Mersenne du 16 Août 1644.]

M. Descartes alla droit en Nord-Hollande se retirer à Egmond de Binnen, dans la résolution de se renfermer plus profondément

[Margin: Tom. 3. des letts. pag. 111. item 394.]

profondément que jamais au fonds de son ancienne solitude, & de s'appliquer loin des importunitez de ses voisins & des visites de ses amis à la connoissance des animaux, des plantes, & des minéraux. Cependant ses amis d'Utrecht étoient encore dans de grandes inquiétudes pour son passage, depuis les fâcheuses nouvelles qu'ils en avoient reçûës de Calais. Plusieurs se trouvérent le XVII de Novembre chez M. de Haestrecht, où M. Regius s'étoit rendu à la compagnie d'un Gentil-homme fort qualifié & fort ami de M. Descartes nommé *Antoine Studler van Zureck* seigneur de Berghen en Kennemerlandt, à qui M. Descartes avoit coûtume de faire ses emprunts pour l'argent dont il avoit besoin. Pendant que l'on discouroit des dangers de son voyage, plus ou moins grands par mer ou par terre, ils virent arriver un autre Gentil-homme nommé *Cornelis van Hooghelande*, qui venoit visiter M. de Haestrecht & le soulager de ses incommoditez de la pierre par ses remédes, & par l'heureuse nouvelle du retour de leur ami. Il se montra aussi à propos *que le Dieu qui sort de la machine* pour délivrer la compagnie de ses inquiétudes. Il leur fit voir une lettre de la main de M. Descartes, qui changea leurs appréhensions en une joye toute extraordinaire. M. Regius en porta aussi-tôt la nouvelle à tous leurs amis de la ville, & il écrivit dés le lendemain une lettre de commune réjoüissance en leur nom à M. Descartes. Elle étoit remplie de vœux, pour demander au ciel qu'il ne les exposât plus au danger de perdre le bien qu'ils venoient de recouvrer; & que celuy qu'ils appelloient *la lumiére éclatante de leur païs* ne cessât plus de les éclairer. La lettre fut addressée à M. de Hooghlandt avec une belle réponse à celle que ce Gentil-homme avoit écrite en particulier à M. Regius, qu'il ne croyoit pas devoir trouver chez M. de Haestrecht.

1644.

Ce Gentil-homme faisoit des remédes.

Lett. MS. de Reg. du 18. Novembre 1644.

Lett. MS. 37. de Reg. à Hooghelande du 18. Novembre 1644.

M. Descartes pour se procurer le repos nécessaire à ses études, songea d'abord à terminer le procez qu'il avoit à Groningue contre le sieur Martin Schoockius Professeur & Recteur de l'Université du lieu, & qui étoit un démembrement de celuy qu'il avoit fallu soûtenir à Utrecht les années précédentes contre le sieur Gisbert Voetius. Celuy-cy s'étoit enfin terminé à son avantage, ou du moins à son hon-

Tom. 1. des lettr. pag. 308. initio.

1644.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Merſ. du 11 Décembre 1643.

Lettr. Mſ. du 1 Avril 1644. à Picot.

rieur, malgré toute la mauvaiſe volonté des Juges corrompus par Voetius : & l'irrégularité de leurs procedures, telles que nous les avons rapportées, avoit tourné toute à leur confuſion. Les Etats de la province d'Utrecht indignez de la mauvaiſe conduite des Magiſtrats de la ville, avoient été obligez de prendre le parti de M. Deſcartes contre eux. Ils avoient arrêté leurs procédures : & pour faire un exemple public de l'affront que méritent des Juges qui abuſent de l'autorité & de la ſainteté des loix, ils avoient contraint ces Magiſtrats de révoquer certains priviléges ou pouvoirs qu'ils avoient donnez à leur Univerſité en cette occaſion. Pluſieurs de ces Magiſtrats revinrent enſuite de leur égarement : & le regret qu'ils témoignérent d'avoir ſuivi trop aveuglément la paſſion de leur Miniſtre, & de s'être mêlé de l'affaire de M. Deſcartes, ne ſervit pas peu aux Juges de Groningue pour régler leurs démarches dans le jugement qu'ils avoient à rendre entre leur Profeſſeur Schoockius & M. Deſcartes. L'affaire étoit pendante au Sénat Académique ou Conſeil de l'Univerſité, qui étoit le Tribunal légitime où devoient naturellement reſſortir les cauſes de Schoockius : & il s'agiſſoit de réparation publique des injures atroces & des calomnies dont étoit compoſé le livre Latin intitulé *Philoſophia Carteſiana* ou *Admiranda Methodus*, & publié par Voetius ſous le nom de Schoockius qui s'en déclaroit l'auteur & par conſéquent la caution. M. de la Thuillerie Ambaſſadeur de France à la Haye, que M. Deſcartes avoit ſollicité de nouveau par une lettre latine * en forme de Requête où il luy expoſoit toute ſon hiſtoire, avoit écrit dés le mois de Mars 1644 une lettre * de recommandation à Meſſieurs de Groningue tenant les Etats de la province, pour les prier de veiller ſur cette affaire, & ne pas laiſſer périr le bon droit par l'incapacité ou la prévention des Juges, comme il ſeroit arrivé à Utrecht ſans ſon intervention. M. Deſcartes jugeant que Schoockius ſa partie & Voetius qui ſe faiſoit ſolliciteur pour luy ne s'endormiroient pas pendant ſon voyage de France, & tâcheroient de profiter de ſon abſence, avoit écrit le 27 de May à un Profeſſeur de Groningue nommé le ſieur *Tobie d'André*, qu'il n'avoit vû qu'une ſeule fois de ſa vie, mais en qui il avoit remarqué aſſez de bonne

Sc. d'athéiſme, d'héréſie, de ſédition, &c.

Tom. 3. des Lettr. pag. 17.

* Cette lettr. eſt en Latin & en Franç. parmi les Mſſ. de Deſc.

Lettr. à Picot du 1. d'Avril 1644.

* Cette lettre de l'Ambaſſadeur eſt parmi les Mſſ.

Cette lettre eſt Lat. & Fr. Mſ.

bonne volonté pour le servir. Il avoit prié ce Professeur de luy donner avis de tout ce qui se passeroit par l'addresse de M. de Hooghlandt son correspondant à Leyde pendant qu'il seroit hors des Provinces unies. 1644.

A son retour de France il trouva cette affaire arrêtée sur le même degré où il l'avoit mise avant son départ: & l'indifférence qu'il avoit pour sa poursuite le fit songer à toute autre chose pendant les mois de Décembre & de Janvier 1645, regardant ses deux procez d'Utrecht & de Groningue comme *deux parties d'échecs*, dont le gain ou la perte n'étoit pas capable de le toucher ny de le rendre plus ou moins heureux qu'il n'étoit. Néanmoins l'envie de n'avoir plus d'autres affaires que ses études, le fit souvenir d'en demander des nouvelles au sieur Tobie d'André, qui ne luy avoit donné avis de rien depuis prés de neuf mois qu'il luy avoit écrit pour se faire informer de toutes choses. Sur la lettre qu'il luy en écrivit le VII de Février, les Juges citérent Schoockius, & firent les procédures nécessaires avec toute la diligence & toute l'attention possible. Plusieurs d'entre eux avoient lus les livres de M. Descartes, de sorte qu'il n'étoit pas possible aux calomniateurs de leur imposer ou de les surprendre comme les Magistrats d'Utrecht touchant les dogmes d'athéisme & de sédition qu'ils imputoient à M. Descartes. Aprés avoir donc examiné le procez avec toute l'exactitude & toute l'intégrité qui leur avoit été recommandée par les Etats de la province à la priére de l'Ambassadeur de France, ils rendirent leur sentence le X jour d'Avril contre Schoockius leur collégue en faveur de M. Descartes. Il est bon d'en donner icy la copie en nôtre langue, pour satisfaire la curiosité de ceux qui aiment les actes publics.

Lettr. Mſ. à Picot du 1. d'Avril 1644.

Peut-être parce qu'il étoit l'un des Juges.

La lettre de l'Ambassadeur étoit aux Etats de la province, & non aux Magistrats de la ville.

Sentence renduë dans le Sénat Académique par l'Université de Groningue & des Oommelandes en la cause de Messire René Descartes Seigneur du Perron, contre Maître Martin Schoock Professeur en ladite Université.

VU dans le Sénat Académique les lettres de Messire René Descartes du XVII de Février, où il réïtére ses plaintes contre Maître Martin Schoock Professeur en Philosophie

« Nobilissimi Domini Descartes.

1645. » losophie dans cette Université, lesquelles ont été portées » aux trés-illustres & trés-puissans seigneurs les Etats de cette » province par son Excellence Monseigneur de la Thuillerie » Ambassadeur du Roy trés-chrêtien, & où ledit sieur Des-» cartes demande réparation des calomnies & des injures a-» troces à luy faites par Maître Martin Schoockius dans le » libelle qu'il a publié sous le titre de *Philosophia Cartesiana*, » & qu'il a reconnu pour son ouvrage afin de faire plaisir au » sieur Voetius son ami, comme il est plus amplement porté » dans la Requête que ledit sieur Descartes a présentée à sa-» dite Excellence Monseigneur l'Ambassadeur, dont copie a » été représentée & luë dans ce Sénat, d'une part. Et oüy » de l'autre, Maître Martin Schoock, qui a non seulement » consenti, mais demandé que cette affaire fût terminée dans » cette Université, persuadé que Messieurs les Curateurs le » trouveroient bon. Aprés avoir examiné tout ce qu'il a dit, » produit & rapporté de vive voix & par écrit pour sa justi-» fication & ses défenses. Le Sénat Académique auroit mieux » aimé n'avoir point eu connoissance de cette cause, ne pou-» vant voir qu'avec peine que deux sçavans hommes soient » tombez dans de telles contestations, quoique la Philosophie » dont ils font profession dût leur inspirer des sentimens tout » contraires: & qui plus est, auroit souhaitté que ledit Schoock » ne se fût pas mêlé d'écrire ce libelle, & eût laissé vuider à » Messieurs d'Utrecht un démêlé qui les regardoit, & où il » ne devoit prendre aucune part. D'autant plus qu'on n'étoit » pas encore assez informé pour lors des sentimens dudit sieur » Descartes touchant la Philosophie; qu'il n'est pas honnête » de mépriser & de rejetter avec injures ce que les grands » hommes tâchent d'inventer pour l'embellissement & la per-» fection des sciences; & qu'enfin ce n'a point été jusqu'icy » l'inclination ny la coûtume de nôtre Université de se mêler » des differens d'autruy. Néanmoins pour tâcher de réta-» blir la paix & l'union entre les Sçavans, & pour faire droit » sur les plaintes dudit sieur Descartes, vû principalement » qu'on ne peut prouver par de bonnes conséquences tirées » de ses Ecrits, qu'il enseigne les maximes d'une nouvelle Sec-» te qu'on luy impute, ny l'athéisme, ny aucun des autres » crimes dont il est chargé dans le libelle dudit Schoockius.

Clarissimum Dominum, &c.

Le

1645.

Le Sénat Académique a prononcé & jugé que ledit sieur Descartes devoit se contenter des protestations & déclarations volontaires dudit sieur Schoock, & acquiescer à la disposition où il est de les confirmer par serment. Ces protestations dudit sieur Schoock sont.

I. Que ce n'a point été entiérement de son propre mouvement qu'il a écrit contre le sieur Descartes, dont il n'avoit jamais été offensé personnellement : mais qu'il y a été poussé principalement & animé par le Docteur Voetius, qui avoit seul intérêt qu'on réfutât ce qui le regarde dans la lettre dudit sieur Descartes au P. Dinet, & qui luy a fourni pour cét effet beaucoup de faits personnels, & entre autres, ce qui regardoit l'athéisme prétendu dudit sieur Descartes, & le long & odieux paralléle qu'il en a fait avec Vanin.

Ou *Admiranda Methodus.*

II. Que le libelle intitulé *Philosophia Cartesiana* qu'il avoit composé pour la plus grande partie à Utrecht, où il l'avoit laissé pour y être imprimé, étoit sorti de la presse autrement qu'il ne l'avoit écrit : mais que contre tout droit & raison on y avoit ajoûté sans sa participation la plûpart des choses qui sont les plus injurieuses & les plus énormes, qu'il ne pouvoit pourtant pas spécifier, parce que ceux qui avoient fait ces additions avoient eu tant de soin d'en supprimer les minutes, qu'il luy avoit été impossible de les recouvrer. Et même que contre sa défense expresse ils avoient exprimé son nom dans le livre ou dans la préface, afin de faire plus sûrement retomber sur luy tout ce qu'ils y avoient inséré de plus odieux, & dont ils étoient les seuls coupables.

Sous prétexte qu'il y avoit deux Voetius.

III. Qu'il ne peut pas dire bien positivement qui est le scélérat qui s'est donné la licence de faire ces changemens dans son livre : mais qu'il en avoit laissé le soin de l'impression à un certain étudiant nommé Lambert vanden Waeterlaet*, qui étoit de tous les conseils du sieur Voetius & son confident, & qui depuis son retour à Groningue l'avoit importuné presque toutes les semaines pour exiger de luy ce qui restoit du livre. Et il ne le demandoit pas seulement en son nom, mais comme il l'a toûjours déclaré luy-même au nom de Voetius, qui luy avoit envoyé ensuite par ce même Waeterlaet la copie du témoignage dont il sera

* C'est le Répondant aux théses de Voetius, & le prétendu auteur du Prodromus dont nous avons parlé.

1645. » parlé cy-aprés. De sorte qu'il avoit juste raison de soupçonner ledit sieur Voetius d'avoir autant contribué à toute l'édition du libelle que son disciple Waeterlaet, qui avoüoit qu'il n'en avoit jamais vû une seule page.

» IV. Qu'il reconnoît que l'ouvrage qu'on luy attribuë, de la maniére qu'on l'a mis au jour, est écrit avec trop d'aigreur & de malignité : & qu'il avoit une grande aversion pour ce genre d'écrire, qui étoit véritablement fort différent du sien, & qui ne convenoit nullement à un honnête homme ny à un vray sçavant. Qu'il ne prétend en aucun sens que le sieur Descartes fût directement ou indirectement Athée, ny aucunement semblable au fugitif Caïn ou à l'impie Vanin, ou qu'il eût jamais rien dit, fait ou écrit qui méritât la moindre des calomnies ou les reproches horribles qui luy étoient faits dans ce libelle. Mais qu'au contraire il le tenoit pour un homme de probité & d'honneur, & pour un sçavant personnage : ne prétendant nullement qu'il fallût prendre à la lettre ou comme véritable ce qu'il avoit dit des maximes ou loix de Secte qu'il avoit attribuées audit sieur Descartes & à ses disciples, puis qu'il n'avoit jamais sçû si ledit sieur ou ses disciples avoient dicté ou inventé de telles maximes.

» V. Que son intention n'avoit jamais été d'excuser Voetius touchant l'impression de son prémier livre, ny même de se l'attribuer comme s'il en eût été le véritable ou l'unique auteur : puis qu'au contraire il avoit dit en termes généraux dans son second Ecrit qu'on avoit inséré beaucoup de choses dans le prémier qui n'étoient pas de luy. Que ce second Ecrit qu'il auroit volontiers avoüé pour sien avoit été commencé à Utrecht : mais qu'à son grand regret il y avoit été supprimé, & que cela luy avoit donné lieu de rompre presque entiérement avec le sieur Voetius.

» VI. Que lors qu'il étoit à Utrecht dans la plus grande chaleur des différens survenus entre le sieur Descartes & le sieur Voetius, ayant été sollicité & vaincu par les importunitez de ceux qui craignoient que l'affaire ne tournât autrement qu'elle n'a fait, il s'étoit déclaré en général Auteur du livre pour ce qui regardoit l'ordre des sections & des chapitres. Mais qu'il avoit souvent souhaité d'être juridiquement interrogé touchant les particularitez, afin d'en pouvoir

pouvoir décharger sa conscience par ses déclarations. Qu'étant encore à Groningue, le sieur Voetius luy avoit envoyé par Waeterlaet le projet d'un témoignage écrit de sa main, (& déposé dans le Sénat) pour le signer dans les formes. Ce qu'il avoit refusé de faire pour ne pas blesser sa conscience, ne voulant pas pour l'amour de luy rendre un faux témoignage. Mais que le sieur Voetius luy en avoit envoyé depuis un autre plus conforme à la Vérité, qui pour cette raison ne servit de rien à l'affaire qu'on traitoit alors. C'est pourquoy le Sr Dematius Professeur en Théologie à Utrecht amy & associé de Voetius dans cette affaire l'avoit encore extraordinairement sollicité de retrancher & de changer beaucoup de choses dans ce dernier témoignage qui avoit été présenté à Messieurs les Sénateurs. « 1645.

Ce qui étant ainsi selon la déclaration sincére que le sieur Schoockius en a faite avec les preuves suffisantes devant le Sénat Académique, ledit Sénat assemblé légitimement juge que le sieur Descartes y doit acquiescer, & s'en tenir satisfait. Que pour plus grande satisfaction on luy envoyeroit les copies & les formules du témoignage dressé par le sieur Voetius que le sieur Schoockius avoit refusé de signer ; comme aussi la copie du billet du sieur Dematius, d'où il sera évident & constant que la simple déclaration qu'avoit faite le sieur Schoockius n'ayant été extorquée qu'à force de priéres & d'importunitez, a toujours eû ses exceptions & ses restrictions sous-entenduës. Fait à Groningue dans le Sénat Académique de l'Université, le x d'Avril 1645.

Ce Billet de Dematius se trouveau 3 vol. des lettr. p. 39.

Cette Sentence lûë & relûë en plein Sénat en présence du sieur Schoockius, fut approuvée & acceptée par luy avec témoignages de remercimens pour les Juges.

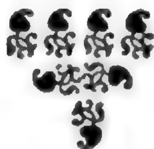

CHAP.

1645.

CHAPITRE V.

Surprise de M. Descartes de se voir jugé en son absence, & avant la production de ses pièces : ce qu'il prit pour un effet de l'évidence de la bonté de sa cause. Il envoye les actes du jugement de Groningue aux Magistrats d'Utrecht, qui se contentent de défendre l'impression & le debit de tout ce qui étoit pour ou contre Descartes. Contravention des deux Voetius à cette défense. Examen du Tribunal iniquum, *ou du libelle diffamatoire fait par le jeune Voetius contre la Sentence de Groningue. Voetius le père s'éléve contre les Chanoines réformez d'Utrecht. Il intente un procez contre son disciple Schoockius, pour avoir déclaré la Vérité en Justice. Descartes est disposé à se réconcilier avec Schoockius & Voetius. Il fait un Manifeste historique & apologétique de toute son affaire aux Magistrats d'Utrecht.*

MR. Descartes ne sçavoit rien de tout ce qui se passoit à Groningue touchant son affaire. De sorte que trois semaines aprés la Sentence renduë en sa faveur, l'inquiétude le fit écrire secrétement au sieur Tobie d'André, pour luy marquer qu'ayant constitué le fils de M. *Camerarius* ou *De la Chambre*, pour son Procureur ou son Agent en son absence, il n'avoit pas prétendu le charger luy-même du soin de ses affaires. Il vouloit seulement se servir ou du jeune Camerarius, ou de quelqu'un de Messieurs les Curateurs*, ou de toute autre personne indifférente pour présenter au Sénat Académique les lettres qu'il luy addressoit en forme de Requête, afin de prier les Juges de ne pas souffrir que Schoockius publiât de nouvelles calomnies, dont il avoit oüy dire qu'il avoit remply le Factum ou l'Apologie qu'il vouloit imprimer pour soutenir les vieilles. Mais sa lettre & ses inquiétudes furent inutiles : & il fut surpris d'apprendre quelques jours aprés que la diligence des Juges de Groningue l'avoit prévenu de vingt-cinq jours en le mettant hors de procez.

Lettr. du 5 May 1645. Ms.

* Deux de ces Curateurs de l'Université de Groningue sç. Heinsius & Nievenius étoient connus de M. Descartes.

Messieurs de Groningue pour toute réponse luy firent envoyer la copie de la Sentence : & l'ayant trouvée toute à son avantage, quoique fort indulgente à l'égard de Schoockius

Avec les copies du faux témoignage de Voetius,

kius, il récrivit le XXVI de May au sieur Tobie d'André pour le remercier en son particulier de ses bons offices, & pour le prier de présenter en son nom ses trés-humbles actions de graces aux Juges. Voyant qu'on avoit traité fort doucement son adversaire quoique punissable de la peine des calomniateurs, il jugea qu'il luy avoit été facile de profiter de sa négligence, le criminel ayant eû tout lieu de se justifier & de défendre sa cause en l'absence de son accusateur; & de fléchir des Juges qui étoient ses amis, ses collégues, & qu'il avoit demandez luy-même pour connoître de sa cause. Mais il ne laissa point de reconnoître que les Juges luy avoient donné toute la satisfaction qu'il avoit souhaitée, & qu'il pouvoit légitimement prétendre. » Car, dit-il aux Magistrats d'Utrecht, les Particuliers n'ont aucun droit de demander le sang, ou l'honneur, ou les biens de leurs ennemis. C'est assez qu'on les mette hors d'intérêt autant qu'il est possible aux Juges. Le reste ne les touche point, mais seulement le public. Or le principal intérêt de M. Descartes dans toute cette affaire étoit que la fausseté des accusations faites contre luy par le Ministre d'Utrecht fut découverte. C'est pourquoy les Juges de Groningue n'avoient pû luy refuser les Actes servant à cét effet, aprés que Schoockius les leur eût mis entre les mains.

1645.

Tom. 3. des lettr. p. 17.

M. Descartes envoya incontinent ces Actes aux Magistrats d'Utrecht, sans prétendre néanmoins leur reprocher leur mauvaise conduite, ou se rendre partie contre Voetius & Dematius, mais pour voir s'ils feroient quelques démarches en réparation du passé. Leur confusion augmenta sans doute à la nouvelle du Jugement rendu à Groningue, mais elle se tourna en une mauvaise honte qui ne produisit autre chose qu'une espéce de mépris, avec un Acte qu'ils publiérent peu de jours aprés pour se délivrer de cét embarras. Ils en envoyérent la copie à M. Descartes, & l'Acte étoit conçû en ces termes.

Avec cinq lettr. de Voetius au Pére *Mersenne*.

Lettr. MS. à Tob. d'André du 16 Juillet 1645.

De la Justice de la ville d'Utrecht. Il est deffendu trés-rigoureusement à tous Imprimeurs & Libraires dans cette ville & franchise, d'imprimer, ou faire imprimer, de vendre, ou faire vendre aucuns libelles, ou autres écrits, tels qu'ils puissent être, pour ou contre Descartes, sous correc-

1645. » tion arbitraire. Fait le xi de Juin 1645, & signé C. *de Ridoler*.

M. Descartes ayant reçû cét Acte crut que les Magistrats vouloient entiérement assoûpir l'affaire. Mais il apprit en même têms que Voetius desespéré de ce qui s'étoit passé à Groningue, avoit un libelle contre luy sous la presse. C'étoit une lettre au nom de Schoockius dont il faisoit achever l'impression contre le gré de l'auteur qui la desavoüoit, afin de tâcher de nuire à Schoockius, & de publier de nouvelles calomnies contre M. Descartes. Il étoit tellement accoûtumé à régenter la Magistrature même, & à brider les Devôts de la Réformation, qu'il n'avoit rien à appréhender de leur part, pourvû qu'il se servît du prétexte de la plus grande gloire de Dieu, où de la destruction de l'Antechrist Romain. Il venoit encore de signaler son zéle contre les Chanoines réformez de la Ville, comparant leurs biens Ecclésiastiques avec le larcin d'Achan, dont il est parlé au chap. 7 de Josué. Les Etats de la province avoient été obligez de s'en plaindre aux Magistrats de la Ville, pour faire justice de ce pétulant Prédicateur: & les Ministres ses confréres, dont il avoit imploré le secours avec promesse de partager la dépoüille avec eux, étoient encore actuellement occupez avec luy à le justifier, & à prouver que les Chanoines étoient obligez en conscience d'abandonner leurs revenus aux Ministres.

Tom. 3 des lettr. pag. 18.

Voyez cy-devant liv. 5. chap. 4. p. 31 touchant ces Chanoines.

Lettr. Mſ. de Desc. à Tob. d'And. en Février 1645.

Et tom. 3 des lettr. impr. 623.

Le jeune Voetius marchant d'un pas hardy sur les traces de son pére ne s'accoûtumoit pas à déférer plus que luy aux ordres des Magistrats. Malgré leur ordonnance du xi de Juin il ne laissa pas de faire imprimer divers libelles faits indirectement contre M. Descartes, voulant peut-être prendre droit sur les termes de la défense qui n'exprimoient que les Imprimeurs & les Libraires. L'un des plus insolens de ces libelles fut celuy qu'il publia contre Messieurs de Groningue, sous le titre de *Tribunal iniquum*, dans lequel il se donna la licence de déchirer les Juges qui avoient terminé l'affaire de Schoockius sans que les Magistrats d'Utrecht ayent fait connoître qu'ils s'en missent en peine.

M. Descartes ne fut pas aussi indifférent qu'eux à défendre l'honneur de ses Juges; & il prit la liberté de leur faire une

une légére remontrance sur leurs devoirs, en se contentant de réfuter quelques-uns des principaux points du *Tribunal iniquum* du Calomniateur. Le jeune Voetius feignant de vouloir prouver l'injustice & la nullité dont il accusoit la sentence de Groningue, reprochoit d'abord l'incompétance aux Juges. Mais la cause de M. Descartes avoit été addressée par l'Ambassadeur de France aux Etats de la province de Groningue, où étoit le Professeur Schoock dont il se plaignoit: & elle avoit été décidée par les autres Professeurs, qui selon les priviléges de leur Université étoient les Juges légitimes de Schoock; outre que leur jugement avoit été revû, examiné, & confirmé par les Curateurs de la même Université, qui étoient membres des Etats de la province. Un autre reproche du jeune Voetius étoit que son pére n'étoit pas de la jurisdiction de Messieurs de Groningue, qu'on ne l'avoit pas cité, qu'on n'avoit pas debatu la cause avec luy. Reproche d'autant plus déraisonnable, que son pére n'étoit ny demandeur ny défendeur dans cette affaire. Aussi n'avoit-on rien jugé contre luy: on avoit seulement reçû les dépositions de Schoock comme on fait dans tous les procez criminels lorsque ces dépositions peuvent servir pour excuser le crime de celuy qui est accusé. Le jeune Voetius se plaignoit encore que le procez n'eût pas duré assez long-têms à son gré; que M. Descartes n'eût agi que par une lettre, sans avoir pris Avocat ny Procureur; & enfin, qu'on n'eût pas usé de toutes les formalitez que la chicane a inventées pour rendre les procez immortels. Mais ces formalitez ne sont requises que lorsque le droit est douteux. C'est l'ordinaire dans toutes les Cours de Justice que lors qu'une des parties a si mauvais droit qu'on void par son propre plaidoyé qu'elle doit perdre sa cause, on ne prend pas la peine d'oüir les repliques de l'autre. Ainsi on avoit donné à Schoock autant de loisir qu'il en avoit souhaité pour consulter son affaire, & pour la défendre: il ne se plaignoit point qu'on luy eût fait aucun tort en cela: il n'avoit point lieu de dire, que l'éloquence des Avocats de M. Descartes, ou la subtilité de ses Procureurs, eût surpris ses Juges: la seule évidence du bon droit de M. Descartes avoit plaidé pour luy, sans s'être vû obligé d'employer d'autres moyens. Mais la médisance commune des

1645.

V. la lettr. Mf. de Desc. à Tob. d'And. du 16 Juillet 1645.

Pag. 27 du 3. tom. des lettr.

Pag. 28 du 3 tom.

Page 29.

1645. Emissaires de Voetius publioit deux choses qui auroient pu donner atteinte à la validité de la Sentence, si elles avoient été prouvées; & qui n'auroient pas manqué d'être alléguées par le jeune Voetius dans le *Tribunal iniquum* si elles avoient eu quelque apparence. La prémiére, que le sieur Desmarêts Professeur en Théologie à Groningue, qui avoit présidé à ce jugement, étoit devenu l'ennemy de Voetius depuis l'affaire de la confrairie de Nôtre-Dame de Bosleduc que nous avons rapportée; & qu'il étoit récusable dans l'esprit de ceux qui le croyoient capable de ressentiment & de vengeance. La seconde, que Schoockius étoit irrité contre Voetius, sur ce qu'il avoit refusé de le recommander pour la chaire de Théologie à Utrecht vacante dés l'an 1644 par la mort de Mainard Schotanus; & qu'on pouvoit le soupçonner d'avoir voulu se vanger dans ses dépositions. Mais on sçavoit assez que Schoockius étoit déja tout disposé à déclarer toutes choses avant qu'on eût donné la chaire de Théologie à personne, & qu'il en avoit écrit à M. Descartes. A l'égard de M. Desmarêts, M. Descartes avoit affecté de ne luy point recommander son affaire, craignant de donner lieu de le soupçonner d'avoir voulu tirer avantage de leur amitié, & du refroidissement de celle de Voetius avec Desmarêts depuis l'affaire de Bosleduc.

Lettr. Msf. de Desc. à Tob. d'And. du 16. Juillet 1645.

Tandis que le vieux Voetius occupoit la plume de son fils pour se vanger de Messieurs de Groningue, il concerta encore avec Dematius son collégue les moyens de punir l'ingratitude de son disciple Schoockius. C'est ainsi qu'il traitoit l'obligation qu'avoit eûë celuy-cy de préférer la vérité au mensonge devant le tribunal de ses Juges. Mais parcequ'il n'étoit plus sous la férule, ils luy intentérent un procez d'injures, comme s'il les avoit calomniez, sous prétexte de ne vouloir pas se rendre absolument l'esclave de leur passion. Schoockius fut donc appellé en justice à Utrecht, où il fut aisé à ceux qui de ses protecteurs étoient devenus ses adversaires de l'opprimer, parcequ'il n'y avoit jamais eu d'autre crédit que le leur dans le têms qu'il étoit leur complice, & que tout ce qu'il pouvoit avoir d'industrie étoit beaucoup au-dessous de leurs intrigues. Le procez ne laissa point d'être debatu au commencement avec assez d'ardeur de part &

V. Saldenus de lib p. 325.

Tom. 3 des lettr. p. 18 & 19.

& d'autre. Voetius fit même publier par avance qu'il l'avoit déja gagné, quoy qu'il n'eût encore que l'espérance que luy donnoit son crédit. Mais Schoockius avec toute sa foiblesse ne put paroître aux Juges aussi coupable que Voetius l'auroit souhaité. De sorte que le procez ne tournant pas trop à l'avantage de Voetius sur sa fin, fut arrêté tout d'un coup lors qu'il étoit presque en état d'être jugé. Ils cessérent l'un & l'autre de le poursuivre, aprés s'être réciproquement menacez qu'ils découvriroient les secrets l'un de l'autre : & la crainte qu'on ne connût ces mystéres les obligea de se rallier, quoy qu'il n'ait point paru qu'ils se soient pardonné sérieusement l'un à l'autre dans la suite des têms.

1645.

Item pag. 31. ibid.

Il n'en étoit pas de même des dispositions de M. Descartes à leur égard. La tempête finie, il ne fit aucune difficulté de découvrir son cœur. Il fut assez généreux pour vouloir prévenir ceux à qui il appartenoit de faire les prémiéres démarches de la réconciliation, sans exiger d'eux aucune satisfaction particuliére, se contentant de celle qui luy avoit été renduë par l'autorité publique des Juges. Voicy ce qu'il en écrivit au sieur Tobie d'André. » De quelque naturel que soit Schoockius, je suis tout à fait persuadé que vous ne desapprouverez pas que j'offre de me réconcilier avec luy. Il n'y a rien de plus doux dans la vie que la paix : & il faut se souvenir que la haine du plus petit animal, ne fût-il qu'une fourmi, est capable de nuire quelquefois, mais qu'elle ne sçauroit être utile à rien. Je ne refuserois pas même l'amitié de Voetius, si je croyois qu'il me l'offrît de bonne foy.

Lettre MS. à Tob. d'André du 26. May 1645.

Voetius & son fils raisonnoient autrement à son sujet. Ils continuérent leurs mauvaises pratiques avec tout le courage & toute la persévérance qu'on puisse supposer dans des ennemis irréconciliables. Ils se vantérent comme auparavant d'avoir obtenu une Sentence des Magistrats d'Utrecht contre luy, & de garder encore une Action contre luy dont ils pourroient se servir en son têms. C'est ce qui porta M. Descartes à dresser un Manifeste Apologétique pour les Magistrats d'Utrecht, afin de pouvoir ensevelir une bonne fois toute cette affaire, & de la bannir absolument de sa mé-

C'est la prémiére piéce du 3 volume des lettres de Descartes.

 moire

1645. moire s'il étoit possible. Il leur fit un abrégé historique & raisonné de ce qui s'étoit passé dans leur ville depuis l'an 1639 touchant sa Philosophie & sa Personne. Il leur exposa toute la justice de sa cause & l'injustice de ses ennemis, pour les porter à luy faire raison du tort qu'ils avoient fait à sa réputation par la faveur qu'ils avoient donnée à Voetius.

CHAPITRE VI.

Rivet quoique Cartésien, n'entend pas les livres de M. Descartes. Il excite M. Gassendi à écrire contre ses Principes. M. Gassendi s'en excuse & se contente de dire quelques injures à M. Descartes. Les Jésuites témoignent vouloir se ranger du parti de M. Descartes. Différence de la conduite du P. Bourdin d'avec celle de M. Gassendi à l'égard de M. Descartes. Le P. Mesland va aux Missions de l'Amérique. Sentimens de M. Descartes sur cette résolution. Thèses Cartésiennes soutenuës à Leyde. De ceux qui passent pour les prémiers Poëtes Cartésiens. Heereboord professe la Philosophie Cartésienne à Leyde. M. Regius commence à s'écarter de la doctrine de son Maître, & veut devenir Auteur d'une Philosophie particuliére. M. Descartes luy fait de vaines remontrances sur ses erreurs. Regius se révolte, forme son schisme contre son Maître, & luy fait insulte dans une lettre. Ingratitude & insolence avec laquelle il traite M. Descartes, dont il se fit Plagiaire aprés sa mort.

CEpendant la publication des Principes de la Philosophie de M. Descartes commençoit à produire ses effets, mais d'une maniére conforme à la disposition différente où les esprits se trouvoient à l'égard du Philosophe. Tout le monde se picquoit de vouloir lire son livre: mais tout le monde n'étoit pas aussi sincére que M. Rivet sur l'intelligence qu'on en avoit. Cét homme faisoit profession d'être ami de M. Descartes; il avoit pris son parti contre Voetius son confrére dans l'affaire d'Utrecht; il s'étoit joint à M. de Zuytlichem & à M. Pollot pour l'y servir; & il ne faisoit point difficulté de se déclarer sectateur de sa Philosophie, pour imiter plusieurs Cartésiens avec lesquels il avoit à vi-

vre.

1645.

vre. Mais quoy qu'il fût au rang des Sçavans & des bons esprits du siécle ; quoy qu'il eût été long-têms Professeur dans l'Université de Leyde, Ministre de l'Eglise Françoise, & qu'il fût encore actuellement Conseiller & Théologien du Prince d'Orange à la Haye, cela ne l'empêcha pas d'avoüer humblement qu'il ne comprenoit rien dans les principes & les raisonnemens de M. Descartes. Il étoit trop tard à un vieillard de 73 ans de vie, occupé du spirituel de toute une Cour, de vouloir se remettre à l'étude de la Philosophie, & de jetter de nouveaux fondemens. M. de Sorbiére qui luy rendoit quelquefois visite survint assez à propos lors qu'il en étoit à la lecture de ces Principes, non pas pour luy en donner l'intelligence, mais pour l'en délivrer par ses discours, & par un présent qu'il luy fit aux étreines de l'an 1645 du traité que M. Gassendi avoit fait contre les Méditations de M. Descartes. M. Rivet le reçût comme un gage de l'amitié de M. Gassendi, à qui il crut pouvoir faire sa cour aux dépens & à l'insçû de M. Descartes, avec lequel il n'avoit pas de liaison immédiate. Il manda donc dés le lendemain à M. Gassendi aprés les remercimens qu'il luy faisoit de son beau présent, que le Public n'attendoit rien moins de luy contre les Principes de M. Descartes, que ce qu'il avoit donné contre ses Méditations. Le sieur Bornius d'Utrecht avoit déja fait les mêmes sollicitations à M. Gassendi dés qu'il eût vû sortir ces Principes de la presse d'Elzevier ; & elles avoient été suivies de celles de plusieurs autres personnes, qui croyoient que ce seroit une chose curieuse & utile de voir aux mains les deux prémiers Philosophes du siécle.

Epist. ad Gassend. tom. 6. oper. pag. 485.

Pag. 480. epist. Henr. Born. ad Gass. ibid.

M. Gassendi s'en excusa principalement à M. Rivet, sur la crainte qu'il avoit de renouveller une playe qu'il croyoit fermée, ne jugeant pas qu'il fût honnête d'aller attaquer de gayeté de cœur un homme qui le laissoit joüir de son repos, & qui s'étoit abstenu d'insérer dans son dernier livre ce qu'il avoit promis d'y mettre contre ses Instances. Aprés ce qui s'étoit passé entre eux, M. Gassendi croyoit qu'il ne lui étoit plus libre d'écrire contre M. Descartes sans se rendre suspect de ressentiment ou de jalousie. Mais cette considération ne l'empêcha pas de décharger son cœur à M. Rivet avec

Gass. epist. ad Rivet. pag. 217. tom. 6. oper.

1645. avec une ouverture, qui a fait juger que c'étoit moins la volonté que les forces qui luy manquoient. » Le travail, dit-

Jugement que Gassendi fait des Principes de M. Desc.

» il, dont vous voudriez que je me chargeasse seroit assez in-
» utile, parce qu'il me paroît que l'ouvrage mourra devant
» son auteur. Je ne vois personne qui ait le courage de le lire
» jusqu'à la fin, rien n'est plus ennuyeux, il tuë son lecteur, & on
» s'étonne que des fadaises ayent tant coûté à celuy qui les a

Calomnies fondées sur la lettr. au P. Dinet, & les Rép. à M. Arnaud.

» inventées. Quant à moy, j'appréhende fort pour la témé-
» rité d'un homme qui entreprend par ces voyes de détrôner
» Aristote des Ecoles pour se mettre à sa place, & de faire
» une nouvelle Théologie pour la substituer à l'ancienne. On
» doit être surpris qu'un aussi excellent Géométre que luy ait
» osé debiter tant de songes & tant de chiméres pour des dé-
» monstrations certaines.

Ce jugement que M. Gassendi sembleroit avoir prononcé de sang froid sur les Principes de M. Descartes, trahissoit un homme qui n'étoit peut-être rien moins que ce qu'il vouloit paroître. Il n'en étoit pas de même de celuy que les Jésuites faisoient de cét ouvrage. Il en reçût des témoignages trés-avantageux des principaux de leur Compagnie, jusqu'à lui donner des assûrances que tout leur corps étoit pour luy & pour sa Philosophie. » J'ay reçû, dit-il à l'Abbé Picot,

Lettre Ms. du 9 Févr. 1645.

» des lettres du Pére Charlet, du Pére Dinet, du Pére Bour-
» din, & de deux autres Jésuites, qui me font croire que *la*

Voyez ces éloges dans la lettre Ms. à Picot.

» *Société veut être de mon parti*. Il n'étoit rien de plus glorieux ou de plus consolant pour M. Descartes que les éloges que deux personnes d'aussi grande considération qu'étoient le P. Charlet & le P. Dinet donnoient à ses ouvrages dans leurs lettres. Mais en considérant les marques d'estime & d'amitié dont celles du P. Bourdin étoient remplies, on ne peut s'empêcher d'opposer ce Pére à M. Gassendi, qui s'est trouvé son inférieur en matiére de retour & de réconciliation, quoy qu'il eût eu beaucoup moins sujet de s'offenser que ce Pére. Aussi faut-il avouër que le Pére Bourdin n'avoit pas de Sorbiére qui l'irritât continuellement contre M. Descartes, & qui le mît en danger de perdre la qualité du plus doux des hommes, que l'on n'auroit point dû disputer à M. Gassendi sans ces fâcheuses épreuves.

La joye qu'eut M. Descartes d'apprendre qu'il fût si parfaitement

faitement uni de ſentimens & d'affection avec les Jéſuites, 1645.
fut un peu troublée par le dernier adieu que luy dit ſon intime ami le P. Meſland, qui avoit obtenu ſa miſſion pour aller en Amérique travailler à la converſion des Infidelles. L'affliction que luy donna cette triſte nouvelle ne luy ôta point la liberté de raiſonner ſur la réſolution de ce Pére, & ſur la conduite même de ſes Supérieurs. Il luy en récrivit en ces termes. » J'ay lû, dit-il, avec beaucoup d'émotion l'adieu pour jamais que j'ay trouvé dans vôtre lettre : & il m'auroit touché davantage, ſi je n'étois icy en un païs où je vois tous les jours pluſieurs perſonnes qui ſont revenuës des Antipodes. Ces exemples ſi ordinaires * m'empêchent de perdre entiérement l'eſpérance de vous revoir quelque jour en Europe. Encore que vôtre deſſein de convertir les Sauvages ſoit trés-généreux & trés-ſaint, toutefois parce que je me perſuade que pour l'exécuter on a ſeulement beſoin de beaucoup de zéle & de patience, & non pas de beaucoup d'eſprit & de ſçavoir : il me ſemble que les talens que Dieu vous a donnez pourroient être icy plus utilement employez à la converſion de nos athées, qui ſe picquent de bon eſprit, & qui ne veulent ſe rendre qu'à l'évidence de la raiſon. C'eſt ce qui me fait eſpérer qu'aprés que vous aurez fait quelque expédition aux lieux où vous allez, & conquis pluſieurs milliers d'ames à Dieu, le même Eſprit qui vous y conduit aujourd'huy vous raménera, & je le ſouhaite de tout mon cœur.

Lettr. Mſ. de Deſc au P. Meſland.

* Le P. Charlet ſon parent en étoit revenu & avoit été depuis Provincial & Aſſiſtant du Général.

M. Deſcartes recevoit de fréquentes nouvelles des grands fruits que faiſoit la lecture de ſon dernier livre à Paris, où on l'aſſûroit que perſonne ne s'étoit encore élevé contre ſa doctrine. Ses progrez n'étoient pas moindres en Hollande: & dés le mois de Février M. de Hoogheland luy avoit envoyé trois théſes différentes ſoûtenuës depuis peu à Leyde, & ne contenant que ſes opinions. Ces ſuccés le firent ſonger à faire imprimer les traductions Françoiſes de ſes Méditations & de ſes Principes. N'ayant pas remarqué tout l'empreſſement poſſible dans Elzevier pour ces éditions en nôtre langue, il prit des meſures avec M. Clerſelier & M. Picot pour les faire faire à Paris. Mais la verſion des Principes n'étoit pas encore achevée.

Lett. Mſ. à Picot du 9. Févr. 1645. Lettr. Mſ. à Clerſelier du même jour.

Elzevier ſe plaignoit du peu de debit des Principes, comme le Maire s'étoit plaint au ſujet des Eſſais.

1645.

Momenta desultoria.

V. la lettre Latine de M. Descartes à Henry Brunon, in Rescr. præliminarib. de Moment. desult.

Ce fut vers le même têms qu'il reçût le présent que M. de Zuytlichem luy fit de ses Poësies. Elles avoient paru dés l'année précédente sous le titre d'*Heures perduës* : & l'Auteur avoit donné commission pendant son absence au sieur Henry Brunon d'en faire tenir un des prémiers exemplaires à M. Descartes, qui étoit alors en France, mais qui ne le reçût que quelques mois aprés son retour en Hollande. Parmi les belles piéces du Recueïl se trouvent celles qu'on y lit sur les Principes de la Philosophie de M. Descartes, sur son axiôme *je pense donc je suis*, sur son nom, sur son portrait; & ce qu'il a ajoûté depuis sur sa mort. En général tout ce qu'il y a de philosophique dans ces poësies ne roule que sur la doctrine de M. Descartes. De sorte que M. de Zuytlichem a ôté à M. le Laboureur Bailly de Montmorency * la gloire que plusieurs luy donnent en France, d'avoir été le prémier Poëte Cartésien qui eût paru dans le monde. Le Pére Mersenne dans le remerciment de l'exemplaire qui luy avoit été donné, témoigne à M. de Zuytlichem qu'il auroit fait encore autre chose si Dieu l'avoit fait Poëte comme ce Gentil-homme. » Je vous assûre, dit ce Pére, que si j'avois autant de génie pour la Poësie que vous, je mettrois toute la Physique de M. Descartes en vers, comme Lucréce a fait celle de Démocrite. Mais je le ferois avec plus de grace que luy, car je vous imiterois : c'est-à-dire que j'en ferois une partie en vers héroïques, une autre en sapphiques, une autre en iambiques, &c. selon le caprice qui me prendroit.

* Appellé maintenant Enguien.

V. son *Charlemagne* pag. 68 & suivantes, où l'on fait debiter le Cartésianisme à un Ange, &c.

In Rescript de Moment. Desultor. prælimin.

Mais ce bon Pére ne sçavoit pas encore alors que la Providence préparoit la veine de l'un des plus illustres Magistrats du Royaume pour donner à la Philosophie de M. Descartes plus que Lucréce n'avoit donné à celle de Démocrite. Ce Magistrat étoit Monsieur de *Montmor* Maître des Requêtes, universellement connu pour son sçavoir, son esprit, & sa vertu. Il avoit une estime infinie pour la Philosophie & la personne de M. Descartes, qu'il sollicitoit par plus d'une sorte d'artifices de prendre un établissement à Paris ou dans le voisinage. Comme il avoit de beaux talens pour la poësie, il n'eut pas plûtôt lû le livre des Principes de M. Descartes, qu'il voulut se donner le plaisir de les mettre en vers. Le Poëme latin qu'il en fit avoit pour titre *De*

Henry Loüis Habert Seigneur de Montmort & de la Brosse de l'Académie Françoise.

De rerum Naturâ: & M. de Sorbiére prétendoit que » *les pensées de M. Descartes y étoient plus aisées à entendre que dans les écrits de leur Auteur.* Il ne pouvoit comprendre comment ce Poëte avoit pû trouver des mots dans la latinité ancienne pour les expliquer, parceque, selon luy, c'étoient toutes pensées nouvelles, qu'on n'avoit pas même euës en songe du têms des Romains. Le Public joüiroit maintenant de ce beau Poëme Cartésien, si M. de Montmor avoit eu autant de considération pour luy, que le Chancelier de l'Hospital, le Président de Thou, & les autres illustres Poëtes de la Robe. Mais pour revenir aux Poësies de M. de Zuytlichem, il est bon de remarquer que la lecture des piéces de son Recueïl, qui regardent la Philosophie de M. Descartes, étoit une espéce de préparatif à celle de ses Principes qui commencérent à paroître incontinent aprés. Le sieur Adrien *Heereboord* Professeur en Philosophie dans l'Université de Leyde & sous-principal du collége théologique, ne trouva point de meilleur compliment à faire à M. de Zuytlichem, qu'en luy marquant qu'il avoit passé des amusemens de ses Poësies, ausquelles il avoit donné ses heures perduës, à l'étude sérieuse des Principes de la Philosophie de M. Descartes.

1645.

« 1645.

« Sorbiére lettr. & disc. in IV°. pag. 371.

Legi, perlegi desultoria tua momenta, desultoriis horarum momentis. Nunc versor in virorum maximi Renati Descartes Philosophiæ Principiis evolvendis. Et verum fatebor, obstupesco, ita Naturam universam pandi ab hoc Heroë. Gratia sint Deo nostro Patri luminum, qui tantam hic nobis lucem affulgere voluit Phosphoro Cartesio, pro quo in merâ caligine versati videantur omnes antehac Philosophi.
In Rescript. de Moment. Desultor. Const. Hugen.

Ce M. Heereboord est celuy qui a introduit la Philosophie Cartésienne dans l'Université de Leyde à la faveur de M. Heydanus Ministre & Prédicateur célébre, de M. Golius, de M. Schooten, & de quelqués autres Professeurs qui s'étoient rendus eux-mêmes sectateurs de cette nouvelle Philosophie. Le zéle de M. Heereboord dans ses prémiéres leçons n'étoit peut-être pas ardent au même degré de chaleur que celuy de M. Regius à Utrecht: mais il pouvoit être plus circonspect & mieux réglé. En effet lors que M. Descartes trouva de nouveaux Voetius dans l'Université de Leyde en la personne d'un Revius & d'un Triglandius, on peut dire que M. Heereboord ne gâta rien: & il continua ses leçons Cartésiennes avec succés, parce qu'il les faisoit sans bruit & sans faste, & qu'il avoit eu l'industrie de ne point se laisser mêler dans la passion des Théologiens.

Il auroit été à souhaiter pour M. Descartes que M. Regius eût gardé la même conduite à Utrecht, ou qu'il eût

Sorbiére lettr. & disc. in IV pag. 688.

1645.

Quod homo sit ens per accidens, &c.

Quod anima rationalis sit modus corporis.

persévéré du moins dans sa prémiére docilité à l'égard de son Maître. Depuis qu'il s'étoit hazardé à dogmatiser de son chef sur l'union de l'Ame humaine avec le Corps, & sur quelques autres points délicats, il avoit donné beaucoup d'exercice à M. Descartes, qui par ses exhortations particuliéres & par les corrections qu'il avoit faites à ses théses & à ses autres écrits, avoit tâché de retenir son esprit dans ses bornes. M. Regius s'étoit insensiblement écarté depuis ce têms : & soit qu'il fût enfin retourné à son prémier génie, soit qu'il cherchât quelque milieu pour se racommoder avec ses ennemis d'Utrecht, & s'assûrer la paisible possession de sa chaire, il avoit pendant le voyage de M. Descartes en France dressé des Essais d'une Philosophie à sa mode, ausquels il prétendoit donner le titre de *Fondemens de Physique*. L'expérience qu'il avoit des bontez de M. Descartes luy fit croire qu'il luy passeroit cét ouvrage de la maniére qu'il l'avoit composé. Il le luy envoya pour l'examiner, plûtôt pour ne pas laisser périr sa coûtume tout d'un coup, que pour profiter véritablement des leçons de son Maître. M. Descartes n'eut point la complaisance dont il s'étoit flaté. Il trouva dans ce dernier écrit plus de licence qu'il n'en avoit remarqué dans tous les autres : & au lieu d'envoyer à M. Regius les corrections des endroits qui en avoient besoin, comme il l'avoit pratiqué jusques-là, il luy manda nettement qu'il ne pouvoit donner une approbation générale à cét ouvrage, & qu'il renfermoit diverses choses qui ne luy plaisoient pas. Il ajoûta que s'il étoit assez amoureux de ses sentimens particuliers pour ne pas suivre l'avis qu'il luy donnoit de supprimer ou de réformer entiérement son ouvrage, il seroit obligé de le desavouër publiquement, & de détromper le Public, qui avoit crû jusqu'alors qu'il n'avoit point d'autres sentimens que les siens.

Tom. 1. des lettr. pag. 451.

M. Regius qui avoit déja pris son parti, & qui s'étoit fortifié contre toutes sortes de remontrances, ne laissa point de remercier M. Descartes de ses avis : mais au lieu de les suivre comme auparavant, il se mit en devoir d'excuser son ouvrage, & d'en faire voir l'œconomie & les beautez à son Maître, comme si ces choses eussent échappé à ses réfléxions. Il luy fit valoir sur tout sa méthode d'Analyse, & sa belle manière

Lettr. 33. MS. de Reg. du 6. Juillet 1645.

niére de définir & de diviser. Il luy promit seulement de remédier à quelques obscuritez, quoiqu'elles pussent servir à assujettir davantage un lecteur, & à le rendre plus attentif aux difficultez. Et pour éviter les inconvéniens dont M. Descartes l'avoit averty, il luy envoya ce modéle d'avertissement au lecteur, pour être mis au bout de sa préface. *Pour détromper ceux qui s'imagineroient que les choses qui sont contenuës dans cét ouvrage seroient les sentimens purs de M. Descartes, je suis bien aise d'avertir le Public qu'il y a effectivement plusieurs endroits où je fais profession de suivre les opinions de cét excellent homme ; mais qu'il y en a aussi d'autres où je suis d'une opinion contraire, & d'autres encore sur lesquels il n'a pas jugé à propos de s'expliquer jusqu'icy. C'est ce qu'il sera aisé de remarquer à tous ceux qui prendront la peine de lire les écrits de ce grand homme, & de les confronter avec les miens.* Pour tâcher de prévenir le desaveu public dont il croyoit que M. Descartes le menaçoit, il luy fit offre d'ajoûter encore dans sa préface tout ce qu'il jugeroit à propos, parcequ'il appréhendoit ce desaveu comme une réfutation de son ouvrage, capable de l'étouffer, ou de le décrier dans sa naissance. Mais il ne parla point de retoucher au fonds de son ouvrage. 1645.

M. Descartes luy manda qu'il approuvoit fort la maniére de traiter la Physique par définitions & divisions, pourvû qu'il y ajouta les preuves nécessaires. Mais il luy fit connoître en même têms qu'il ne luy paroissoit pas encore assez versé dans la Méthaphysique, ny dans la Théologie, pour entreprendre d'en publier quelque chose : & que s'il étoit absolument déterminé à l'impression de ses fondemens de Physique, il devoit au moins retrancher ce qui regardoit l'Ame de l'Homme, & la Divinité, & ne rien falsifier de ce qu'il empruntoit de luy : en un mot, qu'il luy feroit plaisir de ne le pas rendre participant de ses égaremens dans la Métaphysique, ny de ses visions dans la Physique & la Médecine. Cette derniére lettre fit enfin lever le masque à M. Regius : & résolu de sacrifier l'honneur de son Maître au sien, il renonça tout de bon à sa discipline par une lettre assez cavaliére, écrite du 23 de Juillet 1645, dans laquelle il voulut se décharger une bonne fois en ces termes. « Je ne vois pas que j'aye grand sujet d'appréhender pour mon opi-

Tom. 1 des lettr. pag. 430, 431.

Schisme de Regius.

 nion

1645. » nion qui regarde l'Homme, dont vous voudriez pourtant me » faire un crime. Car je ne vous en ay dit autre chose, sinon » qu'il est clair par l'Ecriture sainte que l'Ame raisonnable est » une substance immortelle : mais qu'on ne peut le prouver » par aucune raison naturelle, & que rien n'empeche qu'elle » ne soit aussi bien *un mode du corps* qu'une substance qui en » seroit réellement distinguée. C'est en quoy je crois avoir af- » fermy l'autorité de l'Ecriture en ce qui dépendoit de moy : » au lieu que ceux qui prétendent se servir des raisons naturelles » en cette occasion semblent se défier de cette autorité divine ; » & n'alléguant que de foibles raisons trahissent la cause de l'A- » me & des saintes Ecritures, par leur indiscrétion ou par » leur malice. Ce n'est pas que je ne pusse pour l'amour de » vous retrancher de ce sentiment ce que vous jugeriez à pro- » pos : mais au reste vous vous feriez peut-être plus de tort » qu'à moy, si vous alliez publier par écrit ou de vive voix, » que vous avez touchant la Métaphysique des sentimens éloi- » gnez des miens. Car l'exemple d'un homme comme moy, qui » ne passe point pour un ignorant dans vôtre Philosophie, ne » servira qu'à confirmer plusieurs personnes qui ont déja des » sentimens fort différens des vôtres sur ces matiéres : & ils ne » pourront me refuser la qualité d'homme d'honneur voyant » que mes engagemens passez avec vous ne m'empéchent pas » de m'éloigner de vos sentimens lorsqu'ils ne sont pas raison- » nables.

Lettr. 54. Msf. de Regius.

Erreur que M. Desc. censuroit.

» Vous ne serez pas surpris de ma conduite, lorsque vous » sçaurez que beaucoup de gens d'esprit & d'honneur m'ont » souvent témoigné qu'ils avoient trop bonne opinion de l'ex- » cellence de vôtre esprit, pour croire que vous n'eussiez pas » dans le fonds de l'ame des sentimens contraires à ceux qui » paroissent en public sous vôtre nom. Et pour ne vous rien » dissimuler, plusieurs se persuadent icy que vous avez beau- » coup décrédité vôtre Philosophie en publiant vôtre Méta- » physique. Vous ne promettiez rien que de clair, de certain, » & d'évident : mais à en juger par ces commencemens, ils » prétendent qu'il n'y a rien que d'obscur & d'incertain, & » les disputes que vous avez eûës avec les habiles gens à l'oc- » casion de ces commencemens ne servent qu'à multiplier les » doutes & les ténébres. Il est inutile de leur alléguer que vos

Insulte qu'il faut confronter avec le jugement qu'il avoit porté autrefois des Méditat. de M. Desc.

raisonnemens

raisonnemens se trouvent enfin tels que vous les avez pro- « 1645.
mis. Car ils vous répliquent qu'il n'y a point d'enthousiaste, «
point d'impie, point de bouffon qui ne pût dire la même «
chose de ses extravagances & de ses folies. Encore une fois, «
je consentiray que l'on retranche de mon Ecrit ce qui peut «
vous y déplaire, si vous le jugez à propos: mais aprés tout, «
je n'y vois rien qui puisse me faire honte, ou que je doive «
me repentir d'avoir écrit. Ainsi rien ne m'oblige à refuser «
l'impression d'un ouvrage de l'édition duquel on peut espé- «
rer quelque utilité. Pour vous, Monsieur, à qui j'ay déja des «
obligations infinies, vous me permettrez de vous remercier «
de la bonté que vous avez eûë de lire mon livre, ou pour «
mieux parler, vôtre livre, puisqu'il est véritablement sorty «
de vous; & de la sincérité avec laquelle vous m'en avez dit «
vôtre sentiment. Vous agréerez aussi la liberté avec laquelle «
je viens de vous expliquer les miens, puisque cette liberté «
n'est que le fruit de l'amitié dont vous m'honorez. «

Peut-être Aristote n'avoit-il jamais porté plus loin l'ingratitude envers son maître Platon. Peut-être Maxime le Cynique n'avoit-il jamais traité son maître Grégoire de Nazianze avec plus d'insolence. L'ingratitude & l'insolence ont souvent été la récompense dont les meilleurs Maîtres ont été payez par leurs Disciples dénaturez. Mais il falloit que parmy la corruption du genre humain M. Regius vint donner encore l'éxemple de l'insulte, qui certainement est plus rare que les deux autres. Aussi falloit-il qu'il se distinguât dans sa nouvelle revolte contre M. Descartes d'avec les autres disciples, qui n'ont rien souffert pour la doctrine qu'ils avoient apprise des maîtres qu'ils ont abandonnez ensuite. M. Regius avoit été au hazard d'être *le prémier martyr* de la doctrine de son maître, mais contant pour rien la perte de la gloire acquise par ses dangers & ses souffrances, il voulut signaler son Schisme par des outrages. Il fit plus en joignant l'injustice à la rebellion. Car aprés avoir retenu la plus grande partie de la doctrine de son maître pour s'en faire toujours le même honneur qu'auparavant, il la défigura & la corrompit dans la suite comme il luy plut: & sous prétexte que M. Descartes refusa tant qu'il vécut de la reconnoître pour sienne sous cét extérieur étranger, il s'en saisit aprés sa mort

Tom. 3. des lettr. p. 6.

Lettr. Mſ. de M. Desc. à Mers. du 5 Octob. 1646.

1645. mort en supprimant même son nom avec tant d'indignité que plusieurs ne le regardent pas moins comme le prémier plagiaire de M. Descartes, que comme le prémier rebelle d'entre ses disciples, ou le prémier schismatique d'entre ses sectateurs. M. Descartes répondit aux insultes de M. Regius avec une douceur & une sagesse, qui auroit été capable seule de faire l'Apologie de ses sentimens & de sa conduite; & il ne voulut finir son commerce avec cét ingrat, qu'en luy donnant les avis les plus salutaires qu'on pût attendre d'un bon maître & d'un véritable amy.

Beeckman ayant fait restitution du traité de la Musique de son vivant n'étoit plus plagiaire de M. Descartes.

Tom. 3 des lettr. p. 432, 433.

CHAPITRE VII.

Traité de M. Descartes sur la nature des Animaux. Il s'applique de nouveau aux opérations anatomiques. Quelle étoit la bibliothéque & l'étude de M. Descartes. Il s'éléve une dispute fameuse sur la quadrature du cercle entre les Mathématiciens du siécle. M. Descartes est engagé d'y prendre part. Il estime la quadrature du cercle impossible. Jugement qu'il fait du livre de Gregoire de saint Vincent. M. Chanut va en Suéde en qualité de Résident. M. Descartes le void en passant. Amitié de M. Porlier avec M. Descartes. Preuves de la Religion & de la probité de M. Descartes. Il répond aux instances de M. Gassendi, & fait son traité des Passions. Desseins & projets de la Philosophie Morale de M. Descartes. Il se dégoûte du travail: il fait résolution de ne plus rien imprimer, & de ne plus étudier que pour luy.

MR Regius résolu de pousser sa pointe pour l'impression de son livre, tâcha de ne point s'écarter de la doctrine de M. Descartes, à la Métaphysique près. Pour conserver encore une ombre de liaison avec luy, il voulut retoucher le livre avant que de le mettre sous la presse, non pour en retrancher ce qui déplaisoit à M. Descartes, mais pour l'enrichir des observations nouvelles que son maître avoit faites depuis peu sur la nature des Animaux. Il avoit eu communication des mémoires que M. Descartes avoit dressez depuis l'édition de ses Principes, dans le dessein de faire

faire un juste traité des Animaux. Mais on peut dire que ce que M. Regius voulut mettre en œuvre n'étoit qu'une ébauche fort imparfaite de ce que M. Descartes méditoit sur ce sujet. Aprés le gain de son procez de Groningue, le desir d'exécuter son grand dessein l'avoit fait remettre aux opérations anatomiques avec une application nouvelle. Ce fut où il borna toute sa dépense & toutes ses facultez pendant cette année. Hors un voyage de quelques semaines qu'il fit à Leyde & à la Haye sur la fin de Juin & le commencement de Juillet, il ne sortit point de sa maison d'Egmond, où il se faisoit apporter d'Alcmaer & des autres endroits de son voisinage toutes sortes d'animaux propres à la dissection.

1645.

Lettr. Mſ. du 16 Juillet 1645 à Tob. d'André.

Ce fut durant le têms de ces occupations qu'il fut visité, non pas à Alcmaer comme l'a cru M. Borel, mais à Egmond, par un Gentil-homme des amis de M. de Sorbiére qui luy demanda à voir sa bibliothéque, & qui le pria de luy dire quels étoient les livres de Physique qu'il estimoit le plus, & dont il avoit fait sa lecture la plus ordinaire M. Descartes pour satisfaire la curiosité du Gentil-homme le conduisit sur le derriére de son logis, où étoit une espéce de gallerie ouverte par dedans la cour, & tirant le rideau il luy montra un veau à la dissection duquel il alloit travailler. *Voilà*, luy dit-il, *ma bibliothéque ; voilà l'étude à laquelle je m'applique le plus maintenant*. Cette réponse ne renfermoit rien de contraire à la vérité, ny à l'idée qu'il vouloit donner à son hôte pour répondre à sa pensée. Elle n'avoit aussi rien d'indigne de l'état de M. Descartes. Mais comme je ne voudrois pas la mettre au rang des plus admirables & des plus rares apophthegmes avec M. Borel, aussi serois-je trés-éloigné de prendre une repartie si innocente & si naïve pour un témoignage de la vanité de M. Descartes, comme a fait M. de Sorbiére, à qui il plaisoit assez rarement de prendre en bonne part les choses qu'il trouvoit les plus indifférentes dans nôtre Philosophe, lors même qu'il n'étoit pas question de faire sa cour à M. Gassendi. De la connoissance des Bêtes, M. Descartes passa à celle du Corps humain par les mêmes secours de l'Anatomie & de ses autres expériences : & il commença dés l'automne de cette année son traité séparé de

Sorb. lettr. & dis. in 1v° p. 689, & 690.

Borel. vit. comp. p. 16.

1645.

l'*Homme*, & même celuy de la *formation du Fœtus*, quoiqu'il n'eût pas achevé celuy *des Animaux*. La fin de toutes ces études étoit de trouver les moyens de conserver la santé du corps humain, & de la rétablir lorsqu'elle se perd.

Tom. 1 des lettr. pag. 256.

Il fit une petite diversion à cette étude par l'engagement où il se trouva avec les prémiers Mathématiciens de l'Europe, de prendre part au fameux différent qui s'éleva en cette année entre *Longomontanus* & *Pellius* touchant la Quadrature du cercle. Longomontanus dont le nom étoit *Christianus Sévérini* Danois de nation étoit un vieillard de quatre-vingts-trois ans, à qui il ne restoit plus que vingt ou vingt-deux mois de vie. Il étoit encore actuellement Professeur des Mathématiques dans l'Université ou collége royal de Coppenhague. Il s'étoit fait un nom considérable, prémiérement par l'honneur qu'il avoit eû d'être le disciple du célébre Tyco Brahé, & par l'avantage qu'il avoit eû de travailler sous luy aux observations astronomiques dans le fameux laboratoire d'Uranienbourg, & ensuite par l'édition d'un livre qu'il avoit publié l'an 1622, sous le titre d'*Astronomia Danica*. Le bon homme ne voulant pas se contenter de la gloire qu'il y a de connoître les astres, aspiroit encore à celle de paroître Géométre : & pour s'y signaler d'une maniére plus éclatante, il avoit entrepris de démontrer la Quadrature du cercle, qui est l'écueïl où les plus grands génies ont échoüé jusqu'icy. En quoy il ne fut pas plus heureux que les autres, malgré la bonne opinion qu'il avoit de son travail. Le sieur Jean Pell Anglois Professeur des Mathématiques au collége d'Amsterdam, y remarqua d'abord beaucoup de paralogismes : & voyant que le point de la difficulté consistoit dans la preuve d'un seul théoréme, il en fit prémiérement la démonstration par luy-même, & il voulut proposer la chose à tout ce qu'il connoissoit d'habiles Mathématiciens pour leur en demander leur sentiment. Ceux qui examinérent la chose & qui luy envoyérent leurs démonstrations furent M. de Roberval, M. le Pailleur, M. Carcavi, M. Mydorge, & le P. Mersenne revenu de son voyage d'Italie dés le commencement de Juillet ; Milord Candiche ou Cavendish, & M. Hobbes d'Angleterre ; Jean Adolphe Tassius Mathématicien de Hambourg ; Jean Loüis Wolzogen libre

Il étoit né en 1562, & mourut en 1647.

Vit. Hobbian. auctuar. pag. 15, & 16.

Lipstorp. specim. Philos. Cartes. p. 14.

libre Baron d'Autriche, Gentil-homme de la chambre du Roy de Pologne, Cartésien d'études, & Socinien de Religion; le Pére Bonaventure Cavaliéri Italien Professeur des Mathématiques à Boulogne; M. Golius Professeur à Leyde, & quelques autres Mathématiciens de Hollande. M. Descartes envoya aussi à M. Pell une courte démonstration sur le même sujet, qui servit à autoriser merveilleusement ce qu'il avoit avancé contre Longomontanus. Il y avoit longtêms que M. Descartes étoit convaincu que la Quadrature du cercle étoit impossible, & depuis qu'il en avoit fait la preuve par le moyen de sa Méthode & de son Analyse, il s'étoit abstenu de cette opération comme d'une chose impraticable & inutile. Les plus grands Géométres du siécle avoient reconnu aussi la même chose avec le simple secours de l'Analyse de Viéte. Mais un consentement si général ne fut point capable d'épouvanter le P. Grégoire de saint Vincent Jésuite de Flandre, qui nonobstant le mauvais succés de Longomontanus ne laissa pas de travailler à la Quadrature du cercle avec toute l'assûrance d'un homme qui devoit réüssir. A dire le vray, il y employa une méthode qui parut assez belle, & tout-à-fait nouvelle à quelques Sçavans du Nord : & il y apporta tant de travail & de soins qu'il en fit un fort gros livre imprimé deux ou trois ans aprés *in folio*. Cela renouvella la curiosité des Mathématiciens. On examina l'ouvrage du Pére. M. de Roberval fut l'un de ceux qui s'y portérent avec le plus d'ardeur, & il en fit une censure encore plus vigoureuse que n'avoit été celle de M. Pell contre Longomontanus. Il fut suivy du P. Mersenne qui se trouva plus hardy aprés luy à dire son sentiment sur cét ouvrage. Le plus grand éloge que ce Pére crut devoir donner à l'Auteur, étoit d'*avoir composé un grand livre, & d'avoir cherché cette Quadrature par des chemins fort longs & déja connus*. Mais il y avoit dans l'ouvrage d'autres choses assez nouvelles & dignes de quelques loüanges, dont néanmoins le P. Mersenne sembloit avoir affecté de se taire. Le jeune M. Huyghens fils de M. de Zuytlichem, qui s'étoit rendu trés-habile dans les Mathématiques sous M. Schooten & M. Pell, examina aussi l'ouvrage, & trouva que l'auteur avoit exécuté son dessein avec plus de subtilité que de succés. Enfin, l'on voulut que

1645.

Lipstorp. Ibid.

Lipstorp. Ibid.

Tom. 3. des lettr. de Desc. pag. 614.

Lipstorp. specim. Cart. p. 14.

 M. Descartes

1645. M. Descartes en dit son avis comme les autres, & il fallut que M. Schooten son ami luy envoyât le livre du P. Grégoire de saint Vincent pour le lire. Il se trouva conforme de sentiment avec M. de Roberval. Il en lût jusqu'à ce qu'il eût remarqué quelques paralogismes dans la Quadrature prétenduë du cercle, & il ne trouva dans tout ce qu'il en lut que des propositions si simples & si faciles, qu'il jugeoit que l'Auteur avoit plus perdu de têms à les écrire, qu'il n'avoit acquis de gloire à les inventer. Il semble que ce Pére eût voulu sonder M. Descartes quelques années auparavant sur ce dessein: & celuy-cy avoit fait réponse à un amy commun qui s'en étoit mêlé, qu' » encore que les propositions du Pére Jésuite qu'il luy avoit envoyées fussent trés-vrayes, il » n'espéroit pourtant pas qu'il en pût déduire la Quadrature du » cercle comme il sembloit le prétendre. Le P. Grégoire de saint Vincent parut prendre en bonne part le jugement que M. Descartes & les autres firent de son ouvrage, & il témoigna quelques années aprés à M. de Sorbiére que ce qu'il avoit débité dans son gros ouvrage avec tant d'étenduë étoit plûtôt pour exciter ceux qui viendroient aprés luy à mieux faire que par aucune pensée qu'il eût eû de n'avancer que des propositions tout-à-fait démontrées. Mais il trouva mauvais que le P. Mersenne eût enchéri sur M. de Roberval, & qu'en rapportant le mal qu'il en avoit oüy dire à celuy-cy, il se fût abstenu d'en dire d'ailleurs le peu de bien qu'il pouvoit y avoir remarqué: conduite qui ne luy paroissoit pas conforme à l'esprit de charité, qui est l'ame & la devise de la profession religieuse des Minimes. Il écrivit contre ce Pére, & répondit en peu de mots au jugement qu'il avoit porté de son livre: mais il ne fit paroître son écrit que sous le nom de l'un de ses écoliers, comme nous l'apprenons de M. Carcavi.

Pag. 614, du 3 tom. des lettr.

Pag. 617, & 618. ibid.

Pag. 444. ibid.

Pag. 458 3. tom.

Pag. 114. Relat. de Sorb. in VIII°.

Pag. 614, & 451.

Pag. 451 au 3 tom. des lettr. de Desc.

Pendant que M. Pell agitoit dans Amsterdam la question de la Quadrature du cercle, il arriva à M. Descartes une occasion agréable de quitter sa solitude pour se rendre en cette Ville. M. Chanut son amy avoit été nommé par le Roy pour aller en Suéde en qualité de Résident. Etant arrivé à Amsterdam avec sa famille au commencement d'Octobre, il écrivit à Egmond le IV du mois pour informer M. Descartes

de

de ce qui le regardoit, & pour luy demander de ses nouvelles. 1645.
M. Descartes quitta tout pour venir embrasser un ami de cette importance, & voir toute sa famille, particuliérement Madame Chanut sœur de M. Clerselier. Il ne les quitta point pendant leur séjour en cette ville : & ce fut dans cét intervale que M. *Porlier* qui étoit du voyage de Suéde à la compagnie de M. Chanut vid M. Descartes qu'il n'eut jamais occasion de revoir une seconde fois de sa vie. M. Porlier qui s'étoit senti Cartésien dés la prémiére lecture de ses ouvrages, s'entretenoit depuis long-têms du desir d'en connoître l'Auteur. Il l'étudia exactement dans ses conversations, comme il avoit fait dans ses livres ; & avec toute son application il ne put y remarquer rien qui luy parût suspect de cét athéïsme & de cette irreligion prétenduë, dont Voetius avoit répandu la calomnie jusqu'en France. Enfin pour ne s'en rapporter ny à ses livres ny à ses conversations, il en voulut chercher de nouveaux éclaircissemens, par le moyen de quelques personnes à qui M. Descartes fût entiérement indifférent, & qui eussent néanmoins d'assez grandes habitudes avec luy pour le connoître au naturel. Il trouva un Maître d'armes, qui s'étant venu rendre sur le bord de M. le Résident pour passer en Suéde, parut surpris de rencontrer dans le port M. Descartes, qu'il se vantoit de connoître mieux que personne, pour l'avoir hanté souvent en différens endroits de la Hollande. M. Porlier se joignit au Maître d'armes, dans le dessein de le faire parler sur tout ce qu'il sçavoit de nôtre Philosophe sans précaution, & avec toute l'ouverture d'un homme qui ne se méfie de rien. Le Maître d'armes debuta par dire, que M. Descartes étoit un homme de beaucoup de Religion, d'une grande droiture de cœur, généreux & sincére dans ses amitiez, libéral & charitable dans ses aumônes, exemplaire & exact dans les exercices de sa Religion, passant par toute la Hollande pour un homme qui faisoit beaucoup d'honneur à l'Eglise Romaine, & qui édifioit les Protestans du païs. M. Porlier fut ravi intérieurement d'apprendre que la calomnie de l'irreligion parût si mal fondée & si peu reçûë dans les lieux mêmes où on l'avoit fait naître : & voulant profiter de la belle humeur où il voyoit le Maître d'armes pour raconter, il l'engagea insensiblement

Relat. Mſ. de Porlier.

1645. à continuer le récit qu'il luy fit de plusieurs particularitez de la vie que M. Descartes menoit en Hollande, & qui étoient toutes preuves différentes de la bonne conscience & de la probité de ce Philosophe chrétien. Il luy dit entre autres choses, que M. Descartes étoit un homme de bon conseil touchant la diversité des Religions pour quantité de personnes qui chancelloient depuis les révolutions du païs, & qui étoient en peine de résoudre le parti qu'ils devoient prendre. Il luy fit l'histoire d'un honnête homme, lequel quoique élevé dans la Religion catholique, s'étoit trouvé fort ébranlé par le changement général de son païs, & par le fâcheux exemple de diverses personnes de sa connoissance. Cét homme desiroit sur toutes choses de ne point perdre son ame, mais il étoit fort embarrassé sur les moyens de la conserver. Les doutes dont il se vid accablé le firent addresser à M. Descartes, qu'il ne connoissoit que comme une personne que l'on consultoit volontiers sur ces matiéres. M. Descartes sans le faire entrer dans la discussion des dogmes se contenta de luy demander s'il croyoit l'Église Protestante fort ancienne, & s'il en connoissoit les commencemens; s'il avoit oüy parler de la conduite & des motifs des nouveaux Réformateurs, de leur mission, de leur autorité & des moyens qu'ils avoient employez pour établir la réformation; s'il avoit remarqué dans les nouveaux Réformez plus de charité & plus de condescendance chrétienne, plus de patience, d'humilité, & de soumission aux ordres de Dieu. La personne qui n'étoit point déja trop édifiée de plusieurs effets scandaleux de la nouvelle réformation en reconnut aussi-tôt l'illusion, & sur les conclusions que M. Descartes luy fit tirer de tout ce qu'il luy avoit fait avouër, il remit son ame dans les voyes du salut. M. Porlier n'oublia point cette histoire, estimant M. Descartes heureux d'avoir été calomnié pour la Vérité. Il fut admis dans son amitié en présence de M. Chanut, & il luy déclara que l'une des principales raisons qui l'avoient rendu sectateur de sa Philosophie, étoit qu'elle donnoit selon luy de grandes ouvertures pour expliquer tous les mystéres de nôtre Religion d'une maniére qui n'est ni dure ny forcée. M. Porlier se conserva toûjours depuis dans cette amitié, tant par ses lettres que par celles

celles de M. Clerselier ami de l'un & de l'autre. Il fit même dans la suite des objections à M. Descartes, pour luy faire voir combien il avoit de goût & de pénétration pour sa Philosophie : & la satisfaction qu'il en reçut luy avoit fait concevoir le dessein de composer un livre en faveur de cette Philosophie, auquel il auroit donné pour titre *antiqua Fides Theologia nova*, pour montrer que les principes de M. Descartes sont plus commodes que ceux dont on se sert vulgairement pour expliquer les mystéres de la Religion chrétienne. Mais ce dessein a été traversé par une vocation de Dieu plus pressante à d'autres emplois : & le têms qui auroit été destiné à la composition de cét ouvrage, s'est trouvé employé au service des Pauvres dans l'administration de l'Hôpital général.

Tom. 2. pag. 110. & suiv.

Pag. 126. ibid.

M. Descartes fut quatre jours avec M. Chanut dans Amsterdam : & l'ayant laissé le Lundy au soir 9 du mois d'Octobre dans le navire où il s'étoit embarqué pour la Suéde, il s'en retourna fort satisfait à Egmond, où il passa l'hyver, qui fut fort rude cette année, à deux petits ouvrages de pur passe-têms, parce que les plantes de son jardin n'étoient pas encore en état de luy fournir les expériences qui luy étoient nécessaires pour continuer sa Physique.

Lett. Ms. de Chanut.

Lettr. Ms. de Desc. du 15. Octobre 1645.

Tom. 1. des lettr. pag. 100.

Le prémier de ces ouvrages étoit la Réponse qu'il avoit si long-têms refusée au livre des Instances de M. Gassendi. Il la fit, non pas sur le livre de M. Gassendi qu'il avoit lû avec un peu trop de négligence, & dans la résolution de n'y rien trouver qui eût besoin de réponse ; mais sur des extraits fidelles que quelques amis communs avoient faits des endroits qui méritoient le plus d'être réfutez. Il envoya cette Réponse à Monsieur Clerselier, qui préparoit une édition françoise de ses Méditations avec les Objections & les Réponses tant de la traduction de M. le Duc de Luynes que de la sienne. Sa lettre d'envoy étoit dattée du 12 de Janvier de l'an 1646 : & sur la connoissance qu'il avoit de la maniére dont Monsieur Clerselier en usoit avec M. Gassendi qui étoit aussi de ses amis, il voulut le prévenir sur quelques termes qui pourroient luy paroître un peu durs. Il le pria de considérer qu'il n'avoit pû traiter son adversaire plus civilement *aprés les injures de son gros livre d'Instances* ; & qu'il auroit pû faire encore toute autre chose, s'il n'avoit eu le dessein

Bornii Epist. pag. 489. oper. Gassend. tom. 6.

Et pag. 499. ibid.

Lettr. Ms. du 12. Janvier 1646. à Clerselier.

1645. 1646.

sein de l'épargner. Il luy recommanda sur toutes choses de ne laisser glisser le nom de M. Gassendi en aucun endroit de la nouvelle édition qu'il entreprenoit, ny dans ce qu'il luy envoyoit contre ses Instances, afin de luy ôter tout sujet de se plaindre qu'on l'eût voulu deshonorer. Il changea aussi de sentiment touchant les Objections de M. Gassendi, qu'il n'étoit point d'avis d'abord qu'on imprimât avec les Méditations françoises, parce que M. Gassendi avoit grondé de ce qu'on les avoit imprimé même en Latin chez Elzevier, comme si c'eût été contre son gré, quoique le P. Mersenne luy en eût alors communiqué les feüilles de l'avis de M. Descartes à mesure qu'on les imprimoit. Mais M. Clerselier ayant bien voulu prendre la peine de traduire aussi ces Objections & la derniére Réponse de M. Descartes, se chargea de faire trouver bon à M. Gassendi qu'on imprimât le tout ensemble. Ce qui se fit à l'exception des Instances ou Repliques qui parurent trop grosses pour la forme du volume. Mais la Réponse de M. Descartes à ces Instances étoit si courte, qu'on jugea à propos de l'ajoûter à la Réponse faite au prémier Ecrit de M. Gassendi. M. Clerselier obtint encore depuis, que non seulement le nom de M. Gassendi paroîtroit par tout par sa permission; mais qu'il adouciroit dans sa traduction certains termes de M. Descartes, qui bien que tolérables en Latin, auroient été capables de choquer en nôtre langue M. Gassendi, qu'il vouloit racommoder pour une bonne fois avec M. Descartes. Ce second service fut estimé ce qu'il valoit par M. Descartes, qui par une lettre du 23 de Février 1646 remercia M. Clerselier de vouloir bien être tout à la fois son Traducteur, son Apologiste, & son Médiateur.

Lettr. Mf. du 20. Décembr. 1645.

Instant. Gassend. advers. Cartes.

Ces Instances avoient été imprimées chez Blaew avec ses Disquisitions ou Objections.

Lettr. Mf. de Desc. à Clers. du 20. Décemb. 1645, & du 11 Janvier 1646.

Lettr. Mf. du 23. Févr.

L'autre ouvrage qui occupa M. Descartes durant l'hyver de cette année au défaut de ses expériences de Botanique, étoit un petit traité de la nature des Passions de l'Ame. Son dessein n'étoit pas de faire quelque chose de fini qui méritât de voir le jour, mais seulement de s'exercer sur la Morale pour sa propre édification, & de voir si sa Physique pourroit luy servir autant qu'il l'avoit espéré, pour établir des fondemens certains dans la Morale. C'est ce qu'il manda quelques mois aprés à M. Chanut, qui luy répondit de Stockholm en ces termes. » J'ay eu beaucoup de joye de voir

Tom. 1. des lettr. p. 102.

Le 15 de Juin 1646.

voir dans vôtre lettre un changement de ce dégoût que vous « 1646.
me témoignâtes à Amsterdam. Puisque vous avez écrit quel- «
que chose des Passions de l'Ame, vous n'êtes plus en colére « Lett. Mſ de Chanut du 25. Août 1646.
contre nous : vous ne vous tiendrez pas de nous faire encore «
plus de bien. Car je crois que je raisonne bien, jugeant qu'il «
n'est pas possible que ces actions les plus communes de l'A- « Dépendance de la Morale & de la Physique.
me soient exactement connuës, qu'on n'ait donné une gran- «
de atteinte à la nature de l'Ame même, & à sa liaison avec le «
corps, qui sont des mystéres jusques à présent fort cachez. «
Ce dégoût dont M. Descartes avoit entretenu M. Chanut à son passage de France en Suéde, regardoit également la composition & la publication de ses ouvrages. C'étoit un effet de la contradiction qu'on apportoit à ses écrits en les lisant, ou de l'indifférence qu'on avoit pour les lire. Jamais il n'imprima un livre dont il ne se repentît ensuite, n'étant plus en état pour cette fois de se vanger de l'ingratitude de ses lecteurs, ny de remédier à la négligence des autres : & pour combler sa mortification, ses Libraires n'étoient point honteux d'insulter encore à ses chagrins, & de se plaindre qu'ils n'avoient pas le debit de ses livres. Nous avons vû que dés la prémiére impression de ses Essais il détesta sa qualité d'Auteur qui luy coûtoit la tranquillité de la vie. Lors qu'il revenoit de ses déplaisirs, & qu'il écoutoit d'un sens plus rassis ce que sa conscience & sa raison luy dictoient, il ne se repentoit plus d'avoir imprimé ce qui étoit passé : mais il prenoit de fortes résolutions sur l'avenir pour n'y plus retourner ; jusqu'à ce que quelque ami vint luy remontrer qu'il ne devoit pas regarder ses disciples ou ses lecteurs par leur nombre, ny refuser de faire du bien à ceux qui étoient bien disposez pour punir les autres. Depuis que M. Chanut luy eût remis le courage à Amsterdam, il étoit retombé dans son prémier découragement aprés avoir fait sa derniére Réponse à M. Gassendi & son petit traité des Passions. Pour s'excuser du travail il avoit déclaré à cét excellent ami, qu'encore qu'il eût perdu toute envie de plus rien mettre au jour, il auroit pourtant été *d'humeur à écrire, si le dégoût qu'il avoit de voir combien peu de personnes daignoient lire ses écrits ne le rendoit négligent.* M. Chanut s'étant rendu l'avocat de ce *peu de personnes*, ne vint à bout de le vaincre

Tom. 3. des lettr. pag. 522.

Tom. 2. des lettr. p. 214.

Tom. 1. des lettr. pag. 102, 103, 104, & 62.

V. cy-dessus.

Pag. 102. & 103. du tom. 1. des lettr.

1646. qu'à force de raiſonnemens & de priéres. Et pour le dédommager du petit nombre de ſes lecteurs par le mérite & la qualité de ſes diſciples, il luy acquit la Reine de Suéde, à qui il fit naître l'énvie de lire ſes ouvrages, & de le connoître. M. Deſcartes ne fut point inſenſible à tant de bons offices. Il en récrivit en ces termes à ſon ami. » Je n'ay jamais » eu aſſez d'ambition pour deſirer que les perſonnes * de ce » rang ſçûſſent mon nom : & même, ſi j'avois été ſeule» ment auſſi ſage qu'on dit que les Sauvages ſe perſuadent » que ſont les Singes, je n'aurois jamais été connu de » qui que ce ſoit en qualité de faiſeur de livres. Car on dit » qu'ils s'imaginent que les Singes pourroient parler s'ils vou» loient ; mais qu'ils s'en abſtiennent, afin qu'on ne les con» traigne point de travailler. Et parceque je n'ay pas eu la » même prudence à m'abſtenir d'écrire, je n'ay plus tant de » loiſir ny tant de repos que j'aurois, ſi j'euſſes eu l'eſprit de » me taire. Mais puiſque la faute eſt commiſe, & que je ſuis » connu d'une infinité de gens d'école, qui regardent mes é» crits de travers, & y cherchent les moyens de me nuire : j'ay » grand ſujet de ſouhaiter auſſi de l'être des perſonnes de plus » grand mérite, dont le pouvoir & la vertu me puiſſent pro» téger. J'ay oüy faire tant d'eſtime de cette Reine, qu'au lieu » que je me ſuis ſouvent plaint de ceux qui m'ont voulu don» ner la connoiſſance de quelque Grand, je ne puis m'abſtenir » de vous remercier de ce qu'il vous a plû luy parler de moy. » Mais j'ay peur que les écrits que j'ay publiez ne méritent » pas qu'elle s'arrête à les lire, & qu'ainſi elle ne vous ſçache » point de gré de les luy avoir recommandez. Si j'avois traité » de la Morale, j'aurois peut-être lieu d'eſpérer qu'ils pour» roient luy être plus agréables : mais c'eſt dequoy je ne dois » pas me mêler d'écrire. Meſſieurs les Régens de colléges » ſont ſi animez contre moy à cauſe des innocens principes de » Phyſique qu'ils ont vûs, & tellement en colére de ce qu'ils » n'y trouvent aucun prétexte pour me calomnier, que ſi je » traitois aprés cela de la Morale, ils ne me laiſſeroient aucun » repos. Car puis qu'un Pére Jéſuite a crû avoir aſſez de ſu» jet pour m'accuſer d'être ſceptique de ce que j'ay réfuté les » Sceptiques ; & qu'un Miniſtre a entrepris de perſuader que » j'étois athée ſans en alléguer d'autres raiſons, ſinon que j'ay tâché

* La Reine de Suéde.

Tom. 1. des lettr. pag. 104.

P. Bourdin.

G. Voetius.

tâché de prouver l'existence de Dieu : Que ne diroient-ils point, si j'entreprenois d'examiner quelle est la juste valeur de toutes les choses qu'on peut desirer ou craindre ; quel sera l'état de l'Ame aprés la mort ; jusqu'où nous devons aimer la vie ; & quels nous devons être pour n'avoir aucun sujet d'en craindre la perte. J'aurois beau n'avoir que les opinions les plus conformes à la Religion, & les plus utiles au bien de l'Etat, ils ne laisseroient pas de me vouloir faire croire que j'en aurois de contraires à l'un & à l'autre. Ainsi je pense que le mieux que je puisse faire dorênavant sera de m'abstenir de faire des livres : & ayant pris pour ma devise *Illi mors gravis incubat, qui notus nimis omnibus, ignotus moritur sibi*, de n'étudier plus que pour m'instruire ; & ne communiquer mes pensées qu'à ceux avec qui je pourray converser en particulier.

1646.

Projet de la Morale de M. Desc.

CHAPITRE VIII.

Les Jésuites, quoique Péripatéticiens & attachez à la Scholastique, font compliment à M. Descartes sur sa Philosophie. Vaine appréhension de M. Descartes sur leur sujet, à l'occasion du P. Kircher, qui devint ensuite son ami. Amitié avec le P. Noël Jésuite. Son sentiment touchant le livre de Wendelinus sur la pluie rouge. Dispute sur les Vibrations avec M. Candische Anglois & M. de Roberbal. M. Descartes en belle humeur contre ce dernier, entreprend de censurer son Aristarque. Exercices entre M. Descartes & la Princesse Elizabeth aux eaux de Spa sur la vraye félicité de ce monde, sur le livre de Sénéque de Vitâ beatâ, *& sur divers autres points de Morale. Edition du livre de Regius intitulé* Fondemens de Physique. *Sujets de mécontentement qu'en a M. Descartes. Mauvaise conduite de Regius, sur tout aprés la mort de M. Descartes dans la seconde édition de son livre.*

DIeu ne laissa point M. Descartes sans quelque consolation au milieu des déplaisirs qu'il avoit de voir ses écrits si mal reçûs parmi ceux qui étoient préoccupez des opinions de l'école. » Il reçût pendant toute l'année des

Tom. 1. des lettr. pag. 62.

1646. » complimens des Péres Jésuites, qu'il avoit toûjours crû être
» ceux qui se sentiroient les plus intéressez dans la publica-
» tion d'une nouvelle Philosophie, & qui, selon luy, auroient
» dû le luy pardonner le moins, s'ils avoient crû pouvoir y
» blâmer quelque chose. Ces nouveaux témoignages des Jésuites le tirérent de l'inquiétude où il avoit été sur la fin de l'année 1645 touchant leurs dispositions à son égard. Sur le rapport que M. Naudé, un peu avant son retour de Rome, avoit fait à M. Picot de la maniére peu obligeante dont le P. *Kircher* Jésuite Allemand avoit parlé de sa Philosophie dans un nouveau livre, où il la confondoit mal à propos avec celle de Démocrite, il s'étoit imaginé trop légérement que les Jésuites d'Allemagne & d'Italie ne luy voudroient pas de bien : & toute la bonne opinion que les Jésuites de France & des Pays-bas faisoient paroître pour elle n'avoit point été capable de luy ôter cette pensée. Il en avoit écrit le XXIX de Décembre de l'an 1645 à M. Picot, pour tâcher d'avoir des éclaircissemens là-dessus, & de se fortifier contre toute fâcheuse aventure. Mais il sçût depuis que Kircher n'avoit point parlé au nom des autres : & il jugea par la maniére dont on luy marqua les études & les qualitez de ce Pére, qu'il ne devoit pas avoir l'esprit fort propre à examiner une chose qui auroit requis beaucoup d'attention, comme il croyoit qu'en demandoient ses écrits. Le Pére Kircher ne fut pas long-têms sans changer de sentiment à l'égard de M. Descartes, dont il rechercha l'amitié par la médiation du P. Mersenne : & M. Descartes outre des complimens & des recommandations de luy, reçût encore ce qu'il avoit écrit de la nature & des effets de l'ayman, & y fit quelques observations qui se sont trouvées aprés sa mort parmi ses papiers.

Lettr. Mſ. du 29. Déc. 1645. à Picot.

Lettr. Mſ. du 4. May 1646. à Picot

Tom. 1. des lettr. Mſſ. au P. Mersenne, variorum. pag. 104.

Invent. des piéces Mſſ.

Et tom. 2. des lettr. p. 562.

Ce fut sur la fin de la même année que le Pére Estienne *Noël* Recteur du collége de Clermont à Paris voulut l'assûrer de son amitié & de son estime, par le présent qu'il luy fit de deux nouveaux livres de sa composition. L'un avoit pour titre *Aphorismi Physici*, *seu*, *Physicæ peripateticæ principia breviter & dilucidè proposita*. L'autre s'appelloit *Sol flamma*, *seu tractatus de sole ut flamma est*, *ejusque pabulo*. Ce dernier luy fut rendu avant l'autre par M. de Zuytlichem, à qui

Tom. 3. des lettr. pag. 58. & lettr. Mſ. à Clerselier de la fin de 1646.

qui le P. Merſenne l'avoit adreſſé. Il ne fut point inſenſible au plaiſir qu'il eut de s'y voir citer avec éloge, & il ne fut point fâché de connoître par la lecture qu'il en fit, que *les Péres de la Compagnie de Jeſus ne s'attachent pas tant aux anciennes opinions, qu'ils n'en oſent propoſer auſſi de nouvelles.* Le Pére Noël, quoique Péripatéticien de profeſſion, n'étoit pas fort éloigné des ſentimens de M. Deſcartes. C'eſt ce qu'il a donné lieu de croire par divers autres ouvrages qu'il a publiez depuis ſur les rapports différens de la Phyſique nouvelle avec l'ancienne; ſur la comparaiſon de la peſanteur de l'air avec la peſanteur du vif-argent; ſur le Plein de la nature contre l'opinion du Vuide. C'eſt au ſujet de cette derniére opinion qu'il eut diſpute avec M. Paſcal le jeune en faveur de M. Deſcartes d'un côté, & des Péripatéticiens de l'autre. Ils s'écrivirent plus d'une fois, le P. Noël pour prouver qu'il n'y a point d'eſpace qui ne ſoit un corps, M. Paſcal pour nier l'impoſſibilité du Vuide: tous deux en des termes pleins de civilitez l'un pour l'autre, & d'eſtime pour M. Deſcartes. Le Pére Noël, Lorrain de naiſſance, étoit pour lors âgé de 65 ans, & il ſurvéquit plus de neuf ans à M. Deſcartes. Ils s'étoient apparemment connus à la Fléche, où le P. Noël avoit régenté avant que d'y être Recteur, & où il retourna pour y mourir aprés avoir été encore Recteur ailleurs, & vice-Provincial de ſa province.

1646.

V. auſſi la lettre Mſ. de Deſc. à Merſ. du 23. Novembre 1646.

Lettr. Mſ. de Bl. Paſcal au P. Eſt. Noël du 29. Octo. 1647.

Ce fut auſſi vers le même têms que M. Deſcartes reçût le nouveau livre de la *Pluye rouge* ou *ſanglante* qui étoit tombée à Bruxelles de la part de ſon Auteur, qui étoit du nombre de ces amis avec leſquels il avoit peu de communication, mais qu'il ne laiſſoit pas d'eſtimer beaucoup. Cét Auteur étoit le ſieur Godefroy Wendelin Curé de Herck & Chanoine de Condé, dont nous avons déja eu occaſion de parler. M. Deſcartes récrivit en ces termes à celuy qui avoit pris la peine de luy faire tenir le livre, & qui l'avoit prié de luy en mander ſon ſentiment. » L'obſervation que contient le livre *de Pluviâ purpureâ* eſt belle: & ayant été « faite par M. Wendelinus, qui eſt homme ſçavant aux Ma- « thématiques & de trés-bon eſprit, je ne fais point de doute « qu'elle ne ſoit vraye. Je ne vois rien auſſi à dire contre les « raiſons qu'il en donne, parce que dans ces ſortes de matiéres, «

De Pluviâ purpureâ Bruxellis 1646. in 8°.

1646. » dont on n'a pas plusieurs expériences, c'est assez d'imaginer » une cause qui puisse produire l'effet proposé, quoiqu'il puis- » se aussi être produit par d'autres, & qu'on ne sçache point » la vraye. Ainsi je crois facilement qu'il peut sortir des exha- » laisons de divers endroits de la terre, & particuliérement de » ceux où il y a du vitriol, qui se mêlant avec l'eau de la » pluie dans les nuës la rendent rouge. Mais pour assûrer » qu'on a justement trouvé la vraye cause, il me semble qu'il » faudroit faire voir par quelque expérience, non pas com- » ment le vitriol tire la teinture des roses, mais comment quel- » ques vapeurs ou exhalaisons qui sortent du vitriol jointes à » celles qui sortent du bitume se mêlant avec celles de l'eau » de pluie la rendent rouge : & ajoûter pourquoy les mêmes » mines de vitriol & de bitume demeurant toujours aux mê- » mes lieux proches de Bruxelles, on n'a cependant encore ja- » mais remarqué que cette seule fois qu'il y soit tombé de la » pluie rouge.

* Arrivé en Juillet 1645. car ce Pére retourna encore l'hiver suivant en Italie, d'où il ne revint qu'au commencement de Septembre 1646.

Depuis le retour du P. Mersenne en France*, M. de Roberval oubliant peu à peu la résolution qu'il avoit prise de vivre en bonne intelligence avec M. Descartes aprés l'honneur qu'il avoit reçû d'une de ses visites à Paris, retournoit insensiblement à son génie inquiet, & parloit de ce que M. Descartes sçavoit, ou ne sçavoit pas, avec assez peu de précaution. M. Descartes en fut averty par des gens qui luy rendirent peut-être M. de Roberval plus criminel qu'il n'étoit, sans considérer qu'il y avoit plus de foiblesse naturelle que de malignité dans ses maniéres. On luy donna avis dés le commencement de l'an 1646 de deux principaux points sur lesquels M. de Roberval se vantoit de pouvoir luy faire de la peine. Le prémier regardoit la question de Pappus, dont nous avons déja été obligez de parler ailleurs : l'autre concernoit les *Vibrations*, ou la grandeur que doit avoir » chaque corps de quelque figure qu'il soit étant suspendu en » l'air par l'une de ses extrémitez, pour y faire ses tours & re- » tours égaux à ceux d'un plomb pendu à un filet de longueur » donnée. La question des Vibrations luy fut proposée prémiérement par le P. Mersenne, auquel il fit deux réponses, l'une le 21 de Février, l'autre le 2 de Mars ; & ensuite par M. Candische, qui étoit pour lors à Paris. Il envoya la solution

Tom. 3. des lettr. pag. 487. &c.

Pag. 491. ibid.

tion de la question à ce Seigneur le XXX de Mars, luy marquant la crainte de pouvoir encore moins le satisfaire que les autres n'avoient pû faire, parceque ses raisonnemens ne s'accordoient pas avec les expériences que ce Seigneur avoit pris la peine de luy envoyer. Il le pria d'attribuer au zéle qu'il avoit pour luy obéïr, la hardiesse qu'il avoit eûë de déterminer ainsi des choses qui dépendent de l'expérience, sans en avoir fait l'épreuve auparavant. M. Candische communiqua la lettre qu'il avoit reçûë de M. Descartes à M. de Roberval, qui y fit aussi-tôt des observations que ce Seigneur Anglois ne manqua point d'envoyer à M. Descartes. Il en reçût la réponse quelque têms aprés: & M. Descartes voyant que M. de Roberval s'appuyoit principalement sur ses expériences touchant les Vibrations des triangles, il manda au P. Mersenne par une lettre du 20 d'Avril, » qu'il ne présumoit pas assez de luy-même pour entreprendre d'abord de rendre raison de tout ce qu'on peut avoir expérimenté. Mais qu'il croyoit que la principale addresse qu'on pût employer dans l'examen des expériences consistoit à choisir celles qui dépendent de moins de causes diverses, & dont on peut le plus aisément découvrir les vrayes raisons. La dispute ne finit point avec l'année 1646. M. de Roberval l'entretenoit avec d'autant plus d'avantage qu'elle faisoit alors le point de sa Profession qu'il examinoit actuellement pour ses écoliers. Quoiqu'il parût y procéder d'assez bonne foy, & que M. Candische & le P. Mersenne ne l'excitassent à continuer la dispute que pour en faire naître un plus grand bien par quelque nouvelle découverte, il ne laissa point de mettre en mauvaise humeur M. Descartes, qui auroit voulu finir de bonne heure, & qui n'étoit pas content de se voir obligé de continuer pour M. de Roberval ce qu'il n'avoit commencé que pour le P. Mersenne & M. Candische. Mais quoiqu'il eût renoncé aux Mathématiques depuis plusieurs années, il ne les avoit pas encore tellement oubliées qu'il ne luy fût trés-facile de faire l'analyse de la régle de M. de Roberval pour les Vibrations des triangles, & de montrer que de la maniére qu'il la proposoit elle étoit *comme une étriviére qui s'allonge & s'accourcit autant que l'on veut ; ou comme les Oracles de la Déesse de Syrie qui*

1646.

M. Descartes étoit aussi amy trés particulier du Marquis depuis Duc de Newcastle son frére.

Lettr. Mss. à Mers. du 14 Décembre 1646.

Elles se trouvent à la page 498. du 3. tom. Pag. 505. ibid.

« Pag. 519, « 520, ibid.

Pag. 511, 514, & 517. ibid.

Lettr. Mss. de Desc. à Mers. du 5 & du 12 Octobre & du 2 de Novembre 1646.

Pag. 509. &c. ibid.

1646.

qui pouvoient se tourner en tous sens. Il ne nioit pourtant pas qu'elle ne pût s'accorder avec l'expérience : mais il faisoit voir que dans ces sortes de matiéres les expériences ne pouvoient jamais être fort exactes.

Quant à l'autre point sur lequel M. de Roberval auroit été d'humeur à tourmenter M. Descartes qu'il accusoit de n'avoir pas résolu la question de Pappus; il ne fut pas agité, parceque M. de Roberval ne voulut point déclarer le sens différent de celuy de M. Descartes, qu'il prétendoit avoir trouvé par la solution de cette question. M. Descartes le fit prier néanmoins par le Pére Mersenne de vouloir le mettre par écrit, afin qu'il pût le comprendre plus facilement. Et pour l'engager en galant homme à ne luy pas refuser cette faveur, il offrit en récompense de l'avertir des principales fautes qu'il avoit remarquées dans son *Aristarque*, touchant le systéme du monde. Le Pére Mersenne, qui depuis longtêms sollicitoit M. Descartes de porter son jugement sur ce livre, dont il luy en avoit envoyé deux exemplaires à différentes fois dans cette intention, ne laissa point tomber cette offre : & M. Descartes se voyant sommé de sa parole par l'ordinaire suivant, ne pût refuser à ce Pére la censure de l'Aristarque qu'il luy envoya en latin dés le xx d'Avril 1646. C'étoit pour la seconde fois que M. Descartes se mêloit de censurer les ouvrages d'autruy qui ne le regardoient pas. Mais c'étoit en l'une & l'autre occasion l'effet des importunitez de ses amis. Car il avoit un vray déplaisir lorsqu'il ne pouvoit sans blesser la vérité porter un jugement des écrits qu'on luy donnoit à examiner qui pût plaire à leurs Auteurs. La principale des fautes qu'il avoit remarquées dans ce faux Aristarque, & qui régnoit par tout le livre, étoit, que les choses que M. de Roberval avançoit & supposoit pour en expliquer d'autres, étoient moins probables, moins évidentes, moins simples, ou enfin moins connuës de quelque maniére que ce fût, que celles qu'il vouloit expliquer par leur moyen; & qu'avec cela ce qu'il avoit voulu conclure ne suivoit pas de ses suppositions. Il se contenta d'envoyer au P. Mersenne l'examen des quatre prémiéres pages de ce livre, rebuté du grand nombre de fautes qu'il auroit dû remarquer dans le reste. Mais il accompagna cét écrit d'un autre jugement qu'il faisoit

Dans sa Géométrie imprimée en 1637.

Pag. 487. du 3. vol. des lettr.

Livre de M. de Roberval imprimé depuis peu sous ce nom.

Elle est au 3 tom. des lettr. pag. 523. &c.
1. Le livre de Galilée.
2. L'Aristarque.
3. Car la Géostatique de Beaugrand l'intéressoit.
4. Et le jugement des lett. de Balzac est plûtôt un éloge qu'une censure.

Pag. 520 du 3. vol. & pag. 537.

faisoit de l'esprit & de la capacité de M. de Roberval, à qui il ne laissa qu'une gloire fort médiocre, nonobstant la grande réputation que ce Géométre s'étoit acquise dans Paris. M. de Roberval ne dissimula point son chagrin lorsque le P. Mersenne luy eût fait voir la censure des prémiéres pages de son Aristarque. La crainte que M. Descartes ne la continuât le fit passer à des menaces mêlées d'invectives qui devoient être suivies sur la certitude de ses promesses, d'une réponse à cette censure, d'un examen rigoureux de sa Géométrie, & d'une réfutation de ses Principes. C'étoit au moins pour l'obliger à donner ce qu'il promettoit depuis sept ans contre sa Géométrie, que M. Descartes avoit usé de ce stratagéme. Mais toute la colére de M. de Roberval s'évapora en discours frivoles : & quoy qu'il se vantât éternellement d'avoir dans son cabinet de quoy faire des leçons à M. Descartes, jamais il n'eut le courage de rien produire, ny pour la défense de son Aristarque, ny contre la Géométrie, ny enfin contre les Principes de M. Descartes.

1646.

Pag. 536 ibidem.

M. de Roberval eut de quoy se consoler de la sévérité de la censure que M. Descartes avoit faite de son livre dans la maniére dont Sénéque fut traité vers le même têms : sur tout s'il considéroit qu'il n'étoit pas de meilleure condition que ce Philosophe, & qu'il avoit sur luy le privilége des auteurs vivans, c'est-à-dire, l'avantage de pouvoir se plaindre & se corriger. M. Descartes se trouvant en humeur de faire des jugemens de livres lorsque la Princesse Elizabeth luy demanda dequoy s'entretenir aux eaux de Spa, ne put imaginer rien de plus propre à divertir cette Princesse Philosophe dans ses disgraces & dans ses remédes, que le livre de Senéque touchant *la vie heureuse*, sur lequel il s'avisa de faire des observations en sa considération tant pour luy en faire remarquer les fautes, que pour luy faire porter ses pensées encore au-delà de celles de cét Ancien. Voyant augmenter de jour en jour la malignité de la Fortune qui commençoit à persécuter personnellement cette Princesse, il s'étoit attaché depuis quelque têms à l'entretenir souvent dans ses lettres des moyens que la Philosophie pouvoit luy fournir pour être heureuse & contente dans cette vie : & il avoit entrepris de luy persuader que nous ne sçau-

Tom. 1. des lettr. pag. 7. 8.

Oo * rions

1646. rions avoir que de nous-mêmes cette félicité naturelle que les ames vulgaires attendent en vain de la Fortune. Lorsqu'il choisit le livre de Sénéque *De la vie heureuse*, pour le proposer à la Princesse dans la vûë d'un entretien qui pourroit luy être agréable & divertissant pendant le têms que les Médecins luy avoient recommandé de n'occuper son esprit à rien qui pût le travailler, » il eut seulement égard à la ré- » putation de l'Auteur & à la dignité de la matiére, sans son- » ger à la maniére dont il l'avoit traitée. Mais l'ayant considérée depuis, il ne la trouva point assez exacte pour mériter d'être suivie. Pour donner lieu à la Princesse d'en pouvoir juger plus aisément, il luy expliqua d'abord de quelle sorte il croyoit que cette matiére eût dû être traitée par un Philosophe tel que Sénéque, qui n'étant point éclairé de la foy, n'avoit que la raison naturelle pour guide. Ensuite il luy fit voir » comment Senéque eût dû nous enseigner toutes les » principales véritez dont la connoissance est requise pour fa- » ciliter l'usage de la vertu, pour régler nos desirs & nos pas- » sions, & joüir ainsi de la béatitude naturelle : ce qui auroit » rendu son livre le meilleur & le plus utile qu'un Philosophe » Payen eût sçû écrire. Aprés avoir marqué ce qu'il luy sembloit que Sénéque eût dû traiter dans son livre, il examina dans une seconde lettre à la Princesse ce qu'il y traite, avec une netteté & une force d'esprit, qui nous fait regretter que M. Descartes n'ait pas entrepris de rectifier ainsi les pensées de tous les Anciens. Les réfléxions judicieuses que la Princesse fit de son côté sur le livre de Sénéque portérent M. Descartes à traiter dans ses lettres suivantes des autres questions les plus importantes de la Morale, touchant le souverain Bien, la liberté de l'Homme, l'état de l'Ame, l'usage de la Raison, l'usage des Passions, les actions vertueuses & vicieuses, l'usage des biens & des maux de la vie. Ce commerce de Philosophie morale entre le Maître & la Disciple fut continué par la Princesse depuis son retour des eaux de Spa avec une ardeur toujours égale au milieu des traverses de sa vie; & rien ne fut capable de le rompre que la mort de M. Descartes.

Ce jugement du livre de Sénéque est renfermé dans la IV, la V, & la VI. lettr. du I. volume.

Pag. 23 & suiv.

La joye qu'il eut de voir sa Philosophie si heureusement cultivée par la Princesse fut un peu tempérée par la mortification qu'il eut de voir paroître enfin le livre de M. Regius

gius

gius dédié au Prince d'Orange, ſous le titre de *Fundamenta Phyſicæ*. Il trouva que l'Auteur n'avoit rien retranché des erreurs qu'il luy avoit fait voir ſur ce qui regardoit la Métaphyſique ; & qu'en ce qu'il avoit écrit de Phyſique & de Médecine, il avoit eſtropié ou corrompu à ſa maniére la plûpart des choſes qu'il avoit empruntées de la Philoſophie Cartéſienne. M. Regius crut pouvoir appaiſer M. Deſcartes par le moyen d'une préface dans laquelle il luy rendit une partie des devoirs & de l'honneur qu'il luy devoit. Mais M. Deſcartes qui auroit de bon cœur ſacrifié tous les éloges qu'il en reçût à la Vérité, dont il luy avoit ſi inutilement recommandé les intérêts, tomba dans un chagrin qui le fit réſoudre à deſavoüer publiquement cét ouvrage, pour ôter promptement au Public la penſée où il étoit que ces fondemens de Phyſique devoient être ceux de la Philoſophie Cartéſienne. C'eſt à quoy il ſe crut d'autant plus obligé, qu'il avoit luy-même contribué innocemment à cette erreur publique par les éloges dont il avoit honoré M. Regius en écrivant contre Voetius. Il prit occaſion de l'édition françoiſe qui ſe fit de ſes Principes à Paris l'année ſuivante pour publier ce deſaveu en ces termes. Je l'ay éprouvé, dit-il, dans l'un de ceux qu'on a crû le plus vouloir me ſuivre, & dont j'avois écrit même en quelque endroit que je m'aſſûrois tant ſur ſon eſprit que je ne croyois pas qu'il eût aucune opinion que je ne vouluſſes bien avoüer pour la mienne. Car il publia l'an paſſé un livre intitulé *Fundamentum Phyſicæ*, où, encore qu'il ſemble n'avoir rien mis touchant la Phyſique & la Médecine qu'il n'ait tiré de mes écrits, tant de ceux que j'ay publiez, que d'un autre encore imparfait touchant *la nature des Animaux* qui luy eſt tombé entre les mains, toutefois à cauſe qu'il l'a mal tranſcrit, qu'il en a changé l'ordre, & qu'il a nié quelques veritez de Métaphyſique ſur leſquelles toute la Phyſique doit être appuyée, je ſuis obligé de le deſavoüer entiérement. C'eſt auſſi ce qui me fait prier les lecteurs de ne m'attribuer jamais aucune opinion, s'ils ne la trouvent expreſſément dans mes écrits : & de n'en recevoir aucune pour vraye, ny dans mes écrits, ny ailleurs, s'ils ne voyent trés-clairement qu'elle eſt déduite de mes vrais principes. Ceux qui n'ont lû l'hiſtoire de ce

1646.

Born. epiſt. ad Gaſſend. p. 498, 499.

Epiſt. ad celeb. Voet.

Préf. de la Trad. des Princip. Tepel. pag. 68.

1646.

mécontentement de M. Descartes que dans les relations de M. de Sorbiére, croyent sur sa parole, » que Regius » se hâtant d'établir la nouvelle Physique, publia *un ouvrage* » *qui prévint les œuvres de son Maître. Car ces œuvres ne parurent* » *pas si-tôt.* De sorte que M. Descartes prenant occa- » sion du mêlange de quelques opinions particuliéres de Re- » gius parmi les siennes, desavoüa *son client*, & le voulut fai- » re passer pour ignorant dans ses principes contre ce qu'il » avoit dit auparavant, & nonobstant la soûmission avec la- » quelle Regius le reconnoît toûjours * pour son Maître. Mais M. de Sorbiére s'étoit assez bien accoûtumé à ne dire ny véritez ny faussetez qui fussent obligeantes pour M. Descartes. Il sera plus aisé à ceux qui sçavent que les ouvrages de M. Descartes ont précédé celuy de M. Regius, de remarquer la fausseté du récit de M. de Sorbiére, que de comprendre la négligence avec laquelle cét homme recueilloit ce qui luy tomboit sous la vûë. M. de Sorbiére n'étoit pas mieux instruit de *la soumission avec laquelle M. Regius reconnoissoit toûjours* M. Descartes *pour son Maître* aprés sa mort, que de la datte de leurs ouvrages. Il est vray qu'ils continuérent de se traiter de leur vivant en termes de civilité & d'estime. Mais M. Descartes n'étant plus au monde, M. Regius donna lieu au Public de croire qu'il avoit entiérement oublié son Maître & ce qu'il luy devoit en rayant son nom de la seconde édition de son livre, d'où il retrancha aussi tous les éloges & les marques de soûmission & de reconnoissance dont il l'avoit honoré dans la prémiére. Cette ingratitude fut consommée par la défense que M. Regius fit à M. Clerselier d'imprimer ses lettres à M. Descartes, & par le mépris qu'il affecta de faire paroître pour ses ouvrages postumes. Mais malgré le desaveu de M. Descartes, malgré les malversations de M. Regius, le Public s'est toûjours obstiné à reconnoître le livre de celuy-cy pour un ouvrage Cartésien, sauf à laisser passer les sentimens de M. Regius sur la nature de l'Ame pour une hérésie dans la Philosophie de M. Descartes. Néanmoins toute la bonne opinion que M. Huyghens & la plûpart des autres Hollandois ont euë du livre de M. Regius ne doit pas nous persuader que l'on puisse y puiser le Cartésianisme comme dans une sour-

ce

Pag. 617. des lettr. & disc. de Sorb. édit. in 12.

* Sorbiére écrivoit cela en 1657.

En 1654.

Lettr. Mſ. de Reg. à Clers. du 19. Octob. 1659. & du 19 Févr. 1663.

Lettr. Mſ. de Christ. Huygens à Mersenn. de l'an 1646. du 21. Août.

ce qui ne soit pas impure. Les Assertions de M. Descartes s'y trouvent à la vérité, mais en mauvais ordre & sans leurs vrayes preuves : de sorte qu'elles y paroissent paradoxes. Ce qui est mis au commencement ne peut être prouvé que par ce qui est vers la fin. Tout ce qui regarde la Métaphysique est directement contraire aux opinions de M. Descartes : & quoique tout ce qu'il y a de Physique fût emprunté de luy, il y remarquoit pourtant beaucoup de choses qu'il estimoit fausses de la maniére que Regius les avoit écrites, parce qu'il les avoit mal comprises. Il n'accusoit pas Regius d'avoir manqué d'intelligence pour ses ouvrages imprimez, mais d'avoir eu la demangeaison d'insérer dans son livre ce qu'il avoit pris d'une copie trés-défectueuse de son traité des Animaux, qui n'étoit pas encore achevé, & qu'il n'avoit pû comprendre, tant pour cette raison, que par ce que les figures du traité luy manquoient. Voila quel a été sans doute le fondement de la bévûë de M. de Sorbiére, que nous avons remarquée ; & voicy l'éclaircissement que M. Descartes en donna à la Princesse Elizabeth aprés l'avoir prévenuë sur ce que nous venons de rapporter. » Regius n'a inséré, dit-il, presque rien dans son livre qui soit de luy, & peu de choses de ce que je n'ay point fait imprimer. Mais il a manqué à ce qu'il me devoit, en ce que faisant profession d'amitié avec moy, & sçachant bien que je ne desirois point que ce que j'avois écrit touchant la description de *l'Animal* fût divulgué, jusques-là que je n'avois pas voulu le luy montrer, m'en étant excusé sur ce qu'il ne pourroit s'empêcher d'en parler à ses disciples s'il l'avoit vû, il n'a pas laissé de s'en appproprier plusieurs choses. Ayant trouvé moyen d'en avoir une copie à mon insçû, il en a particuliérement transcrit tout l'endroit où je parle du mouvement des muscles, dont il a rempli deux ou trois pages qu'il a répetées deux fois mot à mot dans son livre, tant il avoit peur de l'omettre. Néanmoins il n'a pas entendu ce qu'il écrivoit. Car il en a omis le principal, qui est que les esprits animaux qui coulent du cerveau dans les muscles, ne peuvent retourner par les mêmes conduits par où ils viennent. Sans cette observation tout ce qu'il écrit ne vaut rien : & parce qu'il n'avoit pas ma figure,

1646.

Tom. 1. des lettr. de Desc. Pag. 71.

Tom. 2. pag. 535. des lettr.

Pag. 71. ut supr. tom. 1.

1646. » il en a fait une qui montre clairement son ignorance. On
» dit qu'il a un autre livre de Médecine sous la presse, où je
» m'attens qu'il aura mis tout le reste de mon Ecrit, selon qu'il
» aura pû le digérer. Il en auroit pris sans doute beaucoup
» d'autres choses s'il en avoit eu le loisir : mais j'ay sçû qu'il
» n'en avoit eu une copie que lorsque son livre achevoit de
» s'imprimer. Mais comme il suit aveuglément ce qu'il croit
» être de mes opinions en tout ce qui regarde la Physique ou
» la Médecine, encore même qu'il ne les entende pas : de
» même il y contredit aveuglément en tout ce qui regarde
» la Métaphysique, dont je l'avois prié de ne rien écrire, par-
» ce que cela ne sert point à son sujet, & que j'étois assuré
» qu'il n'en pouvoit rien écrire qui ne fût mal. Néanmoins je
» n'ay rien obtenu de luy, sinon que n'ayant pas dessein de
» me satisfaire en cela, il ne s'est plus soucié de me desobliger
» aussi dans d'autres choses.

Pag. 431. du 1. tom. des lettr.

CHAPITRE IX.

Amitié particulière de M. Descartes avec M. de Hooghelande Gentil-homme catholique Hollandois. Eloge de ce Gentil-homme. Sa charité pour les pauvres & pour les malades. Ses études. Il dédie un livre à M. Descartes, dont il avoit embrassé tous les sentimens. On confond M. de Hooghelande avec M. Descartes à Rome. Etat des amis de M. Descartes à la Haye après la retraite de la Princesse Elizabeth sa disciple. De M. de Bécklin. De M. Brasset. De M. le Comte de Dhona. De M. Pollot. Erection de l'Université ou plûtôt Ecole illustre de Breda par le Prince d'Orange. On y établit le Cartésianisme. Eloge de M. Huyghens fils de M. de Zuytlichem. Philosophie du P. Fabri Jésuite. Mort du P. Niceron Minime. Amitié de M. Descartes avec M. le Comte, qui luy fait des objections sur ses Principes. M. Picot y répond, & ensuite M. Descartes.

DAns le têms que M. Regius faisoit éclater son schisme d'avec M. Descartes : M. de Hooghelande son ami, son hôte à Leyde, & son correspondant pour les lettres & les pacquets qu'on luy envoyoit à Egmond, donna au Public des

des marques de son union étroite avec luy. Leur amitié étoit l'une des plus anciennes & des plus sortables que M. Descartes eût contractées en Hollande. M. de Hooghelande étoit un Gentil-homme Hollandois mais Catholique, de l'une des plus anciennes familles du païs. L'amour qu'il avoit pour le prochain luy avoit fait consacrer son bien à l'usage des malades & des pauvres de quelque secte qu'ils fussent. Son bien n'ayant point paru suffisant pour satisfaire sa charité, il voulut employer encore les talens de son esprit à leur service. De sorte qu'il se mit à exercer une Médecine charitable dans le pays, ne demandant aux pauvres malades qu'une fidéle relation du succés de ses remédes. L'exemple de M. Descartes, dont toute l'application ne tendoit qu'à l'utilité du genre humain dans la perfection de la Méchanique & de la Médecine, luy avoit merveilleusement augmenté le courage: & s'étant rendu sectateur de sa Philosophie de bonne heure, il avoit fait d'assez grands progrez dans la Médecine en travaillant sur ses principes. M. de Sorbiére qui a fait ses éloges en plus d'une rencontre, & qui luy donne la qualité de *fort homme de bien, loüant Dieu de toutes choses*, témoigne que par le moyen de ses trois Elémens il voyoit des raisons de tous les phénoménes qui luy faisoient espérer de remédier aux plus fâcheux accidens. Il dit que pendant son séjour de Hollande il avoit été souvent dans le Laboratoire de M. de Hooghelande, » & qu'il l'avoit vû plusieurs fois dans le vestibule de son logis en pantoufles & en bonnet de nuit, distribuant depuis huit à neuf heures du matin, & depuis une à deux heures aprés midi des drogues qu'il tiroit d'un cabinet qui en étoit toûjours bien fourni. Il ajoûte que le pére de M. de Hooghelande avoit travaillé au *Grand-œuvre*, & qu'il en avoit même écrit. Mais que le fils ne se servoit de la Chymie que pour la Médecine, & qu'il n'employoit les remédes de cét art, qu'au defaut des communs & des Galéniques, qu'il mettoit les prémiers en usage.

1646.

Cornelius van Hooghlandt.

Sorb. lettr. & relat. in VIII° pag. 158.

Sorb. lettr. & discours in IV. pag. 444. 445.

Ce Gentil-homme avoit cét avantage au dessus du Professeur Regius, qu'il possédoit la Métaphysique Cartésienne comme la Physique. Il en donna des preuves par la publication d'un petit livre qui parut en même têms que celuy de ce Professeur sous le titre latin de *Cogitationes quibus Dei existentia,*

1646. *existentia, item Animæ spiritalitas, & possibilis cum Corpore unio demonstratur; nec-non brevis historia œconomiæ corporis animalis proponitur atque mechanicè explicatur.* Et pour en faire un monument durable de l'estime & de l'amitié qu'il avoit pour l'Auteur de toutes ses bonnes pensées aprés Dieu, il voulut le dédier à M. Descartes, qui eut assez de modestie pour rejetter sur son ami toute la gloire de ce que le livre renfermoit de bon sans y rien prétendre. C'est ainsi qu'il en parla à la Princesse Elizabeth en luy envoyant ce livre avec celuy de M. Regius au pays de Brandebourg l'année suivante. » Mon bon ami M. de Hooghelande, dit-il, a fait tout » le contraire de Regius, en ce que Regius n'a rien écrit qui » ne soit pris de moy, & qui ne soit avec cela contre moy : » au lieu que l'autre n'a rien écrit qui soit proprement de moy » (car je ne crois pas même qu'il ait jamais bien lû mes é- » crits,) & toutefois il n'a rien qui ne soit pour moy, en ce » qu'il a suivi les mêmes principes. Mais le Public n'a point crû devoir s'arrêter à une déclaration qu'on soupçonne n'avoir été donnée que pour payer plus généreusement l'honneur que cét ami luy avoit fait à la tête & dans tout le corps de son livre. On a même été tellement persuadé du contraire à Rome, que sur le rapport qu'en fit deux ou trois ans aprés le P. Magnan Minime à M. de Carcavi, quelques-uns prenoient le nom de Hooghelande pour un masque, sous lequel M. Descartes auroit voulu paroître déguisé pour publier un nouvel ouvrage.

Pag. 72. tom. 1. des lettr.

Tom. 3. des lettr. p. 451.

L'état des autres amis que M. Descartes entretenoit en Hollande, & principalement à la Haye, se trouva un peu dérangé pour lors par la retraite de la Princesse Elizabeth son illustre disciple. Plusieurs de ceux qui avoient eu des relations avec elle pour la servir ou pour l'instruire dans les arts & les sciences, se trouvérent volontairement écartez. Il y en eut peu qui furent admis à la suivre dans ses voyages. Quelques-uns se trouvérent retenus par leur établissement & leurs emplois auprés du Prince & de la Princesse d'Orange. M. *Jonsson*, dont nous avons parlé ailleurs, voulut s'attacher comme auparavant à la suite de la Reine de Bohéme: mais il prit un autre parti quelques semaines aprés. M. de *Béclin*, que M. Descartes appelloit *son trés-intime ami*,

Tom. 1 des lettr. pag 49. 60.

ami, à qui il se fioit autant qu'à soy-même, resta auprés des Princesses sœurs de Madame Elizabeth. M. *Brasset*, qui étoit un ami qu'il avoit en commun avec M. Chanut & M. de Zuytlichem, demeura à la Haye, où il fut le correspondant de M. Descartes, pour faire tenir en Suéde ce qu'il avoit à envoyer à M. Chanut. Le Comte Christophle Delphique Burggrave de *Dhona* neveu & héritier du fameux Burggrave Fabien de Dhona * Gentil-homme de Prusse, quoique retenu à la cour & au camp du Prince d'Orange par ses emplois, ne laissa point de demeurer dans les mêmes attachemens avec la Princesse éloignée. Ce Comte, selon M. de Sorbiére, possédoit la Philosophie de M. Descartes, selon laquelle il s'étoit rendu capable de rendre des raisons trés-déliées de la plûpart des phénoménes ou apparences de la Nature. Il continua de cultiver la nouvelle Philosophie avec la Princesse aprés la mort même de M. Descartes, à qui M. Chanut Ambassadeur de Suéde succéda dans l'amitié que la Princesse & leur mérite particulier avoit fait naître entre eux.

1646.

Tom. 1. des lettr. pag. 99, 119, 117, &c.

* Dont Vossius a fait la vie.

Sorb. lett. & disc. in IV. pag. 70, 79, &c.

Lettr. Mss. d'Elizabeth à Chanut du 13. Septembre 1653.

Pour M. Pollot, qui étoit encore l'un des amis de M. Descartes, qui eussent le plus d'accés auprés de la Princesse pour les sciences, & qui s'étoit intéressé trés-efficacement auprés du Prince d'Orange & de quelques amis d'Utrecht dans l'affaire de M. Descartes contre Voetius, il quitta le séjour de la Haye, pour aller remplir la chaire de Philosophie & de Mathématique à Breda dans le nouveau collége du Prince d'Orange. C'étoit une espéce d'Université que ce Prince venoit de fonder dans cette ville sous le titre d'*Ecole illustre*. Le grand Veneur de Hollande, M. Rivet Aumônier & Théologien du Prince, & M. Huyghens second fils de M. de Zuytlichem avoient été établis Curateurs de cette nouvelle Université, dont l'ouverture ou l'*inauguration* se fit avec solennité le XVI du mois de Septembre. C'est ce que nous apprenons d'une lettre que M. Huyghens écrivit au P. Mersenne le XII du même mois du camp de S. Gilles au pays de Waes dans le Nord de Flandres, où étoit alors l'armée du Prince d'Orange. Les beaux priviléges & les gros appointemens destinez pour les Professeurs donnérent lieu au Prince & aux Curateurs d'en choisir parmi les

Tom. 3. des lettr. p. 461, 622.

Lettr. Mss. de Reg. du 2. Févr. 1642.

Tom. 2. des lettr. p. 308

Dans le 3. tom. des lett. Mss. au P. Mers.

1646. plus Sçavans du pays. Il ne s'en trouva point de plus capables ny de réputation plus avantageuse que le sieur Jean Pell Anglois cy-devant Professeur des Mathématiques à Amsterdam, dont nous avons eu occasion de parler au sujet de la Quadrature du cercle, & M. Pollot qui rendit cette Université Cartésienne dans sa naissance. M. Descartes en témoigna sa joye à M. Pollot, & à celuy à qui il avoit la principale obligation de ce choix, ajoûtant que ce luy étoit un nouveau sujet de plaisir d'apprendre qu'*on voulût faire fleurir les sciences dans une ville où il avoit été autrefois soldat.*

Tom. 3. des lettr. p. 622.

On reçût pareillement au nombre des Professeurs de Breda le sieur Samson Jonsson, qui n'avoit pas crû pouvoir demeurer à la Haye aprés la retraite de la Princesse Elizabeth. L'éclat de ce nouvel établissement le fit connoître à Paris comme les autres ; & on y fit courir le bruit qu'il avoit été le Précepteur de cette Princesse. M. Descartes voulut détromper le P. Mersenne sur ce point ; & il luy manda que le sieur Jonsson n'avoit été autre chose que le Prédicateur de la Reine de Bohéme Electrice Palatine, mére de la Princesse. Il luy apprit en même têms, qu'encore que ce Professeur fût son ami & sectateur de sa Philosophie, ce n'étoit pourtant pas luy, mais un autre Professeur, qui faisoit imprimer des matiéres de Physique suivant ses Principes ; & qu'il pouvoit desabuser là-dessus ceux qui imputoient cét ouvrage au sieur Jonsson.

Lettr. Mſ. de Desc. à Mers. du 7. Septembre 1646.

Ce fut encore un avantage pour l'établissement de la Philosophie Cartésienne dans l'Ecole illustre de Breda, que les Curateurs, au moins M. Rivet & M. Huyghens, fussent bien intentionnez pour ce dessein. Le dernier n'étoit pas moins cher à M. Descartes pour l'amour de luy-même que par la considération de l'amitié qui l'unissoit étroitement avec M. de Zuytlichem son pére. Il étoit homme de belles Lettres, sçachant la Philosophie ancienne, aimant la Philosophie nouvelle, & dés-lors si habile dans les Mathématiques, que ses Maîtres François Schooten & Jean Pell sous lesquels il les avoit étudiées à Leyde & à Amsterdam, ne rougissoient point d'avouër qu'il les avoit laissez au dessous de luy. Lipstorpius prétend qu'il n'y eût que la Méthode & l'Analyse de M. Descartes qui le mit dés la prémiére fleur de

Collegium Auraicum seu Schola illustris.

Christianus Hugenius.

Lipstorp. specim. pag. 13, 14, 15.

de sa jeunesse au point où les Géometres les plus consommez n'avoient pû atteindre par d'autres Méthodes aprés soixante ans de travail : & qu'il tenoit de M. Descartes ce secret merveilleux de sçavoir par ce moyen ce qui se pouvoit, & ce qui ne se pouvoit pas dans la Géométrie. C'est ce que M. Descartes semble avoir insinué assez modestement sans parler de luy-même ny de sa Méthode ny de son Analyse. » Il y a quelque têms, dit-il, que le Professeur (Schooten) m'envoya un écrit du second fils de M. de Zuytlichem touchant une invention de Mathématique qu'il avoit cherchée. Et encore qu'il n'y eût pas tout-à-fait trouvé son compte, (ce qui n'étoit pas étrange, parce qu'il cherchoit une chose qui n'a jamais pû être trouvée de personne) il s'y étoit pris de tel biais, que cela m'assûre qu'il deviendra excellent en cette science, dans laquelle je ne vois presque personne qui sçache rien. M. Huyghens n'a rien oublié depuis pour vérifier la prédiction de M. Descartes. Messieurs ses fréres n'ont pas moins bien répondu à la belle éducation que M. de Zuytlichem leur avoit procurée suivant la méthode de M. Descartes. Ils sont devenus tous grands Mathématiciens. M. Huyghens a rendu luy-même ce témoignage de son aîné qui étoit pour lors en charge avec luy au camp, & de son puîné, qui n'ayant encore que 17 ans réüssissoit dans ces connoissances sublimes & abstraites comme dans les autres choses d'une maniére qui passoit tout ce qu'on en pouvoit imaginer. M. Huyghens n'avoit pas moins d'attache pour la Physique de M. Descartes. Tantôt il prétendoit que *jamais les siécles n'avoient rien produit de tel*; tantôt il disoit que quoy que pussent faire M. Pascal & ceux qui expliquoient les expériences sur d'autres principes, il n'y auroit à la fin que les phénoménes de M. Descartes qui en viendroient à bout. Tout autre principe luy étoit trop absurde & trop grossier (si nous l'en croyons) depuis qu'il avoit goûté ses fondemens, ausquels il avoit coûtume d'appliquer le proverbe, que si son hypothése n'étoit pas vraye, elle étoit au moins bien trouvée.

1646.

Lettr. Mſ. du 12. Septemb. 1646. au P. Mersenne.

Lettr. Mſ. du 21. Août 1646. au P. Mersenne.

Lettr. Mſ. du 6. d'Avril 1648. au même.

Au milieu de tant de sujets de complaisance, M. Descartes reçût la Philosophie du Pére *Honoré Fabri* Jésuite célebre natif de Bresse, qui demeuroit encore à Lyon pour lors,

1646.

& qui achevoit la quatriéme année de sa Profession publique des Mathématiques, aprés y avoir enseigné la Philosophie durant l'espace de huit ans. Cette Philosophie imprimée à Lyon la même année *in fol.* sous le titre de *Philosophia universa per propositiones digesta cum suis momentis rationum*, étoit en réputation d'être bonne, quoy qu'elle fût contraire à la doctrine de M. Descartes. On fit presque le même jugement d'un autre ouvrage de ce Pére, qui parut la même année dans la même ville in IV°. touchant le mouvement local sous le titre *De motu locali corporis.* M. Descartes en recevant ces deux ouvrages, eut avis que le même Auteur songeoit à faire un cours particulier de Philosophie pour l'opposer à la sienne. C'est ce qui luy fit prendre la résolution d'écrire contre ses sentimens, au cas qu'il fût avoüé de sa Compagnie, & qu'il parût que les Péres Jésuites voulussent adopter sa doctrine. Mais l'événement luy fit connoître que le Pére Fabri n'étoit pas alors dans toute l'approbation de sa Compagnie : & voicy les termes ausquels le Pére Gabriel Thibaut Minime de Lyon en écrivit vingt mois aprés au P. Mersenne. » Le P. Fabri, (à ce que m'a assûré M. Mousnier son ami particulier qui a été son disciple) est traversé » par les Péres de sa Compagnie. Et l'on croid qu'ils font » tout ce qu'ils peuvent pour le faire sortir, comme ils ont fait » tout leur possible pour empêcher l'impression de ses œuvres. Le P. Fabri passa ensuite à Rome, où il s'acquit une réputation qui changea la disposition de ses confréres. Il étoit d'onze ans plus jeune que M. Descartes, & il luy a survêcu prés de trente-huit ans.

Lettr. Msf. de Desc. à Mersf. du 7. Septembre 1646.

Item lettr. du 2. Novembr.

Item lettr. du 26. Avril 1647.

Lettr. Msf. à Mersf. du 3. de Juin 1648 au 1 tom. des lettr. Msf. pag. 163.

Le nombre des amis que M. Descartes avoit en France diminua dans le même têms par la mort du P. J. Fr. *Niceron* Religieux Minime, arrivée à Aix en Provence le XXII jour de Septembre. Il n'étoit âgé que de trente-trois ans: & l'amitié que le P. Mersenne avoit pratiquée entre eux ne pouvoit guéres remonter au delà du voyage que M. Descartes avoit fait à Paris deux ans auparavant. Leur connoissance étoit de plus ancienne date sans doute, puisque dés l'an 1639 M. Descartes avoit mandé au P. Mersenne » qu'il n'avoit point trouvé mauvais que le P. Niceron eût imprimé » son nom en alléguant son autorité dans un de ses ouvrages, » parce

Né à Paris en 1613.

Lettr. Msf. à Picot du 9. Févr. 1645.

Lettr. Msf. à Mersf. du 2. Novembre 1646.

Tom. 2. des lettr. p. 172.

parcequ'il étoit alors si connu, qu'il auroit eu mauvaise grace de vouloir faire le fin en continuant de le cacher. Mais les prémiers témoignages de leur amitié parurent principalement en 1644, lorsque M. Descartes luy fit présent de ses Principes. La mort de ce jeune Religieux fut comptée pour une des pertes considérables de la République des Lettres. Il travailloit actuellement sur son *Thaumaturgus Optique* auquel il n'eut point le loisir de mettre la derniére main. Le Pére Mersenne voulut rendre ce dernier devoir à son confrére & à son amy. Il se chargea de corriger, non seulement ce que le P. Niceron avoit déja fait en latin & en françois, mais de suppléer encore à ce qui pouvoit manquer pour sa perfection. Ses autres occupations & deux ans de vie qui luy restoient ne luy donnérent pas le loisir de pousser l'ouvrage à sa fin ; & il fallut charger M. de Roberval de cette commission à la mort de ce Pére.

« 1646.

On l'imprima tel qu'il étoit en cette année 1646 à Paris chez Langlois *in folio*.

La perte que M. Descartes fit personnellement dans la mort du P. Niceron fut réparée en quelque sorte par l'acquisition nouvelle d'un autre amy que Messieurs Chanut, Clerselier & Porlier luy firent faire à Paris. Cét amy étoit M. *le Comte* * Conseiller du Roy, Sécrétaire & Controlleur général de l'ordinaire des guerres. Le P. Mersenne qui étoit de toutes les habitudes & de toutes les liaisons qu'avoit M. Descartes, particuliérement en France, étoit entré dans celle-cy dés le mois de Juin de l'an 1646, par la commission qu'il avoit reçûë de faire présent de sa part d'un exemplaire de ses Principes à M. le Comte. Le présent n'étoit pas tout-à-fait des-intéressé de la part de ce Pére, qui par la passion qu'il avoit d'établir la Philosophie Cartésienne par toute la terre, tâchoit de luy susciter toutes les difficultez qui pouvoient luy faire obstacle pour avoir lieu de les faire dissiper par son Auteur. M. le Comte avoit embrassé cette Philosophie, parcequ'il n'en avoit point trouvé de meilleure : mais demeurant d'accord des principes, il n'avoit pas laissé de rencontrer des difficultez sur des points particuliers, que le Pére Mersenne l'obligea de réduire en objections qu'on pût envoyer à M. Descartes. Elles furent communiquées à l'Abbé Picot avant que de faire le voyage de Hollande. L'Abbé qui venoit de traduire ces Principes en

* Antoine

Lettr. Ms. à Clerselier, du 9 Novemb. 1646.

Tom 2 des lettr. pag. 69.

Ces objections & réponses sont au 2. tom. ibid.

1646.

Tom. 1. pag. 535.

La réponse de Picot est pag. 70, & suivantes.

Cette réponse de M. Desc. est pag. 101, & suivantes.

nôtre langue les retint, pour y faire des réponses qui pussent dispenser M. Descartes de la peine d'en faire. M. le Comte auroit pû s'en contenter. Mais l'impatience que M. Descartes fit paroître pour voir ces objections que le Pére Mersenne luy avoit fait espérer, fit qu'on les luy envoya au mois de Juillet avec les réponses même de l'Abbé Picot: & voulant marquer la considération qu'il avoit pour le mérite de M. le Comte, il se fit un plaisir de lever par une nouvelle réponse ce qui luy étoit resté de scrupules aprés la lecture de la prémiére.

CHAPITRE X.

M. Chanut fait naître dans l'esprit de la Reine de Suéde des sujets de faire des questions à M. Descartes. Eloge que M. de la Thuillerie Ambassadeur de Suéde fait de cette Princesse à M. Descartes. Description naturelle que M. Chanut fit à M. de Brienne Sécrétaire d'Etat des qualitez corporelles & spirituelles de la même Princesse. Relation d'un entretien qu'il eut avec elle sur les déréglemens de l'amour & de la haine. M. Descartes est consulté sur ce sujet. Il en fait une dissertation qui est trouvée excellente. La Reine luy fait faire une objection sur ce qu'il ne croyoit pas que le Monde fût finy. M. Chanut luy fait en même têms une question touchant le partage de nos inclinations, & la préférence dans nos amitiez. Il répond à l'une & à l'autre.

Nous avons parlé des objections de M. Porlier cy-dessus.

A peine M. Descartes avoit-il finy avec M. le Comte & M. Porlier ses nouveaux amis, qu'il fallut répondre à M. Chanut sur l'une des plus importantes questions de la Morale; & se préparer à satisfaire les desirs de la Reine de Suéde, conformément à la haute opinion que ce Résident luy avoit fait concevoir de luy. La derniére lettre que luy avoit écrite M. Chanut, l'entretien qu'il avoit eû avec M. de la Thuillerie en revenant de son Ambassade de Suéde, où il avoit passé de celle de Hollande, & l'exemple de son illustre disciple la Princesse Elizabeth, ne luy permettoient pas de douter de la possibilité de toutes les merveilles que la renommée

nommée publioit de cette grande Reine, qui n'avoit alors que XIX ans. Il en récrivit à M. Chanut sur la fin d'Octobre en ces termes. » J'ay vû icy M. de la Thuillerie depuis son retour de Suéde, lequel m'a décrit les qualitez de cette Princesse d'une maniére si avantageuse, que celle d'être Reine me semble l'une des moindres. Je n'en aurois osé croire la moitié, si je n'avois vû par expérience en la Princesse à qui j'ay dédié mes Principes de Philosophie, que les personnes de grande naissance, de quelque séxe qu'elles soient, n'ont pas besoin de beaucoup d'âge pour pouvoir surpasser en érudition & en vertu les autres hommes. Les dispositions où cette Reine témoignoit être alors de vouloir devenir disciple de M. Descartes pourroient nous obliger à donner quelque abrégé de son Histoire, comme nous avons fait à l'égard de la Princesse Elizabeth, si toute sa vie n'étoit suffisamment connuë. Nous nous contenterons icy de la description que M. Chanut fit de ses qualitez, de ses inclinations, de ses mœurs, & de ses maniéres, à la priére de M. de Brienne Sécrétaire d'Etat, & qui n'a point encore vû le jour jusqu'icy. Suivant le portrait qu'il en fit à ce Ministre, » le visage de cette jeune Reine changeoit si subitement selon les mouvemens de son esprit, que souvent d'un moment à l'autre elle n'étoit pas connoissable. Son état le plus ordinaire étoit de paroître assez affable & un peu pensif. Delà il passoit trés-facilement aux muances des impressions qu'y formoient les autres pensées : mais dans toutes ces variations il gardoit toujours quelque chose de serein & d'assez agréable. Lors néanmoins qu'elle desaprouvoit quelque chose extraordinairement, son visage se trouvoit d'un certain air troublé, qui sans se défigurer ne laissoit pas de donner de la terreur à ceux qui le regardoient. Le ton de sa voix étoit pour l'ordinaire assez doux, pour que l'oreille pût juger aisément que c'étoit la voix d'une fille, quoy que ses paroles en quelque langue qu'elle parlât eussent une fermeté tout-à-fait mâle & extraordinaire. Mais il luy arrivoit quelquefois de changer ce ton, & cela sans affectation ou cause apparente. Souvent elle en prenoit un plus robuste & plus fort que celuy de son séxe, qui revenoit pourtant peu à peu à sa mesure ordinaire. Elle avoit la taille un peu au dessous de la médiocre ;

1646.

Tom. 1 des lettr. pag. 104.

Cette peinture est du 1. Février 1648.

1646. » diocre : ce qui n'auroit point paru, si elle avoit voulu se ser-» vir de la chaussure ordinaire des Dames. Mais pour sa liber-» té, soit dans son Palais, soit dans la campagne, à cheval & à » pied, elle portoit des souliers à simple semelle d'un petit » maroquin noir, tout semblables à ceux des hommes.

M Chanut écrivoit cela plusieurs années avant qu'elle se fût renduë catholique.

» Quant à son intérieur que M. Chanut avoit étudié beau-» coup plus particuliérement, elle avoit, dit-il, un grand sen-» timent de la Divinité, & un attachement fidelle au Christia-» nisme, n'approuvant jamais que dans les entretiens des scien-» ces on mît à part la doctrine de la Grace pour philosopher à » l'antique. Ce qui n'étoit pas conforme à l'Evangile passoit » dans son esprit pour rêverie. Sur le fait des questions qui di-» visent les Evangéliques & les Réformez d'avec nous, elle » n'avoit point d'aigreur dans la contestation. Mais il ne pa-» roissoit pas qu'elle eût pris un si grand soin de s'informer de » ces difficultez comme de celles qui nous sont faites en géné-» ral par les Philosophes, les Gentils, & les Juifs, sur lesquelles » son raisonnement clair & pressant étoit une marque de l'ap-» plication qu'elle avoit eûë à s'en faire instruire, & à se faire » un fondement ferme pour le reste de sa vie, avec cét esprit » équitable dont elle traitoit toutes les questions de religion. » On peut dire que dés-lors elle n'étoit Luthérienne que par » éducation, & par le défaut de connoissance qu'elle avoit de » nôtre créance dans sa pureté. Elle étoit quelquefois surprise, » lorsque reprochant à M. Chanut les erreurs dont les Protes-» tans accusent les Catholiques, il demeuroit d'accord de les » condamner ; parce qu'en effet ces erreurs étoient faussement » imputées à l'Eglise catholique. Pous les Calvinistes elle ne » les pouvoit souffrir sur leur doctrine de la prédestination ; & » elle leur disoit souvent en présence de M. Chanut, que les » Evangéliques (ou Luthériens) étoient au fonds moins éloi-» gnez des Catholiques que des Réformez (ou Calvinistes.) » Sa devotion envers Dieu paroissoit plus encore dans la con-» fiance qu'elle témoignoit avoir en sa protection qu'en toute » autre chose, n'étant pas du reste scrupuleuse aux démons-» trations d'une dévotion cérémonieuse & affectée.

» Aprés la piété, elle n'avoit rien de plus présent dans l'es-» prit que l'amour incroyable d'une haute vertu, & elle médi-» toit avec plaisir les moyens d'y parvenir : mais elle n'en sé-

paroit

paroit pas le desir de la gloire : de sorte qu'on peut dire, « 1646.
qu'elle souhaitoit la vertu accompagnée de l'honneur qui la « 1647.
suit. Elle parloit quelquefois en Stoïcienne de cette émi- «
nence de la vertu qui fait nôtre souverain bonheur en cet- «
te vie. Elle étoit forte en raisonnement sur ce sujet. Lors- «
qu'elle traitoit avec des personnes trés-familiéres, & qu'elle «
entroit dans l'estime véritable des choses de ce monde, c'é- «
toit un plaisir extraordinaire de luy voir mettre sa couron- «
ne sous ses pieds, & confesser que la vertu est le seul vray «
bien auquel tous les hommes ont une égale prétention, sans «
avantage de leurs conditions. Mais certes elle n'oublioit pas «
pour long-têms qu'elle étoit Reine. Elle reprenoit inconti- «
nent cette couronne, elle en reconnoissoit le poids, & met- «
toit le principal exercice de sa vertu à bien faire son devoir. «
Aussi avoit elle de grands avantages du côté de la nature «
pour s'en acquiter dignement ; une facilité merveilleuse à «
comprendre & à pénétrer les affaires ; une mémoire qui la «
servoit si fidélement qu'elle abusoit quelquefois de sa faci- «
lité. En effet on auroit peut-être eû raison de trouver à re- «
dire qu'une Princesse qui parloit parfaitement latin, françois, «
flamand, allemand, & suédois, se chargeât encore de la «
langue grecque, où elle faisoit de grands progrés : mais elle «
n'en faisoit que son divertissement aux heures perduës, sans «
que l'étude de cette langue & des autres troublât ses lectures «
sérieuses. C'est de ce dernier nom qu'elle qualifioit entre au- «
tres l'histoire de Tacite, dont il ne se passoit point de jour qu'el- «
le ne lût quelques pages. Cét Auteur qui donne de l'exercice «
aux plus sçavans luy étoit trés-familier : & M. Chanut en «
rapporte des choses fort surprenantes, mais dont sa propre «
expérience ne nous laisse point douter. Elle évitoit pour- «
tant, ou du moins se soucioit-elle peu de paroître avoir lû «
& sçavoir. Lorsque les Sçavans traitoient en sa présence quel- «
que question où ils se trouvoient de différens sentimens (ce qui «
étoit un de ses plaisirs,) elle écoutoit fort attentivement, & «
ne donnoit son opinion que sur la fin, & en peu de paroles, «
mais si bien entenduës qu'elles pouvoient être reçûës pour «
un jugement décisif, parce qu'elle pénétroit les choses avec «
lumiére sans précipitation : & par tout elle observoit de ne «
point former son avis à la hâte. Cette retenuë paroissoit plus «

1646. „ dans les affaires, que dans les entretiens des ſciences. Rare-
1647. „ ment pouvoit-on découvrir de quelle part elle inclinoit. Elle
„ ſe gardoit à elle même le ſecret avec fidélité, & elle ne ſe pré-
„ venoit pas d'opinions ſur les prémiers rapports. D'où il ar-
„ rivoit que ceux qui l'abordoient avec quelque diſcours étu-
„ dié ne trouvant pas qu'elle les reçût avec un acquieſcement
„ auſſi prompt qu'ils euſſent ſouhaité, jugeoient auſſi-tôt que
„ cette Princeſſe étoit défiante & difficile à perſuader. A dire
„ vray, elle panchoit un peu vers l'humeur ſoupçonneuſe,
„ elle paroiſſoit quelquefois un peu trop lente à s'aſſûrer de
„ la vérité, & trop facile à préſumer de la fineſſe dans autruy.
„ Cette retenuë à former ce qu'elle vouloit croire & réſoudre
„ n'empéchoit pas une promptitude raiſonnable dans l'expé-
„ dition des affaires. Pour celles de ſa maiſon, & qui dépen-
„ doient purement de ſon autorité abſoluë, elle n'en faiſoit
„ part à perſonne: & quant au gouvernement de l'Etat, elle
„ en déliberoit avec le Sénat, dans lequel il étoit incroyable
„ combien elle avoit élevé ſon autorité, ajoûtant à la qualité
„ de Reine la grace, la force de perſuader, le crédit, & l'hu-
„ meur bien-faiſante. Les Sénateurs eux mêmes étant hors du
„ Conſeil paroiſſoient étonnez du pouvoir que cette jeune
„ Princeſſe avoit ſur leurs ſentimens lorſqu'ils étoient aſſem-
„ blez. M. Chanut avoit oüy quelques-uns d'entre eux attri-
„ buer leur ſoumiſſion extraordinaire à la qualité de fille, s'i-
„ maginant que la ſecrette inclination de la nature à la défé-
„ rence pour ce ſexe les faiſoit plier inſenſiblement. Mais il eſt
„ à croire que cette grande autorité naiſſoit des bonnes qua-
„ litez qu'on voyoit en ſa perſonne. Un jeune Roy avec les
„ mêmes vertus auroit peut-être été auſſi abſolu dans ſon Sé-
„ nat: mais la choſe auroit été moins ſinguliére que de voir
„ une jeune fille tourner adroitement les eſprits des plus an-
„ ciens, & des plus ſages conſeillers. Ce n'étoit pas merveille
„ qu'elle fit paroître une prudence mâle dans ſon Sénat, vû
„ que dans les actions extérieures mêmes qui ſemblent plus
„ attachées aux différences du ſexe que celles de l'eſprit, la
„ nature ne luy avoit refuſé aucune des qualitez dont un jeu-
„ ne cavalier ſe picqueroit. Elle étoit patiente au travail de
„ la campagne, juſques à durer dix heures à cheval en un jour
„ de chaſſe. Le froid ny le ſoleil ne l'incommodoient point.
Son

Son manger étoit simple & sans délices. Aucun de sa Cour « 1646.
n'approchoit de sa justesse à tirer un liévre en courant d'une « 1647.
balle seule. Elle sçavoit tirer d'un cheval tout ce qu'il sçait «
faire, mais sans affectation & sans y chercher matiére de «
gloire. Ces exercices à la campagne, les affaires publiques «
& ses études particuliéres la séparoient tellement de la con- «
versation des femmes qu'elle leur parloit assez rarement, & «
les quittoit ordinairement aprés les prémiers complimens de «
leurs civilitez pour aller s'entretenir avec les hommes dans «
des discours sérieux. Ceux de la conversation desquelles elle «
espéroit tirer quelque utilité étoient traitez avec toute la «
complaisance imaginable : mais elle tranchoit court avec les «
autres; & lorsqu'il n'y avoit rien à apprendre avec eux elle «
ne s'étendoit point en discours plus avant que la nécessité le «
demandoit. Ainsi tous ses domestiques avoient peu de paro- «
les avec elle : mais ils ne laissoient pas de l'aimer, parce- «
qu'elle les traittoit toujours avec douceur. Elle leur étoit «
d'ailleurs bonne maîtresse. Elle étoit libérale, même au de là «
des moyens de son état; elle étoit pleine de charité & de «
compassion dans les maux d'autruy. Il est vray qu'elle rail- «
loit assez volontiers les gens sur leurs défauts : mais quoique «
ce fût toujours sans aigreur & de la meilleure grace du mon- «
de, il auroit peut-être été meilleur qu'elle eût pû s'en ab- «
stenir, parceque les railleries des Grands font souvent de «
mauvaises impressions sur ceux de moindre qualité qui les «
souffrent. «

Elle n'étoit ordinairement au lit que cinq heures, ce qui «
n'étant pas suffisant pour son repos, elle étoit obligée prin- «
cipalement l'été de dormir pendant une heure aprés dîné. «
Pour le têms qu'elle donnoit à s'habiller, il n'entroit point «
en compte dans la distribution de sa journée. En un quart «
d'heure elle étoit vétuë, & hors les occasions des grandes «
solemnitez le peigne seul & un bout de ruban faisoit toute «
sa coëffure. Ses cheveux ainsi négligez n'accompagnoient «
pas mal son visage, dont elle avoit si peu de soin, que ny au «
vent, ny à la pluye, ny dans la ville, ny à la campagne, «
on ne luy voyoit jamais de coëffe, ny de masque. Elle ne «
portoit à cheval pour toutes défenses contre les injures de «
l'air qu'un chapeau avec des plumes, sous lesquelles il ne «

1646. 1647. » restoit presque aucune apparence de son séxe lors qu'elle é-
» toit couverte d'une hongreline avec un petit collet comme
» les hommes. Ce mépris du soin de sa personne étoit un peu
» excessif, & il passoit quelquefois jusqu'à la négligence de sa
» propre santé, qui en auroit pû souffrir, si elle n'avoit été for-
» te & vigoureuse.

» Mais toutes choses ne luy étoient rien auprés de cét a-
» mour ardent & continuel qu'elle avoit pour l'honneur & la
» vertu. C'étoit où tendoient toutes ses pensées. Son ambition
» étoit plus attachée au desir d'accroître son propre mérite par
» son travail, qu'à étendre plus avant ses conquêtes en Alle-
» magne par la valeur de ses sujets. C'est ce qui la rendit de-
» puis plus facile que ses Ministres n'auroient peut-être sou-
» haité aux conditions de la paix de Munster, quoique d'ail-
» leurs elle fût assez portée à profiter de tous les avantages
» que le têms pourroit luy produire pour l'accroissement de
» sa couronne, sçachant qu'il est du devoir, de la sûreté, & de
» la gloire des Princes de rendre leur Etat puissant & leurs Su-
» jets heureux.

Voila quelle étoit cette Princesse dans le têms qu'elle songeoit à étudier la Philosophie de M. Descartes, pour laquelle on peut assurer qu'il ne manquoit à une personne si extraordinaire que les avantages (je veux dire le loisir) d'une condition privée, pour pouvoir acquerir une intelligence exacte de ses principes. Il étoit assez naturel que M. Descartes eût cette pensée d'elle : & il avoit tout sujet de croire que sa Philosophie luy seroit moins agréable que s'il avoit traité de la Morale & de la Politique, qui sont les parties de la Philosophie le plus à la bien-séance des personnes qui doivent gouverner les autres. M. Chanut qui avoit à le consulter sur une question de Morale qui s'étoit agitée entre la Reine & luy depuis peu de jours, luy en écrivit le 1 de Décembre de l'an 1646 en ces termes. » M. de la Thuil- (L'Ambassadeur.)
» lerie ne vous a point trompé, lorsqu'il vous a dit merveilles
» de nôtre Reine de Suéde. Sans mentir vous seriez étonné de
» la force de son esprit. Pour la conduite de ses affaires, non
» seulement elle les connoît, mais elle en porte vigoureuse-
» ment le poids, & elle le porte presque seule. Au lieu que dans (Elle n'avoit pourtant alors que 19 ans.)
» plusieurs autres Cours on ne traite d'affaires qu'avec les Mi-
nistres,

« nistres, icy nous n'avons à rendre compte qu'à la Reine, & à prendre les réponses de sa bouche. En quoy elle est si adroite, que son âge & son peu d'expérience ne donnent aucun avantage à ceux qui luy parlent; son jugement suppléant à tout ce qui peut luy manquer dans l'usage des affaires. Mais je ne veux vous parler d'elle maintenant que pour vous dire qu'elle vous connoît tel que tout le monde vous doit connoître : & qu'elleentendroit aussi facilement que personne tous vos principes, ayant le sentiment merveilleusement détaché de la servitude des opinions populaires, si le fardeau du gouvernement d'un grand Etat luy laissoit assez de têms pour en donner à ces méditations. Dans les momens qu'elle peut retrancher du soin des affaires publiques, & souvent aprés les audiances qu'elle m'a données pour les affaires du Roy, elle s'égaye dans des entretiens qui passeroient pour trés-sérieux entre les Sçavans : & je vous assûre qu'il faut parler devant elle avec grande circonspection. La derniére fois que j'eus l'honneur de la voir, elle tomba par l'occasion d'une affaire sur une question dont elle m'obligea de dire mon sentiment. La question étoit de sçavoir quand on use mal de l'Amour ou de la Haine lequel de ces deux déréglemens ou mauvais usages étoit le pire ? Le terme d'*Amour* étoit entendu à la maniére des Philosophes, & non pas comme on le fait sonner si souvent aux oreilles des filles, & la question étoit générale. J'osay en cette rencontre prendre un parti contraire à sa pensée, & cette contestation luy fit dire plusieurs choses d'une grande sagesse & d'un raisonnement subtil. Comme il ne m'est pas permis de vous dire nos opinions, si vous vous mettez au hazard de condamner une Reine en donnant vôtre jugement, je vous diray le reste & comme elle soûtenoit son avis. J'attens l'éxemplaire de vos Méditations Françoises pour le luy présenter, & si dans la question que je vous propose vôtre sentiment favorise sa pensée, je prendray occasion de luy avoüer que je me seray mépris, & que vous aurez confirmé son opinion. »

1646.
1647.

M Descartes ne perdit point de têms pour donner à son ami la satisfaction qu'il demandoit. Il fit sur le champ une belle Dissertation sur l'*Amour*, dans laquelle il examina trois choses

Cette Dissertation fait la xxxv lettre du 1. volume.

1647. choſes avec ſa méthode ordinaire. 1. Ce que c'eſt que l'*Amour*, qu'il conſidére prémiérement comme un mouvement intellectuel & raiſonnable de l'Ame, puis comme une véritable paſſion. 2. Si la ſeule lumiére naturelle nous enſeigne à aimer Dieu. 3. Lequel des deux déréglemens & mauvais uſages eſt le pire, de l'Amour ou de la Haine. Cette Diſſertation étant devenuë publique par les ſoins de M. Clerſelier me diſpenſe d'en entretenir le lecteur plus au long. Elle fut achevée le 1 de Février 1647, & envoyée incontinent à M. Chanut, qui prit du têms à l'écart de ſes affaires pour s'attacher ſans interruption à cette lecture. Il avoit l'eſprit plein des notions qu'il en avoit reçûës, lors que le Médecin de la Reine de Suéde M. *du Ryer* François de nation, homme de ſçavoir & de probité vint luy rendre viſite. Il ne put pas luy cacher le plaiſir qu'il reſſentoit de ſa lecture, ny ſe défendre de luy faire part de ſa joye en luy communiquant cette lecture. M. du Ryer ne put néanmoins obtenir la copie de la Diſſertation : mais il en parla à la Reine d'une maniére ſi avantageuſe, qu'elle obligea M. Chanut de la luy faire voir. Il ne fut point fâché que la Princeſſe eût cette curioſité, dans l'eſpérance que la lecture de cette ſeule piéce luy feroit juger que tout ce qu'il luy avoit dit de M. Deſcartes étoit encore au deſſous de la vérité. Il ne fut pas trompé. La Reine demeura ſi ſatisfaite de la lecture qu'il luy en fit dans un têms libre & deſoccupé d'affaires, qu'elle ne pouvoit enſuite ſe laſſer de donner des loüanges à l'Auteur de cét écrit, & de s'enquerir de toutes les particularitez de ſa perſonne & de ſa vie. Aprés que M. Chanut luy eût déclaré ce qu'il en ſçavoit, & qu'elle eût penſé pendant quelques momens à ce qu'elle avoit à répondre, elle dit. *Monſieur Deſcartes, autant que je le puis voir par cét écrit & par la peinture que vous m'en faites, eſt le plus heureux de tous les hommes ; & ſa condition me ſemble digne d'envie. Vous me ferez plaiſir de l'aſſûrer de la grande eſtime que je fais de luy.*

Pag. 106. & ſuiv. du 1. tome.

Lettr. Mſ. de Chanut du 11 May 1647.

Lettr. Mſ. de Chanut ut ſupr.

L'attention que la Reine apporta à la lecture de cét écrit fit qu'elle arrêta ſouvent M. Chanut, pour confirmer par ſon raiſonnement & ſes réfléxions ce qu'elle entendoit lire : & cét habile lecteur ne fut pas moins étonné de la facilité

qu'elle

qu'elle avoit à pénétrer dans les sentimens de M. Descartes, qu'il avoit été surpris de leur profondeur à la prémiére lecture qu'il en avoit faite en particulier. La Reine apporta une forte application à la prémiére question, où M. Descartes expliquoit en général la nature de l'*Amour*. Mais elle ne voulut pas s'attacher à en examiner la doctrine, » parce que, disoit-elle, n'ayant pas ressenti cette passion, elle « ne pouvoit pas bien juger d'une peinture dont elle ne con- « noissoit point l'originál. Il se pouvoit faire qu'elle ne con- « nût point l'Amour comme une passion : mais rien ne devoit l'empêcher d'examiner ce que M. Descartes disoit de l'*Amour intellectuel* qui regarde un bien pur & séparé des choses sensibles, parce qu'elle pouvoit au moins sentir en elle l'Amour de la vertu. La Reine donna son consentement à tout hormis à un mot, qui faisoit voir en passant que M. Descartes n'étoit pas de l'opinion de ceux qui veulent que le *Monde soit fini*. Elle témoigna douter qu'on pût admettre l'hypothése du Monde infini sans blesser la Religion chrêtienne. Elle en dit succintement ses raisons à M. Chanut, qui ne manqua point de les faire sçavoir à M. Descartes par une lettre datée du XI de May 1647, ajoûtant que la Reine auroit trés-agréable l'éclaircissement qu'il donneroit à sa pensée pour lever ses scrupules. Il joignit à la difficulté de la Reine une autre question qu'il proposa à M. Descartes de son propre mouvement, & dont il luy demandoit la solution en même têms. » La question étoit de sçavoir clairement quelle est cette impulsion secréte qui nous porte dans l'ami- « tié d'une personne plûtôt que d'une autre, avant même « que d'en connoître le mérite ? Et parce que M. Chanut « étoit accoûtumé à réduire toutes ses connoissances à la conduite de sa vie pour en devenir meilleur, il demanda encore à M. Descartes comme il auroit fait à son directeur, » si un homme de bien dans le choix de ses amitiez peut suivre « les mouvemens cachez de son cœur & de son esprit, qui « n'ont aucune raison apparente ; & s'il ne commet point une « injustice de distribuer ses inclinations par une autre régle « que celle du mérite ? Cette question l'avoit déja exercé au- « trefois, en ce que séparant l'amitié d'avec deux choses que l'on confond souvent avec elle, dont l'une est l'estime de la vertu,

1647.

Pag. 112. du 1. vol. des lettr.

1647. vertu, l'autre est cét échange d'offices mutuels entre les honnêtes gens, qui n'est en effet qu'un commerce de bien-faits, cette amitié reste comme une simple liaison & un ciment qui assemble tous les hommes en un seul corps, & qui doit être d'égale force entre toutes les parties. Autrement il est impossible qu'il ne survienne de la division contre l'équité naturelle, & que nous attachant trop fortement à quelques personnes, nous ne soyons insensiblement séparez des autres. M. Chanut ne croyoit pas qu'on pût refuser le nom de sage à celuy qui mettant pour fondement en son cœur un amour égal pour tous les hommes, y ajoûteroit seulement la distinction des mérites differens, & cette obligation de reconnoissance dans le trafic des bons offices. Et quoy qu'alors l'estime de la vertu & la retribution des bien-faits fissent qu'en apparence ce Sage paroîtroit en aimer l'un plus que l'autre, parce que ces trois affections se mêlent trés-facilement & semblent ne produire qu'un seul mouvement: il seroit vray néanmoins qu'il n'auroit pour lors qu'une amitié trés-égale.

M. Descartes étoit déja parti d'Egmond pour son voyage de France lorsqu'il reçût la lettre de M. Chanut, qui le trouva à la Haye. Il eût souhaité n'être point hors de son séjour ordinaire & de sa solitude, pour pouvoir répondre à la question de la Reine de Suéde avec plus de recueillement d'esprit. Mais la considération qui étoit duë à une Reine ne pouvant souffrir aucune excuse, il écrivit sa Réponse comme il put dans l'hôtellerie. Il fit voir qu'encore que le Cardinal de Cusa & plusieurs autres Docteurs eussent supposé le Monde *infini* sans en avoir été repris de l'Eglise, il n'avoit pourtant pas crû devoir aller si loin qu'eux, & que son opinion étoit beaucoup moins difficile à recevoir que la leur, parce qu'il ne disoit pas comme eux que le monde fût *infini*, mais seulement *indéfini*. Ce qui fait selon luy une différence assez remarquable. » Car pour dire qu'une chose est *infinie*,

Pag. 110. tom. 1. des lettr.

» on doit avoir quelque raison qui la fasse connoître telle, ce
» qu'on ne peut avoir que de Dieu seul : mais pour dire qu'elle
» le est *indéfinie*, il suffit de n'avoir point de raison par laquel-
» le on puisse prouver qu'elle ait des bornes. Il répondit aussi à ce que la Reine inféroit de l'étenduë infinie (ou plûtôt indéfinie)

indéfinie) du monde touchant l'éternité de sa durée au regard du têms passé & de l'avenir. Il fallut pareillement expliquer le sentiment de l'Eglise que la Reine avoit allégué, sçavoir, que l'homme étant la fin de la création, c'est-à-dire, le plus parfait des ouvrages, & pour lequel tous les autres ont été faits, comme il paroît manifestement par l'alliance de Dieu avec l'Homme dans l'incarnation du Verbe, & par tant de miracles opérez pour marquer que la nature humaine est la maîtresse de toutes les autres qui composent ce grand corps que nous voyons, il semble que si nous concevons le monde dans cette vaste étenduë que luy donne le terme d'indéfini, il est difficile que l'homme se conserve dans un rang si honorable, ne se considérant plus que dans un petit recoin avec toute la terre qu'il habite. Il s'en acquitta d'une maniére qui faisoit voir à la vérité que la force & la capacité de son esprit ne dépendoit plus des livres ou des lumiéres d'autruy, ny de la situation des lieux ou des autres commoditez de l'étude; mais qui n'en diminua pourtant pas la surprise & la satisfaction que la Reine de Suéde reçût de sa réponse. M. Chanut ne fut pas moins content de la solution qu'il reçût à la question qu'il luy avoit proposée touchant la véritable régle que nous devons suivre dans le partage de nos inclinations. L'une & l'autre réponses furent renfermées dans la lettre qu'il luy envoya de la Haye le 6 de Juin dans le cours de son voyage; & c'est ce nous trouvons imprimé conjointement avec sa dissertation de l'Amour au prémier volume de ses lettres.

1647.

Lettr. Ms. de Chanut à Desc. du 11. May 1647.

C'est la lettre xxxvi du 1. vol.

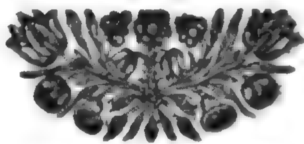

1647.

CHAPITRE XI.

Nouvelle broüillerie de M. Descartes avec les Théologiens de Hollande, qui entreprennent de le faire condamner comme un blasphémateur & un Pélagien. Ses calomniateurs Revius & Triglandius. M. Descartes écrit aux Curateurs de l'Université & aux Consuls de la ville de Leyde pour leur demander satisfaction. Mauvais biais que prend son affaire. Il explique de nouveau ses intentions aux Curateurs dans la réponse qu'il fait à la lettre qu'ils luy avoient écrite ensuite de leur decret. Il écrit à l'Ambassadeur de France M. Servien, pour empêcher par l'autorité du Prince d'Orange que les Théologiens Protestans ne se rendent ses juges dans leurs Consistoires ou leurs Synodes. On arrête les entreprises de ses ennemis, dont la fureur se décharge sur ses sectateurs. Persécutions qu'ils suscitent à Heereboord & à Heydanus leurs collégues pour le Cartésianisme.

LEs plaisirs que M. Descartes goûtoit dans la communication qu'il avoit avec la Reine de Suéde & M. Chanut sur la Philosophie Morale, furent troublez au commencement de cette année par de méchantes affaires que quelques Théologiens de Leyde tâchérent de luy susciter dans leur Université. Un Régent ou Préfet (c'est-à-dire Principal) du collége des Théologiens nommé Jacques de Reves ou *Revius*, suborné, comme on l'a crû, par les artifices secrets de Voetius, qui ne souffroit qu'avec peine que le Cartésianisme qu'il avoit détruit à Utrecht prît racine à Leyde, s'étoit avisé de faire disputer aux mois de Janvier & de Février quatre théses différentes contre M. Descartes. L'intention de ce Revius étoit de pervertir le sens des Méditations Métaphysiques de nôtre Philosophe, & de faire croire qu'il y avoit debité des choses fort absurdes & contraires à la gloire de Dieu; comme, qu'*il faut douter qu'il y ait un Dieu*, & *mesme qu'on peut nier absolument pour quelque têms qu'il y en ait un* : & autres excés semblables. Mais parce que cét homme n'étoit pas habile, & que la plûpart de ses écoliers

Tom. 1. des lettr. de Desc. pag. 64.

écoliers même se mocquoient de ses médisances : les amis que M. Descartes avoit à Leyde n'avoient pas seulement daigné l'avertir de ce que faisoit Revius. Mais un autre Théologien de la même ligue nommé Jacques *Triglandius*, qui étoit prémier Professeur en Théologie dans l'Université, & Ministre ou Pasteur dans le Prêche de la ville, ayant fait soûtenir aussi peu de jours aprés d'autres théses, où il sembloit avoir inséré quelque chose de plus fort contre M. Descartes, ses amis luy conseillérent de ne pas négliger ces étincelles, pour ne pas donner lieu à quelque embrasement semblable à celuy d'Utrecht. Triglandius l'accusoit d'avoir enseigné que l'*idée de nôtre libre arbitre est plus grande que l'idée de Dieu*, ou bien, *que nôtre libre arbitre est plus grand que Dieu même* : & par une insigne calomnie, *que Dieu est un imposteur & un trompeur*, quoy qu'aprés avoir enseigné positivement que Dieu ne pouvoit pas nous tromper, il se fût attaché à réfuter ceux qui dans leurs objections avoient prétendu que Dieu pouvoit au moins nous tromper innocemment. 1647.

L'intention de ces deux calomniateurs, au jugement même de quelques Théologiens de leurs confréres, qui luy en donnérent avis comme étant de ses amis, étoit de faire condamner prémiérement ses opinions comme trés-pernicieuses, & luy comme blasphémateur, par quelque synode où ils seroient les plus forts ; & ensuite de tâcher à luy faire recevoir quelque affront par le Magistrat qu'ils auroient soin de prévenir, où qui leur étoit déja tout acquis. On luy représenta que pour obvier à ces inconvéniens il falloit s'opposer de bonne heure à leurs desseins. Voyant que ces nouveaux ennemis n'attaquoient aucune de ses vrayes opinions, mais seulement qu'ils luy en attribuoient de fausses, qui avoient toûjours été fort éloignées de sa pensée : il crut qu'il luy seroit permis de leur répondre par un écrit public, qui seroit un moyen assez propre pour faire connoître leur malice & leurs calomnies à tout le monde. C'étoit le chemin le plus court, & peut-être le plus avantageux pour luy. Mais prévoyant qu'il luy seroit difficile de pouvoir frapper ces deux Théologiens sans toucher à l'Université de Leyde, pour laquelle il avoit de la considération : il prit d'autres voyes

Heydanus & Spanhemius.

Tom. 1 des lettr. pag. 334.

1647. qui luy paroissoient plus conformes à la douceur avec laquelle il avoit dessein de manier toute cette affaire : & il se contenta d'écrire une longue lettre aux Curateurs de l'Université & aux Consuls de la ville, pour leur demander justice des calomnies des deux Théologiens. La lettre étoit datée du 4 du mois de May à Egmond : & quoy qu'elle fût trés-digne d'être conservée, nous la contons maintenant parmi ses piéces perduës, si elle ne se trouve dans les archives de l'Université de Leyde ou dans le cabinet de quelque Particulier. Il écrivit en même têms au Sécrétaire de l'Université & de la Ville nommé le sieur Jean de Wevelichoven pour luy recommander cette affaire. Les Curateurs de l'Université & les Consuls de la ville de Leyde n'eurent pas plûtôt reçû sa lettre, qu'ils donnérent jour au Recteur de l'Université (qui étoit pour lors le sieur Frédéric Spanheim le pére Professeur en Théologie,) aux Professeurs en Théologie & Philosophie, & aux Régens du collége des Théologiens, pour comparoître devant eux. Mais sans se donner la peine d'examiner le fonds de l'affaire, ils se contentérent de leur défendre par un édit dressé à la hâte de faire dorênavant aucune mention de M. Descartes ny de ses opinions dans leurs leçons, leurs disputes, & dans tous les autres exercices académiques. Aprés quoy ils récrivirent à M. Descartes le 20 du même mois de May, pour luy marquer, » qu'ayant satisfait selon leur pouvoir à ce qu'il avoit desiré d'eux, ils » espéroient que de son côté il correspondroit aussi à leur desir. Qu'à cét effet ils le prioient aussi de leur côté de s'abstenir de parler & d'agiter davantage la question qu'il disoit » avoir été attaquée & combatuë par les Professeurs de leur » Université, par un Régent Principal de leur collége, & par » leurs Théologiens, pour prévenir les inconvéniens qui en » pourroient arriver de part & d'autre.

Revii statera Philos. Cart. pag. 248.

L'Edit est du 20 May 1647.

V. tom. 1. des lettr. pag. 148.

Ces lettres publiques des Curateurs de l'Université & Consuls de la ville, datées à Leyde, signées par leur Sécrétaire le sieur de Wevelichoven, furent accompagnées d'une lettre particuliére du même Sécrétaire datée du même jour, mais à la Haye, pour luy offrir encore ses services dans la suite.

Pag. 149. ibid.

M. Descartes fut assez mal satisfait de cette conduite, où il

il ne trouva de loüable que l'honnêteté des termes. Il fit néanmoins ce qu'il put pour les excuser, dans l'espérance que de secondes réfléxions les rendroient plus équitables. Il leur récrivit donc dés le même jour, qui étoit le XXIII du mois de May, pour leur marquer l'étonnement où il étoit de n'avoir pû comprendre leur pensée, ou de ne leur avoir pû expliquer la sienne d'une maniére assez claire pour leur faire entendre ce qu'il desiroit d'eux. Ces Messieurs s'étoient trompez, de croire qu'il s'agît d'aucune question qui eût été attaquée par les deux Théologiens Revius & Triglandius. M. Descartes s'étoit plaint seulement de ce que par une calomnie noire & tout à fait inexcusable ils luy avoient attribué dans leurs théses des choses qu'il n'avoit jamais écrites ny pensées, & qui étoient toutes contraires à ce qu'il avoit enseigné. C'est sur cela qu'il demandoit une réparation du tort qu'il croyoit avoir été fait à son honneur par deux hommes qu'il auroit négligez sans l'autorité que leurs emplois leur donnoient parmi le monde, & qui pourroit procurer par ce moyen du cours & du crédit à leurs calomnies.

1647.

Pag. 152. ibid.

Il leur envoya sur le champ sa réponse, à laquelle il joignit une lettre pour M. de Wevelichoven en particulier, afin de luy recommander de nouveau la justice de sa cause, supposant qu'il auroit part à tout ce que les Consuls pourroient résoudre. Il écrivit en même têms à un de ses amis auquel il avoit déja eû recours auparavant, & il voulut luy envoyer la copie de la lettre des Curateurs avec la réponse qu'il y faisoit, afin qu'il vît comment au lieu de luy rendre la justice qu'il leur avoit demandée, » ils le mettoient au « nombre des Hérostrates, c'est-à-dire, des scélérats & des « infames, en défendant qu'on ne parlât de luy ny en bien ny « en mal. Aprés luy avoir fait remarquer toute l'injustice de leur prémiére procédure, il luy demanda conseil sur la maniére dont il pourroit souhaiter que ces Messieurs réglassent la satisfaction qu'il attendoit des deux calomniateurs. Il le pria de vouloir communiquer toutes choses à M. Brasset son autre ami, & d'agir d'intelligence avec luy auprés des Curateurs & des Consuls. M. Brasset jugea à propos d'en parler à M. Spanheim Recteur de l'Université pour le

C'est la XXI lettr. du 2. volume. Pag. 154. ibidem.

Pag. 537. 2. tom.

 sonder

1647. ſonder ſur cette affaire. M. Spanheim qui ſçavoit que ſon collégue Triglandius & Revius cabaloient ſécrétement avec les autres Profeſſeurs qu'ils ſçavoient n'être point Cartéſiens, comme Scotanus Profeſſeur en Droit, Heurnius Profeſſeur en Médecine, & Stuart ou Stevart Ecoſſois Profeſſeur en Philoſophie, répondit à M. Braſſet d'une maniére qui luy fit juger qu'il y auroit à craindre pour l'événement, s'il n'aimoit mieux ſouffrir & ſe taire. Il parut néanmoins avoir aſſez bonne intention pour arrêter les progrez de leurs mauvaiſes pratiques durant le têms de ſon Rectorat; & il entreprit dés ce moment de relire tout de bon les ouvrages de M. Deſcartes, pour ſe perſuader encore mieux de la juſtice de ſes plaintes. Mais ſur l'avis que M. Spanheim avoit fait donner à M. Deſcartes, que s'il ſe remuoit, l'affaire ne manqueroit pas d'*en venir aux claſſes & aux ſynodes*, où les parties auroient tout le crédit néceſſaire pour le faire condamner comme Pélagien, non pas tant pour ce qu'ils luy imputoient ſur le libre arbitre, que parcequ'ils le croyoient Jéſuite déguiſé: il prit le party d'employer l'autorité du Prince d'Orange, comme il avoit fait pour l'affaire d'Utrecht.

Statera Phil. Cart. per Rev.

Lettr. 12. Mſ. de Deſc.

Lettr. 15. Mſ. de Deſc.

Lettr. 12. Mſ.

Revii ſtatera pag. 217.

Il écrivit donc à l'Ambaſſadeur de France M. *Servien*, qui avoit ſuccédé à M. de la Thuillerie, pour luy demander ſon aſſiſtance auprés du Prince. Afin qu'il fût exactement informé de toutes choſes il luy fit le récit de ſon affaire en ces termes.

Lettr. 10. Mſ. de Deſcartes.

» Deux Théologiens de Leyde m'ayant calomnié par diverſes » théſes, où ils m'accuſent d'avoir mis des impiétez & des » blaſphémes dans mes écrits, j'ay été averty que nonobſtant » la fauſſeté puérile de leurs accuſations je ne devois pas les » négliger, parce que leur deſſein étoit de ſe ſervir de l'au» torité de ces théſes pour me mettre à l'Inquiſition, & me fai» re condamner comme blaſphémateur par quelqu'un de leurs » Synodes. Surquoy j'ay écrit à Meſſieurs les Curateurs, pour » leur demander réparation des injures que j'ay reçûës par ces » théſes. Mais je prévois que cela ne ſuffira pas, parcequ'ils » n'entreprendront pas de condamner deux Régens Théolo» giens, s'ils n'y ſont pouſſez par quelque reſſort plus puiſ» ſant. J'ay peur d'ailleurs qu'ils ne renvoyent la cauſe à leur » Faculté de Théologie, c'eſt-à-dire, qu'ils n'établiſſent pour juges

juges les personnes même dont je me plains. C'est ce qui « 1647.
m'oblige à vous supplier d'intercéder pour moy auprés de «
M. le Prince d'Orange, à ce qu'il luy plaise comme chef de «
l'Université de Leyde, aussi-bien que des armées de ce Païs, «
d'ordonner que Mess. les Curateurs me fassent avoir la satisfac- «
tion du passé, & empéchent que leurs Théologiens n'entre- «
prennent de se rendre mes juges à l'avenir. Car je suis assûré «
qu'ils n'approuveront pas qu'aprés tant de sang que les Fran- «
çois ont répandu pour les aider à chasser d'icy l'Inquisition «
d'Espagne, un François qui a aussi porté autrefois les armes «
pour la même cause, soit aujourd'huy soumis à l'Inquisition «
des Ministres de Hollande. J'aurois droit de demander d'au- «
tres juges qu'eux, quand même j'aurois quelque tort d'ail- «
leurs, mais ils pourroient aussi avoir droit de dire qu'ils ne «
condamnent que mes opinions : au lieu que maintenant je «
prétens qu'ils n'ont aucun droit d'examiner ce que j'ay écrit «
dans leurs assemblées Ecclésiastiques, c'est-à-dire, dans les «
Facultez de Théologie, les Consistoires, les Classes, & «
les Synodes. Ma raison est, qu'on ne peut trouver dans tous «
mes écrits aucune chose qui touche les controverses de Re- «
ligion qui sont entre eux & nous. Et pour ce qui regarde la «
Religion Chrétienne en général, comme est l'existence de «
Dieu dont j'ay traité: la liberté qu'ils nous doivent en ce «
païs, puisque le Roy leur en donne une semblable en France, «
les oblige à en laisser le jugement aux Supérieurs de nôtre «
Eglise. Celuy de mes livres auquel ils s'attaquent est addressé «
à Mess. les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, & «
il a été plus d'un an manuscrit entre leurs mains pour être «
examiné avant que je l'aye fait imprimer. De sorte qu'il ne «
peut être soupçonné de contenir aucune chose contre la Re- «
ligion Chrétienne en général, ny contre les mœurs : & par «
conséquent il ne doit pas sous ce prétexte être soumis au ju- «
gement des Théologiens de ce païs. «

M. Descartes embarrassé des préparatifs de son voyage de France fit présenter cette lettre par un de ses anciens amis, qui bien que Hollandois de nation, & de la Religion réformée, ne laissoit pas d'être Sécrétaire de l'Ambassadeur de France, & qui outre cela étoit sçavant homme de Lettres, ayant fait présent à M. Descartes depuis deux jours d'un pe-
tit

1647. tit livre de sa composition intitulé *Euphrasia*. Elle ne fut pas entiérement sans effet, non plus que la réponse qu'il avoit faite à la lettre de Mess. les Curateurs de l'Université. On ôta la connoissance de cette affaire à la Faculté de Théologie, qui en vouloit connoître comme d'une chose de son ressort, afin de déclarer M. Descartes ennemy de la Religion Réformée & Protestante. On fit taire les Théologiens qui avoient dessein de luy nuire: mais on prit garde de ne rien faire qui pût les chagriner, de peur de les décourager dans leurs fonctions, ou de diminuer le zéle qu'ils avoient pour le service de leur Religion. Mais quoique l'expédition du reste dût tirer en longueurs suivant la méthode des Justiciers de Hollande, qui est de procéder lentement, il eut au moins la satisfaction d'apprendre à son départ que Mess. les Curateurs paroissoient disposez à déclarer que leur intention n'étoit point de condamner ses opinions, ny de bannir son nom de leur Académie: » mais que pour maintenir la paix & l'union entre les Professeurs, ils avoient trouvé bon de leur défendre de disputer d'orênavant dans leurs théses ou autres exercices touchant ce qui est, ou ce qui n'est pas dans ses écrits, afin qu'ils s'occupassent uniquement à examiner ce qui est ou ce qui n'est pas vray. Et que pour les deux Théologiens dont il s'étoit plaint, ils seroient blâmez de luy avoir attribué des opinions directement contraires à celles qu'il avoit enseignées, sans qu'il y eût apparence de pouvoir éxiger d'eux une plus grande satisfaction que ce témoignage.

Lettr. 11. MS. de Desc.

Tom. 2. des lettr. pag. 65, 66, & p. 67.

Tom. 2. des lettr. pag. 539. Item, Revius in statér. pag. 219.

Les Théologiens fort affligez de voir M. Descartes & ses écrits arrachez de leurs mains songérent à décharger leur mauvaise humeur sur ceux de leurs collégues qu'ils sçavoient être sectateurs de sa Philosophie. La tempête tomba particuliérement sur deux d'entre eux; sçavoir, le sieur Abraham Heidanus Professeur en Théologie & Ministre de la parole de Dieu, & le sieur Adrien Heereboord Professeur en Philosophie, & sous-Principal du collége illustre des Etats de Hollande & de West-Frise, dont Revius l'ennemy de M. Descartes étoit Principal. Ils n'osérent toucher ny à M. Golius, ny à M. de Schooten, ny même au jeune M. de Raei, sur lesquels ils avoient moins de prise, parce qu'ils ne se méloient point de Théologie. M. Heereboord sembloit devoir

Jean de Raei faisoit seulement des leçons privées de Médecine, où il expliquoit les opinions de M. Desc.

voir être à couvert ſous les mêmes raiſons. Mais la ſubordination de ſon ſecond employ à celuy de Revius fut ce qui le fit mettre en butte aux traits de ſon Principal, qui pouvoit encore moins ſouffrir le Cartéſianiſme en luy que dans un autre. 1647. 1648. 1649.

Par le decret que les Curateurs avoient donné le xx de May, il étoit également défendu au Principal Régent & au ſous-Principal Régent du collége de Holl. & Weſt-Fr. c'eſt-à-dire, à Revius & à Heereboord de nommer M. Deſcartes dans leurs leçons & dans leurs théſes. Mais il étoit enjoint en même têms au ſous-Principal de ſe renfermer dans les limites de l'ancienne Philoſophie d'Ariſtote, conformement aux ſtatuts de l'Univerſité; & aux autres Profeſſeurs de prendre garde de rien dire contre la perſonne, ou les écrits de M. Deſcartes. Heereboord ſuivit à la lettre la défenſe du decret, & s'abſtint dans la ſuite de parler dans ſes leçons ou de laiſſer parler dans les théſes où il préſidoit pour ou contre M. Deſcartes: mais il n'en étoit pas moins Cartéſien dans ſes écrits. Il parut même de l'affectation dans ſes théſes de l'année ſuivante à rabbaiſſer la valeur des écrits d'Ariſtote, & à faire voir par l'autorité de Luther, & des autres chefs de la nouvelle réforme, que la Philoſophie de cét Ancien étoit trés-pernicieuſe au Chriſtianiſme. C'étoit bleſſer Révius & Triglandius par l'endroit qui devoit leur être le plus ſenſible. Ils eurent du dépit de voir qu'on mît en jeu l'autorité des Patriarches de leur nouvelle Religion pour perdre leur Ariſtote, & luy ſubſtituer un nouveau chef de Philoſophie, à qui ils ne déclaroient la guerre que parce qu'il étoit *Papiſte*, & qu'ils le croyoient même *Jéſuite*. Ils renouvellérent donc leurs perſécutions contre le Cartéſianiſme, & en particulier contre la perſonne de M. Heereboord & celle de M. *du Ban* ſon collégue, qui s'étoit joint à luy pour la défenſe de la Philoſophie nouvelle. Ils ſe ſervirent de la conjoncture favorable du Rectorat d'Othon Heurnius Profeſſeur en Médecine, qui avoit ſuccédé à Frédéric Spanheim, mais qui n'en avoit ni la prudence, ni la modération, & qui étoit oppoſé à la Philoſophie de M. Deſcartes par le préjugé où il étoit en faveur de Galien & d'Ariſtote. Heereboord & Du Ban eurent beaucoup à ſouffrir pour l'amour de M.

Revius ibid. pag. 238. Où l'on void ce Decret entier tiré des Regiſtres de l'Univerſité de Leyde du 20. May 1647.

Revius pag. 240. 241.

Pag. 242 & 217. ibid.

Tepel. Hiſt. Cart. p. 64.

1647. 1648. 1649.

Descartes, & l'on en seroit venu aux derniéres extrémitez sans le crédit de leurs amis, qui mirent une barriére à la violence de leurs persécuteurs. On peut voir une longue & touchante description de leurs souffrances dans l'Epître que M. Heereboord mit à la tête du prémier volume de ses disputes choisies, & qu'il addressa aux Curateurs de l'Université. M. de Sorbiére en a même touché un mot qu'il est bon de rapporter, parcequ'il étoit alors sur les lieux. » Heereboord, dit-il, avoit pris parti dans les nouvelles opinions pour contrarier un peu le bon homme Stuart Professeur Ecossois son collégue, qui ne sçavoit que la vieille game en Philosophie, & qui ne servoit qu'à irriter quelquefois les honnêtes gens chez M. de Saumaise dans nos conversations. Heereboord hôme sçavant & laborieux fut favorisé du Théologien Heydanus grand Cartésien, de Bornius, de Hooghelande, de Zuylchom (Zuytlichem), & de quantité d'autres gens de sçavoir, qui le soûtinrent contre Revius qui étoit Professeur en Théologie, & qui a écrit plusieurs livrets peu solidement contre M. Descartes. De tous ces libelles que Revius publia contre M. Descartes il n'y en eut qu'un qu'il osât faire paroître de son vivant en 1648 sous le titre de *Méthodi Cartésianæ consideratio theologica*, & un autre contre Heereboord sous le titre d'*Abstersio calumniarum*. Mais comme cét homme étoit d'une capacité trés-médiocre & d'un sçavoir assez borné, il fut aisé à Heereboord, à Clauberg, & à Tobie d'André de le défaire, sans même que M. Descartes en eût la tête rompuë.

Sorb. lettr. & disc. in 4° p. 688.

La Cabale tourna ensuite ses pratiques contre M. Heydanus dont la belle réputation donnoit de la jalousie aux Théologiens & aux Ministres de Leyde, sur lesquels il s'étoit acquis beaucoup de supériorité par ses grands talens pour la prédication, & par les autres fonctions du ministére & de la profession. Ses ennemis luy firent un crime énorme de prêcher à la Cartésienne, c'est-à-dire, d'embellir ses discours d'explications & de comparaisons prises de la Philosophie de M. Descartes qu'il possédoit parfaitement : & ils firent sonner si haut le danger que couroit la Religion Protestante par cette maniére de prêcher qu'ils le rendirent suspect de favoriser la Religion Catholique, dont la Cartésianisme n'étoit qu'une émanation selon eux pour le culte naturel de Dieu.

Tom. 3. des lettr. p. 509.

Dieu. On a crû qu'ils étoient enfin venus à bout auprés des Magiſtrats de le faire dépoſer du Miniſtére: mais il paroît que ſon abdication fut volontaire, puiſqu'il véquit toujours depuis dans une trés-haute conſidération parmy ceux du païs, & que ſelon M. de Sorbiére l'école Cartéſienne le révéroit encore apres la mort de M. Deſcartes comme ſon principal protecteur.

1647.

Lettr. Mſ. de la Princeſſe Loüiſe Palat. à M. Legrand.

« Sorb. Rélat. in. « VIII° pag. « 137.

CHAPITRE XII.

Second voyage de M. Deſcartes en France. Edition des Méditations & des Principes en François. Il va en Bretagne, en Poitou, & en Touraine avec l'Abbé Picot. Maladie du P. Merſenne. Mort de M. Mydorge: ſes dépenſes & ſa paſſion pour les Mathématiques, qu'il a tâché en vain d'inſpirer à M. de Lamoignon. Mort de Torricelli & de Cavalieri. M. Deſcartes reçoit une penſion du Roy de 3000 livres. Il void M. Paſcal le jeune qui l'entretient de ſes expériences ſur le Vuide. Il luy donne avis d'en faire ſur la peſanteur de l'air. Il retourne en Hollande avec l'Abbé Picot. Son ſentiment touchant le ſouverain Bien ſur la demande de la Reine de Suéde, qui luy récrit de ſa main pour l'en remercier.

MR Deſcartes partit de la Haye le 7 de Juin pour Rotterdam, d'où il écrivit le lendemain à l'Abbé Picot ſur le point de paſſer à Middelbourg pour s'embarquer le jour ſuivant à Fleſſingues, dans l'eſpérance d'arriver au bout de quinze jours à Paris, où il fut reçû & logé par cét amy, qui depuis le prémier voyage de M. Deſcartes en France avoit quité la ruë des Ecouffes pour celle de Géoffroy-l'ânier, où il avoit pris une maiſon conjointement avec Madame Scarron de Mandiné. Son deſſein étoit de paſſer en Bretagne dés le commencement de Juillet, pour régler les affaires qui ſervoient de prétexte à ſon voyage. Mais l'édition françoiſe de ſes Principes qui s'achevoit entre les mains de leur traducteur ſon hôte, luy donna occaſion de différer de quelques jours, tant pour y faire une préface, que pour voir entiérement débarraſſé de cette occupation un homme qui devoit

Lettr. Mſ. du 8 Juin 1647. à M. Picot.

Entre la Seine & la ruë ſaint Antoine.

Lettr. Mſ. du 26 Avril à M. Picot.

1647. être de sa compagnie dans son voyage. Il ne vid personne alors que le P. Mersenne, M. Mydorge qu'il ne devoit plus revoir de sa vie, & M. Clerselier, à qui il fit part de tout ce qui s'étoit passé entre la Reine de Suéde, M. Chanut, & luy depuis un an. Il y avoit environ quatre mois que cét amy aprés être relevé d'une longue & fâcheuse maladie causée pendant l'automne dernier par une fiévre maligne, par les douleurs de la goute, & par un accés d'épilepsie, avoit procuré la publication des Méditations en françois, tant de la traduction de M. le Duc de Luynes, que de la sienne; & M. Descartes s'étoit déchargé sur luy de tous les soins de l'impression, & de la distribution des exemplaires, sans se soucier d'en faire donner de sa part à d'autres personnes qu'à ses trois niéces Religieuses, dont deux étoient en Bretagne, & la troisiéme à Poitiers. Il se fit peu d'années aprés une nouvelle édition de cette traduction françoise des Méditations. Mais nous n'en avons pas de plus parfaite & de plus utile que la troisiéme, qui parut en la même forme que les précédentes à Paris l'an 1673. Les Méditations y sont divisées par articles, avec des sommaires fort exacts à côté, outre des renvois fort commodes des articles aux objections, & des objections aux réponses, pour donner aux lecteurs la facilité de les conférer, & de mieux comprendre les unes & les autres. Il n'est pas juste que le Public ignore à qui il est redevable de cette troisiéme édition. C'est à M. Fédé Docteur en Médecine de la Faculté d'Angers, dont le mérite ne peut être inconnu qu'à ceux, qui n'ont pas ouy parler de son zéle pour la Philosophie Cartésienne.

Rélation de l'Abbé Mydorge son fils.

Lettr. MSS. de de Desc. à Clerselier & à Picot.

Lettr. MS. de Desc. à Mers. du 2 Novemb. 1646.

Lettr. MS. du 9 Novembre 1646, à Clerselier.

René Fedé natif de Château-Dun.

M. Descartes étant à Paris reçût fort à propos la réponse que la Princesse Elizabeth fit de Berlin à la lettre qu'il luy avoit écrite le 7 de Juin en partant de la Haye pour luy envoyer la copie de l'épître dédicatoire de ses Principes, afin que s'il se trouvoit dans sa traduction quelque chose qu'elle jugeât à propos de changer, elle eut la bonté d'en donner avis avant que la derniére planche de l'impression fut rompuë. Il luy récrivit pour la remercier quatre ou cinq jours avant son départ pour la Bretagne & le Poictou; il luy donna quelques avis sur sa mauvaise santé; & il luy fit connoître en même têms qu'il condamnoit la pensée que l'éloignement de

Tom. 1 des lettr. pag. 67, 68, 69 & 64.

de son Altesse & les persécutions des Théologiens de Hollande luy avoient donnée de quiter les Provinces-Unies pour s'établir en France.

La derniére feuïlle des Principes tirée, ils partirent ensemble M. Picot & luy pour le voyage de Bretagne. Ses affaires furent réglées à Rennes avec ses parens le XXVI Juillet, où l'Abbé Picot voulut en leur présence luy passer une déclaration par laquelle il reconnoissoit que les rentes de trois contrats de constitution montant à la somme de 11400 liv. en principal appartenoient à M. Descartes du Perron qui les luy avoit transportez pendant qu'ils étoient à Paris. Ils passérent ensuite en Poictou, où ils firent un séjour assez court. En revenant par la Touraine ils furent arrêtez par M. de Crenan gentil-homme d'un grand mérite qui les retint dans sa belle maison le plus long-têms qu'il pût, à les divertir, & à leur procurer les visites des honnêtes gens de son voisinage. Mais M. Descartes selon sa coûtume n'y étoit presque visible que l'aprés midy, & il prenoit bien des momens sur ce qu'il devoit aux compagnies pour aller seul se promener dans le parc, tandis que l'Abbé Picot soutenoit la conversation. Ils retournérent ensemble à Paris vers le commencement de Septembre : mais à leur arrivée ils trouvérent bien du désordre dans les amitiez de M. Descartes. Le Pére Mersenne étoit tombé malade sur la fin du mois d'Août, & son état étoit devenu encore pire par la mal-addresse du Chirurgien qui luy avoit coupé l'artére en le saignant.

1 Sur le sieur de Tremandan Malescot &c.
2 Sur le sieur de Beaumanoir.
3 Sur le Sénéchal de Comburg.

Voyez les piéces de l'Inventaire.

Lettr. Mss. d'Adr. Auz. de Rome du 8 Août 1689.

Tom. 1. des lettr. Mss. à Mers. lettr. de Gabriel Thibaut Minime.

Mais M. Descartes fut encore plus consterné à la nouvelle qu'il eut de de la mort de Monsieur Mydorge arrivée depuis environ quinze jours dans la chambre où l'on prétend qu'étoit mort autrefois le Roy Henry II. qui étoit un reste de l'ancien Palais des Tournelles, prés de la Place royale. M. Mydorge n'avoit alors que soixante & deux ans: mais il les avoit passez dans la réputation d'une grande intégrité de vie. Il étoit d'une vertu si egale qu'on ne pouvoit dire aisément à quoy ses inclinations le faisoient pancher plus volontiers, si on met à part l'amour qu'il avoit pour la connoissance des Mathématiques, où l'on peut dire qu'il ne gardoit presque point de mesure. C'est le seul point où sa conduite n'ait peut-être pas été entiérement irréprocheble au

1647.

Rél. de G. & Chr. de Lamoignon.

jugement de sa parenté, qui voyoit avec quelque peine qu'il eût consumé prés de cent mille écus de son bien à la fabrique des verres de lunettes, & de miroirs ardens, aux expériences, & à divers autres usages de Mathématiques, dont il n'étoit pas possible que sa famille ne fût pas incommodée. De toutes les occupations des hommes, il n'en connoissoit point de comparable à l'étude de ces connoissances, & il avoit fait tout son possible pour mettre dans cette persuasion son cousin germain Monsieur de Lamoignon, qui fut depuis prémier Président au Parlement de Paris. Ce jeune Magistrat l'avoit crû pendant quelques mois : & les charmes de ces hautes & profondes connoissances l'avoient déja tellement enchanté, que si l'obligation de travailler aux affaires publiques, & les avis de M. l'Avocat général Bignon ne fussent survenus à propos pour le dégager de ces filets dans le têms qu'il en avoit une provision suffisante pour le commerce d'un homme de Lettres, il seroit demeuré enfoncé dans ces occupations décevantes, sans se soucier de sortir des obscuritez d'une vie privée. M. Mydorge avoit laissé peu d'écrits en mourant, parce que la plus grande partie de son têms comme de son bien se trouvoit employée en expériences. Le principal de ces écrits étoit la continuation de ses *Coniques* * comprenant encore quatre livres, dont on croid que le manuscrit fut transporté en Angleterre par Mylord Candische ou Cavendish, & Mylord Southampton, qui étoient souvent chez luy, & qui avoient même taché de l'attirer avec sa famille à Londres par des promesses magnifiques d'un établissement considérable qu'ils luy avoient faites de la part de leur Roy Charles I. Ses autres écrits furent négligez ou dissipez durant les troubles des guerres de Paris. J'en ay vû quelques restes dans le cabinet de M. l'Abbé Mydorge son fils Chanoine du saint Sépulcre à Paris, & ils consistent en trois petits traitez, 1 de la *Lumiére*; 2 de *l'Ombre*; 3 de la *Sciotérique*.

* M. de la Hire a si bien traité la matiére des Coniques, que plusieurs croient M. Mydorge effacé avec les autres.

M. Mydorge ne fut pas l'unique Mathématicien que la République des Lettres perdit cette année. Le sieur Torricelli successeur de Galilée à Florence mourut le XXIV jour du mois d'Octobre suivant, & il fut suivi cinq semaines aprés, c'est-à-dire le XXX de Novembre, par le Pére Bonaventure Cavalieri Religieux de l'ordre des Jésuates, Professeur des

Mathématiques

Mathématiques à Boulogne. Tous deux fort connus & fort estimez parmi les Mathématiciens de nôtre siécle. 1647.

Torricelli avoit témoigné dés l'année précédente au P. Mersenne le desir qu'il avoit d'acquérir en particulier la connoissance & l'amitié de M. Descartes ; & il s'étoit addressé à ce Pére comme à l'homme le plus capable de luy rendre ce bon office. Le Pére qui de son côté souhaitoit la chose depuis long têms, y avoit réussi au gré de l'un & de l'autre : & M. Descartes luy avoit marqué dans sa réponse combien il se tenoit honoré de l'amitié des grands hommes, & du commerce particulier qu'une personne du mérite de Torricelli vouloit entretenir avec luy. Il luy fit offrir tous les services qu'il seroit capable de luy rendre. Mais quoique le nom & les écrits du Cavalieri ne luy fussent pas moins connus, on ne laisse pas d'entrevoir dans les endroits où il a eu occasion de parler de luy, que l'estime qu'il en avoit n'étoit pas au même degré que celle qu'il témoignoit avoir pour Torricelli.

Lettr. Mſ. de Desc. à Mers. du 5 d'Octob. 1646.

Cependant M. Descartes avoit d'autres amis à la Cour qui songeoient à luy sans qu'il s'avisât de songer à eux, & qui voulant lui rendre son voyage plus utile qu'il n'avoit prétendu, travaillérent efficacement auprés du Cardinal Ministre à son insçû, pour luy procurer une pension du Roy, qui luy fut accordée en considération *de ses grands mérites, & de l'utilité que sa Philosophie, & les recherches de ses longues études procuroient au genre humain : comme aussi pour l'aider à continuer ses belles expériences qui requeroient de la dépense &c.* Il fut surpris de voir l'expédition de ses lettres avant que d'avoir ouy parler des démarches que des personnes si affectionnées & si diligentes faisoient pour luy. Ces lettres patentes du Roy étoient du VI jour de Septembre 1647, scellées du grand sceau, & vérifiées à la Chambre portant le don d'un pension de *trois mille livres* de rente. La pension courut dés l'année présente : & les troubles qui survinrent dans le Royaume n'empêchérent pas qu'il ne la touchât encore les deux années suivantes jusqu'à son voyage de Suéde, par les soins de Monsieur le Grand Maître*, à qui il avoit coûtume d'en écrire.

Voyez l'inventaire de M. Descartes pag. 8.

Lettr. Mſ. à Picot du 13 Nov. 1648.

*Le Maréchal de la Meilleraye.

Aprés l'expédition de ces lettres M. Descartes sembloit n'avoir rien de plus pressé que son retour en Hollande ; & il se mit en état de partir incessamment avec son hôte & son

ami

Le bruit de ses expériences étant répandu dans Paris, on les avoit confondues avec celles d'Italie : & dans cette confusion les uns attribuoient tout à M. Pascal, les autres ne lui attribuoient rien. Pour informer le Public de la vérité de la chose dans toutes ses circonstances, & pour rendre la justice qui étoit duë à tous ceux qui avoient part à cette invention, M. Pascal s'étoit résolu l'année suivante de faire imprimer une rélation éxacte des expériences qu'il avoit faites en Normandie ; & il avoit mis à la tête une préface, où il énonçoit celles d'Italie dont il ne connoissoit pas encore l'Auteur, & dont il n'avoit pu dire le nom, qu'on n'avoit sçû à Paris que depuis que le Cavalier del Pozzo avoit mandé de Rome que c'étoit le célebre Torricelli, qui mourut vers le même têms. Cette suppression apparente du nom d'une personne que M. Pascal préféroit d'ailleurs à tous les Géométres de l'Antiquité, donna lieu à quelques-uns de le soupçonner d'avoir voulu se rendre Plagiaire de Torricelli, & de croire même quoi que faussement qu'il l'étoit aussi du fameux Capucin le Pére *Valérien Magni* Missionnaire Apostolique en Pologne & dans le reste du Nord. Ce Pére ne s'étoit avisé de faire l'expérience de Torricelli qu'aprés avoir publié à Warsovie son traité de l'*Athéïsme d'Aristote*, qu'il avoit dédié au Pére Mersenne ; & l'édition de ce livre étoit postérieure non seulement à l'Imprimé de M. Pascal, mais encore à la mort de Torricelli. Quoique le P. Capucin n'eût fait autre chose que répéter l'expérience de Torricelli sans y rien ajouter de nouveau, il ne laissa pas de se l'attribuer, comme si elle luy eût été propre, dans le récit qu'il en fit imprimer l'année suivante, sans reconnoître qu'elle eût été faite en Italie & en France avant luy. L'écrit du Pére Valérien surprit les connoisseurs qui découvrirent son usurpation : & sa prétention fut repoussée incontinent par M. de Roberval qui se servit de l'Imprimé de M. Pascal comme d'une preuve indubitable contre luy. Il le convainquit de n'avoir même fait son expérience que sur l'énonciation qu'il en avoit vuë dans l'écrit que M. Pascal en avoit fait envoyer en Pologne comme dans le reste de l'Europe : & la lettre latine qu'il luy en écrivit lui ayant été renduë par l'entremise de M. des Noyers Sécrétaire des commandemens de la Reyne de Pologne, ce bon

1647.

Pag. 8. de la lettr. à M. de Ribeyre.

La date de l'Epitre dédic. est du 19 de Novem. l'an 1647.

1647.

Pére ne fit point de réponse ; & l'on prit son silence pour un désistement de son usurpation.

Lettr. Ms. à Mers. du 4 Avril 1648.

M. Descartes ravi de l'entretien de M. Pascal, trouva que toutes ces expériences étoient assez conformes aux principes de sa Philosophie, quoi que M. Pascal y fût encore alors opposé par l'engagement & l'uniformité d'opinions où il étoit avec M. de Roberval & les autres qui soutenoient le Vuide. Mais pour le récompenser de sa conversation, il luy donna avis de faire d'autres expériences sur la masse de l'air, à la pesanteur duquel nous avons déja remarqué qu'il rapportoit ce que les Philosophes du commun avoient attribué vainement à l'horreur du Vuide. Il l'assura du succez de ces expériences quoi qu'il ne les eût point faites, parce qu'il en parloit conformément à ses principes. M. Pascal qui n'étoit pas encore persuadé de la solidité de ses principes, & qui luy promit dés lors quelques objections contre sa matiére subtile, n'auroit peut-être pas eu grand égard à son avis, s'il n'eût été averti vers le même têms d'une pensée toute semblable qu'àvoit euë le sieur Torricelli. Les expériences qu'il fit de la pesanteur de l'air en 1648 sur ces avis se trouvérent fort heureuses : mais il aima mieux en sçavoir gré au sieur Torricelli qu'à M. Descartes, qui s'est vû privé de sa reconnoissance, soit dans sa lettre à M. de Ribeyre prémier Président de la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand, où il a fait l'histoire de ses expériences, soit dans la préface que l'un de ses amis a faite a son traité postume de l'Equilibre des liqueurs, & de la pesanteur de l'air.

Tom. 3. des lettr. p. 443, & 438.

M. Auzout prétend avoir donné le même avis à M. Pascal dans le même têms.

V. les lettr. Mss. de Desc. à Mers. du 13 Décem. 1647. du 7 Février 1648. du 31 Janvier 1648. & du 4. Avril 1648.

Du 12 Juill. 1651.

M. Descartes incontinent aprés avoir reçû les lettres patentes de sa pension partit pour la Hollande, où il arriva sur la fin du mois de Septembre avec l'Abbé Picot, qui luy tint compagnie dans son aimable solitude d'Egmond jusqu'au milieu du mois de Janvier de l'an 1648. Ils passérent les trois derniers mois de l'année à joüir l'un de l'autre dans les douceurs d'une tranquillité, pour ne pas dire d'une oisiveté tout à fait philosophique, loin des bruits & des agitations du monde, vivans sans contrainte dans une sympathie merveilleuse d'humeurs, sans distraction du côté des facheux, & éxécutant la promesse qu'ils s'étoient faite l'année précédente de se passer de toute autre compagnie, & de tout autre entretien

Le séjour que l'Abbé Picot avoit fait 4 ou 5. ans auparavant à Eyndegeest auprés de M. Desc. n'avoit presque été emploié qu'à proposer ou à résoudre des questions. Voyez les dans la lett Ms. de Desc. à Mers. du 26 Avril 1643.

tien que du leur, *alter alteri satis magnum theatrum sumus*.

Leur indolence ne fut interrompuë que par une lettre du neuviéme de Novembre, que M. Descartes reçût de M. Chanut, qui le prioit de la part de la Reyne de Suéde de luy expliquer son sentiment touchant le *souverain Bien*. Il s'en acquita comme il put sans raisonner sur les lumiéres de la Foy, parce que la Reyne avoit marqué qu'elle ne considéroit le souverain Bien qu'au sens des Philosophes anciens. Ainsi il établit ce souverain Bien dans la vertu ou le bon usage de nôtre volonté, parce que les biens du corps & de la fortune, ni même les connoissances de nôtre ame ne dépendent pas de nous. Il addressa à M. Chanut la lettre qu'il en écrivit à sa Majesté, afin qu'il la luy présentât. Mais pour luy faire connoître avec plus d'étenduë quel étoit son sentiment sur ce point, il luy envoya en même têms toutes les lettres qu'il avoit écrites autrefois à la Princesse Elizabeth sur ce sujet, avec son traité manuscrit des Passions, qui n'en faisoit pas la moindre partie, sans le prier néanmoins de faire voir toutes ces piéces à la Reyne, à moins qu'elle ne témoignât le vouloir absolument. C'étoit un tour d'esprit propre à exciter encore d'avantage l'avidité de la Reyne qui voulut voir aussi les lettres qu'il en avoit écrites à la Princesse Elizabeth. Mais il avoit eu pour seconde fin d'insinuer adroitement dans l'esprit de la Reine la pensée de faire quelque liaison particuliére avec la Princesse Elizabeth. Un peu de politique pour le soin des affaires personnelles de cette Princesse sa disciple s'étoit mêlé dans les vuës qu'il avoit de pouvoir joindre leurs esprits pour la profession de la sagesse: & il avoit déja eu cette intention avant son second voyage de France dans le paralléle qu'il avoit fait de ces deux Princesses à M. Chanut. Il en avoit même donné avis à la Princesse Elizabeth en ces termes. » La maniére dont M. le Résident de France en Suéde décrit la Reyne, avec les discours qu'il rapporte « d'elle, me la font tellement estimer, qu'il me semble que vous « seriez dignes de la conversation l'une de l'autre. Il y en a si « peu au reste du monde qui en soient dignes, qu'il ne seroit « point mal-aisé à vôtre Altesse de lier une fort étroite ami- « tié avec elle. Outre le contentement d'esprit que vous en « auriez, cela pourroit être à desirer *pour diverses considérations*. «

Lettr. Msf. du 4 May 1646. à Picot. & du 30 Novembre 1648.

C'est la prémiére du 1. vol. datée du 20 de Nov. 1647.

Pag. 104. tom. 1.

Tom. 1. pag. 67.

» J'avois écrit cy-devant à cét amy Résident en Suéde en ré-
» pondant à une lettre où il parloit d'elle, que je ne trouvois
» pas incroyable ce qu'il m'en disoit, à cause que l'honneur que
» j'avois de connoître vôtre Altesse m'avoit appris combien les
» personnes de grande naissance pouvoient surpasser les au-
» tres, &c. Comme il est vrai-semblable qu'il fera voir dorê-
» navant à la Reyne les lettres qu'il recevra de moy, je tâ-
» cheray toujours d'y mettre quelque chose qui luy donne su-
» jet de souhaiter l'amitié de vôtre Altesse, à moins que vous
» ne me le défendiez.

Lettr. Mſ. à Picot du 28 Février 1648.

La Reine de Suéde parfaitement satisfaite de M. Descartes avoit chargé M. Chanut de l'assurer, non-seulement de son estime & de sa bien-veillance, mais encore de la résolution qu'elle avoit prise de luy écrire de sa main pour le remercier elle même en droiture. Les affaires publiques de ses Etats, puis celles de l'Europe qui regardoient la paix future de l'Allemagne, luy en ôtérent d'abord le loisir, & ensuite le souvenir. De sorte que M. Descartes se crut payé des témoignages de M. Chanut, & fut content de l'honneur d'avoir appris quelque chose à la Reine & de luy avoir été agréable, lorsqu'il fut surpris treize ou quatorze mois aprés de recevoir sa lettre de remerciment, dans laquelle elle ne manqua pas de payer trés-avantageusement l'intérêt de sa déte. La lettre de cette Princesse étoit du XII de Décembre de l'an 1648, acompagnée d'une de M. Chanut de même date. M. Descartes fit réponse à l'une & à l'autre le XXVI de Février de l'année suivante : & de ces quatre piéces il n'y a aujourd'huy que celle de la Reine qui soit du nombre des choses perduës.

Tom. 1. p. 131.

Item, p. 81, & 79.

Lettr. Mſ. à Picot du 28 Fév. 1648.

Tom. 1. p. 128. en Fév. 1649.

Tom. 1. des lettr. p. 83, & 131.

Le jour d'aprés que cette Princesse eut fait l'honneur à M. Descartes de se souvenir de luy, il écrivit au P. Mersenne pour luy marquer qu'il avoit reçû par le moyen de M. de Zuytlichem quelques objections contre sa matiére subtile que M. Pascal le jeune luy avoit envoyées avec la rélation imprimée de ses expériences, dont il le remercioit. Il témoigna faire beaucoup de cas de ces objections, & il fit assurer M. Pascal par le même Pére qu'il luy en sçavoit bon gré, & qu'il le prioit de ne rien omettre de toutes ses raisons dans le second écrit qu'il luy en promettoit, afin qu'il pût le satisfaire pleinement dans les réponses qu'il luy préparoit.

Lett. Mſ. de Desc à Mers. du 13 Déc. 1647.

Cependant

Cependant les entretiens de ſon amy l'Abbé Picot ne luy ſuffiſoient pas tellement pour l'étude de la Nature, qu'il ne crût devoir auſſi y ajoûter des expériences. Depuis ſon retour de France, il ne s'étoit preſque occupé que de celles du vif argent, ou de la peſanteur de l'air qu'on appelloit à Paris l'*expérience du Vuide*. Il fut ſi content de leur ſuccez, ſur tout à l'égard de celles du Vuide qu'il faiſoit dans le balon, qu'il ſe plaignit au P. Merſenne qu'il eût gardé cette expérience prés de quatre ans aprés l'avoir reçûë de Torricelli, ſans la luy communiquer, quoiqu'il s'en fût aviſé avant cét Italien. Il en prit occaſion d'encourager de nouveau M. Paſcal pour celles qu'il luy avoit conſeillé lorſqu'il étoit à Paris de faire faire ſur les plus hautes montagnes de l'Auvergne : & il employa le reſte de l'hyver qui étoit extraordinairement doux cette année aux mêmes occupations, juſqu'à ſon troiſiéme voyage en France. De ſorte qu'ayant trouvé cette belle expérience de plus en plus conforme à ſes principes contre l'intention des défenſeurs du Vuide, il ſe fit un plaiſir particulier de la continuer encore depuis en Suéde avec M. Chanut l'Ambaſſadeur, & de joindre leurs découvertes communes avec celles que M. Paſcal & M. Perrier faiſoient en Auvergne.

Ibid.

Tom. 3. des lettr. imprim. p. 443.

Lettr. MſſT. du 31 de Janvier, du 7 de Fév. & du 4 d'Avril 1648.

Lettr. imprimée de Perrier à Chanut.

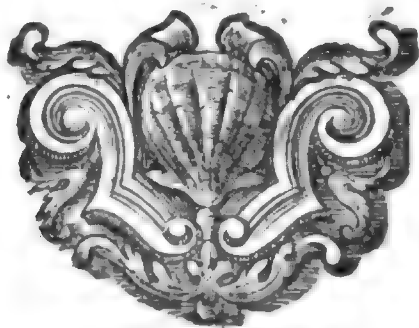

CHAPITRE XIII.

Libelle de Revius contre M. Descartes. Placart de Regius contenant diverses erreurs touchant l'état de l'Ame humaine réfuté par M. Descartes. Protestation de M. Descartes contre Regius qu'il desavouë pour son disciple. Deux autres libelles de néant contre M. Descartes. Il renonce à son traité de l'Erudition pour travailler à celuy des fonctions de l'Animal. Il est rappellé en France par ordre de la Cour pour recevoir une pension & un employ honorable. Mauvais succés de son voyage. Il passe trois mois à Paris au milieu de ses amis. Sa réconciliation avec M. Gassendi faite par le moyen de Monsieur l'Abbé d'Estrées aujourd'huy Cardinal. Fausseté insigne de Sorbiére touchant la persévérance de M. Descartes en cette amitié.

L'année de l'Impression étoit marquée 1648. quoiqu'il parût dés le mois de Déc. 1647.

SUr la fin de l'année 1647 l'on vid paroître en Hollande deux écrits latins ausquels il sembloit que M. Descartes ne devoit point se montrer indifférent. Le prémier étoit directement contre luy, & étoit intitulé *Considération sur la Méthode de la Philosophie Cartésienne.* Il avoit pour Auteur ce Revius Théologien de Leyde, qui n'ayant pû réüssir à faire condamner les écrits de M. Descartes, n'avoit sçû faire autre chose que d'appliquer à ses chagrins le reméde qu'il avoit entre ses mains, & de prendre la voye des satyres & des libelles, pour se donner une satisfaction qu'il n'avoit pû recevoir de ses Supérieurs. M. Descartes ayant remarqué que ce libelle n'étoit rempli que de *cavillations inutiles*, & de calomnies trop noires pour pouvoir être cruës de personne, jugea qu'il devoit plûtôt en rendre graces à son Auteur que de s'en tourmenter, parce que cét Auteur montroit assez par là qu'il n'avoit rien trouvé dans ses écrits qu'il pût reprendre avec quelque apparence de justice, & qu'ainsi il en confirmoit mieux la vérité, que s'il avoit entrepris de les loüer publiquement.

Clauberg le réfuta depuis.

L'autre écrit latin qui parut en même têms le toucha d'avantage, quoiqu'il ne s'addresſât à luy qu'indirectement, & qu'il pût dissimuler la chose sans intéresser sa réputation. Il avoit pour titre *Explication de l'Esprit humain ou de l'Ame raisonnable, où l'on montre ce qu'elle est & ce qu'elle peut être.* Il fut imprimé

imprimé à Utrecht, prémiérement en forme de petit livre sous le nom de M. Regius son ancien disciple, & ensuite en feüille étenduë par maniére de *programme* ou placart pour être affiché dans les places & les ruës, sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur. M. Descartes l'ayant reçû de cette seconde forme reconnut aussi-tôt l'Auteur par le stile & par le bruit commun. Il y remarqua plusieurs opinions qu'il jugeoit fausses & pernicieuses: & parce qu'on étoit encore assez communément persuadé que M. Regius étoit toujours dans les sentimens qu'il luy avoit inspirez autrefois, il se crud obligé de découvrir les erreurs de cét écrit, de peur qu'elles ne luy fussent imputées par ceux, qui n'ayant pas lû ses ouvrages, & sur tout ses Méditations, tomberoient par hazard sur la lecture de cét écrit de Regius. Il en composa la réfutation en latin sur la fin du mois de Décembre, & elle fut imprimée à Amsterdam avant qu'il en sçut rien*, & sans sa participation, avec des vers & une préface qui n'eurent point son approbation, quoique les vers fussent de son amy M. Heydanus * qui n'avoit pas jugé à propos d'y mettre son nom. * Nous avons aujourd'huy cette réfutation traduite en françois au prémier volume de ses lettres précédée de l'écrit ou placart de M. Regius, contenant XXI articles ou assertions par maniére de théses sur l'Ame raisonnable, où cét Auteur avoit mis pour conclusion ce que Monsieur Descartes avoit dit autrefois dans l'épître dédicatoire de ses Principes, qu'*il n'y a point de gens qui parviennent plus aisément à une haute réputation de piété que les superstitieux & les hypocrites.* M. Regius fit une réponassez modeste aux observations que M. Descartes avoit faites sur son placart. Mais toute sa modération ne fut point capable d'attirer une réplique de M. Descartes. C'est ce qui porta depuis sa mort le sieur Tobie d'André Professeur à Groningue l'un de ses amis & de ses sectateurs, à reprendre la défense de ces observations par un traité apologétique qui fut imprimé en 1653. Pour Monsieur Descartes il prit résolution de ne plus parler de M. Regius qu'en termes de civilité & d'estime, pour marquer qu'il vouloit oublier l'ingratitude de ce Philosophe. Aussi fit-il connoître depuis qu'il fut en Suéde, qu'il ne se souvenoit plus d'autre chose en M. Regius que de son mérite, auquel il rendit des témoignages

1647.

Tom. I. des lettr. p. 79, 80.

*Sous le titre de *Nota in Programma quoddam, &c.*

* Je croirois que c'est plûtôt M. Huyghens.

*Tom. I. page 434, 439.

pag. 438.

Creygton. lett. MS. à Regius.

1647.
1648.

gnages aussi avantageux, que s'il n'en avoit jamais été offensé. C'étoit un effet de la vertu avec laquelle il avoit toujours eu soin d'adoucir ou de cacher le déplaisir & la honte d'avoir été trompé en cét homme. Mais suivant la disposition où il avoit toujours été de reconnoître ses erreurs, il se crud obligé malgré toute l'envie qu'il auroit euë de ne dire que du bien de M. Regius, de rendre ce témoignage à la Vérité, pour empécher les autres de tomber dans la même erreur que luy.

Ren. Cartes. Notæ in Programma, &c. tom. 1. des lettr. p. 456.
Epist. ad P. Dinet. art. 15.
* Epist. ad Celeberr. Voet. part. 8. ad finem.
* *Anima quod sit ens per accidens & modus corporis.*

» Je suis contraint, dit-il, de confesser que j'ay beaucoup de
» confusion d'avoir autrefois loüé cét Auteur comme un hom-
» me d'une grande pénétration & vivacité d'esprit, & d'avoir
» écrit en quelque endroit de mes ouvrages * que je ne pensois
» pas qu'il enseignât dans ses leçons aucune opinion, que je ne
» voulusses bien adopter & reconnoître pour la mienne. Il est
» vray que je n'avois encore vû pour lors aucun écrit de luy,
» où il ne m'eût copié fort fidélement, si l'on en excepte un
» seul mot, qu'il s'étoit hazardé de dire de luy-même. Mais ce
» mot * infortuné luy avoit si mal réüssi, & il en avoit été si sé-
» vérement repris par ses collégues, que cela me faisoit croire
» qu'il ne luy arriveroit plus de rien entreprendre de sembla-
» ble. Comme je voyois que dans tout le reste il embrassoit a-
» vec beaucoup d'affection des opinions que j'estimois trés-vé-
» ritables, j'attribuois cela à la force & à la vivacité de son es-
» prit. Mais ma propre expérience m'oblige maintenant de
» croire que c'est plûtôt l'amour de la nouveauté que celuy de
» la vérité qui l'emporte. Et parceque ce qu'il a appris d'au-
» truy luy paroît aujourd'huy trop vieilli & trop hors d'usage;
» parce qu'il n'y a plus que ce qu'il tire de son propre cerveau
» qui soit à son goût, & qui ait chez luy la grace de la nou-
» veauté; parceque je l'ay trouvé si peu heureux dans ses in-
» ventions, que je n'ay jamais remarqué aucun mot dans ses
» écrits (hors ce qu'il avoit pris des autres) que je ne jugeasses
» contenir quelque erreur: je me sens obligé de détromper icy
» tous ceux qui le tiennent pour un grand défenseur de mes
» opinions. Il n'y en a presque aucune, non seulement en ce
» qui concerne les choses Métaphysiques, où il ne fait point
» difficulté de me contredire ouvertement, mais aussi en celles
» qui concernent les choses Physiques, qu'il ne propose mal, &

dont

dont il ne corrompe le sens. De sorte que je suis plus indi- « 1647.
gné de voir qu'un tel Docteur s'ingére d'enseigner mes opi- « 1648.
nions, & prenne à tâche d'interpréter mes écrits & d'y fai- «
re des commentaires, que d'en voir quelques autres qui les «
combattent avec aigreur & emportement. Car je n'en ay «
encore vû pas un qui ne m'ait attribué des opinions tout à «
fait différentes des miennes, & même si absurdes & si im- «
pertinentes, que je n'appréhende pas qu'on puisse jamais «
persuader à des personnes raisonnables que je sois l'Auteur «
de semblables opinions. «

M. Descartes avoit encore la plume à la main pour achever cét écrit, lors qu'on luy apporta deux libelles tout récemment imprimez contre luy, & tout propres à fournir des exemples de ce qu'il venoit d'alléguer. On luy imputoit faussement dans ces libelles & directement contre ce qu'il avoit enseigné, 1 d'*ôter toute la créance qu'on peut avoir aux sens*; 2 de soûtenir qu'*un Philosophe peut nier qu'il y ait un Dieu & douter de son éxistence, aprés avoir admis d'ailleurs que l'idée, l'espéce, & la connoissance actuelle de Dieu est naturellement empreinte dans nôtre esprit*; 3. Que *Dieu ne doit pas être dit seulement* négativement, *mais même* positivement *la cause* efficiente *de soy-même*. Erreurs ridicules que M. Descartes réfuta en passant & sans nécessité, parce qu'elles n'étoient fondées que sur le defaut d'intelligence où étoit l'Auteur de ces deux libelles à l'égard de ce qu'il avoit enseigné dans ses livres.

Tom. 1. pag. 458.

Peu de jours aprés avoir satisfait à la demande de la Reine de Suéde sur le *souverain Bien*, la Princesse Elizabeth le fit souvenir du traité de *l'Erudition* dont il luy avoit parlé autrefois. C'étoit l'avertir de s'acquiter de la promesse qu'il luy en avoit faite, & l'embarrasser en même têms à cause de la négligence qu'il avoit euë à s'en acquiter. Il répondit à la Princesse au mois de Janvier de l'an 1648 qu'il étoit prêt à reprendre le dessein de ce traité pour luy obéïr, si son Altesse témoignoit n'être point contente des raisons qu'il avoit euës de l'abandonner. La prémiére de ces raisons étoit qu'il ne pouvoit y insérer toutes les véritez qui devroient y être, sans animer contre luy les gens de l'Ecole; & qu'il ne se trouvoit plus en état de pouvoir entiérement mépriser leur haine. La seconde, qu'il avoit déja touché quelque chose de

Tom. 1. des lettr. pag. 78.

Il envoya avec sa lettre son écrit contre le Placard de Regius. ibid. pag. 80. initio.

1648. ce qu'il avoit envie d'y mettre dans une préface qui avoit été imprimée au devant de la traduction françoise de ses Principes, & qu'il avoit envoyée à la Princesse. La troisiéme, qu'il avoit un autre écrit entre les mains auquel il travailloit actuellement, & qu'il espéroit pouvoir être plus agréable à son Altesse. C'étoit la *description des fonctions de l'Animal & de l'Homme*, dont il avoit déja écrit quelque chose douze ou treize ans auparavant, qui avoit été vû par la Princesse, & qui s'étoit trouvé à son goût, tout imparfait & tout brouïllé que cela fût dans sa prémiére ébauche. Mais l'écrit ayant passé depuis tant de têms par les mains de plusieurs personnes qui l'avoient mal transcrit, il s'étoit vû obligé de le mettre plus au net, ou plûtôt de se servir de ce prétexte pour le refaire entiérement. Il s'étoit même hazardé depuis huit ou dix jours seulement d'y vouloir expliquer la maniére dont se forme l'Animal dés le commencement de son origine ; mais l'Animal en général : car pour l'Homme en particulier, il n'osoit encore l'entreprendre faute d'avoir assez d'expérience pour cét effet. Considérant le reste de cét hyver comme le têms le plus tranquille qu'il eût à espérer de sa vie, il aimoit mieux (si la Princesse luy en laissoit le choix) l'employer à cette étude, qu'à une autre qui ne demanderoit pas tant d'attention.

Ibid. pag. 79.

Lettr. à Picot Mſ. du 31. de Janvier.

Ce qui le faisoit parler de la sorte étoit l'engagement où on l'avoit mis de retourner en France l'été suivant, d'y passer l'hyver d'aprés, & d'y rester peut-être le reste de ses jours: quoy qu'il protestât dés-lors à la Princesse Elizabeth que toutes les offres avantageuses qu'on luy faisoit du côté de la Cour & de la part du Roy même, ne seroient pas capables de l'attacher dans son païs. Ces offres consistoient dans l'agrément d'une pension qu'on luy présentoit sans qu'il l'eût demandée, & d'un employ considérable qui luy donneroit plus d'honneur que d'occupation, afin qu'il pût également travailler à sa Philosophie dans une charge de cette espéce, comme il avoit fait étant personne privée ; & qu'il n'eût point lieu dans le sein de sa patrie de regretter la solitude des pays étrangers. On ne luy spécifioit pas encore la qualité de cette condition honorable dont on prétendoit le flater. On se contentoit de luy marquer que la Cour ayant des

Ibid. pag. 79.

Lipstorp. pag. 85 dit que c'étoit une charge de Conseiller au Parlement de Rennes, mais sans apparence.

Tom. 1. des lettr. p. 117.

des vûës trés-favorables sur luy, auroit souhaité qu'il n'eût pas tellement précipité son retour en Hollande de son dernier voyage, pour avoir occasion de le retenir en luy faisant dés-lors les avantages qu'elle luy offroit maintenant. Les lettres qu'il en écrivit à la Princesse Elizabeth, à M. Chanut, à M. Picot, & à ses autres amis, marquoient assez que ce n'étoient pas ces propositions glorieuses qui l'ébranloient; & il ne pouvoit dissimuler que l'événement ne luy en fût déja suspect. Mais il ne luy étoit point permis de mettre en délibération un voyage *qui luy étoit ordonné comme de la part du Roy*. Pour le convier à le faire plus volontiers, on luy fit expédier par avance le Brévet de la pension qui luy étoit offerte, & il en reçut dés la fin du mois de Mars les lettres en beau parchemin & fort bien scellées, qu'un officier de la Cour de ses amis luy avoit envoyées par M. de Martigny. Elles contenoient des éloges beaucoup au dessus de ce qu'il croyoit jamais pouvoir mériter, avec le don d'une pension assez honnête. Mais nous ne trouvons rien qui nous puisse nettement expliquer la difficulté qu'il y a de croire que ces lettres patentes fussent différentes de celles qui luy avoient été scellées dés le 6 de Septembre de l'année précédente. J'avouë qu'il est presque hors de vray-semblance qu'on eût créé à la Cour de France sous le ministére du Cardinal Mazarin deux pensions à sept mois l'une prés de l'autre pour un Philosophe, c'est-à-dire, pour un homme aussi peu intéressé, aussi peu courtisan, aussi peu connu qu'étoit M. Descartes, & sous les mêmes prétextes. D'un autre côté nous voyons des lettres de deux dates fort différentes. Nous avons remarqué que par l'expédition des lettres de Septembre 1647 il fut payé de sa prémiére pension; & nous verrons par la suite que ces secondes lettres de l'an 1648 portant création d'une nouvelle pension, luy furent inutiles par les troubles du Royaume, qui causérent la suspension des pensions.

1648.

Pag. 138. du 1. tom. des lettr.

Tom. 3. des lett. pag. 636, &c.

Tom. 1. pag. 138.

Il étoit assez ordinaire en ce têms là de donner deux ou trois pensions en différens têms à une même personne pour un même sujet.

Quoy qu'il en soit, ces derniéres patentes du Roy furent accompagnées de lettres particuliéres de ceux qui les luy envoyérent, par lesquelles on luy promettoit encore toute autre chose que la pension. De sorte qu'il écrivit à l'Abbé Picot le 4 d'Avril pour luy marquer le dessein qu'il avoit de partir au mois de May; & de se loger, non pas chez luy com-

Lettr. MS. du 4. Avril.

1648. me auparavant, mais dans un quartier plus proche du monde que n'étoit le sien, vers la ruë saint Honoré ou le fauxbourg saint Germain. Il le pria de luy faire chercher dans l'un de ces deux quartiers un appartement qui pût luy convenir, de la maniére qu'étoit logé son ami M. de Touchelaye Gentil-homme de Touraine, dont il auroit assez aimé le voisinage. Mais sur tout de faire en sorte que les commoditez se trouvassent pour pouvoir être servi à part & manger seul selon son ordinaire, ou du moins de ne le joindre qu'avec de trés-honnêtes gens, & qui n'eussent que luy en pension. Il mettoit d'abord tant de conditions au logement qu'il souhaitoit, qu'il vid aisément la difficulté qu'il y auroit de le rencontrer tel qu'il le dépeignoit. C'est pourquoy il se réduisit à ne demander qu'une chambre garnie qui fût proprement meublée & assez honnête pour recevoir ceux qui luy rendroient visite avec une autre moindre chambre pour en faire un cabinet où il pût se retirer pour étudier, & une garderobbe pour coucher un valet. Son dessein n'étant pas de s'embarrasser de chevaux ny d'équipage, il manda qu'il ne se soucioit point de porte cochére, & qu'il n'avoit pas besoin d'écurie; mais qu'il se serviroit du bénéfice de la chaise pour aller par les ruës. L'Abbé Picot trouva ce qu'il demandoit du côté des Théatins, où il sçavoit que son ami entendoit volontiers la messe lors qu'il étoit à Paris, en quoy il songea principalement aux commoditez du passage pour le Louvre, & à celles du voyage de S. Germain en Laye.

Quoy qu'il eût eu envie de partir dés le mois de Mars. tom. 1. des lettr. p. 127. Tom. 1. des lett. p. 138.

Il partit donc au commencement du mois de May : mais à peine fut-il arrivé à Paris que l'état des affaires publiques luy fit ouvrir les yeux sur l'incertitude des choses humaines, & sur la facilité qu'il avoit euë à se laisser vaincre. » Les troubles inopinément survenus, dit-il, firent qu'au lieu de voir » quelques effets de ce qu'on luy avoit promis, il trouva qu'- » on avoit fait payer par l'un de ses proches les expéditions des » lettres qu'on luy avoit envoyées, & qu'il luy en devoit l'ar- » gent. De sorte qu'il sembloit n'être venu à Paris que pour » acheter un parchemin le plus cher & le plus inutile qui eût » jamais été entre ses mains. Il auroit regardé cette aventure avec toute l'indifférence que pouvoit produire en luy le desintéressement qu'il avoit pour les biens de la fortune, & l'attribuant

l'attribuant à la fâcheuse rencontre des affaires publiques, il assure qu'il n'auroit pas laissé d'être satisfait, s'il eût vû que son voyage eût pû servir de quelque chose à ceux qui l'avoient appellé. Mais ce qui le dégoûta le plus, c'est qu'aucun d'eux ne témoigna vouloir connoître autre chose de luy que son visage. » De sorte, dit-il, qu'il avoit sujet de croire qu'ils le vouloient seulement avoir en France comme un Eléphant ou une Panthére à cause de la rareté, & non pour y être utile à quelque chose. La pensée la plus favorable qu'il put avoir de leur bonne volonté fut de les considérer comme des amis qui l'avoient convié à dîner chez eux : & lors qu'il y fut arrivé, il trouva que leur cuisine étoit en desordre & leur marmite renversée.

1648.

Tom. I. des lett. p. 130.

Une avanture si inespérée luy apprit à ne plus entreprendre de sa vie aucun voyage sur des promesses, fussent-elles écrites en parchemin : & il seroit parti sur le champ sans dire mot pour retourner en Hollande, & pour ne pas augmenter par sa présence comme par des reproches tacites la confusion & la peine qu'il voyoit tracée sur le visage de ceux qui l'avoient fait venir. Mais ceux de ses amis qui le connoissoient trés-philosophe sur tous les accidens de la vie humaine, empêchérent qu'il n'éxécutât si-tôt sa résolution : & quoy qu'il eût fait ses adieux à la Cour, ils le retinrent pendant prés de trois mois à la ville, sans que nous sçachions s'il prit occasion de ce long sejour pour faire quelque course en province vers ses parens. Ses amis n'oubliérent rien pour luy rendre ce têms fort court & fort agréable. Et l'Abbé Picot voyant que les prétextes de voir le grand monde & la Cour étoient finis, luy fit tant d'instances, qu'il reprit son ancien logement chez luy.

Ibid.

Sorber. de Vit. Gassend. pag. 13.

Ce fut pendant cét intervale qu'il fut connu principalement de M. l'Abbé d'Estrées, qui fut depuis Evêque Duc de Laon, Pair de France, & qui est maintenant revêtu de la pourpre de l'Eglise Romaine. Monsieur le Cardinal d'Estrées* étoit dés-lors regardé comme le fauteur des Lettres & le protecteur de ceux qui en font profession. Mais comme il étoit déja luy-même au rang des vrais Sçavans, sa faveur n'étoit point aveugle, & sa protection n'étoit point sans discernement. Le crédit que sa naissance & son propre mérite luy avoit acquis de si bonne heure dans le monde, luy avoit

Lettr. Ms. d'Adr. Auz. du 8 d'Août 1689 de Rome.

* Il n'étoit encore âgé que de 20 ans.

1648. fait d'abord ouvrir le cœur & tendre la main à tous ceux qui étoient assez heureux pour joindre la vertu à l'érudition. Il voyoit avec peine que la petite broüillerie qui sembloit diviser M. Descartes d'avec M. Gassendi formât une espéce de scandale dans la République des Lettres; & il prit la présence de M. Descartes pour une occasion que la Providence luy offroit de faire la réconciliation des deux prémiers Philosophes du siécle. Il les fit avertir l'un & l'autre de son dessein, & il leur prépara un splendide repas, auquel il convia divers Sçavans de distinction pour être les témoins d'une action si édifiante. Les principaux d'entre les conviez furent son Théologien le fameux M. de *Launoy*; M. l'Abbé de *Marolles* qui avoit un zéle tout particulier pour la gloire des Lettres & l'union des Sçavans, & qui s'étoit chargé de porter la parolle à M. Descartes & à M. Gassendi comme ami de tous les deux; M. l'Abbé de *Marivaux*, celuy qui voulant passer en Amérique quelque têms aprés fit naufrage sur la seine dans le port même de Paris; M. de *Roberval* Professeur des Mathématiques; le P. *Mersenne* avec son compagnon le P. *Hilarion de Coste* malgré la différence de leur institut. Mais M. Gassendi qui devoit avoir la principale part à la fête & à la célébration du sacrifice qui se faisoit pour sa réconciliation, ne put y assister ayant été retenu par une indisposition qui luy étoit survenuë la nuit précédente. De sorte qu'aprés les conversations qui avoient suivi le dîner, Monsieur l'Abbé d'Estrées mena la compagnie chez luy: & ce fut là que M. Descartes embrassa M. Gassendi en présence de l'illustre Patron des sciences qui les reünissoit, & des autres Sçavans dont la chambre se trouva remplie.

Sorb. de Vit. Gass. pag. 19.

Les prémiers momens de liberté que l'indisposition laissa à M. Gassendi furent employez à rendre la visite à M. Descartes, chez qui aprés s'être accusez mutuellement de trop de crédulité l'un envers l'autre, ils s'excusérent ensuite avec la même bonne foy sur le caractére de l'esprit philosophique, qui traite quelquefois avec trop d'indifférence ce qui s'appelle éclaircissemens nécessaires sur des sujets de mécontentement. M. Descartes retourna encore depuis chez M. Gassendi avant son départ pour la Hollande. Ils renouvellérent de la meilleure foy du monde les protestations de l'amitié

Lettr. Mss. du 8. Août 1689. de Rome par M. Auzout.

mitié éternelle dont ils avoient, pour le dire ainsi, prêté le serment entre les mains de Monsieur l'Abbé d'Estrées; & se séparérent dans une résolution sérieuse de ne plus écouter les suggestions intérieures de leur jalousie, qui ne devoit plus être qu'une loüable émulation, pour les exciter davantage à fournir la carriére qu'ils couroient avec tant de gloire & de succés par des routes différentes. M. de Sorbiére, ce zélé boute-feu de leur broüillerie, fâché sans doute que cette réconciliation fût aussi glorieuse à M. Descartes qu'à son Héros, n'a point oublié de remarquer que M. Gassendi a gardé inviolablement de son côté toutes les loix de cette amitié rétablie. Mais son dégoût ordinaire pour le mérite de M. Descartes luy a fait commettre l'injustice de dire que celuy-cy s'étoit départi de son devoir depuis les solennitez de sa réconciliation. Pour donner quelque jour à cette fausseté il a fallu recourir à l'anachronisme, & rappeller une querelle vieille de plus de trois ans, comme une chose postérieure à leur réconciliation. M. de Sorbiére a remarqué cette prétenduë infraction de paix dans la réponse de M. Descartes aux instances de M. Gassendi. Mais cét homme qui rodoit de cabinet en cabinet parmi les Sçavans de Hollande depuis plusieurs années, n'a pû ignorer que cette réponse de M. Descartes, qui d'ailleurs est assez modérée, avoit été composée incontinent aprés son prémier voyage de France, & qu'elle avoit été imprimée à Paris six mois avant son second voyage, auquel il met cette fameuse réconciliation de nos deux Philosophes: quoique nous soyons obligez de la remettre encore un an plus tard que luy, pour ne nous point écarter du sentiment de ceux qui sçavent trés-certainement qu'elle s'est faite à son dernier voyage au mois de Juillet de l'an 1648. C'est ainsi qu'au defaut de la science des têms, & de l'arrangement naturel des faits l'on sçait tourner la vérité en mensonge. Mais pour accorder quelque chose à la passion ou à la négligence de M. de Sorbiere, il faut dire que M. Descartes étoit l'ennemi de M. Gassendi aprés leur réconciliation, comme Abraham étoit idolâtre aprés sa vocation, David adultére aprés sa pénitence, & Madelaine courtisane aprés la résurrection du Sauveur du monde.

1648.

Sorb. Vit. Gass. pag. 19.

1644. à la fin.

1647.

Il n'eut pas le loisir de voir le monde à Paris en 1647.

En 1648.

CHAP.

1648.

CHAPITRE XIV.

M. de Roberval veut démontrer l'impossibilité du mouvement dans le plein à M. Descartes, qui se trouve présent à plusieurs expériences du Vuide, sans se persuader qu'elles fussent contraires à ses principes. M. de Roberval persécute M. Descartes dans tout le tèms de son séjour à Paris. M. Descartes fait difficulté de luy répondre de vive voix. Pourquoy il veut l'obliger de mettre ses raisons par écrit, & pourquoy M. de Roberval a toûjours refusé cette condition, même aprés la mort de M. Descartes. Incartades de M. de Roberval. M. Descartes satisfait aux difficultez d'un Sçavant inconnu qu'il souhaite en vain de connoître. Maladie du P. Mersenne. Mort de l'oncle maternel de M. Descartes. Histoire de la succession qui luy en revint. Retour de M. Descartes en Hollande. M. Clauberg devient Cartésien. Son éloge & celuy de M. de Raey. M. Descartes console la Princesse Elizabeth dans ses adversitez.

CE fut le jour de la réconciliation des deux Philosophes que M. de Roberval entreprit pour la prémiére fois de démontrer l'impossibilité du mouvement sans le Vuide. M. Descartes à qui s'addressoient personnellement les prétentions de ce Mathématicien, ne fit point difficulté de répondre d'abord à toutes ses objections. Mais il le fit avec tous les égards qui étoient dûs à la présence de Monsieur l'Abbé d'Estrées & de sa compagnie, sans changer la face d'une conversation honnête & paisible. L'humeur de M. de Roberval, qui avoit par tout besoin de l'indulgence de ceux à qui il avoit affaire, ne s'accommodoit pas assez du flegme qui accompagnoit ordinairement les discours de M. Descartes. Aussi ne fut-il pas long-têms sans s'échauffer. Ni la considération du respect dû à M. l'Abbé d'Estrées, ni la modération de M. Descartes ne purent éteindre ou rallentir ce feu. Il en fit ressentir encore les effets en d'autres occasions à M. Descartes pendant le reste de son séjour à Paris. Les Mathématiciens de la ville s'assembloient souvent, ou chez l'Abbé Picot son hôte, ou aux Minimes de la Place royale jusqu'au

Lettr. Mſ. de M. Auz. du 8. Août 1689. &c.

jusqu'au fort de la maladie du P. Mersenne, pour avoir la satisfaction de conférer avec luy, ou pour faire leurs observations en sa présence. De tant de Sçavans que M. Descartes voyoit avec plaisir, M. de Roberval étoit le seul qui luy fût devenu formidable par son humeur : & pour tempérer un peu sa joye, M. de Roberval ne s'absentoit presque d'aucune des assemblées où il se trouvoit. On y répétoit souvent l'expérience du *Vuide*, non pour l'instruire d'une chose qui ne luy étoit pas nouvelle, mais pour luy en faire voir toutes les maniéres différentes qu'on avoit inventées depuis peu, & qu'on n'avoit pas encore vûës. Il ne s'y donnoit point d'autre part que celle de spectateur : c'est pourquoy il y parloit peu, & seulement pour marquer comment ces expériences s'accordoient avec ses principes. Il se contentoit d'écouter les autres : & soit qu'il suivit les mouvemens de sa retenuë ordinaire, soit qu'il voulût éviter la dureté des reparties de M. de Roberval, il refusa presque toûjours de s'expliquer lorsque la compagnie l'en prioit, voyant sur tout que la plûpart étoient dans l'opinion du Vuide effectif qu'il n'admettoit point. Mais il ne laissa point de détromper ceux qui croyoient qu'il n'avoit pas encore songé jusqu'alors à la pesanteur de l'air comme à la cause des effets que le vulgaire des Philosophes avoit toûjours attribué à l'horreur du Vuide. C'est une observation qu'il avoit faite long-têms auparavant, & même devant Torricelli, par qui tous ces sçavans Mathématiciens de Paris confessoient avoir été devancez dans cette opinion.

1648.

De tous ces Sçavans il ne reste plus que M. Auzout & M. Boüilliaud qui soient vivans.

Voyez cy-dessus au sujet de l'examen que Descartes fait du livre de Galilée.

Voyez aussi les lettres MSS. à Mersenne de l'an 1647. &c.

Ce fut en l'une de ces assemblées qui ne se tenoit ce jour là ny chez l'Abbé Picot ny aux Minimes, mais chez une personne de marque, que M. de Roberval entreprit de pousser entiérement M. Descartes à bout sur tous les points de sa Physique ausquels il étoit contraire. Quoy qu'il affectât de parler un langage tout à fait opposé à celuy de l'Ecole, il n'en étoit pas plus uni de sentimens avec M. Descartes. Il l'attaqua non seulement sur le Vuide & sur l'impossibilité du mouvement dans le Plein, mais encore sur les Atomes qu'il rejettoit, & sur la matiére qu'il supposoit divisible à l'indéfini. Il l'entreprit d'un ton si magistral & si semblable à celuy dont il avoit coûtume d'épouvanter les écoliers de sa

Tom. 3. des lettr. pag. 539.

Xx * classe,

1648. classe, que M. Descartes qui n'étoit point venu en France pour disputer en parut étourdi ; & la crainte de retrouver un second Voetius dans ce Professeur, fit qu'il aima mieux se taire que de luy laisser prendre pied sur ce qu'il pourroit luy dire pour l'embarquer dans des contestations. Il témoigna néanmoins à la compagnie qu'il ne s'abstenoit de répondre à M. de Roberval que pour l'obliger de mettre ses difficultez par écrit, & qu'il s'offroit en ce cas là de le satisfaire. Il n'étoit rien de plus raisonnable, rien de plus digne d'un Philosophe pacifique ennemi de la chicane que cette proposition que luy faisoit M. Descartes. C'étoit le moyen le plus naturel pour prévenir la surprise & l'équivoque, pour se posséder plus parfaitement, & pour examiner avec plus de loisir & de sang froid les raisons de l'un & de l'autre. M. de Roberval ne voulut pas se soumettre à une condition si juste : & il ne fut pas plûtôt sorti de l'assemblée que s'imaginant pouvoir prendre droit sur le silence de M. Descartes, il se vanta par tout qu'au moins une fois en sa vie il avoit sçû luy fermer la bouche. M. Descartes ne jugea point à propos de relever une si sotte vanité, & il crud devoir abandonner pour toûjours M. de Roberval à sa propre complaisance. Ses trois principaux sectateurs, M. Clerselier, M. Picot, & M. Chauveau n'eurent pas la même indifférence pour ce Professeur. Ils le sollicitérent depuis dans d'autres assemblées, & particuliérement dans celles qui se tenoient chez Monsieur de Montmor, d'acquiescer à la proposition que luy avoit faite M. Descartes, & de soumettre les difficultez qu'il avoit contre sa Philosophie à l'examen que souffre le papier. M. de Roberval s'obstina toûjours, même aprés la mort de M. Descartes, à refuser ce qu'on luy demandoit. Ils redoublérent souvent leurs instances, mais toûjours sans effet. Pour luy, il ne se lassoit point de répéter de vive voix les mêmes objections dans les mêmes assemblées qui se continuoient toûjours chez M. de Montmor. On luy répondoit aussi de vive voix, parce qu'il ne pouvoit s'apprivoiser avec les écritures. Ainsi il trouvoit toûjours des moyens d'éluder les réponses qu'on luy faisoit, prétendant que l'on prenoit mal son sens & qu'on luy faisoit dire ce qu'il ne disoit pas. Pour ne point le faire parler autrement

Tom. 3. des lettr. Préface de Clerselier pag. 12, 13, 14.

Lettr. Ms. de M. de Verdus au P. Mersenne.

Il fit le même refus touchant la Géométrie l'année 1647. v. la lettr. de Chanut à Mersenne Ms. du 21. Mars 1648.

autrement qu'il vouloit, on luy présenta souvent la plume, afin qu'il pût mettre luy même ses pensées sur le papier ; on l'en conjura par l'amour de la vérité. Il n'en voulut rien faire. Chacun ayant pris la plume à son tour, & luy ayant demandé si ce n'étoit point là son sens, jamais il ne voulut convenir d'aucune chose qu'il eût dite. De sorte que parmi un si grand nombre d'habiles gens, il ne s'en trouva pas un qui selon luy eût pû bien prendre sa pensée, & la rédiger par écrit comme il l'entendoit. A dire le vray, M. de Roberval s'étant presque toûjours expliqué différemment, il avoit raison de dire qu'on ne prenoit pas bien ses pensées, parce que l'une détruisoit souvent l'autre. C'étoit pour tâcher de les fixer, que Messieurs de l'assemblée l'avoient voulu engager à les mettre par écrit : mais il fallut en demeurer là, voyant qu'il ne vouloit demeurer d'accord de rien.

M. Clerselier étoit pour lors à la campagne, mais à son retour on luy fit un récit fort exact de tout ce qui s'étoit passé. Comme il sçavoit toute l'histoire de la prémiére assemblée où s'étoit trouvé M. Descartes dix ans auparavant, & qu'il n'ignoroit pas les raisons du silence qu'il y avoit gardé à l'égard de M. de Roberval, il crud être obligé de s'en expliquer à la Compagnie. Et pour le faire *plus galamment & avec plus d'autorité*, il feignit qu'il avoit une lettre de M. Descartes qui en révéloit le sécret, & qui répondoit en même têms aux difficultez que M. de Roberval avoit proposées. Elle fut luë dans l'assemblée de M. de Montmor le XIII de Juillet 1658, comme si c'eût été M. Descartes qui l'eût autrefois écrite à quelqu'un de ses amis ; mais il n'y eût que les moins clairvoyans qui ne s'apperçûrent point que c'étoit une piéce faite à plaisir. Ce dernier trait servit à rabattre quelque chose des bravades de M. de Roberval : mais il ne put le faire revenir de l'éloignement où étoit son esprit pour les sentimens de M. Descartes, & son cœur pour la bien-veillance qu'il devoit à sa mémoire.

Préf. du 3. vol. ibid.

Elle se trouve au 3. vol. des Lett. pag. 538.

M. Descartes réüssit mieux à l'égard d'un sçavant homme, qui sans se faire connoître à luy, & feignant d'être fort éloigné, luy écrivit dez environs de Paris le XV de Juillet 1648, pour luy proposer diverses difficultez à résoudre sur l'Ame raisonnable, sur l'existence de Dieu, sur la transsubstantiation,

Tom. 2. des Lettr. p. 15. & 21.

C'étoit un homme de qualité & de sçavoir.

1648. tiation, & sur le Vuide. Il remarqua dans la lettre de cét illustre Inconnu les caractéres d'un grand fonds d'esprit, d'érudition, & d'honnêteté, qui luy fit naître l'envie de le connoître, & de luy offrir son amitié. Il luy récrivit dez le lendemain sur l'addresse qui luy avoit été marquée. Mais il se contenta de luy répondre en peu de mots, afin, dit-il, de réserver quelque „ chose pour son entretien dont il esperoit avoir la joüissance „ à la faveur de son séjour de Paris. Car, ajoûte-t'il, on peut „ agir plus sûrement par lettres avec ceux qui aiment la dis- „ pute (comme faisoit M. de Roberval) ; mais pour ceux qui ne „ cherchent que la vérité (comme faisoit l'Inconnu) l'entrevûë „ & la vive voix sont beaucoup plus commodes. Il n'eût point la satisfaction dont il s'étoit flaté ; & l'Inconnu luy fit connoître en luy marquant le déplaisir de son absence, qu'il étoit plus éloigné de la ville que le porteur de la lettre ne luy avoit persuadé. M. Descartes se consola sur la vûë de la condition humaine, qui est d'avoir souvent ce que nous ne souhaitons pas, & de nous voir privez de ce que nous souhaiterions. Il luy envoya le 29. de Juillet les instructions qu'il luy avoit demandées pour lever le reste de ses scrupules ; & il eût au moins le plaisir de juger par l'exemple de ce sçavant Inconnu que sa Philosophie avoit plusieurs amans & plusieurs sectateurs de mérite, dont il ne sçavoit pas même le nom.

Ibid. p. 23. & 27.

Lettr. du 29. Juill. 1648.

Le séjour de Paris luy devenoit de plus en plus ennuieux & difficile à supporter. Il y réçût vers le même têms une double affliction, prémiérement de la maladie de son ami le P. Mersenne, qui se trouvoit réduit au lit depuis la fin du mois de Juillet, aprés avoir été obligé de passer le Carême précédent à l'infirmerie, & avoir trainé une santé bizarre & languissante pendant tout le Printêms. L'autre sujet d'affliction fut la mort de Monsieur des Fontaines son oncle maternel & son parrain arrivée vers le commencement du mois d'Août. N'ayant point laissé d'enfans, M. Descartes par un accord fait avec M. de la Bretailliére & M. du Crevis recüeillit seul sa succession, qui n'auroit pas été médiocre si M. des Fontaines n'eût pas fait une donation de tous ses acquêts & de tous ses meubles aux enfans de sa femme & à sa femme même. Ce qui absorba tellement son bien, que les héritiers de nôtre Philosophe qui ne vécut que dix-huit mois depuis,

René Brochard &c.

Lettr. Ms. de Desc. à Hooghelande du 30. d'Août 1649.

depuis, n'y trouvérent presque rien à sa mort. La résolution qu'il avoit prise de rétourner incessamment en Hollande fit qu'il abandonna à M. Picot tous les soins de cette nouvelle succession. Il luy donna commission de lire comme auparavant toutes les lettres qui luy viendroient de Bretagne ou de Poitou, & de ne luy envoier que celles qui en vaudroient la peine ; comme aussi d'ouvrir toutes les réponses qu'il luy addresseroit pour envoyer dans ces provinces, afin qu'il en pût tirer les instructions nécessaires pour conduire ses affaires, & les régler avec ses parens. M. du Crevis son beaufrére & M. M. le Comte de la Villeneuve son neveu n'y trouvérent rien à redire ; mais il parut quelques mois aprés que M. de la Bretailliére son aîné n'en fut pas si content, & qu'il auroit souhaité y avoir plus de part que M. Descartes n'avoit jugé à propos de luy en donner. Il se plaignit même que nôtre Philosophe eût fait sçavoir dans ces provinces qu'il l'avoit dispensé de toute commission dans le soin de ses affaires. C'est ce qui porta M. Descartes d'écrire depuis à l'Abbé Picot en ces termes. « Pour la plainte de mon frére, elle me paroit trés-injuste. Je n'ay fait autre chose que mander en Poitou « que je ne luy ay donné aucune charge d'agir pour moy dans « mes affaires ; & que s'il s'ingére de faire quelque chose en « mon nom, ou comme se faisant fort de moy, il en sera desavoüé. « Lorsqu'il se plaint que cela se fait à son préjudice, il témoi- « gne avoir encore envie de se faire mon procureur malgré « moy, comme il a fait aux partages de la succession de mon « pére pour me ravir mon bien sous ce prétexte, & sur l'as- « sûrance qu'il a que j'aime mieux perdre que de plaider. Ainsi « sa plainte est semblable à celle d'un loup qui se plaindroit « que la brébis luy fait tort de s'enfuir, lors qu'elle a peur qu'il « ne la mange. Mais la chose ne mérite pas que vous en par- « liez à M. l'Abbé Ferrand *, à moins qu'il ne vous aille voir « exprés pour vous en demander des nouvelles. «

Lettr. Mſ. à Picot de l'an 1648. &c.

Inventaire de M. Desc.

Le 7. de Decembre 1648.

* Leur Cousin du côté de leur ayeule

M. Descartes délibéroit de son départ de Paris, lorsqu'arriva la nouvelle de la bataille de Lens gagnée le xx d'Août par feu M. le Prince sur l'Archiduc Leopold. Il fut témoin de la cérémonie du *Te Deum* qui se fit le xxvi du même mois : mais la détention du Président de Blanc-mesnil, de Messieurs Broussel, Charton, & autres membres du Parle-

 ment

1648. ment qui arriva le même jour, & qui fut suivie des barricades, luy rendit les désordres de la ville si sensibles, qu'il partit dez le lendemain à travers de toute la confusion, aprés avoir été consoler son pauvre amy le P. Mersenne, qu'il laissa fort mal entre les mains du P. J. Auvry Correcteur de la Maison, & du P. Hilarion de Coste son fidelle compagnon. Il passa à Boulogne le 1. de Septembre, & arriva à Rotterdam le même jour qu'il croyoit ne devoir arriver qu'à Calais. Le lendemain il se rendit à Leyde chez son bon amy M. de Hooghelande, où il apprit une histoire du sieur *Jean Clauberg*, qui pouvoit le consoler de la prévarication de M. Regius Professeur en Médecine à Utrecht. M. Clauberg étoit encore alors Professeur en Philosophie dans l'Université de Herbronn au Comté de Nassaw, d'où il passa depuis en celle de Duysbourg sur le bas Rhin au Duché de Cléves. Il avoit déja reçû les prémiéres teintures de la Philosophie nouvelle, c'est-à-dire, de la doctrine de M. Descartes à Brême sous le sieur Gérard de Neuville. L'exemple du sieur Tobie d'André Professeur à Groningue en Frise l'avoit aussi entiérement déterminé à ne point prendre d'autre guide que M. Descartes, lorsque sur les avis de ce Professeur il vint à Leyde durant l'été de l'an 1648 pour consulter M. de Raey. Il fut témoin du succés avec lequel ce jeune Médecin enseignoit la Philosophie Cartésienne ; & il sçut en même têms qu'il n'avoit point l'approbation de M. Descartes à demy comme M. Regius, mais qu'au jugement de ce maître commun, il étoit entré dans une connoissance parfaite du systéme entier de toute sa doctrine. M. de Raey faisoit dés lors beaucoup d'honneur au Cartésianisme. Il passoit déja pour un homme de grand esprit, de beaucoup d'érudition, & d'une facilité merveilleuse à s'expliquer noblement dans les langues des Sçavans. Il étoit particuliérement attaché à M. de Hooghelande, qui ne contribuoit pas peu à le fortifier contre Revius & les autres ennemis de M. Descartes. M. Clauberg s'unit avec luy d'une amitié fort étroite, & ils s'encouragérent réciproquement dans la résolution de bien expliquer & de défendre les sentimens de leur maître commun. Les beaux écrits que M. Clauberg a laissez depuis à la postérité font foy du zéle & de la suffisance avec laquelle il s'en est acquité.

Lettr. Mſ. à Picot du 1. de Septembre.

Clauberg Epist. ad Tob. And. præfix. Logic.

Sorbiére lettr. & rélat. in VIII° p. 135. 136. & disc. in IV° p. 688.

M. Descartes

M. Descartes passa de Leyde à Amsterdam le vi de Septembre, d'où l'inquiétude du fâcheux état où il avoit laissé la ville de Paris & le P. Mersenne, le fit écrire à M. Picot pour luy demander des nouvelles de l'un & de l'autre, & pour luy recommander particuliérement ce Pére dont la santé luy tenoit fort au cœur, quoiqu'il ne jugeât point en partant sa maladie absolument mortelle. Trois jours aprés il alla se renfermer dans son Egmond en Nord-Hollande, comme dans un port assuré contre les tempêtes, dont il avoit déja vû les préludes dans son voyage. Quelques jours aprés son arrivée il répondit à trois lettres de la Princesse Elizabeth son illustre disciple, dont les deux derniéres avoient attendu en dates différentes son retour chez M. de Hooghelande, & la premiére luy avoit été renvoyée de Paris, où elle étoit allée le chercher depuis qu'il en étoit sorti. Il luy releva le cœur dans les peines dont elle luy avoit fait le récit, & il luy ôta le regret de n'avoir pas fait un voyage dont elle avoit été sollicitée, mais dont elle avoit reconnu que les incommoditez étoient infaillibles & les avantages incertains, en luy marquant la satisfaction qu'il avoit de se voir revenu de celuy qu'on l'avoit obligé de faire en France. Il luy dit pour la consoler » qu'il n'avoit vû en son voyage personne dont il luy semblât que la condition fût digne d'envie. Ceux qui y paroissoient avec plus d'éclat étoient ceux qui luy paroissoient les plus dignes de pitié. Je ne pouvois y aller, dit-il, en un têms plus avantageux pour me faire bien reconnoître la félicité de la vie tranquille & retirée, & la richesse des plus médiocres fortunes. Si vôtre Altesse compare sa condition avec celle des Reines & des autres Princesses de l'Europe, elle y trouvera la même différence qu'entre ceux qui sont dans le port où ils se reposent, & ceux qui sont en pleine mer agitez par les vents d'une tempête. Quoiqu'on ait été jetté dans le port par un naufrage, pourvû qu'on n'y manque pas des choses nécessaires à la vie, on ne doit pas y être moins content que si on y étoit arrivé d'une autre maniére.

1648.

Lettr. Mſ. à Picot du 6 Septemb. 1648.

Tom. 1 des lettr. page 80, 81.

CHAP.

1648.

CHAPITRE XV.

Mort du P. Mersenne le plus ancien des amis & des sectateurs de M. Descartes. Caractére de l'esprit de ce Pére. Son éloge. Ses grands services rendus au Public. Son attachement particulier & sa fidélité inviolable pour M. Descartes. Mauvais sort des lettres & de quelques traitez que M. Descartes avoit envoyez à ce Pére, causé par l'artifice de M. de Roberval. Duretez de cét homme à l'égard de M. Clerselier pour ce sujet. La Reine de Suéde fait résolution d'étudier tout de bon la Philosophie de M. Descartes. Elle donne commission à son Bibliothécaire de l'étudier par avance pour luy en faciliter l'intelligence. Eloge de M. Freinshemius. Commerce de M. Descartes avec un Philosophe Anglois nommé le sieur Henry Moore qui luy propose ses difficultez. Grands sentimens de M. Moore pour la Philosophie de M. Descartes. Amitié de M. Descartes avec le Duc de Nevvcastle Seigneur Anglois.

Lettr. Mſ à Picot du 2. Octobr.

Vie de Merſ. par Hil. de Coste p. 25.

Gassendi Epist. ad Lud. Valesium Principem. pa. 291, col. 1. & col. 2.

L'Inquiétude de M. Descartes sur l'état de la maladie du P. Mersenne n'avoit pas été vaine. On luy manda que ce bon Pére étoit mort dés le prémier jour de Septembre à trois heures aprés midy aprés avoir vécu 60 ans moins huit jours. Il étoit tombé malade le XXVII de Juillet d'un abcez au côté droit que M. Gassendi & les Médecins avoient pris pour une fausse pleurésie. Depuis ce jour, la douleur qui fut toujours trés-aiguë, ne luy avoit donné pas un seul moment de relâche. Jamais il n'avoit fermé la paupiére que pour mourir. La respiration luy avoit toujours été trés-difficile, & il n'avoit pû demeurer couché que sur le côté où étoit le mal. On luy avoit tiré du sang trés-souvent, sur tout dans les prémiers jours, mais sans aucun soulagement. On luy avoit procuré des sueurs de toute maniére, mais elles n'avoient jamais été abondantes. Enfin, on ne put s'aviser d'autre chose que de luy ouvrir le côté, & il expira au milieu des douleurs de cette opération. C'étoit l'homme de son siécle qui étoit en réputation d'avoir le meilleur cœur, le plus droit, & le plus simple. Il avoit une bonté devant laquelle les esprits les plus

bourrus

1648.

bourrus ne pouvoient tenir. C'étoit la même chose de l'aborder & de se laisser prendre à ses charmes. Jamais mortel ne fut plus curieux que luy pour pénétrer tous les secrets de la Nature, & pour porter toutes les sciences, & tous les arts à leur perfection. Peu de gens furent plus industrieux à satisfaire cette insatiable curiosité par des expériences de toutes maniéres, par ses propres méditations, & par des relations continuelles qu'il avoit avec tous les Sçavans & Curieux de l'Europe. Il s'étoit rendu comme le centre de tous les gens de Lettres par le commerce mutuel qu'il entretenoit avec tous, & tous avec luy. C'étoit à luy qu'ils envoyoient leurs doutes & leurs difficultez pour être proposées par son moyen à ceux dont on en attendoit les solutions; & lorsqu'il les avoit reçûës il les leur renvoyoit, faisant à peu prés dans le corps de toute la république des Lettres la fonction que fait le cœur dans le corps humain à l'égard du sang. C'étoit à luy qu'aboutissoient toutes les nouvelles de littérature pour les répandre ensuite par tout le monde sçavant. On le consultoit sur tout ce qui est du ressort de l'esprit humain : on luy communiquoit tous les desseins afin qu'il en facilitât l'exécution; & il mettoit tout le monde dans les voyes. Les Italiens le regardoient aussi bien que nous comme le *grand négociant* des Lettres, qui fournissoit les provisions aux autres, & qui sçavoit exiger d'eux ce qu'ils étoient capables de produire. Il avoit heureusement jetté parmi les Sçavans une émulation honnête pour les exciter à publier les véritez qu'ils avoient découvertes, ou à s'appliquer à la recherche de celles qui sont les plus cachées, & dont plusieurs ont été heureusement développées par ses innocentes intrigues. Lorsqu'il ne pouvoit persuader ces grands génies à faire part de leurs travaux au Public, il essayoit de les y forcer, insérant dans ses livres ce qu'il apprenoit par leur communication; & il les trahissoit en profitant de leurs lumiéres, pour les mettre hors d'état de pouvoir reculer. Par ce moyen il vouloit leur faire entendre que ce qu'ils prétendoient cacher étoit déja public; que ce qu'on demandoit d'eux étoit à moitié fait; & qu'étant devenu leur caution, ils avoient intérêt de dégager la parole qu'il avoit donnée pour eux. Au moins empéchoit-il par ce loüable artifice que la postérité ne fût privée de la

Gran trafficante fù il Mersenno tenendo commercio con tutti i Letterati d'Europa, è quelli essortando à diverse imprese, è loro varie Notizie somministrando, &c.
Il Tim. Antiate, *ó vero* Carlo Dati della Cicloid. cart. 2.

Hilar de Coste vie de Mers. p. 100, 101.

1648. connoissance de leurs desseins, & d'une partie de ce qui se-roit mort avec eux. C'est ainsi qu'il en avoit usé dans la plûpart de ses ouvrages, mais toujours rendant aux Auteurs avec sincérité, souvent même avec usure, ce qu'il ne faisoit imprimer que pour leur avantage & pour leur gloire. La passion qu'il avoit toujours eûë d'être utile à quelque chose ne se trouva point bornée à sa vie ; & il avoit ordonné aux Médecins en mourant de faire l'ouverture & la dissection de son corps, afin qu'ils pussent apprendre à ses dépens la cause de sa maladie qu'ils avoient ignorée de son vivant, & qu'ils fussent plus heureux à guérir ceux qui seroient dorênavant attaquez du même mal. Il fut obeï, & l'on trouva l'abcez deux doigts au-dessus de l'endroit où on luy avoit percé le côté : de sorte que si l'on eût fait l'incision vis-à-vis de son mal, il auroit vray-semblablement échappé le coup fatal, selon que M. Gassendi qui s'étoit trouvé à l'une & à l'autre opération le manda à M. le Comte d'Alais Gouverneur de Provence.

Gassend. Epist. pag. 291. &c.

V. deux lettres de Gassendi à ce Prince & une de ce Prince à Gassendi du mois de Septembre 1648.

Mais quoique le P. Mersenne eût un talent tout particulier pour former de belles questions, en quoy il faut avoüer qu'il n'avoit point son semblable, on ne peut pas dire qu'il fût également heureux à les résoudre, comme l'a remarqué M. Pascal. On luy en étoit néanmoins également redevable, puisqu'il n'abandonnoit jamais un sujet ou une question qu'il avoit inventée, qu'il ne fût venu à bout de la faire résoudre par quelque génie supérieur au sien. Ce qui fait qu'à cette prémiére gloire prés, on luy a l'obligation d'avoir donné occasion à plusieurs belles découvertes, qui n'auroient peut-être jamais été faites sans luy. Quelques-uns semblent avoir trouvé à redire à l'habitude qu'il avoit de commettre les Sçavans entr'eux. Il est vray que sous le prétexte que la vérité ne se produit souvent que par la force de la dispute, & par la longueur des contestations, il semoit quelquefois la jalousie & la division dans les esprits, & faisoit faire entr'eux des défis, dont il portoit luy-même les cartels. Il s'étoit mis en tête que les amis se flatent mutuellement, dissimulent, tolérent, excusent leurs erreurs, tant qu'ils sont en bonne intelligence, & que le défaut de hardiesse pour se censurer étoit l'un des grands obstacles aux progrez des sciences, & à la découverte

Pascal hist. de la Roulette pag. 1.

découverte de la vérité. C'est ce qui luy avoit ôté le scrupule de les des-unir pour les tourner les uns contre les autres, persuadé que la postérité se soucieroit peu de leurs animositez & de leurs broüilleries, pourvû qu'elle profitât des lumiéres qui en seroient sorties comme les étincelles du choc des cailloux. Ses intentions étoient sans doute trés-pures & tres-innocentes : mais parceque ceux qu'il commettoit de la sorte n'avoient pas toujours le cœur aussi simple que luy, il auroit pû, selon M. Carcavi, digérer un peu davantage qu'il ne faisoit certaines choses qu'il recevoit toutes cruës des uns pour être envoyées aux autres. Mais c'est peut-être une injustice que luy a faite cét Auteur de prétendre qu'il mandoit souvent les choses plûtôt selon son génie que comme elles étoient en effet. M. Carcavi a voulu nous persuader aussi que » ce bon Pére ne mettoit pas toujours assez de différence entre ceux qui disputent en matiére de science, & les autres qui se battent pour le point d'honneur. Mais quoy qu'il en ait été, le Pére Mersenne étoit de l'aveu de tous ceux qui le connoissoient un homme de la probité des Anciens, d'une piété fort solide, d'une vertu toujours égale. Il avoit une érudition fort diversifiée, & étoit le prémier de son siécle pour la science de l'harmonie & des sons.

Tom. 3. des lettr. de Desc. p. 441. item, pag. 452.

Item, p. 452.

Lud. Valess. Dux Inculism. Gass. Riv. Naud. & alii passim.

Mais le caractére qui le distingue aujourd'huy dans la république des Lettres est celuy d'avoir été l'*Homme de Monsieur Descartes*. Il étoit l'ancien de ses amis & de ses sectateurs. Il luy étoit toujours demeuré attaché avec une constance mise à toutes les sollicitations & à toutes les épreuves imaginables. Jamais il ne s'étoit departi de la fidélité qu'il luy avoit voüée, non pas même lorsqu'il étoit question de servir ses autres amis qui étoient en dispute avec M. Descartes. Il avoit ajouté à tous ses bons offices celuy de se rendre son Avocat, & de défendre sa cause dans tous les lieux où on l'attaquoit en son absence. C'en est assez pour juger si la perte d'un tel ami fut sensible à M. Descartes. Il le regretta en Philosophe persuadé de l'immortalité de l'ame, & en ami privé de son meilleur ami. Mais il fit voir quelques mois aprés que l'affliction ne luy avoit pas entiérement ôté le jugement. Car il pria l'Abbé Picot de voir le Pére *Potel* Minime, pour sçavoir ce qu'on avoit fait du grand nombre de lettres qu'il a-

Tom. 3. des lettr. p. 191.

Lettr. Mſ. à Picot du 1. d'Oct. 1648.

Lettr. Mſ. à Picot du 7 Déc. 1648.

1648. voit écrites au Pére Mersenne, pendant plus de dix-neuf ans, & qu'il sçavoit avoir été toutes conservées fort soigneusement par ce Pére. Il luy donna commission de les retirer d'entre » les mains des Religieux, & de s'en assurer, tant à cause qu'il » pouvoit luy avoir écrit confidemment plusieurs choses qu'il » n'auroit pas souhaité qui fussent vuës par d'autres, que parce » quelles contenoient ses réponses à diverses questions, dont » il n'avoit point gardé de copies; & qui pouvoient être sans doute de quelque usage. Mais toute sa prévoiance devint inutile par la diligence artificieuse de M. de Roberval, qui s'étoit déja rendu le maître d'une partie de ces lettres. Il avoit abusé de la facilité & de l'indifférence des bons Péres sous je ne sçay quel prétexte: & ses intentions n'étoient ni aussi pures ni aussi favorables à M. Descartes, qu'il pouvoit l'avoir voulu persuader à ces Religieux. Car il ajoûta à l'injustice de son usurpation la dureté de refuser aprés la mort de M. Descartes la communication de ces originaux à M. Clerselier, lorsqu'il fut question de publier ces lettres sur les minutes que l'Auteur s'étoit réservées. Il n'y eut point d'honnêtetez, point de soumissions que M. Clerselier ne mît en usage pour tâcher de vaincre l'infléxibilité de cét homme, qui fut toûjours sourd à ses priéres, & insensible au bien public. Il se peut faire que le peu de naturel de M. de Roberval pour le service de sa Patrie, & son animosité particuliére contre M. Descartes ayent fait périr encore quelques dissertations & quelques traitez singuliérs, dont nôtre Philosophe ne s'étoit point avisé de retenir des copies en les envoyant au Pére Mersenne. Au moins ne peut on pas ne le point considérer comme coupable des défauts qui pourroient se trouver dans ce que M. Chanut & M. Clerselier ont pû recouvrer de ses lettres, par le refus qu'il a fait à ce dernier de luy laisser corriger sur ce qu'il avoit d'Originaux le peu de Minutes que M. Descartes avoit gardées, & qui n'ont pas pas laissé de produire trois volumes de ses lettres. Mais la générosité de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences vient de réparer avantageusement le tort qu'avoit fait M. de Roberval; & le Public profitera de la libéralité de cette Compagnie dans l'édition qu'on luy prépare de toutes les œuvres de nôtre Philosophe.

Tom. 3. des lettr. préfac. de Clerselier, pag. 14. 15.

Cependant

Cependant la Reine de Suéde débarrassée des négociations de la paix générale de l'Europe qui fut concluë à Munster le XXIV d'Octobre de cette année, non contente d'avoir lû le petit traité des Passions de M. Descartes à la chasse comme elle avoit coûtume d'en user à l'égard de beaucoup d'autres, voulut le relire dans son cabinet, & l'étudier avec de plus profondes méditations. Cette seconde lecture fit de si fortes impressions sur son esprit, qu'elle prit résolution de passer à l'étude de toute la Philosophie de M. Descartes, à qui M. Chanut Résident de France auprés d'elle en récrivit le XII de Décembre dans ces termes. » J'eus l'honneur il y a deux mois* de suivre la Reine en un voyage vers les mines d'argent & de cuivre. Dans le loisir du chemin elle se donna entiérement à la lecture. Je portay vos Principes de la Philosophie. Je luy lus la préface. Elle ouvrit le livre par endroits, & demeura fort pensive pendant quelques jours. Je connus ce qui la faisoit réver: & comme j'osay bien luy dire qu'il me sembloit qu'elle se trouvoit en peine entre le desir de s'instruire dans cette Philosophie, & les difficultez qu'elle auroit à l'acquerir. Elle m'avoüa que j'avois deviné ce qui luy donnoit du soucy. Je luy conseillay d'achever à loisir quelques autres études qu'elle s'étoit proposées; & cependant de commander à M. *Freinshemius** son Historiographe trés-honnête homme & sçavant, dont-elle se sert pour son soulagement dans la lecture, qu'il s'instruise de vos Principes aussi parfaitement qu'il luy sera possible, afin que sa Majesté venant ensuite à les lire, elle soit secouruë dans les difficultez qui la pourroient ennuier, si elle s'attachoit seule à cette étude. Mon avis luy plut. A son retour elle a donné l'ordre à M. Freinshemius. Et parce qu'il a reconnu qu'il auroit luy-même besoin d'un compagnon dans ce chemin, j'ay été prié de faire cette même lecture en même têms. De sorte, Monsieur, qu'une des principales parties de mes offices consistant à n'être point desagréable au Souverain auprés duquel je sers nôtre Maître, il est arrivé que c'est aujourd'huy une des fonctions de la Résidence en Suéde de lire & d'étudier vôtre Philosophie. Je vous avouë que j'avois besoin que cette obligation se joignît à ma curiosité, parce que me trouvant engagé dans la vie civile, je faisois scrupule de di-

1648.

Il luy avoit envoyé ce traité Ms. avec ce qu'il luy avoit écrit du souverain Bien.

Tom. 1. des lettr. pag. 132. 133.

* C'étoit en Octobre 1648.

Lettr. Ms. de Chanut à Desc. du 12 Décembre 1648.

* Jean.

1648. » vertir mes pensées à ces abstractions. La résolution de la » Reine de Suéde est de prendre vôtre livre aussi-tôt que nous » l'aurons achevé : & lorsque dans le cours de la lecture nous » ne serons pas assez forts ou assez adroits pour délier les neuds » qui l'arréteront, nous aurons recours à vous. Sa Majesté s'est » fort enquise de vôtre fortune, & du soin qu'on prenoit de » vous en France ; & je ne sçay si lors qu'elle aura pris goût à » vôtre Philosophie, elle ne vous tentera point de passer en » Suéde. Je seray s'il plaît à Dieu pour lors en France, où je » vous pourray dire plusieurs choses qui seront considérables, » si vous mettez l'affaire en délibération. Cependant je puis » vous assurer que cette Princesse qui n'estime rien au monde » que la verité & la vertu fait un grand jugement de vous » pour l'amour de l'une & de l'autre. Vous voyez que je ne » suis point en une Cour où la malice & le déguisement soient » en crédit, &c.

M. Chanut ne croyoit pas que M. Descartes fût encore de retour.

La Réponse de Descartes à cette lett. est du 26 Février 1649. elle est au 1. tom. pag. 128.

Quoy que la Reine de Suéde fût alors environnée de Sçavans, elle étoit pourtant encore réduite à ne voir autour d'elle que des Grammairiens, des Poëtes, des Rhéteurs, des Philologues, tous gens plus propres à cultiver les Humanitez que les Sciences sublimes & profondes. Mais M. Freinshemius étoit l'homme d'entre eux le plus capable d'application pour la Philosophie de M. Descartes, principalement depuis qu'il avoit quité la chaire de Professeur en Eloquence à Upsal pour venir à la Cour de Stockholm. C'étoit un Allemand déja fort connu dans la République des Lettres par ce qu'il avoit écrit sur Florus, sur Tacite, sur Q. Curse, dont il avoit donné les supplémens, comme il fit depuis ceux de Tite Live. Il étoit natif d'Ulm en Soüabe, & étoit âgé pour lors de quarante ans précisément. Cinq ans aprés avoir épousé la fille du célébre Bernegger de Strasbourg, il avoit été appellé en Suéde pour remplir la chaire de Politique & d'Eloquence dans l'Université d'Upsal, d'où aprés cinq autres années la Reine l'avoit fait venir à la Cour pour en faire son Bibliothécaire, son Historiographe, & son Homme d'étude un an avant la commission qu'elle luy donna de luy préparer les voyes pour l'intelligence de la Philosophie de M. Descartes. Il passa encore cinq ans en cette Cour, que la rigueur du climat l'obligea de quiter un an aprés la mort

Abrah. Freinsh. apud Henn. Witt. tom. 1. Memor. Phil. p. 547. &c.

Marié en 1637. appellé en 1642.

Avec 1000 impériales d'appointemens & bouche à Cour.

mort de M. Descartes pour venir à Heidelberg prés de l'Electeur Palatin frére de la Princesse Elizabeth. Il y mourut l'an 1660 avec la qualité de Conseiller de l'Electeur, & de Professeur honoraire de l'Université. Ce fut M. Freinshemius qui donna sujet à la Reine de Suéde en 1647 de faire demander à M. Descartes ce qu'il pensoit du *souverain Bien*. Etant sur le point de passer de l'Université d'Upsal à la Cour de Stockholm, il eut ordre de finir la Profession par une harangue publique. La Reine qui lui avoit prescrit le sujet du souverain Bien de cette vie y assista accompagnée du Résident de France & de quelques Seigneurs de sa Cour. L'Orateur étoit certainement le plus habile & le plus raisonnable de toute l'Université: mais la Reine aprés avoir entendu la harangue dit avec toute l'estime qu'elle avoit pour M. Freinshemius, que *ces gens là ne faisoient qu'effleurer les matiéres, & qu'il en faudroit sçavoir l'opinion de M. Descartes*. Le Résident de France ayant répondu qu'il sçavoit que *M. Descartes étoit retenu a écrire sur de telles matiéres*, ajoûta qu'il ne faudroit rien moins que l'autorité de sa Majesté pour l'y obliger. Ce qui produisit l'effet que nous avons rapporté plus haut. M. Freinshemius ne parut pas sans doute aussi dégouté de sa piéce que la Reine. Il crud devoir la rendre publique, & ce fut le seul ouvrage, avec quelque thése de peu de consequence qu'il fit imprimer pendant les neuf ou dix années de séjour qu'il fit en Suéde. M. Chanut ne manqua pas d'en envoyer un exemplaire à M. Descartes par la voye de M. Brasset à la Haye quelques mois aprés que celuy-cy eût satisfait à la demande de la Reine. Cette piéce servit à justifier le jugement de cette Princesse au moins dans l'esprit de M. Descartes, qui n'avoit pû comprendre jusques là quelle pouvoit être la disette des Philosophes parmi tant de Sçavans.

1648.

Tom. 1. des lettr. pag. 97. & 127.

V. cy-dessus chap. 12. du 7. livre.

Abrah Freinshem. in funebr. Laud. apud Henn. Witt. pag. 351.

Le jour que M. Chanut donna avis à M. Descartes des résolutions de la Reine de Suéde sur sa Philosophie, fut le lendemain d'un nouveau commerce qui se forma entre luy & un sçavant Anglois nommé le sieur *Henry Moore* ou *Morus*, Gentil-homme de naissance, Docteur Boursier du collége de Christ dans l'Université de Cambridge. M. Morus commença le commerce par une lettre si flateuse, qu'il n'y eut que la qualité d'étranger & d'inconnu qui fut capable de l'excuser d'avoir

Tom. 1. des lettr. p. 258. & 254.

1648. d'avoir blessé la modestie de M. Descartes, qui d'ailleurs ne put être que fort aise de voir au nombre de ses sectateurs un homme qui avoit étudié & pénétré ses écrits avec toute l'attention qu'il auroit pû espérer des esprits les plus solides. Il augmenta encore son plaisir par l'assurance qu'il luy donna de plusieurs autres Sçavans de sa nation qui étoient dans les mêmes sentimens d'estime & d'admiration que luy pour sa Philosophie. Mais pour n'en pas demeurer aux simples termes de reconnoissance & de respect, il voulut luy proposer avec la confiance d'un disciple nouvellement acquis les difficultez qui luy étoient restées aprés la lecture de ses ouvrages. M. Descartes sans faire attention à ses éloges répondit exactement à ses difficultez, & le convia de continuer avec la même liberté de luy proposer ses doutes, l'assurant que de de toutes les objections qui luy avoient été faites jusqu'alors, il n'en avoit point eu de plus agréables ny peut-être de mieux sensées que les siennes. M. Morus ne fit point difficulté d'user de la liberté que luy avoit donnée M. Descartes, dont la mort arrêta le cours des belles productions que ce nouveau commerce produisoit à la gloire & à l'avantage de sa Philosophie. L'ardeur que M. Morus faisoit paroître pour cultiver la Philosophie Cartésienne sembla se rallentir un peu depuis cette mort. Mais elle se ralluma cinq ans aprés, lors qu'il fit à M. Clerselier de nouvelles protestations de dévouëment pour les Cartésiens & pour leur doctrine; & qu'il luy communiqua les lettres qu'il avoit écrites à M. Descartes pour les donner au Public. On prétend qu'il n'eut point assez de persévérance dans la suite des têms, & qu'il a ménagé M. Descartes assez mal dans l'ouvrage de Métaphysique sur l'Immortalité de l'Ame, qu'il publia en 1662 pour réfuter M. Hobbes. On a crû même que son dessein avoit été de renverser tous les raisonnemens dont M. Descartes se sert pour prouver l'existence de Dieu, & de détruire la plûpart de ses Méditations. On ajoûte que ce Philosophe Anglois en vouloit de plus à la Religion de Descartes, en déclamant contre sa Physique, qu'il vouloit faire passer pour libertine aussi bien que celle de Hobbes. C'est pourtant ce M. Morus, qui avant que M. Descartes eût oüy parler de luy, doutoit sérieusement si nôtre Philosophe *avoit eu plus de plaisir*

Angl. 1662. & Lat. 1679.

Rapin Réflexions sur la Métaphysique à la fin.

aprés

1649.

aprés avoir inventé sa Philosophie que luy aprés l'avoir comprise & l'avoir adoptée. C'est ce M. Morus, qui faisoit [1] accroire à M. Descartes en 1648 que toutes ses pensées se trouvoient tellement conformes à son entendement, qu'il ne croyoit pas que son esprit pût jamais rencontrer rien qui luy convînt mieux, & qui luy fût plus naturel, jusqu'à croire que son esprit & les pensées de M. Descartes étoient de la même substance & d'une union essentielle & nécessaire : & que tout esprit qui ne pense pas comme M. Descartes, ne peut pas ne pas s'écarter de la droite raison. C'est ce M. Morus qui disoit [2] que tout ce qu'il y avoit jamais eu de grands Philosophes & d'intimes confidens des secrets de la Nature, n'étoient que des Nains & des Pygmées auprés de M. Descartes : & qu'une jeune fille pour être sa disciple & pour être entrée parfaitement dans l'intelligence de sa Philosophie, étoit incomparablement plus sage & plus philosophe que tous les Sages & les Philosophes de l'Europe. Selon M. Morus, le raisonnement de M. Descartes est par tout si libre, si naturel, si net, si uniforme, & si bien suivi, qu'il a percé & dissipé avec un succés merveilleux les ténébres répanduës sur les abîmes de la Nature. Selon luy tout ce que M. Descartes a écrit dans son livre des Principes & dans ses autres ouvrages, est d'une si grande justesse, d'une beauté si bien proportionnée, & d'une conformité si parfaite avec la Nature, qu'il n'est pas possible de procurer un spectacle plus agréable à l'esprit & à la raison humaine.

1 *Sensus, ac cogitationes quos generosa tua mens præconcepit & præmonstravit istiusmodi sunt, ut cum intellectui judicioque meo adeo sint congeneres, ut non sperem fore ut incidam in quicquam conjunctum magis ac consanguineum, ita sanè à nullius ingenio alieni esse possint, cujus itidem ingenium non sit à rectâ ratione alienum.* Pag. 258. tom. 1. Epist. Mori ad Cart.

2 *Liberè dicam quod sentio. Omnes quotquot extiterunt aut etiamnum existunt arcanorum Naturæ antistites, si ad magnificam tuam indolem comparentur, Pumilos planè videri ac Pygmæos : neque, cum vel unicâ vice evolvissem lucubrationes tuas philosophicas suspicatum esse illustrissimam tuam discipulam Sereniss. Principem Elizabetham universis Europæis non fœminis solùm, sed viris etiam philosophis longè evasisse sapientiorem. Quod evidentius deprahendi, cum scripta tua paulò penitiùs rimari & intelligere incœperim.* Morus ibid.

Cartesiana lux, id est, libera, distincta, sibique constans ratio Naturam mirificè collustravit, &c. Morus ibid. pag. 259.

Omnia profectò tam concinna in tuis philosophiæ principiis aliisque &c. tamque pulcrè sibi ipsis utraque consona sunt, ut mens ratioque humana jucundius vix optaret latiusve spectaculum. Morus ibidem.

Cinq ans aprés la mort de M. Descartes, M. Morus, qu'aucune considération ne pouvoit plus rendre flateur de ce Philosophe, n'a point laissé de dire que le mot d'Horace, *Qui nil molitur ineptè* ne convenoit à personne mieux qu'à

1648.
1649.

luy. Une simple lettre que luy écrivit M. Clerselier fit revivre * en luy cét ancien zéle pour la philosophie Cartésienne que la mort de son Auteur & d'autres occupations avoient amorti en détournant son esprit sur des études tout à fait différentes. Il croyoit encore alors que le poids des raisonnemens, la beauté sensible de la vérité, la grandeur & la subtilité du génie, le bel ordre, l'enchaînement & la correspondance universelle de tous les écrits de M. Descartes faisoient qu'aprés les avoir lûs mille fois on les trouvoit toûjours nouveaux, toûjours pleins de charmes qui les faisoient relire avec plaisir. Il en est de même, disoit-il, que de la lumiére du soleil qu'on void tous les jours sans se lasser, & dont le lever est attendu, souhaité, & reçû tous les matins avec de nouvelles demonstrations de joye par les hommes, les oyseaux, & le reste des animaux.

Mais, ajoûtoit M. Morus, la philosophie Cartésienne est principalement utile pour la Religion, qui est la fin principale de toute la Philosophie. Car les Péripatéticiens prétendant qu'il y a de certaines formes substantielles qui sortent de la puissance de la matiére, & qui luy sont tellement unies qu'elles ne peuvent subsister sans elle; & que par conséquent elles retournent enfin de nécessité dans la puissance de la matiére : les Epicuriens, qui d'un autre côté se mocquent des formes substantielles, attribuant à la matiére même le sentiment & la pensée : il n'y a que M. Descartes entre tous les Philosophes qui ait banni de la Philosophie toutes les formes substantielles ou ces ames sorties de la matiére, & qui ait entiérement dépoüillé la matiére de la faculté de sentir & de penser. De sorte que si l'on suivoit les principes de M. Descartes on auroit une méthode trés-certaine & un moyen trés-facile pour démontrer l'existence de Dieu & l'immortalité de l'ame humaine, qui sont les deux fondemens les plus solides & les uniques soûtiens de la vraye Religion. En un mot il n'y a aucune philosophie qui combatte si fortement les Athées jusques au fonds de leurs retranchemens, & qui détruise si heureusement tous leurs réduits que la Philosophie Cartésienne, à laquelle on pourroit joindre celle de Platon pour ce point. Quel que puisse être le sentiment de nôtre siécle pour M. Descartes, dont la mémoire est encore trop récente pour pouvoir

** Revixit in me, ex quo nuperas tuas accepi, pristinus ille ardor erga philosophiam Cartesianam qui aliquantulùm ab obitu desideratissimi nostri amici deferbuerat propter peculiaria quadam studia quæ aliò animum avocarunt. Est enim illud rerum pondus, veritatis pulchritudo, amplitudo ingenij & acumen, theorematum denique omnium admirabilis ille ordo & consensus in scriptis Cartesianis, ut vel millies lecta non sordescant. Non magis quam lux solis, cujus ortum singulis diebus aves, pecudes, ipsique adeo homines gratulabundi contemplantur.*

Nec certè solùm lectu jucunda est hæc Cartesiana philosophia, sed apprimè utilis, quidquid ant mussitent

pouvoir enſevelir ſi-tôt tous ſes envieux, il eſt à croire que la Poſtérité embraſſera ſa Philoſophie avec honneur, & qu'elle reconnoîtra le bon uſage qu'on en peut faire. 1648. 1649.

aut aeblutetent alii, ad ſummum illum omnis Philoſophia finem, putà Religionem. Cum enim Peripatetici formas quaſdam contendant eſſe ſubſtantiales, quæ è potentiâ materiæ oriuntur, quæque cum materiâ ita coaleſcunt, ut abſque illâ ſubſiſtere non poſſint, ac proindè neceſſariò demum redeunt in potentiam materiæ: Epicurei autem exploſis illis ſubſtantialibus formis, ipſi materiæ vim ſentiendi cogitandique ineſſe ſtatuant: ſolus, quod ſcio, inter Phyſiologos extitit Carteſius, qui ſubſtantiales illas formas animaſve ex materiâ exortas è Philoſophiâ ſuſtulit, materiamque ipſam omni ſentiendi cogitandique facultate ſpoliavit. Unde ſi principiis ſtaretur Carteſianis, certiſſima eſſet ratio ac methodus demonſtrandi, & quod Deus ſit, & quod Anima humana mortalis eſſe non poſſit. Quæ ſunt illa duo ſolidiſſima fundamenta, ac fulcra omnis veræ Religionis. Dicam ſummatim nullam extare philoſophiam (niſi Platonicam fortè exceperis) quæ tam firmiter Atheis viam præcludit ad perverſas iſtas cavillas & ſubterfugia quò ſolent ſe recipere, quàm hæc Carteſiana, ſi penitiùs intelligatur. Credoque, quidquid hæc præſens ætas ſenſerit de Carteſio, (nam ut nunquam vivis, ita rarò recenti defunctorum memoriæ parcit invidia) quod Poſteritas eum omni cum laude & veneratione ſit exceptura, optimumque illius Philoſophiæ uſum ſit agnitura. Mor. Epiſt. ad Clerſel. pag. 255, 256. I. tom. Epiſtol Carteſ.

Tels étoient en 1655 les ſentimens d'un homme, qui, au langage du Pére Rapin, *a renverſé tous les raiſonnemens dont M. Deſcartes ſe ſert pour prouver l'exiſtence de Dieu; qui a détruit la plûpart de ſes Méditations; qui a attaqué la religion* même *de nôtre Philoſophe; & qui a déclamé contre ſa Phyſique* dans le deſſein de la faire *paſſer pour libertine*.

Rap. Réflex. ſur la Métaph. nomb. 4. comme deſſus.

M. Deſcartes avoit d'autres amis en Angleterre d'une plus grande importance, & moins capables de cette inconſtance qui a paru dans la conduite de M. Morus. Mais nous n'en connoiſſons pas de plus qualifiez que Monſieur le Duc de *Nevvcaſtle* (ſelon nous de *Neuchaſtel*) qui s'eſt rendu ſi célébre par la fidélité inviolable qu'il a gardée envers ſes Rois légitimes durant les troubles de la Grand'-Bretagne. C'étoit Milord Guillaume Cavendish*, que le Roy Jacques I avoit fait Vicomte de Mansfield & Baron de Bolſover. Il avoit été créé prémiérement Comte de Newcaſtle [1], puis Marquis [2] par le Roy Charles I: & il fut depuis fait Duc par Charles II [3], dont il avoit été le Gouverneur avant les troubles, & qui le fit Chevalier de la Jarretiére durant ſes disgraces avec ſon frére puîné Milord Charles Cavendish, dont nous avons eu occaſion de parler. Il étoit d'environ huit ans plus âgé que M. Deſcartes. Et quoy qu'il ne fût pas homme de Lettres, ny Mathématicien comme ſon puîné, il ne laiſſoit pas d'avoir l'eſprit géométrique, ſi l'on s'en

Lettr. Mſ. de Deſc. à Merſ. du 14. Décembre 1646, & du 31. Janvier 1648.

* Ou Candiſch.

1 Le 7. Mars 1627.
2 Le 27. Octobre 1643.
3 En Mars 1665.

1649. rapporte au témoignage de la Duchesse sa femme 4. Mais ce qui le tenoit particuliérement uni avec M. Descartes étoit la curiosité qu'il avoit de cultiver la Philosophie naturelle par des observations, & la Philosophie Morale par des méditations, ausquelles ses propres adversitez & celles de la maison royale d'Angleterre avoient fourni beaucoup de matiére. La correspondance que ce Seigneur entretenoit avec M. Descartes subsistoit de vive voix lors qu'il étoit en Hollande en 1645; & par un commerce mutuel de lettres qu'ils s'écrivoient depuis l'an 1641 jusqu'à la mort du Roy Charles I, lorsque ce Seigneur étoit en France, ou dans les Païs-bas Catholiques.

4 Marguerite Lucas sa seconde femme.

Vit. Guill. D. Novocastr. L. 3. p. 187.

CHAPITRE XVI.

M. Descartes perd quelques-uns de ses amis de France, M. de Touchelaye, M. Hardy &c. Il donne des avis à la Princesse Elizabeth sur sa maladie, sur la mort du Roy d'Angleterre son oncle, & sur l'article de la paix de Munster qui regardoit l'Electeur Palatin son frére. Essais de la Politique de M. Descartes. Ses incertitudes sur le lieu où il doit établir sa demeure le reste de ses jours. Propositions & instances qu'on luy fait de la part de la Reine de Suéde pour aller la voir & luy apprendre sa Philosophie de vive voix. Difficultez de ce voyage levées par M. Chanut, qui est nommé Ambassadeur ordinaire en Suéde par le Roy. Il void M. Descartes en Hollande à son passage pour la France, & il achéve de le déterminer à son voyage. Eloges de M. Chanut qui est renvoyé en Suéde.

OUtre les maux publics qui ont fait distinguer l'année 1649 d'avec les autres de ce siécle, M. Descartes pouvoit mettre sur son conte particulier divers accidens qui luy firent perdre un grand nombre de ses amis. Ce fut dés le commencement de Janvier que mourut M. l'Abbé de Touchelaye l'aîné, dont il avoit toûjours eu grand soin de cultiver l'amitié, & qu'il avoit regardé comme un Gentil-homme des mieux nez & des plus polis de toute la Touraine. Deux mois aprés * M. de Touchelaye fut suivi en l'autre monde

Lettr. MS. du 21. Février à Picot.

* Le 13. de Mars 1649.

monde d'un autre ami de nôtre Philosophe. C'étoit M. Hardy Maître des contes qui avoit voulu partager avec l'Abbé Picot le plaisir de loger M. Descartes à Paris dans les derniers voyages qu'il fit en France. Il avoit épousé la sœur de l'Abbé Picot, & étoit pére de M. Hardy, qui est aujourd'huy Conseiller au Parlement en la seconde chambre des Requêtes. Il avoit un mérite égal à celuy de son cousin M. Hardy Conseiller au Châtelet qui ne mourut que vingt-neuf ans aprés* ; & il n'étoit pas moins uni à M. Descartes, quoique leur amitié fût un peu plus récente. 1649.

* Le 5. d'Avril 1678.

Cette même année fournit à la Princesse Elizabeth divers sujets considérables de mettre sa Philosophie morale en œuvre, & à M. Descartes son cher Maître de la consoler sur les accidens de nôtre vie & sur la bizarrerie des catastrophes de ce monde. Ces sujets furent la maladie de la Princesse ; le parricide commis en la personne du Roy de la Grand'-Bretagne son oncle ; la fierté ou l'indifférence qu'elle crut que la Reine de Suéde avoit pour elle ; le peu de satisfaction que l'Electeur Palatin son frére avoit reçû à la paix de Munster. M. Descartes renferma dans une seule lettre ce qu'il avoit à dire sur tous ces sujets pour la consolation de la Princesse. A l'égard de la maladie dont elle étoit déja relevée lors qu'elle la luy fit sçavoir, il se contenta de la divertir sur ce qu'elle luy avoit mandé que son mal l'avoit renduë Poëte. « L'inclination à faire des vers, dit-il, que vôtre Altesse avoit « pendant son mal me fait souvenir de Socrate, que Platon dit « avoir eu une pareille envie pendant qu'il étoit en prison. Et « je crois que cette humeur de faire des vers vient d'une for- « te agitation des esprits animaux qui pourroit entiérement « troubler l'imagination de ceux qui n'ont pas le cerveau bien « rassis ; mais qui ne fait qu'échauffer un peu les plus fermes « & les disposer à la Poësie. Et je prens cét emportement pour « une marque d'un esprit plus fort & plus relevé que le com- « mun.

Tom. 1. des lettr. pag. 82.

« Si je ne sçavois que le vôtre est de ce caractére, continua-« t'il, je craindrois que vous ne fussiez extraordinairement af- « fligée d'apprendre la funeste conclusion des tragédies d'An- « gleterre. Mais je veux espérer que vôtre Altesse étant accoû- « tumée aux disgraces de la fortune, & s'étant vûë elle-même

Ibid. pag. 82, 83.

1649. » depuis peu en grand péril de sa vie, sera moins surprise & » moins troublée d'apprendre la mort d'un de ses proches, que » si elle n'avoit point reçû d'autres afflictions auparavant. » Quoique cette mort si violente semble avoir quelque chose » de plus affreux que celle qu'on attend dans son lit : toutefois » à le bien prendre, elle est plus glorieuse, plus heureuse, & » plus douce. De sorte que ce qui afflige particuliérement en » cecy le commun des hommes doit servir de consolation à » vôtre Altesse. Car il y a beaucoup de gloire à mourir en une » occasion qui fait qu'on est universellement plaint, loüé, & » regretté de tous ceux qui ont quelque sentiment d'humani- » té. Il est certain que sans cette épreuve, la clémence & les » autres vertus du Roy de la Grand'-Bretagne n'auroient ja- » mais été tant remarquées ny estimées qu'elles seront à l'a- » venir par tous ceux qui liront son histoire. Je veux aussi me » persuader que sa conscience luy a donné plus de satisfaction » pendant les derniers momens de sa vie, que l'indignation qui » est la seule passion triste qu'on dit avoir remarquée en luy » ne luy a causé de fâcherie. Pour ce qui est de la douleur, je » ne la mets nullement en conte. Car elle est si courte, que » si les meurtriers pouvoient employer la fiévre ou quelque » autre des maladies dont la Nature a coûtume de se servir » pour ôter les hommes du monde, on auroit sujet de les esti- » mer plus cruels qu'ils ne sont lors qu'ils les tuënt d'un coup » de hache. Mais pour ne me point arrêter plus long-têms sur » un sujet si funeste, j'ajoûte seulement qu'il vaut beaucoup » mieux être entiérement délivré d'une fausse espérance que » d'y être inutilement entretenu.

Ces lettres lui avoient été renvoyées de Paris, où M. Chanu les lui avoit addressées.

M. Descartes tenoit encore la plume, lors qu'il reçut des lettres de la Reine de Suéde, qui le remercioit du petit traité des Passions qu'il luy avoit envoyé : mais elle ne faisoit aucune mention des lettres écrites à la Princesse Elizabeth sur la félicité de cette vie, qu'il avoit jointes avec le traité, tant pour éclaircir la matiére du souverain Bien, que pour tâcher de pratiquer quelque liaison particuliére entre la Reine & la Princesse. Il y avoit quatre mois que la Princesse de son côté avoit écrit à la Reine sans en avoir reçu réponse. Ce silence joint aux conjonctures de la paix de Munster, dont la Princesse avoit touché un mot à la Reine parut suspect

d'affectation

d'affectation à un esprit aussi pénétrant qu'étoit celuy d'Elizabeth. Mais M. Descartes allant toûjours droit au but qu'il s'étoit proposé de lier les deux Princesses, entreprit d'excuser la Reine de Suéde en ces termes. » Je ne puis, dit-il en continuant sa lettre à la Princesse Palatine, deviner autre chose du silence que l'on a gardé jusqu'ici en Suéde à l'égard de vôtre Altesse, sinon que les conditions de la Paix d'Allemagne n'étant pas aussi avantageuses à vôtre Maison qu'elles auroient pû être, ceux qui ont contribué à cela sont en doute si vous ne leur en voulez point de mal, & se retiennent pour ce sujet de vous témoigner de l'amitié. J'ay toûjours été en peine depuis la conclusion de cette Paix de n'apprendre point que M. l'Electeur vôtre frére l'eût acceptée ; & j'aurois pris la liberté d'en écrire plûtôt mon sentiment à Vôtre Altesse, si j'avois pû m'imaginer qu'il mît cela en délibération. Mais parce que je ne sçay point les raisons particuliéres qui peuvent le mouvoir, ce seroit témérité à moy d'en faire aucun jugement.

1649.

Ibid. pag. 84.

Je puis seulement dire en général que lors qu'il est question de la restitution d'un état occupé ou disputé par d'autres qui ont les forces en main, il semble que ceux qui n'ont que l'équité & le droit des gens qui plaide pour eux, ne doivent jamais faire leur conte d'obtenir toutes leurs prétentions ; & qu'ils ont bien plus de sujet de sçavoir gré à ceux qui leur en font rendre quelque partie, que de vouloir du mal à ceux qui leur retiennent le reste. Encore qu'on ne puisse trouver mauvais qu'ils disputent leur droit le plus qu'ils peuvent pendant que ceux qui ont la force en délibérent : je crois que lors que les conclusions sont arrêtées, la prudence les oblige à témoigner qu'ils en sont contens quoy qu'ils ne le fussent pas ; & à remercier non seulement ceux qui leur font rendre quelque chose, mais aussi ceux qui ne leur ôtent pas tout, afin d'acquerir par ce moyen l'amitié des uns & des autres, ou d'éviter au moins leur haine, parce que cela peut leur servir beaucoup dans la suite pour se maintenir. D'ailleurs il reste encore un long chemin pour venir des promesses jusqu'à l'effet. Si ceux qui ont la force s'accordent seuls, il leur est aisé de trouver des raisons pour partager entre eux ce qu'ils n'avoient peut être voulu rendre à un tiers que par jalousie

1649. » Jalousie les uns des autres, & pour empécher que celuy qui » s'enrichiroit de ses dépoüilles ne fût trop puissant. La » moindre partie du Palatinat vaut mieux que tout l'empire » des Tartares ou des Moscovites ; & aprés deux ou trois an- » nées de paix le séjour en sera plus agréable que celuy d'au- » cun autre endroit de la terre.

On peut juger par cet endroit si M. Descartes ignoroit les maximes de la bonne Politique, & s'il n'en auroit pas écrit pertinemment dans le systéme général qu'il méditoit d'un corps de philosophie complete. On voit aussi par ce discours & par le compliment dont il voulut le finir, qu'il ne faisoit pas moins d'attention aux intérêts de la Princesse sa disciple qu'à ceux de l'Electeur son frére. Mais ce n'étoit point par compliment qu'il l'assûroit du plaisir qu'il auroit eu d'aller vivre au Palatinat auprés d'elle, lors qu'elle y seroit retirée. Il n'avoit plus alors aucune attache à la demeure de quelque lieu que ce fût. Quoy qu'il fût dans le sein du repos au fond de la Nort-Hollande, & que, selon ce qu'il en écrivoit la veille à l'Abbé Picot, il révât dans sa solitude d'Egmond aussi paisiblement & avec autant de douceur qu'il eût jamais fait, il souhaitoit avec ardeur que les orages de la France s'appaisassent promptement pour pouvoir s'y établir. Mais la continuation des troubles de sa patrie jointe à l'appréhension de se mettre jamais en voyage, sembloit le faire résoudre à passer le reste de sa vie en Hollande, c'est à dire dans un lieu qui n'avoit plus les mêmes charmes qu'autrefois pour le retenir, & qui ne luy paroissoit commode que parce qu'il n'en connoissoit point d'autre où il pût être mieux.

Ibid. pag. 85.

Lett. Mſ. du 21 Février 1649.

Lettr. Mſ. du 7. Décembre 1648 à Picot.

Tom. 1. pag. 130. 131. 134.

Lettr. du 26 Février 1649.

Lors qu'il raisonnoit de la sorte il ignoroit encore le sort que la Providence luy destinoit : mais peu de jours aprés elle luy fit conjecturer qu'elle disposoit de luy autrement qu'il ne se l'étoit proposé. Dez le milieu du mois de Mars, il réçût des lettres de M. Chanut datées du XXVII de Février par lesquelles on luy marquoit le desir que la Reine de Suéde avoit de le voir à Stockolm, & d'apprendre sa Philosophie de sa bouche. Ces lettres étoient addressées à Egmond par la ville d'Alcmaer comme par la voye la plus courte : & elles avoient déja été précédées par d'autres que M. Chanut avoit écrites peu de jours auparavant sur le même sujet, mais

Regître de Chanut.

pag. 130 du 1. vol.

mais qu'il avoit adreſſée à Paris chez M. l'Abbé Picot où il le croyoit encore, quoy qu'il y eût cinq mois qu'il fût de retour. Mais l'inquiétude & l'impatience firent reprendre la plume à M. Chanut dez le VI de Mars pour luy dépêcher de troiſiémes lettres par l'adreſſe de M. de Hooghelande à Leyde. Ces dernieres contenoient des inſtances trés-fortes de la part de la Reine pour luy faire faire le voyage de Suéde : & M. Chanut qui devoit partir dans trois ſemaines pour retourner en France, y joignit des conjurations conçûës dans les termes qu'il croyoit les plus forts pour l'ébranler ; & la Reine avoit déja donné ordre à l'un de ſes Amiraux pour l'aller prendre dans ſon vaiſſeau & le conduire en Suéde. M. Deſcartes répondit aux premiéres lettres qui étoient allées le chercher à Paris, & dont l'Abbé Picot s'étoit contenté de luy envoyer la copie par M. Braſſet à la Haye, comme il avoit fait auparavant à l'égard de l'original de celle de la Reine de Suéde, dont il avoit ſeulement retenu la copie de crainte qu'elle ne ſe perdît par les chemins *. Il jugea à propos de mettre la réponſe qu'il y fit le XIII (& non le XXXI) de Mars en deux lettres différentes adreſſées l'une & l'autre à M. Chanut, l'une pour être luë & communiquée à la Reine de Suéde s'il le trouvoit bon, l'autre pour n'être vuë que de luy ſeul. Dans la prémiére il témoignoit prendre le deſir de la Reine pour un commandement auquel il ne vouloit point déſobéïr ; il marquoit ſes meſures pour s'embarquer au milieu de l'été, & revenir aprés l'hyver de l'année ſuivante, ſi la Reine ne l'ordonnoit autrement ; & il acceptoit par avance les offres que M. Chanut luy faiſoit de le loger chez luy. Dans la ſeconde il luy marquoit avec plus d'ouverture une partie de ſes appréhenſions & des difficultez qu'il avoit à ſe réſoudre à ce voyage. Il n'étoit plus jeune, & une retraite de vingt ans l'avoit dés-accoûtumé de la fatigue. Les mauvais ſuccés de tous les voyages qu'il avoit faits en France ſa chére patrie, où ils auroient dû luy être les plus agréables & les plus heureux, ſembloient luy repréſenter celuy-cy comme le comble de ſes malheurs, non du côté de la Reine ou de ſon amy Chanut, mais par la vûë des dangers qui ſont ſi fréquents dans le Nord, ſur terre à cauſe

1649.

Lettr. MS. à Picot du 23 Avril 1649

Pag. 135 du 1. tom.

* Ils étoient convenus que M. Picot ouvriroit toutes les lettres qui luy ſeroient addreſſées pour M Deſcartes ; qu'il feroit des copies de celles qui mériteroient de lui être envoyées, & qu'il retiendroit les originaux crainte qu'elles ne ſe perdiſſent. Mais afin de faire plaiſir à Deſc. Picot avoit retenu copie de la lettre de la Reine de Suéce, & luy avoit envoyé l'original de la main de cette Princeſſe.

Pag. 136 du 1. tom.

Pag. 138. 139. 137

1649. des brigandages, & ſur mer à cauſe des naufrages. Il contoit auſſi parmi ces difficultez l'incertitude du ſuccés de ſes ſoins & de ſes ſervices auprés de la Reine, appréhendant de ne pas rencontrer en elle les diſpoſitions qu'il avoit heureuſement trouvées dans la Princeſſe philoſophe ſon illuſtre diſciple. L'eſtime & l'admiration qu'il avoit pour l'eſprit & pour les mœurs de la Reine ne l'empéchoient pas de croire que dans un grand nombre de perſonnes de trés-bon eſprit qui auroient eu même une forte paſſion pour apprendre, il n'y en avoit que fort peu qui ſe puſſent donner le loiſir d'entrer dans ſes penſées. De ſorte qu'il n'avoit pas ſujet de l'eſpérer d'une Reine qui avoit une infinité d'autres occupations. » L'expérience luy avoit encore appris que bien que ſes opi- » nions ſurprennent d'abord à cauſe qu'elles ſont fort différen- » tes des opinions vulgaires, toutesfois aprés qu'on les a ap- » priſes, on les trouve ſi ſimples & ſi conformes au ſens com- » mun, qu'on ceſſe entiérement de les admirer, & enſuite d'en » faire cas, parce que le naturel des hommes eſt de n'eſtimer » que les choſes qui leur laiſſent de l'admiration, & qu'ils ne » poſſédent pas tout à fait. Il en eſt de la vérité comme de la ſanté, à laquelle il ſemble qu'on ne ſonge plus lorſqu'on la poſſéde.

pag. 137. ut ſupr.

Sujet de mepris pour les opinions de M. Deſc.

M. Deſcartes répondit trois jours aprés aux ſecondes lettres que M. Chanut luy avoit écrites par Alcmaer le XXVII de Février, incontinent aprés avoir ſçû qu'il étoit retourné de France en Hollande. Mais ſçachant bien que cét amy n'avoit pas encore reçû ſa prémiére réponſe à laquelle il n'avoit rien à ajoûter, il ſe contenta dans celle-cy de luy faire comprendre » qu'un homme né dans les jardins de la Touraine » retiré dans une terre où il y avoit moins de miel à la vérité, » mais peut-être plus de lait que dans la terre promiſe aux » Iſraëlites, ne pouvoit pas aiſément ſe résoudre à la quiter » pour aller vivre au païs des Ours entre des rochers & des » glaces. Quelques jours aprés M. Deſcartes reçût la viſite d'un des principaux Officiers de la flote Suédoiſe qui étoit venu luy marquer luy-même les ordres qu'il avoit reçûs de la Reine ſa maîtreſſe pour luy offrir ſes ſervices, & le conduire en Suéde, ajoûtant qu'il prendroit ſa commodité, & qu'il feroit attendre le vaiſſeau autant qu'il le jugeroit à propos. M. Deſcartes

Le 15 ou 16 de Mars.

M. Deſcartes avoit négligé cinq mois durant de mander ſon retour à M. Chanut croyant que M. Clerſelier le luy auroit fait ſçavoir. Pag. 141 du 1. vol.

Lettr. Mſ. du 23 Avril à M. Picot.

Descartes parut surpris, & s'excusa le plus civilement qu'il luy fût possible sur ce qu'ayant récrit au Résident de France, il en attendoit une réponse qui luy expliqueroit précisément la volonté de la Reine, & détermineroit ses résolutions sur son voyage. L'Officier de la Marine qui ne s'étoit point fait connoître étant retourné à Amsterdam, M. Descartes reçut enfin les troisiémes lettres de M. Chanut datées du VI de Mars aprés un égarement de prés de quinze jours entre la Haye & Alcmaer. Elles ne contenoient point la réponse à celle que M. Descartes avoit faite dés le XIII de Mars, puisqu'elles luy étoient antérieures : mais elles marquoient que la Reine présumant de sa bonne volonté, sans attendre ce qu'il pouvoit avoir répondu à M. Chanut avoit donné tous les ordres nécessaires à M. l'Amiral *Flemming* pour le transporter. Il apprit par ces lettres que l'Officier qui l'étoit venu trouver à Egmond de la part de la Reine étoit l'Amiral même qu'il n'avoit point connu : & craignant que le refus qu'il avoit fait de ses services ne fût interprété au préjudice de ses bonnes intentions, il fit incessamment préparer son petit équipage pour ne plus se trouver surpris lorsqu'il recevroit ordre de partir. Il manda à M. Chanut que s'il avoit reçû ses lettres du VI de Mars avant la visite de l'Amiral de Suéde, il auroit eû l'honneur de le voir à Stockhom avant son départ pour la France ; & le pria de prévenir auprés de sa Majesté les suites de la bévûë qu'il avoit faite, prenant pour un simple Officier venu de sa part l'un des Amiraux du Royaume, qui portoit les ordres de la Reine dont la bonté descendoit jusqu'au détail de ces petits soins. M. Chanut récrivit le XXVII de Mars, non aux deux derniéres lettres de M. Descartes qu'il ne reçût que depuis, & dont il luy porta luy même la réponse en Hollande, mais aux prémiéres du XIII de Mars, pour luy faire sçavoir que la Reine auroit souhaité de le voir au mois d'Avril, afin de pouvoir le remettre dans sa maison d'Egmond l'hyver suivant, si le climat de Suéde luy étoit trop rude. Il l'assûra en même têms que si sa commodité ne s'accordoit pas avec ce terme, elle se relâcheroit sur ce point, & qu'il auroit d'elle les trois mois de délay qu'il demandoit, & toute la condescendance qu'il souhaiteroit, pourvû qu'il accomplît le voyage de Suéde. Monsieur

1649.

pag. 145 du 1. tom.

pag. 142.145 ibid.

pag. 139 & 135. ibid.

1649. Chanut se réserva pour luy dire le reste de bouche.

Négociat. de Suéde tom. 2. &c.

Peu de jours aprés ce Résident partit d'auprés de la Reine de Suéde, laissant néanmoins sa famille à Stockholm, & il arriva au mois d'Avril en Hollande, où il reçût le brévet du Roy qui le faisoit son Ambassadeur ordinaire auprés de la même Couronne, afin qu'étant revétu de ce nouveau caractére, il eût plus d'autorité dans les affaires importantes ausquelles sa Majesté vouloit l'employer. Le dessein du Roy étoit prémiérement de reconnoître les grands services & le rare mérite de cét excellent homme, & de le mettre en état aprés l'avoir élevé en ce rang de faire à Lubeck la fonction de Plénipotentiaire pour traiter la paix entre la Suéde & la Pologne. M. Chanut alla chercher son amy dans le village d'Egmond,* où il le trouva en disposition de l'aller prévenir à Amsterdam. Il acheva de lever le reste des difficultez que M. Descartes trouvoit à son voyage. La sincérité avec laquelle il luy fit les éloges de la Reine le persuada si bien, que ce n'étoit plus une simple vertu d'obeïssance, mais une vraye inclination qui le portoit à ce voyage. M. Chanut le quita pour Paris dans la résolution de le reprendre à son retour, & de le mener luy-même à la Reine, au cas qu'il ne pût obtenir du Roy la dispense de sa nouvelle dignité, & la permission de faire revenir sa famille en France. Il fut trés-bien reçû à la Cour, où il rendit conte de sa Résidence, & fit connoître aux Ministres l'etat où se trouvoient la Suéde & les autres païs du Nord. Mais il ne fut écouté ni du Roy ni de la Reirégente sur les priéres qu'il fit à leurs Majestez de le dispenser d'accepter la charge d'Ambassadeur en Suéde. Il ne put persuader à personne qu'il fût incapable ou indigne de cét employ. Il n'étoit plus têms de se cacher : & il étoit trop tard d'entreprendre de se décrier soy-même aprés avoir reçû des éloges publics du feu Roy Loüis XIII ; aprés s'être fait estimer trés-particuliérement & rechercher avec empressement par le Cardinal de Richelieu, par le Cardinal Mazarin, par le Chancelier Seguier ; aprés s'être fait admirer des Etrangers. Un homme qui s'étoit formé à tout de trés-bonne heure, qui joignoit un grand fonds de Religion à une capacité trés-vaste, qui n'ignoroit aucune des langues vivantes de l'Europe, qui possédoit mieux l'hébreu, le grec, le

*Il l'appelloit son hermitage, tom. 1. des lettr. p. 105.

Pag 143, 145, 146, du 1. tom.

Préf. de Vauciennes tom. 1. des Négociat. de Suéde.

latin

latin, l'hiſtoire, la philoſophie ancienne & nouvelle, & les Mathématiques, que la plûpart des Sçavans de profeſſion, qui ſçavoit la Juriſprudence dans toutes ſes eſpéces, qui par ſes longs voyages autant que par ſes grandes lectures avoit acquis une grande connoiſſance des mœurs & des coûtumes de toutes les nations de la terre, qui s'étoit rendu le maître de toutes ſes paſſions, qui avoit ſçû porter l'intégrité de vie au-de là de ce qu'on nous dit des Anciens, & qui montroit enfin par ſon exemple que la plus grande Politique n'eſt pas incompatible avec les régles de la conſcience la plus étroite, & les vertus les plus exactes du Chriſtianiſme, ne fut pas reçû en témoignage contre luy-même: & il fut condamné à retourner en Suéde. C'eſt ainſi que l'on traita l'un des meilleurs ſerviteurs du Roy, & des plus intimes amis de M. Deſcartes. On eut égard ſeulement au prétexte que ſa modeſtie luy avoit fait alléguer touchant la médiocrité de ſa fortune, qui ſembloit ne pouvoir ſouffrir les grandes dépenſes qu'un Ambaſſadeur eſt obligé de faire. Le Roy eut la bonté de luy donner de quoy ſubſiſter honorablement, & ſoûtenir la dignité de ce grand employ avec un éclat convenable à un Miniſtre de ſa Majeſté trés-chrétienne.

1649.

Il étoit né le 22. Février 1601.

Tom. 2. des Négociat. de Suéde, p. 1, 2.

Chap. XVII.

1649.

CHAPITRE XVII.

Edition latine de la Géométrie de M. Descartes avec les notes de M. de Beaune qui mourut quelques mois aprés, & les commentaires de M. Schooten Auteur de la traduction. Obligations particuliéres de M. Descartes à l'égard de M. Schooten. Cette traduction moins estimable que celles des autres ouvrages de M. Descartes, parce qu'elle n'a point été revuë par luy. M. Carcavi devient le correspondant de M. Descartes à la place du P. Mersenne. Il luy fait le récit de l'expérience du vif argent faite au Puy de Domme par M. Périer & M. Pascal. Le Pére Maignan Minime françois demeurant à Rome promet des objections à M. Descartes contre quelques uns de ses principes, comme M. Pascal luy en avoit promis contre sa matiére subtile. Mais l'un & l'autre devinrent demi-Cartésiens dans la suite. M. de Roberval veut profiter de la facilité de M. Carcavi pour chicaner M. Descartes, qui se délivre de ses importunitez par le silence.

A Leyde in 4°. puis à Amsterdam.

CE fut vers le mois de May de cette année que l'on vid paroître pour la prémiére fois la Géométrie de M. Descartes en latin de la traduction du sieur François Schooten, ou Schotenius ancien Professeur de l'Université de Leyde en Mathématiques. Il y joignit des commentaires de sa façon avec les excellentes notes de M. de Beaune Seigneur de Gouliou, cy-devant Conseiller au Présidial de Blois ami particulier de M. Descartes, dont nous avons eû occasion de parler ailleurs. Ces notes couroient parmi les Mathématiciens les plus curieux depuis plus de dix ans, sans que ni M. de Beaune qui les avoit faites, ni M. Descartes à qui elles faisoient tant d'honneur se fussent souciez de les faire imprimer. M. de Beaune étoit tombé depuis le carême de l'an 1648 dans une espéce de paralysie, dont il avoit un bras & un côté fort incommodé. Les gouttes luy avoient presque entiérement perdu les jambes, & l'on avoit été obligé de luy couper le pied dans l'hyver de la même année. C'est ce que l'on a sçû de M. *le Tanneur* *, qui aprés avoir été Conseiller à

* Jacques Aléxandre.

à la Cour des Aydes de Guyenne, étoit venu depuis peu de têms s'établir à Blois pour conférer avec M. de Beaune sur la Géométrie de M. Descartes, si l'on s'en rapporte à ce qu'il en écrivit au P. Mersenne la même année. Il étoit frére de M. le Tanneur Président de la cour des monnoyes à Paris, & il avoit déja donné des marques de son habileté dans la Physique & les Mathématiques par les écrits qu'il avoit faits sur ce que Galilée avoit dit du mouvement, & sur quelques autres sujets. Il y avoit déja du têms qu'il s'étoit déclaré Cartésien, mais nous ne voyons pas qu'il fût connu de M. Descartes avant l'année 1647. M. de Beaune mourut quelques mois aprés l'édition de ses notes sur la Géométrie de M. Descartes, avec une force d'esprit qui luy avoit rendu toutes ses douleurs trés-sensibles jusqu'à la fin, mais qui luy avoit fait aussi mesurer sa patience sur la durée de ses maux.

1649.

Le Tanneur lettr. Mſ. à Mersenne de 1648.

Lettr. Mſ. de Descartes à Mersenne de 1647.

M. Schotenius l'ancien qui depuis quelques années avoit fait établir M. son fils Professeur à sa place dans l'Université de Leyde & qui mourut en 1660, n'avoit rien omis dans cette édition latine de la Géométrie de ce qui pouvoit marquer au Public le zéle qu'il avoit pour la gloire de M. Descartes. Il le grava luy-même en taille douce avec des vers que fit M. de Zuytlichem le jeune, qu'il luy envoya par avance avec ceux de M. Bartolin pour luy en demander son avis, & pour luy faire connoître que les habiles gens se faisoient honneur de devenir Poëtes & Peintres pour luy. M. Descartes trouva les vers fort bons & fort obligeans : il eut aussi la complaisance de témoigner que le portrait luy paroissoit fort bien fait hors la barbe & les habits. Mais il étoit si peu curieux de gloire qu'il déclara sans détour qu'on luy feroit plaisir de ne faire paroître ni le portrait ni les vers ; & que si M. Schotenius étoit absolument résolu d'employer le portrait, il le prioit au moins d'en effacer la qualité de *Seigneur du Perron*, & la date de sa naissance, à cause de l'aversion qu'il avoit pour toutes sortes de titres, & pour les apparences d'horoscope. On ne laissa point de passer outre sans s'arréter à une délicatesse qui n'étoit point d'usage dans les païs du Nord.

Tom. 3. des lettr. p. 615. & 617.

Du reste il ne pouvoit pas ne pas se reconnoître trés-redevable à l'amitié de M. Schotenius. Ce Mathématicien avoit pris

la

1649.

la peine de desseiner & de tracer de sa main toutes les figures de ses Principes, & celles mêmes des Météores & de la Dioptrique de la traduction latine. Il s'étoit employé à rendre trés correct tout ce qui s'étoit imprimé de M. Descartes à Leyde & à Amsterdam. Ses commentaires sur la Géométrie ne pouvoient être que trés-utiles à tout le monde : mais ils sembloient être absolument nécessaires à la plûpart des Mathématiciens dont l'esprit ne pouvoit atteindre celuy de M Descartes, ou qui n'entendoient pas assez la langue de l'original selon le temoignage qu'en a rendu de luy-même le sieur Jean Adolphe Tassius célébre Mathématicien de Hambourg. On auroit lieu de faire encore plus de cas de la traduction latine de M. Schotenius que de ses commentaires, si elle avoit eu l'avantage d'avoir été corrigée par M. Descartes, comme toutes les autres traductions de ses ouvrages. A dire le vray M. Schotenius n'avoit pas oublié d'en user comme M. le Duc de Luynes, M. Clerselier, M. l'Abbé Picot, & M. de Courcelles dont les trois prémiers avoient traduit en nôtre langue ce que M. Descartes avoit composé en latin, & le dernier en latin ce qu'il avoit fait en françois. Il avoit à leur exemple prié M. Descartes de revoir sa traduction, & de la rendre parfaitement conforme à ses pensées originales. Mais soit que ce travail fût plus difficile & plûs long que les autres, soit que M. Descartes fût devenu plus indifférent pour les Mathématiques & plus paresseux qu'autrefois, il aima mieux laisser passer cette traduction telle qu'elle étoit, que de la corriger à demi. Voici ce qu'il en écrivit quelques mois aprés à M. Carcavi Conseiller au grand Conseil. » Le latin de M. Schooten n'est pas fort élégant ; & parce que je ne l'eusses pû voir avant qu'il fût imprimé, sans être obligé de le changer entiérement, je m'en suis absolument dispensé. C'étoit marquer nettement qu'il ne prétendoit pas adopter cette version comme il avoit fait toutes les autres, & il sembloit y prendre si peu de part qu'au lieu d'y reconnoître au moins le fonds de son ouvrage, il avoit coûtume de l'appeller *la Géométrie de M. Schooten* plûtôt que la sienne. M. Carcavi luy récrivit qu'encore que M. Schooten fût fort sçavant en Géométrie, il auroit été à souhaiter néanmoins qu'il se fût donné la peine de revoir

Lipstorp. p. 83, 84.

Lipstorp. specimin. p. 12.

Lettr. MS. de Desc. à Mers. du 4 Avril 1648.

Tom. 3. des lettr. p. 443.

Ibid.

voir son livre. Car, ajouta-t-il, quoique vous ne l'ayez pas fait, on aura toujours sujet de le penser à cause que vous demeurez dans le lieu où une personne qui témoigne vous honorer si particuliérement l'a fait imprimer : & vous sçavez qu'à l'égard de cette science on s'arrête davantage au sens qu'aux paroles. « 1649. — Tom 3. des lettr. pag. 451.

Cette maniére d'écrire doit nous faire juger que M. Carcavi avoit pour lors des habitudes assez particuliéres avec M. Descartes. Et nous voyons qu'ils se connoissoient dés l'an 1646. Depuis que M. Carcavi * avoit quité le Parlement de Toulouse pour venir s'établir à Paris, il avoit toujours souhaité de trouver quelque occasion favorable au desir qu'il avoit de le servir, principalement aprés le démêlé de M. de Fermat. Mais le P. Mersenne, puis M. Picot, & M. Clercelier occupoient si bien toutes les voyes de communication, qu'ils ne luy laissoient presque de jour à aucune habitude avec M. Descartes que par leur moyen. Aprés la mort du P. Mersenne qui sembloit être le principal de ses Agens, il crut qu'il pourroit remplir le vuide qu'elle avoit fait. Il en écrivit à M. Descartes, le plus obligeamment du monde, pour être subrogé à ce Pére. Il luy offrit sa correspondance de fort bonne grace, & il l'en pressa par des instances si civiles & si engageantes, qu'il ne put se défendre de l'accepter. Il luy en récrivit le xi de Juin pour le remercier & pour commencer leur commerce. » Je reçois, luy dit-il, l'honneur que vous m'offrez de vôtre correspondance touchant ce qui concerne les bonnes Lettres comme une faveur que je tâcheray de mériter par tous les services que je seray capable de vous rendre. J'avois cét avantage pendant la vie du bon Pére Mersenne, que bien que je ne m'informasses jamais d'aucune chose, je ne laissois pas d'être averti soigneusement de tout ce qui se passoit entre les doctes. De sorte que s'il me faisoit quelquefois des questions, il m'en payoit fort libéralement les réponses en me donnant avis de toutes les expériences que luy ou d'autres avoient faites, de toutes les rares inventions qu'on avoit trouvées ou cherchées, de tous les livres nouveaux qui étoient en quelque estime, & enfin de toutes les controverses qui étoient entre les Sçavans.

Lettr. Msf. à Mers. du 2 Novembre 1646.

* Il étoit Lyonnois de naissance.

Tom 3. pag. 437, 438.

Je craindrois de me rendre importun, si je vous deman-

1649. » dois toutes ces choses ensemble: mais j'espére que vous n'aurez pas dés-agréable que je vous prie de m'apprendre le succés d'une expérience, qu'on m'a dit que M. Pascal avoit faite ou fait faire sur les montagnes d'Auvergne, pour sçavoir si le Vif-argent monte plus haut dans le tuyau étant au pied de la montagne, & de combien il monte plus haut qu'au-dessus. J'aurois droit d'attendre cela de luy plûtôt que de vous, parceque c'est moy qui luy ay donné avis il y a deux ans de faire cette expérience, & qui l'ay assûré qu'encore que je ne l'eusses pas faite, je ne doutois point du succez. Mais parce qu'il est ami de M. de Roberval, qui semble faire profession de n'être pas le mien, & que j'ay déja vû qu'il a tâché d'attaquer ma matiére subtile dans un certain Imprimé de deux ou trois pages, j'ay sujet de croire qu'il suit les passions de son ami, & qu'il n'est point de la prudence de m'addresser à luy pour ce que je souhaite.

Jamais M. Descartes ne pouvoit mieux rencontrer à demander des nouvelles de M. Pascal qu'en s'addressant à M. Carcavi. M. Pascal n'avoit point encore alors d'ami plus intime que luy, sans en excepter même M. de Roberval ny Messieurs de Port-Royal, qu'il ne connut parfaitement que depuis. Il luy en avoit donné des marques depuis peu par le beau présent de la merveilleuse machine d'Arithmétique qu'il avoit inventée * & dont il avoit voulu le gratifier aprés en avoir présenté une au Roy & une à M. le Chancelier. M. Carcavi * manda donc à M. Descartes que l'expérience de M. Pascal le jeune, dont il étoit en peine, avoit été imprimée depuis quelque mois; qu'elle avoit été faite * exactement sur une haute montagne d'Auvergne appellée *le Puy de Domme*, dont la hauteur est d'environ 500 toises. M. Perrier beau-frére de M. Pascal Conseiller à la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand, homme d'un mérite reconnu, ami particulier de M. Chanut Ambassadeur en Suéde, fit prémiérement l'expérience dans le jardin des Minimes de Clermont, qui est presque le plus bas lieu de la Ville, accompagné des plus Sçavans & Curieux du païs. Il versa seize livres de vif argent rectifié dans un vaisseau; prit deux tuyaux de verre, longs chacun de quatre pieds, scellez hermétiquement par un bout & ouverts par l'autre. Ayant approché & joint

* En 1642. à l'âge de 19. ans.

* Le 9. Juillet 1649.

* Le Samedy 19. Septembre 1648.

Accompagné de *Bannier*, Minime, de *Mosnier* Chanoine, de *Begon* Conseiller, de *la Porte* Médecin, de *la Ville* Conseiller, de *la Mare* de l'Oratoire.

joint les deux tuyaux l'un contre l'autre dans le vaisseau, le vif argent qui étoit resté dans chacun d'eux se trouva à même niveau ; & il y en avoit dans chacun d'eux au dessus de la superficie de celuy du vaisseau 26 pouces, 3 lignes & demie. Il monta ensuite au haut de la montagne, où ayant fait la même expérience, il trouva qu'il ne restoit plus de vif argent dans le tuyau que 23 pouces 2 lignes. Ce qui fut réïtéré diverses fois & trouvé toûjours de la même maniére au pied & au sommet de la montagne (c'est-a-dire à 3 pouces & 1 ligne ½ de différence). Il voulut faire encore l'expérience vers le milieu de la montagne appellé *Lafon de l'arbre*, un peu plus éloigné néanmoins du jardin des Minimes que du sommet de la montagne, & la hauteur du vif argent s'y trouva de 25 pouces. Ce qui servit merveilleusement à prouver que la hauteur du vif argent diminuë suivant la hauteur des lieux.

1649.

V. tom. 2. des lett. de Descart. pag. 439, 440.

Voyez Gassendi Physic. lib. 2. sect. 1. pag. 211.

Pascal traité de l'Equilibre pag. 177.

M. Carcavi envoya avec cette relation deux petits livres venus de Rome touchant la Physique suivant les nouveaux sentimens. Dans l'un des deux il étoit parlé des Principes de M. Descartes avec estime : mais on jugea à Paris que l'Auteur ne les avoit pas bien entendus. Il luy manda en même têms qu'il y avoit à Rome un Minime nommé le Pére *Maignan* plus intelligent & plus profond que le Pére Mersenne, qui luy faisoit espérer quelques objections contre ses Principes. Ce Pére (que quelques-uns ont confondu mal à propos avec Jean Chrysostome *Magnen* Professeur de Pavie qui avoit publié en 1648 le *Démocrite résuscité*, qui fit croire aux Hollandois que c'étoit un philosophe Cartésien) s'appelloit Emmanuel, & étoit Toulousain de naissance. Mais il demeuroit pour lors à Rome, où il enseignoit la Théologie au couvent de la Trinité du mont Pincio, qu'on appelle autrement des Minimes François. Il avoit mis au jour depuis un an en latin un ouvrage curieux divisé en quatre livres, touchant les horloges & les quadrans solaires ; & il avoit écrit vers le même têms au Pére Mersenne encore vivant, que » par ses principes Physiques il avoit trouvé géométriquement la même proportion des réfractions que celle de M. Descartes. Mais il ne croyoit pas que les principes qu'il établissoit pour le mouvement d'un corps lumineux qui

Tom. 3. des lett. pag. 440.

Revii Statera. pag. 243.

En 1648. in fol. à Rome.

Perspectiva Horaria. &c.

« Lett. Ms. de « Maignan à « Mersenne du « 17. Juillet « 1648.

1649. » s'enfle & qui se dés-enfle, fussent véritables ; ny même quand » on supposeroit ces principes, qu'il fût possible que les réfra» ctions se fissent comme il est certain qu'elles se font. C'est surquoy le P. Maignan avoit principalement envie de faire des objections à M. Descartes, selon qu'il pouvoit l'avoir mandé à M. Carcavi un an aprés.

Pag. 512. du 1. vol. des lettr. Mſ. à Mersenne Variorum..

En Juin 1649.

Tom. 3. des lett. pag. 443.

M. Descartes qui étoit à la Haye lors qu'il reçut la lettre de M. Carcavi, fut ravi du succés de l'expérience de M. Pascal touchant le vif argent, qui monte moins haut dans un tuyau sur une montagne que dans un lieu plus bas. Il récrivit à M. Carcavi qu'il avoit intérêt de la sçavoir, non seulement parce qu'il s'en étoit avisé avant Torricelli, & qu'il avoit prié M. Pascal de la vouloir faire, lors qu'il le vid à Paris en 1647 : mais parce qu'elle étoit entiérement conforme à ses principes, ausquels M. Pascal sembloit avoir été contraire jusques-là. Quoique pût faire M. Pascal pour dissimuler l'obligation qu'il avoit à M. Descartes, & pour s'opposer à ses principes, cette fameuse expérience du Puy de Domme jointe à toutes celles qu'il avoit faites dés l'an 1646, servit beaucoup à vérifier la prédiction que M. Huyghens fils de M. de Zuytlichem avoit faite au P. Mersenne dés le 6 d'Avril 1648 en ces termes. » Ne laissez pas de pousser le » jeune M. Pascal à nous donner le corps dont il nous a fait » voir le squélette. Il faut tenir la main à pénétrer tout ce » mystére du vif argent descendant au tuyau. Mais soyez per» suadé qu'à la fin il n'y aura que les phénoménes de M. » Descartes qui en viendront nettement à bout. Tout autre » principe m'est trop grossier depuis que j'ay goûté ses fonde» mens. Le têms auquel M. Pascal devoit parler des principes de M. Descartes comme faisoit M. Huyghens n'étoit pas encore venu. Lors qu'il envoya à M. Descartes l'Imprimé où il découvroit ses prémiéres expériences touchant le Vuide, avec quelques objections contre sa Matiére subtile, il luy promit en même têms de réfuter cette Matiére subtile, ou de l'embrasser. Deux ans s'étant écoulez sans qu'il se fût acquité de sa parole, M. Descartes prit l'occasion qu'il avoit d'écrire à M. Carcavi pour l'en faire souvenir. Il luy fit dire qu'il attendoit toûjours cette réfutation, & qu'il la recevroit en trés-bonne part, comme il avoit toûjours reçû les objections

Pag. 10. de la lett. de Pascal à M. Ribeyre contre le Profeſſ. de Montferrand.

Lettr. Mſſ. à Mersenne, tom. 3. p. 31.

Pag. 443. du du 3. tom. des lettr.

Et lettr. Mſ. du 13. Décembr. 1647.

objections qui luy avoient été faites sans calomnie. Toutes ses honnêtetez n'eurent pas grand effet sur l'esprit de M. Pascal. Loin d'accorder à M. Descartes la réfutation qu'il luy avoit fait espérer de sa matiére subtile, il ne voulut plus songer qu'aux moyens de mériter son amitié, comme avoient déja fait M. son pére nouvellement revenu de l'Intendance de Roüen, & M. Périer son beau-frére par la médiation de l'Ambassadeur de Suéde leur ami commun. 1649.

L'exemple de M. Descartes qui avoit renoncé de bonne heure à l'étude des Mathématiques, sur tout de celles qui ne contribuent rien au bien public du genre humain ny à l'avantage particulier de nôtre ame, ne fut pas inutile à M. Pascal. Mais au lieu de borner ses vûës à la recherche de tout ce qui peut contribuer à la félicité temporelle de cette vie, comme avoit fait M. Descartes, il s'éleva quelques années aprés jusqu'à celle des véritez de nôtre Religion, où M. Descartes ne s'étoit jamais jugé capable d'atteindre; & il se défit également de l'étude de tout ce qui concerne la Physique comme des Mathématiques. C'est ce qui acheva de le détacher de M. de Roberval, qui dés l'an 1649 luy avoit fait connoître & à M. son pére, combien il étoit médiocre Métaphysicien sur la nature des choses spirituelles, & combien il étoit important qu'il se tût toute sa vie sur les opinions des Libertins & des Déistes. M. Carcavi n'y apportoit point tant de raffinement que M. Pascal. Il étoit toûjours si étroitement uni avec M. de Roberval, qu'il sembloit vouloir épouser tous ses intérêts, au préjudice même de la justice qu'il devoit aux autres. C'est ce qui porta M. Descartes à justifier auprés de luy la mémoire du bon Pére Mersenne, qu'il avoit taxé d'indiscrétion dans ce qu'il avoit coûtume de mander de l'un à l'autre. » Je ne puis, dit-il à M. Carcavi, que je ne vous aye obligation du soin que vous prenez de me persuader que M. de Roberval n'est point animé contre moy. C'est avoir l'ame généreuse & belle, que de se porter ainsi à prévenir les dissensions, au contraire des esprits pernicieux, qui se plaisent à les faire naître & à les entretenir. Je n'ay jamais fait l'honneur à ceux qui tâchent de me desobliger de les estimer dignes de ma haine. Je ne suis point leur ennemi, bien qu'ils puissent être les miens. Je puis aussi vous

En 1651. vers la fin.

Rélat. de M. Périer.

Pag. 441. du 3. tom.

Pag. 444. 445. ibid.

1649.

» assûrer que le R. P. Mersenne n'a rien contribué du sien
» pour me faire juger de l'animosité de M. de Roberval. Ce
» Pére l'a toûjours plûtôt dissimulée autant que les loix de l'a-
» mitié le luy ont pû permettre. C'est M. de Roberval qui
» me l'a déclarée luy-même si expressément & en des termes
» si hardis & si pleins de confiance, que s'il parle maintenant
» d'une autre maniére, j'ay sujet de croire que c'est seulement
» pour être moins soupçonné de calomnie, lors qu'il dit quel-
» que chose à mon des-avantage. Et pour cette même raison
» j'ay intérêt que le monde sçache qu'il est autant irrité con-
» tre moy, que le peut être un homme que sa profession enga-
» ge à vouloir paroître docte ; & qui m'ayant attaqué cinq ou
» six fois pour faire preuve de son sçavoir, m'a obligé autant
» de fois à découvrir ses erreurs. Je souhaiterois qu'il nous fist
» voir les démonstrations qu'il prétend avoir pour prouver ses
» censures, nous y verrions sans doute de beaux paralogismes,
» comme j'en ay presque toûjours trouvé dans tout ce qu'il a
» voulu produire de son invention. On me fit voir l'an passé
» des écrits qu'il avoit enseignez à ses disciples qui contenoient
» plusieurs raisonnemens trés-foibles qu'il debitoit pour des
» démonstrations. Et parce qu'il y concluoit des choses con-
» traires à ce que j'avois écrit, il inféroit delà que j'avois man-
» qué. Je n'aurois jamais fait si j'entreprenois de rapporter
» toutes les raisons que j'ay de ne l'estimer qu'autant que je
» dois ; & de craindre qu'il ne parle pas selon son cœur, lors
» qu'il dit qu'il n'est point animé contre moy. Mais je ne lais-
» se point de vous remercier de la bonté que vous avez euë
» de m'en écrire ; & de répondre à toutes les difficultez de M.
» de Roberval, comme si elles m'étoient proposées avec sincé-
» rité par une personne bien intentionnée.

M. de Roberval avoit prié M. Carcavi de mander à M. Descart. qu'il n'étoit point son ennemi & qu'il l'honoroit. V. pag. 441. ibid.

Pag. 449. ibid.

Excepté l'aire de la Roulette.

V. aussi les lettr. MSS. de Desc. à Mers. du 5. Octobr. du 12. Octobr. & du 2. Novembre 1646, où il y a quelques duretez contre Roberval.

Pag. 450. ibid.

M. Carcavi voulut bien répliquer pour M. de Roberval par une lettre du XXIV de Septembre 1649 que M. Descartes ne reçut qu'aprés être arrivé en Suéde. Mais quoique M. Descartes eût pris la peine de répondre exactement aux objections que M. de Roberval luy avoit fait faire en dernier lieu, il prit la réïtération que M. Carcavi luy en faisoit dans cette derniére lettre pour un trait de la dissimulation ordinaire de M. de Roberval, dont le plaisir étoit de toûjours objecter, & non de chercher des solutions

tions. C'est ce qui fit qu'au lieu de répondre à M. Carcavi, il s'adressa en ces termes à M. Clerselier. » Je ne feray point de réponse à la lettre de M. Carcavi, parce qu'encore qu'il ait pris la peine de l'écrire de sa main, elle ne contient néanmoins que les sentimens de M. de Roberval, qui semble ne s'étudier qu'à médire de moy. Il ne me fait envoyer ses prétenduës objections que pour en dissimuler les solutions aprés que je les luy auray données, comme il a déja fait de celles qui étoient dans mes précédentes, & pour y chercher de nouveaux prétextes de cavillations. Je ne veux point m'occuper à instruire une personne qui ne m'en sçauroit aucun gré, ny donner des armes à mes ennemis. Mais vous m'obligerez d'assûrer M. Carcavi que je suis son trés-humble serviteur à luy en particulier, & que je ne manqueray pas de luy faire réponse lors qu'il m'écrira ses propres pensées, ny de luy rendre service en tout ce qu'il luy plaira me commander. Mais que je ne puis croire que la lettre que j'ay reçûë sous son nom vienne de luy, parce qu'on y nomme démonstrations des cavillations de nulle importance, & qu'on refuse d'y appercevoir des véritez trés-manifestes. «

1649.

Lettr. MS. à Clerselier du 6. Novembre 1649. à Stockholm.

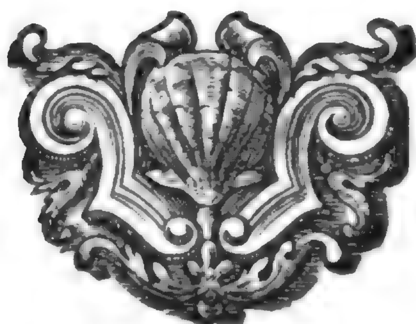

CHAP.

1649.

CHAPITRE XVIII.

M. Descartes se prépare au voyage de Suéde. Il prend des précautions contre les envieux qui pourroient prévenir les esprits à la Cour de Suéde. Le pressentiment de la mort luy fait mettre ordre à ses affaires. Sa raison pour ne point faire de testament. Il arrive à Stockholm, & loge chez l'Ambassadeur de France. Eloge de la famille de M. Chanut. Accuëil favorable que M. Descartes reçoit de la Reine, qui songe à le retenir auprès d'elle pour le reste de sa vie & à luy faire un bon établissement. Elle dispense M. Descartes de tous les assujettissemens des Courtisans. Elle luy donne heure pour aller l'entretenir les matins dans sa bibliothéque. M. Descartes veut profiter de sa faveur pour servir la Princesse Elizabeth auprés d'Elle. Ce qu'il pense de la passion de la Reine pour les Humanitez. Il fait connoissance avec le Comte de Brégy venu de Pologne en Suéde.

Tom. 1. des let. pag. 145.

LA saison de l'été s'avançoit, & M. Descartes attendoit le retour de M. Chanut Ambassadeur de France en Suéde pour faire le voyage en sa compagnie. Mais ayant sçu d'une part que ce Ministre ne pourroit partir de Paris avant le mois de Novembre, & de l'autre que la Reine de Suéde contoit incessamment sur son arrivée indépendemment de celle de l'Ambassadeur, il prit des mésures pour prévenir les prémiéres rigueurs de l'hyver. Comme il n'avoit pû faire les préparatifs de son voyage sans que les nouvelles en fussent devenuës toutes publiques en Hollande & en France, il se douta que quelques Envieux que luy avoit procurez sa nouvelle Philosophie, pourroient avoir pris le devant à la cour de Suéde pour tâcher de l'y desservir & de préoccuper l'esprit de la Reine. Il n'ignoroit pas l'aversion que la Noblesse Suédoise & la plûpart des Officiers de cette Cour témoignoient pour toutes sortes de sciences. Il sçavoit aussi que la passion de la Reine pour les Sçavans commençoit à devenir l'objet de la raillerie & de la médisance des Etrangers. On publioit déja qu'elle vouloit ramasser tous les Pédans de l'Europe

rope à Stockholm, & que bientôt le gouvernement du Royaume seroit entre les mains des Grammairiens. M. Descartes avoit quelque sujet d'appréhender de se voir confondre avec ces sortes de gens dans une Cour, où les Naturels du païs se soucioient peu de distinguer les Etrangers. La Religion Catholique qu'il avoit toûjours professée publiquement & sans obstacle en Hollande, servit encore à augmenter ses scrupules. C'est pourquoy avant que de se mettre hors d'état de reculer, il voulut chercher des éclaircissemens à toutes ces difficultez ; & il s'adressa en particulier à M. Freinshemius Bibliothécaire & Historiographe de la Reine, dont M. Chanut luy avoit acquis l'amitié, pour le prier de l'informer de ce qu'il en pouvoit sçavoir. » N'ayant pû, luy dit-il, me préparer au voyage de Suéde sans que plusieurs ayent sçû mon dessein, & ayant quantité d'ennemis, non point, grace à Dieu, à cause de ma personne, mais en qualité d'Auteur d'une nouvelle Philosophie, je ne doute point que quelques uns n'ayent écrit en Suéde pour tâcher de m'y décrier. A dire vray, je ne crains pas que les calomnies ayent aucun pouvoir sur l'esprit de sa Majesté, parce que je sçay qu'elle est trés-sage & trés-clairvoyante. Mais comme les Souverains ont grand intérêt d'éviter jusques aux moindres occasions que leurs Sujets peuvent prendre pour dés-approuver leurs actions : j'aurois un trés sensible déplaisir que ma présence servît de sujet à la médisance de ceux qui pourroient avoir envie de dire que la Reine est trop assiduë à l'étude ; ou qu'elle reçoit auprés d'elle des personnes d'une autre Religion que la sienne ; ou quelque autre chose de cette nature. Quoy que je desire extrémement l'honneur de m'aller offrir à sa Majesté, je souhaiterois mourir plûtôt dans le voyage, que d'arriver là pour servir de prétexte à des discours, qui puissent luy être tant soit peu préjudiciables. C'est pourquoy je vous supplie, Monsieur, non pas de parler de ceci à sa Majesté, mais de prendre la peine de me mander, sur ce que vous jugerez de ses inclinations & de la conjoncture des têms, ce qu'il est à propos que je fasse.

1649.

Lor. Crasso Elog. d'Huom. pag. 303.

Tom. 1. des letter. pag. 145.

La maniére officieuse dont M. Freinshemius luy répondit luy fit connoître, non seulement que ses scrupules étoient sans fondement, mais qu'il étoit attendu avec impatience

1649.

par la Reine, & par tous ceux qui connoissoient son mérite dans cette Cour. Il ne songea donc plus qu'à préparer son équipage. Mais quoy qu'il eût arrêté son retour précisément au printêms de l'année suivante, il se trouva dans un je ne sçay quel pré-sentiment de sa destinée, qui le porta à régler toutes ses affaires comme s'il eût été question de faire le voyage de l'autre monde. Il fit un état fort exact de toutes ses dettes, qui consistoient en divers emprunts de M. de Berghen Gentil-homme Hollandois de ses amis & de l'Abbé Picot Prieur du Rouvre; & il en assûra le payement sur ce qu'il avoit de plus clair & de plus présent parmi ce qui luy étoit dû en Bretagne & en Poitou. Il disposa deux coffres de ses hardes & de ses papiers pour la Suéde; & du reste il fit une male, qu'il envoya en dépôt à Leyde chez M. de Hooghelande avec une lettre du 30 d'Août, pour le prier de faire ouvrir la male en sa présence & en celle de M. de Berghen, aux prémiéres nouvelles certaines qu'il recevroit de sa mort. Il luy marquoit dans une autre lettre qu'il avoit enfermée dans la male, qu'il n'avoit pas voulu faire de testament, pour ne donner lieu à aucune dispute; mais qu'il laissoit à ses heritiers tout ce qu'ils pourroient trouver en France qui luy appartenoit. Il en exceptoit seulement trois contrats de constitution de rentes, qu'il avoit transportez à l'Abbé Picot depuis deux ans, & qui pour cette raison ne luy appartenoient plus. Il leur abandonnoit nommément la succession de son oncle maternel mort depuis un an: mais il leur fit dire qu'ils n'avoient rien à prétendre de luy dans toute la Hollande, leur déclarant qu'il n'y laissoit rien qui fût à luy de la valeur d'un teston.

Lettr. Mſ. & imp. à Picot & à la Princesse Elizabeth.

Ant. Studler van-Sureck

Lettr. Mſ. du 30. Août 1649. à Picot & à Van-Sureck de Bergen.

Lettr. Mſ. du 30. Août à Van-Hooghelande.

Il quita sa chére solitude d'Egmond le prémier jour de Septembre pour venir à Amsterdam, où aprés avoir laissé son petit traité des Passions entre les mains du sieur Louis Elzévier pour l'imprimer durant l'autonne, il s'embarqua n'ayant pour tout domestique que le sieur Henry *Schluter* Allemand, qui avoit été auparavant à M. Picot, & que M. Descartes avoit été bien aise d'avoir à son service, tant à cause de sa fidélité & de son industrie, que parce qu'il sçavoit passablement le françois, le latin, & l'allemand; & qu'il étoit homme de bon secours pour les commissions & pour les expériences.

Lettr. Mſ. à Picot du 2. Avril 1649. du 23. Avril, du 7. May, du 14. May 1649.

Plusieurs

1649.

Plusieurs de ses amis de Hollande qui avoient voulu se rendre à Amsterdam pour luy dire adieu, ne purent le quitter sans faire paroître l'affliction où les mettoit le pré-sentiment qu'il avoit de sa destinée. L'un de ceux qui en furent le plus touchez étoit le pieux M. Bloemaert, à qui il avoit rendu de si fréquentes & de si longues visites à Harlem durant son séjour d'Egmond. Ils avoient toûjours été trés édifiez l'un de l'autre : celuy-là des grands sentimens de Religion dans nôtre Philosophe ; & celuy-cy de la charité admirable de cét Ecclésiastique qui avoit employé plus de vingt mille écus de son bien qui étoit grand, à protéger, à nourrir, & à faire instruire les Catholiques en Hollande. M. Bloemaert n'avoit pû laisser partir M. Descartes, qu'il ne luy eût donné auparavant la liberté de le faire tirer par un Peintre, afin qu'il pût au moins trouver quelque légére consolation dans la copie d'un original dont il risquoit la perte. Rélat. Ms. de M. de la Sale.

M. Descartes arriva heureusement à Stockholm au commencement du mois d'Octobre, & il alla descendre chez Madame Chanut, où elle luy présenta des lettres de M. l'Ambassadeur son mari, qui l'attendoient avec un appartement tout préparé, qu'il ne luy fût pas libre de refuser. Il se trouva tout d'un coup comblé de tous les avantages que le séjour de son aimable Egmond & celuy de la ville de Paris joints ensemble auroient pû difficilement luy procurer à la fois. Il se vid au milieu d'une famille où régnoit la paix & la bonne discipline. Elle étoit gouvernée par une Dame d'une vertu insigne, qui toute transportée du plaisir qu'elle avoit de retirer le plus important & le plus intime des amis de son mari & de son frére, * sembloit n'avoir plus à souhaiter que le retour de M. l'Ambassadeur pour rendre sa joye parfaite, & pour partager avec luy la satisfaction qu'elle recevoit de ce nouvel hôte. Le principal soutien de cette heureuse famille consistoit en deux garçons, à l'éducation desquels il ne manquoit rien, tant pour la piété, que pour les sciences. L'un [1] est aujourd'huy Abbé d'Issoire & Visiteur général des Carmelites ; l'autre [2] est mort Conseiller au grand Conseil : tous deux au dessus de ce qu'on pourroit dire ici à leur avantage. En un mot tout édifia M. Descartes dans cette famille jusqu'aux derniers domestiques, dans les actions & les discours desquels il sembloit que le

Lettr. Ms. de Desc. à Clers. du 6. Novembre 1646.

* Elle étoit sœur de M. Clerselier.

[1] Martial Chanut.
[2] Hector Chanut.

1649. maître & la maîtresse avoient imprimé la crainte de Dieu & l'amour de la vertu.

Le lendemain M. Descartes alla faire la révérence à la Reine, qui le reçut avec une distinction qui fut remarquée de toute la Cour, & qui contribua peut être à augmenter encore la jalousie de quelques Sçavans, à qui sa venuë sembloit avoir été redoutable. M. Freinshemius ne fut pas de leur nombre. Il n'y eût point de bons offices qu'il ne se mit en devoir de rendre à M. Descartes, qui prit langue de luy pour tous les usages de la Cour & du païs. On prétend que c'étoit alors la coûtume en Suéde que les Pilotes qui arrivoient à Stockholm, allassent se présenter au Palais, pour rendre comte à la Reine ou au Sécrétaire d'Etat de la commission dont ils s'étoient acquitez. La Reine que l'arrivée de M. Descartes avoit mise en belle humeur, ordonna que l'on fit entrer le Pilote qui avoit été chargé de l'amener; & luy demanda en riant quelle espéce d'homme il croyoit avoir conduite dans son vaisseau? » Madame, répondit le Pilote, ce n'est pas » un homme que j'ay amené à vôtre Majesté, c'est un demy-» Dieu. Il m'en a plus appris en trois semaines sur la science » de la Marine & des vents & sur l'art de la Navigation, que je » n'avois fait en soixante ans qu'il y a que je vais sur mer. Je » me crois maintenant capable d'entreprendre les voyages les » plus longs & les plus difficiles.

Sorbiére letr. in IV° pag. 691. & Rélat. in VIII° pag. 157.

Rélat. Mf. de Belin.

M. Descartes le troisiéme jour d'aprés son arrivée retourna voir la Reine, qui dans le milieu d'une longue conversation, le remit sur deux sujets dont elle l'avoit déja entretenu la veille. Le prémier regardoit le dessein qu'elle avoit de le retenir en Suéde par un bon établissement. Elle parla dés-lors de le faire naturaliser, & de l'incorporer à la Noblesse Suédoise: mais M. Descartes préparé dés la Hollande contre toutes sortes de sollicitations, ne répondit à celle-là que que par compliment, & se fortifia de plus en plus dans la résolution d'aller vivre en France aprés la pacification des troubles du Royaume; ou au Palatinat du Rhin; ou de se remettre enfin dans son ancienne rétraite de Nort-Hollande. Le second sujet d'entretien fut la Princesse Palatine Elizabeth de Bohéme, sur laquelle la Reine prit plaisir à faire plusieurs questions à M. Descartes. Elle prit ensuite des mesures

Lettr. Mf de M. Desc. du 9. Octobre, du 4. Decembre, & ailleurs.

Lettr. Mf. à Picot du 14. May 1649.

ſures avec luy pour apprendre ſa Philoſophie de ſa bouche : 1649.
& jugeant qu'elle auroit béſoin de tout ſon eſprit & de toute ſon application pour y réüſſir, elle choiſit la prémiére heure d'aprés ſon lever pour cette étude comme le têms le plus tranquille & le plus libre de la journée, où elle avoit le ſens plus raſſis & le cerveau plus dégagé des embarras des affaires. M. Deſcartes reçut avec reſpect la commiſſion qu'elle luy donna de ſe trouver dans ſa bibliothéque tous les matins à cinq heures, ſans alléguer le dérangement qu'elle devoit cauſer dans ſa maniére de vivre, ni le danger auquel elle expoſeroit ſa ſanté dans ce nouveau changement de demeure, & dans une ſaiſon qui étoit encore plus rigoureuſe en Suéde que par tout où il avoit vécu juſques alors. La Reine en récompenſe luy accorda la grace qu'il luy avoit fait demander par M. Freinshemius, & qui conſiſtoit à le diſpenſer de tout le cérémonial de la cour ; à le délivrer de tous les aſſujettiſſemens, ou pour parler comme les Philoſophes, de toutes les miſéres des Courtiſans ; & à trouver bon qu'il n'allât jamais au Palais, qu'aux heures qu'il plairoit à ſa Majeſté de luy donner pour avoir l'honneur de l'entretenir. Mais avant que de commencer leurs exercices du matin, elle voulut qu'il prît un mois ou ſix ſemaines pour ſe reconnoître, ſe familiariſer avec le génie du païs, & faire prendre racine à ſes nouvelles habitudes, par leſquelles elle eſpéroit luy faire goûter ſon nouveau ſéjour, & le retenir auprés d'elle pour le reſte de ſes jours.

Borel pag. 10. Vit. comp. Viogué lettre Mſ.

Clerſel. préfac. du 1. tom. des lettr. pag. 13.

Toutes les bontez dont la Reine s'étudioit à le combler ne furent point capables de luy faire oublier ſon ancienne diſciple la Princeſſe Elizabeth, à qui il avoit promis de paſſer par Berlin à ſon rétour de Suéde, ou de l'aller chercher par tout où elle ſeroit. Il crud que la Providence ne l'avoit pas conduit auprés de la Reine de Suéde pour être inutile à cette illuſtre, mais infortunée Princeſſe. Il tâcha dés-lors de profiter de ſa nouvelle faveur, pour détruire dans l'eſprit de la Reine les raiſons d'éloignement & de froideur qu'elle ſembloit avoir pour la maiſon Palatine, & celles de la jalouſie ſécréte qu'elle avoit déja conçûë pour l'eſprit, la doctrine, & le mérite de la Princeſſe Elizabeth en particulier. Il réſolut même d'agir pour elle ſans diſſimulation malgré les maximes de la Politique, perſuadé que les voyes juſtes &

Pag. 140. du 1. tom. des lettr.

Pag. 144. ibid.

1649. honnêtes sont les plus utiles & les plus sûres. C'est ce qui le porta à découvrir à la Reine tout le bien qu'il sçavoit de la Princesse, & à mander à la Princesse tout le bien qu'il sçavoit de la Reine. Dans cette intention il luy écrivit quatre ou cinq jours aprés son arrivée à Stockholm, que bien qu'il n'eût encore vû la Reine que deux fois, il croyoit la connoître déja assez pour oser dire qu'elle n'avoit pas moins de mérite que la Renommée luy en attribuoit. » Avec la générosité, dit-il, & » la majesté qui éclatent dans toutes ses actions, on y void une » douceur & une bonté qui obligent tous ceux qui aiment la » vertu & qui ont l'honneur d'approcher d'elle, de se devoüer » particuliérement à son service. Elle est extrémement portée à » l'étude des Lettres. Mais parce qu'il ne m'a point paru qu'elle » ait encore rien vû de la Philosophie, je ne puis juger du goût » qu'elle y prendra, ni de la satisfaction que je pourray luy » donner. Cette grande ardeur qu'elle a pour la connoissance » des Lettres la porte maintenant à cultiver sur tout la langue » grécque, & à ramasser beaucoup de livres anciens. Il faut es» pérer que cela pourra changer : mais quand il ne changeroit » pas, la vertu que je remarque dans cette Princesse m'obligera » toûjours de préférer l'utilité de son service au desir de luy » plaire. De sorte que cela ne m'empéchera pas de luy dire » franchement mes sentimens ; & s'il manquent de luy être » agréables, ce que je ne pense pas, j'en tireray au moins l'a» vantage d'avoir satisfait à mon devoir ; & cela me donnera » occasion de pouvoir retourner d'autant plûtôt dans ma solitu» de, hors de laquelle il est difficile que je puisse rien avancer » dans la recherche de la vérité, en quoy consiste néanmoins » mon principal bien en cette vie.

Pag. 147. tom. 1.

Son Maître étoit Isaac Vossius pour cette langue.

Lettr. Mſ. à Picot du 9. d'Oct. 1649.

M. Descartes ne voulut pas qu'on ignorât en France le favorable accueïl qu'il avoit reçû de la Reine, ni la suite des bontez de cette Princesse à son égard. Il en écrivit à l'Abbé Picot dés le IX d'Octobre ; & il luy manda que de la maniére qu'il se trouvoit dans l'hôtel de l'Ambassadeur, il croyoit être plûtôt à Paris qu'à Stockholm. Il l'assura de nouveau que toute la déférence qu'il pouvoit avoir pour les volontez de la Reine ne luy feroit point changer la résolution qu'il avoit de s'en retourner, & qu'il pourroit bien partir dés le mois de Janvier suivant, parce qu'à l'égard de la Suéde c'est la saison

la

la plus commode pour voyager. Mais il ne connoissoit encore qu'à demi l'empire que la Reine avoit déja sur son esprit. 1649.

Le soir de la même journée il vid arriver chez Madame Chanut M. le Comte de *Bregy* venant de son Ambassade de Pologne, assez mal satisfait de la plûpart des personnes qu'il avoit vûës à Warsovie. On publioit qu'il étoit venu à Stockholm simplement pour saluer la Reine: mais ses assiduitez auprés de cette Princesse firent soupçonner autre chose; & l'on se douta bien-tôt qu'il se ménageoit un établissement considérable dans cette Cour. M. Descartes eut occasion de le voir, tant au Palais que chez Madame l'Ambassadrice, pour juger que c'étoit un homme d'esprit & de beaucoup de suffisance; & il contracta avec luy une amitié que M. de Bregy sçût entretenir fort agréablement par la connoissance qu'il avoit de sa Philosophie, & par celle de l'Abbé Picot. Peu de têms aprés on reçût des nouvelles à Stockholm, qui marquoient de plus d'un endroit d'Allemagne & de Pologne, que l'on soupçonnoit à Warsovie le Comte de Bregy d'avoir proposé à la Reine de Suéde quelques desseins sur la Prusse. L'événement ne fit pourtant rien connoître de la vérité de ce bruit, auquel il en succéda un autre, qui marquoit assez que ce Comte ne tarderoit pas à se faire des envieux à la Cour de Suéde. Ces secondes nouvelles portoient que le Chancelier Oxenstiern étoit ravi que le Comte de Bregy augmentât de plus en plus sa faveur & son crédit aupres de la Reine, dans l'espérance de s'en servir pour faire un contrepoids à la puissance nouvelle du successeur designé à la Couronne, & à la maison de la Gardie qui étoit dans la faveur depuis longtêms. Mais la Reine qui veilloit sur tout le monde avec une prudence qui n'étoit guéres inférieure à celle de ce vieux politique, fut bien aise de connoître M. de Bregy de plus loin, avant que de luy donner sa confiance, & de l'employer. On a crû qu'elle avoit communiqué son dessein à M. Descartes, & que voyant l'amitié qui étoit entre luy & M. de Bregy, elle avoit voulu se servir de luy pour en avoir une connoissance plus particuliére. Ce fut la prémiére fois que M. Descartes se vid consulter sur des affaires d'Etat: & il n'y a peut-être que la discrétion avec laquelle il a conduit son sécret qui empéche

Lettr. Mſ. à Picot du 9. Octob. du 4. décemb. du 15. décemb.

Négociat. de Suéde tom. 2. pag. 10.

Le Prince Charles Gustave Palatin, cousin & héritier de la Reine.

1649. péche aujourd'huy que nous ne puissions vérifier clairement cette singularité. Il ne nous en reste que des soupçons fondez sur ce qu'il en écrivit à l'Abbé Picot au mois de Décembre. » J'ay fait, dit-il, assez particuliérement connoissance & amitié avec M. de Bregy : mais parceque vous l'avez connu plus long-têms que moy & en plus de diverses occasions, vous m'obligerez, s'il vous plaît, de me mander particuliérement le jugement que vous en faites, & aussi celuy qu'en font communément les autres qui le connoissent. J'ay quelque intérêt de le sçavoir : & afin que vous puissiez me l'écrire plus librement, il ne sera pas besoin de le nommer dans vôtre lettre, parce que j'entendray assez de qui il sera question. Je crois que vous le verrez bien-tôt à Paris, à cause de la mort de son pére. Je vous prie de l'assûrer de l'estime toute singuliére que j'ay pour son mérite, & de luy témoigner combien je fais cas de son amitié. Trois semaines aprés il récrivit au même Abbé sur le même sujet. Il ajoûta que l'on contoit à Stockholm sur le retour de M. de Bregy en Suéde aprés son voyage de Paris, pour y prendre un employ honorable auprés de la Reine. Mais il jugeoit que ceux du païs qui regardoient tous les Etrangers chez eux avec beaucoup de jalousie, auroient de la peine à le souffrir. Il le pria pourtant de ne pas luy déclarer cette particularité qu'il devoit sçavoir d'ailleurs ; mais seulement de l'entretenir dans son amitié, & de le guérir une bonne fois d'une imagination qu'il n'avoit pû luy ôter à Stockholm. C'est que M. de Bregy l'avoit crû capable de persuasion aussi bien que luy au sujet d'un établissement en Suéde ; & qu'il entretenoit même la Reine dans cette espérance contre la résolution & la volonté de M. Descartes, dont toute la complaisance n'alloit qu'à différer son départ de Suéde jusqu'au commencement de l'été prochain.

Lettr. Ms. du 4. Décembre 1649.

Lettr. Ms. du 25. décemb.

Pag. 148 du 1. tom. des lettr. &c. Lettr. Ms. du 25. Décemb. Lettr. Ms. du 4. décemb.

CHAP. XIV.

CHAPITRE XIX.

Edition du Traité de M. Descartes touchant les passions de l'Ame. Histoire de cét ouvrage, & ce qu'il contient. M. Descartes est convié de faire des vers françois sur la Paix de Munster pour un bal que donne la Reine de Suéde. Jalousie des Grammairiens de la Reine contre M. Descartes. Ce qu'il pense de l'application d'une Reyne pour les belles Lettres, & sur tout pour le grec. La Reine l'engage à mettre tous ses écrits en ordre, & à songer aux moyens de faire un corps complet de toute sa Philosophie. Inventaire des ouvrages imparfaits qui se trouvérent dans son coffre, & prémiérement de ceux qui furent imprimez aprés sa mort. Son traité de l'Homme, & ce qu'il contient. Son traité de la Formation du Fœtus, & ce qu'il contient. Eloges de M. de la Forge & de M. Gutschovven. Autres traitez de M. Descartes imparfaits. Recueil de ses lettres. Excellence de ce recueil. Des peines qu'il a données à M. Clerselier.

SUr la fin du mois de Novembre le sieur Elzévier fit sçavoir à M. Descartes qu'il avoit achevé l'impression de son *traité des Passions de l'Ame* in VIII° à Amsterdam. Aussi-tôt il écrivit à Messieurs de Berghen & de Hooghelande en Hollande, & à l'Abbé Picot nouvellement revenu de Poitou à Paris, pour la distribution des largesses, dont il vouloit reconnoître ses amis. Il luy recommanda sur tout d'en aller présenter de sa part à M. le Chancelier, à M. le Grand-Maître, à M. le Duc de Luines, à M. l'Abbé d'Estrées, à M. l'Avocat général Bignon, à M. de Montmor, à M. de Verthamont, &c. Il chargea aussi M. de Martigny d'en distribuer quelques-uns à la Cour, & il n'oublia pas M. *de la Chambre* Médecin de M. le Chancelier, dont il avoit acquis l'amitié depuis l'an 1644 jusqu'à tel degré de familiarité, qu'ils s'écrivoient assez fréquemment, & qu'il ne fit point difficulté de le charger aussi de quelques autres exemplaires pour être donnez à ceux de leurs amis communs qui leur étoient les plus particuliers.

Lettr. Msf. du 4. décemb. Lettr. Msf. du 25. décembr.

Lettr. Msf. du 15. Janvier 1650. de Desc. à Picot.

M. Descartes avoit composé ce petit traité dés la fin de

1649. l'an 1646, pour l'usage particulier de la Princesse Elizabeth. Il l'avoit envoyé manuscrit à la Reine de Suéde sur la fin de l'an 1647. Mais sur les instances que ses amis luy avoient faites depuis pour le donner au Public, il s'étoit résolu de le revoir, & de remédier aux défauts qu'y avoit remarquez la Princesse Philosophe sa disciple. Il l'avoit fait voir ensuite à M. Clerselier, qui le trouva d'abord trop au-dessus de la portée du commun, & qui obligea l'Auteur à y ajoûter dequoy le rendre intelligible à toutes sortes de personnes. Il crud entendre la voix du Public dans celle de M. Clerselier : & les additions qu'il y fit pour luy plaire augmentérent l'ouvrage d'un tiers. Il le divisa en trois parties, dans la prémiére desquelles il traite des Passions en général, & par occasion de la nature de l'Ame, &c; dans la seconde des six passions primitives; & dans la troisiéme de toutes les autres. Tout ce que les avis de M. Clerselier firent ajoûter à l'ouvrage put bien luy donner plus de facilité & de clarté qu'il n'en avoit auparavant: mais il ne luy ôta rien de la briéveté, & de la belle simplicité du stile, qui étoit ordinaire à l'Auteur. Ce n'est donc pas en orateur, ce n'est pas même en philosophe moral, mais en pur physicien qu'il a traité son sujet. Il s'en est acquité d'une maniére si nouvelle, qu'il semble qu'avant luy personne n'avoit encore écrit de cette matiére. Pour bien déduire toutes les passions, & pour déveloper les mouvemens du sang qui accompagnent chaque passion, il étoit nécessaire de dire quelque chose de l'Animal. Aussi voulut-il commencer en cét endroit à expliquer la composition de toute la machine du corps humain. Il y fait voir comment tous les mouvemens de nos membres, qui ne dépendent point de la pensée, se peuvent faire en nous sans que nôtre Ame y contribuë, par la seule force des esprits animaux, & la disposition de nos membres. De sorte qu'il ne nous fait d'abord considérer nôtre corps que comme une machine faite par la main du plus sçavant de tous les ouvriers, dont tous les mouvemens ressemblent à ceux d'une montre, ou autre automate, ne se faisant que par la force de son ressort, & par la figure ou la disposition de ses rouës. Aprés avoir fait voir clairement tout ce qui appartient au corps, il nous fait aisément conclurre, qu'il n'y a rien en nous qui appartienne précisément à nôtre Ame,

Tom. 1. des lettr. p. 44. 45.

pag. 517. 518. du 1. vol.

pag. 44. du 1. tom.

Ame, que nos pensées, entre lesquelles les passions sont celles qui l'agitent, & qui l'émeuvent d'avantage. Et parce que l'un des principaux devoirs de la Philosophie est de nous apprendre à bien connoître la nature de nos passions, à les modérer, & à nous en rendre les maîtres : on ne peut s'empécher de regarder ce traité de M. Descartes, comme l'un des plus beaux & des plus utiles d'entre ses ouvrages. 1649.

Cependant M. Descartes étoit à Stockholm, déja fatigué de l'oisiveté dans laquelle il étoit retenu par la Reine, qui sembloit ne l'avoir fait venir que pour le divertir. La Cour n'étoit occupée que des réjoüissances qui s'y faisoient pour la paix de Munster, & la Reine qui voulut qu'il y joüât son rôle, voyant qu'elle ne pouvoit obtenir de luy qu'il dansât des balets, sçut l'engager au moins à composer des vers françois pour le bal. Il s'en acquita d'une maniére assez enjoüée, pour plaire à une Cour, qui se picquoit déja de vouloir imiter la politesse de celle de France. Mais ces vers ne dérogeoient point à la sagesse d'un Philosophe de son rang. Ils furent trouvez trop beaux pour être les fruits d'un âge si avancé, & pour venir d'une imagination, dont il sembloit depuis prés de quarante ans avoir étouffé le génie poëtique sous les épines de l'Algébre, & des autres sciences les plus sombres. Ce qui nous en est resté sert encore à nous faire juger que M. Descartes auroit été plus heureux, que n'ont été Thalés, Xénophane, Empédocle, Epicure, Cléanthe parmi les Grecs, Lucréce, Varron, & Boéce parmi les Latins, à mettre la Philosophie en vers. Ces petits succés, quoique regardez par M. Descartes comme des puérilitez plus propres à l'humilier qu'à l'élever, contribuérent peut-être à augmenter encore la jalousie des Grammairiens & des *Sçavantasses* qui obsédoient la Reine, & qui auroient fait un grand profit d'une gloire qui paroissoit si frivole & si méprisable à M. Descartes. C'est tout ce que nous pouvons deviner de plausible, pour tâcher de ne point faire mentir ceux, qui ont publié que ces Grammairiens, pour se délivrer de l'ombre que leur faisoit M. Descartes, étudioient soigneusement toutes les occasions de luy nuire, & de rallentir ces prémiéres ardeurs que la Reine faisoit paroître pour sa Philosophie. Celuy qui occupoit alors cette Princesse plus que les autres, étoit le sieur *Isaac*

Ils étoient sur la paix, & il en reste quelques fragmens.

Qu'on en juge par les fragmens recueillis par H. Est.

Viog. letr. Mſ. à l'Abbé le Roy, item Rél MS. du Pére Poisson, &c.

1649. *Vossius* fils du laborieux Gerard Jean Vossius, celuy qui mourut vers le commencement des derniéres révolutions de l'Angleterre à Windsor, où il étoit Chanoine. C'étoit un jeune sçavant âgé pour lors de prés de trente-deux ans, qui ne s'estimoit pas moins que M. Descartes. Il enseignoit actuellement la langue grecque à la Reine. M. de Sorbiére sur la foy d'autruy, & peut-être sur celle de Vossius même, rapporte que M. Descartes s'étant trouvé à quelques-unes des leçons que ce docte Humaniste faisoit à la Reine, avoit prit la liberté de luy dire » qu'il s'étonnoit que sa Majesté s'amusât à ces bagatelles ; que pour luy il en avoit appris tout son soûl dans le collége étant petit garçon : mais qu'il se sçavoit bon gré d'avoir tout oublié, lors qu'il étoit parvenu à l'âge de raisonner. Un discours conçû en ces termes étoit capable sans doute de déplaire à la Reine, & de porter M. Vossius à soulevér tous les Pédans contre M. Descartes. Mais la connoissance que nous avons du caractére de son génie, ne nous permet pas de le croire capable d'une indiscrétion semblable. Un homme qui parloit ailleurs avec tant de réserve & de retenuë, lors même qu'il n'avoit aucune mesure à garder, lors qu'il disoit sa pensée de cette passion de la Reine pour le grec dans une lettre à une autre Princesse, qui sçavoit estimer la Philosophie plus que la Grammaire, n'avoit garde de perdre en présence de la Reine le respect, qu'il luy gardoit si religieusement en son absence.

Lettr. & Rélat. in VIII° pag. 157.
Lettr. & disc. in IV° p. 692.

Pag. 147. tom. 1. des lettr.

Ce qu'il y a de plus certain & de plus propre à démentir l'Envie & la Médisance, c'est le fréquent témoignage que la Reine rendit de la satisfaction & du plaisir qu'elle recevoit de M. Descartes à l'Ambassadeur de France, dés qu'il fut de retour auprés d'elle ; & la persévérance qu'elle avoit à vouloir luy ôter l'envie de quiter la Suéde. De son côté il ne répondoit point mal à toutes ses bontez, usant néanmoins le plus qu'il luy étoit possible de la liberté qu'elle luy avoit donnée, de ne se trouver à la Cour que lors qu'il y étoit nécessaire. Toute son assiduité consistoit à se rendre exactement, à cinq heures du matin dans son cabinet d'étude, tous les jours, selon le P. Viogué & M. Clerselier ; ou seulement deux ou trois fois la semaine, selon que M. Chanut l'Ambassadeur le manda à M. de Brienne Sécrétaire d'Etat. Elle paroissoit si bien

M. Chanut étoit revenu de Paris à Stockholm le 20. jour de Décembre.

Viogué lettre Ms. du 6. May 1671.
Clersel. préf. du 1. vol.

Lettr. de M. Chanut du 12 Févr. 1650.

bien entrer dans son esprit, qu'elle le retenoit souvent au delà des bornes journaliéres qu'elle avoit prescrites à leurs entretiens; & elle prit tant de goût à sa doctrine, qu'elle l'engagea à mettre en ordre le reste des écrits qu'il n'avoit pas encore publiez. Son dessein étoit seulement de pouvoir en profiter de bonne heure, de le porter à y mettre la derniére main, & à faire un corps accompli de toute sa Philosophie, sans songer qu'elle ne faisoit qu'exécuter les ordres d'une Providence, qui ne vouloit point laisser périr des fragmens, dont le sort auroit été trés-incertain six semaines aprés. 1649.

Lor. Crasso elog. d'Huom. lett. p. 303.

M. Descartes de son côté croyant n'obéir qu'à la Reine, se mit à remuer le coffre de ses papiers pour en ôter la confusion. Il ne s'y trouva rien d'achevé. Tout étoit en morceaux, dont on a depuis érigé en traitez, ceux à qui on a fait voir le jour. Entre les plus considérables de ces fragmens étoient celuy de l'*Homme*, & celuy de la *Formation du Fœtus*. 1650.

Le *Traité de l'Homme* que M. Clerselier fit imprimer quatorze ans aprés, avec celuy de la formation du Fœtus, a été regardé comme l'ébauche la plus hardie qui eût encore été entreprise sur ce sujet. M. Descartes y a fait voir assez clairement toutes les fonctions qui appartiennent au corps seul, sans toucher à celles qui appartiennent à l'ame. Il a expliqué ces prémiéres d'une maniére méchanique, sans qu'il fût besoin de recourir à des formes substantielles, à des qualitez occultes, & à des facultez qu'on ne connoît point. De sorte que faisant voir la différence essentielle qui est entre le principe des actions purement corporelles, & celuy des autres qui reconnoissent l'ame pour principe, il a non seulement rendu plus sensible qu'auparavant la distinction réelle d'entre l'ame & le corps, mais il a fait voir aussi qu'il n'y a point de Philosophie qui s'accorde mieux que la sienne avec les principes de la Foy de l'Eglise. Pour mieux démontrer la chose, il considére le corps de l'homme comme une machine que Dieu auroit formée entiérement semblable à nous, tant par la figure extérieure des membres, que par la conformation intérieure des organes, sans y verser une ame raisonnable, ni aucune autre chose qui pût servir d'ame végé-

1650.

tante ou sensitive. Il prétend que si Dieu excitoit dans le cœur de cette machine un feu sans lumiére, semblable à celuy qui fait boüillir les vins nouveaux, toutes les fonctions qui se font dans nôtre corps sans que nous y pensions & sans que nôtre ame y ait de part, se feroient dans cette machine. Ce qui sert à bien distinguer les actions qui dépendent de l'ame d'avec celles qui sont de purs effets de la machine du corps. Mais comme pour bien concevoir le mouvement d'une machine, il en faut connoître toutes les parties, avec les rapports qui sont entre elles: M. Descartes voulant rendre raison de tous les mouvemens de nôtre corps, a fait le dénombrement de toutes les parties qui le composent. Néanmoins supposant les choses qui paroissent constantes & communes à tout le monde, il ne s'arrête à expliquer que celles que sa propre expérience luy a fait découvrir, & sur lesquelles il a des opinions particuliéres. Les principales & les plus curieuses regardent la perfection des esprits animaux, qui se fait dans la glande conaire ou pinéale, où il met le siége de l'ame,* & la communication des muscles aux nerfs par le moyen des valvules qu'il y suppose.

* *C'est chicaner M. Desc. que de prendre à la lettre ce qu'il dit de cette glande, lorsqu'elle ne peut faire les fonctions qu'il luy donne.*

Le traité de la *Formation du Fœtus* n'est pas moins hardi, ny moins ingénieux que l'autre. M. Descartes y considére l'homme dans son origine, & il explique ce que chacun des sexes y contribuë. Il montre que la prémiére partie qui se forme, est le cœur, dont il décrit le mouvement d'une maniére qui sert à prouver la circulation du sang. Il y explique admirablement bien la néceſſité des valvules dans tous les conduits par lesquels coule une matiére qui a deux mouvemens contraires. Et ce qu'il dit de la maniére dont se forment toutes les peaux, les membranes, & les autres superficies du corps, n'est ny moins curieux ny moins solide.

Il l'avoit commencé dés l'an 1645.

Quoique l'on regarde aujourd'huy ces deux petits traitez comme des chefs-d'œuvre de Physique & d'Anatomie, il n'étoit rien de plus imparfait aux yeux de M. Descartes, qui les avoit condamnez pour cette raison à une suppreſſion éternelle. M. Clerselier, à qui M. Chanut les confia depuis la mort de l'Auteur, n'en porta point le même jugement. Il fit ce qu'il put pour les déchiffrer, & leur ôter le desordre où M. Descartes les avoit laissez. Il vint à bout de les rendre intel-

Lettr. Mſ. à Clers.

Tom. 1. des lettr. pag. 78. & 79. tom. 2. pag. 455.

ligibles avec le secours de deux hommes sçavans de sa connoissance, qui voulurent bien les éclaircir par des figures. Le prémier étoit M. *de la Forge* Docteur en Médecine à Saumur, l'un des plus habiles Cartésiens du siécle pour la Physique, qui outre les figures ajoûta de sçavantes remarques sur le traité de l'Homme en particulier; & qui se signala encore depuis par le bel ouvrage qu'il fit imprimer de sa composition, sous le titre de l'*Esprit de l'Homme suivant les principes de M. Descartes.* On peut dire à la gloire de cét ouvrage que le disciple y a passé le Maître par sa propre industrie. M. de la Forge y a ramassé tout ce M. Descartes avoit dit de plus beau & de meilleur en divers endroits de ses écrits. Il est même allé plus loin. Il a expliqué en détail plusieurs choses que M. Descartes n'avoit touchées qu'en passant; & ce qu'il en a dit se trouve expliqué d'une maniére si claire & si naturelle, qu'il semble qu'il ait rendu la connoissance de nôtre esprit plus sensible que celle de nôtre corps. L'autre sçavant étoit Monsieur *Gutschovven* Professeur des Mathématiques & d'Anatomie dans l'Université de Louvain. C'étoit l'homme du monde le plus propre à tirer la pensée de M. Descartes des endroits de ses écrits les plus chiffrez. Aussi avoit-il demeuré plusieurs années sous luy à copier, & à le servir pour les expériences: & il s'étoit rendu trés-habile dans l'Anatomie & dans les Mathématiques sous sa discipline domestique.

1650. Loüis. Gerard.

Deux ans avant l'édition françoise du traité de l'Homme faite à Paris par M. Clerselier, on en avoit vû sortir une en latin des presses de Leyde en Hollande, de la traduction du sieur Florent *Schuyl* avec des figures, qui, bien que fort belles, ne sont pourtant pas si propres à faire entendre le texte de M. Descartes, que celles de Messieurs de la Forge & Gutschowen. Il faut avouër aussi que M. Schuyl n'ayant pas été assez heureux pour travailler sur une bonne copie de l'original, n'a pû faire une excellente traduction. Mais il a enrichi cette édition d'une préface, qui peut passer pour une piéce achevée en son genre: & elle a paru si belle à M. Clerselier, qu'il n'a pû s'empêcher de la transplanter dans son édition françoise sur la fin pour la rendre plus accomplie.

1661. in 12°.

Il se trouva encore dans le coffre de M. Descartes diverses

1650. ses piéces imparfaites dont il ne put empêcher la publication aprés sa mort. L'une des moins méprisables étoit sans doute le traité de *la Lumière* ou *du Monde*, qui parut d'abord * d'une maniére fort défectueuse. Mais M. Clerselier accoûtumé à la main de M. Descartes, trouva depuis les moyens de corriger les fautes de cette édition sur l'original de l'Auteur, & le fit imprimer fort correctement en 1677 avec le traité de l'Homme. Ce n'est qu'un abregé ou plûtôt un extrait d'un ouvrage, auquel M. Descartes avoit travaillé plus de quinze ans auparavant, dont il nous fait mention dans le second article de la v partie de sa Méthode, & dont celuy de l'Homme n'est proprement que la suite.

* En 1664.

C'étoit un morceau de son grand traité *du Monde* qu'il avoit supprimé, & dont nous avons parlé si souvent.

Le fragment qui avoit pour titre * *Explication des Engins*, par le moyen desquels on peut avec peu de force lever un fardeau trés-pesant, fut dérobé ou égaré aprés l'Inventaire, sans qu'on sçût ce qu'il étoit devenu, jusqu'à ce qu'étant tombé entre les mains du sieur Jean Daniel Major, il le traduisit en latin, & le fit imprimer à Kiel dans la Holsace l'an 1672. Il s'y donna telle liberté qu'il jugea à propos: mais dans le fonds l'on reconnoîtra toûjours que ce petit traité n'est point différent de celuy de la Méchanique de M. Descartes, dont nous avons eu soin de parler au têms de sa composition, & qui fut imprimé à Paris l'an 1668 in 1v°. Le Pére Poisson à qui le Public est redevable de cette édition, avoit mieux aimé abandonner pour cette fois le sentiment de M. Descartes qui n'estimoit point assez ce petit traité, que celuy de M. de Zuytlichem, de M. de Pollot, & de plusieurs autres connoisseurs qui en étoient charmez. Mais ce Pére à l'imitation de M. Descartes a témoigné depuis, que son édition n'étoit pas fort accomplie. C'est ce qu'on peut accorder à sa modestie, pourvû qu'on sçache qu'il a été obligé de deviner les figures de ce traité, & qu'il n'a pû y suppléer qu'avec le secours d'une copie manuscrite, que M. de Loménie luy avoit fait venir de Stockholm.

* Cotté S dans l'Inventaire.

Voyez cy-devant livr. 4. chap. 6. pag. 317.

Mais le plus considérable de tous les ouvrages postumes de M. Descartes est le trésor inestimable de *ses Lettres*, dont M. Clerselier a sçû dresser un recueil de trois volumes, qui sont en l'une & l'autre langue entre les mains de tout le monde, par la multiplication des impressions qu'on en a faites à

Paris

Paris & en Hollande. Ce présent a valu à M. Clerselier la reconnoissance de tous ceux que le discernement des bonnes choses a rendus sensibles; & à M. Descartes les loüanges de toutes sortes de personnes que ses adversaires les plus froids & les plus avares d'éloges n'ont osé luy refuser. Ces lettres, au jugement de l'un d'entre eux, ne cédent à aucun des autres ouvrages de M. Descartes. Elles nous représentent encore mieux la politesse de son esprit, qui semble n'avoir pû se placer si naturellement dans ses écrits dogmatiques. Elles nous découvrent plus naïvement ses mœurs, son génie, & ses foiblesses, au milieu desquelles on ne laisse pas de reconnoître cette grandeur d'ame qu'il faisoit paroître ailleurs. A n'en considérer que l'excellence du stile & de l'expression qui n'en fait que la moindre qualité, M. de Sorbiére assûre qu'elles étoient capables de le dégoûter de celles de quelques Auteurs célébres dans le genre épistolaire, qu'il trouvoit puériles auprés de celles-cy. Mais sans s'arrêter aux graces & aux ornemens du discours, qui peuvent rendre recommandables des écrits qui n'ont point autre chose de plus important, on peut dire que rien n'a mieux fait voir l'étenduë de l'esprit de M. Descartes que la multitude & la variété des matiéres qu'il a traitées dans ces lettres; ni sa force & sa sublimité, que la qualité des questions les plus difficiles dont il y a donné les solutions. On y trouve par tout la même œconomie que dans ses autres écrits. Sa méthode y régne de la même maniére que dans ses Principes, pour la construction générale de son monde, & dans ses Météores pour l'explication particuliére des plus beaux phénoménes de la Nature. L'éclaircissement des difficultez qu'il y explique ne s'y fait pas d'une maniére dogmatique, ni par les formes ordinaires des argumens, mais avec une netteté de stile si grande, & d'un tour si aisé, que sans la grandeur des pensées, son lecteur se croiroit volontiers capable d'en dire autant que luy. Cette netteté ne consiste pas dans le choix affecté des paroles: & jamais il n'a eu la complaisance de vouloir flater l'oreille par la mesure & la cadence d'une période nombreuse, si l'on en excepte un trés-petit nombre de lettres faites pour répondre à M. de Balzac, dans la vûë de se divertir avec cét ami. Néanmoins il a toûjours eu grand soin d'appliquer les mots les plus propres à

1650.

Sorbiére lettr. & discours pag. 678. in 4°.

Pag. 691. ibidem.

Elles sont perduës la plûpart.

1650. chose, & d'employer des termes si significatifs, qu'ils semblent porter avec eux toute la lumiére qui leur est nécessaire. Mais les principales qualitez qui regnent dans ces lettres, sont la force des raisons & la clarté du sens, qui sont les deux choses seules qu'un Philosophe doive envisager, & où M. Descartes paroît avoir excellé sur ceux qui avoient traité les mêmes sujets avant luy.

S'il se trouvoit quelques-unes de ces lettres qui ne fussent pas en tout conformes aux originaux, comme on ne le peut nier de divers endroits, ce defaut se seroit trouvé avantageusement réparé par M. Descartes même. Car ces lettres ayant été imprimées sur son manuscrit propre, c'est-à-dire, sur les minutes qu'il avoit transcrites des originaux qu'il devoit envoyer à ses amis, il se peut faire qu'il ait changé ou corrigé quelque chose, (comme la pratique en est fort ordinaire,) & qu'il ait négligé ensuite de le réformer dans l'original. Mais ces minutes qui se trouvérent dans le coffre de M. Descartes en Suéde etoient si défectueuses en quelques endroits, & en d'autres si mal écrites & si brouïllées, que M. Clerselier réduit à deviner, s'est vû quelquefois obligé de suppléer des mots, & de remplir quelques vuides, autant que la fidélité qu'il devoit à son Auteur le luy permettoit *. Ces minutes étoient sur des feuïlles volantes, toutes détachées les unes des autres, sans date, sans réclame, sans nom de ceux à qui s'adressoient les lettres. Plusieurs questions qu'il avoit écrites en des lettres différentes & à des personnes différentes se trouvoient sur un même feuïllet sans aucune marque des têms, & sans aucune spécification des faits historiques. Ce desordre a donné beaucoup d'exercice à l'industrie & à la patience de M. Clerselier *. Mais si le mal qui en est arrivé n'est d'aucune importance pour les lecteurs, dont l'unique intérêt est que le sens des choses ne souffre point de violence, & que les questions soient toutes expliquées à part & sans confusion : on peut dire que rien n'est plus propre à donner la torture à ceux qui prétendroient connoître parfaitement l'histoire de M. Descartes par ses lettres. C'est ce qui augmente encore les obligations de l'Historien à l'égard de ceux, qui ont eu la bonté de luy communiquer ce qui s'est pû trouver d'originaux.

* Il en a aussi ôté quelques termes d'aigreur pour suivre les intentions de M. Descartes.

* Le naufrage arrivé à ces lettr. sur la Seine a contribué aussi beaucoup à ce désordre.

CHAP.

CHAPITRE XX.

Ecrits de M. Descartes qui n'ont pas encore été imprimez. Son traité des Régles pour conduire l'esprit dans la recherche de la Vérité ; ce qu'il contient ; en quoy il est imparfait. Son traité intitulé Studium bonæ mentis. *Son Dialogue sur la recherche de la Vérité par la seule lumiére naturelle. Son traité de l'Art d'Escrime. Son traité du Génie de Socrate. Instances de la Reine de Suéde pour retenir M. Descartes auprés d'elle le reste de ses jours. Elle luy offre une grosse Seigneurie en Allemagne. Maladie de l'Ambassadeur Chanut. Incommoditez que M. Descartes souffre du climat de Stockholm, & de la rigueur extraordinaire de la saison. La Reine veut établir chez elle une Academie pour les sciences, dont elle veut donner la direction à M. Descartes. Elle l'engage à en dresser les statuts. Il luy en porte le projet, par lequel il en exclud les Etrangers : & pourquoy ?*

CEs écrits postumes, à qui M. Clerselier & les autres Cartésiens ont fait voir le jour aprés la mort de leur Auteur, n'etoient pas les seuls qui se trouvassent à la revuë que M. Descartes fit de ses papiers. Il y avoit encore divers ouvrages commencez dans plusieurs regîtres de différentes grandeurs touchant la *Science des Nombres*, & sur diverses autres parties des *Mathématiques*, & de la *Physique*. Outre les petits recueils qu'il avoit faits en sa jeunesse, & dont nous avons parlé sous les titres de *Parnassus* ; d'*Olympica* ; de *Democritica* ; d'*Experimenta* ; de *Præambula* ; ausquels nous aurions pû joindre celuy de *Thaumantis Regia*, qu'il avoit entrepris peu d'années aprés les autres, & long-têms avant le siége de la Rochelle, il se trouva *une Introduction contenant les fondemens de son Algébre*, qui étoit assez ample : mais si cette piéce est différente de son Algébre même, il faut avoüer que nous ne sçavons maintenant ce qu'elle est devenuë. Quelques fragmens sur la nature & l'histoire des *Métaux*. Des observations sur la nature des *Plantes* & des *Animaux*. Un traité intitulé *la Description du corps humain*, avec une table Invent. coté D.

1650. des chapitres d'un autre traité qu'il avoit dessein de faire sur la nature de l'*Homme* & des *Animaux*. Un traité qui avoit pour titre, *Abrégé des Mathématiques pures*, & qui n'étoit pas achevé. Divers amas de pensées détachées sur l'Ame, sur les Cieux, & généralement sur toute la nature de l'Univers. Mais la plus grande partie de ces fragmens semble avoir été distraite par divers Particuliers tant en Hollande qu'en France. Son vray traité d'*Algébre* se trouve encore entre les mains de quelques curieux de France, qui pourront le communiquer au Public dans l'édition de toutes les œuvres de nôtre Philosophe. On a tout lieu d'espérer la même faveur de ceux qui possédent l'*Introduction à sa Géométrie*, dont nous avons parlé ailleurs, quoy que ce soit moins l'ouvrage de M. Descartes, que celuy de l'un de ses amis.

Parmi ceux que les soins de M. Chanut ont fait échoir à M. Clerselier, il n'y en a point de plus considérable ny peut être de plus achevé, que le traité latin qui contient des *Régles pour conduire nôtre esprit dans la recherche de la Vérité*. C'est celuy des manuscrits de M. Descartes, à l'impression desquels il semble que le Public ait le plus d'intérêt. On est déja prévenu sur sa valeur & son prix par la lecture que M. Clerselier en a communiquée à quelques curieux, & par le témoignage que le célébre Auteur de l'*Art de penser* a rendu du bon usage qu'on en peut faire. Selon les maximes que M. Descartes établit dans ce traité pour trouver la Vérité, le but de toutes nos études doit être de former nôtre esprit, pour le rendre capable de porter des jugemens solides & vrays sur tout ce qui présente à luy. Pour cét effet il veut que nous n'appliquions d'abord nôtre esprit qu'aux choses qui sont de sa portée, sans qu'on ait besoin d'autre secours que de sa propre lumiére, pour en acquerir une connoissance certaine & indubitable. Pour examiner ce que nous devons connoître, il estime qu'il n'est pas nécessaire de rechercher ce que les Auteurs en ont écrit ou pensé avant nous; qu'il ne faut pas même s'arrêter à tout ce que nos propres conjectures nous fournissent, mais seulement à ce qui nous paroît clair & évident; & s'en tenir aux conséquences certaines qu'on en peut tirer. Que la méthode est absolument nécessaire pour la recherche de la Vérité; que cette méthode

Part. 4. chap. 2.

thode consiste à donner de l'ordre aux choses que l'on veut examiner. Pour garder exactement cette méthode, il faut réduire les propositions obscures & embarrassées, à celles qui sont les plus simples, afin que de celles-cy on puisse aller de suite, & arriver par degrez à une connoissance certaine & évidente des autres. Pour se perfectionner dans une science, il en faut examiner toutes les questions & les dépendances, sans interrompre ses pensées & les raisonnemens qu'on y doit faire. Si dans la suite des choses que nous cherchons, il s'en trouve quelque une que nôtre esprit ne puisse concevoir, il veut que nous en demeurions-là, sans passer à ce qui suit. Il faut, selon luy, donner toute son application à l'examen des choses les plus petites & les plus faciles, & s'y arréter long-têms, jusqu'à ce qu'enfin nous soyons accoûtumez à regarder fixement la Vérité, à nous faire avec elle des habitudes trés-sûres, & à la connoître clairement & distinctement. Pour rendre nôtre esprit pénétrant, & l'accoûtumer à découvrir les véritez cachées, il est bon de l'exercer dans des choses qui ont déja été inventées par d'autres, & de luy faire examiner avec méthode les effets de l'industrie des hommes, principalement ceux où il y a de l'ordre. Aprés avoir suffisamment considéré des propositions simples, il nous conseille d'essayer peu à peu à concevoir distinctement plusieurs choses à la fois, pour donner plus d'étenduë à nôtre esprit, & rendre nôtre connoissance plus certaine. Il veut enfin que nous nous servions de tous les secours qu'on peut tirer de l'entendement, de l'imagination, de la mémoire, & des sens, tant pour examiner distinctement les propositions simples, que pour bien comparer les choses que nous cherchons avec celles que nous connoissons déja, afin de reconnoître les unes par les autres. 1650.

Pour rendre plus sensible l'enchaînement des préceptes qu'il nous donne dans ce beau traité, il divise en deux classes tous les objets de nôtre connoissance: il appelle les uns *Propositions simples*, & les autres *Questions*. Les maximes dont nous venons de raporter l'abrégé, regardent principalement les *Propositions simples*, & elles consistent en douze régles, qu'il explique avec sa méthode ordinaire. Pour ce qui est des *Questions*, il en établit de deux sortes; les unes sont cel-

1650. celles que l'on conçoit parfaitement, quoy que l'on en ignore la solution ; les autres sont celles que l'on ne conçoit qu'imparfaitement. Il avoit entrepris d'expliquer les premiéres en douze régles comme il avoit fait les Propositions simples ; & les derniéres en douze autres régles : de sorte que tout son ouvrage divisé en trois parties devoit être composé de XXXVI régles pour nous conduire dans la recherche de la Vérité. Mais en perdant l'Auteur on a perdu toute la derniére partie de cét ouvrage, & la moitié de la seconde.

Un autre ouvrage latin que M. Descartes avoit poussé assez loin, & dont il nous reste un ample fragment est celuy de *l'Etude du bon sens*, ou de *l'Art de bien comprendre*, qu'il avoit intitulé *Studium bonæ mentis*. Ce sont des considérations sur le désir que nous avons de sçavoir, sur les sciences, sur les dispositions de l'esprit pour apprendre, sur l'ordre qu'on doit garder pour acquerir la sagesse, c'est à dire la science avec la vertu, en joignant les fonctions de la volonté avec celles de l'entendement. Son dessein étoit de frayer un chemin tout nouveau : mais il prétendoit ne travailler que pour luy-même, & pour l'ami à qui il adressoit son traité sous le nom de *Museus*, que les uns ont pris pour le sieur Is. Beeckman Principal du collége de Dordrecht, d'autres pour M. Mydorge ou pour le P. Mersenne.

Invent. cotté Q.

Nous avons aussi le commencement d'un ouvrage écrit en françois trouvé parmi les papiers que M. Descartes avoit portez en Suéde, sous le titre de *La Recherche de la Vérité par la lumiére naturelle, qui toute pure & sans emprunter le secours de la Religion ni de la Philosophie, détermine les opinions que doit avoir un honnête homme sur toutes les choses qui peuvent occuper sa pensée.* C'est un Dialogue dont l'Auteur avoit dessein de nous donner deux livres, dans lesquels il prétendoit rectifier les défauts de l'éducation ordinaire qu'on nous procure dans nôtre enfance, & de corriger toutes les fausses pensées dont la foiblesse de nos sens & l'autorité de nos précepteurs ont coûtume de remplir nôtre imagination en cét aage. Il n'y promettoit rien moins que de nous rendre vrayment sçavants sans être obligez de récourir aux livres, dont la masse est
» si grande & si mêlée d'inutilitez, qu'il faudroit plus de têms
» pour les lire, que nous n'en avons pour vivre ; & plus d'es-

» prit

prit pour en tirer & choisir les choses utiles, que pour les « 1650.
inventer de soy-même. Il avoit choisi pour Entre-parleurs «
de son Dialogue trois personnages de caractére différent, qu'il nommoit *Eudoxe*, *Polyandre*, *Epistemon*. Sous le nom d'Eudoxe, il supposoit un homme de médiocre esprit, mais dont le jugement n'étoit perverti par aucune fausse créance, & qui possédoit la raison dans toute la pureté de sa nature. Eudoxe étoit visité dans sa maison de campagne par Polyandre & Epistemon deux de ses amis, deux esprits des plus rares & des plus curieux du siécle, dont le prémier n'avoit jamais étudié, & l'autre sçavoit exactement tout ce qui se peut apprendre dans les Ecoles. Dans le prémier livre on s'entretenoit de toutes les choses qui sont au monde, les considérant en elles mêmes. Dans le second l'on devoit s'entretenir de toutes ces choses selon qu'elles se rapportent à nous, & qu'elles peuvent êtres regardées comme vrayes ou fausses, comme bonnes ou mauvaises.

Nous trouvons aussi parmi les manuscrits de M. Descartes, un petit traité touchant la maniére de faire des armes sous le titre de l'*Art d'Escrime*, où il paroît que la plûpart des leçons qu'il y donne, sont appuyées sur sa propre expérience. Aprés avoir dit quelque chose en général de la qualité de l'épée & de la maniére de s'en servir, il divise son
traité en deux parties. Dans la prémiére il fait voir comme «
on peut s'assûrer contre tous les efforts de l'adversaire, & en «
tirer de l'avantage pendant qu'on est en *mesure longue*, & «
comme on peut se mettre sûrement en *mesure courte*. Dans la «
seconde il examine comment étant entré en mesure courte, «
on peut infailliblement vaincre. Et pour cela il suppose deux «
hommes d'égale grandeur, d'égale force, & d'armes égales, se «
réservant à marquer ensuite ce qu'il y a à faire en cas d'inégalité.

Nous avons pareillement une espéce de *Comédie françoise*, qu'il fit en prose mêlée de quelques vers pendant son séjour à la Cour de Suéde. Ce fut l'un des fruits de l'oisiveté où la Reine le retint durant l'absence de l'Ambassadeur de France, dont elle attendoit le retour. La piéce est imparfaite, & le quatriéme Acte ne paroît pas même achevé. Elle a tout l'air d'une Pastorale ou Fable bocagére. Mais quoy qu'il

1650. qu'il ſemble avoir voulu envelopper l'amour de la Sageſſe, la récherche de la Vérité, & l'étude de la Philoſophie ſous les diſcours figurez de ſes perſonnages ; on peut dire que tous ces myſtéres ſeront aſſez peu importans au Public, tant qu'il joüira des autres écrits, où M. Deſcartes s'eſt expliqué ſans myſtéres.

L'on nous parle encore d'un autre traité de M. Deſcartes intitulé *de Deo Socratis*, où il examinoit ce que pouvoit être cét *Eſprit familier* de Socrate, qui fait le ſujet de l'entretien des curieux depuis tant de ſiécles. Mais il paroît que c'étoit un bien déja aliéné, lorſque ſon Auteur fit le voyage de Suéde. Auſſi ne ſe trouva-t'il point parmi les autres dans l'Inventaire que l'on fit de ſes écrits aprés ſa mort. Comme il eſt tombé en d'autres mains que celles de M. Clerſelier, nous ne pourrons contribuer à ſa publication que par des priéres, pour porter ceux qui en ſont devenus les maîtres à luy procurer le jour. Voicy par avance ce que M. Deſcartes penſoit de cét eſprit familier de Socrate, & ce qu'il en mandoit à la Princeſſe Palatine ſa diſciple. » Ce que l'on » nomme communément le *Génie de Socrate*, n'a ſans doute été » autre choſe, ſinon qu'il avoit accoûtumé de ſuivre ſes incli- » nations intérieures, & qu'il croyoit que l'événement de ce » qu'il entreprenoit ſeroit heureux, lorſqu'il avoit quelque » ſécret ſentiment de gaieté ; & au contraire qu'il ſeroit mal- » heureux lorſqu'il étoit triſte. Il faut avoüer néanmoins qu'il » y auroit de la ſuperſtition à s'attacher à cette opinion autant » qu'on dit qu'il y étoit attaché. Car Platon rapporte de luy qu'il » demeuroit même au logis toutes les fois que ſon génie ne luy » conſeilloit pas d'en ſortir. Mais touchant les actions impor- » tantes de la vie, lors qu'elles ſe trouvent ſi douteuſes que la » prudence ne peut enſeigner ce qu'on doit faire, il me ſem- » ble qu'on a grande raiſon de ſuivre les conſeils de ſon génie ; » & qu'il eſt utile d'avoir une forte perſuaſion que les choſes » que nous entreprenons ſans répugnance & avec la liberté » qui accompagne d'ordinaire la joye, ne manqueront pas de » nous bien réüſſir.

Rél. Mſ. du P. Poiſſ. tirée de la bouche de la Reine de Suéde.

Cependant les Grammairiens de la Reine voyoient croître avec beaucoup de déplaiſir l'attache de cette Princeſſe pour M. Deſcartes, & la paſſion qu'elle concevoit pour ſa Philoſophie,

phie. Elle étoit revenuë en peu de jours du préjugé, que quelques uns d'eux luy avoient donné contre ses Principes. Et quoy que son esprit accoûtumé à raisonner sur des expériences sensibles eût eu d'abord quelque peine à les comprendre, sur tout lors qu'elle n'avoit point d'autre Interpréte que son Historiographe *, elle n'y trouva plus les choses si *idéelles*, pour me servir de ses termes, lors qu'elle les entendit de la bouche de M. Descartes. » Persuadée qu'il y a une infinité de choses, d'entre celles qui ne tombent pas sous les sens, dont on ne peut parler que par analogie & par rapport à des corps sensibles, qui produisent de semblables effets, elle ne tarda point à goûter ses raisons aprés les prémiéres conférences qu'elle eut avec luy. Mais de tous les ouvrages qu'elle avoit encore pû voir de M. Descartes jusques là, aucun ne fut si avant dans son approbation que ses Méditations. C'est ce qu'elle témoigna long-têms aprés à quelques Cartésiens, ajoûtant » qu'il seroit à souhaiter que cette méthode des Géométres, dont il s'étoit servi pour prouver l'existence de Dieu, & la distinction de l'Esprit d'avec le Corps, fût suivie dans toutes sortes de sciences; qu'à la vérité M. Descartes avoit jugé cette méthode difficile pour certaines gens, mais qu'elle la croyoit au contraire à la portée de toutes sortes d'esprits. Qu'au reste c'étoit l'endroit par où M. Descartes luy avoit plû principalement; qu'elle avoit sçu le distinguer d'abord des grands discoureurs; & qu'il luy avoit paru d'autant plus solide que son entretien étoit plus sec & naturellement peu diffus. Les Sçavans de la Cour, c'est-à-dire, les Humanistes & les Grammairiens desespérant de ruïner M. Descartes dans l'esprit de la Reine, ne crurent pas mieux se vanger de luy, qu'en le faisant passer pour un des leur dans l'esprit des Seigneurs de la Cour, & sur tout des Ministres, à qui ils tâchérent de persuader combien il étoit étrange que ce nouveau venu eût tout *l'honneur de la confiance de la Reine*, & combien il étoit dangereux qu'il eût part à d'autres affaires que celles qui regardoient la philosophie & les sciences. Mais on ne fut pas long-têms à la Cour sans distinguer M. Descartes d'avec les Sçavans de profession, qui y rendoient les sciences odieuses à la Noblesse.

1650.

* Freinshemius.

Rél. Ms. de Poiss. ibid.

Rél. tirée de la Reine de Suéde par le P. Poisson de l'Oratoire.

Depuis le retour de l'Ambassadeur de France à Stockholm,

1650. la Reine de Suéde affectoit de redoubler ses instances pour faire résoudre M. Descartes à demeurer dans ses Etats ; & M. l'Ambassadeur malgré les vûës qu'il prenoit déja pour pouvoir mener un jour une vie privée & philosophe dans le cœur de la France avec son ami, fut obligé de préter son ministére, pour faire procurer à la Reine la satisfaction qu'elle demandoit. M. Descartes engagé de plus en plus par ses bontez qui multiplioient de jour en jour, se sentoit enchaîné peu à peu, jusqu'à ne pouvoir plus résister ny rompre ses liens, dont la douceur ne sembloit être altérée que par la rigueur du climat. Il n'y avoit plus que cette derniére considération qui luy fist suspendre son consentement : & la Reine s'étant apperçûë dés le milieu du mois de Janvier que son tempérament avoit beaucoup à souffrir dans un païs si froid, s'avisa d'un expédient qu'elle communiqua dés-lors à M. l'Ambassadeur. C'étoit de choisir un bien considérable dans les terres les plus méridionales de la couronne de Suéde acquises par la paix de Munster, soit dans l'Archevêché de Bréme, soit dans la Poméranie ; de luy en faire un revenu d'environ trois mille écus de rente, & de luy faire un don en propre de la seigneurie de la terre, de sorte qu'elle pût passer par succession à ses héritiers à perpétuité. Par ce moyen elle espéroit conserver M. Descartes dans ses Etats, & pourvoir à sa santé, en l'approchant du climat de son Egmond, auquel il avoit accoûtumé son corps. M. Descartes vaincu par les bienfaits de la Reine, qui paroissoit si ingénieuse à lever ses difficultez, n'eut plus de peine à se résoudre. M. l'Ambassadeur n'hésita plus à le persuader, voyant que son ami pourroit passer ses jours avec honneur au milieu des commoditez d'un grand héritage dont il devoit être le maître. Il considéra aussi que ce *Bien noble & assûré* tenant M. Descartes fort éloigné de Stockholm par sa situation, » le séjour perpétuel qu'il y pourroit faire l'affranchiroit des sujétions de la Cour qu'il avoit tant appréhendées, & ne luy laisseroit d'autre engagement que celuy de faire part de ses pensées à sa Bienfaitrice.

Lettr. Mſ. de M Chanut à M. le Vasseur du 21 May 1650.

Mais la maladie de M. l'Ambassadeur, que la Reine avoit chargé de l'exécution de cette affaire, y apporta un retardement qui fut nuisible, non pas à M. Descartes, à qui Dieu avoit

M. Chanut manda à M. Picot qu'il étoit tombé

avoit destiné autre chose, mais à ses héritiers qui manquérent d'être Seigneurs en Allemagne. Il tomba malade le XVIII jour de Janvier au retour d'une promenade qu'il avoit faite à pieds avec M. Descartes. Son mal étoit une inflammation de poûmon, ou pour parler aux termes de son Aumônier *, une fausse pleurésie accompagnée d'une fiévre continuë, qui dura dans une violence souveraine jusqu'au XXIX jour du même mois, auquel il commença de respirer & de faire revivre l'espérance de son rétablissement. La rigueur du froid étoit si excessive en Suéde durant cét hyver, que les Anciens du païs ne se souvenoient pas d'en avoir encore vû une semblable : & M. Descartes qui assistoit son ami malade avec toute l'assiduité d'une garde fidelle, estimoit que cette rigueur étoit l'obstacle le plus à craindre pour le succés des remédes & le retour de sa santé. Pour luy, à qui l'air de ces quartiers paroissoit formidable, même en plein été, pour la constitution de son tempérament, il ne croyoit pas qu'il luy fût permis de faire connoître à la Reine les besoins qu'il avoit de prendre des préservatifs contre la cruauté de la saison, dans les têms que sa Majesté luy avoit marquez pour l'aller entretenir de la Philosophie. Il continua de se rendre au Palais dés cinq heures du matin avec son zéle & son exactitude ordinaire, sans allégner son ancien régime de vivre, ny le passage d'un pont fort long & tout découvert qui le conduisoit de l'hôtel de l'Ambassadeur au Palais, & qui luy faisoit sentir les pointes les plus aiguës du froid, qu'il regardoit depuis quelques années comme le principal ennemi de sa santé. Le Pére Viogué qui demeuroit avec luy, prétend que c'étoit toûjours un carrosse de M. l'Ambassadeur qui le menoit au Palais & qui le ramenoit chez luy : mais cette commodité ne luy suffisoit pas contre les attaques du froid.

1650.

malade 3. semaines aprés son arrivée à Stockholm, parce qu'il n'y avoit pas encore un mois complet.

Lett. de Chanut à Brienne du 29. Janvier 1650.

Lett. de Chanut aux Plénipotent. du même jour.

* Viogué lett. Ms. du 6. May 1671. à M. le Roy.

Ibidem.

La Reine qui ne songeoit à rien moins qu'à l'incommoder, l'obligea dans le fort de la maladie de M. l'Ambassadeur, de retourner encore au Palais aprés midy pendant quelques jours, pour prendre avec elle la communication d'un dessein de Conférence ou d'Assemblée de Sçavans, qu'elle vouloit établir en forme d'Académie, dont elle devoit être le chef & la protectrice. Elle regarda M. Descartes comme l'homme du meilleur conseil qu'on pût écouter sur cét établissement, & elle

1650. elle le choisit pour en dresser le plan, & pour en faire les réglemens. Il luy porta le mémoire qu'il en avoit fait le prémier jour de Février, qui fut le dernier qu'il eut l'honneur de voir la Reine. Voicy les articles qu'il y avoit couchez contenant les réglemens ou statuts de cette Académie en François.

» I. Chacun de ceux qui seront reçûs dans cette Assemblée
» aura son tour, tant pour proposer la question, que pour l'ex-
» pliquer. Et tous retiendront toûjours le même ordre entre
» eux, afin d'éviter la confusion.

» II. Mais il n'y aura que les Sujets naturels de cette couron-
» ne qui puissent y avoir leur rang, parce que c'est pour eux
» seuls qu'elle est instituée.

» III. S'il plaît à sa Majesté de permettre à quelque E-
» tranger d'y assister, ce ne sera que pour être auditeur, ou
» tout au plus pour y dire son opinion aprés tous les autres, &
» lors qu'elle luy sera précisément demandée.

» IV. Celuy qui parlera le prémier de chaque cercle, sera
» le même qui aura auparavant proposé la question qui doit
» être examinée: & il expliquera toutes les raisons qu'il juge-
» ra pouvoir servir à prouver la vérité de ce qu'il aura entre-
» pris de soûtenir.

» V. Les autres tâcheront ensuite, chacun à leur rang, de
» résoudre la même difficulté, y ajoûtant toutes les raisons
» qu'ils auront pour prouver ce qu'ils auront avancé: mais ils
» prendront garde qu'aucun d'eux ne commence à parler qu'a-
» prés que celuy qui le précéde aura entiérement achevé.

» VI. L'on s'écoutera parler les uns les autres avec douceur
» & respect, sans faire paroître jamais de mépris pour ce qui
» sera dit dans l'Assemblée.

» VII. L'on ne s'étudiera point à se contredire, mais seule-
» ment à rechercher la Vérité.

» VIII. Toutefois, à cause que la conversation seroit trop
» froide, si chacun ne disoit autre chose que ce qu'il auroit au-
» paravant prémédité: aprés qu'il auront achevé tous de par-
» ler, il sera permis à celuy qui aura le prémier donné son
» avis, de dire ce qu'il jugera être à propos pour le défendre
» contre les raisons de ceux qui en auront proposé un autre: &
» il sera permis aussi à ceux-cy de luy répondre chacun à leur
rang

rang, pourvû que cela se fasse avec beaucoup de civi- « 1650.
lité & de retenuë, sans passer au delà de trois ou quatre ré- »
pliques. Il sera permis de la même maniére au second & à «
tous les suivans chacun en leur rang de défendre modeste- «
ment leur opinion contre ceux qui auront parlé aprés eux, «
jusqu'à ce que le têms de la conférence soit expiré. «

IX. Lors qu'il plaira à sa Majesté de finir le cercle, elle «
fera la faveur aux Assistans de résoudre entiérement la que- «
stion, en loüant les raisons de ceux qui auront le plus appro- «
ché de la Vérité, & y changeant ou ajoûtant ce qui sera né- «
cessaire pour la faire voir à découvert. «

X. Enfin celuy qui ce jour-là aura parlé le second, pro- «
posera une nouvelle question pour être examinée au cercle «
suivant : & il en expliquera briévement le sens, afin qu'il n'y «
ait point d'ambiguité ny d'équivoque, & qu'elle soit claire- «
ment entenduë de tout le monde. «

M. Descartes fit entendre à la Reine en luy présentant ce mémoire, qu'il seroit bon de ne pas charger les membres de l'Académie d'assujettissemens qui fussent trop onéreux, mais d'y faire régner une liberté qui fût honnête & capable d'exciter ou d'entretenir l'ardeur des esprits. Il avoit dressé le projet des réglemens de la maniére qu'il avoit jugée la plus simple, afin que l'on y pût faire des changemens & des additions, selon que l'usage & l'expérience y feroient remarquer quelque defaut ; ou pour ne point empêcher ceux qui voudroient proposer quelque autre systéme de conférence, d'où l'on pût retirer plus de fruit. La Reine ne fut surprise que du second & du troisiéme article qui donnoient l'exclusion aux Etrangers : & elle se douta que c'étoit un trait de la modestie de M. Descartes, qui se fermoit à luy-même la porte de cette Académie, dont elle avoit eu dessein de l'établir le Directeur. L'intention de M. Descartes n'étoit pas de nuire aux autres Etrangers, ausquels il n'ôtoit pas la liberté d'y assister comme auditeurs. Mais il croyoit que c'étoit le moyen de prévenir les desordres que le mêlange des Etrangers avoit causé dans les Académies des autres païs, & de ne donner aucun ombrage aux Naturels du païs, ausquels seuls il laissoit la voix de consultation & le droit de suffrage.

CHAPITRE XXI.

Maladie de M. Descartes. Ses exercices de piété. Eloge du Pére Viogué son Confesseur. Fictions calomnieuses de diverses personnes touchant l'origine & le sujet de sa maladie. Cause véritable de sa maladie. Dieu permet que l'on confie sa santé à un Médecin qui étoit son ennemi déclaré. Soins & inquiétudes de M. & de Madame Chanut, & de la Reine de Suéde. Obstination de M. Descartes à refuser la saignée pendant son transport au cerveau. Histoire des sept prémiers jours de sa maladie. Il commence à connoître son mal le huitiéme jour, & se fait saigner: mais trop tard. Il se prépare à la mort en philosophe chrétien. Tranquillité des deux derniers jours de sa vie. Ses derniéres heures. Sa mort.

MOnsieur Descartes aprés avoir quité la Reine rapporta du Palais les prémiers sentimens de la maladie qui devoit finir ses jours. Elle commença par quelques frissons, aux suites desquels il crut avoir assez bien remédié par un demi-verre d'eau-de-vie brûlée. C'étoit le prémier jour de la convalescence de M. Chanut, & le quinziéme de sa maladie. Le lendemain qui étoit destiné à célébrer la fête de la Purification de la Sainte Vierge dans l'hôtel de l'Ambassadeur, M. Descartes, non pour donner des exemples de piété à une maison qui en fournissoit aux autres, mais pour travailler à sa propre sanctification, s'approcha des Sacremens de la Pénitence & de l'Eucharistie par le ministére de l'Aumônier de M. l'Ambassadeur. Cét Aumônier étoit le Pére *François Viogué* de l'ordre des Ermites de Saint Augustin, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Missionnaire Apostolique dans les païs du Nord, qui fut ensuite Assistant François du Général de son ordre à Rome. C'étoit un homme d'une vertu solide & uniforme dans sa conduite, d'un zéle fort éclairé, mais que la prudence chrétienne & politique de M. Chanut avoit sçû modérer pour le rendre plus utile à la Religion catholique. La direction qu'il avoit de la conscience de M. Descartes depuis quatre mois, luy avoit fait découvrir

Rélat. de M. Belin.

Lettr. Mss. de Chanut à Guessier, &c. Lettr. Mss. de Viog. à l'Abbé le Roy. Item Certific. de Viog.

découvrir un si bon cœur, & une ame si belle, qu'il voulut au moins pour les lumiéres de l'esprit, se soûmettre à un homme, que la soûmission parfaite à l'Eglise mettoit à ses pieds, pour reconnoître l'autorité de Jésus-Christ dans son ministre. 1650.

Lettr. Mſ de Chanut, &c.

M. Descartes ne put finir debout cette sainte journée. Il se sentit sur le soir si violemment attaqué du mal dont il avoit tâché de se garantir la veille, qu'il se vid obligé de se mettre au lit, precisément au têms que M. Chanut avoit commencé de le quiter pour la prémiére fois. Les symptômes de sa maladie avoient été les mêmes que ceux qui avoient précédé celle de cét Ambassadeur, & ils furent suivis d'une fiévre continuë avec une inflammation de poumon toute semblable.

Lor. Crasso El. d'huom. p. 303.

Tepelius hist. Phil. Cartes. p. 9, 10.

Sorb. lettr. & disc. in 1v° p. 693.

Frommann. Medic. Coburg. ad Strauss. Medic. Giess. Tepel. p. 87.

L'origine de sa maladie, toute évidente qu'elle ait été à ceux qui vivoient avec luy, n'a pas laissé d'être envelopée de nuages & d'obscuritez par divers esprits broüillons, qui n'auroient pas manqué de la rendre fabuleuse, si la Vérité n'avoit dissipé de bonne heure les effets de la négligence des uns, & de la malice des autres. Parmi les prémiers, quelques uns ont crû sans fondement que sa maladie avoit été le fruit des peines & des fatigues qu'il avoit eûës à revoir tous ses papiers, & à mettre sa philosophie en ordre pour satisfaire à la Reine de Suéde. Quelques autres avec encore moins d'apparence l'ont rejettée sur la vieillesse de nôtre Philosophe, ou sur les incommoditez de son dernier voyage sur l'Océan septentrional. Parmi les seconds nous remarquons tant de contrariétez & de divisions, que leur confrontation seule paroît plus que suffisante pour détruire leurs calomnies. Les uns voulurent accuser les Grammairiens de la Reine d'avoir employé le poison, pour se défaire d'un homme qu'ils ne voyoient au-dessus d'eux qu'avec peine. C'est une pensée trés-injurieuse à la mémoire des Sçavans qui obsédoient la Reine, qui étoient gens sans malice pour la plûpart, dont l'envie ne se déchargeoit point sur sa personne, mais sur sa philosophie. Les autres ont publié que sa maladie luy étoit venuë d'une prise excessive de vin d'Espagne qui luy avança ses jours, & qui rendit sa fin semblable à celle de Démocrite, auquel il n'avoit pû souffrir qu'on le comparât durant sa vie. Selon les fictions de quelques autres, M. Descartes voulant traiter sa goute (qui est

un

1650. un mal chimérique dont il n'eut jamais la moindre atteinte) suivant ses principes, & s'imaginant qu'elle ne venoit que faute du mouvement de la matiére *sublime*, (ces Messieurs ont voulu dire *subtile* sans doute,) il s'échauffa le sang qu'il tâchoit de rendre plus fluide, en se gorgeant d'eau de vie. D'autres enfin ont inventé que la Reine Christine n'ayant pû entrer dans ses pensées, ni gouter ses nouvelles opinions, ne l'avoit pas beaucoup considéré ; & que le chagrin qu'il en avoit conçû luy avoit tellement serré le cœur, qu'il en contracta le mal auquel il fallut succomber. Mais toutes ces faussetez sont devenuës si manifestes par les soins de ceux qui se sont informez sérieusement de la vérité du fait, qu'on en peut dire ce que nous disons des méchantes herbes, qui naissent la nuit, qui paroissent pendant une matinée, & que la chaleur du Soleil du midi fait mourir faute de racine & d'aliment.

B. Essais de Méd. p. 215.

Sorb. ut supr. p. 692. Clersel. préf. du 1. vol. des lettr. p. 15.

La véritable & unique cause de la maladie de M. Descartes a esté le partage de ses soins entre la Reine & l'Ambassadeur malade, au milieu d'une saison ennemie de son tempérament. C'est ce qu'il est aisé de comprendre sur le dérangement qu'il fut obligé de mettre au régime de vie, auquel il avoit accoutumé son corps, depuis qu'il s'étoit établi sur le pied de gouverner sa santé par luy-même. M. l'Ambassadeur remarquant dés le prémier jour que la maladie de son ami étoit toute semblable à la sienne, voulut d'abord procéder à sa guérison par les routes qu'on avoit suivies pour le guérir. Mais la fiévre qui étoit interne ayant saisi d'abord M. Descartes par le cerveau, elle luy ôta la liberté d'écouter les avis salutaires de cét ami, & ne luy laissa de forces que pour résister à la volonté de tout le monde. Monsieur & Madame Chanut voyant toute leur industrie poussée à bout dés le commencement, prirent l'alarme sur l'absence du prémier Médecin de la Reine, qui étoit l'intime ami de M. Descartes, & peut-être le seul capable de le gouverner en cét état. C'étoit M. du Ryer, François de nation. Il étoit né sujet du Roy d'Espagne dans la ville d'Arras : mais il avoit été élevé en France, & il s'y étoit fait Jacobin. Il s'étoit ensuite défait de son froc, & s'étoit fait Docteur en Médecine, de la faculté de Montpellier, aprés avoir abandonné l'Eglise Catholique. Cette infidélité ne fut point punie par la privation de ses ta-

La Reine de Suéde rejetta toute la cause sur la rigueur de l'hyver. Rélat. Mſ. du P. Poisson de l'Oratoire.

Rél. de Mess. Chanut, Picques, Belin, de la Salle. & des PP. Viogué & Poisson.

len

1650.

lens naturels. Aprés les avoir employez en France avec aſſez de ſuccés dans ſa nouvelle profeſſion, il avoit paſſé en Suéde, où il étoit devenu prémier Médecin de la Reine Chriſtine. Il avoit contracté des habitudes trés-particuliéres avec M. Chanut, lorſque celuy-cy n'étoit encore que Réſident à Stockholm ; & joignant ce qu'il ſçavoit d'ailleurs de la Phyſique de M. Deſcartes, avec ce que ce Réſident luy fit voir de ſa Morale touchant le ſouverain Bien, il s'étoit déclaré Cartéſien, avant que d'en avoir vû l'Auteur. Lorſque M. Deſcartes tomba malade, il étoit allé pour quelques ſemaines reconnoître & faire valoir un bien, que la Reine de Suéde luy avoit donné dans l'Archevêché de Bréme, & qui avoit fait partie du revenu des Religieuſes du Monaſtére-neuf, ou *Nevv-munſter* de la ville même, juſqu'au changement d'adminiſtration autoriſé par la paix de Munſter dans cét Archevêché en faveur des Suédois. Au défaut de ce prémier Médecin, la Reine ordonna à celuy qui ſuivoit, de le voir, & de le gouverner pendant toute ſa maladie. C'étoit un Hollandois nommé M. *Weulles*, ennemi juré de M. Deſcartes dés le têms de la guerre que les Miniſtres & les Théologiens d'Utrecht & de Leyde luy avoient déclarée. Il s'étoit rendu l'un des plus ardens à traverſer ſa venuë en Suéde, appréhendant pour ſa réputation & ſon crédit, ſur l'opinion de ceux qui décrioient nôtre Philoſophe, comme l'adverſaire de la Médecine ordinaire. Et pendant les quatre mois du ſéjour de M. Deſcartes à la Cour de Suéde, M. Weulles s'étant ligué avec quelques Péripatéticiens & quelques Grammairiens, ne s'étoit étudié qu'à luy rendre de mauvais offices, & avoit mis en uſage tout ce qu'il avoit jugé capable de luy nuire. Ce Médecin ſçachant ce qu'il devoit à la Reine & à l'intégrité de ſa profeſſion, alla déclarer ſa commiſſion à M. Chanut, & offrir ſes ſervices au malade, qui étoit déja ſur la fin du ſecond jour de ſon mal. M. Chanut l'informa exactement de toutes choſes, avec la confiance qu'il auroit eûë pour M. du Ryer. Il luy marqua qu'il n'avoit voulu prendre ni reméde, ni nourriture, ni même aucune ptiſanne ou autre boiſſon rafraîchiſſante, depuis le prémier jour de ſa maladie ; qu'il avoit preſque toujours été aſſoupi juſqu'à la fin du ſecond jour ſans ſentir ſon mal ; que dans les intervales de ſon réveil on

Tom. 1. des nég. de Suéde, p. 309.

Rélat. Mſ. de M. Picq. &c.

Lettr. Mſ. de Weulles à Guillaume Piſon du 12. Février 1650.

Lettr. Mſ. de Chanut à Picot, du 11. Fév. 1650.

Rélat. de Picq. Bel. &c.

1650. luy avoit proposé la saignée comme un reméde nécessaire, mais qu'il l'avoit toujours refusée ne croyant avoir qu'un rhûmatisme. Le troisiéme jour qui étoit celuy auquel M. Weulles vint le voir par le commandement de la Reine, la fiévre qui n'avoit été qu'interne jusques-là, commença à faire paroître sa violence. Il ne put plus reposer ; & l'inflammation qui augmentoit toujours dans son poûmon luy causa des agitations qu'on ne put arrêter. Quoiqu'il eut refusé de voir aucuns Médecins les deux jours précédens, par la crainte de tomber entre les mains des charlatans ; ou des ignorans, il consentit néanmoins par respect pour la Reine, & par complaisance pour M. Chanut que M. Weulles entrât. Aprés s'être entretenus pendant quelque têms sur la nature du mal, & le genre du reméde, le Médecin conclud pour la saignée : mais le malade qui n'étoit convenu de rien avec luy, s'obstina toûjours à rejetter cette opération, alléguant que la saignée abrége nos jours, & qu'il avoit vécu quarante ans en santé sans la faire. Le quatriéme jour se passa dans les mêmes difficultez, sans que ni M. Weulles, ni les autres Médecins, que la Reine inquiéte de ce qu'on luy avoit rapporté la veille y avoit envoyez, osassent se montrer. L'esprit du malade se trouvant de plus en plus embarrassé dans un cerveau qui étoit tout en feu, n'étoit plus en état de se servir de sa raison ; & dés que l'on parloit de le saigner, son aversion luy faisoit dire, *Messieurs épargnez le sang françois*. M. Weulles qui depuis quatre mois n'avoit jamais échappé une occasion de le contredire suivant la résolution qu'il avoit prise d'abord de le perdre auprés de la Reine, n'avoit pas sans doute intention de le tuer en cét état, mais aussi jura-t-il qu'il ne le guériroit pas malgré luy. Et il se peut faire que le malade mal satisfait de son peu de complaisance, l'ait dispensé de revenir ; & luy ait dit hors des intervalles de sa raison, que *s'il devoit mourir, il mourroit avec plus de contentement, s'il ne le voyoit point*. Mais M. Weulles qui s'en offença, étoit indigne de sa profession, s'il ignoroit que les injures d'un Malade ne sont jamais des injures pour un Médecin, sur tout lorsqu'elles partent d'un transport qui se fait au cerveau.

[Marginal notes: Lettr. Mſ. de Weull. à Pison. — Lett. Mſ. de Chanut à Picot, &c. — Weull. ut supr. — Rélat. de la Salle. Rélat. de Picq. — Weull. ibid. *invitum qui servat idem facit occidenti.*]

Cependant M. Chanut voyant que le malade n'avoit pas l'esprit libre pour déférer à ses priéres & à ses raisons, qui tendoient

[Marginal note: Lettr. Mſ. de Chanut du 11 Février 1650.]

tendoient comme celles des Médecins à luy faire tirer du sang, 1650.
mouroit de déplaisir pour me servir de ses termes, de voir son pauvre amy tellement obstiné dans son erreur. » Quoiqu'il fût encore luy-même dans un trés-mauvais état, il ne " laissoit pas de se traîner fort souvent à sa chambre, pour le " conjurer de ne se pas croire luy-même, & de permettre qu'on " le secourût tandis qu'il en étoit têms. Mais le cerveau étant " toujours occupé de la fiévre, jamais il ne se laissa vaincre; & " sans vouloir s'imaginer qu'il fût aussi mal que les Médecins le jugeoient, il se contenta de dire qu'il falloit attendre *que le mal vint en maturité* pour délibérer sur leurs moyens. Durant toutes ces difficultez la Reine souffroit toujours avec impatience, & elle ne manquoit point d'envoyer deux fois le jour sçavoir des nouvelles de sa santé. Sur la fin du cinquiéme jour l'embrasement s'accrut tellement dans le poûmon, que la maladie fut jugée dés-lors incurable. Cependant les Médecins, que la Reine envoyoit toujours avec des ordres nouveaux, ne laissoient pas de s'assembler chez M. l'Ambassadeur: mais ils n'osoient paroître devant le malade, à cause que l'entretien de M. Weulles l'avoit irrité. C'étoit M. l'Ambassadeur & Madame sa femme qui étoient les médiateurs de l'affaire. Ils rapportoient aux Médecins l'état où il étoit, ensuite ils luy faisoient agréer le mieux qu'il leur étoit possible les remédes que les Médecins ordonnoient. Mais sur le rapport qu'ils leur firent en dernier lieu, M. Weulles ne fit point difficulté de le condamner dés le sixiéme jour. Pendant tout ce têms de transport, ceux qui l'approchoient, remarquérent une singularité assez particuliére pour un homme, que plusieurs croyoient n'avoir eû la tête remplie toute sa vie, que de Philosophie & de Mathématiques: c'est que toutes ses réveries ne tendoient qu'à la piété, & ne regardoient que les grandeurs de Dieu, & la misére de l'homme. M. l'Ambassadeur assûra la Princesse Elizabeth, que pendant tout le têms que la fiévre luy fit suspendre l'usage de sa raison, elle luy ôta bien le sentiment de son mal; mais qu'elle ne luy causa jamais le moindre égarement dans ses discours, tant ses rêveries étoient suivies. Sur la fin du septiéme jour la chaleur quita le cerveau pour se répandre par tout le corps. Ce qui le rendit un peu plus le maître de sa tête

Weulles ibid.

Chanut ibid.

Clersel. préfat. &c. Rélat. MsS. du même Item lettr. MsS. du même, de Viogué à l'Abbé le Roy. Lettr. MsS. de Chanut à la Princesse Eliz. du 16. Avril 1650.

1650. de sa raison. Alors il ouvrit les yeux sur son état, & il commença pour la prémiére fois à sentir sa fiévre au huitiéme jour de sa maladie. Il reconnut sur l'heure qu'il s'étoit trompé; il marqua la cause de son erreur; & il témoigna sans détour à Monsieur & à Madame Chanut, que la soûmission qu'il avoit pour les ordres de Dieu luy faisoit croire, que ce souverain arbitre de la vie & de la mort avoit permis que son esprit demeurât si long-têms embarrassé dans les ténébres, de peur que ses raisonnemens ne se trouvassent pas assez conformes à la volonté que le Créateur avoit de disposer de sa vie. Il conclud que puisque Dieu luy rendoit l'usage libre de sa raison, il luy permettoit par conséquent de suivre ce qu'elle luy dictoit, pourvû qu'il s'abstint de vouloir pénétrer trop curieusement dans ses decrets, & de faire paroître de l'inquiétude pour l'événement. C'est pourquoy il se fit saigner de son propre mouvement par le Chirurgien de M. l'Ambassadeur vers les huit heures du matin. Une heure aprés, lorsque le Médecin étoit dans la chambre de M. Chanut, & qu'ils consultoient ensemble sur l'état du malade, il envoya dire à M. Chanut qu'il souhaiteroit de réïtérer la saignée, sur ce que M. Picques Sécrétaire de l'Ambassade, & M. Belin Sécrétaire de M. l'Ambassadeur luy avoient dit que le sang qu'on luy avoit tiré n'étoit que de l'huile. Le Médecin ne fit pas difficulté d'y consentir, quoique M. Chanut & luy jugeassent tous deux par la prémiére saignée, que ce reméde étoit désormais bien tardif. En effet M. Chanut étant entré incontinent aprés dans sa chambre trouva que ces deux saignées quoique trés-abondantes, n'avoient rien diminué de l'ardeur de la fiévre. Le malade le remit sur des discours de la mort, comme il avoit fait la nuit précédente; & persuadé de plus en plus de l'inutilité de toutes sortes sortes de remédes, il souhaita qu'on fit chercher le Pére Viogué le directeur de sa conscience, & pria qu'on ne l'entretint plus que de la miséricorde de Dieu, & du courage avec lequel il devoit souffrir la séparation de son ame. Il attendrit & édifia par le peu de réfléxions qu'il fit sur son état & sur celuy de l'autre vie, toute la famille de M. l'Ambassadeur, qui s'étoit assemblée au tour de son lit: & aprés avoir renouvellé au milieu de tant de témoins les sentimens de reconnoissance qu'il avoit pour l'amitié

Lettr. Mſ de Chanut à Picot.
Rélat de M. Picques.
Rélat. de M. Belin.

Lettr. Mſ. à la Princ. Eliz. & à Picot.

pour l'amitié & pour toutes les bontez de M. Chanut, il se tourna vers Madame sa femme, pour luy marquer l'étonnement où il avoit été depuis son arrivée en Suéde, & la la confusion où il étoit encore de la voir toûjours si zélée à prévenir tous ses bésoins. Aussi n'y avoit il point de soins, point de civilitez, point d'honneurs, point de bons offices, & de témoignages d'affection qu'elle ne luy eût rendu par elle même & par les siens; & depuis sa maladie, elle avoit voulu vacquer à tout par sa présence, le servir elle-même avec assiduité, le soigner même durant les nuits avec une tendresse & une vigilance toute semblable à celle qu'elle avoit apportée auprés de M. l'Ambassadeur son mary pendant sa maladie.

1650.

Lettr. Mſ. de Chanut à Picot du 11. Février 1650.

L'aprés midy du huitiéme jour, six heures aprés la seconde saignée il s'éleva un sanglot, qui ne luy laissa plus qu'une respiration entre-coupée jusqu'au lendemain: il ne crachoit plus qu'avec difficulté; & les flegmes qu'il tiroit de sa poitrine n'étoient qu'un sang noirâtre & corrompu. Ce qui fit juger à quelques uns des Médecins, que la Reine envoyoit avec M. Weulles, que son mal étoit une pleurésie causée par l'excés du froid, qu'il avoit senti les matins, sortant de son poësle pour aller au Palais, dans des heures ou le repos & la chaleur du lit auroient été nécessaires à son corps, suivant la maniére dont il l'avoit gouverné en Hollande. Sur le soir il demanda qu'on luy fit infuser du tabac dans du vin pour se procurer un vomissement. M. Weulles jugea que le rémede auroit été mortel à tout homme en pareil état, dont la maladie n'auroit pas été désespérée; mais que dorênavant l'on pouvoit tout permettre à M. Descartes: aprés quoy il abandonna entiérement son malade. Le tempérament que l'on prit fut de tremper le vin de beaucoup d'eau, & de jetter dans le verre un morceau de tabac que l'on retira sur le champ sans le faire infuser, parce qu'on crud que c'étoit assez qu'il y laissât son odeur. La nuit suivante il entretint M. l'Ambassadeur de sentimens de Religion, & luy marqua en termes également généreux & touchans la résolution où il étoit de mourir pour obeïr à Dieu, espérant qu'il agréeroit le sacrifice volontaire qu'il luy offroit pour l'expiation de toutes les fautes de sa vie. Cependant le Pére Viogué, qu'il attendoit pour la reïtération des Sacre-

Weulles epist. ad G Pison. &c. Lettre de Chanut à Picot &c.

Lettr. de M Chanut à la Princesse Elizabeth, du 16 Avril 1650.

1650. mens qu'il avoit reçûs le prémier jour de sa maladie, & encore un mois auparavant, ne venoit pas ; & sur le minuit le malade, qui témoignoit n'avoir aucune douleur sensible, parut diminuer de connoissance. Sa vuë sembla s'éteindre à demi, & ses yeux plus ouverts qu'à l'ordinaire furent tout égarez. Quelques heures aprés, l'oppression de la poitrine augmenta jusqu'à luy ôter la respiration. Le matin de la neuviéme journée de son mal, il dit à Schluter son valet de luy aller préparer des panets, dont il sçavoit qu'il mangeoit volontiers, parce qu'il craignoit que ses boiaux ne se rétrecissent, s'il continuoit à ne prendre que des boüillons, & s'il ne donnoit de l'occupation à l'estomac & aux viscéres, pour les maintenir dans leur état. Aprés en avoir mangé il demeura si tranquille, que la famille de M. l'Ambassadeur commença à bien espérer pour son retour. Le malade même quoy qu'assuré par sa propre connoissance de l'arrest irrévocable prononcé sur sa vie, se persuada pendant tout le reste de la journée, qu'il pourroit durer encore un têms assez considérable. De sorte que sur les neuf à dix heures du soir pendant que tout le monde étoit retiré de sa chambre pour le souper, il voulut se lever & demeurer quelque têms auprés du feu avec son valet de chambre. Mais étant dans le fauteüil, il sentit l'épuisement que luy avoient causé les deux grandes saignées ; & il tomba dans une défaillance, dont il revint un moment aprés. Mais il parut changé entiérement, & il dit à son valet ; *Ah mon cher Schluter, c'est pour ce coup qu'il faut partir.* Schluter effrayé de ces paroles remet incontinent son Maître dans le lit, & l'on court à M. l'Ambassadeur déja couché, & au Pére Viogué Aumônier de la maison, qui n'étoit arrivé que ce soir des courses de sa Mission. Le Pére monta promtement avec Madame Chanut & la famille. M. l'Ambassadeur tout convalescent & tout infirme qu'il étoit, voulut aller recüeillir les derniéres paroles & les soupirs de son amy. Mais il ne parloit déja plus. Le Pére Aumônier voyant qu'il n'étoit plus en état de faire sa confession de bouche, fit souvenir l'assemblée qu'il s'étoit acquité de tous les devoirs d'un Fidéle dés le prémier jour de sa maladie; * que la souffrance de ses maux étoit une satisfaction qu'il avoit renduë à la justice de Dieu, & un accomplissement des Sacremens qu'il

Rélat. de M. Clers. & de M. Belin.

Rél. de M. Belin.

Le Médecin Weulles parle de trois saignées : mais M. Chanut, M. Picques, & M. Belin assûrent qu'il n'y en eut que deux.

* Le jour de la Purification avec M. Belin & les autres.

1650.

qu'il avoit reçûs. Il dit ensuite à son malade que Dieu acceptoit la volonté qu'il avoit témoignée, pour reïtérer les mêmes sacremens. Remarquant à ses yeux & au mouvement de sa tête, qu'il avoit l'esprit dégagé, il le pria de faire quelque signe, s'il l'entendoit encore, & s'il vouloit récevoir de luy la derniére bénédiction, car le défaut des choses nécessaires pour l'Extrême-onction ne permettoit pas qu'on luy administrât ce sacrement. Aussi-tôt le malade leva les yeux au ciel d'une maniére qui toucha tous les assistans, & qui marquoit une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Le Pére luy fit les exhortations ordinaires, ausquelles il répondit à sa maniére. M. l'Ambassadeur qui entendoit le langage de ses yeux, & qui pénétroit encore dans le fonds de son cœur, dit à l'Assemblée « que son amy se retiroit content de la vie, satisfait des hommes, plein de confiance en la miséricorde de Dieu, & passionné pour aller voir à découvert, & posséder une Vérité qu'il avoit récherchée toute sa vie. » La bénédiction donnée, toute l'Assemblée se mit à genoux pour faire les priéres des agonisans, & s'unir à celles que le Prêtre alloit faire pour la recommandation de son ame au nom de toute l'Eglise des Fidéles répandus par tout l'Univers. Elles n'étoient point achevées, que M. Descartes rendit l'esprit à son Créateur, sans mouvement, & dans une tranquillité digne de l'innocence de sa vie. Il mourut le XI jour de Février à quatre heures du matin, âgé de cinquante trois ans, dix mois, & onze jours.

Clersel. préf. du 1. tom. pag. 14.

Rél. de M. Belin.

Lett. de M. Chanut. à Elizab. & à Picot.

CHAP.

1650.

CHAPITRE XXII.

Douleur de la Reine de Suéde à la mort de M. Descartes. Elle veut le faire enterrer auprés des Rois de Suéde avec une pompe convenable, & luy dresser un Mausolée de marbre. M. Chanut obtient qu'il soit enterré avec plus de simplicité, dans un cimetiére, selon l'usage des Catholiques. Funérailles de M. Descartes. Qualitez des personnes qui portérent son corps. Inventaire de ce qu'il avoit porté en Suéde. Sort des Ecrits de M. Descartes. Inventaire de ce qu'il avoit laissé en Hollande. M. Chanut fait dresser sur son tombeau un Monument en forme de Pyramide quarrée. Inscriptions de cette Pyramide faites par M. Chanut.

Relat. de M. Belin.

Listorp. specim.

Borel. vit. compend.

Lettre de M. Chanut à Picot.

Koerkan. Eglise.

Holmens Isle.

Riddare Chevaliers.

MR. L'Ambassadeur, quoy que préparé à cette séparation depuis deux jours par les exhortations du défunt, eût encore besoin de toute sa vertu, & de toute la pratique de sa Philosophie pour soutenir ce coup. Il envoya sur l'heure M. Belin son Sécrétaire au Palais, pour avertir la Reine à son lever que M. Descartes étoit passé. Cette généreuse Princesse versa des larmes trés-véritables & trés-abondantes sur la perte qu'elle faisoit de son *illustre Maitre*, qui est la qualité dont elle avoit coûtume de l'honorer, & de le distinguer d'avec les autres Sçavans qui l'approchoient. Elle envoya incontinent un Gentil-homme de sa maison à M. l'Ambassadeur, pour l'assûrer du sensible déplaisir que luy causoit ce funeste accident. Elle dit ensuite à M. Belin, qu'elle vouloit laisser à la Postérité un monument de la considération qu'elle avoit pour le mérite du défunt, & qu'elle luy destinoit sa sépulture dans le lieu le plus honorable du Royaume, au pied des Rois ses prédécesseurs, parmi les Seigneurs de la Cour, & les grands Officiers de la Couronne. Ce lieu n'étoit autre que *l'Eglise de l'Isle des Chevaliers*, ou des Nobles, appellée en langage du pays *Riddare Holmens Koerkan*, où est maintenant la sépulture ordinaire des Rois de Suéde de la famille Royale, & des prémiéres maisons du Royaume. Avant que les Luthériens eussent enlevé cette Eglise aux Catholiques

Catholiques, c'étoit un couvent de Religieux de saint François appellé *Grámunk i Kloster,* c'est à dire, *le cloitre des Moines gris.* Mais depuis la prétenduë réforme des Evangéliques, elle fut convertie en paroisse pour ceux qui habitent l'Isle des Chevaliers, qui fait partie de la ville de Stockholm. M. Belin prit la liberté de répondre à la Reine, que si sa Majesté ne luy eût pas fait l'honneur de luy déclarer si expressément sa volonté, l'intention de M. l'Ambassadeur auroit été de luy demander la permission d'enterrer le corps du défunt dans le *Barnhvusz*, qui étoit le cimetiére de l'Hôpital des orphelins, & qui étoit situé dans le faux-bourg appellé *Nord-Malme.* On prétend que c'étoit aussi le cimetiére des Etrangers, & sur tout de ceux qui n'étoient pas de la Religion du païs, comme des Catholiques, des Calvinistes, & des Sociniens; & qu'il y avoit aussi un endroit dans le même enclôt destiné pour les enfans morts avant l'usage de la raison. L'on y a bâti depuis une Eglise du titre de saint Olaüs: & cette Eglise est maintenant un secours de la paroisse de sainte Claire, qui étoit du têms des Catholiques un couvent de Religieuses de sainte Claire dans le faux-bourg du Nord. La Reine parut surprise de ce choix, & elle demanda par quel motif on vouloit mettre un mort de cette conséquence reposer parmi des Orphelins & des Enfans? M. Belin repliqua que M. l'Ambassadeur, quoique persuadé que le corps d'un Prédestiné est en sûreté par tout où il plait à Dieu de le garder pour la résurrection, auroit voulu donner aux parens & aux amis du défunt, & généralement à tous les Catholiques vivans, la consolation de voir un des membres de leur Eglise placé parmi d'autres Prédestinez, selon l'opinion ou nous sommes, que tout enfant baptisé au nom de la sainte Trinité est sauvé par les mérites de JESUS-CHRIST, lors qu'il meurt avant l'usage de sa raison au milieu des Protestans même, & des autres sociétez séparées de nous. La Reine parut goûter ce raisonnement: & sur ce que M. Belin ajouta, que M. l'Ambassadeur avoit dessein de venir aprés midi au Palais saluër sa Majesté, elle remit à délibérer de cette affaire avec luy.

1650.

Grámunka Moines gris.

Rélat. Msf. de M. Belin

M. l'Ambassadeur qui n'avoit pas encore recouvré assez

1650. de forces pour écrire de sa main, dicta une longue lettre adressée à M. Picot, pour informer les amis & les parens de feu M. Descartes en France, de toutes les circonstances de sa maladie & de sa mort. Ensuite il envoya querir le sieur Valari Peintre de Mets *, qui avoit été auparavant Frére servant, & qui s'étoit habitué à la Cour de Suéde. Il luy fit mouler le visage du défunt, prémiérement en cire, puis en plâtre. Il n'étoit point encore sorti depuis sa maladie, & selon le sentiment des Médecins il luy étoit dangereux de prendre l'air si-tôt. Mais le desir de se consoler avec la Reine, (car l'on sçait qu'il étoit sur ce pied auprés d'elle, qu'il étoit son directeur, qu'il avoit sa confiance pour sa conduite intérieure, jusqu'à se voir l'unique dépositaire du sécret de l'abdication de la couronne, qu'elle ne fit que quatre ans aprés,) le fit aller au Palais aprés midy. Il obtint qu'elle luy laisseroit le choix du lieu de la sepulture qu'il avoit souhaité : mais elle voulut insister à vouloir faire les frais des funérailles, ajoûtant qu'elle luy préparoit une pompe funébre, dont la magnificence devoit servir à marquer la grandeur de la perte qu'elle faisoit dans cette mort. M. l'Ambassadeur ne crud pas que cette pompe fût à la bienséance d'un Philosophe, moins encore à celle d'un Chrétien, qui avoit vêcu dans la simplicité, & dans l'indifférence pour les honneurs & les vaines apparences de ce monde. A l'égard de la dépense, il jugea qu'il étoit de la dignité de la famille de Messieurs Descartes de ne point souffrir qu'elle se fist d'ailleurs que de la bourse du défunt.

Lettr. Ms. de Chanut à Picot du 11. Février. 1650.

* Il étoit fils de Peintre, & il a vêcu 30 ans en Suéde.

Lettr. MSS. ibid. & Négot. de Suéde.

Le lendemain l'on fit le convoy sans beaucoup de cérémonies, & M. l'Ambassadeur fit en sorte qu'il ne s'y trouvât que des Catholiques Romains. Un luminaire fort modeste composé d'un petit nombre de flambeaux accompagnoit le corps, qui étoit précédé d'un seul Prêtre, pour faire les priéres selon le rituel de l'Eglise Romaine par permission expresse de la Reine. Le corps enfermé dans un cercueïl étoit porté par quatre personnes, qui composoient la partie la plus remarquable du convoy. La prémiére étoit le fils aîné de M. l'Ambassadeur, qui est aujourd'huy Abbé d'Issoire, connu du Public par sa doctrine & sa pieté. Il étoit âgé pour

Rél. MS. de M. Belin.

V. cy-dessus chap. 18.

pour lors de 17 à 18 ans ; mais le second fils de M. l'Ambassadeur n'ayant que 12 à 13 ans, parut trop petit & trop foible, pour pouvoir être employé à la même cérémonie. La seconde personne étoit M. de *Saint Sandoux* * fils de M. de Ribeyre prémier Président de la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand, âgé d'environ 16 ou 17 ans. Il fut depuis Capitaine major du Régiment des Gardes, & Maréchal de Camp des armées du Roy. On sçait avec combien de courage & de gloire il se signala au siége de Tournay en présence du Roy, qui le fit gouverneur de cette ville, où il mourut sept ou huit ans aprés sa prise. La troisiéme personne qui porta le corps de M. Descartes, fut M. *Picques* Sécrétaire de l'Ambassade, qui fut depuis Résident de France en Suéde, & qui est aujourd'huy Conseiller à la Cour des Aydes, où il vit en réputation de grande probité. Il étoit neveu par sa mére de M. le Vasseur Seigneur d'Etiolles intime ami de M. Descartes, & pére de M. le Vasseur qui est aujourd'huy Conseiller à la Grand'-Chambre ; & il avoit été donné par cét oncle en 1645 à M. Chanut pour l'accompagner en Suéde. La quatriéme étoit M. *Belin* Sécrétaire de l'Ambassadeur, qui depuis son retour de Suéde a acheté une charge de Trésorier de France. Il est frére de M. Belin Conseiller au Châtelet ; & sa charité l'ayant fait dévoüer au service des pauvres de JESUS-CHRIST, il se trouve aujourd'huy le directeur de la plûpart des hôpitaux de Paris.

1650.

* Il étoit frére de M le prém. Président de la Cour des Aydes de Clermont ; & cousin germain de M. de Ribeyre Conseiller d'Etat.

Le jour d'aprés les funérailles, qui étoit le treiziéme de Février, la Reine de Suéde, à la priére de M. l'Ambassadeur, qui n'étoit pas bien aise que l'Inventaire des choses qui avoient appartenu au défunt se fist par luy seul, & moins encore que les Officiers de justice y travaillassent dans son hôtel, envoya le prémier Gentil-homme de sa Chambre, pour y être présent au nom de sa Majesté. C'étoit le sieur Erric Sparre Baron de Croneberg, Seigneur de Haffnenne, & Dudderae, Président de la Cour de Justice d'Abo en Finlande. Les personnes qui assistérent à cét Inventaire outre l'Ambassadeur de France & ce Seigneur Suédois, furent le Pére Viogué, M. Picques, & Henry Schluter valet de chambre du défunt. Les hardes & toute la garderobbe furent

Lettr. Mſ. de M. Chanut.

1650.

rent données d'un commun consentement à ce fidelle & affectionné serviteur, que rien n'étoit capable de consoler de la perte d'un si bon Maître, dont la considération n'a pas laissé quelques années aprés de luy faire une belle fortune. Le lendemain se fit la visite du coffre, des papiers, & des écrits du défunt. Le peu de livres qui s'étoient trouvez par l'Inventaire de la veille, & les papiers concernant les affaires domestiques, furent mis à l'écart, pour être rendus à ses héritiers. Mais pour les écrits concernant les sciences, M. l'Ambassadeur les prit sous sa protection particuliére. Il les repassa à son loisir: & la proprieté luy en ayant été abandonnée par ceux à qui elle pouvoit appartenir, il en fit un présent quelque têms aprés à M. Clerselier son beau-frére, comme d'une succession inestimable qu'il substituoit à la Postérité aprés luy. Mais pour le mettre en possession de ce trésor, il fallut attendre que M. l'Ambassadeur fist transporter son bagage en France. Ce qui n'arriva qu'en 1653. L'équipage étant venu par mer jusqu'à Roüen fut déchargé dans un bateau pour être conduit à Paris. Mais le bateau périt à l'approche de cette ville prés du port de l'Ecole. Les écrits de M. Descartes, qui étoient renfermez dans une caisse séparée, se trouvérent enveloppez dans ce malheur. Ils furent trois jours au fonds de l'eau, au bout desquels Dieu permit qu'on les retrouvât à quelque distance de l'endroit du naufrage. Cét accident fit que l'on fut obligé d'étendre tous ces papiers dans diverses chambres pour les faire sécher. Ce qui ne put se faire sans beaucoup de confusion, sur tout entre les mains de quelques domestiques, qui n'avoient pas l'intelligence de leur Maître pour en conserver la suite & l'arrangement. Ce désordre s'est trouvé plus sensible dans les lettres de M. Descartes que dans le reste de ses écrits: & nous avons remarqué ailleurs ce qu'il en a coûté à M. Clerselier pour tâcher d'y remédier.

V. l'Inventaire de M. Desc.

M. Chanut renvoya à la Princesse Elizabeth les lettres qu'elle avoit écrites à M. Descartes. Et cette Princesse ne voulut point permettre qu'on en imprimât aucune avec celles de M. Descartes.

V. cy-dessus chap. 19. à la fin.

Le quatriéme de Mars suivant l'on fit aussi l'Inventaire de tout ce que M. Descartes avoit laissé en Hollande avant son départ pour la Suéde. Le tout consistoit en une malle, qu'il avoit mise en dépôt à Leyde chez son ami M. de Hooghelande Gentil-homme Catholique. La malle fut ouverte à la réquisition

réquisition de M. Van-Sureck Seigneur de Berghen* créancier du défunt, par devant un Notaire public pour la Cour provinciale de Hollande nommé François Doude admis sur la nomination des Magistrats de la ville de Leyde, en présence de M. de Hooghelande & de trois témoins, qui étoient M. de la Voyette [1] Gentil-homme François; M. Schooten [2] Professeur des Mathématiques dans l'Université, & M. de Raei [3] Docteur en Médecine & en Philosophie. M. de Berghen y trouva tous les actes de reconnoissance en bonne forme, pour se faire payer de tout ce qui luy étoit dû par M. l'Abbé Picot, & par les parens & autres débiteurs du défunt en Bretagne. Il se rencontra aussi parmi divers livres & papiers, quelques écrits, & quelques lettres de M. Descartes ramassées en un pacquet. Mais nous aurions souhaité le dés-intéressement de M. Chanut, ou le zéle de M. Clerselier, à ceux qui se sont rendus les maîtres de ces écrits; & il faut espérer que la justice qu'ils doivent à l'amitié de M. Descartes leur fera restituer au Public un bien qu'il est en droit de leur redemander.

1650.

Antoine Studler.

1 Louïs.
2 François.
3 Jean.

Le dessein qu'avoit eu M. Chanut de dresser un monument à la mémoire de son ami ne put s'exécuter qu'au mois de May suivant. La Reine luy avoit fait l'honneur de luy dire qu'elle vouloit luy faire à ses dépens un beau Mausolée de marbre: & ce n'est peut-être que sur cette intention que le sieur Zuerius Boxhornius a crû qu'on luy avoit effectivement érigé un monument de cette matiére. Mais M. Chanut jugea que par provision il seroit toûjours mieux de dresser un simple tombeau sur la fosse du défunt. Il le fit faire de la figure quarrée en long, de pierre cimentée, dont les quatre faces étoient lambrissées en dehors avec des planches de bois uni. La pyramide (c'est le terme impropre dont on a voulu qualifier ce tombeau) étoit haute de huit pieds & demi, large de quatre, & longue de sept & demi. Elle fut posée sur une base de pierre de taille, qui avançoit d'environ quatre pouces, & qui s'élevoit de terre à trois pieds de haut. Elle étoit couverte d'une seule pierre, qui en faisoit la corniche & le chapiteau, qui étoit épaisse d'un pied & demi, longue de huit, & large de quatre & demi. De sorte que le monu-

Lettr. Mf. de M. Chanut à M. Descartes de la Bretalliére & à Picot en 1650.

V. l'Epitaphe faite par Boxhornius.

Borel Vit. Compend. pag. 15. &c.

1650. ment achevé paroiſſoit avoir treize pieds de hauteur. Les quatre faces de la pyramide furent couvertes d'une groſſe toile blanche cirée, que l'on fit peindre à trois couches; & l'on y fit écrire par le même Peintre les belles Inſcriptions qui compoſoient toute l'Epitaphe, dont M. l'Ambaſſadeur avoit voulu honorer le défunt.

En voicy la repréſentation qui mérite d'être conſervée à l'abri des vents & des pluyes, qui n'ont pas aſſez reſpecté ce monument expoſé à leurs injures au milieu d'un cimetiére.

On

Face de devant
D. O. M.
Regnante Christinâ,
Gustavi primi Pronepte,
Magni Filiâ,
Averum incepta Patriæque terminos
Victoriis novis promovente,
Pacem demum armis quæsitam
Artibus ornante,
Accitis undique terrarum
Sapientiæ Magistris,
Ipsâ in exemplum futurâ,
Renatus Des-Cartes
Ex Eremo Philosophicâ
In lucem et ornamentum Aulæ
Vocatus,
Post quartum mensem morbo interiit,
Et sub hoc lapide
Mortalitatem reliquit.
Anno Christi CIↃIↃCL.
Vitæ suæ LIV.
Costé Gauche
Renatus Des-Cartes, Perronij Dominus &c.
Ex antiquâ et nobili inter Armoricos et Pictones gente,
In Galliâ natus,
Acceptâ, quantacumque in Scholis tradebatur, eruditione
Expectatione sua Votisque minore,
Ad militiam per Germaniam et Pannoniam Adolescens profectus,
Et in otiis hibernis Naturæ mysteria componens cū legibus Matheseos,
Vtriusque arcana eâdem clavi reserari posse
Ausus est Sperare:
Et omissis Fortuitorum Studiis,
In Villula Solitarius prope Egmondam in Hollandiâ
Assiduâ viginti circiter annorum meditatione, auso potitus est.
Hinc Orbe toto celeberrimus,
A Rege suo conditionibus honorificis evocatus
Redierat ad contemplationis delicias.
Vnde avulsus admiratione Maximæ Reginæ
Quæ, quidquid ubique excelluit, suum fecit,
Gratissimus advenit; seriò est auditus; & defletus obiit.
Echelle

Face de derriere

Christianissimi Regis
Ludovici XIV.
Ludovici Justi Filij
Henrici Magni Nepotis
Annâ Austriacâ
Optimâ Prudentissimâ Fortunatissimâ
Reginâ
Annos et regnum Filij regente,
Legatus ordinarius Petrus Chanut
Hoc Monumentum
Ad gloriam Dei bonorum omnium
Datoris,
Gallici nominis honorem,
Perpetuam memoriam Amici charissimi
Renati Des-Cartes
Poni curavit
Anno VII ab accessu Ludovici Justi

Costé droit

Noverint Posteri
Qualis Vixerit Renatus Des-Cartes:
Ut cujus doctrinam olim suspicient, mores imitentur.
Post instauratam à fundamentis Philosophiam,
Apertam ad penetralia Naturæ Mortalibus Viam
Novam, Certam, Solidam,
Hoc unum reliquit incertum
Major in eo modestia esset, an Scientia?
Quæ vera scivit, verecundè affirmavit.
Falsa non contentionibus sed vero admoto refutavit.
Nullius Antiquorum obtrectator; nemini Viventium gravis,
Invidorum Criminationes purgavit innocentiâ morum.
Injuriarum negligens; Amicitiæ tenax.
Quod summum tandem est,
Ita per Creaturarum gradus ad Creatorem est conatus,
Vt opportunus Christo Gratiæ Auctori in avitâ Religione quiesceret.

I nunc Viator, et Cogita
Quanta fuerit Christina, & qualis Aula,
Cui Mores isti placuerunt.

On ne s'intéressoit pas moins en Hollande qu'en Suéde à la gloire du défunt : & il étoit bien juste, qu'un païs, qu'il avoit honoré d'un si long séjour, en conservât la mémoire sur quelque monument, dont la durée pût en avertir la Postérité la plus reculée. Ce fut dans cette intention qu'on luy fit frapper une Médaille, qui se garde dans les principaux cabinets de l'Europe ; & que j'ay cru devoir représenter icy pour la satisfaction des lecteurs, qui ne pourront pas la voir ailleurs. 1650.

Le revers ne comprend autre chose que des éloges exprimez en Flamand, & qu'il sera aisé à ceux qui n'entendent pas cette langue de deviner à la vûë du soleil que l'on a gravé au dessus, & du globe terrestre qui se trouve au dessous.

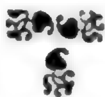

CHAP.

1650.
1654.

CHAPITRE XXIII.

Conversion de la Reine de Suéde, qui en attribuë la gloire aprés Dieu à M. Descartes. On fait la translation de ses os en France seize ou dix-sept ans aprés sa mort par les soins de M. d'Alibert. On les dépose dans l'Eglise de Sainte Géneviéve du Mont à Paris, où on luy fait un service solennel avec une magnificence excessive. On luy dresse un monument de marbre trés-simple & trés-modeste, mais orné d'une Epitaphe glorieuse à sa mémoire.

LA Reine de Suéde privée de la présence corporelle de celuy qu'elle appelloit son Maître, & que Dieu avoit laissé auprés d'elle autant de têms qu'il étoit nécessaire, pour jetter dans son cœur les semences des desseins héroïques, qu'elle exécuta depuis avec l'admiration de l'Univers, ne cherchoit plus de consolation que dans les entretiens spirituels qu'elle pouvoit avoir avec son esprit. Cét esprit qui la conduisoit encore aprés la mort du Philosophe, résidoit moins dans ses œuvres imprimées, que dans certains petits mémoires sécrets qu'il luy avoit dressez pour luy apprendre la maniére de vivre heureuse devant Dieu & devant les hommes, & dans les conversations particuliéres de M. Chanut, qui avoit tellement étudié l'esprit & le cœur de son ami, qu'il étoit capable de représenter l'un & l'autre à cette Princesse. Il fallut un espace de quatre ans à sa prudence, pour trouver tous les ménagemens nécessaires, tant auprés de ses sujets qu'à l'égard d'elle-même. Ces précieuses semences, que le Seigneur avoit benies, que nulles épines, nulles tempêtes n'avoient pû étouffer, produisirent enfin leur fruit au mois de Juin de l'an 1654: & la Reine aimée & adorée de ses sujets, maîtresse paisible & absoluë d'un Royaume trés-florissant, par un exemple inoüy aux siécles, voulut descendre de son trône, & sortir de son païs, pour venir se soumettre à la Foy catholique, & mener une vie privée dans le sein de l'Eglise Romaine. Sa générosité n'a pû souffrir que nous ignorassions, que M. Descartes aprés Dieu avoit été le principal auteur avec M. Chanut, d'une

résolution

résolution si héroïque. Voicy les termes ausquels sa Majesté voulut s'en expliquer douze ans aprés par un certificat signé de sa main, qu'elle donna en faveur du prémier. *Nous certifions même par ces présentes que ledit sieur Descartes a beaucoup contribué à nôtre glorieuse conversion : & que la Providence de Dieu s'est servie de luy & de son illustre ami le sieur Chanut pour nous en donner les prémiéres lumiéres, que sa grace & sa miséricorde achevérent aprés ; & pour nous faire embrasser les véritez de la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine.* La Reine fut bien aise de donner ce témoignage au Public, afin de le faire passer à la Postérité, parce qu'il s'agissoit de protester solennellement en faveur de la Vérité. Mais dans ses conversations particuliéres, où l'on sçait qu'elle affectoit de parler toûjours fort froidement de ceux qu'elle estimoit le plus, sur tout depuis qu'elle eût fixé sa demeure en Italie, elle se contentoit de déclarer que *la facilité, avec laquelle elle s'étoit renduë à plusieurs difficultez, qui l'éloignoient auparavant de la Religion des Catholiques, étoit duë à certaines choses qu'elle avoit oüy dire à M. Descartes.*

1654.
1666.

Certif. de la Reine de Suéde.

Poiss. Rélat. Ms. de son entret. avec la Reine de Suéde à Rome en 1677.

Cependant les amis du défunt ne pouvoient souffrir qu'avec chagrin que son corps demeurât ainsi dans une terre étrangére, où il ne leur étoit point libre de chanter les Cantiques du Seigneur, & d'offrir leurs vœux au ciel sur son tombeau. Depuis la retraite de la Reine, personne ne s'intéressoit plus à la garde de ce précieux dépôt, & son sépulcre ne servoit plus que de spectacle à la curiosité des Voyageurs & des Sçavans. Personne ne parut alors plus intelligent pour pénétrer le fonds du cœur de ces affligez, & pour expliquer leurs soupirs, que Monsieur d'*Alibert* [1] Trésorier général de France ; & personne ne se trouva peut-être plus en état que luy de satisfaire à leurs desirs. Il avoit été luy-même l'un des amis particuliers de M. Descartes ; & le croyant le plus propre des hommes à rendre utile au Public une partie des grandes richesses que la Providence luy avoit confiées, il avoit osé le tenter plus d'une fois de la même maniére dont Alexandre tenta autrefois un Philosophe. M. Descartes s'en étoit toûjours défendu avec autant de force, quoy qu'avec moins de faste que Diogéne. Mais pour accorder quelque chose aux généreux desseins que M. d'Alibert avoit

Lettr. & Rélat. Mss. de Chass. & de Pomp.

1 Pierre.

1654. 1666. de faire quelques ſacrifices de ſes biens propres pour l'utilité publique du genre humain, il luy avoit perſuadé de faire de loüables établiſſemens dans Paris pour perfectionner les arts. Ses conſeils alloient à faire bâtir dans le collége Royal & dans d'autres lieux qu'on auroit conſacrez au Public diverſes grandes ſalles pour les artiſans ; à deſtiner chaque ſalle pour chaque corps de mêtier ; à joindre à chaque ſalle un cabinet rempli de tous les inſtrumens méchaniques néceſſaires ou utiles aux arts qu'on y devoit enſeigner ; à faire des fonds ſuffiſans, non ſeulement pour fournir aux dépenſes que demanderoient les éxpériences, mais encore pour entretenir des Maîtres ou Profeſſeurs, dont le nombre auroit été égal à celuy des arts qu'on y auroit enſeignez. Ces Profeſſeurs devoient être habiles en Mathématiques & en Phyſique, afin de pouvoir répondre à toutes les queſtions des Artiſans, leur rendre raiſon de toutes choſes, & leur donner du jour pour faire de nouvelles découvertes dans les arts. Ils ne devoient faire leurs leçons publiques que les Fêtes & les Dimanches aprés vêpres, pour donner lieu à tous les gens de métier de s'y trouver, ſans faire tort aux heures de leur travail : & M. Deſcartes qui avoit propoſé cét expédient, ſuppoſant l'agrément de la Cour & de M. l'Archevêque, l'avoit regardé comme un moyen trés-propre à les retirer de la débauche, qui leur eſt ſi ordinaire aux jours de fêtes. La réſolution de ces grands deſſeins avoit été priſe par M. d'Alibert au dernier voyage de M. Deſcartes à Paris ; & l'exécution en avoit été remiſe à ſon retour de Suéde, d'où il avoit fait eſpérer qu'il reviendroit s'établir à Paris, dés que la ville ſeroit pacifiée. Mais ſa mort ayant renverſé tous ces beaux projets, M. d'Alibert s'étoit preſque toûjours trouvé diſtrait par les affaires, qui l'occupérent, juſqu'à ce que les regrets des autres amis de M. Deſcartes réveillérent en luy le ſouvenir de ſes généreux deſſeins, & luy firent naître la penſée de faire quelque choſe d'éclatant pour la mémoire de cét illuſtre Défunt.

Voyant donc M. Chanut ſorti de ce monde, il ne crud perſonne plus en état que luy-même de faire réüſſir la réſolution qu'ils avoient priſe en 1666, de faire tranſporter le corps du Philoſophe en France. Il ſe chargea ſeul de la conduite de l'affaire, & ſon cœur ne put ſouffrir même, que perſonne, autre

autre que luy, parlât de contribuer aux frais de cette longue & difficile execution. Les prémiers avis de leurs délibérations n'alloient d'abord qu'à rétablir le tombeau du défunt, & à luy faire ériger en Suéde un monument de marbre pareil à celuy dont la Reine Christine avoit eu le dessein. M. d'Alibert avoit écrit dés l'année précédente à M. le Chevalier de Terlon pour lors Ambassadeur de France en Suéde, pour le sonder sur ce point, & sçavoir s'il voudroit se charger de l'entreprise. Cét Ambassadeur fut ravi d'avoir une occasion de témoigner le zéle & la vénération qu'il avoit pour la mémoire & la réputation d'une personne, dont il estimoit infiniment la doctrine. Il manda à M. d'Alibert qu'il acceptoit la commission avec joye, & qu'outre le monument de marbre qui seroit superbe, il feroit faire un buste de bronze, & un autre de pierre de taille, sur le tableau que la Reine Christine en avoit fait tirer aprés sa mort: & qu'il feroit mettre les deux bustes sur la pyramide de l'ancien tombeau que M. Chanut avoit fait dresser, aprés qu'il l'auroit fait raccommoder. Il communiqua ensuite ce grand dessein à un sçavant & *illustre François* qui se trouvoit à Stockholm, & qui avoit été aussi à la Reine Christine en qualité d'homme de Lettres. Cét homme loüa le dessein: mais il représenta à l'Ambassadeur, qu'il seroit encore plus glorieux pour la mémoire du grand Philosophe, & pour la nation des François, de transporter son corps, tel qu'on le trouveroit, en France; & de le placer dans une des Eglises de la capitale du Royaume, où toute l'Europe l'iroit voir: au lieu qu'il seroit toûjours *incognitò* dans un coin du Nord, où étoit son tombeau. M. le Chevalier de Terlon étant entré dans ce sentiment, proposa la chose à M. d'Alibert, & M. d'Alibert aux principaux Cartésiens, qui embrassérent cét expédient comme une bonne fortune, qu'ils avoient toûjours desirée ardemment, mais qu'ils n'avoient osé espérer comme une chose de trop difficile acquisition. M. d'Alibert se picqua d'honneur, pour faire voir que l'exécution de cette affaire ne luy seroit point difficile: & il récrivit vers le commencement de l'Avent à M. l'Ambassadeur, pour le prier de faire lever le corps de M. Descartes, & de l'envoyer en France suivant les moyens qu'il luy en facilitoit. M. le Chevalier de Terlon

1666.

Lettres MSS. du Chevalier de Terlon à M. d'Alibert du 27. Juillet 1665. Du 23. Septembre. Du 3. Octobre. Du 10 Octobre. de la même année.

Lettr. du 10. d'Octobre.

1666. étoit sur le point de partir de Suéde pour aller Ambassadeur en Danemarc, lors qu'il reçut cette lettre ; & il ne fut point fâché de signaler sa sortie par une action de cét éclat, qui devoit trouver un jour sa place dans l'histoire. Ayant reçu le consentement du Roy de Suéde par écrit, il demanda permission de faire lever le corps au Gouverneur de Stockholm, & à la Régence de la ville, puis au grand Chancelier du Royaume, qui étoit pour lors le Comte Magnus-Gabriel de la Gardie oncle * du Roy Charles XI, fils du Connétable * & grand Général de Suéde, & petit fils de Pontus de la Gardie Gentil-homme François. M. le Chevalier de Terlon aprés avoir payé les droits à l'Evêque, aux Prêtres Luthériens, & aux Fossoyeurs, marcha en plein jour avec toute sa famille au cimetiére du Nord-Malme, accompagné de Monsieur de Pompone, qui étoit nouvellement arrivé de France pour luy succéder dans son Ambassade de Suéde, & qui avoit souhaité d'assister à la cérémonie. Elle fut faite malgré les murmures des Sçavans du païs le prémier jour de May de l'an 1666 par l'Aumônier de M. de Terlon, qui fit conduire & déposer le corps dans la Chapelle de son hôtel, où l'on fit un procez verbal de tout ce qui s'étoit passé. Il eut soin même de faire réparer la pyramide du tombeau en la maniére que M. Chanut l'avoit fait dresser, & il fit retracer les Inscriptions latines que cét ami de M. Descartes avoit composées, & que les vents & les pluyes avoient fort mal traitées depuis ce têms-là. M. de Terlon songeant à la commodité du transport, avoit fait faire un cercueil de cuivre, long de deux pieds & demi seulement, parce qu'il se doutoit que le crane & les os du défunt seroient détachez, & qu'on pourroit les ranger les uns sur les autres sans indécence. L'on renferma les os couchez sur les cendres dans ce nouveau cercueil avec de nouvelles cérémonies & quelques priéres : mais l'on ne put refuser à M. le Chevalier de Terlon un des ossemens de la main, qui avoit servi d'instrument aux écrits immortels du Défunt, & qu'il avoit religieusement demandé à l'Assemblée, qui composoit presque toute l'Eglise catholique de Suéde, en témoignage du zéle qu'il avoit pour conserver la mémoire de M. Descartes. On dressa un nouveau procez verbal, que l'on

* Il avoit épousé sa tante.

* Jacques de la Gardie.

Lettr. MSS. de Terlon à d'Alibert du 30. Décembre 1665. du 20. Mars 1666. du 1. May 1666.

Mém. MSS. de Monsieur de Pomponne, &c.

l'on mit avec le prémier dans le cercueil, que l'on jugea à propos de ſceller & d'enchaſſer dans de fortes barres de fer: aprés quoy on le fit embaler ; & M. l'Ambaſſadeur le garda dans ſon anti-chambre juſqu'au jour du départ. Le ſieur de l'Epine Maître d'Hôtel de Monſieur de Chaſſan, qui étoit reſté à Stockholm lorſque ſon Maître en étoit parti pour revenir à Paris, s'offrit pour conduire le corps en France, ſoit de ſon propre mouvement, ſoit comme commiſſionnaire de ſon Maître & de M. d'Alibert. M. le Chevalier de Terlon qui connoiſſoit le ſieur de l'Epine pour un homme ſûr & intelligent, ne fit point difficulté de luy confier le dépôt: mais il voulut luy joindre l'un de ſes valets de chambre nommé le ſieur du Rocher, ſerviteur d'un zéle & d'une fidélité éprouvée, pour luy rendre conte de tout ce qui ſe ſeroit paſſé. Dés que le funébre équipage fut embarqué * au port de Stockholm, M. le Chevalier de Terlon qui devoit le ſuivre de prés juſqu'à Coppenhague, d'où il alloit l'envoyer par terre, écrivit à M. d'Alibert pour luy donner avis de toutes choſes. Celuy-cy en donna la nouvelle aux principaux Cartéſiens de Paris, qui employérent leurs amis, & ſur tout le Réſident de France à Hambourg, pour obtenir de la Reine de Suéde un certificat de la catholicité de M. Deſcartes, contre certains reſtes de l'Envie, que la Vérité & la Juſtice n'avoient point encore pû étouffer depuis dix-ſept ans. M. Clerſelier & l'Abbé Picot ſe chargérent d'écrire en particulier au Pére Viogué Aſſiſtant François du Général des Auguſtins à Rome, qui avoit gouverné la conſcience de M. Deſcartes en Suéde, afin de luy faire donner de ſon côté un Certificat de ce qu'il en avoit connu par luy-même. Ce ne fut point ſans difficulté que le corps put arriver à Coppenhague, à cauſe des ſcrupules ſuperſtitieux des matelots, qui par de ſotes traditions avoient appris de leurs ſemblables que le tranſport des corps morts leur étoit de malheureux augure. M. le Chevalier de Terlon en partant de Stockholm pour Coppenhague, où il devoit reſter Ambaſſadeur auprés du Roy de Danemarc, écrivit au Roy ſon maître, pour l'informer de tout ce qu'il avoit fait, & de ce qu'il avoit à faire encore touchant le corps de M. Deſcartes. Il marqua en peu de mots à Sa Majeſté quel étoit le mérite de cét illuſtre Sujet,

1666.
1667.

Lettr. Mſ. de Terlon du 19 Juin 1666. & rél. Mſ. de Chaſſan.

* En Juin 1666.

Lettr. Mſſ.

Lettr. du P. Viogué du 10 May 1667.

1666.
1667.

qui faisoit une partie de la gloire de son Royaume, & la supplia de vouloir luy faire connoître sa volonté. Le Roy luy fit l'honneur d'approuver ce qu'il avoit fait, & luy envoya les ordres nécessaires pour faire faire le transport du corps par son autorité royale. Le corps fut trois mois entiers à Coppenhague sous l'inspection de M. le Chevalier de Terlon, qui prit toutes les mesures nécessaires pour la sûreté des passages. Il luy donna la forme d'un balot de ses hardes, qu'il devoit envoyer sous le sceau de ses armes, afin de prévenir tous les scrupules, & les effets de la superstition des peuples étrangers. Il en marqua la route par terre, pour éviter les hazards de la navigation; assûré sur tout que si ce précieux dépôt venoit à tomber entre les mains des Anglois, parmi lesquels M. Descartes avoit déja une infinité d'Adorateurs, ils auroient refusé de le rendre; & luy auroient élevé un magnifique Mausolée dans leur païs, sous prétexte de dresser un temple à sa Philosophie. Ayant reçû les ordres du Roy, il écrivit à M. de Lionne & à M. Colbert, pour les leur faire sçavoir, afin qu'ils ordonnassent aux Doüannes de ne point ouvrir le balot. Enfin, il fit partir le corps de Coppenhague le second jour d'Octobre de l'an 1666, sous la direction du sieur de l'Epine, & du sieur du Rocher, auquel il donna une lettre pour M. d'Alibert. Trois jours aprés il luy récrivit par l'ordinaire, pour en publier la nouvelle dans Paris, & l'insérer dans les Gazettes. Mais il demanda pour reconnoissance de ses soins, qu'on ajoûtât à l'inscription du tombeau que ce *transport avoit été fait sous Loüis XIV par le Chevalier de Terlon son Ambassadeur.* Les sieurs de l'Epine & du Rocher traversérent à longues journées la Juthlande, la basse Allemagne, la Hollande, & la Flandre en toute sûreté, jusqu'à ce qu'étant arrivez à Péronne en Picardie, ils furent arrêtez par les Doüanniers, comme introducteurs de quelque marchandise de contrebande. Rien ne leur parut dans tout leur voyage plus embarrassant que cette exactitude aveugle des Commis: & quoy qu'ils alléguassent de par le Roy, & au nom de M. Colbert pour M. l'Ambassadeur, ils ne purent s'en garantir, qu'en souffrant que l'on rompît le sceau de M. l'Ambassadeur, & que l'on ouvrît la caisse de cuivre, dont ils prirent acte en présence de témoins suffisans.

Lettr. Msf. de Terlon du 1. may 1666. Lettr. du 19 Juin 1666.

Lettr. du 1. d'Octobre 1666.

Lettr. du 5. d'Octobre 1666.

Lettr. du 25. Déc. 1666.

Rél. Msf. de M. Haqueteau.

Le

Le corps étant enfin arrivé à Paris vers le commencement du mois de Janvier de l'année suivante fut porté chez M. d'Alibert, & quelques jours aprés il fut mis en dépôt sans cérémonie dans une Chapelle de l'Eglise de saint Paul: & l'on délibéra aussi-tôt du lieu de la sepulture, & des circonstances dont on accompagneroit la cérémonie. L'on jetta les yeux sur l'Eglise de sainte Géneviéve du Mont, que l'on ne regardoit pas moins comme le sanctuaire des Sciences, que comme celuy de la Religion. On souhaitoit d'exposer ce corps à toute la France sur le lieu le plus élevé de la capitale, & sur le sommet de la prémiére Université du Royaume, afin que les dépoüilles de la mortalité de ce grand Philosophe pussent servir de trophée à la Vérité éternelle, que son esprit avoit recherchée sur la terre, & que son ame possédoit en l'autre monde, autant qu'il étoit permis de l'espérer de la miséricorde de Dieu. L'Abbé de sainte Géneviéve Général de la Congrégation, qui étoit alors le Révérendissime P. François Blanchard, reçut la proposition qu'on luy en fit avec plaisir; & tous les Religieux de la maison n'eurent qu'une voix pour y consentir. Le Pére l'Allemant Chancelier de l'Université, célébre par divers ouvrages de pieté, dont le Public fera long-têms ses délices, fut choisi pour composer l'oraison funébre, & M. Clerselier luy fournit les mémoires nécessaires pour y réüssir. D'un autre côté, M. Foucher Chanoine de Dijon, demeurant pour lors à Paris, s'étoit chargé d'en faire encore une autre à la priére de M. Rohault, pour être prononcée en un autre lieu, dont on devoit convenir dans la suite. Messieurs de sainte Géneviéve voulurent bien prendre tous les soins de l'appareil funébre qui regardoit la décoration de leur Eglise, & M. d'Alibert convint avec eux des moyens de faire la chose avec un éclat & une magnificence à laquelle on n'eût rien à desirer.

1666. 1667.

Lettr. Mſ. de Clerſ. au P. l'Allemant du 16. Mars 1667. Ephémérid. imprim. de l'Abbaïe de Ste Géneviéve, & de la Congrégat. du 1. Février 1668.

Toutes choses étant préparées pour le XXIV jour de Juin, la pompe funébre partit de la ruë Beau-treillis, où demeuroit M. d'Alibert, aprés le Soleil couché, pour se rendre à l'Eglise de saint Paul, d'où l'on devoit lever le corps. Elle étoit composée du Clergé de cette grande Paroisse, d'un nombre trés-grand de Pauvres revétus de neuf au nom du Défunt portant des torches & des flambeaux, & d'une longue suite

Regiſtre des Jurez Crieurs du Samedy 25. Juin 1667.

1667. ſuite de caroſſes remplis de perſonnes de la prémiére qualité, de tous les amis du Philoſophe qui reſtoient à Paris, & d'une foule de ſes Sectateurs, qui n'avoient jamais eû l'honneur de le connoître. Elle arriva devant l'Egliſe de ſainte Géneviéve peu de têms aprés les matines de la Communauté. L'Abbé revétu des habits pontificaux, la mître ſur la tête, & la croſſe à la main, accompagné de tous les Chanoines réguliers, portant chacun le cierge, alla recevoir le corps à la porte de l'Egliſe, & le conduiſit dans le Chœur, où l'on chanta ſolennelment les Vêpres des Morts. L'induſtrie des Péres de ſainte Géneviéve pour l'appareil funébre, & pour tout le cérémonial Ecclésiaſtique, qui eſt toujours fort majeſtueux parmi les Chanoines réguliers, enchérit encore beaucoup au-deſſus de tout ce que l'imagination du généreux M. d'Alibert avoit pû leur ſuggérer : & depuis la mort du Cardinal de la Roche-Foucaut Réformateur de leur Ordre, l'on ne ſe ſouvenoit point d'avoir rien vû de plus pompeux dans leur Egliſe. Les priéres finies, l'on porta le cercueil au côté méridional de la nef, & on le poſa contre la muraille dans un caveau qui luy avoit été deſtiné, entre la chapelle du titre de ſainte Géneviéve, & celle du titre de ſaint François. La groſſe ſonnerie qui ſe fit entendre par toute la Ville, dans le têms que tous les bruits du jour commençoient à céder au ſilence de la nuit, excita la curioſité ou la dévotion d'une infinité de monde, qui accourut à l'Egliſe le lendemain, qui étoit un ſamedy, auquel on avoit remis le ſervice : ce qui produiſit une foule d'aſſiſtans beaucoup plus grande que celle de la veille. Mais à travers de tout cét appareil il vint un ordre de la Cour portant deffenſe de prononcer publiquement l'Oraiſon funébre. Il fut reçû avec reſpect, & fut exécuté avec autant de ſoûmiſſion, que s'il n'eût pas été ſurpris. Dés le mois de Mars, lorſque la piéce n'étoit encore qu'ébauchée ſur le papier du P. l'Allemant, l'on avoit reçû quelque avis, que parmi la foule des auditeurs qui ſeroient ravis d'entendre prononcer cette Oraiſon, il ſe gliſſeroit infailliblement quelques cenſeurs mal intentionnez, qui pourroient en faire un mauvais uſage. La crainte parut aſſez bien fondée à M. Clerſelier, qui jugea qu'on devoit en continuer la compoſition, mais s'abſtenir de la prononcer en Public. Le P. l'Allemant charmé de la beauté

Entre deux confeſſionnaux.

Lettr. Mſ. de Clerſel. au P. l'Allemant du 16. Mars 1667.
Item, Mém. Mſſ. de Clerſ.

beauté de son sujet, n'avoit pas laissé de se préparer dans la suite, à la persuasion de ceux qui prenoient cette crainte pour une terreur panique. Mais l'événement fit connoître tout à propos que M. Clerselier avoit conseillé le meilleur parti. Cependant on fit le service solennel avec la même magnificence que la veille. Le Révérendissime Général Abbé du lieu dit la Messe pontificalement, & finit toute la cérémonie par une procession au lieu du cercueïl, où il bénit pour la derniére fois les cendres du Défunt. Aprés que le gros de la foule fut écoulé, les principaux amis de M. Descartes allérent joindre les Religieux de la maison, & leur présentérent les titres & les procez verbaux de toute l'histoire de cette fameuse translation, avec les certificats en bonne forme, du Pére Viogué, de feu M. Chanut l'Ambassadeur, de M. Clerselier, & de Messieurs Chanut fils de l'Ambassadeur, concernant la catholicité de sa Religion, l'intégrité de ses mœurs, & l'innocence exemplaire de sa vie. Ils y joignirent aussi une lame de cuivre, où ils avoient fait graver la même histoire parfaitement bien circonstanciée, avec les noms de toutes les personnes qui y avoient eû quelque part. L'Abbé & les Religieux renfermérent la lame de cuivre dans le cercueïl en présence de ces amis: & aprés qu'on l'eut scellé & barré, ils portérent les titres, les procez verbaux, & les certificats dans les archives de l'Abbaye. Celuy qu'on attendoit de la Reine de Suéde ne put venir assez tôt, pour être compris dans la même cérémonie. On ne le reçut qu'au mois de Septembre suivant, parce que la Reine ne s'étoit trouvée en état de l'écrire de sa main, que le xxx jour d'Août dans la ville de Hambourg. On le mit à la tête des autres, comme le témoignage le plus glorieux de l'estime que la plus sçavante des têtes couronnées faisoit de nôtre Philosophe, & comme le titre le plus authentique des services qu'il avoit rendus à la Religion Catholique, * & de la pieté avec laquelle il avoit tâché de se sanctifier luy-même au milieu des Protestans & des Etrangers dans le sein de l'Eglise Romaine. Les restes de l'inclination que la Reine Christine conservoit pour la gloire des Etats qu'elle avoit quitez s'étoient réveillez à la nouvelle de l'enlévement qu'on avoit fait du corps de son ancien Maître. M. le Chevalier de Ter-

1667.

Celuy du P. Viogué est du 9. de May 1667. à Rome.

* En procurant la conversion de cette Princesse.

Lettr. de Terlon à d'Alibert du 12. Juillet 1667.

1667. lon ayant eu occasion de la voir depuis, elle ne put luy dissimuler ce qu'elle en pensoit ; & elle ajoûta, *que, si elle avoit été dans le Royaume, jamais elle n'auroit souffert qu'on eût enlevé ce thrésor de la Suéde ; mais qu'elle l'auroit fait transporter dans une Eglise, où elle l'auroit couvert d'un magnifique tombeau.*

Lettr. Msf. de Clers. à d'Alibert du 23. Juin 1667. Lettr. de Terlon ou d'Alibert du 12. Juillet 1667.

Au sortir de l'Eglise de sainte Géneviéve, M. d'Alibert mena quelques personnes qualifiées & quelques-uns des principaux Cartésiens qui avoient été de la cérémonie chez le fameux Bocquet, où il leur avoit fait préparer un splendide & somptueux repas. Ceux des conviez dont la mémoire ne nous est pas encore échappée, étoient M. de *Montmor* Maître des Requêtes ; M. d'*Ormesson* Maître des Requêtes ; M. de *Guedreville* Maître des Requêtes ; M. d'*Amboile* fils de M. d'Ormesson, qui a été depuis Maître des Requêtes & Intendant à Lyon ; M. de *Fleury* alors Avocat, & maintenant Abbé du Locdieu, sous-Précepteur de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & de Monseigneur le Duc d'Anjou ; M. de *Cordemoy* aussi Avocat, & depuis Lecteur de Monseigneur ; M. *Rohault* gendre de M. Clerselier & chef des écoles Cartésiennes ; M. *Auzout* Mathématicien qui demeure présentement à Rome ; M. le *Laboureur* Bailly de Montmorency ; M. *Petit* Intendant des Fortifications, dont nous avons souvent eû occasion de parler dans cét ouvrage ; M. *Denys* 1 Médecin ordinaire du Roy ; M. *Clerselier* qui faisoit les honneurs de la fète avec M. d'Alibert. M. *Fedé* fut aussi du festin, & quelques autres encore, qui sans y avoir été invitez le jeudy 23 du mois comme les douze prémiers, s'étoient assûrez d'y être trés-bien reçûs. On n'y omit rien de ce qui pouvoit le plus contribuer à bien solenniser la mémoire de M. Descartes. Mais quelqu'un de la compagnie en belle humeur sur la fin du dîner, voyant que personne n'avoit pris le parti des Péripatéticiens se leva soudain sur son siége & s'écria en sautant, comme s'il avoit voulu prendre la fuite en leur nom.

1. Jean Bapt.

Virg. *Hostis habet muros, ruit alto à culmine Troja.*

Lettr. Msf. de Clers. de la fin de Juin 1667.

Le neuviéme jour d'aprés qui étoit un Dimanche, troisiéme jour de Juillet, M. d'Alibert, M. Clerselier, & M. Rohault furent priez à dîner par le P. Général de sainte Géneviéve, & M. Rohault fit aprés le repas diverses expériences de l'aimant pendant la récréation des Péres de la maison.

Les

Les ſoins de M. d'Alibert ſe terminérent enſuite à faire dreſſer ſur le tombeau de M. Deſcartes un marbre contre la muraille, contenant la repréſentation de ſon corps en ſculpture avec une belle Epitaphe au bas du buſte, dont les vers françois ſont de la veine de l'un des plus illuſtres & des plus ſçavans Magiſtrats qui compoſent aujourd'huy le Conſeil du Roy. Mais l'inſcription latine que l'on y a jointe eſt de M. Clerſelier; quoique pluſieurs veüillent encore maintenant l'attribuer au Pére l'Allemant Chancelier de l'Univerſité. Voicy l'une & l'autre inſcription de l'Epitaphe.

1667.

Elle ne fut miſe en place que ſur la fin de l'an 1669.

DESCARTES, dont tu vois icy la ſepulture,
A deſſillé les yeux des aveugles mortels,
Et gardant le reſpect que l'on doit aux Autels,
Leur a du Monde entier démontré la ſtructure.

Son nom par mille écrits ſe rendit glorieux,
Son eſprit meſurant & la Terre & les Cieux
En pénétra l'abime, en perça les nuages:
Cependant comme un autre, il céde aux loix du ſort,
Luy qui vivroit autant que ſes divins ouvrages,
Si le Sage pouvoit s'affranchir de la mort.

D. O. M.

RENATUS DESCARTES.

VIR ſupra titulos omnium retro Philoſophorum,
Nobilis genere, Armoricus gente, Turonicus origine,
In Galliâ Flexiæ ſtuduit;
In Pannoniâ miles meruit;
In Bataviâ Philoſophus delituit;
In Sueciâ vocatus occubuit.

Tanti viri preciosas reliquias
Galliarum percelebris tunc Legatus *Petrus Chanut*
Christinæ Sapientissimæ Reginæ Sapientium amatrici
Invidere non potuit, nec vendicare Patriæ:
Sed quibus licuit cumulatas honoribus
Peregrinæ terræ mandavit invitus
Anno Domini 1650, mense Februario, ætatis 54°.

Tandem post XVII annos
In gratiam Christianissimi Regis
LUDOVICI XIV.
Virorum insignium cultoris & remuneratoris,
Procurante *Petro d'Alibert*
Sepulcri pio & amico violatore,
Patriæ redditæ sunt:
Et in isto Urbis & Artium culmine positæ.

Ut qui vivus apud Exteros otium & famam quæsierat
Mortuus apud suos cum laude quiesceret,
Suis & Exteris in exemplum & documentum futurus.
I nunc viator:
Et Divinitatis immortalitatisque Animæ
Maximum & clarum Assertorem
Aut jam crede felicem,
Aut precibus redde.

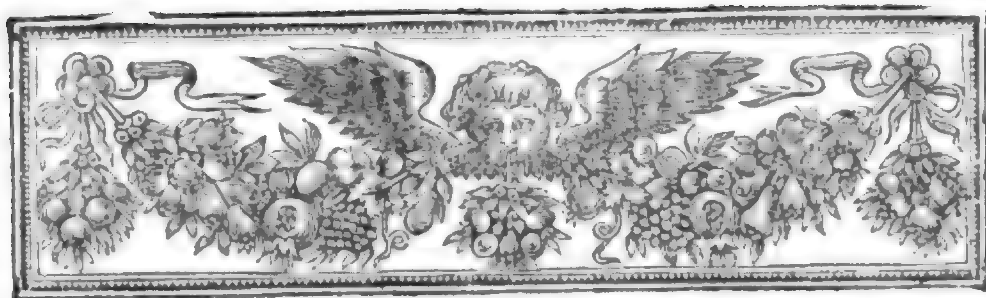

LA VIE DE Mr DESCARTES.

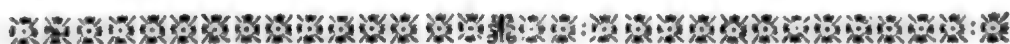

LIVRE HUITIEME.

Contenant ses qualitez corporelles & spirituelles. Sa maniére de vivre chez luy, & avec les autres. Ses mœurs. Ses sentimens. Sa Religion. Ce qu'on a trouvé à redire à sa personne & à ses écrits ; & généralement, tout ce qui n'a pû entrer dans la suite des années de l'histoire de sa vie.

CHAPITRE PREMIER.

Du corps de M. Descartes. Sa taille. Son teint. Sa voix. Son poil. Utilité de la perruque pour la santé, & l'usage qu'en faisoit M. Descartes. Comment il s'accommodoit aux modes. Ses habits. Son regime de vin. Sa sobriété. Sa diéte. Son discernement sur les nourritures. Frugalité de sa table. Pourquoy il préféroit les racines & les herbes à la chair des animaux? Effet de la joye & de la tristesse sur le manger & le dormir. Du repos & du travail de M. Descartes. Ses exercices. Sa santé. Son tempérament. Ses infirmitez corporelles. Sa maniére de rétablir & de conserver la santé. Son aversion pour les Charlatans & Médecins ignorans. Etude de la Médecine. Pouvoir des passions de l'Ame sur la santé du corps.

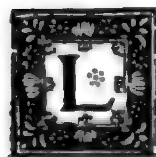

LE corps de M. Descartes étoit d'une taille un peu au-dessous de la médiocre ; mais assez fine, & bien proportionnée dans la justesse de toutes ses parties. C'est sa petitesse qui avoit servi de fondement à l'injure d'un Professeur Allemand * qui l'appella

* Cyriacus de Lentz, ou, Lentulus Profess. de Herborn.

1. Johan. Clauberg Prof. Herb. tum Teutoburg.

Borel. p. 9.

Tom. 1. des Lettr. p. 75.

homuncio par mépris, & qui fut repris de cette malhonnêteté par un de ses collégues en ces termes 1 *homuncionem vocas quem Naturæ filium cordati vocant*. Neantmoins il paroissoit avoir la tête un peu grosse par rapport au tronc. Il avoit le front large & un peu avancé, mais presque en tout têms couvert de cheveux jusqu'aux sourcils. Il eut le teint du visage assez pâle depuis sa naissance jusqu'au sortir du collége: aprés il fut mêlé d'un vermillon éteint ou passé jusqu'à sa retraite en Hollande; & depuis il parut un peu olivâtre jusqu'à sa mort. Il portoit à la jouë une petite bube qui s'écorchoit de têms en têms, & qui renaissoit toujours. Il avoit la lévre d'en-bas un peu plus avancée que celle de dessus; la bouche assez fenduë; le nez assez gros, mais d'une longueur proportionnée à sa grosseur: les yeux d'une couleur mêlée de gris & de noir: la vûë fort agréable, si ce n'est qu'elle parut un peu trouble ou moins perçante dans les derniéres années, quoiqu'elle fût bonne jusqu'à la fin de ses jours.

Borel. vit. compend. Clersel. Mem. Rél. Mss. &c.

Il avoit le visage toujours fort serain, & la mine affable, même dans le fort de la dispute: le ton de la voix doux entre le haut & le bas, mais peu propre à pousser un long discours sans interruption, à cause d'une foiblesse de poitrine, & d'une petite altération de poûmon qu'il avoit apportée en naissant.

Tom. 2. des Lettr. pag. 367.

Ses cheveux & ses sourcis étoient assez noirs, le poil du menton l'étoit un peu moins; mais il commença à blanchir dés l'âge de quarante trois ans. Peu de têms aprés il prit la perruque, & on luy en trouva quatre à sa mort. Il estimoit l'usage de la perruque particuliérement pour la santé; & il ne fit point difficulté pour la même raison de porter son ami l'Abbé Picot à la prendre, comme un préservatif contre les fluxions & les autres maux de tête.

Lettr. Ms. à Picot du 2. de Novembre 1646.

Il aimoit à se voir proprement coëffé, mais sans faste & sans luxe. Ses perruques se faisoient toûjours à Paris, même lors qu'il étoit en Suéde. Mais elles différoient peu de la forme des cheveux qu'il s'étoit fait couper. Il avoit soin seulement de recommander que l'on n'y mît point de

Lettr. Ms. à Picot du 1. Avril 1649.

» cheveux teints, parce qu'ils changent trop tôt de couleur,
» mais qu'ils fussent naturellement noirs, & qu'on y en mêlât
» quelques uns de gris. Il se faisoit toûjours raser en Hollan-

de

de & ailleurs à la maniére de France. Il suivoit moins les modes, qu'il ne s'y laissoit entraîner. Il attendoit qu'elles devinssent communes pour éviter la singularité : & quand il écoutoit son génie, il laissoit ce qui se trouvoit de bizarre dans le changement de la mode, & n'en retenoit que ce qu'il y remarquoit de commode.

Jamais il n'étoit négligé, & il évitoit sur tout de paroitre vêtu en Philosophe. Il portoit ordinairement le chapeau de castor, principalement depuis qu'il eût quité l'épée pour le manteau. Avant le siége de la Rochelle, il étoit volontiers vétu de verd. Il portoit en toute saison l'écharpe, le baudrier, & le plumet, soit à Paris, soit dans sa province aprés ses voyages. Etant retiré en Hollande il quita la soie pour prendre du drap, & préféra le noir à toute autre couleur, hors que dans ses voyages il se contentoit d'une casaque de gris brun. Jamais il ne quitoit le bas de soye : mais il avoit coutume de le couvrir d'un bas gris de laine, lors qu'il falloit sortir.

Son régime de vivre a été fort uni en tout têms. La sobriété luy étoit naturelle, & jamais abstinence ne luy coûta. Borel vit. comp. init. Il bûvoit trés-peu de vin, & étoit souvent des mois entiers sans en boire du tout. Ses heures pour manger étoient réglées sans gêne, & jamais il ne passoit la mesure qu'il avoit prescrite à la quantité des nourritures qu'il avoit à prendre. Le sieur Lipstorpius attribuoit sa grande frugalité à l'amour qu'il avoit pour la tempérance & au soin de sa santé. Il ajoute que jamais la complaisance pour ses amis ne luy a fait prendre un doit de vin au delà de son nécessaire ; Lipstorp. de Regul. Motus pag. 86. mais que pour adoucir un peu la dureté de son exemple devant des gens qu'une sobriété semblable auroit pû incommoder, il avoit soin de récompenser ses amis de quelques entretiens agréables à table, & sçavoit les réjoüir avec son humeur enjoüée, que ni la retraite, ni l'étude n'avoit point été capable de luy ôter. Il évitoit autant qu'il luy étoit possible de manger des viandes trop nourrissantes : mais il n'étoit point de l'opinion de ceux qui trouvent plus de suc dans la volaille, que dans le bœuf, & tout ce qui s'appelle grosse viande.

Le sieur Gérard de Vriés avoit ouï dire, qu'au lieu de man- Introd. ad Philos. Cart. part. 3. thes. 10.

ger

ger les viandes l'une aprés l'autre, chacune dans leur plat à part, selon la coûtume de tout le monde, il mêloit tout ce qu'il vouloit manger en un répas sur une assiette, & en faisoit un hachis qu'il prenoit ensuite, dans la pensée de soulager son estomach, & de faciliter la digestion des nourritures. Cette singularité auroit besoin d'être garantie sur quelque autre vray-semblance, que celle d'un *ouy-dire* de quelque Hollandois. Nous sçavons que M. Descartes n'en usa jamais de la sorte, ni en France, ni lors qu'il mangeoit en compagnie; & nous n'avons aucune preuve qu'il ait pratiqué ce regime dans le particulier. De sorte que pour le rendre croyable, il ne nous reste plus que la foy de ceux qui ont bien voulu le deviner pour nous divertir.

M. Descartes n'étoit ni délicat ni difficile sur le choix des nourritures, & il avoit accoûtumé son goût à tout ce qui n'est pas nuisible à la santé du corps. Sa diéte ne consistoit pas à manger rarement, mais à discerner la qualité des viandes. Il estimoit qu'il étoit toûjours bon de donner une occupation continuelle à l'estomac & aux visceres comme on fait aux meules: mais il falloit, selon luy, que ce fût avec des choses qui donnassent peu de nourriture, telles que sont les racines & les fruits qu'il recommandoit comme beaucoup plus propres à prolonger la vie de l'homme, que la chair des animaux. Aussi avoit il soin de faire toûjours servir sur sa table des legumes & des herbes en tout têms, comme des navets, des bêtes-raves, des panets, des salades de son jardin, des pommes avec du gros pain, sur tout lorsqu'il étoit seul, ou avec des amis de son caractére. L'Abbé Picot qui étoit de ce nombre, l'ayant voulu accompagner à son retour de France en Hollande l'an 1647, vécut avec luy de cette sorte durant trois mois dans sa solitude d'Egmond; & il en fut si content, qu'à son retour en France, il renonça sérieusement à la grande chére, dont il n'avoit pas été ennemi jusqu'alors, & voulut se réduire à l'institut de M. Descartes, croyant que ce seroit l'unique moyen de faire réüssir le secret qu'il prétendoit avoir été trouvé par nôtre Philosophe, pour faire vivre les hommes *quatre ou cinq cens ans*. Ce régime d'Anachoréte n'étoit pas toûjours sans exception dans la conduite de M. Descartes, & il ne s'étoit pas interdit absolument l'usage des œufs

Lett. Mſ. d'Adr. Auz.

Mém. de Clersel. & de Picot.

Aux. ibidem.

œufs. Il avoit remarqué en faiſant ſes expériences qu'il n'y a rien de meilleur qu'une ômelette compoſée d'œufs coûvis depuis huit où dix jours, qui la rendroient déteſtable, ſi le terme étoit plus ou moins grand. Il avoit auſſi obſervé qu'il mangéoit avec plus d'avidité, & qu'il dormoit plus profondément, lors qu'il étoit dans la triſteſſe ou dans quelque danger, que dans tout autre état ; & que lors qu'il étoit dans la joye il ne pouvoit ni manger ni dormir. Il voulut ſe hazarder d'en faire une maxime générale pour les autres dans le traité manuſcrit des Paſſions qu'il fit en 1646 pour la Princeſſe Elizabeth ſa diſciple : & ſur ce que cette Princeſſe Philoſophe luy avoit objecté touchant cet article, il luy répondit en ces termes. » Je crois bien que la triſteſſe ôte l'appétit à pluſieurs : mais parce que j'ay toûjours éprouvé en moy qu'elle l'augmente, je m'étois réglé la deſſus. J'eſtime que la différence qui arrive en cela, vient de ce que le prémier ſujet de triſteſſe que quelques uns ont eu au commencement de leur vie, a été qu'ils ne recevoient pas aſſez de nourriture ; & que celuy des autres a été que celle qu'ils recevoient leur étoit nuiſible. Dans ceux-cy le mouvement des eſprits qui ôte l'appétit eſt toûjours depuis demeuré joint avec la paſſion de la triſteſſe. Nous voyons auſſi que les mouvemens, qui accompagnent les autres paſſions, ne ſont pas entiérement ſemblables dans tous les hommes, ce qui peut être attribué à une pareille cauſe. Pour finir les obſervations que M. Deſcartes avoit faites ſur ſon regime, nous ajoûterons que dés l'an 1647 il commença à diminuer ſon ſouper, parce qu'il remarquoit que cela le rendoit peſant, & l'incommodoit la nuit : ce qu'il prenoit pour des avertiſſemens préliminaires de ſa vieilleſſe, qui luy paroiſſoient encore plus certains que ſon poil gris.

« Mém. de Clerſel.

Adverto me, ſi triſtis ſim aut in periculo verſer & triſtia occupent negotia, altum dormire & comedere avidiſſimè. Si vero lætitiâ diſtendar, nec edo, nec dormio. Fragm. Mſſ.

« Tom. 1. des lettr. de Deſc. pag. 46.

Lettr. Mſ. à Picot du 1. Mars 1647.

Du reſte, il n'étoit pas exceſſivement inhumain à ſon corps, ſçachant l'importance qu'il y a de ne pas trop gêner les organes, dont nôtre ame a beſoin pour la liberté de ſes fonctions. C'eſt ce qui le portoit quelquefois à une honnête indulgence pour les ſens, dans les uſages qu'il croyoit innocens, ſe contentant de bannir par tout les excés, & de retrancher les ſuperfluitez. Il étoit long-tèms au lit, & dormoit beaucoup en toute ſaiſon, & en tout lieu. Son réveil

Lett. & Rél. Mſſ. &c.

n'étoit jamais forcé : & lorsqu'il sentoit son esprit entiérement dégagé du sommeil & parfaitement libre, il étudioit en méditant couché, & ne se relevoit qu'à demi-corps par intervalles pour écrire ses pensées. C'est ce qui luy donnoit lieu de dire qu'il demeuroit souvent dix heures & quelquefois douze dans le lit. Lorsqu'il se levoit plus tôt, ce n'étoit pas pour se rendre plus visible aux autres. Il se tenoit enfermé toute la matinée, qu'il regardoit comme le têms le plus favorable aux exercices de l'esprit, & comme particuliérement consacré à l'étude. La condescendance qu'il pouvoit avoir pour les bésoins de son corps, ne fut jamais capable de le laisser aller à l'indolence. Il travailloit beaucoup, & longtêms, non seulement avant le disner, mais encore principalement depuis quatre heures aprés midy fort avant dans la nuit ; & les moindres occupations le mettoient toûjours dans une application trés-profonde. Mais dans les deux ou trois derniéres années de sa vie, il parut un peu plus rebuté du travail de la plume, quoy que son esprit demeurât toûjours le même pour la méditation, & pour l'art de rêver. Il donnoit volontiers le têms d'aprés son dîner à la conversation de ses amis, à la culture des plantes de son jardin, ou à la promenade. Il aimoit assez les exercices du corps, & les prenoit souvent dans le têms de sa récréation. Il montoit volontiers à cheval, lors même qu'il pouvoit aller en gondole par les canaux. Mais sa vie sédentaire le des-accoûtuma tellement de cette sorte de fatigue, que depuis environ l'an 1645, il ne pouvoit plus supporter d'autre voiture, que celle du carrosse & du bateau.

Tom. 1. des lett. pag. 473.

Lipstorp. specim. p. 86.

Tom 3. des lett. p. 190, & 512, &c.

Lettr. MS. à Picot du 26. Avril 1647.

Lipstorp. pag. 86.

Il regardoit la santé du corps comme un don de Dieu, qu'il falloit ménager avec tout le respect dû à l'Auteur de nôtre nature. Il ne l'avoit pas reçûë fort entiére en naissant : & l'on peut dire même qu'elle luy fut assez mal conservée pendant tout le têms qu'il fut soumis à la conduite des Médecins. Il étoit travaillé durant son enfance d'une toux séche qu'il avoit héritée de sa mére, & il fut fort infirme jusqu'à l'âge de treize ans. Ce fut alors, qu'étudiant en Rhétorique au collége de la Fléche, il fut saigné pour la prémiére fois au sujet d'une gratelle qui luy étoit survenuë. Il vécut ensuite plus de quarante ans, sans qu'on luy tirât du sang ; & il ne souffrit la saignée que la surveille de sa mort. Il prétendoit que

Tom. 1. des lettr. pag 75. Tom. 2. des lett. pag 455.

En 1609. fragm. MSS.

V. liv. 7, ch. 21. cy-dessus.

que ce remméde étoit dangereux pour une infinité de personnes, & qu'il abrégeoit d'autant plus les jours de la vie qu'on le réïtéroit souvent. Aussi ne conseilloit-il à personne de s'en servir, à moins que l'on n'y fût accoûtumé. Car, disoit-il à la Princesse Elizabeth, » lors qu'on s'est fait saigner dans une même saison trois ou quatre années de suite, on est presque obligé ensuite de faire tous les ans la même chose. S'il faisoit quelquefois des exceptions à sa maxime, c'étoit pour le saignement du nez, sur tout lors qu'il est de conséquence : encore vouloit-il qu'on ne recourût à ce reméde, qu'aprés qu'on auroit inutilement employé les autres. Il étoit d'avis en cette occasion qu'outre le vinaigre, la moutarde, le sel, & les épiceries, on s'abstienne aussi de vin, mais sur tout de saffran, & de toute émotion forte, tant d'esprit, que de corps; & qu'on se garde aussi du rhûme. Que si nonobstant tout cela le saignement recommence, sans que les remédes ordinaires puissent le faire cesser, il conseilloit de se faire ouvrir la veine au pied, & de laisser couler seulement une cuillerée ou deux de sang pour une fois, puis aprés un peu de têms encore autant, & ainsi jusqu'à deux ou trois onces dans l'espace d'une heure ou deux. Il ne connoissoit point de reméde plus assûré que celuy-là : mais il ne vouloit pas que ses amis à qui il en parloit publiassent qu'ils le tenoient de luy, de peur qu'on ne crût qu'il auroit voulu se mêler de la Médecine.

Tom. 1. des lettr. p. 61.

Tom. 2. des lett. pag. 164.

Ecrivant vers le commencement de l'hyver de l'an 1639 au Pére Mersenne » il l'assûra que depuis trente ans, il n'avoit eu, graces à Dieu, aucun mal qui méritât d'être appellé *mal*. Cependant le sieur Isaac Beeckman Principal du collége de Dort écrivant au même Pére Mersenne le VII jour d'Octobre de l'an 1631, luy manda » que M. Descartes avec lequel il avoit dîné depuis peu de jours à Amsterdam, étoit nouvellement relevé d'une maladie assez fâcheuse. Ce qui n'est facile de concilier avec la vérité, qu'en supposant que l'amitié du sieur Béeckman luy avoit fait grossir quelque légére indisposition, dont M. Descartes ne se souvenoit plus huit ans aprés. A l'âge de dix-neuf ou vingt ans il se crud assez habile pour prendre luy-même l'administration de sa santé : & l'heureux succés qu'il eut à se délivrer entiérement

Tom. 2. des lett. p. 435.

Tom. 3. des lettr. Mss. au P. Mersenne pag. 174, 175.

de cette longue & fâcheuse toux, qui étoit aussi ancienne en luy que la respiration, le rendit plus hardi dans le régime qu'il avoit entrepris, & plus fier à vouloir se passer du secours des Médecins le reste de ses jours. Il avoit sur toutes choses une aversion souveraine pour les Charlatans, qui s'érigent en Médecins avec un remede qu'ils croiront spécifique, & que le hazard ou la rencontre des bonnes dispositions d'un malade aura fait réüssir. Une partie de cette aversion s'étoit même répanduë sur les drogues des Apoticaires & des Empiriques, qui luy paroissoient si suspectes, qu'il n'osoit conseiller à personne de s'en servir. Il sembloit avoir un peu meilleure opinion des remédes de la Chymie: mais il vouloit qu'on en usât rarement & avec beaucoup de précaution.

Tom. 1. des lett. pag. 70, 71.

Tom. 1. pag. 61, 62.

» On a beau, dit-il, avoir une longue expérience de leur ver-
» tu. Le moindre petit changement que l'on fait en leur pré-
» paration, lors même qu'on croit le mieux faire, peut entié-
» rement changer leurs qualitez, & faire que ce soient des
» poisons au lieu de médecines. Il en est presque de ces remé-
» des comme de la science, entre les mains de ceux qui la
» veulent debiter sans la bien sçavoir. Car pensant corriger ou
» ajoûter quelque chose à ce qu'ils ont appris, ils la conver-
» tissent en erreur.

Tom. 2. des lett. pag. 435.

Tom. 1. des lett. pag. 133.

Tom. 2. pag. 435, 436.

M. Descartes avoit en sa jeunesse une chaleur de foye, qui luy faisoit aimer les armes. Il n'en étoit pas encore dégagé à son retour de la guerre & de ses voyages: & cette chaleur jointe à celle du climat de Paris, contribuoit à luy faire enfanter des chiméres, lors qu'il tâchoit de produire quelque chose du fonds de son esprit. Il n'y eut que l'âge qui fût capable de la modérer: & il s'en trouva entiérement délivré aprés quarante ans de vie. Ce fut pour lors qu'il crut avoir acquis assez de connoissances dans la Médecine, pour se rendre caution, non pas de la longueur de sa vie, mais de l'uniformité de sa santé. De sorte qu'*il se sentoit vivre*, pour me servir de ses termes, & que *se tâtant avec autant de soin qu'un riche vieillard, il s'imaginoit presque être plus loin de la mort, qu'il n'avoit été en sa jeunesse*. L'Abbé Picot étoit si persuadé de la certitude de ses connoissances sur ce point, qu'il auroit juré qu'il luy auroit été impossible de mourir comme il fit à cinquante-quatre ans: & que sans une cause étrangére

étrangére & violente (comme celle qui dérégla sa machine en Suéde) il auroit vêcu cinq cens ans, aprés avoir trouvé l'art de vivre plusieurs siécles. M. Descartes étoit pourtant fort éloigné d'une semblable présomption : & il dit nettement à M. Chanut dans une lettre qu'il luy écrivit le xv de Juin 1646, qu'*au lieu de trouver les moyens de conserver la vie, il en avoit trouvé un autre bien plus aisé & plus sûr, qui étoit de ne pas craindre la mort.* Mém. Mf. d'Auz. & de Leibn. Tom. 1. des lett. pag. 102

Ce n'est pas qu'il jugeât tout à fait indigne de luy la recherche des choses, qui pouvoient aussi bien contribuer à la conservation de nôtre santé qu'à son rétablissement. Il s'étoit persuadé de bonne heure qu'*aprés la vertu, la santé est le principal des biens que nous puissions avoir en cette vie* : & si nous l'en croyons, » la conservation de la santé avoit été de tout têms le but principal de ses études, ne doutant point « qu'on ne pût acquerir à cette fin beaucoup de connoissances, « qui avoient été ignorées jusqu'à luy. Il étoit assez de l'opi- « nion de l'Empereur Tibére, qui vouloit que ceux qui ont atteint l'âge de trente ans, eussent une expérience suffisante des choses qui peuvent leur nuire ou leur être utiles, pour être eux-mêmes leurs Médecins. Il estimoit que cette conservation de la santé dépend principalement d'un train de vie qui soit égal & uniforme. Nôtre corps s'y accoûtume de telle sorte, que le changement qu'on prétend quelquefois y apporter pour rendre cette santé meilleure, est souvent ce qui l'altére, sur tout quand le changement est subit. C'est pourquoy il est important pour la conserver, de ne passer d'une extrémité à l'autre que par degrez, comme il avoit tâché de le pratiquer luy-même, lors qu'il changea de climat & de maniére de vivre, pour aller chercher la solitude en Hollande. Car il quita prémiérement la ville de Paris, & passa ensuite le prémier hyver à la campagne, mais sans sortir de France, pour y *faire son apprentissage*. Il vouloit même que ceux qui seroient engagez dans quelque train de vie, où « leur indisposition ne leur permît pas de persister long-têms, « loin de dissimuler cette indisposition, la fissent paroître encore « plus grande qu'elle ne seroit, afin de pouvoir se dispenser hon- « nêtement de toutes les actions qui pourroient leur nuire, & que «

Tom. 1. p. 61. & pag. 156.

Sueton. Vit. Tib. cap. 69.

Pag. 157. tom 1. des lettr.

Tom. 1. des lett. pag. 561, 562.

Ibidem.

» prenant ainsi leurs aises peu à peu, ils pussent parvenir par
» degrez à une entiére liberté.

Ses deux grands remédes étoient la *diéte* & l'*exercice* modéré : mais il leur préféroit encore ceux de l'Ame, qui a beaucoup de force sur le corps, comme il paroît par les grands changemens que la colére, la crainte, & les autres passions excitent en luy. Mais il prétendoit que ce n'est pas directement par sa volonté » que l'Ame conduit les esprits
» dans les lieux où ils peuvent être utiles ou nuisibles ; c'est
» seulement, dit-il, en voulant ou pensant à quelque autre chose. Car la construction de nôtre corps veut que certains mouvemens suivent en luy naturellement de certaines pensées ; comme on void que la rougeur du visage suit de la honte, les larmes de la compassion, & le ris de la joye. Il ne connoissoit point de pensée plus propre pour la conservation de la santé, que celle qui consiste en une forte persuasion & une ferme créance que l'*architecture de nos corps est si bonne, que lors qu'on est une fois sain, on ne peut pas aisément tomber malade, à moins que l'on ne fasse quelque excés notable, ou bien que l'air ou les autres causes extérieures ne nous nuisent : & qu'ayant une maladie on peut aisément se remettre par la seule force de la Nature, principalement lors qu'on est encore jeune.*

Tom. 1. des lett. pag. 68, 69.

Cette persuasion est sans doute plus vraye & plus raisonnable que celle de certaines gens, qui sur le rapport d'un Astrologue ou d'un Médecin charlatan, se laissent persuader qu'ils doivent mourir en un certain têms, & qui par cela seul deviennent malades, & en meurent même assez souvent. C'est ce que M. Descartes avoit vû arriver à diverses personnes, & nommément au Mathématicien Hortensius, au fils de Heinsius, & à un autre Hollandois, dont nous avons rapporté l'histoire au cinquiéme livre de sa vie.

Ibidem.

V. tom. 2. des lettr. de Desc. p. 208.

V. cy-dessus livr. 5. chap. 4. &c. p. 26.

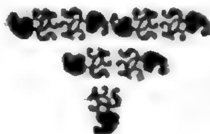

CHAP.

CHAPITRE II.

Du ménage de M. Descartes. Son domestique fort choisi & fort propre. Sa maison est une école de science & de vertu pour ses serviteurs. Affection réciproque entre le Maître & eux. Histoire des plus illustres d'entre ses domestiques, de M. de Ville-Bressieux, de Gérard de Gutschovven, du jeune Gillot, du Limousin, & de Henry Schluter qui eut sa dépoüille. De la nourrisse de M. Descartes. De quelle maniére il traitoit la Fortune, & comment il en fut traité. Etat de son bien & de ses revenus. Son indifférence pour les richesses. Sa générosité pour donner, & pour refuser toutes sortes de gratifications de la part des Particuliers. Ses soins pour ne pas laisser périr son patrimoine.

LE régime de vivre que M. Descartes s'étoit prescrit, avoit ses principaux fondemens posez sur l'œconomie, dont il faisoit pratiquer les régles dans l'administration de son ménage. Sa maison sembloit être imparfaite, en ce que son célibat ne pouvoit luy produire qu'une demi-famille: mais elle étoit aussi bien fournie qu'on eût pû desirer de la maison d'un Philosophe de qualité, d'où il n'excluoit que ce qui pouvoit apporter de l'embarras à ses études. Son domestique n'étoit pas fort nombreux : mais il étoit suffisant & accompli, toûjours bien choisi, toûjours proprement accommodé, &, si nous en croyons M. de Sorbiére, ceux qui le servoient étoient tous gens fort bien faits d'esprit & de corps. Sa maison étoit une école de vertu & de doctrine pour eux: & le Maître non content de les rendre sçavans & gens de bien, se chargeoit encore de faire leur fortune & de leur procurer de bons établissemens. C'est pourquoy il y avoit toûjours beaucoup d'empressement & de brigue à se mettre à son service, & nous voyons que lors qu'il étoit en Hollande, on alloit à Paris implorer le crédit du Pére Mersenne, pour obtenir une place parmi ses valets, comme une condition fort heureuse. De son côté il les traitoit avec une indulgence & une douceur, qui les assujétissoit par amour.

Lettr. & disc. in 12° p. 681.

Lettr. MSS. de Mers. à Desc. du 1. Août 1638.

Quelques

Quelques fidelles & quelques affectionnez que fussent ceux du dernier ordre, il n'étoit pourtant pas d'avis qu'on mît leur conscience & leur fidélité trop à l'épreuve, parce que ceux même qui ne voudroient pas chercher l'occasion de mal faire, n'ont pas toûjours la force de la rejetter, quand elle se présente à eux. Cette maxime étoit moins pour luy, qui n'avoit aucun sujet de plainte de ce côté-là, que pour ceux de ses amis, qui n'étoient pas aussi heureux que luy. » Afin » de n'être jamais trompé (dit-il à l'Abbé Picot qui étoit » mal satisfait de sa cuisiniére*) en matiére de serviteurs & de » servantes, il faut faire son conte, qu'il n'y en a point qui » ne puissent être infidelles, lors qu'ils en ont occasion; & ne » leur en donner jamais de grande. C'est-à-dire, qu'il faut » prendre soy-même le soin de ses affaires, & être un peu di- » ligent malgré qu'on en ait. Mais pour ceux du prémier ordre qui l'approchoient de plus prés en qualité de Sécrétaires ou de Copistes, ou même de Valets de chambre, il les regardoit si peu au dessous de luy, qu'on les auroit pris souvent pour ses égaux. Une conduite si pleine de bonté contribua beaucoup sans doute à leur former le cœur & l'esprit; & la plûpart sont devenus gens de mérite & de considération dans le monde.

* Louïse qui luy avoit paru bonne servante. C'est ce qu'il dit en luy recommandant la fidélité de Maçon son valet, qui alloit de Hollande à Paris pour le servir, & à qui il avoit confié son chien appellé *Monsieur Grat*, avec une petite chienne pour en donner de la race à cét Abbé.

Lettr. Mſ. à Picot du 28. Février 1648.

Mém. & lett. Mſſ.

V. cy-dessus iv. 4.

C'est ce qu'on ne sçauroit nier du sieur *Estienne de Ville-Bressieux* Médecin de Grenoble, qui travailla pendant quelques années sous luy, qui devint ensuite le compagnon de ses études & de ses expériences, & qui s'est rendu depuis trés-célébre dans le monde par ses machines & ses inventions. On ne le niera pas aussi du sieur *Gérard Gutschovven*, qui aprés avoir été domestique de M. Descartes pendant un têms considérable, se vid pourvû d'une chaire de Professeur en Mathématiques dans l'Université de Louvain, & s'acquita de son employ avec beaucoup de réputation. Le sieur *Gillot le jeune* est aussi l'un de ceux que l'on peut conter parmi les illustres serviteurs de M. Descartes, qui paroît ne l'avoir pas retenu long têms prés de luy, soit qu'il ne le crût point assez propre pour le service, soit que l'affection qu'il avoit pour luy le portât à le vouloir placer de bonne heure. Gillot se rendit trés-habile sous son Maître dans l'Arithmétique, la Geométrie, & les autres parties des Mathématiques.

thématiques. Il enseigna pendant quelque têms les fortifications, la navigation, & la méchanique aux Officiers de l'armée des Etats sous le Prince d'Orange. Il voulut ensuite passer en Angleterre, croyant y faire fortune. Il en revint sans rien faire : & M. Descartes, qui n'avoit pû l'assister dans ce païs, l'envoya à Paris, où par le moyen de ses amis il luy procura les expédiens de faire un commerce honnête & avantageux des Mathématiques qu'il luy avoit enseignées. Aprés le sieur Gillot, M. Descartes eut le *Limousin*, qui luy avoit été envoyé de France en 1638 par le P. Mersenne. Mais nous n'avons pû sçavoir qu'elle fut la suite de ses avantures. Tout le domestique de M. Descartes étoit composé de François & de Flamans: mais à son voyage de France en 1644, il s'étoit trouvé incommodé de la compagnie des uns & des autres. C'est ce qui l'avoit fait résoudre de se passer d'eux au voyage suivant, qu'il fit en 1647: & d'en prendre un à Paris que l'air des païs étrangers n'eût point gâté. » Je ne méneray avec moy, dit-il à l'Abbé Picot, aucun valet dans ce second voyage. Car les Flamans sont incommodes en voyageant; & les François qui ont été en ce païs, ne valent rien pour la France. C'est pourquoy je voudrois bien que quelqu'un de vos gens voulût me chercher quelque jeune garçon, qui fût propre à me suivre pendant le voyage.

Tom. 3. des lettr. p. 380. Lettr. Mſ. de Merſ. Août 1638.

Lettr. Mſ. à Picot du 26. Avril 1647.

Lorsqu'il eut pris la résolution d'aller en Suéde l'an 1649, il se souvint que l'année précédente au troisiéme voyage qu'il avoit fait à Paris, il avoit vû un valet de chambre à l'Abbé Picot, qui luy avoit paru avoir de l'industrie, & une connoissance plus qu'ordinaire des affaires du Nord. Il crud que ce garçon seroit son fait pour le séjour qu'il auroit à faire en Suéde. Il ne fit point difficulté de le demander pour six mois ou un an à cét Abbé, qui luy en fit un présent de la meilleure grace du monde. C'étoit un Allemand nommé le sieur *Henry Schluter* qui avoit étudié pendant quelque têms dans un collége, & qui avoit déja d'assez grandes habitudes en Hollande, & sur tout à Utrecht. Il sçavoit assez bien le latin, le françois, l'allemand, & le flamand. Il ne manquoit pas d'intelligence pour les affaires, & pour les sciences des Mathématiques. Il étoit d'ailleurs vigilant, assidu, & fort affectionné à son nouveau maître, qui de son côté témoignoit a-

Lettr. Mſ. à Picot du 23. Avril 1649. Item lettr. du 2. Avril. Item lettr. du 14. May 1649.

voir une confiance entiére en luy. Ceux qui le virent en Suéde avec M. Descartes chez M. l'Ambassadeur luy trouvérent beaucoup d'esprit, & de belles inclinations; & ils ne pouvoient assez admirer sur tout l'attachement inconcevable du serviteur pour le maître, & la tendresse surprenante du maître pour le serviteur. La mort de son maître fut la plus rude, mais la plus certaine épreuve de son cœur. Il ne fut pas possible de le consoler; & rien ne l'empécha de crever sur son tombeau, que les larmes qu'il y répandit nuit & jour, jusqu'à ce qu'il fallut luy ôter de devant les yeux l'objet funeste de sa douleur. M. l'Ambassadeur qui avoit souvent oüy faire les éloges de sa fidélité, de son zéle, & de ses soins à M. Descartes même, luy fit donner pour sa récompense, outre la garderobbe de son maître, la somme de cent rischedales de l'argent qui se trouva comptant dans ses coffres. Le sieur Schluter s'en revint en Hollande plus riche encore de la science qu'il avoit reçûë de son maître, que de ses dépoüilles. Il se mit prémiérement au service de M. de Belliévre alors Ambassadeur de France à la Haye. Il passa ensuite dans la famille de M. Brasset Résident de la même couronne auprés des mêmes Etats, qui avoit été l'intime amy & le correspondant de M. Descartes. Il entra ensuite chez M. le Comte d'Oxenstern, dont il avoit été connu à Stockholm du vivant de M. Descartes. Ce Comte le remena en Suéde, où la considération de M. Descartes & celle de son mérite particulier luy fit avoir un employ trés-important sous le titre d'*Auditeur*, que quelques-uns prétendent avoir quelque rapport avec celuy d'*Intendant de justice* en France. Il étoit encore vivant à la paix de Nimégue, qui luy donna lieu de faire un tour en Hollande, & d'y voir le reste des connoissances de son ancien maître.

Rélat. Mſ. de M. Bel.

Inventaire fait par Chanut, & Sparre. &c.

Jean de Raey. &c.

On pouvoit conter parmi le domestique de M. Descartes la Nourrisse qu'il avoit eûë en venant au monde, puisqu'il voulut qu'elle fût sur l'état de sa maison jusqu'à sa mort pour une pension viagére, qu'il eut soin de luy donner pour sa subsistance. Cette générosité seroit moins remarquable si elle étoit plus commune : & ceux qui ne la trouvent pas dans des personnes de cinquante mille livres de rente, ne pourroient s'empécher de l'admirer dans un gentil-homme de vie privée,

Sorbiére lett. & disc. in 4° pag. 692. Clersel. préf. du 1. tom. des lettr. pag. 14.

cadet

cadet de famille, sans charge, & dont les finances étoient fort à l'étroit.

A dire le vray, ce n'étoit point comme un Gentil-homme nécessiteux & avide, mais comme Philosophe riche & content, que M. Descartes regardoit les biens de la terre. Il avoit toujours traité la Fortune avec beaucoup de fierté : & nous avons remarqué que parmi la foule de ceux qui adoroient cette aveugle divinité, il avoit pris le parti de se mocquer d'elle hautement ; & s'étoit contenté de plaindre quelques Philosophes qui avoient eû la foiblesse de se plaindre d'elle. Il semble que la Fortune n'ait pas été insensible à ses mépris, & qu'elle ait tâché de se vanger de luy dans toutes les occasions qui se présentérent pour le rendre plus riche. C'est ce qu'il nous a fait remarquer luy-même dans une lettre qu'il écrivit à M. Chanut en ces termes. » Il semble que la Fortune est jalouse de ce que je n'ay jamais rien voulu attendre d'elle ; & que j'ay tâché de conduire ma vie de telle sorte, qu'elle n'eût sur moy aucun pouvoir. Car elle ne manque jamais de me des-obliger, dés qu'elle en peut avoir quelque occasion. Je l'ay éprouvé dans tous les trois voyages que j'ay faits en France depuis que je suis retiré en Hollande, mais particuliérement au dernier, qui m'avoit été commandé comme de la part du Roy. Peut-être que si la Fortune luy eût suscité de plus grandes persécutions que n'étoit cette petite épreuve, elle auroit eû la honte de se voir vaincuë par un Philosophe, qui s'étoit mis de bonne heure hors d'état de pouvoir jamais être disgracié d'elle. Mais de son côté il n'étoit pas de ces fanfarons & de ces cyniques, qui ne cherchent qu'à l'insulter ; & il n'avoit pas la vanité de vouloir triompher d'elle avec ostentation. Aussi voyons-nous que l'une des principales maximes qu'il s'étoit prescrites pour la conduite de sa vie, étoit *de tâcher plûtôt à se vaincre luy-même, que la Fortune ; & à changer ses desirs, que l'ordre du monde.*

V. cy-dessus au sujet de M. Morin. Tom. 1. des lettr. p. 200. 219, 220.

Tom. 1. des lettr. pag. 137, 138.

Disc. de la Méthode.

Il voulut donc se contenter du peu de bien, que la Providence luy avoit fait échoir dans le partage de sa famille, selon l'ordre de la nature, & la coutume établie dans le païs où Dieu l'avoit fait naître. Ce bien selon le sieur Borel se réduisoit à *six ou sept mille livres* de rente, dont il ne paroît pas même avoir pû joüir entiérement qu'aprés la mort de son pére, &

Borel vit. Cart. comp.

celle de son oncle maternel. Son pére luy avoit donné d'abord sur le bien de sa mére, le fief modique mais noble du *Perron*, avec une maison assez considérable dans la ville de Poitiers; & sur les acquisitions de la communauté de son prémier mariage, il l'avoit encore gratifié de trois fermes ou métairies dans le voisinage de Châtelleraut, & dans la paroisse d'Availles, dont l'une s'appelloit la *Bobiniére*, l'autre la *Grand-maison*, & la troisiéme le *Marchais*. Il vendit les deux derniéres pour *onze mille livres tournois*, par un contract du v de Juin 1623 à un marchand nommé Pierre Dieu-le-fils, ou Dieullefit : & le fief du Perron avec les droits seigneuriaux, & la terre de la Bobiniére à M. de Châtillon gentil-homme Poitevin pour *trois mille livres* seulement, par contract du VIII de Juillet de la même année. Sa maison de Poitiers fut venduë quelque têms aprés pour la somme de *dix à onze mille* livres. Outre cela il avoit encore * reçû de son pére au têms de sa majorité des terres labourables, & des vignes au territoire d'Availles, pour la valeur de *quatorze à quinze mille livres*. Il paroît que subsistant à Paris de la pension que luy faisoit d'ailleurs M. son pére, il conserva cét argent jusqu'à sa retraite en Hollande, où il en mit une partie à la banque d'Amsterdam : au moins sçavons-nous que cette banque luy produisoit *deux mille livres* de rente. Au partage qui fut fait de la succession de M. son pére en 1641, il recueïllit encore deux fiefs en Poitou, & une maison dans Châtelleraut. Les deux fiefs étoient celuy de la *Courgére*, situé dans la paroisse d'Oüairé au diocése de Poitiers, & celuy de *Beauvais* dépendant de la paroisse de saint Christophle au même diocése. M. de la Bretailliére, son frére aîné, ayant bien voulu s'accommoder de ces deux fiefs luy en paya la rente, qui ne montoit d'abord qu'à *cinq cens livres*, avec une somme de *quatre mille francs* une fois payée. M. Descartes hérita encore de Jeanne Seign ou Sain son ayeule maternelle, femme de M. Brochard, Lieutenant général de Poitiers, & de sa tante maternelle Jeanne * Brochard Dame d'Archangé. Mais il est difficile de croire que toutes ces successions partagées avec ses cohéritiers pussent luy produire un revenu de *six à sept mille livres*, à moins que d'y joindre une pension viagére de *huit cens livres*, qu'il s'étoit fait créer depuis en Hollande, par

V. les Contrats divers passez entre M. Descartes & ses cohéritiers. Item la lett. de M. Desc. à son pére, du 22. May 1622. & son obligation à son frére du 3. d'Avril 1622.

* Au commencement de l'an 1622

Sorbiére lett. & disc. in IV° pag. 681.

Outre les meubles.

* Ou plûtôt Anne.

par un contrat en parchemin écrit en Flamand, & scellé du grand sceau de la Province de Hollande, dont on ne nous a point appris la date. Car on ne doit pas conter la succession de M. des Fontaines, dont il hérita seul à la vérité, mais dont il n'eut presque pas le loisir de rien recueïllir, étant mort peu de têms aprés. Il fut payé pendant les deux derniéres années de sa vie d'une pension du Roy de *trois mille livres*, par les soins de M. le Maréchal de la Meilleraye, grand Maître de l'Artillerie, qui gouvernoit alors les finances, & qui honoroit nôtre Philosophe de son amitié. S'il eût survécu aux guerres de Paris & aux troubles du Royaume, il auroit touché une seconde pension beaucoup plus considérable que la prémiére, puisque par les ordres & par la bonté du Roy, elle étoit destinée pour luy faire un établissement honorable dans son Royaume. Enfin, sans la maladie de M. l'Ambassadeur Chanut qui fut suivie immédiatement de la sienne, ses revenus alloient être augmentez de *neuf ou dix mille livres* de rente en Allemagne à perpétuité par les bienfaits de la Reine de Suéde, qui l'auroit fait propriétaire d'un bien noble, qui devoit passer à ses héritiers aprés luy. De sorte que si Dieu n'en avoit disposé autrement, M. Descartes avec un peu plus de vie se seroit trouvé riche de *vingt-quatre* ou *vingt-cinq mille livres* de rentes.

René Brochard son oncle maternel & son parrain.

V. la lettr. Mf. de Desc. à Hooghelande du 30. Août 1649.

La prémiére étoit de 1647.

La seconde de 1648.

Mais on peut répondre du peu d'attache qu'il auroit eû pour ces avantages, par l'indifférence qu'il avoit témoignée durant tout le têms de sa vie à l'égard des biens de ce monde. Et (ce que les financiers regardent comme une folie,) il étoit plus curieux de connoître & d'expliquer les métaux, que de les amasser. Jamais il n'eut la pensée de thésauriser. On ne luy trouva à sa mort que la valeur de *deux cens rischedales*, dont la moitié fut pour la récompense de son valet, & l'autre pour les frais de sa sépulture. Il n'avoit pas moins de générosité que de dés-intéressement, & son cœur ne put se soûmettre qu'à son Roy pour le point des libéralitez. Jamais il ne voulut accepter d'aucun Particulier les secours qu'on luy offroit pour fournir aux grandes dépenses que demandoient ses expériences. Il refusa avec civilité une somme d'argent trés-considérable, que M. le Comte d'Avaux luy avoit envoyée jusqu'en Hollande. Il s'excusa de la même maniére

Invent. Mf. &c.

Mém. Mf. de Clersel.

Le Mesnil saint Denis, où il mena M. Gassendi aprés la mort de M. Desc.

auprés de M. de Montmor, qui luy avoit offert avec beaucoup d'instance l'usage entier d'une maison de campagne de *trois à quatre mille livres* de rente. D'autres personnes de la prémiére considération luy avoient ouvert leurs thrésors, mais toujours sans effet. Il appréhendoit d'un côté les reproches sécrets de sa naissance qui l'élevoit au dessus de ces sortes de gratifications ; & de l'autre, ne se croyant redevable au Public que de ce qui étoit en sa disposition, il se contentoit de répondre, que *c'étoit au Public à payer ce qu'il faisoit pour le Public.* Enfin, s'imaginant » qu'il devoit plûtôt *craindre les faveurs de la Fortune que les desirer*, il n'estimoit pas qu'il luy » fût honnête de rien emprunter de personne, qu'il ne pût rendre avec usure : & il prétendoit que ç'auroit été une grande » charge pour luy de se sentir redevable au Public. Mais s'il » avoit le des-interessement des Philosophes pour les richesses, il n'en avoit pas l'orgueil. Non seulement il regardoit de bon œil ceux qui en font un bon usage : mais il ne crud pas même devoir négliger le bien que son pére avoit eû la bonté de luy conserver, & de luy laisser à sa mort. Il ne voulut pas que son absence préjudiciât aux soins qu'il en devoit prendre : & pendant qu'il étoit en Hollande, il ne laissa point d'agir avec ses fréres & ses beaux-fréres par ses procureurs, c'est-à-dire, par Messire Jacques du Boüexic ou Boissic, sieur de la Ville-neuve, Trésorier de Kimper, demeurant à Rennes ; Messire Claude du Boüexic son frére, sieur de la Chapelle, Conseiller au Parlement de Bretagne ; & M. l'Abbé Picot, Prieur du Rouvre, demeurant à Paris. Il faisoit peu de cas de tous les biens que l'on peut acquérir dans la suite de cette vie, auprés de ceux d'un patrimoine légitime, qu'il considéroit comme un présent de la Nature, plûtôt que de la Fortune : & il n'en trouvoit point dont la possession luy parût plus innocente, & plus dans l'ordre de Dieu. C'est ce qui luy fit écrire un jour à M. de la Bretailliére son frére aîné, qu'*il estimoit plus mille francs de succession, que dix mille livres qui viennent d'ailleurs.*

Mémoire de Clers.

Tom. 1. des lettr. pag. 220. lettr. 51.

M. de la Bretailliére. M. de Chavagnes. M. Rogier du Crevis. M. du Bois d'Avaugour.

Lettr. Mſ. de Descartes à son frére du 28. Déc. 1641.

CHAP.

CHAPITRE III.

Vie retirée de M. Descartes. Son amour pour la solitude. Sa double devise. Son mépris pour la gloire. Son indifférence pour la réputation. Son humeur particuliére. Sa taciturnité. Sa maniére de converser. Sa lenteur à parler. Sa paresse à écrire. Caractére de son écriture. Il lisoit peu. Il avoit peu de livres. Son jugement sur les grandes lectures. Comment on peut dire qu'il avoit lû infiniment. Son affectation à dissimuler ses lectures & ses études. Son stile. Excellence de ce stile. Sa latinité. Sa conformité sur l'usage de la langue françoise. Son sentiment sur l'orthographe, & la prononciation. Sa méthode paticuliére de composer. Sa clarté. Son obscurité affectée. Sa maniére de philosopher agréable à ses Adversaires même. Il commençoit à goûter le genre d'écrire par dialogues, pour expliquer la Philosophie, dans les derniéres années de sa vie.

SI des revenus assez modiques ont paru suffisans pour rendre M. Descartes riche & content, ce n'est pas seulement à sa frugalité naturelle, c'est encore au choix qu'il avoit fait d'une vie retirée, qu'il faut l'attribuer. Il recevoit trés-peu de visites en tout têms, & il en rendoit encore moins. Mais quelque retiré qu'il fût, il n'étoit rien moins que misanthrope : & ceux qui ont eu l'honneur de le connoître, n'ont pû regarder sans horreur l'injure que le Ministre Voetius luy avoit faite de l'appeller *Lucifuga* & *Tenebrio*, En fuyant le grand monde de Paris & les connoissances qu'il avoit en France, pour aller se cacher en Hollande parmi des personnes inconnuës, ce n'étoit point la lumiére qu'il fuyoit, pour s'ensevelir dans les ténébres. On ne peut pas dire même que la mélancholie eût eu part à une résolution si extraordinaire. Il porta jusqu'au fonds de sa solitude de Hollande & jusqu'en Suéde même, la belle humeur & l'enjoûment naturel qu'on avoit remarqué en luy dés sa plus tendre jeunesse. Il étoit ordinairement gay, quoi qu'il ne fût pas toûjours joyeux. C'est ce qui n'avoit pû même se dissimuler au milieu des indispositions de sa jeunesse, où il avoit déja

Cartes. Epist. ad Celeberr. Voet pag. 21.

Lipstorp. & Borel,

Il fit une Comédie en Suéde peu de semaines avant sa mort.

Borel,

déja cét air ſerein du viſage & cette mine affable, qui ne l'a point quité pendant le reſte de ſa vie. Cette gayeté du cœur luy faiſoit faire toutes choſes ſans répugnance : &, ſi nous l'en croyons, elle luy en facilitoit le ſuccés. Elle contribuoit même à ſa ſanté. Sans elle il n'auroit pû ſoutenir le poids de ſa ſolitude avec tant de perſévérance. C'eſt elle qui a converti l'inclination qu'il avoit pour la retraite en une vraye paſſion pour la vie cachée. Et le deſir de ne jamais s'en départir luy avoit fait prendre deux deviſes propres à ne luy jamais laiſſer oublier ſa réſolution. La prémiére étoit,

Tom. 1. des lettr. pag. 57. 58.

Bene qui latuit, bene vixit.

Tom. 2. des lettr. pag. 352.

dont le ſouvenir arréta ſouvent en luy le deſſein de publier ſes ouvrages, & luy fit ſupprimer entre autres ſon fameux Traité du Monde, pour ſe délivrer de la crainte d'acquerir plus de connoiſſances qu'il n'auroit deſiré. L'autre deviſe étoit,

Tom. 1. des lettr. pag. 105.

Illi mors gravis incubat,
Qui notus nimis omnibus
Ignotus moritur ſibi.

qui eſt une condamnation de ceux, qui cherchent à être connus des autres, ſans ſe connoître eux-mêmes. Il devoit ces deux deviſes à deux anciens Poëtes latins ; la prémiére à Ovide ; l'autre à Sénéque.

Triſt. l. 3. Eleg. 4.

Sen. Thyeſt. Trag.

Il eſt inutile pour la réputation de nôtre Philoſophe d'examiner ſi Ovide a eu en vuë le mot des Epicuriens * *λάθε βιώσας, méne une vie cachée*, pour exprimer ſa penſée. Il ſuffit de remarquer qu'il luy a donné ſa perfection en le déterminant à un ſens, que l'on ne peut plus prendre qu'en bonne part ; & en luy en ôtant par avance cette équivoque, ſur laquelle il a plu à Plutarque de ſe divertir dans une Diſſertation entiére, qu'il a faite pour condamner ce mot. M. Deſcartes adoptant le mot d'Ovide, n'avoit peut-être jamais ſongé à celuy des Epicuriens. Mais ſi quelqu'un y trouvoit à redire maintenant, ce ne ſeroit plus l'affaire particuliére de M. Deſcartes : ce ſeroit celle de toute la Chrêtienté, où pas un Chrétien n'ignore que la *Vie cachée* ne ſoit en recommandation.

* De Neoclés frére d'Epicure.

Opuſc. moral.

Depuis que M. Deſcartes s'étoit mis dans le réduit d'une condition privée, il avoit regardé l'inconvénient d'être trop connu

connu comme une diſtraction dangereuſe au deſſein de ne jamais ſortir de luy-même, que pour converſer ſécrétement avec la Nature ; & de ne quiter jamais la Nature, que pour rentrer en luy-même. Il regardoit comme une choſe trés-vaine le deſir que nous avons de vouloir vivre dans l'opinion & l'eſprit d'autruy ; & jamais Philoſophe n'a fait moins de cas de la gloire prétenduë, que la plûpart trouvent dans ce qui s'appelle réputation. Il n'étoit pas aſſez ſauvage pour trouver « mauvais, que, ſi on penſoit à luy, on en eût bonne opinion : « mais il aimoit beaucoup mieux qu'on n'y penſât point du « tout. Auſſi nous aſſûre t'il qu'il craignoit beaucoup plus la « réputation qu'il ne la ſouhaitoit, eſtimant qu'elle diminuë « toûjours quelque choſe de la liberté & du loiſir de ceux qui « l'acquiérent ; deux choſes qu'il conſidéroit comme les deux plus précieux avantages de ſa retraite, qu'il préféroit infiniment à toutes les honneurs qu'il pouvoit recevoir de la Reine de Suéde & de tous les Grands de la terre. Il ne croyoit pas devoir trop raffiner ſur l'état & la qualité de ſa ſolitude ; & jamais il n'avoit eu de ſcrupules ſur la liberté qu'elle luy donnoit, je ne dis pas de s'entretenir ſeulement avec ſes propres penſées, mais même de s'égarer quelquefois avec ſes propres imaginations. Il ſuffiſoit pour mettre ſa conſcience en repos, que ſa ſolitude ne fût à charge à perſonne, & que les fruits qu'il en eſpéroit puſſent être utiles à quelqu'un. Il ſe croyoit fait pour elle de telle maniére, que, ſelon ce qu'il en écrivoit à la Princeſſe Palatine, il luy étoit difficile d'avancer dans la recherche de la Vérité hors de cette ſolitude, en quoy conſiſtoit ſon principal bien dans cette vie. Jamais il ne jugeoit mieux de ſon excellence, que lorſqu'il étoit ſorti de ſon ſein. Il auroit preſque ſouhaité n'être pas auſſi agréable à la Reine de Suéde qu'il fut, afin d'avoir un prétexte raiſonnable pour y retourner au plûtôt. Mais il paroît que rien ne fut plus avantageux pour luy faire reconnoître la félicité de la vie retirée & tranquille, que ſes derniers voyages en France, & ſur tout la vuë des troubles de la Cour & du Royaume depuis la fin de l'an 1648.

Tom. 2. des Lettr. pag. 471.

Lettr. à Chan. à Freinshem. &c.

Tom. 1. des lettr. pag. 148.

Ibid. ut ſupr.

Tom. 1. pag. 81.

La vie ſolitaire ne luy couta que peu de mois d'apprentiſſage, parce que l'inclination qu'il y apporta ſe trouva ſecondée par ſon tempérament & par ſon humeur particu-

liére. L'habitude qu'il avoit de la méditation l'avoit rendu fort réservé, & un peu taciturne. Mais quoy qu'il parlât peu en tout têms, il parloit toûjours fort à propos, & fort naturellement. Ses conversations n'étoient jamais guindées, jamais gênantes, & rarement avoient elles de l'élévation. Ses discours étoient tout unis : & tels y furent trompez, qui aprés s'être fort tourmentez pour avoir l'honneur de se trouver dans sa compagnie, n'y entendirent rien au dessus de leur portée, quoy qu'ils y fussent allez pour écouter des oracles. Il évitoit sur tout de paroître docte ou philosophe dans ses entretiens ; & lors qu'on l'obligeoit de parler de Philosophie ou de quelque autre point de science, il avoit toûjours recours à sa modestie ordinaire, & s'excusoit d'abord sur son ignorance. Si on le pressoit extraordinairement, il ne manquoit presque jamais de faire un petit préambule sur la précipitation avec laquelle nous avons coûtume de juger des choses : aprés il disoit ce qu'il sçavoit de clair & d'évident sur ce qu'on luy demandoit. Il marquoit ensuite ce dont il n'avoit pas encore une connoissance distincte, & il faisoit trouver bon qu'il remît la chose à une plus ample discussion. Lorsque ses amis luy parloient des grandes fortunes qu'on pouvoit faire par le moyen de l'esprit & du sçavoir, il leur disoit que pour ce qui le regardoit en particulier, son genre d'étude n'étoit propre qu'à faire des gueux, & à s'attirer des ennemis ; & que pour travailler à sa fortune & à sa réputation, il falloit écrire & parler selon les préjugez du vulgaire, & non pas entreprendre de les combattre.

Borel vit. comp. init.

Lipstorp. Specim. Phil. Cartes. pag. 86. 87.

Rél. Mſ. de Poiss.

Il n'étoit guéres plus porté à mettre ses pensées sur le papier, qu'à les debiter de vive voix. Il avoit presque toûjours été paresseux à écrire. Mais son écriture menuë, serrée, & réguliére, telle que nous la voyons encore aujourd'huy dans ce qu'il a laissé de Manuscrits, est une preuve qu'il avoit vaincu cette paresse par de longues habitudes. Il ne laissoit pas d'y retomber de têms en têms, comme il paroît, non seulement par la répugnance qu'il témoignoit à composer ses ouvrages, mais encore par la négligence qu'il apportoit à répondre à ses amis. Lorsqu'il leur écrivoit, c'étoit toûjours en peu de mots, sans beaucoup de compliment ; & il n'étoit étendu que sur des questions de Physique, de Morale, ou de Mathématiques

Tom. 2. des lettr. pag. 321. 323. 443. 444.

thématiques qui en valoient la peine. Sa négligence ordinaire le portoit presque toûjours à différer d'écrire jusqu'à l'heure que le messager étoit prêt à partir. Alors il écrivoit d'une vitesse & d'une précipitation, qui marquoit encore plus que le reste, sa paresse & sa répugnance. Il répondoit quelque-fois en un aprés-soupé à vingt ou trente questions différentes, qu'il avoit laissé accumuler, afin de se délivrer pour long-têms d'un nécessité si onéreuse. Il écrivoit néanmoins réglément toutes les semaines au P. Mersenne ; & lorsqu'il attendoit à quinze jours, il se trouvoit souvent obligé de répondre à trois ou quatre lettres de ce Pére, qui le passoit de loin en régularité & en diligence. Quant aux lettres de civilitez, elles n'étoient presque que pour les personnes à qui il écrivoit une prémiére fois, ou pour celles qu'il n'étoit point en usage de traiter familiérement. Mais elles ne servoient de rien pour distinguer ses meilleurs amis d'avec les autres. C'est ce que nous avons appris de luy-même en ces termes. » Monsieur N. a tort s'il s'offense de ce que j'ay écrit à Monsieur N. plûtôt qu'à luy. Car je seray bien aise « qu'il sçache que ce n'est pas toûjours à ceux que jestime, « & que j'honore le plus, que j'écris le plus souvent : & que « j'ay quantité de proches parens & de trés-particuliers amis « à qui je n'écris jamais, & qui ne laissent pas de m'aimer, « parce qu'ils sont persuadez que cela n'empêche pas « que je ne fusses toûjours prêt à les servir, si j'en avois les « occasions. Il doit croire la même chose à son égard. Mais « pour des lettres de compliment, il me faudroit avoir un Sécrétaire à mes gages, si je voulois écrire à tous ceux que « j'estime, & que je pense être de mes amis. «

Ibid. pag. 318 319.

Ibid. pag. 198.

Tom. 2. des lettr. pag. 314. 315.

M. Descartes n'avoit pas sans doute autant de répugnance pour la lecture, qu'il témoignoit en avoir pour l'écriture. Il faut avoüer néanmoins qu'il ne lisoit pas beaucoup, qu'il avoit fort peu de livres, & que la plûpart de ceux qui se trouvérent par son inventaire aprés sa mort, étoient des présens de ses amis. Depuis qu'il se fût déterminé à l'étude de la Nature par elle même, & à la recherche de la Vérité indépendemment de ce qu'on en avoit écrit avant luy, il avoit regardé la lecture des livres en général, comme un voyage dans les pays étrangers, où l'on devient soy-même

Disc. de la Méthode.

étranger à ceux de ſon propre pays, lorſque l'on y demeure trop long-têms. Cette maxime qui ſemble n'être bonne que pour les connoiſſances que nous pouvons acquerir ſans le ſecours d'autruy, ne fut pas même obſervée dans ſa rigueur par M. Deſcartes. Rebuté des inutilitez & des erreurs qu'il avoit remarquées dans les livres, il y avoit renoncé aſſez ſolennellement. Mais à ne point mentir, ſon renoncement ne fut jamais fort entier, il le rendit même ſuſpect de diſſimulation. Et ceux qui ont été un peu verſez dans ſes ouvrages, n'ont point pû prendre pour un vray mépris cette indifférence qu'il affectoit quelque fois aſſez mal à propos de faire paroître pour les livres. Ils ont remarqué au contraire qu'il avoit un uſage des livres beaucoup plus grand qu'il ne vouloit le faire croire : & ſi l'on écoutoit M. Borel, il nous perſuaderoit volontiers que M. Deſcartes, non content *d'avoir appris tous les arts & toutes les langues, avoit encore feuilleté tous les livres, ſans en excepter les plus inutiles & les plus ſuperſtitieux, pour ne pas ſe priver du plaiſir de pouvoir ſe vanter d'avoir tout vû.* Mais ſans recourir à l'hyperbole, on peut aſſûrer qu'encore qu'il donnât peu de ſon têms à la lecture, ſur tout depuis ſa retraite en Hollande, il ne laiſſoit point de paſſer pour un homme de lecture preſque infinie, à cauſe du merveilleux diſcernement qu'il avoit, pour découvrir d'abord ce qu'il falloit lire ou paſſer dans les livres.

V. ſon Diſc. de la Méthode.

Sam. Sorbiére.

Wilh Leibn. & Adr. Auz.

Borel vit. cart. compend. pag. 7. initio.

V. ce qu'il a écrit touchant les livres, que Schooten, Merſenne, & les autres luy envoyoient.

Si nous voulions agir ſelon ſon eſprit en ce point, nous nous arrêterions plûtôt à ce qu'il penſoit de l'uſage des livres, & de la lecture, qu'à examiner s'il avoit beaucoup lû effectivement, où s'il avoit grand nombre de livres dans ſa Bibliothéque. Pour ſçavoir ce qui en étoit, il renvoya un jour ſon adverſaire Voetius à ſon diſcours de la Méthode, où il dit que *la lecture des bons livres eſt comme une converſation avec les plus honnêtes gens des ſiécles paſſez qui en ont été les Auteurs ; & même une converſation étudiée, où ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs penſées.* Par une conſéquence des contraires, il tâcha de perſuader à Voetius que la lecture trop fréquente des méchans livres n'eſt pas moins nuiſible, que la converſation des méchans hommes. Ce Miniſtre (ſelon le jugement que M. Deſcartes en faiſoit par ſes ouvrages) ne s'étoit appliqué toute ſa vie à lire que de trois ſortes

Pag. 7. edit. de Holl.

Part. 4. pag. 47. Ep. lat. ad Voet.

ſortes de livres, ſur leſquels il ne croyoit pas qu'un honnête homme dût s'arrêter long-têms. Les prémiers étoient des livres impies, bouffons, libertins, ſuperſtitieux, & cabaliſtiques, dont Voetius affectoit de mettre de grands lambeaux dans ſes ouvrages. Les ſeconds étoient des livres contentieux, dont les Auteurs ont coûtume de ſe déchirer mutuellement par des injures, ſous prétexte de défendre ou d'attaquer des partis contraires. Voetius en avoit cité un ſi grand nombre de cette eſpéce, qu'il ne pouvoit en avoir ſeulement lû le quart, ſans avoir paſſé la plus grande partie de ſa vie dans la chicane, les conteſtations, & les inimitiez des Auteurs. M. Deſcartes exceptoit du nombre des méchans livres ceux de controverſe, lors qu'ils ſont pour défendre la Vérité, ou pour reprendre le vice : mais il croyoit qu'il étoit bon même d'être ſobre en ce point, parce que l'infirmité de nôtre nature nous fait quelquefois tomber dans l'erreur ou le vice que nous voulons éviter. Les troiſiémes étoient des livres de Lieux communs, de Commentaires, d'Abrégez, de Tables, de Répertoires, & autres Recueils de penſées d'autruy, qu'il ne jugeoit point méchans par eux-mêmes, mais propres néanmoins à gâter l'eſprit, lorſqu'on s'en ſert pour autre choſe, que pour rappeller dans ſa mémoire ce qu'on a appris auparavant dans les originaux. Car ſelon luy ce qu'il y a d'important dans les écrits des grands hommes ne conſiſte point dans des penſées détachées qu'on en peut prendre, mais dans tout le corps de leur diſcours. Ce n'eſt point par une prémiére, mais par pluſieurs lectures réïtérées qu'on entre dans leur eſprit. C'eſt ce qui obligeoit M. Deſcartes de mettre une grande différence entre l'érudition & la ſcience. Il comprenoit aiſément comment la lecture des Lieux communs, des Tables, Recueils, & autres Répertoires peut remplir la mémoire, & rendre un homme ſuperficiellement ſçavant en peu de têms. Mais il ne croyoit pas que ce fût le moyen d'en devenir plus ſage ni meilleur. Au contraire, comme il n'y a pour l'ordinaire aucun enchaînement de raiſons dans ces ſortes de livres, & que tout y dépend de l'autorité des Ecrivains, ceux qui n'étudient que dans leurs écrits entrecoupez, s'accoûtument tellement à l'aſſujettiſſement qu'ils ont pour cette autorité, qu'ils ſe privent inſenſiblement de la

Pag. 48. ibid.

Pag. 49.

Pag. 50.

Pag. 53.

pag. 54. la liberté de choisir. De sorte qu'ayant pris parti, ils se défont peu à peu de l'usage de leur raison naturelle, pour en substituer une *artificielle & sophistique* en sa place. D'où il arrive que se croyant d'autant plus sçavans qu'ils ont la mémoire plus chargée, ils tombent pour l'ordinaire dans une pédanterie, qui les rend insupportables aux honnêtes gens & aux vrais Sçavans. Il arrive encore pis, quand les Auteurs à la lecture desquels on s'attache, ont eux mêmes l'esprit ou le cœur gâtez. Car ils corrompent souvent l'entendement ou la volonté d'un lecteur, à qui la Nature n'auroit point fait d'ailleurs un esprit faux, ou donné un cœur mauvais. Mais d'autre part il faut avoüer que la différence des inclinations dans ceux qui lisent, fait souvent le bon ou le mauvais usage des livres. Ceux qui les ont belles en deviennent plus sages; & ceux qui les ont mauvaises, plus sots. Ces inclinations se font assez paroître par le choix qu'on fait de soy-même dans les livres, lorsqu'on n'est plus retenu par l'autorité des maîtres, qui président aux lectures de leurs éléves. Chacun se jette sur ce qui revient le plus à son génie. Et delà suit aussi la différence qui se trouve dans les mœurs de ceux qui ont beaucoup lû. Le mauvais usage de la lecture rend les uns plus arrogans, plus obstinez, plus incivils, & plus colères. Le bon usage rend les autres plus honnêtes, plus dociles, plus humbles, moins attachez à leur sens, plus persuadez de l'infirmité humaine, plus convaincus de leur propre ignorance: & il leur fait connoître que la véritable science ne dépend pas moins de la méditation intérieure, de la conversation des sages, & de l'expérience qu'on acquiert par le maniment des affaires, que de la lecture des livres.

pag. 55.

pag. 56.

pag. 57.

Quelques uns prétendent que rien n'est plus propre à faire voir combien M. Descartes étoit exercé dans la lecture des bons livres, que la qualité de son stile, & l'abondance des choses qu'il a traitées dans tous ses ouvrages, mais particuliérement dans ses lettres. C'est un jugement, ou plûtôt une conjecture qu'ils ont tirée de la beauté de son stile, de la régularité de ses pensées, de la netteté & de l'exactitude de ses expressions. Mais il se seroit récrié le prémier contre cette imagination, luy qui vouloit faire croire à ses amis que quand son pére ne l'auroit jamais fait étudier, il n'auroit pas laissé

Lett. Mſ. de Rome en Août 1689. Sorb. lettr. & disc. in 4°, pag. 689.

Rélat. MſſI. de M. Belin.

laiſſé d'écrire les mêmes penſées, de la même maniére, & peut-être encore mieux qu'il n'a fait. C'eſt ce qu'il auroit pû nous perſuader aiſément, ſi nous conſidérons, qu'il n'y a rien de tout ce qu'il a écrit, qu'il n'ait pû concevoir, dicter, & compoſer en ſa langue maternelle ; & que ſon ſtile françois au jugement des Sçavans, eſt préférable de beaucoup à ſon ſtile latin. Auſſi voyons-nous que la plûpart du monde aime beaucoup mieux lire ſes ouvrages en nôtre langue qu'en celle des doctes. M. de Sorbiére à qui la réputation de M. Deſcartes n'a point beaucoup d'obligation d'ailleurs, prétend qu'il *ne liſoit rien de plus charmant, de plus fort, & de plus preſſé en nôtre langue, que tout ce qu'il avoit écrit.* Mais il pourroit s'être trompé, lorſqu'il a crû que M. Deſcartes méditoit toujours en françois, & qu'il concevoit toutes ſes penſées en nôtre langue. Car ſi l'on en excepte le volume de ſes Eſſais, avec les petits traitez de l'Homme, des Paſſions, & de la Lumiére, qui ont été conçûs & écrits en langue vulgaire, ſes autres ouvrages qui ſont en beaucoup plus grand nombre, je veux dire ſes Méditations, ſes Principes, les trois quarts de ſes Lettres, ſon traité de Muſique, ſa Méchanique, ſes Régles pour la direction de l'eſprit, ſon Traité des animaux, ſon Traité de l'étude du bon ſens, & la plûpart des Fragmens qu'il a laiſſez, ſe trouvent écrits en latin. Ce n'étoit point le caprice qui le déterminoit à écrire plûtôt en une langue qu'en l'autre ; & nous avons rapporté les raiſons qu'il avoit eûës de publier ſa Méthode & ſes Eſſais en françois ; ſes Méditations & ſes Principes en latin. Mais l'expérience ne tarda point à luy faire voir, que généralement tous ſes ouvrages devoient être en l'une & en l'autre langue, à l'uſage de toutes ſortes de perſonnes.

Lettr. & diſc. de Sorb. in 4°. p. 691.

Quoy que ſon latin n'ait parû à quelques ſçavans qu'une *traduction de ſa penſée*, il faut pourtant reconnoître qu'il écrivoit encore plus aiſément des matiéres philoſophiques & mathématiques en latin qu'en françois : & nous voyons la priére qu'il fait à l'un de ſes amis de l'excuſer d'avoir *entrelardé de latin* une lettre françoiſe qu'il luy écrivoit, parce que ſon *peu de loiſir ne luy avoit pas permis de penſer aux paroles.* S'il n'avoit jamais compoſé en françois, ſon latin auroit été loüé comme le meilleur ſtile qu'un Philoſophe & un Mathématicien

Sorb. ibid.

Tom. 1. des lettr. p. 540.

maticien pût mettre en œuvre. Il tâchoit de ne jamais s'écarter du naturel, & l'affectation étoit le vice qu'il évitoit sur tous les autres. Il ne s'appliquoit point tant à la beauté des expressions, qu'à la proprieté des mots: mais il ne négligeoit pas de joindre l'une avec l'autre, & il portoit son exactitude jusqu'à vouloir garantir sa latinité de toute apparence de *Gallicisme*. Mais du reste il se mocquoit de toutes les parures d'élocution, & de ce qui s'appelle ornement du discours. Il en usoit ainsi pour dispenser ceux qui ne cherchent que des mots, de la peine de lire ses ouvrages. » Je n'ay guéres accoûtumé, dit-il à M. Chanut, de prier personne d'examiner mes écrits, & même je les ay fait sortir en public, sans être parez, & sans avoir aucun des ornemens qui peuvent attirer les yeux du peuple, afin que ceux qui ne s'arrêtent qu'à l'extérieur ne les vissent pas, & qu'ils fussent seulement regardez par quelques personnes de bon esprit, qui prissent la peine de les examiner avec soin, afin que je puisse tirer d'eux quelque instruction.

Tom. 2. des lettr. p. 180.

Tom. 1. des lettr. p. 103.

Quant à la langue françoise en particulier, il étoit fort aise de pouvoir se conformer au génie qui régnoit dans le siécle, parce que le bon sens luy avoit fait connoître, que ceux même, qui tâchent de ne penser que comme pense le petit nombre des personnes sages, doivent s'étudier à parler comme parle la multitude des honnêtes gens. C'étoit dans cette pensée qu'il avoit prié le P. Mersenne de corriger les fautes de locution qui pourroient se rencontrer dans sa Dioptrique. » Car, dit-il à ce Pére, en ce qui est de la langue & de l'orthographe, je ne desire rien tant que de suivre l'usage. Mais il y a si longtêms que je suis hors de France, que je l'ignore en beaucoup de choses. L'orthographe de ses livres françois imprimez en Hollande paroît un peu bizarre dans quelques mots: mais cette bizarrerie est toute de la fantaisie de l'Imprimeur, qui a cru devoir suivre la prononciation plûtôt que l'écriture. M. Descartes n'étoit assurément pas de l'opinion outrée des Meigretistes sur ce point. Mais aussi d'un autre côté ne se trouvoit-il pas éloigné du sentiment de M. d'Ablancourt, & de quelques autres bons Ecrivains de son têms, qui se déclaroient pour le retranchement des lettres inutiles, tant qu'il n'y avoit point d'équivoque & d'ambiguité à craindre

Tom. 2. des lettr. p. 410.

C'étoit en 1638.

Il fit la même priére à l'Abbé Picot en une autre occasion. V. ses lettr. MSS.

dre dans les mots. » Pour l'orthographe de mes Essais, dit-il, c'est à l'Imprimeur à la défendre. Car en cela, je n'ay desiré de luy autre chose, sinon qu'il suivît l'usage : & comme je ne luy ay pas fait ôter les lettres superfluës lorsqu'il les y a mises, aussi n'ay-je pas eû soin de les luy faire ajoûter lorsqu'il les a omises, parce que je n'ay point remarqué qu'il l'ait fait en aucun endroit, où cela pût causer de l'ambiguité. Au reste, je n'ay point dessein de réformer l'orthographe françoise, & je ne voudrois pas conseiller à personne de l'apprendre dans un livre imprimé à Leyde par des Etrangers. Mais s'il faut que j'en dise ici mon opinion, je crois que si on suivoit exactement la prononciation, cela apporteroit beaucoup plus de commodité aux Etrangers pour apprendre nôtre langue, que l'ambiguité de quelques équivoques ne donneroit d'incommodité à eux ou à nous. Car c'est en parlant que l'on compose les langues, plûtôt qu'en écrivant : & s'il se rencontroit dans la prononciation des équivoques qui causassent souvent de l'ambiguité, l'usage y changeroit incontinent quelque chose pour l'éviter.

Tom. 2. des lettr. p. 14.

Mais hors quelques minuties de néant qui dépendent de la vicissitude des têms, & du caprice de ceux qui gouvernent les langues vivantes, on peut assûrer que le stile de M. Descartes à des qualitez, qui seront de tous les siécles. La propriété des termes, la facilité du tour, la netteté de l'expression l'a tellement distingué du stile des Scholastiques, que c'est, au sentiment du Pére Mersenne, ce qui auroit fait douter à quelques-uns, qu'il eût jamais sçû la Philosophie de l'Ecole, qui ne s'apprend pour l'ordinaire qu'en stile barbare ou corrompu. D'un autre côté M. de Sorbiére, qui le trouvoit tout Platonicien dans sa Métaphysique, le jugeoit assez scholastique dans la substance de ses réponses, & dans presque toute sa latinité. Mais cét Auteur prenoit en cette occasion le terme de scholastique au sens des Anciens pour un stile clair, exact, court, méthodique, & correct. Rien ne caractérise mieux le stile & les maniéres de M. Descartes, que cette méthode particuliére, qui regne par tous ses écrits, & qui est toûjours soutenuë avec beaucoup de force, de justesse, & de majesté. Mais il n'y a point d'ouvrage, où cette méthode soit plus rigoureusement observée, que dans

V. cy-dessus liv. 4. chap. 11.

Sorb. lettr. pag. 689.

Lor. Crass. Elog. p. 304.

Poisson Rem. sur la Méth. pag. 223, 224.

Clersel. préf. du 1. & du 2. vol. des lettr.

Poiss. ut supr.

celuy de ses Principes. Il faut avoüer que sa maniére de ne faire qu'une suite liée de raisonnemens depuis le commencement jusqu'à la fin semble être incommode, en ce qu'elle oblige d'être court, & par conséquent moins intelligible qu'on ne seroit, si on avoit la liberté de s'étendre. Mais M. Descartes à prévenu cét inconvénient par des titres ou nôtes marginales mises à côté des articles de cét ouvrage, contenant sa pensée en gros, & d'une maniére fort nette.

Tom. 3. des lettr. pag. 494, 396, 410, 521. Tom. 1. des lettr. pag. 510, 514. voyez aussi cy-dessus.

Il n'en a pas usé de même dans certaines autres occasions, où il s'est fait accuser d'obscurité avec vray-semblance. Nous avons parlé ailleurs de celle qu'il sembloit avoir affectée dans sa Géométrie, & dans l'endroit de sa Méthode, où il a touché l'existence de Dieu. Nous n'avons pas oublié les raisons qu'il a alléguées pour justifier son affectation : & c'est sur la solidité de ces raisons que l'on doit juger s'il est plus excusable qu'Aristote, que l'on accuse maintenant d'un crime assez semblable. Hors ces deux occasions, on peut dire que s'il se rencontre de l'obscurité dans les écrits de M. Descartes, c'est sans dessein, & contre l'intention de l'Auteur. Ceux qui n'ont aucune teinture des Mathématiques & particuliérement de la Géométrie, ceux qui n'ont pas le sens fort juste, & ceux qui sont trop fortement prévenus les trouveront toûjours obscurs à leur égard ; & jamais l'on n'aura raison de contester contre eux sur ce point. Mais à l'égard des autres, il suffit de remarquer qu'ils y apperçoivent par tout la maniére d'écrire des Géométres, qui est la plus exacte, & qu'ils n'y voyent point d'autres principes, que ceux des Mathématiciens même, que tout le monde admet à cause de leur clarté & de leur évidence.

Tom. 1. des lettr. p. 137.

Aussi s'est-il rencontré une autre espece d'Esprits, qui aprés avoir compris ses opinions, dont ils avoient été surpris d'abord, les ont jugées si claires & si simples, qu'ils ont cessé de les estimer ce qu'elle valent : parce qu'ils étoient du nombre de ceux qui ne font cas que des choses qui leur laissent de l'admiration, & qu'ils n'entendent, ou qu'ils ne possédent qu'à demi. Ce n'est pas au reste par un effet de son obscurité, que les meilleurs Esprits, d'entre ceux même qui ne voudroient pas être Cartésiens, ne peuvent se défendre des charmes de sa maniére de philosopher, dans les endroits même,

In iis etiam, ubi non assentior, ipsum philosophandi specimem mirificè placet.

même, où leur volonté trouve le plus de résistance. Ils avoüent que dans ce qu'ils tâchent de rejetter, il y a toujours dequoy s'instruire. Tel qui détournoit les autres de ses sentimens de son vivant, n'a point laissé de dire aprés sa mort, qu'il *aimeroit presque mieux s'égarer avec luy, que marcher dans le bon chemin avec les autres, tant la maniére d'exprimer les choses mêmes qu'il n'approuvoit point luy paroissoit admirable.*

Et sanè vix quidquam apud ipsum occurrit unde non utile aliquid & novum disci possit. Gotfr. Guill. Leibnüiz.

« Sorbiére lettr. & « disc. in 4° pag. 691. 692.

M. Descartes sembloit avoir goûté l'art du Dialogue, principalement dans les derniéres années de sa vie, pour debiter plus agréablement sa Philosophie. L'exemple de Platon & de Cicéron, qui avoient si heureusement employé ce genre d'écrire, afin d'exposer la Philosophie dans son plus beau jour, pouvoit bien l'avoir déterminé à se servir de ces moyens, pour éviter mieux qu'auparavant la sécheresse des maniéres scholastiques, & donner encore plus d'agrémens à sa doctrine. Il considéroit que rien n'est plus commode que d'introduire des Personnages, à qui on forme des caractéres tels qu'on les souhaite, à qui l'on fait attaquer ou défendre un sentiment avec autant ou aussi peu de force qu'on croid en avoir besoin pour son dessein, à qui l'on fait gagner ou perdre une cause dont on est toûjours le maître. Il avoit commencé son traité de la recherche de la Vérité, dans cette forme de Dialogue, & nous avons remarqué ailleurs le choix judicieux de ses Personnages. Il avoit aussi disposé de la même maniére ses Méditations & ses Principes depuis son second voyage de France : & M. Clerselier avoit promis au P. Poisson d'achever cét ouvrage. Mais la crainte de ne pouvoir pas observer dans sa continuation toute la justesse & les proportions nécessaires avec les commencemens, l'en avoit ensuite détourné : & nous ne sçavons maintenant ce qu'est devenu ce curieux ouvrage depuis la mort de M. Clerselier.

Rél. Ms. de Poiss.

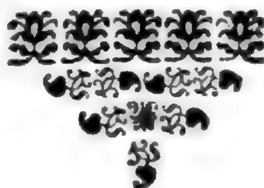

CHAPITRE IV.

De l'Esprit de M. Descartes. Son étenduë, sa force, sa pénétration, sa justesse. De sa mémoire, en quoy elle étoit inférieure à son esprit. Son jugement solide, finesse de son goût, son discernement. Son amour pour la Vérité, sa franchise, sa droiture. Il veut tout sacrifier à la Vérité. Il la cherche par tout, mais principalement dans les sciences. Etenduë & qualité de son sçavoir. Définition & division de la science. Son jugement sur la Théologie, sur l'Astronomie, sur les Mathématiques, sur la Médecine, sur la Philosophie scholastique, sur les Humanitez ou belles Lettres. Ce qu'il sçavoit & ce qu'il ignoroit dans toutes ces connoissances. Idée d'une langue universelle, où d'une Grammaire générale & raisonnée, qu'il propose au P. Mersenne.

Clers. préf. du 1. tom. pag. 5, 6.
Lipstorp. specim. pag. 87.
Lor. Crasso élog. p. 303.
Lettr. Ms. de la Princesse Elizabeth à M Chanut.

L'Esprit de M. Descartes étoit d'une étenduë presque infinie, & d'une force égale à son étenduë. Sa pénétration étoit prodigieuse en profondeur & en vivacité, & elle étoit reconnuë généralement de tous ceux qui avoient eu affaire à luy, sur tout au sujet de l'exposition de quelque problême que ce fût, & dans le dénouëment des difficultez de toute espéce. Mais jamais elle ne paroissoit avec plus d'avantage, que lors qu'il étoit question de sonder le fonds de l'esprit humain, & de déterminer précisément ce qui est possible à l'homme, & ce qui est au dessus de ses forces. C'est pourquoy il refusa toûjours de travailler à la fameuse question de la quadrature du cercle, parce que par la méthode de sa merveilleuse Analyse il avoit reconnu de bonne heure l'impossibilité de la solution de ce problême. Il ne blâmoit pourtant pas entiérement ceux qui exerçoient leur esprit à cette question, parce qu'encore qu'ils ne puissent qu'accumuler des erreurs sur un fondement ruineux, il est toûjours à espérer qu'ils feront quelque découverte utile dans leur route, ou qu'ils en rendront au moins leur esprit d'autant plus capable d'application.

Lipstorp. ut supra.

Jamais homme n'a fait paroître à plus haut degré que M. Descartes

Descartes ce que nous appellons *esprit géométrique*, & *justesse d'esprit*, pour ne point confondre les principes entre eux, pour pénétrer toutes les conséquences qu'il étoit possible d'en tirer, & pour ne jamais raisonner faussement sur des principes connus.

Sa *Mémoire* n'étoit ny infidéle ny malheureuse: mais nous ne voyons pas qu'elle ait pû répondre à la grandeur de son esprit. Il faudroit reconnoître qu'elle étoit prodigieuse, s'il étoit sûr de s'en rapporter au témoignage du sieur Crasso. Mais s'il est vray, au rapport de M. Borel, que M. Descartes en connoissoit de plus riches & de plus heureux que luy dans cette partie, il se trouvoit une disproportion fort grande entre sa mémoire & son esprit. Il n'avoit pas grand besoin de celle que nous appellons *locale*; peut-être avoit-il négligé de cultiver dans sa retraite la mémoire *corporelle* par des exercices qui demandent de fréquentes répétitions pour entretenir ses habitudes: mais il n'avoit aucun sujet de se plaindre de celle qu'il nommoit *intellectuelle*, qui ne dépend que de l'ame, & qu'il ne croyoit point capable d'augmentation ou de diminution en elle-même.

Lor. Crass. élog. pag. 303, 304.

Borel. Vit. compend.

Disc. de la Méthod.

V. ce qu'il pensoit de la mémoire cy-dessus liv. 5. chap. 9.

Stud. bon. ment. Ms. Cartes. pag. 7, 8.

S'il luy manquoit quelque chose du côté de la mémoire qu'il eût pû souhaiter, ce défaut se trouvoit amplement récompensé par cette autre partie de l'ame, que nous appellons le *Jugement*, & qui est toute la lumiére de l'esprit de l'homme. Il étoit judicieux & solide par tout. Il avoit le goût des choses fort exquis, & le discernement trés-délicat & trés-fin, même dans ce qui est de l'usage le plus commun, où les plus grands esprits, & sur tout les Géométres ont coûtume de manquer d'attention. Lors qu'il manquoit de vigilance en ce point, il s'en appercevoit avant les autres, & étoit le prémier à condamner sa négligence.

V. Regul. ment. dirigend. Ms.

V. le Dialog. de la Rech. de la Vérité. Ms.

Tom. 2. des lettr. p. 201.

Rien n'avoit tant contribué à perfectionner en luy cette excellente qualité, que cét amour violent pour la *Vérité* dont il s'étoit senti possédé depuis les prémiéres années de sa vie jusqu'à la fin. La sincérité du cœur s'étant toûjours trouvée jointe en luy avec la droiture du sens & de l'esprit, il eut un soin continuel de ne rechercher que la Vérité dans toutes ses études, & de la faire paroître toûjours entiére, toûjour nuë dans ses actions & dans ses discours. La franchise

& la candeur furent en tout têms le caractére particulier qui servit à le distinguer de ceux d'entre les hommes qui luy ressembloient par d'autres endroits : & toute la politesse qu'il pouvoit avoir reçuë de son éducation, & de sa fréquentation à la cour des Grands, ne fut pas capable de luy rendre l'esprit double & le cœur mauvais, ny de luy persuader que la fiction & le mensonge dussent jamais être à son usage. L'esprit de retraite l'avoit élevé au dessus des lâches complaisances ; & depuis qu'il eût consacré sa bouche & sa plume à la Vérité, il ne put souffrir que ny l'une ny l'autre dementît ses sentimens & sa raison, & servît d'instrument à la dissimulation. La Vérité luy étoit devenuë si familiére par les longues habitudes qu'il avoit contractées avec elle, qu'elle se présentoit à luy sans qu'il songeât même toûjours actuellement à elle. Ce fut cette expérience qui luy fit dire à M. Chanut, que *la connoissance de la Vérité est comme la santé de l'ame : lors qu'on la posséde, on n'y pense plus. De même que la santé du corps, qui est le plus grand de tous les biens corporels, est d'ailleurs celuy auquel nous faisons le moins de réfléxion, & que nous goûtons le moins quand nous en jouissons.* Lorsque le P. Mersenne le prioit, qu'au moins il luy écrivît un mot favorable qu'il pût montrer aux Auteurs dont il luy avoit envoyé des écrits qui ne méritoient pas de réponse, pour les consoler & leur * faire plaisir ; il luy répondoit qu'*il ne pouvoit rien écrire qui leur fût plus agréable que son silence :* & il faisoit souvenir ce Pére qu'il n'étoit plus capable de déguisement dans ses jugemens, ny d'artifice dans ses discours. Les fautes qui se font contre la Vérité, lors qu'elles ne partent que de l'erreur & de l'ignorance, où il n'entre aucun dessein de la blesser, luy paroissoient pardonnables : mais à la place d'un Juge, il auroit été inexorable pour celles qui se font contre la connoissance & l'amour de la Vérité. C'est pourquoy il croyoit avoir trouvé du dérangement d'esprit & du renversement de raison dans la conduite du Consistoire de Leyde, où l'on avoit déposé un Ministre pour un péché de fragilité, dans le même têms qu'on laissoit impuni le mensonge public, & la calomnie notoirement reconnuë dans deux Théologiens réformez de leur Faculté.

Tom. 1. des lett. pag. 137.

Tom. 2. des lett. p. 172, 399.

* M. de Laleu M. Petit, &c.

Dans plusieurs lettres, &c.

V. ses lettr. Mſ. de l'an 1647.

Revius & Triglandius.

Quoique l'amour qu'il avoit pour la Vérité le portât à la poursuivre

poursuivre par tout où il se doutoit qu'elle pourroit être cachée, il crut néanmoins devoir s'attacher principalement à la chercher dans les Sciences, dont il avoit coûtume d'examiner d'abord ce qu'elles peuvent avoir de solide, afin de ne point perdre de têms à ce qu'elles ont d'inutile, & de pouvoir marquer aux autres l'usage qu'on en doit faire. Par le nom de science il n'entendoit autre chose qu'*une connoissance certaine & évidente :* de sorte que, selon luy, une personne qui doute de plusieurs choses n'est pas plus sçavante qu'une autre qui n'y aura jamais pensé. Cét homme qui doute paroît même être encore plus ignorant que l'autre, quand il s'est formé des idées fausses de quelques-unes. C'est ce qui luy faisoit dire, qu'il vaut mieux ne jamais étudier que de s'attacher à des objets, dont la difficulté nous feroit admettre l'incertain pour l'indubitable, dans l'impuissance où nous serions de bien discerner le vray d'avec le faux. Regul. 2. Dirig. Ingen. Mf. Cartes.

Il divisoit les sciences en trois classes ; les prémiéres qu'il appelloit sciences *cardinales*, sont les plus générales qui se déduisent des principes les plus simples & les plus connus parmi le commun des hommes. Les secondes, qu'il nommoit sciences *expérimentales*, sont celles dont les principes ne sont pas clairs ou certains pour toutes sortes de personnes, mais seulement pour celles qui les ont apprises par leur expérience & leurs observations, quoy qu'elles soient connuës par quelques-uns d'une maniére démonstrative. Les troisiémes, qu'il appelloit sciences *libérales*, sont celles qui outre la connoissance de la Vérité demandent une facilité d'esprit, ou du moins une habitude acquise par l'exercice, telles que sont la Politique, la Médecine pratique, la Musique, la Rhétorique, la Poëtique, & beaucoup d'autres qu'on peut comprendre sous le nom d'Arts libéraux, mais qui n'ont en elles de vérité indubitable, que celle qu'elles empruntent des principes des autres sciences. Stud. bon. Ment. artic. 4.

Sans nous arrêter à vérifier les prétentions de quelques zélez, qui ont voulu nous persuader que M. Descartes n'ignoroit aucune science, & qu'il sçavoit tous les Arts, nous pouvons nous réduire à croire qu'il connoissoit sans doute la nature de toutes les sciences, mais qu'il n'étoit pas également versé dans toutes les espéces. A ne suivre que ses propres Borel. Vit. comp. pag. 7.

pres sentimens, il faudroit convenir qu'il en ignoroit même un assez grand nombre. Mais il ne méprisoit pas celles qu'il ignoroit. Il se contentoit de confesser son ignorance sans faste & sans affectation : & sur ce qu'un jour quelque Sçavant s'étoit vanté de l'honneur d'avoir été son Maître, il crut devoir rabattre cette petite ostentation, » en luy faisant entendre qu'il ne devoit pas se vanter d'avoir rien appris à un homme qui ne sçavoit encore rien. Mais il n'appartient pas à ceux dont les lumiéres se trouvent bornées à la Philosophie vulgaire de se rendre les juges de M. Descartes. Ces Messieurs ne sont guéres propres qu'à s'estimer eux-mêmes. Ils pourroient se contenter de le dêcrier en termes généraux, & de se préférer à luy, sans vouloir se rendre trop décisifs sur ce qu'il ne sçavoit pas. C'est un inconvénient pour eux que nous ne soyons plus au têms, où le ton magistral de la voix & la hardiesse d'un stile impérieux, nous ordonnoient de croire qu'ils avoient raison. Alors ils se faisoient passer pour les uniques Sçavans, pourvû qu'ils parlassent des questions difficiles qu'ils n'entendoient point, avec autant d'assurance que s'ils les eussent entenduës. Maintenant les successeurs de M. Descartes ont trouvé l'art de se faire regarder comme les vrais Sçavans par la modestie de leurs doutes, & par l'imitation de l'aveu que leur maître faisoit de son ignorance dans les choses qui nous passent.

Tom. 2. des lettr. p. 530.

V. la lett. de Descart. à Is. Beeckman. tom. 2. p. 57.

Clersel. préf. du 3 tom. des lettres.

M. Descartes ne portoit jamais son jugement sur les sciences qu'il ne croyoit pas sçavoir. C'est pourquoy il se contentoit de respecter, & de recevoir avec soûmission la partie de la *Théologie*, qui ne dépend que de la révélation de la Foy. Jamais il n'osa soûmettre ces véritez surnaturelles à la foiblesse de ses raisonnemens, & il croyoit que pour réüssir à » les examiner, il falloit être plusqu'homme, & avoir une assis- » tance extraordinaire du ciel.

Disc. de la Méth. p. 10.

Peu s'en falloit qu'il ne fit le même jugement de l'*Astronomie*, quoy qu'il y fût trés-versé, & qu'il eût entrepris même d'en réformer le systême. Nous avons rapporté ailleurs le beau projet qu'il fit d'une histoire astronomique, ou d'une description exacte de tous les corps célestes, & de leurs apparences. Voicy cependant ce qu'il dit de cette science aprés l'avoir tant étudiée. » Je croy, dit-il, que l'Astronomie est une

Tom. 2. des lettr. p. 330.

une ſcience qui paſſe la portée de l'eſprit humain ; & toute- «
fois je ſuis ſi peu ſage, que je ne puis m'empêcher d'y rêver, «
encore que je juge que cela ne ſervira qu'à me faire perdre «
du têms, comme j'ay déja fait depuis deux mois. «

A l'égard du reſte des *Mathématiques*, ceux qui ſçavent le rang qu'il tient au deſſus de tous les Mathématiciens de l'antiquité & des ſiécles modernes, conviendront qu'il étoit l'homme du monde le plus capable d'en juger. Nous avons remarqué comment aprés les avoir toutes pénétrées juſqu'au fonds, il avoit renoncé à celles qui ne ſont d'aucun uſage pour la conduite de la vie & le ſoulagement du genre humain. Mais il n'eſt permis de mépriſer ces ſciences, qu'à ceux qui ont le diſcernement de M. Deſcartes, & qui ſont parvenus par de longues études & par beaucoup d'exercices, à ſçavoir préciſément comme luy ce qu'elles peuvent avoir de mépriſable. Au reſte il faiſoit juſtice à l'*Arithmétique* & à la *Géométrie*, de dire que » de toutes les ſciences il n'y a qu'elles « qui ſoient exemptes de fauſſeté & d'incertitude, à cauſe de « la pureté & de la ſimplicité de leur objet. Mais quoy qu'il jugeât ces deux ſciences trés-propres à donner les ouvertures néceſſaires pour l'intelligence des autres parties des Mathématiques, il n'étoit pas entiérement ſatisfait des Auteurs qui les avoient traitées juſques-là. Il auroit ſouhaité qu'ils euſſent fait voir au Public les raiſons pour leſquelles ce qu'ils avançoient étoit comme ils le diſoient ; & qu'ils euſſent produit les moyens d'en tirer les conſéquences. C'eſt aux manquemens de ces Auteurs qu'il attribuoit en partie le mépris ou l'abandon, que la plûpart des bons Eſprits faiſoient de ces ſortes de ſciences, comme d'amuſemens vains & puériles, aprés en avoir fait les prémiers eſſais. Quoique parmi tous ces Auteurs qui avoient traité des Mathématiques avant luy, ſon reſpect & ſa reconnoiſſance ſçuſſent fort bien luy faire démêler les Anciens d'avec les Modernes, il n'étoit pourtant pas aveuglé de la bonne opinion qu'il avoit pour les principaux d'entre eux. Il eſtimoit principalement Apollonius, Diophante, & Pappus : mais il croyoit qu'on pouvoit aller encore beaucoup plus loin que n'avoit fait le prémier ; & que les deux derniers n'avoient fait qu'entrevoir les principes ſur leſquels on pouvoit faire beaucoup de nouvelles

V. cy-deſſus dans la vie à l'an 1623. 1630. & ailleurs.

Tom. 2. des lett. pag. 204. touchant le ſolide de la Roulette.

Régles Mſſ. de la direct. de l'eſprit. pag. 10. 11. 12.

Régul. 4. Carteſ. Mſſ.

V. cy-deſſus les livres 4. & 5. &c.

Rél. Mſ. de Poiſſon.

velles découvertes. Pour ce qui eſt d'Euclide, il n'eſtimoit pas beaucoup ſes élémens, parce qu'il ne croyoit pas qu'ils donnaſſent aſſez d'ouverture à l'eſprit pour faire de grands progrez dans la Géométrie. Il diſoit que ſi la XLVII propoſition du prémier livre de ce Géométre avoit coûté une hécatombe entiére, c'eſt-à-dire, un ſacrifice de cent bœufs immolez aux Dieux pour les remercier de cette découverte, tous les animaux de la terre n'auroient pas ſuffi pour le ſacrifice qu'on auroit dû faire en actions de graces pour les belles découvertes qu'on a pû faire depuis ſur de meilleurs principes. Selon luy, les réjouïſſances demeſurées que ces Anciens faiſoient faire pour les moindres découvertes, étoient des témoignages du peu de progrez qu'ils avoient encore fait dans les Mathématiques, & de la groſſiéreté de leur ſiécle, dont les meilleurs eſprits n'étoient pas entiérement exempts.

V. cy-deſſus liv. 2. ch. 6. pag. 112. & 113.

La peine que M. Deſcartes a priſe de cultiver la *Médecine* pendant pluſieurs années, eſt ſeule plus que ſuffiſante, pour le juſtifier contre les ſoupçons ridicules de ceux, qui l'accuſoient de ne pas eſtimer une ſcience ſi utile à l'homme. Il faut avoüer que ſon eſtime n'étoit pas aveugle, & qu'elle ne luy faiſoit pas confondre les Médecins de ſon têms avec la Médecine. Il ſçavoit honorer & défendre la profeſſion contre ceux même qui la des-honoroient par les honneurs exceſſifs qu'ils rendoient à Ariſtote & à Galien. Lors qu'il entra dans l'étude de cette ſcience, à la recherche de laquelle il avoit réſolu de conſacrer le reſte de ſes jours, il trouva que la Médecine, qui étoit pour lors en uſage, contenoit peu de choſes dont l'utilité fût fort ſenſible; & il crut qu'il luy étoit permis de ne pas trop eſtimer la maniére de la traiter. Mais il proteſte que jamais il n'eut deſſein de la mépriſer; & il vouloit ſeulement faire voir, que *tout ce qu'on y ſçavoit n'étoit preſque rien auprés de ce qui reſtoit à y ſçavoir.* Ce fut là tout ſon crime. On prit ſon deſſein pour un attentat ſur les Anciens. Il eut beau repréſenter que *la briéveté de ſa vie & le défaut des expériences* pourroient en empêcher l'exécution. Il ne put guérir l'imagination des Médecins de Facultez, qui ſe joignirent aux Philoſophes de Colléges, pour défendre la doctrine & la réputation de leurs Maîtres communs.

Diſc. de la Méth. pag. 62. 63. de l'édit. d'Holl.

V. cy-deſſus liv. 3. chap. 5.

Ibid.

Ces

Ces derniers, ſur tout ceux de l'école Péripatéticienne, ſembloient y être plus intéreſſez que perſonne. Ils ſçavoient que les jugemens qu'il portoit de la *Philoſophie ſcholaſtique* ne leur étoient pas fort favorables, & qu'il ne goûtoit la maniére dont on la traite en pluſieurs endroits, que par la conſidération des Enfans, à qui il eſt bon de donner de l'émulation & de l'exercice, ſans leur laiſſer dans un âge ſi tendre la liberté de choiſir les opinions qu'il leur plairoit, s'ils étoient ſans guide. Sa retenuë & ſa réſerve ſur les choſes qu'il n'eſtimoit pas, leur paroiſſoit une précaution ſuſpecte & dangereuſe pour eux: & tout le reſpect qu'il pouvoit témoigner pour des opinions communément reçûës parmi eux, ne pouvoit paſſer que pour une affectation propre à cacher ſes deſſeins. L'appréhenſion qu'ils avoient de luy voir ſapper leur Philoſophie par les fondemens, n'étoit pas entiérement vaine: & nous avons remarqué que pour les délivrer une bonne fois de leurs inquiétudes, il avoit entrepris de leur faire voir ce qu'ils appréhendoient. Il n'y eut preſque que la conſidération des Jéſuites ſes anciens Maîtres, qui le porta à les épargner, & qui luy fit tomber la plume qu'il avoit priſe, pour faire le paralléle perpétuel de la Philoſophie de l'école avec la ſienne, que les Sçavans regrettent tant aujourd'huy. Nous voyons pourtant que lors qu'il étoit conſulté ſur les études de Philoſophie pour les jeunes gens, il leur conſeilloit d'étudier un cours entier de celle des Écoles, avant que d'élever leurs eſprits au deſſus des maniéres de colléges, pour entrer dans la voye des vrayes ſciences, dont cette Philoſophie devroït être la clef. Mais cette bonne opinion, qu'il ſembloit avoir pour la Scholaſtique, regardoit plûtôt la maniére dont elle s'enſeigne en France, & en particulier chez les Jéſuites où il l'avoit appriſe, que celle dont on ſe ſert dans les écoles de Hollande, & qui luy paroiſſoit pitoyable. Il ſemble que pour ſon particulier, la bonté de ſon eſprit eût ſuppléé de bonne heure à une partie des défauts qui ſe trouvent dans la méthode des Scholaſtiques, dont on ſe ſert dans les colléges pour le commun des étudians. Etant encore à la Fléche, il s'étoit formé une méthode ſinguliére de diſputer en Philoſophie, qui ne déplaiſoit pas au Pére Charlet Recteur du collége ſon directeur particulier, ny au Pére Dinet

Regul. 2. dir. ect. ingen. MS.

Tom. 2. de ſes lett. p. 38.

Tom. 5. pag. 107.

V. ſa lettre MS. à M. ſon pére de l'an 1640.

Tom. 1. des lett. p. 512. 513.

Tom. 2. des lett. pag. 390.

Ibid. p. 389.

ſon Préfet, quoy qu'elle donnât un peu d'exercice à ſon Régent. Lors qu'il étoit queſtion de propoſer un argument dans la diſpute, il faiſoit d'abord pluſieurs demandes touchant les définitions des noms. Aprés, il vouloit ſçavoir ce que l'on entendoit par certains principes reçus dans l'école. Enſuite, il demandoit ſi l'on ne convenoit pas de certaines véritez connuës, dont il faiſoit demeurer d'accord : d'où il formoit enfin un ſeul argument, dont il étoit fort difficile de ſe débarraſſer. C'eſt une ſingularité de ſes études que le P. Poiſſon demeurant à Saumur en 1663, avoit appriſe d'un homme qui avoit porté le porte-feüille à la Fléche avec M. Deſcartes, & qui en avoit été témoin pendant tout le cours de philoſophie qu'ils avoient fait ſous le même maître. Il ne ſe défit jamais de ſa méthode dans la ſuite, mais il ſe contenta de la perfectionner : & il la jugeoit ſi naturelle, que jamais il n'auroit trouvé à redire à celle des Scholaſtiques, s'il l'eût trouvée auſſi courte & auſſi commode.

Rél. Mſ. de Poiſſon.

Pour ce qui eſt des Arts & autres connoiſſances que nous qualifions du nom d'*Humanitez* & de *belles Lettres*, quoy qu'il affectât de n'y pas exceller, & de n'en pas faire autant de cas que des ſciences ſupérieures, il ne ceſſa jamais de les eſtimer ce qu'elles valent. Il parut vouloir y renoncer peu d'années aprés être ſorti du collége, pour ne plus s'occuper que de la Philoſophie & des Mathématiques : mais il étoit trop tard pour en ignorer le prix : & il luy fut ſi peu libre de les oublier avec toute ſa négligence, que ſur la fin de ſes jours ſon eſprit n'étoit pas encore venu à bout de ſe défaire des plus inutiles. C'eſt ce qui a paru par une comédie françoiſe un peu myſtérieuſe, mais honnête, & dans le goût des Anciens, qu'il fit deux mois devant ſa mort en Suéde, outre les vers & la proſe du ballet ſur la paix de Munſter, dont nous avons parlé ailleurs. A l'égard des langues mortes & vivantes, nous ſommes fort éloignez de ſuivre l'opinion de ceux qui ont prétendu qu'il n'en ignoroit aucune. Parmi les vulgaires il ne ſçavoit guéres que l'Allemand, le Flamand, & l'Italien : & nous voyons, que non ſeulement il entendoit facilement les livres écrits en ces langues, mais qu'il ſçavoit auſſi juger fort pertinemment des matiéres qu'ils contenoient. Pour la connoiſſance des langues orientales, il en laiſſoit toute

Nous avons cette comédie Mſſ.

Liv. 7. de cette vie.

Borel pag. 7. ut ſupra.

Tom. 2. pag. 296.

Tom. 3. pag. 594

V. des livres de Schickard, d'un traité des Orgues, d'un livre de Galilée, &c.

toute la gloire à ses bons amis M. Hardy, M. Golius, & M. de Saumaise. Mais pour le grec il a mal réüssi à vouloir nous persuader qu'il l'avoit entiérement oublié : & nous voyons que lors que l'occasion s'en présentoit, il expliquoit fort bien le texte original d'Aristote. Il citoit même les anciens Poëtes assez à propos pour le seul ornement de son discours. Enfin, il a fait voir qu'il possédoit éminemment la *Grammaire* de toutes les langues, non pas en simple Grammairien, mais comme un Philosophe, à qui il appartient proprement de donner une *Grammaire générale & raisonnée.* Il en donna un essay suffisant dans la réponse qu'il fit au P. Mersenne en 1629, sur le projet latin qu'un Auteur de ce têms-là proposoit d'une *nouvelle langue, par le moyen de laquelle on pût connoître toutes les langues du monde.* Aprés luy avoir fait remarquer les inconvéniens & l'impossibilité même d'une telle langue suivant les vûës & les moyens de cét Auteur, il luy substitua sur le champ une autre invention d'une langue universelle, qui pourroit être enseignée en peu de têms, soit pour la parler, soit pour l'écrire seulement, en établissant un ordre entre toutes les pensées qui peuvent entrer dans l'esprit humain, de même qu'il s'en trouve un naturellement établi entre les nombres. C'est sur le projet qu'il en avoit tracé, que M. Wren Anglois a donné un essay de cette langue universelle ; & que quelques Sçavans de France ont conçû de semblables desseins.

Rép. aux 5 v. object. des Médit. & ailleurs.

Tom. 3. pag. 534 de ses let.

du xx de Novembre à Amsterdam.

Tom. 1. des lettr. p. 498, 499. 500.

V. cette idée de Desc. ibid. p. 501. 502.

Rél. Ms. de Poiss.

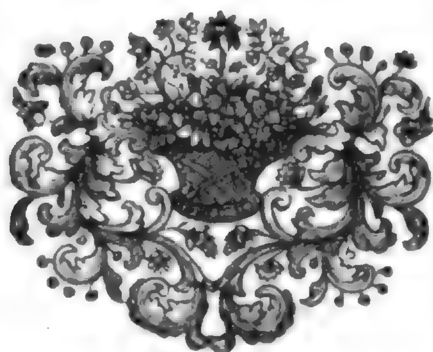

CHAPITRE V.

Conduite & discernement de M. Descartes pour la différence des études qui regardent l'entendement, l'imagination, & les sens. Sa docilité à l'égard de toutes sortes de personnes. Il aime à reconnoître & à corriger ses fautes. Le peu d'attache qu'il a pour ses propres opinions. Comment il s'est rendu suspect de vanité auprés de ses envieux ; fondement ou prétexte de ce soupçon. Sa modestie. Son peu d'estime pour soy-même. Son aversion pour les loüanges & les titres d'honneur. Son honnêteté. Sa douceur. Sa modération. Sa générosité pour mépriser la calomnie, & pour oublier les injures. Ses soins pour éviter de choquer ceux qui l'avoient maltraité. Sa répugnance pour remarquer, ou pour relever les fautes d'autruy. Son amour pour la paix. Son aversion pour la dispute.

APrés avoir remarqué ce que M. Descartes pensoit des sciences, & de la maniére de les apprendre, on doit être curieux de sçavoir comment il en usoit dans le discernement de celles qu'il croyoit être du ressort de l'entendement, d'avec celles qu'il attribuoit à l'imagination, & aux sens. Il semble que ce soit un paradoxe de dire que M. Descartes n'a jamais employé que *fort peu d'heures par jour* aux pensées qui occupent l'imagination, & *fort peu d'heures par an* à celles qui occupent l'entendement seul. Cependant il paroissoit si persuadé de sa maxime qu'il la jugeoit aussi bonne pour les autres, qu'elle pouvoit l'être pour luy. Il s'en étoit expliqué souvent de bouche à M. Chanut, qui aprés son retour des Ambassades de Suéde & de Hollande, prenoit plaisir de s'entretenir avec M. Clerselier de la solidité de cette maxime, dont la profondeur n'est peut-être pas pénétrable à tout le monde. M. Chanut rapportoit les prémiéres pensées à la *méditation*, pour laquelle M. Descartes vouloit, selon luy, qu'on donnât *peu d'heures par jour* ; & les secondes à la *contemplation*, à laquelle nôtre Philosophe n'estimoit pas qu'il fallût employer *beaucoup d'heures en toute une année*, ni même en toute la vie. Selon cette idée, M. Descartes appelloit les études

Tom. 1. des lettr. pag. 94.

Rélat. Mſ. de Clerſel.

études d'imagination, *méditation*; & celles d'entendement, *contemplation*. C'est là qu'il rapportoit toutes les sciences, mais principalement celles qu'il appelloit *cardinales*, ou *originales*, comme la vraye Philosophe qui dépend de l'entendement, & la vraye Mathématique qui dépend de l'imagination. Ceux qui souhaiteront de plus grands éclaircissemens sur ce sujet, doivent les attendre de la publication qu'on pourra faire des traitez imparfaits que M. Descartes a laissez touchant la direction de l'esprit pour rechercher la Vérité, & touchant l'étude du bon sens. Nous avons par provision les préludes de son sentiment sur ce sujet, dans une de ses lettres imprimées à la Princesse Elizabeth, où il luy fit distinguer trois genres d'*idées*, ou de *notions primitives*, qui se « connoissent chacune d'une façon particuliére sans les com- « parer l'une à l'autre : la notion que nous avons de l'ame ; « celle du corps ; & celle de l'union qui est entre l'ame & le « corps. Il trouvoit une grande différence entre ces trois sor- « tes de notions, en ce que l'ame ne se conçoit que par l'enten- « dement pur ; le corps, c'est-à-dire, la chose étenduë avec ses « figures & ses mouvemens peut bien se connoître aussi par « l'entendement seul, mais beaucoup mieux encore par l'en- « tendement aidé de l'imagination ; & les choses qui appar- « tiennent à l'union de l'ame & du corps ne se connoissent « qu'obscurément par l'entendement seul, ni même par l'en- « tendement aidé de l'imagination, mais se connoissent trés- « clairement par les sens. D'où vient que ceux qui ne philo- « sophent jamais, & qui ne se servent que de leurs sens, ne dou- « tent point que l'ame ne meuve le corps, & que le corps n'a- « gisse sur l'ame, mais ils considérent l'un & l'autre comme « une seule chose, c'est-à-dire, qu'ils conçoivent leur union. « Les pensées métaphysiques qui exercent l'entendement pur « servent à nous rendre la notion de l'ame familiére. L'étude « des Mathématiques, qui exerce principalement l'imagination « dans la considération des figures & des mouvemens, nous ac- « coûtume à former des notions du corps bien distinctes. Mais « c'est en usant seulement de la vie & des conversations ordi- « naires, & en s'abstenant de méditer & d'étudier aux choses « qui exercent l'imagination, qu'on apprend à concevoir l'u- « nion de l'ame & du corps. «

Juin 1643.

Tom. 1. des lettr. pag. 94, 95, 96.

M. Descartes

M. Descartes ajoûte, que » la principale régle qu'il avoit
» toûjours observée dans ses études, & celle qu'il croyoit avoir
» servi le plus pour luy acquérir quelque connoissance, avoit
» été de n'employer, comme nous l'avons remarqué, que fort
» peu d'heures par jour aux pensées qui occupent l'imagina-
» tion, & fort peu d'heures par an à celles qui occupent l'en-
» tendement seul; & de *donner tout le reste de son têms au relâche*
» *des sens, & au repos de l'esprit*. Il contoit même entre les exer-
» cices de l'imagination toutes les conversations sérieuses, &
» tout ce qui demande de l'attention. C'est ce qui luy avoit
» fait préférer les champs aux villes dans le têms de sa retraite,
» parce que le dessein qu'il avoit d'employer utilement son
» têms à l'étude, luy faisoit craindre de lasser son esprit par l'ap-
» plication que luy auroit donné le tracas de la vie dans des
» lieux trop peuplez. Comme il croyoit qu'il est trés-nécés-
» saire d'avoir bien compris une fois les principes de la Méta-
» physique, à cause de la connoissance de Dieu & de nôtre
» Ame, qu'ils nous donnent, il croyoit aussi qu'il seroit trés-
» nuisible d'occuper souvent son entendement à les méditer, à
» cause qu'il ne pourroit si bien vacquer aux fonctions de l'i-
» magination & des sens.

La sçavante Princesse que M. Descartes entretenoit de ces matiéres sublimes, avoit une force & une capacité d'esprit si supérieure à la plûpart des Sçavans d'entre les hommes, & elle étoit dés-lors si profonde dans ce que la Philosophie & les Mathématiques ont de plus inaccessible, qu'outre les égards dûs à sa haute naissance, il avoit une déférence toute particuliére pour ses sentimens, sans s'arrêter à l'honneur qu'elle luy faisoit, de le traiter toujours comme son maître. Il n'y avoit peut-être que la Reine de Suéde qui refusât de reconnoître ce degré de suffisance dans Elizabeth, parce qu'il n'y avoit qu'elle qui fût capable d'en concevoir de la jalousie. Cette passion se rendit si visible dans cette Reine, principalement depuis qu'elle fut descenduë du trône, qu'elle ne pouvoit se résoudre à rendre la justice qu'elle devoit au mérite de cette Princesse, ni consentir même que d'autres la luy rendissent en sa présence. Et l'on doit regarder comme une des heureuses circonstances de la vie de M. Descartes, qu'il se soit toujours avantageusement maintenu dans l'esprit

Rélat. Mſ. de Poiſſ. &c.

l'esprit d'une Reine si jalouse, & qu'il ait sçû conserver & défendre hautement devant elle le rang que méritoit la Princesse pour sa science, & son puissant génie. Elizabeth faisoit quelquefois à M. Descartes des objections qu'elle appelloit des doutes & des difficultez sur ce qu'il avançoit : mais il les prenoit souvent, sans la flater, pour de véritables corrections de ce qu'il luy avoit debité ; & il sçavoit en profiter avec une *docilité*, qui n'avoit point d'autre principe, que le peu d'attache qu'il avoit pour ses propres opinions. V. le 1. vol. des lettr. imp.

Il seroit un peu étrange que ses envieux eussent réüssi à dissimuler, ou à faire conter pour rien dans ce grand Philosophe, une vertu qui est d'un prix d'autant plus inestimable, qu'elle est rare dans les chefs de secte. Cependant nous ne trouvons pas que cette aimable docilité l'ait abandonné en aucun têms de sa vie, non pas même lors qu'il se croyoit obligé d'abandonner le sentiment de ses maîtres. Jamais elle n'a manqué d'éclater dans toutes les occasions où elle pouvoit être d'un bon éxemple. Avant que d'avoir encore rien donné au Public, il avoit cherché parmi les Sçavans de Paris, & ailleurs, des juges rigoureux, qui pussent luy donner occasion de la pratiquer à l'égard de leurs censures. Il remercia en plusieurs rencontres le P. Mersenne des soins qu'il prenoit de ramasser les objections qui se faisoient contre luy, dans le dessein de se corriger plûtôt que d'y répondre. Il le pria toujours de continuer à luy envoyer toutes celles qu'il pourroit recueïllir. Faites-le (disoit-il avant la publication de ses Essais) « de la maniére la plus dés-avantageuse pour moy qu'il se pourra : « ce sera le plus grand plaisir que vous me puissiez faire. « *Car je n'ay point coûtume de me plaindre pendant qu'on pense mes* « *blessûres :* & ceux qui me feront la faveur de m'instruire, & « qui m'enseigneront quelque chose, me trouveront toûjours « fort docile. Aprés la publication de ses Essais il fit sçavoir au « Public, que plus les objections qu'on luy pourroit faire se- « roient fortes, plus elles luy seroient agréables : & il témoi- « gna être bien résolu de *donner* franchement cause gagnée à « ceux qu'il croiroit avoir raison. «

V. Sorb. lettr. Gass. Epist. Schoock. Rev. &c.

Tom. 1. des lettr. p. 509.

Tom. 1. ibid. pag. 509.

Tom. 2. des lettr. pag. 52. Ibid, p. 159. 201

La plûpart des lettres que nous avons de luy aux Jésuites, sont remplies des marques de cette docilité, que ces Péres avoient les prémiers mise à l'épreuve dans le collége de la V. ses lettr. aux Jésuites, tom. 3. p. 57.

Fléche, & qu'ils retrouvérent encore en son entier plus de quarante ans aprés. Il ne vouloit pas même que ses ennemis ignorassent cette disposition de son esprit, afin de leur apprendre qu'il sçauroit profiter même de leurs mauvaises volontez : & il falloit être bien de ses ennemis pour trouver mauvais qu'il aimât à être réfuté, & qu'il mît au nombre de ses amis ceux qui l'attaquoient pour l'amour de la Vérité. Il connoissoit mieux qu'homme du monde ce caractére d'inimitié dans ceux de ses adversaires, qui ne cherchoient qu'à luy nuire ; & jamais il ne se vangea d'eux plus glorieusement, qu'en se les rendant utiles contre leur intention.

Epist. ad cel. Voetium. part. 7. pag. 158.

V. ses sentimens là dessus tom. 2. des lett. p. 67. 68.

Cette passion qu'il témoignoit pour corriger ses fautes, étoit toûjours suivie de la reconnoissance qu'il avoit pour ceux qui les luy faisoient connoître. Mais comme il ne la faisoit pas ordinairement consister dans des citations publiques, à la mode des gens de Lettres ; c'est ce qui a pû tromper M. Gassendi, qui s'étant imaginé que M. Descartes tenoit de luy la correction qu'il avoit faite d'un endroit de ses Méditations dans ses Principes touchant l'idée du Triangle, sembloit trouver mauvais qu'il ne se fût pas souvenu de luy en cette occasion. Il ne faut pas douter qu'il n'eût eu la même docilité pour corriger une petite erreur, où la mauvaise écriture du manuscrit de M. Gassendi l'avoit fait tomber. Celuy-cy avoit voulu dire, & avoit dit sans doute *Bucephalus non est Musca*. M. Descartes avoit lû *Bucephalus non est Musica*; & pour rectifier l'incongruité du sens qu'il y trouvoit, mais qu'il avoit l'honnêteté de ne pas attribuer à M. Gassendi, il avoit ajoûté dans sa réponse, *que ceux qui prétendroient que l'esprit ou l'ame est étenduë à cause qu'elle est dans un corps étendu, ne raisonneroient pas mieux qu'un homme qui croiroit que Bucephal seroit une Musique, sous prétexte que le hannissement de ce cheval formeroit des sons qui pourroient être rapportez à la Musique.* M. Descartes ne pouvoit pas mieux raisonner sur une erreur visible, qu'il n'osoit pourtant ny rejetter sur M. Gassendi, ny corriger de son mouvement, de peur de se tromper. M. Gassendi n'insista point sur cette bagatelle. M. Descartes voyant que son raisonnement subsistoit fort bien indépendamment de la faute, ne se soucia point de son côté de réformer sa réfléxion, sur le mot de *Musca*, qui n'étoit pas plus

Tom. 3. des lett. pag. 484. 103. 106. 57. 73.

Epist. Gassend. ad Andr. Rivet tom. 6. oper.

Dubitation. ad Medit. 6.

Cartes. resp. ad Dubit. Med. p. 480. edit. Paris. pag. 397. edit. Amstelod.

V. ses instances p. 404. de l'édit. in fol.

plus essentiel à l'écrit de M. Gassendi que celuy de *Bucephalus*. Cependant le sieur Révius, qui n'avoit ni le bon sens ni l'honnêteté de M. Gassendi, a jugé à propos d'employer ce fait pour insulter à la docilité de M. Descartes, & le faire regarder comme un esprit arrogant & incorrigible.

Revii Stater. Phil. Cart. pag. 231. 232. 233.

Révius avoit sans doute mal choisi sa preuve, pour convaincre M. Descartes d'arrogance & d'orgueïl : & il n'auroit jamais dû être écouté, s'il avoit été seul à déposer contre luy. Mais quoique la multitude des accusateurs ne soit point capable de faire changer de nature à l'innocence d'un accusé : j'avouë que je suis ébranlé par le grand nombre de ceux qui l'ont rendu coupable de *vanité*. Un consentement, ou si l'on veut, une conspiration si générale entre ses envieux, m'empêche de croire qu'ils se soient trompez tous, ou que tous se soient aveuglément laissez emporter à leur passion. Il faut donc reconnoître que M. Descartes n'a point été exempt de vanité non plus que tous ceux qui l'en ont accusé, & qu'il n'a pû se garantir d'un vice qui semble être attaché à la nature de l'homme, & dont ceux qui se sont crus les plus éloignez de tout défaut, ne se sont jamais vûs délivrez. J'avouë même qu'il n'a point eu l'addresse ou la discrétion des plus fins orgueilleux de ce monde, qui sçavent dissimuler leur vanité, ou la déguiser sous l'apparence des vertus qui sont le plus à la mode. Toute la sienne paroissoit sur ses lévres & au bout de sa plume, parce que la franchise dont il faisoit profession ne luy avoit point assigné de place ailleurs, & que son cœur n'étoit point trop vaste pour toutes les excellentes qualitez dont il avoit plû à Dieu de le remplir. Si cette vanité avoit été moins superficielle, elle auroit été plus criminelle ; mais moins choquante pour ceux qui cherchoient du scandale dans sa conduite. Ses ennemis prétendent l'avoir remarquée, principalement dans quelques duretez d'expressions & de stile, dans des airs de fierté, dans je ne sçay quelle apparence de présomption, dans un prétendu caractére d'ambition, qui l'auroit porté à dominer & à se faire chef de secte. Ce sont les masques sous lesquels ils ont tâché de travestir la sincérité avec laquelle il avoit coûtume d'écrire & de parler : mais ils devoient luy pardonner la malheureuse nécessité de devenir chef de secte, parce qu'étant

Sorbiére lettr. & disc. in 4° pag. 684. 685. & suiv.

Caramuël epist. ad Gassend. p. 466. post Gass. epist. tom. 6.

Gass. ep. ad Rivet ut supr.

Tom. 3. des lett. de Desc. pag. 28. 117. 118. 429. 449. 472.

Tom. 2. des lett. pag. 66. 67. & 302. 399. &c.

tant persuadé de la vérité de ses opinions, il regardoit l'inconvénient de la nouveauté qui y paroissoit attachée, comme un boiteux regarde le défaut de sa jambe, qui ne croid pourtant pas devoir s'abstenir de marcher, sous prétexte qu'il ne peut le faire sans clocher. Inconvénient qu'il auroit évité, si d'autres l'avoient devancé dans ses sentimens.

Mais à l'égard des soupçons de fierté & de présomption, ils n'ont pû tenir contre l'éclat de sa *modestie*, qui n'a point tardé à les dissiper, sans qu'il y prît même beaucoup de part. Cette modestie, qui, selon le sieur Morus, étoit accompagnée d'une grande politesse dans M. Descartes, résidoit encore beaucoup plus dans ses sentimens que dans ses discours. Elle n'étoit affectée ni dans les uns ni dans les autres, non plus que dans toute sa maniére de vivre. Elle paroissoit sur tout comme en sa place naturelle, dans le peu de cas qu'il faisoit de luy-même, & de ses productions, & dans l'aversion qu'il avoit des loüanges. Il n'estimoit en luy que ce qui n'étoit pas de luy, & qu'il n'osoit mépriser sans faire injure à Dieu. Mais pour les loüanges il ne les jugeoit bonnes à rien, lors même qu'on les luy appliquoit avec le plus de justice. C'est pourquoy, lors qu'il pouvoit les prévoir dans les desseins des Auteurs, ou de quelques autres amis, il alloit toûjours au devant pour les ôter de leurs discours, ou pour les retrancher de leurs écrits avant qu'elles devinssent publiques. Lors qu'il n'avoit pas réüssi à les faire supprimer, il s'en plaignoit d'un sérieux égal au chagrin qu'auroit un Grammairien ou un Poëte de n'avoir pas été loüé. Voicy les reproches qu'il en fit un jour à l'un d'entre eux, qui luy avoit donné des éloges. » Afin que vous le sçachiez, dit-il, » vous ne m'avez pas traité en ami de me loüer comme vous » avez fait. Ne vous ay-je pas supplié plusieurs fois de ne me » point traiter de la sorte, & même de vous abstenir de parler » aucunement de moy? La maniére avec laquelle j'ay toujours » vécu par le passé, ne montre-t'elle pas assez que je suis en- » nemi de toutes ces loüanges? Ce n'est pas que je sois insen- » sible; mais j'estime que c'est un plus grand bien de joüir de » la tranquillité de la vie, & d'un honnête loisir que d'ac- » querir beaucoup de renommée: & j'ay bien de la peine à » me persuader que dans l'état où nous sommes, & de la maniére

Epist. Lat. ad Cartes. Tepelius, Borellus, & alii.

Tom. 2. des lett. pag. 350. item pag. 65. 66. 67.

Tom. 1. des lett. pag 387.

Lipstorp. pag. 87. specim.

Poiss. pag. 17. 18. des remarq. sur la Méthod.

Tom. 2. pag. 65. ut supr.

niére que l'on vit, on puiſſe poſſéder ces deux biens enſemble. « «

Il en uſa de même à l'égard de M. Regius & de M. Schooten, qui pour donner quelque choſe à ſa modeſtie & à l'autorité qu'il avoit ſur eux, furent obligez de retrancher une partie des épithétes & des titres dont ils vouloient le charger dans leurs écrits. Cette belle vertu n'étoit pas ſtérile en luy : & l'on peut dire qu'elle en produiſit une aſſez ſemblable en M. Regius, par l'excellent modéle de réponſe qu'il luy dreſſa contre Voetius, qu'il s'agiſſoit de réfuter ſans paſſion, & qui n'eſt pas moins un chef-d'œuvre de *douceur* & d'honnêteté, que de modeſtie.

Tom. 1. pag. 387. tom. 3. pag. 617.

Tom. 1. pag. 403 404. 405. 406. & ſuivantes.

Cette douceur, qui étoit répanduë dans toutes ſes mœurs, n'a jamais changé de nom pour ſes amis : mais l'épreuve que ſes adverſaires en ont faite, nous a obligez de l'appeller *modération* à leur égard. Ils l'ont attaquée avec toute la mauvaiſe humeur que leurs chagrins & leurs méchantes intentions étoient capables de produire : mais ils l'ont toûjours trouvée ſoûtenuë d'une ſageſſe incapable de ſurpriſe & plus forte que tous leurs efforts. Sa modération n'étoit pas bien dans ſon jour contre des eſprits de la trempe d'un Gaſſendi, & d'un Fermat. Il falloit un Roberval pour luy donner de l'éclat : mais ſur tout il falloit des Miniſtres, des Théologiens, & des Philoſophes ſauvages pour la faire triompher dans ſon déſert. Voetius & Schoockius, que les Hollandois ne prendront jamais pour des modéles de politeſſe dans l'art de dire des injures, ont été les principaux inſtrumens, dont il plut à Dieu de ſe ſervir, pour donner de l'exercice à cette vertu. Les ordures & les brutalitez qu'ils employérent dans leurs libelles firent bien voir qu'ils n'avoient pas été élevez dans ſon école : mais la réponſe qu'il leur fit eſt l'un des plus beaux monumens que nous ayons de ſa modération, qui paroît victorieuſe à chaque page.

Voetius pat. & fil. Dematiu, Revius, Triglandius, Schoockius.

Epiſt. ad Celeberr. virum Giſb Voetium.

L'amour qu'il avoit eu toute ſa vie pour la paix & le repos l'avoit fait réſoudre de bonne heure à mépriſer la calomnie & la médiſance, & à oublier les injures : & jamais il ne demanda ſatisfaction de celles dont il ne luy étoit pas permis de négliger les ſuites, qu'il ne fût en même têms dans la diſpoſition de les pardonner, & de mettre ſes calomniateurs

Ibid. pag. 157.

Tom. 2 des lett pag. 88. & 151. & 67. 68.

Tom. 3. pag. 445.

au nombre de ſes amis. Sur la maxime de la juſtice & de la véritable Religion, qui ne donne aucun droit aux Particuliers de demander la vie ou les biens de ſes ennemis, il ne croyoit pas qu'il luy fût permis de demander même l'honneur de ceux qui s'étoient des-honorez pour le calomnier & le perdre ; & il a fait connoître en diverſes rencontres que la réputation d'autruy, ſans en excepter même celle de ſes ennemis, luy étoit auſſi précieuſe que la ſienne. C'eſt pourquoy lors que ſes amis luy demandoient permiſſion de communiquer à d'autres, ou même de rendre publiques des lettres ou d'autres écrits où il parloit un peu librement contre ceux qu'il y réfutoit, il avoit un ſoin tout particulier de recommander que l'on retranchât tout ce qui ſeroit capable de choquer ceux qui y étoient intéreſſez. S'il ſe trouve maintenant quelques duretez ou quelques termes offenſans dans deux ou trois lettres du gros recueïl qu'on a imprimé longtêms aprés ſa mort ; c'eſt entiérement contre ſon intention, qui étoit que ces lettres fuſſent rompuës & anéanties ſans jamais voir le jour.

Tom. 3. pag. 17.

Tom. 3. pag. 373. Préf. du 2. tom. pag. 9. 10. Préf. du 3. tom. p. 15.

Mais la loy qu'il s'impoſoit de demeurer tant qu'il luy ſeroit poſſible dans les termes de ſa modération & de ſa douceur, n'étoit pas un joug auquel il prétendît aſſujettir ceux qui avoient affaire à luy. Il ne trouvoit pas mauvais qu'on le traitât avec rigueur : & lors qu'il croyoit devoir imiter ceux qui l'attaquoient rudement, il ne donnoit de véhémence à ſon ſtile dans ſes réponſes, qu'autant qu'il jugeoit néceſſaire pour éviter le reproche de la timidité, & pour guérir l'eſprit de ceux, à qui il ſçavoit que des remédes trop doux auroient été inutiles. Lors qu'il remarquoit des gens de ce caractére, qui joignoient la malice à l'ignorance, il tâchoit ſur tout de ne pas ſe laiſſer aller à la colére, qui ſemble avoir preſque toûjours pour objet quelque offenſe reçûë ; & » il élevoit ſon eſprit ſi haut, que les offenſes des autres ne » puſſent jamais parvenir juſqu'à luy. Mais au lieu de cette paſſion violente, il croyoit qu'il pouvoit juſtement avoir pour eux de l'indignation, parce que ce mouvement de ſon ame n'apportoit point d'altération à la douceur dont il faiſoit profeſſion. Dans le têms que M. de Fermat & M. de Roberval écrivoient contre luy, il avoit à Paris pluſieurs défenſeurs

Tom. 3. pag. 391.

Tom. 1. des lett. pag. 105. 106.

ſeurs

ſeurs qui prenoient la plume contre eux, & le P. Merſenne luy envoyoit les écrits des uns & des autres pour être imprimez enſemble. Mais voicy ce qu'il écrivit à ce Pére au ſujet de l'un de ces défenſeurs, qui n'avoit pas gardé toute la modération qu'il auroit ſouhaitée. » Vous avez, dit-il, grande raiſon de m'avertir que je ne faſſe point imprimer ce que le ſieur N. a écrit contre Meſſieurs de Roberval & de Fermat ; & je ſuis bien aiſe de ce qu'il me permet de le retrancher. Mais je n'aurois pas laiſſé de le faire, quand il ne me l'auroit pas permis. Car autrement je participerois à ſa faute : & je n'ay point droit d'imprimer des médiſances, ſinon celles qui me regardent tout ſeul, afin de pouvoir m'en juſtifier.

Tom. 3. des lett. pag. 399.

Il étoit naturellement ennemi de la diſpute, ſur tout de celle où il entre de la conteſtation & du trouble. Delà venoit cette averſion qu'il avoit pour examiner les fautes d'autruy, ou pour les relever quand il les avoit remarquées en liſant. Il a témoigné en pluſieurs rencontres combien cét exercice étoit contraire à ſon humeur : & nous avons vû dans l'hiſtoire de ſa vie la répugnance qu'il avoit pour marquer celles de M. de Beaugrand, de M. de Roberval, & de quelques autres dont on n'avoit pas voulu le diſpenſer d'examiner les écrits. Cette occupation ne paroiſſoit pas aſſez digne d'un homme qui devoit tout ſon têms à la recherche de la Vérité ; & il croyoit ſe détourner de ſon chemin, lors qu'il s'arrêtoit à conſidérer les égaremens des autres.

Borel Vit. comp. init. Lipſtorp. ſpec. pag. 187.

Tom. 2. des lettr. p. 397. 68. 271.

Tom. 3. pag. 331. 518. 426, &c.

Tom. 1. pag. 429.

CHAP.

CHAPITRE VI.

Amitiez de M. Descartes. Du nombre & de la qualité de ses amis, sa tendresse & sa fidélité pour eux. Sa confiance & son bon cœur. Son humeur officieuse & prévenante. Ses ennemis, c'est-à dire, ses envieux & ses adversaires. Caractére des uns & des autres. Comment le nombre de ses adversaires diminuë de jour en jour; comment celuy de ses sectateurs augmente & se fortifie. Différence entre ses amitiez de raison & ses amitiez d'inclination. Pourquoy il aimoit les personnes louches. En quel cas on peut suivre ses inclinations dans l'amour. Comment il aimoit la conversation des femmes. Vertus de son ame.

CEtte douceur, qui sortant d'une bonté de naturel toute extraordinaire, s'étoit perfectionnée par l'assemblage de plusieurs autres qualitez aimables, ne pouvoit manquer d'attirer des amis à M. Descartes. L'on peut dire que jamais la raison n'a mieux justifié l'inclination en matiére d'amitiez. M. Descartes par son adieu solennel au grand monde s'étoit résolu à se passer d'un petit nombre d'amis. Mais comme il ne luy fut pas aussi aisé de se cacher que de se retirer, il ne fut guéres moins connu dans le fonds de son désert, qu'il l'auroit été au milieu de Paris. Or connoître M. Descartes & l'aimer étoit la même chose dans ceux qu'il n'étoit pas honteux à luy d'avoir pour amis. Comme il étoit difficile de trouver personne qui fût plus connu que luy, sur tout depuis la publication de ses prémiers ouvrages, aussi auroit-on difficilement vû quelqu'un de son têms qui eût eu plus d'amis. La Cour & les provinces de France & des Païs-bas en étoient remplies: il en avoit une multitude dans les Parlemens, les Universitez, les maisons Réguliéres, & les Armées. Sa réputation luy en fit aussi beaucoup en Angleterre, en Allemagne, & jusqu'à Rome.

Le grand nombre de ceux dont on a parlé cy dessus est peu de chose par rapport au reste.

De son côté, quoy qu'il ne refusât l'amitié de personne, la sienne n'étoit pas sans discernement, parce qu'il étoit bien aise de ne la séparer de son estime que le moins qu'il luy étoit possible. C'est pourquoy s'étant contenté de conserver indifféremment

indifféremment dans son cœur tous ceux qui y avoient demandé place, il ne s'appliqua presque qu'à cultiver en particulier l'amitié de ceux, en qui il trouvoit la vertu jointe aux belles qualitez d'esprit. Mais pour sa confiance, elle n'étoit que pour ceux en qui il avoit remarqué une sagesse que la science & la vertu avoient consommée. C'étoit l'homme de la meilleure conscience du monde, au rapport même de ceux* qui s'étoient rendus les plus indignes de son amitié. Il avoit une tendresse & une fidélité pour ses amis, qui étoit à l'épreuve de l'inconstance & de la vicissitude des choses de ce monde. Il n'étoit point méfiant ny soupçonneux. Il croyoit aisément le bien, mais difficilement le mal dans la personne de ses amis. Sa maxime étoit de suspendre toûjours son consentement pour les rapports desavantageux, jusqu'à ce que sa propre expérience ou des démonstrations infaillibles l'assûrassent de la chose qu'on luy avoit rapportée. Une autre des maximes de son amitié, étoit de n'être jamais incommode à ses amis, & de leur rendre cependant tous les services dont il étoit capable. Croyant que la disposition où il étoit pouvoit luy servir de régle, pour juger de celle des autres, il portoit l'obligation de l'amitié à un point de perfection si haut, qu'il prétendoit que ceux qui rendent les services sont encore les redevables. » Il faut être d'humeur ingrate, dit-il, pour ne vouloir être obligé à personne. Pour moy, qui « pense que le plus grand plaisir qui soit au monde est d'obli- « ger un ami, je serois presque assez insolent pour dire à mes « amis, qu'ils me doivent du retour, lorsque je leur ay donné « occasion de joüir de ce plaisir, en me laissant obliger par « eux. «

Chanut, Clerselier, Mersenne, Hoghelande, & autres.

*Sorb. lettr. & disc. in 1ro.

Tom. 2. des lett. pag. 322. 323.

Tom. 2. des lettr. pag. 159.

Il n'étoit presque pas possible qu'un homme de ce caractére pût avoir des Ennemis. Aussi n'en a-t'il jamais eu d'autres que ceux de la Vertu & de la Vérité, qui s'élevérent moins contre sa personne que contre ses écrits. Il n'avoit nulle inquiétude sur les inimitiez des autres: &, sans être trop curieux de s'enquerir s'il avoit des ennemis, il se contentoit de ne l'être à personne, & de se tenir toûjours prêt à la réconciliation pour ceux qui voudroient revenir à luy. Mais il ne croyoit pas devoir négliger les ennemis de sa Philosophie, dont quelques-uns devinrent ses envieux, & les

V. sa lettre à Freinshem.

V. au sujet de Schoockius & de Voetius.

autres se rendirent ses adversaires. Le peu qu'il pouvoit avoir de vanité se trouva sans doute fort satisfait des prémiers; & ce qu'il avoit de mérite ne pouvoit être rehaussé avec plus d'éclat que par l'envie d'autruy. Pour ses Adversaires, dont le nombre passoit de beaucoup celuy de ses Envieux, il ne refusa jamais de répondre à ceux, qui à travers de leurs préventions ou de leur ignorance, luy faisoient appercevoir quelques marques de bonne foy. Ceux qui agissoient de mauvaise foy n'étoient pas encore en fort grand nombre de son vivant, j'entends ceux qui ont crû qu'il falloit être de ses adversaires par bien-séance; qui ont jugé qu'ils devoient profiter de ses lumiéres sans luy rendre justice; qui ont affecté de ne le pas nommer quand ils le mettoient en œuvre, & de le citer pour marquer qu'ils n'étoient pas de son sentiment, & qu'ils prétendoient hautement s'écarter de luy dans les endroits mêmes où ils le suivoient sécrétement. Si M. Descartes avoit vécu quatre-vingts dix ans, la contenance que de tels adversaires auroient tenuë devant luy, auroit été pour les Indifférens d'aujourd'huy un spectacle fort divertissant. Mais à l'égard de ses adversaires de bonne foy, il a eu la consolation d'en voir beaucoup diminuer le nombre avant que de mourir. Ceux d'entre les plus sçavans qui avoient paru les plus échauffez à combattre sa doctrine dans sa naissance, ayant été guéris de la prévention qu'ils avoient pour les opinions communes, & de l'aversion qu'ils sentoient pour les nouvelles, n'ont pas eu honte de renoncer aux maximes de leurs prémiers maîtres, pour embrasser le parti de ce Philosophe. Et l'on a vû des Universitez entiéres, où on s'étoit fait un devoir de le combatre d'abord, s'abandonner ensuite à sa conduite, & suivre avec beaucoup de succez les démarches qu'il a faites pour la découverte de la Vérité. Mais sur tout, ceux qui s'étoient promis avec le plus d'assurance de mettre toute sa Philosophie en déroute, par le moyen de leurs expériences de Physique & de Mathématiques, n'ont fait que tresser des filets pour se faire prendre eux-mêmes. Les grandes dépenses & les soins extraordinaires qu'ils y ont apportez ont réüssi contre leurs intentions: & forcez par la justesse & la convenance que leurs expériences avoient avec ses raisonnemens, ils n'ont pû ne pas se dé-

Tom. 2. des lettr. préf. pag. 3. 4.

Ibid.

V. cy-dessus ce que nous avons rapporté de M. Petit.

Ibid. pag. 4. de la préf. du 2. tom. des lettres.

clarer

clarer les sectateurs & les défenseurs d'une Philosophie, dont ils se vantoient auparavant d'être les ennemis.

C'est peut-être ce qui a fait dire à quelques Italiens, dans le païs desquels cette Philosophie semble devoir trouver plus d'obstacle qu'ailleurs, que M. Descartes a plus de sectateurs que d'adversaires ; & au sieur Borel, que peu d'années même aprés sa mort, il n'étoit pas plus possible de conter le nombre de ses disciples, que celuy des étoiles du ciel, ou du sable de la mer. Et les Péripatéticiens d'aujourd'huy ne font point difficulté de se reconnoître maintenant fort inférieurs en nombre aux Cartésiens, si l'on en ôte tous ceux qui ne sont disciples d'Aristote, que par engagement, ou par les cahiers de leurs maîtres.

Lor. Crass. p. 304. elog. d'Huom. let.

Borel Vit. comp. p. 10.

Comme M. Descartes avoit des adversaires de son vivant qui ne laissoient pas de faire profession d'amitié avec luy, il ne faut pas douter qu'il n'eût aussi quelques amitiez qu'il fût obligé de combattre comme les adversaires de son institut. A l'égard des prémiers il n'avoit presque que sa raison à suivre, sans avoir rien à craindre de son inclination. Mais pour les autres où il semble que sa raison ne pouvoit avoir la plus grande part, il falloit principalement s'étudier à retenir son inclination. Il s'en rendit enfin le maître par son application, & sa persévérance : mais par un effet de la bizarrerie de cette inclination, il luy étoit resté fort avant dans le cours de sa vie pour les personnes louches une pente d'affection venuë de l'impression de son enfance, lors qu'étant en bas âge il aimoit une petite demoiselle de son âge qui étoit un peu louche. Il y fit enfin réfléxion, & s'étant fait une bonne fois honte à luy-même sur un défaut qu'il avoit été si long-têms sans reconnoître, il ne s'en trouva plus émû. Cela servit à luy faire voir, que, comme il y a quelquefois des défauts qui se font aimer, un homme sage ne doit pas se laisser aller à cette passion, avant que d'avoir considéré le mérite de la personne pour laquelle on se sent émû. Mais parce qu'on ne peut pas toûjours aimer également tous ceux en qui l'on remarque un mérite égal, il croyoit qu'on est obligé seulement de les estimer également ; & qu'en matiére d'amitié on n'a point tort de préférer ceux à qui nos inclinations sécrétes nous joignent, pourvû que nous remarquions aussi du mé-

M. de Fermat Mess. Pascal, M. Morin, &c

Tom. 1. des lettr. p. 124, 125.

Ibid. ut supr.

rite en eux. Lorsque ces inclinations sécrétes ont leur cause dans l'esprit, & non dans le corps; il estimoit qu'elles doivent toûjours être suivies. Et la marque principale qui les fait connoître, est, selon luy, que celles qui viennent de l'esprit sont réciproques, ce qui n'arrive pas souvent aux autres.

Gér. de Vries Introduct. Hist. ad Cartes. Philosophiam.

A l'égard de l'opinion que quelques-uns ont voulu donner de l'affection prétenduë que M. Descartes avoit pour les personnes de l'autre séxe, il semble qu'elle n'ait point d'autre source qu'une calomnie des Ministres de Hollande, dont nous avons parlé en son lieu, & une méchante explication d'un endroit du sieur Borel, qui témoigne que nôtre Philosophe ne se déplaisoit point à la conversation des femmes. M. Descartes avoit dit à quelqu'un de ses amis * qu'en matiére de Philosophie il trouvoit les Dames qu'il avoit entretenuës sur ce sujet plus douces, plus patientes, plus dociles, en un mot, plus vuides de préjugez & de fausses doctrines, que beaucoup d'hommes. Mais pour donner lieu de conclure de là qu'il aimoit la compagnie des femmes, il faudroit l'avoir vû dans une plus grande fréquentation du séxe, qu'il n'étoit.

Borel. Vit. Compend. pag. 3.

* à M. de Ville-Bressieux, &c.

Je sçay que quelques esprits oisifs, dont toute l'industrie consiste à forger des aventures, s'entretiennent encore de quelque galanterie prétenduë que l'on a faussement attribuée à M. Descartes touchant une Dame de Touraine, qui se vantoit d'avoir autrefois touché son cœur, & de n'avoir pourtant jamais reçû de luy que des civilitez innocentes. Elle s'appelloit *de la Michaudiére*, selon les uns, & *de la Menaudiére* selon les autres. Il est vray qu'il y avoit à Tours une Dame de ce dernier nom, du têms que M. Descartes étoit en Hollande. Mais selon M. de la Barre elle avoit le génie si médiocre, que son mérite n'a jamais pû toucher ce grand Philosophe. Elle mourut le XXVIII d'Août 1690, d'une maniére toute subite. Il faut avoüer que cette Dame ne s'étoit pas mis trop en peine pour réfuter ou démentir ceux qui la complimentoient sur ce point, ne se croyant pas obligée de rejetter l'honneur qu'elle y croyoit attaché. Mais il est certain que M. Descartes n'avoit jamais vû cette Dame; & que cette Dame n'avoit jamais vû M. Descartes qu'en peinture, sur un tableau que M. l'Abbé de Touchelaye avoit rapporté

Lettr. à M. Legr. du 17. Août 1690. Lettr. du 30. Août 1690.

rapporté de Hollande au voyage qu'il y fit avec M. l'Abbé Picot en 1642, pour aller rendre visite à nôtre Philosophe.

D'un autre côté, l'on ne doit pas prétendre que M. Descartes ait dû être un Stoïcien fort rigide sur les vûes que ses parens luy avoient données vers l'an 1625, pour prendre une femme, lors qu'ils luy proposérent d'entrer en charge, & de se procurer un établissement. Dans cette intention, il avoit recherché une jeune Demoiselle de naissance & de beaucoup de mérite, laquelle a été depuis fort connuë dans le monde sous le nom de *Madame du Rosay*. Cette Dame n'a point fait difficulté d'avoüer dans la suite que la Philosophie avoit eû plus de charmes qu'elle pour M. Descartes ; & qu'encore qu'elle ne luy parût pas laide, il luy avoit dit pour toute galanterie, qu'il ne trouvoit point de beautez comparables à celles de la Vérité. Selon ce que la Dame dit un jour au Pére P.., nôtre Philosophe encore jeune s'étant trouvé dans une compagnie de personnes enjoüées, y discourut long-têms sur les engagemens que l'on prend avec les femmes. Aprés avoir marqué à la compagnie l'étonnement où il étoit de voir tant de duppes, il assûra qu'il n'en avoit pas encore été touché jusques-là ; & que sa propre expérience (pour ne pas dire la délicatesse de son goût) luy faisoit mettre *une belle femme, un bon livre, & un parfait prédicateur* au nombre des choses les plus difficiles à trouver de ce monde. Madame du Rosay, qui se faisoit honneur d'avoir eté la seule qu'il eût recherchée, étoit toûjours fort curieuse de raconter dans toutes les bonnes compagnies une aventure, où son Serviteur, qui n'étoit encore qu'un jeune cavalier, s'étoit signalé pour l'amour d'elle. Elle prétendoit que Monsieur Descartes retournant un jour de Paris, où il l'avoit accompagnée avec d'autres Dames, avoit été attaqué par un Rival sur le chemin d'Orléans, & que l'ayant desarmé, il luy rendit son épée disant, qu'il devoit la vie à cette Dame pour laquelle il venoit d'exposer luy-même la sienne. Hors ce trait de bravoure, qui pourra servir à ceux qui voudront faire son Roman pour le traiter en Paladin, nous ne trouvons rien dans tout le reste qui ait eû aucun air de galanterie, ou qui ait pû faire juger que son penchant fût tourné ailleurs que vers la Philosophie.

Rélat. Mſ. du P. Poiſſ.

Poiſſ. ibid.

V. Rélat. Mſ. de Clerſel.

La faute qu'il a faite une fois en ſa vie contre l'honneur de ſon célibat, ſelon ceux qui ne l'ont pas crû marié, eſt moins une preuve de ſon inclination pour le ſéxe que de ſa foibleſſe : & Dieu l'ayant relevé promptement, voulut que le ſouvenir de ſa chute fut un ſujet continuel d'humiliation pour luy, & que ſon repentir fut un reméde ſalutaire contre l'élévation de ſon eſprit.

Chanut lettr. Mſſ. à la Princeſſe Elizab. à M. de Brienne, & à M. Périer.

Clerſel. Préf. du 1. tom. des lettr. p. 14. & 15.

Chanut lettr. du 16. Avril 1650 à Elizabeth. Et autre lettr. Mſſ. du même.

Il rentra par ce glorieux rétabliſſement dans tous les fruits, dont il avoit plû à Dieu d'honorer toutes les vertus de ſon ame. Il ne luy en avoit manqué juſques-là aucune de celles qui font l'honnête homme, & l'homme de bien ; & depuis, il travailla pour mériter celles, qui peuvent compoſer un Philoſophe parfaitement Chrétien. Des garants auſſi conſcien-cieux, auſſi éclairez qu'étoient M. Chanut l'Ambaſſadeur, & M. Clerſelier, ne ſont point récuſables ſur les témoignages qu'ils ont rendus à l'innocence de ſa vie. Le prémier qui a paſſé pour le plus vertueux & le plus chrétien d'entre les Politiques, aprés avoir étudié le fonds de ſon cœur en Suéde ne pouvoit ſe laſſer d'admirer ſa vertu. Il le trouvoit *religieux* dans tous ſes ſentimens, *ſage* dans toute ſa conduite, *édifiant* dans tous ſes diſcours, donnant des exemples d'une *pureté* & d'une *probité*, qui étoit à l'épreuve de la corruption ordinaire du ſiécle.

Aprés l'avoir dépeint tel qu'il étoit dans ſon commerce avec les hommes & avec luy-même, il eſt bon que l'on ſçache comment il en uſoit dans les relations qu'il avoit avec ſon Créateur ; ce qu'il penſoit de ſa Religion ; & en quoy conſiſtoit la pratique de ſa piété, qui étoit ſincére & ſolide, mais qui n'avoit rien d'outré ni de factieux, au ſentiment d'une Princeſſe trés-éclairée, * & dont le témoignage eſt d'autant plus conſidérable qu'elle ſe trouvoit engagée dans une communion différente de la ſienne.

* Elizabeth. Palat. lettr. Mſ. à M. Chanut du $\frac{5}{15}$ Juin 1650.

* C'étoit auſſi le ſentiment de la Reine de Suéde, qui s'en expliqua long-têms aprés au P. Poiſſon de l'Oratoire, dans les entretiens qu'il eut à Rome avec cette Princeſſe. Quoy qu'elle témoignât avoir été fort édifiée de la piété du Philoſophe à Stockholm ; Elle ne porta point la bonne opinion qu'elle en avoit conçûë, juſqu'à croire qu'il fût *devôt juſqu'au ſcrupule*. Rélat. Mſ. de Poiſſ. tir. de la bouche de la R. de S.

CHAP.

CHAPITRE VII.

De la Religion de M. Descartes. Son respect pour la Divinité. Sa retenuë & sa circonspection pour parler de ce qui regarde la nature divine. Il évite d'entrer dans les questions de Théologie. Il s'abstient de parler de la puissance de Dieu, avec la hardiesse dont la plûpart des Philosophes & Mathématiciens prétendent décider ce qu'il peut, & ce qu'il ne peut pas. Sa modestie mal reconnuë sur ce point. Sa maniére d'écrire contre les Athées. Injustice de ceux qui prétendoient l'accuser d'Athéïsme, de Scepticisme, & d'Impiété.

JAmais Philosophe n'a parû plus profondément respectueux pour la Divinité, que M. Descartes. Il fut toujours fort sobre sur les sujets de Religion. Jamais il n'a parlé de Dieu qu'avec la derniére circonspection, toujours avec beaucoup de sagesse, toujours d'une maniére noble & élevée. Il étoit dans l'appréhension continuelle de rien dire, ou écrire qui fût indigne de la Religion; & rien n'égaloit sa délicatesse sur ce point. C'est ce qui luy faisoit scrupuleusement éviter d'entrer dans des questions de pure Théologie, croyant que c'est faire tort aux véritez qui dépendent de la Foy, & qui ne peuvent être prouvées par démonstration naturelle, que de vouloir les affermir par des raisons humaines, & probables seulement. Il avoit soin en parlant de la nature divine & de l'existence de Dieu, que sa Philosophie ne s'émancipât point trop sur les choses, qui pouvoient avoir du rapport aux mystéres de la Trinité & de l'Incarnation, quelque conformité qu'il se rencontrât entre ses sentimens & ceux des Théologiens.

Tom. 2. des lettr. p. 481, 478.

Tom. 1. pag. 112, 113, 114 &c.

Tom. 1. des lettr. p. 495.

Ibid. pag. 506.

Il ne pouvoit souffrir sans indignation la témérité de certains Théologiens qui s'échappent de leurs guides, c'est-à-dire, de l'Ecriture & des Maîtres de l'ancienne Eglise, pour se conduire eux-mêmes par des routes qu'ils ne connoissent pas. Il blâmoit sur tout la hardiesse des Philosophes & Mathématiciens, qui paroissent si décisifs à déterminer *ce que Dieu peut & ce qu'il ne peut pas.* C'est, dit-il, parler de Dieu, comme

Tom. 2. des lettr. pag. 478, 479.

» comme d'un Jupiter, ou d'un Saturne, & l'assujettir au Stix » & au Destin, que de dire, qu'il y a des véritez indépendan- » tes de luy. Les Véritez Mathématiques sont des loix que Dieu » a établies dans la Nature comme un Roy établit des loix » dans son Royaume. Il n'y a aucune de ces loix que nous ne » puissions comprendre, mais nous ne pouvons comprendre la » grandeur de Dieu, quoy que nous la connoissions. On nous » dira que si Dieu avoit établi ces Véritez il pourroit les chan- » ger comme un Roy fait ses loix : à quoy il faut répondre » qu'oüy, si sa volonté peut changer. Sa volonté est libre, mais » sa puissance est incompréhensible. Il y auroit de la témérité » à croire que nôtre imagination puisse avoir autant d'éten- » duë que sa puissance. On peut bien assûrer en général, que » Dieu peut faire tout ce que nous pouvons comprendre, mais » non pas qu'il ne peut faire ce que nous ne pouvons pas com- » prendre.

Pag. 32. du 2 tom. des lett.

» Pour moy, dit encore ailleurs M. Descartes, il me sem- » ble qu'on ne doit jamais dire d'aucune chose, qu'*elle est im-* » *possible à Dieu*. Car tout ce qui est vray & bon étant dépen- » dant de sa toute-puissance, je n'ose pas même dire, que *Dieu* » *ne peut faire une montagne sans vallée* ; ou qu'*un & deux ne* » *fassent pas trois*. Mais je dis seulement qu'il m'a donné un es- » prit de telle nature que je ne sçaurois concevoir une monta- » gne sans vallée ; ou que l'aggregé d'un & de deux ne fas- » se pas trois, &c. Je dis seulement que telles choses impli- » quent contradiction dans ma conception. Cette sage rete- nuë de M. Descartes paroît avoir été assez mal reconnuë par certains esprits qu'elle passoit peut-être de trop loin. Car sur ce qu'en quelques occasions il employoit le nom d'un Ange plûtôt que celuy de Dieu, qu'il ménageoit par pur respect, quelqu'un * s'étoit sans doute imaginé qu'il auroit été assez vain pour se comparer aux Anges. Il se crud obligé de rejet- ter cette calomnie en ces termes. » Quant au reproche que » vous me faites sans raison, ni fondement, de m'être quelque- » fois égalé aux Anges, je ne sçaurois encore me persuader que » vous soyez si perdu d'esprit que de le croire. Voicy, sans » doute, ce qui vous a donné occasion de me faire ce reproche. » C'est la coûtume des Philosophes, & même des Théolo- » giens, toutes les fois qu'ils veulent montrer qu'il répugne tout

* Beecman.

Tom. 2. des lettr. pag. 66, 67.

tout-à-fait à la raison que quelque chose se fasse, de dire que « *Dieu même ne le sçauroit faire*. Et parce que cette façon de « parler m'a toûjours semblé trop hardie, pour me servir de « termes plus modestes, quand l'occasion s'en présente (ce qui « arrive plus souvent en traitant des questions de Mathéma- « tique que de Philosophie) où les autres diroient que *Dieu ne* « *peut faire une chose*, je me contente seulement de dire, qu'*un* « *Ange ne la sçauroit faire*. Et si par cela vous dites que je m'é- « gale à l'Ange, on pourra dire aussi par la même raison que « les plus sages du monde s'égalent à Dieu. Je suis bien « mal-heureux de n'avoir pû éviter le soupçon de vanité en « une chose, où je puis dire que j'affectois une modestie toute « particuliére. «

A l'égard des véritez que les Philosophes & les Mathématiciens regardent comme *éternelles* & *immuables*, il vouloit pour réformer leur langage, qui luy paroissoit dur & insolent, les obliger de dire, qu'*elles sont seulement vrayes ou possibles, parce que Dieu les connoit vrayes ou possibles*, au lieu qu'ils ont la hardiesse de dire, que *Dieu ne les connoit vrayes, que parce quelles sont vrayes indépendemment de luy*. » Si les hommes, dit-il, entendoient bien le sens de leurs paroles, ils ne pourroient « jamais dire sans blasphême, que la Vérité de quelque cho- « se précéde la connoissance que Dieu en a. Car en Dieu, « vouloir & connoître, ne sont qu'une même chose. Ce n'est « que *parce que Dieu veut une chose, qu'il la connoit*; *& elle n'est* « *vraye, qu'entant qu'il la veut, & qu'il la connoit*. Il ne faut donc « pas dire, que *quand il n'y auroit pas de Dieu, ces véritez ne laisse-* « *roient pas d'être vrayes*. Car l'existence de Dieu est la pré- « miére & la plus éternelle de toutes les véritez qui peuvent « jamais être, & la seule d'où procédent toutes les autres. « Mais ce qui fait qu'il est aisé en cecy de se méprendre, c'est « que la plupart des hommes ne considérent pas Dieu comme « un *être infini & incompréhensible*, & qui est le seul Auteur d'où « dépendent toutes choses. Ils s'arrétent ordinairement aux « syllabes de son nom; & ils croyent qu'il suffit de sçavoir que « *Dieu* veut dire la même chose que ce qui s'appelle *Deus* en « latin, & qui est adoré par les hommes. Ceux qui n'ont point « de plus hautes pensées que cela peuvent aisément devenir « Athées. Et parce qu'ils comprennent parfaitement les vé- «

Tom. 1. des lettr. pag. 505, 506.

» ritez Mathématiques, & non pas celles de l'existence de Dieu,
» ce n'est pas merveille s'ils ne croyent pas qu'elles en dé-
» pendent. Mais ils devroient juger au contraire, que, puisque
» Dieu est une cause dont la puissance surpasse les bornes de
» l'entendement humain, & que la néceſſité de ces véritez
» n'excéde point nôtre connoissance, elles sont quelque chose
» de moindre, & de sujet à cette puissance incompréhensible.

Ibid. tom. 1.

» M. Morin, dit-il ailleurs, traite par tout de l'*Infini* com-
» me si son esprit étoit au-dessus, & qu'il en pût comprendre les
» proprietez. C'est une faute qui est presque commune à tous
» ceux qui entreprennent d'écrire de la nature de Dieu,
» & que j'ay toûjours tâché d'éviter avec soin. Car je n'ay ja-
» mais traité de l'Infini que pour me soûmettre à luy, & non
» pas pour déterminer ce qu'il est, ou ce qu'il n'est pas.

Tom. 2. des lettres pag. 289.

Pour ce qui est de l'existence de Dieu, M. Descartes étoit si content de l'évidence de la démonstration qu'il croyoit en avoir trouvée, qu'il ne faisoit point difficulté de la préférer à toutes celles des véritez géométriques. Mais il ne se vantoit pas de pouvoir la faire entendre à tout le monde de la même maniére qu'il l'entendoit : & c'est peut-être de cette difficulté qu'est venuë la liberté de ceux qui ont voulu réfuter depuis sa maniére de prouver l'existence de Dieu, & la distinction de l'Ame d'avec le Corps. Il estimoit au reste
» que le consentement universel de tous les peuples est suffi-
» sant pour maintenir la Divinité contre les injures des Athées :
& qu'un Particulier ne doit jamais entrer en dispute contre eux, s'il n'est assûré de les convaincre. On ne peut pas nier qu'il n'ait entrepris de les combatre dans ses Méditations métaphysiques : mais ce fut peut-être moins un effet de la confiance qu'il eût en ses propres forces, que de la co-
» lére où il étoit, de voir qu'il y eût des gens au monde assez
» audacieux pour combatre contre Dieu.

Tom. 3. des lettr. pag. 469. 470.

Ibid. pag. 470.

Ibid.

Il n'y réüssit point mal, au jugement des personnes sensées. C'est pour cela que le Ministre Voetius son ennemi, au lieu de l'accuser d'avoir mal réfuté les Athées, jugea plus à propos de l'accuser d'Athéïsme, sans en apporter d'autre preuve, que par ce qu'il avoit écrit contre les Athées. Le tour étoit assûrément tout nouveau : mais afin qu'il ne parût pas tel, Voetius trouva assez à têms l'exemple de Vanin, pour montrer

Epist. ad cel. Voet. préf. pag. 3. & ejusd. part. 8. pag. 213.

Tom. 1. des lettr. pag. 104, 105.

montrer que M. Descartes n'auroit pas été le prémier des Athées qui auroit écrit en apparence contre l'Athéïsme. Ce fut principalement l'impertinence de cette comparaison, qui fit révolter le cœur de M. Descartes contre une calomnie si ridicule; & qui le fit résoudre à la réfuter enfin, aprés la constance qu'il avoit euë de la souffrir pendant prés de quatre ans. Quelques autres de ses ennemis entreprirent de la relever depuis, mais sans plus faire mention de Vanin, & sans prétendre que M. Descartes fût au fonds atteint de l'Athéïsme. Ils voulurent même luy faire grace sur ses intentions, & convenir qu'il n'avoit pas eu dessein d'enseigner l'Athéïsme : mais ils prétendoient qu'il avoit fourni des armes aux Athées, au lieu de les combatre par son hypothése du doute général. Ce n'étoit plus accuser M. Descartes que de foiblesse ou d'ignorance; & il se seroit aisément consolé de l'impuissance de ses raisonnemens avec S. Thomas, » dont le « P. Grégoire de Valencia Jésuite & d'autres pieux & graves « Théologiens ont réfuté tous les argumens concernant l'exi- « stence de Dieu, sans prétendre néanmoins rendre ce saint « Docteur suspect d'Athéïsme. Mais ny le sieur Heereboord, ny le sieur Clauberg, ny plusieurs autres Cartésiens, qui ont écrit depuis pour la défense de leur Maître, ne sont jamais demeurez d'accord des prétentions de ces adversaires; & ils sont venus facilement à bout de les faire passer pour des chicaneurs en ce point, comme dans les reproches de scepticisme & d'impiété, dont ils avoient tâché vainement de charger ses opinions.

Epist. lat. ad Voet. p. 246. & seqq.

Ibid pag. 253. & seqq. 264. 270.

Revius & Lentulus, &c.

Weissius apud Tepel. pag. 93.

Epist. lat. ad Voet. part. ult. pag. 250.

Henr. Mori Enchirid. Metaphys. R. Rap. Reflex. pag. 372. Cyr. Lentul. Jac. Revius, &c.

Leurs accusations se réduisoient à dire, que M. Descartes sembloit insinuer par la maniére de s'exprimer, *Qu'il falloit nier* (aumoins pour quelque têms) *qu'il y eût un Dieu ; Que Dieu pouvoit nous tromper ; Qu'il falloit révoquer toutes choses en doute ; Que l'on ne devoit donner aucune créance aux sens ; Que le sommeil ne pouvoit se distinguer de la veille.* M. Descartes eut horreur de ces accusations, & ce ne fut pas sans quelque mouvement d'indignation qu'il y répondit en ces termes. J'ay réfuté en paroles trés-expresses toutes ces choses qui « m'avoient été objectées par des calomniateurs ignorans. Je « les ay réfutées même par des argumens trés-forts, & j'ose «

Tom. 1. pag. 459. 460.

Item pag. 150. tom. 2.

» dire, plus forts qu'aucun autre ait fait avant moy. Afin de
» pouvoir le faire plus commodément & plus efficacement,
» j'ay proposé toutes ces choses comme douteuses au commen-
» cement de mes Méditations. Mais je ne suis pas le prémier
» qui les ait inventées. Il y a long-têms qu'on a les oreilles
» batuës de semblables doutes proposez par les Sceptiques.
» Mais qu'y a-t'il de plus inique, que d'attribuer à un Auteur
» des opinions, qu'il ne propose que pour les réfuter? Qu'y a-
» t'il de plus impertinent, que de feindre qu'on les propose,
» & qu'elles ne sont pas encore réfutées; & par conséquent
» que celuy qui raporte les argumens des Athées, est luy-mê-
» me un Athée pour un têms? Qu'y a-t'il de plus puérile,
» que de dire, que s'il vient à mourir avant que d'avoir écrit
» ou inventé la démonstration qu'il espére, il meurt comme
» un Athée? Quelqu'un dira peut-être que je n'ay pas rap-
» porté ces fausses opinions comme venant d'autruy, mais
» comme de moy? Mais qu'importe! puisque dans le même li-
» vre où je les ay rapportées, je les ay aussi toutes réfutées? Ceux qui ont eu l'œil simple & le cœur droit en lisant les Méditations & les Principes de M. Descartes, n'ont jamais hésité à tirer de leur lecture des conséquences toutes opposées à ces calomnies. Ces ouvrages n'ont encore rendu Athée jusqu'ici aucun de ceux qui croyoient en Dieu auparavant: mais par une bénédiction dont il a plu à Dieu de les honorer, ils ont converti quelques Athées par leur simple lecture. C'est au moins le témoignage qu'un Peintre de Suéde nommé Beeck a rendu publiquement de luy-même chez M. l'Ambassadeur de France à Stockholm.

Rél. Mſ. de Chanut.

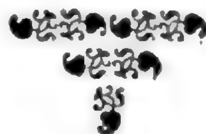

CHAP.

CHAPITRE VIII.

Usage que M. Descartes faisoit de sa Raison dans les choses qui regardent la Religion. Sa Philosophie s'accorde mieux avec la Théologie & la Religion que la Philosophie de l'école. Ses Principes conformes à la description que Moyse a faite de la création dans la Genése. Il est accusé de Pélagianisme par les Protestans. Injustice de ces reproches. Ses sentimens sur la providence, la prédestination, la liberté, la dépendance & l'indifférence du libre arbitre, autant que ces choses peuvent être du ressort de la Raison humaine. Pourquoy il n'a jamais voulu rien écrire de la Grace, non plus que des mystéres de la Trinité & de l'Incarnation.

LA précaution que M. Descartes apportoit à ne faire jamais d'entreprise sur la Théologie, n'alloit pas jusqu'à le faire renoncer à la part que la Raison humaine peut avoir dans les connoissances divines, même celles qui ne nous ont été communiquées d'enhaut que par la révélation. Il n'ignoroit pas l'utilité de la Raison pour l'établissement des maximes de la Religion ; & il étoit persuadé que la Philosophie bien employée est d'un grand secours pour appuyer & justifier la Foy dans un esprit éclairé. » Quoique la Religion, dit-il, nous enseigne beaucoup de choses touchant l'état de l'autre vie, j'avouë pourtant en moy une infirmité qui m'est commune, ce me semble, avec la plûpart des hommes. C'est qu'encore que nous voulions croire, & même que nous pensions croire trés-fermement tout ce qui nous est enseigné par la Religion, nous n'avons pas néanmoins coûtume d'être si touchez des choses que la Foy seule nous enseigne, & où nôtre Raison ne peut atteindre, que de celles qui nous sont avec cela persuadées par des raisons naturelles fort évidentes. Ce n'est pas qu'il prétendît qu'on doive être Philosophe pour être Chrêtien ; mais il estimoit, qu'encore que la Raison de l'homme se soumette à la Foy divine, la Foy ne dédaigne pas de se servir du raisonnement humain, pour captiver la Raison & s'en faire obeïr. Les

Tom. 3. des lettr. pag. 626.

Cartes. Vindic. p. 16. &c. V. la Bibl. univ. tom. 6. pag. 479.

Philosophes de Frise, qui ont tant disputé & tant écrit en ces derniers têms, pour soûtenir que la connoissance des véritez chrétiennes & de l'Ecriture sainte dépend principalement de la Raison humaine, ont tâché de s'autoriser de M. Descartes, & d'attirer les Cartésiens dans leur parti. Mais leurs efforts ont été inutiles. Ils n'ont pû ôter à M. Descartes la gloire d'avoir toûjours crû l'*Autorité divine indépendante de la Raison*, & d'avoir été ferme jusqu'à la fin dans le sentiment de ceux, qui sont trés-persuadez, que *c'est par la Grace divine ou par une lumiére intérieure dont Dieu nous éclaire, & non par la lumiére naturelle, que l'on croid les choses de la Religion.* Ce n'est que par une équivoque trés-desobligeante que quelques autres Ecrivains modernes ont tâché d'insinuer dans les esprits, que M. Descartes avoit entrepris de *soumettre à sa Raison la Vérité qui appartient à la Foy*, pour leur faire croire faussement que *sa Raison auroit été la régle de sa Foy*.

Tom. 3. des lettr. pag. 110. 109.

M. Descartes ne dissimuloit pas la pensée où il étoit, » que ses opinions pouvoient avantageusement servir à expli- » quer les véritez de la Foy, sans contredire même au texte » d'Aristote. Et il espéroit que cette considération pourroit » porter les Jésuites sur tout, à recevoir sa Philosophie, comme » il le manda au P. Charlet Assistant françois du Général de » la Compagnie.

Tom. 2. des lettr. pag. 557.

Il ne croyoit pas qu'il y eût rien dans tout » ce qui peut regarder la Théologie & la Religion, avec quoy » sa Philosophie ne s'accordât beaucoup mieux que ne fait la » Philosophie vulgaire. Et pour ce qui étoit des controverses » qui s'agitoient de son têms dans les écoles théologiques, à » cause des faux principes de Philosophie sur lesquels il les » croyoit fondées, il ne voulut point tenter de les éclaircir, » pour ne point passer les bornes de sa profession. Mais il es- » péroit que toutes ces controverses cesseroient, & qu'elles » tomberoient d'elles-mêmes, s'il arrivoit jamais que ses opi- » nions fussent reçuës.

Pag. 369. ibid.

Sa confiance alloit jusqu'à luy faire » rendre graces à Dieu de ce que les sentimens qui luy avoient » paru les plus vrais dans la Physique par la considération des » causes naturelles, avoient toûjours été ceux qu'il trouvoit » les plus convenables à nos mystéres.

Ibid. ut supr.

C'est ce qu'il témoignoit avoir envie de faire voir en toutes rencontres, mais principalement dans sa Physique, où

selon

ſelon ſes prémiéres vûës il prétendoit accommoder la Théologie à ſa maniére de philoſopher dans tous les dogmes de la Foy catholique, ſans excepter même ceux qui ſont le ſujet de la ſéparation des Proteſtans d'avec nous. Son deſſein étoit de faire examiner cét eſſay par la Sorbonne, avant que de le rendre public auſſi bien que l'explication qu'il avoit faite du prémier chapitre *de la Geneſe*. Car en décrivant la naiſſance du monde, ſelon les principes de ſa Phyſique, il s'étoit ſouvenu de relire ce prémier chapitre concernant la création. » Et il avoit trouvé, *comme par miracle*, qu'il pouvoit s'expliquer entiérement *ſuivant ſes imaginations*, beaucoup mieux, ce luy ſembloit, qu'en toutes les façons dont les Interprétes l'expliquent. C'eſt ce qu'il n'avoit oſé eſpérer juſques-là. Mais cette heureuſe découverte luy avoit tellement enflé le courage, qu'il s'étoit propoſé, aprés avoir expliqué ſa nouvelle Philoſophie, *de faire voir clairement qu'elle s'accorde beaucoup mieux avec toutes les véritez de la Foy, que ne fait celle d'Ariſtote*. Cependant de la maniére qu'il voyoit la Théologie ſcholaſtique aſſujettie à la Philoſophie d'Ariſtote, il n'ignoroit pas les difficultez qu'il y auroit d'en expliquer une autre, ſans qu'elle parût d'abord être contre la Foy. C'eſt pourquoy, au lieu de s'en tenir à ſes propres lumiéres, il s'addreſſoit aux Théologiens catholiques de ſes amis, pour ſçavoir d'eux ce qu'il y avoit de déterminé préciſément en la foy touchant les matiéres qu'il avoit à traiter.

Pag. 291. ibid.

V. la lett. de Cordemoy à un Jéſuite 1668. in 12.

Tom. 2. des lett. pag. 164.

V. le livr. Carteſius Moſaïzans d'Amerpoel.

Pag. 481. 482. tom.

Il eſt à préſumer qu'avec des intentions ſi pures il ne fit rien qui pût être déſagréable à l'Auteur de la Nature : mais il ne put ſe garantir des ſoupçons & des reproches des Hommes, à qui Dieu n'a point accordé le don de pénétrer dans les cœurs. Sur les ſeules apparences de ſes entrepriſes, & ſur des maniéres de philoſopher, qui leur paroiſſoient nouvelles, ils ont jugé que ſa Philoſophie étoit, ſinon pernicieuſe, au moins trés-dangereuſe à la Religion chrétienne, & qu'elle étoit contraire à la Théologie qui s'enſeigne parmi les Catholiques & parmi les Proteſtans. C'eſt ce qui avoit porté principalement quelques controverſiſtes de l'une & de l'autre communion à l'étouffer dans ſa naiſſance, s'il leur avoit été poſſible : & ils auroient pû ſans doute juſtifier leurs

appréhenſions

appréhensions par la conduite de divers Auteurs de nouveaux systêmes en Théologie, qui ont voulu bâtir sur ses principes, si l'on ne sçavoit assez qu'il n'y a point eu d'Hérétiques si détestables, qui n'ayent eu la hardiesse de prendre l'Ecriture même pour fondemens de leurs édifices les plus monstrueux. Mais les plus éclairez d'entre ses Adversaires semblent s'être relachez ensuite de leurs poursuites, aprés avoir considéré que sa Philosophie est plus favorable à la Religion chrétienne & à toutes celles qui croyent l'immortalité de l'Ame, que celle d'Aristote, que l'on a adoptée dans nos écoles.

Revius Trigland. &c.

Mais les Protestans, qui ne l'ont point trouvé favorable aux innovations qu'ils ont faites dans la Théologie, ne l'ont pas traité avec autant d'équité qu'il en a paru dans quelques Auteurs Catholiques. Parce qu'il n'a point parlé comme eux de la Providence de Dieu & de la Liberté de l'Homme, ce qu'ils ont pû faire de moins désobligéant pour luy, a été de le faire passer pour un Pélagien. Pour y réüssir, ils ont crû devoir confondre en luy l'homme de bon sens avec le Chrêtien. Et parce qu'ils avoient trouvé dans ses écrits, qu'en qualité de Philosophe il avoit consulté sa Raison pour apprendre à entretenir la société avec les hommes, pour se rendre le maître de ses passions, pour ne rien faire qui dût le porter au repentir, pour vivre indépendemment de la bonne ou mauvaise fortune; ils ont été bien aise qu'on le crût coupable d'avoir fait dépendre la Grace de la Raison, & d'avoir voulu rendre celle-cy la maîtresse de toutes les vertus chrêtiennes. Ce n'étoit encore l'accuser de Pélagianisme que dans sa conduite particuliére: & pour montrer qu'il étoit pernicieux à d'autres qu'à luy-même, il fallut publier qu'il étoit aussi Pélagien dans ses sentimens. M. Descartes, qui avoit appris des Théologiens, que le reproche d'hérésie n'est pas du nombre de ces injures que nous devons souffrir en silence, voulut bien se purger en ces termes. » J'ay cherché les erreurs de Pélage dans Saint Augustin, dit il, » pour sçavoir surquoy se peuvent fonder ceux qui disent que » je suis de son opinion, laquelle j'avois ignorée jusqu'à pré- » sent. Mais j'admire que ceux qui ont envie de médire s'avi- » sent d'en chercher des prétextes si peu véritables, & telle- » ment tirez par les cheveux, Pélage a dit qu'on pouvoit faire de

Disc. de la Méthode.

Tom. 2. des lettr. pag. 309. 310.

de bonnes œuvres, & mériter la vie éternelle ſans la grace, « ce qui a été condamné de l'Egliſe : & moy je dis qu'on peut « connoître par la Raiſon naturelle que Dieu exiſte, mais je ne « dis pas pour cela que cette connoiſſance naturelle mérite de « ſoy & ſans la grace la gloire ſurnaturelle que nous attendons « dans le ciel. Car au contraire il eſt évident que cette gloire « étant ſurnaturelle, il faut des forces plus que naturelles pour « la mériter. Je n'ay rien dit touchant la connoiſſance de Dieu « que tous les Théologiens ne diſent auſſi. Mais il faut remar- « quer que ce qui ſe connoît par Raiſon naturelle, comme, « *Qu'il eſt bon*, *tout-puiſſant*, *tout véritable*, &c. peut bien ſervir « à préparer les Infidelles à recevoir la foy, mais ne peut pas « ſuffir pour leur faire gagner le ciel. Car pour cela, il faut « croire en Jéſus-Chriſt, & aux autres choſes révélées, ce qui « dépend de la grace. «

Les Théologiens de Leyde pour nous perſuader qu'il avoit même porté le Pélagianiſme au delà de ſes bornes anciennes, l'accuſoient d'avoir écrit, que l'*idée de nôtre libre arbitre eſt plus grande que l'idée de Dieu*, ou bien, que *nôtre libre arbitre eſt plus grand que Dieu même*. Mais comme il étoit fort aſſûré de n'avoir jamais rien penſé ny écrit qui pût donner le moindre prétexte à une calomnie ſi noire & ſi puérile, il ſe mit peu en peine de la réfuter ; & il ſe contenta d'en faire voir le ridicule aux Curateurs de la Ville & de l'Univerſité de Leyde. Tom. 2. des lett. p. 150.

D'autres perſonnes, qui d'ailleurs n'étoient pas de ſes ennemis, ont cru entendre un langage conforme à celuy des Pélagiens dans les termes de ſon Diſcours de la Méthode, où il s'exprime ainſi ſur le pouvoir que nous avons de faire le bien que nous connoiſſons & que nous voulons. » Nôtre volonté, dit-il, ne ſe portant à ſuivre ou à fuïr aucune cho- « ſe que ſelon que nôtre entendement la luy repreſente bonne « ou mauvaiſe, *il ſuffit de bien juger pour bien faire*, & de juger « le mieux qu'on puiſſe, pour faire auſſi tout de ſon mieux ; « c'eſt-à-dire, pour acquerir toutes les vertus, & enſemble tous « les autres biens que l'on puiſſe acquerir. « Pour excuſer ſa maniére de parler, il prétend que l'expreſſion de *bien faire*, qu'il a employée, ne peut s'entendre en termes de Théologie, où il eſt parlé de la grace, mais ſeulement de Philoſo- Diſc. de la Méth. part. 3. pag. 29. Tom. 1. des lett. pag. 496. 497.

Ttt * phie

phie morale & naturelle, où cette grace n'est point considérée. De sorte, dit-il, qu'on ne peut pour cela m'accuser » de l'erreur des Pélagiens : non plus que si je disois qu'il ne » faut qu'avoir un bon sens pour être honnête homme, on ne » m'objecteroit pas qu'il faut aussi avoir la barbe qui nous distingue des femmes, parce que cela ne vient point alors à » propos. Tout de même, quand je dis qu'il est vray-semblable (selon la raison humaine) que le monde a été créé tel » qu'il devoit être, je ne nie point qu'il ne soit certain par la » foy qu'il ne soit parfait. Enfin ceux qui ont pris garde à ce » que j'ay dit, que *je n'eusses pas crû devoir me contenter des opinions d'autruy un seul moment, si je ne me fusses proposé d'employer mon propre jugement à les examiner lors qu'il seroit têms*, ils verroient qu'on ne peut inférer de mon discours, *que les Infidéles doivent demeurer dans la Religion de leurs parens*.

Méthode pag. 19. part. 3. ut supra.

Tom. 1. des lettr. pag. 497.

Ce que M. Descartes dit des Infidéles, à l'égard de la Religion Chrêtienne, peut être raisonnablement appliqué aux Sectaires de la même Religion, qui se tiennent séparez de l'Eglise Catholique. Nous avons remarqué ailleurs, qu'encore que M. Descartes contât parmi les maximes de sa Morale particuliére, celle de demeurer constamment dans la Religion où Dieu l'avoit fait naître, & de ne retenir que celuy-là de tous les préjugez de son éducation, il ne prétendoit pas néanmoins que cette maxime pût servir à ceux que Dieu n'auroit pas prévenus de la même grace que luy. L'on ne devoit pas, à mon avis, donner d'autre réponse aux reproches que le Protestant Révius son ennemi luy faisoit sur ce point. Si l'on veut encore recevoir le témoignage de ce Révius aprés des calomnies aussi extravagantes que celles que nous venons de rapporter de son invention, on pourra croire une circonstance de quelques entretiens qu'il se vantoit d'avoir eus autrefois avec M. Descartes, lors qu'il étoit encore de ses amis. Car il est bon de sçavoir qu'il avoit fait profession d'amitié avec luy, jusqu'à ce qu'il eût vû ses Méditations métaphysiques, qu'il appelloit *une Théologie Jésuitique*, & où il prétendoit avoir découvert ce Pélagianisme, ce Scepticisme, cét Athéisme, & toutes ces autres Impiétez dont il tâchoit de le rendre coupable. Révius dit, qu'étant à Déventer, lorsque M. Descartes y demeuroit, il luy demanda un jour quels

Disc. de la Méthod.

Tom. 2. des lettr. pag. 150. & 310.

Jac. Rev. Stat. item Considerat. item. Thékel.

quels étoient ses sentimens sur les différens que les Protestans avoient avec les Catholiques Romains ; que M. Descartes luy répondit, qu'*il avoit la Religion de sa nourrice*, qu'*il y vivoit sans scrupules*, & qu'*il espéroit y mourir avec la même tranquillité*. Révius repliqua que M. Spanheim & les autres Théologiens Protestans pourroient bien cesser de l'estimer, dés qu'ils le sçauroient dans une telle opinion. Mais M. Descartes voulant déclarer une fois pour toutes aux Ministres & à tous les autres prétendus Réformez, qu'il ne prétendoit pas examiner la Religion qu'il avoit reçûë de son Eglise, ni raisonner avec eux sur ce qu'ils y trouvoient à redire, consentit de se passer de leur estime, pourvû qu'ils ne luy demandassent pas la sienne sur ce point.

Rél. MS. de Poiss.

La Princesse Elizabeth sa disciple, qui avoit été élevée dans leur communion, c'est-à-dire, dans une secte opposée au Pélagianisme à l'autre extrémité touchant la grace & nôtre liberté, luy donna de l'exercice, lors qu'aprés avoir reçû ce qu'il luy avoit écrit du *souverain Bien*, elle l'obligea, pour nous servir des termes de cette Altesse, « de concilier « l'*Omniscience* & la prédestination de Dieu avec le libre arbi- « tre des Hommes. L'engagement étoit délicat pour un Catholique environné de Gomaristes & d'Arminiens. Mais il se tira de ce pas d'une maniére purement philosophique, parce qu'il ne vouloit pas se départir de la résolution qu'il avoit prise, de ne jamais rien produire, que les Théologiens pussent prétendre être sous leur jurisdiction, selon le témoignage de la même Princesse. Nous n'avons pas ce qu'il fit en cette occasion, parce qu'il n'a point plû à la Princesse de le communiquer à M. Chanut ni à aucune autre personne : mais nous voyons qu'il s'est toûjours tenu en toute autre rencontre renfermé dans les bornes qu'il s'étoit sagement prescrites sur ces matiéres. » Il est vray, dit-il à la même « Princesse, qu'il n'y a que la foy qui nous enseigne ce que « c'est que *la Grace*, par laquelle Dieu nous éléve à une béa- « titude surnaturelle : mais la Philosophie suffit pour connoî- « tre, qu'il ne sçauroit entrer la moindre pensée dans l'esprit « d'un homme, que Dieu ne veuïlle & n'ait voulu de toute « éternité qu'elle y entrât. Et la distinction de l'Ecole entre « les causes universelles & particuliéres, n'a pas icy de lieu.

Lettr. MS. d'Elib. de Bohéme à Chanut du $\frac{11}{21}$ Septemb. 1653.

V. lettr. MSS. de Chanut à Elizab. de 1650.

Tom. 1. des lettr. impr. p. 33. 34.

 Car

Car ce qui fait que le Soleil, par éxemple, étant la cause universelle de toutes les fleurs, n'est pas cause pour cela que les Tulipes différent des Roses, c'est que leur production dépend aussi de quelques autres causes particuliéres, qui ne luy sont point subordonnées. Mais Dieu est tellement la cause universelle de tout, qu'il en est la cause totale d'une même maniére, & ainsi rien ne peut arriver sans sa volonté.

Sur ce que la Princesse luy avoit écrit de la Providence particuliére de Dieu, qu'elle disoit être le fondement de la Théologie, il luy répondit » que par cette Providence particuliére l'on ne doit pas entendre aucun changement qui arrive dans les decrets de Dieu, à l'occasion des actions qui dépendent de nôtre libre arbitre : car la Théologie n'admet point ce changement. Lors, dit-il, qu'elle nous oblige à prier Dieu; ce n'est pas afin que nous luy fassions connoître nos besoins, ni afin que nous tâchions d'obtenir de luy qu'il change quelque chose dans l'ordre établi de toute éternité par sa Providence. L'un & l'autre seroit blâmable. Mais c'est seulement afin que nous obtenions ce qu'il a voulu de toute éternité qui fut obtenu par nos priéres. Et je croy que tous les Théologiens sont d'accord en ce point, même ceux qu'on nomme ici Arminiens, qui semblent être ceux qui déférent le plus au libre arbitre.

Ibid. pag. 34. tom. 1. des lett.

pag. 35. ibid.

La Princesse donna encore diverses autres occasions à M. Descartes de luy expliquer en quoy consistoit principalement la dépendance de nôtre libre arbitre à l'égard de Dieu, & sa liberté ou son indifférence par rapport à nous mêmes. Ce qu'il en dit dans la IX la X & la CXII lettres du prémier volume de son recueil est si clair & si solide, que je n'aurois point fait difficulté de le rapporter ici, sans la crainte de m'écarter trop loin des régles de l'histoire. Il suffira de remarquer que pour ce qui regarde l'*indifférence* & la *liberté*, il faisoit profession d'être parfaitement d'accord avec saint Thomas, dont l'explication ne ressembloit pas mal à la sienne; & avec le Pére Gibieuf, Docteur de Sorbonne, Prêtre de l'Oratoire, dont nous avons eu occasion de parler. Il témoignoit être ravi que ses opinions suivissent celles de ce Docteur, à cause de la réputation où il étoit parmi les Théologiens de son têms. Il se vantoit aussi de n'être pas éloigné du

Tom. 1. des lettr. p. 37. 38, 40. 41.

Pag. 506. 507, 508, 509. ibid.

Rél. Mſ. de Poiſſ.

Tom. 2. des lettr. p. 294.

Tom. 1, pag. 495, 496, 506, &c.

pag. 522. ibid

du sentiment du célébre Pére Pétau Jésuite, touchant le *libre arbitre* : & pour faire voir à un autre Jésuite à qui il écrivoit, que son opinion avoit assez de rapport à la sienne en ce point, il luy fait remarquer qu'il n'avoit point dit que *l'Homme ne fût indifférent que là où il manque de connoissance :* mais qu'il *est d'autant plus indifférent, qu'il connoît moins de raisons qui le poussent à choisir un parti plûtôt que l'autre.* Ce qu'il ne croyoit pas qui pût être nié de personne.

Ibid.

A l'égard de la Grace, jamais aucune considération ne fut capable de luy rien faire entreprendre sur ce mystére, non plus que sur celuy de la Trinité & celuy de l'Incarnation, parce qu'il étoit persuadé qu'il n'y avoit point de lumiére naturelle qui pût les pénétrer. Il se contentoit d'en discourir comme de véritez révélées par la Foy, dans les entretiens particuliers qu'il avoit avec des personnes qu'il étoit question d'instruire ou d'édifier, comme il luy arriva souvent chez Madame Chanut l'Ambassadrice en Suéde pendant l'absence de son mari, qui dura plus de deux mois depuis l'arrivée de M. Descartes à Stockholm. Jamais il ne laissa échapper à sa plume touchant la Grace, autre chose qu'une petite parenthése, dans laquelle il marquoit que *Dieu ne la refuse à personne, encore qu'elle ne soit pas efficace en tous.* Et le P. Mersenne ne pût venir à bout de luy faire lire Jansenius, ni les Théses de Louvain. Mais pour la question de sçavoir, *s'il est convenable à la bonté de Dieu que les Hommes soient condamnez à des peines éternelles*, jamais on ne put l'obliger d'en parler. » Ce n'est pas, disoit-il, que les raisons des Libertins ayent aucune force en ce point, car elles luy sembloient frivoles & ridicules. Mais comme il croyoit que l'on s'expose à traiter indignement des véritez de révélation, lors qu'on entreprend de les démontrer, ou de les affermir par des raisons purement humaines, & qui ne peuvent être que probables : de même il estimoit que c'est appliquer l'Ecriture sainte à une fin pour laquelle Dieu ne la point donnée, & par conséquent en abuser, que d'en vouloir tirer la connoissance des véritez qui n'appartiennent qu'aux sciences humaines, & qui ne servent point à nôtre salut. Ceux qui se donneroient ces libertez, pourroient difficilement empêcher leurs propres raisonnemens de leur persuader quelquefois des choses,

Tom. 2. des lettr. p. 283.

Rél. MS. de M. Chan. où il est parlé d'un beau discours qu'il fit sur nôtre rédemption, auquel elle fut fâchée que son fils aîné ne se fût pas trouvé.

Viog. lettr. MS. à M. le Roy, du 6. May. 1671.

Tom. 2. des lettr. p. 459.

Lettr. MS. « de Desc. « à Mers. du 23. Juin « 1641.

Tom. 2. pag. 495.

pag. 459. ibid.

qui ne seroient pas toûjours conformes à ce que Dieu a voulu que nous crussions par la Foy.

CHAPITRE IX.

Sentimens de Monsieur Descartes sur l'Eucharistie. Il explique la Transsubstantiation selon ses Principes. Nouvelle explication qu'il en a donnée au P. Mesland, sans prétendre qu'elle devint jamais publique. Les Cartésiens la font valoir aprés sa mort. Les Calvinistes redoutent M. Descartes & le rejettent comme contraire à leurs dogmes. Il ne laisse pas d'être accusé de Calvinisme par quelques Catholiques mal informez, ou mal intentionnez. Réfutation de cette calomnie. Son aversion extraordinaire pour le Calvinisme. Son desir pour le retour des Protestans à l'Eglise. Ses exercices de Chrétien. Son opinion sur les vœux Monastiques. Sa soûmission à l'Eglise. Sa déférence pour la Sorbonne. Ses livres mis à l'Index.

MR Descartes aprés avoir sérieusement examiné toutes ses opinions sur ce que l'Eglise nous enseigne des véritez révélées, eut le plaisir de connoître qu'il n'avoit rien à retrancher pour les y rendre conformes. C'est ce qui luy donna l'assûrance de dire à un Pére Jésuite, qu'il ne craignoit nullement au fonds qu'il s'y trouvât quoy que ce fût contre la Foy. Au contraire, ajoûta-t-il, jamais la Foy n'a été si fortement appuyée par les raisons humaines qu'elle peut l'être, si on suit mes principes. Mais sur tout la *Transsubstantiation* que les Calvinistes reprennent comme impossible à expliquer par la Philosophie ordinaire, est trés-facile par la mienne. Ce n'est pas que M. Descartes ne prît toutes les mesures possibles pour se dispenser de jamais remuer la matiere qui concerne la Transsubstantiation au Sacrement de l'Eucharistie, parce qu'il la regardoit comme une question de pure Théologie, & comme un mystére que Dieu nous propose à croire sans nous obliger à l'examiner. Mais depuis que M. Arnaud luy en eut fait l'objection, comme au nom des Théologiens Scholastiques, il ne luy fut plus libre de demeurer dans son silence. Il eut beau alléguer la sage décision du Concile de Trente, selon laquelle il nous suffit de croire

Tom. 1. des lettr. pag. 518.

Tom. 2. des lettr. pag. 23, & 19.

V. les quatriémes objections sur les Méd.

Eâ existendi ratione, quam verbis exprimere vix possumus.

croire, que le corps de J. C. eſt au S. Sacrement d'une *maniére qu'il n'eſt preſque pas poſſible d'exprimer.* Il fallut s'expliquer au moins probablement ſur l'extenſion du corps de J. C. au S. Sacrement, (s'il eſt permis de parler de la ſorte,) conformement à ſon principe de l'étenduë eſſentielle à la matiére; & montrer comment, ſans avoir recours aux accidens réels de l'école, il y a de certains modes qui appartenoient au pain avant la conſécration, & qui demeurent au S. Sacrement, *vû que ſa figure extérieure, qui eſt un mode, y demeure.* Il s'en acquita d'une maniére qui contenta un grand nombre de Catholiques, qui crûrent y trouver moins d'embarras que dans celle des Ecoles. Mais on luy a entendu ſouvent dire depuis, que ſi les hommes étoient un peu plus accoûtumez qu'ils n'étoient encore alors *à ſa façon de philoſopher,* il pourroit leur faire entendre un autre moyen d'expliquer ce myſtére, qui fermeroit la bouche aux ennemis de nôtre Religion, & auquel ils ne pourroient contredire.

Tom. 1. des lettr. p. 525.

Rél. Mſſ. & tom. 1. des lettr. pag. 525.

Le P. Vatier Jéſuite, du nombre de ceux que ſa réponſe à M. Arnaud avoit ſatisfaits le plus, luy avoit fait l'honneur de l'aſſûrer, que ſuivant ſes principes il expliquoit fort clairement le myſtére du ſaint Sacrement de l'Autel, ſans aucune entité d'accidens. Le P. Meſland Théologien de la même Compagnie, qui étoit trés-perſuadé que ſon explication étoit pour le moins auſſi recevable que celle qu'on nous donne dans nos écoles, l'obligea de s'expliquer encore plus clairement ſur la ſuperficie qu'il ſuppoſoit entre deux corps, c'eſt-à-dire entre le pain, (ou le corps de J. C. aprés la conſécration,) & l'air qui l'environne. Pour accorder quelque choſe aux inſtances du même Pére, ſur la maniére dont J. C. eſt au Sacrement, il voulut bien hazarder un tour d'explication aſſez nouveau, mais qu'il croyoit *fort commode & trés-utile pour éviter*, diſoit-il, *la calomnie des Hérétiques, qui nous objectent que nous croyons en cela une choſe qui eſt entiérement incompréhenſible, & qui implique contradiction.* Le tour conſiſte à expliquer la Tranſſubſtantiation miraculeuſe qui ſe fait au S. Sacrement, par la Tranſſubſtantiation naturelle qui ſe fait de la nourriture dans nôtre corps ſans miracle. Tout le miracle, ſelon luy, eſt, qu'*au lieu que les particules du pain & du vin auroient dû ſe méler avec le ſang de J. C. & s'y*

Tom. 3. des lettr. p. 607.

Tom. 2. pag. 291.

Lettr. Mſſ. de Deſc. au P. Meſland.

s'y disposer en certaines façons particuliéres , afin que son Ame les informât particuliérement, elle les informe sans cela par la force des paroles de la consécration. Et au lieu que cette Ame de J. C. ne pourroit demeurer naturellement jointe avec chacune de ces particules de pain & de vin, si ce n'est qu'elles fussent assemblées avec plusieurs autres qui composassent tous les organes du Corps humain nécessaires à la vie, elle demeure jointe surnaturellement à chacune d'elles, encore qu'on les sépare.

Il auroit été le prémier à s'accuser de témérité, s'il avoit jamais eû la pensée de rendre cette explication publique, ou de la vouloir substituer à celle qui semble être plus communément reçûë dans nos Ecoles. Aussi supposoit-il qu'elle dût demeurer ensevelie dans le sein de son amy. Comme l'Eglise n'a point jugé à propos de rien décider sur cette maniére ineffable dont le corps de J. C. est dans l'Eucharistie, M. Descartes a pris ce silence pour une liberté que cette sage Mére laisse à ses enfans, de rechercher en particulier celle qui paroît la plus commode, & qui est la plus proportionnée à leur intelligence. Ce qui luy faisoit goûter sa nouvelle explication, étoit la persuasion qui luy faisoit croire, que ce n'est point la matiére, ni même les configurations particuliéres du corps, qui font que l'homme est toujours le même pendant sa vie. On n'en est pas moins homme aprés avoir perdu un doigt, ou un œil, qu'auparavant. La transpiration continuelle des humeurs de nôtre sang, & de toutes les parties qui composent nôtre corps, n'empéche pas que l'on ne soit à soixante ans le même homme que l'on étoit en venant au monde, quoy que le corps ne conserve plus aucune des parties qu'il avoit alors. Mais l'ame étant toûjours la même, c'est selon luy ce qui fait l'*identité* de l'homme dans tous ses âges. C'est seulement l'union de l'Ame avec telle matiére que ce soit, qui est essentielle à l'Homme. M. Descartes s'étoit hazardé de plus à croire sous le bon plaisir de l'Eglise catholique, que J. C. avoit voulu choisir la maniére la plus propre pour produire les effets que sa bonté luy fait produire dans l'ame des Fidelles ; & qu'ainsi il falloit que son ame fut essentiellement unie à une matiére qui pût servir d'aliment, pour être reçûë plus aisément, & sans répugnance, & pour nous apprendre à conclure des effets, que le pain matériel produit

produit en nous par sa nourriture ce que ce *Pain de Vie* doit opérer dans l'ame de ceux qui le reçoivent Mais la crainte que ses ennemis n'abusassent de l'innocence de ses intentions en cherchant quelque mauvais sens dans cette derniére explication, luy faisoit souhaiter qu'elle demeurât supprimée, à moins qu'il ne plût à l'Eglise Catholique de l'approuver. En quoy il prétendoit demeurer toujours parfaitement soûmis aux ordres de cette Mére commune des Fidelles, à qui il avoit crû que cette explication pourroit n'être pas inutile, contre les artifices de ceux qui attaquent le mystére de l'Eucharistie. Au lieu de toute cette circonspection, il seroit à souhaiter que M. Descartes eût reconnu de bonne foy & sans détour l'impossibilité morale, où seront toûjours les Philosophes de démontrer la Transsubstantiation par les principes de la Physique ; ou qu'il eût eu la force de garder un silence perpétuel sur ce point, sans se méler de vouloir approfondir un mystére si inexplicable. Mais ce fait n'étant plus du nombre des choses cachées de sa vie, les loix de l'histoire ne m'ont pas permis de le dissimuler : & son explication étant devenuë toute publique parmi le monde sçavant, je me serois rendu suspect de partialité, si j'avois omis, sous le vain prétexte de l'épargner, une chose que l'on auroit à luy reprocher, & qui est peut-être la seule licence qu'il se soit jamais donnée sur les choses surnaturelles de la Religion.

Quoiqu'il en soit de sa nouvelle explication, les Cartésiens qui se sont méfiez de la facilité qu'elle auroit à se faire recevoir sur la seule autorité de leur Maître, n'ont pas manqué de recourir à celle des Péres de l'Eglise, pour faire voir que M. Descartes auroit pû à leur exemple se passer de la maniére des Péripatéticiens, qui est la plus commune dans les écoles, pour expliquer la Transsubstantiation. Ils en ont remarqué plusieurs entre les Grecs & les Latins, dont les maniéres de parler, quoique moins recevables sans doute que celle de M. Descartes n'ont pourtant jamais été condamnées, ni même rejettées de l'Eglise. Ils ont fait voir aussi que de trés-célébres Scholastiques ont parlé de ce mystére d'une maniére qu'on ne peut expliquer qu'au sens de M. Descartes. Et pour montrer que son explication n'est pas moins conforme aux décisions des Conciles, qu'aux sentimens des Péres, ils ont

V. les lettr. MSS. de Viogué & de Clerselier.

V. aussi les entret. de J. Rohault.

V. les écrits Théol. de Rob. des Gabets Clersel. Dissert. MS. à Viogué.

Rélat. des progrez du Cartésianisme dans l'Université de Louvain.

allégué celuy de Constance, dont la définition a paru trés-favorable à M. Descartes dans l'Université de Louvain, qui n'est presque composée que de Cartésiens, depuis prés de quarante ans, nonobstant quelques jugemens précipitez de certains Docteurs qu'on y publia en 1654. Le Pére de *Farvaques*, qui étoit alors l'un de ceux qui s'opposoient le plus ardemment à M. Descartes, s'est rendu depuis l'un de ses plus zélez sectateurs, aprés avoir trouvé dans des Auteurs fort approuvez de l'Eglise son sentiment de la Transsubstantiation, qui étoit presque le seul point qui l'arrétoit. Il mit quelque têms aprés dans ses théses Théologiques un extrait du livre, que le Cardinal d'Ailly Evêque de Cambray a fait sur le maître des Sentences, pour faire voir que ce Cardinal propose l'opinion de M. Descartes, *touchant les Accidens de l'Eucharistie*, & l'accorde avec la définition du Concile œcuménique de constance. Le Pére de Farvaques ayant montré ensuite au fameux Pére *Lupus* que le dessein du Concile n'avoit pas été de définir *qu'il y eût des accidens*, ce Docteur en fut surpris, revint de son éloignement, étudia M. Descartes, approuva sa maniére de parler de la Transsubstantiation, en un mot il se fit Cartésien, quoiqu'il eût été le principal auteur de la censure que quelques membres de la faculté Théologique avoient faite des écrits de M. Descartes, sans la participation des autres. Ce changement de Lupus qui étoit en grande considération dans l'Université, fit revenir beaucoup d'autres Docteurs. Ceux qui furent curieux de luy en demander la raison n'en reçûrent point d'autre réponse, sinon; *Veritas placet & vincit ; Cartesius benè intellectus nihil continet mali.* Et lorsqu'on luy faisoit instance sur la censure à laquelle il avoit eû tant de part, il ne faisoit point difficulté de reconnoître sa précipitation, & de déclarer la censure irréguliére & invalide, sur ce qu'on ne sçavoit pas de quoy il s'agissoit. Mais il tâchoit de l'excuser en disant, *fuit subita ; urgebamur ; nova res pulsabat aures.*

V. aussi le 2. tom. des lett. de Desc. pag. 310 au sujet de la condamn. de Wiclef, & des accidens réels.

Doctorum aliquot Acad. Lovan. judicia 1654.

Rélat. des progr. du Caréf. dans l'Univ. de Louvain, &c.

V. la Rép. de Malebranche au sieur de la Vill. p. 9.

Il n'y a qu'un en-

» Celuy des Péres de l'Eglise qui semble avoir le plus con-
» tribué à lever cét obstacle du côté de l'Eucharistie, & à
» rendre les Théologiens Sectateurs de M. Descartes, a été saint
» Augustin, qui avance en cent endroits comme incontestable
» le principe de nôtre Philosophe, par lequel *il fait consister*

l'essence

l'essence de la matière dans l'étenduë. Ce saint supposoit par tout ce principe, sans s'attacher à le prouver, parce qu'il ne paroît pas que personne en doutât de son têms. De là il concluoit que l'Âme est immortelle; qu'elle est plus noble que le Corps; que c'est une substance distinguée de luy; & plusieurs autres véritez de la dernière conséquence. Ce principe que les Cartésiens font passer pour une notion toute commune à l'égard de ceux qui n'ont point l'esprit prévenu par de fausses études, est tombé dans de si bonnes mains pour être mis dans son beau jour *, qu'il semble qu'on ne puisse plus le révoquer en doute, sans donner atteinte au dogme de l'immortalité de l'Ame; ni s'engager à dire, qu'il est contraire au Concile de Trente, sans prendre parti avec les ennemis de ce Concile. Les Universitez Protestantes de Basle & d'Utrecht n'étoient certainement pas de l'avis de ces derniers, lors qu'elles jugérent la doctrine de M. Descartes trés-préjudiciable au Calvinisme: & elles ont eû raison de regarder Aristote comme beaucoup plus propre que luy, pour les desseins qu'elles avoient de maintenir leurs herésies, & de combatre les dogmes de l'Eglise Catholique. Ce fut aussi le sentiment de quelques autres Universitez du bas Rhin, & de Hollande, consultées par le Comte de Nassaw * touchant le Cartésianisme, qui se glissoit dans son Université de Herborn.

« droit des « Catégories, qui « n'y est pas « conforme. Mais cét « ouvrage n'est pas de S. Augustin.

* Rép. de Maleb. au Sr sieur de la Ville p. 40, 41. item 26, 27. &c.

Acad. Basil. act. &c.

Præfat. Epist. Lat. Cart. ad Voet. &c.

Poiss. Rem. pag. 7.

* Loüis Henry en 1651. V. Tépél. p. 71, & seqq.

La bonne foy nous oblige de reconnoître que la plûpart des autres Protestans n'ont pas eû ces considérations, lors qu'ils ont chassé Aristote de leurs écoles pour y introduire M. Descartes; & qu'ils ont en cela moins considéré les intérêts de leur Théologie que ceux de la Philosophie. Mais il sera toûjours glorieux pour sa maniére d'expliquer la Transsubstantiation de sçavoir qu'elle ait eû la force de convertir des Huguenots * à la Foy de l'Eglise Romaine: comme sa maniére de parler de la Religion, a fait entrer dans la même Eglise un Athée de profession, & deux Protestans qui ne valoient pas beaucoup mieux.

*Cela est arrivé à un Gentil-homme parent du Comte de Pas Gouverneur de Toul. V. Lettr. Ms. de Rob. des Gabets, & d'autres. V. lett. Mss. de Clers.

Mais Dieu n'ayant point de récompense à luy donner sur la terre, permit que la calomnie l'attaquât par l'endroit même, où consistoit son mérite. Il se trouva des Catholiques, qui sur des soupçons trés-legers ne firent point difficulté de

 l'accuser

l'accuser de Calvinisme ; & des Calvinistes, qui par un trait de malice voulurent se faire honneur de le mettre dans leur nombre. Il auroit été peu émû des fausses suppositions de ces derniers, qui n'ont point appréhendé de commettre une injustice semblable envers le Cardinal du Perron, le P. Barnés Bénédictin, M. de Marca Archevêque de Paris, le P. Sirmond Jésuite, M. de Marolles Abbé de Villeloin, & quelques autres célébres Auteurs Catholiques, qu'ils ont accusé de penser comme eux sur le mystére de l'Eucharistie. Mais il ne put pas être insensible aux injustes soupçons des prémiers. Leur principal prétexte étoit appuyé sur le choix qu'il avoit fait de la Hollande, pour y passer sa vie plûtôt qu'en France ou en Italie. Mais le Comté d'Egmond, où il se retira, étoit rempli de Catholiques, qui y avoient une Eglise libre avec l'exercice de leur culte. Ce qui s'étendoit même jusqu'aux villes de Harlem & d'Alcmaer, où se trouvoient quantité de Prêtres & de Missionnaires sans déguisement. Il n'étoit pas moins permis à M. Descartes de professer sa Religion dans quelque autre endroit que ce fût des Provinces Unies, où il se trouvoit une infinité de Catholiques étrangers à qui l'on ne disoit mot. Mais M. Descartes alloit au prêche, disoit-on ? On l'a mandé de la Haye à Paris. M. Descartes voulut bien se justifier en ces termes devant le P. Mersenne, qui luy avoit donné avis de ce méchant bruit. » Pour celuy, qui publie que je vais au prêche » des Calvinistes, c'est une calomnie trés-pure. Et en exami- » nant ma conscience, pour sçavoir sur quel prétexte on a pû » la fonder, je n'en trouve aucun autre, sinon que j'ay été une » fois avec M. de N. & M. Hesdin (ou Esding) à une lieuë » de Leyde, pour voir par curiosité l'assemblée d'une certaine » secte de gens qui se nomment Prophétes, entre lesquels il » n'y a point de Ministre, mais chacun prêche à sa volonté, » soit homme, soit femme, selon qu'il s'imagine être inspiré. » De sorte qu'en une heure de têms nous entendîmes les ser- » mons de cinq ou six paysans ou gens de métier. Et une au- » tre fois nous fûmes entendre le prêche d'un Ministre Ana- » baptiste, qui disoit des choses si impertinentes, & parloit un » françois si extravagant, que nous ne pouvions nous empêcher » d'éclater de rire. Je pensois être plûtôt à une farce qu'à un » prêche. Mais pour celuy des Calvinistes, je n'y ay jamais été de

V. le 6. tom. de la Bibliot. univers. pag. 287. 288.

Tom. 2. des lettr. pag. 193. 308. 309.

Tom. 2. des lettr. pag. 190. 191.

M. Descartes écrivoit cela en 1639.

ma

« ma vie que depuis vôtre lettre écrite *, que me trouvant à « la Haye le IX de ce mois, qui est le jour qu'on remercie Dieu, « & qu'on fait des feux de joye pour la défaite de la flote Es- « pagnole, je fus entendre un Ministre François, dont on fait « état. Mais ce fut en telle sorte, qu'il n'y avoit là personne qui « m'apperçût, qui ne connût bien que je n'y allois pas *pour y* « *croire*. Car je n'y entray qu'au moment que le prêche com- « mençoit; j'y demeuray contre la porte; & j'en sortis au mo- « ment qu'il fut achevé, sans vouloir assister à aucune de leurs « cérémonies. Que si j'eusses reçû vôtre lettre auparavant, je « n'y aurois pas été du tout. Mais il est impossible d'éviter les « discours de ceux qui veulent parler sans raison.

* Avant que de l'avoir reçuë.

La conduite qu'il a gardée en toutes rencontres, non seulement avec les Ministres & Théologiens Calvinistes qui tâchoient de luy faire un crime de sa Religion, mais encore avec les amis qu'il avoit de leur communion, & sur tout avec la Princesse Elizabeth, étoit une marque continuelle de sa catholicité en Hollande, qu'il ne faisoit point difficulté d'appeller alors *le refuge des Catholiques*. Et M. de Sorbiére, qui étoit encore Huguenot, lors qu'il le hantoit dans ces provinces, n'a pû s'empêcher de dire depuis sa conversion, *qu'on a eu grand tort de douter de la foy de ce grand personnage*.

V. cy-dessus les aff. d'Utrecht & de Leyde.

V. ses lettres à la Princesse.

Tom. 2. des lett. p. 309.

Sorb. lettr. & disc. in 4°. pag. 692.

La calomnie le poursuivit jusqu'en Suéde, sans que l'amitié de M. Chanut pût le garantir de ses insultes. Ses ennemis le voyant dans un pays si éloigné, espéroient peut-être qu'on oublieroit plus aisément qu'il avoit dédié ses Méditations à la Sorbonne; qu'il avoit expliqué la Transsubstantiation dans l'Eucharistie; qu'il avoit soumis solennellement ses Principes au jugement de l'Eglise Romaine. Mais enfin Dieu a confondu leurs calomnies par les témoignages ou certificats de la Reine de Suéde [1], du Pére Viogué Missionaire Apostolique [2], & de Messieurs Chanut [3], dont je ne ferois pas difficulté de donner icy de fidelles copies, si ce moyen n'étoit inutile depuis la justice publique que l'Eglise a fait rendre à la mémoire de M. Descartes, dans les honneurs d'une sepulture, qui est le sacrement des Morts, & le sceau de la communion des Saints.

1 A Hambourg le 30. Août 1667.
2 A Rome le 9. May 1667.
3 Le 23 Avril 1667. à Paris.

Cette justice étoit bien duë à un aussi religieux observateur des loix de l'Eglise, qu'étoit ce Philosophe. Jamais il

Tom. 2. des lettr. p. 275.

 n'avoit

Lettr. Mſ. d'Elizabeth à Chanut, &c.

Tom. 3. des lettr. pag. 15.

n'avoit manqué de zéle pour elle, mais ce zéle n'étoit ni aveugle ni déréglé. Jamais il n'eut honte de profeſſer publiquement ſa catholicité au milieu des ſociétez ſeparées de l'Egliſe. Jamais il ne laiſſa échapper ni de ſa plume ni de ſa bouche aucun terme de liberté ou d'irrévérence touchant certains uſages de nôtre Egliſe, ſur leſquels les philoſophes & les eſprits forts ont coûtume de faire les plaiſans. Mais à l'égard des abus qui s'y gliſſent quelquefois, principalement parmi la populace groſſiére, au lieu de faire le réformateur il ſe contentoit de n'y prendre point de part. » Je ſçay trés-bien (dit-il à un Proteſtant) que les plus beaux corps ont toûjours une » partie qui eſt ſale: mais il me ſuffit de ne la point voir, ou » d'en tirer ſujet de raillerie, ſi elle ſe montre à moy par mégar- » de. Mais je n'ay jamais été ſi dégoûté que d'aimer ou d'eſtimer » moins pour cela ce qui m'avoit ſemblé beau ou bon aupara- » vant. Le Proteſtant à qui il écrivoit de la ſorte luy avoit fait voir un traité de l'uſage des Orgues dans l'Egliſe, qu'il avoit compoſé en Flamand. M. Deſcartes aprés luy avoir marqué pourquoy il ne croyoit pas devoir s'offenſer des injures qu'il y diſoit aux Catholiques, voulut bien approuver ſes raiſons, en luy marquant la paſſion qu'il avoit pour voir rentrer enfin tous les Proteſtans dans l'Egliſe Romaine. » J'avouë ſans » ſcrupule, dit-il à cét Auteur, que vos raiſons ſont fortes & » bien choiſies pour perſuader au lecteur ce que vous voulez » luy prouver, parce que je n'y ay rien remarqué qui ne s'ac- » corde avec nôtre Egliſe. Et je voudrois qu'en nous diſant » des injures qui ne nous offenſent pas, vous euſſiez auſſi » bien déduit tous les points qui pourroient ſervir à rejoindre » Genéve avec Rome. Mais parce que l'Orgue eſt le plus » propre des inſtrumens pour commencer de bons accords, » permettez à mon zéle de dire icy *Omen accipio*, ſur ce que » vous l'avez choiſie pour vôtre ſujet. En effet ſi quelques In- » diens ont refuſé de ſe rendre Chrêtiens par la crainte qu'ils » avoient d'aller au paradis des Eſpagnols; j'ay bien plus de » raiſon de ſouhaiter que le retour (des Réformez) à nôtre » Religion, me faſſe eſpérer d'être aprés cette vie avec ceux de » ce pays.

Tom. 3. des lettr. pag. 595.

Ibid. pag. 594.

V. Barthél. de las Caſas, des cruautez des Eſpagnols, &c.

Il avoit une averſion toute extraordinaire pour le Calviniſme, quoy qu'il eût une affection ſincére pour tous les hon-

nêtes

nêtes gens qui en faisoient profession. Cette aversion luy étoit venuë en partie de la naissance, en partie de l'éducation; & elle s'étoit beaucoup accruë, lorsque vivant dans un pays, où cette secte est dominante, il la trouva trop dénuée d'extérieur, trop libre, & trop favorable à ceux qui passoient d'elle à l'Athéisme. Néanmoins il respectoit la profession de Théologie & le ministére parmi les Calvinistes pour l'amour de Dieu, dont les Théologiens & les Ministres Protestans se disent les domestiques, quoy qu'ils n'en ayent peut-être que les livrées. C'étoit agir selon l'esprit de Saint Paul. Mais ce respect, qui se rapportoit tout entier au Seigneur, ne luy fit jamais dire un mot, qui parut complaisant ou favorable au schisme ou à l'hérésie. La précaution à laquelle il s'étoit assujetti en entrant dans des pays de différente Religion, l'avoit tellement rendu discret & retenu, qu'il ne parloit presque jamais sans édifier, ni sans imprimer du respect & de l'estime pour la Religion qu'il professoit. C'est ce qui fit dire à un Capitaine de Vaisseau, qui étoit Deiste & Libertin, que s'il avoit à choisir une secte de Religion il n'en prendroit point d'autre que celle de M. Descartes, aprés quelques entretiens qu'il avoit eus avec luy.

Rélat. MS. de Chanut.

Epist. lat. ad celeb. Voet, pag. 256.

Rél. MS. de Porl. & Chanut.

C'est ainsi que M. Descartes, sans être convertisseur ou controversiste de profession, faisoit insensiblement revenir les esprits de l'éloignement & des préventions, où ils étoient à l'égard de l'Eglise catholique. Mais on peut dire que sa conduite n'étoit pas moins édifiante que ses discours. Il ne faisoit pas consister tous les devoirs d'un véritable Chrétien dans un culte intérieur seulement, comme font plusieurs Philosophes. Il étoit fort soigneux de l'accompagner de tous les exercices d'un bon Catholique; & il s'acquitoit de toutes ses obligations, comme auroit fait le plus humble & le plus simple d'entre les Fidelles. Il fréquentoit sur tout les Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, avec toutes les dispositions d'un cœur contrit & d'un esprit humilié, autant qu'il est permis de s'en rapporter à la foy des Confesseurs qui gouvernoient sa conscience en Hollande [1] & en Suéde [2].

Rél. d'un Maître à danser, qui avoit fait la communion Pascale avec luy.

Une exposition si naturelle & si simple suffira sans doute pour porter les esprits raisonnables à rendre sur ce point la justice qui est dûë à nôtre Philosophe. Mais parce que l'on souhaiteroit

1 D'un P. de l'Oratoire.
2 D'un Augustin.

souhaiteroit que j'ajoûtasse encore quelque chose de plus précis en faveur des Incrédules, j'ay cru qu'au lieu d'interrompre la suite de cette histoire par des piéces étrangéres, il seroit plus à propos de remettre à la fin du livre deux témoignages authentiques que le Pére Viogué le dernier de ses directeurs entre les bras duquel il est mort, a rendus à Rome & à Paris touchant sa piété & les pratiques particuliéres de sa dévotion. C'est à ces déclarations d'un témoin irréprochable que je renvoye les Incrédules. S'ils refusent de se rendre aprés cela, je leur conseille de demander un miracle à Dieu pour les obliger à croire qu'un si grand Philosophe ait pû devenir un enfant, par la simplicité du cœur qu'il apportoit dans les exercices de sa Religion.

Tom. 3. des lett. pag. 65.

Les usages même de l'Eglise, qui ne convenoient point à son état, ne luy étoient pas si indifférens, que quelques Ecrivains ont tâché de nous le persuader. C'est ce qui a paru dans ses sentimens sur les vœux monastiques, au sujet de ceux qui ne le croyoient pas fort exact dans l'opinion qu'il en pouvoit avoir. Il voulut bien se justifier contre eux, écrivant au P. Mersenne en ces termes. » Ceux qui s'offensent de ce que j'ay dit, *que les vœux sont pour remédier à la foiblesse humaine*, montrent eux-mêmes leur foiblesse ou leur mauvaise volonté. Car outre que j'ay trés-expressément excepté dans mon discours tout ce qui touche la Religion, je voudrois qu'ils m'apprissent à quoy les vœux seroient bons, si les hommes étoient immuables & sans foiblesse. Et bien que que ce soit une vertu de se confesser, aussi bien que de faire des vœux de Religieux, toutefois cette vertu n'auroit jamais de lieu, si les hommes ne péchoient point.

Lettr. Ms. de Desc. à Servien.

Tom. 1. des lett. p. 480.

L'attachement inviolable qu'il avoit pour tout le corps de l'Eglise dont il étoit membre, étoit soûtenu d'une soumission sincére & sans réserve pour son autorité. Nous en avons rapporté de grandes preuves au sujet du traitement que Galilée reçut à l'Inquisition, & encore en d'autres occasions, où nous avons marqué la déférence qu'il avoit pour tout ce qui portoit le caractére, ou seulement le nom du saint Siége, qu'il considéroit comme le centre de l'unité de l'Eglise. Nous avons vû aussi l'estime qu'il faisoit de la Sorbonne, c'est-à-dire, de toute la Faculté Théologique de Paris, qu'il regar-

doit

doit comme dépositaire de la clef de la ſcience, ſçachant que celle de la puiſſance étoit entre les mains du Pape & des Evêques. C'eſt ce qui lui faiſoit croire que ſa conſcience ſeroit toûjours en ſûreté, tant qu'il auroit *Rome & la Sorbonne de ſon côté*. Tom. 2. pag. 557. 558.

Sa ſoumiſſion au ſaint Siége s'étendoit même juſqu'à quelque conſidération pour l'Inquiſition Romaine, quoy qu'il ne fût nulle part juſticiable de ſon tribunal. Il n'ignoroit pas la différence qu'on doit mettre entre l'autorité du Pape, & celle de la Congrégation établie à Rome pour les livres défendus : mais il ne laiſſoit pas de témoigner du reſpect & de l'eſtime pour elle ; de dire par honnêteté que ſon autorité ne pou- « voit guéres moins ſur ſes actions que ſa propre raiſon ſur ſes « penſées ; & de prendre toutes les meſures néceſſaires pour « ne rien écrire qui pût luy déplaire. Ce fut ce qui l'obligea de donner un tour nouveau à l'opinion du mouvement de la terre, qui avoit mis les Inquiſiteurs de cette Congrégation de méchante humeur contre Galilée, & ce qui le porta à renoncer plûtôt à toute envie d'écrire, que de s'expoſer à leur cenſure, ou de ſe voir obligé de les récuſer. Auſſi ne voyons-nous pas que de ſon vivant, ny même de plus de treize ans aprés ſa mort, ils ayent touché à aucun de ſes écrits. Et ils l'auroient ſans doute épargné dans la ſuite, s'ils avoient pû ſe défendre des intrigues d'un Auteur particulier, qui ſçut adroitement faire gliſſer ſes ouvrages dans leur *Index*, au milieu d'une liſte d'autres livres défendus, par un décret de leur Congrégation donné le xx de Novembre 1663. Il faut avoüer que leur bonne conſcience leur a fait ajoûter en ſa faveur la reſtriction *donec corrigantur*. Mais comme ils n'ont pas pris la peine d'y faire les corrections qu'ils jugeoient néceſſaires, & qu'ils n'en ont donné la commiſſion à perſonne ; le Public, qui eſt tout accoûtumé à cette formule de leur langage, n'a point crû devoir diſcontinuer une lecture, qu'ils n'ont pas trouvée eux-mêmes entiérement mauvaiſe.

Tom. 2. pag. 358. 359. 352.

Diſc. de la Méthode pag. 60.

Tom. 3. des lettr. p. 586.

Tom. 2. pag. 349 350. 351. 52.

P. H. Fab.

Recueil des Decr. p. 180.

CHAPITRE X.

Du caractére de Nouveauté qui se trouve dans les opinions de M. Descartes, & son sentiment sur l'Antiquité. Difference qu'on doit mettre entre la Nouveauté & la Fausseté, entre l'Antiquité & la Vérité. M. Descartes accusé de Nouveauté, & d'avoir pourtant pris ses dogmes des Anciens, de Platon & des Académiciens ; de Démocrite ; d'Aristote ; d'Epicure ; de Zénon & des Stoïciens ; d'Anaxagore ; de Leucippe ; de Lucréce ; de Cicéron ; de Sénéque ; de Plutarque ; de S. Augustin ; de S. Anselme : & même parmi les Modernes, de Roger Bacon ; du Fioravanti ; de Péreira ; de Télésius ; de Tyco Brahé ; de Jordanus Brunus ; de Viéte ; de Snellius ; du Chancelier Bacon ; de De Dominis ; de Ferrari ; de Sovéro ; de Charron ; de Harriot ; de Képler ; de Galilée ; de Gilbert ; de Harvée ; de Hobbes ; de M. Arnaud ; & de Moyse. M. Descartes n'est Plagiaire de personne. Une même chose peut avoir plusieurs inventeurs. Indifférence de M. Descartes pour ses propres inventions. Sa générosité envers ses Plagiaires.

IL en étoit sans doute de Messieurs de la Congrégation de l'*Index* comme des Docteurs de la Faculté de Louvain, quoy qu'ils ne se soient pas expliquez sur les motifs de leur censure. Leur surprise n'a pû être causée que par la nouveauté des opinions, dont on vouloit faire un crime à nôtre Philosophe. C'est peut-être de tous ceux qu'on a voulu luy imputer, le seul dont on ait pû le charger avec le plus de vraysemblance. A dire le vray, il n'a point eu pour la Nouveauté toute l'horreur qui a paru dans les adorateurs des Anciens. Il a crû qu'en Philosophie, où il ne s'agissoit que de la recherche des véritez naturelles, qui n'ont pas encore été découvertes, il étoit permis d'employer des moyens nouveaux, puisque les anciens n'ont pas réüssi depuis tant de siécles à nous les faire découvrir. D'ailleurs son esprit n'étoit pas du caractére de ceux, à qui deux ou trois mille ans sont capables d'imprimer de la vénération pour l'erreur. Il étoit assûré que les choses les plus anciennes qui ont été reçûës

par

par la Postérité, avoient été nouvelles dans leur naissance ; & que si la nouveauté avoit été un obstacle à leur réception jamais on n'auroit rien reçû dans le monde. Platon & Aristote n'auroient jamais eu de sectateurs : & les Scholastiques d'aujourd'huy, qui font l'objection, n'auroient jamais vû le jour. Mais depuis qu'on s'est engagé d'honneur à ne plus confondre la Nouveauté avec la Fausseté, ni l'Antiquité avec la Vérité, l'Envie, qui ne pouvoit souffrir que M. Descartes fût innocent, a tâché de prendre le change, pour le rendre coupable. Ses défenseurs avoient assez bien réfuté les objections sur la Nouveauté, en faisant voir que les opinions de M. Descartes n'étoient pas si nouvelles, & que plusieurs avoient été debitées long-têms avant luy. Ses envieux, à qui tout avoit paru nouveau jusques-là, n'ont pas manqué de profiter de ces ouvertures, & ils ont aussi-tôt accusé M. Descartes d'avoir volé les Anciens, & de s'être fait auteur de ce qu'il devoit aux autres, par une usurpation indigne d'un honnête homme.

Les Sçavans, pour tirer M. Descartes de leurs mains, & le faire absoudre du prétendu crime de Nouveauté, s'étoient promis de faire voir qu'il n'avoit rien enseigné qui n'eût déja été avancé par divers Auteurs avant luy, quoy qu'on ne se fût jamais avisé de faire le procez à aucun d'eux. En effet, selon M. Morhofius, si l'on sçavoit parfaitement l'histoire de la naissance & des progrez de la Philosophie, & si l'on avoit au moins quelque connoissance des dogmes des anciens Philosophes, il seroit aisé d'y trouver les semences de tous les principes de M. Descartes. De sorte que ce n'est plus sur les opinions, mais sur la personne du Philosophe, que doit tomber le reproche de la Nouveauté, pour n'être pas venu au monde aussi-tôt que les Anciens. C'est en quoy néanmoins M. Descartes ne s'estimoit pas beaucoup à plaindre, supposant contre la notion vulgaire, que les derniers venus dans le monde doivent toûjours passer pour les plus Anciens. Je ne vois pas, dit-il, qu'il faille tant faire valoir l'Antiquité dans ceux qui portent la qualité d'Anciens. C'est un nom que nous méritons mieux qu'eux, parce que le monde est plus ancien maintenant qu'il n'étoit de leur têms, & que nous avons plus d'expérience qu'eux.

La Forge, préf. de l'esprit de l'homme.
Préface des Panégyr. de Verjus pag. 19. 20.
Tepelius hist. initio, & pag. 79. 80.
Morhofii Polyhistor. lib. 1. c. 2. p. 18.
Non est quod Antiquis multum tribuamus propter Antiquitatem ; sed nos potius iis antiquiores dicendi. "Jam enim senior est mundus quam tunc, "majoremque habemus rerum experientiam.
Cartes. in frag. MSS.

Mais pour ne rien déranger dans l'ordre vulgairement établi à l'égard de ceux qui ont vêcu avant nous, il faut laisser aux Anciens le nom qu'ils ont porté jusqu'icy ; & se contenter de remarquer, que la conformité qu'on a crû trouver entre quelques-unes de leurs opinions & celles du nouveau Philosophe, a fait dire à bien du monde, qu'il avoit eu un peu trop de communication avec eux pour être original.

L. Verjus.
S. Sorbiére.
L. Crasso.
G. Leibnütz.
Sim. Foucher.

I. M. Foucher le restaurateur de la Philosophie Académicienne, a merveilleusement renforcé l'imagination de ceux, qui veulent que la plus grande partie des opinions métaphysiques de M. Descartes a été avancée par *Platon* & les *Académiciens* ; touchant le doute raisonnable, pour nous obliger à retourner aux prémiers principes, & à rechercher de nouveau la Vérité, jusqu'à ce que nous soyons parvenus à l'évidence & à la certitude ; touchant le corps, les figures, & les mouvemens, qui sont les principes du Timée de Platon ; touchant le détachement des idées d'avec nos sens ; touchant la distinction de l'ame d'avec le corps. On ne peut pas nier en effet que Platon n'ait découvert avant M. Descartes les erreurs de nos sens ; qu'il ne les ait crûs récusables dans le jugement qu'ils entreprennent de porter sur la vérité des choses qui sont hors de nous, & qui subsistent indépendemment de nôtre esprit ; qu'il n'ait refusé d'admettre des qualitez sensibles ; & qu'il n'ait jugé que celles qui portent ce nom ne sont que des maniéres d'être & des modifications de nôtre ame. M. Descartes ne s'est point avisé de nous munir contre la prétention de ceux qui le font Académicien, parce qu'il est mort avant que d'avoir pû reconnoître, s'il étoit disciple de Platon ; & s'il étoit vray que le préjugé l'eût fait tomber, dés qu'il s'est éloigné des Académiciens.

Tom. 2. des lett. p. 379.
Tom 3. pag. 65.

II. Il eut plus de loisir pour examiner les conjectures de ceux, qui publioient qu'il avoit emprunté une partie de ses principes de *Démocrite*, au siécle duquel plusieurs établissent la division des opinions de l'esprit humain, comme celle des langues au têms de Nemrod. Les bruits que quelques Sçavans firent courir sur ce sujet, l'obligérent à s'informer des sentimens qu'on attribuoit à Démocrite. Mais la recherche ne luy produisit presque, que le déplaisir de voir, qu'on at-

tribuât

tribuât des opinions si peu raisonnables, à un Philosophe d'aussi grande réputation qu'étoit Démocrite, & qu'on le fit lui-méme sectateur de telles opinions. C'est ce qui le porta depuis à faire voir la différence de sa Philosophie d'avec celle de cét Ancien. Principior. lib 4. ad finem.

III. Pour ce qui est d'*Aristote*, M. Descartes n'a pû se purger du crime de Nouveauté que les Péripatéticiens luy imputoient, qu'en disant qu'il ne se *servoit d'aucun principe qui n'eût été reçû par ce célébre Philosophe, & par tous ceux qui s'étoient jamais mêlez de philosopher.* Cette maniére de paradoxe a dessillé les yeux à tant de Scholastiques, que la plûpart découvrent aujourd'huy dans Aristote ce qu'a enseigné M. Descartes, & ce qu'ils n'y auroient jamais apperçû, s'il ne leur en avoit fait accroire. Aussi sont-ils tellement persuadez de la fécondité d'Aristote, qu'ils sont sûrs d'y trouver tout ce qu'ils voudront. Ils ont déja découvert dans ses livres les lunettes de longue vûë, dont Métius & Galilée luy avoient dérobé l'invention; les Satellites de Jupiter; les taches du Soleil; les phases de Vénus; la circulation du sang; & la plûpart des observations de nôtre siécle, dont les Modernes commençoient à se faire honneur. Ainsi M. Descartes, pour avoir meilleure composition des Péripatéticiens, a crû devoir abandonner à leur Maître la gloire de tout ce qu'il avoit enseigné, qui pouvoit exciter leur jalousie. Sur ce pied là Plempius a pris la liberté de donner à Aristote le sentiment de M. Descartes sur le mouvement du cœur, quoiqu'il soit tout différent. D'autres trouvent que le nouveau Philosophe n'a point mal imité l'Ancien dans ses opinions du *Continu*, du *Plein*, & du *Lieu*; dans celle de la *Sensation*, & de quelques autres points. Mais nos Professeurs de colléges ont assez bien vangé l'honneur de l'Antiquité; & pour un peu d'Aristote que l'on croit transformé en Descartes dans le Philosophe moderne, ils débitent impunément du Descartes sous le nom d'Aristote dans leurs classes. Au reste, M. Descartes parloit toûjours d'Aristote en des termes trés-civils & trés-modestes. Jamais il n'eut dessein de le réfuter, ni celui de le piller. Mais il auroit souhaité pouvoir trouver dans ce Philosophe les mêmes pensées qui luy étoient venuës, afin de luy en faire honneur. Il est vray qu'il n'a cité Aristote qu'une seule fois dans

Tom. 3. des lettr. p. 107.

Ils les appellent *Lunettes de Stagyre.*

Fort. Liceti J. Riolan. &c.

V. cy-dessus liv. 5. ch. 5.

Tom. 1. des lettr. pag. 362, 358. Rél. Mſ. de Clerſel.

Préf. du 2. tom. des lettr. pag. 6.

Tom. 1. des lettr. p. 361.

Tom. 3. des lettr. pag. 585, 586.

Tom. 1. des lettr. pag. 561.

sa Philosophie : mais toujours l'a-t-il cité une fois, pour montrer au moins qu'il ne regardoit pas l'autorité comme un joug insupportable. Il ne s'assujettissoit pas à le suivre, mais il n'évitoit pas de se rencontrer avec lui. » J'ay à vous rendre » graces, dit-il à Plempius, de ce que vous m'avez ouvert un » moyen pour appuyer mon opinion de l'autorité d'Aristote. » Comme cét homme a été si heureux, que quelques choses » qu'il ait avancées dans ce grand nombre d'écrits qu'il a faits, » passent aujourd'huy parmi la plûpart du monde pour des » oracles, même celles qu'il a dites sans y prendre garde : je » je ne souhaiterois rien tant, que de pouvoir, sans m'écarter » de la Vérité, suivre ses vestiges en tout. Mais certes je ne » dois pas me glorifier de l'avoir fait au sujet dont il est question. » Il n'y a presque que le hazard, qui puisse luy faire rencontrer » la Vérité. Or un homme qui sur de fausses *prémisses* (com» me disent les Logiciens) conclud par hazard quelque chose » de vray, ne raisonne par mieux, ce me semble, que s'il en dé» duisoit quelque chose de faux. Et si deux personnes étoient » arrivées en un même lieu, l'une par des chemins détournez, » & l'autre par le droit chemin, il ne faudroit pas penser que » l'une eût été sur les voyes de l'autre.

pag. 562. ibid.

Sorb. pag. 689. in 4°.

Tom. 2. des lettr. p. 402.

L. Crass. elog. t. 1. p. 304.

IV. La Doctrine de M. Descartes avoit aussi quelque conformité avec celle d'*Epicure*, si nous en croyons M. de Sorbiére & M. Boüillaud, quoiqu'ils ne nous ayent pas marqué en quoy consiste précisément cette conformité. Epicure croyoit que l'agitation & l'arrangement différent des atômes produisoient toutes les apparences que nous appercevons par les sens. Il n'en faut point sçavoir davantage, selon quelques Philosophes modernes, pour juger de ce que M. Descartes peut avoir appris de la philosophie d'Epicure, qui semble d'ailleurs avoir ébauché l'idée des Tourbillons qui est un des endroits les plus considérables de la nouvelle Philosophie.

Sim. Foucher Rép. à la Crit. de la Crit. Banag hist. des ouvr. des Sçav. Juin 1688.

Wilh. Leibn. Epist. Ms.

Fouch. & Ban. de Beauval comme cy-dessus.

V. D'autres Sçavans ont crû que nôtre Philosophe avoit voulu faire revivre la Morale des *Stoïciens* dans la sienne. Et quant à leur Physique, l'on a remarqué que *Zénon* avoit dit avant M. Descartes, que *l'Univers est plein*, & que le mouvement se fait en cercle, produisant le détachement des parties qui se déplacent, & qui se succédent les unes aux autres.

VI.

VI. *Anaxagore*, qui philosophoit avant Démocrite & Platon, a crû que la matiére étoit divisible à l'infini, ou plûtôt en parties indéfinies ; & que le Soleil n'est qu'une masse de feu.

Augus. lib. 8. de civit. Dei. N. Poiss. Rem. sur la Méch. p. 205.

VII. *Leucippe*, que l'on peut joindre à Démocrite, a vû l'un des prémiers, qu'il falloit expliquer les choses Physiques d'une maniére méchanique, pour réussir à découvrir les véritez naturelles : Et l'on prétend que l'un & l'autre avant Epicure ont frayé le chemin à M. Descartes pour découvrir les Tourbillons.

Vid. in mult. Diog. Laert.

VIII. Quelques-uns ont aussi remarqué que dans *Lucréce*, dans *Cicéron*, dans *Sénéque*, & dans *Plutarque*, il se trouve des semences, dont nous voyons les fruits dans les écrits de M. Descartes.

N. Poiss. pag. 205. Plut. Vit. Num. ex Pytagor.

IX. De toutes les rencontres que M. Descartes à pû faire avec les Anciens, il n'y en a point qui l'ait surpris plus agréablement que celle de S. *Augustin*, qui en matiére de Philosophie est regardé comme le chef des Académiciens du Christianisme. Ce n'est pas seulement en ce que ce Saint rejettoit le jugement des sens, & qu'il admettoit encore d'autres opinions, qui sembloient leur être communes avec les disciples de Platon. C'est principalement en ce qui concerne la distinction d'entre l'esprit & le corps, & son grand principe de la *Pensée*, d'où il concluoit pour nôtre éxistence. M. Descartes fut redevable à l'un de ses amis de la remarque qui en fut faite pour la prémiére fois en 1640, & il l'en remercia en ces termes. » Vous m'avez obligé, dit-il, de m'avertir du passage de saint Augustin, auquel mon *je pense dont je suis* à « quelque rapport. Je trouve véritablement qu'il s'en sert pour « prouver la certitude de nôtre être, & ensuite pour faire voir « qu'il y a en nous quelque image de la Trinité, en ce que « 1 nous sommes, 2 nous sçavons que nous sommes, 3 nous « aimons cét être & ce sçavoir, qui est en nous : Au lieu que « je m'en sers pour faire connoître que ce *moy* qui pense, est « une *substance immatérielle*, & qui n'a rien de corporel ; qui sont « deux choses fort différentes. C'est une chose qui de soy est si « simple & si naturelle à inférer, de ce qu'*on doute*, qu'elle auroit « pû tomber sous la plume de qui que ce soit. Mais je ne « laisse pas d'être bien aise d'avoir rencontré avec S. Augustin, « quand

Sim. Foucher Dissertat. ch. 13. p. 67.

Loüis de la Forge Préf. de l'Espr. de l'Homme.

om. 2. des lettr. p. 563.

» quand ce ne seroit que pour fermer la bouche aux esprits,
» qui ont tâché de *regabeler* sur ce principe. Le passage que M. Descartes & son ami avoient en vûë, se trouve dans les livres de la Cité de Dieu, où l'on void que le pis qu'il nous peut arriver dans ce que nous pensons, est d'être trompez; mais que nous ne pouvons être trompez sans être effectivement. Mais M. Arnaud dans ses objections contre M. Descartes, marqua au P. Mersenne un autre passage de S. Augustin encore plus singulier tiré du second livre du libre Arbitre, où ce Saint se sert du même principe, & du même raisonnement pour prouver l'*existence d'un Dieu.* » C'est, au sentiment de M.
» Arnaud, une chose trés-remarquable, que M. Descartes ait
» établi pour fondement & prémier principe de toute sa Phi-
» losophie, ce que S. Augustin avoit pris avant luy pour la base
» & le soûtien de la sienne. Un autre Sçavant inconnu ayant trouvé ce qu'il avoit écrit touchant la distinction de l'Ame & du Corps, *trés-clair*, *trés-évident*, *& tout divin*, luy témoigna une satisfaction toute particuliére de voir » que pres-
» que les mêmes choses avoient été autrefois agitées fort clai-
» rement & fort agréablement par S. Augustin dans tout le li-
» vre x de la Trinité, mais principalement au chapitre x; ce qui servit à luy faire encore mieux connoître, qu'*il n'y a rien de plus ancien que la Vérité.* Un Pére Jésuite luy avoit encore découvert d'autres endroits de saint Augustin, qui pouvoient servir pour autoriser ses opinions. Quelques autres de ses amis lui rendirent aussi de semblables services. De sorte qu'en leur marquant la reconnoissance qu'il en avoit, il ne put dissimuler sa joye d'apprendre » que *ses pensées s'accordoient*
» *avec celles d'un si saint & si excellent personnage.* Car, disoit-il
» au Pére Jésuite, je ne suis point de l'humeur de ceux, qui
» désirent que leurs opinions paroissent nouvelles: au con-
» traire j'accommode les miennes à celles des autres, autant
» que la Vérité me le permet.

X. L'on met aussi saint *Anselme* au nombre des Anciens, de qui M. Descartes a pû profiter pour l'argument de l'existence de Dieu, qu'il tire, de ce qu'un être trés-parfait, ou du moins le plus parfait que nous puissions concevoir, renferme une existence. L'argument se trouve dans le livre que ce Saint a écrit *contre l'Insensé*, pour répondre à un Auteur inconnu

Lib. xi. cap. 26.

Tom. 2. des lettr. de Desc. pag. 276.

Quart. objeᵭ. ad Métaphys. Médit. Cart.

Tom. 2. des lettr. p. 15.

Tom. 1. des lettr. p. 521.

Tom. 2. des lettr. pag. 276. &c.

Wilh. Leibn. Epist. Ms.

Tom. 3. oper. Anselm. edit. Coloniens.

connu, qui avoit écrit *en faveur de l'Insensé*, contre un raisonnement qu'avoit fait saint Anselme dans son livre intitulé *Prosologion*.

XI. Parmi les Modernes ausquels on a prétendu que M. Descartes avoit quelque d'obligation, le Pére Mersenne lui manda que quelques esprits jaloux de sa gloire contoient *Roger Bacon*, auquel ils joignoient le *Fioravanti*. M. Descartes récrivit à ce Pére sur l'avis qu'il luy en avoit donné en ces termes. » Je vous remercie des soins que vous prenez pour soûtenir mon parti. Mais je n'ay pas peur qu'aucune personne de jugement se persuade que j'aye emprunté ma Dioptrique de Roger Bacon, & encore moins de Fioravanti, qui n'a été qu'un charlatan. « Tom. 2. des lettr. p. 412.

XII. Plusieurs ont crû que M. Descartes avoit déterré la fameuse opinion de l'Ame des Bêtes, qu'il prenoit pour des automates, ou de simples machines, dans le livre que *Gomézius Péreira* Médecin Espagnol avoit publié en 1554, sous le titre d'*Antoniana Margarita*, du nom de ses pére & mére. Mais on a trés-grande raison de douter que M. Descartes ait jamais oüy parler de ce Péreira, & que son livre qui a toujours été assez rare soit aisément tombé entre les mains d'un homme aussi peu curieux de livres & de lectures, qu'étoit nôtre Philosophe. C'est tout dire pour lever les doutes sur ce sujet, que M. Descartes n'avoit pas encore vû le livre de Péreira l'année d'aprés la publication de ses Méditations métaphysiques*, & qu'il avoit déja fait connoître son sentiment sur l'Ame des Bêtes plus de quinze ou vingt ans auparavant, selon ce qu'on en a dit au prémier livre de cette histoire. D'ailleurs, comme l'a fort bien remarqué M. Bayle, Péreira n'ayant pas tiré son paradoxe de ses véritables principes, & n'en ayant point pénétré les conséquences, il ne peut pas empécher que M. Descartes ne l'ait trouvé le prémier par une méthode philosophique. Ce dogme au reste n'étoit pas né avec Péreira : & du têms de saint Augustin il étoit agité par de trés-sçavans hommes, comme une chose qui ne laissoit pas de se bien soûtenir, malgré l'apparence d'absurdité que le vulgaire y trouvoit. Cette opinion étoit encore plus ancienne que S. Augustin, que Sénéque même, & que les prémiers Césars, selon l'observation de

* Il manda au P. Mersenne qu'il n'avoit jamais vû ce livre. lettr. Mſ. du 23. Juin 1641.

Livr. 1 ch. 11. p. 51, 52.

Nouvell. de la Rép. des lettr. 1684. tom. 1. p. 22.

Tom. 2. p. 12. Nouv. de la Rép. des lettr.

August. cap. 30. *de Quantitate Animæ*.

Nouv. de la Rép. ibid. pag. 251.

M. du Rondel, qui la fait remonter jusqu'aux Stoïciens & aux Cyniques.

XIII. La chose qu'on envioit le plus à M. Descartes, étoit sa grande hypothése du Monde : de sorte que l'entreprise d'un homme, qui auroit réüssi à luy enlever la gloire de cette invention, devoit être regardée comme un coup décisif de partie. L'histoire, ou plûtôt le conte qu'on en fait parmi les curieux de Paris, rapporte que feu M. de la Chambre, qui n'avoit été ami de M. Descartes qu'à la maniére des Sçavans, avoit montré à d'autres de ses amis un vieux livre de Physique, où se trouvoit cette grande hypothése du Monde de M. Descartes. On ajoute, que feu Monsieur Colbert ayant ensuite demandé ce livre à M. de la Chambre pour faire vérifier la chose en sa présence, le livre ne s'étoit point trouvé, & que M. de la Chambre ne put pas même dire le nom de son Auteur. Quelques-uns de ceux qui ont tâché de rendre la chose vray-semblable, ont crû ou fait croire que ce livre pouvoit être l'ouvrage de *Bernardin Télésius*, Gentil-homme de Cosenza au Royaume de Naples, vivant au siécle passé. Cét ouvrage consiste en deux livres touchant la Nature imprimez à Rome en 1556, où Télésius abandonne entiérement Aristote avec toute l'Ecole, pour suivre de nouveaux principes. Mais on trouve si peu de rapport entre la doctrine de Télésius & celle de M. Descartes, que l'on ne peut mieux épargner la mémoire de M. de la Chambre, qu'en regardant toute cette histoire comme un conte fait à plaisir.

Rél. Msf. du P. Poisson.

De Telef. V. N. Topp. & Lion. Nicodem.

XIV. Il a parû à quelques personnes que M. Descartes avoit profité des lumiéres de *Tyco Braké*, en ce qui concerne la génération des cométes. Cét Auteur luy étoit certainement plus connu & plus familier que Péreira & Télésius, & il n'est pas impossible que ses observations Astronomiques ne luy ayent donné occasion de placer les cométes au-dessus du ciel de Saturne. Mais selon la remarque du Pére Poisson, la maniére dont il explique leur nature n'est qu'une suite de son propre systéme.

Rem. sur la Méthod. pag. 108.

XV. D'autres ont crû remarquer dans M. Descartes les mêmes idées que dans *Jordanus Brunus* touchant la vaste étenduë & la grandeur indéfinie de l'Univers. C'est une imagination trés-mal fondée, s'il est vray que ce Brunus, qui étoit

Anonym. ex Stephan. Spleissio. Et Leibn. tom. 1. act. Erud. Lips. p. 187.

toit de Nole au Royaume de Naples, & de l'ordre de Saint Dominique, enseignoit qu'il y *avoit un nombre innombrable de Mondes; qu'ils étoient tous éternels; qu'il n'y avoit que les Hébreux qui tirassent leur origine d'Adam & d'Eve; que Moïse n'avoit opéré ses miracles que par la Magie, dans laquelle il excelloit au-dessus des Egyptiens; que l'Ecriture sainte n'étoit d'aucune autorité*; & d'autres blasphémes, pour lesquels il fut condamné à mort, & brûlé vif à Rome le IX de Février de l'an 1600.

Lion. Nicodem. addit. ad Bibl. Neapolit. p. 90.

XVI. Quant aux conjectures de ceux qui publioient que M. Descartes avoit étudié son Algébre & son Analyse dans les écrits de M *Viéte*, & qu'il n'avoit rien dit des Equations, que ce Mathématicien n'eût donné avant luy, nous avons déja remarqué ailleurs qu'elles étoient frivoles, & qu'elles avoient été réfutées par M. Descartes même, qui n'avoit jamais rien vû de M. Viéte, tant qu'il avoit été en France, c'est-à-dire, jusqu'à la trente-troisiéme année de sa vie.

Tom. 2. des lettr. p. 454. P. 30. du 1. l. Tom. 3. des p. 395, 428.

XVII. Le sieur Isaac Vossius l'un des Grammairiens de la Reine Christine, dont la jalousie poursuivit M. Descartes en Suéde, prétendoit que la loy de la réfraction publiée par nôtre Philosophe, avoit été trouvée par *Willebrord Snellius* Mathématicien Hollandois qui mourut en 1626. M. Leibnitz ne juge pas que cette raison soit suffisante, pour ne pas croire que M. Descartes ne l'ait pas trouvée aussi, indépendemment de Snellius. Mais il ne laisse pas de pancher du côté de ceux, qui estiment que M. Descartes a pû profiter des lumiéres de Snellius touchant l'Optique, sans luy en faire honneur.

G. G. Leibn. Act. Erudit. tom. 1. p. 186. 187, &c. Idem Epist. Ms. ann. 1689.

XVIII. Il seroit un peu surprenant que ceux, qui ont entrepris de rendre M. Descartes le Plagiaire universel des grands Philosophes, eussent oublié *François Bacon de Verulam* Chancelier d'Angleterre. Bacon a dit beaucoup de choses, que M. Descartes ne desaprouvoit pas, mais il en a dit aussi qu'il n'auroit pas voulu approuver. Tout ce qu'il en auroit pû imiter étoit la liberté que ce célébre personnage avoit prise pour secoüer le joug des Scholastiques. Mais le détail de ses projets n'étoit guéres à la bien-séance de M. Descartes, dont le dessein étoit de bâtir son systéme, sans s'arrêter à vouloir détruire celuy des autres : au lieu que, si M. de Sorbiere en

Th. Bonart. Concord. fidei & rat. &c.

V. cy dessus à l'année 1626.

Pag. 687. des lettr. de Sorb. in IV.

eſt crû, Bacon, Téléſius, Campanella, & les autres novateurs modernes ont mieux réüſſi à détruire les dogmes reçûs, qu'à établir ceux qu'ils avoient entrepris de faire recevoir.

XIX. L'on conte auſſi *Marc Antoine de Dominis*, Archevêque de Spalato parmi les Modernes, qui ſembleroient avoir contribué quelque choſe à la Philoſophie de M. Deſcartes. On prétend que ce Prélat avoit trouvé la maniére, dont M. Deſcartes a expliqué la réfléxion & la réfraction, & qu'il pourroit bien luy avoir fourni ce qu'il a de meilleur dans ſon traité de l'Arc-en-ciel. Il faut avoüer que de Dominis avoit entrepris de traiter ces ſujets dans un livre latin, qu'il fit imprimer à Veniſe en 1611 ſous le titre des rayons de la Vûë & de la Lumiére dans les verres de perſpective & dans l'Arc-en-ciel. Mais quelques efforts que cét Auteur ait faits pour s'élever au deſſus de la Philoſophie vulgaire, il eſt toûjours demeuré beaucoup au deſſous de ce que M. Deſcartes a imaginé ſur ce point ; & cette partie de la Dioptrique étant détachée du corps de ſes Principes, dont de Dominis n'a eu aucune connoiſſance, elle n'a plus de force, & elle eſt entiérement ſans preuve.

Leibn. Epiſt. Mſ. 1689.

Poiſſ. Rem. ſur la Méth. pag. 209.

XX. On n'a pas épargné même la Géométrie de M. Deſcartes. Pour luy en faire partager la gloire avec d'autres, on a dit que ce qu'il a avancé touchant la maniére de réduire l'Equation quarrée à la cubique, avoit été trouvé dés le ſiécle paſſé par *L. Ferrari*, dont la vie a été écrite par Cardan ſon ami. Il ſemble auſſi qu'on ait tâché de rapporter à *Barthélemi Sovéro*, qui mourut en 1629, ce que M. Deſcartes a dit de la différence qui ſe trouve entre la nature de la conchoïde & ſes ſemblables, & celle de la ſpirale.

Quadrato-quadratica.

Mém. Mſſ. d'Auz. de Rome.

XXI. On a fait auſſi l'honneur à *Pierre Charron* de dire que ſa ſageſſe avoit fourni quelques ſentimens à la Morale de M. Deſcartes.

Poiſſ. pag. 205. Rem. ſur la Méth.

XXII. Mais ce qu'on a prétendu que nôtre Philoſophe avoit pris de *Thomas Harriot*, a fait plus de bruit parmi les Sçavans. Harriot Philoſophe & Mathématicien Anglois étoit mort dés l'an 1622 : mais en 1631 Guillaume Warner fit imprimer à Londres un ouvrage poſtume de ſa compoſition ſous le titre d'*Artis analyticæ praxis ad æquationes algebraïcas novâ, expeditâ, & generali methodo reſolvendas.* On ne peut pas

nier

nier qu'il n'ait été facile à M. Descartes d'avoir la communication de ce livre pendant son séjour en Hollande. Cette considération jointe à la conformité de ses sentimens avec ceux de Harriot touchant la nature des Equations, a paru un préjugé raisonnable, pour faire croire qu'il avoit quelque obligation à cét Auteur, quoy qu'il ne l'eût point fait connoître en public. Celuy qui découvrit le prémier cette conformité fut Mylord Candische, qui se trouva pour lors à Paris, & qui la montra à M. de Roberval avec le livre de Harriot. M. de Roberval, au rapport de quelques Anglois, voyant l'endroit, s'écria au sujet de M. Descartes, disant : *Il l'a vû, il l'a vû.* La chose devint ensuite toute publique par le zéle que M. de Roberval faisoit paroître à diminuer par tout la gloire de M. Descartes. Mais M. Pell Mathématicien Anglois, le Chevalier Ailesbury, qui avoit été l'exécuteur testamentaire de Harriot & le dépositaire de ses papiers, & même Guill. Warner, qui a fait imprimer son livre, jugeoient plus favorablement de M. Descartes, rejettant tout l'avantage de la conformité sur la personne de Harriot, à qui il étoit assez glorieux que M. Descartes se fût rencontré avec luy. Cette occasion fit connoître Harriot en France, où les Sçavans n'avoient pas encore oüy parler de luy : & un auteur Anonyme de la Compagnie des Jésuites, reprocha encore quelque têms aprés à M. Descartes dans un petit écrit d'Algébre, qu'il avoit copié cét Anglois sur la formation des Equations. C'est ce que M. Carcavi eut soin de luy faire sçavoir, lors qu'il étoit sur son départ pour la Suéde : & il n'y eut que l'indignité de la conduite de M. de Roberval, qui empécha M. Descartes de répondre sur ce point. Aprés la mort de nôtre Philosophe, l'Envie de ses Jaloux, au lieu de mourir avec luy, continua de persécuter sa mémoire pour ce fait, jusqu'à ce que l'on eût découvert enfin que M. Descartes n'avoit jamais lû le livre de Harriot. Le sieur J. Wallis Professeur en Géométrie dans l'Université d'Oxford n'a point fait difficulté de renouveller encore depuis cette accusation frivole, sans en apporter néanmoins de nouvelles preuves. Cét Auteur prétendant que M. Descartes devoit toute son Analyse, c'est-à-dire, ce bel art de résoudre toutes sortes de questions, ou la méthode d'inventer

J. Wallis, &c.

Epist. Joh. Pellii ad Mersenn. 24. Januar. 1640.

Tom. 3. des lettr. de Desc. pag. 457.

Lettr. Ms. de Desc. à Clerselier du 6. Nov. 1649.

les sciences à Harriot, songeoit à dépouïller la France d'une gloire légitimement acquise, pour en revêtir l'Angleterre. Mais aprés l'examen que les Mathématiciens ont fait du livre de Harriot sur les écrits de M. Descartes, ils y ont remarqué une disproportion si étrange, qu'ils n'ont pû voir sans indignation que le sieur Wallis ait osé les comparer ensemble. Il est inutile de s'étendre sur ce sujet, aprés ce qui en a été rapporté contre les Anglois à l'avantage de M. Descartes par le sieur Jean Hudde Hollandois, & depuis encore par le Pére Prestet de l'Oratoire.

J. Huddenii Epist. cum. Geomet. lat. Cart.

J. Prestet préf. du 2. tom des N. Elem. des Mathém.

XXIII. L'on a remarqué pareillement trois choses dans les ouvrages de M. Descartes, qui semblent luy avoir été communes avec *Jean Képler* Mathématicien Allemand, dont nous avons eu occasion de parler ailleurs. La prémiére est la connoissance des Tourbillons célestes, dont on prétend que Képler a eu l'idée au moins confuse, aussi bien que Jordanus Brunus. La seconde est l'explication de la pesanteur, que Képler a donnée le prémier par la comparaison des brins de paille, qui par le mouvement d'une eau qu'on fait tournoyer dans un vase, se rassemblent dans le centre. La troisiéme est la connoissance de l'Optique, dans laquelle M. Descartes a reconnu Képler pour son Maître dés l'an 1638. Voicy le témoignage qu'il en rendit au Pére Mersenne.

G. G. Leibn. tom. 1 Act. Eruditor. Lips.

Tom. 3. des lettr. pag. 397.

» Celuy, dit-il, qui m'accuse d'avoir emprunté de Képler les
» *ellipses* & les *hyperboles* de ma Dioptrique, doit être ignorant,
» ou malicieux. Car pour l'*ellipse*, je ne me souviens pas que
» Képler en parle; ou, s'il en parle, c'est assûrément pour di-
» re qu'elle n'est pas l'*anaclastique* qu'il cherche. Et pour l'*hy-*
» *perbole*, je me souviens fort bien qu'il prétend démontrer ex-
» pressément que ce n'est pas elle non plus, quoy qu'il dise
» qu'elle n'est pas beaucoup différente. Or je vous laisse à
» penser, si je dois avoir appris qu'une chose fût vraye, d'un
» homme qui a tâché de prouver qu'elle étoit fausse. Ce qui
» n'empêche pas que je n'avouë que Képler a été mon pré-
» mier Maître en Optique, & qu'il est celuy de tous les hom-
» mes qui en a sçû le plus d'entre ceux qui l'avoient devan-
» cé.

Sorbiér. lettr. in 12°.

XXIV. On a crû aussi que M. Descartes avoit appris de *Galilée*; & cette opinion s'est établie principalement sur

la

la communication qu'on a supposé qu'il avoit euë avec ce Mathématicien dans son voyage d'Italie. Mais ces suppositions tombérent dés que M. Descartes eût assûré le P. Mersenne qu'il n'avoit jamais vû Galilée. Non content de cela, il fit voir au même Pére qu'il n'auroit pû emprunter aucune chose de luy, quand il en auroit eu communication, ajoûtant même que rien ne luy faisoit envie dans ses livres, & qu'il n'y voyoit aucune chose qu'il eût voulu adopter.

Th. Bonart. de concord. & autres.

Tom. 2. des lett. pag. 397.

XXV. La maniére dont M. Descartes a traité le sujet de l'Ayman l'a rendu suspect d'avoir suivi les lumiéres de *Guillaume Gilbert* Philosophe & Médecin Anglois, auteur de la Philosophie magnétique. Ce qui a donné lieu au soupçon a été sans doute le grand progrez que la science de l'Ayman a fait entre les mains de M. Descartes, qui l'a au moins dégagée des embarras & des inconvéniens, où la préoccupation de Gilbert l'avoit jettée.

Bonart. & Sorb. ut supr.

Bonart. Poiss. pag. 47.

XXVI. *Guillaume Harvée* autre Médecin Anglois est encore un de ceux à qui l'on veut que M. Descartes ait été redevable de quelques-unes de ses nouvelles découvertes, qui se réduisent à deux questions de Médecine, dont l'une regarde la circulation du sang, & l'autre le mouvement du cœur. Pour la derniére, nous avons remarqué ailleurs que le sentiment de M. Descartes étoit fort opposé à celuy de Harvée: mais on ne peut pas disconvenir que la prémiére n'ait été traitée par l'un & l'autre à peu prés de la même maniére. M. Descartes, qui estimoit Harvée, luy a fait l'honneur de le nommer par tout, & il a crû même qu'il avoit été le prémier, qui se fût avisé de la circulation du sang, que c'étoit un vray sujet de triomphe pour luy, & que toute la Médecine luy en auroit une obligation immortelle. Mais ceux qui sçavent les grands progrez que Monsieur Descartes a faits dans l'Anatomie, sont assez persuadez qu'il n'auroit eu aucun besoin de Harvée pour découvrir la circulation du sang. Quand il auroit supprimé son nom (ce que la bonté de son cœur ne luy a point permis) il n'en auroit pas plus été le Plagiaire que Harvée ne l'est du Médecin Acquapendente, & celuy-cy de Fra-Paolo Servite.

Disc. de la Méthode.

Tom. 2. des lett. p. 449.

Tom. 1. pag. 355. & 367.

Ibid. p. 165. du tom. 2.

Poiss. Rem. sur la Méth. pag. 140.

XXVII. Harvée, quoique vingt ans plus âgé que M. Descartes,

Descartes, ayant vêcu encore sept ans aprés sa mort, auroit eu le loisir de luy reprocher son vol, s'il y avoit trouvé la moindre apparence. Il l'auroit peut-être fait sans cela, s'il avoit été de l'humeur de *Monsieur Hobbes*, qui auroit volontiers fait croire au public que M. Descartes luy avoit dérobé son Esprit interne, pour en faire sa Matiére subtile. Mais son imagination parut dautant plus puérile & plus digne de risée, que sa Philosophie ne vid le jour que fort long-têms aprés celle de M. Descartes.

Tom. 3. des lett. pag. 165. 117.

XXVIII. Il n'en est pas de même de l'humeur de *Monsieur Arnaud*, qui est le seul qui vive aujourd'huy, de tous ceux qui auroient pû se vanter d'avoir prévenu M. Descartes en quelque chose. Ce célébre Docteur a toûjours paru fort éloigné de croire que nôtre Philosophe eût jamais été en état de rien emprunter de luy, quoy qu'il eût enseigné publiquement dans l'Université de Paris la même philosophie que celle de M. Descartes, avant que celuy-cy eût encore publié les prémiers Essais de la sienne.

Lett. de Mersenn. à Voet. tom. 2. des lett. de Desc. aprés la préface.

XXIX. Mais les Envieux de M. Descartes n'ont jamais tant contribué à sa gloire, que lors qu'ils ont voulu le faire passer pour le plagiaire de *Moyse*. Il seroit à souhaiter pour la Philosophie de M. Descartes, que ces Messieurs eussent bien prouvé son larcin, au danger de le faire condamner de sacrilége. Au reste leurs soupçons, n'étoient pas si mal fondez que le croyoit M. Morhofius, puisque M. Descartes avoit fait un commentaire sur le prémier chapitre de la Génése, pour faire voir la conformité de ses Principes avec ceux de Moyse. M. de Cordemoy a démontré la même chose par un petit traité addressé à un Pére Jésuite de ses amis le 5 de Novembre 1667.

V. Amerp. Cart. Mosaïz.

Morhof. Poly-hist. lib. I. cap. 24. pag. 297.

V. cy-dessus.

Item lettr. de Cordem. imprim. en 1668.

XXX. Une multitude si prodigieuse de Philosophes & de Mathématiciens, qui semblent avoir eu quelques sentimens semblables à ceux de M. Descartes peut bien servir à rehausser le prix de sa Philosophie, & faire juger de l'importance de ce qu'il y a ajoûté de nouveau, soit pour corriger, soit pour perfectionner ce qui n'avoit été qu'ébauché ou hazardé sans principes ou sans méthode avant luy : mais elle est inutile pour prouver qu'il soit le plagiaire de tant d'Auteurs, dont on sçait que la plûpart luy étoient inconnus. Elle nous porte

Bonart. de Conc. fidei & scient. *Pulcrè digessit, acutè correxit, amplè cumulavit, insigniter illustravit*, pag. 59.

porte seulement à croire qu'il a inventé seul plus que tous ces Philosophes ensemble, & qu'il a été plus heureux que tous en vray-semblance & en solidité pour l'établissement de ses prinpes, & la liaison de ses conséquences. Son systême est si achevé & si bien fourni, qu'on ne doit pas trouver étrange, que ce qui a été le plus plausiblement imaginé par les Anciens & les Modernes, s'y trouve arrangé & rectifié, sans qu'il soit besoin de feindre qu'il l'a pris dans leurs écrits. M. Descartes voulant bien accorder que ce qu'il disoit avoit déja été dit par d'autres, croyoit qu'il en étoit de même de luy, que d'un homme qu'on accuseroit d'avoir pillé l'Alphabet & le Dictionnaire, parce qu'il n'auroit pas employé de lettres qui ne fussent dans le prémier, ni de mots qui ne se trouvassent dans le second. Mais il ajoûtoit que ceux, qui reconnoîtroient l'enchaînement de toutes ses pensées qui suivent nécessairement les unes des autres, avoüeroient bien-tôt qu'il seroit aussi innocent du vol qu'on luy impute, qu'un habile Orateur que l'on rendroit plagiaire de Calepin & du vieux Evandre, pour avoir emprunté les mots de l'un, & les lettres de l'autre. La seule difficulté qui restoit à lever aux Cartésiens, consistoit à dire, qu'on vient trop tard pour inventer une chose, lors qu'elle est déja inventée. Mais l'expérience nous répond pour eux qu'une même chose peut être inventée plus d'une fois en divers endroits par des personnes qui n'auront rien appris l'une de l'autre, & qui n'auront eu aucune communication ensemble. M. de Balzac & M. Pasquier prétendoient être véritablement Auteurs de plusieurs belles pensées qui se trouvent dans leurs écrits, quoy qu'elles eussent été déja debitées par les Anciens. Les Allemands prétendent avoir trouvé l'Imprimerie, quoique les Chinois l'ayent trouvée avant eux. Le P. Scheiner prétendoit avoir fait des découvertes Astronomiques, que l'on attribuë tout communément à Galilée. Les Florentins prétendent qu'il n'a point été impossible à Torricelli d'inventer la Roulette chez eux, quoique le P. Mersenne & M. de Roberval l'eussent inventée à Paris avant luy. Harvée se disoit l'Auteur de la découverte touchant la circulation du sang, & le P. Fabri pretendoit l'avoir enseignée en France avant que cet Anglois en eût rien écrit, quoique l'un & l'autre n'ignorassent peut-

Ut nulla scribere possumus vocabula in quibus alia sint quam Alphabeti litteræ, nec sententiam implere, nisi iis verbis constet quæ sunt in Lexico: sic nec librum nisi ex iis sententiis quæ apud alios reperiuntur. Sed si illa quæ dixero ita inter se cohærentia sint atque ita connexa, ut una ex aliis consequantur, hoc argumento erit me non magis sententias ab aliis mutuari, quam ipsa verba ex Lexico sumere. Cartes. fragm. MSS.

Dii male perdant Antiquos mea qui præripuere mihi.

Poiss. Remarq. sur la Méth. de Descart. p. 142.

Fulgent. servit. vit. Pauli servit.

être pas que Fra-Paolo s'en étoit avisé devant eux. Pecquet a découvert le conduit du chile, & il posséde la gloire des Inventeurs pour ce seul point : quoique Mentel l'eût aussi découvert avant luy, & qu'Olaüs Rudbeckius en Suéde, & George Hornius en Hollande se soient déclarez Auteurs de la même invention. Wagenseil prétendoit avoir trouvé l'art de marcher sur l'eau, quoique Pégélius l'eût proposé de la même maniére avant qu'il fût au monde. Et tout nouvellement M. de la Hire a inventé quelques Tables lunaires, dont il a prouvé qu'il étoit l'inventeur, quoy que sept ans avant luy le Chevalier John Moore eût fait imprimer la même chose dans son Systéme Mathématique.

Vit. Gassend. per Sorber. pag. 27. Sorb. lettr. pag. 57. Morhof. Polyh. p. 234, 235. Hist des ouvrages des Sçavans. Juin 1688, pag. 191, 192.

Le droit de M. Descartes n'est, ce me semble, pas plus contestable, que celuy de ces seconds inventeurs : & pour la gloire de paroître prémier, ou seul inventeur des choses qu'il avoit véritablement trouvées, elle n'étoit point l'objet de son ambition. » Je vous suis obligé, disoit-il à un Pere Jésuite, » de ce que vous témoignez être bien-aise, que je ne me sois pas » laissé devancer par d'autres dans la publication de mes pen- » sées. Mais c'est dequoy je n'ay jamais eu aucune peur. Car » outre qu'il m'importe peu, si je suis le prémier ou le dernier » à écrire les choses que j'écris, pourvû seulement qu'elles » soient vrayes : toutes mes opinions sont si bien jointes en- » semble, & dépendent si fort les unes des autres, qu'on ne » sçauroit s'en approprier aucune, sans les sçavoir toutes. Pour ce qui est des opinions qui étoient purement & originairement de luy, il n'avoit garde de les excuser comme nouvelles, parcequ'il espéroit que lors qu'on en voudroit considérer les raisons attentivement, on les trouveroit si simples & si conformes au sens commun, qu'elles paroîtroient moins extraordinaires, & moins étranges, que toutes les autres qu'on pourroit avoir sur de mêmes sujets. C'est ce qu'on peut raisonnablement assûrer de la plûpart des choses qu'il a traitées dans sa Géometrie ; des loix du mouvement qu'il a établies ; & de ce qu'il a dit des cométes & des autres phénoménes célestes, des causes du flux & du reflux, de l'action de l'aiman, de la réfléxion & de la réfraction, de la taille des verres, de la nature du sel, de l'arc en-ciel, & de la plûpart des météores. Mais » il ne se *vantoit point d'être le prémier Inventeur*

Tom. 1. des lettr. pag. 516.

Disc. de la Méthod. part. 6. p. 76, 77.

Poiss. Rem, pag. 207. Leibn. Epist. Ms.

Disc. de la Méth. comme cy-dessus.

Inventeur d'aucunes de ces choses. Il se contentoit de dire, « que, s'il les avoit reçûes, ce n'étoit point pour avoir été avan- « cées par d'autres, ou pour ne l'avoir pas été, mais seulement « parceque la raison les luy avoit persuadées. «

Au reste, M. Descartes n'étoit pas de ces esprits inquiets, ou intéressez, qui craignent qu'on ne leur dérobe leurs inventions. » Les vrayes & solides inventions, qui viennent de la seule force de nôtre esprit & de la conduite de nôtre raison, « ne doivent pas, dit il, appréhender les voleurs. L'eau est « toûjours semblable à l'eau : mais elle a un tout autre goût, lors « qu'elle est puisée à sa source, que lors qu'on la puise dans une « cruche ou à son ruisseau. Tout ce qu'on transporte du lieu de « sa naissance en un autre, se corrige quelquefois : mais le plus « souvent il se corrompt, & jamais il ne conserve tellement tous « les avantages que le lieu de sa naissance luy donne, qu'il ne « soit trés-facile de reconnoître qu'il a été transporté d'ailleurs. « Mais pour les inventions que le seul hazard produit, & celles même qu'on fait de choses de trop petite valeur, il ne croyoit pas qu'on dût s'y intéresser, bien loin d'approuver qu'on en tirât quelque vanité.

Tom. 2. des lett. pag. 61. 62.

Non seulement il ne croyoit pas que ceux à qui l'on dérobe des Inventions de ces deux derniéres espéces fassent une grande perte : mais il ne jugeoit pas qu'un cœur généreux dût se plaindre du vol que font les plagiaires des Inventions de la prémiére espéce, pourvû qu'ils ne les suppriment pas entiérement, qu'ils ne les corrompent pas, & que le Public n'en soit pas privé. Il nous a laissé de beaux exemples de la générosité & du desintéressement qu'il exigeoit des autres en ces rencontres, à l'égard de deux Auteurs Hollandois, qui s'étoient rendus plagiaires de ses écrits. Il se contenta de prendre des précautions nécessaires contre la vanité de l'un, & l'infidélité de l'autre : aprés quoy il abandonna le reste à Dieu, comme à l'unique Auteur de tout ce qu'il pouvoit y avoir de bon dans ses écrits, sans s'en attribuer autre chose, que ce que l'ignorance & l'infirmité humaine y avoient produit de défectueux.

Beecman de Dordrecht ; Regius d'Utrecht.

FIN.

ATTESTATION DU PERE VIOGUE', donnée à Rome au sujet de M. Descartes.

Voici les deux piéces promises cy-dessus au chap. 9. du livre VIII. pag. 528.

EGo infra scriptus ordinis Eremitarum S. Augustini Sacerdos Professus, Doctor Parisiensis, & nunc apud Reverendissimum Patrem totius ejusdem ordinis Generalem Assistens, à quibusdam viris honestissimis rogatus, ut, secundum id notitiæ quod habere potui de moribus & religione defuncti Nobilis viri Domini R. DESCARTES, doctrinâ & optimis artibus conspicui, sincerum exhiberem testimonium: horum petitioni libentissimè satisfaciens coram Deo testor omnibus & quibuslibet, quod, cum in Sueciam ab Innocentio X. Missionarius Apostolicus fuissem missus, & apud Excellentissimum D. Petrum Chanut Christianissimi Regis Oratorem commorarer sacerdotali munere fungens, eo tempore serenissima Suecorum Christina Regina præfatum D. Descartes, quod in doctrinâ & scientiis præstantissimum æstimaret, ad se accersivit. Per quatuor autem circiter menses vitæ suæ ultimos, quibus ille Holmiæ Suecorum in palatio dicti Oratoris illustrissimi vixit, ita Christianè, ita Catholicè conversatus fuit, ut & in verbis, & in omnibus suis actionibus nihil unquam, quod à veritate fidei vel minimum dissentiret, aut dixerit, aut fecerit. Verùm in functionibus Religionis Christianæ Catholicæ Apostolicæ Romanæ ita fuit frequens, assiduus, & constans, ut omnibus esset ædificationi. Quippe qui non tantum diebus Dominicis & Festis sacro-sancto Missæ sacrificio & aliis Catholicæ Romanæ Religionis sanctis exercitiis devotè interesset, imò & diebus ferialibus etiam Missæ & aliis quæ in domo devotissimi Oratoris fiebant exercitationibus studiosè incumberet: tum & qui sanctissima Catholicæ Romanæ Ecclesiæ sacramenta Pœnitentiæ & Eucharistiæ frequentaret, cui eidem ipse ego administravi. Et tandem in verâ & actuali Christianæ Catholicæ Religionis professione perseverans me præsente & exhortante mortem cum vitâ commutavit, Christi salvatoris redemptione potiturus. In quorum fidem coram Deo veritati testimonium perhibens hunc præsentem actum subsignavi in Conventu Sancti Augustini de Urbe. Romæ die nonâ Maii ann. 1667.

Sign. Fr. FRANCISCUS VIOGUE' *&c. qui supra.*

LETTRE

LETTRE DU PERE FR. VIOGUE Erm. Aug. à M. le Roy Abbé de Saint Martin & Chanoine de Saint Germain l'Auxerrois.

Pour servir de réponse à quelques demandes que le P. Poisson Prêtre de l'Oratoire avoit faites à cét Abbé.

MONSIEUR,

Je vous suis infiniment obligé de la bienveillance & de l'amitié que vous me témoignez si cordialement dans celle qu'il vous a plu m'écrire. Je souhaite d'être assez heureux pour pouvoir vous en faire paroître ma reconnoissance. Il semble qu'il s'en présente maintenant quelque sujet pour satisfaire au desir de l'un de vos amis, qui vous prie (ainsi que vous me l'écrivez) de sçavoir de moy, qui étois à Stockholm en Suéde quand M. Descartes y vint, qui fut, comme je croy, vers la fin d'Octobre ; « « « « « « « « «

Prémiérement, s'il est vray que d'abord il fut assez bien reçû de la Reine de Suéde ; mais que l'ayant entendu, elle le méprisa, & le fit loger dans un galetas fort éloigné du lieu, où il devoit l'aller trouver tous les matins ; & s'il y a apparence qu'il en soit mort de chagrin. Voila la prémiére demande de vôtre ami ; à laquelle je répons que M. Descartes à son arrivée fut trés-bien reçû de la Reine de Suede, qui l'avoit beaucoup desiré à cause de son rare sçavoir. Et je n'ay point de connoissance que jamais elle l'ait méprisé : mais au contraire, je sçay qu'elle en a toûjours fait paroître une grande estime, nonobstant quelques jaloux & envieux qui étoient à sa Cour, & qui tâchoient de luy rendre de mauvais offices. M. Descartes étant à Stockholm n'a point logé autre part que chez M. Chanut, pour lors Ambassadeur du Roy prés de la Reine de Suéde, dans un appartement trés-honnête & trés-commode, d'où tous les jours, « « « « « « « « « « « « « « « « « « «

 d'assez «

» d'assez bon matin, il partoit dans un des carrosses de M.
» l'Ambassadeur, pour aller trouver la Reine, qui l'attendoit
» dans son Palais, pour entendre de luy les belles particularitez de sa Philosophie. Et il n'y a aucune apparence que la
» mort de M. Descartes eût pû être causée par aucun chagrin : mais je sçay bien que ç'a été par une fausse pleurésie,
» de laquelle M. Chanut Ambassadeur & luy tombérent malades, au retour d'une promenade, qu'ils avoient faite à pied
» pendant l'hyver.
» La *seconde* demande de vôtre ami est en ces termes ; S'il
» est vray que M. Descartes étant prêt de mourir, témoigna
» à la Reine de Suéde qu'il doutoit de l'immortalité de l'Ame,
» & de l'existence de Dieu, &c ? A laquelle je répons, que
» durant sa maladie, qui fut de neuf jours, il ne parla point à
» la Reine de Suéde : & partant, ce que l'on dit n'est pas
» vray. Mais bien d'avantage, j'ay appris d'un domestique qui
» l'assistoit dans sa maladie, que (sa fiévre luy ayant fait un
» transport au cerveau) dans la violence de cette fiévre, il répétoit souvent. *Il faut que cette ame soit délivrée de la misére*
» *où elle est, afin qu'elle soit en repos, & ait son accomplissement.*
» La *troisiéme* demande de vôtre ami est ; S'il est vray que
» M Descartes n'avoit point de religion ; & qu'il n'en fit paroître aucun acte, &c ? En vérité, Monsieur, sur cette troisiéme demande, je ne puis que je ne sois trés-étonné de ce
» que les hommes se laissent emporter par la passion à juger si
» malheureusement de leur prochain en une chose de cette
» conséquence. Je m'assûre que ce n'est pas le sentiment de
» vôtre ami. Mais, (comme il vous écrit) il l'a ainsi entendu dire. Or pour dissiper cette fausseté par la vérité de
» ce que j'ay vû & connu, je vous diray simplement, que tout
» le têms que M. Descartes a demeuré à Stockholm en Suéde
» dans la maison de M. l'Ambassadeur Chanut, qui fut l'espace d'environ quatre mois, les derniers de sa vie ; pendant
» qu'il fut en santé (or il y fut toûjours, excepté neuf jours
» avant sa mort) il ne manqua jamais d'assister tous les Dimanches & Fêtes à la sainte Messe ; à la prédication ; & l'aprés-dîné à Vêpres. Il s'est confessé & communié avec grands
» sentimens de la Religion Chrêtienne, Apostolique, & Romai-
ne,

ne, & avec beaucoup d'édification des assistans. Tout cela « est bien contraire aux faux bruits que l'on a fait courir de « luy, & montre clairement qu'il étoit bon Catholique. «

La *quatriéme* demande est ; sçavoir si M. Descartes par- « loit d'une maniére fiére & trop libre des choses de la Foy ? « A quoy je répons, que je ne l'ay jamais oüy parler ainsi, « quoique pendant son séjour en Suéde j'aye ordinairement « été tous les jours en conversation avec luy. Mais bien au « contraire, dans les mystéres de nôtre foy, il disoit ingénû- « ment & avec modestie, que ces choses surpassoient la capaci- « té de nôtre lumiére naturelle, laquelle s'y devoit soumettre, « sans y vouloir jamais contredire. Le même esprit paroît « assez dans ses écrits en ce qui touche les matiéres de la « Foy. «

La *derniére* demande de vôtre ami est ; Si M. Descartes « paroissoit avoir quelque piété, quelque honnêteté, & quel- « que douceur dans la conversation ; s'il étoit grand parleur, « &c. J'ay déja dit quelque chose, répondant à la troisiéme « demande, qui fait connoître que M. Descartes avoit de la « piété. Mais de plus, je suis témoin, que non seulement les « Fêtes & les Dimanches, mais encore les jours ouvriers, M. « Descartes assistoit dévotement à la sainte Messe. Davanta- « ge, il étoit assidu tous les jours aux petits exercices de piété « qui se pratiquoient dans la maison de M. l'Ambassadeur, « comme à l'examen de conscience du soir, aux priéres qui se « faisoient en commun, où assistoit toute la famille au son de « la cloche. Sa conversation étoit fort douce, toûjours de dis- « cours honnêtes, point de choses inutiles ; jamais ne parloit « mal d'autruy. Il étoit civil, trés-affable, facile, respectueux « envers tous. Il parloit peu, mais avec circonspection, & sans « précipitation, n'affectant point de faire paroître qu'il eût de « la science. «

Voila, Monsieur, ce que je peus répondre sincérement « aux demandes que vous a faites vôtre ami touchant M. Des- « cartes. Il y a quelques années, étant à Rome, que je répon- « dis de la même teneur à deux de mes amis qui m'avoient « écrit, me priant de leur envoyer icy à Paris, le sentiment que « j'avois de la religion & des mœurs de feu M. Descartes, pour «

servir

„ servir d'attestation contre ceux qui vouloient ternir sa mémoire. C'est ce que je fis trés-volontiers ; & peut-être, Monsieur, que vôtre ami ne sera pas fâché de voir ce que j'en écrivois pour lors. J'en ay gardé copie, que vous aurez quand il vous plaira. Cependant je vous prie, Monsieur, de croire que ce me sera toujours un plaisir singulier quand je pourray trouver l'occasion de reconnoître vôtre trés-chére amitié & bienveillance, & que je veux toûjours être d'un cœur fidelle & constant,

C'est l'Attestation susdite pag. 548.

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble & trés-obéïssant serviteur & ami
F. FRANÇOIS VIOGUE' Aug. ind.

A Paris le 6. de May 1671.

ADDITION.

ADDITION

Au Chapitre onziéme du ſeptiéme Livre, page 323 *de la ſeconde Partie.*

MR Deſcartes avoit dans la Hollande beaucoup d'autres Sectateurs qui n'étoient pas expoſez à de ſemblables perſécutions : & ces Provinces luy produiſoient tous les jours de nouveaux Diſciples, dont pluſieurs avoient d'autant moins ſujet de craindre la tempête & les diſgraces, qu'ils êtoient moins élevez & moins connus dans le monde. Le ſeul *Dirck* ou *Théodore Rembrantsz* Aſtronome & Géométre du Nord de Hollande, luy fit connoître en ce têms-là que les villages les plus reculez & les plus obſcurs n'étoient guéres moins féconds que les villes du commerce le plus floriſſant pour cultiver ſa Philoſophie.

Quoy que cét habile Mathématicien ait eu d'étroites habitudes avec M. Deſcartes, j'avois conduit cét ouvrage à ſa fin ſans qu'aucun de Meſſ. de Hollande, qui ſe ſont employez pour m'y rendre ſervice, m'en eût donné avis. L'on ſçait en général que ces habitudes ſe ſont formées pendant le ſéjour de M. Deſcartes à Egmond, mais il ne m'auroit pas été facile de leur donner place dans le cours de cette hiſtoire, parce qu'elles n'ont aucun caractére des têms que l'on puiſſe rapporter préciſement à quelqu'une des années de la vie de nôtre Philoſophe. C'eſt ce qui m'a porté à donner ici par maniére d'addition ce que j'en ay appris de M. Hartſoecker *, par le moyen de M. de la Montre.

* *Ou* Hartſoucre.

Dirck Rembrantsz étoit un païſan de Hollande natif du village de Niérop vers les extrémitez de la Nort-Hollande qui regarde la Friſe. L'exercice qu'il faiſoit du métier de cordonnier dans le lieu de ſa naiſſance ne luy fourniſſoit que fort étroitement le néceſſaire de ſa ſubſiſtance. Mais il avoit trouvé les moyens de vaincre ſa fortune par une connoiſſance exquiſe des Mathématiques, qu'il ne pouvoit s'empécher de cultiver ſouvent au préjudice du travail de ſes

mains. Le grand nom de M. Descartes joint au peu de satisfaction qu'il avoit reçû des livres de Mathématiques qu'il avoit lûs en langue vulgaire, le fit partir de son village pour l'aller consulter. La renommée le luy avoit dépeint comme l'homme du plus facile accez du monde : & l'idée qu'il avoit d'un Philosophe retiré, ne luy persuadoit pas que l'entrée de sa solitude dût être gardée par des Suisses. Cependant il fut rebuté par les gens de M. Descartes comme un Païsan témeraire, & l'on se contenta d'en avertir le maître du logis aprés qu'on l'eût renvoyé. Rembrantsz revint deux ou trois mois aprés dans le même équipage que la premiére fois, & demanda à parler à M. Descartes, avec la résolution d'un homme qui sembloit vouloir conférer avec luy sur des affaires importantes. Son extérieur ne contribua point à luy procurer un meilleur accüeil qu'auparavant ; & lors qu'on en fut porter la nouvelle à M. Descartes, on le luy dépeignit comme un mendiant importun, qui demandoit à luy parler de Philosophie & d'Astrologie pour avoir quelque aumône. M. Descartes donna dans la vision de ses gens ; & sans vouloir approfondir la chose, il luy envoya de l'argent, & luy fit dire qu'il le dispensoit de la peine de luy parler. Rembrantsz à qui la pauvreté n'avoit pas ôté le cœur, fit réponse en refusant la liberalité de nôtre Philosophe, que puis que son heure n'étoit pas encore venuë, il s'en retournoit pour un têms ; mais qu'il espéroit qu'un troisiéme voyage luy seroit plus utile. On rapporta cette réponse à M. Descartes qui eût regret de n'avoir pas vû le Païsan, & qui donna ordre à ses gens de le remarquer, s'il revenoit.

Rembrantsz revint quelques mois aprés : & s'étant fait reconnoître pour ce Païsan à qui la passion de voir M. Descartes avoit déja fait faire deux voyages sans aucun fruit, il reçût enfin la satisfaction qu'il avoit recherchée avec tant d'ardeur & de perséverance. M. Descartes ayant reconnu sur le champ son habileté & son mérite, voulut le payer de toutes ses peines avec usure. Il ne se contenta pas de l'instruire de toutes ses difficultez, & de luy communiquer sa Méthode pour rectifier ses raisonnemens. Il le re-

çût

eût encore au nombre de ses amis, sans que la bassesse de sa condition le luy fit regarder au dessous de ceux du prémier rang : & il l'assura que sa maison & son cœur luy seroient ouverts à toute heure.

Rembrantsz, qui ne demeuroit qu'à cinq ou six lieuës d'Egmond, rendit depuis ce têms-là de trés fréquentes visites à M. Descartes, & il devint à son école l'un dés prémiers Astronomes de son siécle. Il s'affermit si bien dans la connoissance de ses Principes, qu'il ne bâtit rien dans toute la suite de sa vie que sur ces fondemens. *L'Astronomie Flamande* ou *Hollandoise*, qu'il a donnée en langue vulgaire aprés la mort de nôtre Philosophe, & qui luy fait aujourd'huy tant d'honneur parmi les Sçavans est toute sur le systéme de M. Descartes, & débute par l'établissement des Tourbillons. L'Hypothése du mouvement de la Terre y est dans un trés beau jour : & l'opinion que Copernic avoit avancée sans pouvoir la démontrer, faute des principes & de méthode, s'y trouve perfectionnée par les démonstrations que M. Descartes en avoit données. Rembrantsz a publié encore d'autres ouvrages concernant les Logarithmes & d'autres sujets d'Arithmétique & de Géométrie, où l'on void régner l'Analyse & la Méthode de M. Descartes.

AUTRE ADDITION

Pour le Livre sixiéme, Chap. neuviéme, à la pag. 170.

RIen ne me paroît plus propre à confirmer ce que j'ay avancé sur le caractére d'esprit & la conduite de M. Sorbiére que la lecture du livre intitulé *Sorberiana*, qui vient de voir le jour par les soins de M. Graverol, & qui ne m'est tombé entre les mains qu'aprés que l'impression de mon ouvrage s'est trouvée à sa fin. A dire le vray, nous voyons dans ce Recueïl que M. Sorbiére proposoit M. Descartes comme l'*exemple du bon sens & de la plus rare vertu*, dans un siécle où il prétendoit que la corruption n'étoit pas moins ré- Sorb. p. 69.

panduë sur les esprits que sur les mœurs des hommes. Selon
Pag. 80. luy, M. Descartes étoit *un homme de bien, un esprit subtil, un grand amateur de la vérité*. On n'avoit encore rien vû de plus
Pag. 81. *loüable*, de plus *pieux*, ny *d'un succez plus heureux* que ce qu'*avoit écrit ce grand homme touchant l'immatérialité de l'Ame & l'existence de Dieu*. Son Discours de la Méthode le fera toûjours passer pour un *grand génie*. Il n'y a rien dans sa Dioptrique, sa Géométrie & ses Météores qui ne *soit plein de bon sens & de profonde Mathématique*. Il juge des ouvrages de M. Descartes comme Socrate du livre d'Heraclite, c'est-à-
Pag. 93. dire, qu'*ayant trouvé excellent tout ce qu'il en a compris, il conclud que ce qu'il n'a pas entendu doit être encore meilleur*. En un
Pag. 94. Item 81. Sc. Epist. ad celeb. Voss. mot, M. Descartes est un des *plus grands hommes de nôtre siécle*; *le plus grand des Philosophes* : & tel de ses livres, où il fait régner *un jugement trés-exquis & trés-consommé*, *mérite d'être relû dix fois*. Mais parce que M. Descartes n'étoit pas du nombre de ces grands parleurs que M. Sorbiére cherchoit; & que celuy-cy trouvoit l'autre un peu trop reservé dans des conversations de deux heures entiéres, dont il le fati-
Pag. 69. guoit; nôtre Philosophe n'étoit qu'*un homme mystérieux jaloux*
Pag. 80. *de ses secrets*; qui sembloit n'avoir voulu se défaire *des Préjugez de l'Ecole* que pour renoncer aux belles Lettres & en tirer vanité. Ce qu'il pouvoit faire de plus obligeant pour
Pag. 93. & 94. M. Descartes étoit, de l'*admirer comme ceux qui voltigent sur un cheval de bois, dont la force & la souplesse est grande, mais fort inutilement employée* : de dire que *s'il extravague c'est ingénieusement*; que *son galimatias vaut toûjours mieux que celuy des Scholastiques*, & qu'il y a peut-être du *défaut de genie ou d'intelligence* dans ceux qui ne sont point *satisfaits* de luy;
Pag. 81. Qu'on peut au plus le remercier, d'*avoir enseigné la verité en beaucoup de rencontres*, d'*avoir donné de l'exercice aux Sçavans*, d'*avoir donné des preuves de la subtilité de son esprit*, & d'*avoir marché le prémier* pour servir de guide aux autres, quoy qu'*en tombant il leur ait appris à tomber*.
Pag. 113. 110. Enfin qu'on peut l'approcher de *Gassendi comme Montrose de Xenophon*.

Il étoit sans doute fort indifférent à M. Descartes d'être estimé ou méprisé par des gens de la trempe de M. Sorbiére. Un homme qui sembloit avoir donné presque toute son estime

time & ses inclinations à la Politique de Hobbes [1] & à la Théologie des Sociniens [2] n'en pouvoit pas avoir beaucoup de reste pour la Philosophie de Descartes. Et ceux qui feront réflexion sur le cœur de M. Sorbiére en considérant son esprit, ne seront pas surpris que l'industrie du Pére Mersenne ait échoüé lors qu'il entreprit de le rendre Cartésien. Sorb. pag. 58, 59.

1 Il ne s'est pas contenté de donner une nouvelle édition du dangereux livre *De Cive* de M. Hobbes, il l'a encore traduit en nôtre langue & l'a publié avec un discours apologétique.

2 Il a traduit en nôtre langue peu de têms avant sa mort le traité *De causis mortis Christi*, composé par le fameux Socinien Crellius, qu'il estimoit infiniment, pour me servir des termes de M. Graverol. Il est aussi l'Auteur de la traduction Françoise du livre intitulé *Vindiciæ pro Religionis Libertate*, écrit en latin par Junius Brutus Polonus, qui n'est autre que le même Crellius, au rapport de Chr. Sandius. Sorbiére étoit l'admirateur perpétuel de Crellius. Il ne faisoit pas difficulté de loüer sa piété & sa religion, de l'appeller *fidelle serviteur* de Dieu, & de le proposer pour l'unique modéle des Interprétes de l'Ecriture Sainte. Sorbertan. Pag. 65. 66.

ADDITIONS

A la marge de la page 318. *Liv. huitiéme Chap. second.*

LOrs que j'ay appellé M. Servien *Ambassadeur en Hollande*, ç'a été pour suivre M. Descartes qui luy donne cette qualité. Aussi peut-on dire qu'il en fit la fonction à la Haye, lors qu'aprés avoir été nommé Plénipotentiaire pour la paix, il alla par ordre du Roy traiter au nom de sa Majesté avec les Etats Généraux en 1647 pour la garantie réciproque de ce qui seroit conclu à Munster concernant les intérêts de la France & des Provinces unies.

A la marge de la page 234 *Liv. septiéme, Chap. second, vis à vis de la ligne* 23.

CEtte jeune Princesse s'appelloit Hedwige-Sophie de de Brandebourg. Elle étoit fille de George-Guillaume Electeur de Brandebourg, & d'Elizabeth-Charlotte Comtesse

Palatine du Rhin. Elle fut mariée au Lantgrave de Hesse l'an 1649.

A la marge de la même page, vis à vis de la ligne 26.

ELle s'appelloit Loüise-Henriette de Nassaw. Elle fut mariée à l'Electeur l'an 1649; & elle mourut l'an 1667.

A PARIS,
De l'Imprimerie d'ANTOINE LAMBIN.
M. DC. XCI.

TABLE

TABLE DES MATIERES

Contenuës dans la seconde Partie, ou les quatre derniers Livres de cet Ouvrage.

Le Lecteur est prié de consulter les titres de la première partie, conjointement avec ceux de cette seconde Table, afin que pour sa propre satisfaction il puisse voir tout ce qui est dit dans cet ouvrage sur le sujet qu'il cherche.

A

B B

C

D

Ses Qualitez.

Ses Ecrits.

Voiez

Dieu,

E

G

de

H

I

J

M

Il devient

N

Comparaison

T

Sa

U

V

Comparaison

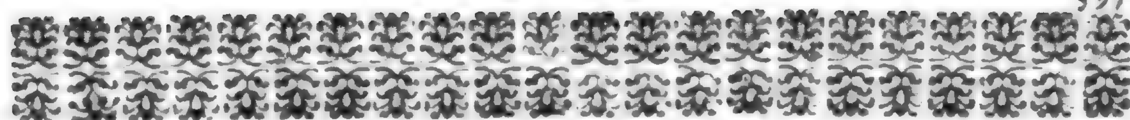

TABLE
DES MATIERES
Contenuës dans les quatre premiers Livres ou la premiére Partie de la Vie de M. Descartes.

On y a mêlé celle de la Préface, dont on a distingué les chiffres par des nombres romains.

A

C

Leopold

cette

Roulette

S

T

Verville

W.

Z

Fin de la Table des Matiéres.

TABLE
DES CHAPITRES
DE LA SECONDE PARTIE.

LIVRE CINQUIE'ME.

Contenant ce qui s'est passé au sujet de M. Descartes, depuis le têms de la connoissance qu'il fit avec les Professeurs d'Utrecht, jusqu'à la publication de ses Méditations Méthaphysiques.

LIVRE SIXIE'ME

Contenant ce qui s'est passé depuis la publication de ses Méditations Métaphysiques, jusqu'à la publication de ses Principes de Physique.

LIVRE SEPTIE'ME.

Contenant ce qui s'est passé depuis l'édition des Principes de sa Philosophie jusqu'à sa mort.

 Suède.

LIVRE HUITIEME.

Contenant ses qualitez corporelles & spirituelles. Sa maniére de vivre chez luy, & avec les autres. Ses mœurs. Ses sentimens. Sa Religion. Ce qu'on a trouvé à redire à sa personne & à ses écrits ; & généralement, tout ce qui n'a pû entrer dans la suite des années de l'histoire de sa vie.
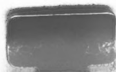
FIN.